LES PETITS BOLLANDISTES

VIES DES SAINTS

TOME SEIZIÈME

Cet Ouvrage, aussi bien pour le plan d'après lequel il est conçu que pour les matières qu'il contient, et qui sont le résultat des recherches de l'Auteur, est la propriété de l'Editeur qui, ayant rempli les formalités légales, poursuivra toute contrefaçon, sous quelque forme qu'elle se produise. L'Editeur se réserve également le droit de reproduction et de traduction.

LES

PETITS BOLLANDISTES

VIES DES SAINTS

de l'Ancien et du Nouveau Testament

des Martyrs, des Pères, des Auteurs sacrés et ecclésiastiques

DES VÉNÉRABLES ET AUTRES PERSONNES MORTES EN ODEUR DE SAINTETÉ

NOTICES SUR LES CONGRÉGATIONS ET LES ORDRES RELIGIEUX

Histoire des Reliques, des Pèlerinages, des Dévotions populaires, des Monuments dus à la piété

depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui

D'APRÈS LE PÈRE GIRY

dont le travail, pour les Vies qu'il a traitées, forme le fond de cet Ouvrage

LES GRANDS BOLLANDISTES QUI ONT ÉTÉ DE NOUVEAU INTÉGRALEMENT ANALYSÉS

SURIUS, RIBADENEIRA, GODESCARD, BAILLET, LES HAGIOLOGIES ET LES PROPRES DE CHAQUE DIOCÈSE

tant de France que de l'Etranger

ET LES TRAVAUX, SOIT ARCHÉOLOGIQUES, SOIT HAGIOGRAPHIQUES, LES PLUS RÉCENTS

Avec l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, des Discours sur les Mystères et les Fêtes une Année chrétienne
le Martyrologe romain, le Martyrologe français et les Martyrologes de tous les Ordres religieux
une Table alphabétique de tous les Saints connus, une autre selon l'ordre chronologique
une autre de toutes les Matières contenues dans l'Ouvrage, destinée aux Catéchistes, aux Prédicateurs, etc.

Par Mgr Paul GUÉRIN

CAMÉRIER DE SA SAINTETÉ PIE IX

SEPTIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

(Troisième tirage)

TOME SEIZIÈME

VIES DE NOTRE-SEIGNEUR ET DE LA SAINTE VIERGE. — ANNÉE CHRÉTIENNE

FÊTES MOBILES



BAR-LE-DUC — TYPOGRAPHIE DES CÉLESTINS — BERTRAND

PARIS. — BLOUD ET BARRAL, LIBRAIRES

30, RUE CASSETTE, 30

1876

D 20791 (16)

VIE

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

LE SAINT DES SAINTS

Christus sit vita tua, lectio tua, meditatio tua, locutio tua, desiderium tuum, lucrum tuum, spes tua et merces tua.

Que le Christ soit votre vie, votre lecture, votre méditation, votre conversation, votre désir, votre gain, votre espérance et votre couronne.

Saint Bonaventure.

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ doit naturellement trouver sa place dans la vie de Saints que l'Eglise honore dans le cours de l'année, puisqu'il est le principe, l'exemplaire et la fin de toute la sainteté créée. Ses premiers historiens ont été saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, que nous appelons pour cela les quatre Evangélistes : comme ils n'ont rien écrit dont ils n'eussent été témoins oculaires, ou qu'ils n'eussent soigneusement appris de ceux qui l'avaient été, et même, ce qui est encore plus considérable, qui ne leur fût inspiré et dicté par le Saint-Esprit, à l'instant qu'ils l'écrivaient, ils ne peuvent être soupçonnés de fausseté, et méritent au contraire qu'on leur donne toute sorte de créance. C'est de ces écrivains sacrés que nous tirerons les principales actions de cette vie adorable.

L'évangéliste saint Jean est celui qui prend la chose de plus haut, montant même jusqu'au point de l'éternité. Au commencement, dit-il, le Verbe était, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. C'est ce qui était au commencement en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui [1]. Enfin, ce même Verbe s'est fait chair, il

1. Dieu a fait toutes choses par son Verbe, parce qu'il les a faites par son intelligence; c'est pourquoi l'on dit du Verbe, aussi proprement que du Père, que toutes choses ont été faites par lui. Les Ariens en concluaient que le Fils était inférieur au Père, à qui, disaient-ils, il avait servi d'instrument pour la création. L'intelligence par laquelle on agit n'a jamais été appelée un instrument; et, supposé qu'on pût l'appeler ainsi, il faudrait dire que c'est un instrument égal à celui qui l'emploie. Car qui a jamais dit ou pensé qu'un être intelligent, quel qu'il soit, est plus grand que son intelligence, ou que son intelligence est quelque chose de moins que lui? — Le P. de Ligny.

a pris notre nature, il s'est revêtu de notre mortalité, et il est venu demeurer parmi nous, où il a répandu avec abondance la grâce et la vérité dont il était rempli [1]. Ces paroles, qui sont presque le texte même du saint Evangile, nous marquent deux générations de Notre-Seigneur, l'une divine et l'autre humaine, l'une dans l'entendement du Père éternel et l'autre dans le sein de la sainte Vierge ; l'une par laquelle il est Dieu et Fils de Dieu avant tous les temps ; l'autre par laquelle il est devenu homme et Fils de l'homme dans la plénitude des temps [2].

Pour l'accomplissement de ce dernier mystère, Dieu, dit l'évangéliste saint Luc, envoya un ange appelé Gabriel, dans la ville de Nazareth, à une vierge appelée Marie, qui avait pour époux un saint homme nommé Joseph, de la race de David. Le sujet de ce message était d'annoncer à cette Vierge qu'elle concevrait et enfanterait un fils qui, étant Dieu et homme, serait le Sauveur des hommes ; c'était aussi d'obtenir son consentement pour l'exécution de ce grand dessein. L'ange y réussit si bien que Marie, après avoir su de lui que ce mystère se passerait en elle sans préjudice pour sa virginité et par la seule opération du Saint-Esprit, y acquiesça de bon cœur, et

1. C'est-à-dire qu'il a été fait homme. L'Evangéliste nomme la partie pour le tout, et la partie la plus méprisable, pour faire mieux sentir le prodigieux abaissement du Fils de Dieu. On trouve une grande énergie dans l'union de ces deux termes, le *Verbe* a été fait *chair*. D'anciens hérétiques en ont pris occasion de dire que le Verbe n'avait pris que la chair à laquelle il servait d'âme ; Jésus-Christ les avait réfutés d'avance en disant : « *Mon âme* est troublée ; *mon âme* est triste jusqu'à la mort. Mon Père, je remets *mon esprit* entre vos mains ». N'eût-il point parlé de la sorte, il suffit qu'il soit appelé homme, comme il l'est plus d'une fois dans l'Ecriture, pour qu'on ne puisse pas douter qu'il n'ait pris une âme raisonnable. Un corps sans âme ne serait pas plus un homme que ne l'est un arbre ; et si l'âme n'était pas raisonnable, il ne différerait de la bête que par la figure. Ceci est dit contre l'hérétique Apollinaire, qui attribuait à Jésus-Christ une âme sensible ou sensitive, et non une âme raisonnable. On ne finirait pas, si l'on voulait rapporter toutes les impiétés et toutes les absurdités que les hérétiques ont imaginées sur le mystère de l'Incarnation. La foi et le bon sens ne se trouvent que dans un acquiescement parfait à ce qu'il a plu à Dieu de nous en révéler. — Le P. de Ligny.

2. La généalogie de Jésus-Christ ayant toujours été une cause de difficultés, nous croyons pour la plus grande satisfaction de nos lecteurs devoir donner ici ce que dit sur ce sujet M. l'abbé Lecanu dans sa belle et savante histoire de la sainte Vierge.

Saint Matthieu, qui a écrit son Evangile en hébreu, et l'a composé spécialement pour les Juifs, donne la généalogie légale du Sauveur, c'est-à-dire celle de son père putatif, même en supprimant ceux des personnages intermédiaires que la synagogue supprimait.

Il compte par générations. La généalogie qu'il donne est officielle et publique, inscrite en partie dans les livres saints, et pour le reste dans les souvenirs de famille : c'est une constatation, et non une révélation, car, avant qu'il eût rien écrit, tout le monde appelait Jésus fils de David, le croyant fils de Joseph.

Et si l'Evangéliste omet sur sa liste trois générations de rois, c'est que la synagogue les avait retranchées, selon toute apparence du moins, à cause de la malédiction infligée à Jézabel, et qui pesa d'un poids si terrible sur ses quatre descendants successifs en Judée, Athalie, Ochosias, Joas et Amasias. Or, suivant certains préjugés, fondés en partie sur la sainte Ecriture, la malédiction s'arrêtait à la quatrième génération.

Cette explication avait été donnée ou du moins indiquée dès le IVe siècle par saint Hilaire, dans son commentaire sur saint Matthieu. Les Juifs avaient retranché trois générations entre Joram et Ozias, dit ce docteur si savant et si exact, parce que Ochosias, fils de Joram, était né du sang impur de l'idolâtre Jézabel, étrangère d'ailleurs au peuple béni.

Un second retranchement non moins remarquable est celui de Joakim, à l'époque de la captivité ; mais celui-ci ne peut provenir que d'une erreur de transcription dans le texte même de l'Evangile ; autrement saint Matthieu commettrait la double inadvertance de compter quatorze générations où il n'en donne que treize, et d'attribuer plusieurs frères à Jéchonias, qui n'en eut qu'un. Il faut donc lire : « Josias engendra Joakim et ses frères ; Joakim engendra Jéchonias au temps de la captivité ». Par ce moyen, saint Matthieu redevient d'accord avec le livre des Paralipomènes et d'accord avec lui-même, puisque le nombre de trois fois quatorze générations qu'il annonce, se retrouve avec exactitude sous sa plume.

Sans doute cette généalogie suffisait à ceux à qui elle était destinée : ayant connu Marie et Joseph, et sachant quels liens de famille les unissaient, remémorer les ancêtres de l'époux, c'était rappeler suffisamment ceux de l'épouse, et montrer ainsi que le Jésus fils de Marie seule, était pourtant aussi fils de David. D'ailleurs il n'était pas d'usage parmi les Juifs, nous disent les plus anciens Pères, de dresser une autre généalogie que celle du père de famille, la femme absorbant sa personnalité dans la famille où elle était entrée.

Toutefois la généalogie de Joseph, suffisante au point de vue où s'était placé l'Evangéliste saint

s'y soumit avec beaucoup d'humilité : ainsi le ciel donna sa rosée et la terre donna son fruit ; il se fit, dans cette auguste Vierge, une alliance merveilleuse de la nature divine et de la nature humaine en l'unique personne du Verbe divin, lequel n'étant que Dieu dans l'éternité, devint homme, et n'étant que Verbe de Dieu, fut fait JÉSUS-CHRIST.

Après cette conception, Notre-Seigneur demeura neuf mois entiers dans le sein de sa mère : quoique son corps n'eût point de mouvement parfait, néanmoins son âme était divinement opérante, et faisait des actes aussi excellents que ceux qu'elle fait maintenant dans le ciel. Pendant ce temps-là, la sainte Vierge visita sainte Elisabeth, sa cousine, et ce fut en cette entrevue que se passèrent ces grandes merveilles. Cependant Joseph, son époux, qui ne savait encore rien du mystère, fut troublé de sa grossesse, et il pensait déjà à se séparer secrètement d'elle, parce qu'il ne pouvait pas

Matthieu, devient insuffisante pour nous, puisqu'elle n'établit pas avec certitude que Jésus descendait de David. En effet, Joseph aurait pu épouser une femme de la tribu lévitique, et mieux encore de la race d'Aaron, tels étant les usages reçus.

Mais le Saint-Esprit a prévenu nos désirs et levé la difficulté, en inspirant à l'Evangéliste saint Luc la pensée de transmettre de son côté les noms des ancêtres de Marie.

Quiconque admet la vérité de l'Evangile, doit admettre que les deux généalogies sont vraies : or, elles sont entièrement différentes l'une de l'autre; donc elles ne se rapportent pas à la même personne.

Elles aboutissent toutes les deux à Jésus; or, l'une est celle de son père putatif, donc l'autre est celle de sa mère.

Ces conséquences sont tellement rigoureuses, qu'il n'y a plus d'hésitation parmi les critiques. Les Pères de l'Eglise ne les ont pas si clairement aperçues, il est vrai, et la plupart n'ont parlé de la double généalogie du Sauveur qu'avec un extrême embarras, et en supposant un mariage entre un frère et la veuve de son frère, dont saint Joseph serait issu.

En cherchant bien, on retrouverait peut-être la main des Gnostiques à l'origine de cette supposition, qui laisse toujours le Sauveur sans ancêtres, puisqu'il n'est pas fils de Joseph.

Toutefois, notre docte saint Hilaire semble bien ne pas s'y être laissé surprendre, et attribuer directement à la divine Marie la généalogie donnée par saint Luc. Il serait difficile en effet de déduire une autre pensée des paroles suivantes : « L'Evangéliste saint Luc commence la généalogie par le Seigneur et la fait remonter jusqu'à Adam, pour montrer que si le principe de la génération vient de celui-ci, le principe de la régénération qui est dans le Seigneur remonte aussi de race en race jusqu'à Adam, et qu'ainsi la désobéissance d'Eve, prolongée dans ses descendants, a son terme dans l'obéissance de Marie. Ce que la vierge Eve avait lié par son incrédulité, la vierge Marie l'a délié par sa foi ». Ainsi parle le saint docteur.

Mais comment une désobéissance et un châtiment prolongés de race en race auront-ils leur terme en Marie, si Marie elle-même n'est au terme de toutes ces races? Si elle n'est pas la fille de tous ces ancêtres que l'Evangéliste indique, le raisonnement manque de justesse et d'application.

Il faut donc reconnaître dans la généalogie donnée par saint Luc, celle de la divine Vierge. Il faut aussi faire attention que les deux Evangélistes ne se servent pas du même mot. Saint Luc emploie celui de filiation, qui est plus vague et admet la génération, la substitution, l'adoption et l'alliance; car on peut être appelé fils de ces quatre manières : or, elles se trouvent toutes les quatre, et nécessairement, dans la liste qu'il trace. Voici ses propres termes : « Jésus entrait alors dans sa trentième année, et était réputé fils de Joseph, d'Héli, de Mathat, de Lévi, de Melchi (nous abrégeons), de Joanna, de Résa, de Zorobabel, de Salathiel, de Néri, de Melchi (nous abrégeons de nouveau), de Mathata, de Nathan, de David, de Jessé (puis enfin) de Caïnan, d'Hénos, de Seth, d'Adam, de Dieu ».

Adam est fils de Dieu par adoption, en Jésus-Christ. Salathiel ne peut être fils de Néri que par alliance, et Résa par substitution ; nous allons le montrer. Il était d'usage parmi les Juifs, comme il l'est encore parmi nous, que les beaux-pères appelassent leurs gendres du nom de fils, nous dit le Juif Philon. C'est donc ainsi que Joseph est fils d'Héli, parce qu'il a épousé la divine Marie.

Les deux généalogies procèdent de David par deux branches différentes : l'une par Salomon, la seconde par Nathan, troisième fils de Bethsabée et frère aîné de Salomon; puis elles se regreffent dans Zorobabel, le conducteur du peuple de Dieu au retour de la captivité.

Suivant le livre des Paralipomènes et l'Evangéliste saint Matthieu, Jéchonias, dernier roi de Juda, engendra Salathiel; suivant l'Evangéliste saint Luc, Salathiel est fils de Néri. Evidemment celui qui est fils de Jéchonias selon la nature, ne peut être fils de Néri que selon la loi : c'est-à-dire parce qu'il a épousé sa fille et succédé à ses droits et à ses biens. Ici la parenté est trop éloignée, pour supposer un lévirat, (mariage d'un frère avec la veuve de son frère).

Puis les trois généalogistes s'accordent à donner Zorobabel pour fils à ce même Salathiel. Là s'arrête l'auteur du livre des Paralipomènes, décédé avant la fin de la captivité. Aussitôt les deux évangélistes rétablissent la division, et reconstituent deux nouvelles branches : l'une par Abiud, de laquelle sortira Joseph par voie de génération; l'autre par Résa, aboutissant au même Joseph, mais avec une expression différente, et dont le sens est aussi beaucoup plus large, celle de filiation.

D'où il suit qu'Héli, père de Marie, représentant légal de la branche de Néri et de Nathan, descend des deux branches de la famille davidique par voie de génération, et qu'ainsi le Fils de Marie, Jésus,

la justifier, ni aussi la condamner [1]. Mais sa peine ne dura guère : l'ange du Seigneur lui apparut, et lui apprenant la merveilleuse opération du Saint-Esprit, il changea son soupçon en admiration, et son inquiétude en une joie qui ne peut s'exprimer.

Les neuf mois étant expirés, la sainte Vierge, qui avait porté Notre-Seigneur sans en éprouver les souffrances ordinaires, le mit heureusement au monde, avec une pureté plus qu'angélique, et sans ressentir aucune douleur. Ce fut dans une étable, auprès de la petite ville de Bethléem, le premier jour de la semaine, appelé maintenant dimanche, le 25 du mois de décembre, à minuit, l'an de la création du monde (selon le martyrologe romain, qui se règle en cela sur la version des Septante) cinq mille cent quatre-vingt-dix-neuf, et, selon d'autres, qui se règlent sur notre Vulgate tirée de l'hébreu, quatre mille cinquante-deux ou cinquante-trois ; quoiqu'il y ait encore là-dessus d'autres opinions fort différentes : sept cent cinquante-deux ou cinquante-trois ans depuis la fondation de la ville de Rome, l'em-

notre adorable Sauveur, le trait d'union entre les deux alliances, confine au sacerdoce par Anne, son aïeule, fille d'Aaron, à la royauté par Salomon, héritier de David, au peuple par Nathan, fils déshérité du même David.

Un tableau comparatif fera mieux comprendre ceci.

DAVID.

(Paralip.)	(St Matth.)	(St Luc.)
Salomon	Salomon	Nathan
Roboam	Roboam	Mathata
Abia	Abia	Menna
Asa	Asa	Méléa
Josaphat	Josaphat	Eliachim
Joram	Joram	Jona
Ochosias	»	Joseph
Joas	»	Juda
Amasias	»	Siméon
Asarias	Osias	Lévi
Joathan	Joatham	Mathat
Achas	Achas	Jorim
Ezéchias	Ezéchias	Eliézer
Manassé	Manassé	Jésu
Amon	Amon	Her
Josias	Josias	Elmadan
Joachim	»	Cosan, Addi
Jéchonias	Jéchonias	Melchi, Néri
Salathiel	Salathiel	Salathiel
Zorobabel	Zorobabel	Zorobabel
	Abiud	Résa, Joanna
	Eliacim	Juda, Joseph
	Asor	Séméi, Mathatias
	Sadoc	Mahat, Naggé
	Achim	Hesli, Nahum
	Eliud	Amos, Mathatias
	Eléasar	Joseph, Janne
	Mathan	Melchi, Lévi
	Jacob	Mathat, Héli
	Joseph	Joseph
	Jésus	Jésus.

1. S'il l'eût dénoncée, il semble qu'il n'aurait pas été injuste. Mais il aima mieux ne pas user du droit que lui donnaient les apparences. Il jugea que, dans ces circonstances, une conduite douce et modérée était préférable à la justice rigoureuse. Aussi la qualité de juste, qui lui est donnée dans l'Evangile, ne signifie pas seulement un homme équitable, elle exprime l'assemblage de toutes les vertus dans un degré très-excellent. On donne encore à son procédé une autre cause qui est plus que vraisemblable. La vertu de son incomparable épouse avait des caractères si peu équivoques, qu'en la confrontant, si l'on ose ainsi parler, avec ce qu'il apercevait, il ne savait que croire et que ne croire pas. Il cherchait donc à accorder ces deux choses, en se séparant d'elle à cause de l'apparence du crime, et en ménageant son honneur à cause de la persuasion de sa vertu, qui était assez forte pour tenir dans son esprit contre de telles apparences. — Le P. De Ligny.

pereur Auguste étant dans la quarante-deuxième année de son règne, et le vieil Hérode, surnommé l'Ascalonite, occupant le royaume de Judée depuis plus de trente ans : plusieurs disent depuis trente-sept ans.

Huit jours après [1], l'enfant fut circoncis et nommé JÉSUS, comme l'ange l'avait nommé avant même qu'il fût conçu dans le sein de sa mère. Le vendredi suivant, qui était le sixième de janvier, trois personnes très-considérables, que l'Evangile appelle Mages [2], et qui, selon la tradition commune, étaient rois, arrivèrent des contrées de l'Orient à Bethléem, sous la conduite d'une étoile extraordinaire [3], pour l'adorer. Ils ne se rebutèrent point ni de la pauvreté de l'étable où il était né, ni des faiblesses et des nécessités de son enfance ; mais, reconnaissant en lui un Dieu immortel, fait homme mortel pour notre salut, ils lui firent hommage de tout ce qu'ils étaient et lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Après le départ des Mages pour s'en retourner en leur pays, Marie et Joseph avec l'enfant demeurèrent encore quelque temps dans l'étable : mais le quarantième jour, qui correspond au 2 février, étant arrivé, ils la quittèrent et se rendirent à Jérusalem, qui n'en était éloignée qu'environ de trois lieues ; là, Marie présenta son fils à Dieu dans le temple, et le racheta de cinq sicles selon la loi des premiers-nés. Elle y accomplit aussi les cérémonies que la loi prescrivait aux femmes devenues mères, et que l'on appelait les cérémonies de la purification [4]. Ce fut en cette occasion que le saint vieillard Siméon reçut Notre-Seigneur entre ses bras et rendit à son sujet mille actions de grâces à Dieu, et que la bonne veuve Anne, dont Dieu avait récompensé les jeûnes assidus et les prières continuelles d'un

1. On n'imposait le nom que le huitième jour, et après la circoncision, parce que ce n'était que par la circoncision que l'enfant était incorporé dans la société du peuple de Dieu. C'est apparemment pour la même raison que, dans le christianisme, on nomme l'enfant lorsqu'on le baptise. — Le P. De Ligny.

2. On trouve le nom de *mages* employé par les anciens auteurs pour signifier : 1° des magiciens ou des enchanteurs ; 2° les habitants d'une certaine contrée de l'Arabie, qui s'appelait la Magodie ; 3° les sages ou les philosophes de la Perse, qu'on a peut-être appelés du nom de mages, parce que dans leur philosophie il entrait beaucoup d'astronomie, que la simplicité des anciens peuples regardait comme une espèce de magie. Cette dernière signification est celle que l'opinion commune donne ici au nom de mages. — Le nombre de mages qui vinrent adorer le Sauveur n'est pas exprimé. Celui de trois auquel on le fixe est une tradition qui paraît fondée sur le nombre des présents qu'ils offrirent. — Leur royauté n'est pas reconnue par quelques interprètes. C'est l'idée commune que son antiquité doit faire respecter. On n'entend pas cependant qu'ils aient été de grands et puissants monarques ; on sait qu'il y a encore des contrées au monde où il suffit, pour avoir le titre de roi, de posséder en souveraineté deux ou trois bourgades. — Le P. De Ligny.

3. On n'a que des conjectures sur la nature de l'étoile qui leur apparut, sur la partie du ciel où ils la virent, et sur la manière dont elle dirigea leur marche. Voici ce que l'on dit de plus probable. Ce n'était pas une étoile véritable, mais un météore plus brillant que les étoiles ordinaires, puisqu'il n'était pas effacé par la clarté du jour. Ils virent l'étoile sur la Judée ; car comment les aurait-elle fait penser à la naissance du nouveau roi des Juifs, s'ils l'avaient vue sur le pays qu'ils habitaient ? et la prophétie qui disait : « Une étoile naîtra de Jacob », aurait-elle pu s'appliquer à un astre qui aurait paru subitement sur l'Arabie ? Placée sur la Judée, cette étoile, par sa position seule, leur servait de guide, et il n'était pas nécessaire qu'elle fût mise en mouvement pour qu'ils sussent de quel côté ils devaient tourner leurs pas. Lorsqu'ils arrivèrent à Jérusalem, ils cessèrent de la voir. Si ce fut, comme on le dit, afin d'éprouver leur foi que Dieu la fit disparaître, son intention principale était de faire connaître aux Juifs, par le moyen des mages, la naissance du Messie, et aux mages, par le moyen des Juifs, le lieu où le Messie devait naître, et l'accord des prophéties avec le signe miraculeux qui les avait attirés. — Le P. de Ligny,

4. On doit remarquer ici deux lois différentes, l'une qui obligeait celles qui avaient enfanté de venir se purifier au temple après un certain nombre de jours, l'autre qui prescrivait d'offrir au Seigneur tout mâle premier-né de sa mère. On demande si ces deux lois regardaient Jésus-Christ et Marie. Jésus-Christ, qui est Dieu, était au-dessus de toute loi. Mais parce qu'il s'était assujéti volontairement à l'observation de la loi mosaïque, il ne pouvait plus, étant premier-né, manquer d'accomplir celle-ci. La loi de la purification avait pour objet d'expier l'impureté légale que les femmes contractaient par les suites de leurs couches. Marie, dont le divin enfantement avait été plus pur que le rayon du soleil, n'était point dans le cas de cette loi ; mais sa parfaite pureté était un mystère ignoré et qu'il n'était pas encore temps de révéler. Elle ne pouvait donc pas se dispenser de l'obligation commune, sans se faire regarder comme prévaricatrice, c'est-à-dire sans scandaliser. Dès lors n'était ce pas pour elle une obligation de charité? — Le P. de Ligny.

excellent don de prophétie, dit des merveilles de lui à tous ceux qui se trouvaient alors dans le temple.

Le roi Hérode, entendant le bruit de ce qui était arrivé dans le temple à la présentation de l'enfant, et reconnaissant par là qu'il avait été trompé par les Mages, entra plus que jamais dans l'appréhension de perdre son royaume ; et, pour prévenir ce mal, après avoir inutilement fait chercher celui qu'il craignait, il résolut de l'envelopper dans un massacre commun, en faisant mourir tous les petits enfants, tant de Bethléem que des environs, qui étaient au-dessous de deux ans. Mais que peut la malice des hommes contre la providence de Dieu ? Des milliers d'enfants furent égorgés, et cet unique enfant, que l'on prétendait égorger en la personne de chacun d'eux, échappa au danger et ne put tomber entre les mains des bourreaux. Voici ce qui le préserva du carnage : Un peu auparavant l'ange du Seigneur apparut de nuit et en songe à saint Joseph, et lui commanda de se lever, de prendre l'enfant et sa mère, et de fuir avec eux en Egypte, où il se tiendrait jusqu'à ce qu'il lui fît connaître de nouveau la volonté de Dieu. Saint Joseph ne raisonna point sur ce commandement, il ne demanda point du temps pour mettre ordre à ses affaires et pourvoir à la sûreté de sa maison ; il obéit aussitôt, il se leva, il prit Jésus et Marie, et partit sur l'heure pour l'Egypte. Ainsi l'enfant fut sauvé sans qu'il fût besoin pour cela d'user de miracle. Au reste, cette obéissance de saint Joseph est l'une des plus illustres actions qui soit rapportée dans le cours de l'Histoire sainte, et les Pères de l'Eglise, qui en pèsent merveilleusement bien toutes les difficultés et toutes les circonstances, la proposent comme un excellent modèle de celle que nous devons rendre aux commandements et aux inspirations de Dieu.

L'Evangile ne remarque point ce qui arriva durant cette fuite en Egypte ; mais on en peut apprendre quelque chose de divers auteurs ecclésiastiques, qui en ont écrit suivant les traditions qui avaient cours de leur temps. Sozomène (l. v, c. 20) et Nicéphore (l. x, c. 31) rapportent que, comme ces augustes pèlerins approchaient d'Hermopolis, ville de la Thébaïde, un arbre d'une hauteur prodigieuse, appelé *persis*, dans lequel les païens adoraient le démon sous le nom de quelqu'une de leurs divinités, se courba jusqu'à terre pour rendre hommage à Jésus, le Créateur de toutes choses, qui passait devant lui ; depuis ce temps, son écorce, ses feuilles et ses fruits, eurent une vertu médicinale par laquelle ils guérissaient toutes sortes de maladies. Eusèbe de Césarée (*Démonstration évangélique*, l. vi, c. 20) dit que les démons, qui avaient coutume de rendre des oracles par la bouche des idoles, furent extrêmement troublés de sa venue, et que, se sentant liés par une vertu souveraine, ils devinrent muets et ne donnèrent plus de réponses à ceux qui les interrogeaient. Saint Athanase et Origène ajoutent que les idoles mêmes tombèrent et furent brisées. Et Burchard, évêque de Worms, témoigne que, de son temps, entre les villes d'Héliopolis et de Babylone, l'on voyait dans un jardin une petite fontaine où la sainte Vierge avait, croyait-on, plusieurs fois lavé son divin enfant et les langes qui servaient à l'envelopper : cette fontaine était en grande vénération, non-seulement parmi les chrétiens, mais aussi parmi les Sarrasins, à cause d'une vertu extraordinaire qu'ils reconnaissaient dans ses eaux pour rendre la terre fertile.

On ne sait pas précisément combien de temps ces saints exilés demeurèrent en Egypte. Le persécuteur étant mort, l'ange du Seigneur apparut une autre fois à saint Joseph, et lui ordonna de retourner avec l'enfant et la mère dans la terre d'Israël. Joseph obéit à ce nouvel ordre avec la même promptitude qu'il avait obéi au premier ; mais apprenant qu'Archélaüs, fils

aîné d'Hérode, lui avait succédé, et craignant avec beaucoup de raison qu'il ne l'imitât dans sa cruauté et dans ses mauvais desseins contre l'enfant, il ne voulut pas aller en Judée, qui était du domaine de ce prince; mais il se retira, par un avis du ciel, dans Nazareth [1], ville de Galilée : il exécuta ce projet, au rapport du martyrologe romain et des autres martyrologes, le septième jour de janvier. Ainsi deux grandes prophéties furent accomplies en même temps : la première, où Dieu dit : « J'ai appelé mon fils de l'Egypte (Osée, xx, 2) » ; la seconde, où il est dit, en parlant du Messie : « Il sera appelé Nazaréen ».

L'Evangile ne dit rien de plus des premières années de Notre-Seigneur, si ce n'est encore ce mot en passant, qu'il croissait et se fortifiait de jour en jour, qu'il était rempli de sagesse, et que la grâce divine était en lui. Mais saint Luc rapporte une action fort mémorable qu'il fit à l'âge de douze ans. Ses parents, c'est-à-dire la sainte Vierge et saint Joseph, ne manquaient pas, pour satisfaire au précepte de la loi, de se trouver tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâques, et de l'y mener avec eux. Lui donc étant âgé de douze ans, ils y allèrent tous ensemble pour cette fête, avec leurs proches et leurs voisins, et y satisfirent à leur dévotion. Mais comme chacun revenait, le saint enfant laissa partir tout le monde et demeura seul dans la ville, sans que personne y prît garde. Sa sainte mère et saint Joseph s'apercevant de son absence, sur la fin du premier jour, en conçurent beaucoup de douleur, et la nuit ne les empêcha pas de retourner sur leurs pas à Jérusalem pour l'y chercher. Enfin, le troisième jour, ils le trouvèrent assis au milieu des docteurs dans ces salles ou galeries qui étaient autour du temple, où ces mêmes docteurs avaient coutume de s'assembler pour conférer entre eux des points de la loi. C'est là qu'il s'était retiré pour faire paraître quelques rayons de cette immense sagesse dont il était rempli. Il écoutait ces grands maîtres et les interrogeait, comme si lui-même eût eu besoin d'en être instruit : mais quand il était question de parler, il ravissait toute l'assemblée par son admirable modestie et par la prudence et la solidité de ses réponses. Ses parents furent tout étonnés de le voir là; et sa mère, qui lui parlait plus familièrement, se plaignit humblement à lui-même de ce qu'il s'était ainsi soustrait à leur compagnie : « Mon fils », lui dit-elle, « pourquoi en avez-vous ainsi usé à notre endroit? Votre père et moi, nous vous cherchions avec beaucoup de douleur (Luc, II, 48) ». Mais le saint enfant lui répondit : « D'où vient que vous vous mettiez en peine de me chercher? Ne saviez-vous pas que je suis chargé des affaires de mon Père et que je suis obligé d'y travailler? » Ce n'est pas qu'il condamnât le soin avec lequel ils l'avaient cherché; car comment aurait-il condamné une action qu'ils étaient obligés de faire et qui devait être d'un si grand exemple dans l'Eglise : mais il fit cette réponse pour faire paraître sa souveraineté et son indépendance dans les faiblesses mêmes de son enfance, et pour nous apprendre avec combien de détachement de la chair et du sang nous devons nous appliquer aux affaires de Dieu. Saint Luc remarque que ses parents ne comprirent pas entièrement ce qu'il voulait dire; mais que Marie conservait très-soigneusement, dans le fond de son cœur, la mémoire de tout ce qu'elle voyait et entendait, pour en faire le sujet continuel de ses méditations.

Les choses s'étant passées de la sorte, ils revinrent tous à Nazareth, où Notre-Seigneur demeura encore avec ses parents environ dix-huit ans,

1. Le nom de Nazareth, en hébreu, signifie *fleurie* ou *la ville des fleurs*. — M. l'abbé Bourassé.

c'est-à-dire jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans accomplis. Nous ne savons rien de certain sur ses occupations durant tout ce long espace de temps; nous apprenons seulement du même saint Luc qu' « il était soumis à Marie et à Joseph (Luc, II, 12) », leur rendant tous les devoirs de respect, de soumission et d'obéissance que les enfants sont obligés de rendre à ceux qui leur ont donné la vie; et qu'il avançait de plus en plus en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes; c'est-à-dire qu'à mesure qu'il croissait en âge, il faisait paraître de plus beaux effets de cette sagesse infinie dont il possédait, dès l'instant de sa conception, tous les trésors. L'instruction que nous devons tirer de tout cela, c'est d'honorer dans un silence respectueux cette vie adorable dont les anges seuls, avec ses saints parents, ont été les témoins; cet excellent maître nous apprend que, malgré nos mérites et nos grands talents, nous devons nous soumettre volontiers à toute créature humaine à cause de Dieu, et chérir sur toutes choses le secret d'une vie cachée et inconnue aux hommes. Il y a beaucoup d'apparence que le grand saint Joseph mourut dans le cours de ces dix-huit années, puisque le saint Evangile n'en fait nulle mention depuis. Comme il fut occupé pendant sa vie au métier de charpentier, il est fort probable que Notre-Seigneur travailla aussi dans ce métier; aussi les habitants de Nazareth disaient de lui par mépris : « N'est-ce pas là ce charpentier et ce fils de charpentier ? (Marc, VI, 3; Matth., VIII, 55) ». Ce qui nous doit faire admirer de plus en plus sa très-profonde humilité, et le mépris qu'il faisait de tous les honneurs du monde.

L'an trentième de son âge étant commencé de treize jours, selon la chronologie la plus certaine, il partit de Nazareth et vint au bord du Jourdain, où saint Jean-Baptiste, son précurseur, prêchait la pénitence et donnait le baptême, et, quoiqu'il fût l'Agneau sans tache, qui était venu pour effacer les péchés du monde, néanmoins il se mêla parmi les pécheurs pour être baptisé avec eux. Saint Jean, le reconnaissant par la lumière intérieure du Saint-Esprit, s'efforça de le détourner d'une action qui semblait si peu convenable à sa grandeur et à sa sainteté. « C'est moi », lui dit-il, « qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! » Mais Notre-Seigneur lui répondit : « Laissez-nous faire pour à présent; car il faut que nous accomplissions de cette manière toute sorte de justice (Matth., III, 15) ». Ainsi l'humilité du maître l'emporta sur celle du disciple, et Jésus fut baptisé par Jean. Le ciel, qui vit la gloire de son souverain abaissée sur la terre jusqu'à cet excès, ne put souffrir davantage cette humiliation, car il se fendit en deux à l'issue de son baptême, en sorte qu'on y aperçut une grande ouverture; et comme il était encore en prière, le Saint-Esprit descendit visiblement sur lui sous la forme d'une colombe, et le Père éternel fit entendre une voix qui disait : « C'est là mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances (Matth., III, 1) ».

Ces merveilles arrivèrent le sixième de janvier, vingt-neuf ans après que Notre-Seigneur avait été adoré dans l'étable par les Mages. Et ce même jour, le Saint-Esprit, qui résidait en lui d'une manière toute particulière et qui le conduisait dans toutes ses démarches, l'emporta au désert, où il demeura quarante jours et quarante nuits dans un jeûne continuel, et sans nulle autre compagnie que celle des bêtes sauvages. Au bout de ce long terme, la faim commençant à le travailler par la permission qu'il lui en donna, le démon prit de là occasion de le tenter, premièrement de gourmandise, ensuite de présomption, et enfin de vaine convoitise des biens et des royaumes de la terre. Mais il ne remporta de toutes ces attaques que la

confusion, et Notre-Seigneur lui ayant dit : « Retire-toi, Satan, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul (Matth., IV, 10) », ce prince des orgueilleux fut contraint de se retirer et n'eut plus la hardiesse de le tenter par lui-même. Et en même temps les anges vinrent féliciter Notre-Seigneur de sa victoire et lui servirent à manger. Jésus-Christ ayant commencé son jeûne le septième de janvier et le quatorzième jour de sa trentième année, il le finit le quinzième de février; et ensuite, selon saint Epiphane, il revint à Nazareth, où il demeura encore quelque temps en la douce compagnie de sa très-sainte Mère. Quant à ce qu'il fit dans tout le cours de cette année et jusqu'à la fin de décembre où il entra dans sa trente et unième année, nous n'en trouvons rien dans le texte sacré de l'Evangile. Il est certain qu'il ne prêcha pas publiquement et qu'il ne fit pas de miracles évidents; mais il est probable aussi qu'il se produisit plus qu'il n'avait fait jusqu'alors, qu'il visita souvent saint Jean, et qu'il commença à enseigner et à se faire connaître en particulier.

Le dernier jour de décembre, il arriva ce qui est rapporté par l'un des Evangélistes : les plus considérables d'entre les Juifs, entendant parler des merveilles de la vie et des prédications du saint Précurseur, lui députèrent une célèbre ambassade de prêtres et de lévites de la secte des Pharisiens, pour savoir de lui-même s'il était le Messie promis par la loi. Cet ami de l'Epoux et de la vérité leur répondit sincèrement que non; mais il prit de là occasion de leur annoncer que ce Messie qu'ils cherchaient était parmi eux, et qu'il se ferait bientôt connaître par la grandeur et par la nouveauté de ses miracles. Le lendemain Notre-Seigneur vint vers lui, et lorsque Jean l'aperçut, il dit : « Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui efface le péché du monde. C'est lui dont j'ai dit : Un homme vient après moi, qui est incomparablement au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi ». Il rendit encore le jour suivant le même témoignage; car voyant Notre-Seigneur qui se promenait, il dit à deux disciples qui l'accompagnaient : Voilà l'Agneau de Dieu. Ces disciples, dont l'un était André, frère de Simon Pierre, entendant ces paroles, suivirent Jésus-Christ jusque dans la maison où il se retirait, et ils profitèrent si bien de l'entretien qu'ils eurent avec lui tout le reste de la journée, qu'ils se lièrent entièrement à lui. André le fit même avec tant d'affection et de zèle, qu'il voulut rendre Simon, son frère, participant de son bonheur. Il l'amena donc dès le lendemain à Notre-Seigneur, qui lui donna un autre nom et l'appela Pierre. Cette vocation fut bientôt suivie de deux autres; car le jour d'après, Notre-Seigneur étant retourné en Galilée, y rencontra Philippe et lui dit : « Suivez-moi », et Philippe le suivit aussitôt. Peu après Philippe trouva le bon Nathanaël sous un figuier et lui ayant appris le bonheur qui lui était arrivé, il l'amena aussi à son maître. Le sixième de janvier, jour déjà consacré par l'adoration des Mages et par son baptême, il fut invité avec sa très-sainte Mère et ses disciples à des noces qui se faisaient à Cana, ville de Galilée; il y alla avec eux et y fit le premier de ses miracles publics, en changeant l'eau en vin, pour montrer dès lors qu'il ne condamnerait pas les noces, mais qu'au contraire il les sanctionnerait et en ferait un sacrement de son Eglise. De Cana il passa à Capharnaüm, autre ville de la même province, et y demeura quelque temps avec sa Mère, ses proches que l'Ecriture appelle ses frères, et ses disciples. Mais comme la fête de Pâques approchait, il se rendit à Jérusalem pour y assister aux cérémonies de cette fête.

C'est ici le commencement de la publication de l'Evangile, et la première des quatre Pâques qui se trouvent dans le cours de la prédication de

Notre-Seigneur. Il y fit paraître son zèle et son pouvoir en chassant hors du temple, avec un fouet, ceux qui le profanaient par leurs négoces. Les Juifs lui demandèrent en vertu de quoi il prenait cette autorité, et le pressèrent de leur donner un signe qu'il était envoyé de Dieu ; mais il ne voulut point leur en donner d'autre que celui de la résurrection future de son corps, leur disant : « Détruisez ce temple, et je le relèverai dans trois jours ». Néanmoins, il fit ensuite plusieurs grands miracles qui ne sont point rapportés en particulier dans le texte sacré ; ce qui obligea plusieurs Juifs de croire en lui, et entre autres Nicodème : ce prince des Juifs, de la secte des Pharisiens, vint de nuit le trouver pour être plus amplement instruit de sa doctrine, et eut le bonheur d'être instruit par lui des mystères de l'Incarnation, de la Rédemption et de la régénération spirituelle. La fête de Pâques étant passée, Notre-Seigneur sortit de Jérusalem et se retira dans une région de la Judée que l'Evangile ne désigne pas, où il instruisait ses disciples et baptisait. Saint Jean baptisait aussi de son côté à Ænnon, près de Salim, parce que c'était un lieu où il y avait beaucoup d'eau. Mais comme son zèle le porta à reprendre fortement le roi Hérode, surnommé Antipas, fils d'Hérode l'Ascalonite, au sujet de son commerce incestueux avec Hérodias, femme de son frère, il fut arrêté par le commandement de ce roi et mis en prison ; ce qui arriva vers le mois de décembre. Cependant les disciples de Jean portaient envie à Notre-Seigneur et se plaignaient hautement que plus de monde allait à lui qu'à leur maître Jean. Jésus-Christ donc, voulant leur ôter toute occasion d'envie, et éviter le sort de son précurseur, quitta la Judée et retourna en Galilée, environ au mois de janvier ; c'était au commencement de sa trente-deuxième année. Dans ce voyage, près de Sichem, aujourd'hui Naplouse, ville de Palestine, dans la Samarie, s'étant assis au bord du puits de Jacob, en attendant ses disciples, qui étaient allés dans la ville acheter des vivres, il eut, avec une femme pécheresse, appelée communément la Samaritaine [1], cette admirable conférence où il lui découvrit les grands secrets de sa mission, de son excellence divine, de l'adoration en esprit et de la grâce du Nouveau Testament. Sa parole fut si efficace, qu'elle convertit cette femme, et par elle plusieurs des Samaritains habitants de Sichem ; ce qui lui donna sujet d'entrer dans la ville, et d'y demeurer deux jours, pendant lesquels il y fit un fruit merveilleux. A peine fut-il arrivé à Cana, ville de Galilée, où il avait changé l'eau en vin, qu'un officier, dont le fils expirait à Capharnaüm, l'y vint trouver, et le pria de venir promptement en cette autre ville pour y rendre la santé à son fils. Notre-Seigneur, pour récompenser la foi simple et ferme de cet homme, lui dit : « Allez, votre fils est plein de vie » ; et en effet il se trouva qu'à la même heure l'enfant avait été guéri. Ce miracle semble être arrivé au commencement du mois de février. Jésus-Christ ne différa guère son départ pour la ville de Capharnaüm. Il choisit même cette ville pour sa demeure, et pour le lieu le plus ordinaire de ses prédications, parce qu'elle

1. Les Samaritains étaient originairement une colonie chaldéenne, envoyée par Salmanasar pour habiter le pays demeuré désert par le transport des dix tribus dans les Etats de ce prince. Ces Chaldéens apportèrent avec eux leur culte idolâtrique. Dieu envoya des lions qui firent dans le pays de terribles ravages. Pour se délivrer de ce fléau, ils firent venir d'Assyrie un prêtre de la race d'Aaron, qui les instruisit de la religion du Dieu du pays ; c'est ainsi qu'ils l'appelaient d'abord. Ils reconnurent la révélation ; mais ils ne reçurent que les cinq livres de Moïse, et encore les ont-ils altérés en plusieurs endroits. Mais ce qui contribua le plus à les faire regarder comme schismatiques par les Juifs, ce fut le temple que Sanabelleth, un de leurs gouverneurs, fit bâtir sur la montagne de Garizim. Ils le préférèrent constamment au temple de Jérusalem, le seul lieu de la terre où il fût permis alors d'offrir à Dieu des sacrifices. Cette haine entre les Juifs et les Samaritains dure encore, quoique ceux-ci soient presque réduits à rien et qu'ils soient dans une profonde ignorance. — Le P. de Ligny.

était très-commerçante et qu'il s'y trouvait une plus grande affluence de monde que dans les autres villes de la Galilée ; et c'est pour ce long séjour que saint Matthieu n'a point fait difficulté de l'appeler la *ville du Sauveur*. Cette retraite fut bientôt suivie d'une nouvelle vocation des disciples. Le texte sacré dit que Jésus-Christ se promenant le long de la mer de Galilée, appelée aussi de Tibériade, aperçut deux frères : Simon, qu'il avait déjà nommé Pierre, et André, qui jetaient leurs filets en mer, et il les appela, leur disant : « Venez à ma suite et je vous ferai pêcheurs d'hommes » ; et à l'instant ils abandonnèrent leurs filets et le suivirent. Un peu plus loin, il vit deux autres frères, Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui s'occupaient avec leur père et des ouvriers à raccommoder leurs filets ; il les appela, et ceux-ci, abandonnant leur père et leurs filets, se mirent à sa suite.

Avec cette petite troupe, il commença à parcourir toute la Galilée, enseignant, prêchant et donnant la santé aux malades ; ce qui fit incontinent voler sa renommée par toute la Syrie, comme l'écrit saint Matthieu, et elle alla même jusque dans la haute Syrie, et aux oreilles d'Abgare, roi d'Edesse, qui lui écrivit, dit-on, une lettre fort respectueuse. Eusèbe de Césarée l'a traduite du syriaque en grec, avec la réponse que Notre-Seigneur fit à ce roi, comme on le peut voir dans les auteurs de l'*Histoire de l'Eglise*. Après quelques voyages, Notre-Seigneur se retira encore à Caphárnaüm. Entrant le jour du sabbat dans la synagogue, il y trouva un homme possédé de l'esprit impur qui se mit à crier contre lui, disant qu'il venait les perdre et les exterminer avant le temps ; mais à l'instant même il lui imposa silence et le contraignit de sortir du corps de ce malheureux, ce qui causa beaucoup d'admiration à toute l'assistance, et le bruit s'en répandit dans toute la Galilée. Ensuite, Notre-Seigneur entra dans la maison de saint Pierre, où il guérit sa belle-mère qui avait la fièvre, et fit sur le soir une infinité d'autres miracles. Le lendemain, dès le point du jour, il sortit secrètement de la ville et s'en alla en un lieu désert pour y faire oraison. Saint Pierre et ses compagnons se mirent à sa recherche, et dès qu'ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : « Tout le monde vous cherche ». En effet, une foule de peuples étaient venues de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de toute la Judée et même du pays qui est au-delà du Jourdain, pour avoir le bonheur d'entendre sa parole. Cela le contraignit de se produire et de leur parler ; mais leur ayant dit qu'il était obligé de porter aussi l'Evangile en d'autres endroits, il recommença d'aller de ville en ville et de bourg en bourg, pour prêcher dans les synagogues. Un jour qu'il était auprès du lac de Génésareth ou mer de Galilée et de Tibériade, voyant qu'il y avait tant de presse à l'entendre que le peuple l'accablait, il monta dans la barque de Simon Pierre, et la fit éloigner un peu du rivage ; puis, s'étant assis sur la poupe, il prêcha de là toute cette foule. La prédication finie, Notre-Seigneur commanda à Simon d'aller en mer et d'y jeter ses filets pour la pêche ; Simon lui répondit qu'ils avaient travaillé toute la nuit sans pouvoir rien prendre, mais que sa parole lui donnait espérance de mieux réussir. En effet, il n'eut pas plus tôt jeté ses filets qu'ils se trouvèrent pleins de poissons et en si grande abondance qu'ils menaçaient de se rompre, et qu'il fallut appeler Jacques et Jean, qui étaient dans une autre barque, pour aider à les tirer [1]. Ce prodige étonna

1. Cette pêche miraculeuse est la figure ou plutôt l'histoire prophétique de ce qui devait arriver à l'Eglise. Les Prophètes avaient travaillé presque sans aucun fruit sous la loi ancienne, qui était un état d'ombre et d'obscurité. Enfin le grand jour de la grâce ayant paru, Pierre, sur la parole de Jésus-Christ, jette le filet de l'Evangile. Toutes les nations y entrent en foule : les deux barques, c'est-à-dire les deux

si fort saint Pierre, qu'il se jeta aux pieds de Notre-Seigneur et le pria de se retirer de lui comme d'un pécheur indigne de sa compagnie; mais Notre-Seigneur lui dit de ne rien craindre, et que désormais il prendrait des hommes comme il avait pris des poissons.

De là, il continua de parcourir la Galilée; et, comme un des Scribes parlait de se ranger sous sa discipline, il lui dit que les renards avaient des tanières, et les oiseaux du ciel des nids; mais que le Fils de l'Homme n'avait pas où reposer sa tête. Il commanda à un autre de le suivre sur-le-champ et ne lui permit pas d'aller auparavant ensevelir son père. Et à un autre, qui s'offrit de le suivre après qu'il en aurait informé ceux de sa maison, il répondit que celui qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas propre au royaume de Dieu. Ce fut encore en ce temps que, s'étant endormi dans une nacelle en pleine mer, il s'éleva une si furieuse tempête que la nacelle allait être submergée; mais ses disciples l'ayant éveillé, implorèrent son secours : il commanda aux vents et à la mer de s'apaiser, et à l'instant même il se fit un très-grand calme ; ce qui remplit d'étonnement tous ceux qui étaient dans le navire, et ils disaient entre eux : « Qui est celui-ci, qui même a pouvoir sur les vents et sur les tempêtes ? » Un autre jour, ayant passé l'eau et étant entré dans le pays des Gérasséniens, autrement dits les Gadaréniens, il y trouva deux démoniaques si furieux, qu'ils rompaient tous les fers et brisaient toutes les chaînes avec lesquelles on pensait les arrêter, et, faisant leur demeure dans les tombeaux, au milieu des champs et sur les montagnes, se jetaient sur les passants et les maltraitaient.

Notre-Seigneur eut pitié d'eux, et malgré les cris et les prières des démons, il délivra ces deux malheureux possédés, et les rendit aussi doux et aussi souples que des agneaux. Mais comme ces démons lui demandèrent permission d'entrer dans un troupeau de porcs qui passaient près de là, il la leur donna : et aussitôt ces animaux se précipitèrent dans la mer [1]. Les habitants du pays, soit par humilité, soit par crainte que la présence

églises d'Orient et d'Occident, en sont remplies. Cette plénitude occasionne la rupture du filet, dont l'intégrité marque l'unité de l'Eglise, et sa rupture les schismes et les hérésies par lesquels elle perd une partie de sa pêche, si l'on peut appeler une perte ce qui la délivre de ces cruels enfants qui ne restaient dans son sein que pour la déchirer. — Le P. de Ligny.

1. Ce serait parler au moins très-improprement que de dire qu'en donnant cette permission Jésus-Christ fit tort à ceux à qui le troupeau appartenait. « La terre avec tous ses biens appartient au Seigneur. (Ps. XXIII) ». Il peut donc nous ôter, quand il lui plaît, les biens que nous tenons de sa pure libéralité; et l'homme religieux dit alors, comme le saint homme Job : « Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté; que le nom du Seigneur soit béni ». Cependant on est encore surpris que Jésus-Christ, le plus doux de tous les hommes, et dont tous les pas étaient marqués par autant de bienfaits, ait causé ou du moins qu'il ait permis dans cette seule occasion une espèce de dommage. On répond : 1° qu'en transportant sur les pourceaux le pouvoir que les démons exerçaient auparavant sur les hommes, il faisait un bien beaucoup plus grand que n'était le mal qu'il permettait; car, quoi qu'en pensent quelques philosophes modernes, deux hommes ou même un seul homme vaut beaucoup mieux que deux mille pourceaux; 2° Jésus-Christ punissait les Gérasséniens. Ils le méritaient, s'ils étaient Juifs, parce que nourrir, comme ils faisaient, une si grande quantité de ces animaux dont l'usage leur était interdit par la loi, c'était pour eux et pour tous les peuples des environs une occasion prochaine de prévariquer. Mais on a cru que les habitants de Gérasa étaient des Grecs, faisant partie de la colonie de Gadara, ville voisine où les empereurs avaient donné à des Grecs le droit de s'établir. En ce cas, ils méritaient encore d'être punis, à cause de leur excessif attachement pour ces vils animaux, qu'ils préféraient à la parole de Dieu que Jésus-Christ venait leur annoncer, comme il paraît par la prière qu'ils firent à Jésus-Christ de se retirer, n'osant pas entreprendre de l'y forcer. Or, préférer à Dieu les biens qu'il nous a donnés, c'est mériter qu'il nous les ôte. Ne peut-on pas ajouter qu'alors il les ôte en effet, ou qu'il ne les laisse que pour le malheur de ceux qui, par cette indigne préférence, ne méritent de sa part aucun bien, ou ne méritent que des biens dont la possession est plus dommageable que leur privation ? — La permission d'entrer dans les pourceaux demandée par les démons, et accordée par Jésus-Christ, nous apprend encore que le démon ne peut rien dans toute la nature que ce que Dieu veut bien lui permettre. Craignons donc, non pas le démon, ni toutes les puissances de l'enfer, de la terre et du ciel, mais Celui par qui seul sont à craindre toutes les puissances du ciel, de la terre et des enfers. — Le P. De Ligny.

d'un homme si saint n'attirât sur eux quelque grand mal, le prièrent fort respectueusement de se retirer, ce qu'il fit, sans permettre à ces possédés, qu'il avait délivrés, de le suivre : il leur commanda seulement de publier partout les miséricordes de Dieu en leur endroit.

Ayant repassé le détroit, il entra dans Capharnaüm, où une foule nombreuse l'attendait. Plusieurs pharisiens et docteurs de la loi y étaient aussi venus de toute la Galilée, de Jérusalem et des autres villes de Judée, pour l'entendre et conférer avec lui. Un jour qu'il était dans une maison où se tenait la synagogue, la foule qui s'y pressa devint bientôt telle que l'entrée en fut impossible : on fit descendre par le toit, devant lui, un paralytique afin qu'il le guérît. Jésus voyant leur foi [1], dit : « Mon fils, ayez confiance ; vos péchés vous seront remis (Matth. IX, 2) ». Les pharisiens et les docteurs s'offensèrent de ces paroles, et dirent en eux-mêmes : « C'est là un blasphème ; qui peut remettre les péchés si ce n'est Dieu seul ? » Mais Notre-Seigneur, pour leur montrer qu'il avait le pouvoir de remettre les péchés, dit au paralytique : « Levez-vous, prenez votre lit, et allez-vous-en en votre maison » ; et à l'instant même il le fit, laissant ces superbes dans la confusion, et tout le peuple dans l'étonnement et dans la crainte. Ce miracle fut bientôt suivi de la vocation de Matthieu, autrement appelé Lévi, qui était fermier ou commis des impôts pour les Romains. Notre-Seigneur, passant devant son bureau, l'aperçut occupé à sa recette, et lui dit : « Suivez-moi (Matth., IX, 9) ». A l'heure même, Matthieu se leva, quitta tout et le suivit. Cependant, ayant fait ensuite préparer chez lui un grand festin, il obligea Jésus-Christ de s'y trouver ; il s'y trouva aussi plusieurs autres publicains qu'il y avait invités, afin qu'ils pussent profiter de l'entretien de ce grand maître. Les pharisiens prirent de là sujet de murmurer encore contre Notre-Seigneur, disant à ses disciples : « D'où vient que votre Maître ne fait point de difficulté de manger avec les publicains et les pécheurs ? » (Matth., IX, 11.) Mais il les confondit sur-le-champ, leur déclarant que ce n'étaient pas ceux qui étaient en santé qui avaient besoin de médecin, mais bien les malades ; et qu'il n'était pas venu pour appeler les justes, mais pour inviter les pécheurs à la pénitence. Ensuite il satisfit à une autre question, pourquoi les disciples de Jean jeûnaient beaucoup, et que les siens mangeaient et buvaient librement. « C'est, » dit-il, « que les amis de l'Epoux ne peuvent pas jeûner tant que l'Epoux est avec eux ; mais il viendra un jour où l'Epoux leur sera ôté, et alors ils jeûneront ». Par ces paroles, il fit voir qu'il était le Médecin, le Sauveur et l'Epoux des âmes.

Peu de temps après, il fut prié par l'un des chefs de la synagogue, appelé Jaïre, de venir en sa maison parce que sa fille, âgée seulement de douze ans, était à l'extrémité. Il partit aussitôt pour y aller, et, dans le chemin, une femme qui était tourmentée par un flux de sang fut délivrée en touchant seulement la frange de sa robe. Lorsqu'il arriva à la maison de Jaïre, la jeune fille était déjà morte ; mais il la ressuscita, ne prenant pour

1. La guérison du corps peut s'obtenir par la foi d'autrui, mais non la rémission des péchés. Cependant il n'est parlé ici que de la foi de ceux qui avaient porté le paralytique ; et c'est *en voyant leur foi* que Jésus-Christ dit à celui-ci : « Vos péchés vous sont remis ». La difficulté est proposée, il faut la résoudre. La foi du paralytique, dont il n'est pas parlé, n'est cependant pas exclue. On doit donc croire qu'il l'avait, et avec elle la contrition, sans laquelle nul adulte n'a jamais obtenu et n'obtiendra jamais la rémission de ses péchés. Si donc cette rémission est attribuée ici à la foi des *porteurs*, ce ne peut être que parce que Jésus-Christ, touché de cette foi, avait donné au paralytique la foi et les autres dispositions nécessaires à la justification. Une autre vérité insinuée par les paroles de Jésus-Christ, c'est que les péchés sont souvent la cause de nos infirmités corporelles, et que la guérison est l'un des fruits de la conversion. — Le P. De Ligny.

témoins de ce miracle que le père et la mère, et ses disciples Pierre, Jacques et Jean. A son retour, il monta à Jérusalem où il rendit la vue à deux aveugles qui se présentèrent devant lui et implorèrent avec foi son secours; puis il délivra un possédé que le démon avait rendu muet et lui donna en même temps l'usage de la parole. Le peuple louait Dieu de tant de merveilles et disait : « L'on n'a jamais rien vu de semblable dans Israël (Matth., IX, 33) ». Mais les pharisiens envieux tâchèrent d'obscurcir cette action, disant que c'était par la vertu de Béelzébub, prince des démons, que Notre-Seigneur chassait les démons. Tout cela se fit entre le mois de janvier et le quatorzième de la lune de mars. Et voilà ce que les Evangélistes ont écrit de plus remarquable sur la vie de Notre-Seigneur, depuis la Pâque de sa trente et unième année jusqu'à celle de sa trente-deuxième.

Cette grande fête approchant, Jésus-Christ ne manqua pas de se rendre, selon sa coutume, à Jérusalem. Et d'abord, il y guérit, près de la porte des Brebis, sous les portiques qui entourent la grande piscine, appelée en hébreu Bethsaïda, un homme qui était paralytique depuis trente-huit ans, et qui n'avait jamais été assez habile pour se jeter le premier dans l'eau de cette piscine, dès qu'elle avait été remuée par l'ange, qui y descendait de temps en temps pour la rendre salutaire. Ce miracle devait remplir tous les Juifs d'admiration. Mais parce que Notre-Seigneur le fit un jour de sabbat, et que néanmoins il commanda à ce paralytique de se charger de son grabat et de l'emporter, ils commencèrent à le persécuter et à vouloir le faire mourir comme un violateur du saint jour du sabbat ; ils se scandalisèrent aussi de ce qu'il s'appelait Fils de Dieu, se faisant par là égal à Dieu. Notre-Seigneur leur fit là-dessus un discours admirable : il leur déclara que son Père ne faisait rien sans que lui-même le fît avec lui, que lui-même ne faisait rien que suivant la conduite qu'il recevait de son Père ; et que, comme son Père donnait la vie à qui il lui plaisait de la donner, lui aussi donnait selon sa volonté ; et qu'enfin il était établi le souverain Juge du monde, et qu'il exercerait bientôt cette puissance en appelant tous les hommes à son tribunal. Il confirma ces grandes vérités par le témoignage de Jean-Baptiste, précurseur, par celui des Ecritures, et par les grands prodiges que son Père opérait par lui.

Cependant, huit jours après la fête de Pâques, Jésus, accompagné de ses disciples, passait, un jour de sabbat, le long d'un champ de blé. Pressés de la faim, les disciples cueillirent des épis, qu'ils froissaient entre leurs mains, afin d'en manger le grain ; les pharisiens s'en étant aperçus, s'animèrent de nouveau contre lui, disant que c'était là violer le sabbat. Mais Notre-Seigneur leva aussitôt ce scrupule, faisant voir par des exemples manifestes qu'on ne viole point la loi par des actions faites par nécessité : « Et d'ailleurs », ajouta-t-il, « le Fils de l'Homme est aussi le maître du sabbat, et peut en dispenser (Luc, VI, 5) ».

Peu de temps après, Notre-Seigneur étant entré un jour de sabbat dans la synagogue, y trouva un homme perclus d'une main. Il demanda aux assistants s'il n'était pas permis le jour du sabbat de bien faire : personne ne répondit rien, parce qu'ils cherchaient de quoi l'accuser. Alors les regardant avec indignation, bien qu'affligé de l'aveuglement de leur cœur, il dit à ce perclus : « Etendez votre main ». Il l'étendit, et à l'heure même elle fut parfaitement guérie. Les pharisiens et les hérodiens (ceux qui tenaient le premier Hérode pour le Messie) complotèrent ensemble pour perdre Jésus-Christ. Pour céder quelque temps à leur fureur, il se retira encore vers la mer de Galilée. Là, bien loin d'être aban-

donné par le peuple, comme ses envieux le souhaitaient, il se vit assiégé par une multitude innombrable. On venait en foule de la Judée, de la Galilée, de l'Idumée, de la Syrie, et même des villes et des bourgades d'au-delà du Jourdain, pour avoir part à ses bienfaits : et il n'était point de malade qu'il ne guérît, d'estropié qu'il ne redressât, ni de possédé qu'il ne délivrât. Souvent même, pour n'être pas étouffé par la foule, il fut contraint de monter sur l'eau et de prêcher le peuple de dessus une barque.

Cependant il prit le temps de se retirer sur une haute montagne, et d'y passer la nuit en prière : et le matin, ayant assemblé ses disciples, il en choisit douze pour être ses Apôtres : Pierre et André frères, Jacques et Jean frères, Philippe et Barthélemi, Thomas et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, et Thadée, Simon de Cana et Judas Iscariote [1] : il leur donna le pouvoir de guérir les malades et de délivrer les possédés. Ensuite, il descendit sur un plateau de la même montagne, et, après un grand nombre d'autres guérisons, s'étant assis sur une éminence, il fit à ses disciples qui se rangèrent auprès de lui et à la foule qui l'entourait de plus loin, ce discours admirable, que l'on appelle communément le sermon de la montagne : d'abord, il déclare bienheureux, non pas les riches et les grands du monde qui jouissent des plaisirs de cette vie, mais bien les pauvres d'esprit, les débonnaires, ceux qui passent leur vie dans les larmes, ceux qui sont affamés et altérés de la justice, ceux qui sont touchés des misères d'autrui et s'efforcent de les soulager, ceux qui ont le cœur pur, ceux qui ont l'esprit pacifique, et enfin ceux qui souffrent de quelque persécution pour la justice. Puis il avertit ses Apôtres qu'ils sont le sel de la terre et la lumière du monde, qu'ils doivent éclairer les hommes par la pureté de leurs doctrines et par la sainteté de leurs exemples, et les assaisonner si bien, qu'ils soient entièrement au goût de Dieu. Enfin, après avoir protesté que son dessein n'est pas de détruire la loi ancienne, mais plutôt de l'accomplir, il propose cette divine morale inconnue aux siècles précédents, que nous appelons la loi de l'Evangile ; et entre autres choses, il ordonne le pardon des injures, l'amour des ennemis et l'indissolubilité du mariage, le prêt gratuit, l'aumône secrète, l'oraison pure et assidue, le jeûne sans hypocrisie, le mépris des richesses, la confiance en Dieu pour toutes les nécessités de la vie ; de ne se point mettre en colère, de ne point jurer, de ne point mal juger de son prochain, de n'être pas semblable à de mauvais arbres qui ne peuvent porter de bon fruit, mais d'être fécond en toutes sortes de bonnes œuvres.

Ce sermon étant fini, il vint au bas de la montagne, et là il guérit un lépreux qu'il obligea d'aller se montrer aux prêtres et d'offrir un sacrifice, suivant l'ordonnance de la loi. Ensuite, étant entré dans Capharnaüm, il fut prié par un capitaine de cent hommes de la garnison romaine, de rendre la santé à un de ses serviteurs qui était tourmenté par une cruelle paralysie. Il offrit de bon cœur d'aller chez lui et de secourir ce malade. Mais le centurion lui ayant fait dire : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous

1. Jésus choisit Judas, parce qu'il voulait sincèrement qu'il fût Apôtre. Judas se rendit ce choix funeste par sa trahison. Elle n'empêcha pas le Sauveur de le choisir, parce qu'elle devait servir à nous apprendre que les dons de Dieu les plus excellents laissent toujours à l'homme qui en a été gratifié, le pouvoir d'en user ou d'en abuser à son choix ; qu'appelé par la vocation divine à l'état le plus saint, on peut encore s'y perdre, et qu'on doit y travailler à son salut avec crainte et avec tremblement : que Judas, lorsqu'il prêchait en vertu de la mission qu'il avait reçue de Jésus-Christ, ne devait pas être moins écouté que saint Pierre ; qu'il faut donc toujours respecter dans les pasteurs la mission divine qu'ils ne perdent point par leur indignité personnelle ; qu'enfin il faut savoir distinguer, dans l'occasion, le particulier du corps, et le ministre du ministère, si l'on ne veut pas être réduit à dire que les Apôtres étaient une compagnie de traîtres, et l'apostolat une école de trahison. — **Le P. De Ligny.**

veniez dans ma maison ; mais dites seulement un mot dans le lieu où vous êtes, et mon serviteur sera guéri (Matth., VIII, 8) », Jésus loua hautement l'humilité et la foi de cet homme, et lui accorda cette guérison de la manière qu'il avait demandée. De là il se rendit à la ville de Naïm, et y ressuscita le fils unique d'une veuve, qu'on portait déjà en terre. Les disciples de saint Jean, qui n'étaient pas encore bien guéris de la jalousie qu'ils avaient conçue contre la gloire de Notre-Seigneur, informèrent leur saint maître prisonnier de ces grands prodiges qu'ils entendaient raconter. Mais ce précurseur fidèle, qui ne souhaitait rien tant que de les voir tous attachés à Jésus-Christ, lui envoya deux d'entre eux sous prétexte de lui demander s'il n'était pas le Christ promis par la loi ; ils y vinrent, et Notre-Seigneur leur fit voir par de nouveaux miracles qu'il était le Messie. Ensuite, il fit devant tout le peuple l'éloge de ce grand homme comme du plus excellent de tous les Prophètes, et il reprit sévèrement l'endurcissement et la malignité des Juifs qui ne voulaient point écouter ni Jean, dont la vie était si austère, ni Lui, qui menait une vie commune.

Quelques jours après, un pharisien, nommé Simon, pria Notre-Seigneur de prendre un repas chez lui. Comme il était à table, Madeleine, fameuse pécheresse, qui s'était convertie à l'un de ses sermons, se vint jeter à ses pieds, les arrosa de ses larmes, les essuya avec ses cheveux, les baisa avec beaucoup d'affection, et les oignit d'un parfum précieux. Le pharisien voyant que son hôte souffrait d'elle tous ces devoirs, jugea qu'il ne la connaissait pas. Mais Notre-Seigneur lui fit voir par une parabole que cette femme était plus juste que lui, parce qu'elle avait plus d'amour que lui [1] ; après quoi il la renvoya, lui disant : « Tes péchés te sont remis » ; ce qui fit encore murmurer les Pharisiens.

Cette action de miséricorde fut bientôt suivie d'un grand prodige. On présenta à Notre-Seigneur un homme qui était aveugle, muet et possédé du malin esprit, et il le délivra tout ensemble de ces trois maux. Le peuple était tout interdit de ce qu'il voyait, et disait : « C'est assurément le fils de David, c'est-à-dire le Messie ». Mais les Pharisiens disaient au contraire :

1. Le grand amour de la pécheresse est donné ici pour la cause de la grande rémission qui lui est accordée. Dans la parabole, la rémission est donnée pour la cause de ce grand amour. On cherche la justesse de l'application, et j'avoue qu'on a peine à la trouver. La chose cependant ne paraît pas impossible ; on pourra en juger par ce que nous allons dire. Il semble qu'il n'y aurait plus de difficulté si l'on admettait un amour qui précédât la rémission et qui eût en même temps la rémission pour motif. C'est là en effet l'amour de la pécheresse. Suivant la parabole, elle aime beaucoup, parce que beaucoup de péchés lui sont remis ; et, suivant l'application, beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Voici de quelle manière tout ceci peut s'expliquer et s'accorder. Qu'on se rappelle ces paroles du concile de Trente, lorsqu'il traite des dispositions à la justification : *Qu'ils commencent* (les pénitents) *à aimer Dieu comme source de toute justice*, c'est-à-dire comme auteur de la justification des pécheurs. Cette justification est évidemment l'effet de la bonté miséricordieuse par laquelle Dieu remet les péchés, et cette miséricorde est l'attribut sous lequel Dieu est proposé ici à l'amour du pécheur. Il lui est donc prescrit d'aimer Dieu, parce que Dieu est assez bon pour le rendre juste, de pécheur qu'il était, et cela en lui accordant miséricordieusement le pardon de tous ses crimes. Or, plus il est chargé de crimes, plus aussi cette bonté est grande à son égard, et plus elle doit lui paraître aimable ; et je conçois que si j'aime Dieu parce que je le connais assez bon pour accorder à mon repentir le pardon de tous mes crimes, je dois l'aimer mille fois plus étant mille fois plus coupable, que je ne l'aimerais si je l'étais mille fois moins. J'ai dit que tel a été l'amour de la pécheresse ; et c'est ainsi qu'en même temps qu'elle a été celle à qui beaucoup de péchés ont été remis parce qu'elle a beaucoup aimé, elle se trouve aussi être ce débiteur qui aime plus le créancier, non pas qu'il lui a remis encore, mais qu'il croit fermement être assez généreux pour lui remettre une plus grande dette. C'est en un mot une reconnaissance anticipée d'une grâce que d'avance on est assuré d'obtenir de la pure bonté de celui qui peut et qu'on sait vouloir l'accorder. Disons cependant qu'on n'est jamais certain de l'avoir obtenue. Mais cette incertitude ne doit pas être un obstacle à l'amour dont je parle, parce qu'elle ne vient pas du côté de Dieu, mais du nôtre, c'est-à-dire du côté de nos dispositions, de la validité desquelles nous ne pouvons jamais répondre. Car si je pouvais être assuré infailliblement qu'elles sont telles qu'elles doivent être, il ne me serait plus permis de douter de ma grâce : elle serait pour moi un article de foi, comme elle le fut pour la pécheresse, après que Jésus-Christ lui eut dit : *Vos péchés vous sont remis.* — Le P. De Ligny.

« Il ne chasse les démons que par la vertu de Béelzébub, prince des démons ». Notre-Seigneur n'eut pas de peine à réfuter une si noire calomnie. Mais comme ils lui demandèrent un signe du ciel, semblable à ceux qui parurent au temps de Moïse et d'Elie, il refusa de satisfaire en cela leur vaine curiosité. En s'enflammant contre eux d'une sainte colère, il leur dit que la reine du Midi, qui était venue de si loin pour entendre Salomon, et les Ninivites, qui s'étaient convertis si promptement à la prédication de Jonas, les condamneraient au jour du jugement, parce que celui qui leur parlait et qu'ils ne voulaient pas écouter, était plus que Salomon et que Jonas.

En ce temps, et pendant qu'il réfutait ses calomniateurs, une femme, que l'on croit avoir été sainte Marcelle, suivante de sainte Marthe, éleva la voix du milieu de la foule, et dit : « Bienheureux le sein qui vous a porté ; bienheureuses les mamelles qui vous ont allaité (Luc, XI, 27) ». — « Bienheureux plutôt », repartit Notre-Seigneur, « ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique ! » Il parlait encore au peuple lorsqu'on lui vint dire que sa mère et ses frères, c'est-à-dire ses proches, étaient à la porte et qu'ils le demandaient. « Qui est donc ma mère, et qui sont mes frères ? Ne sont-ce pas ceux qui exécutent la volonté de mon Père qui est dans les cieux (Matth., XII, 43) ? » Il parla ainsi, non par aucune indifférence pour sa très-sainte Mère, que sans doute il estimait et aimait plus que tous ses auditeurs ensemble, mais pour montrer en sa propre personne le détachement que doit avoir un prédicateur évangélique, et pour faire voir à ceux qui l'écoutaient le grand désir qu'il avait de leur conversion et de leur salut.

Après toutes ces disputes contre les Pharisiens, il se retira, comme auparavant, vers la mer de Galilée. Il y fut suivi par une foule immense, de sorte qu'il fut obligé de monter sur une barque, et d'instruire, de là, cette multitude avide, qui était sur le rivage. Mais l'endurcissement où il trouvait ces Juifs fit qu'il ne leur parla presque plus que par énigmes. Il leur proposa d'abord la parabole de la semence qui, étant tombée en quatre endroits différents, y eut des succès divers ; ensuite celle du semeur qui, ayant semé du bon grain dans son champ, eut le déplaisir d'apprendre que l'ennemi y avait mêlé de l'ivraie ; celle du grain de sénevé, lequel croît si prodigieusement qu'il devient un arbre, et celle du levain qu'une femme mêle dans trois mesures de farine. Ses disciples lui demandèrent, en particulier, l'explication de ces symboles, et il la leur donna bien volontiers, leur disant que pour eux on leur découvrait les secrets du règne de Dieu, mais qu'on les tenait cachés aux autres pour les punir de leur malice. Puis il leur proposa encore trois autres paraboles : celle du trésor caché dans un champ, pour l'acquisition duquel un homme vend tout son bien ; celle de la perle précieuse, qu'un marchand achète au prix de toutes ses richesses ; et celle du filet jeté dans la mer, lequel ramasse toutes sortes de poissons bons et mauvais, dont on retient les uns et on rejette les autres.

Ayant proposé toutes ces paraboles, il vint à Nazareth, qui était le lieu de sa conception, de son éducation et de sa demeure ordinaire jusqu'à l'âge de trente ans. Il y prêcha dans les synagogues, et y fit quelques miracles ; mais il n'y trouva pas de créance ; car ses compatriotes disaient de lui : « N'est-ce pas là ce jeune artisan, fils de Joseph et de Marie, lequel n'a jamais fréquenté les écoles ? D'où lui sont donc venues cette éloquence et cette sagesse ? » Ils entrèrent même dans une telle fureur, que Notre-Seigneur leur ayant dit qu'il ne fallait pas s'étonner de leur incrédulité,

parce qu'un prophète n'est jamais bien accueilli dans son propre pays, ils voulurent le précipiter, et l'eussent fait effectivement, s'il ne se fût tiré miraculeusement de leurs mains.

Saint Luc écrit que Notre-Seigneur, étant sorti de Nazareth, parcourait les villes et les bourgades de la Galilée, y prêchant l'Evangile et guérissant toutes sortes d'incommodités, et qu'il avait avec lui ses douze Apôtres, avec quelques femmes qu'il avait délivrées des esprits malins et de leurs maladies; à savoir : Marie, surnommée Madeleine, de qui il avait chassé sept démons; Jeanne, femme de Chuza, intendant de la maison d'Hérode; Susanne, et plusieurs autres qui lui fournissaient de quoi vivre. Mais considérant, en la personne du peuple qui le suivait, la misère universelle des Juifs, qui étaient comme des ouailles dispersées et sans pasteur, il résolut d'envoyer ses Apôtres deux à deux dans tout leur pays, pour remédier à leurs maux corporels et spirituels. Avant cela, il leur donna des règles merveilleuses qu'ils devaient observer pendant leur mission : comme de ne point porter d'argent, ni de provisions, ni d'habits ou de souliers pour changer, ni de bâtons de défense, mais seulement des bâtons de voyageurs pour s'appuyer; de ne point aller chez les Gentils ni chez les Samaritains, dont la conversion était différée à un autre temps, mais seulement chez les Israélites; et de donner partout la paix à ceux qui la voudraient recevoir. Il leur prédit les persécutions qu'ils souffriraient un jour dans la prédication de l'Evangile; les avertissant de joindre alors la prudence du serpent à la simplicité de la colombe; de ne point craindre les hommes, mais Dieu seul; de ne se point mettre en peine de ce qu'ils répondraient aux rois et aux juges lorsqu'ils seraient cités devant eux, mais de s'attendre au mouvement du Saint-Esprit; enfin de s'estimer heureux de porter leur croix et de perdre leur vie pour la défense de la vérité. Les Apôtres, ayant reçu ces instructions, se mirent en chemin, et exécutèrent fidèlement ce que leur Maître leur avait ordonné, prêchant l'Evangile, chassant les démons du corps des possédés, et rendant la santé aux malades, en les oignant d'huile. C'est à peu près ce qui se passa jusqu'au mois de janvier, où commençait la trente-troisième année de Notre-Seigneur.

Pendant que les Apôtres étaient occupés à ces fonctions, Hérode fit trancher la tête à saint Jean-Baptiste, pour récompenser la fille d'Hérodias, infâme complice de son inceste, parce qu'elle lui avait plu en dansant. Ce prince avait néanmoins ce grand prophète en telle estime, qu'entendant parler des miracles que faisait Jésus-Christ, il s'imagina que c'était Jean-Baptiste qui, étant ressuscité, opérait tous ces prodiges. Notre-Seigneur, ayant reçu la nouvelle de ce meurtre, se retira dans un désert près de la ville de Bethsaïde : cinq mille hommes l'y suivirent avec un grand nombre de femmes et d'enfants; là, il les nourrit tous avec cinq pains d'orge et deux poissons, qu'il multiplia par sa bénédiction d'une façon admirable : car, après que cette grande multitude eut été rassasiée, il se trouva encore assez de restes pour remplir douze corbeilles [1]. Une merveille si éclatante et si utile pour eux leur fit concevoir le dessein de proclamer Jésus-Christ leur roi; mais lui, qui depuis a assuré que son royaume n'était pas de ce monde, parce qu'il était venu pour souffrir et non pas pour régner,

1. Multiplication miraculeuse, fruit ordinaire de l'aumône. C'est peut-être le plus commun de tous les prodiges. Tout n'est pas écrit; mais on peut douter si, parmi les personnes qui font de grandes aumônes, il s'en trouverait qui ne l'aient pas éprouvé plus d'une fois.

Ce qui resta aux Apôtres surpassait de beaucoup ce qu'ils avaient donné. On ne s'appauvrit jamais en faisant l'aumône; souvent on s'enrichit. Elle a les promesses de la vie présente et de la vie future.

commanda à ses Apôtres de monter promptement sur mer, congédia en peu de mots tout le peuple, et, sans s'arrêter davantage en ce lieu, il s'enfuit dans le lieu le plus retiré de la montagne, où il resta quelque temps en prière. Pendant ce temps, ses Apôtres, en traversant le lac, furent surpris par une violente tempête. Sur la fin de la nuit, Notre-Seigneur sachant la peine où ils étaient, vint à eux pour les secourir, marchant sur l'eau comme sur la terre ferme. La pensée que c'était un fantôme les jeta tous dans l'épouvante; mais il les rassura tous en leur disant : « C'est moi, n'ayez point peur (Matth., XIV, 27) ». Il accorda même à saint Pierre de marcher comme lui sur les ondes; et, comme cet Apôtre commençait à enfoncer à cause de son peu de foi, il le délivra du danger en le prenant par la main et lui disant : « Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? » (Matth., XIV, 31.)

A peine fut-il entré dans la nacelle que la mer se calma : ainsi ils abordèrent aisément au rivage de Génésareth. La venue de Notre-Seigneur ne fut pas plus tôt connue dans le pays, qu'on lui présenta de tous côtés une foule de malades, et tous ceux qui eurent le bonheur de toucher seulement le bord de ses vêtements reçurent une guérison parfaite. Cependant les multitudes qu'il avait nourries dans le désert vinrent avec un grand empressement le trouver à Capharnaüm; là, pour les élever de la nourriture du corps à celle de l'âme, il leur proposa la doctrine du mystère Eucharistique, leur disant que sa chair était véritablement une viande et son sang véritablement un breuvage, et que celui qui mangeait sa chair et buvait son sang avait en soi la vie éternelle; mais que celui qui ne la mangeait et ne la buvait pas, n'avait point la vie, parce qu'il ne prenait pas l'aliment à qui seul il appartient de donner et de conserver la vie. Ces hommes grossiers et charnels, qui ne cherchaient Notre-Seigneur que pour être nourris par miracle, se scandalisèrent de ces paraboles, et en murmurèrent fortement entre eux, disant : « Comment se peut-il faire qu'il nous donne sa propre chair à manger? (Jean, VI, 59) ». Ainsi ils donnèrent commencement à l'hérésie des derniers siècles, qui nie la vérité de l'Eucharistie. Il y eut même plusieurs de ses disciples qui trouvèrent cette doctrine bien dure et qui prirent de là occasion de se retirer et de ne plus marcher à sa suite. Alors Notre-Seigneur s'adressa à ses douze Apôtres, et leur dit : « Voulez-vous aussi vous en aller? (Jean, VI, 68) ». Mais saint Pierre, prenant la parole pour tous, lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous? Les paroles que vous dites sont les paroles de la vie éternelle, et nous croyons, et nous sommes entièrement convaincus que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu ».

Toutes ces choses arrivèrent peu de temps avant la fête de Pâques, qui était celle de sa trente-troisième année, et, selon notre supputation, la quatrième depuis son baptême. Nous ne lisons point dans les Evangiles qu'il ait paru cette année dans Jérusalem à cette fête : saint Jean semble même nous insinuer le contraire, lorsqu'il nous dit qu'il s'arrêta en Galilée et qu'il ne voulut point passer en Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir. Cependant les Pharisiens de Galilée continuèrent toujours à le persécuter et à décrier sa conduite. Un jour ils l'attaquèrent sur ce que ses disciples, contre la tradition des anciens, ne lavaient pas leurs mains avant le repas; mais il leur fit voir avec une force merveilleuse qu'ils étaient eux-mêmes incomparablement plus répréhensibles que ses disciples, eux qui n'avaient soin que de la propreté extérieure, quoiqu'au dedans ils fussent pleins de pensées et d'affections criminelles, et qui, d'ailleurs, par leurs traditions humaines, éludaient et détruisaient les commandements de Dieu,

et, entre autres, celui d'assister son père et sa mère dans leurs besoins, s'en exemptant par un faux prétexte de religion. Ensuite il déclara que ce qui souille l'homme n'est pas ce qui entre par la bouche, mais seulement ce qui sort de son cœur [1], tels que sont les larcins, les adultères [2] et les homicides, et que manger sans laver ses mains n'est pas une chose capable de souiller l'homme. Les Pharisiens ne savaient quoi lui répondre : il les quitta et se retira jusque sur les frontières de Tyr et de Sidon. Là, vaincu par l'humilité et par la persévérance des prières de la Chananéenne, il délivra sa fille, qui était cruellement tourmentée par un démon. Le séjour qu'il y fit ne fut pas long, car il semble qu'il n'y soit allé que pour faire miséricorde à cette femme païenne et de la race maudite de Chanaan. Etant revenu au bord de la mer de Galilée, dans la Décapole, il y guérit un homme sourd et muet qu'on lui présenta, en lui mettant ses doigts sacrés dans les oreilles et de sa salive sur la langue, et lui disant avec gémissement, les yeux levés au ciel : « Ouvrez-vous (Marc, VII, 34) ». Après cela il monta sur une montagne, où il rendit encore la santé à plusieurs malades et l'usage des membres et des facultés naturelles à grand nombre d'aveugles, de sourds, de muets et d'estropiés ; ce qui étonnait tout le peuple et lui faisait rendre gloire à Dieu.

Ensuite il réitéra le miracle de la multiplication des pains : car ayant été suivi pendant trois jours dans le désert par quatre mille hommes et beaucoup de femmes et d'enfants, et les voyant pressés par la faim, il en eut pitié ; et il multiplia si prodigieusement la provision de ses disciples, qui n'était que de sept pains et de quelques petits poissons, qu'ils furent suffisants pour rassasier cette grande multitude : après que chacun en eut mangé autant qu'il voulait, il en demeura assez pour remplir sept corbeilles. Après avoir congédié ce peuple, il monta dans une barque et vint au pays de Dalmanutha et de Magdala. Là, les pharisiens et les sadducéens lui demandèrent de leur montrer un signe dans le ciel ; mais il le leur refusa, leur disant qu'ils n'auraient point d'autre signe que sa résurrection figurée par la délivrance du prophète Jonas. Ayant repassé l'eau, il avertit ses disciples de se donner de garde du levain des pharisiens et des sadducéens ; il voulait parler, comme il l'expliqua peu de temps après, de leur hypocrisie et de leur mauvaise doctrine. A Bethsaïde, il rendit la vue à un aveugle en lui mettant de la salive sur les yeux et en lui imposant les mains. A Césarée de Philippe, il demanda à ses disciples quel sentiment on avait dans le monde du Fils de l'Homme. Ils répondirent que les uns disaient qu'il était Elie ; d'autres Jean-Baptiste, d'autres Jérémie, d'autres enfin, quelqu'un des anciens Prophètes, sans le déterminer. « Et vous », leur dit Notre-Seigneur, « quelle opinion en avez-

1. On sait l'abus que les hérétiques ont fait de cette parole pour rejeter comme superstitieuse l'abstinence de chair prescrite par l'Eglise. Il n'y a que trop de catholiques qui imitent en ce point leur conduite et leur langage. Il est aisé de répondre aux uns et aux autres. Ce qui entre dans l'homme ne le souille point, non de soi-même et par sa nature, puisque toute créature de Dieu est bonne ; mais il peut le souiller par le violement de la loi qui en interdit l'usage. Ainsi, Adam fut souillé par le fruit défendu, et les Juifs l'étaient par l'usage des viandes déclarées immondes. Ce n'est donc pas l'aliment qui produit la souillure, c'est la désobéissance qui *sort de l'homme*, c'est-à-dire que le cœur enfante lorsque l'aliment défendu entre dans l'homme — Le P. De Ligny.

2. Il n'est pas nécessaire, pour que l'homme soit souillé, que le péché sorte du cœur : il peut s'y consommer par le consentement intérieur, comme Jésus-Christ nous l'a appris de l'adultère et conséquemment de tous les autres péchés. Si donc il le fait ici sortir du cœur, c'est qu'il parle de ce qui arrive ordinairement ; car, lorsque le cœur a conçu l'iniquité, il fait effort pour l'enfanter, c'est-à-dire pour mettre à exécution ce qu'il a désiré et projeté. Et s'il ne le fait pas toujours, ce n'est que parce qu'il est empêché par une force majeure, à laquelle il ne cède qu'en frémissant de dépit et de rage. — Le P. De Ligny.

vous ? » Alors saint Pierre, parlant pour tous, lui répondit : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant ». Cette confession, que ni la chair ni le sang ne lui avaient point révélée, mais le Père éternel qui est dans les cieux, plut tant à Jésus-Christ qu'à l'instant même il l'établit la pierre fondamentale de son Eglise et lui promit de lui donner les clés du ciel, pour l'ouvrir ou pour le fermer à sa volonté, ajoutant que tout ce qu'il lierait ou délierait sur la terre serait lié ou délié au tribunal de Dieu. Cependant, lorsque le même Apôtre entreprit, par un zèle indiscret, de le faire renoncer à sa passion, Notre-Seigneur ne laissa pas de le traiter de satan et de pierre de scandale et de le chasser de sa présence.

Quelque temps après, ayant assemblé le peuple avec ses disciples, il les exhorta à se renoncer eux-mêmes et à porter généreusement leur croix à sa suite ; il leur dit que c'était l'unique moyen de sauver leurs âmes, et qu'au reste il ne leur servirait de rien de gagner le monde entier, si leurs âmes étaient perdues [1]. Il les assura aussi que quelques-uns d'entre eux auraient le bonheur, avant de mourir, de voir le Fils de l'Homme dans l'éclat de sa majesté. Il accomplit cette grande promesse au bout de six jours par le mystère adorable de sa Transfiguration, dont nous parlerons en son lieu. Descendant de la montagne où il avait été transfiguré, il délivra un possédé lunatique que ses Apôtres n'avaient pu guérir, et il leur dit que cette espèce de possédés ne se guérissait que par la force du jeûne et de la prière. Sur la route de Capharnaüm, il leur prédit les grands maux qu'il devait endurer de la part des Juifs et des Gentils. Lorsqu'il fut entré dans cette ville, les commis des impôts demandèrent à saint Pierre si leur Maître ne payait pas le demi-sicle de l'imposition capitale ; Jésus commanda à cet Apôtre de payer pour eux deux ; il lui fournit par un miracle de quoi faire le paiement, car il lui fit trouver dans la bouche d'un poisson un sicle entier. Il nous a donné par cette action un exemple admirable d'obéissance aux lois de nos souverains, et nous a appris à nous soumettre humblement aux levées et aux impositions établies par leur autorité.

Cependant les disciples, qui étaient encore fort grossiers, disputèrent entre eux sur la primauté, c'est-à-dire qui était ou qui serait le premier de leur collége ; mais Notre-Seigneur étant arrivé là-dessus, il les reprit de cette faute avec sa bonté accoutumée, et, pour les guérir plus efficacement, il appela un enfant, l'embrassa, le mit au milieu d'eux et leur dit qu'ils n'auraient point de part au royaume des cieux, s'ils ne devenaient sem-

1. Les hommes ne goûtent que la gloire et les plaisirs, et Dieu veut qu'ils leur préfèrent les humiliations et les souffrances. Mais ces souffrances leur seront payées par des plaisirs infinis, et ces humiliations seront suivies d'une gloire immortelle. Dieu nous veut donc au fond les mêmes choses que nous désirons ; mais il veut que la peine précède la récompense : quoi de plus juste? et que nous sacrifiions ce qui est court à ce qui est éternel : quoi de plus raisonnable? Les hommes, au contraire, voudraient avoir part à la récompense sans avoir eu part à la peine : quoi de plus injuste? Et réduits à choisir entre les deux, ils laissent le solide pour le frivole, et ce qui doit durer toujours pour ce qui n'a qu'un temps : quoi de plus déraisonnable? Oh! que la folie de l'Evangile est sage, et que la sagesse du monde est insensée !

Ce qui suit dans le texte explique à quoi ce renoncement oblige à la rigueur ; mais il y a divers degrés de perfection. Se renoncer soi-même pour suivre les conseils de Jésus-Christ, c'est beaucoup plus sans doute que de se renoncer pour obéir à ses commandements ; c'est en quoi consiste le renoncement religieux, mais qui n'est encore que le commencement de la perfection. Se renoncer soi-même dans tout ce qui n'est pas défendu, lorsqu'il n'est pas absolument nécessaire ; s'interdire toutes les satisfactions innocentes, se refuser tous les plaisirs permis, gêner toutes ses inclinations, asservir tous ses penchants, réprimer jusqu'aux moindres saillies de la nature, être en un mot dans la disposition constante de sacrifier tout sans réserve, je ne dis pas seulement aux commandements de Dieu, ni même à ses conseils, mais à tout ce qu'on présume devoir lui être plus agréable, c'est la perfection à laquelle les Saints tendent sans cesse, parce qu'ils veulent toujours y arriver, et qu'en cette vie ils n'y arrivent jamais ; c'est la mort de la volonté propre, si l'on ne doit pas appeler plutôt sa résurrection et sa vie, ce qui n'est que sa parfaite transformation en la volonté de Dieu. — Le P. De Ligny.

blables à ce petit; c'est-à-dire s'ils n'avaient la simplicité, la douceur, l'obéissance, la pureté et le détachement du monde qui sont naturels à cet âge. Il leur enseigna en même temps qu'il fallait extrêmement éviter de scandaliser les petits qui croyaient en lui, parce qu'ils avaient pour gardiens des anges [1] qui voient sans cesse la face de Dieu, et de plus, qu'il fallait nous arracher l'œil à nous-même et nous couper le pied et la main, lorsqu'ils sont pour nous des occasions de scandale; c'est-à-dire que nous devons quitter toutes les choses qui peuvent engager au péché, quand même elles seraient aussi nécessaires et aussi précieuses que l'œil, le pied ou la main. Ce discours fut suivi de celui de la correction fraternelle, où Notre-Seigneur apprit à ses disciples l'ordre qu'il fallait tenir pour avertir les pécheurs. Saint Pierre lui demandant combien de fois on devait pardonner, si c'était jusqu'à sept fois, Jésus lui répondit : « Non-seulement jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois »; c'est-à-dire sans bornes et jusqu'à l'infini. A ce sujet, il leur proposa la parabole du mauvais serviteur qui, ayant reçu libéralement de son maître la remise d'une dette immense, usa néanmoins de la dernière violence envers l'un de ses compagnons qui lui devait fort peu de chose; c'est pour cette ingratitude et pour cette cruauté, ajouta-t-il, qu'il fut condamné par son maître au cachot et à des peines perpétuelles.

On ne sait pas l'époque précise de ces divers événements, depuis la dernière pâque jusqu'à présent; toutefois l'Eglise ayant assigné la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur au sixième d'août, elle nous donne sujet de croire que c'est le jour où le mystère s'est accompli. Mais nous apprenons par l'Evangile que la fête des Tabernacles approchait. (C'était une fête très-solennelle parmi les Juifs et que les Grecs appellent Scénopégie. Ils la célébraient pendant huit jours, en commémoration des quarante années passées dans le désert après la sortie d'Egypte. Elle commençait au quinzième du mois de Tisri, qui revenait, en l'année dont nous parlons, au vingt-neuvième de septembre.) Cette fête approchant, les parents de Notre-Seigneur le pressèrent vivement de se rendre avec eux à Jérusalem pour y passer ces jours solennels. « Puisque vous avez reçu », disaient-ils, « de si grands dons de puissance, de sagesse et d'éloquence, il faut que vous vous fassiez voir à votre nation assemblée, afin que vous receviez la gloire que vous méritez ». Notre-Seigneur leur répondit qu'ils pouvaient librement y aller, parce qu'il était toujours temps pour eux; mais que pour lui il n'irait pas avec eux, ni de la manière et avec l'éclat qu'ils le désiraient, parce que son temps, c'est-à-dire le temps de sa passion, n'était pas encore venu. Lorsqu'ils furent partis, il résolut de monter à Jérusalem, mais secrètement et sans bruit, en passant par la Samarie. Les Samaritains lui ayant refusé l'hospitalité dans une de leurs bourgades, cette action irrita si fort le zèle de deux de ses Apôtres, Jacques et Jean, qu'ils lui demandèrent permission de faire descendre le feu du ciel pour consumer les coupables.

1. Leurs anges gardiens; car c'est ainsi qu'on l'a entendu dans tous les temps, et ce texte suffirait seul pour le prouver. Nous apprenons de l'Ecriture : 1° que les royaumes et les empires ont chacun leur ange tutélaire; 2° que chaque église particulière a aussi le sien; 3° que chaque fidèle a un ange qui le garde depuis sa naissance jusqu'à sa mort. La manière dont Jésus-Christ parle en cet endroit paraît supposer que les Juifs ne l'ignoraient pas, et ils le croient encore aujourd'hui. Les chrétiens le croyaient aussi dès l'origine du christianisme. Lorsque cette fille, à qui Pierre parla au sortir de sa prison, eut dit que « c'était Pierre qui était à la porte », ceux qui étaient dans la maison lui dirent : « Vous êtes folle. Mais elle assurait que c'était lui »; et eux dirent : « C'est son ANGE ». Les Calvinistes reconnaissent que les anges sont chargés de l'administration du monde; mais ils ne veulent pas croire qu'ils aient chacun leur département; c'est de peur de croire comme l'Eglise catholique. Celle-ci a fixé sur ce point la croyance de ses vrais enfants, en instituant la fête des saints Anges gardiens. — Le P. De Ligny.

Jésus les arrêta, leur disant qu'ils ne savaient pas encore à quel esprit ils appartenaient, et que pour lui il n'était pas venu au monde pour perdre les hommes, mais pour les sauver. Ensuite il rencontra dix lépreux qui lui demandèrent instamment leur guérison. Il leur ordonna, pour cela, de s'aller montrer aux prêtres, leur faisant espérer qu'ils seraient guéris par ce moyen. En effet, lorsqu'ils furent en chemin, ils se trouvèrent tous parfaitement guéris ; l'un d'eux était Samaritain, et ce fut le seul qui, touché de gratitude, vint remercier son bienfaiteur [1].

Notre-Seigneur, arrivé à Jérusalem, y demeura les premiers jours de la fête sans se faire connaître, ce qui donna sujet aux Juifs de le chercher et de parler diversement de lui. Mais le quatrième jour de l'octave, qui était le second d'octobre, il se rendit au temple pour y instruire le peuple et y prêcher son Evangile. Il le fit avec tant de grâce, d'autorité et de vigueur, et expliqua les Ecritures saintes avec une lumière et une fécondité si merveilleuses, que tous étaient dans l'étonnement. — « Comment sait-il les Ecritures », disaient-ils, « lui qui n'a jamais étudié ? » Il leur répondit que sa doctrine n'était pas une doctrine humaine, mais divine ; et que c'était son Père qui l'avait envoyé, qui parlait en lui et par lui. Les princes des prêtres et les pharisiens, jaloux de la réputation qu'il se faisait, semèrent de nouveaux bruits sur lui parmi le peuple, et envoyèrent des hommes pour le faire prisonnier ; mais ces hommes furent pris eux-mêmes par le charme de ses discours, et, retournant vers leurs maîtres, ils leur dirent : « Jamais personne n'a parlé de la sorte ». Le dernier jour de la fête, qui était fort solennel et tombait le sixième d'octobre, Jésus-Christ se mit à crier avec ferveur dans le temple : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive, et il se désaltérera sûrement, et des fleuves d'eau vive couleront dans son sein ». Il parlait ainsi à cause des flots de grâce que le Saint-Esprit devait répandre sur ceux qui croiraient en lui. Plusieurs Juifs ajoutèrent foi à ses paroles, et disaient : « C'est indubitablement là le Christ ». D'autres demeurèrent opiniâtres dans leur incrédulité, sous prétexte que le Christ ne devait pas venir de Galilée, mais de Bethléem, et il y avait entre eux une grande contestation à ce sujet.

Le soir, Notre-Seigneur se retira sur le mont des Oliviers pour prier, et le lendemain, s'étant rendu au temple dès le point du jour, il se remit à instruire le peuple. Alors les docteurs de la loi et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, le priant de déterminer ce qu'on en devait faire. C'était un piége qu'ils lui tendaient : car leur dessein était de le faire passer pour cruel, s'il condamnait cette adultère, ou de le décrier comme ennemi de la loi, s'il ne la condamnait pas et la renvoyait libre. Mais, bien loin d'être pris à leur piége, il les y fit tomber eux-mêmes, les

1. La lèpre est la figure du péché; et tout ce qui se passe ici est l'image naturelle de la pénitence qui en est le remède. L'homme infecté de cette lèpre spirituelle se tient par respect éloigné de Jésus-Christ. Son humilité ne lui ôte rien de sa confiance. Du fond du cœur il pousse un cri vers le souverain médecin, qui oblige ce Dieu miséricordieux à jeter sur lui un regard de compassion. Jésus-Christ, qui peut le guérir à l'instant et immédiatement par lui-même, l'envoie aux prêtres, dont il veut que les droits soient reconnus et le ministère honoré. Les dispositions sont quelquefois si parfaites, qu'on est justifié avant de s'y être présenté. Il faut cependant garder la loi ; mais il faut bien se donner de garde d'oublier son bienfaiteur, et on ne l'oublie pas lorsqu'on a été véritablement et profondément contrit. Plus la douleur du péché a été amère, plus est vive la reconnaissance de la grâce. On ne peut se taire sur les miséricordes du Seigneur : on les publie à haute voix, on les raconte à tout l'univers. « Venez », dit-on avec le Prophète, « venez et voyez les grandes choses que le Seigneur a faites à mon âme ». On ose alors approcher du Sauveur, et l'on en est plus humble. On se jette à ses pieds, l'asile ordinaire de tous les vrais pénitents ; celui de Madeleine, que l'on y trouve toujours depuis sa conversion. Que ceux qui l'imitent nous apprennent les douceurs qu'il leur fait goûter dans l'embrassement de ses pieds sacrés ; qu'ils nous disent si toutes les joies du monde valent une seule des larmes dont ils les arrosent. — Le P. De Ligny.

obligeant par la honte de leurs propres crimes, qu'il écrivait avec le doigt sur la terre [1], de se retirer l'un après l'autre et d'abandonner leur accusation : après quoi il laissa aller cette femme, l'avertissant seulement de ne plus pécher. Cet acte de miséricorde fut suivi d'une leçon admirable qu'il fit aux assistants. Il leur déclara « qu'il était le Fils de Dieu, le principe de toutes choses et la lumière du monde, et que, fils d'Abraham par une naissance temporelle dont ils avaient quelque connaissance, il était néanmoins avant Abraham, par une naissance éternelle qui leur était inconnue. Que la sainteté de sa vie, jointe aux nombreux miracles que son Père opérait par lui, témoignait assez qu'il disait vrai ; au reste, s'ils croyaient en lui, ils jouiraient d'une liberté parfaite ; mais s'ils refusaient de le croire, ils mourraient dans leur péché et tomberaient dans les dernières misères ». Une doctrine si salutaire ne fit qu'irriter ces endurcis. Ils passèrent même jusqu'à cet excès de prendre des pierres pour les jeter contre lui. Mais il se déroba à leur fureur, se rendant invisible et sortant du temple sans qu'ils l'aperçussent.

Jésus rencontra, en passant, un homme aveugle de naissance, et le guérit en lui mettant sur les yeux un peu de terre délayée avec sa salive. Ce miracle remplit les pharisiens d'un nouveau dépit. Ils n'épargnèrent rien pour en obscurcir la gloire et en décrier l'auteur ; mais tout ce qu'ils firent ne servit qu'à le rendre encore plus célèbre et à le faire savoir dans toute la ville. Le Fils de Dieu leur reprocha leur dureté et leur aveuglement, et leur dit néanmoins qu'ils avaient assez de lumières pour être inexcusables, et que, s'ils voyaient moins, ils seraient moins criminels. Ensuite il parla du bon pasteur qui connaît et aime ses ouailles, comme réciproquement elles le connaissent et le suivent ; du mercenaire qui les néglige et les abandonne dans le péril ; de l'étranger qui n'a pour elles que de l'indifférence, et du voleur qui les enlève, les égorge et s'en nourrit. Il ajouta qu'il était le bon pasteur, qu'il donnerait sa vie pour ses ouailles, et qu'il les ramasserait toutes en un seul bercail.

Etant sorti de Jérusalem, il nomma, outre ses Apôtres, soixante-douze disciples, pour aller devant lui dans toutes les villes et les bourgs où lui-même devait aller, et leur ayant donné les mêmes instructions qu'aux Apôtres, la même puissance sur les démons et les maladies, il les envoya deux à deux dans toute la Judée. Avant leur départ, il les assura encore que les villes qui les repousseraient seraient traitées plus rigoureusement au jugement de Dieu que Sodome et Gomorrhe. Puis, s'adressant à Corazaïn, à Bethsaïde, à Capharnaüm et aux autres villes où il avait le plus prêché et fait de plus grands miracles, il leur prédit les malheurs épouvantables dont elles seraient accablées en punition de leur incrédulité et ajouta que leur jugement serait beaucoup plus terrible que celui de Tyr et de Sidon, villes idolâtres. Les disciples, ayant achevé leur mission, vinrent retrouver leur Maître et lui témoignèrent beaucoup de joie de ce que les démons mêmes

1. On ignore ce qu'il écrivait. A peine sait-on s'il formait des lettres, ou s'il ne faisait que tracer des lignes, quoique le premier soit plus que probable, parce qu'il est dit qu'*il écrivait*. Cependant on a dit, non-seulement qu'il écrivait, mais encore ce qu'il écrivait. Bien des gens assurent que c'étaient les péchés secrets des accusateurs de la femme adultère ; où l'ont-ils appris? Ils ajoutent que c'est ce qui obligea ces pécheurs démasqués à fuir l'un après l'autre : ceci paraît faux ; car l'Evangéliste ne dit pas qu'ils se retirèrent après avoir *vu* ce que Jésus écrivait, mais après avoir *entendu* ce qu'il disait. D'autres pensent que le Sauveur se contenta d'écrire quelque sentence courte et énergique, propre à confondre ces téméraires accusateurs, par exemple, ces paroles de Jérémie (chap. XXII) : « Terre, terre, écrivez que ces hommes sont réprouvés ». Ou bien celles-ci, qu'il avait déjà dites dans une autre occasion : « Hypocrites, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil, ensuite vous penserez à ôter la paille qui est dans l'œil de votre frère ». Une seule chose est certaine, c'est qu'on ignore ce qu'il écrivait. — Le P. De Ligny.

avaient été contraints en son nom de leur obéir ; il leur dit qu'ils devaient se réjouir, non pas de ce qu'ils chassaient les démons, mais plutôt de ce que leurs noms étaient écrits dans le royaume des cieux. Au même instant, il remercia son Père, avec beaucoup d'affection et d'allégresse spirituelle, de ce qu'il avait caché les secrets de l'Evangile aux sages et aux prudents du monde, et les avait découverts aux simples. Puis il exhorta ses disciples à porter librement son joug, si léger pour les âmes courageuses, et à apprendre par son exemple à être doux et humbles de cœur. Après une instruction si sainte, un docteur de la loi lui demanda ce qu'il devait faire pour obtenir la vie éternelle. Jésus lui répondit que la loi ordonnant d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces [1], et, pour l'amour de Dieu, d'aimer son prochain comme soi-même [2], c'était ce qu'il devait faire pour mériter ce bonheur. « Mais qui est mon prochain ? » répliqua ce docteur. Notre-Seigneur lui fit là-dessus une leçon admirable ; il lui dit qu'il devait regarder comme son prochain tous ceux qui seraient dans la nécessité et auraient besoin de son secours, de quelque pays et condition qu'ils fussent. Ce précepte, il le représenta divinement sous une parabole : un voyageur juif avait été chargé de plaies, dépouillé de toutes choses et laissé demi-mort par des voleurs sur le chemin de Jérusalem à Jéricho : il ne fut point secouru, dans une nécessité si pressante, par un prêtre ni par un lévite de sa nation, qui passèrent par là et le virent en cet état, mais par un samaritain qui survint ensuite et dont la bonté fut si grande qu'il pansa lui-même le blessé, le plaça sur son cheval et le conduisit à une hôtellerie pour le faire soigner, le traitant ainsi comme son *prochain*, quoiqu'il fût d'un pays et d'une religion fort différente de la sienne.

Ensuite Notre-Seigneur vint à Béthanie, où il fut reçu par Marthe et par Madeleine, qui étaient sœurs. Là, il préféra la conduite de Madeleine, qui s'assit à ses pieds pour entendre sa divine parole, au travail de Marthe, qui s'empressa de le traiter fort splendidement ; il assura que Marie avait choisi la meilleure part et qu'elle ne lui serait jamais ôtée. Il se retira ensuite et se mit en prières ; ses Apôtres en profitèrent pour le presser de leur apprendre à prier, comme saint Jean l'avait appris à ses disciples. Il

1. Aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces et de tout son esprit, c'est donner à Dieu toutes ses affections, toutes ses sensibilités, toutes ses œuvres et toutes ses pensées ; c'est, en un mot, aimer Dieu parfaitement. Cette perfection n'est pas de cette vie, où l'or de la charité n'est jamais sans alliage, et ce n'est que dans le ciel que le précepte a son entier accomplissement. Cependant, comme la perfection en fait partie, l'obligation de cette vie est d'y tendre sans cesse et de travailler à augmenter notre amour jusqu'à ce qu'il occupe tout notre esprit, qu'il remplisse tout notre cœur et qu'il épuise toutes nos forces. L'Etre infiniment aimable doit être infiniment aimé. Dieu seul peut à cet égard s'acquitter envers lui-même. Mais la créature, incapable d'un amour infini, doit au moins aimer Dieu sans mesure et sans autres bornes que celles que Dieu a données à sa capacité d'aimer ; c'est ce que signifie cette parole de saint Bernard, qui renferme un sens très-exact : « La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure ».

Croire que l'on aime Dieu autant qu'il mérite d'être aimé, c'est ne pas connaître Dieu ; et croire qu'on l'aime autant qu'on peut l'aimer, c'est ne pas se connaître soi-même. — Le P. De Ligny.

2. Et non autant que soi-même ; car on a droit à la préférence, et, dans certaines circonstances, on est obligé de se la donner. Par exemple, on est dans l'obligation de préférer son salut au salut de quiconque et même au salut du monde entier. Mais on est obligé de sacrifier jusqu'à sa propre vie, s'il le faut, au salut éternel d'un seul homme. Ceux qui demandent si l'on doit sacrifier sa perfection au salut du prochain, oublient que travailler au salut du prochain c'est une œuvre plus parfaite que toutes celles qu'on pourrait faire à la place de celle-ci. Pour ce qui regarde les biens corporels, si l'on a droit de se préférer aux autres, on n'en a pas l'obligation. C'est au contraire une charité très-parfaite de préférer les autres à soi-même ; et le droit de se préférer aux autres n'a lieu que dans la concurrence des mêmes besoins. Ainsi, ce qui est absolument nécessaire au besoin de la vie, j'ai droit de ne le céder à personne ; mais je suis obligé de sacrifier mon superflu aux besoins d'autrui, mes commodités à ses nécessités ; et, pour exprimer ceci dans le langage de l'Ecriture, je puis garder pour moi le morceau de pain nécessaire pour me sustenter, et la seule tunique que j'ai pour me couvrir ; mais si j'ai un pain entier, je dois le rompre avec celui qui a faim, et si j'ai deux tuniques, je dois en donner une à celui qui n'en a pas. — Le P. De Ligny.

n'eut garde de leur refuser cette grâce, et ce fut en cette occasion qu'il leur prescrivit cette formule admirable d'oraison, que nous appelons l'Oraison dominicale, où, en sept petits articles, nous demandons à Dieu, comme à notre Père céleste, tout ce que nous lui devons demander, pour la gloire de son nom, pour nos besoins spirituels et temporels, et pour ceux de notre prochain. Mais pour les engager plus efficacement à ce divin exercice, il leur en déclara la vertu par la parabole d'un homme qui, ayant besoin de trois pains pour traiter un hôte qui lui était survenu de nuit, força, par ses importunités, l'un de ses amis de se lever du lit, et de les lui donner. Il ajouta à cette parabole la promesse authentique qu'ils obtiendraient tout ce qu'ils demanderaient, qu'ils trouveraient tout ce qu'ils chercheraient, et qu'infailliblement on leur ouvrirait lorsqu'ils frapperaient à la porte de la miséricorde de leur Père céleste.

En ce même temps, un pharisien ayant invité Notre-Seigneur à manger chez lui, il y alla, ne voulant pas lui refuser un honneur qu'il accordait même aux publicains. Mais comme ce pharisien se formalisa de ce qu'il s'était mis à table sans se laver les mains, Jésus invectiva d'une manière terrible contre l'observance des pharisiens, la traitant de fausse justice et de pure hypocrisie. Ensuite, il tourna son discours contre les docteurs de la loi ; il leur reprocha d'appesantir extrêmement pour les autres le poids de cette loi, pendant qu'eux n'y voulaient pas toucher du bout du doigt. « Malheur à vous, pharisiens », ajouta-t-il, « parce que vous payez la dîme de la menthe et de toutes sortes de légumes, et que vous laissez la justice et l'amour de Dieu. Il fallait observer ces choses-ci, sans omettre celles-là [1] ». Cette censure enflamma de nouveau ces superbes contre lui, mais leur aversion ne put empêcher le peuple de le suivre. Il s'amassa une si grande foule autour de lui, qu'on s'y portait et qu'on s'y étouffait. Alors, adressant la parole à ses disciples, il leur donna diverses instructions très-importantes, et surtout de ne point craindre ceux qui ont bien quelque pouvoir sur le corps, mais n'en ont point du tout sur l'âme et ne lui peuvent pas ôter la vie ; mais de craindre souverainement celui qui a pouvoir sur l'âme et sur le corps, et qui peut tourmenter l'un et l'autre éternellement dans les enfers. Il les avertit encore que, comme dans son jugement, il reconnaîtra pour siens tous ceux qui auront fait gloire de le confesser et d'être estimés ses serviteurs, ainsi il désavouera ceux qui auront honte de son nom et de passer pour ses disciples.

A la fin de ce discours, quelqu'un de l'assemblée le pria d'ordonner à son frère de partager avec lui l'héritage de leur père. Il ne voulut point se charger de cette affaire, mais il en profita pour représenter à ses auditeurs la misère extrême des avares. Il leur dit, à ce propos, la parabole d'un homme riche qui, après une très-ample récolte, avait dessein d'abattre ses greniers pour en bâtir de plus grands, et se disait à lui-même : « Tu n'as plus désormais qu'à te reposer, à bien manger, à bien boire et à te réjouir,

1. C'est ici un de ces oracles qui renferment plus de sens que des volumes entiers ne peuvent en contenir. En réglant l'ordre des devoirs, il assure l'observation de tous. Manquer aux principaux, tandis qu'on est scrupuleux observateur des petits, si ce n'est pas l'effet d'une hypocrisie détestable, c'est au moins de toutes les illusions la plus grossière. L'illusion contraire, qui fait mépriser les petits devoirs et n'estimer que ceux qui paraissent importants, celle-ci, dis-je, pour être moins grossière, n'en est que plus dangereuse, et parce qu'elle est beaucoup plus répandue, elle se trouve être aussi beaucoup plus pernicieuse. On peut manquer aux petits devoirs, et l'on y manque souvent par surprise, par inattention, par faiblesse. Mais y manquer parce qu'on croit que Dieu ne les exige pas, c'est contredire à sa parole. Croire qu'il les exige, et les traiter cependant de minuties, c'est équivalemment le traiter lui-même de minutieux. Dire qu'on s'avilirait en les accomplissant, c'est s'élever jusqu'à Dieu ou l'abaisser jusqu'à soi ; c'est au moins le placer au-dessous de tout ce que l'on respecte dans le monde : car rougit-on de

car tu as du bien pour longtemps ». Mais la nuit même d'après, Dieu lui redemandant son âme, il mourut subitement, de sorte qu'il n'eut pas un seul jour pour jouir en repos de cette grande abondance. Après cette parabole, Notre-Seigneur exhorta les siens à être sans inquiétude au sujet de leur nourriture et de leurs vêtements, et à les attendre avec confiance de la bonté de leur Père céleste, qui n'a garde de les leur refuser, lui qui pourvoit si libéralement aux besoins des moindres créatures. Il leur déclara aussi comment ils se devaient comporter pour être des serviteurs fidèles et prudents, dignes d'être établis par Dieu sur sa famille. Alors, quelques-uns lui rapportèrent que Pilate avait fait massacrer les Galiléens, qui offraient des sacrifices à Dieu, et qu'on avait mêlé leur sang à celui de leurs victimes. A cette nouvelle, il joignit lui-même celle de dix-huit personnes qui avaient été écrasées depuis peu par la chute de la tour de Siloé. Et ayant assuré les assistants que ces misérables n'étaient pas les plus grands pécheurs qui fussent parmi les Juifs, il leur dit qu'ils périraient ainsi, s'ils ne faisaient pénitence. Enfin, pour les intimider davantage, il leur proposa la parabole du figuier stérile, que le maître de la vigne où il était planté commanda de couper par la racine et qui n'évita cette condamnation que par la promesse que fit le vigneron de le labourer au pied et de le bien fumer.

Quelque temps après, le Fils de Dieu étant entré dans une synagogue, il y guérit une femme qui était tellement courbée depuis dix-huit ans, qu'elle ne pouvait lever le corps ni regarder en haut. Comme c'était un jour de sabbat, le chef de la synagogue s'offensa de cette action, et dit publiquement qu'on pouvait se faire guérir les jours ouvriers, mais non les jours de sabbat. Mais ce grand maître réfuta sur-le-champ cette erreur par des raisons convaincantes et auxquelles il n'y eut pas de réplique. Il l'avait déjà fait en pareilles occasions, et il le fit encore peu de jours après, au sujet d'un hydropique qu'il guérit chez un pharisien. Comme il allait par la Judée, on lui demanda si peu de personnes seraient sauvées. Il répondit que peu le seraient, que la porte du ciel était étroite, et qu'il fallait faire de grands efforts pour y entrer; qu'au reste, lorsque le Père de famille l'aurait fermée, il serait inutile d'y heurter et de dire : « Seigneur, ouvrez-nous », parce qu'il répondrait du dedans : « Je ne vous connais point, je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité ». Ce jour-là même, des pharisiens lui donnèrent avis qu'Hérode cherchait à le faire mourir, et qu'il était à propos qu'il se retirât pour ne point tomber entre ses mains. Mais il les chargea eux-mêmes d'aller dire à ce prince, qu'il appelle un renard, que le temps de sa mort n'était pas encore venu, et qu'avec toute sa puissance il ne pourrait pas l'avancer d'un seul moment; qu'après tout il ne mourrait pas autre part que dans Jérusalem. Là-dessus, il fit de grands reproches à cette ville meurtrière des prophètes.

Ensuite, s'étant rendu chez l'un des principaux de la secte des pharisiens, il y guérit l'hydropique dont nous venons de parler. Puis, se mettant à instruire les assistants, il leur dit que quand on les appellerait à quelque

rendre les moindres services aux grands de la terre? Insulter à ceux qui les accomplissent, c'est outrager les Saints, et dans leur personne Celui qu'ils servent avec cette parfaite fidélité dont on fait la matière de ses injustes mépris. S'estimer plus qu'eux parce qu'on ne s'arrête pas, dit-on, à ces bagatelles, c'est vouloir tirer sa gloire de la bassesse de ses motifs; car n'obéir à Dieu que dans les occasions importantes, et lorsque, la foudre à la main, il menace de punir la désobéissance par des châtiments éternels, c'est n'agir que par le motif d'une crainte servile. Mais lui obéir lorsqu'on pourrait lui désobéir sans crime, faire sa volonté lorsqu'il semble plutôt prier pour commander, c'est agir par amour, car quel autre motif peut soutenir l'obéissance lorsqu'il n'y a ni paradis à perdre ni enfer à redouter? Voilà cependant ce que l'on appelle petitesse de génie, tandis qu'avec ses basses et rampantes vertus, si ce n'est pas trop dire encore, on se met au rang des âmes fortes et élevées. — Le P. De Ligny.

assemblée, ils n'y devaient pas prendre d'eux-mêmes la première place, mais la dernière ; et que, lorsqu'ils voudraient faire un festin, ils n'y devaient pas inviter leurs parents ni leurs amis, ni d'autres personnes riches, capables de reconnaître cet honneur et de les inviter à leur tour ; mais seulement des pauvres et des malheureux dont ils ne pourraient rien attendre, afin d'en recevoir la récompense lors de la résurrection des justes [1]. A ce propos, l'un des assistants l'interrompit et lui dit : « Bienheureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu ». Notre-Seigneur approuva sa pensée ; mais pour montrer combien le monde estime peu l'autre vie, il proposa la parabole du grand festin, dont tous les conviés trouvèrent des excuses pour ne pas venir ; le père de famille y fit entrer, même par force, tous les perclus, les estropiés et les aveugles qui se trouvaient dans les rues et sur les places publiques. Nous avons là une belle figure de la réprobation des Juifs, et de la substitution des Gentils en leur place. Au sortir de chez le pharisien, Notre-Seigneur, se trouvant encore environné de beaucoup de peuple, déclara que, pour être du nombre de ses disciples, il fallait renoncer à ce que l'on avait de plus cher au monde et surtout porter continuellement sa croix, et que sans cela on ne peut prétendre à ce bonheur ; de même que l'on ne peut bâtir une tour si l'on n'a pas de l'argent pour en faire la dépense, ni combattre une armée si l'on n'a pas une autre armée à lui opposer.

Toutes ces choses arrivèrent avant la fête de la Dédicace, qui se célébrait chaque année à Jérusalem le 25 du mois hébraïque correspondant à notre mois de décembre. Elle durait huit jours, et on l'appelait encore *fête des lumières*, parce qu'à l'occasion de cette solennité les habitants de Jérusalem avaient coutume d'illuminer la porte de leurs maisons. Au temps de cette fête Jésus se trouva à Jérusalem et dit ouvertement qu'il était le Christ et le Messie, qu'il avait Dieu pour père, et qu'il était une même chose avec lui. Mais quoiqu'il démontrât ces vérités par des miracles et d'autres preuves incontestables, néanmoins les Juifs s'opiniâtrèrent à ne le point écouter, et prirent même des pierres pour le lapider comme un impie et un blasphémateur. Ce n'était pas là le genre de mort ni l'heure de mourir qu'il avait choisis ; c'est pourquoi il se retira et s'en alla au-delà du Jourdain. Beaucoup de Juifs y accoururent pour l'entendre. Les pharisiens y vinrent aussi comme les autres, et voyant que Notre-Seigneur ne rebutait point les publicains et les pécheurs, mais qu'il les admettait avec une très-grande douceur, ils s'en plaignirent hautement et dirent de lui, par manière d'accusation, qu'il recevait les pécheurs et qu'il mangeait avec eux. Mais il satisfit admirablement à leurs plaintes par trois excellentes paraboles : un berger fidèle qui laisse quatre-vingt-dix-neuf de

1. Ce n'est pas un ordre de les faire manger à sa table, c'est un conseil que les Saints ont suivi à la lettre. Ceux d'entre eux qui étaient les plus grands selon le monde, se sont le plus distingués en ce genre. Ils se tenaient honorés de manger avec ceux qui leur représentaient le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Plusieurs même étaient si pénétrés de cette vérité, que, n'osant s'asseoir à la même table, ils les servaient les deux genoux en terre. Ceux-ci comprenaient parfaitement ce que les Pères ont appelé le sacrement des pauvres, c'est-à-dire qu'ils reconnaissaient Jésus-Christ sous les haillons du pauvre comme la foi le reconnaît sous les espèces sacramentelles. Voilà la perfection ; mais le précepte est de donner à manger à ceux qui ont faim ; et parmi ceux qui y manquent, nul ne sera plus inexcusable que ceux qui donnent à manger à ceux qui n'ont pas faim. Car, puisqu'ils ont de quoi régaler les riches, diront-ils qu'ils n'avaient pas de quoi soulager la faim des pauvres?

Jésus-Christ, qui promet de nous faire asseoir un jour à sa table, n'a-t-il pas droit d'être assis à la nôtre dans la personne du pauvre? — Mais le pauvre est dégoûtant? — Nettoyez-le, répond saint Chrysostome. — Ses habits sont sales. — Donnez-lui-en de propres. Si votre délicatesse a encore peine à le souffrir, faites-le manger avec vos domestiques, ou bien envoyez-lui ce que vous n'avez pas le courage de lui servir. On a beau faire des difficultés en cette matière, les Saints trouvent réponse à tout. — Le P. De Ligny.

ses brebis paître dans le désert, pour en chercher, sur les montagnes et au milieu des rochers, une seule qui s'est égarée. Une femme, ayant perdu une drachme, de dix qu'elle avait, renverse et balaie toute sa maison pour la retrouver. Un père miséricordieux reçoit à bras ouverts son fils qui l'avait quitté, quoiqu'il ne revienne à lui que parce qu'il se voit accablé de misère et après avoir mangé et dissipé tout le bien qu'il lui avait donné.

Après que Notre-Seigneur eut ainsi réfuté l'accusation des pharisiens, il voulut réprimer leur avarice : il le fit premièrement par la parabole du fermier inique qui relâcha à ses sous-fermiers une partie de leurs dettes, afin d'être favorablement reçu chez eux quand il aurait été chassé de la ferme et réduit à la dernière misère : il fut loué par son maître comme ayant agi adroitement et en homme d'esprit. Secondement, par l'exemple tragique du mauvais riche qui fut enseveli dans les enfers pour avoir vécu dans les délices et n'avoir point fait l'aumône à un pauvre tout couvert d'ulcères, nommé Lazare, qui était ordinairement couché à sa porte. Il parla aussi de l'indissolubilité du mariage, et de l'excellence de la virginité [1] et du célibat ; mais il dit qu'il n'y obligeait personne, et qu'il laissait à la liberté de chacun d'y aspirer.

Ce fut apparemment ici que finit la trente-troisième année de Jésus-Christ. Au commencement de la trente-quatrième, il avertit ses disciples de ne donner aucun scandale à personne. Il les anima à la foi vive, les assurant que, s'ils en avaient seulement aussi gros qu'un grain de sénevé, ils arracheraient les montagnes de leur place et les transporteraient dans la mer. Il leur fit aussi une excellente leçon sur l'humilité, leur imprimant ce sentiment que, quand ils auraient fait tout ce qui leur est ordonné, ils n'étaient encore devant Dieu que des serviteurs inutiles. Les pharisiens lui demandant quand viendrait le règne de Dieu, il leur dit qu'il viendrait comme un éclair et lorsqu'on n'y penserait pas, de même qu'arrivèrent le déluge et la ruine de Sodome. Ensuite il exhorta à la prière continuelle, humble et assidue [2], et proposa pour cela deux paraboles : l'une du juge

1. Il est de foi que cet état est plus parfait que le mariage. Les protestants l'ont combattu de toutes leurs forces. Cela n'a rien de surprenant de la part de ceux qui ont approuvé le divorce et permis la polygamie. De plus, on n'ignore pas que leurs chefs étaient pour la plupart des prêtres et des religieux ennuyés du célibat, qui auraient bien voulu n'être pas soupçonnés d'avoir plutôt embrassé la réforme par le désir du mariage que le mariage par esprit de réforme.

Après eux ont paru les prédicants de la population. Si l'on avait le loisir de traiter la matière à fond, on ne manquerait pas de raisons pour les combattre. On se contente de leur opposer celle-ci, qui est de nature à faire impression sur eux : c'est que la religion chrétienne est de toutes les religions la plus favorable à la population ; en voici la preuve, selon ses principes et sa morale :

1° Hors d'un légitime mariage, tout est criminel en matière de pureté : combien de personnes qui ont en même temps les passions vives et la conscience timorée, sont comme forcées au mariage par cette inflexible sévérité ! 2° Tout est crime, même dans le mariage, de ce qui s'écarte de la fin du mariage, qui est la génération des enfants : combien d'époux déjà surchargés s'en donneraient la licence, si le frein de la religion ne les retenait ! 3° C'est un crime aux époux de se refuser l'un à l'autre, à moins que le refus ne soit fondé sur une raison grave ; combien de refus opiniâtres et de divorces cachés seraient produits par certaines appréhensions qu'il n'est plus permis d'écouter, par les dégoûts, les antipathies, les ressentiments, etc., si la religion n'obligeait, par les plus terribles menaces, à ce qui est justement appelé un droit d'une part, et un devoir de l'autre! Que si l'on voulait à présent se donner la peine de calculer, il serait aisé de montrer qu'en toutes ces manières, la religion rend plus à l'espèce qu'elle ne lui ôte par le célibat ecclésiastique et religieux. On dira que tous ces avantages se trouvent dans le protestantisme, qui n'a pas les non-valeurs du célibat ; mais, outre qu'il faut prendre la religion telle que Dieu l'a faite et non telle que les hommes l'accommodent, on peut répondre encore que les causes qu'on vient de rapporter n'opèrent guère que par le moyen de la confession, que les protestants ont abandonnée. Ceci n'est bien connu que de ceux que leur ministère met à portée de connaître le secret des consciences ; mais on ne doute pas que, par la connaissance qu'ils en ont, ils ne soient du sentiment qu'on vient d'établir ; et l'on doit douter encore moins que leur sentiment sur ce point ne soit sans contredit le plus probable. — Le P. De Ligny.

2. On prie toujours, lorsque, dans le temps où l'on ne peut pas prier, on se rappelle, autant qu'on le peut, la pensée de la présence de Dieu, et qu'on lui offre l'action dont on est actuellement occupé. En cette manière, il n'est personne qui ne puisse prier toujours, comme Dieu nous y exhorte en plusieurs endroits de l'Ecriture. Ce n'est pas là cependant le sens dans lequel il est dit ici qu'il faut toujours

inique qui ne craignait ni Dieu ni les hommes, et fut pourtant contraint, pour se défaire des importunités d'une veuve, de lui rendre bonne justice. L'autre du pharisien et du publicain : l'un n'emporta de sa prière vaine et présomptueuse que l'indignation et la malédiction de Dieu ; et l'autre mérita, par sa prière pleine d'humilité, le pardon de ses offenses et sa justification. Des enfants lui furent présentés pour recevoir sa bénédiction : il témoigna que cet âge lui était très-agréable, comme étant le symbole de l'innocence et de l'humilité évangélique, à qui le royaume des cieux appartient ; et leur mettant ses mains sacrées sur la tête, il les bénit.

Un jeune homme s'adressa à lui dans le chemin et lui demanda ce qu'il devait faire pour être sauvé. Notre-Seigneur lui répondit qu'il devait garder les commandements. Ce jeune homme insista, et lui dit que pour les commandements il les gardait exactement dès sa plus tendre jeunesse, mais qu'il aspirait à un état plus relevé. Jésus-Christ lui en témoigna beaucoup de joie, et lui répliqua que, s'il voulait être parfait, il devait vendre tous ses biens, en donner le prix aux pauvres et se mettre à sa suite, et qu'il trouverait un trésor inestimable. Une réponse si peu attendue étonna ce jeune homme et le fit retirer tout triste, parce qu'il avait de grands biens et qu'il n'était guère disposé à les quitter. Mais Notre-Seigneur profita de l'occasion pour dire qu'il était bien difficile à un homme riche de se sauver, et qu'un gros câble passerait plus aisément par le trou d'une aiguille qu'un riche par la porte du ciel ; que rien cependant n'était impossible à Dieu. A ce discours, saint Pierre trembla pour les riches ; mais il conçut de grandes espérances pour lui et pour ses compagnons : c'est pourquoi il prit la hardiesse de demander à son Maître quelle récompense ils devaient attendre, eux qui avaient tout abandonné pour le suivre. Il répondit qu'au jugement dernier, pendant que toutes les nations de la terre seraient debout devant son tribunal, attendant leur arrêt définitif, les Apôtres seraient assis, auprès de lui, sur douze trônes, lui servant d'assesseurs et jugeant avec lui ; et que tous ceux aussi qui quitteraient quelque bien pour son amour, recevraient cent fois davantage en ce monde, et en l'autre la vie éternelle. Après cette promesse, il proposa la parabole du père de famille qui, ayant envoyé, à diverses heures du jour, des ouvriers à sa vigne, lorsqu'il les paya le soir, donna autant à ceux qui n'avaient travaillé qu'une heure qu'à ceux qui avaient travaillé tout le long du jour : à ce propos il prédit que les derniers seraient les premiers, et les premiers les derniers ; il ajouta que plusieurs étaient appelés, mais que peu étaient élus.

De nombreux miracles accompagnaient ces divines leçons ; le plus célèbre de tous fut la résurrection de Lazare, frère de Marthe et de Madeleine, mort depuis quatre jours, déjà en putréfaction et renfermé dans un sépulcre. Cette merveille arriva à Béthanie, au commencement du mois de mars, en présence des plus notables de la ville de Jérusalem, qui étaient venus là pour consoler les deux sœurs. Comme elle fut cause de la conversion de beaucoup de monde, elle augmenta encore l'envie et la fureur des prêtres et des pharisiens contre celui qui en était l'auteur, et les fortifia dans le dessein qu'ils avaient de le faire mourir. Le grand prêtre nommé

prier ; ce que Jésus-Christ a directement en vue, c'est de nous apprendre à ne pas nous rebuter lorsque Dieu diffère à nous exaucer, persuadés qu'une prière persévérante sera exaucée infailliblement. Ce second sens est clairement déterminé par la parabole. — Dieu paraît différer, parce qu'il ne nous exauce pas dans le temps où nous désirons d'être exaucés ; réellement et de fait il ne diffère pas, parce qu'il exauce dans le temps où il est plus avantageux pour nous que nous soyons exaucés. S'il nous disait son secret, nous le remercierions de ses délais mêmes ; mais il aime mieux nous le laisser ignorer, parce que c'est encore ce qui est le meilleur pour nous. — Le P. De Ligny.

Caïphe, assembla le conseil des soixante-douze anciens, appelé Sanhédrin, et y mit en délibération ce que l'on ferait de Jésus. D'abord les avis y furent fort différents, plusieurs ayant encore quelque reste de crainte de Dieu, et ne pouvant se résoudre à condamner un homme qu'on n'accusait point d'autre crime que de faire de grands miracles. Mais la brigue des impies fut la plus forte. Caïphe conclut enfin injustement et par rage à la mort de l'innocent, et en prononçant l'arrêt il pouvait dire, suivant sa pensée, que « la justice demandait que Jésus mourût », afin qu'il ne séduisît pas davantage le peuple. Mais le Saint-Esprit le fit parler prophétiquement, et prononcer cette grande et auguste vérité, qu'il « était expédient que Jésus mourût pour le peuple », afin que toute la nation ne périt point. Ainsi, en condamnant Jésus par son esprit plein de malice, il le déclara par l'esprit de Dieu le Sauveur et le Rédempteur du monde.

Après cette sentence, ces mauvais juges décrétèrent prise de corps contre lui, et publièrent partout que ceux qui sauraient où il était eussent à en donner avis, afin qu'on l'allât prendre pour l'amener aux prisons de la ville. Comme il ne voulait pas mourir avant Pâques, ce décret l'obligea de se retirer des environs de Jérusalem et d'aller à Ephrem ou Ephraïm, petite ville non loin de Béthel. Il y demeura quelque temps avec ses disciples. Mais la fête de Pâques approchant, il reprit le chemin de cette capitale de la Judée. Alors il déclara à ses douze Apôtres, qu'il prit pour cela en particulier, que c'était pour la dernière fois qu'il retournait à Jérusalem ; que, cette fois, tout ce qui avait été écrit du Fils de l'Homme serait accompli ; qu'il y serait chargé d'injures, couvert de crachats, déchiré à coups de fouet, crucifié et mis à mort ; mais que le troisième jour il ressusciterait. Les Apôtres ne comprirent point ce qu'il disait de sa passion, mais ils conçurent que le temps approchait où il rétablirait le royaume d'Israël et qu'il en prendrait la conduite. C'est pourquoi Jacques et Jean, ses cousins, le firent prier par leur mère de leur donner les deux premières dignités de cet Etat, comme leur étant légitimement dues par le droit de parenté. Ils offrirent même pour cela de boire auparavant avec lui dans le calice de la passion ; mais, comme ils ne savaient ce qu'ils demandaient, ni ce qu'ils promettaient, il leur répondit qu'il n'était pas en sa disposition de leur donner ces premières places, mais qu'il les devait donner à ceux à qui son Père les avait préparées. Ensuite il apaisa l'indignation que conçurent les autres Apôtres contre ces deux frères, lorsqu'ils surent leur demande ambitieuse, et il leur fit vòir à tous que le ministère auquel il les destinait devait être parfaitement épuré de tout désir de grandeur et de domination.

Lorsqu'il entrait à Jéricho, qui était sur sa route, Zachée, chef des publicains, c'est-à-dire des receveurs des impôts de la ville, malgré ses grands biens qui le rendaient considérable dans le monde, ne fit pas difficulté de grimper sur un sycomore pour avoir le bonheur de voir passer son Sauveur : il ne pouvait faire autrement, parce qu'il était extrêmement petit. En récompense, Notre-Seigneur logea chez lui ; tout le monde en murmura, mais on vit bientôt que ce n'était pas chez un pécheur, mais chez un pénitent qu'il avait choisi son logement. Car Zachée étant changé en un instant, offrit de rendre le quadruple à ceux à qui il avait fait quelque tort, et de donner aux pauvres la moitié des biens qui lui appartenaient. Il fit même encore davantage, car il quitta enfin toutes choses pour Jésus-Christ, et entra dans la voie étroite de la perfection évangélique. Notre-Seigneur bénit sa maison, et déclara qu'il avait mérité, par sa foi, la qualité

d'enfant d'Abraham, dont les Juifs se rendaient indignes par leur incrédulité. Il voulut en même temps détromper ses disciples qui croyaient que le règne de Dieu se manifesterait bientôt ; il leur proposa, à cet effet, la parabole d'un homme riche et de haute condition, qui, ayant donné à ses serviteurs des mines d'argent pour trafiquer et les faire valoir [1], s'en alla cependant dans un pays fort éloigné, pour y prendre possession d'un royaume qui lui était échu, et à son retour récompensa magnifiquement ceux qui lui rapportèrent son argent avec de gros intérêts, et châtia au contraire très-sévèrement celui qui n'en avait tiré nul profit. Au sortir de la même ville de Jéricho, Notre-Seigneur rendit la vue à deux aveugles, dont l'un s'appelait Bar-Timaï, c'est-à-dire fils de Timaï : ils méritèrent cette grâce par leur foi et leur persévérance ; car, quelque réprimande qu'on leur fît pour les faire taire, ils ne cessèrent jamais de crier : « Jésus, fils de David, ayez pitié de nous (Matth., x, 47) », jusqu'à ce que ce divin Médecin les eut appelés et leur eut accordé la guérison qu'ils demandaient. Le dix-huitième de mars, qui tombait un vendredi, il arriva à Béthanie, et y fut reçu avec beaucoup de joie par Lazare, qu'il avait ressuscité, et par ses saintes hôtesses, Marthe et Marie-Madeleine. Le lendemain, invité à dîner chez Simon le Lépreux, il y alla [2]. Lazare était un des conviés, Marthe servait à table. Mais Madeleine prit un vase d'albâtre plein d'une liqueur de parfum de vrai nard et des plus exquis, et, cassant le vase, elle répandit le parfum sur la tête sacrée de son Maître. Elle en oignit aussi les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux. Cette action déplut si fort à Judas, l'un des douze Apôtres, qu'il ne put s'empêcher de dire que c'était là perdre de l'argent sans raison, qu'il eût bien mieux valu vendre ce parfum et en tirer trois cents deniers, pour les donner aux pauvres. Ce n'est pas qu'il se souciât des pauvres, mais il parlait de la sorte parce qu'il commençait à faire sa bourse des aumônes qu'il recevait pour la subsistance de son Maître et de ses frères, et il eût été bien aise de profiter du prix de ce parfum. Quelques autres disciples entrèrent aussi, par un faux zèle, dans ses sentiments ; mais Notre-Seigneur prit la défense de Madeleine, et l'ayant justifiée, il déclara que ce bon office qu'elle lui avait rendu serait prêché dans tous les siècles et chez toutes les nations de la terre [3]. Nous voyons tous les jours l'accomplissement de cette promesse. Au reste, plusieurs habitants de Jérusalem, sachant qu'il était arrivé à Béthanie, y vinrent pour le voir, lui et

1. Il est vrai que pour faire valoir cet argent, il fallait l'exposer à quelque risque. Cependant ce risque n'était pas une raison valable de le laisser oisif. Donc, à parler en général, on est obligé de faire valoir le talent que Dieu nous confie pour l'utilité publique, quoiqu'il s'y rencontre toujours quelque danger. Si le contraire était suivi, il n'y aurait plus ni prédicateurs, ni confesseurs, ni pasteurs : exceptez pourtant les cas où l'on verrait un danger prochain de se perdre soi-même. Alors il faudrait préférer sa propre sûreté au salut du monde entier, et ce serait le lieu d'appliquer cette maxime du Sauveur : « Que sert à l'homme de gagner, même à Dieu, tout l'univers, s'il vient à perdre son âme ? — Le P. De Ligny.

2. On croit que c'est le même que Simon le Pharisien, chez qui la pécheresse, que nous avons dit n'être pas différente de Marie, arrosa de ses larmes les pieds du Sauveur. Il est appelé Simon le Lépreux, soit qu'en effet il eût la lèpre, et que Jésus-Christ l'en eût guéri ; car actuellement il ne l'avait pas, puisqu'il était permis de manger avec lui. Ou bien ce pouvait être un nom de famille venu originairement de ce que quelqu'un de ses ancêtres avait été lépreux, comme nous voyons parmi nous des gens qui s'appellent le roux, le borgne, le bossu, le sourd, sans avoir ces défauts corporels. Cette façon de parler, *ils lui donnèrent un souper*, a fait mettre en question si ce fut Simon qui en fit la dépense. Il est plus probable que ce fut lui, quoique plusieurs doutent si ce ne fut pas plutôt Lazare et ses deux sœurs, ou même tous les habitants de Béthanie, qui étaient singulièrement affectionnés au Sauveur, ce qui n'était pas impossible. En ce cas, il faudrait dire qu'on avait choisi la maison de Simon le lépreux, comme étant la plus convenable, et cela apparemment parce qu'elle était la plus spacieuse. — Le P. De Ligny.

3. Les exploits des héros les plus vantés n'ont point été célébrés si hautement et si universellement que cette action de Marie. La gloire qu'elle en recueille sur la terre n'est que l'ombre de celle qu'elle en recueillera éternellement dans les splendeurs des saints. « Ainsi seront glorifiés ceux que le Roi de gloire aura voulu glorifier ». (Esther, VI.) Mais il ne voudra glorifier que ce qui aura été fait pour sa gloire ; tout le

Lazare, dont la résurrection avait fait grand bruit dans leur ville. Les princes des prêtres en devinrent si furieux qu'ils voulaient faire assassiner le même Lazare, afin que sa présence ne rendît plus témoignage du grand prodige qui avait été fait en sa personne.

Le vingtième de mars, Notre-Seigneur, s'étant fait amener par deux de ses disciples, à Bethphagé, village situé entre Béthanie et Jérusalem, une ânesse avec son ânon, monta dessus et s'avança en cet équipage vers Jérusalem. Tous ses Apôtres l'accompagnaient, et une foule incroyable de peuple, sortant de la ville, vint au-devant de lui, chantant avec grande allégresse : « Hosanna au Fils de David, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, ce roi d'Israël; ô Dieu ! comblez-le de gloire et d'honneur, dans les lieux les plus hauts (Matth., XXIV, 9) ! » Plusieurs même étendaient leurs manteaux sur la terre pour lui servir de tapis, d'autres jonchaient les chemins de branches de palmier et d'olivier. Les enfants ne se taisaient pas en cette occasion, mais ils lui donnaient mille louanges et mille bénédictions. Un triomphe si peu attendu remplit les pharisiens de désespoir; ils s'adressèrent à lui-même, afin qu'il empêchât ces acclamations; mais le Sauveur leur répondit que si les hommes se taisaient, les pierres mêmes parleraient et publieraient ses louanges. Lorsqu'il fut près de la ville, la pensée du déicide qu'elle allait commettre en sa personne et des maux dont ensuite elle serait accablée, lui fit répandre beaucoup de larmes. Etant entré dans le temple, il en chassa les vendeurs et les acheteurs et renversa les tables des changeurs et les bancs des marchands de colombes, et se plaignit de ce que la maison de son Père, la maison de la prière, était changée en un repaire de voleurs. Après cela, il se mit à instruire les peuples qui étaient comme suspendus à ses lèvres par admiration pour sa doctrine; il fit aussi beaucoup de miracles, rendant la vue à plusieurs aveugles et faisant marcher droit beaucoup de boiteux. Des Gentils désirèrent le voir et s'adressèrent pour cela à Philippe; Philippe en parla à André, et l'un et l'autre le lui dirent. Il répondit que le temps approchait où il serait glorifié d'une manière excellente, et qu'il serait un fruit merveilleux, même parmi les Gentils; mais qu'il fallait auparavant qu'il fût consommé par la mort, de même que le grain de froment ne porte du fruit qu'après avoir été jeté en terre et y être mort. Alors il fit cette prière à son Père : « Mon Père, glorifiez votre nom », et au même instant une voix fut entendue du ciel, qui disait : « Je l'ai déjà glorifié, et je le glorifierai encore (Jean, XII, 28) ». Il parla aussi de sa passion et de son crucifiement, et dit que lorsqu'il serait élevé au-dessus de la terre, il attirerait toutes choses à lui. Les Juifs lui objectèrent que, selon les Ecritures, le Christ ne devait point mourir, mais vivre éternellement; il leur répondit qu'ils n'entendaient pas les Ecritures, et que, puisqu'il était la véritable lumière, ils devaient croire ce qu'il leur montrait. Cependant, la plupart demeurèrent dans leur opiniâtreté et leur endurcissement, et ceux des grands qui se sentaient convaincus et forcés de le croire, n'osaient en rien faire paraître, par la crainte des pharisiens. Le soir, voyant que personne ne lui offrait l'hospitalité, il se retira secrètement avec ses Apôtres et s'en retourna à Béthanie.

Le vingt et unième de mars, qui était un lundi, Notre-Seigneur reve-

reste sera réprouvé. L'éclat du bel esprit, de la valeur et des conquêtes sera enseveli dans les ténèbres de l'abime. Aux ténèbres d'une vie obscure, mais innocente et vertueuse, succédera une gloire plus éclatante que les astres du firmament. Tel est l'objet de l'ambition des saints, qui peut les faire regarder comme les plus ambitieux en même temps qu'ils sont les plus humbles de tous les hommes. — Le P. De Ligny.

nant à Jérusalem, maudit un figuier où il ne trouva point de figues pour apaiser sa faim; et cette malédiction fut si efficace, que dès le lendemain cet arbre se trouva tout desséché. C'était une figure des maux épouvantables réservés par la justice de Dieu aux Juifs et aux mauvais chrétiens qui n'auraient que l'apparence de la piété et n'en auraient pas les œuvres, ou les fruits dont Jésus-Christ témoigne être affamé. Etant rentré dans le temple, il se remit à instruire et à soutenir la vérité de sa mission et de sa doctrine contre ses adversaires; ce qu'il fit le mardi suivant, après être encore revenu de Béthanie. Les prêtres, avec les scribes et les anciens, lui ayant demandé par quelle autorité il agissait, il les pria de lui dire auparavant si le baptême de Jean était une œuvre de Dieu ou une invention humaine, et comme ils ne voulurent pas s'expliquer là-dessus, de peur de s'embarrasser par leurs réponses, il refusa aussi de leur dire d'où venait son autorité; mais la sainteté admirable de sa vie et de sa doctrine, et les miracles sans nombre qu'il opérait, montraient assez qu'il avait reçu son pouvoir de son Père éternel. En même temps, par la parabole des deux fils de famille, dont l'un ne fit point le commandement de son père, quoiqu'il eût dit qu'il le ferait; et l'autre le fit quoiqu'il eût d'abord refusé de le faire, Notre-Seigneur montra à ces superbes que les publicains et les femmes débauchées, qui se convertissaient et faisaient pénitence, les précéderaient dans le royaume de Dieu.

Ensuite il décrivit énergiquement leur cruauté et leur punition future dans la parabole des mauvais fermiers, qui massacrèrent les serviteurs du père de famille et son propre fils, pour se mettre en possession de l'héritage, et qui, pour une action si barbare, furent entièrement exterminés par leur maître. Il ajouta qu'il était cette pierre rebutée par les architectes, laquelle était devenue la pierre angulaire du bâtiment; que celui qui tomberait sur cette pierre se briserait, et que celui sur qui elle tomberait en serait écrasé. Enfin, il leur déclara qu'ils seraient exclus de la grâce de l'Evangile et du royaume des cieux, et précipités dans les ténèbres extérieures; il fit cette terrible menace, sous la parabole d'un roi, qui fit fort splendidement les noces de son fils, où cependant il ne se trouva que des pauvres et des misérables ramassés dans les carrefours; tous ceux qui y avaient été invités ayant trouvé des excuses pour n'y pas venir.

Le dessein de ses ennemis était de se saisir de sa personne; mais n'osant le faire à cause du peuple, ils formèrent ensemble le complot de le surprendre dans ses réponses. Ils lui envoyèrent donc quelques-uns de leurs disciples, avec les Hérodiens, pour lui demander s'il était permis de payer le tribut à César ou non. Leurs vues étaient que, s'il répondait que cela était permis, il encourrait par là la haine du peuple, et s'il répondait au contraire que cela n'était point permis, il se rendrait coupable envers le prince. Mais Notre-Seigneur qui possédait éminemment le don de conseil, se tira admirablement bien de cette embûche; car, s'étant fait montrer la monnaie du tribut, et ayant vu gravées la figure et l'inscription de César, il leur fit cette réponse si édifiante, et dont personne ne pouvait s'offenser: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». (Matth., XXII, 21.) Ainsi il leur ferma la bouche et s'acquit l'estime et l'applaudissement de tous les assistants. Il confondit aussi les Sadducéens, qui voulurent lui prouver par un inconvénient imaginaire, que les morts ne ressusciteraient point; il leur montra le contraire tiré par une conséquence évidente de l'Écriture. Un docteur, du nombre des pharisiens, lui demandant quel était le grand commandement de la loi, il lui répondit que c'était d'ai-

mer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces. Mais, pour lui faire toucher du doigt la malice des pharisiens, Jésus ajouta qu'il y en avait un second semblable à ce premier, qui était d'aimer son prochain comme soi-même.

Personne n'osait plus l'interroger : il demanda lui-même aux pharisiens de qui le Christ était fils. Ils lui répondirent qu'il était le fils de David. Il ne désapprouva pas leur réponse ; mais leur rapportant le célèbre passage de l'Ecriture où David appelle le Christ son Seigneur, il leur donna à en conclure qu'il était incomparablement plus que le fils de David. Ensuite il reprit leurs vices et ceux des Scribes avec des paroles terribles, et fulmina contre eux des malédictions effroyables; et quoiqu'il recommandât au peuple de faire ce qu'ils disaient, et de les respecter comme étant assis sur la chaire de Moïse, néanmoins il l'avertit de ne pas imiter leurs actions qui étaient directement opposées à leur doctrine. S'étant mis auprès du tronc, il considérait ceux qui y jetaient leurs aumônes, et il assura qu'une pauvre veuve, qui n'y avait jeté que deux oboles, y avait mis plus que nul autre, parce qu'elle s'était privée pour cela de ce qui lui était nécessaire, au lieu que les riches n'avaient donné que ce qui leur était superflu. Le mardi au soir, sortant de Jérusalem, il se retira avec ses disciples sur le mont des Oliviers. Comme ils parlaient en chemin de l'admirable architecture du temple et des richesses immenses qu'il renfermait, Notre-Seigneur leur prédit que bientôt tout ce grand édifice serait renversé et qu'il n'y demeurerait pas pierre sur pierre: ce qui fut accompli à la lettre peu d'années après.

Lorsqu'ils furent sur la montagne, les quatre premiers Apôtres, Pierre, Jacques, Jean et André, lui demandèrent en particulier quand arriverait ce qu'il prédisait, et quels seraient les signes de la ruine de Jérusalem et de la fin du monde. Ils joignaient ces deux choses, parce qu'ils croyaient qu'elles arriveraient en même temps. Jésus-Christ les laissa d'abord dans cette pensée, et se contenta de leur marquer en général les signes qui précéderaient également l'une et l'autre de ces grandes révolutions ; à savoir : des guerres, des séditions, des famines, des pestes et des tremblements de terre. Mais aussitôt après il leur expliqua séparément ce qui précéderait la destruction de cette grande ville et de toute la république des Juifs, et ce qui devancerait la fin du monde. Quant au temps et à l'heure de celle-ci, il les assura que ni les plus grands prophètes, ni les anges du ciel, ni lui-même, comme docteur envoyé aux hommes pour les instruire, n'en savaient rien, et que c'était un secret que le Père éternel s'était réservé. En conséquence, il les avertit et en leurs personnes tous ceux qui croiraient en lui, de veiller assidûment et d'être toujours sur leurs gardes; il se servit pour cela de l'exemple du père de famille, qui veille la nuit pour n'être point surpris par les voleurs, et de celui du bon serviteur qui s'applique fidèlement, en l'absence de son maître, à l'économie de la maison, afin de mériter son approbation et ses récompenses. Il leur rapporta aussi, sur le même sujet, la parabole des dix vierges, dont cinq, qu'il appelle *prudentes*, tinrent leurs lampes prêtes, et méritèrent par là d'entrer aux noces avec l'époux, et les cinq autres, qu'il appelle *folles*, ayant laissé éteindre les leurs, faute d'huile, furent misérablement exclues [1]. Enfin, après leur avoir encore proposé la parabole des talents

1. Vierges réprouvées, quoique véritablement vierges. C'est qu'il y a des vierges superbes, des vierges *haineuses*, des vierges médisantes : anges par la pureté de leur corps, démons par la malignité de leur cœur ; *justement* appelées folles, selon la pensée de saint Chrysostome, parce que, victorieuses d'un ennemi plus fort, elles se laissent vaincre par un autre beaucoup plus faible. C'est le moucheron vainqueur du lion qui va périr dans une toile d'araignée. — Le P. De Ligny.

qui est presque la même que celle des mines d'argent, il leur déclara la forme du jugement dernier, l'examen qui s'y fera sur les œuvres de miséricorde, la sentence de vie et de salut que le Juge prononcera en faveur de ceux qui les auront exercées, et la sentence de mort et de damnation éternelle qu'il prononcera contre ceux qui les auront négligées.

Nous terminerons ici la vie de Notre-Seigneur, réservant ce qui nous reste pour l'histoire de sa Passion. Cette vie adorable a été de trente-quatre ans accomplis, à compter du moment de sa conception dans le sein de la sainte Vierge, et de trente-trois ans et trois mois, à compter du jour de sa naissance. C'est la vie de notre divin Exemplaire, et c'est aussi le tableau que nous devons continuellement avoir devant les yeux pour y conformer nos mœurs et nos actions, et pour en tirer les règles de notre conduite.

LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Nous avons souvent remarqué dans l'histoire de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que les princes des prêtres, les scribes et les anciens du peuple avaient résolu entre eux de se saisir de sa personne et de le faire mourir, et qu'ils cherchaient continuellement l'occasion d'exécuter un si abominable dessein. Mais c'était en vain qu'ils le voulaient faire avant le temps que lui-même avait choisi. Car il était le maître de sa vie ; personne n'était capable de l'en priver par force et sans qu'il le voulût, et sa mort ne pouvait être que l'effet de l'immensité de son amour. Or, le temps qu'il avait choisi pour mourir, c'était le propre jour de la Pâque des Juifs de sa trente-quatrième année, afin que la vérité prît la place de la figure, et qu'étant lui-même la victime pascale, il nous fît une nouvelle Pâque infiniment plus noble et plus sainte que la première. Cette fête se célébrait tous les ans ; elle commençait dès le soir du quatorzième de la lune de mars, et durait le lendemain tout entier, et elle tombait, cette année, au jeudi et au vendredi du vingt-quatrième et du vingt-cinquième du même mois. Comme elle approchait, Notre-Seigneur revint à Jérusalem, où étaient la plupart de ses ennemis ; il prêcha trois jours dans le temple, avec une éloquence merveilleuse et une force divine, sans y épargner les vices de ceux que leurs richesses, ou leur crédit, ou l'autorité de leurs charges rendaient plus terribles ; et enfin, le soir du troisième jour, qui était le mardi avant Pâques, il se retira sur la montagne des Oliviers pour prier et pour instruire plus particulièrement ses Apôtres.

Saint Matthieu remarque que, le même soir, il les avertit qu'ils étaient à la veille de le perdre, et que dans deux jours se ferait la Pâque, et qu'alors le Fils de l'Homme serait livré aux Juifs et aux Gentils pour être crucifié. En effet, dès le lendemain, les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent de nouveau dans la salle du grand pontife, appelé Caïphe, et là il fut définitivement résolu qu'on se saisirait de Jésus, et qu'on le mettrait à mort, à quelque prix que ce fût. Néanmoins, comme ils craignaient quelque sédition, parce que tout le monde avait été témoin de ses miracles, et que plusieurs même en avaient ressenti les bienfaits, ils disaient entre eux qu'il ne fallait pas faire ce coup au jour de la fête, où le concours

du peuple était trop grand, et qu'il valait mieux attendre que la fête fût passée. Mais que peut la prudence humaine contre les conseils de Dieu? Comme ces impies, quelques efforts qu'ils eussent faits, n'avaient pu avancer d'un seul moment la mort du Sauveur, de même Dieu ne permit pas qu'ils la retardassent d'un seul moment.

Judas Iscariote, l'un des douze Apôtres, le même qui écumait de rage de ce que la liqueur précieuse dont Marie-Madeleine avait parfumé Notre-Seigneur n'avait pas été vendue à son profit, alla trouver les ennemis du Sauveur dans leur assemblée, et, pour compenser par un trafic diabolique la perte qu'il prétendait avoir faite, il leur dit : « Que voulez-vous me donner, et je vous livrerai cet homme dont vous êtes tant en peine ? » (Matth., XXVI, 15.) Ces offres les firent incontinent changer de pensée. Ils crurent qu'ils ne devaient pas perdre une occasion qui paraissait si favorable à leur dessein, et, fermant les yeux à toutes les raisons d'honneur et de piété, ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent pour cette trahison. Il y a grande diversité d'opinions touchant la valeur de cette somme, les uns la faisant plus haute et les autres plus petite ; mais l'opinion la plus commune et la plus certaine, c'est que ces pièces n'étaient autre chose que des sicles qui valaient chacun une demi-once d'argent, c'est-à-dire trente-quatre sous de notre monnaie : de sorte que toute la somme s'élevait environ à dix-sept écus. Ainsi le trésor infini des richesses de Dieu fut vendu presque pour rien, et celui qui valait des millions de mondes fut donné à moindre prix que ne l'eût été une bête de charge. Aussitôt le traître se mit à chercher les moyens les plus sûrs pour exécuter ce qu'il avait promis. Comme cette vente de Notre-Seigneur fut faite le mercredi, l'Eglise a toujours considéré la quatrième férie comme un jour de deuil, d'affliction et de pénitence ; de là vient la coutume de jeûner le mercredi aux Quatre-Temps, et la plupart des Ordres religieux gardent le jeûne ou au moins l'abstinence toute l'année.

Le premier jour des Azymes, jour où la loi prescrivait aux Juifs d'immoler l'agneau pascal, Notre-Seigneur envoya saint Pierre et saint Jean de Béthanie à Jérusalem, pour y préparer les choses nécessaires à la fête ; et comme ils lui demandèrent où il lui plaisait qu'ils les préparassent, il leur dit qu'ils rencontreraient, à la porte de la ville, un homme portant une cruche d'eau, qu'ils n'auraient qu'à le suivre, et qu'il leur montrerait le lieu qu'il avait choisi. Ils y allèrent, et trouvèrent cet homme qui les conduisit dans une maison fort convenable, où était une grande salle toute disposée pour la cérémonie. Quelques auteurs ont avancé que cette maison appartenait à saint Jean l'Evangéliste ; mais cela n'est pas probable, puisque Notre-Seigneur en parla à cet Apôtre comme d'une maison qui lui était inconnue, et que d'ailleurs Jean étant de Galilée, pauvre pêcheur, et encore fort jeune, ne pouvait guère posséder en propre une maison à Jérusalem. Il est plus probable qu'elle appartenait à un autre Jean, surnommé Marc, qui fut depuis compagnon de saint Paul et de saint Barnabé dans la prédication de l'Evangile. Ces deux Apôtres y préparèrent les mets convenables à cette solennité. On peut même conclure de la manière de parler des Evangélistes, qu'ils égorgèrent eux-mêmes l'agneau et le firent rôtir ; car c'était proprement en cela que consistait la préparation de la Pâque, que ces auteurs sacrés leur attribuent.

Sur le soir, Jésus-Christ se rendit au même lieu, avec le reste de ses Apôtres ; et, comme il y trouva encore l'agneau à la broche, il y vit, selon la pensée de saint Justin (*Dialogue contre Triphon*), une triste peinture de

l'état où il allait bientôt être réduit sur la croix. S'étant mis à table, il mangea avec sa suite cet agneau mystérieux, observant en ce repas les cérémonies prescrites par la loi, ou par la coutume, qui consistaient à être debout, à avoir les reins ceints, à manger vite et à tenir des bâtons de voyageurs à la main. Après cette cène légale suivit le souper ordinaire, pour lequel Notre-Seigneur et ses Apôtres se couchèrent sur de petits lits, suivant l'usage du temps, emprunté des Romains, et usèrent des divers mets que la loi permettait. Au milieu ou vers la fin du repas, ce Maître incomparable, dont la poitrine brûlait de charité pour les siens et qui voulait leur laisser, avant sa mort, un précieux gage et une marque infaillible de l'immensité de son amour, résolut de se donner lui-même à eux en aliment et en breuvage, et de se mettre entre leurs mains, pour être le sacrifice perpétuel, universel et unique de son Eglise.

Mais parce qu'un si grand mystère demandait une pureté souveraine dans ceux qui y devaient participer, il crut y devoir disposer ses Apôtres par une cérémonie extraordinaire. Il se leva donc de table, déposa ses habits de dessus, se ceignit d'un linge comme un serviteur, versa de l'eau dans un bassin et, se prosternant devant eux, leur lava à tous les pieds. Judas Iscariote se laissa faire, sans que son cœur, plein de rage et de fureur, pût être adouci par une action d'humilité si prodigieuse. Mais saint Pierre ne put la souffrir. « Quoi ! vous, Seigneur », dit-il à son Maître, « vous me laver les pieds ? » (Jean, XIII, 6.) Jésus-Christ lui repartit que c'était là un mystère qu'il ne comprenait pas encore, mais qu'il le comprendrait dans peu de temps, et qu'il devait le laisser faire. Mais l'Apôtre insista plus fortement, disant qu'il ne souffrirait jamais qu'il lui lavât les pieds. Cependant Notre-Seigneur dit que, s'il persistait dans sa résolution, il n'aurait point part à ses grâces ; l'humble Apôtre se rendit aussitôt et le pria même de laver aussi ses mains et sa tête. Cette cérémonie fut comme un Sacrement qui purifia les Apôtres et effaça les péchés véniels qui leur étaient demeurés ; elle servit encore à ce divin Maître d'un puissant motif pour les porter à s'humilier. « Je vous ai », leur dit-il, « donné cet exemple, afin que vous fassiez à l'endroit des autres comme j'ai fait en votre endroit (Jean, XIII, 15) », vous humiliant devant tout le monde, comme je me suis humilié devant vous.

Les Apôtres étant ainsi disposés, le Fils de Dieu se remit à table, prit du pain, le bénit avec actions de grâces, le rompit, et le leur distribuant, il leur dit : « Prenez-en, et mangez-en tous ; car ceci est mon Corps [1] qui est donné, et qui sera livré pour vous ». (Matth., XXVI, 26 ; Luc, XXII, 19 ; I Cor., XI, 24 ; Marc, XIV, 24.) Ensuite il prit le calice, le bénit avec les mêmes actions de grâces et le leur donna, disant : « Prenez-le, et buvez-en tous :

1. Si Jésus-Christ a voulu dire que l'Eucharistie n'est pas simplement la figure de son corps, mais qu'elle en contient la réalité, il n'a pas pu s'exprimer plus clairement, puisque, pendant quinze siècles, le monde chrétien l'a entendu de la réalité et non de la figure. — Si Jésus-Christ a voulu dire que l'Eucharistie est seulement la figure de son corps, il n'aurait pas pu s'exprimer plus obscurément, puisque pendant quinze siècles le monde entier l'a entendu de la réalité.

Quand on dit pendant quinze siècles, on n'ignore pas que, dans le onzième siècle, Béranger nia la présence réelle, mais il fut le premier ; il eut peu de disciples ; à peine en resta-t-il quelqu'un après sa mort, et bientôt il n'en eut plus. Homme inquiet et irrésolu, dont toute la vie se passa à abjurer ce qu'il avait enseigné, et à enseigner de nouveau ce qu'il avait abjuré.

Luther avoue franchement qu'il mourait d'envie d'attaquer le dogme de la présence réelle, mais qu'il ne le pouvait, tant il la trouvait clairement marquée dans cette parole : *Ceci est mon corps.*

Calvin l'a nié pour s'en tenir à la figure. Cependant l'empreinte de la réalité, si visible dans ces paroles du Sauvour, l'a entraîné à dire que, quoique le corps de Jésus-Christ ne soit pas réellement dans l'Eucharistie, il y est reçu pourtant réellement et en substance. C'est ainsi qu'en voulant échapper au mystère il tombe dans une contradiction palpable. — **Le P. De Ligny.**

car ceci est le calice de mon sang, du Testament nouveau et éternel, qui sera répandu pour vous et pour plusieurs, pour la rémission des péchés ». (Ibid.) C'est ainsi que, consacrant ces fruits de la terre, il les changea et les *transsubstantia* (pour nous servir du terme des Conciles) en son corps et en son sang naturels et véritables ; de sorte que, les donnant à manger et à boire à ces mêmes disciples, il les nourrit, comme il l'avait promis longtemps auparavant, de sa propre chair et de son propre sang, et il les fit entrer dans une communion et une unité merveilleuses avec lui. Il ne se contenta pas de faire cette grâce à leurs propres personnes, il voulut encore l'étendre à tous les fidèles ; c'est pourquoi, en disant à ces mêmes Apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi », il les ordonna prêtres du Nouveau Testament, et leur conféra le pouvoir d'offrir les mêmes dons, et de faire la même consécration et transsubstantiation qu'il avait faites, et de nourrir par ce moyen toute son Eglise de ce pain vivifiant et de ce vin délicieux, de sa chair et de son sang.

Cette divine nourriture eut des effets merveilleux dans les bons disciples qui eurent le bonheur d'y participer ; mais Judas, qui la reçut mal, et qui fit la première des communions indignes, y trouva la mort au lieu de la vie et vérifia par avance ce que saint Paul a écrit depuis : « Que celui qui mange ce pain, et qui boit ce calice indignement, se condamne lui-même, et mange et boit son propre jugement ». Le démon, le trouvant encore plus disposé qu'auparavant à toutes ses impressions malignes, prit une entière possession de lui, et le sollicita plus que jamais d'exécuter la promesse qu'il avait faite au conseil des Juifs de leur livrer l'Innocent. Cependant Notre-Seigneur ne voulut pas manquer d'avertir les autres Apôtres de cette trahison, de peur qu'il ne leur vînt en pensée qu'elle lui avait été inconnue. Mais il le fit avec tant de retenue et de précaution, qu'il épargna autant qu'il put l'honneur d'un traître qui ne voulait pas épargner la vie d'un Dieu ; car, au lieu de le nommer tout haut et distinctement, ce qui l'aurait exposé à être maltraité et peut-être déchiré par ses frères, il se contenta de dire, en général, « qu'un de la compagnie, qui avait le bonheur de mettre la main au plat avec lui, le trahirait », et ensuite il déclara secrètement à saint Jean, qui était couché sur son sein adoré, « que ce traître était celui à qui il allait donner un morceau de pain trempé dans la sauce ».

Une si grande douceur ne faisant qu'envenimer l'esprit de Judas, Jésus-Christ lui lâcha entièrement la bride, lui disant, par une sainte ardeur de souffrir : « Ce que tu fais, fais-le au plus tôt ». Ainsi, ce perfide étant abandonné à sa fureur et au démon qui le possédait, quitta cette aimable compagnie où on le souffrait, et s'en alla trouver ses complices. En même temps, il s'éleva parmi les autres disciples une petite contestation, pour savoir qui d'entre eux était le plus grand. Il n'y avait rien de plus mal à propos, après tant d'exemples et tant d'instructions qui les portaient à l'humilité ; mais cela nous montre la faiblesse infinie de notre nature. Notre-Seigneur apaisa à l'heure même la dispute, en leur remontrant qu'étant destinés à régner avec lui dans le ciel, il leur était honteux d'avoir de l'ambition pour les grandeurs et les prééminences de la terre.

Après l'hymne d'actions de grâces, qui suivit immédiatement le souper, il commença cette merveilleuse conférence qui est rapportée par saint Jean, depuis le chapitre treizième jusqu'au dix-septième de son Evangile : d'abord, il déclara à ses Apôtres qu'ils n'avaient pas encore assez de force pour le suivre sur la croix, ni assez de mérite pour monter avec lui dans sa gloire, et que, cependant, ils devaient vivre ensemble dans une union parfaite, et

s'aimer l'un l'autre comme lui-même les avait aimés. Ensuite il réprima le courage présomptueux de saint Pierre, qui s'offrait pour mourir avec lui, en lui prédisant que cette même nuit, avant les deux chants du coq, il le renierait jusqu'à trois fois. Puis il les encouragea et les fortifia tous contre le trouble que leur causeraient sa passion et son absence, et contre celui qu'ils ressentiraient un jour, lorsqu'ils seraient eux-mêmes persécutés ; ce qu'il fit avec des paroles si tendres, par des raisons si efficaces, par des promesses si avantageuses, qu'on ne put rien voir de plus touchant et de plus consolant. Enfin, élevant ses yeux et ses mains au ciel, et adressant la parole à son Père éternel, il lui fit, et pour soi, et pour ses disciples, et pour tous ceux qui croiraient en lui par leur moyen, des demandes si belles et si dignes de sa sagesse et de son amour, qu'elles ravissent et enlèvent les cœurs de tous ceux qui les lisent.

Ce fut dans le Cénacle, c'est-à-dire dans la salle où il avait mangé l'agneau pascal, et fait l'une et l'autre cène, la Judaïque et l'Eucharistique, et vers huit heures du soir, qu'il ouvrit ce divin entretien. Quand il l'eut un peu avancé, il se leva avec ses Apôtres, qui n'étaient que onze, et, sortant du logis, il prit le chemin de la montagne des Oliviers, qui en était éloignée de près d'une demi-lieue. En marchant, il continua toujours son discours, et passa ainsi par toutes les rues de Jérusalem jusqu'à la porte, et de là jusqu'au torrent de Cédron. Ayant traversé ce torrent, il laissa huit de ses Apôtres à une bourgade nommée Gethsémani, et, prenant les trois autres avec lui, savoir : Pierre, Jacques et Jean, il entra dans un jardin ou verger qui était plus avant sur la montagne. Là, il commença à trembler, à frémir et à pâlir. Son cœur se serra, et fut tout à coup rempli de tristesse et inondé d'amertume [1]. Comme il avait choisi ces trois disciples pour être les confidents de ses secrets, il ne leur dissimula point l'extrémité de son agonie. « Mon âme », leur dit-il, « est triste jusqu'à la mort ». (Matth., XXVI, 38.) Néanmoins, ce n'était pas d'eux, mais de son Père qu'il attendait de la consolation [2]. Il s'éloigna donc encore environ de la distance d'un jet de pierre, après leur avoir commandé de veiller et de prier, de peur d'être surpris par la tentation, et, se prosternant avec un profond respect la face contre terre, il pria et dit : « Mon Père, faites que ce calice de douleur passe loin de moi, si cela se peut ». Cette prière était une expression des sentiments naturels de la partie inférieure de l'âme que Jésus avait abandonnée à la crainte des souffrances, des humiliations et de la mort. Mais, s'élevant au-dessus d'elle par la force invincible de son esprit, il ajouta en même temps : « Cependant, mon Père, que votre volonté s'accomplisse, et non pas la mienne ». (Matth., XXVI, 39.)

1. Il commença à sentir l'effroi et la tristesse. Il pouvait éprouver ces deux sentiments, puisqu'il était homme ; mais parce qu'il était Homme-Dieu, il ne les éprouva qu'au moment et dans le degré qu'il voulut, et ils cessèrent lorsqu'il leur commanda de le quitter. Si c'était être faible, on peut dire que c'était l'être en Dieu ; et pouvoir maîtriser à ce point ses passions, marquait une plus grande force que de ne les avoir pas.

C'est ici proprement *la passion* de l'âme du Sauveur. L'homme avait péché dans son corps et dans son âme. Il fallait, pour que la réparation répondît à l'offense, que le réparateur souffrît dans son corps et dans son âme. L'effroi et la tristesse ne sont point des péchés : ces deux passions n'ont donc rien qui répugne dans celui qui, « au péché près, a été mis à toutes sortes d'épreuves pour nous être semblable ». (Hébr., IV, 15.)

Il n'est pas plus au-dessous de l'Homme-Dieu de sentir la *douleur* de la tristesse que la douleur de la flagellation et du crucifiement, puisqu'enfin l'une et l'autre sont douleur, et que c'est toujours l'âme qui sent. — Le P. De Ligny.

2. Si la conduite de Jésus-Christ nous apprend qu'il n'est pas défendu à ceux qui souffrent de rechercher des consolations humaines, celle des Apôtres fait assez voir le peu de fonds que l'on doit y faire. — Au défaut des hommes, revenons, comme Jésus-Christ, à Dieu, qui ne permet que les hommes nous man-

Ayant prié une heure ou environ, il revint vers ses trois disciples, comme un bon pasteur vers ses ouailles, et, les trouvant endormis, il leur fit doucement quelque reproche, et surtout à saint Pierre, lui disant : « Eh quoi ! Simon, vous dormez ? vous vous faisiez fort de mourir pour moi, et voilà que vous n'avez pu veiller seulement une heure avec moi ! » (Matth., XXVI, 40.) Ensuite, les ayant encore exhortés à être sur leurs gardes, il retourna à la prière et réitéra sa même demande, versant d'abondantes larmes, et entrecoupant ses paroles de gémissements et de profonds soupirs. Quelque remontrance qu'il eût faite à ses disciples, leur tristesse et leur lassitude étaient si grandes, qu'ils ne purent s'empêcher de se rendormir. Il les trouva donc en cet état dans une seconde visite qu'il leur vint rendre ; mais, ne voulant point les éveiller, il s'en alla reprendre pour la troisième fois son oraison. L'agonie qu'il ressentit cette fois fut si forte et si pressante, qu'elle lui fit suer de grosses gouttes, ou, selon la force du mot grec, des grumeaux de sang, qui même coulèrent jusqu'à terre et arrosèrent la place où il était. Quelques docteurs attribuent cet état inouï et prodigieux à la grandeur de la crainte qu'il avait permis de s'élever dans sa nature sensible ; d'autres, au contraire, l'attribuent à un effort merveilleux du ciel pour le consoler et le fortifier ; mais si nous en croyons nos peintures sacrées, la plus grande consolation qu'il lui donna fut de lui présenter, de la part du Père éternel, le calice très-amer de sa Passion, qu'il devait boire jusqu'à la lie. Un peu de ferveur et de générosité dans ses Apôtres eût pu lui donner de la joie ; mais, revenant encore à eux après ce grand combat, il n'y trouva comme auparavant que de la pesanteur et de l'assoupissement. D'abord, il leur permit de dormir et de se reposer ; mais aussitôt après, l'heure des Juifs et du Prince des ténèbres étant arrivée, et Judas approchant avec les gens de guerre qu'on lui avait donnés, il les réveilla et leur dit : « Levez-vous ; allons, voici que celui qui doit me livrer s'approche ». (Matth., XXVI, 46.)

Il parlait encore, disent les Evangélistes, lorsque le traître parut, accompagné d'une cohorte, c'est-à-dire de mille soldats conduits par leur tribun, et d'un très-grand nombre d'officiers et de valets, des princes des prêtres et des magistrats du Temple et des anciens du peuple ; les uns étaient armés de fer, d'autres avaient de gros bâtons, et d'autres portaient des flambeaux et des lanternes pour éclairer ces ministres d'iniquité. Or, comme la plupart ne connaissaient pas Notre-Seigneur de vue, Judas, craignant qu'ils ne se trompassent et qu'ils ne prissent quelqu'un des Apôtres pour lui, leur avait donné pour signal qu'il le baiserait en arrivant [1]. Il s'avança donc devant eux à quelque distance, et l'ayant salué avec un feint respect, comme s'il fût venu pour lui rendre compte de quelque commission, il eut l'effronterie de lui présenter un baiser. Ah ! quelle abomination, qu'une bouche si impure ait osé toucher cette divine face, qui était le siége de l'innocence et le trône de la sainteté ! Cependant ce bon Maître, qui ne voulait rien négliger pour amollir ce cœur endurci, ne lui refusa

quent que pour nous rappeler plus efficacement à lui comme à l'unique refuge et au seul consolateur des affligés. — Le P. De Ligny.

1. Il avait donné ce signal afin que Jésus-Christ ne s'aperçût pas que c'en était un. Il était d'usage chez les Juifs de se donner le baiser lorsqu'on se revoyait ; y manquer, c'était une marque d'indifférence et peut-être de peu de considération. On a vu le reproche que Jésus-Christ fait à Simon le Pharisien, de ne lui avoir pas donné le baiser. (Luc, VII.) Les premiers fidèles se le donnaient, comme nous l'apprenons par les épîtres des Apôtres : les femmes se le donnent parmi nous. Cet usage est louable, tant qu'il demeure renfermé entre les personnes du même sexe, autrement c'est un abus dont l'indécence ne sera jamais justifiée par la coutume. — Le P. De Ligny.

pas ce baiser : il laissa approcher de ses joues ces lèvres infidèles, qui s'étaient ouvertes deux jours auparavant pour faire le prix de son sang. Mais en même temps il lui dit pour le confondre : « Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu ici ? N'avez-vous point de honte de trahir par un baiser le Fils de l'Homme, votre Maître et votre Seigneur ? » (Matth., XXVI, 50 ; Luc, XXII, 48.)

Ces paroles firent rougir le traître, mais elles ne le convertirent pas ; au contraire, se retirant sur-le-champ en furie, il courut vers les soldats pour les presser de s'avancer et de se saisir de leur proie. Mais une vertu divine, au sentiment de saint Jean Chrysostome et de saint Cyrille, les retenant et les empêchant de reconnaître Jésus-Christ au signal que Judas avait donné, cet innocent Agneau s'avança lui-même vers eux, et leur demanda qui ils cherchaient. Ils répondirent que c'était Jésus de Nazareth. « C'est moi », leur dit-il. (Jean, XVIII, 5.) Il n'était rien de plus doux ni de plus simple que cet aveu. Néanmoins, ce fut pour eux un coup de foudre, ils n'en purent supporter la force. Ils tombèrent tous à la renverse et ils ne se fussent jamais relevés, si cette vertu de Jésus qui les avait terrassés ne les eût remis debout. Lorsqu'ils furent sur leurs pieds, Notre-Seigneur jugeant qu'il avait suffisamment montré que s'il se laissait prendre ce n'était pas par faiblesse, mais par une secrète conduite de sa bonté, leur dit pour la seconde fois : « Qui cherchez-vous ? » Ils répliquèrent comme auparavant que c'était Jésus de Nazareth. « Je vous ai dit », répondit-il, « que je le suis. Si donc c'est moi que vous cherchez, contentez-vous de me prendre, et laissez aller en paix ceux qui m'accompagnent ». Puis il ajouta « qu'il était étrange qu'ils le traitassent comme un voleur de nuit ; il avait été si souvent au milieu d'eux dans le Temple, où ils pouvaient facilement se saisir de sa personne ; il était de mauvaise grâce à eux de le venir chercher pendant la nuit avec des épées et des bâtons en un lieu écarté. Mais après tout, c'était l'heure que la Providence divine leur avait laissée à eux et au prince des ténèbres pour exécuter leur funeste dessein ».

Par ces paroles, il les mit en pleine liberté et leur donna pouvoir de faire de son corps tout ce qu'il leur plairait. Aussi, se jetant impétueusement sur lui, ils s'en saisirent avec une rage et une fureur inouïes. Cependant les Apôtres lui demandèrent s'ils tireraient l'épée pour sa défense, et saint Pierre, sans attendre de réponse, tira la sienne et en déchargeant un grand coup sur la tête de Malchus, l'un des serviteurs du grand-prêtre, il lui abattit l'oreille droite. Néanmoins cette action déplut à Notre-Seigneur, et il en fit sur-le-champ une sévère réprimande à son Apôtre : « Remettez », lui dit-il, « votre épée dans le fourreau : ne savez-vous pas que tous ceux qui, de leur chef, prendront le glaive pour frapper, périront par le glaive ? Quoi ! ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a donné ? S'il était à propos qu'on me défendît, n'aurais-je pas aisément plus de douze légions d'anges autour de moi, qui terrasseraient mes ennemis et me délivreraient de leurs insultes ? Mais comment s'accompliraient les Ecritures qui ont prédit ma Passion et ma mort ? » (Matth., XXVI, 52.) Ensuite, il se servit du peu de liberté qui lui restait pour ramasser l'oreille de ce valet, afin de la remettre en sa place : et usant encore du pouvoir qu'il avait de faire des miracles, il la rejoignit si parfaitement à la tête qu'elle ne parut pas avoir jamais été coupée.

Ce prodige de puissance et de bonté n'empêcha pas ces impies de le traiter avec toute sorte de cruautés et d'ignominies. Ils lui lièrent les mains derrière le dos, lui mirent une corde au cou et une autre au milieu du

corps, et le traînèrent en cet état depuis le jardin des Oliviers jusque dans le palais d'Anne, qui, en ce temps-là, était grand pontife et beau-père de Caïphe. C'était le même chemin par où il avait passé un peu auparavant pour aller du Cénacle à ce jardin ; car le palais d'Anne était fort proche et seulement un peu au-dessus du Cénacle. On ne saurait croire combien d'insultes et d'outrages il souffrit dans l'espace de cette demi-lieue. Ces barbares, le voyant en leur pouvoir, lui qu'ils avaient cherché tant de fois inutilement, déchargèrent sur lui toute leur fureur. Ils le jetèrent souvent à terre, le foulèrent aux pieds, le tirèrent par les cheveux ; en un mot, ils exercèrent contre lui toutes les cruautés imaginables. Les Apôtres, oubliant les belles promesses qu'ils lui avaient faites de ne l'abandonner jamais et de mourir plutôt avec lui, le laissèrent seul entre leurs mains, et s'enfuirent tous, de côté et d'autre, avec une lâcheté qui doit faire trembler les âmes les plus généreuses.

Saint Jean est le seul des Evangélistes qui ait remarqué que Notre-Seigneur fut premièrement mené chez Anne. Aussi n'y demeura-t-il pas longtemps ; car, dès que ce méchant homme eut vu de ses propres yeux qu'il était assuré de la capture qu'il avait souhaitée avec une passion extrême, il l'envoya lié et garrotté chez Caïphe, son gendre, qui était grand prêtre cette année-là : beaucoup de prêtres, de docteurs de la loi et d'anciens du peuple étaient assemblés pour attendre la venue de Jésus. Ce chemin était court, le palais de Caïphe n'étant qu'un peu au-delà du Cénacle. Lorsqu'il y fut arrivé, Caïphe l'interrogea touchant ses disciples et sa doctrine. Il répondit doucement « qu'il n'avait point enseigné en cachette et dans des lieux secrets, mais dans le Temple, dans les synagogues, et en présence de tout le peuple : qu'ainsi sa doctrine étant publique, c'était inutilement qu'il l'interrogeait là-dessus, et qu'il devait plutôt s'en informer près des milliers de personnes devant lesquelles il avait parlé, et qui lui en pourraient faire un fidèle rapport ». A cette réponse, un des officiers assistants lui déchargea un grand soufflet sur la joue, lui disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au Pontife ? » (Jean, XVIII, 22.) Notre-Seigneur lui eût volontiers tendu l'autre joue ; mais se réservant de le faire un peu après, et même d'exposer tout son corps à la rage de ses ennemis, il crut qu'il était nécessaire de montrer l'injustice de ce procédé ; il dit donc avec la même douceur : « Si j'ai mal parlé, faites-moi voir en quoi ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? » (Ibid., 23.)

Caïphe et les autres juges voyant qu'ils ne le pouvaient convaincre d'aucun crime, ni par leurs interrogations, ni par ses réponses, cherchaient de tous côtés de faux témoins qui déposassent contre lui. Il s'en présentait assez ; mais comme ils ne s'accordaient pas ensemble, leur déposition ne pouvait servir à rien. Enfin deux se présentèrent qui reprochèrent à Notre-Seigneur ce qu'il avait dit autrefois du saint temple, que les Juifs le ruineraient, et qu'il le rebâtirait en trois jours : par le temple, il entendait parler de son corps, et voulait signifier qu'ils le feraient mourir, mais qu'il ressusciterait le troisième jour. Leurs accusations étaient encore discordantes là-dessus, parce que l'un disait lui avoir ouï dire : « Je démolirai ce temple qui a été bâti par les hommes, et dans trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera point fait de main d'homme ». Et l'autre assurait qu'il avait dit : « Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours ». Il était facile à Jésus-Christ de confondre ces impies et de les convaincre de fausseté. Mais voyant les juges si peu disposés à recevoir sa défense, il aima mieux ne dire mot et se tenir dans le silence. Caïphe, qui souhaitait qu'il

parlât, pour trouver de quoi le condamner, lui dit en colère : « Quoi donc ! tu n'as rien à répondre à tant de charges ? » Mais il ne répondit rien. « Je t'adjure », ajouta ce mauvais juge, « par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, Fils de Dieu ». (Matth., XXVI, 36.) Notre-Seigneur, pour ne point manquer de respect envers le nom de Dieu, et étant d'ailleurs ravi de cette occasion de confesser publiquement sa filiation divine et sa dignité de Messie, et en être le premier martyr, lui répondit distinctement : « Oui, je le suis, et je vous assure que vous verrez bientôt le Fils de l'Homme assis à la droite de Dieu tout-puissant, qui viendra sur les nues du ciel ». (Ibid., 64.) A cette parole, le pontife déchira ses habits et s'écria : « Il a blasphémé, qu'avons-nous besoin de témoins ; vous avez vous-mêmes entendu le blasphème qu'il a dit : que vous en semble ? » Ils répondirent tous : « Il mérite la mort ».

Ainsi, ne le regardant plus que comme un homme condamné à la mort, ils l'abandonnèrent, le reste de cette cruelle nuit, à l'insolence des soldats et des valets qui l'avaient amené, et qui le traitèrent comme une victime qu'on ne devait plus épargner, et dont la vie ne devait plus être que l'objet de leur cruauté et de leur rage. Les uns lui crachaient au visage ; d'autres lui arrachaient les cheveux et la barbe ; d'autres, lui ayant couvert les yeux d'un vil bandeau, lui donnaient des soufflets et des coups de poing ; et par une raillerie insupportable, lui disaient comme à un prophète imaginaire : « Prophétise-nous, Christ, qui t'a frappé ». (Matth., XXVI, 68.) Et il ne se trouva personne, même parmi les officiers les plus considérables, qui eût pitié de lui et qui arrêtât le cours de ces outrages.

Mais voici ce qui affligea bien davantage notre divin Sauveur : l'apôtre saint Pierre, après s'être un peu remis de sa peur, l'avait suivi de loin jusqu'au palais de Caïphe, et ensuite y était entré à la recommandation d'un autre disciple qui y avait quelque accès : là il renia honteusement son Maître jusqu'à trois fois, en présence de beaucoup d'officiers et de serviteurs de ce pontife, avec lesquels il se chauffait. Ce n'est pas qu'on lui mît le poignard à la gorge, ou qu'on le menaçât de le faire mourir, ou qu'on lui fît quelque violence ; il suffit que des valets et des servantes lui reprochassent d'être de la compagnie de cet homme qu'on venait d'amener prisonnier, pour abattre son courage et le porter à ces grands excès d'infidélité et d'ingratitude [1]. Car, il ne se contenta pas de protester qu'il n'était point des disciples de Jésus, il jura qu'il ne le connaissait point du tout et passa même jusqu'aux imprécations et aux exécrations pour persuader qu'il n'avait aucune liaison avec lui. Le coq chanta pour la première fois, dès que Pierre eut renié Jésus-Christ. Mais son chant ne fut pas assez fort pour tirer l'esprit de cet Apôtre du profond sommeil où il était enseveli. Il chanta une seconde fois après le troisième reniement, et alors Notre-Seigneur jetant sur lui un regard de miséricorde, Pierre se réveilla, ouvrit les yeux et connut l'énormité des crimes qu'il venait de commettre ; et ayant le cœur outré de douleur, il sortit aussitôt de cette maison qui lui avait été si funeste, et se retira dans une caverne où il pleura amèrement sa faute.

1. Ce que la nature a de plus faible, ce que le monde a de moins imposant, une femme esclave, vient à bout de renverser un apôtre, le chef des Apôtres, et de tous les apôtres celui qui jusqu'alors avait montré le plus de courage. La condition n'y ferait rien, et la beauté seule y ferait tout, s'il s'agissait de le séduire par ses attraits ; mais c'est par la peur qu'elle le surmonte, et une parole y suffit. Rien n'est plus faible que l'homme présomptueux.

Lorsque Pierre entreprit, après cela, de planter la croix sur le Capitole et de forcer Rome idolâtre à adorer, à la place de ses dieux, un juif crucifié par les Romains, il ne put jamais être tenté de croire qu'un tel projet lui était inspiré par son courage, et que ce serait par sa force qu'il en surmonterait tous les obstacles. — Le P. De Ligny.

De grand matin, les princes des prêtres, les scribes et les anciens du peuple se rassemblèrent chez le même Caïphe, pour achever l'affaire de leur conjuration contre le Sauveur. Ils le firent encore amener devant eux, l'interrogèrent comme auparavant, s'il était le Christ et le Fils de Dieu. Et après une réponse presque semblable à celle qu'ils avaient reçue au premier interrogatoire, ils convinrent de le livrer au président de la province pour l'empereur romain, comme à celui à qui les crimes extraordinaires et souverainement punissables étaient dévolus. Cette résolution prise, ils la mirent aussitôt à exécution ; et sans attendre davantage, sans s'en reposer sur personne, ils le conduisirent eux-mêmes à ce président, appelé Ponce-Pilate, l'ayant auparavant fait lier et garrotter comme un scélérat et un meurtrier. Ce fut sans doute une chose bien ignominieuse pour Jésus-Christ ; car, comme le palais de Pilate était presque à l'autre extrémité de Jérusalem, il fallut qu'il passât en cet état par les plus grandes rues et les places les plus fréquentées de cette ville, en un temps où la foule y était extrême à cause de la fête de Pâques ; on peut conjecturer qu'il fut suivi de la populace avec beaucoup d'insultes, d'imprécations et de malédictions. Cependant le traître Judas voyant ce procédé des pontifes, voyant qu'après avoir condamné le Sauveur à mort, ils étaient résolus de poursuivre sans relâche l'exécution de leur jugement, fut touché de repentir [1], et ne pouvant plus souffrir les cruels reproches de sa conscience, il vint trouver au temple ceux d'entre les prêtres qui s'y étaient rendus pour faire leurs fonctions sacerdotales, et leur dit : « J'ai péché en vous vendant et en vous livrant le sang du Juste ». Mais ils lui répondirent : « Que nous importe, c'est à vous d'y penser ». (Matth., XXVII, 4.) Il leur jeta donc les trente pièces d'argent qu'il avait reçues pour prix de sa trahison, et, par désespoir, il alla se pendre et s'étrangler à un figuier.

Lorsque Notre-Seigneur fut arrivé chez Pilate, les conjurés le firent entrer dans le prétoire, c'est-à-dire dans la salle de l'audience ; mais pour eux, ils n'y entrèrent pas, de peur de contracter quelque impureté qui les empêcherait de manger leur pâque, c'est-à-dire, ou l'agneau pascal qu'ils avaient peut-être différé de manger jusqu'à ce jour, ou plutôt d'autres victimes et des viandes sacrées appartenant à la fête de Pâques. Telle était l'hypocrisie de ces impies : ils craignaient de se rendre immondes en entrant dans un lieu profane, et ne craignaient pas de se souiller en procurant cruellement la mort de l'innocent. Pilate, qui savait déjà par expérience leur manière d'agir superstitieuse, ne s'étonna point de ce procédé. Il vint lui-même à eux, et leur parlant de dessus un perron qui avançait dans la cour, il leur

1. Son repentir, lorsqu'il vit son maître condamné, prouve qu'il avait conservé pour lui une sorte d'amour ; mais il aimait encore plus l'argent. Ainsi on a vu que saint Pierre, lorsqu'il reniait Jésus-Christ, l'aimait encore, mais il l'aimait moins que sa vie. Pour être capable des plus grands crimes, il n'est pas nécessaire de n'avoir aucun amour pour Dieu ; il suffit que l'on aime quelque chose plus que Dieu. Tout amour, d'ailleurs légitime, s'il l'emporte dans le cœur sur l'amour de Dieu, est un amour criminel. Cette fatale disposition se forme et dure sans qu'on s'en aperçoive. « On a les apparences de la vie et l'on est mort ». (Apoc., III.) L'occasion ne la fait pas naître ; elle ne fait ordinairement que la déceler. Passer en revue ses attachements, se demander souvent à soi-même ce que l'on ferait si l'on ne pouvait les conserver que par l'offense de Dieu, est peut-être le seul moyen de découvrir ce mal lorsqu'il est caché ; de le prévenir s'il est prochain ; de donner de nouveaux accroissements à l'amour de Dieu, si cet amour est déjà prédominant ; de se prémunir contre les grandes tentations, qui sont toujours moins à craindre lorsqu'on les a prévues, et qu'il est plus facile de surmonter lorsqu'on a pris l'habitude de former les actes par lesquels on les surmonte. C'est *préparer la guerre* pendant la paix et préluder à la victoire en s'essayant au combat.

Si quelqu'un dit qu'il est dangereux de faire ces sortes de suppositions, on ose répondre qu'il est plus dangereux de ne les faire pas. Toute attaque alors est une surprise, et quiconque est surpris est presque toujours vaincu. Si Judas, dès qu'il put s'apercevoir qu'il aimait l'argent, s'était ainsi éprouvé lui-même, il est à présumer qu'il ne serait jamais devenu, d'homme intéressé voleur, de voleur traître, pour finir par le désespoir et la réprobation. — **Le P. De Ligny.**

demanda de quels crimes ils accusaient ce prisonnier. Ils répondirent seulement que si ce n'était point un malfaiteur extraordinaire, ils ne seraient pas venus eux-mêmes pour le mettre entre ses mains; mais voyant que Pilate ne se contentait pas de cette accusation générale, ils en forgèrent de particulières; ils dirent qu'ils avaient trouvé cet homme excitant des séditions parmi ceux de leur nation, défendant de payer les tributs à César et publiant qu'il était le Roi-Messie. Nous lisons aussi dans la lettre que Pilate écrivit à l'empereur Tibère, rapportée par Hégésippe, au livre v de son Histoire, qu'ils l'accusèrent de magie et d'avoir fait des prodiges par l'entremise des démons. Le président ayant ouï ces chefs d'accusation, rentra dans sa salle pour interroger Jésus sur cet article, et l'ayant fait approcher, il lui dit : « Es-tu le roi des Juifs? » Jésus lui répondit : « Est-ce de vous-même que vous me faites cette demande ou si d'autres vous l'ont suggérée? » Pilate lui répondit : « Suis-je Juif pour savoir vos controverses? c'est ta nation et ses pontifes qui t'ont livré à moi : Qu'as-tu donc fait? » — « Mon royaume », répondit Jésus, « n'est point de ce monde; s'il était de ce monde, mes officiers combattraient pour moi et empêcheraient de tout leur pouvoir qu'on me livrât aux Juifs; mais en vérité, il n'est point d'ici ». — « Tu es donc Roi? » répliqua Pilate. — « Oui, je le suis », dit Jésus, « et je suis né et venu au monde pour rendre témoignage à la vérité : quiconque est du parti de la vérité écoute ma parole ». (Jean, XVIII, 33.)

Là-dessus Pilate lui demanda ce que c'était que la vérité, et, se levant de son siége, sans attendre la réponse, il revint aux princes des prêtres et au peuple assemblé, pour leur dire qu'il ne trouvait point de charge suffisante ni raisonnable contre cet homme. Il l'amena même avec lui comme pour le renvoyer absous; mais ces forcenés se mirent à crier plus fort que jamais et à vomir contre Jésus-Christ mille nouvelles impostures. Il eût été facile au Sauveur de s'en laver et de faire voir son innocence; mais comme la calomnie était visible, et que d'ailleurs il ne souhaitait pas d'être élargi mais plutôt de souffrir la mort pour sauver le genre humain, il se tint dans le silence et ne répondit rien. Le président lui dit : « D'où vient que tu ne réponds rien; ne vois-tu pas les grandes charges que l'on met en avant contre toi, et les grands crimes dont on t'accuse? » (Matth., XXIII, 13.) Mais il n'ouvrit pas la bouche; ce juge en fut extrêmement surpris. Cependant les conjurés continuaient toujours leurs clameurs, disant : « C'est un séditieux et un boute-feu public, qui a ému le peuple de tous côtés, commençant par la Galilée et répandant son venin jusqu'en cette ville ». Pilate, entendant parler de Galilée, crut avoir trouvé un bon moyen de se débarrasser de cette affaire, en le renvoyant à Hérode, qui avait été tétrarque, et était alors roi de Galilée (c'était le fils du vieil Hérode et celui qui avait fait mourir saint Jean-Baptiste); il s'informa donc si Jésus était Galiléen, et, ayant appris qu'il l'était, et qu'ainsi il était sujet naturel de ce prince, il le renvoya par devers lui, remettant à son jugement la décision de ce procès.

Hérode était en ce temps-là à Jérusalem, où il avait un palais fort magnifique, que son père avait fait bâtir. Les princes des prêtres se chargèrent encore d'y conduire Jésus, ce qui ne se passa point sans qu'on lui fît de nouveaux outrages plus cruels que ceux qu'on lui avait faits en allant chez Pilate, parce qu'il y avait plus de monde sur le passage et que les esprits étaient plus aigris. Ce roi témoigna beaucoup de joie de sa venue, espérant lui voir faire quelques grands miracles, ce qu'il souhaitait passionnément depuis fort longtemps. Mais, comme il ne le souhaitait pas pour son

instruction, mais seulement pour satisfaire sa curiosité, et que d'ailleurs il avait toujours négligé de se rendre présent aux miracles que Jésus-Christ avait faits pendant les trois ans de sa prédication, il ne méritait pas qu'on lui fît une faveur si considérable. Notre-Seigneur ne daigna pas même ouvrir la bouche en sa présence, ni répondre un seul mot, quoique ses adversaires vomissent leur venin contre lui et l'accusassent avec toute la rage dont l'envie et la jalousie sont capables. C'est pourquoi Hérode, avec toute sa cour, le méprisa et en fit son jouet comme d'un insensé : et là, l'ayant fait revêtir par moquerie d'un robe blanche, il le renvoya couvert d'ignominie au tribunal de Pilate. Cela fut cause de la réconciliation de ces deux puissances, qui avaient eu de grands démêlés pour les limites de leur juridiction.

Néanmoins Pilate n'eut pas peu de peine de se voir encore cette affaire sur les bras. Il assembla donc les pontifes, les magistrats et le peuple, et leur dit que, malgré toutes leurs accusations et tous leurs cris, ni Hérode ni lui ne trouvaient rien, en cet homme, qui fût digne de mort ; ainsi ils ne devaient pas trouver mauvais si, après lui avoir fait quelque correction, il le mettait en liberté ; il leur fit même pour cela une proposition que la fureur la plus sauvage pouvait seule refuser. La coutume était qu'au jour de Pâques le magistrat romain délivrât, à leur requête, celui des criminels qu'ils demandaient. Il leur proposa donc, pour sauver Jésus, de le relâcher comme criminel, en considération de la fête de Pâques. Et afin qu'ils ne pussent pas rejeter cette offre, il s'avisa de mettre Jésus en parallèle avec un nommé Barabbas, voleur insigne et grand scélérat, qui, dans une sédition, avait fait un meurtre, et pour cela avait été mis aux fers avec d'autres séditieux. En même temps, comme Pilate était assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire qu'elle le priait de ne prendre aucune part au procès de ce Juste, parce qu'elle avait beaucoup souffert la nuit, durant son sommeil, à cause de lui.

Cependant les pontifes, qui craignaient que Jésus ne leur échappât, persuadèrent au peuple de le rebuter absolument, et de demander plutôt Barabbas que lui. Ainsi, lorsque le président vint à leur dire : « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche, de Barabbas ou de Jésus ? » ils crièrent tous comme des forcenés : « Nous ne voulons point Jésus, mais Barabbas. Otez Jésus, donnez-nous Barabbas ! » (Matth., XXVII, 17.) Le président, tout surpris d'un choix si étrange, leur dit : « Que ferai-je donc de Jésus, appelé le Christ ? » Ils redoublèrent leurs clameurs et dirent : « Qu'il soit crucifié, crucifiez-le, crucifiez-le ». — « Mais quel mal a-t-il fait, pour que je le crucifie ? » répondit Pilate. Ils n'en pouvaient produire aucun ; mais voulant l'emporter par violence, ils redoublèrent leurs cris plus fort qu'auparavant, en répétant ces paroles : « Crucifiez-le, crucifiez-le, qu'il soit crucifié ! » Ce mauvais juge, qui n'avait pas assez de courage pour soutenir l'innocence contre l'oppression visible de ses adversaires, ne trouva plus d'autre moyen de sauver Jésus de la rage des Juifs, que de le mettre en un état où ils en eussent eux-mêmes pitié. Dans ce dessein, il commanda qu'il fût rudement flagellé par tout le corps, afin que la peau étant enlevée, et le sang coulant de toutes parts, il fût capable de toucher de compassion les cœurs les plus barbares, et ses ennemis, quelque acharnés qu'ils fussent.

Ses ordres furent aussitôt exécutés, mais avec beaucoup plus de violence et de cruauté qu'il ne le prétendait. On fit descendre Jésus dans une salle basse du Prétoire, où il se dépouilla lui-même, ce qui le couvrit de confusion, principalement à cause des soldats qui étaient présents : ces infâmes

bouffons lui firent de grossières railleries sur sa nudité. Ensuite on le lia à une colonne de marbre, haute de deux pieds et demi ou environ, et destinée à cet usage, en lui attachant les mains à une anneau de fer qui était au-dessus, comme on le voit encore à Rome en l'église de Sainte-Praxède, où cette colonne sacrée a été transportée ; et l'on déchargea sur lui, de tous côtés, une si grande grêle de coups de fouet, que si sa divinité n'eût soutenu puissamment son humanité, il fût mort entre les mains des bourreaux. Cette flagellation se fit, selon de graves auteurs, non pas avec de simples verges, comme on le pratiquait ordinairement parmi les Juifs, mais avec les instruments terribles dont les Romains se servaient pour leurs esclaves. Sainte Madeleine de Pazzi apprit, dans une extase, que trente couples d'officiers de justice, dont la force répondait à la malice, mirent successivement la main à cette exécution ; et il est croyable que les Juifs leur avaient donné de l'argent afin qu'ils n'épargnassent point le Sauveur et qu'ils déchargeassent sur lui toute leur furie. Ainsi sainte Gertrude a su, par révélation, qu'il reçut plus de cinq mille coups, dont chacun fit une horrible plaie, parce que les pointes et les crochets de fer entrant dans son corps, on ne les en retirait qu'en déchirant la peau et en emportant la chair par morceaux : ce qui lui fit dire dans un psaume (LXXVIII, 3), selon une ancienne version, que les pécheurs ont labouré et fait des sillons sur son dos. On voit encore sur le Saint-Suaire de Turin, qu'il n'y eut pas un seul de ses membres qui n'eût part à ce supplice. Enfin, ce corps adorable fut réduit en un état si pitoyable, qu'il ne paraissait plus qu'un corps écorché ou dévoré par le chancre et la lèpre.

Les bourreaux s'étant lassés de le frapper, Jésus employa ce qui lui restait de force pour reprendre ses habits ; mais à peine se fut-il revêtu, que cette détestable troupe de soldats, qui était de mille hommes, l'ayant mené dans la salle du prétoire, l'y dépouilla une seconde fois, ce qui ne se put faire sans qu'il souffrît de cruelles douleurs, parce que sa tunique commençant à se coller avec son sang sur sa chair, ou pour mieux dire sur ses plaies, on ne put la lui ôter sans les déchirer de nouveau. Ensuite, ces barbares lui jetèrent par moquerie sur les épaules une vieille casaque militaire de couleur de pourpre, et ployant en rond de grandes épines, ils en firent une espèce de couronne non moins cruelle qu'infâme, qu'ils lui enfoncèrent avec violence dans le crâne ; et pour achever d'en faire un roi dérisoire, comme ils le prétendaient, ils lui mirent, au lieu de sceptre, un roseau à la main. L'ayant revêtu de cet accoutrement ridicule ils fléchissaient le genou devant lui, en lui disant par moquerie : « Je te salue, roi des Juifs ! » Puis ils lui crachaient au visage, lui arrachaient les cheveux et la barbe, lui donnaient de grands soufflets, et, prenant le roseau qu'il tenait à la main, ils lui en déchargeaient de grands coups sur la tête pour y enfoncer encore plus avant les pointes des épines dont il était couronné, et lui tirer du sang des endroits du corps que les fouets avaient épargnés ; ainsi ces impies s'efforçant à l'envi d'augmenter les tourments et les mépris du Fils de Dieu, ils en firent aisément un homme de douleurs, comme Isaïe l'avait prédit (Is., LIII, 5).

Le président, le voyant dans un état si pitoyable, crut que la seule vue d'un tel spectacle serait capable d'assouvir la haine la plus cruelle et la plus envenimée. Dans cette pensée, il l'amena aux Juifs au dehors du prétoire, et le leur montrant couvert de cette casaque de pourpre, et couronné de ce diadème d'épines, il leur dit : « Voilà l'Homme ! je vous l'amène pour vous déclarer que je ne trouve point de cause de mort en lui ». (Jean, XIX, 5.)

A ces paroles, les pontifes et leurs officiers, bien loin d'être touchés de compassion, entrèrent dans une fureur plus grande, et s'acharnant encore davantage contre le Sauveur, ils se mirent à crier : « Crucifiez-le ! Crucifiez-le ! » Pilate leur répondit : « Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez ; pour moi, je ne trouve point en lui de cause pour le crucifier ». Les Juifs repartirent : « Nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir, parce qu'il a pris la qualité de Fils de Dieu (Jean, XIX, 5) ». Pilate entendant ceci, et faisant en même temps réflexion sur ce qu'il avait ouï dire de ses miracles, sur la patience, la douceur et le silence qu'il avait fait paraître au milieu de tant d'injures et de tant de tourments, fut saisi d'une plus grande crainte : il s'imaginait que celui qui lui avait été déféré comme criminel, pourrait bien être une des divinités que les Gentils adoraient. C'est pourquoi, l'ayant fait rentrer dans la salle de son audience, il l'interrogea de nouveau. D'abord, il lui demanda d'où il était ; mais Jésus, ne le jugeant pas digne d'être instruit d'un si haut mystère, ne répondit rien du tout à cette demande. Pilate en fut indigné, et lui dit en colère : « Tu ne me parles point. Ne sais-tu pas qu'il est en mon pouvoir de te faire mettre en croix ou de te renvoyer libre (Jean, XIX, 5) ? » Jésus, ne voulant pas laisser une parole si arrogante et si injuste sans réprimande, lui répondit : « Vous n'auriez aucun pouvoir de me nuire, si Celui qui règne dans les cieux n'avait permis qu'on me livrât à vous. C'est pourquoi ceux qui m'ont mis entre vos mains sont plus coupables que vous ».

Pilate, touché de cette réponse, fit de nouveaux efforts pour le délivrer. Mais les Juifs lui résistèrent plus que jamais, lui criant tumultueusement que, s'il renvoyait cet homme, il manquait de fidélité envers César, que c'était un séditieux qui, en se disant roi, avait attaqué son autorité et s'était déclaré son ennemi. Ce reproche fut un coup de foudre qui abattit ce mauvais juge ; car, étant plein d'ambition, il craignait plus de perdre la faveur d'un prince mortel, que d'encourir l'indignation du Dieu immortel en trahissant sa conscience et la justice. Il ramena donc Jésus dehors, et prenant séance dans un tribunal qu'il avait sur une espèce de perron ou de balcon qui regardait la cour, et appelé en grec *Lithostrotos*, c'est-à-dire pavée de pierres, et en hébreu *Gabbatha*, c'est-à-dire lieu cloué, il se mit en état d'achever son procès. S'adressant encore aux Juifs, il leur dit : « Voilà votre roi ». Ils s'écrièrent tous : « Otez-le ! crucifiez-le ! » (Jean, XIX, 5.) « Quoi ! » dit Pilate, « que je crucifie votre Roi ! » Les pontifes répondirent : « Nous n'avons pas d'autre roi que César ». Pilate donc, voyant qu'il ne gagnait rien, et qu'au contraire le tumulte s'augmentait de plus en plus, se fit apporter de l'eau, et se lavant les mains devant toute l'assistance, il fit cette protestation : « Je suis innocent du sang de ce Juste ; c'est à vous autres d'y prendre garde ». Tout le peuple répondit, comme pour le décharger de ce crime : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants (Jean, XIX, 5) ». Ainsi ce juge inique accueillit leur demande, mit en liberté ce Barabbas, qui avait été mis aux fers pour une sédition et pour un homicide, puis il leur abandonna Jésus, et leur permit de le crucifier entre deux voleurs.

Cet injuste arrêt ne fut pas plus tôt prononcé, que les soldats qui devaient en être les exécuteurs et servir de bourreaux, se saisirent de la personne du Sauveur, et, après divers outrages, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre dont il était revêtu et lui rendirent ses habits. Ensuite, ils le chargèrent de la croix à laquelle il devait être attaché, comme cela se pratiquait à l'égard des criminels condamnés à être crucifiés, et en cet état ils

le conduisirent hors de la ville, vers une montagne que l'on appelait en hébreu *Golgotha*, c'est-à-dire crâne de l'homme, et que nous appelons Calvaire dans la même signification, parce que, selon les plus anciens Pères de l'Eglise, rapportés par Baronius, le crâne du premier homme y était enseveli. Comme cette croix était fort lourde, le montant était de quinze pieds de long et la traverse de huit, l'un et l'autre très-épais et d'un bois dur et massif, il n'est presque pas concevable quelle peine eut Jésus-Christ à la porter; car il était déjà tout déchiré et tout rompu par la violence de la flagellation et des autres tourments qu'il venait d'endurer; le chemin était fort long et de plus d'une demi-lieue; le pied de la croix qui traînait à terre, heurtant souvent contre des pierres et passant sur des buttes ou sur des fosses, lui donnait partout d'horribles secousses; le haut de la croix appuyant sur les plaies de son cou et de son épaule, les élargissait à tout moment et ajoutait de nouvelles meurtrissures. Une ancienne tradition nous apprend qu'il tomba plusieurs fois sous ce lourd fardeau, et il est probable que ces barbares le firent relever autant de fois à grands coups de pied et de bâton.

Cependant ils craignirent de ne le pouvoir pas mener vif jusqu'au lieu du supplice; rencontrant un homme qui venait des champs, appelé Simon, natif de Cyrène, et père d'Alexandre et de Rufus, depuis disciples des Apôtres, illustres prédicateurs de l'Evangile, ils le forcèrent à aider Jésus à porter sa croix. On ne sait pas s'ils la lui firent porter tout entière, ou si Notre-Seigneur en portait une partie et Simon l'autre; il est seulement certain qu'ils ne firent pas cela par miséricorde, mais afin de réserver leur victime pour lui faire endurer le reste des tourments qui lui étaient préparés. Les deux voleurs, qui devaient être crucifiés avec lui, l'accompagnaient de côté et d'autre en ce voyage, chacun portant aussi l'instrument de son supplice: et l'on criait partout que ce Jésus, ce séducteur, ce faux prophète, allait être exécuté pour ses crimes: ce qui était une extrême ignominie pour lui. Les princes des prêtres, les scribes et les anciens du peuple ne voulurent jamais l'abandonner, mais marchaient devant lui en grand triomphe, comme des vainqueurs qui ont terrassé leur ennemi. Les compagnies de la garnison romaine l'environnaient de toutes parts; une multitude nombreuse le suivait avec beaucoup de tumulte, et, comme il est écrit par les Prophètes, il était la fable, c'est-à-dire le sujet des injures, des railleries, des malédictions et des imprécations de cette foule. Néanmoins, des femmes compatissantes, qui allaient aussi après lui, voyant l'excès de ses souffrances, pleurèrent amèrement et se frappèrent la poitrine; mais il se tourna vers elles et leur dit: « Filles de Jérusalem, ne pleurez point pour moi; mais pleurez pour vous-mêmes et pour vos enfants: car voici bientôt le temps où l'on dira : Bienheureuses sont les femmes stériles, bienheureux sont les seins qui n'ont point conçu, bienheureuses sont les mamelles qui n'ont point allaité; et ce sera alors que vos enfants prieront les montagnes de tomber sur eux, et les collines de les cacher; car si le bois vert est traité de la sorte, comment le bois sec sera-t-il traité? » (Luc, XXIII, 28.)

Cependant il ne refusa pas le bon office de l'une de ces femmes, appelée Bérénice ou Véronique: elle lui présenta le voile de lin qu'elle portait sur sa tête, pour essuyer la sueur et le sang qui coulaient abondamment de son visage. Jésus, par un miracle de sa bonté, en s'essuyant, imprima sur ce voile une figure et une représentation si parfaite de sa face adorable, que même les marques des soufflets et des autres blessures qu'il avait reçues y

parurent distinctement : puis il rendit ce voile à cette pieuse femme comme un gage perpétuel de son amour et de sa reconnaissance. Ce voile, qui a toujours conservé cette image vénérable de la face de Jésus-Christ, a depuis été apporté à Rome, où il se garde très-précieusement dans l'église de Saint-Pierre au Vatican. La sainte Vierge, selon la révélation faite à sainte Brigitte, avait assisté à la flagellation de son cher Fils : son cœur y avait reçu autant de plaies mortelles que le corps de cet agneau de Dieu avait reçu de coups de fouet. Mais elle vint aussi à sa rencontre, sur le chemin du Calvaire, avec saint Jean, son disciple bien-aimé. Quelles paroles pourraient exprimer l'excessive douleur qu'elle ressentit à la vue d'un objet si lamentable ? Il vaut mieux n'en rien dire ici et la laisser à la pieuse méditation des fidèles.

Lorsque le Sauveur fut arrivé sur le sommet de cette montagne qui devait être le lieu de son sacrifice, on lui donna, selon saint Matthieu, du vin mêlé de fiel, et selon saint Marc, du vin mêlé de myrrhe. C'était probablement du bon vin, que l'on avait disposé exprès, selon la coutume, pour la consolation des patients, mais où les soldats, corrompus par les Juifs, avaient malicieusement jeté quelque chose d'extrêmement amer, tel que le fiel et la myrrhe. Le Sauveur en goûta pour en ressentir l'amertume, mais il n'en voulut pas boire, de peur d'en recevoir quelque soulagement dans l'excès de la soif qui le tourmentait. Ensuite on le dépouilla, pour la troisième fois, de tous ses habits et même de sa tunique de dessous, ce qui ne se put faire sans renouveler, d'une manière cruelle, toutes ses plaies, et on l'attacha à la croix avec de gros clous qui lui percèrent les pieds et les mains. Plusieurs disent que cela se fit à terre et avant d'élever la croix et de la mettre en place ; mais sainte Brigitte, qui a été instruite par une révélation expresse de la sainte Vierge sur toutes les circonstances de cette exécution, assure que la croix fut premièrement placée et arrêtée dans son trou, et qu'ensuite l'on y fit monter le Sauveur par le moyen d'un échafaudage. On ne sait pas au juste avec combien de clous il fut crucifié. Quelques-uns n'en mettent que trois, se persuadant que ses deux pieds furent attachés l'un sur l'autre avec un seul clou ; mais la plupart en mettent quatre, et croient que ses deux pieds furent cloués séparément ou même conjointement avec deux clous. On n'est pas non plus d'accord touchant l'endroit où ses mains furent percées, car le sentiment commun est qu'elles le furent au milieu de la paume, comme les peintres nous le représentent ordinairement. Mais il y a des auteurs qui nous en font une image bien plus horrible : ils disent que les clous furent enfoncés de travers par toute l'épaisseur des mains ; ils appuient leur opinion sur le Saint-Suaire de Turin et sur le récit de sainte Brigitte. Nous n'entreprenons pas de résoudre ici toutes ces difficultés, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que les bourreaux traitèrent Notre-Seigneur de la manière la plus cruelle et la plus inhumaine dont ils se purent aviser.

Les deux voleurs furent aussi crucifiés avec lui, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, afin que fût accomplie l'Ecriture qui dit : « Il a été mis au nombre des méchants ». (Is., LIII, 12.) Mais par une disposition admirable de la divine Providence, et, comme dit saint Cyprien, par une inspiration de Dieu, Pilate ordonna que l'on attachât sur la croix et au-dessus de la tête de Jésus, un écriteau portant ces paroles : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS.

Les princes des prêtres firent ce qu'ils purent pour l'empêcher, suppliant ce juge de ne point mettre *Roi des Juifs ;* mais *qui s'est dit Roi des Juifs.*

Néanmoins, ils ne purent jamais rien gagner sur son esprit, et il leur répondit seulement que ce qu'il avait écrit demeurerait écrit. Au reste, cette inscription était en trois langues : en hébreu, en grec et en latin, avec cette circonstance, remarquée par le cardinal Baronius, que le latin était plus près de la tête de Notre-Seigneur, comme au lieu le plus honorable, pour signifier que l'Eglise latine aurait une foi plus pure et plus constante que la grecque et la judaïque, et qu'elle serait la maîtresse de toutes les Eglises. On voyait avant 93, à Toulouse, chez les religieux Bénédictins, une partie fort notable de ce glorieux écriteau, de la longueur d'un demi-pied ; on le montrait publiquement deux fois l'année : le trois mai et le quatorze septembre. C'était une grande consolation pour les fidèles ; la plupart des malades étaient guéris en buvant avec foi de l'eau où cette précieuse relique avait trempé.

Il était près de midi quand se fit cette horrible exécution ; c'est ce que saint Marc entend quand il dit qu'il était la troisième heure, et saint Jean quand il dit qu'on approchait de la sixième heure. Car la troisième heure était un espace de temps qui s'étendait depuis neuf heures du matin, selon notre manière de compter les heures, jusqu'à midi, et la sixième heure était un autre espace de temps qui s'étendait depuis midi jusqu'aux trois heures suivantes. Lorsque Notre-Seigneur fut en croix, les quatre soldats qui lui avaient servi de bourreaux partagèrent entre eux ses habits ; mais comme sa tunique était toute d'une pièce et sans couture depuis le haut jusqu'en bas, ayant été tissée à l'aiguille, des propres mains de la sainte Vierge, ils ne la coupèrent pas, mais tirèrent au sort qui d'eux quatre l'emporterait. Par un bonheur incomparable, cette précieuse relique fut apportée en France, et elle est conservée précieusement à Argenteuil, près de Paris [1].

1. Si l'on veut des détails sur cet inestimable trésor qui enrichit la paroisse d'Argenteuil, il faut les chercher dans un pieux et intéressant ouvrage dont voici le titre : *La Sainte Tunique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Recherches religieuses et historiques sur cette relique et sur le pèlerinage d'Argenteuil, par M. L.-F. Guérin, rédacteur en chef du* MEMORIAL CATHOLIQUE.

Nous en donnons ici un court résumé :

La sainte tunique, figurée et prédite dans les saintes Ecritures, fut tissée par les mains de Marie ; une vertu s'en échappe lorsqu'on la touche, elle guérit les malades ; sur le Thabor, elle devient éclatante comme la neige, elle brille de la gloire divine ; plus tard, elle est teinte du sang de Jésus : les soldats la lui arrachent sur le Calvaire et la tirent au sort. Que devint-elle pendant les premiers siècles, où l'Eglise était obligée de cacher aux recherches des persécuteurs les objets de son culte ? On l'ignore. Vers la fin du VIe siècle, un juif la tenait enfermée dans un coffre de marbre ; un miracle révéla sa présence : c'était à Jaffa, en Palestine ; de là elle fut, à la suite de ce miracle, transportée en triomphe à Jérusalem. De Jérusalem, Chosroès ou Chosrow II, vainqueur d'Héraclius, l'emporta en Perse vers 614. Héraclius, vainqueur à son tour, reprit la sainte relique, la porta à Constantinople, puis à Jérusalem, et enfin la rapporta à Constantinople pour la mettre à l'abri des ravages des Sarrasins ; elle y resta jusqu'au moment où l'impératrice Irène en fit don à Charlemagne (800). Ce prince en fait présent à sa fille Théodrade, qui la place dans le monastère d'Argenteuil, dont elle était abbesse. Entre les années 846 et 857, le monastère d'Argenteuil est livré aux flammes par les Normands ; mais, avant de prendre la fuite, les religieuses cachent dans une muraille la tunique de Notre-Seigneur avec la châsse qui la renferme. Elle demeure inconnue pendant plusieurs siècles... Dans le XIIe siècle, l'abbaye d'Argenteuil fut habitée par des religieux bénédictins et devint un simple prieuré dépendant de l'abbaye royale de Saint-Denis, en France : en 1156, une révélation particulière fit connaître à l'un des religieux l'endroit où la sainte relique reposait depuis si longtemps. La translation s'en fit solennellement : Louis VII y assistait. Les huguenots (1567) emportèrent la châsse de cristal garnie d'argent ; mais la sainte relique fut soustraite à leurs profanations.

En 1630, Marie de Lorraine, duchesse de Guise, fit faire une magnifique châsse, couverte d'or, d'argent et de pierreries, et la translation du vêtement divin de la vieille châsse de bois dans la nouvelle se fit le 22 octobre de la même année. Nous ne parlerons point de la confrérie en l'honneur de la sainte tunique, des indulgences, des miracles qui l'ont rendue si célèbre. Le monastère d'Argenteuil fut pillé par les Vandales de 93, les religieux chassés, et la magnifique châsse de la duchesse de Guise emportée. La sainte relique fut recueillie par un prêtre qui avait eu le malheur de prêter serment, et qui a eu, depuis, le bonheur de se rétracter ; mais il diminua le prix de cette bonne action en distribuant plusieurs morceaux de la tunique sacrée, en osant se permettre ce que n'avaient pas fait les soldats qui crucifièrent Notre-Seigneur.

Le 18 mai 1804, la sainte tunique fut de nouveau offerte à la vénération publique dans l'église parois-

Les souffrances inouïes du Sauveur auraient dû amortir la fureur de ses ennemis et arrêter le cours de leurs insultes; il n'en fut point ainsi, ils continuèrent toujours de l'injurier et de le couvrir d'opprobre. Les princes des prêtres, les scribes et les premiers du peuple se moquaient de ses miracles et disaient afin de le faire passer pour un séducteur : « Il s'est mêlé de sauver les autres, et il ne peut se sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël, qu'il nous le fasse voir en descendant de la croix, et aussitôt nous croirons en lui. Puisqu'il s'est vanté d'être le Fils de Dieu, et qu'il mettait toute sa confiance en lui, que Dieu le délivre donc présentement de nos mains et qu'il le détache du supplice ». (Matth., XXVII, 42.) Le peuple, les soldats et les passants, imitant leur exemple, le maudissaient aussi et lui adressaient mille insultes. « C'est donc toi », disaient-ils, « qui devais détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours; fais voir maintenant cette puissance; détache-toi, si tu peux, de cette croix et sauve-toi toi-même ». Mais, ce qui est étrange, c'est qu'au rapport de saint Matthieu et de saint Marc, les voleurs mêmes qui étaient crucifiés à ses côtés et souffraient le même supplice que lui, ne l'épargnaient pas, et vomissaient contre lui de semblables blasphèmes.

Cependant tous leurs reproches ne purent jamais altérer la patience du Sauveur, ni tirer de sa bouche aucune plainte. Au contraire, la première chose qu'il fit sur la croix fut d'élever ses yeux au ciel, et d'implorer la miséricorde de son Père éternel pour ceux qui l'avaient crucifié ou fait crucifier, et qui continuaient encore à l'outrager. « Mon Père », lui dit-il, « pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font! » (Luc, XXIII, 34.) On vit bientôt un effet merveilleux de cette prière; car l'un de ces voleurs qui étaient pendus à côté de lui et qui blasphémaient contre lui, étant éclairé d'une lumière céleste, et touché d'une grâce extraordinaire, se convertit tout à coup et devint même le défenseur de l'innocence de Jésus et confessa hautement sa divinité : voyant que son compagnon persistait toujours à vomir des injures et des malédictions contre le Sauveur, il l'en reprit sévèrement, lui disant : « Quoi, n'as-tu point la crainte de Dieu, toi qui es dans les mêmes tourments que lui? Pour nous, c'est avec justice que nous avons été condamnés, et nous souffrons la peine due à nos crimes; pour lui, c'est injustement qu'il a été exécuté, car il n'a point fait de mal ». Puis, tournant la tête vers Jésus, et lui adressant la parole, il lui dit : « Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans votre royaume ». (Luc, XXIII, 40.) Cet agneau plein de douceur, ayant plus d'égard à la grandeur de la

siale d'Argenteuil, et les indulgences accordées par Innocent X furent confirmées par le cardinal Caprara, légat du souverain pontife Pie VII. On rétablit aussi la confrérie de la Sainte-Tunique; en 1845, elle comptait quatre mille membres inscrits et appartenant à différents diocèses. Le vendredi est le jour où l'on honore d'une manière particulière la précieuse relique : d'abord on célèbre plusieurs messes à l'autel de la Sainte-Tunique; après la dernière messe, qui est celle de la glorieuse relique, et à laquelle assistent toujours un grand nombre de pèlerins, parce qu'elle est dite à l'intention des personnes inscrites sur le registre de la Confrérie, le curé de la paroisse récite une oraison spéciale à Notre-Seigneur Jésus-Christ en l'honneur de la sainte tunique, et ensuite a lieu la cérémonie du chemin de la croix.

Le 12 août 1844, la sainte tunique fut transférée de la châsse de fer doré dans une plus digne d'elle : elle est en bronze doré et du style du XIIe siècle, exécutée par M. Cahier, orfévre de Paris, d'après le plan et le dessin du R. P. Arthur Martin. Des miracles éclatants attirent tous les jours les fidèles au pèlerinage d'Argenteuil.

En 1844, la chapelle du pensionnat des RR. PP. Jésuites, à Fribourg, possédait un fragment de la relique d'Argenteuil; son application produisit, vers cette époque, des guérisons miraculeuses qui firent grand bruit...

Plusieurs villes se disputent l'honneur de posséder le vêtement sans couture de Notre-Seigneur; il en avait nécessairement plusieurs, selon l'usage de son temps et de son pays : doit-on s'étonner si différents pays en possèdent, surtout lorsqu'il ne s'agit que de simples fragments? C'est ainsi qu'on vénère à Trèves la sainte *robe*, vêtement qui peut être tout différent de la sainte tunique.

contrition et à l'humilité de la prière de ce voleur qu'aux injures qu'il venait d'en recevoir, lui accorda plus qu'il ne demandait ; car il lui promit que ce jour-là même il serait avec lui dans le paradis. Ce qui fut très-fidèlement accompli, car lorsque le bon larron mourut, son âme fut portée dans les limbes, que Notre-Seigneur venait de changer par sa présence en un paradis de gloire et de délices.

Nous avons déjà dit que sa très-sainte mère avait assisté à sa flagellation, et qu'elle l'avait encore rencontré sur le chemin du Calvaire, accompagnée du disciple bien-aimé. Depuis ce temps-là, elle ne le quitta plus et l'accompagna jusqu'au lieu du supplice. Elle le vit donc dépouiller, conduire à la croix, percer de gros clous et charger d'injures, de reproches et de calomnies. La douleur qu'elle en ressentit fut inconcevable et la réduisit à des agonies qui lui firent verser des larmes de sang, sans néanmoins lui ôter jamais l'usage des sens ni de la raison, ni la porter à rien qui fût indigne de la mère d'un Dieu. C'est cette douleur qui la rendit la reine des martyrs et la plus excellente copie de Jésus souffrant et crucifié. Mais la douleur qui perça le cœur de Jésus en voyant sa mère bien-aimée en cet état fut encore plus excessive, et nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, que ce tourment surpassa tout ce qu'il souffrit de la violence des fouets, des épines, des clous et des autres instruments de sa passion. Cependant, quelque grande que fût cette douleur, elle ne le put empêcher d'étendre ses soins sur une mère qui lui était si chère, et de la pourvoir avant sa mort de quelqu'un qui lui tînt lieu de fils en sa place. C'est pourquoi, l'ayant aperçue debout au pied de sa croix avec le disciple qu'il aimait, il lui dit en le désignant : « Femme, voilà votre fils ». Il l'appela femme, et non pas mère, soit de peur que ce terme de tendresse n'aigrît davantage la plaie de l'âme de Marie, soit parce qu'il voulait faire, pour ainsi dire, cession à tous les hommes des affections maternelles que la sainte Vierge avait pour lui, soit enfin pour montrer qu'il mourait et que nous devons mourir dans un détachement parfait de la chair et du sang. Ensuite il dit au disciple : « Voilà votre mère ». (Jean, XIX, 26.) Et dès lors ce disciple, comme il l'assure lui-même, la prit à sa charge et lui rendit tous les services qui étaient dus à une telle mère.

Après ces trois paroles, Jésus-Christ entra dans un profond silence et y demeura jusqu'à la neuvième heure, qui répondait à trois heures après-midi, selon notre façon de compter : le soleil ne pouvant plus souffrir les cruautés que l'on exerçait contre son créateur, retira ses rayons de dessus la terre et s'éclipsa entièrement : cet accident fut d'autant plus étrange que la lune étant pleine, elle était opposée au soleil et ainsi très-éloignée de le couvrir et de causer une éclipse. Aussi les plus savants astronomes furent tellement étonnés, que saint Denis, surnommé l'Aréopagite, qui était alors dans la ville d'Héliopolis, en Egypte, avec son ami Apollophanes, y prononça, dit-on, ce grand oracle : « Ou le Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde tombera bientôt dans son premier et ancien chaos ». A la neuvième heure, ce divin patient, qui sentait son âme privée de toutes les consolations et des soulagements qu'elle pouvait recevoir de sa divinité, éleva une seconde fois la voix vers son Père, et lui dit en syriaque : *Eli, Eli, lamma sabacthani*, c'est-à-dire : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? » (Matth., XXVII, 46.) Comme ces paroles sont le commencement du psaume vingt et unième, plusieurs ont cru qu'il prononça tout bas ce psaume entier. En effet, les interprètes le lui appliquent dans le sens propre et littéral, et il ne renferme autre chose qu'une plainte amou-

reuse que David lui a mise à la bouche, prévoyant l'horreur de ses tourments. Nous pensons qu'il dit tout haut ce commencement du premier verset pour découvrir à son Eglise le secret de ses peines intérieures et pour lui apprendre qu'elles étaient sans comparaison plus grandes que celles qui paraissaient au dehors. Quelques-uns des assistants lui entendant dire ces mots, crurent qu'il appelait Elie à son secours ; mais il n'avait pas besoin du secours d'Elie, lui qui était le créateur et le Dieu d'Elie. Ensuite, pour l'entier accomplissement des mystères et des figures renfermés dans l'Ancien Testament, il s'écria : « J'ai soif ! » Alors un des soldats prenant une éponge, la trempa dans du vinaigre, dont il y avait là un vase plein, et la mettant au bout d'un jonc ou d'un bâton d'hysope, il la lui porta à la bouche, disant avec une sanglante raillerie : « Silence ! voyons si Elie viendra le délivrer et le détacher de la croix ». (Jean, XIX, 28.) D'autre part, les assistants le détournaient de cette action, de peur qu'il n'empêchât lui-même Elie de venir. Le Sauveur, qui voulait mourir dans l'opprobre et dans l'amertume, ne manqua pas de prendre ce vinaigre. Ce fut là la fin et le dernier acte de cette sanglante tragédie, et c'est ce qu'il voulut signifier par cette sixième parole qu'il proféra : « Tout est consommé ! » (Ibid., 30.) Enfin, s'adressant pour la troisième fois à son Père, il lui dit d'une voix forte : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains [1] (Luc, XXIII, 40) » ; et, inclinant un peu la tête, il expira.

Cette mort adorable, quoique si funeste, du Créateur, arriva le vingt-cinquième jour du mois de mars, trente-trois ans et trois mois après sa naissance dans l'étable de Bethléem, et trente-quatre ans accomplis depuis sa conception dans le sein de la sainte Vierge. Elle étonna si fort les créatures les plus insensibles, qu'elles ne purent s'empêcher d'en donner, à leur manière, des marques de tristesse. Le voile du temple, c'est-à-dire, suivant la plus commune opinion, ce voile qui cachait le Propitiatoire et l'arche d'Alliance, et séparait le Saint des saints du sanctuaire où les prêtres sacrifiaient, se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas. La terre trembla, non-seulement en Judée, mais aussi, selon Origène et Eusèbe, en d'autres pays fort éloignés, et même, selon Didyme, dans toute la profondeur de son globe. Les pierres et les rochers se fendirent sur la montagne du Calvaire, où il en est longtemps demeuré des marques, et sur d'autres montagnes, comme sur le mont Alverne, en Toscane, et sur le promontoire de Gaëte, dans la campagne de Rome : les anciennes traditions de ces provinces en font foi. Les tombeaux s'ouvrirent, et grand nombre de saints personnages de l'Ancien Testament, étant ressuscités, en sortirent et vinrent en la ville sainte de Jérusalem, où ils apparurent à plusieurs personnes. Saint Jérôme (Epît. CL, q. VIII) rapporte aussi que le grand linteau de la porte du temple tomba et se brisa ; et saint Ephrem (*Sermon de la Passion*) assure que le Saint-Esprit en sortit sous la forme d'une colombe. Nous ne doutons point qu'il ne se soit fait encore en ce même temps une foule d'autres prodiges ; il faut même s'étonner comment la nature ne se con-

1. Tous les chrétiens doivent mourir avec cette parole à la bouche, quoiqu'elle ait un sens différent de celui qu'elle avait dans la bouche de Jésus-Christ. L'Homme-Dieu recommandait son âme à son Père, comme un dépôt que l'on confie à la personne que l'on aime le plus, jusqu'au moment où l'on jugera à propos de le reprendre. L'homme pécheur, et toujours incertain de son salut, recommande son âme à la miséricorde de Dieu, afin qu'il ne la traite pas selon toute la rigueur de sa justice.

On recommande l'âme et non le corps, parce que la destinée du corps dépend de la destinée de l'âme. L'âme sauvée sauve le corps ; et perdue, elle le perd avec elle.

L'Eglise a placé l'*In manus* à la fin de l'office du soir. C'est parce que le sommeil auquel on est près de se livrer est l'image de la mort, et qu'il est arrivé plus d'une fois que la réalité se soit trouvée jointe à l'image. — Le P. De Ligny.

fondit point à la vue d'un spectacle aussi épouvantable que celui d'un Dieu mourant ignominieusement sur une croix; mais les historiens sacrés se sont contentés de nous rapporter ces prodiges, parce qu'ils suffisent pour fortifier notre foi.

Le centurion qui gardait le Sauveur, et les soldats de sa compagnie qui étaient autour de la croix, virent toutes ces merveilles et la manière dont ce divin patient avait expiré, en penchant doucement la tête et en remettant son esprit entre les mains de Dieu, ce qui était fort extraordinaire pour un crucifié, vu que les autres mouraient avec des contorsions horribles ou bien dans une entière défaillance; ils en furent extrêmement touchés, et, rendant gloire à Dieu, qu'ils avaient jusqu'alors outragé par tant d'inhumanité, ils dirent : « En vérité, cet homme était juste et était vraiment le Fils de Dieu (Luc, XXIII, 47 ; Matth., XXVII, 54) ». Les personnes de la foule qui étaient demeurées sur le Calvaire conçurent aussi les mêmes sentiments : elles se frappaient la poitrine et portaient la confusion sur le visage. Ainsi l'on vit dès lors des préludes de la conversion des Juifs et des Gentils, qui devait être le grand effet de la puissance souveraine et invincible de la croix. Cependant les princes des prêtres ne voulaient pas que Jésus ni les deux voleurs demeurassent plus longtemps en croix, parce que la solennité de leur grand sabbat, c'est-à-dire de celui qui arrivait dans l'octave de Pâques, devait commencer dès le soir : peut-être aussi craignaient-ils que le peuple, voyant cette éclipse de soleil et tant d'autres prodiges, ne s'émût à la fin contre eux pour venger la mort de ce juste : ils allèrent donc encore trouver Pilate et le supplièrent de permettre que l'on ôtât ces hommes du gibet, et qu'on les achevât en leur brisant les jambes. Pilate leur accorda aisément leur demande; mais quand les bourreaux vinrent à Jésus, qu'ils avaient réservé pour le dernier, comme celui qui était à leur jugement le moins digne de miséricorde, le trouvant déjà mort, ils ne le touchèrent point, afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie : « Vous ne briserez aucun de ses os (Exod., XII, 46) ».

En même temps, un des soldats, pour mieux s'assurer qu'il était bien mort, lui donna un coup de lance qui lui ouvrit le côté; et saint Jean, témoin oculaire, assure qu'aussitôt il en sortit du sang et de l'eau [1]. Il paraît, par le Saint-Suaire de Turin, et par d'autres preuves convaincantes, que cette plaie fut faite au Sauveur du côté droit, ce que le prophète Ezéchiel (XLVII, 2) semble avoir signifié lorsqu'il a dit que des eaux sortiraient en abondance du côté droit du temple. Mais le coup fut si rude et si violent qu'il pénétra jusqu'à l'autre côté de la poitrine et lui perça le cœur, comme saint Bernard et plusieurs autres grands contemplatifs le reconnaissent : sainte Brigitte dit l'avoir appris de la sainte Vierge par révélation. Ainsi le cœur de Jésus fut ouvert pour être, selon la manière de parler de l'Ecriture, l'asile des passereaux et le refuge des colombes, c'est-à-dire des âmes qui fuient le monde pour se retirer dans ce cœur sacré. Le sang et l'eau qui en coulèrent montraient que la chair de Jésus était une chair véritable, et ils étaient en même temps les symboles des deux plus grands

1. De l'eau naturelle et élémentaire. Si l'on dit que cela ne pouvait pas être sans miracle, on dit ce qui est avoué par tout le monde. Si l'on prétendait que ce n'était pas de l'eau naturelle et élémentaire, on serait opposé à toute la tradition, et l'on tiendrait une opinion qui peut être regardée comme erronée. — Suivant l'explication des saints Pères, le Baptême était signifié par l'eau, et l'Eucharistie par le sang. Voilà pourquoi ils ajoutent que l'Eglise est sortie du côté de Jésus-Christ mort, comme Eve était sortie du côté d'Adam endormi, parce que les fidèles qui composent le corps de l'Eglise sont formés par le Baptême et nourris par l'Eucharistie, et parce que le Baptême et l'Eucharistie sont les deux principaux sacrements et ceux auxquels tous les autres se rapportent ; c'est ce qui a fait dire encore aux saints Pères que tous les sacrements sont sortis du côté de Jésus-Christ. — Le P. De Ligny.

sacrements de l'Eglise : du Baptême, qui se fait par l'eau, et de l'Eucharistie qui contient le corps et le sang du Fils de Dieu. Le fer de cette lance, qui devint sacré en ouvrant le cœur de Jésus et se teignant de son sang, fut apporté à Paris vers l'année 1239, sous le règne du grand saint Louis, roi de France, avec plusieurs autres restes de la Passion de Notre-Seigneur, à savoir : sa couronne d'épines en grande partie, un morceau considérable de la vraie croix, quelques gouttes de son précieux sang, une chaîne ou lien de fer dont on croit qu'il fut attaché, un grand éclat de la pierre de son sépulcre, le manteau d'écarlate dont les soldats le revêtirent, le roseau qu'ils lui donnèrent pour sceptre, l'éponge dont ils se servirent pour lui présenter du vinaigre, une partie du suaire dont son corps fut enseveli dans le tombeau et le linge dont il se ceignit pour laver les pieds de ses Apôtres [1].

1. M. Rohault de Fleury a écrit de belles pages sur les clous, la couronne d'épines, les suaires, les robes, la lance, et les reliques diverses de la Passion. M. l'abbé Van Drival, d'Arras, analyse ainsi son travail :

Les clous. — Combien y avait-il de clous? Avec tous les archéologues qui ont sérieusement examiné ce point, l'auteur répond sans hésitation : il y en avait quatre. Les textes qu'il cite sont tout à fait probants, et des monuments pour ainsi dire sans nombre attestent la même chose. Ce sont les peintres, et en Occident seulement, et fort tard, vers le XIIIe siècle, qui ont imaginé le crucifix à trois clous, cette chose impossible, même avec un *suppedaneum*, et encore bien plus inimaginable sans. Et pourtant la mode s'en est répandue (la mode a-t-elle jamais consenti à raisonner)? et elle n'est pas encore morte, bien qu'elle soit fort malade pourtant à l'heure qu'il est. Quelle était la forme des clous? Ils étaient très-longs et très-forts ; ils avaient une tête arrondie en demi-sphère, avec le bord en disque comme une pièce de monnaie, formant ainsi une sorte de petit chapeau, dont les larges bords étaient parfaitement propres à retenir l'objet saisi. Cette forme était d'ailleurs connue, car, depuis Constantin, on a pris et conservé l'habitude de faire et de distribuer des images en fer reproduisant exactement la forme des vrais clous et renfermant ordinairement un peu de leur limaille. L'un des quatre clous a été employé par Constantin à fabriquer un mors pour son cheval, c'est l'histoire qui nous l'apprend. Elle nous dit aussi qu'un autre clou fut mis par sainte Hélène sur la tête de son fils comme insigne du plus grand des honneurs, et c'est ce clou qui a donné son nom à la fameuse couronne de fer, qui existe encore, et que l'empereur d'Autriche a eu la bonhomie de renvoyer à Victor-Emmanuel! Quant au Saint-Mors, il est conservé en France, à Carpentras, et M. Rohault de Fleury nous en démontre l'authenticité. Un troisième clou, parfaitement authentique, se conserve à Trèves. Celui de Paris est moins certain, et pourrait bien être un des douze clous exécutés par ordre de Constantin. On sait que ce prince fit jeter un clou dans la mer pour apaiser une tempête. Ce clou fut-il réellement abandonné, ou fut-il seulement plongé et retiré? On ne le sait pas d'une manière certaine, et le doute plane, en réalité, sur l'identité de ce clou, qui est peut-être celui de Paris.

La couronne d'épines. — Ici les travaux de M. Rohault de Fleury reprennent leur caractère spécial d'examen direct et personnel ; ils nous révèlent des faits inconnus.

Ainsi, il prouve, jusqu'à l'évidence, que la couronne de dérision mise par les soldats sur le chef divin de Notre-Seigneur, était composée de deux parties fort distinctes, et le texte formel des Evangiles vient corroborer son examen direct. Il y eut d'abord, dans l'œuvre impie des soldats, un travail préparatoire, celui du diadème ; car, dans une couronne complète, il y a le diadème et le bonnet ou partie élevée.

Ce diadème, ils le firent en joncs, et c'est à dessein, comme on va le voir, qu'ils arrangèrent un cercle plus grand que la tête. M. Rohault de Fleury a constaté, en effet, que ce diadème de joncs, aujourd'hui à Paris, est tellement large, que certainement il passerait la tête et tomberait sur les épaules. On comprendra facilement la raison de cette disposition, quand on pensera que l'idée des soldats était de faire l'intérieur du cercle en épines, comme ils l'ont fait, et pour cela il fallait que le cercle destiné à recevoir les épines fût plus grand, sans quoi leur but cruel de blesser partout la victime n'eût pu être atteint.

Si le diadème est en simples joncs, l'intérieur et le bonnet, ou partie élevée, sont en épines, et les bourreaux ont pris pour cela une plante que l'auteur a parfaitement retrouvée, grâce aux soins de botanistes français et italiens, le *ziziphus spina Christi*, du genre *rhamnus*, et dont les épines font des blessures atroces : chacune d'elles, dit l'auteur, est plus tranchante que la griffe du lion. Il a suffi aux soldats, pour le tressage de cette horrible couronne, de passer et repasser les branches de zizyphus les unes sur les autres et dans le rond de joncs : le tout fut facilement rendu solide et fort solide ainsi, sans qu'il fût besoin d'autres liens. Si l'on songe que les soldats l'enfoncèrent ensuite à coups de bâtons sur la tête du Sauveur, on peut avoir une idée de cet affreux supplice.

M. Rohault de Fleury donne le catalogue de toutes les épines, branches de zizyphus et joncs que l'on possède encore, avec les noms des lieux où ces objets sont conservés. Il y a sept branches de zizyphus, cent quarante-sept épines, dont cent trois vérifiées par l'auteur ; le diadème de joncs est principalement à Paris, avec des fragments en cinq autres endroits, entre autres à Arras.

Les suaires et linges d'ensevelissement. — L'auteur commence par une longue série de renseignements tirés de l'Ecriture sainte, d'Hérodote, de Diodore de Sicile, d'Abd-Allatif, et des Egyptologues modernes, sur le mode d'ensevelissement usité chez les Egyptiens et chez les Juifs. Il décrit l'ouverture d'une momie et le déroulement des bandelettes, des suaires et linges divers, et il n'étonnera personne de ceux

Toutes ces reliques ayant été engagées par les empereurs de Constantinople pour avoir de quoi subvenir aux frais des grandes guerres qu'ils étaient obligés de soutenir, ce bon roi les dégagea et les racheta de ses propres deniers, et ensuite en obtint le don et l'entière cession de l'empereur Baudoin II, comme on le voit par les lettres-patentes de ce même empereur, données à Saint-Germain en Laye l'an 1247, au mois de juin, et le huitième de son empire, en comptant depuis son couronnement.

La Sainte-Chapelle du Palais fut bâtie exprès pour les conserver avec plus d'honneur [1]. Il est vrai que l'on montre à Rome, dans l'église de Saint-

qui ont vu et touché comme lui ces objets, et je suis du nombre, quand il estime qu'il fallait une quantité de linge équivalente à environ trois cents mètres superficiels pour un ensevelissement de premier ordre. Il donne du reste un tableau très-curieux de la qualité des divers tissus comparés aux tissus modernes, et va jusqu'à retrouver ainsi le prix probable de tout cet ouvrage. Il estime également avec facilité, puisque l'Evangile vient à son secours, la quantité des parfums, secs ou liquides, employés.

On ne sera pas étonné, après cela, de trouver en divers endroits de la chrétienté bien des suaires ou linges. M. Rohault de Fleury fait l'histoire des principaux. Celui de Besançon a disparu à la Révolution, et c'est en vain que le cardinal Mathieu a fait des recherches pour le retrouver. Un autre, après diverses pérégrinations, a été déposé à Chambéry, dans une charmante chapelle, où dernièrement j'ai pu voir son histoire racontée en magnifiques vitraux du XVIe siècle (et non pas du XIIIe, comme on me le disait) ; mais la relique n'y est plus depuis longtemps : elle est à Turin. Elle a quatre mètres en lin un peu jauni et rayé comme du basin. On y voit de grandes taches de sang, dont quelques-unes indiquent certainement la place de la tête.

On voit d'autres linges sacrés en d'autres endroits : à Aix-la-Chapelle, dans plusieurs églises de Rome, à Toulouse, à Mayence, etc. Mais Cahors est particulièrement riche et possède le suaire de la tête, en fin lin d'Egypte, trois doubles superposés, examinés et vérifiés par Champollion. Il y a plusieurs taches de sang : deux en particulier traversent tous les doubles. Cadouin, dans le diocèse de Périgueux, possède aussi un suaire, de 2 m. 81 sur 1 m. 13 : il est l'objet d'une description détaillée et nous offre un linge fort orné, comme on en faisait alors, et que nous rappellent les linges ouvrés trouvés dans le tombeau de la sainte Vierge.

Les Véroniques. — M. Rohault de Fleury donne ensuite quelques notions sur les Véroniques ou voiles avec image de la sainte Face, et il traite la question du portrait de Notre-Seigneur envoyé à Abgar d'Edesse, ainsi que les *Achéropites* si vénérées des Grecs, et dont on voit sans cesse la reproduction au haut des crucifix russes et bizantins. Comme il n'y a rien de positivement nouveau dans cette partie de son travail, nous indiquerons tout de suite ce qui vient après.

Les saintes robes. — On conserve deux des vêtements de Notre-Seigneur, l'un à Trèves, l'autre à Argenteuil.

Ce dernier est tissé en poils de chameaux et sans couture. On en connaît l'historique certain jusqu'à Charlemagne, qui le donna à Argenteuil, parce que sa fille Gisèle y était religieuse, et de Charlemagne on remonte au moins au VIe siècle et jusqu'à Grégoire de Tours. La robe d'Argenteuil a 1 m. 35 de haut sur 1 m. 15 de large en bas. Malheureusement cette robe n'est plus entière, le curé d'Argenteuil ayant eu l'idée incroyable, lors de la Révolution, d'en diviser une grande partie en un certain nombre de morceaux, pour les donner en garde à ses meilleurs paroissiens.

La robe de Trèves est plus belle et intacte. On en trouve la description dans plusieurs ouvrages, et cette description est reproduite par l'auteur. Elle est fort vénérée. Quand elle fut exposée en 1810, il y eut plus de deux cent mille pèlerins : à la dernière exposition, en 1844, leur nombre dépassa un million. Les dimensions de la robe de Trèves sont : 1 m. 55 par devant, 1 m. 62 par derrière pour la longueur ; 1 m. 75 de longueur d'une manche à l'autre ; largeur d'une manche, 0 m. 32 ; largeur de la robe à la poitrine, 0 m. 73 ; en bas, 1 m. 16.

L'auteur donne ensuite quelques notions sur la valeur réelle des trente deniers, ou plutôt des trente livres d'argent, sur la colonne de la flagellation, les *flagella*, la *scala santa*, le roseau, l'éponge, la lance.

La sainte lance est conservée à Rome, moins la pointe, qui était à Paris, dans la Sainte-Chapelle, avant la Révolution, et qui a disparu. Le *Sacro Catino*, coupe ou calice de la Cène, le fameux *Saint-Graal* des poëtes du moyen âge, est ensuite l'objet d'une véritable dissertation. Ici l'auteur a vu, mesuré, dessiné, et il nous donne l'image et les dimensions de ce vase certainement antique.

Il est en verre de couleur d'émeraude, fondu et retravaillé au tour et avec le plus grand soin. Il est à deux anses, d'une forme hexagonale. Le diamètre au bord supérieur est de trois cent vingt-six millimètres. La forme est élégante : il y a quelques bulles dans la composition. Il fut transporté à Paris lors de nos victoires, et reprit en 1816 le chemin de Gênes. Mais il y arriva brisé en partie, et il a fallu le sertir. Il renferme une capacité de trois litres. Quaresmius dit que ce vase de Gênes servit à la Pâque, mais n'est pas le calice de l'Eucharistie, lequel serait en argent et à Valence, en Espagne.

Viennent après cela beaucoup de détails sur les planches de la crèche, qui se voient à Rome sur les stations probables de la voie douloureuse, sans parler de la table de la Cène, qui est à Saint-Jean de Latran.

Nous avons omis plusieurs des titres de ce savant et pieux mémoire, tels que le manteau de pourpre, la ceinture, le voile, etc., ne pouvant tout dire et ne voulant pas faire un livre à propos d'un autre livre, qu'il sera bon de consulter et d'étudier. Nous croyons en avoir dit assez pour donner une idée assez complète de ce travail d'érudition et de foi.

1. Voyez au 3 mai quel est l'état actuel de ces reliques.

Pierre, une lance dont on dit que le côté de Notre-Seigneur a été ouvert; mais ce n'est peut-être autre chose que la lance dont un Juif perça une image de Jésus-Christ, d'où il sortit une très-grande quantité de sang, comme il est marqué au second Concile de Nicée, session quatrième, et dans le Martyrologe romain, le neuvième jour de novembre.

Le dessein des ennemis du Sauveur était de l'ensevelir sans honneur avec les deux compagnons de son supplice : car il leur était défendu par la loi écrite au Deutéronome, chap. XXI, de les laisser sans sépulture ; mais Dieu, qui avait fait prédire par un Prophète que son sépulcre serait glorieux, eut soin de le pourvoir d'une sépulture très-honorable. Joseph, natif d'une ville de Judée appelée Romathaïm ou Arimathie, personnage de grande vertu, fort riche et noble sénateur de la ville de Jérusalem, lequel n'avait point eu de part à la conspiration des Juifs contre lui, mais était au contraire de ses disciples et de ceux qui attendaient le règne de Dieu, quoique secrètement, parce qu'il craignait les Juifs, ce Joseph, disons-nous, prit en cette rencontre une sainte hardiesse, et allant trouver Pilate, il lui demanda avec beaucoup de courage et de fermeté permission d'enlever le corps de Jésus et de l'ensevelir. Pilate s'étonna qu'il fût mort si tôt, ne considérant pas qu'une flagellation, un couronnement d'épines, le poids de la croix dont on l'avait chargé et mille autres maux, l'avaient mis en un tel état, que c'était plutôt un miracle qu'il eût pu souffrir les douleurs du crucifiement. Il fit donc venir le centenier qui l'avait gardé, et après s'être assuré qu'il était mort, il accorda à Joseph ce qu'il demandait. Ainsi Joseph, assisté du disciple bien-aimé, et peut-être de quelques autres des Apôtres, et de Nicodème, l'un des principaux d'entre les pharisiens, disciple secret de Jésus, détacha son corps sacré de la croix. La sainte Vierge, l'ayant reçu sur son sein, lui ferma les yeux, lui ôta la couronne d'épines qu'il n'avait point quittée dans tout le cours de cette horrible tragédie, et lui essuya le sang de ses plaies. Ensuite, ils l'embaumèrent avec des aromates dont Nicodème avait apporté cent livres pesant, et, l'ayant enveloppé dans des linceuls, ils lui mirent encore par-dessus un suaire fort blanc, acheté exprès par Joseph ; ce suaire, passant sur sa tête, s'étendait par devant et par derrière jusqu'à ses pieds. Après l'avoir ainsi enseveli, ils le portèrent dans un jardin qui n'était distant du mont du Calvaire que de quarante à cinquante pas, et là, ils le mirent dans un monument tout neuf où l'on n'avait encore mis personne et que Joseph s'était fait tailler pour lui-même dans un rocher. Et de peur que quelqu'un ne vînt y toucher, ils fermèrent l'entrée de ce monument avec une pierre d'une grosseur démesurée qu'ils y roulèrent à force de bras.

Marie-Madeleine, et Marie, femme d'Alphée, appelée autrement Cléophas, et nièce de saint Jacques le Mineur, et de son frère Joseph, et de ses deux filles, l'une nommée aussi Marie et l'autre Salomé, femme de Zébédée et mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean, et Jeanne, femme de Chusa, procureur d'Hérode, et plusieurs autres saintes femmes qui faisaient profession ouverte d'être disciples de Jésus, et qui ne l'avaient point quitté pendant tout le temps qu'il avait été sur la croix, observèrent fort soigneusement l'endroit où on le mettait, dans le dessein de le venir encore embaumer quand la solennité du Sabbat serait passée. Quant aux princes des prêtres et aux pharisiens, ayant su la permission que Pilate avait donnée à Joseph de se saisir du corps du Sauveur et de lui donner la sépulture, ils s'assemblèrent chez lui et lui dirent qu'ils s'étaient souvenus que ce séducteur (c'est ainsi que ces impies appelaient le grand Docteur de la vérité,

afin que ses disciples eussent sujet de se consoler et de se glorifier de lui être semblables lorsqu'on les calomnierait et qu'on les chargerait d'injures), que ce séducteur donc avait dit, étant encore vivant, qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort ; qu'ainsi ils le suppliaient de faire garder son sépulcre durant cet espace de temps, de crainte que ses disciples n'enlevassent son corps et ne fissent courir le bruit, parmi le peuple, qu'il était ressuscité, ce qui produirait un plus mauvais effet que tout ce qui était arrivé jusqu'alors. Pilate leur répondit : « Vous avez des gardes, faites-le vous-mêmes garder comme vous l'entendez ». Ils posèrent donc des gardes à leur guise autour de ce sépulcre, et, ne se contentant pas de cela, ils arrêtèrent encore davantage la pierre qui le fermait et la scellèrent de leurs sceaux ; ainsi la sagesse infinie de Dieu se servit de leur fausse prudence et de leur malice pour rendre la résurrection de son Fils plus évidente et plus glorieuse, et pour les rendre eux-mêmes entièrement inexcusables s'ils ne la croyaient pas.

Voilà ce que les livres sacrés et les auteurs les plus autorisés nous apprennent de l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il y aurait de merveilleuses réflexions à faire sur ce grand mystère, qui a étonné le ciel et la terre, et qui a été, selon saint Paul, une pierre de scandale pour les Juifs, et une pure folie dans l'esprit des Gentils ; mais qui est en vérité la vertu et la sagesse de Dieu, parce que ce qui est folie en Dieu est infiniment plus sage que la plus haute et la plus fine prudence des hommes. Mais comme ces réflexions passent l'historien, et que d'ailleurs on les trouve en grande abondance dans tous les auteurs qui ont donné des méditations au public, nous ne nous y arrêterons pas ici ; nous dirons seulement, en finissant, que nous serions plus farouches que les tigres et plus insensibles que des rochers si, après que notre souverain Seigneur nous a aimés jusqu'au point de souffrir une mort si cruelle et si infâme pour notre salut, nous avions le courage ou plutôt l'effronterie de l'offenser, et si nous ne l'aimions pas de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces. C'est pourquoi notre occupation continuelle doit être de l'aimer, de le servir et de l'honorer, de procurer l'augmentation de sa gloire et de lui témoigner, par toutes sortes de moyens, l'extrême reconnaissance que nous avons de sa bonté.

LA RÉSURRECTION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

Il n'y a point de jour que Dieu n'ait fait et qui ne reconnaisse ce grand et adorable ouvrier pour son principe. Comme c'est de lui que le soleil a reçu l'être, et qu'il reçoit encore à tous moments sa lumière, son activité et son mouvement, c'est aussi de lui que tirent nécessairement leur origine toutes les créatures, les mois et les jours formés par les différentes révolutions de cet astre. Néanmoins, ce n'est pas sans sujet que l'Eglise, se servant des termes du Roi-Prophète, appelle par excellence le jour de la résurrection de Jésus-Christ, « le jour qu'a fait le Seigneur ». (Ps. CXVII, 21.) Cet avantage, qui lui est commun avec les autres jours, lui convient d'une manière si particulière, qu'il peut passer pour sa propre différence. En

effet, quand Dieu produit les autres jours, il les produit par l'entremise du soleil, dont il répand les rayons du levant au couchant, et d'un hémisphère à l'autre hémisphère. Mais il a été lui-même l'aurore et l'orient de ce beau jour, puisqu'en sortant glorieusement du tombeau, il l'a éclairé de sa propre lumière et de cette splendeur admirable qui rejaillissait de son corps. Il est vrai que les soldats qui le gardaient ne la virent point ; car les Evangélistes, qui nous décrivent leur épouvante, en attribuent toute la cause au grand tremblement de terre qui se fit alors et à l'apparition de l'ange qui vint ôter la pierre qui fermait le sépulcre. Aussi n'étaient-ils pas dignes de ce bonheur ; mais les yeux purs de la sainte Vierge et ceux de tant de saints personnages qui ressuscitèrent avec ce premier-né d'entre les morts, reçurent cette consolation, et nous pouvons croire qu'ils s'écrièrent tous avec David que c'était là véritablement le jour que le Seigneur avait fait.

De plus, Notre-Seigneur a encore fait ce jour plus particulièrement que nul autre, en ce qu'il l'a rendu célèbre par de plus grands miracles de sa puissance et de sa bonté : il s'est ressuscité lui-même par sa propre vertu ; il a donné à son corps mort, tout percé et tout défiguré qu'il était, une beauté divine et une vie glorieuse et incorruptible ; il est sorti de son tombeau sans y faire aucune ouverture ; il est entré, les portes fermées, dans le lieu où ses disciples étaient assemblés ; il a tiré des limbes ce grand nombre de Saints qui y gémissaient depuis tant de siècles ; il en a ressuscité plusieurs avec les avantages admirables de l'immortalité ; il a rétabli son Eglise affligée, consternée, dispersée ; il a changé sa tristesse en des joies et des consolations indicibles ; il a abrogé la loi ancienne, loi de crainte et de servitude, et institué la loi nouvelle, loi d'amour et de liberté ; enfin, comme un beau soleil qui se levait sur notre horizon, il a banni les ténèbres de l'erreur et du péché, et répandu en leur place les lumières vivifiantes de la vérité et de la grâce, suivant ces paroles de saint Jean : « La loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité ont été apportées par Jésus-Christ ». (Jean, I, 17.) Sans doute tant de merveilles produites en ce jour méritent bien que nous l'attribuions particulièrement à ce jour et que nous l'appelions par excellence le « jour que le Seigneur a fait ».

Enfin Notre-Seigneur a encore fait ce jour d'une manière particulière en ce que d'un jour commun et ordinaire, il en a fait par sa résurrection le plus grand et le plus célèbre de tous les jours, la fête des fêtes, la solennité des solennités, le premier et le chef de tous les sabbats de la loi nouvelle, c'est-à-dire de tous les dimanches, qui ne nous représentent pas seulement le repos que Dieu a pris après avoir créé le monde par sa parole, mais encore celui qu'il a pris après l'avoir racheté par son sang ; en un mot, la Pâque chrétienne, dont la Pâque juive n'était qu'une ébauche et une figure imparfaite. N'est-ce pas là pour l'Eglise un motif suffisant de célébrer ce jour et de le décorer du titre excellent de « jour que le Seigneur a fait ? » Nous nous sommes étendu sur cette matière afin de donner quelque lumière aux fidèles sur ce beau verset de David que l'on répète si souvent et avec tant de pompe pendant toute l'octave de Pâques : « C'est là le jour que le Seigneur a fait, témoignons-y notre joie et entrons dans les sentiments d'une sainte allégresse ». (Ps. CXVII, 21.) Mais nous découvrirons encore mieux le sens de ces belles paroles par l'explication de tout le mystère de cette divine résurrection et des circonstances qui l'ont accompagnée.

Nous avons déjà remarqué, dans l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur, que le vendredi au soir, qui était un peu après sa mort, Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques, et une troisième Marie avec Salomé, et

Jeanne, femme de Chuza, et plusieurs autres saintes femmes dont on ne sait pas le nom, observèrent soigneusement l'endroit où l'on avait enseveli Jésus, dans le dessein de le venir embaumer une seconde fois, après que la solennité du Sabbat serait passée. Les Evangélistes ajoutent qu'elles eurent grand soin d'acheter les parfums et les aromates qui leur étaient nécessaires pour cet office de piété, et que, sur la fin de la nuit du samedi au jour suivant, qui est celui que nous appelons maintenant dimanche, l'aurore commençant déjà à paraître, elles sortirent de leurs maisons et se mirent en chemin pour aller au saint sépulcre, mais qu'elles n'y arrivèrent qu'après le soleil levé.

Ce fut pendant ce temps-là que l'âme sainte de Jésus-Christ, qui était descendue aux enfers, au moment de sa séparation d'avec son corps, pour y triompher des démons, délivrer les âmes du purgatoire et béatifier celles des saints patriarches, qui étaient captives dans les limbes, en sortit glorieusement, accompagnée de ces nobles prisonnières dont elle venait de faire une conquête si illustre. Avec cette glorieuse troupe, elle se rendit au sépulcre, où son corps était gisant; elle se réunit à lui d'une union substantielle, l'anima et le vivifia comme auparavant, et le revêtit d'une gloire incomparable, par l'épanchement de celle dont elle jouissait dès le moment de sa conception. Ainsi, ces deux parties, qui avaient été séparées l'une de l'autre, sans être jamais néanmoins séparées de la divinité, furent parfaitement réunies, et ce composé merveilleux, que la mort avait détruit, fut réparé et rétabli dans toute son intégrité.

Dire au juste l'heure et le moment où se fit ce grand miracle, c'est ce qui nous est impossible, puisque l'Eglise nous proteste, en la bénédiction du cierge pascal, qu'il n'y a que cette nuit en laquelle il fut accompli qui en ait la connaissance. Le plus probable est que ce fut avant le lever du soleil ; mais le jour commençant déjà un peu à paraître, parce que, d'un côté, un si grand bien ne devait pas être longtemps différé, et que, de l'autre, il fallait accomplir ce que Notre-Seigneur avait dit qu'il serait trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. Ce fut donc environ vers cinq heures du matin, puisque c'était encore au temps de l'équinoxe du printemps, où le soleil ne se lève encore qu'à six heures. Alors cet homme nouveau, victorieux de l'enfer et de la mort, sortit en un instant de son sépulcre, ce qu'il fit sans fendre le roc où il était taillé, sans remuer la pierre qui en fermait l'entrée, et même sans rompre ni endommager les sceaux qu'on y avait apposés. Les peintres nous représentent ordinairement les soldats, qui étaient là en garde, comme s'opposant à sa sortie ; néanmoins il est certain qu'elle se fit invisiblement et sans qu'ils s'en aperçussent, de sorte qu'ils ne purent pas tirer l'épée ni bander l'arc contre lui. Mais en même temps la terre trembla extraordinairement, et l'ange du Seigneur, descendant du ciel, renversa cette pierre que l'on avait scellée et s'assit dessus. Son visage était brillant comme un éclair, ses habits étaient blancs comme la neige, et l'on ne pouvait le regarder sans être ébloui. Les gardes le voyant, furent saisis d'une grande crainte ; les cheveux leur dressèrent sur la tête, le sang se glaça dans leurs veines et ils devinrent comme morts, puis, étant un peu revenus à eux, ils prirent tous la fuite et se retirèrent.

Quant aux saintes femmes qui venaient au sépulcre pour satisfaire leur dévotion envers leur bon Maître, elles se disaient entre elles : « Qui nous lèvera la pierre de l'entrée du sépulcre ? » Car elles se souvinrent alors qu'elle était extrêmement grosse et qu'il était impossible de la remuer sans

l'aide de plusieurs personnes. Mais elles furent fort surprises, lorsqu'arrivant sur le lieu, elles virent que cette pierre était déjà hors de sa place, et que le sépulcre était ouvert ; Madeleine, surtout, fut agitée en cette rencontre par diverses impressions. La vue de l'ange les épouvanta encore davantage ; mais, pour les rassurer, il leur dit : « N'ayez point peur, il n'y a rien à craindre pour vous ; car je sais que vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié. Il est ressuscité, comme il l'a dit, il n'est plus ici. Venez et voyez le lieu où l'on avait mis le Seigneur, et allez promptement donner à ses disciples, et principalement à Pierre, des assurances de sa résurrection. Dites-leur aussi que le temps approche où il se rendra dans la Galilée, et que là ils le verront comme il l'a promis ». (Marc, XVI, 7.) A ces paroles, elles entrèrent dans la grotte où était le sépulcre, et elles pénétrèrent jusqu'au caveau où le corps du Seigneur avait été déposé. Là, le même ange qui les y avait conduites, ou quelque autre qu'elles y rencontrèrent à la droite, les rassura et les fortifia encore de nouveau. Mais comme elles ne trouvèrent pas le corps adorable qu'elles cherchaient, et que d'ailleurs le grand trouble où elles étaient les empêchait de faire assez de réflexions sur ce que ce messager céleste leur disait, elles en sortirent toutes consternées.

Saint Luc dit qu'alors deux personnages vêtus d'habits resplendissants (ce sont peut-être ces mêmes anges) parurent auprès d'elles et leur dirent, comme les reprenant de leur peu de foi : « Pourquoi cherchez-vous entre les morts celui qui est vivant ? Sachez qu'il n'est plus ici et qu'il est ressuscité. Souvenez-vous de ce qu'il vous a dit étant en Galilée, qu'il fallait que le Fils de l'Homme tombât entre les mains des pécheurs et qu'il fût crucifié ; mais qu'il ressusciterait trois jours après sa mort ». (Luc, XXIV, 5.) Malgré toutes ces remontrances, elle ne purent se remettre entièrement de leur frayeur ; mais elles coururent vers les Apôtres pour leur dire ce qu'elles venaient de voir et d'entendre ; ce qu'elles firent même avec peu de suite et de certitude, parlant selon les divers mouvements de douleur, de joie, de crainte ou d'espérance qui agitaient leur esprit. Madeleine, entre autres, leur dit qu'on avait enlevé le Seigneur du sépulcre, et qu'elles ne savaient où on l'avait mis. Les Apôtres, voyant qu'elles ne s'accordaient pas entre elles, n'ajoutèrent guère de foi à tous leurs rapports, qu'ils prirent pour des rêveries causées par quelque terreur panique. Néanmoins, saint Pierre et saint Jean partirent sur l'heure pour aller au sépulcre. Comme saint Jean était le plus jeune et le plus dispos, il courut le plus vite et y arriva le premier ; mais, par respect pour saint Pierre, il l'attendit et n'y entra qu'après lui. Ils virent donc que le corps de leur Maître n'y était plus, mais que les linceuls dont il avait été enveloppé et le suaire qu'on lui avait mis sur la tête y étaient demeurés, avec cette circonstance que ce suaire était en un lieu à part et plié, ce qu'ils prirent pour des signes de sa résurrection. Et ainsi, admirant en eux-mêmes ce qui s'était passé, ils se retirèrent et retournèrent vers leurs compagnons. Les saintes femmes, qui étaient revenues avec eux, les suivirent aussi à quelque distance. Il n'y eut que Madeleine qui ne put se séparer du tombeau de celui qu'elle aimait. Elle s'imaginait qu'à la fin elle y trouverait ce corps qu'elle y avait cherché tant de fois sans l'avoir encore aperçu. Ses larmes et sa persévérance lui méritèrent enfin la grâce d'être visitée la première d'entre les disciples par son cher Maître. D'abord elle vit deux anges, dont l'un était à l'entrée et l'autre à l'extrémité du caveau où l'on avait mis son corps. Les anges lui demandèrent ce qu'elle avait à pleurer. Elle leur répondit : « C'est qu'ils ont enlevé mon

Seigneur, et que je ne sais où ils l'ont mis ». (Jean, xx, 13.) En disant cela, elle s'aperçut qu'ils faisaient une profonde révérence, comme pour saluer quelqu'un derrière elle. Cela l'obligea de se retourner, et, en se retournant elle vit Celui qu'elle souhaitait avec tant d'ardeur et qu'elle cherchait avec tant d'empressement. Cependant, elle ne le reconnut pas jusqu'à ce qu'il l'appela par son nom et qu'il lui dit d'un accent dont la douceur et la force ne peuvent être représentées par nos discours : « Marie ! » (Ibid., 16.) Nous ne nous arrêterons pas ici à décrire le colloque plein d'amour qui se fit entre eux, parce que nous en avons déjà parlé au vingt-deux juillet, dans la vie de sainte Marie-Madeleine. Nous passerons aussi sous silence une autre apparition de Notre-Seigneur, laquelle a sans doute précédé celle-ci, et a été, selon l'opinion commune des fidèles, la première de toutes les apparitions, à savoir : celle dont il honora sa très-sainte Mère pour la consoler ; il était bien juste que, comme elle avait le plus participé aux douleurs de son Fils, elle participât aussi avant tout autre à la joie de sa résurrection ; nous n'en parlerons point, disons-nous, en ce lieu, parce que nous en devons traiter exprès dans la vie de cette auguste Vierge. Nous poursuivons donc le récit de l'Evangile.

Parmi les choses que le Seigneur commanda à Madeleine, la principale fut de porter aux Apôtres, qu'il appelle par honneur ses frères, les agréables nouvelles de sa résurrection. Mais, comme il était peu probable que le témoignage d'une femme seule pût faire impression sur des esprits ébranlés, qui semblaient avoir perdu toute espérance, il voulut aussi se faire voir à toute cette troupe de femmes pieuses qui étaient venues pour l'embaumer. Madeleine ne l'eut pas plus tôt perdu de vue, qu'elle courut après elles pour les faire participantes de sa joie ; mais à peine les eut-elle jointes, qu'il vint lui-même à leur rencontre et leur donna le salut le plus gracieux qui soit jamais sorti de la bouche d'un homme. Aussi n'était-ce pas un pur homme ni un homme passible et mortel qui le donnait, mais un Homme-Dieu dans l'éclat de sa gloire et dans la jouissance de son bonheur. Ces saintes femmes furent remplies d'une joie incroyable, et, instruites par Madeleine, elles s'approchèrent de lui avec un respect angélique et, lui embrassant les pieds, elles l'adorèrent. Notre-Seigneur leur dit : « Ne craignez point, allez dire à mes frères qu'ils s'assemblent en Galilée, et que c'est là qu'ils me verront ». (Matth., xxviii, 10.) Peu de temps après, il se fit voir aussi à saint Pierre en particulier, afin de le consoler dans l'extrême affliction où il était d'avoir renié un si bon Maître. Et saint Pierre le fit savoir aux autres Apôtres, qui ajoutèrent beaucoup plus de foi à son rapport qu'à tout ce que ces femmes leur disaient.

Sur le soir, ce vigilant pasteur courut après deux de ses ouailles qui s'égaraient : Cléophas et un autre disciple dont on ne sait pas le nom. Ils allaient ensemble à Emmaüs, petit bourg distant de Jérusalem environ de deux lieues et demie, afin de se soulager un peu de la douleur qu'ils avaient conçue de la mort de leur Maître, et, en chemin, ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé à son égard depuis quatre jours au milieu de leur ville. Là-dessus, Notre-Seigneur s'approcha d'eux, mais sous un autre visage que le sien ordinaire, et leur ayant fait dire quel était leur entretien, il en profita pour leur montrer, par la loi et par les prophètes, que le Christ devait souffrir, et que c'était par ce chemin qu'il devait entrer dans sa gloire. Ses paroles embrasèrent leurs cœurs, mais elles n'ouvrirent pas leurs yeux. Ils le prirent toujours pour un voyageur. Néanmoins, étant arrivés tard à Emmaüs, ils firent tant par leurs prières qu'ils le forcèrent de demeurer la

nuit avec eux. Il se mit donc à table, prit du pain, le bénit, le rompit, et le leur donna; et à cette cérémonie, que les saints Pères croient avoir été consécratoire et avoir changé le pain en son divin corps, ils le reconnurent; mais avant qu'il pussent lui parler et lui rendre leurs respects, il disparut et se déroba à leurs yeux. Cela les obligea de retourner sur leurs pas à Jérusalem, pour faire savoir aux Apôtres ce qu'ils avaient vu, et les assurer que le Seigneur était ressuscité. Comme ils leur parlaient, ce bon Maître, non content d'être apparu aux uns et aux autres en particulier, les voulut honorer tous ensemble de l'une de ses visites. Ce fut la dernière de celles qu'il rendit ce jour-là, et elle fut signalée par un grand miracle qu'il faut rapporter ici.

Quoique les portes de la salle où ils étaient retirés par la crainte des Juifs, et où ils prenaient leur repas, fussent fermées avec grand soin, il ne laissa pas d'y entrer, pénétrant, par sa vertu, d'une manière invisible, l'épaisseur des murailles, comme il avait pénétré un peu auparavant la pierre de son sépulcre, de sorte qu'il parut tout à coup au milieu d'eux et leur dit ces paroles : « La paix soit avec vous ! » (Luc, XXIV, 36.) Cette apparition soudaine et imprévue les troubla extrêmement, et ils ne pouvaient en croire leurs yeux; mais, pour les rassurer, il leur montra, une par une, les plaies de ses pieds, de ses mains et de son côté, dont il avait conservé les cicatrices. Il les exhorta même à les considérer de bien près et à les toucher, afin de reconnaître par leur propre expérience qu'il n'avait pas un corps aérien comme ils se le figuraient, mais un corps véritable, composé de chair et d'os. Enfin, pour lever tous les doutes qui leur pouvaient rester dans l'esprit, il leur demanda s'ils n'avaient rien à manger, et aussitôt, les Apôtres lui ayant présenté un morceau de poisson rôti, avec du miel, il en mangea une partie en leur présence, et leur en distribua les restes. Il ne faut point douter que cette manducation ne fût véritable, car les Saints, après leur résurrection, n'en sont pas incapables.

Ensuite il leur fit un don tout divin et qui leur était extrêmement nécessaire; car, ne se contentant pas de leur donner sa paix encore une fois, en prononçant ces paroles : « La paix soit avec vous ! » (Jean, XX, 21), il leur donna aussi l'auteur souverain de la paix, à savoir le Saint-Esprit, avec la puissance de remettre et de retenir les péchés; ce qu'il fit par un souffle de sa bouche, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez (*Ibid.*, 22) ». Par ce moyen, il laissa ses Apôtres parfaitement consolés, et si remplis de joie qu'ils ne pouvaient s'empêcher de la faire paraître au dehors. En effet, aussitôt que saint Thomas, qui ne s'était pas trouvé à cette apparition publique de son Maître, rentra dans le logis, ils lui dirent que le Seigneur était vraiment ressuscité, qu'ils l'avaient vu eux-mêmes, qu'ils lui avaient parlé, qu'ils avaient touché ses pieds et ses mains et qu'ils avaient eu l'honneur de manger avec lui. Thomas n'acquiesça point à leur témoignage, mais protesta qu'il ne croirait point à cette résurrection du Seigneur, qu'il n'eût vu les marques des plaies, et qu'il n'eût même porté ses doigts dans la place des clous et sa main dans le côté de Jésus.

Cette obstination donna sujet à ce bon Maître d'apparaître encore huit jours après à tous ses Apôtres assemblés, saint Thomas y étant présent. La vue et l'attouchement de ses plaies guérirent aussitôt cet incrédule, et en firent un témoin d'autant plus zélé de ce grand mystère, qu'il avait eu plus de difficulté à le croire. Il crut même beaucoup plus qu'il ne voyait; car, ne voyant que l'humanité de son Sauveur, il crut à sa divinité, et s'écria :

« Mon Seigneur et mon Dieu ! » (Jean, xx, 28.) Nous trouvons encore dans les Livres saints trois autres apparitions publiques du Sauveur, jusqu'au jour de son ascension. La première eut lieu auprès de la mer de Tibériade, en présence de saint Pierre, de saint Thomas, de Nathanaël, des deux enfants de Zébédée et de deux autres disciples : il y établit saint Pierre le pasteur de ses agneaux et de ses brebis, c'est-à-dire de toute son Eglise. La seconde, sur une montagne de Galilée, que l'on croit être le mont Thabor, en présence de plus de cinq cents disciples, comme saint Paul l'atteste en écrivant aux Corinthiens : il y ordonna à ses Apôtres d'aller prêcher l'Evangile par toutes les nations de la terre, et de les baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. La troisième, sur la montagne des Oliviers, auprès de Jérusalem, ou plutôt à Jérusalem même, le jour même de son ascension en présence de tous ses Apôtres et de plusieurs autres disciples, au nombre de près de cent vingt, comme nous le dirons en son lieu. Quant à ses visites particulières, nous ne doutons point qu'il n'en ait encore rendu beaucoup à ses plus intimes, durant les quarante jours qu'il a passés sur la terre avant de monter aux cieux, comme à sa très-sainte Mère, à sainte Marie-Madeleine et à d'autres qui méritaient le plus cet honneur. Mais, tout ce que nous avons dit étant plus que suffisant pour montrer la vérité indubitable de la résurrection du Sauveur, il n'est pas nécessaire de nous arrêter davantage sur ce sujet.

Concluons seulement que si le corps adorable de Notre-Seigneur a changé de condition et pris des qualités nouvelles en sa résurrection, sa très-sainte âme a toujours retenu sa manière d'agir avec bonté et condescendance, et que si nous avons eu sujet, il y a trois jours, de nous écrier, dans l'office lugubre des ténèbres, que le vrai Pasteur, qui était pour nous une source d'eau vive, s'était retiré, nous pouvons bien aujourd'hui chanter avec joie, parmi les cantiques sacrés de nos Matines, que le bon Pasteur qui a donné sa vie pour ses ouailles, et qui n'a point fait difficulté de mourir pour son troupeau, est véritablement ressuscité. C'est donc ici, pour le dire encore une fois, c'est ici le jour que le Seigneur a fait. Réjouissons-nous et témoignons-y une allégresse singulière. Comment ne nous réjouirions-nous pas en un jour où toutes les créatures sont en joie, comme elles ont toutes été dans le deuil au temps de la passion du Sauveur ? Le ciel est dans la joie, puisque ses habitants, les Anges, prennent des habits blancs et tout resplendissants, et descendent sur la terre pour y être les hérauts de la résurrection. La terre est dans la joie, puisqu'elle tressaille et bondit, au moment où sort de son sein ce germe du Seigneur, cette fleur du champ et ce fruit excellent et relevé dont il est parlé dans les Prophètes : « Il se fit », dit l'Evangile, « un tremblement de terre ». (Matth., xxviii, 2.) L'enfer même est dans la joie, puisque le Rédempteur du monde y descend pour en délivrer ces anciens prisonniers que le malheur commun de toute notre nature y tenait captifs. Que personne donc, quelque grand pécheur qu'il soit, ne se pense exclu de cette fête ; elle est pour tous, elle profite à tous. La résurrection de Jésus-Christ, dit saint Maxime, donne la vie aux morts, le pardon aux pécheurs et la gloire aux Saints. Certes, si Jésus-Christ mourant sur la croix fut si favorable à un larron, comment ne nous le serait-il pas dans la gloire et les triomphes de sa résurrection ? et s'il lui promit le paradis, à l'instant même qu'il devait descendre dans les enfers, comment ne nous le donnerait-il pas bien volontiers, lorsque, sortant des enfers, il se prépare à monter au plus haut des cieux ? » (Hom. ii.) Ainsi, confessons ingénument que notre espérance, notre vie

et notre salut sont ressuscités avec lui, et que chacun dise avec le Prophète : « Mon cœur et ma chair ont tressailli de joie pour le Dieu vivant ». (Ps. LXXXIII, 8.)

Pour le faire avec plus de fruit, il faut que nous revenions encore une fois au Sauveur ressuscité, et que nous considérions en lui les qualités de la gloire, afin que nous puissions, suivant l'avis de saint Paul, nous former spirituellement sur sa vie nouvelle et glorieuse. Les théologiens en reconnaissent communément quatre, qui seront abondamment communiquées aux corps des prédestinés au moment de leur résurrection. La première est l'*impassibilité*, qui est nécessairement suivie de l'*incorruptibilité* et de l'*immortalité*. La seconde est la *subtilité*, que l'Apôtre appelle aussi spiritualité, et qui est toujours accompagnée de la vertu miraculeuse de pénétrer les corps les plus solides, sans y faire de division. La troisième est l'*agilité*, qui est une puissance de se transporter en moins d'un clin d'œil, et sans nulle peine ni danger de lassitude, dans les lieux les plus éloignés. La quatrième enfin est la *clarté*, à laquelle le même saint Paul donne le nom de gloire. Comme nous avons longuement parlé de toutes ces qualités dans le discours de la Fête de tous les Saints, il suffit ici que nous les fassions remarquer dans notre admirable premier-né d'entre les morts. Saint Paul rend témoignage de son *impassibilité* et de son immortalité, lorsqu'il dit que : « Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, que la mort ne dominera plus sur lui ; parce que, quand il est mort, ç'a été pour détruire le péché, à quoi il a suffi qu'il mourût une fois ; mais quand il est ressuscité, il a pris une vie digne de Dieu » (Rom., VI, 9 et 10); c'est-à-dire une vie céleste et incapable de toute corruption. Sa séparation du commerce et de l'habitation ordinaire des mortels montre aussi qu'il n'est plus de ce nombre, et qu'ayant donné la mort à la mort même, il ne peut plus devenir sa proie. Il fait voir la *subtilité* de son corps et la vertu qu'il a de pénétrer les autres corps, en ce qu'il se rend visible ou invisible, palpable ou impalpable quand il lui plaît, en sortant de son tombeau sans rompre ni renverser la pierre, et en entrant, deux diverses fois, les portes étant fermées, dans la salle où ses disciples s'étaient retirés. Son *agilité* paraît évidemment en ce qu'il se trouve, presque en même temps, en des lieux fort éloignés, et qu'il va de l'un à l'autre, non pas en marchant sur la terre, mais d'une manière invisible et par le milieu de l'air. Pour ce qui est de sa *clarté*, nous n'en avons point de marques dans ces apparitions ordinaires ; aussi est-il croyable qu'il ne la faisait pas paraître au dehors dans ces occasions, parce qu'il voulait s'accommoder à la vue de ses disciples, qui n'était pas capable de soutenir l'éclat d'un corps glorieux. Mais nous nous persuadons que, lorsqu'il apparaissait secrètement à sa très-sainte Mère, il lui découvrait quelques rayons de cette splendeur admirable dont, suivant la manière de parler du Roi-Prophète, il s'est orné comme d'un vêtement ; comment croire qu'il l'ait moins favorisée que ces trois Apôtres devant lesquels il s'est transfiguré sur la montagne du Thabor ?

Au reste, il faut en effet remarquer ici que toutes ces qualités glorieuses étaient dues au corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ dès le moment de sa conception dans le sein de la sainte Vierge, à cause de la dignité du Verbe divin, auquel il fut dès lors uni substantiellement et comme sa propre chair ; car cette union de la nature humaine à la nature divine fut cause de la gloire dont son âme fut remplie au même moment, et qui, par une suite que nous pouvons appeler comme naturelle, devait se répandre sur le corps ; néanmoins, il en avait été privé jusqu'au temps de sa résur-

rection, par une très-sage disposition de la divine Providence, afin qu'il fût capable de souffrir et de mourir, et d'opérer, par ce moyen, le grand ouvrage de notre rédemption. Ainsi, lorsqu'il reçoit ces qualités, ce n'est pas tant un don qu'on lui fait, qu'un bien propre dont il reprend possession ; ce n'est pas tant un miracle que la cessation d'un miracle. Mais par là Jésus-Christ est devenu, pour nous et pour toute son Eglise, l'exemplaire d'une vie nouvelle, car il est ressuscité glorieux afin que nous apprenions à vivre d'une vie céleste et divine, et avec une séparation d'esprit et d'affection de toutes les choses de la terre, de même que nous lisons dans l'histoire qu'il y avait des personnes qui, après être mortes une fois, avaient été ressuscitées, et avaient recommencé à vivre parmi les hommes. C'est à quoi nous exhorte le grand Apôtre, lorsqu'il dit que : « Comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts pour la gloire de son Père, ainsi nous devons marcher dans une nouveauté de vie » (Rom., VI, 4), c'est-à-dire en renonçant aux sentiments terrestres et corrompus de la chair et du monde, et en prenant les sentiments très-purs et très-saints de l'Evangile et de Jésus-Christ. Le même Apôtre l'explique divinement par ces autres paroles : « Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses qui sont en haut, c'est-à-dire les choses du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu. Prenez goût aux choses qui sont en haut, et n'en prenez plus aux choses de la terre ». (Coloss., III, 1.) C'est comme s'il disait : Ne vivez plus comme des gens de ce monde-ci, mais comme des gens de l'autre monde. Montez au plus haut des cieux, au-dessus des anges, des archanges, des chérubins et des séraphins, allez jusqu'à la droite du Père éternel et au trône de Jésus-Christ, pour trouver en lui le modèle de votre vie et des règles assurées de votre conduite. C'est le chemin qu'ont tenu tous les Saints. A ce propos, saint Grégoire de Nazianze, parlant de lui-même, disait ces belles paroles : « J'étais hier en croix avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je suis aujourd'hui glorifié avec lui. J'étais hier enseveli dans son tombeau. Je suis aujourd'hui ressuscité avec lui ». Mais ce qui est bien à considérer, c'est que Jésus-Christ, ressuscitant et montant au ciel, nous donne des forces pour marcher par ce chemin, et que c'est en cela que consiste la grâce de l'Evangile et la plus grande gloire de sa résurrection. Aussi le même saint Paul, après avoir reproché à la mort qu'elle a été vaincue et qu'elle a perdu son aiguillon, ajoute avec action de grâces que « c'est de Dieu que nous tenons cette victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ, en vertu de sa résurrection ». (I Cor., XV, 57.) Bienheureux celui qui meurt avec Jésus-Christ ! Bienheureux aussi celui qui ressuscite et qui vit avec Jésus-Christ, afin de régner éternellement avec lui, en la compagnie du Père et du Saint-Esprit ! Ainsi soit-il.

L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Cette solennité, dit le pieux saint Bernard dans son deuxième sermon sur cette fête, est tout ensemble glorieuse pour Jésus-Christ, et pleine de joie et de douceur pour nous ; parce que c'est l'accomplissement de tous

ses mystères et l'heureuse clôture de tout son voyage en ce monde, et que l'on y voit manifestement que son empire ne s'étend pas seulement sur les eaux, sur la terre et sur les enfers, comme il l'avait montré jusqu'alors, mais que l'air même, et le ciel, et le plus haut des cieux lui sont soumis; de sorte qu'il est le Maître et le Seigneur absolu de toutes choses. Elle est pleine de joie et de douceur pour nous, parce que si Jésus-Christ monte au ciel, c'est pour y attirer plus puissamment nos cœurs, pour y disposer des places proportionnées à nos mérites, pour nous y servir d'avocat et de médiateur auprès de son Père, pour en faire descendre sur nous le Saint-Esprit, avec la plénitude de ses grâces, et enfin pour nous y recevoir à l'heure de notre mort, si nous sommes fidèles dans l'observance de ses commandements. Il y avait déjà quarante jours qu'il était ressuscité, et qu'au lieu de cette vie mortelle et sujette à nos misères que la mort lui avait ravie, il avait repris une vie bienheureuse et immortelle. Il avait eu soin, pendant tout ce temps, de consoler souvent ses Apôtres par des visites publiques et particulières, de les confirmer de plus en plus dans la créance et la foi de sa résurrection, et de les instruire, comme dit saint Luc, du royaume de Dieu, c'est-à-dire de ce qui concernait l'établissement et la bonne conduite de son Eglise, dont il les faisait les fondateurs et les princes. (Act., I, 3.)

Enfin, le quarantième jour étant arrivé, il leur apparut et les visita pour la dernière fois. Ni l'Evangile ni le Livre des Actes des Apôtres ne disent clairement en quel lieu se fit cette apparition, mais ils insinuent assez et nous donnent tout sujet de croire que ce fut à Jérusalem, dans cette maison où ils avaient coutume de se retirer. Après qu'il les eut salués à son ordinaire, en leur donnant sa paix, il leur fit ses plaintes de ce qu'ils avaient cru si difficilement et si tardivement à sa résurrection, malgré le témoignage des personnes qui l'avaient vu ressuscité. Ensuite, il leur dit qu'ils voyaient eux-mêmes l'accomplissement de ce qu'il leur avait prédit avant sa Passion, et lorsqu'il conversait avec eux sur la terre, à savoir : qu'il devait être mis à mort et ressusciter le troisième jour, et les envoyer dans toutes les nations prêcher la pénitence et le pardon des péchés; comme il était écrit de lui dans la loi, dans les psaumes et dans les Prophètes. En même temps, il leur ouvrit l'esprit pour entendre les Ecritures, et pour y reconnaître distinctement ces admirables prédictions; ce qui leva entièrement tous leurs doutes et dissipa tous les nuages qui pouvaient être restés dans leur imagination. De plus, il les avertit que ce n'était pas assez qu'ils crussent ces vérités, mais qu'ils en devaient être aussi les témoins et les prédicateurs par tout le monde, et que, pour les rendre capables d'un si grand ministère, il leur enverrait le Saint-Esprit qu'il leur avait promis, et dans lequel ils seraient baptisés, comme les disciples de Jean avaient été baptisés dans l'eau. En attendant ce bonheur, et qu'ils fussent revêtus de cette vertu céleste, ils devaient demeurer en repos dans la ville et n'en point sortir. A ce sujet, quelques-uns de l'assemblée lui demandèrent si c'était en ce temps qu'il rétablirait le royaume d'Israël et lui rendrait son ancienne splendeur. Il leur répondit que ce n'était pas à eux de savoir les temps et les moments que son Père avait mis en sa puissance, mais qu'ils devaient seulement avoir soin de se bien disposer à recevoir la force que le Saint-Esprit leur viendrait communiquer, afin de publier hautement son Evangile dans Jérusalem, dans toute la Judée, dans toute la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. Saint Luc, dans les *Actes des Apôtres*, nous apprend encore que Notre-Seigneur mangea pour lors avec eux. Il le fit, non pour les convaincre davantage de la vérité de sa chair, dont

ils ne pouvaient plus douter, mais pour leur montrer, par cette condescendance merveilleuse, que, quoiqu'il eût changé de condition et qu'il fût sur le point de monter au plus haut des cieux, et de s'asseoir à la droite de Dieu son Père, néanmoins il n'avait rien diminué ni ne diminuerait rien de son affection et de sa bienveillance envers eux.

Comme ce n'était pas dans la ville qu'il avait résolu d'accomplir le mystère de son Ascension, le repas étant fini, il les emmena dehors avec plusieurs autres disciples qui s'étaient joints à eux pour avoir part à cette grande fête, et qui pouvaient faire le nombre de cent vingt. Cette admirable procession passa en plein midi par les rues de Jérusalem. Les Juifs virent bien les Apôtres et les disciples qui passaient devant leurs portes avec une modestie angélique et un visage plein de la joie des Saints, mais ils ne virent pas le Sauveur qui marchait à leur tête, parce qu'il se rendit invisible pour eux, afin de ne pas leur découvrir ce qu'il allait faire. La haine qu'ils avaient conçue contre lui et contre les siens pouvait bien les porter à se jeter sur cette troupe sacrée ; mais le Saint-Esprit leur donna une telle impression de crainte et de révérence, qu'ils demeurèrent comme interdits et les laissèrent passer en paix. Le Sauveur conduisit d'abord cette sainte troupe à Béthanie, chez ses bienheureuses hôtesses Marthe et Madeleine, où il est très-probable que sa très-sainte Mère, et plusieurs autres personnes qui lui étaient affectionnées, s'étaient retirées pour l'y attendre. Après les avoir remerciées pour la dernière fois des assistances qu'elles lui avaient rendues pendant le temps de sa vie mortelle, et les avoir divinement consolées sur sa séparation, il les invita à venir avec lui pour assister à son triomphe. Chacun étant prêt et brûlant du désir de voir une merveille si surprenante, il continua sa marche et prit le chemin de la montagne des Oliviers, où quarante-trois jours auparavant il avait sué sang et eau, et avait été pris et lié par les Juifs. C'était le lieu qu'il avait choisi pour le terme de son départ. Y étant arrivé, il donna le dernier adieu à cette grande assemblée d'hommes et de femmes, leur réitérant les anciennes promesses qu'il leur avait faites d'être toujours avec eux et de ne les abandonner jamais, de leur envoyer au plus tôt l'Esprit consolateur, de leur préparer des places dans le ciel, et de les y recevoir après qu'ils auraient combattu sur la terre avec courage et persévérance pour la gloire de son nom. Ensuite, il leur permit à tous, comme la piété nous oblige de le croire, de lui baiser les pieds et les mains, et nous pouvons même inférer de sa très-grande bonté qu'il honora sa divine Mère d'un baiser de sa bouche.

Enfin, ayant élevé ses mains au ciel, comme pour montrer le lieu d'où il fallait attendre toutes les grâces, il leur donna sa bénédiction, ce qu'il fit probablement en formant de la main droite un signe de croix, comme l'Eglise l'a toujours observé depuis dans ses bénédictions. On ne sait pas de quelles paroles il se servit en cette cérémonie. Peut-être prit-il celles du rituel des Juifs pour la bénédiction du peuple, qui sont les suivantes : « Que le Seigneur vous bénisse et vous garde, qu'il vous montre sa face divine et qu'il ait pitié de vous. Qu'il tourne son visage vers vous pour vous regarder d'un œil favorable et qu'il vous donne la paix ».

En même temps, on le vit monter au ciel, non pas avec rapidité ni par une vertu étrangère, comme Enoch et Elie avaient été autrefois emportée dans l'air, mais par sa propre vertu et en s'élevant peu à peu, de même que l'on voit s'élever un rayon de fumée qui sort d'un parfum de myrrhe et d'encens mis sur des charbons ardents. Nous n'avons pas de témoignage

évident dans l'Ecriture que les saints Pères, qu'il avait délivrés des limbes. ni que les chœurs des anges aient paru visiblement aux disciples en ce triomphe ; ni même qu'il s'y soit fait entendre d'eux par quelque harmonie corporelle et sensible. Néanmoins, il est certain que tous ces glorieux captifs y assistèrent, et que le Sauveur les emmena avec lui dans le ciel, comme le déclare le Roi-Prophète, et, après lui, l'apôtre saint Paul, en ces termes: « Jésus-Christ, en montant en haut, a emmené les captifs qu'il avait conquis ; il a fait des présents aux hommes ». (Eph. IV, 8.) Ainsi, nous pouvons contempler autour de lui ces grands et admirables personnages, dont la foi et la piété sont si hautement louées dans les livres de l'Ancien Testament, savoir : l'innocent Abel, le juste Noé, l'obéissant Abraham, le chaste Isaac, le fort Jacob, le prudent Joseph, le patient Job, le doux Moïse, le zélé Phinées, le fidèle Samuel, le bon Ezéchias, le puissant Elisée, l'éloquent Isaïe, le charitable Jérémie, le généreux Elzéar et mille autres semblables, et avec eux toutes ces saintes femmes de la loi de nature et de la loi écrite, qui ont immortalisé leurs noms par la grandeur de leur courage et par l'éminence de leurs vertus. Mais parmi tous les autres, on distinguait le divin chantre à qui Dieu avait manifesté, plus de mille ans auparavant, les plus belles circonstances de ce mystère. Ils publiaient tous à l'envi les plus hauts faits de leur libérateur, ils lui donnaient mille louanges, ils applaudissaient de tout leur cœur à la magnificence de son triomphe. Des chœurs se répondaient l'un à l'autre avec une douceur, une mélodie qui surpasse tous nos sens et qui n'est pas de ce monde. Nous ne voulons pas dire néanmoins qu'elle fut purement spirituelle ; car, puisque Notre-Seigneur avait un corps, il était raisonnable qu'il fût conduit dans le ciel avec une harmonie corporelle, et c'était là sans doute la partie de ceux qui, étant ressuscités en sa compagnie, montaient aussi avec lui en corps et en âme ; mais ce concert était tel qu'il n'y a rien de semblable sur la terre, et que l'ouïe des hommes mortels n'était pas capable d'elle-même d'en percevoir les célestes accords.

David entonnait les beaux versets qu'il avait autrefois chantés devant l'Arche d'alliance : « Chantez », disait-il, « chantez les magnificences de notre Dieu ; chantez, chantez les merveilles de notre Roi ; chantez les grandeurs de celui qui monte vers l'Orient sur le plus haut des cieux ; chantez à son honneur un cantique nouveau, parce que c'est un Sauveur fort et puissant qui a fait des choses admirables ». Certes, il était bien juste que l'on chantât, ce jour-là, un cantique nouveau, puisque la fête était toute nouvelle, et qu'il n'y avait rien de si surprenant que de voir notre nature, à laquelle on avait dit autrefois : « Tu es poudre et tu seras réduite en poudre », être alors élevée, en Jésus-Christ, au-dessus des planètes et des étoiles, et ne trouver point d'autre terme de son exaltation que la droite du Père éternel et le trône de la divinité ; mais quel cantique nouveau pouvait-on chanter plus à propos que celui-ci : « Oh ! que c'est une chose excellente et agréable que des frères vivent dans une société parfaite ! » (Ps. CXXXVII, 1.) L'esprit et le corps de Jésus-Christ étaient comme deux frères, mais qui avaient vécu dans des états et des conditions bien différents ; car, tandis que l'esprit jouissait de la béatitude et qu'il était inondé des délices ineffables de l'éternité, le corps avait la douleur pour son partage et était abîmé dans un océan de misères ; mais, en ce jour, ils ont une parfaite communion et une société de biens, jusque-là que le corps quitte la demeure qui lui est naturelle, pour monter dans le pays des esprits et pour aller habiter dans le lieu où les seules intelligences avaient accès.

Quant aux chœurs des anges, il ne faut point douter qu'ils ne soient tous venus au-devant de leur Souverain, pour le congratuler de ses grandes victoires, pour lui faire une escorte pompeuse et magnifique, et pour le conduire d'une manière triomphante jusque sur le trône de son empire. Dire qu'ils aient articulé des voix et formé une harmonie capable de délecter les sens, c'est ce qui n'est pas entièrement assuré. Néanmoins, comme l'Evangile nous apprend qu'ils le firent au temps de sa naissance, et qu'il est probable que, dans le ciel même, ils forment un concert perpétuel, comme de toutes sortes d'instruments de musique, pour réjouir l'ouïe des corps glorieux, il y a grand sujet de croire qu'en ce triomphe ils joignirent à leurs louanges et à leurs adorations en esprit, une mélodie corporelle qui répondait à celle des Patriarches, des Prophètes et des autres Saints et Saintes d'entre les hommes. Et c'est peut-être dans cette vue qu'il est dit au psaume XLVIe : « Dieu est monté au milieu des cris de joie, et le Seigneur au son des trompettes ». « Levez-vous, Seigneur », chantaient ces troupes angéliques, « levez-vous et entrez dans votre repos. Levez-vous avec votre humanité sainte, avec l'arche de votre sanctification; cette arche que vous avez sanctifiée par vous-même et de toute l'onction de votre divinité ; cette arche dans laquelle sont renfermés tous les trésors de la bonté et de la sainteté de Dieu ; cette arche, enfin, qui n'a été ouverte et percée sur la croix que pour répandre des torrents de sainteté dans le monde : levez-vous avec cette arche, afin que, comme elle a été toute noyée dans la douleur, elle soit toute comblée de délices, et que, comme elle a porté le prix du rachat de tous les hommes, elle reçoive leur liberté pour récompense ».

Pendant que Notre-Seigneur s'élevait ainsi vers le ciel, les Apôtres et les autres disciples qui ne le pouvaient suivre de tout le corps, le suivaient du cœur et des yeux. Mais lorsqu'il fut à une telle distance qu'ils ne le pouvaient presque plus apercevoir, une nuée le vint envelopper et le déroba entièrement à leur vue ; et au même instant, franchissant l'espace, il monta jusqu'au sommet du ciel ; là, ayant présenté à son Père éternel les illustres captifs qu'il avait délivrés des enfers, il en reçut une louange au-dessus de toute louange, et une gloire au-dessus de toute gloire, et s'assit à la droite de sa divine Majesté ; c'est-à-dire qu'il entra, même en tant qu'homme, dans la jouissance immuable et éternelle des honneurs souverains de la divinité. Cependant, ces pauvres disciples, quoiqu'ils ne le visent plus, ne laissaient pas de demeurer toujours les yeux vers le ciel, comme des personnes transportées hors d'elles-mêmes et ravies en extase. Mais enfin, deux anges leur apparurent sous forme humaine et vêtus d'habits blancs, et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder fixement en haut? Ce Jésus, qui était au milieu de vous, et qui a été élevé au ciel, en descendra un jour de la même manière que vous l'avez vu monter aujourd'hui ». (Act., I, 11.) De ces paroles nous pouvons encore conclure l'excellence du triomphe de l'Ascension, puisqu'il est constant que quand Jésus-Christ descendra du ciel pour juger les vivants et les morts, ce sera avec une pompe et une gloire incomparables.

Alors ces bienheureux témoins de notre mystère partirent de la montagne des Oliviers, retournèrent à Jérusalem, qui n'en était éloignée que d'une demi-lieue, et là se retirèrent dans leur domicile ordinaire, savoir : les onze Apôtres, qui étaient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélemi, Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon, dit le Zélé, et Jude, frère de Jacques, et plusieurs des disciples qui composaient, avec les Apôtres, à peu près le nombre de cent vingt, comme saint Luc l'a remar-

que en parlant de l'élection de saint Matthias comme douzième Apôtre. Leur occupation continuelle fut la prière, qu'ils faisaient tous ensemble d'un même esprit et d'un même cœur, avec les saintes femmes, et Marie, mère de Jésus, et quelques-uns de ses parents. Voilà jusqu'où le texte sacré du livre des *Actes des Apôtres* nous conduit. Sur ces mystères, nous pourrions proposer beaucoup de considérations savantes et spirituelles pour servir d'instruction et de sujet de méditation aux lecteurs ; mais, comme elles se trouvent amplement dans le R. P. Louis de Grenade, au livre de ses *Additions au Mémorial de la vie chrétienne,* et dans plusieurs autres auteurs qui se sont appliqués, depuis lui, à donner des méditations au public, et que, d'ailleurs, nous ne voulons pas excéder les justes bornes d'une histoire, nous prions les personnes dévotes d'avoir recours à leurs écrits.

Au reste, Notre-Seigneur, en montant au ciel, voulut laisser sur la terre une marque visible de cette grande action ; car il imprima si fortement les vestiges de ses pieds sacrés à l'endroit d'où il s'éleva, qu'ils y demeurèrent toujours gravés, sans que ni le vent, ni la pluie, ni la neige, ni les plus grandes tempêtes fussent capables de les effacer. Saint Jérôme, écrivant sur ce miracle, assure qu'il durait encore de son temps ; quoique les fidèles prissent tous les jours, par dévotion, de la terre de ce même endroit, néanmoins ces vestiges ne disparaissaient point, retournant incontinent à leur premier état. Il ajoute que l'église au milieu de laquelle ils étaient, ayant été bâtie en forme de dôme tout rond, et d'une fort belle architecture, on ne put jamais, à ce que l'on disait, couvrir ni lambriser l'espace par où le corps du Sauveur avait passé ; mais que ce passage était demeuré ouvert depuis la terre jusqu'au ciel. Saint Optat, évêque de Milève, en Afrique ; saint Paulin, évêque de Nole, et Sulpice Sévère, rendent aussi le même témoignage. Mais ce qui est fort remarquable et fait voir encore davantage la grandeur du miracle, c'est que l'armée romaine, assiégeant Jérusalem, campa en ce lieu, comme l'historien Josèphe l'a remarqué dans ses livres de *la Guerre des Juifs ;* de sorte que les hommes et les chevaux le foulèrent aux pieds un million de fois ; ce qui était plus que suffisant pour effacer, non-seulement quelques légères marques, mais celles-là mêmes qui auraient été gravées sur le marbre et sur l'airain ; et néanmoins toute cette armée n'altéra en rien ces vestiges. Au temps du vénérable Bède, c'est-à-dire vers l'année 700, les choses étaient encore au même état, comme il l'écrit lui-même dans son livre des *Saints-Lieux*, où il dit aussi que, tous les ans, le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, après la messe solennelle, il avait coutume de venir du haut de cette église un grand tourbillon de vent qui couchait contre terre tous ceux qui étaient dedans, et que, la nuit de la même solennité, l'on voyait comme en feu toute la montagne, avec les lieux d'alentour, par la quantité de flambeaux ardents qui y paraissaient. Mais enfin, par l'envie des ennemis de notre foi, la pierre où ces sacrés vestiges du Sauveur étaient imprimés, a été enlevée de sa place et employée à boucher la porte orientale de ce temple, qu'ils ont fait fermer. C'est ce qu'en rapportent les auteurs des derniers siècles qui ont fait la description des *Saints-Lieux,* et, après eux, le cardinal Baronius, au premier tome de ses *Annales*, sur la trente-quatrième année de Notre-Seigneur.

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT

Nous avons, dans la solennité de ce jour, l'heureux accomplissement de ce que le sage Ecclésiastique souhaitait avec tant d'ardeur, à savoir : que Dieu changea de miracles et qu'il fit de nouveaux prodiges. (Eccli., XXXVI, 6.) Le Père éternel avait fait paraître la grandeur de sa puissance dans la création du monde et dans la délivrance du peuple d'Israël de la captivité de l'Egypte. Le Fils de Dieu, ou le Verbe divin, avait fait paraître les industries de sa sagesse, dans la rédemption du genre humain et dans la défaite du démon par l'infirmité de sa chair. Il ne restait plus autre chose, sinon que le Saint-Esprit fît paraître les merveilles de sa bonté, en se communiquant à nos âmes et en se répandant dans nos cœurs, afin que, par le moyen de ces effets et de ces attributs, nous vinssions à connaître ces trois personnes de la très-sainte Trinité, selon leurs propres caractères et leurs différences personnelles, avec lesquelles ces opérations ont un singulier rapport. Or, c'est ce que nous voyons parfaitement accompli dans le mystère de la Pentecôte, que l'Eglise honore aujourd'hui ; car le Saint-Esprit y descendit dans l'âme des Apôtres et de quelques autres Disciples, et y fit des prodiges qui n'avaient point encore été vus, ni dans l'Ancien Testament, ni même pendant le cours de la vie mortelle de Notre-Seigneur. C'est ce que l'on reconnaîtra aisément, en considérant l'histoire de ce qui s'y passa, comme nous l'allons rapporter d'après saint Luc, au chapitre second des *Actes des Apôtres*.

Le cinquantième jour après la résurrection de Jésus-Christ, et le dixième depuis son ascension au ciel, dans le temps où les Juifs célébraient leur fête de la Pentecôte en mémoire et en reconnaissance de la loi que Dieu leur avait donnée par Moïse, sur la montagne de Sinaï, tous les disciples étant assemblés en un même lieu, où ils avaient persévéré, depuis le départ de leur Maître, dans la prière et les larmes, en la compagnie de la sainte Vierge et de quelques autres saintes femmes, il se fit tout d'un coup, sur les neuf heures du matin, un grand bruit du ciel, comme d'un vent impétueux qui en descendait, et il remplit toute la maison où ils étaient retirés ; et, en même temps, ils aperçurent en l'air des langues, comme de feu, divisées en plusieurs parcelles, lesquelles se vinrent poser sur chacun d'eux, et ils furent tous remplis du Saint-Esprit et commencèrent à parler diverses langues, selon que le même Esprit les leur faisait parler. La véhémence du bruit fit aussitôt accourir à cette maison une grande quantité de Juifs de toutes sortes de pays, venus en ce temps-là à Jérusalem pour la solennité de la fête, de la Perse, de la Médie, du pays des Elamites, de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, de la Syrie, qui est auprès de Cyrène, et de Rome ; il y avait aussi des Juifs naturels et des prosélytes, des Crétois et des Arabes. Tous furent extrêmement surpris et comme hors d'eux-mêmes, entendant ces disciples parler aisément et comme naturellement toutes leurs langues, quoiqu'ils ne fussent que de pauvres gens de Galilée, qui n'avaient jamais rien appris. Voilà le fonds et la substance du mystère qu'il faut expliquer un peu davantage, en déclarant, premièrement, qui

est ce grand Seigneur et cet Esprit vivifiant dont on nous expose la descente, et ce que les chrétiens sont obligés de croire de sa personne ; secondement, de quelle manière il s'est communiqué aux Apôtres, et les effets qu'il a produits dans leurs âmes et dans tout le monde, par leur moyen ; troisièmement, comment il se donne encore tous les jours aux fidèles et quelles dispositions il faut apporter pour le recevoir.

Voici ce que chaque chrétien doit nécessairement croire du Saint-Esprit pour être sauvé : cet esprit adorable est la troisième personne de la très-sainte Trinité. Il procède des deux autres personnes, du Père et du Fils, comme d'un seul et unique principe, non par voie de génération, comme le Fils procède du Père, mais par une autre sorte d'opération qui, n'ayant point de nom propre et particulier, a retenu le nom commun de *procession* : ce qui fait qu'il n'est pas Fils, cette qualité n'appartenant qu'à la seconde personne. Quoique nous l'appelions et qu'il soit effectivement la troisième personne de cette auguste Trinité, néanmoins il n'est point après le Père et le Fils, ni moindre qu'eux, ni d'autre condition qu'eux, mais il est parfaitement semblable et égal en toutes choses : étant comme eux un, incréé, indépendant, immuable, éternel, immense, infini, incompréhensible, ineffable, l'Être souverainement parfait et bienheureux : de sorte que ce mot de *troisième* ne signifie pas en lui une suite de temps, de nature ou de raison, mais seulement un ordre d'origine qui n'est autre chose sinon que le Père et le Fils sont son principe, et qu'il procède de l'un et de l'autre. Il a, pour sa nature et son essence, la propre nature et essence du Père et du Fils, sans nulle séparation ni distinction, à savoir : l'adorable divinité. Il est donc un même et un seul Dieu avec ces deux personnes, il a le même entendement, la même volonté, la même puissance, la même sagesse, la même bonté, et ainsi des autres attributs essentiels ou absolus ; enfin, il est indivisiblement avec elles le principe de toutes les actions et opérations du dehors, soit dans l'ordre de la nature, soit dans les ordres surnaturels de la grâce et de la gloire, soit dans l'ordre de l'union hypostatique. Avec cela néanmoins il est, en tant que personne, distingué réellement et véritablement du Père et du Fils, comme de son principe, et par le rapport ou l'opposition relative qu'il a avec eux ; car il n'est pas possible que celui qui procède et reçoit l'être, soit la même personne que celui dont il le reçoit, et qu'il regarde comme son origine.

La théologie, fondée sur les textes de l'Ecriture sainte et sur les paroles des saints Pères, nous apprend aussi que l'émanation de ce divin Esprit se fait par voie de volonté et d'amour ; c'est-à-dire par la fécondité infinie de cet amour, dont le Père et le Fils s'aiment mutuellement, et dont ils aiment, dans une indivisibilité parfaite, tout ce qui est en Dieu. De sorte que, comme le Fils est le terme de la connaissance du Père, et ensuite son image et son Verbe, de même le Saint-Esprit est le terme de l'amour un et mutuel, ou de la charité du Père et du Fils ; et, partant, il est, pour ainsi parler, leur inclination et leur affection. Et c'est de là que sont dérivés tous ces noms admirables qui lui sont attribués, soit dans les saints Livres, soit dans les écrits des docteurs de l'Eglise, à savoir : ceux d'amour, de charité, de joie, de feu, de flamme, d'ardeur, de baiser mutuel des personnes divines, de lien indissoluble de toute la très-sainte Trinité, de don, de communication, d'onction spirituelle, d'union des cœurs, de source d'eau vive, de rafraîchissement, de paraclet ou consolateur, et de parfait repos ; car tout cela convient admirablement bien au terme subsistant de l'amour divin, ou en tant qu'il est et qu'il vit dans le cœur de Dieu, ou en

tant qu'il se communique aux esprits créés, et qu'il répand en eux le trésor et la vie divine de la charité.

Le nom de Saint-Esprit lui est aussi donné pour la même raison ; car il est appelé *Esprit*, non-seulement parce qu'il est une substance incorporelle et immatérielle, car cela lui est commun avec le Père et le Fils, et c'est une perfection essentielle de la divinité, mais aussi parce qu'en qualité de terme subsistant de l'amour divin ou de l'amour personnel dans la divinité, il est comme l'aspiration et la respiration du cœur de Dieu, et comme l'enlacement du Père vers le Fils, et du Fils vers le Père, et de Dieu vers lui-même, et de nos cœurs vers Dieu : ce que l'on exprime fort bien par le mot d'*Esprit*, qui signifie originairement l'haleine que nous respirons, et ensuite désigne par extension toute substance subtile, mobile, agissante et pénétrante, et tout ce qui suppose impétuosité et agitation ; mais cela doit se concevoir en Dieu d'une manière très-pure et très-relevée, et sans aucune ombre de mouvement ni d'imperfection.

Quant au nom de *Saint*, voici pourquoi il lui est approprié et joint à celui d'Esprit : quoique la sainteté soit un attribut commun aux trois personnes divines, comme nous l'apprend le cantique de *trois fois Saint*, que les séraphins chantent perpétuellement devant le trône de leur majesté, néanmoins, comme cette sainteté consiste proprement dans une souveraine rectitude de la volonté et un parfait règlement de toutes les affections, et surtout de l'amour, elle a un rapport particulier à celle des trois personnes qui procède par voie d'amour, et qui est le terme de la volonté, et pour cette raison elle est très-justement appropriée au Saint-Esprit. Cette adorable personne est encore appelée Saint-Esprit, parce qu'en se communiquant à nos âmes, et en y faisant cette divine fonction de poids, d'attrait et d'impétuosité vers Dieu, elle nous dégage de la terre et de toutes les choses périssables pour nous unir à notre principe, et, ainsi, elle nous rend spirituels, célestes et divins, et produit en nous la véritable sainteté, qui consiste à se séparer de la créature et à s'approcher de Dieu. Il est vrai que cet effet est aussi l'effet des deux autres personnes, puisque tout ce qui est hors de Dieu reconnaît inséparablement toute la très-sainte Trinité pour principe, comme nous l'avons déjà remarqué ; mais il a une convenance particulière avec la personne du Saint-Esprit, à cause de cette propriété adorable de poids, d'attrait et d'impétuosité vers Dieu, laquelle lui convient en vertu de sa procession par voie d'amour, et ainsi c'est avec beaucoup de raison qu'on lui attribue ce nom : ce qui fait voir encore que tous les noms qui sont appropriés au Saint-Esprit sont dérivés de la condition de son émanation, c'est-à-dire de ce qu'elle se fait par voie d'amour, et de ce qu'il est le terme de la dilection mutuelle du Père et du Fils.

C'est donc cet Esprit-Saint, cet Esprit consolateur, cet Esprit du Père et du Fils, et cet amour personnel de Dieu, qui est descendu visiblement sur les Apôtres au jour de la Pentecôte, et qui descend encore tous les jours invisiblement dans nos cœurs terrestres et charnels pour les rendre célestes et tout esprits. Ce qui nous doit faire reconnaître combien cette fête est relevée, et avec quels sentiments de dévotion, de reconnaissance et de joie spirituelle nous la devons célébrer. En effet, si nous y faisons réflexion, nous verrons que tout ce que Notre-Seigneur a fait, et tout ce qu'il a souffert pendant sa vie mortelle, n'a été que pour disposer les âmes à être les demeures et les temples du Saint-Esprit, et que son incarnation, sa naissance, sa circoncision, les travaux et les sueurs sa vie publique, les tourments et les ignominies de sa croix et de sa très-sainte mort, ne tendaient

à autre chose qu'à allumer ce divin feu dans les cœurs. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans l'Evangile, lorsqu'il dit qu'il est venu apporter le feu sur la terre, et qu'il souhaite ardemment qu'il s'allume et qu'il produise un grand incendie. (Luc, XII, 49.) Mais ce n'était pas assez que Jésus-Christ eût consommé une vie très-laborieuse par une mort très-sanglante, afin que cet adorable Esprit fût donné, il fallait aussi qu'il eût triomphé de la mort par sa résurrection, et, qu'après avoir quitté la terre il fût rentré dans le ciel, où est le trône de sa gloire et le siége de son empire, ce don incomparable ne devant être envoyé que par Jésus glorifié. C'est ce qui lui faisait dire à ses Apôtres : « Si je ne m'en vais, l'Esprit consolateur ne viendra point vers vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai » (Jean, XVI, 7) ; et c'est aussi ce que le disciple bien-aimé nous apprend, lorsqu'il dit que le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus-Christ n'était pas encore glorifié. (Jean, VII, 39.) Ainsi, une bonne partie de l'Evangile du Sauveur a été une prophétie de cette donation du Saint-Esprit ; comme les Patriarches et les autres Saints de la loi ancienne ont été les Prophètes du Messie, de même ce Messie a été, pour ainsi dire, le Prophète de l'Esprit sanctifiant. Cela nous fait voir de plus en plus la dignité incomparable de notre mystère, car il n'y a rien de plus noble et de plus relevé que d'avoir eu pour prophète et pour précurseur celui qui est la fin de la loi et le centre de toutes les prophéties. Quelle chose étonnante et digne de toute notre admiration, qu'un Dieu si puissant, si glorieux et si indépendant, que le Saint-Esprit ait eu la bonté de descendre dans les âmes de quelques pêcheurs grossiers et ignorants, pour y établir sa demeure et pour en faire les objets de ses caresses, les sujets de ses profusions et les instruments de ses plus grands prodiges !

Mais il faut considérer les symboles sous lesquels il y est descendu, et dont il s'est servi pour manifester sa venue et pour se faire reconnaître et apercevoir de tous les Apôtres. Il était apparu au baptême de Notre-Seigneur sous la figure d'une colombe, animal pur, doux et fécond, pour signifier que, possédant ces trois qualités, il les exercerait, dans le mystère du baptême, en faveur des personnes qui le recevraient. Sa pureté, en détruisant en elles le péché qui est la source de toute impureté ; sa douceur, en leur remettant par miséricorde, non-seulement la coulpe du péché, mais aussi toutes les peines qui lui sont dues ; et sa fécondité, en les régénérant par la grâce, et donnant, par ce moyen, à Dieu, une infinité d'enfants adoptifs. Il a voulu signifier aussi qu'il leur imprimerait ces mêmes qualités en créant en elles un cœur pur, un esprit simple, doux et miséricordieux envers le prochain, et une ardeur continuelle à faire de bonnes œuvres. Il était apparu, dans la transfiguration, sous la forme d'une nuée lumineuse, dont le propre est de tempérer la lumière et l'ardeur du soleil, et les influences du ciel, pour les besoins des créatures d'ici-bas, et, ainsi, d'éclairer sans éblouir, d'échauffer sans consumer et d'aider la fertilité de la terre sans la trop précipiter ; pour faire voir qu'il ferait quelque chose de semblable dans l'économie de notre salut ; c'est-à-dire qu'il proportionnerait tellement à notre capacité les lumières de la divine sagesse, les impressions de son amour et les mouvements de sa grâce, qu'il nous conduirait avec beaucoup de sûreté et de douceur dans les voies de la sainteté et du bonheur éternel. Enfin, Notre-Seigneur, après sa résurrection, avait donné à ses Apôtres l'Esprit-Saint en soufflant sur eux, pour marquer que, selon sa propriété personnelle, cet esprit est comme le souffle amoureux de Dieu, et que, lorsqu'il vient dans une âme, il la purifie, il la nettoie, il

en chasse l'air corrompu et la mauvaise odeur du péché, il y éteint le feu de la convoitise, il y allume le feu de la charité, il y produit un doux et agréable rafraîchissement ; en un mot, il y fait spirituellement tout ce que notre souffle est capable de faire corporellement. Mais, au jour de la Pentecôte, il s'est manifesté sous deux autres symboles, savoir: sous celui d'un grand bruit, comme d'un vent violent et impétueux, et sous celui de langues de feu divisées et dispersées en plusieurs endroits.

Quant à ce grand bruit causé par la violence et l'impétuosité du vent, c'était pour montrer : 1° que l'opération du Saint-Esprit ne serait plus secrète et imperceptible, ni bornée à un seul peuple ou resserrée dans un petit coin de la terre, comme elle l'avait été jusqu'alors ; mais qu'elle allait éclater dans tout le monde pour y faire des renversements prodigieux ; 2° que les Apôtres, étant revêtus de sa vertu, voleraient avec une vitesse merveilleuse jusqu'aux extrémités de la terre, comme des nues qui sont portées par le vent ; qu'ils feraient résonner de tous côtés le bruit de la prédication de l'Evangile, et qu'ils terrasseraient avec une force surprenante tout ce qui s'opposerait à leurs conquêtes : la puissance des rois, la sagesse des philosophes, l'éloquence des orateurs, le domaine de la concupiscence, l'empire de l'idolâtrie et la tyrannie du démon; de même qu'un vent impétueux renverse les chênes et les cèdres les plus enracinés, et même quelquefois les bois et les forêts entières. Enfin ce bruit indiquait que tous ceux qui seraient remplis du même Esprit se porteraient avec promptitude et avec une sainte impétuosité à l'avancement de la gloire de Dieu et de leur perfection, et à procurer le salut du prochain, autant qu'ils en seraient capables et que leur état le leur pourrait permettre. Ce même bruit était encore pour rendre les Apôtres attentifs aux grandes merveilles dont ils allaient à l'heure même ressentir l'opération, et pour leur imprimer une crainte respectueuse envers cette divine personne qui descendait sur eux et venait loger dans leurs cœurs. Il avertissait toute la ville de Jérusalem de ce qui se passait dans le Cénacle en leurs personnes, et pour attirer autour d'eux cette grande multitude de Juifs et de toutes sortes de nations, afin qu'ils fussent les témoins des prodiges que le Saint-Esprit opérait en eux et par eux, et qu'ainsi ils pussent recevoir la foi et en porter les premières nouvelles dans leur pays.

Pour ce qui est de ces langues, voici ce qu'elles signifiaient : 1° comme la langue est de même substance que l'homme dont elle est l'organe, et qu'elle naît en quelque façon de son cœur, ainsi que le Saint-Esprit est de même substance que le Père et le Fils, et procède de leur divin cœur, c'est-à-dire de leur volonté embrasée et consumée d'amour ; 2° comme c'est par la langue que nous découvrons et manifestons au dehors nos pensées et les conceptions de notre esprit, ainsi que le Saint-Esprit venait au monde pour manifester et faire connaître le Verbe, qui est la pensée et le concept infiniment parfait du Père éternel, et pour éclaircir les vérités et les mystères qu'il n'avait proposés qu'obscurément durant son séjour sur la terre, comme lui-même l'avait promis à ses Apôtres par ces paroles : « Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il découvrira au monde qui je suis et fera éclater ma gloire, parce qu'il prendra de la plénitude de ma divinité, et vous l'annoncera » (Jean, XVI, 13); 3° comme c'est par la langue que nous instruisons les autres et que nous leur communiquons nos lumières, ainsi le Saint-Esprit était le grand maître qui venait instruire admirablement les Apôtres de tout ce qu'ils devaient savoir pour

la fondation, le gouvernement et la conservation de l'Eglise, et qui, dans la suite du temps, instruirait et illuminerait la même église et chacun des fidèles en particulier. Ces langues représentaient surtout quatre grâces *gratuites* qui s'exercent par la langue, et que ces hommes divins allaient recevoir. La première était celle que saint Paul appelle le don de *parler avec sagesse*, c'est-à-dire d'expliquer et de confirmer les vérités évangéliques par des raisons divines et supérieures. La seconde, celle que le même Apôtre appelle le don de *parler avec science*, c'est-à-dire d'expliquer et de prouver les mêmes vérités par des raisons humaines et inférieures. La troisième, le *don des langues*, c'est-à-dire la connaissance de toutes les langues du monde et la facilité d'en user. La quatrième, enfin, le *don de l'interprétation*, c'est-à-dire la faculté d'interpréter les saintes Ecritures et les discours inspirés de Dieu, selon leur sens naturel et légitime, et selon les sens spirituels que le Saint-Esprit y a renfermés. Ces mêmes langues devaient encore nous apprendre que le Saint-Esprit est comme la langue de notre âme, qui nous fait discerner la douceur des biens de l'autre vie de l'amertume des choses de la terre ; et, de plus, que c'est au même Saint-Esprit à gouverner notre langue et à nous fournir des paroles saintes et édifiantes : destitués de ce secours, nous ne pouvons pas prononcer une seule parole qui soit bonne et agréable à Dieu, suivant ce témoignage de saint Paul : « Personne ne peut dire : *Seigneur Jésus*, que par le Saint-Esprit ». (I Cor., XII, 3.) Mais si, au contraire, nous sommes assistés de sa grâce, les paroles de vie et les réponses vigoureuses ne nous peuvent pas manquer, selon cette assurance de Notre-Seigneur : « Lorsqu'on vous mènera devant les présidents ou devant les rois, ne pensez pas à ce que vous avez à dire ni comment vous le direz, parce qu'à l'heure même Dieu vous l'inspirera ; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais l'esprit de votre père qui parlera en vous ». (Marc, XIII, 11.) Ainsi il est fort aisé de voir que c'est avec beaucoup de sagesse et pour des raisons très-importantes que le Saint-Esprit a voulu paraître, en ce mystère, sous la figure de langues.

Ces langues étaient comme du feu, pour montrer : 1° que le Saint-Esprit, selon sa propriété personnelle, est un feu d'amour infiniment vif, subtil, agissant et pénétrant, et qu'ainsi ses paroles intérieures sont des paroles de feu qui entrent dans le fond du cœur et qui atteignent victorieusement leur but ; 2° que, lorsqu'il vient dans une âme, il fond ses glaces, il consume ses vices, il purifie sa vertu, il l'éclaire, il l'échauffe, il la remplit de ferveur et de zèle, il lui met dans la bouche des paroles ardentes pour embraser tout le monde du divin amour ; 3° qu'il venait opérer tous ces grands effets dans la personne des Apôtres, et, de plus, les établir les prédicateurs de la loi d'amour et de grâce, laquelle, étant une loi de feu, ne devait être publiée et promulguée qu'avec du feu ; comme il en avait paru à la promulgation de la loi de Moïse, et lorsque la plupart des Prophètes de cette loi avaient reçu leur onction ou leur mission.

Ces langues étaient divisées et multipliées, et il y avait autant de langues ou de flammes que d'Apôtres et de disciples dans l'assemblée, et, de plus, chaque langue se partageait encore sur une même racine, par un mouvement continuel, en beaucoup de petites langues : ce qui fait dire à l'Eglise, dans le canon de la messe du jour, que ces langues étaient innombrables. C'était pour signifier que le Saint-Esprit communiquerait à chacun des assistants, avec ses sept dons et ses douze fruits, et plusieurs autres grâces gratuites, la science et le libre usage de toutes les langues du monde ; de sorte que cette faveur ne consisterait pas en ce que l'un saurait une langue

et l'autre une autre langue, mais en ce que chacun en particulier les saurait toutes et les pourrait parler toutes.

Enfin, ces langues se vinrent arrêter et reposer sur ces bienheureux Apôtres, pour marquer : 1° que la grâce que le Saint-Esprit leur apportait serait stable et permanente, et qu'ils ne la perdraient jamais ; 2° que cette grâce soutiendrait et fortifierait tellement leurs esprits, que les bons succès ne seraient pas capables de les élever, ni les mauvais de les abattre et de les décourager, et qu'elle entretiendrait au fond de leur âme un calme et une paix continuelle, qui ne pourrait être troublée ni par la grandeur de leurs occupations, ni par la multitude de leurs traverses et de leurs afflictions. Enfin, qu'elle les rendrait graves, sérieux et tranquilles, et bannirait de leur conversation et de leur conduite toute sorte de légèreté, d'immodestie et de précipitation. Quelques autres ont cru que ces langues se reposèrent sur leurs bouches ; mais le sentiment commun des saints Pères est qu'elles se reposèrent sur leurs têtes, comme pour les établir docteurs, et pour signifier que leur esprit serait toujours élevé à Dieu par la sublimité de leur contemplation et par la pureté de leurs désirs et de leurs intentions.

Aussitôt que les Apôtres eurent reçu le Saint-Esprit avec cette admirable plénitude, ils firent voir, ce que saint Ambroise a écrit depuis, que la grâce du Saint-Esprit ne saurait souffrir de retardement ; car ils sortirent en pleine rue, et commencèrent à publier devant tout le monde les merveilles de la puissance et de la bonté de Dieu, et surtout celles qu'il avait fait paraître dans les mystères de l'Incarnation de son Fils et de notre Rédemption. Et, comme il s'assembla autour d'eux des Juifs de plus de dix-sept nations, et de dix-sept langues différentes, ils s'expliquèrent en toutes ces langues pour se faire entendre des assistants, l'un parlant une langue et l'autre une autre langue, et les mêmes parlant tantôt l'une et tantôt l'autre, selon que le Saint-Esprit qui les possédait et les gouvernait les leur faisait parler. Nous croyons aussi qu'il s'est pu faire qu'un Apôtre, ne parlant qu'une langue, fût entendu de plusieurs auditeurs de divers pays et de diverses langues, comme s'il parlait chacune de leurs langues, et nous nous persuadons que cela arriva en ce jour de la Pentecôte, lorsque saint Pierre harangua toute cette grande assemblée ; car autrement il n'eût été entendu que des Juifs naturels, et n'eût pas fait connaître à toutes les nations les mystères de la prédication évangélique.

Puisque nous lisons dans l'histoire de quelques Saints, par exemple de saint Vincent Ferrier et de saint François Xavier, que ce miracle est arrivé lorsqu'ils prêchaient à des auditeurs de plusieurs langues, nous devons croire, à plus forte raison, qu'il est arrivé dans la prédication des Apôtres et surtout dans cette première, qui était comme la semence de la foi de tous les peuples. Mais il se faut bien garder de croire que ce fut en cela que consista le don des langues, puisque ce don était une grâce propre au prédicateur, et, qu'au contraire, ce miracle ne s'exerçait que dans les sens et dans l'esprit des auditeurs. Comme l'orgueil des hommes qui bâtissaient la tour de Babel, dit saint Augustin, fut cause de la division des langues, l'humilité des disciples que Dieu avait destinés à être fondateurs de l'Eglise chrétienne, fut cause de leur réunion ; et, comme l'esprit d'arrogance, d'une seule langue en avait fait au moins soixante-douze, selon le témoignage du même saint Augustin et de saint Epiphane, le Saint-Esprit, qui est un esprit de simplicité, les réunit toutes ensemble avec celles qui avaient été inventées depuis, pour les faire servir au grand ouvrage de la conversion

du monde. Les auditeurs, étonnés de cette merveille, et n'en pouvant reconnaître la cause, se disaient entre eux : « Qu'est-ce que nous voyons ? » D'autres, moins religieux, s'en moquaient et reprochaient aux Apôtres qu'ils étaient ivres et pleins de vin nouveau ; cela était véritable en un sens, c'est-à-dire de l'ivresse spirituelle et de ce vin céleste qui fait oublier toutes les choses de la terre, pour se reposer suavement en Dieu. Néanmoins, saint Pierre, prenant la parole pour tous, fit voir que cette accusation n'avait aucun fondement, puisqu'il n'était encore que trois heures du jour, c'est-à-dire huit à neuf heures du matin : il faisait en cela allusion à une coutume reçue comme loi parmi les Juifs, de ne manger aux jours de fête qu'à l'heure de sexte, c'est-à-dire à midi. Il parla aussi de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Notre-Seigneur, et de la venue du Saint-Esprit, dont ils voyaient les grands effets prédits par le prophète Joël. Puis, exhortant toute cette foule à ouvrir les yeux à la vérité et à reconnaître Jésus-Christ pour le vrai Messie qu'ils attendaient, il fut assez heureux pour convertir trois mille personnes, qui embrassèrent la foi et se joignirent aux Apôtres et aux disciples.

Nous avons déjà parlé, en passant, et à l'occasion des symboles sous lesquels le Saint-Esprit est descendu sur ces hommes divins, des effets merveilleux qu'il a produits dans leurs âmes ; il faut maintenant en parler exprès et en dire quelque chose de particulier. Premièrement, il remplit leurs esprits d'une lumière admirable : il leur fit connaître avec beaucoup de clarté, autant qu'on le peut en cette vie, les perfections ineffables de la divinité, et tous ces grands mystères qu'ils devaient annoncer au monde et confier à la foi et à la doctrine de l'Eglise : ce qu'il fit en un seul instant, parce que, comme dit saint Léon, lorsque c'est Dieu qui enseigne, on a bientôt appris ce qui est enseigné. De plus, il écrivit, sur les tables de leurs cœurs, la loi de la grâce et de l'Evangile, leur inspirant, en même temps, l'amour de cette loi, et leur donnant les secours et les forces nécessaires pour l'observer. En cela, cette loi était bien différente de la loi ancienne, qui ne fut écrite que sur des tables de pierre, et n'apportait avec soi nul secours, mais se contentait de défendre et d'ordonner. Aussi saint Augustin dit-il que la loi ancienne a été donnée afin que l'on cherchât la grâce ; et que la grâce a été donnée afin que l'on pût observer cette loi ; et saint Léon, que la loi ancienne était la préparation de la grâce, et que la grâce ou l'Evangile a été la perfection de la même loi. Mais le principal effet du Saint-Esprit dans le cœur des Apôtres, fut un grand brasier du divin amour qu'il y alluma, de sorte que, s'ils eussent eu mille vies, ils les eussent volontiers données et sacrifiées toutes pour la gloire et pour le service de Dieu. Et de là naissait aussi en eux un désir insatiable que Dieu fût connu, aimé et honoré par tout le monde, et un zèle si ardent du salut du prochain que chacun d'eux eût été content d'être anathème et exclu de Jésus-Christ, c'est-à-dire privé de ses faveurs particulières et comme rejeté et abandonné par lui, pour sauver une seule âme, comme saint Paul témoigne qu'il l'avait souhaité lui-même. Aussi ces pauvres pêcheurs, qui, au temps de la passion, s'étaient enfuis et avaient délaissé leur Maître, et qui, depuis ce temps-là, s'étaient toujours enfermés par la crainte des Juifs, paraissent maintenant très-librement en public, et prêchent hardiment devant tout le monde la divinité de Jésus crucifié ; et saint Pierre, qui n'avait pu supporter le petit reproche d'une servante, et s'était laissé aller à renier son Sauveur pour en éviter la honte, s'expose maintenant, avec un courage invincible, à la fureur des prêtres, des scribes et des pharisiens ; pris et cruellement

fouetté avec ses compagnons, et menacé des plus grands supplices, il méprise toutes ces menaces, fait trophée de toutes ces ignominies, et est tout comblé de joie d'avoir l'honneur de souffrir quelque chose pour le nom et la gloire de Jésus.

Mais si les effets que le Saint-Esprit a produits dans l'âme des Apôtres sont si prodigieux, ceux qu'il a produits dans le monde par leur moyen ne le sont pas moins : chose surprenante ! ces douze hommes, pauvres gens de la lie du peuple, n'ayant ni science, ni subtilité, ni éloquence, n'étant appuyés ni par les princes ni par les grands de la terre, ont vaincu les plus grands philosophes, les plus puissants orateurs, les plus adroits politiques et les monarques les plus terribles ; en mourant avec ignominie et comme des malfaiteurs, ils ont triomphé de la mort, surmonté ceux qui les faisaient mourir, donné la vie à une infinité de peuples, ruiné l'empire de Satan, et brisé le sceptre qu'il avait tyranniquement usurpé, en se faisant bâtir des temples et offrir de l'encens comme à un Dieu ; enfin, ils ont changé le cœur des nations ; ils leur ont fait croire qu'un homme crucifié était le vrai Dieu, et qu'ils le devaient adorer pour tel ; ils leur ont fait embrasser une morale et une conduite de vie entièrement opposées aux inclinations de leur nature et à leurs coutumes les plus invétérées.

Au reste, il ne se faut pas persuader que le Saint-Esprit ne se soit communiqué qu'aux seuls Apôtres et aux disciples qui étaient de leur compagnie, et que ses effets aient pris fin avec leur vie ; car il est constant qu'il a toujours résidé et qu'il résidera toujours dans son Eglise, suivant cette promesse de Notre-Seigneur : « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre consolateur pour demeurer avec vous à jamais ». (Jean, XIX, 16.) Il est dans cette Eglise comme l'âme est dans le corps et comme l'esprit est dans l'âme, parce qu'il lui donne la vie, la meut, l'instruit, l'échauffe, la gouverne, la fortifie et fait en elle, à proportion, les mêmes fonctions que l'âme et l'esprit font en l'homme. De plus, il vient encore chaque jour en nos âmes pour les vivifier et les sanctifier par sa grâce. Car il faut savoir qu'il y a deux sortes de missions, de venues et d'entrées du Saint-Esprit : l'une visible et l'autre invisible. La visible s'est faite le jour de la Pentecôte, avec un vent impétueux, avec des langues de feu et d'autres miracles, moins nécessaires pour les Apôtres, à qui le Saint-Esprit était envoyé, que pour nous, qui devions croire par leur prédication : saint Bernard le reconnaît par ces paroles : « Pourquoi Dieu donna-t-il aux Apôtres les langues des nations, si ce n'est pour la conversion des mêmes nations ? » (Serm. de la pénitence.) Quant à la mission invisible, elle dure toujours ; car toutes les fois que les pécheurs sont justifiés, soit par les Sacrements, soit par des actes de contrition ou d'amour de Dieu, toutes les fois que les justes reçoivent une nouvelle augmentation ou dilatation de leur grâce, il se fait en eux une nouvelle mission, une nouvelle descente du Saint-Esprit. Et cette mission invisible est plus excellente que la visible, considérée comme telle et selon ses effets purement extérieurs, qui ne sont que des grâces gratuitement données et qui ne regardent que le salut d'autrui.

Notre-Seigneur nous a insinué cette belle vérité, lorsqu'il a dit : « Celui qui m'aime gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui ». (Jean, XIV, 23.) Car il est certain que le Saint-Esprit vient dans une âme que le Père et le Fils honorent de leur présence : ces trois personnes étant inséparables l'une de l'autre, et nulle ne pouvant se rendre présente en un lieu, que les autres ne s'y trouvent pareillement. Mais il ne faut pas croire que le Saint-Esprit n'y vienne

que par l'effusion de ses dons : il y vient par sa propre personne, se rendant de nouveau présent à l'âme qui passe de l'état du péché à celui de la grâce, ou d'une grâce faible et languissante à une grâce plus noble et plus vigoureuse. Il est dans cette âme, comme un soleil dans le monde, pour l'éclairer ; comme un roi dans ses Etats pour les gouverner ; comme un père de famille dans sa maison pour la régler ; comme un précepteur dans son école pour l'instruire, et comme un jardinier dans son parterre pour le cultiver. Il y est encore comme un monarque sur son trône pour y faire paraître sa magnificence et l'éclat de sa majesté ; comme un Dieu dans son temple pour recevoir des adorations et des prières, et comme un époux bien-aimé avec son épouse, pour recevoir ses embrassements et la faire jouir de ses délices. C'est lui qui, s'insinuant doucement dans nos cœurs, nous donne du dégoût pour toutes les choses de la terre, et de l'amour pour toutes les choses du ciel ; qui nous fait aimer ce que nous avions le plus en horreur, et avoir en horreur ce que nous aimions le plus passionnément ; qui éteint nos convoitises, réforme nos appétits, règle nos sentiments et gouverne toutes nos puissances.

Le Saint-Esprit, dit saint Jean Chrysostome (Serm. de la pénitence), est la réformation de notre ressemblance avec Dieu, la perfection de notre entendement et le rétablissement de notre âme affaiblie et déchue par le péché. Il est l'auteur de notre foi divine, le soleil de notre esprit, la lumière de notre homme intérieur et le flambeau qui luit dans nos cœurs. Il est la richesse des enfants de Dieu, le trésor des biens éternels, l'assurance et le gage du royaume des cieux, les prémices de cette vie qui ne finira jamais, et le sceau de la grâce du baptême. C'est le Saint-Esprit qui nous donne la confiance que nous sommes adoptés de Dieu pour ses enfants ; qui unit très-étroitement nos cœurs à Jésus-Christ ; qui, les ayant unis, leur sert d'aliment, et qui nous conjoint et nous lie tous ensemble, comme en Jésus-Christ. C'est lui-même qui remplit nos âmes de joie, qui fait tressaillir nos cœurs d'allégresse et qui envoie continuellement sur nous les gouttes de sa divine rosée. C'est lui encore qui console les affligés, qui dissipe la tristesse, qui met l'esprit dans un calme et un repos véritable, qui communique la sagesse, qui ouvre les trésors de la prudence et qui fait prédire les choses à venir. Par le Saint-Esprit, les Prophètes sont illuminés, les ignorants sont remplis des plus hautes sciences, les rois sont oints, les prêtres sont ordonnés, les docteurs sont gradués, les églises sont sanctifiées, les autels sont érigés, l'huile sainte est consacrée, les eaux sont purifiées, les esprits immondes sont chassés et les maladies sont guéries. Voilà ce que dit ce très-éloquent docteur. L'Eglise, remplie des mêmes sentiments, implorant aujourd'hui le secours du Saint-Esprit par sa descente bienheureuse, lui donne, dans la prose de la messe, le titre de Père des pauvres, de distributeur des dons et de Lumière des cœurs. Elle l'appelle très-bon Consolateur, très-doux Hôte de l'âme et son rafraîchissement très-agréable. Elle lui dit qu'il est le repos dans les travaux, la modération dans les ardeurs trop violentes, et le soulagement dans l'oppression et dans les larmes. Elle ajoute que sans lui l'homme est nu, désarmé et exposé aux insultes de ses ennemis, mais qu'au contraire, celui qui est éclairé de sa lumière et fortifié de son secours, marche dans les voies de son salut et est invincible aux puissances de l'enfer.

Disposons-nous donc à recevoir cette divine et adorable Personne par une très-haute estime de son excellence, par un désir très-ardent de la posséder, par un parfait détachement des biens de ce monde et des plaisirs sensuels,

et par une grande pureté d'esprit et de cœur. Prions-la elle-même avec beaucoup d'humilité, de ferveur et de persévérance de venir visiter notre âme, d'y établir pour toujours sa demeure, et de l'enrichir de ses grâces et de ses bénédictions. Quant à la maison où le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres et sur les disciples, on croit que c'était la maison d'une sainte femme appelée Marie, mère de saint Jean, surnommé Marc, qui était du nombre des disciples et qui accompagna, depuis, saint Paul et saint Barnabé dans la prédication de l'Evangile. C'était là que Notre-Seigneur avait fait sa dernière Pâque et institué le sacrement adorable de la très-sainte Eucharistie; là il était apparu à ses Apôtres le jour même de sa résurrection et encore huit jours après; là saint Pierre vint trouver les fidèles assemblés après qu'il eut été délivré, par un ange, des prisons d'Hérode. L'impératrice sainte Hélène y fit bâtir, dans la suite, la très-sainte Sion, une belle église de Jérusalem, que les actes de saint Barnabé, rapportés par Surius, le onzième de juin, appellent la plus grande de toutes les églises de cette ville, et que saint Cyrille appelle leur maîtresse. Saint Jérôme et le vénérable Bède disent que l'on y mit la colonne à laquelle Notre-Seigneur avait été lié pour la flagellation. Elle fut ruinée, pour la première fois, par les Maures, l'an 1460, et, ayant été réparée par les libéralités de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, elle le fut encore une autre fois par ces mêmes infidèles, peu d'années après; de sorte que l'on n'y voit présentement que de tristes restes de ce grand et superbe édifice que cette pieuse impératrice, mère du grand Constantin, y avait fait élever.

Il est aisé de conclure de ce que saint Luc rapporte aux actes des Apôtres, que la sainte Vierge et les saintes femmes qui avaient suivi Notre-Seigneur pendant sa vie et l'avaient vu monter au ciel, étaient présentes à la descente du Saint-Esprit; car il est dit qu'après cette glorieuse ascension, elles se retirèrent toutes, avec les Apôtres et un grand nombre de disciples, dans une même maison, et qu'elles y passèrent les jours et les nuits en prière: c'était pour se disposer à recevoir cette divine Personne que Notre-Seigneur avait promise à toute son Eglise. Mais nous nous réservons de traiter plus au long cette matière dans la vie de la sainte Vierge.

VIE

DE LA

TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE

MÈRE DE DIEU,

REINE DES ANGES ET DE TOUS LES SAINTS

Virgo Maria, non est tibi similis nata
In mundo inter mulieres.
Florens ut rosa,
Fragrans ut lilium,
Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.

O vierge Marie, il n'y a pas de femme semblable à vous dans le monde. Vous êtes comme une rose fleurie, comme un lis parfumé. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

Antienne de la Liturgie dominicaine.

Le livre de la Genèse nous apprend que Dieu, au quatrième jour de la création du monde, forma deux grands luminaires dans le ciel : un plus grand, qui est le soleil, pour présider au jour ; et un moindre qui est la lune, pour présider à la nuit. C'était une figure de ce qu'il devait faire dans l'ouvrage de la rédemption des hommes et de la réparation de l'univers, et de ce qu'il a effectivement accompli lorsqu'il a donné Jésus et Marie au monde : Jésus, comme la souveraine lumière de l'Eglise, le premier et le plus éclatant flambeau de nos âmes, et le véritable soleil de justice, de qui toute autre lumière dérive ; et Marie, comme une belle lune incapable de changement et d'éclipse, et exempte de toute tache ; une lune bienfaisante qui réfléchit heureusement sur nous les rayons de cet admirable soleil. Donc, il est juste qu'après avoir mis dans cette *Histoire des Saints*, la vie en abrégé de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous fassions de même pour celle de Marie, sa très-sainte mère, et notre auguste dame et maîtresse.

Il est vrai que nous la donnons tout entière dans l'explication des mystères qui la composent, savoir : de sa Conception, de sa Nativité, de sa Présentation au temple, de son chaste mariage avec saint Joseph, de son Annonciation et de l'Incarnation du Fils de Dieu dans son sein immaculé, de son Enfantement, de sa Purification, de sa Fuite en Egypte, de son retour à Nazareth, de la perte qu'elle fit de son fils à l'âge de douze ans et

du bonheur qu'elle eut de le retrouver, de ses douleurs au temps de sa passion, de la part qu'elle eut à sa Résurrection, à son Ascension et à la descente du Saint-Esprit, et enfin de son précieux décès et de son Assomption dans le ciel. Mais, comme les discours que nous avons faits sur ces sujets sont séparés les uns des autres, et qu'ils ne sont pas même dans l'ordre du temps où les mystères ont été accomplis, mais dans celui des jours où l'Eglise en solennise la mémoire, il n'est pas hors de propos de faire ici un corps entier de cette vie précieuse, que l'on ne peut lire assez souvent, et dont nous devons perpétuellement conserver la mémoire.

Pour la voir dans toute son étendue, il ne faut pas nous borner au temps dans lequel Marie est née de saint Joachim et de sainte Anne, ce qui n'est arrivé qu'environ quatre mille ans après la création du monde ; ni à celui auquel elle a vécu et conversé sur la terre, ce qui n'a duré au plus que soixante-douze ans ; mais il la faut considérer dans la suite de tous les siècles qui l'ont précédée, où elle a toujours eu ses figures et ses ébauches, et même la rechercher dans le point immuable de l'éternité, où, par son élection et sa prédestination, elle a commencé d'être sans commencement, et a reçu une vie immortelle en Dieu avant de recevoir une vie mortelle en elle-même. Il est vrai que ce n'est pas une chose particulière à cette auguste Vierge d'être élue et prédestinée de toute éternité, puisque cette faveur convient à tous les Saints : l'élection et la prédestination étant des actes intérieurs et immanents de l'entendement et de la volonté de Dieu, elles ne peuvent être qu'éternelles. Mais la prédestination de Marie a trois prérogatives qui l'élèvent admirablement au-dessus de la prédestination des autres Saints.

D'abord, comme le terme de la prédestination de Jésus-Christ en tant qu'homme n'a pas été la béatitude et la vie éternelle, qui est la fin de la prédestination des autres hommes, mais la filiation naturelle de Dieu, dont cette béatitude ne peut être qu'une suite et un apanage, selon ces paroles de saint Paul : *Prædestinatus est Filius Dei in virtute ;* « il a été prédestiné à être le Fils de Dieu en vertu » ; de même, le terme de la prédestination de la sainte Vierge n'a pas été la grâce et la gloire avec les opérations qui leur appartiennent, mais l'état singulier et incomparable de la maternité divine, dont ces opérations de grâce et de gloire ne sont que les fruits et les ornements ; de sorte que nous devons dire d'elle, par rapport à ce que l'Apôtre dit de son Fils : *Prædestinata est Mater Dei in virtute ;* « elle a été prédestinée à être mère de Dieu en vertu ». Aussi les saints Pères ont toujours considéré cette éminente dignité de Mère de Dieu comme la source, la mesure et la fin de toutes ses perfections, et, lorsqu'ils veulent parler de la plénitude de sa grâce et de l'immensité de sa gloire, ils ont aussitôt recours à ce principe comme à une règle infaillible, sur laquelle on doit juger quelle abondance de sainteté et de bonheur lui a été donnée. Et les évangélistes mêmes, qui pouvaient s'étendre fort au long sur les mérites et les louanges de cette auguste Reine, ont jugé que cela n'était point nécessaire, et qu'en disant que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, était né de son sein virginal, et qu'il la reconnaît pour sa mère, *de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus*, ils en disaient en abrégé tout le bien que l'on en pouvait dire.

Ensuite sa prédestination est si étroitement liée avec celle de Jésus-Christ, son divin Fils, que ces deux prédestinations ne semblent être qu'une seule prédestination. En effet, lorsque le Père éternel a fait le décret de l'Incarnation du Verbe, qui est le même que celui de la prédestination de

Jésus-Christ, il ne l'a pas fait seulement en commun et d'une manière indéterminée, c'est-à-dire sans résoudre si le Verbe prendrait un corps mortel ou immortel, et s'il viendrait au monde par voie de génération en naissant d'une mère, ou par voie de simple création, en se formant un corps et une nature humaine, indépendamment des causes secondes ; mais il a déterminé tout d'un coup, et dans le même signe de sa volonté, qu'il se ferait fils de l'homme, qu'il s'incarnerait dans le sein d'une mère, et qu'il y prendrait une chair passible et mortelle pour racheter le genre humain ; car, ce qui fait que souvent nous ne formons nos desseins qu'en général, et sans en marquer les particularités, c'est que nous ignorons encore le moment le plus propre et le plus convenable de les exécuter, et que nous avons besoin de temps, de délibération et de conseil pour découvrir de quelle sorte nous les accomplissons plus utilement et plus parfaitement. Donc, puisque Dieu, par l'infinie pénétration de son entendement et par l'immensité de cette science que les théologiens appellent de simple intelligence, a toujours connu toutes les manières dont il pouvait faire ou accomplir ses décrets, et tous les motifs et les raisons de le faire de telle et telle manière, sans qu'il y ait jamais eu un seul instant de raison où rien de tout cela lui ait été caché, il est impossible d'admettre aucune suspension, aucune indétermination dans ses décrets ; il faut nécessairement reconnaître qu'il n'a jamais résolu l'incarnation de son Fils, sans résoudre aussi qu'il aurait une chair passible, qu'il serait fils de l'homme et qu'il prendrait naissance d'une mère. Ainsi, il est aisé de voir que le décret de l'incarnation a toujours enfermé celui de la maternité divine, et que la prédestination de Jésus-Christ est, dans l'éternité, si étroitement liée avec la prédestination de Marie, que, comme Marie n'a été que pour Jésus-Christ, ainsi Jésus-Christ n'a jamais été prédestiné qu'avec Marie. C'est ce qui nous doit encore faire reconnaître que Jésus et Marie ont toujours été ensemble, et n'ont jamais été séparés : ensemble dans le temps, ensemble dans l'éternité ; ensemble dans la consommation des siècles ; ensemble dans l'exécution des œuvres de Dieu ; ensemble dans le conseil éternel de la volonté de Dieu. Aussi nous ne les devons jamais séparer, nous devons aller à Jésus par Marie, et toutes nos affections doivent tendre indivisiblement à Jésus et à Marie, suivant cette parole de l'Evangile : « Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a conjoint ».

La troisième prérogative de la prédestination de Marie, qui suit évidemment les deux précédentes, c'est que, comme Notre-Seigneur est absolument le premier de tous les prédestinés, selon la doctrine de saint Paul qui dit, dans l'épître aux Ephésiens, que « nous n'avons été prédestinés qu'en lui, par lui et pour lui » ; et dans celle aux Romains, « que nous n'avons été prédestinés que par conformité à sa prédestination » : de même la sainte Vierge est la première prédestinée de toutes les simples créatures, sa prédestination étant dans le même signe que la prédestination de son Fils. Voilà pourquoi la sainte Eglise, conduite en toutes ses actions par les mouvements et l'inspiration du Saint-Esprit, ne fait point difficulté d'appliquer à Marie les textes de l'Ecriture, que les saints Pères expliquent ordinairement de la sagesse incréée selon sa naissance divine, ou de la sagesse incarnée, selon son éternelle prédestination. Aux Proverbes, chap. VIII : « Le Seigneur m'a possédée dans le commencement de ses voies, lorsqu'il n'avait encore rien fait hors de lui-même. J'ai été ordonnée de toute éternité, et avant que la terre fût produite : les abîmes n'étaient pas encore, ni les sources des eaux, ni les montagnes, ni les collines, que j'étais déjà

conçue et enfantée ». Et dans l'Ecclésiastique, chap. XXIV : « Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, la première-née avant toutes les créatures ». Nous pouvons aussi dire d'elle, selon son élection et sa prédestination, ce que le disciple bien-aimé dit de son Fils, selon sa première naissance dans le sein de son Père : « Au commencement était Marie, et Marie était en Dieu ». Elle n'y était point par son être naturel, mais elle y était par son être idéal, par l'amour que Dieu avait pour elle, par le dessein qu'il formait de la produire, par le choix qu'il faisait de sa personne pour mère de son Fils, et pour le canal précieux qui ferait couler sur nous toutes ses grâces, par sa prédestination à l'état incomparable de vierge-mère et de mère-vierge, et par la complaisance qu'il prenait en elle dans la vue de ses beautés et de ses perfections.

C'est en cet état que Marie a été une éternité tout entière : elle y a, dis-je, été l'objet de l'amour de Dieu, le sujet de ses joies et de ses divins plaisirs, et le terme de son élection et de sa prédestination, mais d'une prédestination suprême, et au-dessus de la prédestination des autres Saints. Elle n'était pas vivante en elle-même, mais elle était vivante en Dieu ; et elle y était vivante et vie par Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, dont elle devait être la Mère dans la plénitude des temps. Ajoutons, après le Sage, que c'est pour elle et dans la vue de sa gloire, que Dieu a préparé et prédestiné tout ce qui est au ciel et sur la terre. Il est vrai que Jésus-Christ, son Fils, en est la fin principale, Dieu n'ayant rien fait ni rien disposé dans ses décrets que pour le rendre plus glorieux. Mais Marie, qui lui est si étroitement unie et qui participe, autant qu'il est possible, à ses excellences, en est, après lui, le grand motif; de sorte qu'il n'y a point de prédestiné qui ne lui soit redevable de ce qu'il est et du bonheur de sa prédestination. C'est en ce sens que, selon l'explication de l'Eglise, Marie dit encore dans les Proverbes : « J'était présente quand Dieu se préparait à produire les cieux, quand il donnait les lois aux abîmes et qu'il les environnait tout autour d'un rempart pour les arrêter, quand il affermissait l'air pour soutenir les nues et qu'il pesait les fontaines des eaux ; je composais tout avec lui, et je me réjouissais perpétuellement en sa présence ». Et dans l'Ecclésiastique : « C'est moi qui ai fait naître la lumière dans le ciel, et qui ai couvert toute la terre comme une nuée ». Elle n'était pas encore en sa propre substance ; mais elle était dans la vue de Dieu, qui n'a pas jugé qu'un monde entier, avec toutes ses parties, fût trop pour honorer une si grande Reine qu'il destinait à être la Mère de l'auteur de toutes choses.

Passons maintenant de l'éternité au temps, et de la préparation des créatures à la production des mêmes créatures. Marie, à la vérité, n'a été conçue et enfantée par sainte Anne que dans la suite des siècles ; mais il n'y a point de siècle du monde où elle n'ait été promise, ou prédite, ou figurée. Elle a été promise aux Patriarches, elle a été prédite par les Prophètes, elle a été figurée par les plus beaux mystères, et les plus illustres personnes de la loi de nature et de la loi écrite. C'est elle que Dieu promit à Adam, lorsque se tournant vers le serpent, il lui dit : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta semence et la sienne ; elle écrasera ta tête et tu lui dresseras des embûches par derrière ». C'est elle qu'il promit à Abraham, à Isaac, à Jacob et à David, lorsqu' « il les assura qu'il leur viendrait un Sauveur qui serait de leur propre semence, c'est-à-dire qui naîtrait de l'une de leurs filles ». C'est d'elle que parlait le prophète Isaïe, lorsqu'il disait qu'il naîtrait de la racine de Jessé une Vierge qui donnerait une fleur admirable, sur laquelle l'esprit du Seigneur se reposerait; et

ailleurs, qu'une Vierge concevrait et enfanterait un fils que l'on appellerait Emmanuel ; et le prophète Jérémie, lorsqu'il disait que Dieu ferait une grande nouveauté sur la terre : « qu'une femme porterait dans son sein un homme », c'est-à-dire un enfant qui, dans les faiblesses de l'enfance, aurait toutes les perfections d'un homme.

C'est encore la sainte Vierge que l'une et l'autre loi ont représentée par une infinité d'ombres et d'images, selon le dessein du Saint-Esprit, qui a voulu que ces deux lois fussent le crayon, la montre et l'ébauche de la loi de grâce. Aussi voyons-nous encore que les saints Pères et les théologiens, tant anciens que modernes, approprient à Marie tout ce qu'il y a d'honorable et d'éclatant dans les figures de l'Ancien Testament. C'est en ce sens qu'ils l'appellent l'Eden et le Jardin des Délices, où le nouvel Adam a choisi sa plus agréable demeure ; l'Arbre de vie, planté au milieu du paradis qui, seul, a été digne de porter le fruit du salut ; la Fontaine très-claire qui est née de la terre pour en arroser toute la surface ; l'Arche de Noé, et même une Arche, et plus large, et plus longue, et plus illustre que celle de Noé, par laquelle le monde a été sauvé du déluge du péché ; l'Arc-en-Ciel, qui nous assure de notre paix et de notre réconciliation avec Dieu ; l'échelle de Jacob, par laquelle on monte dans le ciel ; la mer Rouge, où le Pharaon spirituel a été submergé ; le Tabernacle, la Maison et le Temple de Dieu, où il habite dans toute sa gloire ; l'Arche de la nouvelle alliance, où se trouvent les tables, la verge fleurie et la manne descendue du ciel ; l'Autel des sacrifices, où Jésus, la victime du monde, s'est offert à son Père éternel ; le Propitiatoire de la terre, qui soulage tous ceux qui sont dans la peine ; la Table des pains de proposition, où le pain de vie a reposé devant la face du Seigneur ; le Chandelier d'or orné des sept dons du Saint-Esprit, comme de sept branches qui rendent une admirable lumière ; la Coupe sacrée, qui nous a servi le vin qui purifie et consacre les vierges ; la Toison de Gédéon, qui a été trempée de la rosée de la grâce, tandis que toute la terre en était privée, et qui est demeurée sèche tandis que tout le reste du monde était, pour ainsi dire, chargé de la vapeur du péché ; la Tour de David environnée de mille boucliers ; le Trône de Salomon, qui n'a point son semblable dans tous les royaumes ; le Lit du roi pacifique gardé par soixante forts ; le Chariot de feu où le véritable Elie est monté ; la Nuée mystique qui a annoncé la fécondité à la terre ; la Porte toujours fermée, par laquelle le seul Tout-Puissant a eu droit de passer ; la Fournaise ardente où le Fils de Dieu a paru ; la Piscine probatique qui guérit ceux qui s'y plongent. Il y a encore beaucoup d'autres figures que les mêmes saints docteurs lui approprient, et qui font voir que tous les siècles qui ont devancé l'Incarnation n'ont été qu'une peinture continuelle de Marie.

C'est elle enfin qui a été figurée par toutes ces saintes femmes dont nous avons l'éloge dans la suite de l'*Histoire sainte :* par la sage Rébecca, par la belle Rachel, par la pieuse Marie, sœur de Moïse ; par la généreuse Jahel, qui tua de sa main Sisara, général des Chananéens ; par la prophétesse Débora, qui marchait à la tête des armées de Dieu ; par la vertueuse Anne, mère de Samuel ; par la prudente Abigaïl, qui préserva sa maison de la fureur de David ; par l'aimable Abisag, mariée et vierge ; par la chaste Judith, qui coupa la tête à Holopherne ; par la sainte reine Esther, qui fit mourir le superbe Aman et apaisa la colère d'Assuérus contre son peuple, et plusieurs autres, dont les perfections ont été heureusement réunies en Marie.

La plénitude des temps étant venue où, après tant de promesses, de

prédictions et de figures, le mystère de l'Incarnation devait s'accomplir, Dieu, qui avait destiné saint Joachim et sainte Anne [1] à être le père et la mère de cette incomparable Vierge, les fit s'unir par les liens du mariage, afin qu'ils pussent porter le fruit que tous les siècles et toutes les nations attendaient avec tant d'impatience. Cependant ils demeurèrent longtemps stériles, parce que, comme dit saint Jean Damascène, la nature sentant que cet ouvrage était au-dessus de ses forces, n'osa pas prévenir la grâce et se retira toute tremblante, jusqu'à ce qu'elle fût fortifiée et comme ressuscitée par la puissance de Dieu. Aussi était-il raisonnable qu'un aussi grand miracle, Marie, ne fût conçue que par miracle, et que celle qui était tellement au-dessus des autres hommes eût quelque chose de singulier et d'extraordinaire en sa génération. Joachim et Anne, se sentant stériles, eurent recours à Dieu par l'oraison pour être délivrés de ce mal, qui était un grand sujet de mépris parmi les Juifs. Vingt ans se passèrent sans qu'ils pussent obtenir ce qu'ils demandaient ; et quoique leurs larmes fussent continuelles, quoiqu'ils eussent fait trois portions de leurs biens, ne s'en réservant qu'une pour eux, distribuant les deux autres aux officiers du temple et aux pauvres, qu'ils considéraient comme les enfants de Dieu, le ciel, néanmoins, semblait être insensible à leurs prières. Enfin, étant un jour venus à Jérusalem pour y célébrer la Dédicace du temple, et s'y voyant rebutés par le grand prêtre pour leur stérilité, ils firent vœu à Dieu, s'il leur donnait un enfant, de le consacrer à son service, et se retirèrent séparément en solitude : Joachim sur une montagne, où ses bergers paissaient ses troupeaux, et Anne dans son jardin, où elle s'était fait un lieu d'oraison ; ils y redoublèrent leurs gémissements et leurs instances. Alors Dieu les exauça, et leur envoya un ange qui les avertit du bonheur qui leur devait arriver ; il leur dit qu'ils mettraient au monde une fille incomparable qui serait la consolation du peuple d'Israël et la joie de toute la terre. C'est ainsi qu'en parlent saint Epiphane, saint André de Crète, saint Jean Damascène et beaucoup d'autres [2]. Anne conçut donc le huitième

1. Joachim descendait de David par la branche royale de Salomon et de Roboam, troisième fils de Bethsabée; car ces deux branches s'étaient greffées pendant la captivité de Babylone, et réunies par les personnes de Salathiel, fils de Jéchonias, le dernier roi de Juda, et de Zorobabel, le restaurateur de la nation après la captivité.

Joachim, ou Héli, le saint vieillard dont nous parlons, était fils de Mathat, fils de Lévi, fils de Melchi, nous dit l'évangéliste saint Luc, et Melchi était la quinzième génération depuis Zorobabel.

Le même évangéliste nous dira bientôt que la fille bénie de Anne et de Joachim était cousine d'une sainte femme nommée Elisabeth, de la famille d'Aaron.

Cette parenté aurait pu venir du côté de Joachim, dont une sœur ou une tante se serait alliée à la famille sacerdotale ; mais les traditions la font dériver du côté de Anne, qui était sortie elle-même de la famille sacerdotale, pour s'allier à la famille davidique. Anne aurait été fille d'un prêtre de Bethléem, nommé Matthias, qui eut deux autres filles nommées Sobé et Marie. Sobé devint mère de Salomé, et Marie mère d'Elisabeth. Tels sont les récits d'André de Crète, conformes d'ailleurs aux traditions plus anciennes. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Locanu.

2. Les traditions que nous venons de rappeler ont été fixées dès la plus haute antiquité, et consacrées par un monument auquel des événements récents donnent la plus haute importance, l'église Sainte-Anne, celle dont la possession contestée a contribué à armer l'Europe en 1855, et à amener la guerre de Crimée.

Cette église est construite sur l'emplacement de la maison habitée par saint Joachim et sainte Anne pendant leur séjour à Jérusalem. Si c'était leur propriété ou un domicile transitoire, l'histoire ne s'explique pas suffisamment à cet égard, mais les souvenirs se portent de préférence vers un séjour quasi habituel. Par suite des nombreuses vicissitudes qu'a subies l'édifice, vingt fois renversé, remplacé par une voirie, puis relevé pour être renversé encore, le sol s'est trouvé considérablement exhaussé, et la chambre dans laquelle la divine mère du Sauveur fut appelée à l'être, est devenue un caveau. Il se trouve placé sous le chœur de l'église ; les religieux qui vont y dire la messe aux fêtes de la Vierge et de sainte Anne, et les pèlerins qui vont le visiter, ne peuvent y pénétrer que par le moyen d'une échelle.

Tantôt église chrétienne, tantôt mosquée, successivement ruinée et relevée, l'église Sainte-Anne tomba enfin tout à fait en 1761. En 1842, Tajar, pacha gouverneur de Jérusalem, fit déblayer la place, et jeter les décombres dans la piscine Probatique, dégradant ainsi deux monuments à la fois. En 1856, l'emplace-

jour de décembre de l'année 4037 de la création du monde, ou environ, avec tant de pureté, qu'il n'y eut dans cet excellent fruit aucune souillure qui pût servir de sujet à la concupiscence ni de foyer au péché. C'est ainsi que la divine Marie fut conçue pour concevoir, peu d'années après, d'une manière encore plus noble, et par la seule opération du Saint-Esprit, celui que Dieu conçoit dans l'éternité. Plusieurs docteurs pensent que son corps ne passa pas, comme celui des autres enfants, par la succession des trois formes différentes; il fut, disent-ils, disposé et organisé en très-peu de temps par un miracle de la puissance divine; il reçut, le même jour et à la même heure, le don de l'âme raisonnable. Nous avons dit aussi, au huit décembre, que la tache originelle n'eut point de place en cette conception; cette âme n'en fut nullement infectée; elle se vit, au contraire, au moment de sa création, remplie d'une si grande plénitude de grâce, que celle des anges et des saints, dans leur consommation même, ne lui est pas comparable. Les neuf mois que Marie resta dans le sein de sainte Anne ne furent pas pour elle des mois vides ni un temps inutile; elle les passa en des actes intérieurs de toutes les vertus; surtout dans des actes de foi, d'espérance, de charité, de religion, de gratitude, d'humilité et de zèle pour le salut des âmes; car ayant reçu, selon la doctrine de saint Bernardin de Sienne, dès le premier instant de son origine, l'usage de la raison avec les sciences, les vertus et les idées nécessaires pour se porter à Dieu, elle en a sans doute usé d'une manière très-excellente; elle a employé cette précieuse solitude à s'unir parfaitement à son principe.

Après ces neuf mois, elle naquit à Nazareth, le huitième jour de septembre, comme une belle aurore qui annonçait au monde que le soleil de justice était proche, et elle envoya en même temps jusqu'au ciel une odeur si agréable et si charmante, que le Tout-Puissant même en fut ravi, comme elle dit elle-même dans le Cantique des cantiques : *Dum esset Rex in accubitu suo nardus mea dedit odorem suavitatis.* Saint Ildefonse et saint Epiphane pensent que l'ange gardien qui lui fut donné fut saint Gabriel, qui semble avoir été chargé de tout ce qui la touchait. Au bout de huit jours, ses parents firent pour elle la cérémonie sacrée que l'on faisait ordinairement pour les filles, afin de les délivrer du péché originel; non pas qu'elle eût besoin de ce remède, parce qu'elle était plus pure que les anges; mais il était à propos qu'elle passât par l'observance de toutes les cérémonies de la religion; d'ailleurs, cette cérémonie-là avait encore un autre usage que de remettre le péché, c'était d'incorporer l'enfant à la synagogue et de le mettre en état de participer aux sacrements et aux sacrifices de la loi. Et certes, si Jésus-Christ, son Fils, qui est l'auteur de toute sainteté, s'est cependant soumis à l'observance de la circoncision, et si elle-même, après plus de quarante-quatre ans passés dans une suite continuelle d'actes héroïques, s'est assujétie au baptême du christianisme, comment, dans un temps où l'éminence de sa grâce était inconnue, n'aurait-elle pas reçu le sacrement que toutes les autres filles recevaient pour la rémission du péché originel? Il y eut cependant une différence : les autres le recevaient sans connaissance et sans mérite; mais Marie, déjà souverainement éclairée, et connaissant par la lumière divine ce qui se faisait autour d'elle, accompagna cette action de tous les actes intérieurs qui lui étaient convenables, et surtout d'une humilité profonde et d'une reconnaissance très-parfaite,

ment et le peu de débris qui y restaient furent rendus à la France en vertu des droits qui lui étaient conférés par les anciennes capitulations. Maintenant une nouvelle église se relève au même lieu. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

parce qu'elle savait que si elle était exempte de péché, ce n'était pas par sa nature, mais par la miséricorde infinie de son Dieu, qui l'en avait préservée.

Ce fut en cette même cérémonie qu'elle reçut le nom de Marie, qui, après le nom de Jésus, est le plus doux, le plus charmant et le plus salutaire de tous les noms. Il signifie, en syriaque, *dame*, *maîtresse* et *souveraine*, et en hébreu, *étoile de la mer :* pour marquer que cette fille serait la reine des anges et la souveraine de tout l'univers ; qu'en nous donnant la véritable lumière, elle dissiperait les ténèbres dont la mer orageuse de ce monde était couverte ; et que ce serait elle-même qui, au milieu des tempêtes de cette vie, nous montrerait le port du salut ; et qu'enfin, comme dit saint Bernard dans son homélie sur l'Annonciation, elle n'enfanterait pas son fils avec moins de pureté et d'incorruption qu'une étoile produit ses rayons et les répand sur la surface des abîmes. Ce nom ne lui fut pas donné par hasard ni par le choix de ses parents, mais par un ordre du ciel, qui fut signifié à Joachim et à Anne dès le temps que la naissance d'une fille leur fut promise ; et il est probable que ce fut l'ange Gabriel qui leur déclara qu'ils devaient donner ce nom à leur enfant, comme il dit depuis à Zacharie qu'il devait donner à son fils le nom de Jésus. Le savant et pieux *Idiota* dit du nom de Marie, que toute la sainte Trinité en a été l'auteur ; que tout ce qu'il y a de créatures au ciel, sur la terre et dans les enfers, doit fléchir les genoux à sa prononciation, et que toute langue en doit publier la grâce, la gloire et la vertu souveraine ; qu'il n'y en a point, après celui de Jésus, qui porte tant de bénédictions et de faveurs ; qu'il guérit les malades, éclaire les aveugles, amollit ceux qui sont endormis, récrée et fortifie ceux qui sont fatigués, oint ceux qui combattent contre le péché et délivre enfin du joug du démon.

Après quatre-vingts jours, temps où les mères qui avaient mis une fille au monde se devaient purifier, Marie fut portée au temple par saint Anne et présentée à Dieu pour la première fois. On offrit pour elle le sacrifice ordonné par la loi, et elle s'offrit elle-même à son souverain Seigneur pour accomplir, en toutes choses, tout le temps de sa vie, son adorable volonté. De retour à Nazareth, elle n'y paraissait encore qu'une enfant ; mais elle était souverainement grande devant Dieu, et elle avait avec lui des communications merveilleuses par l'exercice d'une oraison continuelle. Le lait de sainte Anne nourrissait son corps, mais le lait des consolations divines, avec l'aliment solide des lumières de l'éternité, nourrissait et engraissait son âme et la faisait croître dans la pratique de l'amour divin. Ses parents l'ayant sevrée et la voyant en état de demeurer dans le temple, sous la garde des personnes qui avaient soin d'élever les enfants dévoués à Dieu et de les former au ministère sacré, se sentirent inspirés d'accomplir au plus tôt le vœu qu'ils avaient fait pour l'obtenir du ciel ; ainsi, quoiqu'elle n'eût encore que trois ans, ils la présentèrent une seconde fois, dans Jérusalem, au pied de l'autel du Seigneur, offrant pour elle un nouveau sacrifice [1]. Ce fut le vingt et un novembre, jour où l'Eglise

1. Voici les prescriptions de la loi de Moïse relativement à ces sortes de vœux et de consécrations : « Si quelqu'un a fait un vœu et engagé sa vie à Dieu, il la rachètera proportionnellement à son âge : depuis un mois jusqu'à cinq ans, pour un garçon cinq sicles, pour une fille trois sicles ». La même loi établit des vœux irrachetables, dont l'effet dure à perpétuité, et qu'elle appelle *cherem :* « Tout ce qui est consacré au Seigneur, soit un homme, un animal ou un champ, ne pourra être vendu, et le vœu ne sera point racheté. Ce qui aura été une fois consacré, sera réputé très-saint et la propriété du Seigneur ». Il y avait aussi la consécration du nazaréat, différente de celles-ci : « L'homme ou la femme qui auront fait un vœu de consécration au Seigneur ou de sanctification, s'abstiendront de vin et de toute liqueur

honore ce mystère par une solennité particulière ; ce qui nous a donné sujet d'en traiter plus amplement en cet endroit. Il faudrait avoir l'esprit et la langue des anges pour parler dignement de la vie de Marie dans ce lieu consacré au culte de la Majesté divine. Rien n'était plus ravissant que sa modestie, son humilité, sa patience, sa douceur, son obéissance, son amour pour la retraite, sa sobriété, sa dévotion et sa mortification en toutes choses. Les prêtres et les lévites qui veillaient sur elle en étaient si étonnés qu'ils la regardaient comme un prodige de sainteté et comme le plus grand trésor qui eût jamais été vu dans le temple. Saint Ambroise, au livre second des *Vierges*, fait une excellente description de toute sa conduite. « Elle était vierge », dit-il, « non-seulement de corps, mais d'esprit, humble de cœur, grave en ses discours, prudente en ses actions ; elle parlait peu, mais elle s'appliquait beaucoup à la lecture des saintes lettres ; elle travaillait des mains avec une attention religieuse ; lorsqu'elle était obligée de dire quelque chose, elle ne le faisait qu'avec une sainte pudeur. Elle ne cherchait point d'autre témoin de ses bonnes œuvres que Dieu seul. Ses jeûnes étaient continuels, et, quand la nécessité l'obligeait de manger, elle le faisait avec tant de mortification qu'on voyait bien que c'était pour s'empêcher de mourir et non pour goûter aucun plaisir. Elle ne dormait jamais que lorsqu'elle y était obligée par la faiblesse du corps ; et tandis même que ses sens étaient assoupis, comme son esprit demeurait toujours éveillé, elle ne laissait pas de repasser ce qu'elle avait lu, ou de continuer ce qu'elle avait commencé avant le sommeil, ou de faire ce qu'elle avait réglé et disposé, ou de prévenir et de marquer par avance ce qu'elle serait ensuite obligée de faire.

Le même saint docteur ajoute qu'elle n'était jamais moins seule que lorsqu'elle paraissait seule, parce qu'elle conversait avec les archanges, qui la visitaient souvent, et qu'elle s'entretenait avec les Patriarches et les Prophètes, qui lui parlaient par les Ecritures saintes. D'autres disent qu'elle était extrêmement assidue dans le lieu du temple qui était destiné aux vierges, et qu'elle y passait une grande partie des journées en oraison ; et saint Germain, patriarche de Constantinople, assure même que le prêtre Zacharie, père de saint Jean et son cousin, lui donna place dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans un endroit du temple où était l'arche et le taber-

enivrante, durant le temps marqué par leur vœu. Pendant ce même temps, le fer ne touchera pas à leur chevelure. Telle est la loi du Nazaréat pour toute la durée du temps fixé dans le vœu de consécration ».

Il résulte de ceci, que les vœux du nazaréat pouvaient être perpétuels ou temporaires. On voit en outre, par l'exemple de Samson, de Jérémie, de saint Jean-Baptiste, que le nazaréat perpétuel était quelquefois une vocation imposée de Dieu, et, par celui de Samuel, une servitude imposée par les parents. L'exemple de Samson et de saint Jean-Baptiste prouve que les nazaréens n'étaient pas tous obligés de servir dans le temple ; celui de Samuel, qu'ils y étaient parfois admis dès l'enfance. Il s'était sans doute établi à cet égard des coutumes fixes et des règles déterminées, avec des priviléges en faveur de certaines familles et dans certaines conditions ; autrement le nombre des enfants consacrés au service de l'autel, principalement de la part des familles pauvres, serait devenu une charge intolérable pour le temple.

Dans tous les cas, une première obligation à remplir était celle de la consécration ou du rachat, suivant les formalités prescrites.

Cette condition liait la famille seule ; les prêtres ne pouvaient l'être d'aucune façon ; il leur restait toujours le droit et le devoir de juger si le vœu était acceptable et dans quelles conditions.

La personne liée par un vœu devait donc en tout état de cause se présenter ou être présentée au temple, pour y déposer sa première chevelure en signe de nazaréat, se racheter ou recevoir une consécration définitive. Ces articles sont clairs et précis, et il ne reste pas de place pour l'interprétation.

Or, s'il y eut des exceptions et des priviléges, ils durent être en faveur des familles davidique et aaraonite, puisqu'elles étaient les deux premières de la nation, et leurs membres, seuls capables de se nourrir des aliments sanctifiés.

L'antique, universelle et chrétienne tradition qui porte que Marie fut présentée au temple à l'âge de trois ans, en vertu d'un vœu fait par ses parents, est donc en parfait rapport avec les lois de Moïse, les mœurs de la nation et les grands exemples déjà donnés.

nacle, et que l'on appelait, par respect, le Saint des Saints. Il est vrai que par l'ordonnance portée au *Lévitique*, chap. XVI, il était défendu à tout autre qu'au grand prêtre d'y entrer. Mais cela s'entendait des solennités et du temps que ce prêtre y était pour faire les fonctions de sa charge, c'est-à-dire pour offrir la prière du peuple au Sauveur. Le reste du temps il n'était pas absolument défendu d'y entrer, soit par curiosité, pour voir un lieu si auguste ; soit par nécessité, pour le nettoyer et l'orner ; soit par dévotion, pour y faire oraison, et on le pouvait permettre à quelques personnes d'une innocence et d'une sainteté très-éprouvée ; on peut donc croire que saint Zacharie et les autres prêtres, qui reconnaissaient en Marie quelque chose de divin et au-dessus des plus saintes filles, lui aient permis de s'y retirer quelquefois pour prier auprès de l'arche d'Alliance, qui n'était que sa figure ; et c'est aussi de cette manière que l'on peut croire que saint Jacques le Mineur y entrait, quoique nous ayons dit en sa vie, selon le sentiment de plusieurs auteurs, que le saint lieu où il avait pouvoir d'entrer n'était que la seconde partie du temple.

Epiphane, prêtre de Constantinople, et saint Anselme, disent qu'on apprit à Marie la langue hébraïque, qui n'était plus alors en usage parmi les Juifs, ce qui lui donna lieu de lire les Ecritures dans leur langue primitive. Et le même Epiphane ajoute qu'on lui montra aussi à travailler en toutes sortes d'ouvrages, qu'elle fit de ses mains sacrées plusieurs ornements pour l'usage des prêtres. Au contraire, le docte Christophe Vega, dans son grand ouvrage qui porte pour titre : *la Théologie de Marie*, estime et prouve qu'elle n'a jamais eu d'autre maître que le Saint-Esprit, ayant reçu de lui immédiatement et par infusion toutes les sciences et tous les arts qui étaient capables d'enrichir son entendement ; cela est d'autant plus probable que, selon le principe de saint Bernard, on ne peut pas lui refuser ce qui a été accordé à Adam et à Eve dans l'état d'innocence : par exemple, les sciences et les arts, que ces deux auteurs de notre nature reçurent au moment de leur création. Mais, quoique la sainte Vierge ait reçu ces dons par infusion, elle se laissa néanmoins instruire à proportion qu'elle croissait en âge, soit par humilité, pour cacher cette grande prérogative qu'elle avait reçue du ciel, soit pour acquérir, par voie d'expérience, ce qu'elle avait déjà par voie d'infusion et par une lumière surnaturelle.

Marie était encore dans le temple lorsque moururent saint Joachim et sainte Anne, l'un âgé de quatre-vingts ans et l'autre de soixante-dix-huit, laissant cette fille unique seule héritière de tous leurs biens, qu'ils avaient néanmoins beaucoup diminués par leurs grandes aumônes et leurs libéralités envers les pèlerins et les pauvres. Comme elle n'avait encore que onze ans, elle ne sortit pas pour cela de ce lieu de sainteté, où la divine Sagesse, qui devait s'incarner dans son sein, la conservait hors des troubles du monde, comme une pierre précieuse et une fleur d'une beauté inestimable. Nous nous persuadons facilement que saint Joseph, qui probablement était son oncle, et frère de Joachim son père, prit soin de son héritage, et que ce fut aussi lui que la providence de Dieu avait destiné, de toute éternité, à être son époux, son gardien et son secours dans les peines qu'elle devait avoir après la conception de son Fils.

Lorsqu'elle eut quatorze ans, Dieu inspira aux prêtres de lui chercher un époux. D'après un ancien auteur, dont saint Grégoire de Nysse et Siméon Métaphraste rapportent les paroles, et qu'ils semblent approuver, la sainte Vierge, avertie de ce dessein des prêtres, leur remontra qu'il y avait deux choses qui la devaient éloigner du mariage ; ses parents, avant sa nais-

sance, l'avait dédiée à Dieu pour toute sa vie, et elle-même avait fait vœu de garder perpétuellement sa virginité; cette déclaration les mit d'abord fort en peine, parce que, d'un côté, ils craignaient de violer une chose vouée et consacrée au Tout-Puissant, et de l'autre ils trouvaient beaucoup d'inconvénients de laisser une fille héritière sans mari; surtout parce que parmi les Juifs, toute la gloire des femmes était d'avoir des enfants, par le moyen desquels elles pussent contribuer à la naissance du Messie. Mais ils furent bientôt tirés d'embarras : s'étant adressés à Dieu pour connaître sa volonté sur cette incomparable Vierge, dont le soin leur avait été commis, ils apprirent d'une manière extraordinaire et miraculeuse qu'ils lui devaient donner un époux pour être le gardien de sa pureté virginale. Cette histoire, néanmoins, souffre quelque difficulté, et elle ne s'accorde pas bien avec la doctrine de saint Jérôme et de beaucoup d'autres Pères, qui pensent que Dieu voulut que la Vierge fût mariée, afin que la voyant mère, on ne soupçonnât rien contre son honneur; car, si l'on eût su son vœu, le mariage n'eût pas empêché ce soupçon, et les prêtres, ne sachant pas le mystère de l'Incarnation du Verbe, n'eussent pu voir Marie devenue mère sans regarder cela comme l'effet d'une infidélité criminelle. Nous penserions donc plus volontiers que la sainte Vierge, ayant connu par révélation que le mariage ne nuirait point à sa virginité, tint son vœu sous le secret et laissa agir les prêtres, auxquels elle faisait profession d'obéir, parce qu'elle savait qu'ils agissaient par le mouvement et sous l'inspiration de Dieu.

Pour réussir dans le choix de l'époux que la divine Providence lui avait destiné, les prêtres, sachant qu'étant héritière, elle ne devait pas, selon la loi, être alliée hors de sa parenté, assemblèrent, en une fête de la dédicace du temple, tous ceux de la famille de David qui pouvaient prétendre à une alliance si glorieuse. Après les avoir considérés, ils choisirent enfin Joseph; soit qu'ils connussent, en tirant au sort, que Dieu l'avait lui-même choisi; soit que son propre mérite le fît préférer à tous les autres; soit qu'il fût le plus proche parent, et qu'il eût, par conséquent, plus de droit de posséder l'héritière et l'héritage; soit enfin, comme porte la tradition, que l'ordre ayant été donné à tous les parents, qui n'étaient pas encore engagés dans le mariage, d'apporter chacun une baguette pour la mettre au pied de l'autel, la seule baguette de Joseph fleurit, et qu'une colombe plus blanche que la neige, qui représentait le Saint-Esprit, descendit du ciel et vint se reposer dessus. Car c'était une pratique autorisée par beaucoup d'exemples, que les oncles épousassent leurs nièces qui étaient demeurées orphelines et héritières des biens de leurs parents. Ainsi, Abraham épousa Sara, et Nachor, son frère, épousa Melcha, l'une et l'autre filles de leur frère Aran : ainsi, Mardochée avait résolu d'épouser sa nièce Esther, si le roi Assuérus ne l'eût prise pour épouse. Dans cette coutume il faut voir une sage disposition de la Providence : les alliances étant moins multipliées, on verrait plus clair dans la généalogie du Messie, qui était la fin de tous les mariages et de toutes les générations, tant de la loi de nature que de la loi écrite.

Saint Epiphane, Cédrénus et Nicéphore disent que saint Joseph était déjà vieux : cela signifie, sans doute, qu'il était dans l'âge mûr, qu'il avait de quarante à cinquante ans, suivant ces paroles de saint Luc : *Missus est Gabriel Angelus ad Virginem desponsatam viro;* « L'ange Gabriel fut envoyé à une Vierge mariée à un homme ». Il y a quelques Pères qui assurent qu'il était ouvrier en fer; mais la plus commune opinion est qu'il travaillait en bois, et saint Justin, entre autres, dit qu'il faisait des charrues et des limons : de là vient qu'il est ordinairement appelé charpentier; le mot

alors est pris dans un sens large pour désigner tout ouvrier qui fait de gros ouvrages de bois [1]. Cependant, ni son âge si avancé, ni la bassesse de son emploi, n'empêchèrent les prêtres de lui donner celle qu'ils regardaient comme le plus grand trésor du monde, parce qu'ils savaient que sa noblesse et ses incomparables vertus compensaient bien l'humilité de sa condition. Ainsi, ils l'unirent à Marie par le lien d'un chaste mariage, en mettant les mains de l'un dans celles de l'autre, selon l'usage du pays et du temps. Ce fut, selon Nicéphore, quatre mois avant l'Annonciation, c'est-à-dire au mois de novembre ou décembre; et, selon d'autres, deux mois seulement et deux jours, à savoir : au 23 janvier, auquel jour un grand nombre d'Eglises célèbrent la solennité des épousailles de la glorieuse Vierge [2].

Joseph étant en possession de cette fille merveilleuse, qu'il considérait comme le temple vivant du Saint-Esprit, comme le véritable sanctuaire de la Divinité, l'emmena à Nazareth pour vivre avec elle d'une manière angélique, et comme un frère avec sa sœur, et un tuteur avec sa pupille. Ils y renouvelèrent le vœu d'une chasteté perpétuelle qu'ils avaient fait l'un et l'autre, et promirent à Dieu, de nouveau, de vivre en la chair sans aucun commerce charnel. Ce vœu avait été jusqu'alors inouï dans le monde : sans doute il y avait eu des personnes de l'Ancien Testament qui n'avaient jamais

1. On se fait communément des idées trop exagérées de l'indigence de Joseph et de Marie : la famille davidique n'était pas tombée dans l'abjection de la misère; rien ne l'indique du moins dans les souvenirs de l'antiquité chrétienne : c'est plutôt le contraire : nous avons parlé des richesses traditionnelles du père de Marie. Au rapport des historiens, deux petits-fils de saint Jude, frère du Seigneur, possédaient encore trente-neuf arpents de terre, qu'ils cultivaient de leurs mains. Les souvenirs de la Palestine se rattachent à des propriétés de famille disséminées depuis Bethléem et Aïn jusqu'à Nazareth et Séphoris. Le rang de la famille de Zacharie exclut de ce côté l'idée de l'indigence; le long voyage à Aïn, et le long séjour de Marie près d'Elisabeth, sans autre nécessité que les convenances, l'excluent également du côté de Joseph et de Marie.

« Les parents de la bienheureuse Vierge », dit le savant pape Benoît XIV, « sans posséder de grandes richesses, comme l'ont avancé quelques auteurs modernes, n'étaient pas tellement pauvres, qu'on doive les ranger dans la classe indigente, ainsi qu'ont osé le faire certains sectaires. Il est démontré, au contraire, que Joseph et Marie possédaient des héritages qui leur fournissaient les moyens de subsister aussi bien à Bethléem qu'à Nazareth ».

Les objections qu'on élève contre ce point d'histoire ne sont ni considérables, ni difficiles à résoudre :

1° Si Marie n'offrit, au jour de sa purification, que deux tourterelles, c'est que la loi en laissait la faculté à tout le monde, sans distinction de riches ou de pauvres; elle porte : « Si la femme qui se présente pour accomplir sa purification, ne trouve pas sous sa main un agneau, ou ne peut se le procurer, elle offrira deux tourterelles ou deux jeunes pigeons ».

2° Si Joseph et Marie se virent contraints de se retirer dans une grotte en arrivant à Bethléem, ce n'était pas à cause de leur indigence, car l'hospitalité ne se payait pas chez les Juifs, et il n'y avait point de préférences à cet égard pour les riches.

3° Si le Sauveur disait plus tard en parlant de lui-même : « Les oiseaux du ciel ont leur nid, les renards ont leur tanière, tandis que le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête », c'est qu'alors il était tout entier à sa mission évangélique, ayant tout quitté sur la terre, pour vaquer aux choses du ciel.

Celse avait tourné en objection contre le christianisme l'indigence prétendue de la sainte famille, prouvée, à ce qu'il croyait, par le travail manuel auquel Marie avait coutume de se livrer. « Issue d'une si grande race », disait-il, « comment Marie était-elle si oubliée et si pauvre? »

Pas si pauvre, lui répondit Origène; il y a des personnes d'aussi grande lignée qui sont beaucoup plus pauvres; et, dans le sens opposé, il en est qui sont partis de bien bas, pour s'élever bien haut, car tous les rois ne sont pas fils de rois.

Celse oubliait que les mœurs de la Judée étaient différentes des mœurs efféminées de Rome et d'Athènes. Les Romains ne demandaient que du pain et des spectacles; les Athéniens passaient leur temps à raconter ou à entendre des nouvelles; mais les Juifs vaquaient au travail. Nous dirons plus, il était nécessaire qu'il en fût ainsi, car le Fils de Dieu, qui devait accomplir *toute justice*, n'aurait pas accompli la loi établie dès le commencement du monde, s'il avait pris naissance ailleurs que dans une famille laborieuse. — *Vie de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

2. Un grand tableau représentant cette scène délicieuse s'est vu pendant longtemps dans la grotte de l'Annonciation. Le moine Jean Phocas en parlait au XIIe siècle avec admiration : « Au moment où l'ange apparaît », dit il, « la jeune vierge, dans son trouble, laisse échapper de ses doigts l'étoffe précieuse, qui s'arrête sur ses genoux; elle se retourne avec surprise, presque avec effroi, vers une amie, qu'on aperçoit dans un coin de la pièce ». Cette dernière particularité n'est pas conforme cependant aux traditions évangéliques : Marie était seule, lorsque l'ange lui adressa cette salutation qu'aucune oreille humaine n'était si digne d'entendre. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

été mariées, comme Elie, Elisée, Daniel et les trois enfants de la fournaise de Babylone; mais nous ne voyons nulle part qu'ils se fussent obligés, par vœu, à un état si excellent. C'est Marie, dit saint Ambroise, qui a commencé à s'y engager, et qui, par le vœu qu'elle en a fait, a levé sur la terre l'étendard de la virginité, pour attirer après elle une infinité de filles à la suite de l'Epoux céleste, suivant ces paroles du Roi-Prophète : *Adducentur Regi Virgines post eam ;* « Plusieurs Vierges seront amenées au Roi après elle [1] ». On ne sait pas en quelle année elle fit ce vœu; il y en a qui croient qu'elle ne le fit qu'après la mort de son père et de sa mère, lorsqu'elle fut entièrement maîtresse d'elle-même. D'autres pensent qu'elle le fit au moment de sa présentation au Temple, où, offerte par ses parents, elle s'offrit et se dédia elle-même de la manière la plus parfaite dont une pure créature se puisse dédier. D'autres, enfin, se persuadent qu'elle le fit dès le temps de sa conception, où, souverainement éclairée sur l'excellence de la virginité et sur l'amour que Dieu a pour cette éminente vertu, il était difficile qu'elle ne s'y portât avec ardeur, et qu'elle ne l'embrassât de toutes les affections de son âme; et ce sentiment, le plus commun parmi les théologiens, nous semble aussi le plus probable. Pour saint Joseph, il est à croire qu'il ne fit son vœu qu'en épousant cette auguste Vierge, quoiqu'il eût toujours gardé une chasteté inviolable; ce qui fait dire à saint Jérôme, dans son livre contre Helvidius, que Joseph a été vierge par Marie, c'est-à-dire vierge par engagement et par vœu, au lieu qu'il l'était auparavant par vertu.

La vie de ces admirables époux était sans doute un grand sujet d'étonnement et d'admiration pour les esprits bienheureux, et nous nous persuadons que leurs plus grands plaisirs, après celui de la contemplation de Dieu, étaient de descendre sur la terre, pour y révérer cette sainteté qui surpassait toute celle qu'ils avaient eux-mêmes dans le ciel. Cependant, le temps où Dieu avait décrété d'envoyer son Fils au monde arriva, et l'ange Gabriel fut député vers Marie, pour lui annoncer que c'était dans son sein que ce grand mystère, depuis plus de quatre mille ans l'attente et l'espérance de toutes les nations, devait s'accomplir. Elle lui demanda de quelle manière il se ferait, puisqu'elle était vierge, et qu'elle ne pouvait en aucune manière violer son vœu de virginité que Dieu avait reçu et agréé, et qu'elle n'avait fait que par son ordre. L'ange lui répondit que sa virginité n'en recevrait aucun préjudice; mais qu'au contraire elle en serait infiniment ennoblie et relevée, parce qu'elle ne concevrait pas par le commerce d'un homme, mais par l'opération miraculeuse du Saint-Esprit. Elle acquiesça aussitôt à la volonté divine; et, par cet acquiescement qui a été la source de notre bonheur, sans cesser d'être vierge elle devint mère de Celui qui était son père par sa création et son époux par sa sanctification, et qui est le souverain Seigneur du ciel et de la terre [2]. Comme cette dignité de mère de Dieu l'éleva incomparablement au-dessus de toutes les créatures, et l'approcha

1. Livre de l'*Instruction d'une Vierge*.

2. S'il pouvait convenir à l'histoire de se livrer à des considérations morales, nous ferions ressortir ici la majesté de l'œuvre qui s'accomplit par le concours distinct et simultané des trois adorables Personnes divines; œuvre plus grande que la création du monde, et qui déroge à tout ce qui s'est vu jusque-là sur la terre et dans les cieux : l'humanisation, nous pouvons employer ce mot après les Pères grecs, qui désignent ainsi fréquemment le mystère de l'Incarnation, l'humanisation de Dieu par l'intermédiaire d'une Mère vierge, moyennant le concours du Père, qui donne son Verbe, de ce même Verbe qui accepte une nature créée, et de l'Esprit-Saint, qui l'en revêt.

Nous ferions remarquer la foi admirable de cette jeune Vierge, qui croit sans hésiter des merveilles incompréhensibles, lorsque le vieillard Zacharie, accoutumé au contact des merveilles divines, a refusé d'en croire de bien moins étonnantes; la promptitude de son obéissance, l'humilité et la modestie de sa

de Dieu autant qu'une pure créature en peut approcher, on ne peut exprimer l'abondance des grâces et des prérogatives qui lui furent ensuite conférées. Sophrone, patriarche de Constantinople, saint Pierre Chrysologue et saint Bernard établissent par maxime, qu'il n'est pas permis de lui refuser aucune des faveurs qui ont été accordées à quelque autre créature que ce soit; et, tandis que les autres, disent-ils, ont reçu la grâce par parcelles, elle seule en a reçu la plénitude. Ce qu'il faut néanmoins entendre d'une plénitude inférieure à celle dont l'âme de Jésus-Christ a été favorisée. Mais comme nous avons traité cette matière dans le discours sur le mystère de l'Annonciation, il ne faut pas nous y étendre ici davantage.

L'ange Gabriel avait découvert à Marie le bonheur qui était arrivé à sa cousine Elisabeth, qui, malgré sa stérilité, avait conçu et portait dans son sein celui qui devait être le précurseur du Sauveur. A cette nouvelle, la sainte Vierge se crut obligée de rendre une visite à cette sainte femme, que son âge, sa vertu et sa parenté lui rendaient très-vénérable; elle partit pour cela avec diligence, et étant arrivée à sa maison, sur les montagnes de Judée [1], elle y demeura trois mois; nous en avons parlé dans la vie de saint Jean, et plus au long encore dans le discours sur le mystère de la Visitation, que nous avons donné au second jour de juillet.

réponse; car la question qu'elle avait adressée d'abord : Comment cela pourra-t-il s'accomplir? n'accuse pas le doute ni la résistance, disent avec justesse les Pères de l'Eglise, mais l'admiration d'une merveille aussi inouïe que la maternité dans la virginité.

Elle aimait la chasteté d'un amour bien puissant, et elle s'en était fait une loi bien spéciale et bien rigoureuse, celle qui y était affermie au point de se trouver à l'épreuve des promesses du ciel.

Qu'on le remarque bien également, ce n'est pas un acte de soumission vague et indéterminé à la volonté de Dieu que la jeune Vierge prononce, mais une adhésion spéciale à ce qui vient de lui être demandé, ni plus ni moins : elle ne dit pas : Je suis la servante du Seigneur, et soumise en toutes choses à sa volonté; mais : Je suis la servante du Seigneur, et je consens à ce que vous m'annoncez.

Ce n'est pas que nous entendions discuter le mérite de ces deux modes de soumission, afin de faire prévaloir l'un au-dessus de l'autre; mais montrer la noblesse et la discrétion d'une pareille obéissance. Tout ceci n'est pas d'une sainteté commune, ni l'inspiration d'une âme vulgaire.

Mystères impénétrables! Jésus reçoit comme Verbe divin une naissance éternelle d'un Père vierge, et comme Sauveur des hommes une naissance temporelle d'une Mère vierge. Générations inénarrables, qu'il ne faut point chercher à expliquer ni même à comprendre, mais qui indiquent peut-être en quel état l'homme était sorti des mains de son créateur, quelle fut la nature de sa faute, et quel genre de dégradation avait subi l'humanité, puisqu'il lui fallut un sauveur qui entrât dans le monde sous de telles conditions.

Le lieu où s'accomplit ce grand événement est demeuré l'objet de la vénération de tous les siècles. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

1. La ville de Judée à laquelle Marie se rendit est celle d'Aïn, à deux lieues de Jérusalem du côté de l'occident, sur la limite des tribus de Juda et de Benjamin, mais dans la première. Là se rapportent toutes les traditions, là sont les monuments qui rendent témoignage des faits; il n'y a point à hésiter. La ville d'Aïn est représentée maintenant par le village qui porte le nom de Saint-Jean-de-la-Montagne, en mémoire de la naissance du Précurseur, et pour le distinguer d'un autre village, appelé Sain.-Jean du Désert, à une lieue plus à l'occident, où il passa sa jeunesse.

Aïn est à 27 lieues de Nazareth. Pour s'y rendre, on quitte la route de Jérusalem à Naplouse, puis, prenant par la droite, on traverse les montagnes d'Ephraïm; ensuite on parcourt dans la plus grande partie de sa longueur la profonde vallée du Térébinthe.

Zacharie avait son habitation dans la ville même d'Aïn; l'emplacement en est connu et signalé à la piété des fidèles depuis l'origine du christianisme. Une basilique superbe, dans laquelle étaient renfermés les restes de cette sainte demeure, y fut érigée dès les commencements du IVe siècle, mais non par sainte Hélène, comme le prétendent les écrivains grecs, puisque les auteurs contemporains d'Hélène n'en font pas mention.

Cette église a suivi le sort des autres monuments de la Terre-Sainte : c'est-à-dire qu'elle a été souvent ruinée et souvent restaurée. Dans l'origine, elle fut gardée et desservie par un couvent de religieux. Au XIIe siècle, suivant le témoignage de Jean Phocas, elle était renfermée dans les murs de la citadelle d'Aïn. On pourrait encore appeler du même nom de citadelle le couvent actuel, dû à la magnificence de Louis XIV, construit en 1641, et habité par les Pères de la Terre-Sainte.

La chambre où naquit le Précurseur était, selon l'usage de la Judée, une arrière-pièce creusée dans le roc. Les ruines entassées par tant de révolutions, et les dispositions même qu'il a fallu prendre pour la défense du lieu, en ont tellement obstrué l'entrée, que c'est maintenant un caveau, dans lequel on descend par un escalier, qui s'ouvre à la gauche du maître-autel de l'église. Six lampes y brûlent conti-

A son retour, saint Joseph, voyant qu'elle avait conçu, fut saisi d'un trouble extraordinaire, et, dans la perplexité où une chose si surprenante le mettait, il pensa à se retirer secrètement; mais l'ange Gabriel l'instruisit du mystère qui s'était passé dans son épouse, et l'encouragea à demeurer avec elle, ce qu'il n'osait faire par humilité et par un bas sentiment qu'il avait de lui-même. La sainte Vierge passa ainsi les six autres mois en sa compagnie. Mais leur attention sur le Verbe incarné que cette auguste Mère portait dans son sein était si grande et si continuelle, qu'ils ne se parlaient presque point. Leur vie était un hommage et une adoration perpétuels, accompagnés de reconnaissance et d'amour. Les anges se faisaient leurs ministres, et considéraient comme une grande gloire de les servir, et le Père éternel, qui les regardait comme les dépositaires de son Fils unique et bien-aimé, les comblait d'une infinité de grâces, et se communiquait à eux, dans l'oraison, d'une manière ineffable.

Sur la fin des neuf mois, on publia l'édit de l'empereur Auguste qui ordonnait à chacun de se faire écrire sur le catalogue des sujets de l'empire, au lieu même de son extraction. Cela obligea la sainte Vierge et saint Joseph, originaires de Bethléem, comme David et Jessé, chefs de leur famille, à se transporter à Bethléem. Ce fut là que naquit le Verbe fait homme, dans une pauvre étable, qu'il fut couché dans une crèche, qu'il fut reconnu par les pasteurs, qu'il fut circoncis au huitième jour et que le treizième il fut adoré par les rois Mages. Marie, qui faisait après Jésus la principale partie de ces adorables mystères, étant élevée à une très-haute contemplation, en conférait dans son cœur, où elle les a conservés précieusement, pour en faire part à toute l'Eglise. Les discours que nous avons faits en particulier sur ces sujets nous dispensent d'en parler ici plus au long.

Après quarante jours, c'est-à-dire le second de février, Marie et Joseph montèrent au temple de Jérusalem, pour y observer les lois de la Présentation du Fils et de la Purification de la Mère. Ils n'y étaient nullement obligés, comme nous l'avons dit à la fête de la Purification, parce que le Fils était parfaitement libre, et la Mère souverainement pure; mais Marie voulut s'humilier jusqu'à la dernière extrémité, et en même temps donner aux femmes l'exemple d'une humilité profonde, comme son Fils en avait donné un aux hommes en voulant être circoncis. Elle porta donc entre ses bras son divin enfant Jésus, et étant entrée dans la partie du temple où les femmes avaient pouvoir d'entrer (le parvis), elle y fit à Dieu cette offrande

nuellement; il y a un autel auquel on dit la messe tous les jours, et au devant une table de marbre, incrustée dans le pavé, portant cette inscription :

HIC PRÆCVRSOR DOMINI NATVS EST.

Ici est né le Précurseur du Seigneur.

A cinq cents pas plus bas et plus au midi, était une maison des champs appartenant à Zacharie. Le lieu se nomme Mar-Sakaria, la maison de Zacharie. Là également se voient les ruines d'un temple magnifique, qui y fut érigé, dit-on toujours, par sainte Hélène; ce qui signifie que sa fondation remonte aux premières années de paix données à l'Eglise. Ces ruines appartiennent aux Pères de la Terre-Sainte, qui vont de temps immémorial y dire la messe tous les ans, le jour de la Visitation, sur un autel toujours existant au milieu des décombres. On voit par la disposition des ruines que la maison de la Visitation était enfermée dans l'église et en occupait le centre. Là se trouvait momentanément Elisabeth, lorsque Marie arrivant à Aïn, et n'y rencontrant pas celle qu'elle cherchait, vint la surprendre au milieu de ses occupations champêtres.

Auprès de ces ruines jaillit une belle fontaine, appelée par les Arabes mahométans Aïn-Karim, la fontaine des Agneaux, et par les chrétiens, Aïn-Sitti-Miriam, la fontaine de Sainte-Marie. Cette source et le petit village de Saint-Zacharie se trouvent dans un des sites les plus délicieux de la Palestine. Rien n'est plus fécond que cette vallée, plus luxuriant et plus beau que le long ruban de verdure tracé par le ruisseau dans son cours vers la vallée de Sorrec. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

adorable dont les anciennes offrandes n'avaient été que les figures, et qui seule pouvait plaire au Père éternel. Ainsi, le temple de Zorobabel devint plus auguste que celui de Salomon ; dans celui-ci l'on n'avait jamais offert que du pain et des animaux ; dans le nouveau temple, on offrait la victime sacrée qui, dans ses images, avait été immolée depuis le commencement du monde. Le saint vieillard Siméon s'y rencontra à la même heure pour recevoir, de la part de Dieu, ce grand présent. Il le reconnut par la révélation du Saint-Esprit, et, le prenant entre ses bras, il prononça ce beau cantique que nous disons tous les jours à Complies : « C'est maintenant, Seigneur, que vous permettrez à votre serviteur de mourir en paix, selon votre parole, parce que mes yeux ont vu votre salut ». Il adressa aussi la parole à la sainte Vierge, et lui dit, par une prédiction pleine d'amertume : « Voyez-vous cet enfant ? Sachez qu'il servira à la ruine aussi bien qu'au salut et à la résurrection de plusieurs en Israël, et qu'il sera un signe auquel on contredira ; et, pour vous, le glaive percera votre âme, afin de faire connaître les pensées secrètes de plusieurs cœurs ». Marie ne fut point troublée par cette prophétie, et elle ne la reçut pas avec moins de force et de soumission à la volonté de Dieu, qu'elle en avait témoigné lorsque l'ange lui annonça l'heureuse nouvelle de sa maternité divine. Une sainte veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans, qui passait sa vie dans le temple en un jeûne et une oraison continuels, survint aussi là fort à propos lorsque se faisait cette auguste cérémonie; et dit des merveilles du saint Enfant à tous ceux qui attendaient la Rédemption d'Israël. Nous ne doutons point aussi qu'elle ne parla de la Mère, dont elle connaissait le mérite, non-seulement par la révélation de Dieu, mais aussi pour l'avoir vue plus de onze ans vivre avec tant d'innocence et de sainteté parmi les enfants dédiés au Seigneur que l'on nourrissait autour du Temple.

Dans la vie de Notre-Seigneur, nous avons fait remarquer qu'après cette cérémonie, la sainte famille s'en retourna à Nazareth, et y reçut du ciel, aussitôt après, l'ordre de s'enfuir en Egypte, par la crainte d'Hérode ; cependant quelques auteurs pensent que cet ordre fut donné à saint Joseph, tandis qu'il était à Jérusalem, et avant qu'il eût pu reconduire la mère et l'enfant en sa maison de Nazareth. Ce commandement de fuir n'étonna point la sainte Vierge, quoiqu'il semblât si peu conforme à la dignité d'un Dieu fait homme, et qu'il ne se pût exécuter sans occasionner de grandes incommodités et des peines incroyables. Le voyage fut fort pénible pour Jésus, qui n'avait pas encore deux mois, et pour Marie qui le portait sur son sein. Comme c'était en hiver, que le chemin était fort long et qu'il fallait passer par de grands déserts et de hautes montagnes, ce divin enfant fut souvent pénétré et transi de froid. La sainte Vierge souffrit aussi beaucoup, et du froid et de la lassitude. Mais sa plus grande douleur était celle de son Fils qui pleurait quelquefois et la regardait, comme pour lui témoigner sa peine et lui demander secours ; ce qui lui perçait le cœur et la remplissait d'une compassion plus douloureuse que tous les martyres. Toutefois, elle et saint Joseph, qui avait part à sa peine, recevaient, par les regards affectueux du Sauveur, des lumières admirables sur le mystère de cette fuite, qui leur en faisaient connaître la très-profonde sagesse, avec les fruits qui en naîtraient après l'établissement de l'Eglise.

Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite de Beaune, dans les visions éminentes qu'elle a eues sur ce sujet, dit que Notre-Seigneur, approchant de l'Egypte, disposa tellement les habitants, sans néanmoins se faire connaître à eux, qu'ils reçurent favorablement la sainte famille, lui don-

nèrent une petite maison et les choses nécessaires pour un ménage. « Tout barbares qu'ils étaient », ajoute-t-elle, « ils se sentirent extrêmement heureux de posséder de si aimables personnes, et ils les regardaient quelquefois avec étonnement, selon qu'il plaisait au divin Enfant d'opérer dans leurs âmes. Ils ne pouvaient assez admirer la céleste douceur de Marie et de Joseph, et ils apercevaient même de temps en temps, dans l'Enfant, un petit rayon de sa divine beauté, qui les attirait invisiblement à l'aimer; ils se sentaient néanmoins touchés d'un si grand respect pour lui et pour ses saints parents, que nul d'entre eux ne put jamais prendre la liberté de traiter avec eux familièrement, comme avec d'autres personnes, ni en approcher qu'avec crainte et révérence. Cette humanité des Egyptiens ne leur était pas naturelle : ils n'eussent pas reçu de la même manière d'autres personnes étrangères; mais ce fut un effet de la puissance divine qui opéra surnaturellement dans leurs cœurs; par cette même puissance, Joseph et Marie trouvèrent toujours de quoi vivre, sans être obligés de mendier; parce qu'il se présenta toujours à Joseph des occasions de travailler et de gagner, à la sueur de son front, ce qui était nécessaire pour faire subsister sa petite famille ».

On trouvera dans la vie de Notre-Seigneur les autres choses qui appartiennent à cette retraite de Marie et du Sauveur en Egypte. Après quelque temps, l'ange qui avait commandé à saint Joseph de les y conduire, lui donna un nouvel ordre de les en retirer, et de les ramener dans la terre d'Israël. Il le fit secrètement, laissant les Egyptiens dans une profonde tristesse : ils pleurèrent la perte de ces saintes et vénérables personnes, dont la présence leur avait causé tant de joie et une si admirable consolation dans leurs peines.

De retour en Galilée, la sainte famille continua d'habiter à Nazareth la maison de la sainte Vierge, où s'était accompli le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu. A une distance peu considérable était situé l'atelier de saint Joseph où, sous la direction de son père adoptif, Jésus exerça jusqu'à l'âge de trente ans l'humble métier de charpentier. Dans les desseins de Dieu, Nazareth était destinée à être longtemps la demeure du Sauveur. Marie, renfermée dans son humble logis, remplissait en silence ses modestes devoirs d'épouse et de mère. La tradition n'a signalé aucun trait particulier de cette vie obscure et retirée. On voit encore aujourd'hui la fontaine où elle allait puiser de l'eau et qui s'appelle *la fontaine de Marie*. Les pèlerins viennent s'y laver la tête et les mains ; ils lui attribuent une vertu puissante pour la guérison de toute espèce d'infirmités.

Fidèles à remplir tous leurs devoirs religieux, Joseph et Marie, chaque année, se rendaient à Jérusalem pour la célébration des fêtes principales, et surtout de celle de Paques. Les femmes n'y étaient pas strictement obligées, non plus que les enfants au-dessous de l'âge de douze ans ; mais les saints Pères nous enseignent que l'enfant Jésus, qui n'était pas venu détruire, mais accomplir la loi, accompagnait habituellement son père adoptif et sa mère. Ce fut dans l'un de ces voyages de dévotion que la sainte Vierge, ainsi que nous le lisons dans saint Luc, perdit son divin Enfant, âgé de douze ans, et qu'elle eut le bonheur de le retrouver, le troisième jour, dans le Temple, au milieu des docteurs, qui admiraient sa prudence et la solidité de ses réponses. Mais ces simples mots du même évangéliste : *Et erat subditus illis*, « et le Verbe leur était soumis », et obéissait à Marie comme un fils à sa mère, ces simples mots sont un si grand éloge de la sainte Vierge et relèvent si admirablement son mérite

et sa dignité, qu'on ne peut rien dire qui en approche. En effet, quel plus grand honneur pour une créature que de gouverner son créateur, et d'avoir droit et autorité de lui commander? Et quelle abondance de lumière et de grâce ne devait-elle pas recevoir à tous moments, pour être capable de former l'extérieur et de régler les actions de cet Enfant qui était la sagesse éternelle et la règle infaillible de toute justice? Il est vrai qu'il n'avait pas besoin de sa conduite, et que, gouvernant si sagement tout l'univers, il pouvait bien se conduire et se gouverner lui-même; mais, comme il s'était assujéti aux faiblesses et aux degrés de notre enfance, il voulait, quant à l'extérieur, être élevé et formé peu à peu par ses soins, de même que les autres enfants, et se laisser appliquer par elle aux choses que son âge demandait.

On ne sait pas précisément à quelle époque elle perdit son époux Joseph [1], mais tous ceux qui ont traité cette matière tombent d'accord qu'elle le perdit avant que Notre-Seigneur commençât la prédication de son Evangile. Or, quoique la mort de ce grand patriarche eût été la plus heureuse et la plus souhaitable de toutes les morts, puisqu'il mourut par un ordre particulier de la divine Providence, après s'être parfaitement acquitté envers le Verbe incarné des devoirs de sa commission de gardien et de nourricier, et qu'il expira entre les bras et dans le sein de Jésus et de Marie; cependant, la sainte Vierge, en qui la nature et la grâce étaient souverainement parfaites, sans que l'une empêchât les fonctions de l'autre, ressentit sans doute vivement cette séparation, et elle en eut plus de douleur que

1. Evangélistes et historiens nous laissent ignorer le temps auquel cet événement s'accomplit: les apocryphes ne sont pas même d'accord sur ce point, les uns faisant mourir saint Joseph aussitôt après le retour du pèlerinage à Jérusalem, les autres six ans plus tard; il en est qui prolongent sa vie jusqu'à une époque rapprochée de la prédication de l'Evangile. Nous pensons que ceux-ci sont les plus près de la vérité, et voici nos raisons :

Les traditions des premiers siècles nous représentent le Sauveur accompagnant par la ville son père nourricier, vaquant avec lui aux mêmes travaux et l'aidant. Le Sauveur avait alors nécessairement plus de douze ans.

En outre, l'Evangéliste saint Luc nous apprend que Joseph, Marie et Jésus, « allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâques ». Or, comme ils n'y allèrent pas du tout pendant le règne d'Archélaüs, dont le sage et prudent vieillard redoutait la cruauté, l'expression évangélique « tous les ans » ne peut s'appliquer qu'aux années postérieures à la disgrâce du tyran, laquelle concourt avec la douzième de l'âge du Sauveur. Il faut faire attention également qu'une telle expression suppose la quantité encore plus que l'ordre, et semble indiquer une longue suite d'années.

De plus, il existe un monument chrétien, que les connaisseurs font remonter unanimement au second siècle, sur lequel on voit le saint vieillard toujours vivant, lorsque déjà le Sauveur a atteint la force de la virilité : savoir, le disque de verre du musée du Vatican, représentant la sainte famille livrée au travail de l'atelier. Nous ne prétendons pas donner à ce morceau de peinture la valeur d'un portrait; mais c'est l'expression fidèle des idées chrétiennes, et, par conséquent, des traditions de l'Eglise au second siècle.

La sainte famille s'y trouve au complet, telle que l'Evangile nous la montre : le Sauveur à l'âge de vingt et un à vingt-cinq ans, dans l'attitude du commandement; ses quatre frères, suivant l'expression évangélique, occupés au travail; Joseph occupé comme eux, et la divine Vierge sous le costume du génie des arts.

Ce très-précieux monument prouve aussi que les idées relatives à la beauté remarquable du Sauveur sont traditionnelles et non pas de convenance, comme on serait porté à le croire d'après certaines discussions modernes. Rien de plus majestueux et de plus viril que cette figure de jeune homme sous le costume populaire d'un maître artisan.

Le Sauveur est représenté de face, debout; une équerre est passée dans sa ceinture; il tient d'une main un rouleau, de l'autre le long bâton à pomme qui n'a cessé d'être en Orient le signe du commandement et de l'autorité. Derrière lui, quelques personnages de différents âges et dans des postures diverses travaillent des pièces de bois. Dans un coin, un vieillard accroupi travaille également, et à un autre angle du tableau se voit une femme dans le costume et la pose de Minerve instruisant Erichtonius.

Ce mélange d'une idée païenne à des idées chrétiennes se retrouve sur beaucoup d'autres monuments de l'époque, entre autres à un des plus beaux groupes des Catacombes : celui qui représente Marie, Joseph et le divin Enfant dans la grotte de Bethléem, lequel est aussi du IIe siècle. On y voit Marie dans l'attitude et sous le costume de Pénélope.

Si la beauté des types a séduit la main des artistes, l'idée a un côté chrétien parfaitement applicable à Marie, puisque Minerve et Pénélope sont les symboles, l'une de la virginité, l'autre de la fidélité conju-

nulle autre femme à la mort de son mari. En ce moment, comme elle avait été vierge-épouse et vierge-mère, elle devint vierge-veuve, afin d'être le modèle accompli des veuves, de même qu'elle avait été l'exemple des filles et des femmes mariées. Ainsi, c'est sur elle que les saintes veuves doivent continuellement jeter les yeux, et nous ne doutons point que saint Paul ne l'eût en vue lorsque, instruisant les femmes qui ont perdu leurs maris, il leur dit que, si elles sont véritablement veuves et désolées, elles doivent mettre toute leur espérance en Dieu, et passer les jours et les nuits en prière et en oraisons continuelles.

C'est en ces exercices que l'adorable Marie passa tout le temps de la prédication de son Fils, et, pour mieux dire, toute sa vie. Pour le détail de ces actions, ce que nous en pouvons savoir, c'est que, depuis le baptême de ce divin Sauveur et son retour du désert, dans lequel il avait été tenté par le démon, elle demeura encore près d'un an avec lui à Nazareth, où il commença à assembler des disciples et à découvrir les mystères du royaume de Dieu. Mais le sixième de janvier de l'année suivante, ayant été invitée à des noces qui se faisaient à Cana, petite ville de Galilée, ce qui peut faire juger que quelqu'un des mariés était de ses parents, elle s'y trouva pour la consolation de la compagnie, et Notre-Seigneur avec ses nouveaux disciples s'y trouvèrent aussi. En telle occasion, voyant qu'il n'y avait plus de vin pour achever le festin, ce qui couvrirait de confusion ceux qui l'avaient invitée, elle s'adressa à son Fils, et, sans lui demander de miracle, ni le presser de rien, parce qu'elle savait qu'il était plein de bonté, et qu'il avait une infinité de moyens de suppléer à ce défaut, elle lui dit simplement : *Ils n'ont point de vin.*

La réponse que lui fit Notre-Seigneur semble rude, et les *religionnaires* qui ferment opiniâtrément les yeux aux véritables lumières de l'Ecriture l'ont voulu faire passer pour une sévère réprimande faite à la sainte Vierge : *Quid mihi et tibi est, mulier ?* « Femme, que nous importe à moi et à vous ? » Ou : « Femme, qu'y a-t-il entre moi et vous ? » Mais les saints docteurs, à qui les sens cachés de la parole de Dieu ont été découverts, en ont jugé bien autrement. Ils disent que Notre-Seigneur appelle Marie *femme*, plutôt que mère, premièrement, pour prévenir l'extravagance de quelques hérétiques, qui ont dit depuis qu'elle n'était pas véritablement une femme, mais une créature céleste, et que son corps n'était pas de même qualité que le nôtre, mais d'une substance incorruptible ; ce qui irait à détruire le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption. Secondement, pour nous marquer que, comme il est l'homme et le fils de l'homme par excellence, elle est aussi la plus digne et la plus parfaite de toutes les femmes ; qu'elle

gale. La présence de la crèche, du bœuf et de l'âne traditionnels, le *pedum*, ou bâton de voyage à la main de Joseph, ne peuvent laisser de doutes sur l'intention de ce second monument. (Voyez R. Rochetté, *Tableau des Catacombes.)*.

Il ne saurait en exister non plus sur l'origine chrétienne du premier. On lit à l'exergue :

DEDALI. ISPESTUA PIE ZESES.

En rétablissant l'orthographe, altérée peut-être à dessein, on a :

DEDALI. IS SPES TUA.

Dédalius, celui-ci est ton espérance.

Dédalius peut être également un nom propre ou professionnel.

L'acclamation PIE ZESES, corrompue du grec πίε ζήσαις, bois et vis, est celle des agapes, et se lit sur une foule de monuments de la même époque. On y lit aussi PIE ZESIS, pour πίε ζήσεις. bois, et tu vivras. (Voyez Perret, *Les Catacombes*, tom. IV, pl. XXII, n° 14.) — L'abbé Lecanu, *Histoire de la sainte Vierge.*

est cette femme forte dont parle Salomon dans les Proverbes, et qu'il assure être d'un si grand prix et si difficile à trouver ; qu'elle est cette femme extraordinaire, qui, selon la prédiction de Dieu au second chapitre de la Genèse, devait écraser la tête du serpent ; qu'elle est enfin cette femme incomparable qui devait réparer l'honneur de son sexe et le délivrer de l'opprobre dont la prévarication de la première femme l'avait couvert. Troisièmement, pour nous montrer que, dans l'opération des miracles et dans le grand ouvrage de l'établissement de la loi nouvelle, il n'agissait plus dans la dépendance de sa sainte mère, comme jusqu'alors, mais par une autorité souveraine que lui donnait sa qualité de Fils de Dieu et de chef des anges et des hommes, et pour nous apprendre en même temps qu'il ne faut point entrer dans les fonctions ecclésiastiques par condescendance pour ses parents, mais seulement par la vocation et le mouvement de l'Esprit divin ; il nous enseigne aussi que, dans l'exercice de ses fonctions, il ne faut point agir par complaisance pour les désirs de ses proches, mais dire généreusement à son père et à sa mère : *Je ne vous connais point ;* et à ses frères : *Je ne sais qui vous êtes ;* comme le porte le *Deutéronome*, chap. XXXIII.

C'est dans le même dessein qu'il ajoute : *Quid mihi et tibi est?* « Qu'y a-t-il entre moi et vous? » Car, par ces paroles, il ne veut pas disputer à la sainte Vierge l'honneur d'être sa mère, ni renoncer au rapport qu'il avait avec elle comme son fils, ni enfin la rebuter, comme mécontent de sa demande et de la proposition qu'elle lui avait faite ; mais seulement témoigner que les prodiges qu'il devait faire pour la conversion des hommes et pour la fondation de son Eglise, n'étaient pas des actes de soumission, mais des actes de souveraineté, d'indépendance, et de cette puissance infinie qu'il tirait de sa génération éternelle et de l'excellence de sa divinité. Aussi la sainte Vierge, qui comprenait bien ce mystère, bien loin de se troubler de sa réponse, dit à l'heure même à ceux qui servaient : « Ne manquez pas de faire ce qu'il vous dira ». En effet, les serviteurs ayant rempli d'eau six grands vaisseaux de pierre qui étaient là, Notre-Seigneur changea toute cette eau en vin, qui fut trouvé incomparablement meilleur que celui que l'on avait servi jusqu'alors. Ainsi l'auguste Marie fut cause du premier miracle public de Jésus-Christ, et, par là, elle nous donna l'espérance qu'elle serait notre puissante médiatrice auprès de lui, et qu'elle nous obtiendrait, par son intercession, le changement de nos affections terrestres et charnelles, représentées par l'eau, en une sainte ferveur, signifiée par le vin.

Après ce premier miracle, le Fils de Dieu ayant choisi la ville de Capharnaüm, comme la plus grande et la plus peuplée de toute la Galilée, pour le lieu de sa retraite et le siége de sa prédication, la sainte Vierge s'y retira pareillement, afin de l'entendre plus souvent et de ne rien perdre des paroles de vie qui sortaient de sa bouche. C'est ce que nous apprend l'évangile de saint Jean, chap. II. Saint Epiphane (*Hæres.* LXXVIII), saint Bernard, Siméon Métaphraste et l'abbé Guerric nous assurent aussi qu'elle était souvent à sa suite, participant avec joie aux fatigues de ses voyages et à la rigueur de ses persécutions. Ainsi, elle alla avec lui à Jérusalem à la Pâque suivante, pour y célébrer en sa compagnie cette solennité religieuse ; et elle alla ensuite avec lui au bord du Jourdain, où il commença à conférer son baptême. C'est une vérité incontestable qu'elle reçut de lui ce sacrement, puisque l'Ecriture et les Pères de l'Eglise, et surtout saint Augustin, nous apprennent qu'on ne peut entrer dans le royaume des

cieux sans l'avoir reçu, et qu'il ouvre la porte des autres sacrements : d'ailleurs, comment admettre qu'elle ait été baptisée par d'autres que par son Fils ? Euthymius nous assure aussi ce fait comme l'ayant appris des auteurs des premiers siècles. Il est vrai que saint Evode, patriarche d'Antioche, rapporté par Nicéphore (l. II, 3), et Clément d'Alexandrie, rapporté par Sophrone, dans le *Pré spirituel*, disent que Notre-Seigneur ne baptisa de ses propres mains que saint Pierre ; mais ils ne parlent en cette occasion que des disciples, parmi lesquels saint Pierre seul reçut le baptême des mains du Fils de Dieu : les autres le reçurent des mains de saint Pierre. Pour la sainte Vierge, qui était dans un ordre à part, au-dessus de tous les hommes, elle ne pouvait pas être moins privilégiée que le prince des Apôtres, et, par conséquent, il est bien raisonnable de croire qu'elle reçut le baptême des mains de l'auteur même du baptême et qu'elle fut baptisée avant tous les disciples. Nous laissons aux théologiens à expliquer ce que ce sacrement opéra dans son âme ; il est certain qu'il ne lui ôta aucune tache ni de péché originel ni de péché actuel, puisque c'est en elle que s'est accomplie cette parole du Cantique des cantiques : *Macula non est in te*; « Nulle tache n'est en vous » ; mais il lui conféra le caractère baptismal, lui augmenta la grâce sanctifiante, qui eût ôté le péché s'il s'en fût trouvé, la fit appartenir à Jésus-Christ, son fils, et dépendre de ses mérites et du sang précieux qu'il allait bientôt répandre d'une manière spéciale, et lui donna de nouvelles grâces actuelles et une nouvelle vigueur pour opérer surnaturellement, conformément à l'état de chrétienne, de fille, de disciple et de membre de Jésus-Christ.

Comme ce divin maître demeura neuf mois en Judée, c'est-à-dire depuis la fête de Pâques de son année trente et unième jusqu'au mois de décembre suivant, on peut croire que la sainte Vierge y demeura autant de temps. De là, après l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste, elle le suivit à Capharnaüm, où il se retira pour la seconde fois ; elle y demeura depuis le mois de janvier de sa trente-deuxième année jusqu'au mois de septembre de sa trente-troisième, qui fut le temps auquel il retourna en Judée pour la fête des Tabernacles. Dans cet intervalle, nous n'avons que deux rencontres où il soit parlé d'elle dans le saint Evangile. Voici la première : Un jour Notre-Seigneur donnant des instructions admirables au peuple qui l'écoutait, une pieuse femme éleva la voix au milieu de la troupe et s'écria : « Bienheureux le sein qui vous a porté, et bienheureuses les mamelles qui vous ont allaité ! » Notre-Seigneur, voulant donner en toutes choses des exemples d'humilité et nous apprendre comment nous nous devons comporter dans les louanges et les applaudissements des hommes ; voulant aussi encourager ses auditeurs et leur faire connaître qu'ils n'étaient pas exclus de cette grande prérogative, Notre-Seigneur répondit : « mais, surtout, bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui sont soigneux de l'observer ». Il ne nie pas, par cette réponse, les paroles de cette pieuse femme, ni un éloge dont l'Eglise se sert continuellement pour honorer la sainte Vierge ; mais il ajoute ce qu'elle n'avait pas dit, et nous montre que le bonheur de cette incomparable mère ne consiste pas seulement à avoir donné un corps et une nouvelle vie au Verbe divin dans ses chastes entrailles, mais encore à l'avoir conçu, à lui avoir donné la vie dans son cœur par la foi, l'obéissance et l'amour ; ce que saint Augustin exprime par ces deux mots : *Concepit mente et ventre.*

Peu de temps après, cette aimable mère étant arrivée au lieu où son fils prêchait et ayant prié qu'on lui fît place pour entrer dans l'auditoire,

parce que la presse était extrême et qu'elle lui voulait parler, un des assistants dit au Sauveur : « Voilà votre mère et vos frères (c'étaient quelques-uns de ses parents) qui souhaitent de vous parler ». Alors ce grand maître fit encore voir d'une manière admirable comment le prédicateur évangélique doit se détacher de ses parents ; car, adressant la parole à celui qui l'avait interrompu, il lui dit : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » Et en même temps, étendant la main sur ses disciples, il ajouta : « Voilà ma mère et mes frères ; car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère ». Paroles merveilleuses qui montrent l'étroite alliance que nous pouvons avoir avec le Fils de Dieu en faisant la volonté de son Père ; mais paroles qui, bien loin de rabaisser la dignité souveraine de Marie, font voir, au contraire, qu'elle a été doublement mère de Jésus : mère en l'enfantant, en le mettant au monde, et mère en faisant la volonté de Dieu son père, de la plus excellente manière qu'aucune créature l'ait jamais faite.

Lorsque Notre-Seigneur alla à Jérusalem, en sa trente-troisième année, pour la fête des Tabernacles, elle ne manqua pas de l'y accompagner ; elle le suivit aussi dans les déserts de Judée et dans Béthanie, lorsque la persécution des Juifs l'obligea, après la fête de la Dédicace, de s'absenter de Jérusalem. Enfin, elle rentra dans cette ville lorsque, le temps de la passion approchant, il y rentra lui-même pour n'en plus sortir que la croix sur les épaules et la couronne d'épines sur la tête. Le lieu où elle se retira fut la maison de Marie, mère de Marc, qui a été consacrée par l'institution de l'Eucharistie et par la descente du Saint-Esprit. Elle n'assista pas à la dernière cène, où le Fils de Dieu célébra la première messe en instituant le sacrement adorable de son corps et de son sang ; mais il est croyable qu'elle fit en même temps la cérémonie de la Pâque des Juifs, dans une autre chambre de la même maison, avec les saintes femmes qui suivaient Notre-Seigneur.

Lorsqu'il sortit du cénacle pour aller au jardin des Oliviers, où il devait être pris par l'ordre du grand prêtre et du conseil des Juifs, elle s'enferma dans un lieu secret, attendant, avec une force et un courage invincibles, l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui. Nous ne savons point ni les lumières qu'elle y reçut, ni les actes qu'elle y produisit, ni tout ce qui se passa entre elle et les personnes divines sur le mystère étonnant de la Passion et de la mort prochaine de son Fils. On ne sait pas même assurément en quel temps elle parut pour assister à une exécution si terrible ; on ignore si elle fut au prétoire de Pilate, si elle se trouva au palais d'Hérode, si elle assista à sa flagellation, à son couronnement d'épines et à la confusion que lui fit le président en le présentant au peuple dans l'état déplorable où les soldats l'avaient mis ; ou si elle se montra seulement lorsqu'on le conduisait au Calvaire, portant sur ses épaules l'instrument de son supplice, comme on le croit plus communément [1]. Ce qui paraît indubitable, c'est que rien de ce qui se passait ne lui était caché ; qu'elle voyait tout par une lumière surnaturelle bien plus claire et plus distincte que celle par laquelle les Prophètes connaissaient les choses qui se faisaient en

1. C'est un fait certain, d'une certitude absolue quoique extra-évangélique. La tradition qui le rapporte, remonte aux temps apostoliques. Une belle église, dédiée à Notre-Dame du Spasme, et dont il existe encore des restes, fut construite à la place même dès le temps de Constantin ; les historiens grecs disent par sainte Hélène. Les souverains Pontifes ont assigné ce lieu pour une des stations de la voie douloureuse, et y ont attaché des indulgences. Dès les siècles les plus reculés, la Pierre de la Vierge était conservée dans l'église du Spasme, comme un monument d'une certitude incontestable. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

des lieux éloignés de leur présence ; qu'elle ne se montra que selon l'ordre qu'elle en reçut de Dieu, et au moment que le Saint-Esprit lui fit connaître qu'elle le devait faire ; car elle ne courut pas vers son Fils par un emportement de mère, mais par la conduite de ce divin Esprit qui lui réglait toutes ses actions et qui les disposait selon qu'il était convenable à l'accomplissement du mystère de notre Rédemption.

L'Evangile nous apprend seulement que Marie était sur le Calvaire au pied de la croix de son Fils : *Stabant juxta crucem*, dit saint Jean, chap. XIX, *Mater ejus et soror Matris ejus Maria Cleophæ et Maria Magdalene* ; « Sa mère, et Marie, femme de Cléophas, sœur de sa mère, et Marie-Madeleine étaient debout auprès de sa croix [1] ». Elle eut part, en ce lieu, à tous ses opprobres et à toutes ses douleurs ; elle ressentit toutes les plaies dont son corps adorable était couvert, elle fut percée dans son âme de tous les clous et de toutes les épines qui perçaient sa chair, et elle devint, après lui, la première et la plus souffrante de tous les martyrs. Un sujet si important nous arrêterait en cet endroit, si nous n'avions résolu d'en donner un discours exprès après cette vie, à propos de la fête de la Compassion de Notre-Dame, que l'on célèbre en plusieurs églises le vendredi d'après le dimanche de la Passion. Au reste, comme sa constance merveilleuse et sa résignation à toutes les volontés de Dieu n'empêchèrent point la grandeur de sa douleur, ainsi cette douleur, qui n'eut jamais sa pareille dans

1. Le lieu où Marie se tenait, est enfermé dans une petite chapelle appelée Notre-Dame des Douleurs, et adossée à l'église du Saint-Sépulcre.

Lorsqu'enfin le Sauveur est élevé sur la croix, suspendu par quatre blessures entre le ciel et la terre, en qualité de médiateur entre l'une et l'autre, les bras étendus vers l'univers, la face du côté de l'occident, le dos à Jérusalem, l'épouse désormais répudiée ; lorsque les bourreaux se sont écartés, Marie se rapproche vivement, elle a arraché le voile de sa tête, elle en fait une ceinture, enlace de ses deux bras son Fils adorable et couvre sa nudité.

A part même la tradition qui relate ce touchant détail, et dont saint Bonaventure s'est fait l'écho lointain, on peut affirmer qu'il en fut ainsi, puisque cela dut être, et que le voile qui couvre nos crucifix est un souvenir antique, bien plus qu'une rigoureuse exigence de la modestie.

Ce pieux devoir accompli, Marie s'écarta de quelques pas, et se tint la face tournée vers le Rédempteur, debout, dans l'attitude héroïque de la douleur muette, de la résignation courageuse, de la plus sympathique compassion.

Jadis un petit sanctuaire était élevé sur le lieu que pressèrent les pieds de la divine Vierge pendant les trois heures terribles de ce supplice du Fils et de la Mère. Mais il a été supprimé ensuite, pour plus de régularité dans le grand monument de Constantin ; une pièce de marbre désigne maintenant et depuis longtemps la place, à quelques pas de l'entaille où fut plantée la croix.

« Dix-huit siècles se sont écoulés ; des persécutions sans fin, des révolutions sans nombre, n'ont pu effacer ou cacher la trace d'une mère qui vient pleurer son fils (Chateaubriand) ». C'est que ce fils était le Sauveur, et cette mère, la Mère du genre humain.

Il était midi, lorsque le Sauveur fut élevé sur la croix ; il était trois heures, lorsqu'il expira ; il était six heures, lorsqu'il fut détaché. Marie ne le quitta point pendant les trois premières heures ; elle employa les suivantes à préparer avec deux des amis les plus dévoués de son fils, Nicodème et Joseph d'Arimathie, les moyens d'un ensevelissement immédiat, rendu nécessaire par l'approche du grand sabbat, qui allait commencer ; car les corps des suppliciés ne devaient point rester à la croix en ce jour solennel.

Au moment de la descente de croix, elle reçut dans ses bras maternels son Fils expiré. Elle s'assit, supportant sur ses genoux les épaules de la sainte victime du péché, sur son cœur, la tête de son bien-aimé, tandis que ses pieux amis nettoyaient la pierre sur laquelle ils allaient étendre le corps inanimé, et disposaient les parfums dans lesquels ils allaient l'ensevelir.

Elle le leur rendit, en lui disant adieu pour trois jours, et s'enferma dans une cellule voisine, d'où elle pouvait voir l'entrée du tombeau, et épier le moment de la résurrection. Tous ces détails sont traditionnels ; mais ces traditions, l'Eglise les avoue, l'Evangile les appuie, les monuments les consacrent.

Tous les jours, dans la chapelle du saint tombeau, un prêtre catholique récite une prière où elles sont reproduites.

A quinze pas à l'orient de ce même tombeau, la place où Marie reçut son Fils dans ses bras et où elle demeura pendant l'embaumement, est marquée par une tablette de marbre blanc à fleur de pavé. Quelques pas à côté est la pierre même sur laquelle le corps fut embaumé ; on l'appelle la Pierre de l'Onction. L'empereur Manuel-Comnène la fit enchâsser dans l'or ; maintenant elle est recouverte d'une table de marbre, qui la protége contre les dégradations d'une piété indiscrète. Guillaume de Tyr nous apprend qu'elle était surmontée d'une petite chapelle dédiée à Marie. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

aucune autre créature, ne diminua rien de sa constance. Tout fut incomparable en cette excellente mère; elle accepta la mort de son Fils en union aux décrets de la justice divine; elle en fit elle-même en son cœur le sacrifice, mais elle ne la ressentit pas pour cela moins vivement et n'en fut pas moins pénétrée. Et quoique l'Ecriture ne parle point de ses larmes, mais seulement de son courage, suivant cette parole de saint Ambroise : *Stantem illam lego, flentem non lego;* « Je lis qu'elle était debout et je ne lis pas qu'elle fût éplorée »; parce qu'on pouvait douter de sa constance, au lieu que sa qualité de mère fait assez juger de sa tristesse; il faut néanmoins avouer, avec saint Antonin, qu'elle était *lacrymis plena, doloribus immersa;* « Toute fondante en larmes et tout abîmée dans la douleur.

Alors son Fils étant près d'expirer jeta les yeux sur elle, et, voulant lui témoigner son respect, son amour, et ses soins jusqu'à l'extrémité, lui dit, en regardant saint Jean, le plus cher de ses disciples : *Mulier, ecce filius tuus :* « Femme, voilà votre Fils »; c'est-à-dire : voilà celui qui tiendra ma place auprès de vous, celui qui vous rendra tous les devoirs et toutes les assistances qu'un fils doit rendre à sa mère; celui qui sera le vicaire de l'amour et de la tendresse que j'ai eus pour vous; et adressant ensuite la parole à saint Jean, il lui dit, en regardant Marie : « *Voilà votre mère;* elle est la mienne et je la fais la vôtre; je l'ai respectée et aimée comme ma mère, je veux que vous la respectiez et que vous l'aimiez comme la vôtre». Saint Jean gagna infiniment par cette disposition testamentaire, et nous pouvons dire qu'il reçut, par ce seul legs, mille fois plus que le centuple de ce qu'il avait laissé pour Jésus-Christ. Pour Marie, elle eût infiniment perdu si, en recevant Jean pour son fils, elle eût cessé d'être mère de Jésus, si Jésus eût cessé d'avoir pour elle l'affection et la providence filiale; mais il est et sera son Fils pour l'éternité. Il faut ajouter que Jésus, en donnant à Marie saint Jean pour son fils, lui a donné en même temps tous les chrétiens, qui étaient représentés par ce disciple; de sorte que nous appartenons à Marie comme des enfants à leur mère, et que nous sommes les frères de Jésus-Christ, non-seulement par rapport au Père éternel, dont il est le premier-né, mais aussi par rapport à Marie, dont il est en même temps le Fils unique et le Fils aîné.

On peut demander pourquoi, dans un moment où Jésus-Christ devait témoigner tant d'affection à sa sainte Mère, il ne l'appela pas sa mère, mais seulement *femme*. D'après saint Jean Chrysostome, ce fut par compassion pour elle et pour ne point augmenter sa douleur, en lui parlant d'une manière trop tendre et capable d'émouvoir de nouveau ses maternelles entrailles. Suivant d'autres, ce fut dans la crainte que le nom de mère n'irritât contre elle les Juifs et les bourreaux qui étaient présents, et ne fût cause qu'ils lui fissent quelque outrage. D'autres croient que ce fut par respect, et que c'était de cette manière que les personnes nobles parmi les Juifs, après être sorties de l'enfance, en usaient en parlant à leurs mères. D'autres ajoutent, fort judicieusement, que ce fut pour nous apprendre que Marie était la seconde *femme* qui devait réparer, sous l'arbre de la croix, l'infamie que la première avait contractée sous l'arbre fatal de la science du bien et du mal. Nous croirions encore que Notre-Seigneur en usa ainsi pour se mettre, avant sa mort, dans le dernier excès du dépouillement, en se désappropriant, pour ainsi dire, de sa sainte Mère, et de la qualité de son Fils, c'est-à-dire des plus grands trésors qu'il eût au monde, et les transférant en la personne de saint Jean.

Après qu'il fut mort, et que son côté eut été ouvert d'un coup de lance, la sainte Vierge, qui l'avait vu expirer, et qui avait reçu ce coup dans le plus profond de son cœur, au milieu des douleurs inexprimables dont elle était pénétrée, ne laissa pas de prendre le soin de trois choses de grande importance : elle fit descendre de la croix le corps adorable de ce cher Fils, après en avoir obtenu la permission de Pilate, par l'entremise de Joseph d'Arimathie. Elle le fit embaumer, ensevelir et renfermer dans un sépulcre, auprès du lieu où il avait été crucifié ; elle remplit ce pieux devoir de ses propres mains, avec l'assistance du même Joseph, de Nicodème, de saint Jean, des saintes femmes et peut-être de quelques-uns de ses disciples. Elle recueillit, et même elle acheta à prix d'argent les choses qui avaient servi à sa passion pour en enrichir l'Eglise, et servir de consolation aux fidèles jusqu'à la consommation des siècles. Car c'est sans doute grâce à ses soins que nous sommes en possession, non-seulement de sa croix et de ses clous, mais aussi des fouets, des épines, des cordes, de la colonne, du roseau, du manteau de pourpre, de l'éponge, du fer de la lance, et des autres instruments qui ont été employés à son supplice. Quelques auteurs ajoutent même, qu'étant au pied de la croix, elle avait reçu, dans un vase, le sang et l'eau qui coulèrent de la plaie de son côté, et qu'elle avait ramassé d'autres gouttes de son sang, mêlées avec la poussière, qui étaient coulées de ses pieds et de ses mains.

Siméon Métaphraste et Nicéphore disent qu'elle demeura constamment au pied du sépulcre jusqu'au moment de la résurrection de son Fils ; mais cela n'est guère probable. La retraite des autres saintes femmes après qu'elles eurent bien considéré la disposition du lieu, nous doit faire juger que la sainte Vierge se retira aussi dans la maison de Marie, mère de Marc. Comme elle avait la foi entière, l'espérance ferme, la charité parfaite, elle attendit là avec une assurance indubitable le précieux instant de la renaissance du Sauveur au troisième jour. Le texte sacré ne dit point qu'il lui apparut après être ressuscité, et même ne parle nullement d'elle dans toute l'histoire de la résurrection ; mais il ne faut point douter qu'elle n'ait été la première qu'il ait visitée dans son état glorieux et immortel. Il était bien raisonnable, que, l'ayant reçu la première lorsqu'il est venu au monde dans une chair passible, elle le vît la première lorsqu'il est revenu au monde dans une chair impassible ; il était bien juste qu'ayant participé plus que nul autre aux douleurs et aux humiliations de sa Passion, elle participât, avant tous les autres, à la joie et aux splendeurs de sa résurrection. C'est aussi ce que nous apprennent le prêtre Sédulius, saint Anselme, l'abbé Rupert et plusieurs autres saints docteurs [1].

1. C'est un point constant de la tradition chrétienne, que Marie jouit de la vue de son Fils au moment de sa sortie du tombeau, et s'entretint avec lui. Il apparut ensuite à Madeleine la première, ainsi que le dit l'Evangile. Pour Marie, ce n'était point une apparition ; pour Madeleine, au contraire, c'en était une.

Le lieu où Marie s'entretint avec son Fils est renfermé dans une chapelle, qui s'appelle du nom de l'Apparition. Celui où il apparut à Madeleine est à peu de distance, et s'appelle *Ne me touchez pas*, de la parole même adressée par Jésus à cette sainte amie. Celui-ci est à douze pas du saint Sépulcre, vers le nord ; le premier est plus éloigné ; il y avait alors un olivier auquel Marie s'appuyait en regardant vers l'entrée de la grotte, et c'est pendant son entretien avec Jésus, que Madeleine et les autres saintes femmes arrivèrent.

Les processions commémoratives de la passion du Sauveur partent de la chapelle de l'Apparition, et visitent les suivantes en cet ordre : de la Flagellation, de la Prison de Jésus, du Titre de la Croix, de la Division des vêtements, de l'Invention de la croix, de Sainte-Hélène, de l'Impropère, du Crucifiement, de la Plantation de la croix, de la Pierre de l'Onction, du Saint-Tombeau, du Ne me touchez pas ; elles rentrent ensuite à la chapelle de l'Apparition. Les choses se passent ainsi de nos jours ; elle se passaient de même au moyen âge, le cardinal de Vitry et Marin Sanudo en sont les garants ; saint Cyrille de Jérusalem nous apprend, dans sa XIIIe Catéchèse, qu'elles étaient ainsi établies de son temps depuis une

Si l'on demande pourquoi donc l'Evangile ne fait point mention de cette apparition, le même saint Anselme répond qu'il n'en fait point mention, parce que l'Evangile ne dit rien d'inutile ni de superflu. Or, ce serait une chose tout à fait superflue de dire que le Fils de Dieu apparut à la sainte Vierge avant d'apparaître aux autres femmes et à ses disciples ; puisqu'on ne peut penser à sa qualité de mère, à la part qu'elle avait eue à sa passion, ni à la tendresse qu'elle avait pour elle, sans en être entièrement persuadé. Il n'était donc ni nécessaire ni convenable que l'Evangile fît mention de cette apparition. Si l'on oppose encore que saint Jean dit que Notre-Seigneur apparut premièrement à Madeleine, l'abbé Rupert répond que cela se doit entendre à l'exception de la sainte Vierge et par rapport aux témoins que Dieu avait choisis pour publier ce grand mystère dans le monde.

Les âmes pieuses se représentent des choses merveilleuses qui se passèrent dans cette entrevue de Jésus ressuscité et de sa sainte Mère ; on les pourra voir dans les livres spirituels. Une des principales circonstances est que Notre-Seigneur se fit accompagner dans cette visite par tous les Pères de l'Ancien Testament qui étaient ressuscités avec lui, et même par les âmes de ceux qui n'étaient pas ressuscités, qui témoignèrent tous une bien vive reconnaissance à la sainte Vierge, pour leur avoir donné un Sauveur et Libérateur. Ils la reconnurent pour leur reine et souveraine maîtresse ; ils la proclamèrent cent fois bienheureuse ; ils lui firent hommage de tout ce qu'ils avaient de grâce et de gloire, comme étant des fruits de sa foi et de sa pureté ; enfin, ils mirent leurs couronnes à ses pieds. Quelques auteurs ajoutent qu'il est fort croyable que Notre-Seigneur, en ce moment, lui fit voir sa divine essence, non pas d'une manière stable et permanente, mais en passant, afin de la récompenser des douleurs qu'elle avait ressenties dans sa passion, de lui donner des gages et comme une montre de la gloire qu'elle devait recevoir à la fin de sa vie, et de la consoler en quelque façon du long retardement de cette gloire qu'elle ne devait recevoir que dans vingt-quatre ans.

Peu de temps après la résurrection, les saintes femmes et les Apôtres lui vinrent sans doute raconter ce qu'ils avaient vu au sépulcre, et, après les apparitions de Notre-Seigneur, ils lui en firent le récit avec une joie mêlée d'inquiétude et de tristesse. Elle les fortifia dans la foi de ce mystère autant qu'ils en étaient capables ; et le temps marqué par Notre-Seigneur pour se rendre en Galilée étant arrivé, elle s'y transporta avec eux, et eut le bonheur de l'y voir et de l'y adorer avec plus de cinq cents disciples. La piété nous oblige de croire qu'outre cela, Notre-Seigneur lui rendit de fréquentes visites dans les quarante jours qu'il demeura en ce monde avant de monter au ciel. Car, quel lieu était plus digne de le recevoir que l'oratoire secret de Marie, et quelle conversation lui pouvait être plus agréable que celle qu'il avait avec Marie ? Ne pouvons-nous pas dire qu'elle seule lui rendait la terre plus précieuse que le ciel, et lui faisait quelque violence pour y demeurer, puisqu'il trouvait en son âme plus de grâce, de sainteté et d'amour que dans tous les anges ensemble ?

Le temps de l'Ascension approchant, Marie revint de Galilée à Jérusalem pour être présente, sur la montagne des Oliviers, à ce spectacle merveilleux où notre nature terrestre devait être élevée en Jésus-Christ, non-seulement

époque indéterminée. Ce ne sont donc pas des inventions modernes et de pieuses cérémonies seulement, mais des traditions vieilles comme le christianisme. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

au-dessus des nues, mais aussi au-dessus de tous les cieux et de toutes les hiérarchies des anges. Notre esprit est trop faible pour pouvoir concevoir les sentiments du Fils et de la Mère au moment de leur séparation. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que le corps de Marie demeura sur la terre, mais que son cœur monta avec Jésus-Christ dans le ciel. Elle se retira ensuite avec les Apôtres dans le Cénacle, pour y attendre la descente du Saint-Esprit, et elle le reçut au bout de dix jours avec une nouvelle plénitude, qui fit encore dans son âme un accroissement de grâce inestimable. Une sainte contemplative du XVIIe siècle a laissé par écrit que cette flamme merveilleuse, sous laquelle le Saint-Esprit apparut, se reposa d'abord tout entière sur la tête de la sainte Vierge, et qu'ensuite elle se divisa en une infinité de langues, pour s'aller reposer sur la tête de chacun des disciples, afin de faire connaître que Marie recevait elle seule ce don céleste avec plus d'abondance que tous les Apôtres et tous les disciples ensemble, et qu'elle était l'organe par lequel cet Esprit-Saint répandrait ses faveurs sur les autres. Aussi, ses dispositions étaient merveilleuses, et l'on ne peut concevoir avec quelle perfection et quelle ferveur elle avait passé ces dix jours de retraite entre l'Ascension et la Pentecôte. Mais l'Ecriture nous le donne bien à entendre par ce seul mot, savoir : que les Apôtres avaient demeuré tout ce temps en oraison avec Marie, mère de Jésus.

Le reste de la vie de Notre-Dame fut toujours entremêlé de consolation et de tristesse. C'était pour elle un grand sujet de joie lorsqu'elle voyait les grands miracles qui se faisaient au nom de son Fils; le moindre des Juifs et des Gentils qui embrassait sa religion; la sainteté des premiers chrétiens, qui se dépouillaient de leurs biens pour ne rien posséder qu'en commun, et qui n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme. Mais ce lui était aussi un grand sujet de douleur de voir toutes les puissances du monde conspirer contre eux pour les détruire et pour empêcher la propagation de l'Evangile; de voir, disons-nous, que les uns étaient fouettés, les autres lapidés, les autres précipités des plus hautes tours, les autres décapités, les autres brûlés tout vifs, et tous généralement haïs et persécutés des plus grands de la terre. Elle demeura dans Jérusalem jusqu'au temps où les Apôtres furent contraints d'en sortir par la persécution des Juifs, vers l'année quarante-cinq de Notre-Seigneur; et saint Jean, qui l'avait en sa garde, la mena à Ephèse, comme il paraît par la lettre du Concile d'Ephèse au clergé de Constantinople.

On ne sait pas précisément le temps qu'elle resta en cette ville; mais il est certain qu'elle retourna à Jérusalem avant sa mort. Son occupation continuelle était la communion de tous les jours, l'entretien avec la très-sainte Trinité dans l'oraison, la méditation des mystères de notre foi, la visite des saints lieux où l'œuvre de notre Rédemption a été opérée [1], et l'instruction privée des fidèles et des Apôtres mêmes, qui avaient recours

1. Il est de tradition que ses plus chers délassements, en attendant le jour où il plairait à son Fils de l'appeler à lui, consistèrent à accomplir de pieux et commémoratifs pèlerinages aux lieux où s'étaient consommés les mystères auxquels elle avait pris une si grande part : Bethléem et le mont des Oliviers, le mont du Calvaire et la voie douloureuse, le tombeau de son Fils et le jardin des Oliviers.

Le jardin des Oliviers est situé sur le revers occidental du mont de l'Ascension, presque au pied du côté de Jérusalem, au bord du torrent du Cédron, en face du parvis du temple et de la porte Dorée.

Les huit oliviers témoins de tant de mystères de salut, arrosés des pleurs de Jésus, honorés des visites de Marie, existent toujours. Objets d'un culte constant pour les chrétiens de toutes les communions et les musulmans eux-mêmes, ils sont entretenus avec un soin merveilleux dans un pays où il n'y a de souci ni de vigilance pour rien. Les naturalistes les premiers considèrent avec admiration, et sont obligés de convenir du nombre prodigieux de leurs années.

Le mont de Sion, où fut l'habitation de Marie, s'élève brusquement au-dessus de la vallée d'Hinnon,

à elle dans leurs difficultés, et qui n'entreprenaient rien en sa présence, sans la consulter et lui demander son avis. C'est ce qui fait que le savant *Idiota* l'appelle *Doctricem doctorum*, *Magistram Apostolorum ;* « celle qui enseignait les docteurs, et qui servait de Maîtresse aux Apôtres ». Et l'abbé Rupert, au livre Ier sur le Cantique, assure qu'elle suppléait continuellement, par ses instructions, à ce que le Saint-Esprit, qui s'était donné par mesure aux Apôtres et aux disciples, n'avait pas voulu leur découvrir, suivant cette parole du même cantique : *Fons hortorum, Puteus aquarum viventium ;* « la Fontaine des jardins et le Puits des eaux vives ». Surtout, les saints Pères sont d'accord que, comme il est écrit dans l'Evangile, en parlant du mystère de l'enfance de Notre-Seigneur : *Maria conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo;* « Marie conservait toutes ces paroles et les comparait ensemble au fond de son cœur », c'est elle qui les a déclarées à saint Luc, qui les a rapportées dans les premiers chapitres de son Evangile.

La glorieuse Vierge, ayant ainsi passé plusieurs années à former l'Eglise naissante, et voyant qu'elle s'était étendue de tous côtés et que le nom de son Fils était adoré par toute la terre, souhaita avec une grande ardeur de quitter le monde pour aller jouir de sa vue et de sa possession dans le ciel. Elle lui demanda cette grâce avec beaucoup d'instances, sachant bien que la prière est le grand moyen pour obtenir des faveurs de sa libéralité. Notre-Seigneur souhaitait lui-même ardemment de la tirer des misères de cette vie pour la faire jouir du bonheur de son éternité, où il lui avait préparé un trône d'une beauté inestimable : il lui envoya une des intelligences célestes pour lui annoncer que ses désirs seraient bientôt accomplis, et qu'en un certain jour elle serait conduite en triomphe au lieu où il était, pour y recevoir la récompense de ses travaux. On ne peut exprimer la joie qu'une si heureuse nouvelle lui donna; elle en rendit mille actions de grâces à son Fils, et se disposa, par de nouveaux actes d'amour, à entrer dans cette consommation de l'amour divin. Saint Jean et les chrétiens de Jérusalem étant avertis que l'heure de son départ approchait, s'assemblèrent autour d'elle pour assister à un décès si précieux. On dit même que ceux d'entre les Apôtres qui étaient encore vivants, et qui étaient répandus dans les nations pour y prêcher l'Evangile, furent alors transportés par les anges à Jérusalem, pour y rendre cette solennité plus auguste. Saint Denis

et domine Jérusalem, dont il est séparé par la vallée de Tyropæon, jadis beaucoup plus profonde. Le Cénacle en occupait le point le plus avancé vers le midi.

Ce saint édifice, la maison de Marie et celle de l'Evangéliste saint Jean, qui lui étaient contiguës, durent être des premiers relevés de leurs ruines au moment où la paix fut rendue à l'Eglise par Constantin. Au VIIe siècle, suivant les témoignages d'André de Crète et de saint Arculphe, ils étaient en état de conservation, et formaient l'ensemble d'une belle église, environnée d'un très-nombreux monastère. Les souvenirs des réunions apostoliques, du séjour et de la mort de Marie, de la dernière cène et de la descente du Saint-Esprit en étaient inséparables. Le moine Jean Phocas nous les montre restaurés et environnés des mêmes respects au XIIIe siècle. Alors la maison de Marie était séparée du reste des édifices, environnée d'une belle grille en fer, et convertie en une chapelle dont la voûte reposait sur deux gros piliers de maçonnerie. La voûte et les piliers existent toujours et doivent être de cette époque, vu le style de leur construction.

Les Pères de la Terre-Sainte possédèrent ces lieux jusqu'en l'an 1580 environ; alors les Turcs les chassèrent, et convertirent en mosquée la chapelle de Marie. Depuis ce temps, quelques pèlerins seulement ont pu y pénétrer à la dérobée et au péril de leur vie.

Mais il reste du moins à une faible distance un monument accessible à tous, que les musulmans eux-mêmes ont en grande vénération et auprès duquel ils vont accomplir leurs dévotions : savoir, la fontaine de Marie, ainsi nommée dès les temps les plus anciens. C'est une source profonde, recouverte d'une voûte sombre, et au niveau de laquelle on descend par deux rampes, l'une de 18, l'autre de 14 degrés; l'eau s'échappe de son bassin par des canaux souterrains, et va former de l'autre côté de l'ados du mont Moriah, environ à 35 mètres de distance, dans la vallée de Tyropæon, la fontaine de Siloë, qui sort à fleur de terre, et s'écoule dans le lit du Cédron. — *Histoire de la sainte Vierge,* par l'abbé Lecanu.

l'Aréopagite s'y trouva aussi avec saint Dorothée, saint Timothée et beaucoup d'autres disciples des Apôtres. Une assemblée si illustre et si sainte donna une nouvelle joie à Marie; elle bénit Dieu de lui avoir fait la grâce de pouvoir réunir, avant son départ, ces hommes admirables qui travaillaient à établir son règne dans le monde. Elle leur parla avec beaucoup d'amour, les remercia de l'honneur qu'ils lui faisaient, leur fit entendre qu'enfin elle allait rejoindre celui qu'elle avait porté neuf mois dans son sein, qu'elle avait mis au monde pour le salut de tous les hommes, et leur donna sa bénédiction avec toute l'affection qu'une telle mère pouvait avoir pour de tels enfants. Ils fondaient tous en larmes, et pleuraient la perte que l'Eglise naissante allait faire par la mort d'une si chère et admirable Maîtresse; mais elle les supplia d'essuyer leurs larmes, son décès n'étant pas un sujet de douleur, mais un sujet de consolation et de joie : « Vous ne devez pas pleurer », leur dit-elle, « ni pour vous, ni pour moi. Vous ne devez pas pleurer pour moi, puisque vous savez où je vais, et que je ne ferai que changer cette vie mortelle en une vie glorieuse et immortelle. Il y a tant d'années que je suis séparée de mon Fils et mon Dieu; et depuis ce temps-là je ne fais que regretter mon éloignement et soupirer après l'heure qui me rendra celui qui est tout l'objet de mes désirs; voilà maintenant cette heure arrivée; si donc vous avez de l'amour pour moi, vous devez m'en féliciter et employer tout ce que vous avez de force pour en rendre des actions de grâces infinies au Tout-Puissant. Vous ne devez pas non plus pleurer pour vous-mêmes, puisque si j'ai assisté l'Eglise pendant que j'ai été sur la terre, je l'assisterai bien plus puissamment lorsque je serai dans le ciel, à côté de votre Sauveur et du mien, où je lui représenterai les besoins de tous les fidèles ». A peine ces paroles purent-elles apaiser leurs soupirs. Cependant on alluma beaucoup de flambeaux, et la sainte Vierge, ayant disposé du peu de meubles qu'elle avait en faveur des filles qui l'assistaient, vit son aimable Fils descendre du ciel avec un nombre infini d'anges de tous les ordres, pour recevoir son bienheureux esprit et le conduire en triomphe dans le lieu de l'immortalité. Son âme fut alors embrasée d'un feu d'amour si ardent et si merveilleux, qu'elle se détacha d'elle-même de son corps pour s'aller rendre entre les mains de celui qui l'invitait à la solennité de son festin nuptial. Ce ne fut point une maladie ni une défaillance de nature qui la fit mourir, mais cet effort amoureux qu'elle fit pour s'unir à son principe.

Il y a diverses opinions touchant l'âge qu'elle avait lorsqu'elle mourut : on croit généralement qu'elle était âgée de soixante-douze ans. On en peut voir les preuves dans le cardinal Baronius; nous en avons traité amplement au jour de l'Assomption de cette auguste Vierge; c'est aussi là que nous avons parlé des hymnes d'allégresse que les Anges et les Apôtres chantèrent autour de son corps, des miracles qui furent faits par l'attouchement de ses membres sacrés et par l'eau dont ils avaient été lavés, de l'honneur de son convoi et de sa sépulture [1], de sa résurrection au troisième jour, de

1. Le village de Gethsémani est situé au pied du mont des Oliviers, au bord du torrent de Cédron, à deux cents pas au nord du jardin des Oliviers. Là est le tombeau de Marie, presque en face et à l'orient de l'ancienne porte des troupeaux, dite maintenant porte de Saint-Etienne, et porte de Sainte-Marie, Bab-el-Sitti-Miriam.

Voici l'état actuel du tombeau de Marie. On arrive par le sud à une belle esplanade, au fond de laquelle un petit édifice de style gothique donne accès à un superbe escalier de 15 pieds de largeur comptant 48 degrés de marbre blanc, par lequel on descend dans une hypogée ou église souterraine, qui a 95 pieds de longueur, 20 de largeur, et se prolonge de l'occident à l'orient. En descendant l'escalier, on aperçoit à droite, dans un renfoncement, les monuments de saint Joachim et de sainte Anne; un peu plus bas, du côté opposé, ceux de saint Joseph et du juste Siméon. Au pied de l'escalier à droite, une

son assomption en corps et en âme dans le ciel, de son exaltation au-dessus des hiérarchies célestes, et jusques à la droite de Jésus-Christ, de son couronnement par les mains de son Fils et de toute la très-sainte Trinité, de l'empire qui lui fut donné sur toutes les créatures, et des grâces que l'Eglise et les fidèles ont reçues et reçoivent continuellement de sa bonté.

Les saints Pères et les auteurs ecclésiastiques ont fait le portrait de son corps et de son âme. Ils disent qu'elle était d'une stature médiocre, qui est la plus convenable à son sexe; qu'elle avait le visage long et un peu brun, les cheveux blonds, les sourcils noirs, les yeux vifs et ardents, les prunelles approchant du jaune et comme de couleur d'olive, le nez d'une juste grandeur, les joues à demi pleines, les lèvres vermeilles et fleuries; que la pudeur et l'honnêteté couvraient tellement sa face, qu'on ne pouvait la regarder sans être touché de respect; qu'il n'y avait rien d'étudié dans son port ni dans sa démarche, mais une aimable simplicité et un air de sagesse et de modestie qui ravissait tous ceux qui la voyaient; que ses habits furent toujours propres et honnêtes, mais pauvres, communs et sans nul ornement. Et pour son âme, ils nous la représentent comme une image parfaite de la Divinité, comme un exemplaire de toutes les vertus, comme le sujet des plus rares qualités dont un esprit soit capable, et comme le chef-d'œuvre de Dieu, après la très-sainte humanité de son Fils.

porte de fer cache un monument inconnu, peut-être l'ancien passage qui conduisait à la grotte de l'Agonie, peut-être le tombeau de la reine Mélisende, inhumée, disent les historiens, dans le monument de saint Joachim et de sainte Anne.

Le vaste escalier débouche latéralement dans l'hypogée, sous le dôme de laquelle, à peu près aux deux tiers de la longueur vers l'orient, on aperçoit en entrant le tombeau de Marie.

C'est un monument creusé dans la roche et ensuite isolé, de 9 pieds de hauteur, 7 pieds de longueur intérieure et 6 de largeur, dans lequel on entre par deux portes, au couchant et au nord.

Le plan de l'église qui lui sert de reliquaire, forme une croix, dont le chef et les deux bras, creusés dans la roche, se terminent en absides. Un autel appartenant aux catholiques est adossé au tombeau de la Vierge; dans l'abside de gauche, est l'autel des grecs; l'abside de droite est un lieu d'oraison réservé aux musulmans; au-delà du tombeau de Marie est une citerne, et plus loin, au fond de l'abside principale, l'autel des Abyssins.

L'église reçoit le jour par l'escalier et par une ouverture pratiquée à l'abside principale. Un grand nombre de lampes y brûlent continuellement, ainsi que dans le tombeau de Marie.

Après le creusement du chœur et des absides dans le rocher, des murailles et des voûtes ont été ajoutées, pour faire le prolongement de la nef, puis le tout a été reconvert de terres de rapport.

L'église s'écarte de la forme grecque, et affecte celle d'une croix latine des mieux caractérisées. Originairement il n'en était pas ainsi; le tombeau de Marie était renfermé dans une rotonde. La construction actuelle est due aux croisés, qui, n'ayant trouvé là que des ruines, sauf peut-être le monument de Marie, toujours demeuré intact, à ce qu'il semble, furent obligés de bâtir à neuf. La reine Mélisende y eut la plus grande part, ou y mit la dernière main.

Il résulte de la disposition générale des lieux que le caveau dans lequel reposa le corps de la divine Marie était creusé au fond d'un pli naturel d'environ cent pieds de retraite, au flanc du mont des Oliviers, et que les caveaux de saint Joachim et de sainte Anne, de saint Joseph et du vieillard Siméon, dans une position plus élevée, s'ouvraient, non pas au fond, mais sur le côté du même pli qui fait face au nord, en retour d'équerre avec celui de Marie. Celui-ci avait son ouverture à l'occident, et c'est la même qui existe.

Si ceux-là sont des sépulcres, plutôt que des monuments commémoratifs, le lieu était donc consacré à la sépulture d'une des branches de la famille davidique, puisque cette partie de la vallée de Josaphat abonde en pareils souvenirs. Le tombeau d'Absalon n'est pas éloigné.

Quoi qu'il en soit, ces cinq tombeaux existaient là au VIIe siècle, suivant le rapport de saint Arculphe; seulement le tombeau de Marie était dans un monument distinct et sans communication avec celui qui renfermait les quatre autres. — *Histoire de la sainte Vierge*, par l'abbé Lecanu.

L'HISTOIRE DU DIMANCHE

Le dimanche est le premier jour de la semaine, que les Grecs et les Romains appelaient le jour du soleil, *dies Solis*, depuis qu'ils eurent donné à chaque jour le nom d'une des sept planètes, et que les chrétiens ont toujours appelé par excellence le jour du Seigneur, *dies Dominica*, parce que c'est le jour auquel s'est accompli le grand mystère de notre rédemption, par la triomphante résurrection du Sauveur, arrivée le premier jour de la semaine : *in prima Sabbati*, c'est-à-dire, le premier jour après le samedi. C'est pour cela que les Grecs appellent le dimanche *Anastasime*, qui signifie jour de la résurrection; aussi chaque dimanche en est l'octave continuelle. Comme ce grand mystère est le plus solide fondement de notre foi et de notre espérance, et la base, pour ainsi dire, de toute la religion, Dieu a voulu que tous les huit jours nous en renouvelassions la mémoire.

Saint Jean a remarqué que ce fut le huitième jour après Pâques que les Apôtres étaient assemblés pour la prière, lorsque le Sauveur se présenta à eux et convainquit l'Apôtre incrédule de la vérité de sa résurrection en lui montrant ses plaies. Le Fils de Dieu voulut sans doute apprendre à ses Apôtres par son exemple, avant que de les instruire par ses paroles, que ce premier jour de la semaine devait être désormais un jour solennel parmi les chrétiens, jour consacré au culte divin, jour auquel il répandait sur les fidèles assemblés les trésors de ses miséricordes et ses plus signalées faveurs, s'ils étaient exacts à sanctifier ce jour par les exercices de religion et singulièrement par la prière.

Il n'y a point de doute que le Sauveur, après sa résurrection, instruisant ses Apôtres sur tous les points de religion, et formant son Eglise durant cet espace de temps, fut encore visiblement avec eux sur la terre; il leur déclara que le dimanche devait succéder à la solennité du Sabbat, comme la nouvelle loi succédait à l'ancienne; que les cérémonies légales étant abolies, il allait renouveler toutes choses dans le nouveau système de religion, et que comme le septième jour de la semaine avait été fêté jusqu'alors par les Juifs, en mémoire de ce que Dieu se reposa le septième jour après l'ouvrage de la création, il voulait que désormais le premier jour de la semaine fût religieusement fêté par les chrétiens, en mémoire de ce que le Sauveur du monde s'était reposé, pour ainsi dire, ce jour-là, après avoir accompli le grand ouvrage de la rédemption de tous les hommes.

On ne peut disconvenir que le nom de dimanche ou de jour dominical, ne soit presque aussi ancien que l'Eglise, puisqu'il se trouve employé dans l'Apocalypse comme d'un usage déjà tout commun parmi les fidèles. Ce fut le jour du dimanche, dit saint Jean, que le Seigneur me révéla les mystères les plus cachés : *Fui in Spiritu in Dominica die.* Saint Paul passant par Troade en Phrygie pour aller à Jérusalem, ne manqua pas de se trouver le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, dans l'assemblée des fidèles. Il y prêcha, il y fit ses prières, il y offrit le divin sacrifice, et donna la communion à tous. Comme nous nous étions assemblés le premier jour de la semaine pour la fraction du pain, disent les Actes des Apôtres, *Una Sabbati cum convenissemus ad frangendum panem*, Paul, qui

devait partir le lendemain, entretint les disciples et poussa le discours jusqu'à minuit. *Erant lampades copiosæ, protraxitque sermonem usque in mediam noctem.* Personne n'ignore que par la fraction du pain, on entend toujours dans l'Ecriture, la divine Eucharistie; et ce fut en la donnant aux pèlerins d'Emmaüs que le Sauveur se fit connaître à eux : *Cognoverunt eum in fractione panis.*

L'assemblée des fidèles en ce premier jour de la semaine, dans un lieu orné et éclairé par quantité de lampes, pour y assister aux divins mystères, pour y communier et pour y entendre la parole de Dieu, marque assez quels étaient dès lors les pieux exercices de ces premiers chrétiens pour la célébration du saint jour du dimanche.

Au jour du dimanche, que vous appelez le jour du soleil, dit saint Justin martyr, qui vivait dans le second siècle, tous ceux qui demeurent dans les villes ou à la campagne s'assemblent en un même lieu. On y lit les écrits des Apôtres, ou les livres des Prophètes, autant que le temps le permet : *Die solis urbanorum ac rusticorum cœtus fiunt, ubi Apostolorum prophetarumque litteræ quoad fieri potest, perleguntur.* Le lecteur ayant fini, le prêtre ou l'évêque qui préside prend la parole, et fait une exhortation pour animer les assistants à pratiquer ce qu'ils ont entendu : *Verba facit adhortatoria ad imitationem.* Nous nous levons ensuite pour prier tous ensemble. La prière finie, on offre le pain, le vin et l'eau : *Quibus finitis profertur panis, vinum et aqua.* Après la consécration, le prêtre donne la communion à ceux qui sont présents; et les diacres portent à ceux qui n'ont pas pu y assister la divine Eucharistie. *Inde consecratæ distribuuntur singulis, et absentibus mittuntur per diaconos.* Enfin, avant que de se séparer, ajoute le même Père, ceux qui ont de quoi contribuent selon leur volonté au soulagement des pauvres et à la délivrance des prisonniers. *Ditiores, si libeat, pro sua quisque voluntate conferunt pupillis, viduis, vinctis, peregrinis.* Telle était la célébration du saint jour du dimanche dès ces premiers jours de l'Eglise : on se rendait en foule de toutes parts à l'église, on y assistait à la messe; tous y communiaient, on y entendait la prédication; on y faisait de grandes charités : on y passait le jour à la lecture des livres de piété et à la prière. La loi de sanctifier ainsi le dimanche n'a pas vieilli, le précepte est encore dans toute sa vigueur. Les chrétiens de nos jours sanctifient-ils ainsi le dimanche ?

Mes frères, écrivait saint Ignace, martyr, disciple des Apôtres, aux Magnésiens, vous n'êtes plus obligés d'observer le jour du Sabbat, mais vous êtes indispensablement obligés d'observer et de sanctifier par les actes de religion les plus parfaits le saint jour du dimanche. Saint Denis de Corinthe, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Cyprien, et les autres saints Pères de l'Eglise primitive, sont tous autant de témoins de cette tradition apostolique et de sa religieuse observation, de la ferveur, du zèle, de la tendre dévotion avec lesquels le dimanche était sanctifié et célébré par les fidèles.

La sanctification du dimanche était si religieusement observée par les premiers fidèles, qu'elle semblait faire leur caractère dans l'esprit des païens; aussi les magistrats demandaient-ils souvent aux chrétiens s'ils s'étaient trouvés à l'église le dimanche, comme si toute la religion chrétienne eût été enfermée dans ce seul acte de la religion. « Oui, je suis chrétienne », s'écriait la généreuse Thelica; « et c'est parce que je suis chrétienne que j'ai observé le saint jour du dimanche, que je me suis trouvée dans l'assemblée des enfants de Dieu; que j'ai assisté à la célébra-

tion de nos divins mystères : *In collecta fui, et Dominicum cum fratribus celebravi, quia christiana sum* ». Nous ne craignons point de célébrer le saint jour du dimanche, parce qu'on ne peut s'en dispenser sans péché. *Securi Dominicum celebravimus, quia non potest Dominicum intermitti.* La loi de Dieu l'ordonne ; et cette même loi nous apprend comme nous devons l'observer : *Lex sic jubet, lex sic docet ;* et nous en dût-il coûter la vie, nous observerons, nous sanctifierons ce saint jour. « Ignorez-vous, Seigneur », disait Félix au proconsul Anulin, « que c'est dans la célébration des sacrés mystères, et dans la religieuse observation du dimanche, que le chrétien fait une profession solennelle de sa religion, et que cette religieuse observation est une preuve éclatante de la foi des fidèles? *An nescis in Dominico christianum, et in christiano Dominicum constitutum ?* — Je ne te demande pas si tu es chrétien, disait ce juge au saint martyr, mais si tu as observé le dimanche ». En bonne foi, la manière si irréligieuse, on peut même dire si scandaleuse, dont la plupart des chrétiens observent aujourd'hui ce saint jour, pourrait-elle être une preuve de la pureté de leur foi et de la sainteté de leur conduite ?

Théophile d'Alexandrie marque la solennité avec laquelle on est obligé de célébrer ce saint jour : *Et consuetudo*, dit-il, *et officii ratio postulat ut diem Dominicum honoremus, eumque festum habeamus* ». La loi, l'usage, la solennité de l'office du jour, tout demande que nous honorions le dimanche comme le jour du Seigneur, et que nous le célébrions comme une fête solennelle : c'est le même esprit qui a fait dire au sixième concile de Paris, en 829, que ce jour est plus solennel et plus vénérable que tous les autres : *Hunc diem cæteris diebus celebriorem et venerabiliorem.* Aussi une des premières lois que publia l'empereur Constantin après sa conversion, fut d'ordonner que le dimanche serait célébré par tout l'empire romain avec une ponctualité et une célébrité singulière ; déchargeant tous les soldats chrétiens, ce jour-là, de toutes fonctions militaires ; ordonnant même par un second édit que les soldats païens sortissent en pleine campagne ce jour-là, pour faire tous ensemble au seul vrai Dieu la prière qui leur était marquée, voulant que le dimanche fût révéré et religieusement observé par tous les peuples qui lui étaient soumis : *Cunctis sub imperio romano degentibus præcepit ut Dominico die feriarentur.* Le pieux empereur crut que la loi du prince par la crainte du châtiment corporel servirait à faire garder avec encore plus d'exactitude la loi de Dieu sur l'observation du dimanche.

A la vérité, la solennité du saint jour du dimanche a toujours été regardée comme un devoir de religion des plus essentiels, comme une loi sacrée respectable à tous les fidèles. Dieu, souverain maître, pouvait exiger que tous les jours de la semaine fussent uniquement consacrés au culte divin ; il ne s'est réservé qu'un seul jour, mais il veut que tout ce jour se passe à son service. Non-seulement toute œuvre servile est interdite sous peine de péché ; mais il veut encore que tout ce jour soit sanctifié par les exercices de religion et par la pratique des bonnes œuvres. Saint Théodore de Cantorbéry dit qu'au jour du dimanche on ne se mettait point en mer, on ne montait point à cheval, on n'écrivait point pour le public, on ne voiturait point, si ce n'est pour mener à l'église ceux qui ne pouvaient y aller à pied ; on ne cuisait point de pain, et on ne faisait point de voyage. L'obligation de chômer le dimanche est aussi ancienne que la subrogation de la fête à celle du sabbat. Durant un fort long temps la solennité du dimanche, et par conséquent la cessation de toute œuvre servile, durait depuis les Vêpres du samedi jusqu'aux secondes Vêpres du dimanche, à

l'exemple des Juifs, à qui Dieu avait ordonné d'observer le sabbat, depuis le soir de la veille jusqu'au soir du lendemain : *A vespere usque ad vesperam celebrabitis sabbata vestra.* Jamais les Juifs n'ont paru si exacts à observer ce commandement envers le sabbat, que l'ont été les chrétiens envers le saint jour du dimanche : *Dies dominica a vespera usque in vesperam servetur*, dit le concile de Francfort en 794. Dès les Vêpres du samedi, qui sont les premières Vêpres du dimanche, toute plaidoirie et toute œuvre servile cessaient. Les magistrats de police, conformément aux saints canons et aux ordonnances des princes, étaient si attentifs à faire observer cette loi, qu'au dernier coup des Vêpres du samedi on voyait fermer les boutiques. L'office du dimanche, commençant par Vêpres, continuait alors par celui de la nuit que l'on passait souvent tout entière dans l'église ; c'est ainsi que l'on satisfaisait à la sanctification du dimanche, jusqu'à ce que cessant de veiller la nuit, et l'Eglise pour de bonnes raisons interdisant les assemblées nocturnes, a transporté la fête du dimanche au jour civil qui est d'un minuit à l'autre ; elle a pourtant conservé toujours l'ancien usage dans l'office divin, qui commence toujours par les premières Vêpres, qui sont toujours la partie la plus solennelle de l'office, lequel finit par les Vêpres et les Complies du lendemain.

Ce n'est pas dans la seule cessation des œuvres serviles que l'Eglise fait consister la célébration du dimanche ; elle nous oblige à sanctifier ce jour privilégié par les plus saints exercices de religion, et par la pratique exacte de toutes les vertus chrétiennes. L'observation de la loi ne se réduit pas toute à entendre la sainte messe. Peu de fidèles anciennement qui ne participassent par la communion, ce jour-là, aux sacrés mystères ; nul ne se dispensait d'entendre la parole de Dieu. La prière, la lecture des livres de piété, la méditation, les bonnes œuvres, sont les seules occupations qui conviennent au saint jour du dimanche. C'est encore pour marquer la solennité de ce jour, et pour le distinguer de tous les autres de l'année, que l'Eglise a ordonné qu'on ne jeûnerait point ce jour-là, et qu'on suspendrait même les autres exercices extérieurs de la pénitence. Comme le dimanche est la mémoire et l'octave continuelle du jour de la résurrection, l'Eglise ne veut pas que rien trouble la joie de ce mystère. L'usage de prier debout le jour de Pâques et tout le temps pascal est mystérieux, l'Eglise voulant nous faire entendre par cette posture, qu'étant ressuscités avec Jésus-Christ, nous ne devons plus tenir à la terre : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.* Et c'est encore l'usage que garde l'Eglise le dimanche en priant debout, singulièrement en disant l'*Angelus* et les antiennes de la sainte Vierge qu'on dit après Complies.

Quel fonds de réflexions ne fournit point tout ce qu'on vient de dire de l'institution, de la solennité, de la sainteté du dimanche ! Le célèbre-t-on aujourd'hui dans le même esprit de religion, avec les mêmes sentiments de piété, avec la même vénération, la même exactitude ? Le sanctifie-t-on par les exercices de dévotion et par la prière ? Hélas ! peu de jours, ce semble, sont plus profanés ! Combien de gens n'emploient le dimanche qu'à des occupations, qu'à des divertissements, qu'à des exercices profanes ? Pourvu qu'on ait assisté rapidement, et plutôt en païen qu'en chrétien, au redoutable sacrifice de l'autel, on croit avoir suffisamment satisfait à l'étroite obligation de sanctifier le dimanche. Une messe entendue sans dévotion, sans respect, on pourrait dire sans sentiments de religion, tient lieu à bien des gens de toutes les pratiques de piété enjointes indispensablement à tous

les fidèles. S'il y a une partie de plaisir, une partie de campagne, un repas somptueux à donner, en un mot, tout ce qu'il y a de moins chrétien, pour ne pas dire de plus païen, est renvoyé au saint jour du dimanche. Peut-on, en bonne foi, l'appeler aujourd'hui le jour du Seigneur ? Hélas ! le Seigneur n'y a presque plus de part ; n'aurait-on pas plus de sujet de l'appeler le jour de l'homme, puisque c'est le jour de débauche, de jeu, de divertissements ; puisqu'il n'est employé qu'à ce qui favorise, qui nourrit l'amour-propre, les penchants, les passions de l'homme ; et l'on s'étonne après cela si le Seigneur est irrité, si le ciel n'exauce plus nos vœux, si la corruption du cœur et l'erreur de l'esprit inondent presque partout ; on s'étonne si la foi s'éteint, si le nombre des élus est si petit, s'il se trouve partout si peu de vrais fidèles. On peut dire que la profanation du saint jour du dimanche est la source de tous les malheurs.

Quoique tous les dimanches de l'année soient solennels, l'Eglise les distingue en deux classes ; ceux de la première classe dont la célébrité et l'office ne s'omettent jamais, sont le premier dimanche de l'Avent, le premier dimanche du Carême, le dimanche de la Passion, celui des Rameaux, celui de Pâques, le dimanche suivant, qu'on appelle de *Quasimodo*, la Pentecôte, et le dimanche de la Trinité. Ceux de la deuxième classe, qui ne cèdent leur office et leur solennité qu'à la fête du patron, du titulaire d'une église, ou de sa dédicace, sont le second, le troisième et le quatrième dimanche de l'Avent et du Carême ; ceux de la Septuagésime, de la Sexagésime, et de la Quinquagésime, qui sont tous les dimanches privilégiés : les autres dimanches sont tous d'une solennité ordinaire.

Le Père Croiset.

LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT

Le premier dimanche de l'Avent est le premier jour de l'année ecclésiastique, et le commencement de ce temps privilégié qui précède la fête de Noël, et qui, selon l'intention de l'Eglise, n'est qu'une préparation à cette grande fête. Quelques-uns ont cru que l'Avent était d'institution apostolique ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas moins ancien dans l'Eglise que la fête de Noël. Dès qu'on a célébré le jour de la naissance du Sauveur, l'Eglise a exhorté les fidèles à se préparer à la célébration de cet heureux jour, et elle leur en a donné l'exemple, et par les prières qu'elle a multipliées en ce saint temps, et par les exercices de la pénitence qu'elle a inspirés aux fidèles.

Comme l'Avent n'est autre chose dans l'usage de l'Eglise qu'un temps prescrit avant la fête de Noël, pour se préparer par la prière, par le jeûne, et par les exercices de piété à célébrer, et à se rendre favorable l'avénement, c'est-à-dire la venue de Jésus-Christ qui est marquée par le mot d'*Adventus*, il n'est point de pratiques de pénitence et de dévotion que les fidèles ne missent en usage durant ce saint temps. Saint Perpet, évêque de Tours, qui vivait vers le milieu du cinquième siècle, voyant que la ferveur de ses diocésains se ralentissait tous les jours dans les pieux exercices de ce saint temps, et surtout qu'on s'était beaucoup relâché dans le jeûne, or-

donna qu'on jeûnerait du moins trois jours la semaine durant tout l'Avent, qui était alors de six semaines, comme le Carême. Le premier concile de Mâcon, l'an 581, ordonna la même chose; et il ajouta qu'on y célébrerait la messe et l'office divin selon l'ordre et la règle qu'on observe en Carême : *Ut a feria sancti Martini usque ad natale Domini, secunda, quarta, et sexta Sabbati jejunetur; et quadragesimali ordine sacrificia debeant celebrari.*

Ce canon du concile de Mâcon, qui ordonne de célébrer la messe durant l'Avent comme en Carême, nous fait assez connaître que l'Avent a toujours été regardé comme le Carême de Noël; c'est dire que comme le Carême de quarante jours avait été institué dans l'Eglise pour servir de préparation à la fête de Pâques, de même l'Avent fut établi pour nous disposer à la célébration de celle de Noël. Les jeûnes de l'Avent répondaient assez à ceux du Carême dans les églises où l'on jeûnait tous les jours, depuis le lendemain de la fête de saint Martin; et c'est ce qui donna occasion aux réjouissances qu'on a faites en cette fête, ainsi qu'on fait la veille du Carême, parce qu'il était permis en ce jour de manger de la chair, et que ce n'était que le lendemain qu'on commençait l'abstinence et le jeûne. Dans quelques Eglises, l'Avent commençait au mois de septembre; mais comme on ne jeûnait que trois fois la semaine, on y trouvait toujours quarante jours de jeûne jusqu'à Noël. Le second concile de Tours, en 567, obligeait tous les religieux à jeûner seulement trois jours la semaine pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre; mais pour le mois de décembre, ils devaient le jeûner tout entier jusqu'à Noël : *de Decembri usque ad natale Domini, omni die jejunent.* Tout cela fait assez voir que le temps de l'Avent n'a pas été d'un nombre de jours égal partout; il a été plus long ou plus court, plus suivi ou plus interrompu en des temps et des lieux différents; on trouve cette différence de temps et d'usage dans les anciens sacramentaires : cette pratique d'observer un Avent de quarante jours ou de six semaines subsistait encore au treizième siècle, au moins dans quelques Eglises et parmi les moines; et depuis que l'Eglise a réduit le temps de l'Avent à quatre semaines, l'abstinence et le jeûne sont une règle indispensable dans plusieurs Ordres religieux.

Les capitulaires de Charlemagne font l'Avent de quarante jours, aussi lui donnent-ils le nom de Carême : *Legitima jejunia, quadraginta dies ante nativitatem Domini.* Cet endroit des capitulaires n'attribue qu'à la coutume ces pieux exercices de l'Avent; mais il ne laisse pas de déclarer que c'est un temps de prière, de jeûne, de pénitence : *Quanquam enim nonnulla ex his jejuniis canonica priventur auctoritate, nobis tamen omnibus simul propter consuetudinem plebis, et parentum nostrorum morem, hæc observare convenit.* Et quoique tous les jours de l'année, ajoutent-ils, doivent être des jours de prière et de pénitence, les jours de l'Avent doivent être singulièrement consacrés à ces saints exercices de religion : *Et licet omnibus diebus orare et abstinere conveniat, his tamen temporibus amplius jejuniis et pœnitentiæ servire oportet.* Le bienheureux Pierre Damien donne encore à l'Avent le nom de Carême : *Initio illius Quadragesimæ quæ nativitatem Domini ex institutione ecclesiastica præcedit.* Le pape Nicolas Ier exposant aux Bulgares qui étaient nouvellement convertis à la foi les usages de l'Eglise catholique, n'oublie pas le Carême de l'Avent, comme étant fort ancien dans l'Eglise romaine : *Nec non jejunia ante natalis Domini solemnitatem quæ jejunia sancta romana Ecclesia suscepit antiquitus.* Rodulphe, doyen de Tongres, dit que l'Avent était de six semaines à Milan et à Rome, et qu'à Rome on le jeû-

nait encore tout entier en son temps : *Apud Romanos etiam in adventu Domini jejunium agitur.* Le pape Boniface VIII déclare dans la bulle de la canonisation de saint Louis, que ce grand prince passait les quarante jours avant la fête de Noël en jeûnes et en prières : *Quadraginta dies festum nativitatis Domini præcedentes, in jejuniis et orationibus exigebat.* Saint Charles ne faisait que renouveler les anciens canons de l'Eglise, quand il voulait qu'on exhortât vivement tous les fidèles à communier du moins tous les dimanches de l'Avent, ordonnant aux curés de porter leurs paroissiens à observer religieusement l'ancien statut du pape Sylvestre, qui dit que ceux qui ne communient pas fort souvent communient au moins tous les dimanches de l'Avent et du Carême ; ces paroles sont remarquables : *Ut qui sæpius non communicant, singulis saltem dominicis diebus in Quadragesima corpus Domini sumant, ac præterea diebus dominicis Adventus.*

Saint Charles adressa encore à ses diocésains une lettre pastorale en langue vulgaire, où il leur enseigne que si l'Avent était de six semaines dans l'Eglise de Milan, c'était pour se préparer à recevoir le Fils de Dieu qui, du sein de son Père, vient sur la terre pour converser avec nous ; qu'il fallait donc tous les jours de l'Avent dérober quelque temps aux autres occupations, pour méditer en secret, qui est celui qui vient, d'où il vient, comment il vient, quels sont les hommes pour qui il vient ; enfin quels sont les motifs, et quel doit être le sujet de sa venue : il ajouta qu'il fallait se préparer à le recevoir en désirant sa venue aussi ardemment que les Prophètes et les justes de l'Ancien Testament l'ont désirée ; et en se purifiant par la confession, par les jeûnes, et par la communion sacramentelle. Il leur apprend qu'on avait autrefois jeûné tout l'Avent, comme si tout ce temps n'eût été que la veille de Noël ; l'excellence, la sainteté et la célébrité de cette fête demandant bien, dit-il, une aussi grande préparation et une aussi longue veille ; il les exhorte à jeûner quelque jour de la semaine durant l'Avent, ou plusieurs jours, chacun selon sa dévotion, et à répandre plus abondamment les charités et les aumônes sur les pauvres, en ce temps, dit-il, où la charité du Père éternel nous donna et nous donne encore tous les ans son propre Fils, comme un trésor infini de tous les biens, et comme une source de grâces et de miséricordes ; qu'il fallait être plus appliqué que jamais aux bonnes œuvres et à la lecture des livres de piété ; enfin qu'il fallait se disposer de telle manière à ce premier avénement du Fils de Dieu, que nous puissions attendre son second avénement, non-seulement sans craindre, mais avec cette confiance et cette joie qui accompagnent toujours la bonne conscience. Jusqu'ici est le précis de cette admirable instruction de saint Charles, qui instruisant les peuples autant par son exemple que par ses paroles, avait obligé tous les ecclésiastiques de sa maison de faire du moins maigre durant tout l'Avent, selon l'ancien usage des gens d'Eglise, disent les actes de l'Eglise de Milan, *per adventum autem secundum antiquam ecclesiasticorum hominum consuetudinem cibis quadragesimalibus utantur.*

On a été de tout temps si persuadé que l'Avent était un temps de pénitence, de prière et de recueillement, que les évêques de France prirent la liberté de représenter au roi Charles le Chauve, en 846, qu'il ne convenait point aux évêques de se trouver à la cour ni durant le saint temps de l'Avent, ni durant le Carême, sous quelque prétexte que ce fût ; et qu'ils priaient Sa Majesté de leur permettre de se retirer dans leurs diocèses, pour instruire les peuples et les préparer à la fête de Pâques, et à celle de Noël. *Maxime in sacratissimis temporibus Quadragesimæ scilicet et Adventus.*

Voilà quelle a été de tout temps l'idée qu'on a eue dans l'Eglise du saint temps de l'Avent, qu'on a toujours mis presque de pair avec le saint temps du Carême. Que si tous les dimanches de l'année, comme on a dit, doivent être sanctifiés avec tant de religion, dans quels exercices de dévotion et avec quelle sainteté ne doit-on point sanctifier tous les dimanches de l'Avent si privilégiés sur tous les autres de l'année. L'office commençait anciennement par cet invitatoire : *Ecce venit rex, occurramus obviam Salvatori nostro :* « Voici notre roi qui vient, allons au-devant de notre Sauveur ». On disait ailleurs, comme on le dit encore aujourd'hui : *regem, venturum dominum, venite adoremus :* « Venez, mes frères, adorons notre divin Seigneur, notre souverain roi, qui doit venir dans peu de jours ». En quelques églises, comme à Auxerre, on disait pour invitatoire : *Ecce lux vera;* « voilà que la vraie lumière vient », et pendant ce temps, un enfant venait de derrière l'autel jusqu'au siége des chantres avec un cierge allumé. A Marseille, pendant l'Avent, après Matines, avant que de commencer Laudes, on interrompait quelque temps l'office pour soupirer après l'avénement du Sauveur et l'attente du salut : tout le chœur se mettait alors à genoux ; on chantait solennellement : *Emitte, Domine, dominatorem terræ :* « Envoyez, Seigneur, le divin Agneau maître de toute la terre » ; ce qui était continué jusqu'à la veille de Noël. C'est ainsi que de tout temps on n'a rien oublié pour ranimer durant l'Avent et la religion et la dévotion des fidèles.

C'est pour nous y exciter que l'Eglise propose tout à la fois en ce jour les deux avénements de Jésus-Christ, comme le double objet de la dévotion dont elle veut que nous soyons occupés pendant tout ce saint temps ; persuadée que si nous savons profiter du premier, le second ne saurait manquer de nous être favorable. L'Evangile de ce jour est de ce second avénement ; et l'Epître est une vive exhortation à sortir du sommeil léthargique où nous vivons, et à profiter de ces jours de salut, pour ne nous rendre pas inutile le premier avénement du Sauveur que nous devons célébrer le jour de sa naissance.

Le Père Croiset.

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

Tout le temps de l'Avent étant singulièrement consacré au culte divin et aux exercices de piété, et les dimanches étant des jours qui demandent une application plus particulière à la prière et à tous les devoirs de la religion chrétienne, il est aisé de voir combien doit être sainte la célébration des dimanches de l'Avent. On a pu voir dans le discours du dimanche précédent ce qu'en dit saint Charles dans son admirable instruction à son peuple. La vigilance et la sollicitude infatigable de ce prélat lui fit réitérer ces exhortations touchant l'Avent dans ses Conciles provinciaux, dans ses synodes diocésains et dans ses lettres pastorales, dans une desquelles il n'oublie rien pour porter ses ouailles à communier tous les dimanches de l'Avent, et à jeûner du moins le mercredi, le vendredi et le samedi de chaque semaine de ce temps de pénitence.

Le second dimanche de l'Avent, qu'on appelait autrefois le troisième d'avant Noël, paraît tout consacré à la célébration du premier avénement

du Sauveur, et à nous préparer à la solennité de sa naissance. L'Epître qu'on lit à la messe de ce jour est prise de la lettre de saint Paul aux Romains, à qui cet Apôtre dit que tout ce qui a été écrit l'a été pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation qui se tire des Ecritures, nous concevions une ferme espérance de voir arriver tout ce qui a été prédit : voici les promesses que Dieu avait faites aux Patriarches et aux Prophètes. Voici ce qui avait été écrit : *Prophetam de gente tua, et de fratribus tuis sicut me suscitabit tibi Dominus Deus tuus : ipsum audies ;* « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation, et d'entre vos frères : c'est lui préférablement à tout autre que vous devez écouter ». C'est Moïse qui, inspiré de Dieu, parle au peuple et leur prédit le Messie qui devait être l'auteur et la source de leur félicité, après avoir été l'objet de leurs désirs et de leurs vœux. Toute sorte de devination était interdite aux Hébreux. *Quando ingressus fueris terram quam Dominus Deus tuus dabit tibi,* leur dit le Seigneur, *cave ne imitari velis abominationes illarum gentium ;* « Lorsque vous serez entré dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera, prenez bien garde de vouloir jamais imiter les abominations de ces peuples ». Ces abominations étaient les superstitions des païens pour tâcher de connaître l'avenir ou de prévenir les accidents fâcheux de la vie : comme de prétendre purifier les enfants en les faisant passer par le feu : *Qui lustret filium suum, aut filiam ducens per ignem.* Et c'est sans doute de là qu'était venue la superstition dont parle saint Chrysostome, laquelle se pratiquait en sautant par-dessus des feux allumés; superstition que Théodore et le Concile *in Trullo* condamnent avec raison comme un reste des anciennes impiétés du paganisme; de même de consulter les devins, de croire aux songes, et de consulter les augures, et ceux qui se mêlent de deviner : *Qui ariolos sciscitetur, et observet somnia atque auguria,* et toutes les autres superstitions dont Moïse fait un détail dans le XVIIIe chapitre du Deutéronome, et que le Seigneur a en abomination. *Omnia enim hæc abominatur Dominus.* Vous ne devez point appréhender, ajoute le Prophète, de manquer de personnes qui vous découvrent les choses futures et inconnues; Dieu suppléera bien au défaut des devins et des magiciens, des enchanteurs et des augures, par un prophète qu'il suscitera au milieu de vous, et qui vous instruira de ses volontés, vous n'aurez que faire d'en chercher dans les nations étrangères. Dieu vous donnera un prophète suscité du milieu de vous, qui n'aura pas moins de connaissance que moi, et qui vous apprendra la véritable voie du salut et le droit chemin qui conduit à la vie. *Prophetam de gente tua, et de fratribus tuis sicut me suscitabit tibi Deus.* Il dit qu'il sera comme lui : *Sicut me,* c'est-à-dire prophète, législateur, roi, médiateur, chef du peuple de Dieu, en un mot qu'il sera la réalité de ce dont Moïse n'était que la figure.

Il est évident que ce prophète dont parle ici Moïse n'est autre que le Messie promis. Aussi les Juifs, même du temps de Jésus-Christ, ne doutaient point que ce ne fût du Messie dont Moïse parlait en cet endroit. Les Apôtres supposent dans le peuple cette opinion comme un sentiment commun et universel. Saint Pierre, dans son premier discours qu'il fit dans le temple de Jérusalem, après la guérison du boiteux, ne fait point difficulté d'avancer qu'on voit enfin dans la personne de Jésus l'accomplissement de la promesse que Moïse leur avait faite autrefois, prédisant que Dieu leur susciterait un prophète comme lui au milieu de leurs frères. Saint Etienne relève le même passage en faveur de Jésus-Christ. L'apôtre saint Philippe dit à Nathanaël qu'il avait trouvé le prophète dont Moïse a parlé dans le

livre de la loi : *Quem scripsit Moïses in lege et prophetis, invenimus Jesum a Nazareth.* Enfin le peuple juif ayant vu la multiplication des cinq pains ne douta plus que Jésus ne fût ce grand prophète promis par Moïse. *Dicebant quia hic est vere propheta qui venturus est in mundum.*

Dans les derniers temps, dit Isaïe, la montagne de la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des montagnes, et elle s'élèvera au-dessus des collines, toutes les nations y accourront en foule. Il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem. *Erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium, et fluent ad eum omnes gentes... Et docebit nos vias suas, et ambulabimus in semitis ejus : quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem.* La loi nouvelle est sortie de Sion. L'Evangile, le Christianisme a pris naissance dans la synagogue. Jésus-Christ n'a prêché que dans la Judée. Il n'est pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir et la perfectionner. Enfants de Sion, s'écrie le prophète Joël, soyez dans des transports d'allégresse, réjouissez-vous dans le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné un Maître qui vous enseignera la justice : *Filii Sion, exultate, et lætamini in Domino Deo vestro : quia dabit vobis Doctorem Justitiæ.* On voit en cent autres endroits de l'Ecriture le véritable portrait de Jésus-Christ dans les prophéties. C'est ce qui fit dire à la sainte Vierge, dans le premier entretien qu'elle eut avec sa cousine sainte Elisabeth : « Le peuple d'Israël a reçu l'accomplissement de la promesse faite à nos pères, à Abraham, et à tous ses descendants, depuis que le Verbe s'est incarné dans mon sein ». *Suscepit Israel puerum suum... sicut locutus est ad Patres nostros Abraham, et semini ejus in sæcula.* Voilà ce que saint Paul voulait faire comprendre aux chrétiens de Rome dans la lettre qu'il leur écrit, quand il dit que toutes les choses qui ont été écrites l'ont été pour notre instruction; et que si le ministère de Jésus-Christ regardait singulièrement le peuple circoncis, c'est-à-dire, si le Sauveur a voulu naître de la race de David et au milieu des Juifs, s'il a daigné se soumettre lui-même à la loi de la circoncision pour être de leur peuple, s'il leur a prêché lui-même, ce qu'il n'a pas fait aux Gentils, s'il a fait ses miracles sous leurs yeux, s'il a opéré le salut du monde au milieu de la Judée, tout cela s'est fait pour accomplir les prophéties et vérifier les promesses que Dieu leur avait faites; privilége que n'ont pas eu les Gentils, quoiqu'ils n'aient pas été exclus du bienfait de la Rédemption, et que Dieu eût fait annoncer leur vocation et leur conversion dans un grand nombre de passages des Prophètes, dont saint Paul parle dans l'épître de la messe de ce jour. Mais on peut dire que la prédilection avait été pour les Juifs, de laquelle ce peuple ingrat s'est rendu indigne. Aussi le saint Apôtre, en faisant sentir dans cette épître ces prérogatives en faveur des Hébreux, n'oublie pas la miséricorde que Dieu a faite aux Gentils, et de laquelle avaient si souvent parlé les Prophètes. La tige de Jessé paraîtra, dit Isaïe, et celui qui en sortira pour être le Maître des Nations est celui en qui toutes les nations mettront leur espérance : *in eum gentes sperabunt.*

Il est aisé de voir combien cette épître convient à ce jour, singulièrement consacré à célébrer l'accomplissement des divines promesses que Dieu avait faites, non-seulement aux Juifs, mais encore à toutes les nations du monde, lorsqu'il dit à Abraham : que toutes les nations de la terre seraient bénies dans un de ses descendants : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.*

L'Evangile de ce jour répond parfaitement au dessein qu'a l'Eglise en

ce saint temps, de nous disposer à célébrer dignement l'avénement du Sauveur du monde; car on y voit le témoignage que son saint précurseur lui a rendu, afin que nous apprenions qui est celui qui va venir, par la prédication de celui qui a été destiné pour l'annoncer.

Saint Jean, rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère, nourri dans le désert, s'y était fortifié beaucoup plus selon l'esprit que selon le corps. Il sortit enfin de la solitude, et parut devant le peuple d'Israël, en la trente et unième année de son âge, qui était la trentième du Sauveur, et la quinzième de l'empire de Tibère. C'est en ce temps-là que le premier héraut du Rédempteur, cet homme né par miracle et nourri dans les rigueurs de la plus austère pénitence, cet admirable solitaire, caché jusqu'alors dans le fond de son désert, reçut ordre de commencer à faire sa charge. On vit donc paraître le précurseur du Messie, que les Prophètes avaient nommé l'Ange de Dieu, non-seulement parce qu'il était envoyé de Dieu, mais parce qu'il avait reçu de grandes lumières du ciel, et qu'il vivait ici-bas plutôt en ange qu'en homme. C'était cette voix puissante, qui, selon Isaïe, devait retentir dans le désert et apprendre aux peuples à se disposer à la venue de leur roi. Il annonça le royaume de Dieu, il cria contre les vices qui régnaient parmi le peuple et la cour; et il n'épargna ni les grands, ni le prince même.

Ce prince était Hérode Antipas, qui entretenait scandaleusement Hérodias, femme de son frère Philippe. Saint Jean, qui avait quelque crédit auprès de ce prince, ne pouvant le voir vivre dans un adultère scandaleux, lui reprocha son crime. Hérodias, irritée du zèle de l'homme de Dieu, obligea Hérode de le faire arrêter. Tandis que le saint précurseur était en prison, le Seigneur remplissait toute la Judée de ses merveilles; il venait de guérir à Capharnaüm le serviteur du centenier, et de ressusciter le fils de la veuve de Naïm, et l'on ne parlait partout que des miracles de ce nouveau prophète. Le bruit de tant de prodiges et la réputation de celui qui les faisait parvinrent jusqu'à saint Jean. Le saint précurseur voulant faire connaître à ses disciples le mérite et la qualité de celui dont il savait bien qu'il n'était que le héraut, prit cette occasion de lui envoyer deux de ses disciples les plus distingués, pour lui faire cette demande en son nom et au nom de tous : « Etes-vous celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre ? » Le Sauveur ne leur répondit d'abord que par des miracles. Il rendit la vue à beaucoup d'aveugles en leur présence, il guérit sur-le-champ plusieurs malades, et délivra un grand nombre de possédés; après quoi il leur dit : « Allez dire à Jean-Baptiste ce que vous venez de voir et d'entendre; dites-lui que quand je commande, les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux deviennent nets, les sourds entendent, les morts ressuscitent; dites-lui enfin que les pauvres qui sont le rebut du monde, les pauvres, tout misérables, tout ignorants et grossiers qu'ils sont, viennent à moi, que je les instruis, qu'ils reçoivent et embrassent mon Evangile; pendant que les sages et les grands de la terre ne peuvent ni le comprendre, ni se résoudre à en observer les préceptes et les maximes. Vous savez que si l'on en croit les Prophètes, c'est à ces marques qu'on doit reconnaître le Messie : et néanmoins, quelque sujet qu'on ait de croire que je suis véritablement ce Messie si attendu et si souhaité, je trouve peu de créance parmi le peuple. Oh ! qu'heureux sera celui qui demeurera ferme dans la foi quand il me verra persécuté, qui au milieu de mes souffrances ne perdra rien de l'estime ni de l'amour qu'il avait pour moi, et à qui ma vie pauvre et mes humiliations ne seront point une occasion de scandale ».

Le Sauveur ayant renvoyé les deux disciples de saint Jean s'étendit fort sur les louanges du saint homme ; et s'adressant à ceux qui étaient autour de lui : « Quand vous êtes allé voir Jean dans le désert », leur dit-il, « que pensez-vous avoir vu ? un homme inconstant dans ses résolutions, et léger comme un roseau dont le vent se joue ? un homme sensuel, délicat, somptueux dans ses habits, et nourri dans la mollesse ? ce n'est pas dans le désert, mais à la cour, où règnent la vie molle et le luxe, qu'on trouve ces sortes de gens. Quel est donc cet homme que vous êtes allé voir ? Peut-être me direz-vous que c'est un prophète; mais moi je vous dis qu'il est plus que prophète; que c'est un ange de qui le Seigneur parlant au Messie dit dans l'Ecriture : « Voici mon ange, voici votre précurseur, voici celui que j'envoie devant vous, pour vous aplanir les chemins ». Ces paroles que le Sauveur cite ici sont du prophète Malachie, dans le chapitre IIIe, qui est tout de la venue du Messie.

Ce prophète venait de faire un sanglant reproche aux Juifs sur la manière impie dont ils traitaient le Seigneur, en l'accusant d'injustice :« Vous avez fait souffrir le Seigneur par vos discours », leur avait-il dit en finissant le chapitre précédent : *Laborare fecistis Dominum in sermone.* Et en qui, dites-vous, l'avons-nous fait souffrir : *Et dixistis in quo eum fecimus laborare?* En ce que vous avez dit : Tous ceux qui font le mal passent pour bons aux yeux du Seigneur, et ces personnes lui sont agréables : *In eo quod dicitis : omnis qui facit malum, bonus est in conspectu Domini, et tales ei placent.* Où est donc ce Dieu si juste ? *aut certe, ubi est Deus judicii?* » Le Prophète, pour répondre à ces plaintes des Juifs, raconte ce que le Seigneur a dit lui-même : « Le Seigneur dit », ajoute-t-il, « qu'il va venir pour punir les méchants, dont l'impunité avait scandalisé les faibles de son peuple ». Le Prophète nous décrit d'abord la venue de son Précurseur, et ensuite la venue du Seigneur lui-même. Il y mêle les menaces avec les promesses, parce que sa venue dans le monde devait être tout à la fois et pour le salut et pour la perte de plusieurs de ceux d'Israël ; en effet, la plupart sont restés dans un pitoyable endurcissement qui dure encore.

Quant au sens des paroles de Malachie, rapportées dans l'Evangile, quelques anciens, et entre autres Origène, ont cru que le Prophète annonçait la venue d'un ange véritable, et que saint Jean était un ange incarné ; et saint Cyrille d'Alexandrie a même prétendu que cette erreur qu'il réfute avait été commune dès le temps de Jésus-Christ, et que l'apôtre saint Jean l'Evangéliste avait eu en vue de s'y opposer et de la détruire par ces parole : « Il y eut un homme appelé Jean, qui fut envoyé de Dieu ». Mais le vrai sens des paroles du Prophète, selon tous les saints Pères, c'est que Jean-Baptiste était un ange, non par sa nature, mais par sa fonction de Précurseur et par la pureté et l'innocence de sa vie.

Le Père Croiset.

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

Le troisième dimanche de l'Avent, qu'on nommait autrefois le second d'avant Noël, n'est pas moins solennel dans l'Eglise que les deux précédents. Comme l'avénement du Sauveur du monde doit faire l'objet de la dévotion, des prières, et de tous les pieux exercices de ce saint temps, l'Eglise a soin tous les dimanches, jours singulièrement consacrés à renouveler la ferveur des fidèles, d'exciter leur foi et leur espérance, à mesure qu'on approche du jour de la naissance du Rédempteur ; afin que leur zèle se réveillant aux approches d'une si grande fête, ils mettent tout en œuvre pour s'y bien disposer.

L'introït de la messe de ce jour est tout propre à exciter ce zèle. *Gaudete in Domino semper*, nous dit le prêtre en montant à l'autel : *Iterum dico gaudete :* réjouissez-vous toujours dans le Seigneur, mes frères, je le dis encore, réjouissez-vous, non pas de cette joie vaine et tumultueuse, qui naît plutôt des sens que du cœur, laquelle n'ayant pour principe qu'un bien vide et apparent est toujours accompagnée d'amertume, et est d'ordinaire suivie d'un repentir ; mais réjouissez-vous d'une joie véritablement chrétienne, et par conséquent humble, modeste, mais pure, solide, réelle ; d'une joie qui, n'ayant que Dieu pour principe, est inaltérable, remplit le cœur et rassasie l'âme. Que votre modestie paraisse aux yeux de tous les hommes ; et que votre allégresse éclate parce que le Seigneur est proche : en effet, quel sujet plus juste d'une sainte joie ! Seigneur, vous avez rendu vos bénédictions à votre héritage, continue-t-il, vous avez mis fin à la captivité de Jacob. *Benedixisti, Domine, terram tuam : avertisti captivitatem Jacob.* Vous avez eu compassion de votre peuple, et vous avez enfin exaucé ses vœux. La Judée, pour qui vous aviez eu autrefois tant de bonté, et que vous aviez depuis rejetée avec horreur, comme une terre souillée par les crimes de ses habitants, a de nouveau trouvé grâce à vos yeux, vous lui avez enfin envoyé le Messie, ce Roi si longtemps attendu, ce Maître tant désiré, ce Sauveur l'objet de tant de vœux, et l'accomplissement de toutes vos promesses va paraître : quel plus juste sujet de faire éclater notre joie ! C'est ainsi que l'Eglise console et instruit ses enfants en ce jour, au commencement de la Messe.

C'est de l'Epître que l'apôtre saint Paul écrit aux Philippiens que sont tirées ces paroles, qui sont le commencement de l'Epître du jour.

Saint Paul ayant été appelé de Dieu en Macédoine, vint à Philippes, ville de Macédoine, bâtie par Philippe qui lui donna son nom. Le saint Apôtre y convertit d'abord une marchande de pourpre nommée Lydie. Cette conversion fut bientôt suivie d'un grand nombre d'autres, et les fidèles crurent si fort en peu de temps, que les magistrats alarmés firent arrêter saint Paul et Silas son compagnon, les firent battre de verges, et les envoyèrent en prison. Durant la nuit il se fit un tremblement de terre qui ébranla jusqu'aux fondements le lieu où ils étaient. Les portes de la prison furent ouvertes, et les liens des prisonniers furent rompus. Le geôlier étant accouru, et croyant que les prisonniers s'étaient sauvés, voulait se percer de son épée. Mais saint Paul le rassura, le convertit, et l'ayant instruit, le baptisa avec toute

sa famille. Le jour étant venu, les magistrats envoyèrent dire au geôlier de laisser aller Paul et Silas. Mais saint Paul leur fit dire qu'on ne traitait point de cette sorte des citoyens romains. Les magistrats vinrent à la prison, lui firent des excuses, et le prièrent de sortir de leur ville. Le saint Apôtre alla de Philippes à Thessalonique ; mais il conserva toujours beaucoup de tendresse et de bonté pour les Philippiens. Il dit lui-même qu'il se souvenait toujours d'eux dans ses prières. Les Philippiens aussi eurent pour saint Paul une reconnaissance très-vive, et ne cessèrent de lui envoyer du secours dans tous les lieux où il prêchait. Ayant appris qu'il était en prison à Rome, ils prièrent Epaphrodite, leur évêque, de lui porter quelque secours d'argent ; et ce fut par le retour du saint prélat, que saint Paul écrivit aux Philippiens la belle lettre dont l'Epître de ce jour est tirée. Il les appelle sa joie et sa couronne : *Gaudium meum, et corona mea.* Cet éloge fait beaucoup d'honneur à ces fervents fidèles ; et après les avoir exhortés à persévérer dans la foi, dans la crainte et l'amour du Seigneur, il leur recommande de se réjouir sans cesse en Notre-Seigneur ; et la raison qu'il leur apporte, c'est, dit-il, que le Sauveur est proche. C'est le même motif qui l'oblige de les exhorter à avoir une modestie plus édifiante et plus chrétienne ; et par le mot de modestie, le saint Apôtre entend la pratique de toutes les vertus, de cette charité, de cette douceur, de cette patience, de cette mortification si propre à nous rendre l'avénement du Sauveur favorable. Soit que saint Paul, en disant aux Philippiens que le Seigneur est proche, ait voulu dire que le Seigneur est continuellement auprès de nous pour nous assister, ou qu'il ait entendu l'anniversaire de sa naissance, tout ce qu'il dit dans ce chapitre renferme les plus saintes dispositions où l'on doit être pour en profiter. Le recueillement et la prière accompagnés toujours d'actions de grâces pour ses bienfaits, doivent nous être plus familiers en ce saint temps : *In omni oratione, et obsecratione, cum gratiarum actione.* La paix et la tranquillité du cœur préparent l'âme à ces célestes visites ; c'est au milieu du repos de la nuit que le divin Epoux arrive ; et rien n'est plus opposé à ces communications intimes de Dieu avec l'âme, que le tumulte du monde et la dissipation du cœur. C'est ce qui fait dire au saint Apôtre : *Et pax Dei custodiat corda vestra, et intelligentias vestras in Christo Jesu.* C'est pour cela aussi qu'on recommande tant, surtout pendant l'Avent, le recueillement et la retraite ; c'est toujours dans la solitude que Dieu parle au cœur. Dès ce troisième dimanche, nul laïque, anciennement, n'entrait dans le chœur, jusqu'à la veille de Noël, parce que les chanoines étaient censés y être comme en retraite ; et l'on ne voulait pas qu'ils fussent distraits dans la solennité de l'office du jour. Du reste, ajoute le même Apôtre, dans le même chapitre duquel l'Epître de la messe est tirée, que tout ce qu'il y a de vrai, tout ce qu'il y a de pur, tout ce qu'il y a de juste, tout ce qu'il y a de saint, tout ce qui mérite notre estime et notre amour, tout ce qui fait une bonne réputation, tout ce qu'il y a de vertu, tout ce qu'il y a de louable en fait de discipline et de conduite, que ce soit là ce qui occupe vos pensées et vos désirs, surtout dans ce saint temps : *Si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.*

L'Evangile de ce jour rapporte le témoignage authentique que saint Jean rend aux Juifs de la venue du Messie dans la personne de Jésus-Christ. L'Eglise ayant choisi pour les dimanches de l'Avent tout ce qui a le plus de rapport à la naissance, après avoir rapporté dans l'Evangile du dimanche précédent les preuves que Jésus-Christ donne de sa divinité, et la mission aux disciples de saint Jean, rapporte dans l'Evangile de ce jour le témoi-

gnage que saint Jean rend de Jésus-Christ devant les principaux de la nation, et devant tout le peuple.

Le Sauveur ayant voulu s'humilier jusqu'à recevoir le baptême de la pénitence, que saint Jean-Baptiste, son précurseur, prêchait, s'était retiré dans le désert pour y jeûner durant quarante jours, avant que de se manifester au monde. Cependant saint Jean prêchait le long du Jourdain avec tant de succès et de fruit, que le peuple quittait les villes pour aller entendre ce nouveau prédicateur, et il semblait que Jérusalem n'avait pas assez d'habitants pour lui fournir des auditeurs et des disciples. De tous les endroits de la Judée, principalement des bords du Jourdain, on courait en foule pour l'entendre ; et plusieurs, touchés d'une véritable douleur de leurs offenses, lui en faisaient une sincère confession, et demandaient son baptême. Il n'y avait pas jusqu'aux superbes pharisiens, et aux sadducéens, gens sans loi et sans piété, qui ne voulussent en être baptisés ; et la réputation de l'homme de Dieu faisait tant de bruit, que le grand Sanhédrin, qui était le grand conseil des Juifs, dans lequel se décidaient les affaires de l'état et de la religion, lui fit une députation célèbre.

Les principaux d'entre les Juifs savaient assez par les oracles de leurs Prophètes, et surtout par les semaines si célèbres de Daniel, qu'enfin le temps était proche, auquel le Messie devait naître. D'ailleurs ils voyaient qu'on ne parlait de tous côtés que de Jean-Baptiste ; que ce saint homme faisait paraître des vertus plus divines qu'humaines, et que dans un corps mortel il semblait avoir l'impassibilité d'un ange. Tout cela faisait qu'ils commençaient à donner dans le sentiment du peuple, qui prenait le précurseur du Messie pour le Messie même, attendu depuis si longtemps et si ardemment désiré de tout le peuple. Cependant, comme il n'est rien de plus incertain qu'un bruit populaire, ils ne crurent pas devoir y ajouter foi, qu'auparavant ils n'eussent envoyé des prêtres et des lévites vers l'homme de Dieu, pour savoir de lui qui il était, quelle qualité il prenait, et en vertu de quoi il prêchait la pénitence. Ils choisirent des personnes de ce caractère, parce qu'ils étaient du corps des ecclésiastiques, auquel seul il appartenait d'examiner ceux qui s'ingéraient de prêcher, et d'expliquer en public la loi au peuple.

Jérusalem, cette ville si célèbre, vit donc alors les premiers d'entre ses prêtres et ses lévites sortir bien accompagnés, pour aller à plus de vingt lieues de là s'informer des qualités et de la mission du nouveau prophète, ne sachant pas qu'ils allaient recevoir le témoignage le plus éclatant de la venue du Messie ; la divine Providence ayant dirigé cette députation pour apprendre aux Juifs, à n'en pouvoir jamais douter, que Jésus-Christ, qu'ils devaient un jour si maltraiter, était véritablement le Messie.

Les députés trouvèrent saint Jean aux environs de Bethabara, qu'on nommait aussi Béthanie. C'était une ville située au-delà le Jourdain, éloignée de près de vingt lieues du bourg de Béthanie. Saint Jean prêchait en deçà dans une campagne, où il n'avait point d'autre couvert que le ciel. Il y formait un grand nombre de disciples pour celui qu'il reconnaissait pour son Maître, et tout son soin était de les disposer, tant par sa doctrine et par ses exemples, que par son baptême, à la loi de Jésus-Christ.

Ce fut là que les députés du Sanhédrin lui représentèrent combien le conseil avait d'estime et de vénération pour lui ; que la sainteté de sa vie montrait assez qu'il n'était pas comme le reste des hommes, qu'il passait déjà dans l'esprit du peuple pour le Messie, et qu'ils n'étaient pas éloignés eux-mêmes de cette opinion, tant les choses qu'il faisait leur paraissaient

au-dessus des forces humaines ; mais que, pour la satisfaction commune, et pour une plus grande assurance, ils voulaient savoir de sa propre bouche qui il était.

Le saint homme n'hésita point : il nia fermement qu'il fût celui qu'ils croyaient ; et afin qu'ils ne prissent pas sa réponse pour quelque détour d'une humilité peu sincère, il leur dit en termes formels, et il le répéta même plusieurs fois, qu'il n'était rien moins que le Messie : *Et confessus est.* Il déclara hautement et sans biaiser qu'il n'était pas le Christ : *Et confessus est quia non sum ego Christus.* Quelque nette, quelque précise que fût cette réponse, les députés ne purent effacer de leur esprit l'idée qu'ils avaient de son mérite. Il leur vint donc en pensée, que s'il n'était pas le Messie, il pourrait bien être un nouveau prophète, égal aux anciens, ou même Elie, puisqu'il vivait comme lui : outre qu'ils savaient qu'Elie n'était pas mort, et que, selon la prophétie de Malachie, il devait revenir dans le temps d'un des deux avénements du Messie, avant le grand jour du Seigneur : *Ecce ego,* dit le Seigneur, *mittam vobis Eliam Prophetam antequam veniat dies Domini magnus et terribilis.* Saint Jean s'affligeait de voir qu'on fît tant de cas de lui, et qu'on l'égalât aux grands prophètes. Plus on lui témoignait d'estime, plus il s'abaissait. Non-seulement il nia qu'il fût Elie, mais il ajouta qu'il n'était pas même prophète ; il voulait sans doute faire connaître à ces docteurs et à ces prêtres, ce qu'ils ignoraient, et ce qu'il leur importait de savoir, que le temps des prophéties était passé ; qu'il ne venait pas, comme on faisait anciennement, pour leur promettre le Messie ; mais pour leur apprendre que le Messie était venu, qu'il était au milieu d'eux, et pour leur montrer du doigt celui que leurs Pères n'avaient vu que confusément et de fort loin, par un esprit de prophétie. Mais comme ils ne pouvaient tirer de saint Jean que des réponses négatives, et qu'il leur disait non ce qu'il était, mais seulement ce qu'il n'était pas, ils le pressèrent de leur déclarer ce qu'on devait penser de lui, en quelle qualité il prêchait, et ce qu'ils devaient répondre à ceux qui les avaient envoyés pour savoir de lui-même ce qu'on en devait croire.

Le saint ne put alors s'empêcher de satisfaire leur curiosité. Il s'ouvrit à eux, et leur déclara, avec beaucoup de modestie et de candeur, qu'il était celui dont Isaïe avait parlé, lorsque voyant en esprit le Messie qui devait venir, il lui semblait entendre déjà la voix de son précurseur dans le désert, qui exhortait les peuples de se préparer à la venue : *Vox clamantis in deserto : parate viam Domini.* Je suis cette voix, leur dit-il, qui vient préparer les voies au Messie, et disposer, par la pénitence que je prêche et par le baptême que je donne, les cœurs et les esprits à recevoir celui qui vient pour les sauver. Ces pharisiens, plus ardents à maintenir leur autorité qu'à travailler à leur salut, se choquèrent de cette réponse, et répliquèrent avec hauteur : Si vous n'êtes donc, ni le Christ, ni Elie, ni prophète, pourquoi baptisez-vous? Saint Jean qui, par son humilité, voulait abattre leur orgueil, ne leur parle, ni de sa mission qu'il avait reçue immédiatement de Dieu, ni de l'éminente charge dont le ciel l'avait honoré : il se contente de leur répondre pour leur instruction, et pour celle de tout le peuple, que l'eau de son baptême ne faisait, à l'égard des plaies de l'âme, que ce que l'eau commune fait à l'égard des plaies du corps, qu'elle ne les guérissait pas, qu'elle servait seulement à les laver, afin qu'étant nettes, on les vît et on les pansât ; que cet homme divin qu'ils cherchaient, et qui véritablement était leur Messie, leur conférerait bientôt un nouveau baptême dont le sien n'était que l'ombre, un baptême qui guérirait toutes les plaies de

leurs âmes ; que pour lui, il avait bien reçu d'en haut une grâce particulière pour découvrir aux hommes leurs erreurs et leurs vices, mais qu'il était incapable d'y remédier ; que tout ce qu'il pouvait faire, c'était de les exhorter à reconnaître leur véritable médecin, et le seul dont ils devaient attendre leur guérison. Qu'au reste, il ne fallait pas qu'ils allassent chercher bien loin ; qu'il était dans leur pays, et au milieu d'eux, qu'il était de leur nation, et du sang royal, conformément à ce qu'avaient prédit de lui les Prophètes ; qu'à la vérité ils ne le connaissaient pas encore, mais que ses merveilles dont ils seraient eux-mêmes les témoins le leur découvriraient bientôt. Pour moi, ajouta-t-il, je le connais, et je suis venu devant lui, afin de vous annoncer sa venue ; que s'il ne vient qu'après moi, c'est parce qu'il est le maître, et qu'il envoie son serviteur pour avertir qu'il viendra bientôt. Et certainement je suis si peu de chose en sa présence, que je ne mérite seulement pas de lui rendre les derniers services. Il peut tout, et je ne puis rien ; mon baptême n'est que pour un temps, et n'a nulle vertu en comparaison du sien qui sera, jusqu'à la fin du monde, une source inépuisable de grâces et de salut. Il ne vous lavera pas simplement avec de l'eau, mais il vous baptisera dans le Saint-Esprit, et ce sanctificateur descendra sur ceux qui recevront le nouveau baptême ; il se communiquera à eux, les animera par sa présence, les fortifiera de sa grâce, les embrasera de ce feu divin, qui produit dans les âmes saintes des effets merveilleux : *Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.* Il est vrai que le baptême de saint Jean n'était qu'une préparation à celui de Jésus-Christ, il disposait les pécheurs, par la pénitence et par les œuvres de justice, à écouter le Messie, et à recevoir la rémission de leurs péchés par le baptême du Sauveur. Le saint appelle ce baptême un baptême de feu, et par le Saint-Esprit, c'est-à-dire que ce ne sera pas une simple ablution où le corps est plongé dans l'eau, mais que par la vertu du sacrement, l'âme étant purifiée de toutes ses taches, elle sera échauffée et éclairée du Saint-Esprit. On sait qu'au jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descendit sur les disciples en forme de langues de feu. Saint Jean peut avoir eu en vue, non-seulement l'effet du sacrement, mais aussi ces symboles.

Le saint Précurseur, après avoir donné ce témoignage de la venue du Messie aux députés, continua, dans toutes les occasions, de publier le mérite, la sainteté et la toute-puissance du Sauveur du monde. Dès le lendemain, saint Jean voyant Jésus qui venait à lui : voilà l'Agneau de Dieu, s'écria-t-il, voilà celui qui efface le péché du monde. C'est de lui que j'ai dit : il vient après moi un homme qui est avant moi ; pour moi, je ne suis venu donner un baptême d'eau, qu'afin qu'on le connaisse en Israël. J'ai vu descendre du ciel, ajoute-t-il, l'Esprit-Saint, sous la figure d'une colombe, et il s'est arrêté sur lui. Et celui qui m'a envoyé pour donner un baptême d'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez que l'Esprit descendra et s'arrêtera, c'est lui qui donne le baptême de l'Esprit-Saint. J'ai vu cela moi-même, et j'ai rendu témoignage que c'est là le Fils de Dieu. *Et ego vidi : et testimonium perhibui, quia hic est Filius Dei.* Rien ne pouvait mieux convenir au dessein de l'Eglise que cet Evangile, si propre à ranimer notre foi et à exciter notre ferveur dans un temps qui en demande beaucoup, pour nous préparer à recevoir dignement celui que les Juifs n'ont pas voulu reconnaître. Inexcusables après le témoignage de saint Jean, encore plus criminels après avoir été témoins de ses merveilles, les Juifs refusèrent opiniâtrément de recevoir celui qu'ils avaient si ardemment demandé et si longtemps attendu, et le rassasièrent d'opprobres. Ne serions-nous point

coupables autant que ces impies, et encore plus que ces impies, et encore plus que ces ingrats, si, connaissant et confessant Jésus-Christ pour notre Sauveur, nous négligions de nous disposer de bonne heure à le recevoir avec joie, avec empressement, avec ferveur, et pour ainsi dire, avec dignité, le jour de sa naissance !

Le Père Croiset.

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

Le quatrième dimanche de l'Avent, qu'on nommait aussi le premier d'avant Noël, doit d'autant plus exciter notre ferveur et notre dévotion, qu'il est plus près de la solennité qui demande tout notre zèle. C'est dans cet esprit, et pour cette fin, que l'Eglise fait précéder du jeûne des Quatre-Temps ce dimanche, c'est-à-dire du jeûne du mercredi, du vendredi et du samedi précédents.

On appelle les Quatre-Temps, les jeûnes que l'Eglise prescrit de trois en trois mois, le mercredi, vendredi, et samedi de la même semaine, pour consacrer les quatre saisons de l'année par la pénitence de quelques jours de jeûne ; pour demander à Dieu la conservation des fruits de la terre ; pour le remercier de ceux qu'il a déjà donnés, et pour obtenir qu'il donne à l'Eglise, dans ces temps des ordinations, de saints ministres. L'Eglise, connaissant la faiblesse de ses enfants, a voulu leur faire entendre qu'il n'y a point de temps dans tout le cours de l'année où il leur soit permis de se relâcher, ou d'interrompre l'exercice de la pénitence, parce qu'on a besoin en tout temps de purifier l'âme par le fréquent usage des sacrements, par la prière et par le jeûne ; et c'est ce qui l'a portée à déterminer trois jours de jeûne dans chacune des quatre saisons de l'année ; et c'est ce qu'on appelle les Quatre-Temps. Saint Léon dit que cette observance n'a été attachée à ces Quatre-Temps ou saisons, qu'afin que cette succession continuelle de temps avec le retour de l'année nous apprît que nous avons besoin continuellement d'être purifiés, et que nous devons toujours faire nos efforts pour effacer, par les jeûnes et les aumônes, les taches que nous contractons presque sans cesse par la fragilité de la chair, durant la vie.

Il n'est peut-être point d'observance plus ancienne dans l'Eglise que celle des Quatre-Temps, puisque, selon le même Saint, elle nous vient des Apôtres mêmes, *Jejunium quod ex Apostolica traditione subsequitur*. Il y avait des jeûnes déterminés, et fixés à certains mois de l'année dans l'ancien Testament. Voici ce que dit le Dieu des armées, dit le prophète Zacharie : *Hæc dicit Dominus exercituum*. Les jeûnes du quatrième, du cinquième, du septième et du dixième mois seront changés, pour la maison de Juda, en des jours de joie et d'allégresse, et en des fêtes solennelles : *Jejunium quarti, et jejunium quinti, et jejunium septimi, et jejunium decimi erit domui Juda in gaudium et lætitiam, et in solemnitates præclaras*. Saint Léon croit que ces jeûnes, aussi bien que quelques préceptes moraux, sont du nombre de ces choses saintes et utiles que les Apôtres ont voulu retenir de l'ancienne loi pour les usages de l'Eglise ; mais pour des motifs bien plus spirituels et plus parfaits que dans l'Ancien Testament : *Decimi hujus mensis*

solemne jejunium quod non ideo negligendum est, quia de observantia veteris legis assumptum est. Ce qui n'était dans l'ancienne loi qu'une simple figure, continue le même saint Pontife, a cessé par la réalité dans la loi nouvelle; mais pour les jeûnes, ils nous sont trop nécessaires et trop utiles, pour que l'Eglise ait jamais pensé à les faires cesser: *Illa enim quæ rerum futurarum figuras gerebant, impletis quæ significavere, finita sunt. Jejuniorum vero utilitatem novi testamenti gratia non removit.* Et il ajoute que l'Eglise, conduite et dirigée par le Saint-Esprit, a tellement distribué le jeûne dans les quatre saisons de l'année, savoir: les Quatre-Temps du printemps en Carême, ceux de l'été dans l'Octave de la Pentecôte, les Quatre-Temps de l'automne dans le mois de septembre, et les Quatre-Temps de l'hiver dans ce dixième mois, que les quatres saisons de l'année se trouvent sanctifiées par la pénitence. *Quæ jejunia ex doctrina Spiritus sancti, ita per totius anni circulum distributa sunt, ut lex abstinentiæ omnibus sit adscripta temporibus. Siquidem jejunium Vernum in Quadragesima; æstivum in Pentecoste, autumnale in mense septimo, hyemale autem in hoc qui est decimus, celebramus.* Les offices de la messe de ces trois jours des Quatre-Temps de l'Avent sont particuliers et conformes aux mystères et à la sainteté de ce temps. On lit toujours à la messe du mercredi des Quatre-Temps deux épîtres, pour faire connaître, dit Alcuin, à ceux qui devaient être examinés ce jour-là, pour être ordonnés le samedi suivant, qu'ils devaient avoir une grande connaissance de l'Ecriture sainte. Les deux épîtres qu'on lit à la messe du mercredi de la troisième semaine de l'Avent, sont tirées du second et du septième chapitre d'Isaïe, où ce prophète parle si clairement de la venue du Messie, et des grands avantages qui en doivent venir aux hommes, et où il prédit qu'une Vierge sera la Mère de ce Sauveur: *Ecce Virgo concipiet, et pariet Filium.* L'Evangile qui suit ces deux épîtres contient l'histoire de l'Annonciation du mystère de l'Incarnation, faite par l'ange saint Gabriel à la sainte Vierge, selon qu'elle est rapportée par saint Luc. L'épître de la messe du vendredi suivant se prend de la même prophétie d'Isaïe, où il prédit qu'il sortira un rejeton de la tige de Jessé, père de David, qu'il s'élèvera une fleur de sa racine, et que l'esprit du Seigneur s'y reposera. L'Evangile du jour est la suite de celui du mercredi précédent, où saint Luc décrit la visite que la sainte Vierge alla rendre dans les montagnes de Judée à sa parente Elisabeth, grosse de saint Jean, peu de jours après que l'ange Gabriel l'eut quittée, ayant reçu son consentement pour l'Incarnation du Fils de Dieu dans son sein. A la messe du samedi des Quatre-Temps, qu'on nomme aussi le samedi des douze leçons, parce qu'anciennement on avait coutume à Rome de lire en grec et en latin les six leçons que nous lisons encore aujourd'hui à cette messe, les premières pour les Grecs qui se trouvaient à l'office, et qui étaient en grand nombre à Rome, et les secondes pour les Latins; et on les a appelées douze leçons, que parce que chacune était lue deux fois en différentes langues; à la messe, dis-je, de ce samedi, on lit encore aujourd'hui ces six leçons latines, les quatre premières sont prises d'Isaïe, dont la prophétie n'est proprement que l'histoire prophétique du Sauveur; aussi c'est du livre de ce Prophète que l'Eglise a jugé plus convenable de composer les offices du temps de l'Avent. La cinquième épître est prise du prophète Daniel, commune à tous les samedis des Quatre-Temps, où la merveille des trois enfants dans la fournaise de Babylone est rapportée. La sixième est de l'épître de saint Paul aux fidèles de Thessalonique: « Nous vous prions, mes frères », leur dit-il, « par Jésus-Christ Notre-Seigneur qui doit venir, et par l'union qui

se doit faire de nous avec lui, de ne pas permettre qu'on vous fasse aisément changer de croyance ». Quoique l'Apôtre parle en cet endroit du second avénement du Fils de Dieu, l'Eglise l'applique au premier, pour réveiller la foi des fidèles. L'Evangile du samedi de ces Quatre-Temps est de la prédication de saint Jean, commençant sa fonction de précurseur, d'ange, ou d'envoyé de Dieu, pour préparer les voies et disposer les esprits à recevoir le Messie.

La messe de ce quatrième dimanche de l'Avent n'est proprement qu'une vive expression du désir ardent qu'a l'Eglise de voir naître son Sauveur, et de porter tous les fidèles à célébrer avec dignité et avec fruit le jour de sa naissance. *Rorate cœli desuper, et nubes pluant Justum*, s'écrie-t-elle avec le Prophète dans l'introït de la messe. « Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre le Juste comme une pluie salutaire ». *Aperiatur terra, et germinet Salvatorem* ; « Que la terre s'ouvre, et que nous voyions paraître le Sauveur », comme nous voyons sortir la tige de son germe. Ces paroles marquent le transport et l'impatience des Prophètes et des justes de l'Ancien Testament, qui désiraient de toute l'ardeur de leur âme la venue du Messie.

L'épître qu'on lit à la messe est tirée de la première lettre de l'apôtre saint Paul aux Corinthiens, et elle regarde les ministres de Jésus-Christ, qui sont les dispensateurs des mystères de Dieu et les pasteurs des âmes. L'Apôtre les exhorte ici à ne point faire consister leur habileté et leur mérite dans la doctrine, ni dans l'art de bien parler, mais à être fidèles dans leur ministère, et à soutenir par la régularité et la sainteté de leur vie la dignité de leur emploi. L'Eglise, après avoir exhorté tous ses enfants à se disposer par la pénitence et par la piété à la venue du Sauveur, s'adresse en particulier en ce jour aux ministres sacrés, et les exhorte à se distinguer autant du reste des fidèles par leur vertu, qu'ils le sont par leur caractère ; et que comme ils doivent présenter au Sauveur naissant les vœux du peuple, en qualité de ministres de Jésus-Christ, et de ses premiers officiers, ils n'oublient rien pour être eux-mêmes plus agréables à ses yeux dans les fonctions sacrées de leur ministère.

L'Evangile est le même que celui du samedi précédent; c'est l'histoire de la prédication de saint Jean-Baptiste, et de la première fonction de ce saint homme en qualité de précurseur du Sauveur, comme saint Luc la raconte. Le Fils de Dieu, cette vraie lumière qui éclaire quiconque vient au monde, avait demeuré inconnu à Nazareth, et comme caché dans l'obscurité d'une vie privée, lorsque Jean-Baptiste sortit du désert pour lui préparer les voies ; semblable à l'aurore qui précède le soleil et qui fait le commencement du jour, il n'était pas lui-même la lumière, mais il était pour rendre témoignage de la lumière. Ce saint homme avait passé toute sa jeunesse dans la solitude, dans l'exercice de la plus rigoureuse pénitence, sans autre adoucissement que celui qu'il goûtait dans les douceurs de la contemplation. Enfin, il parut devant le peuple d'Israël dans la trentième année de son âge, et la vingt-neuvième de Jésus, qui était la quinzième de l'empire de Tibère. Ce fut en ce temps-là que le premier héraut du Sauveur, cet homme né par miracle, cet admirable solitaire, caché dans le fond de son désert, reçut ordre de commencer à remplir sa mission.

Le royaume qu'Hérode l'Ascalonite avait possédé tout entier était alors divisé en quatre principautés. La première et la plus considérable, qui était celle de Judée, ayant été soumise à l'empire romain, depuis le bannissement d'Archélaüs, ne faisait plus qu'une partie de la province de Syrie. Ce

n'est pas qu'elle ne fût gouvernée par Ponce Pilate, à qui les Juifs donnaient le titre de président, quoique les Romains ne le donnassent qu'à ceux qui étaient gouverneurs en chef; mais son gouvernement était subalterne et dépendait de celui de Syrie, en sorte qu'il ne le tenait que comme agent, ou pour parler selon les Romains, comme procureur de César : *Procurante Pontio Pilato Judæam.* Les trois autres avaient leurs princes particuliers qu'on nommait simplement Tétrarques, mot qui, d'après son étymologie, signifie un prince qui possède la quatrième partie d'un grand Etat ; mais on donnait ordinairement ce nom à ces petits princes qui gouvernaient avec une autorité souveraine; et les Evangélistes donnent même quelquefois à Hérode, Tétrarque de la Galilée, le nom de roi, que les Romains lui avaient permis de porter. Cet Hérode était fils du premier Hérode, dit le Grand, et possédait la Galilée qui était une partie de la Palestine, au bord de la Samarie. Philippe, son frère, régnait de même dans l'Iturée et la Trachonite, vers le septentrion ; c'était une province située vers les sources du Jourdain; laquelle avait fait partie de la Syrie. Enfin un certain Lysanias, descendu peut-être de cet autre Lysanias, que Marc-Antoine avait fait roi des Ituréens, commandait dans un quartier de la Célésyrie, qu'on appelait Abilène, entre le Liban et l'Antiliban. Pour ce qui regarde la religion, comme les Romains étaient les maîtres dans un Etat conquis, et qu'ils tenaient la capitale où étaient le temple et le siége du grand prêtre, il est probable qu'ils disposaient à leur gré des dignités ecclésiastiques, et que, voulant profiter de l'ambition démesurée d'Anne et de Caïphe, qui prétendaient l'un et l'autre au pontificat, ils y avaient mis l'alternative entre ces deux concurrents, dont l'un était beau-père de l'autre; de sorte qu'ils l'exerçaient tour à tour durant une année, ce qui paraît par ce que dit l'apôtre saint Jean dans l'Evangile que Caïphe était grand prêtre l'année que Jésus-Christ mourut : *Erat pontifex anni illius.* La venue du Messie était une époque si importante et si distinguée, qu'il ne fallait pas moins que ce détail précis de toutes les circonstances du temps auquel tout ce que les Prophètes avaient prédit touchant la venue du Messie et de son précurseur se trouvait accompli.

Ce fut dans ce temps de désordres et de confusion dans la religion et dans l'Etat, qu'on vit paraître le précurseur du Messie, que les Prophètes avaient nommé l'ange de Dieu, cet homme sanctifié dans le ventre de sa mère, dont la vie était un prodige de sainteté et de pénitence. Car son vêtement était un rude cilice, fait de gros poil de chameau, qu'il tenait serré autour de ses reins avec une ceinture de cuir, pour condamner la délicatesse et le luxe. Pour son vivre, il n'avait que des sauterelles sans assaisonnement et sans apprêt, nourriture assez commune parmi les pauvres dans la Palestine, et du miel sauvage, de mauvais goût, qu'il rencontrait dans des trous de rochers et dans le creux de quelques arbres. Sa demeure ordinaire était un affreux désert entre Jéricho et Jérusalem, et c'est de là qu'il sortit pour aplanir les voies au Seigneur, c'est-à-dire pour préparer les esprits et les cœurs à la venue du Sauveur, en leur prêchant la pénitence et par ses exemples et par ses paroles. Il était cette voix puissante qui, selon Isaïe, devait retentir dans le désert, et apprendre aux peuples à se disposer à la venue de leur Roi et de leur Rédempteur : *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini,* s'écriait le prophète Isaïe, ayant en vue le saint précurseur qui s'est appelé lui-même la voix de celui qui crie dans le désert. C'est lui, en effet, qui prépara les voies à Jésus-Christ, en préparant les peuples à le recevoir comme leur Sauveur, et leur apprenant que c'était le Messie. Rien n'est plus clair, rien n'est

plus précis que ce que dit le Prophète, touchant la venue du Sauveur du monde, en cet endroit : *Consolamini, consolamini populo meus, dicit Deus vester ;* « Consolez-vous, mon peuple, consolez-vous, dit votre Dieu ». Le Prophète, dans ce chapitre et dans les suivants, nous décrit le bonheur des Israélites après le retour de leur grande captivité de Babylone ; mais cet objet n'est pas ce qui l'occupe davantage. La venue du Messie, son règne, l'établissement de son Eglise, la vocation des Gentils à la foi, sont ses premières vues. Saint Luc fixe ce vrai sens, en rapportant sur le sujet du saint précurseur les paroles du Prophète : « Parlez au cœur de Jérusalem, et dites-lui que ses maux sont finis, que ses iniquités lui sont pardonnées » : *Loquemini ad cor Jerusalem, et advocate eam, quoniam completa est malitia, dimissa est iniquitas illius.* Dieu va enfin vous envoyer un Sauveur ; j'entends déjà la voix de son Précurseur, continue Isaïe, qui crie dans le désert comme son héraut, qui annonce sa venue, et qui dit : *Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus* ; « Préparez-lui les voies pour entrer dans votre cœur, en réformant vos cœurs, et rendant droite votre conduite par la pénitence ». Que toutes les montagnes soient aplanies, que les vallées soient comblées, que les chemins tortus soient redressés, et que tout ce qui est tortu, raboteux, escarpé, que tout soit aplani : *Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur.* C'est-à-dire, que ces âmes timides prennent confiance, que ces âmes terrestres et matérielles cessent de ramper et s'élèvent désormais au-dessus des sens, que tout esprit vain et orgueilleux s'humilie par la pénitence : *Et aspera in vias planas.* Enfin, que l'innocence règne partout : *Et videbit omnis caro salutare Dei* ; « Et alors tout homme verra le salut envoyé de Dieu ». Le texte dit que toutes les vallées seront élevées et les montagnes humiliées : *Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons humiliabitur ;* ce qui, selon le sens moral, signifie que le Sauveur venait humilier l'orgueil du monde et confondre toute sa fausse sagesse, en choisissant pour fonder son Eglise des hommes simples, pauvres et ignorants, et la mort même sur la croix pour sauver les hommes : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia,* dit saint Paul : « Dieu a choisi ce qui est faible devant le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort ». Le salut est offert à tous les hommes, puisque Jésus-Christ s'est incarné, est né, et est mort pour le salut de tous les hommes ; mais combien de gens refusent le salut, ô mon Dieu, que votre bonté leur présente ! O qu'on est digne de votre colère, Seigneur, quand on méprise vos bontés ! A mesure qu'on approche de la fête de Noël, l'Eglise redouble ses invitations et ses exhortations pour porter les fidèles à redoubler leurs soins et leur ferveur pour se mettre en état de recevoir, dans de saintes dispositions, le Sauveur de nos âmes, sans lesquelles on a beau célébrer sa naissance, on n'a point de part à ses dons.

Le Père Croiset.

LE DIMANCHE D'ENTRE NOEL ET L'ÉPIPHANIE

L'espace qui est compris entre la fête de Noël et celle de l'Epiphanie, se nomme chez les Grecs le *Dodecameron*, parce qu'il est composé de douze jours. Il a été considéré longtemps comme une suite de fêtes continuelles,

au moins pour la célébration des offices, et pour la cessation du barreau, et des affaires du palais. Il ne peut y avoir que deux dimanches dans cet espace. Les Grecs donnent au premier le nom de dimanche d'après la naissance du Sauveur ; et ils appellent le second le dimanche d'avant les lumières ; c'est le nom qu'ils donnent au jour de l'Epiphanie, à cause que le baptême de Jésus-Christ, dont ils font la grande fête en ce jour, est appelé chez eux illumination.

L'Eglise latine appelle ces deux dimanches *Vacans*, parce qu'ils n'ont point l'office propre du dimanche ; on ne fait même aucune commémoration du second, quand il s'en trouve deux ; et le premier n'a de propre que la Messe. Comme celui-ci n'est jamais omis, et qu'il est même célébré quand il arrive le trente du mois de décembre, on a cru devoir donner l'explication de ce qu'il a de propre et de particulier.

L'introït de la Messe est pris du dix-huitième chapitre du livre de la Sagesse : *Dum medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet*, dit le Sage, *omnipotens sermo tuus, Domine, a regalibus sedibus venit.* Lorsque tout reposait dans un profond et paisible silence, le texte dit : *Cum quietum silentium continerent omnia*, et que la nuit était au milieu de sa course, votre parole toute-puissante, Seigneur, est venue du ciel en terre ; elle est descendue du trône royal que vous avez dans le ciel. L'Eglise applique ces paroles à la naissance de Jésus-Christ, vrai Dieu, le Verbe éternel, qui s'étant fait homme, est né au milieu de la nuit, et dans un temps où tout l'univers était en paix, sous l'empire d'Auguste. Il est évident que cette parole toute-puissante qui est venue du haut du ciel, et du trône royal de Dieu même, signifie, dans le sens allégorique et figuré, le Verbe fait chair, par qui toutes choses ont été faites, et de ce qui a été fait, rien n'a été fait sans lui.

L'Epître est tirée du chapitre quatrième de la lettre de saint Paul aux Galates ; on assure que les Galates sont originaires des Gaules. Quelques troupes de Gaule s'étant répandues dans la Grèce, et ensuite dans l'Asie-Mineure, sous la conduite de Brennus, fixèrent enfin leur habitation entre la Cappadoce et la Phrygie, dans une province qui de leur nom fut appelée Galatie. On l'appelait encore Gallo-Grèce, pour marquer qu'elle était occupée par des Gaulois et des Grecs. Les Galates étaient païens. Saint Paul leur prêcha la foi de Jésus-Christ avec un succès prodigieux ; il y fit un grand nombre de conversions, et y forma une Eglise considérable. La première fois qu'il y vint, il y fut reçu comme un ange de Dieu. Saint Pierre y avait prêché l'Evangile aux Juifs ; saint Paul y prêcha ensuite aux Gentils. On croit que ce furent les Juifs convertis par saint Pierre, toujours entêtés de leurs observances légales, qui causèrent parmi les Gentils convertis les troubles qui donnèrent occasion à saint Paul de leur écrire cette lettre dans laquelle il fait voir qu'avant la naissance de Jésus-Christ, les Juifs étaient sous la conduite de la loi, comme une pupille sous la conduite d'un tuteur ; mais que ce divin Sauveur les avait retirés de l'esclavage de la loi, en les faisant devenir par la foi enfants d'adoption. Comme il y avait parmi ces Juifs convertis de faux docteurs qui enseignaient hautement la nécessité de la circoncision et de la loi de Moïse, il y en avait un entre autres qui se distinguait par ses emportements et qui sema dans cette Eglise un levain d'une mauvaise doctrine, comme il paraît par le verset septième du premier chapitre de cette épître, où l'Apôtre se plaint qu'il y a des gens parmi eux qui mettent le trouble et qui veulent altérer l'Evangile de Jésus-Christ. Saint Paul montre, par diverses preuves tirées de l'Ecriture, que ni

la circoncision, ni la loi de Moïse, ni les autres cérémonies légales ne servent plus de rien ; que les bénédictions promises à Abraham sont pour les fidèles qui ont cru en Jésus-Christ ; que ce divin Sauveur et ses disciples sont les vrais enfants d'Abraham et les héritiers des bénédictions et des promesses ; que les juifs charnels sont figurés par Agar et Ismaël, et au contraire les chrétiens par Sara et Isaac ; que par la foi nous sommes délivrés de la servitude de la loi, et nous sommes entrés dans la liberté des enfants de Dieu ; que les Hébreux n'ont été que des esclaves ; que la loi ancienne ne leur a été donnée que pour arrêter leurs transgressions ; que tous ceux qui vivaient sous la loi étaient soumis à la malédiction ; que Jésus-Christ seul nous a délivrés de cette malédiction, en satisfaisant abondamment à la justice divine, en se chargeant de nos dettes, et les payant par la mort de la croix, qu'il avait bien voulu souffrir pour l'amour de nous. Enfin, il les fait ressouvenir que c'est par la foi et non par la loi qu'ils ont reçu les dons surnaturels du Saint-Esprit, ce qui était à leur égard une preuve sensible et sans réplique que la loi n'était nullement nécessaire pour recevoir la grâce de la justification, depuis la naissance et la mort du Sauveur du monde. Saint Paul leur prouve clairement son apostolat et sa mission ; il déclare que Dieu l'a choisi dès le ventre de sa mère, et l'a appelé par sa grâce pour annoncer la foi aux Gentils ; que l'Evangile qu'il a prêché aux Galates est le pur Evangile de Jésus-Christ ; qu'il n'y en a point d'autre ; et que quand ce serait lui-même qui leur annoncerait un autre Evangile que celui qu'il leur a prêché, ou quand ce serait un ange venu du ciel, qu'il soit anathème : « Oui », ajoute-t-il, « je le dis encore, si quelqu'un vous annonce un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ». Bon Dieu, que le sens de ces paroles bien entendu aurait démasqué de faux docteurs ! et qu'une foi vive et une soumission entière à l'Eglise auraient préservé de l'erreur des fidèles qui, ayant l'esprit flottant comme des enfants, se sont laissé emporter çà et là à tout vent en fait de doctrine, séduits par la malice des hommes, comme parle saint Paul, et par les ruses dont ils se servent pour engager les simples dans l'erreur : *In nequitia hominum, in astutia, ad circumventionem erroris.*

Tout le temps que l'héritier est enfant, il n'est distingué en rien de l'esclave, dit le saint Apôtre, mais il dépend des tuteurs, et de ceux qui agissent pour lui, jusqu'au temps marqué par son père : *Usque ad præfinitum tempus a patre.* Saint Paul veut faire voir aux Juifs la différence de l'état sous la loi écrite, et de l'état sous la loi de grâce. L'état des Juifs sous l'ancienne loi était un état de contrainte, un état imparfait, qui ne devait durer qu'un temps, et ce temps était passé ; au lieu que l'état de la loi de grâce est un état exempt de toute servitude, un état stable, supérieur à tout autre ; c'est un état parfait et permanent, qui doit durer autant que le monde, et qui ne se borne qu'à la bienheureuse éternité. Saint Paul, pour rendre cette vérité plus sensible, se sert de la comparaison d'un enfant qui est sous la conduite des tuteurs qui le gouvernent, et qui administrent son bien jusqu'au temps prescrit par son père. En cet état un enfant, quoique le maître de tous ses biens par le droit de sa naissance, ne diffère en rien néanmoins d'un serviteur, puisqu'il est soumis à la volonté de ses tuteurs. Ce pupille, selon les saints Pères et les interprètes, est la nation juive, héritière des bénédictions du Père céleste, par les promesses faites aux saints patriarches de l'Ancien Testament ; ses tuteurs, pour ainsi dire, sont la loi et les Prophètes. Ce peuple privilégié est

demeuré comme en tutelle sous leur dépendance jusqu'à la venue de Jésus-Christ, qui l'émancipe et le met en liberté, le délivrant de la servitude de ces observances légales, dont le détail était un joug pesant. Le dessein de saint Paul est de persuader aux Juifs convertis que la loi ancienne n'obligeait plus depuis que Jésus-Christ était venu établir la nouvelle, dont celle-là n'était que comme le prélude et la préparation. Les Juifs étaient les enfants d'Abraham, et par conséquent les héritiers de tous les biens spirituels que Dieu avait promis de donner un jour à la postérité de ce patriarche. Jusqu'à ce que ce temps fût venu, Dieu les regarda et les traita comme des enfants qui ne sont pas encore capables de jouir de leur héritage ; lorsque nous étions des enfants, nous vivions comme des esclaves, dans la dépendance, dans la crainte, dans l'assujétissement ; on nous traitait aussi comme des enfants, on ne nous apprenait que ce dont les enfants sont capables, on ne nous enseignait que les premiers éléments de la science de la religion ; nous n'eussions pas été capables de comprendre ces grandes vérités, ces dogmes sublimes qui demandent un âge mûr, un esprit formé, une pénétration qui ne se trouve point dans l'enfance. On ne nous gouvernait que par une loi écrite et détaillée, qui réglait jusqu'au nombre de nos pas, jusqu'à la qualité de nos actions, jusqu'aux moindres cérémonies. On ne nous promettait que des biens terrestres et qui tombent sous les sens, que des récompenses temporelles et sensibles : « Gardez ma loi », nous disait le Seigneur Dieu, « obéissez à mes ordres : gardez avec ponctualité tous mes commandements, et je multiplierai vos revenus ; je vous donnerai une terre fertile qui coule en fleuves de lait et de miel ; je vous rendrai puissants et riches en blé, en vin, en bétail, en toutes sortes de denrées, récompenses toutes terrestres : *Vino torcularia tua redundabunt.* Votre moisson ne sera pas battue », dit-il ailleurs, « que vous serez surpris par la vendange ; et la vendange, avant d'être achevée, sera pressée par le temps des semailles » : *Apprehendet messium tritura vindemiam, et vindemia occupabit sementem.* L'état d'enfance tel qu'était celui des Juifs n'était pas capable d'une doctrine plus relevée. Mais quand le temps marqué par le Père a été accompli, Dieu a envoyé son Fils né d'une femme, né sujet à la loi, pour racheter ceux qui étaient sujets à la loi, afin que nous devinssions des enfants d'adoption : *Ut adoptionem filiorum reciperemus.* Le temps de la majorité du peuple de Dieu est celui de la venue du Messie. Ce n'était pas seulement le peuple juif qui vivait dans l'enfance ; ce peuple dont parle l'Apôtre, dit saint Jérôme, était tout le genre humain ; aussi n'est-ce pas seulement ce peuple que Jésus-Christ est venu mettre en liberté : ce divin Sauveur est né et est mort universellement pour tous les hommes ; il n'y a point acception de personnes auprès de Dieu : *Non enim est acceptio personarum apud Deum ;* parce qu'il n'y a point de distinction entre le Juif et le Gentil ; aussi n'y a-t-il qu'un même Seigneur de tous : *Non enim est distinctio Judæi et Græci, nam idem Dominus omnium ;* et parce que tous ceux qui ont reçu la foi, et qui ont reconnu et reçu Jésus-Christ, sont devenus les enfants de Dieu : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.* Dieu a répandu dans leurs cœurs l'Esprit de son Père ; ainsi on n'est plus esclave ni du péché, comme ont été les Gentils, ni sous la loi, comme ont été les Juifs, mais on est fils par adoption ; que si on est fils, on est héritier par la grâce de Dieu. Quelle folie donc de vouloir renoncer à cette liberté, pour s'assujétir de nouveau à la servitude ! C'est ainsi que saint Paul démontre aux Juifs l'inutilité des cérémonies légales dans l'état de la loi de grâce, qui nous en affranchit.

Par tout ce raisonnement si juste de l'Apôtre, on reconnaît clairement pourquoi la morale et le dogme de la loi ancienne ne s'élevaient guère au-dessus des sens ; et pourquoi les grandes et sublimes vérités de la religion ne leur ont été enseignées que fort imparfaitement et en figure. Ils étaient tous comme des enfants, terrestres, d'un esprit borné, tous matériels, incapables de ces connaissances surnaturelles : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei :* « L'homme animal ne conçoit point ce qui est de l'Esprit de Dieu. Car c'est une folie à son égard, et il n'y peut rien comprendre, parce que c'est spirituellement qu'on en juge » : *Stultitia enim est illi, et non potest intelligere, quia spiritualiter examinatur.* Il n'y avait que l'Esprit de Dieu qui pût nous donner cette capacité, cette intelligence ; et cet Esprit de Dieu ne devait être le don que d'un Homme-Dieu. C'est le Verbe fait chair qui est la vraie lumière, laquelle éclaire quiconque vient au monde. *Lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Aussi n'y avait-il que les vrais enfants de Dieu, sortis de la tutelle, et mis en liberté, qui fussent capables de croire toutes les sublimes vérités de la religion : mystère de la Trinité, Incarnation du Verbe, Mort du Rédempteur, Résurrection glorieuse, Royaume tout spirituel, estime et amour de la chasteté, précepte du pardon des injures, de la mortification des sens, conseil de la pauvreté volontaire ; enfin toutes ces importantes vérités de la religion chrétienne, qui sont un scandale à l'égard des Juifs, et une folie à l'égard des Gentils non convertis ; mais qui sont la force de Dieu et la sagesse de Dieu, à l'égard des Juifs et des Gentils qui sont appelés : *Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam ; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam.* Cette science surnaturelle, inconnue jusqu'alors, devait être l'apanage des chrétiens et le fruit de la naissance du Sauveur des hommes.

L'Evangile de ce jour est pris du chapitre second de saint Luc, où le saint évangéliste décrit la réception que le saint vieillard Siméon et la prophétesse Anne firent à l'enfant Jésus au temple. La sainte Vierge, après les quarante jours qu'elle devait se purifier après ses couches, porta le Sauveur à Jérusalem, pour l'offrir au Seigneur, ainsi qu'il était ordonné par la loi, à laquelle elle obéit toujours avec une ponctualité exemplaire. Ce fut la première fois que le Fils de Dieu parut avec sa mère dans le temple ; mais tous ceux qui s'y trouvèrent n'eurent pas le bonheur de les reconnaître. Cette grâce ne fut accordée qu'à deux personnes d'une éminente vertu.

La première fut un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, vénérable par son âge et encore plus par sa piété. Ce saint vieillard soupirait depuis longtemps après la venue du Sauveur, qui devait être la consolation de son peuple. Il était plein du Saint-Esprit, et ce fut cet Esprit saint qui le conduisit au temple, dans le temps même que Marie et Joseph y allaient avec l'enfant ; aussi lui avait-il été promis qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Messie, le Christ du Seigneur. Le cardinal Baronius, après un grand nombre d'anciens auteurs chrétiens, croit que Siméon était prêtre de la loi. Il ne se peut dire avec quel transport de joie le saint vieillard prit l'enfant Jésus entre ses bras, ni avec quel sentiment de reconnaissance il se mit à louer Dieu et à le bénir, en disant : « Seigneur, me voilà tout disposé à mourir, il est temps que mes yeux se ferment, puisqu'ils n'ont plus rien à voir après celui que vous avez envoyé pour sauver le monde, celui qui devait instruire les nations et dissiper par sa lumière les ténèbres de l'erreur et de l'infidélité, répandues sur toute la face de la terre ; celui enfin qui doit être la gloire de votre peuple d'Israël,

de ce peuple bien-aimé, lequel aura seul l'avantage de le posséder visiblement, d'entendre sa parole et d'être témoin de ses miracles ».

Erant Joseph et Maria, Mater Jesu, mirantes super his quæ dicebantur de illo. Tandis que l'homme de Dieu parlait ainsi des grandeurs et de la puissance de l'enfant Jésus, le père et la mère en étaient dans l'admiration. L'Evangile donne à saint Joseph la qualité de père de Jésus, parce que la qualité d'époux de la sainte Vierge lui donnait un droit particulier sur la personne du Sauveur. Il lui tenait lieu de tuteur et il était chargé de le nourrir et de l'élever. Ainsi, le nom de père de Jésus-Christ qu'on lui donne n'est pas simplement un titre d'honneur ; il en a fait les fonctions et rempli les principaux devoirs. Joseph et Marie étaient en admiration sur ce qui se disait de lui. L'un et l'autre étaient parfaitement instruits de ce qui était annoncé par Siméon, ils n'ignoraient pas le mystère ; mais l'ouvrage de la rédemption des hommes, dont il s'agit ici, et l'amour excessif que Dieu témoigne pour ces hommes peuvent-ils être jamais considérés sans un nouvel étonnement ? L'admiration de saint Joseph et de la sainte Vierge ne tombait point sur le fond du mystère, mais sur cet enchaînement de faits merveilleux, sur cette suite de merveilles que la Providence ménageait avec tant de soin pour manifester à un petit nombre d'âmes choisies la majesté et la gloire de Jésus naissant. Ce qui s'était passé à l'égard de Jean-Baptiste et d'Elisabeth, à l'égard de saint Joseph et des bergers, ce qui venait d'arriver à l'égard de Siméon et d'Anne, était certainement de grands sujets d'admiration.

Ce n'en fut pas un moins touchant, lorsque le saint vieillard les ayant bénis, c'est-à-dire les ayant congratulés sur l'honneur qu'ils avaient d'avoir pour fils le Messie et le Sauveur des hommes, et souhaité toute sorte de biens, s'adressant à Marie, lui dit qu'encore que Dieu eût dessein de sauver généralement tous les hommes, son fils néanmoins serait un jour le sujet et l'occasion de la ruine de plusieurs, aussi bien que la cause du salut de beaucoup d'autres en Israël. Tant qu'il vivra en ce monde, ajouta-t-il, il paraîtra aux yeux du peuple comme un prodige ; et cependant, quelque passionnés que soient les Juifs pour le merveilleux, ils conspireront contre lui ; ils s'opposeront à sa doctrine, ils n'oublieront rien pour le détruire par leurs calomnies : ce seront ses plus mortels ennemis. Puis s'adressant à Marie : « Ne croyez pas », lui dit-il, « que vous soyez épargnée ; en le tourmentant, ils vous causeront un cruel martyre, vous aurez beaucoup à souffrir, et un glaive de douleur percera votre âme, à la vue du dernier supplice de ce fils mourant. Les outrages qu'on fera à votre fils seront pour vous comme autant de coups de poignard qu'on vous enfoncera dans le sein. Tout cela, au reste, arrivera comme je vous le prédis, afin qu'on découvre dans le fond des cœurs les pensées que plusieurs auront sur son sujet et sur le vôtre. Les persécutions que souffrira ce divin Sauveur feront éclater la foi et la fermeté de ceux qui demeureront attachés à sa doctrine, et elles serviront à faire le discernement de ses vrais disciples ». On peut dire, en effet, que la Passion et la mort du Sauveur furent une épreuve qui fit voir ceux qui étaient sincèrement à lui ; c'est la croix et les humiliations du Sauveur qui éprouvent encore aujourd'hui les vrais et les faux fidèles. Le vrai chrétien ne rougit point de la croix de son Dieu. Les adversités sont de fortes épreuves. Une vertu applaudie est toujours douteuse dans la prospérité ; c'est dans l'adversité que paraît la fidélité du vrai disciple.

L'autre personne qui reconnut et adora Jésus dans le temple, fut une sainte veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans, nommée Anne, fille de

Phanuel, de la tribu d'Aser, célèbre pour le don de prophétie qu'elle avait reçu de Dieu et pour la vie sainte qu'elle menait depuis la mort de son mari, avec lequel elle n'avait vécu que sept ans, étant demeurée veuve encore fort jeune. Son abstinence était continuelle, elle employait les jours et les nuits à la prière ; le Temple, pour ainsi dire, était sa maison, et elle en sortait rarement. Elle s'y trouva en même temps que Siméon, et, remplie d'une joie pareille à celle du saint vieillard, elle commença de son côté à louer le Seigneur et à annoncer à tous ceux qui étaient présents et qui attendaient la rédemption d'Israël, qu'enfin leurs souhaits étaient accomplis, que le Sauveur tant désiré était venu, et que leurs vœux devaient se changer désormais en actions de grâces. Joseph et Marie, ayant accompli tout ce qui était prescrit par la loi, s'en retournèrent à Nazareth, qui était le lieu de leur demeure, et l'Evangéliste ajoute que l'Enfant Jésus, plein de sagesse, devenait plus grand et plus fort, et que la grâce de Dieu était en lui. Jésus-Christ fut toujours plein de sagesse, lui qui était la sagesse même ; mais il en faisait plus paraître, à mesure qu'il avançait en âge. Le Sauveur s'étant fait enfant, n'est venu que par degrés à l'âge parfait, afin d'être notre modèle dans tous les âges. Dans cet âge si tendre, il possédait tous les trésors de la sagesse, de la science, de la grâce ; étant Dieu, il ne pouvait recevoir d'accroissement, et en tant qu'homme, il ne pouvait non plus croître en sagesse, en perfection, en mérite, en science, en grâces ; mais il pouvait en donner des marques plus ou moins sensibles, suivant les règles qu'il s'était prescrites, s'accommodant à l'âge et au temps, selon l'ordre de sa sagesse et de sa providence.

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Comme l'espace qui est compris entre la fête de Noël et celle de l'Epiphanie, appelée communément la fête des Rois, n'est composé que de douze jours, il ne peut y avoir dans cet espace que deux dimanches, qu'on appelle vacants, parce qu'ils n'ont point d'office propre ou dominical, étant occupés de celui de quelque fête de saint, ou de celui de l'octave de Noël pour le premier, ou de celui de la veille de l'Epiphanie, quand elle se trouve le dimanche. Ainsi on ne dit rien ici de ce dernier, qui a déjà été rempli dans le mois de janvier. Le dimanche dans l'octave de l'Epiphanie a été fixé, dans nos exercices de piété, au neuvième jour de janvier, où on en rapporte toute l'histoire. Il ne reste donc, jusqu'à la Septuagésime, au plus que cinq dimanches, qui sont même souvent en plus petit nombre, selon l'époque du jour de Pâques, qui règle tous les dimanches et toutes les fêtes mobiles de l'année. Ce sont les exercices de piété propres de ces dimanches et l'histoire prise de l'Evangile du jour qu'on va donner ici.

L'Eglise commence la messe de ce jour par ces paroles du troisième verset du psaume cinquante-cinquième, où David invite toute la terre à adorer et à bénir le Seigneur : *Omnis terra adoret te, et psallat tibi, psalmum dicat nomini tuo, Altissime :* « Que toute la terre vous adore et vous bénisse, qu'elle chante des cantiques à la gloire de votre nom, ô Très-Haut ! » David, dans ce psaume, fait parler le peuple Juif, qui remercie Dieu de sa déli-

vrance, et qui invite toute la terre à se joindre à lui pour remercier le Seigneur. Les Juifs délivrés de leur captivité sont la figure des Gentils tirés de l'esclavage du démon par le baptême. On peut dire que le Prophète parle encore au nom de tous les hommes rachetés par Jésus-Christ.

L'Épître de la messe est prise du chapitre douzième de la lettre de l'apôtre saint Paul aux Romains, où il les avertit de s'arracher à la vanité du siècle pour se donner entièrement à Dieu, sans s'élever à cause des dons qu'ils ont reçus, et sans passer les bornes de ces dons, chacun s'appliquant aux fonctions de son ministère, et à remplir les devoirs de son état ; rapportant toutes choses à l'utilité du prochain, avec lequel ils doivent faire un tout, comme font les membres d'un même corps, sans que l'un s'ingère de faire les fonctions d'un autre. La comparaison dont se sert ainsi le saint Apôtre est expressive. Comme nous ne faisons tous qu'un seul corps de Jésus-Christ, nous sommes tous réciproquement les membres les uns des autres pour nous soulager par la fonction qui est propre à chaque membre en particulier. Ainsi, comme nous avons tous des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, il faut que chacun emploie ses talents pour le bien commun. De même que dans un seul corps chaque membre a ses fonctions particulières, qu'il exerce sans jalousie de la part des autres membres, ainsi, dans l'Église, chaque fidèle a reçu de Dieu le don qui lui est propre, et il ne doit point envier aux autres ce qu'ils ont reçu, mais se contenter de la mesure de la grâce qui lui a été accordée. La charité doit nous rendre communes les faveurs qui sont faites à nos frères ; et nous ne devons pas plus les leur envier, que la main n'envie à l'œil la faculté de voir, et au pied celle de marcher. Il faut qu'il y ait une subordination des uns aux autres, et une communication de services semblable à celle qui se trouve dans les différents membres d'un même corps. Que celui qui est préposé pour prêcher l'Évangile et pour interpréter les Écritures, le fasse non pas selon les lumières de son propre esprit, mais selon celles de la foi, de l'esprit de Dieu et de l'Église, aux lumières de laquelle tout esprit particulier doit être soumis ; et que ceux que Dieu n'a pas choisis pour ce ministère se gardent bien de dogmatiser. Que celui qui a reçu le don d'enseigner le fasse avec soin, et que celui qui est chargé de la conduite des autres se comporte avec beaucoup de douceur et de charité. Après avoir instruit ceux qui sont dans les emplois, l'Apôtre donne des leçons générales et propres pour tous les fidèles. « Ne soyez point lents », ajoute-t-il, « à rendre à vos frères tous les bons offices que vous pourrez, et ne faites point attendre vos services, encore moins faut-il les leur faire acheter trop cher. Soyez fidèles à vous acquitter avec ponctualité de toutes vos obligations. Ayez toujours une nouvelle ferveur dans le service de Dieu. Prévenez-vous de civilité les uns les autres ; l'honnêteté, la politesse même sans affectation et sans fard font honneur à la piété et lui sont ordinaires. L'espérance chrétienne doit nous inspirer sans cesse de la joie. Persévérez dans la prière et dans l'exercice des bonnes œuvres. Prenez part aux nécessités des fidèles, et soulagez-les par vos charités. Aimez à pratiquer l'hospitalité. La patience est la vertu des pauvres ; la charité doit être la vertu des riches ; ils n'ont reçu plus de bien que les autres, que pour en soulager les besoins de ceux qui vivent dans la pauvreté, et qui manquent souvent de tout. Faites du bien jusqu'à vos ennemis ; voilà jusqu'où doit aller l'héroïsme et la perfection de la charité chrétienne ; c'est cette héroïque vertu qui doit faire ressentir au chrétien tous les biens et tous les maux qui arrivent à ses frères. Il augmente leur joie dans leur prospérité par la part qu'ils le voient y

prendre, et il adoucit leurs larmes en mêlant les siennes aux leurs. Ne contestez point; la diversité des sentiments aigrit autant le cœur que les esprits. Dès que la dispute s'échauffe, elle refroidit d'abord la charité. N'ayez point de pensées présomptueuses de vous-mêmes. La présomption est une sotte vanité qui vient de l'aveuglement où nous sommes à l'égard de nous-mêmes. Rien n'est plus opposé à l'esprit du christianisme que cette ridicule vanité. Soyez humbles, compatissants, doux et modestes; ne soyez point sages à vos propres yeux, ils nous trompent toujours sur notre compte ». On peut dire que cette épître est le précis de toute la morale chrétienne.

L'Évangile n'est pas moins instructif. C'est l'histoire du premier miracle de Jésus-Christ, fait aux noces de Cana, à la prière de la sainte Vierge. Voici comme saint Jean la raconte.

Le Sauveur avait déjà commencé de prêcher au sortir de son jeûne de quarante jours dans le désert, où il était allé après que saint Jean-Baptiste eut rendu de lui un si éclatant témoignage. Il venait même de se choisir quelques disciples : saint Pierre, saint André, saint Philippe et Nathanaël avaient été déjà appelés et s'étaient attachés à sa personne, lorsqu'il fut prié de se trouver à une noce qui se faisait à Cana de Galilée, qui était un bourg éloigné de trois petites journées de Bathabara, où était alors le Sauveur. La sainte Vierge s'y trouva, c'était apparemment quelqu'un de ses parents qui se mariait. On présume qu'elle était alors veuve, selon la remarque de saint Épiphane, puisque dans tout le reste de l'histoire de Jésus-Christ, il n'est pas dit un mot de saint Joseph. Quelques-uns ont cru que ces noces se faisaient dans la maison d'Alphée ou de Cléophas, qui mariait son fils Simon dit le Chananéen. D'autres ont prétendu que c'était saint Barthélemi, nommé Nathanaël; mais le vénérable Bède, saint Thomas et plusieurs autres croient que c'était saint Jean l'Evangéliste que le Sauveur appela de l'état du mariage à l'Apostolat, et qui demeura toujours vierge, ayant quitté son épouse le jour même de ses noces. Quoi qu'il en soit, le Fils de Dieu voulut faire voir en cette occasion que l'on peut le trouver non-seulement dans la retraite, mais même dans les compagnies, quand les devoirs ou la bienséance l'exigent, et que tout y est chrétien. On demande pourquoi Jésus-Christ s'est trouvé avec sa mère et ses disciples à ces noces. Il semble que la vie austère et retirée dont il ne s'est jamais départi ne convenait guère avec la joie et le divertissement qui accompagnent ordinairement ces sortes de fêtes. La plupart des Pères disent que ce fut afin d'approuver par sa présence le mariage. Comme il devait, et par son exemple et par ses discours, conseiller à tous ses disciples le célibat, et exhorter tous les chrétiens à garder la chasteté dont il faisait en toute occasion de si magnifiques éloges, il voulait faire voir aussi qu'il ne désapprouvait pas le mariage dont il devait faire même un sacrement. Il est assez croyable que comme il y avait là une grande assemblée de ses parents, et tout ce qu'il avait alors de disciples, il voulut faire en leur présence son premier miracle, afin d'affermir la croyance de ceux qui le reconnaissaient déjà pour le Messie, et de se faire connaître à ceux qui ne croyaient pas encore en lui.

Sur la fin du repas, la sainte Vierge remarqua qu'on manquait de vin, et elle s'aperçut aisément de l'embarras où étaient ceux qui servaient, et du chagrin que causait à ceux qui faisaient la noce ce manque de prévoyance. Comme c'était la charité plutôt que la compagnie qui l'y avait attirée, elle résolut de leur épargner cette confusion, et d'y pourvoir sans

bruit, mais d'une manière efficace. La voie qu'elle prit fut de s'adresser à Jésus qui était placé auprès d'elle. Elle savait bien qu'il n'avait pas moins de bonté que de puissance, et qu'il suffisait, pour l'engager à faire un miracle, de lui témoigner seulement le besoin et l'embarras où l'on se trouvait. Se tournant donc vers lui, elle se contenta de lui dire : « Ils manquent de vin ». Le Sauveur qui en répondant à sa Mère voulait nous instruire, et nous faire connaître qu'il n'agissait que par des motifs surnaturels, et nullement par aucune vue humaine, lui dit d'un ton respectueux qu'il connaissait assez le besoin où l'on était, et qu'elle n'avait que faire de s'en mettre en peine; qu'il ferait tout ce qu'il faudrait dans son temps ; mais le temps de manifester ma puissance et ma gloire, ajouta-t-il, n'est pas encore venu. Saint Augustin, saint Chrysostome et plusieurs Pères disent que le Sauveur attendait que le vin manquât absolument, afin qu'on ne crût pas qu'il eût simplement augmenté cette liqueur, ou qu'il eût fait un simple mélange de l'eau au vin. Il voulait que son premier miracle fût incontestable, et que toute la noce en fût témoin. Jésus-Christ voulait faire connaître encore par cette réponse, que s'il n'avait point fait éclater jusqu'alors sa puissance par des miracles, ce n'était point par manque de pouvoir, mais parce que le temps déterminé par sa sagesse n'était pas encore venu. Il semble bien aussi qu'il voulut faire connaître combien était efficace l'intercession de sa Mère et le pouvoir qu'elle avait sur lui, puisqu'ayant dit que son heure de faire des miracles n'était pas encore venue, il ne laisse pas d'en faire un des plus éclatants, dès qu'elle témoigne le souhaiter.

C'est aussi ce que la sainte Vierge comprit parfaitement. Car sans insister, ni s'expliquer davantage avec lui, elle appelle ceux qui servaient, et leur dit de faire tout ce que Jésus leur ordonnerait. Plusieurs s'étaient déjà aperçus qu'il n'y avait plus de vin, et l'époux lui-même l'avait bien remarqué, lorsque Jésus-Christ commanda à ceux qui servaient d'emplir d'eau six cuvettes de pierre, c'est-à-dire, six cuvettes d'une espèce d'albâtre ou de pierre ophite, destinées aux purifications des Juifs, qui, avant le repas, avaient coutume de laver leurs pieds, leurs mains, depuis le coude jusqu'au bout des doigts, leurs vases à boire, leurs couteaux et autres choses dont on se servait à table. Chacune de ces cuvettes tenait deux ou trois mesures d'eau, c'est-à-dire, cinquante ou soixante pintes. Quand elles furent pleines jusqu'au haut, l'eau en un moment changea de couleur et de nature, et se convertit en un vin excellent, par la vertu de celui qui, par un seul acte de sa volonté, de rien a fait toutes choses. Alors Jésus dit aux serviteurs : « Puisez maintenant, et portez-en au maître du festin afin qu'il en goûte ». Celui qui présidait au festin était ordinairement, si l'on en croit les traditions judaïques, un de leurs prêtres, lequel avait soin de régler tout, et d'empêcher qu'on ne fît rien contre l'honnêteté et la bienséance. Ce fut donc au prêtre que par l'ordre du Sauveur on présenta de ce vin nouveau. Il en goûta, mais comme occupé à bien des choses il ne savait rien de ce qui s'était passé, il fut surpris de l'excellence de ce nouveau vin. Il appela aussitôt l'époux, qui, selon la coutume allant par les tables, donnait ordre que tout fût servi à temps, et qu'on ne manquât de rien. « Quoi ! » lui dit-il en souriant, « est-ce ainsi que vous nous trompez ? Les autres, selon la coutume, servent le bon vin au commencement du repas, et donnent le pire quand ils voient qu'on a assez bu; mais vous, au contraire, vous avez gardé le bon pour la fin ». Cette parole fut remarquée, et chacun reconnut au goût, qu'un vin fait immédiatement par le Créateur est meilleur sans comparaison que celui que la nature produit. Ainsi le Sauveur commença

à faire éclater son pouvoir par cette action qui fut le premier de ses miracles publics; car il n'y a point de doute, dit Maldonat, que le Sauveur n'en eût fait un grand nombre d'autres, connus seulement de la sainte Vierge et de saint Joseph; mais comme le temps déterminé pour se faire connaître n'était pas encore venu, ces miracles étaient inconnus au public; ce fut ici le premier par lequel le Sauveur manifesta sa gloire; aussi ne servit-il pas peu à le faire connaître et à affermir ses disciples dans la foi.

Les disciples de Jésus-Christ avaient cru en lui dès qu'ils avaient eu le bonheur de le voir et de l'entendre; une preuve de leur croyance, c'est qu'ils l'avaient suivi et s'étaient attachés à lui, s'étant fait ses disciples; mais ce miracle dont ils furent témoins les affermit dans leur foi.

Si cette merveille manifesta la gloire et le pouvoir du Sauveur sur toutes les créatures, si elle fit connaître à cette nombreuse compagnie ce qu'il était, elle ne doit pas moins servir à faire connaître à tous les fidèles le pouvoir que la très-sainte Vierge a auprès de son cher Fils, et la déférence que ce divin Fils a aux volontés de sa très-chère Mère. Quelques-uns ont cru que le Sauveur ne voulut faire le premier de tous ses miracles qu'à la prière de la Mère de Dieu, et qu'il voulut même, ce semble, prévenir le temps de manifester son pouvoir dès que la sainte Vierge lui eut témoigné l'envie qu'elle avait qu'il opérât cette merveille. Grand sujet de confiance en la Mère de Dieu, disent les saints Pères; que ceux-là sont heureux, pour qui Marie s'intéresse! Nous savons, dit saint Anselme, que la bienheureuse Vierge a auprès de Dieu tant de pouvoir, que tout ce qu'elle veut ne saurait manquer d'avoir son effet : *Ut nihil eorum quæ velit, possit effectu carere.*

Le Père Croiset.

---

23 JANVIER

LA FÊTE DES NOCES DE MARIE ET DE JOSEPH

La sainte Vierge avait fait vœu de virginité, et il semblait qu'elle ne dût pas contracter d'union parmi les hommes; mais Dieu, qui voulait que son divin Fils naquît d'une Vierge, avait ses raisons pour que cette Vierge fût mariée. S'il en eût été autrement, les infidèles auraient méprisé Jésus-Christ, comme un enfant illégitime, et la sainte Vierge n'aurait pas été à l'abri du déshonneur et aurait encouru la peine infligée dans la loi juive à la femme adultère. Saint Ignace nous indique une autre raison au mariage de la sainte Vierge. Dieu voulait que l'enfantement de son Fils fût dérobé à la connaissance du démon, et pour cela il fallait que Marie fût unie à un homme, et que la naissance de Jésus-Christ fût cachée sous le voile du mariage. Pour accorder le vœu de virginité de la sainte Vierge avec son mariage, on peut supposer que le Seigneur fit connaître à Marie par révélation

que saint Joseph, qui devait être son époux, était comme elle dans l'intention de garder la virginité ; par conséquent qu'elle ne s'exposait à aucun danger dans le mariage. C'est l'opinion de saint Thomas.

La sainte Vierge, quand elle épousa saint Joseph, avait quatorze ans, selon l'opinion la plus commune. Saint Joseph, choisi par le ciel pour être l'époux de la sainte Vierge, était déjà avancé en âge. La Providence l'avait préparé à l'insigne honneur qu'elle lui destinait par bien des vertus solides. Ce fut un moment solennel que celui où, en présence du grand prêtre et des anges, qui n'ignoraient sans doute pas les destinées de cet hymen, la sainte Vierge mit sa main dans la main virginale de saint Joseph et reçut de lui cet anneau mystérieux, symbole des cœurs.

Voici l'histoire de l'institution de cette fête et de son office. Au XVe siècle, un chanoine de Chartres mourut après avoir spécifié dans son testament sa volonté de voir le chapitre honorer, au jour anniversaire de sa mort, saint Joseph d'un culte tout spécial. Il savait par expérience, disait-il, que les honneurs rendus à saint Joseph rejaillissaient sur la sainte Vierge. Gerson, chancelier de l'université de Paris, indiqua comme moyen de remplir la volonté du chanoine, la célébration d'un office des noces de la sainte Vierge, et il composa cet office que le légat du Pape imposa à l'église de Chartres et aux contrées soumises à sa légation. Paul III, dans le XVIe siècle, accorda aux Sœurs et aux Frères Mineurs de réciter, le jour de cette fête, l'office de la Nativité, en remplaçant le mot de Nativité par celui de Mariage, et il assigna pour la Messe un Evangile particulier. En même temps il demandait à un prédicateur célèbre du temps, Pierre Doré, de composer un office spécial des noces de la sainte Vierge. L'office fut approuvé. Le pape Benoît XIII fit, le 22 août 1725, une obligation à toutes les églises de ses Etats de célébrer cette fête et d'en réciter l'office.

Pérouse garde l'anneau qui fut mis au doigt de la sainte Vierge le jour de son mariage. On le découvrit sous Grégoire V, dans la ville de Chiusi, alors Clusium. Les habitants de Pérouse l'eurent de là, mais les habitants de Chiusi intentèrent un procès et ordre fut donné à Pérouse de rendre l'anneau qu'à son tour Innocent VIII fit remettre à Pérouse. L'authenticité de cette relique s'appuie sur des preuves propres à porter la conviction dans l'esprit. Les actes de Sixte IV et d'Innocent III prouvent cette authenticité, mais ne la définissent pas.

TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Ce dimanche n'a rien de particulier qui intéresse. On trouve seulement qu'anciennement ce dimanche était nommé indifféremment : dimanche du lépreux, dimanche du centenier, ou dimanche d'après la chaire de saint Pierre ; les deux premières dénominations étaient prises du sujet de l'Evangile, l'autre venait de ce que ce dimanche est toujours le premier qui suit la célébration de la chaire de saint Pierre à Rome, qui est fixée au 18 de janvier.

La messe de ce jour commence par ces belles paroles du verset huitième

du psaume XCVI^e^ : *Adorate Deum omnes Angeli ejus : audivit et lætata est Sion : et exultaverunt filiæ Judæ.* Anges du Seigneur, adorez ce Sauveur et ce Juge souverain des hommes et le vôtre : Sion a été transportée de joie au récit de la gloire de son roi. Les filles de Juda ont tressailli de joie, Seigneur, en apprenant que vous devez juger l'univers. David, rétabli sur son trône prend occasion du châtiment de ses ennemis pour décrire dans ce psaume le second avénement de Jésus-Christ au jour du jugement universel. Le Prophète invite les anges à adorer cet Homme-Dieu. Il expose la joie que Sion a ressentie en apprenant quelle doit être un jour la puissance de son Roi. Enfin, il exhorte les hommes à fuir le mal, afin de mériter par leur innocence la protection et les récompenses de leur souverain Juge. C'est ainsi que les saints Pères interprètent ce psaume : *Adorate eum omnes Angeli ejus :* esprits saints, ministres du Seigneur, adorez ce souverain Maître de l'univers, et suppléez au défaut de ces hommes ingrats, de ces hommes vains et impies qui le méprisent, jusqu'à ce qu'il se rende justice lui-même au jour terrible du jugement universel. Anges du Seigneur, rendez à ce Juge de toute la terre des adorations et des respects dignes de sa Majesté, puisque nous sommes si peu capables de lui rendre les honneurs qu'il mérite : *Lætata est Sion :* toute l'Eglise dont Sion est ici la figure triomphe de joie ; et les filles de Juda, c'est-à-dire toutes les âmes justes, ces âmes fidèles : *Exultaverunt*, font éclater leur allégresse, lorsqu'elles pensent qu'en ce grand jour de vos récompenses et de vos vengeances, vous vous rendrez justice à la face de tout l'univers, en récompensant d'une gloire éternelle ceux qui vous ont servi avec une fidélité inviolable, et en punissant d'un supplice éternel ces impies qui vous ont si fort méprisé.

L'Epître de la messe de ce jour est la suite de celle du dimanche précédent, elle est tirée du même chapitre XII de la lettre de saint Paul aux Romains. L'Apôtre continue d'y marquer aux Romains les principaux devoirs de la vie chrétienne. Comme il s'était glissé parmi les fidèles qui étaient à Rome nous ne savons quel esprit imparfait, à quoi l'amour-propre et la jalousie avaient beaucoup de part, par lequel les fidèles de cette Eglise s'élevaient les uns au-dessus des autres, les Juifs se préférant aux Gentils, comme ayant été choisis de Dieu pour être la nation privilégiée, parmi laquelle devait naître le Messie ; et les Gentils se préférant aux Juifs qui avaient été si ingrats et si impies qu'ils avaient fait mourir sur la croix le Messie si attendu, l'Apôtre s'efforce en plusieurs endroits de cette lettre de rabaisser la vanité des uns et des autres par la considération de leurs propres misères, et par la vue de la miséricorde de Dieu, à laquelle seule ils devaient tout le bien qui était en eux. Il les exhorte à étouffer entièrement cet esprit de nationalité si opposé à l'esprit de Dieu, cet esprit de parti qui règne quelquefois parmi des gens qui font profession de piété, et qui ne tend qu'à nourrir la division, à affaiblir la charité et à fomenter l'esprit de cabale. Saint Paul recommande à tous l'humilité, mais une humilité sincère qui consiste, non en un mépris extérieur et affecté de soi-même, mais en une connaissance intérieure de sa bassesse et de son infirmité ; une humilité de cœur qui aime l'humiliation sans en vouloir faire parade. Comme l'humilité de cœur est inséparable de la douceur, le saint Apôtre l'inspire à tous les fidèles, en les exhortant à pardonner de bon cœur les injures, bien loin de prévenir la vengeance que Dieu tirera lui-même de l'injustice qui leur peut être faite, et à faire du bien à ceux qui nous font du mal ; par là, dit-il, vous leur entassez sur la tête des charbons ardents. Selon saint Jérôme

et saint Augustin, entasser des charbons sur la tête de son ennemi, c'est amollir à force de bienfaits la dureté de son cœur, lui causer une vive douleur d'avoir outragé des personnes qui le comblent de biens, le forcer à les aimer comme malgré lui. Pour peu qu'on ait de l'honneur et de la religion, rien ne comble tant de confusion un homme que de se voir comblé de bienfaits par celui qu'on vient de charger d'injures, et à qui on a nui. Autant ce contraste fait d'honneur à l'un, autant fait-il de tort à l'autre. L'éclat de la vertu de l'homme chrétien fait paraître dans un grand jour toute la malignité et les vices d'un cœur ulcéré et d'un mauvais esprit. Enfin, conclut l'Apôtre, ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais tâchez de vaincre le mal par le bien. Qu'il y a de gloire et de mérite dans cette victoire! On est vaincu par le mal, lorsque, n'ayant pas la force de supporter les outrages d'un ennemi, on tombe soi-même en l'outrageant dans le même péché à son égard où il est tombé au nôtre. Vaincre le mal par le bien, c'est l'effet le plus glorieux de la magnanimité chrétienne, c'est la preuve la plus authentique d'une héroïque vertu.

L'Evangile de ce jour contient l'histoire de la guérison du lépreux, et celle du serviteur du centenier, rapportée par saint Matthieu au chapitre huitième. Jésus ayant appelé à sa suite saint Pierre, saint André, saint Jacques et saint Jean, parcourut avec eux plusieurs villes, bourgs et villages, enseignant et faisant des miracles partout. S'étant un jour retiré sur une haute montagne, il y fut bientôt suivi d'un grand peuple que ses miracles attiraient après lui, et qui ne pouvait se lasser de l'entendre. Ce fut là qu'il fit ce grand sermon qu'on peut considérer comme le précis de toute la doctrine du Sauveur, et comme l'abrégé de toute la morale chrétienne. Etant descendu de cette montagne, un lépreux vint se présenter à lui. Ce pauvre malade faisait horreur à voir, il était tout couvert d'ulcères ou de taches hideuses en forme d'écailles de poisson par tout le corps, et tout son corps n'était qu'un ulcère. Il était si affreux qu'il n'osait se montrer, aussi se prosterna-t-il aux pieds du Sauveur, le visage contre terre, il l'adora humblement, et, lui embrassant les genoux, animé d'une vive foi et plein d'une ferme confiance : « Seigneur », dit-il, « je sais que rien ne vous est impossible, je suis sûr que si vous le voulez, vous me pouvez guérir de ma lèpre, ma santé est entre vos mains. Vous êtes plein de miséricorde, vous voyez mon mal, et cela suffit ». A peine eut-il dit cela, que Jésus avance la main, le touche, le rend plus net et plus sain qu'il n'avait jamais été, sans dire autre chose, sinon : « Je le veux, soyez guéri ». Mais ce Maître tout-puissant, qui remédie aux infirmités de l'âme aussi bien qu'à celles du corps, voulant nous apprendre, dit saint Ambroise, l'humilité, défend au lépreux de publier le miracle de sa guérison, et la défense qu'il lui en fait est accompagnée de menaces. Il le renvoie même si promptement, qu'il semble plutôt le chasser d'auprès de lui, que le congédier : « Allez », lui dit-il, « et gardez-vous bien de parler de tout ceci à qui que ce soit; montrez-vous seulement au prince des prêtres, et offrez-lui ce que la loi de Moïse ordonne de lui offrir, afin que sans son aveu vous ne rentriez pas dans le commerce du monde, et que lui et tous les prêtres soient témoins de la déférence que j'ai rendue à la loi ».

La loi établissait les prêtres juges de cette maladie; c'était à eux à déclarer si ceux qu'on leur présentait en étaient atteints, ou s'ils étaient bien guéris. Ceux dont la guérison était reconnue offraient d'abord deux passereaux, et huit jours après ils offraient deux agneaux et une brebis ; s'ils étaient pauvres, un agneau et deux tourterelles; après quoi ils étaient remis

dans la société des hommes. Le prêtre les introduisait ensuite dans la ville, puis dans le Temple, où ils offraient leur présent, comme il était ordonné par la loi.

Cet homme qui devait sa vie et sa santé à Jésus sut bien distinguer les deux choses qui lui avaient été dites. Pour la première, qui était de ne point parler de la guérison, il ne la considéra nullement comme un précepte, mais seulement comme une leçon ou comme un exemple d'humilité, dit saint Ambroise ; c'est pourquoi, dès qu'il put paraître en public et que le temps de sa réparation fut fini, selon l'ordre de la loi, il publia hautement tout ce qui s'était passé, si bien que le bruit s'en étant répandu partout, on ne parlait partout que de ce miracle. La seule prière de ce lépreux, dit saint Chrysostome, marque la grandeur de sa foi, sa ferme confiance et sa parfaite résignation ; c'est un des plus beaux modèles de prières que l'on voie dans l'Evangile. Quelques-uns croient que la défense que fit le Sauveur au lépreux de publier sa guérison miraculeuse ne devait s'entendre qu'avant qu'il eût satisfait à la loi, qui l'obligeait de s'aller présenter aux prêtres, de faire son offrande à Dieu dans le Temple avant de se montrer en public.

Le miracle du lépreux guéri s'était fait à la porte de Capharnaüm ou fort près de la ville. Jésus y étant entré, trouva d'abord les anciens et les plus qualifiés des Juifs, qui vinrent le prier, de la part du centurion, de vouloir bien guérir un serviteur qui était dangereusement malade et qui était fort cher à cet officier. Saint Matthieu, pour abréger la narration, ne dit rien de l'entremise des Juifs, et raconte les choses comme si elles ne s'étaient passées qu'entre le Sauveur et le centurion. Saint Luc, qui circonstancie ce fait plus au long, ne dit pas que le centurion soit venu lui-même, mais seulement qu'il fit prier Jésus-Christ par les plus notables des Juifs, qui lui parleraient en son nom, se servant même de ses propres termes. Il n'y a rien de plus commun dans l'Ecriture que d'attribuer à quelqu'un ce qu'il fait faire ou dire par un autre. Il est vraisemblable que la première prière fut faite par les anciens des Juifs au nom du centurion, et que cet officier, apprenant que Jésus venait chez lui, alla au-devant lui-même.

Le centurion, qui était un officier romain d'infanterie, qui avait sous lui cent soldats et qui commandait alors à Capharnaüm, ayant su que Jésus était dans la ville, voulait aller en personne le trouver et lui dire : « Seigneur, j'ai un serviteur chez moi qui est cruellement tourmenté d'une paralysie, que vous seul pouvez guérir » ; mais ceux qu'il avait choisis pour entremetteurs se chargèrent, selon l'usage et du temps et du pays, de porter cette parole en son nom ; et, non contents de cela, ils y ajoutèrent en leur particulier des sollicitations pressantes, disant au Sauveur : « Cet homme mérite bien que vous lui accordiez la grâce qu'il vous demande, car, tout étranger qu'il est, il aime notre nation, et il nous a même fait bâtir une synagogue ».

Ils ne pouvaient raisonnablement appréhender d'être refusés de celui dont la bonté, non plus que la puissance, n'a point de bornes. Le Sauveur, en effet, leur accorda plus qu'ils ne demandaient : « J'irai moi-même », leur répondit-il, « et je guérirai le malade » ; il partit à l'heure même et s'en alla avec eux. Le centurion, averti que Jésus venait chez lui, va au-devant de ce tout-puissant médecin, et lui ayant fait une profonde révérence : « Seigneur », lui dit-il, « ne vous donnez point la peine d'aller plus avant, car je ne mérite pas que vous entriez chez moi. Je ne me suis pas

même jugé digne de vous aller trouver en personne ; je suis sûr que vous pouvez, sans passer outre, dire une seule parole, et il n'en faudra pas davantage pour guérir mon serviteur. Vous ne recevrez l'ordre de qui que ce soit, parce que vous n'avez personne au-dessus de vous. Il paraît bien que toute la nature vous obéit comme à son maître souverain, et je suis sûr qu'il n'y a point de maladie que vous ne dissipiez en disant un seul mot ; car moi, qui n'ai qu'une autorité subordonnée, je me fais pourtant obéir de mes inférieurs au moindre signe de ma volonté ; à combien plus forte raison trouverez-vous tout soumis à votre seule parole ».

Ce discours plut au Sauveur, et il ne put s'empêcher d'en témoigner de l'admiration. Ce n'est pas que l'admiration qu'il fit paraître vînt d'ignorance ou d'étonnement et de surprise, comme dans nous, puisqu'il savait tout, qu'il prévoyait tout, que rien ne pouvait lui être nouveau ; c'était plutôt un effet de l'extrême satisfaction qu'il eut de la foi de cet officier romain, et ce qui lui fit dire à tout le peuple qui le suivait : « En vérité, je n'ai point trouvé tant de foi dans tout Israël, dans aucun de ceux à qui j'ai fait le plus de bien, et qui sont le plus obligés de croire et de se confier en moi ; non, il s'en faut bien que votre foi soit aussi ferme que celle de cet étranger ». Le Fils de Dieu parlait de ceux qui étaient présents et de tout le peuple juif. Il en faut toujours excepter la sainte Vierge, saint Jean-Baptiste et les Apôtres, et cette exception n'empêche point que la foi de cet étranger n'eût de quoi confondre l'incrédulité de la nation juive. « Aussi », ajouta le Sauveur, « devez-vous tenir pour certain, et je vous le prédis aujourd'hui, que beaucoup de gens venus de l'extrémité de l'Orient et de l'Occident, auront place, avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume du ciel ; qu'ils y seront, avec ces saints patriarches, dans les délices et les réjouissances d'un festin perpétuel, tandis que les enfants de la maison, qui pouvaient prétendre les premiers à ce royaume, comme à l'héritage qu'on leur destinait préférablement aux autres, seront déshérités et jetés dans l'abîme, où ils ne verront jamais le jour, où il n'y aura pour eux que larmes et que grincements de dents ». Ce que le Fils de Dieu venait de dire marque assez la vocation des Gentils, lesquels, par leur docilité à recevoir l'Evangile, méritèrent d'être substitués à la place des Juifs et de succéder à tous leurs droits. Ils seront assis au festin avec Abraham, Isaac et Jacob ; c'est-à-dire que les promesses faites aux anciens patriarches, d'une terre de délices et d'une félicité éternelle, s'accompliront en leurs personnes, tandis que les Juifs, sujets naturels pour ainsi dire du royaume du Messie, n'en profiteront point. Après s'être exclus eux-mêmes de l'Eglise de Jésus-Christ et être demeurés dans l'aveuglement, ils seront bannis pour jamais de la salle du banquet céleste, et seront jetés dans les ténèbres extérieures et précipités dans les flammes de l'enfer. Cet oracle terrible regarde encore les mauvais chrétiens qui, ayant été appelés au festin mystérieux et étant entrés même dans la salle avec tous les invités, n'auront pas apporté la robe nuptiale, c'est-à-dire qu'ils auront perdu l'innocence et seront morts dans le péché.

Le Sauveur n'avait jusqu'ici que loué la foi héroïque du centurion, mais il n'avait point encore répondu à la prière de ce nouveau fidèle, ni à ceux qui l'en sollicitaient de sa part. Aussi, n'osaient-ils le presser sur cette guérison, soit par quelque sorte de respect ou parce qu'ils savaient bien que quand il le voulait et en quelque lieu qu'il fût, présent ou absent, il guérissait les malades. Enfin, s'adressant au centurion : « Allez », lui dit-il, « je veux que votre désir soit accompli, et que ce soit là la récompense de

votre foi ». Et à l'heure même, le malade fut parfaitement guéri de sa paralysie. Cette merveille n'opéra pas seulement la guérison du corps; tous ceux qui en furent témoins en eurent de l'admiration, et la plupart crurent au Sauveur, charmés et persuadés par l'efficacité de sa parole.

Le Père Croiset.

QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Comme c'est le jour de Pâques qui détermine le nombre des dimanches et d'après l'Epiphanie et d'après la Pentecôte, ceux d'après l'Epiphanie, dont la Septuagésime interrompt le cours, sont renvoyés pour remplir ceux qui se trouvent vides jusqu'à l'Avent, au-delà du nombre des vingt-quatre d'après la Pentecôte. La mobilité, pour ainsi dire, de ces dimanches, a fait qu'on ne leur a point assigné d'office propre pour la messe du jour; et de là vient que l'Introït, ou commencement de la messe du troisième, du quatrième, du cinquième et du sixième dimanche d'après l'Epiphanie, est le même. Il est pris du huitième verset du psaume XCVI^e^, comme on a dit le dimanche précédent; l'Epître seulement et l'Evangile sont propres à ce dimanche. *Adorate Deum omnes Angeli ejus; audivit et lætata est Sion; et exultaverunt filiæ Judæ.* Anges du Seigneur, adorez ce Juge souverain des hommes et des anges; Sion a été transportée de joie au récit de la gloire de son Roi, et les filles de Juda ont tressailli de joie, Seigneur, en apprenant que vous devez juger l'univers. *Dominus regnavit, exultet terra; lætentur insulæ multæ.* Le Seigneur est le Roi de tout l'univers; que tous les habitants du continent et de toutes les îles de la mer en témoignent leur joie et fassent éclater leur allégresse. On a déjà dit que les saints Pères interprètent et expliquent ce psaume du premier et du second avénement de Jésus-Christ, de son règne dans l'Eglise et de la vocation des Gentils. Saint Paul lui-même nous détermine à ce sens dans l'Epître aux Hébreux, où il cite les paroles de ce psaume, en parlant du Verbe fait homme : *Et cum iterum introducit Primogenitum in orbem terræ, dicit : et adorent eum omnes Angeli Dei :* et lorsqu'une seconde fois Dieu fait entrer dans le monde son Fils premier-né, il dit : « Que tous les anges de Dieu l'adorent ». Il est tout visible que par cette seconde entrée du Fils de Dieu dans le monde, l'Apôtre entend parler du second avénement du Sauveur, comme Juge souverain des vivants et des morts. Saint Paul l'appelle le premier-né du Père, non que Jésus-Christ ait d'autres frères de même nature, ou que Dieu en ait engendré d'autres de sa substance après lui. Ce terme de premier-né, *Primogenitus*, ne marque que sa grandeur suréminente, sa génération éternelle et sa supériorité infinie au-dessus des anges et des hommes, auxquels l'Ecriture donne quelquefois le nom d'enfants de Dieu, mais dans un sens bien différent. On prouve qu'il s'agit ici du second avénement en qualité de juge, et par les paroles du texte : *Cum iterum introducit*, lorsqu'il le fait entrer de nouveau; cela est relatif à une première entrée qui a précédé, et parce que le psaume d'où ce verset est tiré semble regarder tout entier le second avénement. Il y a toutefois plusieurs Pères, entre autres saint Chrysostome et saint Cyrille d'Alexandrie, qui, par la première introduc-

tion du Fils de Dieu, entendent sa génération éternelle, et par la seconde, son incarnation ou sa naissance temporelle.

L'Epître de ce jour est la suite de l'Epître du dimanche précédent. Elle est tirée du treizième chapitre de la lettre que saint Paul écrit aux fidèles de Rome. Il exhorte les inférieurs à obéir à leurs supérieurs, même par un principe de conscience, ce qui fait voir qu'on ne peut désobéir aux puissances légitimes en matière griève sans péché mortel. Il exhorte les fidèles à rendre à chacun ce qui lui est dû. Il parle ensuite de l'amour du prochain, auquel se rapporte toute la loi. Soumettez-vous non-seulement en vue de la punition, dit-il, mais encore en vue de la conscience : *Sed etiam propter conscientiam.* C'est comme s'il disait, en obéissant extérieurement aux hommes, vous évitez de leur part la peine de la désobéissance; mais en leur obéissant par cette seule crainte, vous n'évitez point le châtiment de la part de Dieu, qui voit le cœur et qui fait attention au motif et à la disposition intérieure. C'est peu de chose d'échapper à la vengeance des hommes; c'est dans les mains du Dieu vivant qu'il est horrible de tomber. Rendez donc à chacun, continue l'Apôtre, ce que vous lui devez, le tribut à qui est dû le tribut, les impôts à qui sont dus les impôts; la crainte à qui est due la crainte; l'honneur à qui est dû l'honneur : *Cui tributum, tributum; cui vectigal, vectigal; cui timorem, timorem; cui honorem, honorem.* C'est ainsi que la loi chrétienne affermit et qu'elle élève en même temps les devoirs de la vie civile, par les vues saintes dans lesquelles elle les fait pratiquer.

Le tribut est proprement ce que les princes lèvent sur leurs sujets à raison de leurs biens, ou par capitation. L'impôt, ce qui se lève sur les marchandises qui entrent dans un pays ou qui en sortent. Mais par ces deux mots, disent les interprètes, il faut entendre généralement toutes les sortes de redevances, de contributions et de charges que les princes et seigneurs sont en droit d'exiger de leurs inférieurs. *Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis.* Tâchez de ne devoir rien à personne que la charité mutuelle. L'Apôtre veut dire qu'après s'être acquitté de toutes les dettes temporelles à l'égard du prochain, il en reste encore une dont on demeure chargé toute la vie, et cette dette, c'est l'amour du prochain. Les devoirs de charité qu'on a pu lui rendre par le passé ne dispensent point de l'obligation de lui en rendre continuellement de nouveaux. Comme c'est sur l'amour que nous devons avoir pour Dieu, que la charité envers le prochain est fondée, et que le second précepte est semblable au premier : *Secundum autem simile est huic*, la loi est aussi indispensable qu'elle est universelle; et l'ingratitude ne dispense pas de ce devoir. Que mon prochain soit vicieux, qu'il soit malin, je dois haïr ses défauts, mais aimer sa personne : *Charitas operit multitudinem peccatorum,* dit l'apôtre saint Pierre : la charité couvre le grand nombre des péchés, elle en dérobe même la vue aux âmes chrétiennes : quand on aime véritablement Dieu, on n'aperçoit point les défauts que les autres ont, on ne fait attention qu'à ceux qu'on a. Qui aime son prochain a accompli la loi, continue l'Apôtre. *Qui diligit proximum, legem implevit.* Qui aime son prochain ne peut manquer d'accomplir tout ce que la loi lui commande à l'égard du prochain. L'Apôtre en apporte la raison : c'est que les autres préceptes du décalogue qui regardent le prochain se réduisent à défendre de lui nuire en rien. Or, l'amour du prochain empêche de rien faire qui puisse lui nuire; ainsi toute la plénitude de la loi à l'égard du prochain consiste dans l'amour qu'on a pour lui. *Plenitudo ergo legis est dilectio :* toute la plénitude de la loi consiste dans l'amour; c'est-à-dire, que la charité qu'on a pour le prochain est

la consommation, la parfaite observation de la loi, en ce qui regarde nos devoirs envers les hommes. Elle nous empêche de leur faire aucun tort; ce n'est pas assez : elle nous porte à leur faire toute sorte de biens; ainsi on peut dire avec saint Grégoire le Grand, que tous les préceptes de la loi n'ont pour objet que la charité : *Omne mandatum de sola dilectione est, et omnia unum præceptum sunt : quia quidquid præcipitur, in sola charitate solidatur.* Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur, dit le Sauveur, de toute votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces. C'est là le plus grand commandement et le premier; mais il y en a un second semblable au premier, c'est-à-dire aussi indispensable, c'est que vous devez aimer votre prochain comme vous vous aimez vous-même. L'amour que chacun a pour lui-même doit être la mesure et le modèle de l'amour que nous devons avoir pour le prochain; même attention à écarter, à prévenir même tout ce qui peut lui nuire; même ardeur, même empressement à lui faire du bien. De ce principe peut-on conclure qu'il y a bien des gens qui aiment véritablement le prochain ? L'aimons-nous comme nous nous aimons nous-mêmes ? C'est là pourtant l'esprit du précepte, la preuve et la mesure de cet amour.

L'Evangile qu'on lit à la messe de ce jour est pris du huitième chapitre de saint Matthieu, où l'historien sacré raconte la tempête qui s'éleva tout à coup sur la mer de Galilée pendant que le Sauveur dormait sur une barque de pêcheurs, et qu'il apaisa à son réveil sur l'heure même.

Jésus se voyant un jour environné d'une grande foule de peuple sur le rivage de la mer de Galilée, c'était la seconde année de sa prédication, monta sur une barque, et ordonna à ses disciples de le passer de l'autre côté du lac; ce qu'ils firent. La mer de Galilée était un grand lac qui avait environ huit lieues de long et trois ou quatre de large ; de sorte que quand il s'élevait du vent, l'eau en était furieusement agitée, jusqu'à submerger quelquefois les bateaux dont on se servait pour pêcher dans le lac, et pour passer d'un bord à l'autre. Quelques autres barques, dit saint Marc, se joignirent à celle où Jésus était, pour lui faire compagnie. Les vrais disciples de Jésus-Christ ne craignent ni les fatigues, ni les dangers quand il s'agit de le suivre; les mers mêmes ne mettent point de bornes à leur zèle. Quand on fut bien avant sur ce grand lac, il s'éleva une si furieuse tempête, que les flots entrant avec impétuosité dans la barque, elle en était toute couverte, et l'eau la gagnait de telle sorte, qu'il semblait à tout moment qu'elle allait sombrer.

Jésus cependant n'oubliait pas ses chers disciples, mais il attendait l'extrémité pour les secourir, voulant cependant éprouver leur foi et leur confiance. Il était alors à la poupe, où il dormait tranquillement, la tête appuyée sur une pièce de bois qui lui servait d'oreiller. Là il prenait son repos au milieu de la tourmente, comme si c'eût été dans le calme et loin du péril. Jésus dort au plus fort de la tempête. C'était ainsi qu'il formait ses disciples à la vie apostolique, leur apprenant quelle devait être la situation de leur cœur au milieu des dangers et des persécutions qui les attendaient, et qui devaient mettre dans la suite leur confiance et leur foi à de si rudes épreuves.

La barque couverte de flots, disent les Pères, désignait l'Eglise au milieu des persécutions, exposée au milieu du monde de cette mer orageuse, exposée à mille tentations et à de violentes tempêtes. Jésus est dans la barque, il ne la quitte point, mais il dort; on dirait même qu'il ignore le danger; il sait pourtant l'état où elle est. Ne craignons rien, il saura bien

s'éveiller à propos pour la secourir. Quels orages, quelles tempêtes n'a pas excités contre l'Eglise cette nuée d'hérétiques, de schismatiques! elle s'est trouvée bien des fois couverte de flots; on eût dit qu'elle allait être submergée, lorsque Jésus-Christ s'éveillant, pour ainsi dire, aux cris des vrais fidèles, qui à l'exemple des disciples de notre Evangile, n'ont cessé de crier dans tous les temps : *Domine, salva nos, perimus* : Seigneur, nous sommes perdus, si vous ne nous sauvez, l'Eglise a vu périr tous ses ennemis, par la tempête qu'ils avaient eux-mêmes excitée. Les feux de la fournaise ont consumé ceux qui les avaient allumés; et lorsque tout semblait désespéré, l'Eglise a vu naître le calme. On peut dire que l'histoire du miracle que raconte l'Evangile de ce jour est l'image ou le précis de celui que Jésus-Christ fait tous les jours en faveur de l'Eglise. Les chrétiens sont presque à toute heure battus de la tentation, comme un vaisseau l'est de la tempête; c'est là surtout le temps d'appeler Jésus à notre secours, et de lui dire : *Domine, salva nos, perimus.* Seigneur, sauvez-nous, sans quoi nous sommes perdus. Revenons à notre Evangile.

Les disciples effrayés viennent à Jésus, et l'éveillent en disant : « Seigneur, hâtez-vous de nous secourir; voulez-vous que nous périssions? sauvez-nous vite, autrement nous sommes perdus ». Le Seigneur, qui voulait être prié, leur répond d'un air doux et serein, qui montrait bien que le sommeil naturel à la vérité, mais volontaire, ne lui avait pas dérobé la vue du danger qu'il avait résolu de faire cesser par un insigne miracle : « Que craignez-vous, et où est votre foi? et pour peu que vous en ayez, tandis que vous êtes avec moi, qu'avez-vous à craindre? » Jésus ne condamne point ici la prière de ses disciples, mais leur peu de fermeté et de constance. Les tentations, les persécutions, les divers accidents de la vie, peuvent bien nous assaillir, nous agiter; mais le Sauveur n'a qu'à parler pour dissiper la tempête. S'il ne le fait pas toujours aussitôt que je voudrais, il le fait toujours au temps qui me convient, lorsque je n'y mets pas d'obstacles. Le Seigneur semble dormir lorsqu'il laisse ses élus, ses disciples bien-aimés, son Eglise même dans la tribulation et dans les adversités; mais sa patience que nous prenons souvent pour un sommeil n'est pas involontaire. Dieu ne permet les adversités, les fâcheux accidents, que pour sa gloire et pour notre salut. En effet, le Sauveur n'eut pas plus tôt fait ce petit reproche à ses disciples, lequel était pour nous une leçon, qu'il se lève, parle en maître au vent et aux flots, et leur commande de s'apaiser, et à l'heure même les flots se calment et la tempête cesse. Ce fut alors que la crainte du naufrage et de la mort se changea en admiration. Ce prompt calme de la mer interdit d'abord tous ceux qui en furent témoins. Le respect et la vénération succédèrent à la frayeur; et revenus de leur étonnement, ils s'écrièrent : « Quel est cet homme merveilleux qui commande aux vents et aux flots avec tant d'autorité, que dès qu'il a parlé tout est calme ».

On est étonné, ô mon Sauveur, de vous voir ainsi commander aux vents et à la mer; l'empire que vous exercez sur nos cœurs par la force de votre grâce est bien plus admirable encore. Le mien, vous le savez, est comme une mer toujours agitée par le mouvement des passions qui y règnent; commandez-leur de s'apaiser, afin que le calme succède à la tempête, et que je ne suive plus que les douces et paisibles impressions de votre amour.

Le Père Croiset.

CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

On ne trouve rien de particulier dans l'histoire de ce dimanche. Comme c'est un de ceux qui sont d'ordinaire renvoyés ou omis, il n'y a que l'oraison, l'épître et l'Evangile qui lui soient particuliers. L'introït de la messe est le même que celui du dimanche précédent; il est tiré, comme on a déjà dit, du psaume XCVI^e^. Les commentateurs et les interprètes disent que l'hébreu ne donne point de titre à ce psaume, et plusieurs anciens exemplaires Grecs nous en avertissent. Ceux qui s'attachent à la Vulgate croient que ce psaume fut composé par David, lorsque, après la mort de Saül, il se vit paisiblement dans son pays et en possession du royaume que le Seigneur lui avait promis. D'autres, comme Bellarmin et Tirin, le rapportent au temps qui suivit la mort d'Absalon. Quelques-uns croient qu'il renferme les actions de grâces des Juifs délivrés de la captivité de Babylone, et la description de la vengeance que le Seigneur a exercée contre les Babyloniens. Mais tous les saints Pères l'interprètent et l'expliquent du premier et du second avénement de Jésus-Christ, de son règne dans l'Eglise et de la vocation des Gentils. Saint Paul lui-même, comme on a déjà dit, le cite dans le même sens, et on n'a qu'à lire ce psaume pour y trouver une description prophétique de la majesté éblouissante du souverain Juge, et de l'appareil effrayant du dernier jugement. Il viendra un jour sur la terre entouré d'épais nuages, dit le Prophète : son trône sera soutenu par la justice et par la sagesse : *Nubes et caligo in circuitu ejus.* Il sera précédé d'un feu dévorant, qui se répandra de toutes parts et qui embrasera ses ennemis : *ignis ante ipsum præcedet.* Tout l'univers sera consterné à la vue des éclairs qui brilleront dans les airs de tout côté : *illuxerunt fulgura ejus orbi terræ : vidit et commota est terra.* Les montagnes, toute la terre semblera se dissoudre à la présence du Seigneur, comme la cire se fond au feu : *Montes sicut cera fluxerunt a facie Domini ; a facie Domini omnis terra.* Les cieux, par une infinité de prodiges, annonceront aux hommes que le temps de sa justice sera venu, et tous les peuples seront alors témoins de sa gloire : *Annuntiaverunt cœli justitiam ejus, et viderunt omnes populi gloriam ejus.* Alors seront confondus ceux qui adorent les idoles et qui s'appuient sur la protection des vaines figures qu'ils ont fabriquées, c'est-à-dire, toutes ces personnes mondaines esclaves de leurs passions, tristes victimes de leur ambition, idolâtres du monde : *Confundantur omnes qui adorant sculptilia, et qui gloriantur in simulacris suis.* Anges du Seigneur, s'écrie alors le saint Prophète, par un subit enthousiasme, anges du Seigneur, adorez ce Juge souverain : *Adorate eum omnes Angeli ejus ;* et c'est par ce verset que l'Eglise commence aujourd'hui la messe ; exhortant en même temps tous les justes à se réjouir, et à faire même éclater leur joie : *Audivit et lætata est Sion, et exultaverunt filiæ Judæ.* Enfin David finit ce psaume par inviter toutes les âmes justes à mettre toute leur joie et leur gloire à servir le Seigneur : *Lætamini justi in Domino.* Quelle peinture plus vive et plus précise du jugement dernier ? voilà le véritable sens du psaume XCVI^e^, dont l'Eglise se sert pour l'Introït de la messe.

L'épître est prise du troisième chapitre de l'admirable lettre que saint

Paul écrivit aux fidèles de Colosses, vers l'an 62 de Jésus-Christ. La ville de Colosses était une des principales villes de Phrygie, voisine de Laodicée qui était la capitale de cette province. Plusieurs croient que saint Paul n'avait point prêché à Colosses, il semble l'insinuer lui-même dans le second chapitre, quand il dit : Je veux bien vous faire savoir quelle est l'inquiétude où je suis sur ce qui vous touche, vous et ceux qui sont à Laodicée ; aussi bien que tous ceux qui ne m'ont jamais vu en ce corps mortel. On croit que c'était Epaphras qui les avait instruits et convertis à la foi. L'Evangile y avait produit beaucoup de fruits. Les Colossiens étaient remplis de charité envers tous les fidèles, et la foi y triomphait avec éclat. Les faux Apôtres convertis du Judaïsme, que le démon a toujours eu soin de susciter dans l'Eglise pour semer de l'ivraie parmi le bon grain, et qui couraient parmi toutes les églises des Gentils convertis à la foi, pour y faire des prosélytes, vinrent à Colosses et y prêchèrent la nécessité de la circoncision et des observances légales ; et mêlant plusieurs autres grossières erreurs avec les superstitions de leur propre esprit, ils tâchaient d'inspirer aux Gentils convertis un fantôme de religion abominable.

Saint Paul, informé de tous ces pernicieux abus, ou par Epaphras qui était alors à Rome dans les liens avec lui, ou par une lettre que ceux de Laodicée lui avaient écrite, crut qu'en qualité d'Apôtre des Gentils, il devait employer son autorité et ses lumières à soutenir les Colossiens et à réprimer la hardiesse des faux Apôtres, qui répandaient partout leurs pernicieuses maximes sous le masque du zèle. Il relève d'abord la grandeur de Jésus-Christ qui est l'image du Père, le Médiateur et le Réconciliateur des hommes avec Dieu, le chef de l'Eglise ; qui répand dans tous ses membres l'action, le mouvement, l'esprit et la vie. Il leur dépeint d'une manière vive et démonstrative les faux Apôtres, et leur montre que Jésus-Christ est le seul auteur du salut, qu'en lui subsiste essentiellement la divinité, qu'il est infiniment au-dessus de toutes les puissances et de toutes les vertus célestes : que dans lui ils ont reçu la vraie circoncision du cœur ; que c'est par son sang qu'ils ont été régénérés, et qu'ils sont ressuscités avec lui par le baptême ; et de tout cela il infère l'inutilité des cérémonies légales et la nécessité qu'ils ont de se dépouiller du vieil homme, et de se revêtir de l'homme nouveau ; et à l'occasion de ces vérités, il leur apprend la plus solide et la plus sublime morale. Saint Paul était alors à Rome prisonnier pour Jésus-Christ ; et saint Chrysostome remarque que de toutes les épîtres de saint Paul, les plus belles, les plus instructives et les plus touchantes sont celles qu'il a écrites dans les liens ; telles sont celles qu'il a écrites aux Ephésiens, aux Philippiens, à Philémon, à Timothée et aux fidèles de Colosses.

Revêtez-vous comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, leur dit-il, des entrailles de miséricorde, de douceur, de modération, de patience ; vous supportant mutuellement et vous entre-pardonnant, si quelqu'un a sujet de se plaindre d'un autre ; et comme le Seigneur vous a pardonnés, usez-en aussi de même. Mais sur toutes choses ayez la charité : c'est la première et la plus importante de toutes les vertus ; c'est le lien de la perfection : *Vinculum perfectionis*. Sans elle toutes les autres vertus ne sont rien et disparaissent. Elle unit les fidèles à l'Eglise et entre eux ; elle les unit à Jésus-Christ qui est leur chef, ainsi elle est le plus parfait de tous les liens, et sans ce lien nulle persévérance. Que la paix de Jésus-Christ, ajoute-t-il, triomphe dans vos cœurs ; qu'elle soit inaltérable au milieu des persécutions, des adversités et de tous les fâcheux accidents de la vie.

C'est un fruit qui ne saurait croître dans le monde. *Pax, pax, et non erat pax.* Elle n'est le partage que des gens de bien ; il n'y a que la paix de Jésus-Christ qui puisse régner dans le cœur. Où Jésus-Christ n'est pas, il n'y a que du trouble, et s'il s'élève quelque tempête il sait la calmer. Que la parole de Dieu, continue-t-il, soit en vous dans toute sa plénitude, avec une parfaite sagesse, en l'écoutant, la méditant, la mettant en pratique. Animez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels. Il faut certainement que la terre soit bien ingrate, que le cœur soit bien endurci, ou que les ronces et les mauvaises herbes soient bien abondantes, quand un grain si fécond ne produit rien. Enfin, conclut-il, tout ce que vous faites, soit que vous parliez ou que vous agissiez, faites le tout au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père. Bon Dieu, que ce peu de mots renferment un grand sens ! c'est le précis de toute la perfection chrétienne. Voilà la juste idée de la sainteté. Ne rien dire, ne faire rien dont Dieu ne soit la fin et l'objet. N'avoir en vue que la pure gloire de Dieu, ne chercher en tout et partout qu'à lui plaire. *Quæ placita sunt ei, facio semper.* C'est ce que Jésus-Christ dit de lui-même ; c'est ce que les plus grands Saints ont pu dire ; c'est ce qui caractérise les plus grands Saints. Ne rechercher ni les biens de ce monde, ni les honneurs, ni la réputation, ni sa satisfaction, ni les commodités de la vie ; mais ne se proposer en toutes choses que la gloire et la volonté de Dieu : quelle vie plus sainte, mais quelle vie plus douce, plus tranquille ! et quelle plus douce et plus précieuse mort ! Si votre esprit ne peut pas avoir toujours une intention actuelle de plaire à Dieu, dit saint Thomas, il faut que cette intention soit toujours habituelle, et qu'elle persévère continuellement dans votre cœur, si vous voulez agir d'une manière méritoire et vivre conformément à l'esprit de votre religion.

L'Evangile de ce jour est pris du treizième chapitre de saint Matthieu, où le Sauveur propose au peuple qui le suivait la parabole du semeur et de la zizanie. Comme la foule était grande, il était monté sur une barque avec ses disciples, et c'est là qu'il prêchait et qu'il instruisait ses disciples à rechercher eux-mêmes le sens de ses paraboles, qui, étant simples et familières, leur faisaient connaître d'une manière agréable et sensible les choses de Dieu et de la religion. Il comparait le commencement et le progrès de la religion dans la loi nouvelle, tantôt à du blé, parmi lequel on a semé de l'ivraie, et qui ne laisse pas de croître insensiblement ; tantôt au grain de moutarde, tantôt au levain, ou à d'autres choses fort communes, et qui sont connues et familières aux plus simples et aux plus grossiers, leur parlant toujours en paraboles, pour leur faire comprendre plus aisément les vérités de l'Evangile : *Et locutus est multa in parabolis.*

Parler en paraboles, c'est se servir de comparaisons prises de choses vraies ou vraisemblables, d'où l'on tire ensuite une moralité. Ce style figuré a toujours été fort en usage parmi les Orientaux. Voici comme le Sauveur parle dans l'Evangile de ce jour : Le royaume des cieux, dit-il, est semblable à un homme qui avait semé de bon grain dans son champ. Cette façon de parler dont se sert ordinairement Jésus-Christ en proposant une parabole, ne veut pas dire le royaume des cieux, par lequel il entend tantôt l'Eglise, tantôt le séjour des bienheureux dans le ciel, quelquefois le salut, souvent la prédication de l'Evangile, ne veut pas dire, disons-nous, que le royaume des cieux soit précisément semblable à la chose dont il s'agit ; mais seulement que la parabole prise en gros marque ce qui se passe dans

le royaume des cieux. Voici donc ce que signifient ces paraboles en cet endroit : Il arrivera dans le royaume des cieux, c'est-à-dire dans la prédication de l'Evangile, quelque chose de semblable à ce qui arrive dans un champ, où un homme ayant semé du bon grain, son ennemi vient la nuit semer de l'ivraie et se retire aussitôt à la faveur des ténèbres. La bonne semence et la mauvaise se mêlent ainsi dans le même fonds. Dès que l'un et l'autre grain lèvent, ils sont si semblables, et leurs tiges sont si ressemblantes, qu'on s'y méprend aisément; et comme les yeux de l'homme ne pénètrent point dans la terre, et ne démêlent pas aisément ce qui est mauvais de ce qui est bon, lorsque l'un est confondu avec l'autre, ce mélange ne se découvre que quand le blé est déjà monté en herbe et en épi, car alors l'ivraie paraît avec le froment. De quoi les serviteurs étonnés viennent à leur Maître et lui disent : Seigneur, qu'est ceci? n'aviez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où est donc venue cette ivraie? Ce ne peut être, leur répond-il, que mon ennemi qui l'ait semée; à ces mots les serviteurs pleins d'indignation et d'un zèle précipité pour les intérêts de leur Maître, lui demandent permission d'aller sur l'heure arracher l'ivraie. Gardez-vous-en bien, leur dit-il, car en arrachant l'ivraie, vous arracheriez aussi le froment; soit à cause de la ressemblance de ces deux plantes, soit parce que leurs racines sont presque toujours mêlées ensemble. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson. Dès qu'ils seront mûrs, je commanderai aux moissonneurs de les séparer, de mettre l'ivraie à part et de la jeter au feu. Pour le froment, je leur dirai qu'ils le cueillent, qu'ils n'en perdent pas un grain, et qu'après l'avoir ramassé, ils le portent dans mes greniers.

Ce champ du Seigneur, c'est le monde où Dieu a ses enfants qui en sont le bon grain, et où le démon a aussi les siens qui en sont l'ivraie; mais ce champ est aussi le cœur de chacun de nous en particulier, où Dieu répand sans cesse la semence de sa grâce, pour nous faire produire des fruits de vertu; tandis que le démon, de son côté, ne perd aucune occasion d'y répandre la semence du vice. Cet ennemi mortel de notre salut, ne pouvant se rendre maître de notre cœur malgré nous, tâche de s'y insinuer sans être aperçu, et il prend pour cela le temps où nous veillons le moins sur nous-mêmes. Notre amour-propre, nos passions, nos sens mêmes ne sont que trop d'intelligence avec lui. Le Seigneur a semé du bon grain par sa grâce dans ce cœur, le démon par le moyen de nos passions et de notre amour-propre y en a semé de très-mauvais, tout lève, tout pousse en tiges, tout paraît bon; mais à la mort, qui est le temps de la moisson, on démêlera le bon grain du mauvais, le froment de l'ivraie. Que d'actions spécieuses et louables en apparence, qui se trouveront très-défectueuses pour avoir été faites par de mauvais motifs! *Cum dormirent homines*. L'ennemi, pour venir à ses fins, ne prend jamais le temps qu'on veille. On peut entendre, par le temps du sommeil, le temps où les pasteurs ne veillent pas à la conservation de leur troupeau, c'est-à-dire sur les personnes commises à leurs soins. Les méchants dans ce monde seront toujours mêlés avec les bons. Ce n'est point aux pasteurs de l'Eglise, qui cultivent le champ du Seigneur, à exterminer les méchants, ils doivent seulement travailler à les rendre bons. Tel qui n'est aujourd'hui que de l'ivraie, pourra devenir dans la suite de très-pur froment, par les soins et la patience d'un ministre charitable. Un zèle trop dur et trop amer révolte le pécheur, et scandalise ordinairement le juste. « Voulez-vous que nous allions arracher l'ivraie? » C'est ainsi que parle un zèle peu discret et peu con-

forme à l'esprit de Dieu. La douceur et la patience font en partie le caractère du Père des miséricordes. Nul faux Prophète, nul faux Apôtre, nul hérétique qui n'ait un zèle dur et amer.

Le Père Croiset.

SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Comme le jour de Pâques, qui est toujours le dimanche qui suit le quatorze de la lune de mars, règle le nombre des dimanches depuis l'Epiphanie jusqu'à la Septuagésime, il arrive ordinairement que ce sixième dimanche est transféré, et il est rare qu'il y ait six dimanches depuis la fête des Rois jusqu'à la Septuagésime. C'est sans doute ce qui a fait que ce sixième dimanche a été si longtemps sans avoir un office particulier; lorsque ce sixième dimanche arrivait, on y répétait l'office entier du dimanche précédent, et ce fut le Pape saint Pie, cinquième du nom, qui y attacha une Epître et un Evangile propres, avec l'Introït et les autres parties de la messe, qui sont devenues communes à tous les dimanches, depuis le troisième d'après l'Epiphanie, jusqu'à la Septuagésime, comme on a déjà dit.

L'Introït de la messe de ce jour est le même que celui de la messe des trois dimanches précédents, duquel on a déjà parlé; on ajoute seulement ici, que saint Paul cite ce passage à la troisième personne : *Que tous les anges l'adorent*, dit-il, qu'ils rendent leurs hommages et leurs adorations au Fils unique de Dieu le Père, revêtu de notre chair. L'hébreu ajoute à la signification d'anges, celles de toutes les puissances de la terre. « Que toutes les puissances de la terre, et principalement les juges et les princes, que quiconque sur la terre exerce quelque autorité sur les autres hommes, quiconque porte un caractère de grandeur, d'indépendance, de supériorité, vienne rendre hommage au souverain Monarque des monarques, au souverain Juge des juges mêmes » ; et selon le Chaldéen : « Que les anges, que les grands de la terre, que tous les adorateurs des idoles viennent adorer le Seigneur unique et seul vrai Dieu ».

L'Epître de la messe est prise du premier chapitre de la première lettre de saint Paul aux Thessaloniciens. Le saint Apôtre ayant été contraint de sortir de Philippes, après y avoir été battu de verges publiquement et souffert une rude prison pour Jésus-Christ, vint à Thessalonique, ville de Macédoine, où les Juifs avaient une synagogue. Saint Paul s'y rendit, selon sa coutume, et il leur fit pendant trois jours de sabbat des discours tirés de l'Ecriture, leur déclarant et leur faisant comprendre qu'il avait fallu que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât; et c'est, disait-il, ce Jésus-Christ, le vrai Messie, que je vous annonce. Il y eut un grand nombre de Juifs et encore plus de Gentils qui crurent et qui se joignirent à Paul et à Silas, son disciple et son compagnon; mais le saint Apôtre fut bientôt obligé de quitter cette ville, par la malice et la jalousie des Juifs, qui l'accusèrent de révolter le peuple et de prêcher un nouveau roi, qui était Jésus-Christ. De Thessalonique, l'Apôtre alla avec Silas à Bérée. Il y prêcha, et y fit plusieurs conversions; mais les Juifs de Thessalonique, en ayant été informés, y vinrent pour les en faire sortir, sous les mêmes faux prétextes qu'ils avaient

employés à Thessalonique. Les fidèles conduisirent donc saint Paul jusqu'à la mer, où il s'embarqua pour Athènes. Silas et Timothée demeurèrent à Bérée, pour confirmer la nouvelle Eglise, qui venait d'y être fondée. D'Athènes, saint Paul passa à Corinthe : il était cependant dans d'étranges inquiétudes sur l'état des nouveaux fidèles qu'il avait laissés en Macédoine, lorsque Silas et Timothée arrivèrent et le comblèrent de joie et de consolation, en lui apprenant la persévérance et la ferveur des fidèles de Thessalonique et de toute la province. Ils lui rapportèrent qu'ils persévéraient constamment dans la foi et dans la charité, malgré leurs souffrances et les persécutions qu'on leur suscitait; en sorte qu'ils avaient souffert de la part de leurs concitoyens les mêmes traitements que les fidèles de la Judée avaient soufferts de la part des Juifs. Ils lui dirent aussi qu'il y en avait parmi eux qui s'affligeaient trop de la mort de leurs proches. Saint Paul ayant reçu des nouvelles si consolantes de cette Eglise naissante, écrivit cette lettre aux Thessaloniciens, où, après avoir rendu grâces à Dieu, il les loue de ce qu'ayant une fois reçu la foi, ils l'ont conservée dans sa pureté; et de ce qu'en suivant l'exemple, non-seulement de saint Paul, mais du Seigneur, ils sont devenus un modèle pour tous ceux qui croient; par où ils font connaître à tout le monde quel fruit a fait parmi eux la parole de Dieu qu'il leur a prêchée.

« Nous rendons à Dieu pour vous tous de continuelles actions de grâces », dit-il, « sans vous oublier jamais dans nos prières; ayant devant Dieu notre Père, le souvenir de ce qu'opère votre foi, de vos travaux, de votre charité, de votre fermeté dans les dangers et dans les persécutions; c'est dans ces rencontres que la foi paraît dans toute sa force, c'est là où paraît son utilité et où il faut principalement en faire usage. Aussi savons-nous, mes frères chéris de Dieu, comment vous avez été choisis, au milieu de tant d'autres, qui restent ensevelis dans les ténèbres de l'erreur, tandis que vous avez été appelés à la foi et à la connaissance de son nom; faveur pour laquelle vous ne sauriez assez remercier le Père des miséricordes. A la vérité, ajoute l'Apôtre, la vertu du Saint-Eprit et les miracles ont accompagné ma prédication; mais aussi vous avez bien répondu à la grâce et vous avez fait de si grands progrès dans les voies de Dieu, que vous êtes devenus un modèle pour tous les fidèles de la Macédoine et de l'Achaïe; et votre foi en Jésus-Christ, votre courage dans les dangers, votre constance dans les plus violentes persécutions et dans toutes sortes d'épreuves ont attiré l'admiration de toutes les Eglises; et ce qui est consolant et pour moi, et pour vous, votre vertu vous a fait autant d'imitateurs que d'admirateurs. C'est par la croix que Jésus-Christ est entré dans sa gloire; c'est par les travaux que les Apôtres ont fait triompher l'Evangile; c'est par les souffrances que les chrétiens se perfectionnent et qu'ils arrivent au bonheur qui leur est préparé. Certainement, rien ne contribua plus dans les commencements au progrès de l'Evangile, que la vie pure, irréprochable, édifiante des premiers fidèles; rien aussi ne contribuerait plus encore aujourd'hui à la conversion des pécheurs et des hérétiques, que la pureté des mœurs et la piété des chrétiens de nos jours. *Ipsi enim de nobis annuntiant.* On ne parle partout que des merveilles que Dieu a faites parmi vous, par notre ministère, continue-t-il; votre conversion éclatante autorise merveilleusement notre doctrine; on publie partout un changement de mœurs si frappant, une conversion si extraordinaire, et l'on conclut de tout ce qu'on admire en vous, de cette innocence qui ne s'est jamais démentie, de cette modestie si exemplaire, de cette charité si universelle, de

cette piété, de cette hospitalité, de cette si bienfaisante cordialité, qui font tant d'honneur au christianisme, on conclut de tout cela, qu'une religion qui fait tant de prodiges et qui est si efficace et si sainte, ne saurait être que la seule véritable religion ». Concluons aussi nous-mêmes, que si tous les fidèles vivaient aujourd'hui en chrétiens, il y aurait bientôt peu d'hérétiques et d'infidèles.

L'Evangile de la messe de ce jour est la suite de celle du dimanche précédent, tirée du treizième chapitre de saint Matthieu, où le Sauveur continuant d'instruire le peuple, leur propose encore deux paraboles familières, très-propres à rendre dociles les esprits les plus grossiers et les rendre spirituels.

Le Sauveur venait de comparer l'Eglise à un champ fertile et cultivé, où l'ennemi du salut avait pendant la nuit semé de l'ivraie parmi le bon grain. Il avait encore comparé sa doctrine avec la semence, qui ne demande plus de culture, après que le laboureur l'a jetée en terre; elle germe, elle croît sans qu'il sache de quelle manière cela se fait, et sans qu'il y mette la main. Cette dernière parabole était trop claire pour avoir besoin d'explication. On voyait assez que le bon grain désignait la bonne doctrine, qui, étant reçue dans une bonne âme, y fait des effets prodigieux; mais d'une manière si douce, qu'à peine s'en aperçoit-on. Ce qu'il y avait à craindre, c'est que les disciples du Sauveur, dit le savant de Montereul, se voyant en petit nombre et environnés d'ennemis, ne se laissassent aller à la tristesse et au découragement. Il voulut donc les fortifier, en leur faisant voir comment son Eglise, si petite dans sa naissance, croîtrait tellement un jour, qu'elle remplirait toute la terre. « A quoi », disait-il, « comparerai-je le royaume de Dieu, et de quelle parabole me servirai-je pour vous en donner une véritable idée? Figurez-vous d'une part un grain de sénevé; et de l'autre un peu de levain. Ce grain si petit parmi les diverses espèces de graines, quand il est semé ou dans un jardin, ou dans un champ bien cultivé, ce grain, dis-je, produit une plante qui monte à une telle hauteur, que non-seulement elle couvre tous les légumes, mais qu'elle pousse de grandes branches, et peut passer pour un grand arbre. En effet, ses branches sont si étendues, si épaisses et si fortes, que les oiseaux, las de voler, viennent y chercher de l'ombre, s'y reposer et y faire même leurs nids. C'est là une image assez naturelle de mon Eglise, qui doit s'étendre d'une manière incompréhensible aux sages du monde et à tout esprit humain ».

Représentez-vous encore, ajouta-t-il, un peu de levain, qu'une femme met dans trois mesures de farine, et qui se répandant partout, a la force de faire lever toute la pâte. C'est ainsi que le Sauveur instruisait le peuple, se faisant un plaisir de traiter avec les plus simples, jusqu'à se familiariser avec eux, ne leur disant rien qui fût au-dessus de leur portée, ne leur proposant dans ses paraboles que des choses fort connues et d'un usage ordinaire, et s'accommodant au caractère d'esprit de tous ses auditeurs, par ce langage figuré si commun aux gens du pays. De cette manière le Maître de tous les docteurs vérifiait en sa personne ce qu'un prophète avait autrefois prédit de lui : *Aperiam os meum in parabolis :* Je parlerai en paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

La religion chrétienne, la prédication de l'Evangile, l'Eglise désignée ici sous le nom de royaume des cieux, est semblable, dit le Sauveur, à un grain de sénevé, l'un des plus petits grains de toutes les semences; parce que cette Eglise qui ne fut d'abord qu'un petit nombre d'hommes simples et grossiers, attachés à Jésus-Christ, s'est élevée dans la suite au-dessus de

toutes les fausses religions du monde, qu'en peu de siècles elle a effacé et fait disparaître toutes les autres religions, malgré le pouvoir, l'étendue, l'ancienneté du paganisme. Les oiseaux de l'air sont venus se percher sur ses branches. C'est-à-dire qu'elle s'est tellement accrue que les grands du siècle, les esprits les plus sublimes et les plus distingués par leur science, n'ont plus rougi de la simplicité de l'Evangile et de l'humilité de la croix. Ce n'est rien d'abord, ce semble, que la première semence de la grâce dans un cœur; mais soyons-y fidèles, et nous verrons ce qu'elle y peut produire. Il ne faut pas s'étonner, dans les œuvres de Dieu, d'y voir de faibles commencements ; c'en est le caractère propre.

Ce levain, dont parle ici le Sauveur, c'est la doctrine évangélique qui, cachée d'abord dans un coin de la Judée, étend ensuite et répand sa vertu par toute la terre ; c'est la grâce dans un cœur qui la conserve en secret et qui lui donne le temps d'opérer son changement. C'est cette grâce qui doit se répandre et se communiquer secrètement dans toutes nos actions pour les rendre méritoires. C'est le levain qui fait lever la pâte; sans la grâce toutes nos actions sont insipides et sans goût à l'égard de Dieu. Heureux les chrétiens d'avoir appris ces vérités sublimes et ces maximes admirables que tant de siècles avaient ignorées ! mais malheur aussi à ceux d'entre les chrétiens que cette connaissance ne rend pas meilleurs, et qu'elle rend par conséquent plus coupables ! le Seigneur ne nous parle plus par figures et par paraboles ; le Saint-Esprit a rendu les fidèles capables de ces vérités si sublimes ; la foi a dissipé ces ténèbres épaisses qui empêchaient les hommes de voir la vérité. Mais quel malheur plus à craindre que de voir la vérité et de ne la pas suivre ! quel malheur de connaître le bien qu'on doit faire et de ne le pas pratiquer !

Le grain de sénevé devient arbre. Rien n'était plus connu aux gens du pays que cette comparaison. Dans les pays chauds et dans les terroirs fertiles, les plantes deviennent d'une hauteur fort au-dessus de tout ce qu'on voit dans nos climats. On lit dans le Talmud de Jérusalem et de Babylone, c'est-à-dire dans les deux recueils des traditions judaïques qui furent faits l'un à Jérusalem et l'autre à Babylone, qu'un juif nommé Simon avait une tige de sénevé qui devint si haute, si forte, qu'un homme aurait pu monter dessus sans la rompre. On y trouve aussi qu'un autre pied de sénevé avait trois branches, dont l'une servait d'ombrage à quelques potiers de terre qui travaillaient dessous, pendant l'été, pour se garantir des ardeurs du soleil.

Le Père Croiset.

DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME

On appelle dimanche de la Septuagésime le premier des trois dimanches qui précèdent le premier dimanche du Carême, auquel temps commençait autrefois le Carême, et où l'Eglise commence à se préparer par la pénitence, pour célébrer avec fruit la fête de la Résurrection.

Le savant Alcuin, si célèbre dès le temps de Charlemagne, demande

pourquoi on a donné le nom de Septuagésime à ce dimanche si privilégié, « car enfin », dit-il, « quoique l'autorité de l'Eglise romaine doive suffire pour établir un usage de religion, cependant ce n'est jamais sans raison que l'Eglise établit un usage : *Si respondero Ecclesiæ hanc esse consuetudinem, et Romana auctoritate hujus Religionis ritum esse firmatum, dico quia nihil sine causa in Ecclesiasticis consuetudinibus a Doctoribus constitutum præcipuis* ». Et le même docteur répond qu'une des raisons de l'établissement de ces trois semaines de pénitence qui précèdent le Carême, c'est qu'anciennement, dans les lieux où l'on ne jeûnait pas les six jours de chaque semaine du Carême, on avait soin de prendre les jours qui manquaient au nombre des quarante, sur les semaines précédentes, pour jeûner et accomplir ainsi le nombre des quarante jeûnes prescrits. La Quinquagésime était pour ceux qui ne jeûnaient point le Jeudi Saint, à cause des grands mystères qui y ont été opérés, ni le Samedi Saint, à cause de la joie de la fête de Pâques, dont la solennité commence dès la veille ; et ces deux jours étaient remplacés par le jeûne du lundi et du mardi qui suivaient le dimanche de la Quinquagésime. La Sexagésime était pour ceux qui, selon l'usage de leur Eglise, ne jeûnaient point les jeudis du Carême, à cause que Jésus-Christ avait institué l'Eucharistie, et était monté au ciel ce jour-là, d'où vient que le pape Miltiade défendit de jeûner le jeudi en mémoire de ces deux grands mystères. Or, comme depuis la Sexagésime jusqu'à Pâques, il y a huit semaines, si l'on en retranche les dimanches et les jeudis, il reste quarante jours de jeûne complets. Enfin, la Septuagésime était pour ceux qui ne jeûnaient en Carême ni les jeudis, ni les samedis. Mais quoiqu'ils commençassent à jeûner dès le lundi de cette semaine, il ne se trouvait que trente-six jeûnes dans leur Carême, qu'ils regardaient seulement comme la dîme de l'année qu'ils offraient à Dieu, *et sic quasi anni decimas Deo damus.*

Comme le jour de Pâques est la règle de toutes les fêtes mobiles durant le cours de l'année, la Septuagésime est le premier terme de celles qui le précèdent ; et c'est à ce point que l'Eglise a fixé le commencement des lectures qu'elle fait de l'Ecriture sainte, dans ses offices de nuit. Pour ce qui est du nom de Septuagésime qu'on a donné à ce dimanche, à le prendre littéralement, il semble devoir marquer une époque de soixante-dix jours ; et c'est ainsi qu'ont tâché de l'expliquer la plupart des auteurs liturgiques. Les uns ont cru qu'on ne disait Septuagésime, que parce que c'est le septième dimanche d'avant celui de la Passion, comme on appelle Sexagésime, Quinquagésime et Quadragésime les trois dimanches suivants, qui sont le sixième, le cinquième, et le quatrième d'avant le même dimanche. D'autres veulent que le nom de Septuagésime signifie les soixante-dix jours qu'il y a depuis le dimanche jusqu'à la veille de Pâques close, c'est-à-dire du samedi avant le dimanche de *Quasimodo*. L'octave de Pâques, selon l'esprit et le rite de l'Eglise, n'était regardée que comme le même jour ; et c'est l'opinion du célèbre Alcuin dans sa lettre à Charlemagne. Et comme on a donné au premier dimanche de Carême le nom de Quadragésime, à cause des quarante jours de jeûne prescrits dans ce saint temps, ajoute le même auteur, et celui de Quinquagésime au dimanche précédent, parce qu'effectivement il y a cinquante jours depuis ce dimanche jusqu'à Pâques ; de même, dit-il, on a appelé Sexagésime le dimanche qui précède, à cause de soixante jours qu'il y a jusqu'au mercredi de la semaine de Pâques et Pâques close : *Sexagesima inde dici potest, quia sexaginta sunt dies, usque ad medium Paschæ quod est feria quarta Paschalis hebdomadis ; Quinquagesima vero, quia decurrit usque in diem sanctæ Resurrectionis Dominicæ.* Mais sans

aller chercher tant de mystère où peut-être il n'y en a point, on peut dire que, comme le premier dimanche du Carême ou des quarante jours de jeûne, s'appelle Quadragésime, au langage de l'Eglise, lorsqu'on a remonté en rétrogradant par degrés jusqu'aux trois dimanches précédents, dont les semaines servent de préparation au Carême, on a voulu garder l'ordre des nombres par dizaines ; et l'on a nommé Quinquagésime le dimanche qui précède le premier de la Quadragésime, et Sexagésime et Septuagésime les deux dimanches précédents.

Mais ce qu'il y a de certain dans l'institution de cette anticipation du saint temps de Carême, c'est que l'Eglise a prétendu, dans ces trois semaines qui précèdent ce temps solennel de pénitence, porter ses enfants à se la rendre salutaire, en s'y préparant par le recueillement, les exercices de charité, par l'usage des sacrements et par la prière. Personne n'ignore que ce qu'on fait en état de péché mortel, est perdu pour toujours, et qu'afin que le jeûne, l'abstinence, la pénitence soit méritoire, elle doit être faite en état de grâce. L'Eglise, qui n'a rien tant à cœur que le salut et la perfection des fidèles, a consacré à des exercices de piété les trois dimanches qui précèdent cette pénible carrière, afin de la leur rendre plus salutaire. Le savant Théodulphe, évêque d'Orléans dans le huitième siècle, expliquant dans sa lettre pastorale à ses curés, quels étaient les devoirs des fidèles pendant le saint temps de Carême, dit qu'un des principaux, c'est de se confesser dans les semaines qui précèdent ce saint temps : *Ante initium Quadragesimæ confessiones sacerdotibus dandæ sunt ;* et afin que la pénitence soit salutaire, il faut la prévenir par la réconciliation avec ses ennemis, n'ayant plus ni procès, ni différend avec personne. *Discordantes reconciliandi, et omnia jurgia sedanda.*

C'est ce qui a porté bien des personnes de piété, et singulièrement plusieurs religieux, selon Pierre de Blois, à commencer le temps de pénitence à la Septuagésime, en commençant même leur jeûne, et redoublant les exercices de la pénitence dès ce jour-là : *Jejunium Quadragesimale regulares Cœnobitæ incipiunt a Septuagesima.* Il est certain que l'intention de l'Eglise est d'inspirer à tous les fidèles l'esprit de pénitence et de mortification, surtout depuis la Septuagésime, où elle cesse de chanter l'*Alleluia*, jusqu'à Pâques, s'interdisant tout cantique de joie, pour n'être dans tout ce temps que dans le deuil de la pénitence. C'est cet esprit de l'Eglise qui a porté le démon, toujours opposé à l'esprit de Jésus-Christ, à introduire dans le monde un usage et des coutumes profanes toutes contraires. C'est pour empêcher cette préparation à la pénitence quadragésimale, que le démon, à l'occasion de cette même pénitence, a établi le carnaval, et a changé un temps si saint en des jours de dissolution et de débauche. Plus on approche du saint temps de Carême, plus doit-on être dans la dévotion, selon l'intention de l'Eglise ; et aujourd'hui plus on approche de ce saint temps, plus se livre-t-on à de profanes divertissements, à des dissolutions toutes païennes. La Septuagésime, cette première époque des jours de pénitence, est devenue, pour ainsi dire, comme l'annonce des plus licencieuses parties de plaisirs ; l'Eglise a beau se répandre en pleurs et en cris de pénitence dans ses offices durant ce temps, on la laisse gémir en repos, et on se répand en joies et en fêtes mondaines. L'esprit du monde a prévalu, ses pernicieuses maximes ont aujourd'hui titre de loi, l'usage semble avoir prescrit. Mais enfin, l'esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise ne se dément point. Toute chair a beau avoir corrompu sa voie, la Septuagésime vient tous les ans nous prêcher la nécessité indispensable de la pénitence : mal-

heur à ceux qui en font l'époque de leurs plaisirs criminels et de leur damnation.

L'Epître que l'Eglise fait lire à la messe de ce jour, est toute propre à désabuser les chrétiens de ces plaisirs si peu chrétiens, de ces repas somptueux et de la bonne chair que l'esprit du monde oppose en ce temps scandaleux du carnaval, à l'esprit de pénitence, à laquelle la Septuagésime nous invite. Elle est tirée du neuvième chapitre de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens, où le saint Apôtre exhorte les fidèles à la mortification et à la pénitence, et se sert de l'exemple de ceux qui, courant dans la lice, ou qui, s'exerçant à la lutte, mènent une vie si austère, et cela pour remporter une couronne qui se flétrit dès le même jour ; il se sert, disons-nous, de cet exemple pour animer les chrétiens à se mortifier, et à dompter leur corps par la mortification, pour obtenir une récompense éternelle.

Vous savez, leur dit-il, la vie austère et mortifiée que mènent ceux qui combattent dans les jeux publics : ils s'abstiennent de tout. Ils se privent des plaisirs, des mets les plus délicats ; quelle vie plus frugale que la leur, plus dure même ; et cela pour remporter un prix d'une bien petite valeur, une couronne de laurier, d'olivier ou de chêne, tandis que les chrétiens préfèrent à une couronne de gloire et éternelle, des plaisirs détrempés de bien des amertumes, et qui ne durent même que quelques moments

Saint Paul, pour confondre les lâches chrétiens, leur propose pour modèles les athlètes, ou ceux qui combattent aux jeux publics. Entre les quatre fameux jeux de la Grèce, il y en avait qu'on appelait isthmiques, ainsi nommés de l'isthme, ou langue de terre, qui joignait le Péloponèse au reste de la Grèce. Comme ces jeux se célébraient auprès de Corinthe, l'Apôtre en parle comme d'une chose connue de tous les Corinthiens. Ces combats étaient de cinq espèces : celui de la course, dont l'Apôtre parle ici ; ceux de la lutte et du pugilat, auxquels il fait allusion dans la suite, et ceux du saut et du disque, ou jet du palet. Les athlètes qui s'exerçaient à ces combats s'abstenaient de tout ce qui pouvait diminuer leurs forces, ou les rendre moins agiles. Ils vivaient dans la continence, et gardaient un régime de vie fort frugal, et propre à endurcir et à fortifier le corps. Ils mangeaient peu, et ne se nourrissaient que de viandes fort communes. Ils n'usaient point de vin, dormaient peu, et fuyaient toute délicatesse. Rien n'abrége tant la vie, et rien n'use tant la santé, que l'usage des plaisirs, et la bonne chère. C'est ce qui a fait dire aux anciens, que le vrai moyen de vivre en santé, de vivre longtemps et de devenir fort et robuste, est de vivre de régime, dans une exacte tempérance, éloigné des plaisirs, dans le travail modéré, dans l'exercice du corps, et de mener constamment une vie frugale. Tous couraient à la vérité en même temps, mais un seul remportait le prix, et ce prix qu'on savait bien qu'un seul pouvait remporter, n'était qu'une couronne faite de branches de quelques arbres, ou de quelques plantes, comme d'olivier, de myrthe, de chêne, de laurier ou d'ache, qui est une espèce de persil, qui croît dans les marais, et qui a des fleurs blanches ou jaunes au bout de sa tige. Rien n'était en effet plus corruptible que les couronnes qui faisaient toute la gloire et le prix de ces pénibles combats. « Pour moi », dit l'Apôtre, « je cours, non comme à l'aventure, mais comme à une victoire certaine, et à une couronne qui peut être remportée en même temps par plusieurs, sans que, par cette multiplicité de vainqueurs, la récompense puisse être diminuée. Je combats, non comme battant l'air, dit-il, mais je châtie mon corps par la pénitence, plein de confiance que je ne me mortifie pas en vain ». Ici l'Apôtre, comme il paraît

par le texte grec, fait allusion au combat des athlètes, appelés *pugiles*, qui s'agitaient eux-mêmes pour se dégourdir, remuaient les bras avec fureur, et frappaient l'air, avant que d'en venir sérieusement aux mains les uns contre les autres, lorsque, armés de gantelets garnis de fer et de plomb, ils se frappaient et se meurtrissaient le corps à grands coups de poing, jusqu'à ce qu'un des deux fût atterré et mis sous les pieds de son antagoniste. C'est encore à quoi l'Apôtre fait allusion, en disant qu'il châtie son corps, c'est-à-dire qu'il le traite durement, qu'il le tient en sujétion, et comme en esclavage. Le verbe grec qui répond à *castigo*, exprime l'action des athlètes qui se meurtrissaient le visage à coups de poing. Or, si l'on prend tant sur soi, pour une récompense si mince, pour une gloire si imaginaire; si des païens nés et nourris dans la licence et la corruption des mœurs, on peut même dire dans l'esclavage des passions, viennent à bout de s'abstenir de tous les plaisirs, on peut même ajouter, de toutes les douceurs de la vie, quelle excuse auront les chrétiens qui se livrent en ces jours-ci à de si scandaleux excès? L'approche des jeûnes prescrits, le carnaval, donnent-ils droit à la dissolution? dispensent-ils de la pénitence? La condition si auguste et si sainte de chrétien, la qualité de nation sainte, de peuple chéri de Dieu, de race choisie et privilégiée, suffira-t-elle pour nous sauver? Saint Paul prévient dans cette Epître cette fausse confiance : « Vous n'ignorez pas », continue le même Apôtre, « que nos pères ont tous été sous la nuée, et qu'ils ont tous passé la mer Rouge, qu'ils ont été baptisés tous par le ministère de Moïse dans la nuée et dans la mer; qu'ils ont mangé tous la même viande mystérieuse; et tous ces bienfaits, toutes ces merveilles faites en leur faveur n'ont pas empêché que la plupart d'entre eux n'aient péri dans le désert pour avoir déplu à Dieu, en méprisant ses ordres. Mes frères », ajoute-t-il, « ces choses ont été des figures, par rapport à nous, afin que nous ne nous portions pas au mal, et que nous profitions de leurs exemples ». Et il conclut : « Que celui donc qui croit se tenir ferme, prenne garde de tomber ». Voulons-nous assurer notre salut, suivons l'esprit et les maximes de l'Eglise.

On voit assez que saint Paul ne prétend pas parler ici du baptême proprement dit. Il veut seulement faire entendre que ce qui se passa alors était la figure du baptême de la loi nouvelle. La nuée qui couvrait et qui conduisait les Israélites pendant le jour, et qui les éclairait pendant la nuit, c'est la figure du Saint-Esprit, qui, par sa grâce, nous protége, nous dirige et nous éclaire. La sortie de l'Egypte, la fin de la captivité, le passage de la mer Rouge, c'est la sortie de l'état de péché et de servitude où nous retenait le démon, c'est notre régénération par les eaux salutaires du baptême. Moïse, le libérateur des Israélites et le médiateur entre Dieu et son peuple, c'est le type et la figure de Jésus-Christ, le véritable libérateur du genre humain, et le médiateur par excellence. La manne que Dieu faisait pleuvoir, tombait pour tous également. L'Apôtre appelle cette nourriture spirituelle ou mystérieuse, parce qu'elle était un type, et la figure du corps de Jésus-Christ donné à tous les fidèles dans le mystère de l'Eucharistie. Le breuvage aussi des Israélites est appelé spirituel; parce qu'il était également la figure du sang de Jésus-Christ offert pour tous les hommes sur la croix, et dans le sacrifice de la Messe. Tout le monde sait que de plus de soixante mille hommes capables de porter les armes sortis d'Egypte, il n'y en eut que deux, Caleb et Josué, qui entrèrent dans la terre promise : tout le reste périt dans le désert.

L'Evangile de la Messe de ce jour est pris du vingtième chapitre de

saint Matthieu, où Jésus-Christ propose la parabole des ouvriers pris à la journée pour la vigne, et aux derniers desquels on donne le même salaire qu'aux premiers. Le Sauveur, voulant nous donner une juste idée de toute l'économie de la grâce et du salut, se sert de cette parabole, pour nous expliquer tout ce mystère. Figurez-vous, dit-il, un père de famille qui, voulant faire cultiver sa vigne, sort de grand matin, va à la place, et loue des ouvriers qu'il y envoie dès le point du jour, et promet à chacun d'eux un denier d'argent pour leur journée. Vers les neuf heures, voulant multiplier ses ouvriers, pour accélérer le travail, il y en envoie d'autres pour le même prix, et leur dit d'aller travailler à sa vigne. Ce nombre ne lui paraissant pas suffisant, il retourne à la place trois heures après, et aux mêmes conditions, il y en envoie une nouvelle troupe. Enfin l'impatience qu'il a de voir sa vigne toute cultivée est si grande, qu'il sort encore sur le soir, et que sans considérer qu'il ne reste plus que deux ou trois heures du jour, ayant trouvé des gens oisifs : pourquoi, leur dit-il, vous tenez-vous là tout le jour à rien faire ? C'est que personne ne nous a pris, lui répondent-ils. — Eh bien, leur dit-il, allez-vous-en aussi travailler à ma vigne. La peine de ces vignerons ne fut pas égale; ils travaillèrent bien moins les uns que les autres, et néanmoins ils reçurent tous la même paye. Le soir, dit l'Evangile, le maître dit à son receveur : faites venir les ouvriers, et payez-les depuis les derniers jusqu'aux premiers. Ceux-ci crurent qu'étant venus au travail avant les autres, on leur donnerait quelque chose de plus. Mais étant frustrés dans leur attente, ils ne purent s'empêcher d'en témoigner du chagrin : ces gens-ci, disaient-ils, ne sont venus qu'après nous, ils n'ont travaillé qu'une heure, et nous avons travaillé toute la journée; ils sont venus sur le soir, durant la fraîcheur, et nous avons essuyé toute la chaleur du midi; ils n'ont fait presque que se montrer, et nous avons travaillé, sué pendant douze heures. Quelle proportion y a-t-il de leur peine avec la nôtre; et cependant vous leur donnez autant qu'à nous. Mon ami, répondit le père de famille, je ne vous fais point de tort; le denier d'argent qu'on vous donne, est tout ce qui vous est dû pour votre journée, n'en sommes-nous pas convenus ? si je veux donner à ces derniers autant qu'à vous, est-ce vous faire injustice que de leur faire plaisir ? ne suis-je pas maître de mon bien ? et ne m'est-il pas permis d'en disposer à mon gré ? faut-il que vous regardiez d'un œil malin et jaloux l'avantage de votre prochain, comme si l'on vous dérobait ce qu'on lui donne ; et votre malice me doit-elle empêcher d'être bon ? C'est ainsi, conclut le Sauveur, que plusieurs qui seront venus les derniers auront les premières places; car plusieurs sont appelés et peu sont élus. Rien n'est plus clair que le sens de cette parabole.

Ce père de famille, c'est Dieu, qui au moment que nous avons l'usage de la raison, nous invite comme dès le point du jour à travailler à sa vigne, c'est-à-dire à cultiver notre âme par les vertus. Il convient avec nous du salaire, c'est-à-dire, de nous donner sa gloire au bout de la vie, qui n'est qu'un jour, en comparaison de l'éternité. Peu d'hommes sont assez heureux pour songer à leur salut, aussitôt qu'il est en leur pouvoir de le faire. Il n'est point d'âge où l'on ne doive travailler à son salut. Et le Sauveur, qui veut le salut de tous les hommes, a bien voulu ranimer la confiance des plus grands pécheurs, et de ceux mêmes qui ayant passé toute leur vie, non-seulement dans l'oubli de Dieu, mais même dans les plus grands déréglements, se trouvent à la dernière heure. Cette parabole leur apprend qu'on ne doit jamais désespérer de la miséricorde de Dieu, quoiqu'on ait vieilli dans le péché, pourvu qu'on se donne tout de bon à Dieu, quelque

tard qu'on s'y donne. A la vérité, ces conversions faites sur le déclin du jour sont rares; elles seraient même bien incertaines, pour ne pas dire fausses, si l'on persévérait dans le crime, sur l'espérance présomptueuse de se convertir dans ses derniers jours; mais est-on arrivé à la fin du jour, on est encore à temps pour recevoir la récompense, pourvu qu'on travaille sérieusement et avec ferveur, pendant la dernière heure. Dieu ne regarde pas tant le travail qu'on fait que la ferveur avec laquelle on travaille. Ceux qui n'avaient travaillé que pendant la dernière heure furent récompensés aussi libéralement que ceux qui avaient travaillé tout le jour.

Plusieurs savants interprètes, entre autres Origène, saint Hilaire, saint Grégoire, disent que le Sauveur parle encore ici de la vocation et de la prédestination à l'Evangile; que cette dernière heure peut figurer la venue du Messie, et que les Gentils convertis à la foi seront aussi libéralement récompensés que les Juifs les plus saints dans l'ancienne loi, quoique ceux-ci aient été appelés dès la première heure. On remarque ici que le denier d'argent revenait à dix sols de notre monnaie, et c'est ce que gagnait ordinairement un homme de journée.

Le Père Croiset.

MARDI DE LA SEPTUAGÉSIME

FÊTE DE L'ORAISON DE NOTRE-SEIGNEUR

Jésus étant sorti s'en alla suivant sa coutume au mont des Oliviers, et ses disciples le suivirent; et arrivé en ce lieu il leur dit : « Priez afin de ne point entrer en tentation ». Et il s'éloigna d'eux de la distance d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il priait disant : « Père, si vous le voulez, éloignez de moi ce calice, cependant que votre volonté se fasse, et non la mienne ». Alors un ange du ciel lui apparut qui le fortifiait, et étant tombé en agonie il priait encore plus. Il eut une sueur, comme de gouttes de sang qui tombaient à terre.....

L'Eglise consacre un jour de chacune des semaines qui précèdent la Passion à honorer d'un culte spécial une des parties de ce douloureux et ineffable mystère. Aujourd'hui, c'est l'oraison de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, qu'elle offre à la vénération et à la méditation de ses enfants. Ce qui émeut jusqu'au fond de l'âme dans le spectacle que nous offre la Passion, c'est la douceur inaltérable, le calme surhumain du Sauveur en présence de ce qui briserait le cœur le plus ferme. Jamais on ne verra rien de semblable. C'est le sublime de la grandeur, le plus haut point d'élévation auquel l'homme puisse atteindre; « s'en rapprocher, quoique toujours de loin, sera désormais le travail de ceux qui aspirent avec le plus d'ardeur à la perfection. Et néanmoins, comme pour les soutenir, comme pour en-

courager leurs efforts, cette perfection leur est montrée sous les conditions de la lutte, du combat intérieur inséparable de notre nature infirme. Aux approches de l'épreuve dernière, Jésus n'hésite pas; certes, sa volonté n'est pas ébranlée un moment, mais le trouble envahit la partie inférieure de son être, il est triste jusqu'à la mort; en proie à des angoisses, à une agonie plus terrible que le supplice même qui suivra, il ne le cache point, ne le dissimule point; il veut au contraire que ses disciples en soient témoins, qu'ils en gardent le souvenir, afin d'y trouver un appui dans les involontaires défaillances de la chair, lorsque pour eux aussi viendra le jour du sacrifice ».

Le sacrifice se rencontre à chaque pas sur notre chemin. Les angoisses et les souffrances sont notre partage sur la terre; le malheur est le roi d'ici-bas; et tôt ou tard, tout mortel finit par être atteint de son sceptre. Qui n'a pas ici-bas sa part aux infirmités humaines, sa croix à porter? Toute créature est en travail, la vie humaine n'est qu'une longue plainte dont les échos montent vers le ciel. Jésus a voulu nous apprendre que la force pour supporter et souffrir se trouve dans la prière. A son exemple, adressons-nous à Dieu, il est le Tout-Puissant qui dirige tous les événements de ce monde; il est la souveraine lumière qui éclaire toute intelligence. Dieu est un bon Père, qui ne peut entendre les plaintes de ses enfants sans prêter l'oreille à leurs voix et sans apporter un soulagement à leurs misères. Mais n'oublions pas que s'il prie, que s'il arrose la terre de ses larmes et de son sang, c'est à cause des outrages dont nous nous sommes rendus coupables envers Dieu. Ce sont nos péchés qui rendent son âme triste jusqu'à la mort; ce sont nos iniquités qui remplissent cette coupe qu'il demande à son Père d'éloigner de lui. Songeons à ne pas rendre ses souffrances inutiles, et disons-lui aujourd'hui avec l'Eglise : « Seigneur, qui, dans le jardin des Oliviers, nous avez appris, par votre parole et par votre exemple, à prier pour triompher des périls de la tentation, faites, dans votre bonté, qu'à travers les dangers et les obstacles de tout genre qui nous environnent, toujours appliqués à la prière, nous méritions d'en obtenir un fruit abondant, et par là, de parvenir sûrement au royaume du ciel ».

DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME

Le dimanche de la Sexagésime n'a d'autre mystère dans son nom, comme on l'a déjà dit, que le nombre de six semaines jusqu'au dimanche de la Passion, et les quarante jours de jeûne pour ceux qui ne jeûnaient point les jeudis ou les samedis, et qui, par conséquent, commençaient le Carême le lendemain du dimanche de la Sexagésime.

L'Eglise, dans la semaine de la Septuagésime, prend pour sujet des offices nocturnes, l'histoire de la création et de la chute du premier homme; et dans celle de la Sexagésime, elle a choisi dans l'Ecriture l'histoire de la réparation du genre humain après le déluge. La première contient l'histoire de la Genèse, depuis Adam jusqu'à Noé; et celle-ci, depuis Noé jusqu'à Abraham, renferme le second âge du monde.

L'institution de la Sexagésime a suivi presque partout celle de la Septuagésime, et l'on peut dire qu'elles sont de la même antiquité ; mais dans la suite, comme l'on s'aperçut que la dispense du jeûne, le jeudi ou le samedi, pendant le Carême, n'était que pour adoucir par cette interruption la continuité du saint jeûne, les Pères du quatrième concile d'Orléans, tenu l'an 541, regardèrent cet adoucissement comme un abus et un relâchement dans la discipline ; ils en dressèrent un canon, par lequel ils ordonnèrent l'uniformité dans toutes les Eglises du royaume de France, pour l'observation du jeûne du Carême, conformément à l'usage de l'Eglise de Rome, et défendirent à tout prêtre ou évêque d'indiquer ou prescrire le commencement de la sainte quarantaine le lendemain de la Sexagésime, voulant que les quarante jours de jeûne ne fussent point interrompus que par le saint jour du dimanche, qui, étant regardé dans l'Eglise comme l'octave continuelle de la fête glorieuse de la Résurrection, est un jour de joie exempt par conséquent du jeûne.

Quelques-uns considèrent aussi le dimanche de la Sexagésime comme un jour consacré en partie à l'honneur ou à la mémoire de l'apôtre saint Paul. L'oraison de la messe est sous son invocation particulière, c'est-à-dire une prière faite à Dieu par son intercession ; on ne voit pas d'autres raisons qu'on puisse apporter du choix que l'Eglise a fait en ce jour, de l'invocation de saint Paul, sinon parce que la station des fidèles à Rome est assignée pour ce jour à l'église de ce saint Apôtre.

L'épître de la messe n'est autre chose que l'histoire ou la description que saint Paul a faite lui-même aux Corinthiens, de ses travaux évangéliques, de ses souffrances, de son ravissement au troisième ciel, de ses tentations et de tout ce qu'il a cru pouvoir avancer à son sujet, pour être opposé à la vanité des faux apôtres, qui n'oubliaient rien pour se faire valoir et pour décrier saint Paul dans l'esprit des fidèles de Corinthe.

Le saint Apôtre ne fut pas plus tôt sorti de Corinthe, que le démon, irrité des prodigieuses conquêtes que cet Apôtre des nations avait faites à Jésus-Christ, y envoya bientôt ses émissaires. C'étaient des chrétiens, en apparence fort zélés, qui, étant juifs, voulaient mêler les cérémonies de la loi avec l'Evangile, et qui, pour décrier saint Paul, dont la doctrine ne s'accordait pas avec la leur, parlaient de lui avec autant de mépris qu'ils parlaient sans cesse avantageusement d'eux-mêmes. Ils osaient soutenir que saint Paul était relâché dans sa morale, et que, sous prétexte de faire valoir la nouvelle loi, il anéantissait l'ancienne. Qu'il n'avait reçu sa mission ni de Jésus-Christ, ni des premiers Apôtres. Qu'il n'avait donné aussi aucune preuve de son apostolat ; que, méprisable pour sa personne, il ne l'était guère moins pour ses talents, et que sa doctrine leur devait paraître suspecte. Comme ces imposteurs affectaient au dehors un air modeste et étudié, qu'ils se paraient sans cesse du masque de mortification, de piété et de réforme, ils imposaient aux simples, et avaient des admirateurs et des partisans. Saint Paul étant averti des artifices malins de ces séducteurs, crut être obligé d'employer tous les remèdes propres à prévenir un si grand mal, et à faire ouvrir les yeux à ceux qui avaient donné dans le piége. Il se vit obligé de démasquer ces faux prophètes, et de démontrer l'authenticité de sa mission ; et pour cela, malgré sa profonde humilité, de faire son éloge, en faisant l'abrégé de l'histoire de sa vie. Rien n'est plus ingénieux que le tour qu'il donne à la nécessité où il est de rapporter des faits qui lui font tant d'honneur ; rien n'est plus éloquent que la simplicité même avec laquelle il parle à son avantage. Il prévient, par une humble et sage

précaution, ce qui pourrait donner du dégoût, par le témoignage avantageux qu'il est obligé de se rendre à soi-même. « Je sais qu'il n'est pas de la sagesse », dit-il, « de se louer; mais je sais aussi que vous êtes assez charitables pour supporter un peu ma folie. Car vous, qui êtes sages, vous souffrez volontiers ceux qui ne le sont pas, c'est-à-dire, sages et modérés comme vous êtes, vous ne devez pas avoir de peine à supporter mes faiblesses. Vous, qui vous êtes accoutumés à supporter les airs impérieux, les hauteurs, les vexations de vos prétendus apôtres, ils ont pris soin de mettre votre patience à de plus rudes épreuves que nous ne la mettons par les louanges que nous nous donnerons. Je le dis à ma confusion, et peut-être à la vôtre, *secundum ignobilitatem dico, quasi nos infirmi fuerimus in hac parte;* pendant que vous montrez tant de déférence pour ces imposteurs, vous nous regardez comme des gens faibles et méprisables, parce que nous ne vous avons pas traités avec tant de hauteur. C'est le propre des hérétiques, des faux docteurs, d'être impérieux, hautains, et de parler toujours comme des gens inspirés, tandis que la douceur, la modestie, l'humilité font le caractère des vrais apôtres ».

Comme ces faux prophètes se glorifiaient de leur naissance, de leur zèle, et des travaux qu'ils se vantaient d'avoir soufferts pour Jésus-Christ, saint Paul les confond par le détail concis de ce qu'il a fait et souffert dans les fonctions de son ministère. « Vos prétendus apôtres », dit-il, « se vantent d'être juifs, et je le suis aussi; ils se disent enfants d'Abraham, et moi aussi. Ils se disent ministres de Jésus-Christ; je le suis encore plus qu'eux, ayant essuyé plus de travaux et plus de prisons; ayant été battu avec excès, et m'étant vu en plusieurs rencontres à deux doigts de la mort. Cinq fois j'ai reçu des Juifs trente-neuf coups de fouet : j'ai été trois fois battu de verges, c'est-à-dire, les Juifs m'ont fait fouetter cinq fois, et comme la loi leur défendait de donner plus de quarante coups, pour ne se point mettre en danger de la violer, ils ne passaient jamais le nombre de trente-neuf, par délicatesse de conscience. J'ai été battu de verges par les Romains. Car ceux-ci se servaient le plus souvent de verges, au lieu que les Juifs se servaient pour l'ordinaire de courroies ». Le saint Apôtre continue ensuite de raconter, et tous les dangers qu'il a courus, et tout ce qu'il a eu à souffrir des faux frères. Comme le ministère de Jésus-Christ et de ses Apôtres est un ministère de peine, de perfection et de souffrances, c'est par là que saint Paul prouve la vérité de sa mission et de son apostolat. Le fils de Dieu, donnant la mission à ses disciples, leur avait donné le pouvoir de faire des miracles, et leur avait prédit qu'ils souffriraient des persécutions : *Infirmos sanate, mortuos suscitate, leprosos mundate, dæmones ejicite... cavete autem ab hominibus, tradent enim vos.* Saint Paul apporte ces deux preuves de son apostolat, quand il dit aux Corinthiens : *Signa apostolatus mei facta sunt super vos in omni patientia, in signis et prodigiis, et virtutibus.* Je vous ai donné des marques de mon apostolat par des miracles, des prodiges, et des marques de la puissance divine. Il fait ensuite un long détail des travaux de son zèle infatigable et de sa charité immense. J'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois, j'ai été un jour et une nuit dans les abîmes de la mer. Saint Chrysostome et saint Thomas croient que l'Apôtre fut un jour et une nuit en pleine mer, après un naufrage, ayant été obligé pendant tout ce temps, ou de nager, ou de se soutenir sur quelque débris du navire, combattant contre les flots, les vents et la mort même. « Ajoutez à tout cela le soin de toutes les Eglises et l'accablement d'affaires dont je suis comme assiégé. Outre ce que souffre mon cœur par l'ardeur de ma

charité pour tous, et de mon zèle. *Quis infirmatur, et ego non infirmor?* qui est faible, que je ne sois moi-même affaibli? qui fait une chute, un faux pas, que je n'en aie une douleur cuisante?

« Je sais », continue-t-il, « que vos faux prophètes se vantent éternellement d'être favorisés de Dieu, et tâchent de nous imposer par le récit pompeux de leurs révélations prétendues. Sachez, mes frères, que Dieu ne se communique pas à ceux qui n'ont pas son esprit, et qui ne se soumettent point à l'Eglise. Mais puisqu'ils tâchent de vous surprendre par des faits supposés, je me vois obligé de vous découvrir, moi, devant Dieu, les faveurs singulières dont il m'a comblé, et que j'avais résolu d'ensevelir dans un éternel silence. Car si j'avais à me glorifier, je ne me glorifierais volontiers que des choses qui m'humilient. Il ne me convient pas, ajoute-t-il, de me glorifier; mais puisque je m'y vois contraint, par la nécessité de me défendre contre mes calomniateurs, je rapporterai ici avec toute la sincérité, dont Dieu est témoin, ce qui se passa d'extraordinaire en moi, il y a quatorze ans, lorsque je fus choisi avec Barnabé pour prêcher l'Evangile aux nations et aux différents peuples ». Ici la modestie et la peine qu'avait saint Paul à parler de ses révélations, le font parler à la troisième personne. C'est une grande disposition pour recevoir de Dieu les grâces les plus singulières, que de savoir les ensevelir dans un aussi long silence. Et certainement, après quatorze ans de silence accordés à l'humilité, il était bien juste que l'Apôtre accordât aussi quelque chose à la charité et à l'édification de ses frères, et même de toute l'Eglise.

« Je sais », dit-il, « qu'un homme qui est à Jésus-Christ fut ravi, il y a quatorze ans, jusqu'au troisième ciel; si ce fut avec le corps, ou sans le corps, c'est-à-dire dans une extase, c'est ce que je ne sais pas, Dieu le sait. Je sais seulement qu'il a entendu des choses pleines de mystères, dont il n'est pas permis à un homme de parler ». Saint Augustin, et plusieurs saints Pères, croient que les choses mystérieuses que saint Paul avait vues et ouïes étaient au-dessus de la portée de l'esprit humain, et qu'une langue humaine n'aurait jamais pu les exprimer, ni en donner une juste idée; que ce troisième ciel où il fut ravi est le séjour des Bienheureux, selon les Juifs, et que Dieu lui découvrit là les plus secrets mystères de la religion chrétienne, qui certainement sont au-dessus de la conception et des expressions des esprits les plus relevés et les plus subtils. Cependant, comme dans ce récit des faveurs célestes, le saint Apôtre ne perdait jamais de vue l'humilité, sa vertu favorite, il ajoute que, parmi toutes ces insignes faveurs, dont le Seigneur l'a comblé, il lui a laissé l'aiguillon de la chair, qui lui a fait sentir sa faiblesse, et qui sert de contre-poison à tous les sentiments de vanité. Le sentiment le plus commun, c'est que par cette expression métaphorique, saint Paul a eu dessein de marquer les révoltes de la chair, dont les plus grands Saints ne sont pas toujours exempts. Dieu, voulant leur donner par leur humiliation un exercice de patience et de mérite, et mettre leur plus éclatante vertu à l'abri de l'orgueil. Dieu se sert de la tentation pour empêcher qu'on ne s'enfle de ses dons; et il se sert de l'humble disposition d'une âme qu'il favorise, pour confondre l'orgueil du tentateur et en dissiper les efforts. Saint Chrysostome et quelques anciens ont cru que l'Apôtre a voulu parler sous cette métaphore des persécutions, des afflictions et des contradictions que le démon lui suscitait dans la prédication de l'Evangile. Mais la première interprétation est plus suivie universellement. Saint Paul dit qu'il a prié plusieurs fois le Seigneur de le délivrer d'une tentation si importante, et que le Seigneur lui a ré-

pondu que sa grâce lui suffisait. Dieu permet au démon de nous tenter, mais il ne souffre jamais que nous soyons tentés au-delà de nos forces ; il proportionne ses secours aux efforts de nos ennemis. Dieu nous est fidèle dans la tentation, en combattant avec nous ; il nous est fidèle après la tentation, en couronnant nos victoires ; soyons-lui fidèles de notre côté en combattant avec courage, en lui attribuant toute la gloire du combat ; mais pour éprouver ce secours de la grâce que Dieu ne refuse jamais à personne, ne nous exposons pas témérairement à la tentation.

L'Evangile de la messe de ce jour est pris du huitième chapitre de saint Luc. Le Sauveur étant venu sur le bord du lac de Génésareth, qu'on appelait la mer de Galilée, aussitôt une grande multitude de peuple, qui venait de toutes les villes voisines, s'assembla autour de lui, tellement qu'il fut contraint de monter sur une barque qui était à flot, où s'étant assis il commença à instruire cette foule d'auditeurs répandus sur le rivage. Sa manière de les enseigner, comme on a déjà dit, était de leur faire des paraboles aussi agréables qu'utiles ; et par ces comparaisons familières, il leur exprimait comme dans un tableau les diverses dispositions, et les états différents des âmes, d'une manière si intelligible, aux esprits même les plus grossiers, que chacun comprenait ce qu'il voulait leur apprendre. Voici la première parabole qu'il proposa.

« Celui qui sème », leur dit-il, « est enfin venu sur la terre y semer son grain, mais une partie de la semence étant tombée dans le grand chemin, les passants l'écrasèrent bientôt sous leurs pieds, ou les oiseaux la mangèrent. Une autre jetée dans un endroit fort pierreux, où le grain avait peu de terre, leva d'abord, parce que la terre n'y était pas profonde ; mais quand le soleil parut, le hâle brûla l'herbe, et elle sécha, faute de racine. Une autre partie étant tombée dans un endroit plein d'épines, les épines ayant crû, l'ont étouffée. Enfin, le reste de la semence étant tombée dans une bonne terre, le grain y prit racine, poussa, et produisit de si beaux épis et si pleins, que quelques-uns ont rendu cent pour un, d'autres soixante, et d'autres trente ».

Après quoi, haussant la voix pour réveiller l'attention de ses auditeurs, et leur faire remarquer ces derniers mots, qui faisaient la conclusion et contenaient le sens de la parabole : « Je parle à tous », leur dit-il, « mais particulièrement à ceux à qui l'Esprit-Saint ouvre l'oreille du cœur, pour entendre ce que je dis et en pénétrer le mystère ». Ceci donna occasion aux disciples, dès qu'ils furent seuls avec le Sauveur, de lui demander pourquoi, en parlant au peuple, il se servait de paraboles. « C'est », leur dit-il, « pour faire mieux comprendre à ce peuple grossier et peu docile, des vérités et une morale qui lui sont étrangères, et qui sont au-dessus de la portée de son esprit. Car, » ajouta-t-il, « le don d'intelligence est donné à vous préférablement à bien d'autres, parce que je vous ai choisis pour instruire tout le monde, pour porter les lumières de la foi, et pour prêcher mon Evangile à tout l'univers. Les connaissances pures et parfaites sont pour les âmes dociles qui ont un vrai désir d'être instruites, et qui sont toujours prêtes à écouter Dieu et à profiter de toutes les lumières qu'elles reçoivent. C'est seulement aux âmes ainsi disposées, aux âmes pures, tels que vous êtes, qu'il est donné de bien pénétrer les vérités de la foi et les maximes de la loi nouvelle. Au reste, si je parle par figures à ce peuple », ajouta-t-il, « c'est à cause de l'abus volontaire qu'il fait des grâces et des bienfaits de Dieu, puisque, entendant tous les jours mes instructions, ils n'en deviennent pas meilleurs, ni plus dociles. Ils se contentent de m'écouter,

sans se mettre en peine de mettre en pratique ce qu'ils entendent ; et afin qu'ils soient moins excusables et qu'ils puissent mieux retenir du moins les vérités que je leur enseigne, je me sers des comparaisons les plus sensibles. Mais leur indocilité vérifie bien ce qu'a dit le prophète Isaïe : vous entendrez de vos oreilles, et vous n'entendrez point ; vous verrez de vos yeux, et vous ne verrez point ; puisque, après m'avoir ouï, ils ne font rien de ce que je leur ai appris. Pour vous, remerciez Dieu de ce qu'il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, c'est-à-dire, tout le fond de la doctrine évangélique, à vous, dis-je, qui ouvrez les yeux à la lumière et qui pressez pour être instruits. Mais au regard de ceux qui n'ont que de l'indifférence pour la vérité, ils l'ont devant les yeux sans la connaître, ils l'entendent sans la comprendre ».

Quoique cette parabole fût aisée à comprendre, le Sauveur voulut bien leur en expliquer le sens moral. La semence, c'est la parole de Dieu. Le grain est excellent, mais il trouve peu de bonnes terres. Les uns écoutent la parole de Dieu avec un esprit dissipé, avec un cœur ouvert comme un grand chemin à toutes sortes d'objets, où les vains fantômes du monde sont reçus à toute heure. Le démon, qui les observe et qui tâche de se prévaloir de leur mauvaise disposition, enlève aussi aisément de leur cœur cette semence divine, que les oiseaux emportent le grain qui se trouve sur les chemins. Les autres sont des auditeurs un peu plus attentifs, mais dont le cœur est semblable à des terres pierreuses, où le blé ne saurait prendre racine. Il y en a d'autres qui ne sont pas tout à fait si sourds à la parole de Dieu, elle leur entre dans l'oreille et même jusque dans le cœur ; mais elle y est bientôt étouffée, par les soins piquants des biens créés, par les pointes de la volupté, et par les épines inséparables de l'amour du plaisir et des richesses. Enfin, il y a des âmes pures, ferventes et bien disposées qui, semblables à des terres fertiles, ne reçoivent jamais la parole de Dieu en vain. Elle y germe incontinent et y produit une moisson des plus abondantes. La divine semence n'est pas seulement cette parole de Dieu, qui nous est annoncée par ses ministres ; c'est aussi cette parole de Dieu intérieure, c'est la grâce qui seule peut donner de l'efficacité à la parole extérieure. Recevons-la, cette précieuse semence, avec un cœur droit et bien disposé, avec un désir ardent et efficace de la mettre en pratique ; sûrement elle produira du fruit au centuple. Conservons-la, cette divine semence ; ne permettons pas aux oiseaux de l'enlever, c'est-à-dire, soyons en garde contre les ruses et les efforts du démon, contre les saillies impétueuses des passions, contre la sédition de notre propre cœur, contre la violence des persécutions, contre les artifices de notre amour-propre. Soyons fidèles à suivre les saintes inspirations, soyons généreux pour mettre en pratique ce que Dieu nous dit et nous ordonne ; souffrons avec patience les contradictions, et attendons avec patience le temps de la récolte.

Le Père Croiset.

MARDI DE LA SEXAGÉSIME

FÊTE DE LA COMMÉMORATION DE LA PASSION

Dans ces jours qui servent pour ainsi dire de préparation au Carême, l'Eglise nous remet en mémoire le souvenir de ce grand drame sur lequel, vers la fin de la sainte quarantaine, elle doit pendant plusieurs jours fixer nos regards et notre méditation. Jésus-Christ a aimé les hommes à ce point, qu'il est venu sur la terre vivre de leur vie, il a passé en faisant le bien, et cette vie toute de condescendance, d'humilité et de tendresse, aboutit à un supplice infâme. Un peuple ingrat et pervers fait au Sauveur un crime de ses bienfaits, et met le comble à ses infamies en versant un sang innocent, et la divine victime est en proie à toutes les amertumes, et son âme est triste jusqu'à la mort ; le poids de la malédiction de son père pèse sur lui de tout son poids, le ciel est inflexible à ses prières et à ses douleurs : « Mon Dieu, mon Dieu », s'écrie-t-il, « pourquoi m'avez-vous abandonné ? » L'Eglise espère que nous comprendrons les horribles scènes de la passion, qu'alors nous briserons les liens qui nous attachent au péché, et que nous consacrerons la sainte quarantaine à les expier.

Elle sait que nos cœurs sont durs et que pour changer ils ont besoin d'être effrayés. Elle compte que le souvenir de la passion, de cette redoutable expiation du péché par la mort d'un Dieu les terrassera, et leur fera comprendre combien ce sera une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. En n'épargnant pas son Fils, il nous a donné la mesure de ce que nous devions attendre de lui s'il trouvait encore en nous le péché qui l'a contraint d'en user si impitoyablement envers ce Fils bien-aimé. Ces considérations sur la justice divine détruiront en nous les restes du péché, en développant dans nos âmes une crainte salutaire sur laquelle une espérance ferme et un amour sincère viendront s'appuyer comme sur une base inébranlable, car le sang du Sauveur coule pour nous laver de nos crimes. Pendant le Carême nous irons puiser aux fontaines du Sauveur et nos âmes en sortiront pleines de vie. Les traces de nos anciennes souillures seront effacées et Dieu nous aimera du même amour dont il aime son Fils. Il faut avec la miséricorde de Dieu que le temps de pénitence dans lequel nous allons entrer produise en nous cet heureux changement, qui nous permettra, lorsque l'heure du jugement sonnera, de contempler sans trembler le regard de celui que nous verrons bientôt foulé sous le pied des pécheurs.

Le souvenir de la passion du Sauveur nous donnera une autre leçon ; c'est que rien de grand ici-bas ne s'accomplit que par la souffrance. Quiconque veut faire le bien et marcher sur les traces du Sauveur pour arriver au ciel doit s'attendre à souffrir. Une des plus grandes douleurs que dut endurer Jésus-Christ fut le lâche abandon des siens. Un seul le suit, mais de

loin, et ne le suit que pour le renier. Sans doute cet avenir qu'annonçait le Sauveur va descendre avec lui dans la tombe pour y dormir éternellement, et tout sera fini. Non, tout n'est pas fini, c'est alors seulement que tout commence. Pour que la parole du salut germe dans les cœurs et y produise des fruits, il faut que la mort la féconde et il meurt, et ses disciples après lui mourront, et leur sang répandu sera la semence d'où sortiront des milliers de chrétiens. N'est-ce pas ce qui s'est vu dans les premiers siècles, n'est-ce pas ce qui se voit encore chaque jour sur ces plages lointaines, où nos missionnaires souffrent et meurent pour que l'Evangile se répande, et que le règne de Dieu s'établisse ?

Adressons aujourd'hui avec l'Église cette prière au Sauveur : « Seigneur, qui du sein du Père êtes descendu sur la terre, qui, à la sixième heure du jour, pour la rédemption du monde, avez été élevé sur le gibet de la croix, et avez répandu votre précieux sang pour la rémission de nos péchés, daignez, nous vous en conjurons humblement, nous accorder la grâce d'entrer pleins de joie, après notre mort, dans le paradis que vous nous avez ouvert par vos souffrances et par votre mort ».

DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME

Le dimanche de la Quinquagésime n'est pas moins privilégié dans l'Église que les deux précédents. Le savant Alcuin ne trouve point d'autre raison du nom de Quinquagésime qu'on lui a donné, que parce qu'il précède immédiatement le premier dimanche du Carême ; et que comme on a appelé celui-ci, le dimanche de la Quadragésime, parce qu'il est suivi jusqu'à Pâques de quarante jours, de même on a appelé celui-là le dimanche de la Quinquagésime, parce qu'il est effectivement le cinquantième jour avant Pâques : *Quinquagesima vero, quia decurrit usque in diem sanctum Resurrectionis Dominicæ.* C'est là tout le mystère qu'on trouve dans le nom de Quinquagésime ; quelques-uns mêmes croyaient que la réflexion que l'on a faite sur ce nombre de cinquante est postérieure à son institution.

Pierre de Blois dit que les ecclésiastiques commençaient le jeûne du Carême à la Quinquagésime, selon le décret du Pape saint Télesphore, qui vivait du temps de l empereur Adrien : *Clerici nostri auctore Telesphoro Papa, jejunium quadragesimale incipiunt a Quinquagesima.* Ce qui donna occasion sans doute à ce décret, c'est que dans les premiers temps, la plupart des fidèles ne croyaient point qu'on dût comprendre les quarante jours du jeûne de Carême, avec le vendredi et le samedi saints, dont les jeûnes destinés singulièrement à honorer la passion et la mort de Jésus-Christ, avaient été observés par les Apôtres mêmes avant que l'Église eût fait une loi du temps déterminé et du jeûne du Carême. C'est pourquoi on commençait le Carême dès le lundi, et l'on jeûnait quarante-deux jours, pendant sept semaines. Et nous voyons encore de nos jours, que plusieurs communautés et Ordres religieux commencent le jeûne du Carême dès le

lundi de la Quinquagésime, comme on faisait alors. On appelait anciennement ce dimanche, *Chef de jeûne*, parce que le commencement du jeûne solennel du Carême a été fixé le mercredi de la semaine que nous appelons le mercredi des Cendres. C'est pour la même raison qu'on appelle encore ce dimanche, le Carême prenant; parce que c'est dans la semaine que commence le Carême. Les Grecs l'appellent *Tyrophage*, parce qu'ils commencent alors l'abstinence des viandes et du laitage, et c'est un jour fort célèbre chez eux. En Occident, l'usage est tout contraire, et l'on y appelle vulgairement jours gras ce dimanche, le lundi et le mardi, depuis que le commencement du Carême a été fixé au mercredi des Cendres.

L'Église, qui ne tend qu'à inspirer aux fidèles l'esprit de componction, de pénitence et de recueillement pendant ces trois semaines qui précèdent le saint temps de Carême, a choisi dans l'Écriture, pour ses offices de nuit, l'histoire des trois premiers âges du monde : le premier, qui est depuis Adam, c'est-à-dire depuis la création du monde jusqu'à Noé, se dit dans l'office du dimanche de la Septuagésime et de sa semaine. Le second, depuis Noé jusqu'à Abraham, fait le sujet de l'office de la Sexagésime et des jours suivants ; et l'histoire du troisième âge du monde, depuis Abraham jusqu'à Moïse, commence à la Quinquagésime. L'Église, en nous retraçant l'image de ces premiers temps, prétend nous tracer le plan de toute l'économie de la divine Providence sur les élus, et nous exciter par le souvenir du soin paternel que Dieu prend de ses enfants, à recourir à lui dans tous nos besoins, à avoir toujours plus de confiance en sa bonté, et à profiter du bienfait de la rédemption, en menant une vie innocente et pénitente. L'Epître et l'Evangile de la messe de ce jour tendent à la même fin. Celle-là, en nous faisant voir la necessité que nous avons de vivre dans l'amitié de Dieu et dans la ferveur de la charité ; celui-ci en nous rappelant le souvenir de ce que le Sauveur a souffert pour notre salut, et par là nous engageant à pleurer sans cesse nos péchés, et à remplir dans notre chair, comme parle l'Apôtre, le reste des souffrances du Sauveur du monde.

A la vérité, l'esprit du siècle, toujours contraire à l'esprit de l'Eglise et de Jésus-Christ, enseigne des maximes tout opposées. Il veut que la tristesse et le recueillement que l'Eglise nous prêche dans ces jours de dévotion, soient convertis en des fêtes et en une joie toutes profanes, et que ces derniers jours du carnaval, qui sont comme le prélude du saint temps du Carême, soient des jours de débauche et de dissolutions, dévoués à des divertissements tout païens et aux spectacles. C'est ce déréglement devenu si commun et si universel, qui a excité le zèle des vrais fidèles à chercher et à employer tout ce qui peut servir de digue à cet impétueux torrent ; et c'est aussi ce qui a donné occasion à l'établissement des prières solennelles des quarante heures. Ce fut vers le milieu du seizième siècle que le Seigneur inspira à quelques-uns de ses plus zélés serviteurs la pensée de dresser contre la licence du siècle, et les efforts du démon, cette contre-batterie.

L'an 1556, les Pères de la compagnie de Jésus, établis depuis peu à Lorette, ayant appris, avec une extrême douleur, les préparatifs extraordinaires qu'on faisait dans la ville, pour une fête de carnaval, durant les trois derniers jours qui devaient précéder le mercredi des Cendres, résolurent d'employer toute leur pieuse industrie pour rendre inutile cet artifice du démon en attirant le peuple à un plus chrétien et plus saint spectacle. Ils firent dresser une décoration des plus magnifiques et d'un nouveau goût

dans leur église. Le très-saint Sacrement y fut exposé durant ces trois jours. Une symphonie exquise, une musique de dévotion des plus recherchées, remplissait tout le temps qui n'était pas occupé par les prédications, les méditations et les prières. Ce religieux artifice eut tout son effet. La nouveauté et la sainteté du spectacle, en piquant la curiosité du public, toucha les spectateurs. Les spectacles profanes furent abandonnés, les Académies de jeux et de plaisirs furent désertes, et les parties de divertissements rompues ; les exercices de religion sanctifièrent ces trois jours, et cette nouvelle dévotion produisit des fruits si salutaires, elle fut tellement goûtée des âmes pieuses, que non-seulement l'Italie, mais presque toutes les principales villes de l'Europe suivirent un si saint exemple.

L'Epître de la messe de ce jour est prise du treizième chapitre de la première lettre que saint Paul a écrite aux Corinthiens, où le saint Apôtre expose la nécessité de la charité, ses devoirs, son excellence sur la foi, l'espérance, et les autres dons de Dieu. Saint Paul étant à Éphèse, apprit par Stephanas, Fortunat et Acaïque, qui l'y étaient venus voir de Corinthe, ou par des lettres qui lui furent rendues de la part des principaux de l'Eglise de Corinthe, qu'un esprit de schisme et de division s'était glissé parmi les fidèles, depuis qu'il en était absent. Il leur fait voir que, quand ils auraient reçu tous les dons de Dieu les plus estimables, s'ils manquent de cette charité chrétienne, qui unit tous les esprits et tous les cœurs, et laquelle Jésus-Christ veut être le caractère de distinction de tous ceux qui le servent, toutes leurs prétendues vertus sont défectueuses, apparentes, et ne leur servent de rien.

Les Corinthiens, accoutumés à la distinction des différentes sectes des philosophes qui régnaient dans la Grèce, crurent d'abord qu'il en était à peu près de même dans l'Eglise ; et que Pierre, Paul, Apollo, qu'ils révéraient comme les docteurs de la foi, formaient autant de sectes à part, et avaient chacun leur parti. Et quoiqu'ils enseignassent tous la même doctrine, les Corinthiens faisaient gloire d'être particulièrement les disciples de ceux qui les avaient baptisés : chacun relevait le mérite de celui qui l'avait instruit, et cette particularité causait entre eux de la division, et formait une espèce de schisme. J'apprends, mes frères, avec une extrême douleur, leur dit le saint Apôtre, qu'il y a des contestations parmi vous : *Quia contentiones sunt inter vos.* Chacun de vous dit de son côté : Moi je suis à Paul, moi à Apollo, et moi à Pierre. Jésus-Christ est-il divisé ? est-ce que Paul a été crucifié pour vous, ajoute-t-il, ou que vous avez été baptisés au nom de Paul ? *Divisus est Christus? numquid Paulus crucifixus est pro vobis, aut in nomine Pauli baptizati estis?* C'est de tout temps que la jalousie et la haine cachée sous le masque de la religion ont formé des partis parmi les personnes qui font profession de piété. Mais, hélas ! on ne dit pas seulement aujourd'hui : Je suis à Paul, et moi à Apollo ; n'ajoute-t-on jamais : Je suis à Apollo contre Paul, je suis à Paul contre Apollo ? L'esprit de division et de parti ne fut jamais l'esprit de Dieu. C'est cet esprit contentieux et si contraire à la charité chrétienne, que saint Paul entreprend de détruire. Les Corinthiens étaient naturellement opiniâtres, contentieux. Saint Clément, dans la lettre qu'il leur écrivit quelques années après le saint Apôtre, leur reproche encore leur esprit de contestation, leurs procès et leurs divisions domestiques. Saint Paul les en reprend ouvertement : *Audio,* leur dit-il, *scissuras esse inter vos :* j'entends dire qu'il y a de la division parmi vous. Ce fut donc pour abolir ces divisions, et en faire tarir la source, qu'il s'étend si au long, dans ce chapitre treizième,

sur la charité envers Dieu et envers le prochain. Il en fait voir la nécessité, les caractères, l'excellence et les avantages d'une manière si éloquente, et dans un style si vif, que rien n'est plus propre à faire naître ou à entretenir cette vertu dans les cœurs. Eussé-je, leur dit-il, toutes les vertus dans un degré éminent, eussé-je le don des langues, celui de prophétie, l'intelligence des mystères les plus profonds, et une science universelle ; si j'avais même tout ce qu'on peut avoir de foi, jusqu'à faire changer de place aux montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien, Dieu ne me tiendra compte de rien. La charité est infiniment plus estimable que le don des miracles ; aussi n'est-ce pas au pouvoir d'opérer des prodiges que le Seigneur a voulu qu'on distinguât ses disciples, c'est à la charité qu'ils auraient les uns pour les autres : *In hoc cognoscent omnes quod discipuli mei estis.* Saint Paul parcourt tous les dons surnaturels, toutes les vertus, même les plus éclatantes, et il conclut que s'il n'a pas la charité de Dieu et du prochain; l'une ne saurait être sans l'autre ; il conclut, disons-nous, qu'il n'a rien fait, que tout cela ne lui sert de rien pour son salut. Si je livrais même mon corps, dit-il, jusqu'à être brûlé, et que la charité me manquât, *nihil mihi prodest,* tout cela me serait inutile. Le démon a ses martyrs, comme il a ses confesseurs ; ceux-ci soutiennent l'erreur avec opiniâtreté ; ceux-là donnent même leur sang par un ensorcellement de secte. Mais qui ne sait que le martyre enduré hors de l'Eglise, dans l'hérésie, dans le schisme, enduré dans la haine de son prochain, dans le péché sans contrition, sans regret, ne sert de rien pour le salut à celui qui le souffre ! Le martyre ne sert qu'autant qu'il est l'effet de l'amour, de la vérité et de la justice ; l'effet de l'amour de Dieu et du prochain. Quelle illusion, Seigneur, dans ceux qui se repaissent d'une idée apparente de piété et de religion, tandis qu'ils vivent dans la froideur, et même dans l'inimitié envers leurs frères! Saint Paul, après avoir raconté les qualités de la véritable charité, et les défauts dont elle est exempte, finit par dire ce qui est absolument et pour toujours nécessaire en cette vie, ce que nous devons souhaiter sur toutes choses de ne perdre jamais ; ce ne sont pas ces dons extraordinaires, c'est la foi, l'espérance et la charité. Encore, de ces trois vertus, la foi et l'espérance n'auront plus lieu dans le ciel, à cause de la vision intuitive et de la présence de Dieu. Ainsi c'est en tout sens à la charité que nous devons donner le premier rang : *Non autem manent fides, spes, charitas, tria hæc : major autem horum est charitas.*

L'Evangile de la Messe de ce jour est tiré du chapitre dix-huitième, selon saint Luc ; où le Sauveur ayant pris ses douze Apôtres avec lui, pour aller à Jérusalem, leur prédit clairement tout ce qui devait lui arriver dans cette malheureuse ville. C'était pour la dernière fois que Jésus y devait aller. Il était à Ephrem, près le désert de Judée, où il demeura quelque temps avec ses disciples, après la résurrection de Lazare ; il n'en sortit que le 22 ou le 23 mars, pour aller faire la Pâque à Jérusalem, et ce fut dans ce voyage qu'il dit à ses Apôtres ce que nous lisons dans cet Evangile.

En allant à Jérusalem, il marchait si vite, dit saint Marc, que bien qu'il considérât cette misérable ville comme le théâtre de ses opprobres, le zèle dont il brûlait, et le désir ardent qu'il avait de donner son sang pour le salut des hommes, le faisait courir et devancer de beaucoup tous ceux qui l'accompagnaient. Il leur déclara donc que le temps était venu auquel tout ce que les Prophètes avaient prédit de ses souffrances et de sa mort serait accompli. Vous voyez, leur disait-il, que nous allons à Jérusalem.

C'est là que le Fils de l'homme sera trahi et livré entre les mains des princes des prêtres, des docteurs de la loi, et des magistrats, qui le livreront aux Gentils. C'est là qu'on l'exposera à la risée d'une populace insolente, qu'on lui crachera au visage, qu'on le déchirera à coups de fouets, et qu'enfin on le condamnera à mourir sur une croix ; mais que sa mort sera suivie d'une résurrection glorieuse. Tout ce discours était pour les Apôtres une énigme. Ils ne pouvaient comprendre que le Messie, attendu depuis si longtemps, dût être traité d'une manière si indigne ; et ils ne pouvaient accorder tant d'ignominies avec tant de dignité et de grandeur dans la personne de leur Maître. Le mystère de la mort du Fils de Dieu, pour le salut des hommes, leur était encore caché. Jésus-Christ ne laissait pas de leur tenir souvent ce discours, afin que quand ils verraient s'accomplir ce qui leur avait été prédit si positivement, ils se rassurassent, et comprissent au moins alors que les souffrances du Sauveur avaient été volontaires, et qu'il n'était mort que par son choix.

Jésus s'entretenait ainsi avec ses Apôtres, lorsqu'approchant de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin et qui demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens qui sortaient de la ville pour aller au-devant du Sauveur, s'enquit de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait, et aussitôt il s'écria : « Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi ». Que cet homme fut heureux de savoir si bien profiter de la présence du Sauveur ! Hélas ! s'il eût manqué l'occasion, il y a bien de l'apparence qu'il serait mort dans son aveuglement. Il est aussi des moments où Jésus-Christ s'approche plus près d'un pécheur, en lui faisant sentir de plus vives impressions de sa grâce ; ces moments sont précieux, et souvent ils ne reviennent plus. Malheur à qui les laisse échapper ! Ceux qui allaient devant lui, dit l'historien sacré, lui disaient rudement de se taire ; mais alors il criait plus fort : « Fils de David, ayez pitié de moi ». Non-seulement les Juifs, mais même les étrangers et les païens qui fréquentaient les Juifs, étaient persuadés que le Messie devait être de la race de David, aussi ne le désignait-on que sous cette qualité. Jésus s'arrêta, fit approcher cet aveugle, et lui demanda ce qu'il souhaitait : « Hélas ! » répondit-il, « tout ce que je vous demande, c'est que je voie ». — « Voyez », lui dit Jésus, et il vit aussitôt. Ce miracle fit grand bruit : l'aveugle qui avait été guéri ne voulut plus quitter son insigne bienfaiteur ; il le suivit, et devint un de ses disciples. Quiconque, dit saint Grégoire, reconnaît les ténèbres de son aveuglement, quiconque ressent qu'il est privé de la lumière éternelle, qu'il crie au fond du cœur, qu'il fasse éclater la voix de son âme, et qu'il dise à haute voix : Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi : *Jesu, Fili David, miserere mei.*

Le Père Croiset.

LE MERCREDI DES CENDRES

C'est aujourd'hui, mes très-chers frères, dit saint Bernard, que nous commençons le saint temps du Carême ; ce temps de combat et de victoire pour les chrétiens, par les armes du jeûne et de la pénitence : *Hodie, dile-*

ctissimi, sacrum Quadragesimæ tempus aggredimur, tempus militiæ christianæ. Avec quel courage, quelle confiance, quelle ferveur devons-nous commencer cette carrière ! mais avec quelle religion et quelle exactitude devons-nous observer ce jeûne solennel ! c'est une loi, dit saint Bernard, commune à tous les fidèles : *Nobis singularis est hæc observatio, una omnium est quicumque in eamdem conveniunt unitatem.* Jésus-Christ a jeûné quarante jours et quarante nuits ; un chrétien oserait-il se dispenser du jeûne du Carême ? *Quidni commune sit Christi jejunium omnibus christianis ?* Saint Augustin dit que le jeûne de quarante jours, établi dans l'Eglise, est autorisé et par l'Ancien Testament et par le Nouveau. Par l'Ancien, puisque Moïse et Elie ont jeûné un pareil nombre de jours de suite ; par le Nouveau, puisque l'Evangile nous apprend que Jésus-Christ en a jeûné autant ; par où nous voyons la conformité de l'Evangile avec la loi figurée par Moïse, et avec les Prophètes représentés par Elie : *Demonstrans Evangelium non dissentire a lege et prophetis.* C'est pour cela sans doute, ajoute ce saint docteur, que Jésus-Christ parut entre Moïse et Elie à sa Transfiguration, afin de marquer plus authentiquement ce que l'Apôtre dit du Sauveur : que la loi et les Prophètes lui rendent témoignage : *Testificata a lege et prophetis.*

On peut dire avec vérité que le jeûne du Carême est aussi ancien que l'Evangile, puisque le Fils de Dieu ne commença à prêcher son Evangile qu'après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits ; mais quoique l'on puisse dire que ce fut là la première institution du Carême, puisque saint Jérôme dit que Jésus-Christ sanctifia alors le jeûne des chrétiens : *Iste est Dominus, qui quadraginta diebus jejunium christianorum sanctificavit*, on ne peut pas dire que l'exemple de Jésus-Christ ait été dès lors une loi inviolable, à laquelle tous ses disciples aient été assujétis. Il paraît même par la réponse que le Sauveur fit aux pharisiens, qu'il n'avait voulu obliger ses disciples à jeûner, qu'après qu'ils auraient été privés de la présence de l'Epoux céleste ; un jour viendra, dit-il, que l'Epoux leur sera ôté, et alors ils jeûneront : *Venient autem dies, cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt.* En effet, à peine le Sauveur fut monté dans le ciel, que les jeûnes furent fort fréquents parmi les chrétiens. Aussi, quoique le jeûne soit de commandement divin, l'établissement du Carême, c'est-à-dire la forme du jeûne ou la manière de jeûner un nombre réglé de jours avant Pâques, est d'institution apostolique. Le Sauveur, dit saint Jérôme, sanctifia par son jeûne de quarante jours le jeûne solennel des chrétiens, et son exemple fut la première institution du Carême ; mais il n'en fit point alors un commandement exprès ; ce fut probablement depuis sa résurrection jusqu'à son ascension, qu'apprenant à ses Apôtres de quelle manière ils devaient former son Eglise, et les observances religieuses qu'il voulait qu'on y établît, il leur apprit le temps et la forme du jeûne du Carême. L'exemple du Sauveur du monde en fixa le nombre des jours, et le temps immédiatement avant Pâques leur parut le plus propre pour servir de préparation à cette grande fête. En effet, dit saint Augustin, on ne pouvait prendre dans toute l'année un temps plus convenable pour le jeûne du Carême, que celui qui aboutit à la Passion de Jésus-Christ ; et c'est aussi celui que le Saint-Esprit a fixé dans l'Eglise.

Comme les six semaines du Carême ne comprennent que trente-six jours de jeûne, l'Eglise, toujours conduite par l'Esprit-Saint, y a ajouté les quatre jours précédents, et a fixé le commencement de cette sainte quarantaine au mercredi des Cendres. On sait assez que c'est de cette sainte cérémonie de mettre les Cendres sur la tête, que ce premier jour du jeûne du Carême est

ainsi appelé. Ce n'est pas seulement dans la nouvelle loi, c'est encore dans l'Ancien Testament, que les Cendres ont été le symbole de la pénitence, et la marque sensible de la douleur et de l'affliction. Thamar, voulant témoigner son deuil et sa douleur, met de la cendre sur sa tête : *Quæ aspergens cinerem capiti suo.* Je m'accuse moi-même, dit Job parlant au Seigneur, et je fais pénitence dans la poussière et dans la cendre : *Ipse me reprehendo, et ago pœnitentiam in favilla et cinere.* Les Israélites, effrayés à l'approche d'Holopherne, et les prêtres voulant apaiser la colère de Dieu, lui offrent des sacrifices ayant la tête couverte de cendres : *Et erat cinis super capita eorum.* Mardochée, consterné à la nouvelle du malheur qui menaçait toute sa nation, se revêt d'un sac et se couvre la tête de cendres : *Indutus est sacco, spargens cinerem capiti.* Tout le peuple en fit de même dans les provinces : *In omnibus quoque provinciis, sacco et cinere.* Les vieillards de la fille de Sion, dit Jérémie dans ses Lamentations, ont couvert leur tête de cendres, par un esprit de pénitence : *Consperserunt cinere capita sua.* Daniel joint, au jeûne et à la prière, la cendre, pour apaiser le Seigneur irrité contre son peuple : *Deprecari in jejuniis et cinere.* Le roi de Ninive, voulant apaiser le Seigneur, descend de son trône, se couvre d'un sac, et s'asseoit sur la cendre : *Surrexit de solio suo, et indutus est sacco, et sedit in cinere.* Les Machabées accompagnèrent leur jeûne solennel de la cérémonie des cendres qu'ils mirent sur leur tête : *Jejunaverunt, et cinerem imposuerunt capiti suo.*

Dans la nouvelle loi, la cérémonie des Cendres n'a pas été moins en usage que dans l'ancienne. Jésus-Christ, reprochant à ceux de Corozaïn et de Bethsaïde leur endurcissement et leur indocilité, dit que si les miracles qui ont été faits chez eux avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y aurait longtemps qu'elles auraient fait pénitence avec le sac et la cendre : *In cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* Rien ne fut plus ordinaire aux pénitents dès les premiers jours de l'Eglise. Les Pères et les Conciles anciens ont toujours joint les cendres à la pénitence. Optat reprochait aux Donatistes d'avoir mis en pénitence des vierges consacrées à Dieu, en leur mettant des cendres sur la tête : *Consecratas Deo aspersistis immundis cineribus crines.* Saint Ambroise dit que la cendre doit distinguer le pénitent : *Cinere aspersum et opertum cilicio corpus perhorrescat.* Et saint Isidore, évêque de Séville, dit que ceux qui entrent en pénitence reçoivent des cendres sur leur tête, pour reconnaître qu'en suite du péché, ils ne sont que poussière et que cendre, et que c'est avec justice que Dieu a prononcé contre eux cette sentence de mort : *Asperguntur ut sint memores, quia cinis et pulvis sunt ; per favillam cineris perpendamus mortis sententiam ad quam peccando pervenimus.*

Réginon a emprunté des anciens Conciles la manière dont on mettait en pénitence les grands pécheurs, et la cérémonie du jour des Cendres. Tous les pénitents, dit-il, se présentaient à la porte de l'église couverts d'un sac, les pieds nus et avec toutes les marques d'un cœur contrit et humilié. L'évêque ou le pénitencier leur imposait une pénitence proportionnée à leurs péchés. Puis ayant récité les psaumes de la pénitence, on leur imposait les mains, on les arrosait d'eau bénite et on couvrait leur tête de cendres. Voilà quelle était la cérémonie du jour des Cendres, ou des premiers jours de jeûnes du Carême pour les pécheurs publics, dont les fautes énormes avaient fait de l'éclat et causé du scandale. Mais comme tous les hommes sont pécheurs, dit saint Augustin, tous doivent être pénitents. C'est ce qui porta les fidèles et ceux même qui étaient les plus innocents à donner en ce jour cette marque publique de pénitence, en recevant les cen-

dres sur la tête. Nul des fidèles n'en fut exempt; les princes comme leurs sujets; les prêtres et les évêques mêmes donnèrent en public, dès ces premiers temps, cet exemple si édifiant de pénitence. Et ce qui n'avait été particulier d'abord qu'aux pénitents publics, devint commun enfin à tous les enfants de l'Eglise, par la persuasion où l'on doit être, selon la parole de Jésus-Christ, qu'il n'y a personne, quelque innocent qu'il se croie, qui n'ait besoin de faire pénitence. Les Papes mêmes subissent comme les autres cette humiliante cérémonie de la religion; toute la distinction respectueuse qu'on a pour le vicaire de Jésus-Christ, c'est qu'on ne dit rien quand on lui donne les cendres.

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris : « Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière ». Ce sont les mémorables paroles que Dieu dit au premier homme dans le moment de sa désobéissance, et ce sont celles que l'Eglise adresse en particulier à chacun de nous, par la bouche de ses ministres, dans la cérémonie de ce jour. Parole de malédiction, dans le sens que Dieu les prononça, dit le plus célèbre des orateurs chrétiens : mais paroles de grâce et de salut dans la fin que l'Eglise se propose en nous les faisant entendre. Paroles terribles et foudroyantes pour l'homme pécheur, puisqu'elles lui signifient l'arrêt irrévocable de sa condamnation à la mort; mais paroles douces et consolantes pour le pécheur pénitent, dit saint Chrysostome, puisqu'elles lui enseignent la voie de sa conversion par la pénitence. Prenez dans la main une poignée de cendres, dit Dieu à Moïse et à Aaron, et répandez-la sur le peuple : *Tollite manus plenas cineris de Camino, et spargat illum Moses coram Pharaone.* Cette cendre ainsi dispersée, dit l'Ecriture, fut comme la matière dont Dieu forma ces fléaux qui affligèrent toute l'Egypte et qui y causèrent une si générale désolation. L'effet de la cérémonie de ce jour a un effet bien différent dans le Christianisme, puisque les prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui de la cendre sur nos têtes, que pour apaiser la colère du Seigneur par cet acte d'humiliation, pour nous attirer les grâces et les faveurs de Dieu, pour nous rendre capables d'en éprouver la bonté, et pour exciter dans nos cœurs les sentiments d'une véritable pénitence; et c'est dans cet esprit et dans cette disposition qu'on doit pratiquer en ce jour la cérémonie des cendres. Elles sont faites du bois des rameaux qui ont été bénits l'année précédente, et portés en procession le dimanche des Rameaux. Ces cendres sont encore bénites par le prêtre avant que de les répandre sur la tête des fidèles; et il ne faut qu'entendre les prières dont l'Eglise se sert pour cette bénédiction, pour comprendre avec quel esprit de religion on doit participer à cette salutaire cérémonie.

Le prêtre commence la bénédiction des cendres par ce verset du psaume soixante-huitième : *Exaudi me, Domine, quoniam benigna est misericordia tua :* Exaucez ma prière, Seigneur, vous qui prenez tant de plaisir à faire du bien; suivez les mouvements de votre infinie miséricorde, et jetez les yeux sur moi : *Secundum multitudinem miserationum tuarum respice in me.* Dieu tout-puissant et éternel, continue le prêtre, rendez-vous propice à ceux qui vous prient avec confiance, et pardonnez aux pécheurs pénitents. Daignez envoyer votre saint ange du haut des cieux, qui bénisse et sanctifie ces cendres, afin qu'elles deviennent un remède salutaire à tous ceux qui, avec un cœur contrit et humilié, implorent votre saint nom, confessent publiquement qu'ils sont pécheurs, et, pénétrés d'une vive douleur de vous avoir offensé, se prosternent aujourd'hui devant vous, implorant votre infinie miséricorde; daignez, Dieu de bonté, vous laisser toucher par cet

acte de religion, et faites, par l'invocation de votre saint nom, que tous ceux qui recevront ces cendres sur leur tête, outre le pardon de leurs péchés, reçoivent encore et la santé du corps et le salut de l'âme, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Ut quicumque eos super se asperserint, pro redemptione peccatorum suorum, corporis sanitatem, et animæ tutelam percipiant, per Christum Dominum nostrum.*

O Dieu, qui ne voulez pas la mort, mais la conversion des pécheurs, daignez avoir pitié de la fragilité humaine, continue le prêtre, et daignez par votre miséricorde bénir vous-même ces cendres que nous voulons mettre sur notre tête, et pour marque de l'humilité chrétienne dont nous faisons profession, et pour obtenir par cet acte de pénitence le pardon que nous espérons, afin que, tandis que nous reconnaissons par là que nous ne sommes que poussière, et qu'en punition de notre prévarication, nous retournerons en poussière, nous obtenions de votre miséricorde le pardon de tous nos péchés et la récompense que vous avez promise à ceux qui font une véritable pénitence. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, ainsi soit-il. *Et præmia pœnitentibus repromissa consequi mereamur.*

O Dieu, qui vous laissez fléchir par l'humiliation et gagner par une satisfaction sincère, poursuit-il, daignez écouter nos prières et nos vœux; et tandis que la tête de vos serviteurs est couverte de ces cendres, répandez votre grâce dans leurs cœurs, afin que vous les remplissiez de l'esprit de componction, que vous leur accordiez l'effet de leur juste demande, et qu'ils ne perdent plus les grâces que vous leur aurez accordées. Nous vous en supplions par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. *Et quæ juste postulaverint, efficaciter tribuas; et concessa, perpetua stabilitate, intactos manere decernas.*

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez bien voulu pardonner aux Ninivites couverts de cendres et revêtus d'un sac, pour marque de leur pénitence, accordez-nous, par votre miséricorde, la grâce qu'en les imitant aujourd'hui par les marques de notre pénitence, nous obtenions comme eux le pardon de nos péchés, par notre Seigneur, etc. L'Eglise termine cette bénédiction des cendres, par exhorter tous les fidèles d'une manière pathétique, et dans le sens du prophète Joël, à rendre utile et efficace la cérémonie des cendres : *Immutemur habitu, in cinere et cilicio;* ne nous réformons pas seulement au dehors, par la modestie des habits dans la cendre et dans le cilice : *Jejunemus, et ploremus ante Dominum.* Jeûnons et accompagnons notre jeûne des larmes de contrition que nous devons répandre devant le Seigneur : *Quia multum misericors est dimittere peccata nostra Deus noster,* parce que notre Dieu est plein de bonté et de miséricorde, et toujours prêt à nous pardonner nos péchés. *Emendemus in melius quæ ignoranter peccavimus :* Corrigeons les fautes que nous avons faites ou par faiblesse et par ignorance, ou par malice, et ne différons point, de peur que, surpris par la mort, nous n'ayons pas le temps de nous convertir : *Ne subito præoccupati die mortis, quæramus spatium pœnitentiæ, et invenire non possimus.*

L'Epître qu'on lit à la Messe de ce jour est prise du prophète Joël, au chapitre second. Rien ne peut mieux convenir à l'esprit et à la célébrité de ce jour; le Prophète prend occasion des fléaux dont Dieu châtiait les péchés de son peuple, pour porter ce peuple à apaiser par le jeûne et par la pénitence la colère de Dieu, et lui prédit que le Seigneur, fléchi par l'humiliation, par les macérations du corps et par la prière, répandra ses bénédictions sur les contrits et les humiliés, et comblera de biens les âmes véritablement pénitentes. Le style de ce Prophète est pompeux, magnifique,

véhément, expressif, figuré, et en même temps vif, touchant et pathétique. L'allégorie des sauterelles comparées à une armée est parfaitement bien soutenue. Ses peintures sont vives. Il peint les choses et les met comme sous les yeux. *Scindite corda vestra,* dit-il, *et non vestimenta vestra :* Déchirez vos cœurs et non pas vos habits, et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, qu'il est patient et riche en miséricorde : *Convertimini ad Dominum Deum vestrum : quia benignus, et misericors est, patiens, et multæ misericordiæ, et præstabilis super malitia.* Dieu est encore plus miséricordieux que nous ne sommes méchants. C'était un usage autrefois fort ordinaire de déchirer ses habits, dans le deuil et dans le transport de sa douleur. On en voit cent exemples dans l'Ecriture. Mais Dieu ne se contente point de ces marques équivoques de conversion, de douleur et de repentir, il veut une conversion sincère, une douleur intérieure, un cœur contrit et brisé de douleur : il veut la conversion du cœur, la réformation des mœurs, il demande de dignes fruits de pénitence. *Quis scit si convertatur :* Qui sait s'il ne se laissera point toucher à nos larmes, et si la vue de notre humiliation ne le fléchira point ? Le Prophète exprime tout à la fois trois dispositions où nous devons être quand nous faisons pénitence : la confiance en la bonté de Dieu, la contrition de nos péchés et la défiance de nos propres mérites. *Canite tuba in Sion.* On annonçait les fêtes et les assemblées au son de la trompe, comme il est ordonné dans le dixième chapitre des Nombres. Le Prophète exhorta les chefs de la nation d'assembler le peuple, et, dans cette assemblée générale, d'ordonner un jeûne solennel et d'engager tout le monde, et en particulier les ministres du Seigneur, à apaiser la colère de Dieu par leurs larmes et par leur pénitence. Que les prêtres, dit-il, prosternés entre le vestibule et l'autel, fondent en larmes et s'écrient : « Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne laissez point tomber votre héritage dans l'opprobre, en sorte qu'il tombe sous la domination des nations. Souffrirez-vous que les étrangers disent de nous : Où est leur Dieu ? *Et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo, et ne des hæreditatem tuam in opprobrium, ut dominentur eis nationes.* Dans l'état où était alors le pays, rien n'aurait été plus aisé aux ennemis des Juifs, que de s'en rendre maîtres. Le peuple, consterné, abattu de frayeur, affaibli par une horrible famine, n'était guère en état de résister à une armée d'Assyriens ou de Chaldéens. Le Prophète exhorte donc les ministres du Seigneur de ne pas permettre que son peuple tombe sous la domination des étrangers, et que les nations infidèles n'aient pas à accuser le Dieu d'Israël, ou de faiblesse, ou de dureté, pour avoir ainsi abandonné son peuple à la merci de ses ennemis. Le Prophète n'a pas plus tôt exhorté tous ses frères à la pénitence, qu'il leur prédit que le Seigneur se laissera fléchir à leurs cris : *Zelatus est Dominus et pepercit populo suo.* Le Seigneur s'est laissé toucher à ses larmes, et il lui a pardonné; et ce pardon a été suivi de toute sorte de prospérités et d'une bénédiction abondante, tant il est vrai que la pénitence désarme Dieu, quelque irrité qu'il soit, et ramène la prospérité et le calme.

L'Evangile de la messe de ce jour est pris du sixième chapitre de l'Evangile selon saint Matthieu, où Jésus-Christ nous apprend la pureté d'intention qu'on doit avoir dans le jeûne. Le Sauveur venait d'apprendre à ses Apôtres comment ils devaient prier, en leur donnant un modèle de la plus excellente prière; et comment ils devaient pardonner les injures, se réservant d'être lui-même le modèle le plus parfait d'une si excellente charité. Après leur avoir donné ces préceptes sur l'oraison et sur le pardon des

injures, il leur en donna un sur le jeûne, qui doit accompagner et soutenir l'oraison. Voulez-vous savoir, leur dit-il, quels jeûnes sont saints et agréables à Dieu ? ce sont ceux que l'on pratique en secret. Ne vous étonnez donc pas si je vous défends d'imiter les hypocrites qui jeûnent et font parade de leur austérité, dont la vertu n'est point dans le cœur, mais sur le visage ; qui par une mine pénitente, par un extérieur triste et austère, par des jeûnes longs et rigoureux, tâchent de se mettre en réputation de gens mortifiés, et d'imposer par un dehors séduisant et hypocrite. Tenez pour certain ce que je vous ai déjà dit et ce que je vous dis encore, qu'il n'y a point d'autre récompense pour eux que cet honneur vain dont ils se repaissent. J'attends tout autre chose de vous, car je veux qu'aux jours de jeûne vous vous parfumiez la tête, que vous vous laviez le visage, comme vous avez coutume de faire aux jours solennels et aux jours de réjouissance, afin que sous un visage gai, vous cachiez l'austérité de votre jeûne ; et que, s'il se peut, il n'y ait que Dieu qui sache que vous jeûnez, et ceux à qui vous devez ce bon exemple, s'il est nécessaire. C'est ce que Dieu aime, c'est ce qu'il estime ; plus vous cacherez aux hommes vos pénitences, plus la récompense en sera un jour publique et glorieuse. Un chrétien vraiment pénitent cache avec soin aux yeux des hommes les rigueurs auxquelles il se condamne ; comme il n'a offensé que son Dieu, c'est à Lui seul qu'il veut plaire ; il estime trop peu les peines dont il s'afflige, pour ne pas craindre d'en diminuer le mérite en les exposant aux yeux des hommes. Nous devons pourtant faire les hommes témoins de notre pénitence, si nous les avons faits témoins de nos désordres. Le scandale ne se répare guère que par la conversion et la réformation des mœurs ».

Dans le deuil et dans le jeûne, on n'usait ni de bain ni de parfum. Jésus-Christ n'ordonne pas de s'en servir dans l'exercice de la pénitence, ce n'est pas là le sens de ses paroles ; il veut seulement qu'on soit si éloigné de l'affectation de paraître jeûneurs, que l'on paraisse tout le contraire ; et qu'au lieu de l'air triste et austère des pharisiens, nous prenions des manières aisées, ouvertes, un air gai et content ; il veut que nous agissions sans affectation, sans vanité, sans fard, sans hypocrisie : *Ne videaris tuum jejunium vendere hominibus*, dit saint Ambroise, *ne videaris contristari in animæ tuæ salute ;* afin qu'il ne paraisse pas que vous vendez aux hommes votre jeûne, pour ainsi dire ; et que c'est avec tristesse et avec chagrin que vous travaillez à votre salut, en prenant un air sombre et pleureur, qui dise à chacun que l'on jeûne.

C'est encore, poursuit le Sauveur, une autre faiblesse assez commune dans le monde, que la trop grande passion d'acquérir du bien. Le Sauveur ajoute le détachement des biens terrestres au précepte du jeûne, pour prévenir le pitoyable motif de ceux qui par une avarice sordide, ne jeûnent que pour épargner : « *Sic jejunemus,* dit saint Augustin, *ut prandia nostra pauperibus erogemus :* afin que l'épargne de nos jeûnes entre dans le trésor de Jésus-Christ par la main des pauvres, et ne devienne pas l'aliment de notre avarice. Je ne vous empêche pas, dit-il à ses disciples, d'amasser de grands trésors, pourvu que ce ne soit pas des trésors de la nature de ceux qu'on amasse sur la terre, que la rouille et les vers consument, et que les voleurs peuvent vous enlever. Ne songez donc point à vous faire ailleurs des trésors que dans le ciel, où il n'y a ni rouille, ni vers qui consument, où il n'y a point de voleurs qui creusent et qui dérobent ; dans le ciel où les biens qu'on a amassés sont inaltérables, inamissibles et éternels. D'ailleurs, si, selon l'ancien proverbe, où est le trésor, là est le cœur, n'est-il pas plus

juste et plus utile d'élever sans cesse votre cœur au ciel, votre chère patrie, que de l'attacher à la terre, le triste lieu de votre exil ? »

Saint Hilaire, expliquant ces paroles de Jésus-Christ : Ne mettez point votre trésor, dit-il, dans l'opinion et dans les louanges des hommes ; n'attendez point d'eux votre récompense, mais ne l'attendez que de Dieu seul. Hélas ! que les hommes sont peu raisonnables et qu'ils connaissent peu leurs véritables intérêts ! nous n'avons d'empressements, d'activité que pour les biens de la terre ; biens faux, frivoles, vides, biens apparents qui n'ont rien de durable, et qui doivent nécessairement nous être enlevés tôt ou tard. Aveugles que nous sommes ! que ne tournons-nous nos vues et nos soins vers le ciel ; vers ces véritables richesses dont la possession doit être éternelle, et qui seules peuvent à jamais remplir nos désirs ? le juste n'a point d'attache à la vie ; c'est qu'il compte pour rien les biens dont il jouit. Il n'a travaillé, et il ne travaille encore à tout moment que pour le ciel ; c'est là qu'est son trésor, et par conséquent son cœur. Qu'il est sage, qu'il est heureux ce juste de ne pas s'attacher ici-bas où il est étranger, et de faire passer tout le fruit de son travail dans le ciel, sa véritable, son éternelle patrie ! quelle différence à la mort entre le pécheur et le juste ! le cœur du pécheur est tout à la terre, et il la lui faut quitter ; le cœur du juste est au ciel, et la mort lui en ouvre l'entrée. Le mot de trésor, disent les interprètes, signifie non-seulement de l'argent monnayé, mais encore des meubles et des habits précieux, des amas de grain et de provisions pour la vie ; la rouille ne gâte que le métal, les vers rongent les meubles, les habits et le grain.

Le Père Croiset.

LE JEUDI D'APRÈS LE JOUR DES CENDRES

Comme le jeûne du Carême est un remède efficace pour guérir les maladies de l'âme, l'Eglise nous propose en ce jour l'histoire des deux guérisons corporelles miraculeusement opérées dans deux personnes, dont l'une était de la première et de la plus noble qualité parmi les hommes ; et l'autre de la dernière et de la plus vile condition, pour nous faire voir qu'il n'y a aucun état dans le monde qui soit exempt du bienfait de la rédemption et du salut : *Omnes homines vult salvos fieri ;* Dieu veut que tous les hommes se sauvent, et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité. Le premier exemple d'une guérison miraculeuse est celui du roi Ezéchias dont l'Eglise nous fait lire l'histoire dans l'Epître de la Messe. L'autre est celui du valet d'un centenier, capitaine d'une compagnie de cent hommes ; et ce miracle fait le sujet de l'Evangile de ce jour.

Ezéchias, roi de Juda, était fils d'Achaz et d'Abi, et petit-fils de Joatham ; c'était un prince très-religieux. Il rétablit entièrement le culte du vrai Dieu dans le royaume de Juda, dont il prit le gouvernement vers l'an 727 avant Jésus-Christ. Les Juifs avaient donné dans la plupart des superstitions païennes par la négligence et peut-être l'irréligion de ceux qui les gouvernaient, et par le commerce qu'ils avaient eu avec les païens. Le pieux

prince fit abattre tous les autels qui étaient dressés à l'honneur des faux dieux sur les collines, brûla les bois consacrés à ces fausses divinités, et brisa le serpent d'airain que les Juifs conservaient, et cela afin de leur ôter tout sujet d'idolâtrie. Eusèbe dit qu'il supprima plusieurs livres de Salomon, qui traitaient des choses naturelles, à cause de l'abus que les simples en faisaient. Après avoir rétabli la religion et le bon ordre dans le royaume, il fit la guerre aux ennemis de l'Etat. Aussi brave que religieux, il défit les Philistins qui s'étaient révoltés déjà contre son père.

Dans la quatrième et sixième année de son règne, Salmanasar prit Samarie, et mit fin au royaume d'Israël, ayant fait prisonnier le roi Ozée qui mourut en prison. Vers le même temps, Sennachérib, roi des Assyriens, fit de grandes conquêtes dans la Palestine et dans des provinces voisines, entra en Egypte et en fit la conquête. Irrité contre Ezéchias, qui avait refusé de lui payer le tribut qu'il exigeait de lui, il envoya Rabsacès, l'un de ses officiers, lui faire des menaces foudroyantes, se moquant de la confiance que ce religieux prince avait en Dieu, contre les forces d'un monarque à qui jusqu'alors nulle puissance n'avait résisté. Ezéchias entendant ces menaces insultantes eut recours à Dieu ; et pour implorer son secours, il se couvrit d'un sac, alla dans le Temple, où il fit lire les lettres blasphématoires de Sennachérib, et y resta longtemps en prières. Le prophète Isaïe lui fit dire de ne point craindre ces menaces, et lui promit que Dieu combattrait pour lui. En effet, Sennachérib ayant mis le siége devant Jérusalem, avec une armée formidable, Dieu envoya un ange pendant la nuit, qui tua cent quatre-vingt-six mille hommes qui faisaient presque toute l'armée de ce prince, avec les chefs. Sennachérib, voyant le matin cette grande défaite, prit la fuite et se retira dans ses Etats, laissant tout son bagage au pouvoir de ceux dont il croyait la ruine assurée.

Ezéchias admira bien la main toute-puissante du Dieu des armées dans cette miraculeuse défaite de l'armée du roi des Assyriens ; mais l'Ecriture dit que ce prince ne reconnut pas assez les grâces que Dieu lui avait faites, et que s'étant laissé aller à l'orgueil, Dieu l'avait puni et humilié. Mais Dieu ne le châtia qu'en bon père, et sa punition fut pour lui une nouvelle preuve de sa bonté. Ezéchias tomba dangereusement malade. Les Juifs veulent qu'il ait été puni, pour n'avoir pas rendu de solennelles actions de grâces pour un si signalé bienfait, et pour n'avoir pas chanté un cantique de louanges au Dieu des armées, après la défaite de Sennachérib, à l'imitation de Moïse, d'Anne, mère de Samuel, et de Débora. Quoi qu'il en soit, sa maladie parut mortelle. Le prophète Isaïe l'étant venu trouver, lui dit : « Mon prince, voici ce que le Seigneur m'ordonne de vous dire : Vous n'avez qu'à mettre ordre aux affaires de votre maison ; car vous mourrez, et vous ne réchapperez point de cette maladie ». Cet arrêt de mort, sorti de la bouche d'un si grand Prophète, consterna ce prince qui n'était alors qu'à la quatorzième année de son règne. Il tourna le visage vers la muraille pour prier avec plus de recueillement et de respect, et pour répandre des larmes dans l'amertume de son cœur, avec plus de liberté ; saint Jérôme croit qu'il se tourna du côté du temple. Là, répandant son cœur devant Dieu : « Seigneur », s'écria-t-il, « ayez pitié de votre serviteur, et laissez-vous toucher par mes larmes. Souvenez-vous que j'ai marché devant vous avec un cœur droit et pur, avec une fidélité constante et persévérante : *Obsecro, Domine, memento quæso quomodo ambulaverim coram te in veritate et in corde perfecto ;* et que, quoique je sois pécheur, je n'ai pourtant jamais voulu vous déplaire de propos délibéré ; j'ai toujours

voulu faire ce qui était bon et agréable à vos yeux : *Et quod bonum est in oculis tuis fecerim* ». S'abandonnant ensuite à la douleur, il versa une grande abondance de larmes : *Et flevit Ezechias fletu magno.*

Les justes de l'Ancien Testament ont souvent fait à Dieu de semblables prières, où ils le suppliaient de se souvenir de leurs bonnes actions. David, dans les psaumes, rappelle en plus d'un endroit son innocence, sa douceur, sa justice, et Néhémie prie Dieu de ne point oublier les œuvres de piété qu'il a faites pour le rétablissement du Temple et des cérémonies de la loi. Cette manière de prier pouvait avoir un bon sens, surtout chez un peuple grossier et tout matériel jusque dans les choses les plus spirituelles. Jésus-Christ nous a enseigné une manière de prier plus juste, plus spirituelle et plus sainte ; il nous a appris, d'une manière plus distincte, le besoin continuel que nous avons que la grâce du Sauveur nous prévienne, nous fortifie et nous donne la persévérance ; nous reconnaissons avec justice, que quand Dieu couronne et récompense nos mérites, il récompense et couronne ses propres dons et ses bienfaits.

On pourrait être surpris de voir un des plus saints rois, si zélé pour faire fleurir la religion dans tous ses Etats, et qui a mené une vie si innocente et si pleine de bonnes œuvres, craindre si fort de mourir, s'abattre, et se livrer à la douleur aux approches de la mort, tandis que nous voyons tant de Saints dans la loi nouvelle envisager la mort avec joie, triompher de joie de se voir sur le point de voir finir leur exil, et ne craindre rien tant aux approches de la mort, que de vivre. Que cette différence de Saints, de l'un et de l'autre Testament, prouve bien l'excellence de la loi nouvelle sur l'ancienne ! il faut convenir que l'Ancien Testament nous propose de grands exemples de vertus dans les Saints et dans les Patriarches ; mais il faut reconnaître aussi que leur vertu, quelque véritable, quelque grande qu'elle fût, était encore brute, et en quelque façon terrestre. Il n'y a que le sang de Jésus-Christ qui ait produit, dans les Saints de la nouvelle alliance, des sentiments bien plus nobles et plus élevés, et une vertu plus épurée et plus sublime. Il fallait un Homme-Dieu, pour rendre spirituels les hommes ; ce n'est que dans la religion chrétienne où l'on trouve l'idée juste de la sainteté.

Dieu se laissa fléchir à la prière et aux larmes d'Ezéchias. Le Prophète n'était point encore sorti de la cour du palais, que Dieu lui ordonna de retourner chez le roi, et de lui dire que le Dieu de David, son père, avait entendu sa prière et vu ses larmes, qu'il ne mourrait point de cette maladie, qu'il vivrait encore quinze ans, et qu'il n'aurait plus rien à craindre des Assyriens. Isaïe courut porter cette agréable nouvelle au roi, qui en eut tant de joie, qu'il semblait douter encore de sa guérison. « Mais quel signe me donnez-vous », lui dit ce prince, « pour assurance de votre parole ? » C'était après midi, et le soleil s'avançait vers son couchant. « Voulez-vous, pour preuve de ma prédiction », répond Isaïe, « que l'ombre du soleil s'avance de dix lignes, ou qu'elle recule d'autant ? » — « Il est aisé que l'ombre s'avance de dix lignes », dit le roi, mais faites qu'elle remonte d'autant ». Aussitôt le Prophète s'étant mis en prières, on vit l'ombre qui avait déjà passé dix lignes, retourner en arrière d'une pareil nombre de degrés, dans l'horloge d'Achaz : *Vis ut ascendat umbra decem lineis, an ut revertatur totidem gradibus... Invocavit itaque Isaias propheta Dominum, et reduxit umbram per lineas quibus jam descenderat in horologio Achaz, retrorsum decem gradibus.* Ezéchias vécut encore quinze ans depuis ce miracle ; et comme il a régné vingt-neuf ans, ceci arriva la quatorzième année de son règne.

Les interprètes sont assez partagés sur la manière dont était composée cette horloge d'Achaz. Saint Jérôme semble croire que c'était une montée disposée avec art, sur laquelle l'ombre du soleil marquait les heures. Saint Cyrille d'Alexandrie l'a conçu de même, comme un escalier qu'Achaz, père d'Ezéchias, avait fait avec tant d'artifice et de proportion, que par l'ombre des marches, il désignait les heures et le cours du soleil; on croit même que le roi pouvait voir de sa chambre, et même de son lit, ces degrés, en sorte qu'il fut témoin du retour de l'ombre du soleil en arrière. Quelques autres veulent que cette horloge ait été un véritable cadran, ou une montre solaire, telle que ces premières montres qui furent en usage dans la Grèce et dans l'Italie, où une petite colonne posée sur un plan horizontal ou perpendiculaire désignait, par son ombre, les différentes heures du jour, sur différentes lignes.

Pour ce qui est de la rétrogradation, le Prophète dit clairement que ce ne fut pas seulement l'ombre qui remonta de dix lignes, mais que le soleil remonta de dix degrés par lesquels il était déjà descendu : *Et reversus est sol decem lineis, per gradus quos descenderat;* et par conséquent ce jour dut être plus long de dix heures que les jours ordinaires. Il ne coûte pas plus à Dieu de faire rétrograder en un moment l'ombre du soleil, de dix heures, que de faire rétrograder le soleil même, en si peu de temps; et tous les systèmes, les conséquences, et les raisonnements des philosophes doivent s'évanouir, dès qu'il s'agit de miracle. Tout l'univers fut frappé d'un événement si extraordinaire et si merveilleux. Le bruit se répandit chez les peuples voisins que c'était en faveur d'Ezéchias que le ciel avait fait ce prodige. Mérodach-Baladan, roi de Babylone, lui envoya des ambassadeurs pour le féliciter du rétablissement de sa santé, et en même temps pour s'informer de lui du prodige qui était arrivé sur la terre : *Ut interrogarent de portento quod acciderat super terram.*

L'Evangile de la messe de ce jour raconte l'histoire de l'autre guérison miraculeuse en faveur du serviteur d'un centurion. Le Fils de Dieu étant descendu de la montagne où il avait prêché avec tant d'admiration et de fruit, vint à Capharnaüm suivi d'une foule de gens qui ne pouvaient se lasser de l'entendre. Les Gentils même entendant parler des merveilles qu'il opérait, avaient pour lui une vénération et une estime infinies; jusque-là que le centurion qui commandait la garnison romaine dans Capharnaüm vint au-devant de lui, et l'ayant salué avec une profonde révérence : « Seigneur », lui dit-il, « j'ai un valet chez moi, qui est au lit paralytique, et qui souffre de grandes douleurs ». Belle leçon pour les maîtres chrétiens, sur la charité envers les domestiques ! on doit s'attendrir sur leurs maux, chercher les moyens de les soulager, ne s'en point reposer tellement sur les autres, qu'on n'y donne aussi personnellement ses soins. Elevés au-dessus de ceux qui vous servent, vous appartenez au même maître : usez de vos droits sur eux, comme vous voulez que Dieu use de ses droits sur vous. Les païens auraient eu honte de mettre dehors de la maison ceux qui étaient tombés malades à leur service ! apprenez de ce centurion païen à agir en chrétien. J'irai chez vous, lui répond le Sauveur, et je guérirai le malade. Que la disposition de Jésus-Christ pour soulager nos maux est ici bien marquée ! Que n'ai-je, Seigneur, autant d'empressement pour la guérison de mon âme, que vous auriez de facilité à me dire, si je vous la demandais : j'irai et je la guérirai. C'est un simple domestique que Jésus-Christ veut aller guérir en personne; les ministres du Seigneur doivent-ils, dans les fonctions de leur zèle, distinguer davantage le riche d'avec le pauvre,

l'homme de qualité d'avec l'artisan, le maître d'avec le serviteur?

Vous voulez venir chez moi, repart le centurion, ah! je ne mérite pas que vous me fassiez cet honneur, ni que vous preniez cette peine : vous n'avez qu'à dire un mot, là où vous êtes, et je suis sûr que mon valet sera guéri. Car vous ne recevez l'ordre de personne, puisque vous n'avez personne au-dessus de vous. Toute la nature vous obéit comme à son maître souverain, et vous n'avez qu'à dire qu'un malade soit guéri, et il le sera sur l'heure. Car moi je ne suis qu'un officier subalterne, je n'ai qu'à dire à mes serviteurs et à mes soldats : Venez ici, allez là, faites ce que je vous ordonne; et je suis obéi sans réplique sur l'heure. Ce discours plut au Sauveur, et il ne put s'empêcher d'en témoigner de l'admiration. Ce n'est pas que l'admiration qu'il fit paraître vînt d'ignorance ou de surprise, puisqu'il savait tout, qu'il prévoyait tout, que rien ne pouvait lui être nouveau; cette admiration apparente était plutôt un effet de l'extrême satisfaction qu'il eut de la foi de cet officier romain, et qui lui fit dire à tout le peuple, qui le suivait : En vérité, je n'ai point trouvé tant de foi dans tout Israël, dans aucun de ceux à qui j'ai fait le plus de bien, et qui sont les plus obligés de croire et de se confier en moi. Non, il s'en faut bien que votre foi soit aussi pure, aussi ferme, aussi parfaite, que celle de cet étranger. Aussi devez-vous tenir pour certain, et je vous le prédis aujourd'hui, que beaucoup de gens venus des extrémités de l'Orient et de l'Occident auront place avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume du ciel; tandis que les enfants de la maison qui pouvaient prétendre les premiers à ce royaume, comme à l'héritage qu'on leur destinait préférablement aux autres, seront jetés dans l'abîme où ils ne verront jamais le jour, où il n'y aura pour eux que désespoir, que grincement de dents, que larmes amères. C'est ainsi que les infidèles reçoivent encore aujourd'hui la lumière de l'Evangile, et font revivre en Orient et en Occident la ferveur des premiers chrétiens, tandis que nous voyons la foi s'affaiblir parmi nous et s'éteindre. Que nous sert d'être nés enfants du royaume, si par nos infidélités nous laissons passer en d'autres mains l'héritage des enfants? La foi s'éteint dès que les mœurs se corrompent. On commence ordinairement par la corruption du cœur avant que de voir naître les erreurs de l'esprit; elles naissent toutes de la corruption des mœurs. Peu d'hérétiques, peu de schismatiques, peu de sectaires qui n'aient les mœurs gâtées. Qu'on déguise tant qu'on voudra le déréglement, que la passion se masque : les passions les plus honteuses sont toujours ou la source, ou du moins l'effet de l'hérésie et de l'erreur. Les chefs de parti, les hérésiarques ont pris le masque de la piété, ont affecté des motifs spécieux et séduisants de leur révolte contre l'Eglise, pour grossir leur parti, pour imposer aux simples : mais nulle secte qui ne produise, qui n'inspire le relâchement, et tôt ou tard la dissolution. Source éternelle de pleurs et de rage dans l'enfer pour ces enfants déshérités, d'avoir été si proches du royaume des cieux, et de s'en voir privés par leur faute. Le Sauveur ne voulant pas laisser la foi vive du centurion sans récompense : Allez, lui dit-il, qu'il vous soit fait selon que vous avez cru; et à l'heure même le valet fut guéri. En effet, cet officier et ceux de sa suite s'en étant retournés au logis trouvèrent le malade parfaitement guéri de sa paralysie.

Quand l'Evangile dit que Jésus parut étonné, c'est une façon de parler, pour exprimer la satisfaction qu'eut le Sauveur de trouver dans cet étranger une foi si vive et si ferme. L'étonnement et l'admiration, supposant toujours quelque ignorance ou quelque surprise, ne sauraient être prompte-

ment attribués à celui qui n'ignore rien. Quand le Sauveur dit lui-même qu'il n'a point trouvé une si grande foi dans Israël, il en faut toujours excepter la sainte Vierge et les Apôtres, et cette exception n'empêche pas que la foi de cet étranger n'eût de quoi confondre l'incrédulité de la nation juive. On voit assez que ces paroles : « Plusieurs viendront de l'Occident et de l'Orient », c'est-à-dire de toutes les parties du monde, marquent visiblement la vocation des Gentils, lesquels par leur docilité à recevoir l'Evangile ont mérité d'être substitués à la place des Juifs et de succéder à tous leurs droits, comme il est arrivé. Les Juifs étaient les sujets naturels du royaume du Messie ; s'étant exclus eux-mêmes par leur ingratitude et par leur pure malice de l'Eglise de Jésus-Christ, ils ont mérité d'être bannis pour jamais de la salle du banquet céleste et d'être précipités dans les feux de l'enfer.

LE VENDREDI D'APRÈS LE JOUR DES CENDRES

FÊTE DE LA TRÈS-SAINTE COURONNE D'ÉPINES

DE NOTRE-SEIGNEUR

Pilate, nous dit saint Jean, prit Jésus et le fit flageller, et les soldats tressèrent une couronne d'épines, la lui mirent sur la tête et le revêtirent ensuite d'une robe de pourpre. Alors ils venaient à lui, et disaient : « Salut, roi des Juifs ». En même temps ils lui donnaient des soufflets. Pilate sortit donc de nouveau et leur dit : « Voici que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation ». Jésus parut donc dehors, portant la couronne d'épines et le vêtement de pourpre.

Quand Pilate eut livré Jésus entre les mains des soldats du prétoire, ceux-ci, s'imaginant que le gouverneur l'avait appelé roi des Juifs par dérision, voulurent à leur tour se moquer de cette royauté, et revêtant le Seigneur d'insignes dérisoires, ils le dépouillèrent de ses vêtements, et le faisant asseoir sur une pierre comme sur un trône, ils simulèrent des hommages moqueurs. Une horrible pensée leur vient, la cruauté en fournit toujours de semblables, ils entrelacent et réunissent ensemble plusieurs branches de jonc marin, très-connu sur les bords de la mer Rouge. Les épines de ces joncs sont longues, solides et pointues. Une couronne affreuse est tressée et placée sur la tête de Jésus ; à l'aide de bâtons on frappe sur ce diadème ; il s'enfonce, pénètre dans le crâne et produit d'atroces déchirements et de cruelles souffrances. Le sang coule de toutes parts, son visage en est inondé ; c'est en le contemplant longtemps à l'avance dans cet état

que le Prophète s'écriait : « Il est sans beauté et sans éclat, nous l'avons vu et il n'avait rien qui attirât l'œil, et nous l'avons méconnu ». Il nous a paru un objet de mépris et le dernier des hommes, un homme de douleurs, qui sait ce que c'est que souffrir. Son visage était comme caché, il paraissait méprisable et nous ne l'avons pas reconnu, il a pris véritablement nos langueurs et s'est chargé lui-même de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié.

Pour comprendre le mystère du couronnement d'épines, remontons jusqu'à l'origine du monde et entendons la malédiction que Dieu prononce contre Adam devenu prévaricateur. « La terre sera maudite à cause de toi, et elle ne produira que des ronces et des épines ». Cette malédiction qui frappait la terre était le voile d'une malédiction plus redoutable qui tombait sur le cœur de l'homme. Pendant que la terre, pour obéir à la voix de Dieu, se couvre de ronces et d'épines, notre cœur, bien autrement fécond, ne produit que des vices et des passions, et devient stérile pour tout acte de vertu et de justice. Bien que Jésus se fût substitué en notre place, il ne pouvait prendre la réalité de nos péchés ; il n'en pouvait prendre que le signe extérieur, et la couronne d'épines dont il se laisse couronner est, selon l'expression d'un écrivain sacré, le symbole de nos péchés dont il a pris la responsabilité et le châtiment, et qui, comme des épines aiguës, sont la seule production de notre cœur. « O sainte couronne d'épines », dit Pierre Origène, « c'est à toi et par toi qu'il a détruit l'ancienne malédiction ».

C'est une bonté que nous ne saurions jamais trop admirer de la part de Dieu d'avoir choisi la tête de son Fils bien-aimé pour y placer le signe de notre malédiction et le changer en une source de bénédictions. L'onction céleste qui coule de cette source féconde opère des prodiges en nos âmes. Elle change la stérilité de notre cœur et y fait germer des plantes salutaires qui portent des fruits exquis. Notre âme peut désormais se complaire à s'humilier devant Dieu, à penser à lui, à méditer ses grandeurs et ses bontés. Notre cœur si dur est devenu sensible aux attraits de la grâce et s'épanche en œuvres de miséricorde et de salut. Notre nature est pour ainsi dire changée. L'olivier franc s'est uni à l'olivier sauvage, le sarment stérile à la vigne fertile ; disons à Dieu aujourd'hui en nous unissant à l'Eglise : « Daignez, ô Dieu tout-puissant, daignez nous accorder à nous qui, en mémoire de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, honorons sur la terre sa couronne d'épines, que nous obtenions d'être dans le ciel, par sa miséricorde, couronnés de gloire et d'honneur ».

LE PREMIER SAMEDI DE CARÊME

Ce jour n'a rien de particulier, soit par rapport à la circonstance du temps, soit dans l'ordre de son office. On a déjà dit ailleurs que comme il n'y a que trente-six jours de jeûne depuis le premier dimanche de Carême jusqu'à Pâques, l'Eglise a ajouté les quatre derniers jours de cette semaine, pour que le nombre des quarante jours de jeûne, à l'exemple de Moïse, d'Elie et surtout de Jésus-Christ, fût complet.

Le samedi, qui est le septième jour de la semaine, a toujours été considéré dans l'Eglise comme celui qui approchait le plus près du dimanche en dignité. On lui a ôté comme au dimanche le nom de la planète qui le désignait parmi les païens, pour lui en donner un plus convenable à notre religion, ou plutôt pour lui conserver celui qu'il avait parmi l'ancien peuple de Dieu, tout propre à marquer la fin de tous les ouvrages de la création faite dans les six premiers jours, et le repos du Créateur au septième : *Et requievit die septimo ab universo opere quod patrarat.* L'Eglise ajoute que le Seigneur bénit ce septième jour, et qu'il le sanctifia, parce qu'il avait cessé en ce jour de produire tous les ouvrages qu'il avait créés : *Et benedixit diei septimo, et sanctificavit illum.* Il le nomma même Sabbat, ou jour du repos du Seigneur : *Sabbatum Domini Dei tui est.* Et lorsqu'il prescrivit les lois de son culte au peuple qu'il s'était choisi, il voulut qu'on l'appelât le jour saint : *Dies septimus vocabitur sanctus,* parce que c'était le sabbat du Seigneur. Il défendit à son peuple de faire aucun ouvrage en ce jour, et lui ordonna de le sanctifier, parce qu'il se l'était consacré. Ce jour si saint du repos du Créateur était la figure du véritable jour du repos du Rédempteur, c'est-à-dire, du jour glorieux de sa triomphante résurrection, auquel ce divin Sauveur, ayant achevé le grand ouvrage de notre rédemption, infiniment plus glorieux à Dieu que la création du monde, on peut dire qu'il se reposa. Ce grand ouvrage étant fini, il n'y avait plus de travaux à essuyer, de soins, de fatigues à prendre. Le jour de la résurrection fut proprement et par excellence le véritable jour du sabbat : *Sabbatum Domini Dei est,* duquel on a bien plus raison de dire que du premier : *Et quievit ab unverso opere quod patrarat.* C'est ce qui a obligé le Seigneur de transférer le sabbat et toute sa solennité du samedi au dimanche, pour y honorer la résurrection du Sauveur. Le peuple de Dieu, ayant donc passé de la synagogue dans l'Eglise, y transporta la célébration du sabbat, c'est-à-dire, la sanctification du jour du Seigneur. Cette translation n'empêcha point dans ces commencements qu'il ne restât toujours dans l'esprit et dans le cœur des Juifs convertis un fond de vénération pour le samedi qu'on avait regardé jusqu'alors par religion comme un jour de fête par excellence. C'est ce qui empêcha l'Eglise de discontinuer la fête de ce jour, dans ces commencements où elle n'était encore composée que de Juifs convertis, accoutumés à le solenniser avec célébrité par la cessation de toute œuvre servile ; de sorte que, dans ces premiers temps, on fêtait le samedi presque comme le dimanche, et, par une conséquence de religion, il était défendu de jeûner le samedi comme le dimanche, afin qu'il ne manquât rien à la joie de la fête et à la vénération de ce jour. L'Eglise primitive n'étant encore établie qu'en Orient, toléra cet usage. Il semble même que cette défense de jeûner fut plus expresse que la cessation des œuvres serviles, et c'est de là qu'est venue l'opiniâtreté des Orientaux à ne vouloir point qu'on jeûnât le samedi. On trouve même des anciens canons pleins de menaces contre ceux qui jeûneront le samedi et le dimanche. C'est une précaution que l'Eglise d'Orient semble avoir voulu prendre contre les Marcionites et d'autres hérétiques encore, qui ne cherchaient qu'à déshonorer le jour du samedi auquel ils affectaient de jeûner en haine ou en dérision du Créateur; à peu près comme les calvinistes de nos jours semblent affecter d'assigner leurs jeûnes solennels au saint jour du dimanche, par mépris ce semble pour l'Eglise qui défend absolument de jeûner en ce saint jour.

Ce règlement de l'Eglise d'Orient n'était pas cependant si universel ni si absolu qu'il ne fût permis aux solitaires et à tous ceux qui avaient em-

brassé la vie ascétique de jeûner tous les samedis, et de n'interrompre leur jeûne que le dimanche.

L'usage de l'Eglise latine a toujours été différent, autant pour le jeûne que pour la fête du samedi; comme la même raison de coutume et de nationalité ne subsistait point à Rome comme dans l'Orient, on ne doute point que l'usage de jeûner le samedi n'ait été établi par saint Pierre même, dont il donna lui-même l'exemple, ayant jeûné et prescrit un jeûne à tous les fidèles le samedi qui était la veille du triomphe qu'il devait remporter sur les prestiges de Simon le Magicien; ce qui arriva le dimanche. On ne peut pas dire, en effet, que l'observation de la fête du samedi fût véritablement d'institution apostolique, puisque les deux premières Eglises du monde, c'est-à-dire celle de Rome, fondée par le prince des Apôtres, saint Pierre, et celle d'Alexandrie, en Egypte, fondée par saint Marc, n'étaient point dans cet usage. C'est ce qui a été remarqué par l'historien Socrate, qui écrivait au cinquième siècle et qui prétend que, de son temps, la plupart des églises solennisaient encore le samedi, *excepté*, dit-il, *celles de Rome et d'Alexandrie, qui rejetaient cette pratique suivant l'ancienne tradition.* C'était excepter plus des deux tiers des églises du monde d'un usage qui ne subsistait guère plus qu'en Orient.

Saint Ignace, martyr, disciple des Apôtres écrivant aux fidèles de Magnésie: « Nous ne devons pas, dit-il, observer le sabbat à la juive, comme si nous en faisions une fête d'oisiveté. Le vrai jour du sabbat des chrétiens est celui de la résurrection du Seigneur ». Il exhorte ensuite ceux qui étaient encore attachés aux observations des Juifs à transporter le repos et la joie de la fête du samedi au dimanche. L'usage de jeûner le samedi dans le cours de l'année est fort ancien dans les communautés religieuses et parmi les solitaires; l'Eglise n'en a point fait une loi pour tous les fidèles; elle s'est contentée de l'abstinence de viande le vendredi et le samedi, en mémoire de la passion, de la mort et de la sépulture du Sauveur. Le samedi a toujours été en singulière vénération parmi les fidèles, surtout depuis qu'il a été particulièrement consacré à l'honneur de la sainte Vierge, et que l'Eglise lui a destiné un office singulier pour être récité en ce jour. Quelque ancienne que soit en Occident la consécration de ce jour à l'honneur de la Mère de Dieu, quelques-uns veulent qu'elle ait été encore plus ancienne en Orient, et prétendent qu'elle était établie longtemps auparavant à Constantinople, pour tous les samedis régulièrement dans l'église de Sainte-Marie Hodégétrie, c'est-à-dire de Notre-Dame des Guides, et qu'elle devait son origine au culte particulier qu'on y rendait à la célèbre image de la sainte Vierge, qui faisait la plus célèbre relique et le principal ornement de cette église, parce qu'on la regardait comme l'ouvrage de la main de saint Luc et comme l'instrument de divers miracles. On trouve en Occident, dès le huitième siècle, une messe votive à l'honneur de la sainte Vierge, pour le samedi, comme il y en avait une de la sainte Trinité, du Saint-Esprit, de la Croix et des saints Anges, pour les autres jours de la semaine. Il est certain que le samedi a été singulièrement consacré dans l'Eglise, dès les premiers temps, à honorer plus particulièrement la sainte Vierge. Cette si religieuse dévotion est commune à tous les vrais fidèles, et elle subsistera jusqu'à la fin des siècles parmi les élus du Seigneur.

L'Introït de la Messe de ce jour est pris du treizième verset du psaume dix-neuvième; c'est le même que celui de la Messe du jour précédent. Comme ce jour a été longtemps sans avoir un office particulier, on a pris de la Messe du vendredi, et l'Introït et la suite de son Epître. Le prophète

Isaïe continue de faire voir qu'il faut renoncer à l'impiété, à l'hypocrisie et à sa propre volonté, pour faire que Dieu agrée nos œuvres de justice et de miséricorde, et il apprend aux Israélites la manière d'honorer et de sanctifier le sabbat qui est le jour du Seigneur.

Si abstuleris de medio tui, dit-il, *catenam, et desieris extendere digitum, et loqui quod non prodest.* Si vous ôtez du milieu de vous la chaîne, ou selon l'Hébreu, le joug dont vous opprimez vos créanciers, les pauvres, vos domestiques et tous ceux qui dépendent de vous ; si vous cessez d'étendre le doigt et de dire des paroles vaines ; c'est-à-dire, si vous cessez de montrer vos frères au doigt, et d'user contre eux de discours railleurs et méprisants, de les censurer malignement, et les décrier par une secrète jalousie : *Cum effuderis esurienti animam tuam, et animam afflictam repleveris;* lorsque vous assisterez le pauvre avec une effusion de cœur et que vous remplirez de consolation l'âme affligée : *Orietur in tenebris lux tua, et tenebræ tuæ erunt ut meridies,* alors votre lumière se lèvera au milieu des ténèbres, et vos ténèbres deviendront un midi. Cette vie est traversée par bien des contradictions, peu de jours sereins, peu qui soient calmes. Les adversités sont de tous les âges, de toutes les conditions, tout est nébuleux, tout est semé de ronces. Vous serez dans la tribulation, mais enfin votre lumière se lèvera dans les ténèbres ; ces jours de tristesse seront changés en jours de prospérité et de joie, et vos humiliations deviendront une source de gloire. Vous êtes exacts à jeûner, dit Dieu par son Prophète, mais ne comptez pas sur vos jeûnes, ni sur l'observation de vos cérémonies extérieures de religion, si vous manquez de charité envers vos frères. Voulez-vous que vos mortifications me soient agréables ; voulez-vous me plaire dans vos actes de religion ? accompagnez-les des œuvres de miséricorde ; compatissez aux besoins de vos frères, prenez part à leurs peines, soulagez-les dans leurs nécessités, bien loin de leur insulter, et d'avoir de la dureté pour ceux qui sont dans la misère. Si vous êtes compatissant, doux, charitable, bienfaisant, je vous comblerai de toutes sortes de biens, rien ne troublera votre repos : *Et requiem tibi dabit Dominus semper.* Dieu comblera votre âme des plus douces consolations : *Implebit splendoribus animam tuam ;* vous serez exempt de cette tristesse qui dessèche les os : *Et ossa tua liberabit.* Vous deviendrez comme un jardin toujours arrosé, toujours fleuri : *Et eris quasi hortus irriguus.* Vous serez comme une fontaine dont les eaux ne tarissent point ; nulle sécheresse, nulle aridité à mon service : *Et sicut fons aquarum, cujus non deficient aquæ.* Ne vous faites point une idée affreuse de la vie sainte ; point d'état sur la terre si heureux que celui des gens de bien ; rien n'est comparable aux douceurs pures qu'on goûte à mon service. Le prophète David avait déclaré la même chose qu'Isaïe lorsqu'il disait : *Beatus vir qui intelligit super egenum et pauperem, in die mala liberabit eum Dominus.* Heureux celui que sa compassion rend attentif aux besoins du pauvre et de l'affligé ! s'il tombe lui-même dans l'affliction, le Seigneur viendra à son secours. Le Seigneur le fortifiera et le conservera dans tous les dangers de la vie ; il le rendra heureux sur la terre, malgré tout ce que la passion de ses ennemis leur ferait tenter pour le perdre. Et si la maladie le livre à la douleur, le Seigneur viendra lui-même le consoler et le secourir. La suite de cette Epître n'est qu'une promesse continuelle de toutes sortes de biens et de prospérités que Dieu fait par la bouche de son Prophète à tous ceux qui garderont ses commandements et qui le serviront avec fidélité. Il leur recommande ensuite l'observation du jour du sabbat qui veut dire repos : *Si averteris a Sabbato pedem tuum ;* si vous vous abstenez de voyager le jour

du sabbat. On a dit que le septième jour de la semaine, qui est le samedi, était un jour consacré au Seigneur, comme l'est, parmi les Chrétiens, le saint jour du dimanche ; non-seulement Dieu avait défendu de faire durant ce jour-là aucune œuvre servile, mais il n'était pas même permis de faire plus d'une demi-lieue ; d'où vient que saint Luc, pour marquer la distance d'entre la montagne nommée d'Olivet et la ville de Jérusalem, dit qu'il n'y avait que le chemin d'un jour de sabbat. Le dimanche est le jour du Seigneur, il se l'est réservé, il veut qu'il lui soit entièrement consacré ; il ne doit pas être sanctifié avec moins de religion, avec moins de dévotion que le jour du sabbat ; que n'auront point à se reprocher ceux qui entreprennent les plus longs voyages le dimanche ? Si vous ne faites point votre volonté le jour qui m'est particulièrement consacré, dit le Seigneur, c'est-à-dire, si vous ne satisfaites point vos passions, si vous ne suivez point vos perverses inclinations, si vous ne vous livrez point à vos désirs, si vous ne profanez point ce jour si saint par des repas somptueux, par des divertissements irréligieux, par la débauche : *Facere voluntatem tuam in die sancto meo*, enfin si vous le regardez comme un repos délicat et délicieux, et comme le jour saint et glorieux du Seigneur : *Et vocaveris Sabbatum delicatum, et Sanctum Domini gloriosum.* Dieu appelle le jour du Seigneur, un jour délicat, c'est-à-dire un jour sacré, qui demande d'être sanctifié avec soin, avec ferveur, avec une grande délicatesse de religion et de conscience ; un jour saint qui ne souffre pas la moindre profanation, la moindre indécence ; un jour que Dieu s'est réservé, et qu'il veut être tout employé à son service ; jour respectable qu'on ne viole jamais impunément ; que n'ont pas à craindre ceux des fidèles qui emploient si mal le saint jour du dimanche et des fêtes ? Le dimanche et les fêtes sont des jours de repos, c'est-à-dire de cessation de toute œuvre servile. Mais ce repos ne nous est pas donné pour passer le jour dans des divertissements profanes. Ceux qui croient qu'on a satisfait au précepte, quand on a entendu une messe, auront-ils la même opinion, seront-ils tranquilles sur ce point à l'heure de la mort ? *Tunc delectaberis semper Domino :* Si vous gardez mes préceptes, continue le Seigneur, vous trouverez votre joie en moi. Grands du monde, heureux du siècle, peuples avides de plaisirs, détrompez-vous ; vous ne trouverez de véritable joie que dans le Seigneur. Hors de son service il n'y a que chagrins, que dégoûts, qu'amertumes, que déplaisirs. *Et sustollam te super altitudines terræ.* Soyez riche et puissant, ayez de l'esprit, de l'ambition, ayez du mérite : Dieu seul peut rendre un homme heureux ; ce n'est qu'à son service qu'on peut faire fortune. *Servire Deo, regnare est. Et cibabo te hæreditate Jacob patris tui :* Et je vous donnerai pour vous nourrir l'héritage de Jacob votre père. Comme ce peuple charnel et grossier, à qui Dieu parlait, ne ressentait vivement que les maux temporels, Dieu ne lui promet que des récompenses temporelles. Mais qui ne voit que ces récompenses temporelles étaient la figure de ces biens éternels qui nous sont préparés dans le ciel ! Comme les fléaux qui accablaient les Juifs n'étaient que l'image des peines éternelles que les pécheurs souffriront dans l'enfer, c'est pour être délivrés de ce malheur éternel qu'un chrétien doit jeûner le Carême et accompagner ce jeûne de l'innocence, de la pratique des bonnes œuvres, et d'une ardente charité.

L'Evangile de la messe de ce jour est pris du sixième chapitre de saint Marc où il est dit que le Sauveur, après avoir fait ce miracle éclatant, par lequel avec cinq pains seulement et deux petits poissons, il avait rassasié environ cinq mille personnes, voyant que ce peuple transporté d'admiration

ne doutait plus qu'il ne fût le Messie promis, et formait déjà entre eux la résolution de l'enlever pour le faire roi, il les prévint, ayant commandé à ses Apôtres de se rembarquer au plus tôt afin de passer premièrement le petit trajet de Bethsaïde à Capharnaüm, et de traverser ensuite le lac entier pour se rendre à l'autre bord dans la terre de Génésareth. Il ne dit rien de son dessein, mais il se hâta de congédier le peuple; ainsi étant demeuré tout seul, il se retira sur cette même montagne, d'où il était venu au-devant du peuple; et il persévéra en prières jusqu'au soir. La nuit approchait lorsque les disciples séparés de leur cher Maître descendirent vers la mer, et étant remontés dans leur barque ils prirent la route de Capharnaüm. Il survint alors une furieuse tempête qui pensa les faire périr; ils ramaient de toutes leurs forces; mais comme ils étaient en pleine mer, et qu'ils avaient le vent contraire, ils croyaient à tous moments que la barque allait être engloutie par les flots; l'horreur de la nuit augmentait leur crainte, et, pour comble de malheur, Jésus, leur unique refuge, n'était point là. Il n'en fallait pas davantage pour les jeter dans le désespoir; mais le secours était plus proche qu'ils pensaient. Jésus-Christ ne perd jamais de vue ceux qui l'aiment et qui le servent avec fidélité. Le Sauveur voyait de dessus le bord de la mer, où il était arrêté, leur inquiétude et la peine qu'ils avaient à ramer contre le vent. Il n'ignorait pas le danger et ne voulait pas les abandonner; mais il attendait, pour les secourir, qu'ils eussent fait près de deux lieues sur cette mer furieusement agitée, afin qu'ils connussent mieux et le soin qu'il prenait d'eux, et le besoin qu'ils avaient de lui, et sa puissance souveraine sur les flots et sur les tempêtes. Il vint donc à eux vers le point du jour, que ceux du pays appelaient la quatrième veille de la nuit; ils l'aperçurent de loin marchant sur les eaux, et allant si vite qu'il semblait vouloir non-seulement les atteindre, mais passer outre, et les laisser derrière lui. Plus il approchait, plus ils tremblaient de frayeur, ne pensant pas que ce fût lui; et leur terreur fut si grande et si générale, que, le prenant pour un fantôme, ils se mirent tous à crier; aussitôt il les rassura en leur disant: « Prenez courage, n'ayez point de peur, c'est moi ». Il monta ensuite dans la barque et le vent cessa, ce qui les surprit encore davantage; et ce nouveau miracle les étonna tellement qu'ils en étaient comme hors d'eux-mêmes. Ils ne pensaient plus à celui de la multiplication des pains, ou du moins il ne leur paraissait rien en comparaison de celui-ci; c'est ce qui fit que par un soudain transport, selon saint Matthieu, ils se jetèrent à ses pieds et lui dirent tout d'une voix : « En vérité, vous êtes le Fils de Dieu ». Le trajet fut bientôt fait, ils abordèrent à la côte de Génésareth. Dès qu'ils eurent débarqué, le bruit se répandit dans tout le pays que Jésus était arrivé. Il n'en fallut pas davantage; on lui apporta dans des lits et sur des brancards une infinité de malades. En quelque lieu qu'il allât, soit villes, soit villages, il en trouvait un grand nombre que l'on mettait devant lui au milieu des rues, et toute la grâce qu'on lui demandait, c'est qu'il leur permît de toucher le bord de sa robe, parce que c'était assez pour être tous guéris. Quel fonds de réflexions consolantes ne fournit point cet Evangile! Jésus-Christ priait sur la montagne, et malgré son éloignement, il ne laissait point de voir l'embarras et la fatigue de ses disciples qui luttaient contre les flots. Ne craignons pas que Jésus-Christ ignore jamais nos dangers ni nos besoins. Ne craignons pas non plus qu'il nous abandonne; il compte aussi bien que nous le temps que nous passons dans les épreuves, dans la tentation, dans la souffrance; mais il sait mieux que nous le temps que la tempête doit

durer, et le moment où il doit nous secourir. Il paraît quelquefois qu'il ne pense point à nous, de fausses idées nous agitent, la faiblesse de notre confiance fait croître notre trouble, nous nous croyons perdus; ne perdons pas courage, ne cessons de voguer contre le vent contraire et les flots agités; avançons toujours à force de rames, si nous ne pouvons pas aller à la voile; comptons sur la grâce qui ne nous manque jamais lorsque nous nous croyons perdus, ce sera là justement le moment de notre délivrance. C'est moi, nous dit alors cet aimable Sauveur, c'est moi qui viens vous tirer du danger et mettre fin à vos peines. Remarquons que tant que les disciples de Jésus-Christ ne le reconnurent point, le prenant pour un fantôme, sa présence ne calma point les flots; il fallut pour cela qu'il leur parlât, qu'ils le reconnussent, qu'il montât avec eux dans la barque. Dieu est toujours avec nous dans nos peines; mais pour y recouvrer le calme il faut l'y reconnaître, penser et croire qu'il y est, il faut l'entendre parler et l'écouter, il faut conserver sa présence.

Le Père Croiset.

LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME

Le premier dimanche de Carême est célébré dans l'Eglise avec une vénération singulière; il est dans le rang des plus privilégiés et des plus solennels. Son office ne cède à celui d'aucune fête, tout y est instructif et mystérieux, tout y prêche la pénitence, de laquelle il est comme la fête solennelle; il est appelé simplement le dimanche de la Quadragésime dans l'Eglise latine, et le dimanche des saints jeûnes ou de l'orthodoxie chez les Grecs.

Avant même le dixième siècle de l'Eglise, on s'était accoutumé en Occident à appeler ce jour le dimanche des *Brandons*, c'est-à-dire, des flambeaux, parce que c'était le jour auquel ceux qui s'étaient un peu trop divertis pendant le carnaval venaient se présenter à l'église, le flambeau ou la torche à la main, comme pour faire satisfaction publique des mauvais exemples qu'ils avaient donnés, et demander à se purifier par la pénitence qui leur était imposée par les pasteurs pour tout le Carême, jusqu'au jeudi saint, où ils recevaient l'absolution ordinaire. Quoique cette cérémonie eût été depuis avancée au mercredi des Cendres, où commence le jeûne de la sainte Quarantaine, le nom des *Brandons* n'a pas laissé de demeurer attaché à ce premier dimanche de Carême, où l'on a toujours supposé que les vrais fidèles ne manquaient point de se purifier de leurs taches par une sainte confession.

Quoique la pénitence soit de tous les jours de la vie, puisqu'il n'est point de jour dans la vie où nous ne soyons pécheurs, le Carême peut être appelé la saison de la pénitence, c'est-à-dire le temps où elle porte le plus de fruits, soit à cause de la multiplicité des prières et des secours spirituels, soit par l'obligation que l'Eglise y a attachée de l'abstinence et des quarante jours de jeûne. Les quarante jours de jeûne de Jésus-Christ ne sont pas seulement un exemple pour tous les chrétiens, mais un précepte. Nul qui ne

soit soumis à cette loi, et le relâchement ne fut jamais en droit de dispense. La ferveur peut se ralentir, la loi peut s'affaiblir par la corruption des mœurs, mais la doctrine et la morale de Jésus-Christ n'en seront jamais altérées. Et quelque lâches que soient les fidèles, la loi du jeûne et de la pénitence ne saurait jamais rien perdre de sa vigueur, et l'étroite obligation sous peine de péché mortel de jeûner le Carême est toujours la même.

Saint Epiphane dit que l'hérésiarque Aérius fut condamné, parce qu'il voulait que les jeûnes du Carême fussent arbitraires. Le concile de Langres dit anathème à ceux qui, sans nécessité, s'en dispensent ; saint Cyrille demande à son peuple s'il aime mieux brûler éternellement que jeûner le Carême : *Jejuniumne an æterna supplicia odiosius existiment ;* et saint Ambroise dit que rompre le jeûne un seul jour, c'est un péché mortel, mais que ne pas jeûner le Carême, c'est un sacrilége : *In totum non observare, sacrilegium est ; ex parte violare, peccatum.* Le Carême, dit saint Chrysologue, n'est pas d'une institution humaine, c'est Dieu lui-même qui l'a ordonné : *Quadraginta diebus jejunium, non humana inventio, sed auctoritas divina ;* et je crois, dit saint Augustin, que ce qui a obligé le Seigneur à nous faire une loi si expresse du jeûne, c'est que comme Adam, dans le paradis terrestre, avait perdu la gloire de l'immortalité par l'intempérance, le second Adam a voulu que ce fût par l'abstinence et par le jeûne que cette perte fût réparée : *Arbitror causam hanc esse jejunii, ut quia primus Adam in paradiso constitutus, per intemperantiam gulæ gloriam immortalitatis amiserat, eamdem immortalitatem secundus Adam per temperantiam repararet.*

Rien ne fut plus religieusement observé dans l'Eglise, dès le temps des Apôtres, que le jeûne du Carême. Les premiers chrétiens d'Alexandrie, du temps de saint Marc, selon Eusèbe, l'observaient avec une ferveur qui servait de modèle à tous les fidèles. Sozomène assure que dans l'Illyrie, dans l'Occident, dans toute l'Afrique, dans l'Egypte et dans la Palestine qui composaient alors toute l'Eglise, on jeûnait avec une rigueur religieuse les six semaines dans le Carême, et plusieurs même en jeûnaient sept : *Quadragesimam in qua populus jejunare solet ; alii quidem sex dierum septimanis computant, ut Illyrii, et Occidentales, totaque Africa et Ægyptus et Palæstina ; alii vero septem hebdomades computant.* Nulle variation, nulle diversité d'opinion dans l'exacte et indispensable observation d'une pénitence si marquée. Nous observons un Carême, dit saint Jérôme, selon la tradition apostolique, et nous jeûnons dans le temps que l'Eglise a jugé propre pour cela : *Nos unam Quadragesimam secundum traditionem Apostolorum anni tempore nobis congruo, jejunamus.* Quelque spirituel, quelque louable que fût le sens de ceux qui se proposaient d'offrir à Dieu la dîme de toute l'année en ne jeûnant que les trente-six jours des six semaines, l'exemple du Sauveur qui en avait jeûné quarante ne les rassurait point, et ce fut, comme on l'a déjà dit, ce qui obligea l'Eglise à y ajouter quatre jours, en fixant le commencement du Carême au mercredi des Cendres.

Rien ne condamne plus notre lâcheté et notre délicatesse que la religion et la rigueur des jeûnes de ces premiers chrétiens. Non-seulement on ne faisait qu'un seul repas le jour, et toujours le soir après l'heure des Vêpres ; mais on ne mangeait précisément que pour s'empêcher de mourir, bien loin de chercher à flatter le goût et la sensualité. Ce n'est pas seulement dans le retranchement, dans la diminution ou dans le délai des repas que l'on a fait consister l'exactitude du jeûne du Carême, c'est aussi dans l'abstinence des nourritures trop succulentes et des viandes qui flattent le goût.

Bien des gens dans le monde ne font qu'un repas par jour, par pur principe de santé, par sensualité même, sans prétendre jeûner. Pour manger moins souvent, ils n'en sont ni moins sensuels, ni plus sobres. L'abstinence est inséparable du jeûne ; la plus généralement reçue a toujours été celle de se retrancher l'usage de la chair, du laitage, des œufs et du vin. C'est dans cette double abstinence que saint Augustin fait consister le jeûne, prétendant que cette abstinence comprenait celle de toute sorte de délicatesse dans le repas. Il semble que le commun des fidèles en demeurait là ; mais ceux qui souhaitaient porter le jeûne à la perfection se retranchaient même le poisson et l'usage de l'huile, réduisant au pain et à l'eau l'unique réfection du jour, qui ne se faisait jamais que le soir. C'était, au sentiment de saint Jérôme, la plus grande rigueur que l'on pût apporter dans le jeûne légitime et réglé par la prudence, n'approuvant point ceux qui passaient des deux et trois jours sans manger, puisque par cette imprudente singularité ils se trouvaient obligés à rechercher ensuite d'autres nourritures moins communes et plus délicates ; une mortification plus constante, non interrompue et moins marquée, est toujours d'un plus grand mérite auprès de Dieu : *Fortissimum jejunium est aqua et panis.* Que si dans la suite des temps on a cru devoir se relâcher sur l'abstinence du vin, on s'est affermi dans celle de la chair, qui a toujours subsisté dans toutes sortes de jeûnes, et saint Jérôme loue sainte Marcelle de ce qu'étant obligée de boire du vin à cause de ses grandes infirmités, elle en buvait si peu, qu'à peine l'eau en était rougie : *Vini odor magis quam gustus.* Les liqueurs et toutes sortes de boissons délicieuses ne sont pas moins proscrites que le vin. C'est contre cet abus que se récrie fort saint Jérôme : *Sunt etiam,* dit-il, *qui vinum ita non bibunt, ut aliorum expressionem pomorum, aliosque sibi liquores salutis causa, sed jucunditatis exquirant.* Il condamne même d'incontinence ceux qui, ne se nourrissant que de légumes, excèdent dans la quantité : *Dum solam abstinentiam carnium putant, et leguminibus onerant stomachum.* Il est aisé de voir qu'en défendant l'usage de la chair et du vin dans le jeûne, on a prétendu défendre toutes les délicatesses du goût et les raffinements de la sensualité ; on condamnait même les assaisonnements trop exquis dans les légumes, l'intention de l'Eglise n'étant pas tant de soustraire au corps sa nourriture par le jeûne, que de retrancher et au corps et à l'âme les attraits de la volupté. La sensualité peut se trouver dans l'abstinence même, mais l'Eglise condamne tous ces raffinements : *Alii etiam in oleribus delicias quærunt,* disait avec indignation saint Grégoire de Nysse.

La lâcheté et la délicatesse des chrétiens de ces derniers temps seraient effrayées, si l'on rapportait avec quelle exactitude, avec quelle sévérité les fidèles de ces premiers siècles jeûnaient le Carême. Non-seulement les personnes religieuses, mais encore les gens du monde de tout âge, de tout sexe, de toute qualité, les grands comme le peuple, le prince comme l'artisan s'interdisaient souvent l'usage même du poisson ; plusieurs jeûnaient tout le Carême au pain et à l'eau ; pour les six jours de la semaine sainte, nulle autre nourriture, dit saint Epiphane, que le pain sec, le sel et l'eau qu'on appelait Xérophagie : *Sex illos paschatis dies Xerophagiis, hoc est arido victu transire populus omnis assuevit ; hoc est panem duntaxat cum sale et aqua sub vesperam adhibere ;* et quelques-uns passaient même deux jours sans manger : *Imo nonnulli ad biduum.* Quelle différence, bon Dieu, de jeûne à jeûne, si l'on compare le jeûne de ces premiers fidèles au jeûne des chrétiens de ce temps ! les plus réguliers ne sont pas toujours les plus austères ; quelle diversité dans les mets ! quelle somptuosité dans l'abstinence même !

quelle sensualité dans les assaisonnements ! la diversité de nourriture suffit-elle pour le jeûne, si le goût, si la volupté même y portent la délicatesse jusqu'au raffinement ?

Ce n'a été que vers le commencement du treizième siècle que l'Eglise a permis qu'on avançât jusqu'à midi le repas qu'on ne faisait encore, les jours de jeûne du Carême, que le soir après Vêpres. Saint Bernard et Pierre de Blois, qui vivaient dans le douzième siècle, assurent que durant la sainte Quarantaine, tous les fidèles allaient jeûner comme eux jusqu'au soir, sans que personne, de quelque condition qu'il fût, osât prendre son repas de meilleure heure : *Hactenus usque ad nonam jejunavimus soli, usque ad vesperam jejunabunt nobiscum pariter universi reges, nunc et principes, clerus, et populus, nobiles et ignobiles, simul in unum dives et pauper.* C'est pour conserver toujours l'idée de cette ancienne discipline, que l'Eglise ordonne, durant le Carême, de dire Vêpres avant le repas les jours de jeûne. Cette indulgente anticipation de l'heure du repas a donné occasion à ce qu'on appelle la collation les jours de jeûne. Ce ne fut d'abord que la permission de boire un coup sur le soir, n'ignorant pas que l'esprit du jeûne ecclésiastique demande qu'on jeûne vingt-quatre heures. La crainte qu'on eut que de boire sans manger ne nuisît à la santé, fit qu'on y ajouta un petit morceau de pain ; on nomma ce petit adoucissement collation, depuis que les religieux l'eurent fixé au temps du soir, qui précédait la lecture des collations ou conférences des anciens moines qu'on faisait tous les soirs avant Complies. Ce fut par un esprit d'une plus exacte régularité qu'on établit dans les plus saints monastères, et surtout dans celui de Cluny, qu'au lieu de faire cette lecture les jours de jeûne dans le cloître ou dans le chapitre, comme on faisait les autres jours, on la ferait dans le réfectoire ; et dès lors le mot de collation se communiqua insensiblement de la lecture des conférences ou collations, à ce petit repas qui précédait immédiatement la lecture. *Statuimus,* disent les statuts de la congrégation de Cluny, *quod hora potationis serotinæ, quæ apud eos collatio nuncupatur, omnes convenire præcipimus.* La tolérance de l'Eglise autorise suffisamment l'usage universellement reçu de la collation ; mais elle ne prétend point que cette collation soit un second repas ; et il est certain que la collation telle que la plupart des gens la font aujourd'hui, rompt le jeûne. Saint Charles, dans les règles qu'il fit pour ses domestiques, leur permit seulement une once et demie de pain et un peu de vin pour leur collation en Carême. *Semel tantum in die post meridiem cibum capiant. Quod si aliquid alicui amplius opus erit, vesperi panis unciam cum dimidia, et vini poculum tantum capere liceat.* On raconte de saint Spiridion, évêque de Trémithonte en Chypre, et du saint solitaire Marcien, qu'ils rompirent le jeûne par charité, à l'occasion de quelques étrangers qui les étaient venus voir ; mais c'était un jeûne de dévotion et de règle. Le jeûne de la règle est libre, répondit-on à l'abbé Cassien, mais la charité est la perfection de la loi divine : *Jejunium in nostra voluntate est : charitatis autem plenitudinem lex Dei exigit a nobis.* Aussi ce qu'on appelle la règle du Maître, parce que c'est Jésus-Christ qui y parle, dit positivement que les jeûnes du Carême sont inviolables pour quelque prétexte que ce soit, sans qu'on y ait aucun égard à l'arrivée des hôtes : *Jejunium in Quadragesima propter supervenientes, non frangatur a domesticis ac fratribus.*

L'abstinence et le jeûne ne sont pas les seuls devoirs de religion que Dieu exige des chrétiens durant le Carême. La prière, le fréquent usage des sacrements et l'aumône doivent accompagner le jeûne, et singulièrement l'innocence et la pureté. Abstenons-nous particulièrement du péché, dit

saint Augustin, de crainte que nos jeûnes ne soient infructueux comme ceux des Juifs, et que Dieu ne les réprouve : *A peccatis principaliter jejunemus, ne jejunia nostra, sicut Judæorum jejunia, a Deo respuantur.* Voulez-vous sanctifier le jeûne? dit-il ailleurs, remplissez les devoirs de miséricorde et de charité : *Imple miserationis officia, et sanctificasti jejunia.* Ce que vous retranchez à votre sensualité, dit saint Grégoire de Nysse, *tribue esurienti :* donnez au pauvre qui souffre la faim ce que vous épargnez par votre jeûne. Le jeûne, dit saint Chrysostome, ne doit pas être regardé comme un sordide trafic. Ce n'est pas pour épargner que vous gardez l'abstinence : *Negotium jejunium non est, ut lucrum faciamus non edendo.* Il faut que le pauvre se nourrisse de ce que vous vous retranchez : *Sed ut quod manducaturus eras, pauper pro te comedat.* Par là vous tirerez un double avantage de votre jeûne ; l'un de ce que vous aurez jeûné, l'autre de ce qu'un pauvre aura été rassasié : *Fiatque tibi duplex bonum ; tum quod jejunas, tum quod alius non esurit.* Enfin le jeûne, dit saint Augustin, ne consiste pas seulement à s'abstenir des mets que nous souhaitons, mais de tous les plaisirs et des divertissements qui doivent nous être interdits dans ce saint temps de pénitence : *Jejunium non est tantum a concupiscentia ciborum, sed ab omni lætitia temporalium delectationum.* Enfin il y a des gens, ajoute le même Saint, qui sont plutôt voluptueux que religieux observateurs du Carême : *Sunt quidam observatores Quadragesimæ, deliciosi potius quam religiosi.* Quelle plus pitoyable erreur ! ce n'est point là garder l'abstinence, c'est changer les aliments de la volupté : *Hi multum errant, non est hoc suscipere abstinentiam, sed mutare luxuriam.*

La Messe de ce jour renferme tout le mystère du saint temps de Carême. Elle commence par ce verset du psaume xc^e^ : *Invocabit me et ego exaudiam eum.* Le juste m'appellera à son secours, et je l'exaucerai, je serai avec lui au temps de la tribulation, et je l'en ferai sortir avec gloire. Rien n'est plus propre que tout ce psaume, pour inspirer aux fidèles du courage dans la pénible carrière du Carême, et dans l'exercice de la pénitence et de la tentation.

L'Epître est une vive et pathétique exhortation à ne nous rendre pas inutiles des jours consacrés à la pénitence, et un temps qu'on peut appeler le règne par excellence de la miséricorde du Seigneur. Elle est prise du sixième chapitre de la seconde lettre de saint Paul aux Corinthiens : « Voici », leur dit-il, « le temps de grâce ; voici maintenant les jours du salut : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* Je vous exhorte, de tout mon cœur, de ne recevoir pas en vain la grâce de Dieu. Quoique Dieu soit miséricordieux en tout temps, le Carême est un temps privilégié, où tout concourt à nous rendre Dieu plus favorable ; les prières multipliées de toute l'Eglise, l'abstinence et le jeûne, avec quoi la prière est toujours plus efficace ; tout concourt à rendre plus efficace et plus aisée notre conversion.

L'Evangile de ce jour contient l'histoire du carême de Jésus-Christ dans le désert, comme étant l'origine et devant être le modèle du nôtre. Jésus venait de recevoir le baptême des mains de saint Jean, lorsque l'Esprit-Saint, dont il était le temple vivant, le porta à se retirer dans le désert pour s'y préparer à sa vie publique par une retraite et un jeûne continuel de quarante jours et de quarante nuits, et par une victoire insigne du tentateur et de toutes ses ruses. Ce désert s'étendait dans la tribu de Benjamin, depuis la rivière du Jourdain jusqu'au territoire de Jéricho d'un côté, et jusqu'à la mer Morte de l'autre. On l'appelait Ruban, et dans la suite des

temps, les Occidentaux lui donnèrent le nom de Quarantaine[1], pour marquer l'espace du séjour qu'y fit le Sauveur. Belle leçon à tous les hommes apostoliques, pour leur apprendre que la retraite, le jeûne et la prière doivent être comme le prélude de leurs fonctions, et comme les premiers essais de la vie apostolique. Le Fils de Dieu y était venu pour entrer en lice avec le démon, et pour commencer sa mission par le terrasser. « Il voulut être tenté », dit saint Augustin, « pour nous apprendre à le vaincre : *Ideo tentatus est Christus, ne vincatur a tentatore Christianus* ». Le Sauveur y passa quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger. Ce jeûne de quarante jours avant la prédication de l'Evangile avait été figuré par le jeûne de Moïse sur le mont Sinaï, pendant les quarante jours qui précédèrent la promulgation de l'ancienne loi. C'est pour honorer et imiter en quelque sorte cette abstinence du Sauveur, que le Carême a été institué et observé de tout temps dans l'Eglise. A la fin de ce long jeûne, Jésus eut faim, c'est-à-dire, il fit cesser le miracle qui l'avait empêché de sentir la faim jusque-là. Ce moment fut comme le signal de la permission que le Sauveur donna au démon de le venir tenter, pour savoir s'il était le Messie ; car il en doutait, et il voulait avoir des preuves plus certaines de sa divinité : *Permittitur esurire corpus*, dit saint Jérôme, *ut diabolo tentandi tribuatur occasio.* Saint Augustin croit que c'était le prince des démons qui osa tenter Jésus-Christ, pour savoir qui il était ; et que le Sauveur ne se découvrit à ce prince des ténèbres qu'autant qu'il jugea à propos : *Tantum innotuit, quantum voluit : tantum autem voluit, quantum oportuit.* Le démon ne connut parfaitement que Jésus-Christ était Dieu et Fils de Dieu, qu'après sa résurrection. Ce malin esprit se présenta au Sauveur sous une forme humaine et lui dit : « Pourquoi vous laissez-vous accabler par la faim ? si vous êtes le Fils de Dieu, que ne changez-vous ces pierres en pain ? » les plus grands miracles ne vous coûtèrent qu'une parole : *Dic ut lapides isti panes fiant.* Le Sauveur se contenta de répondre qu'il était écrit que ce n'était pas le pain seul qui faisait vivre l'homme, mais toute parole qui sort de la bouche de Dieu ; c'est-à-dire une obéissance parfaite à tout ce que Dieu commande. Par cette réponse, Jésus-Christ, sans nier qu'il fût Dieu, prouve fort bien qu'il est homme, et renvoie le tentateur aussi incertain sur sa divinité, qu'il l'était auparavant. Le démon ensuite le porta dans la sainte cité, le mit sur le haut du temple et lui dit que, s'il était Fils de Dieu, il se jetât en bas, parce qu'il n'avait rien à craindre, puisqu'il était écrit : que Dieu avait chargé ses anges du soin de sa personne, et qu'ils empêcheraient bien qu'il ne se fît aucun mal. Mais Jésus répondit à ce passage de l'Ecriture par un autre, et lui dit que la même Ecriture défendait de tenter Dieu. Il est surprenant que le Fils de Dieu ait permis au démon de le porter dans l'air jusqu'au plus haut du temple. Mais le pouvoir que le Sauveur donna depuis aux bourreaux, ministres de Satan, sur sa personne, est aussi surprenant que celui qu'il donne ici au démon. Au reste, il y a apparence que dans les deux dernières tentations, Jésus-Christ se rendit invisible à ceux des Juifs qui auraient pu l'apercevoir. Le démon, quoique confus, ne se rebuta pas. Il reprit Jésus-Christ et le porta encore sur une montagne fort haute ; et de là, lui montrant d'un côté l'empire romain, d'un autre l'empire des Perses, ici la Syrie, là les Indes, etc.: « Je suis maître de ces Etats », lui dit-il,

1. En mémoire du séjour que fit Jésus-Christ sur la montagne de la Quarantaine, la roche calcaire est percée de grottes sans nombre, où des anachorètes, durant de longs siècles, se livrèrent aux rudes exercices de la mortification. De nos jours encore, des chrétiens s'y enferment pendant le Carême, se contentant, pour toute nourriture, de racines et de fruits secs. — L'abbé Bourassé : *Histoire de Jésus-Christ.*

« comme prince du monde, et j'en dispose à mon gré ; ils seront à vous maintenant si vous voulez vous prosterner devant moi, et m'adorer du culte de latrie ». La facilité que le Sauveur avait eue de se laisser porter et reporter par le démon, donne à cet enchanteur l'effronterie et l'insolence de faire cette impie proposition à celui qu'il croyait alors un pur homme ; mais Jésus-Christ indigné d'une hardiesse si abominable, lui dit avec hauteur : « Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul ». Alors le démon disparut honteux de sa défaite, et aussi peu instruit de ce qu'il désirait savoir, qu'avant la tentation. Aussi ne cessa-t-il de persécuter le Sauveur jusqu'à ce qu'il eut porté les Juifs à lui ôter la vie. Les anges vinrent aussitôt et le servirent. C'est ainsi que Dieu nous comble de consolations et de joie, après que nous avons combattu pour lui avec courage. Songeons, dans la tentation, que le ciel prend part à nos combats, et qu'il doit couronner nos victoires. « L'esprit malin peut bien aboyer, hurler, menacer », dit saint Augustin, « mais il ne saurait nous mordre si nous le repoussons : *Latrare potest, mordere non potest* ».

Le Père Croiset.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

Comme rien n'est plus propre pour animer les fidèles à la pénitence, à l'exercice des bonnes œuvres, et à la réformation des mœurs que la crainte des jugements de Dieu, l'Eglise, toujours attentive au bien de ses enfants, leur fait, dans l'Evangile de ce jour, une peinture vive et effrayante du dernier jugement que Dieu doit faire à la fin du monde ; mais, en même temps, elle tempère cette crainte par le portrait qu'elle nous présente dans l'Epître, du bon pasteur, qui prend un soin extraordinaire de ses brebis, et qui n'épargne rien pour empêcher qu'elles ne périssent. Si l'Evangile inspire une sainte frayeur, l'Epître ranime la confiance ; et l'une et l'autre servent merveilleusement à faire commencer avec courage et avec joie la pénible carrière de la pénitence. C'est ce que l'Eglise semble se proposer particulièrement dans cette première semaine. La crainte sans la confiance porte au désespoir, et la confiance sans la crainte inspire de la présomption.

La Messe commence par ces belles paroles du psaume CXXII. Comme les yeux des serviteurs sont attachés sur les mains de leur maître, lorsqu'ils en attendent leurs besoins, ainsi nos yeux demeurent attachés sur le Seigneur notre Dieu, jusqu'à ce qu'il daigne avoir pitié de nous.

L'Epître de la Messe de ce jour est prise du XXXIVe chapitre d'Ezéchiel, où le Prophète, ayant déclamé vivement contre les mauvais pasteurs d'Israël, promet, de la part du Seigneur, un unique pasteur qui rassemblera ses ouailles et les conduira dans les meilleurs pâturages. Il décrit ici les soins et l'empressement avec lesquels, ne se fiant plus aux serviteurs qu'il avait envoyés pour paître, il vient lui-même en personne prendre la conduite du troupeau. « Je viendrai moi-même », dit le divin Pasteur, « chercher mes brebis, et je les visiterai moi-même. Je les rassemblerai de tous les lieux,

où elles avaient été dispersées dans les jours de nuages et d'obscurité, dans les temps de persécutions et d'épreuves. Pendant ces jours d'obscurité et de brouillards, il est aisé que les brebis s'égarent et se perdent. Les loups profitent toujours des ténèbres de la nuit, pour ravir et pour dévorer. Je ferai moi-même paître mes brebis, continue le Prophète, je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur notre Dieu. J'irai chercher celles qui étaient perdues ; je banderai les plaies de celles qui étaient blessées, je fortifierai celles qui étaient faibles ; je conserverai celles qui étaient grasses, et je les conduirai dans la droiture et dans la justice. Qui ne voit que c'est le Sauveur lui-même, souverain pasteur de nos âmes, qui parle ; mais y a-t-il rien dans toute l'Ecriture qui soit plus propre à exciter l'amour et la confiance en ce divin pasteur qui a fait son portrait dans cette Epître aussi bien que dans celui qu'il fait lui-même dans l'Evangile du bon pasteur ?

Si cette Epître doit nous encourager, l'Evangile de ce jour doit nous faire craindre. Ce fut deux jours avant la dernière Pâque que le Sauveur fit avec ses disciples, qu'étant venu dans le temple, après avoir confondu les scribes et les pharisiens, il instruisit le peuple sur les plus importantes vérités de la religion, sur ces divers points de morale. Parmi les diverses instructions qu'il fit au peuple, il s'étendit beaucoup sur le jugement dernier, et leur en fit une peinture très-vive. Dans ce grand jour, leur disait-il, celui qui ne paraît maintenant que Fils de l'Homme, sera reconnu Fils de Dieu ; car il viendra dans tout l'éclat de sa gloire, accompagné de ses anges. Il s'assiéra sur le trône de sa majesté, et tous les peuples de la terre comparaîtront devant lui comme devant leur roi et leur juge. Quelle différence entre Jésus-Christ naissant dans une étable et mourant sur la croix, et Jésus-Christ revêtu de gloire, accompagné de tous les anges, assis sur une nuée éclatante qui lui sert de trône, voyant tous les hommes à ses pieds, qui attendent ce qu'il décidera de leur éternelle destinée. Nous reconnaissons deux avénements de Jésus-Christ, que l'Eglise nous propose comme deux grands objets de notre foi, et sur lesquels roule, pour ainsi dire, toute la religion chrétienne. Il est venu, ce Dieu-Homme, dans le mystère adorable de son Incarnation, et il doit encore venir au jour terrible de son jugement universel. Dans le premier avénement, il a pris la qualité de Sauveur ; mais dans le second, il prendra la qualité de Juge. Si la justice humaine inspire tant de frayeurs, que ne doit-on pas craindre de la justice divine. *Tunc*, en ce moment-là, les hommes, désabusés des illusions du mensonge, ouvrant enfin les yeux à la vérité, délivrés de ces préjugés qui retiennent la foi et la raison comme esclaves, verront éclater au-dessus des nues la majesté de leur Juge souverain : *Tunc sedebit super sedem majestatis suæ*. Les grands du monde, confondus alors avec leurs plus vils sujets, les heureux du siècle, pêle-mêle avec le peuple le plus abject, découvriront le vide et le néant de toutes les grandeurs de la terre. Alors l'hérétique, revenu de ses erreurs, le mondain, détrompé de ses faux plaisirs, le libertin, désabusé de sa chimérique félicité, tous couverts d'une amère confusion, tous effrayés au souvenir accablant de leurs crimes, frémiront, grinceront les dents, souhaiteront de n'avoir jamais été ou d'avoir été anéantis avant ce jour terrible de colère. « Mais avant que de prononcer la sentence décisive de leur bonheur ou de leur malheur éternel », continue le Sauveur, « ce souverain Juge les séparera tous les uns des autres ; de même que le berger, ayant rassemblé son troupeau, met les brebis d'un côté et les boucs de l'autre. Il placera les bons à sa droite, et ce sont ceux qu'il appellera ses brebis, à cause de leur innocence. A sa gauche, seront

mis les méchants qu'il compare aux boucs, animaux sales et lascifs, à cause de la corruption de leurs mœurs, et de la laideur de leurs âmes ». *Comptez, pesez, séparez,* disait cet arrêt muet que l'impie Balthazar vit gravé sur la muraille de son palais, dans le temps de ses plus somptueuses débauches ; voilà la forme et comme le précis du jugement dernier. Durant cette vie nous ignorons le nombre de nos péchés, nous diminuons le nombre de nos péchés, nous confondons nos péchés avec nos vertus apparentes ; au tribunal de Dieu, aux pieds de ce souverain et redoutable Juge, nos péchés seront mis dans tout leur jour. A présent nous en ignorons le nombre. Alors aucun n'échappera à ce sévère examen, et le Juge suprême nous dira : *Comptez.* Maintenant nous en diminuons le poids et la grièveté ; *pesez*, dira le Juge, et comprenez-en toute l'énormité et la malice. Nous les confondons présentement, ces péchés, avec nos prétendues vertus, pour couvrir les uns par les autres et par là nous tranquilliser. Alors le juge nous dira : *Séparez* ce que vous avez jusqu'ici confondu ; il est temps que les péchés soient démasqués et dépouillés de ces artifices, de ces apparences hypocrites. Job nous représente Dieu comme un créancier sévère qui ne laisse rien échapper. *Tu quidem gressus meos dinumerasti ;* et nous débiteurs, négligents, insensés, de mauvaise foi, de jour en jour nous accumulons nos dettes, sans nous mettre en peine de les acquitter ; et, mesurant l'étendue infinie de l'Esprit de Dieu, à la faiblesse du nôtre, parce que nous perdons la mémoire de nos péchés, nous nous figurons que Dieu les oublie, ou qu'il ne les regardera que comme nous les envisageons. On ne doute point que ce ne soit la vallée de Josaphat, selon le passage de Joël, qui ne doive être le théâtre de cette terrible journée : *Congregabo omnes gentes, et deducam eas in vallem Josaphat, et disceptabo cum eis ibi super populo meo.* J'assemblerai un jour tous les peuples et je les amènerai dans la vallée de Josaphat, où j'entrerai en jugement avec eux. Les Septante lisent : la vallée du jugement. Le vénérable Bède met cette vallée entre Jérusalem et le mont des Oliviers. Là, dans le morne silence et la consternation de tous les hommes, ce Roi des rois, ce Juge souverain dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde ». — « Que de joie », dit saint Chrysostome, « que de consolation, que d'honneur dans ces paroles pour ceux à qui elles seront adressées ! Jésus-Christ ne leur dit pas : Recevez le royaume ; mais : Possédez-le comme votre héritage, comme un bien qui est à vous, que vous avez reçu de votre père, et qui vous est dû de tout temps ; car je vous l'ai préparé avant même que vous fussiez au monde, parce que je savais de toute éternité que vous seriez ce que vous êtes, et qu'étant fidèles à la grâce, vous avez eu la charité. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ». C'est, selon saint Augustin, comme si Jésus-Christ disait : « Vous êtes bien comptables à la justice divine, car vous avez péché ; entrez cependant dans mon royaume, je vous fais miséricorde, car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. Je ne vous ouvre donc pas le ciel pour n'avoir pas péché ; mais parce que vous avez racheté vos péchés par vos aumônes ». — « On est en vain accusé par ses péchés », dit saint Pierre Chrysologue, « quand on est excusé par le pauvre. En donnant au pauvre, on fait de son juge son débiteur ». Puis, s'adressant à ceux qui seront à sa gauche : « Allez, maudits, loin de moi », leur dira-t-il d'un ton foudroyant, « allez dans le feu éternel qui avait été préparé pour le démon et pour ses anges ». C'est, selon saint Chrysostome, comme si Jésus-Christ disait : « Ce n'est pas moi qui vous ai préparé ces feux. Je vous avais bien préparé un royaume,

mais ces flammes n'étaient préparées que pour les démons. Vous devez vous accuser seuls de votre malheur ; vous vous êtes précipités volontairement dans ces abîmes ». Qui trouvera après cela les jeûnes du Carême trop longs ? la rigueur de la pénitence trop dure ? « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges ». Remarquez qu'il ne dit pas du supplice éternel, comme il a dit pour la récompense éternelle : « qui a été préparé dès la création du monde », parce que le feu éternel et la damnation n'ont jamais été sa première vue, ni son premier dessein ; c'est en quelque sorte malgré lui, dit saint Chrysostome, qu'il condamne les hommes pécheurs à ce dernier supplice. C'est par la seule malice du démon, dit le Sage, que la mort est entrée dans le monde ; Dieu ne se plaît point dans la perte des méchants. Les pécheurs s'attirent la mort et les supplices éternels par leur pure malice ; nul ne périt que celui qui veut périr. On a déjà dit ailleurs, et l'on ne saurait le dire trop souvent, que les Saints doivent à la miséricorde de Dieu et aux mérites de Jésus-Christ, leur salut et la gloire dont ils jouissent dans le ciel; mais nul des réprouvés qui ne soit l'artisan de sa damnation éternelle. La réprobation est l'ouvrage de l'homme pécheur, et cette vérité ne sera pas, durant toute l'éternité, le moindre des regrets de ces âmes infortunées. Jésus-Christ punit les méchants par un feu, et un feu éternel : *In ignem æternum* ; ce n'est point un feu chimérique ni un feu allégorique et passager ; mais un feu réel, corporel, qui ne s'éteindra jamais. Le supplice des méchants ne recevra ni fin ni diminution ; il agira éternellement, aussi bien sur leur âme que sur leur corps ; et, comme ils seront éternellement coupables : *In inferno nulla est redemptio*, ils seront éternellement punis. Qui ne frémit à la seule idée de cette éternité malheureuse ? qui en peut soutenir longtemps la pensée ? Cependant on s'y expose à toute heure pour l'intérêt le plus léger, pour un faux plaisir d'un moment, pour la satisfaction la plus légère.

Le Père Croiset.

LE MARDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

La messe de ce jour commence par le premier verset du psaume LXXXIXe : *Domine, refugium factus es nobis a generatione et progenie ; a sæculo et in sæculum tu es :* Seigneur, qui êtes avant tous les siècles et qui serez éternellement, vous avez été notre refuge dans tous les temps. Selon saint Jérôme, c'est Moïse qui parle en ce psaume. Il représente à Dieu les misères et la brièveté de la vie de l'homme, et il le prie de se réconcilier avec son peuple. Ce qui a porté saint Jérôme et ceux qui sont du même sentiment que lui, à attribuer ce psaume à Moïse, c'est qu'il a pour titre ces paroles : *Oratio Moïsi, hominis Dei ;* prière de Moïse, l'homme de Dieu. Saint Augustin et plusieurs autres ne croient point que Moïse en soit l'auteur. On croit qu'il a été composé pendant la captivité de Babylone, ou par quelqu'un des descendants de Moïse, ou par quelque autre qui, pour rendre ce psaume plus respectable, a voulu mettre à sa tête le nom de ce saint législateur : c'est l'opinion du vénérable Bède. Quoi qu'il en soit, il est peu de psaumes d'un

style plus relevé, plus pieux et plus pathétique. L'auteur implore la miséricorde de Dieu sur son peuple affligé et pécheur, fonde principalement sa confiance, et sur les preuves qu'on a de cette miséricorde envers les pécheurs et sur la faiblesse de l'homme et la brièveté de sa vie. Seigneur, vous avez été notre refuge dans tous les temps. Nous avons éprouvé tant de fois les effets de votre protection et de votre miséricorde, ô mon Dieu, depuis que vous avez choisi la race d'Abraham pour votre peuple, que malgré nos péchés nous osons encore nous adresser à vous, dans le pitoyable état où nous nous trouvons. Rien ne convient mieux aux chrétiens, dans ce temps de pénitence, que cette prière.

L'Epître est tirée du chapitre LVe de la prophétie d'Isaïe, dans lequel le Prophète invite tous les peuples, toutes les nations du monde à la foi et à la pénitence, et déclare que Dieu est infiniment miséricordieux; qu'il ne rejette aucun pécheur, à moins que le pécheur ne refuse sa grâce, et qu'il n'a rien tant à cœur que notre conversion; que, quoique tous les temps de la vie soient des jours de miséricorde, il y a des temps où le Seigneur se rend bien plus facile à écouter nos vœux, à être touché de nos égarements et de nos malheurs, à se laisser fléchir plus aisément par nos pleurs, et à nous pardonner nos désordres. Et qui ne voit que ce temps d'indulgence c'est le Carême. Cherchez le Seigneur, dit le Prophète, pendant qu'on le peut trouver; invoquez-le pendant qu'il est proche. C'était principalement aux Juifs qu'Isaïe adressait ces paroles, et le Saint-Esprit qui parlait par la bouche de ce Prophète, les adressait généralement à tous les pécheurs: Peuple juif, hâtez-vous de recourir au Seigneur; invoquez-le pendant qu'il est près de vous. Le temps viendra, et ce temps n'est pas bien éloigné, qu'il se retirera de vous pour se donner aux Gentils et pour les appeler à la foi, en vous laissant dans un aveuglement et un endurcissement déplorable. Prévenez ce malheur; que l'impie quitte sa voie, et l'injuste ses mauvais désirs et ses pensées criminelles, et qu'il retourne sans délai au Seigneur, et il lui fera miséricorde; car notre Dieu se fait un plaisir de pardonner, dès qu'il voit un cœur contrit et humilié. Ne vous imaginez point, continue-t-il, que Dieu pense comme nous, et qu'il prenne un simple et stérile projet de conversion pour un retour efficace et sincère. Quand vous avez dit que vous voulez vous convertir, vous croyez que tout est fait. Dieu juge bien autrement que nous, de la sincérité de nos désirs et de nos résolutions si souvent inefficaces. « Si vous voulez vous convertir véritablement, dit le Seigneur notre Dieu, changez de conduite; étudiez quelle est la mienne et conformez-y la vôtre. Quittez vos voies pour entrer dans les miennes: vous êtes vindicatifs, violents, emportés, et je suis doux, compatissant, miséricordieux. Retournez donc à moi avec une entière confiance, et ne craignez point que le nombre et l'énormité de vos crimes soient un obstacle insurmontable pour en recevoir le pardon. Ne craignez point que les promesses que je vous fais d'une entière réconciliation soient sans effet; la pluie et la neige remonteront plutôt en haut vers le ciel, que ma parole ne manquera d'effet. Je serai aussi fidèle que généreux dans mes promesses; il ne tiendra qu'à vous d'en voir le parfait accomplissement. N'y mettez point d'obstacle. Ma parole est comme la pluie et la neige qui rendent féconde la terre, et font germer le grain qu'on y a semé, pourvu qu'elle soit bien préparée. Ainsi ma parole ne retournera point à moi sans fruit; mais elle produira l'effet pour lequel je l'ai envoyée ». Quoi de plus consolant pour le pécheur? quoi de plus propre à nous inspirer de la confiance que ce passage de l'Ecriture.

L'Evangile ne nous fournit pas une moindre instruction. Jésus-Christ, voyant approcher le temps qu'il avait déterminé pour achever le grand ouvrage de la rédemption des hommes, fit son entrée triomphante dans la ville de Jérusalem cinq jours avant sa mort. Il avait reçu sur les chemins les acclamations des peuples qui étaient venus au-devant de lui la palme à la main, criant : *Hosanna au Fils de David,* c'est-à-dire, sauvez, je vous prie, le Fils de David ; vive le Fils de David ! bénédictions et prospérités à celui qui vient au nom du Seigneur. Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut en mouvement, et chacun disait : Qui est celui-ci ? mais la multitude qui était autour de lui répondait : « C'est Jésus le prophète de Nazareth en Galilée ». Jésus entra ensuite dans le temple, c'est-à-dire dans le parvis ou portique de Salomon. Il y trouva une espèce de marché où l'on vendait et où l'on achetait sans scrupule. Au temps des grandes fêtes, et surtout de la fête de Pâques, il se tenait dans cette partie antérieure du temple une espèce de foire où l'on vendait des animaux pour les sacrifices. Saint Jérôme dit qu'on y prêtait aussi de l'argent sous caution à ceux qui en manquaient pour acheter les choses nécessaires pendant la fête. C'était une espèce de change et de banque en faveur du public. Les prêtres qui avaient laissé introduire ce coupable usage, pouvaient en tirer un gros profit. Le Fils de Dieu, voyant ce commerce indigne, s'arma de zèle et chassa tous ces marchands d'iniquité, qui profanaient le saint temple, en leur disant : « Il est écrit : ma maison sera appelée la maison de la prière, la maison par conséquent de libéralité, de grâce, où l'on demande, où l'on obtient, où les dons du ciel se répandent abondamment sur les hommes : *Vos autem fecistis illam speluncam latronum ;* et vous en avez fait une caverne de voleurs où vous dérobez à Dieu les hommages qu'il attend de votre reconnaissance, au prochain l'édification qu'il attend de votre piété, à vous-mêmes les secours que vous devez à votre âme. Vous en avez fait, de cette maison de Dieu, une caverne de larrons, où vous commettez par vos usures toutes sortes de brigandages ». Une réprimande si sévère, un châtiment si public, si solennellement attesté, réitéré par deux fois en des temps choisis exprès, exercé de la main du Fils de Dieu, ne peut nous laisser douter de l'énormité du crime. Mais de quoi s'agissait-il ? il s'agissait du respect dû par les hommes à la maison du Seigneur, et violé par l'insolence des hommes. On peut dire que le zèle de la maison du Seigneur fait en quelque manière sortir le Sauveur de son caractère de douceur, de patience, de bonté. En effet, voir Jésus-Christ de qui le Prophète avait dit qu'il ne saurait pas se fâcher, et qu'il nous avait figuré comme un homme incapable de parler haut, de contredire et même d'achever de briser un roseau froissé ; le voir, dis-je, le fouet à la main, déployer son zèle sur ceux qui trafiquaient dans le temple, y renverser l'argent et les tables des changeurs, répandre la terreur et la confusion parmi le peuple, quoi de plus propre et de plus efficace pour nous faire comprendre quel crime c'est de manquer de respect dans les églises et de les profaner ? Cette marque d'autorité a quelque chose de merveilleux ; et saint Jérôme regarde comme un des plus grands miracles du Sauveur, et la prompte obéissance des marchands et des banquiers, et le silence inespéré des pharisiens et des prêtres. Ce Père croit qu'en cette occasion Jésus-Christ imprima par la majesté de son visage et par l'éclat tout divin qui parut sur sa personne, une frayeur et des sentiments de respect dans l'esprit des uns et des autres, qui les empêchèrent de lui résister : *Igneum enim quiddam atque sidereum radiabat in oculis ejus, et divinitatis majestas lucebat*

in facie. C'est la seule fois que le Sauveur a parlé et agi avec quelque émotion, pour apprendre aux simples fidèles jusqu'où doit aller leur respect pour les églises, et aux ministres du sanctuaire quelle doit être leur vivacité, quand il s'agit de procurer aux lieux saints le respect qui y est dû. Quel malheur si des ministres lâches et intéressés changeaient encore aujourd'hui nos églises en des retraites de voleurs, par le trafic indigne qu'ils y feraient des choses saintes; mais combien de libertins et de femmes mondaines les profanent-ils, peut-être plus indignement encore! quel sera leur châtiment? Il est surprenant, disait le savant Pic de la Mirandole, que de tant de religions qui se sont répandues dans le monde et qui y ont si longtemps dominé, il n'y ait eu que la religion de Jésus-Christ, c'est-à-dire la seule vraie religion dont les temples aient été profanés par ses propres sujets. On a bien vu les Romains violer le temple des Juifs; on a vu les chrétiens briser les idoles du pâganisme; mais a-t-on jamais vu des païens s'attaquer eux-mêmes à leurs dieux, et fouler les sacrifices qu'ils leur offraient, quelque faux, quelque superstitieux que fussent ces sacrifices? On a vu les hérétiques profaner nos saints temples; mais les a-t-on vus manquer de respect dans les leurs? Pourquoi cette différence? C'est que l'ennemi de notre salut ne va point tenter les païens ni les troubler au milieu de leurs sacrifices, parce que ce sont de faux sacrifices, et qu'il reçoit lui-même l'encens qu'on y brûle. Ces temples sont déjà assez profanés, il n'a pas besoin d'inspirer à ses adorateurs de les profaner davantage; mais il emploie toutes ses forces et tous ses artifices pour détruire le culte qu'on rend au vrai Dieu, pour détourner du sacrifice adorable de nos autels, pour en faire perdre le fruit, pour empêcher de recevoir les grâces et les faveurs singulières qu'il répand abondamment sur tous ceux qui le viennent adorer dans son temple, où il exauce leurs prières et leurs vœux; voilà ce qui porte le démon à nous faire commettre, dans le lieu saint, tant d'irrévérences. Les miracles que le Sauveur fit ensuite dans le temple même, lui attirèrent de nouvelles acclamations. Les enfants ne cessaient de crier: *Hosanna au Fils de David,* tandis que les princes des prêtres et les scribes, c'est-à-dire les interprètes de la loi, étaient pleins de dépit. Chose étrange, les princes des prêtres et les docteurs de la loi voient Jésus-Christ opérer des miracles, et au lieu d'imiter les enfants qui lui rendent gloire, ils ne peuvent dissimuler le chagrin qu'ils ont de le sentir honoré. Jésus-Christ les quitte; il sort de la ville pour aller à Béthanie, et il y logea. Voilà le triste effet de l'endurcissement des Juifs, et voilà la cause funeste de leur réprobation. Les exhortations du Sauveur ne les touchent point; ses miracles les rendent encore plus obstinés; ils résistent opiniâtrément aux pressantes sollicitations de la grâce; le Sauveur enfin les quitte, *relictis illis,* et il va loger chez des gens plus dociles et plus religieux. Exemple terrible du plus épouvantable châtiment. Libertins, femmes mondaines, gens sans religion, vous résistez aux plus grandes grâces; rien ne vous touche, vous refusez avec fierté de vous convertir; Dieu ne manque pas de trouver des âmes dociles, qui le dédommageront bien de votre perte; Dieu se tait, Dieu se retire et vous mourrez dans votre péché.

Le Père Croiset.

LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

QU'ON APPELLE AUSSI

LE MERCREDI DES QUATRE-TEMPS

L'Eglise a fixé à cette première semaine de Carême, les Quatre-Temps du printemps. On a déjà dit ailleurs que les jeûnes des Quatre-Temps sont des jeûnes que l'Eglise prescrit de trois en trois mois, les mercredi, vendredi et samedi d'une même semaine. Cette pratique de religion était déjà établie dans l'Eglise de Rome avant le cinquième siècle ; et saint Léon, qui vivait dans ce temps-là, dit que les jeûnes des Quatre-Temps sont de tradition apostolique, l'Esprit-Saint ayant voulu consacrer chaque saison de l'année par une pénitence de quelques jours.

Saint Augustin demande pourquoi l'Eglise a choisi particulièrement le mercredi et le vendredi pour des jours de jeûne, et il répond que c'est parce que ce fut le mercredi que les Juifs formèrent cet exécrable dessein de donner la mort à l'auteur de la vie, ce qu'ils exécutèrent le vendredi : *Cum autem quarta et sexta feria maxime jejunet Ecclesia, illa ratio reddi videtur, quod considerato Evangelio, ipsa quarta Sabbati, quam vulgo quartam feriam vocant, consilium reperiuntur ad occidendum Dominum fecisse Judæi. Deinde traditus est ea nocte quæ jam ad sextam Sabbati, qua dies Passionis ejus manifestus est, pertinebat.* On jeûne donc le mercredi, parce que ce fut en ce jour que la mort du Sauveur fut conclue, comme l'on jeûne le vendredi qui fut le jour de cette mort. Saint Fulgence, évêque de Ruspe, en Afrique, dans le cinquième siècle, ordonna que les ecclésiastiques, les veuves et ceux d'entre les laïques qui pourraient le faire, jeûneraient régulièrement tous les mercredis et les vendredis : *Per singulas septimanas omnes clericos et viduas, et quicumque potuisset ex laicis, quarta et sexta feria statuit jejunare.*

La messe de ce jour commence par ces affectueuses paroles du psaume vingt-quatrième : *Reminiscere miserationum tuarum, Domine, et misericordiæ tuæ, quæ a sæculo sunt : ne unquam dominentur nobis inimici nostri; libera nos, Deus Israel, ex omnibus angustiis nostris :* Ressouvenez-vous, Seigneur, de vos anciennes miséricordes que vous exercez depuis tant de siècles; ne permettez jamais que les ennemis de notre salut aient aucun avantage sur nous. Délivrez-nous, ô mon Dieu, de toutes les fâcheuses extrémités et des malheurs qui nous affligent. Ce psaume est une prière faite par un homme dans l'affliction. Il est vraisemblable qu'il fut composé fait pendant la révolte d'Absalon. David implore le secours de Dieu dans son affliction ; et, considérant ses maux comme les justes peines de ses péchés, il entre dans de grands sentiments de pénitence. Nous pouvons nous appliquer ce psaume dans toutes nos afflictions, mais surtout lorsque nous avons le plus combattu contre les ennemis du salut. *Ad te, Domine, levavi animam meam,* devons-nous dire avec David, *Deus meus, in te confido, non eru-*

bescam : J'élève mon cœur vers vous, Seigneur ; je mets en vous ma confiance, ô mon Dieu ! que je n'aie pas la honte de me voir abandonné de vous.

On lit toujours deux Epîtres à la messe, le mercredi des Quatre-Temps. Les deux de ce jour nous présentent deux figures du jeûne que Jésus-Christ pratiqua dans sa retraite au désert, après son baptême, et font voir que l'institution que l'Eglise a faite du Carême, pour honorer et représenter en quelque sorte cette quarantaine mystérieuse du divin Sauveur, peut être autorisée par la loi et par les Prophètes, comme elle l'est par l'Evangile.

La première Epître est tirée de l'Exode. Moïse ayant rapporté au peuple à quelles conditions Dieu avait daigné faire alliance avec son peuple, eut ordre de remonter seul sur le sommet de la montagne de Sinaï, pour y recevoir la loi et les commandements que Dieu avait gravés sur deux tables de pierre. A peine y fut-il arrivé, qu'il y demeura pendant six jours, enveloppé dans la nuée éclatante qui la couvrait et qui formait un tourbillon de lumière, où résidait la gloire du Seigneur. Ce qui paraissait de cette gloire était comme un feu ardent au plus haut de la montagne, qui s'élevait vers les cieux, et se faisait voir à tous les enfants d'Israël. Il fallait quelque chose de sensible qui frappât un peuple si grossier. Moïse passa au travers de la nuée pour aller où Dieu l'appelait. Il y demeura quarante jours et quarante nuits, sans boire ni manger, passant tout ce temps-là dans ces communications intimes qui, d'un simple berger, en firent un si saint et si éclairé législateur. C'est dans le jeûne et dans la prière que Dieu se communique à l'âme.

Dans la seconde Epître de la messe de ce jour, nous lisons que le prophète Elie, épouvanté par les menaces que Jézabel, reine d'Israël, lui avait faites de le traiter comme il avait traité lui-même les quatre cent cinquante prophètes de Baal, qu'il avait fait mourir auprès du torrent de Cison, s'enfuit aux extrémités du royaume de Juda. Etant venu à Bersabée, il renvoya son serviteur, et se retira dans le désert de l'Arabie Pétrée, à une lieue de la ville. Se sentant fatigué, il s'assit sous un genévrier où, s'abandonnant à la tristesse, il eût souhaité de mourir pour ne pas voir plus longtemps les crimes qui se commettaient. Le cœur navré d'amertume, il s'écria : « Seigneur, retirez mon âme de mon corps, car je ne suis pas meilleur que mes pères ». Dans cet accablement, il se couche à terre et s'endort. Alors un ange, le secouant, l'éveille et lui dit : « Levez-vous et mangez ». Elie s'étant éveillé, vit auprès de lui un pain ou gâteau cuit sous la cendre, et un vase d'eau. Il mangea donc et but, et il s'endormit encore. L'ange revint pour la seconde fois, le secoua, et l'ayant réveillé, lui dit : « Levez-vous et mangez, car il vous reste un grand chemin à faire ». Alors, se sentant plus de force et de vigueur que jamais, il marcha quarante jours et quarante nuits sans prendre aucune nourriture, et le quarantième jour il arriva à la montagne de Sinaï ou d'Horeb, soutenu durant tout ce long jeûne par la vertu miraculeuse du pain que l'ange lui avait apporté. Tous les saints Pères et les interprètes reconnaissent dans ce pain miraculeux la figure de l'Eucharistie.

L'Evangile de ce jour n'est pas moins plein d'instructions et de merveilles. Le Sauveur venait de délivrer le possédé aveugle et muet, et de confondre la malignité de ses envieux, qui disaient qu'il ne chassait les démons que par le secours de Béelzébub, lorsque quelques scribes et quelques pharisiens, faisant semblant d'ignorer les miracles éclatants qu'il

avait faits, et dont tout le monde était témoin, lui en demandèrent un qui fût nouveau et sans exemple, et qui frappât également les yeux et l'esprit. L'incrédulité fut toujours le propre d'une sorte de savants orgueilleux qui ferment volontairement les yeux à la lumière; ils cherchent de nouvelles raisons de croire : c'est la docilité, c'est l'humilité de cœur qu'ils devraient s'étudier à acquérir. On manque toujours de foi, quand on manque d'humilité. Le Fils de Dieu leur répondit avec fermeté; mais il adressa au peuple qui était autour de lui sa réponse : « C'est non-seulement une vaine curiosité à ces gens-ci », leur dit-il, « d'exiger de moi quelque prodige qui éclate ou dans le ciel ou dans l'air, mais encore une insigne malice. La demande que me fait cette nation perverse ne lui sera pas accordée de la manière qu'elle le souhaite. Elle ne manquera point de miracles, mais le plus grand et celui qu'elle attend le moins, sera celui dont le prophète Jonas a été la figure, je veux dire ma mort et ma résurrection ». Personne n'ignore que Jonas fut jeté à la mer pour apaiser la tempête qui ne s'était élevée qu'à son occasion, et que Dieu voulut qu'un monstre marin (on croit que ce fut une baleine) se trouvât là pour l'engloutir. Il fut trois jours dans le ventre de cet animal, qui le jeta le troisième jour sain et sauf sur le rivage, d'où il alla prêcher la pénitence aux Ninivites, qui se convertirent tous. L'engloutissement du Prophète et sa sortie du ventre de la baleine, après y être demeuré trois jours, marquent visiblement la mort de Jésus-Christ, le temps que son corps devait rester dans le tombeau et sa résurrection glorieuse. Cette sorte de réponse figurée a toujours été ordinaire aux Orientaux et particulièrement aux Juifs; aussi comprirent-ils aisément ce que le Sauveur voulait leur dire. Que si le miracle arrivé en la personne de Jonas a pu obliger les Ninivites de le recevoir comme venant de la part de Dieu et de croire à sa parole, que ne doit pas faire ce prodige si nouveau de la résurrection glorieuse du Fils de l'Homme ? Ne sera-ce pas une preuve manifeste que c'est Dieu qui l'a envoyé au monde pour le salut de son peuple? En effet, c'est de la preuve incontestable de ce prodige de la résurrection que les Apôtres se sont servis pour convertir le monde. C'est pour cela que le Sauveur, continuant l'allégorie, ajoute : « Les Ninivites se lèveront au jour du jugement avec cette nation et la condamneront; car dès que Jonas prêcha, ils firent pénitence, et moi qui suis le Fils du Dieu vivant et la vérité même, je leur prêche, je les convaincs par la raison et par les miracles, et ils ne se convertissent point ». Terrible comparaison qui se fera au jour du jugement entre le barbare converti et le chrétien né dans le sein de l'Eglise, entre les personnes vivant dans le monde et les personnes consacrées à Dieu: moins de secours et plus de fidélité d'une part, plus de secours et moins de fidélité de l'autre. Faisons-la maintenant cette comparaison, pour éviter la honte et la condamnation qu'elle nous attirerait un jour.

La reine de Saba qui vint de si loin, poursuit le Sauveur, c'est-à-dire, comme on le croit communément, qui vint de l'Arabie Heureuse, située au midi de la Judée, pour voir et pour admirer Salomon, dont elle avait ouï dire tant de merveilles (car cette expression « elle vint des extrémités de la terre » ne marque souvent dans l'Ecriture qu'un pays éloigné), cette reine s'élèvera contre cette nation, et qu'aura-t-on à répondre ? En effet, l'exemple de cette princesse, à qui le désir de voir un roi renommé pour sa sagesse fait entreprendre un si pénible voyage, est bien capable de confondre le peuple juif, qui rejette la doctrine que le Fils de Dieu lui annonce en personne et qu'il confirme par les miracles les plus écla-

tants. Mais l'exemple de la même reine ne doit-il pas aussi nous confondre ?

Le Fils de Dieu, gémissant ensuite sur l'endurcissement des Juifs, leur prédit la réprobation qu'ils allaient mériter par leur malice ; il leur cite la parabole suivante : « Quand l'esprit immonde se voit contraint de sortir d'un corps dont il s'était emparé, il est dans la même peine qu'un homme chassé de sa propre maison. Cet homme au désespoir va errant de côté et d'autre, et cherche quelque endroit où se retirer. Ennuyé enfin de son exil, il prend la résolution de retourner dans son ancienne demeure. La trouvant vide, balayée et ornée, mais mal gardée, parce qu'on ne s'imagine pas que le démon pense à y retourner, il juge qu'il lui sera aisé d'y rentrer; mais pour n'être plus en danger d'en être chassé, il va prendre sept autres esprits plus méchants que lui (le mot de sept dans l'Ecriture signifie un grand nombre), et, profitant de la négligence et de l'absence de ceux qui devaient la garder, y rentre avec ce formidable renfort, s'y établit et y demeure hors de toute insulte ». Qui ne voit que la dernière condition de cette âme figurée par cette maison, dont les esprits immondes se sont emparés, est pire que la première ? Le but de cette parabole est de montrer que les pharisiens, se fiant trop sur leur prétendue justice, et se croyant des Saints, parce qu'ils avaient un dehors imposant, étaient plus à plaindre par leur haine contre Jésus-Christ, que ne l'étaient ceux qui vivaient dans les plus grands désordres. Le Sauveur voulait encore leur faire entendre que la divine bonté ayant affranchi cette nation méchante du joug de Satan, préférablement aux autres peuples du monde, s'ils venaient à s'assujétir encore une fois à ce superbe et cruel tyran, en refusant de reconnaître le Messie, leur roi légitime, seul capable de les défendre contre un puissant ennemi, ils seraient enfin condamnés à une éternelle servitude.

Pendant que le Sauveur instruisait ainsi le peuple, on lui vint dire que sa mère et ses frères étaient dehors et demandaient à lui parler. Mais voulant nous apprendre par son exemple à réprimer le trop grand amour pour les parents : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » répondit-il à celui qui lui parlait ? Et montrant ses chers disciples : « Voici », leur dit-il, « ma mère et mes frères; car quiconque fera la volonté de mon Père », ajouta-t-il, « c'est celui-là qui est mon frère, ma sœur et ma mère » ; voulant dire que ceux qui le suivent et qui gardent ses préceptes ont plus de crédit auprès de lui, que n'en peut avoir un frère ou une sœur auprès de son frère, ni même une mère auprès de son fils. Comme les Juifs ne regardaient le Sauveur que comme un pur homme, cette réponse, qui dans d'autres circonstances pourrait paraître un peu trop dure, était nécessaire. Jésus-Christ voulut apprendre aux Juifs à ne pas le regarder simplement comme le fils de Marie, et à reconnaître dans sa personne quelque chose au-dessus de l'humain. La sainte Vierge, qui comprenait parfaitement le sens de ces paroles et qui savait le mystère de l'Incarnation, n'avait garde de s'en offenser. On sait encore que les Hébreux donnaient le nom de frères à ceux que nous appelons cousins. Ceux dont il s'agit ici étaient les neveux ou de saint Joseph ou plutôt de la sainte Vierge, Jacques le Mineur, Jude, Simon, Joseph. Le Sauveur pouvait-il marquer plus sensiblement aux ministres de l'Evangile à quel point ils doivent être détachés de la chair et du sang, et que les affections humaines ne doivent jamais entrer dans les fonctions de leur ministère, ni les en détourner un seul moment ?

Le Père Croiset.

LE JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

L'Introït de la messe de ce jour est pris du psaume quatre-vingt-quinzième, verset sixième : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus ; sanctitas et magnificentia in sanctificatione ejus :* La gloire et la majesté l'environnent toujours ; sa sainteté et sa grandeur se déploient dans son tabernacle. C'est du vrai Dieu que parle ici le Prophète. Il avait dit dans le verset précédent que tous les dieux que les Gentils adorent ne sont que des démons; mais le Dieu que nous adorons est celui qui a créé les cieux. Lui seul est souverain Créateur, maître absolu, seul tout-puissant, la source de tous les biens et de toutes les grâces, au lieu que les divinités païennes ne subsistent que dans l'imagination de leurs adorateurs, et n'ont d'éclat, de gloire et de puissance qu'autant qu'il plaît aux peuples qui les vénèrent de leur en attribuer. Ce psaume est une partie de celui que David composa pour la cérémonie de la translation de l'arche sur la montagne de Sion. Le saint roi exhorte les Juifs à louer Dieu, et les Gentils à le venir adorer dans le nouveau Tabernacle. Ce nouveau Tabernacle était la figure de l'Eglise, dont l'établissement est ici prédit aussi bien que le règne de Jésus-Christ.

L'Epître de la messe de ce jour est une prophétie des plus consolantes et dont nous voyons l'accomplissement depuis la mort du Sauveur. Il y avait parmi les Juifs un ancien proverbe qui disait : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en ont été agacées. Ce proverbe était fondé sur ce que dit Moïse dans l'Exode et dans le Deutéronome, que Dieu venge l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération. Ceux à qui le prophète Ezéchiel parlait, expérimentaient pour la plupart la vérité de ce proverbe. Ils étaient en captivité, en punition des péchés et des abominations de leurs aïeux, un Achab, un Manassès, et tant d'autres mauvais Juifs qui avaient vécu sous ces princes impies. Dieu, voulant consoler ce peuple affligé, lui fait dire par son Prophète que ce proverbe n'aura pas toujours lieu, et qu'à l'avenir ils n'auront plus sujet de s'en servir; que chacun portera la peine de son péché, et qu'au retour de la captivité, les anciennnes iniquités seront effacées; que le crime du père ne retombera plus sur le fils, et que le fils ne sera point puni de l'iniquité du père. Ce que le Prophète prédisait aux Juifs, s'entendait littéralement de la captivité où ils gémissaient; mais ce ne devait être que dans la nouvelle alliance, et sous le règne du Sauveur, que devait s'accomplir cette promesse. Jésus-Christ, sans distinction de Juifs et de Gentils, sans aucune acception de personnes, sans égard aux fautes passées, est venu pour sauver tous les hommes, a donné sa vie et son sang généralement pour tous les hommes ; et il a déclaré que l'innocence de quatre-vingt-dix-neuf justes ne lui faisait point tant de plaisir que la conversion d'un seul pécheur. Il ouvre son Eglise à toutes les nations, et il admet à sa table les pauvres, les boiteux, les gens perclus de leurs membres et les aveugles.

C'est proprement par le baptême que le proverbe a cessé, puisque nous recevons tous le pardon de l'ancien péché, de cette faute originelle qui était proprement ce raisin vert dont l'acidité agaçait les dents de tous les des-

cendants d'Adam, pour parler selon le langage du Prophète. Dieu déclare que toutes les âmes lui appartiennent ; elles lui sont toutes très-chères, puisqu'elles ont toutes coûté le sang d'un Dieu, et qu'ainsi il n'y aura désormais que celle qui aura péché, et qui aura voulu persévérer dans le péché, qui mourra. « Je punirai », dit-il, « ou je récompenserai suivant le mal ou le bien que chacun aura fait ; l'iniquité du père ne nuira point à la justice du fils ; et la justice du fils ne justifiera pas le père. Si un homme est juste, et s'il garde mes commandements, s'il ne mange point sur les montagnes (ceci se doit entendre des viandes immolées aux idoles, à qui les Juifs, toujours enclins à l'idolâtrie, allaient offrir des sacrifices sur les montagnes à l'exemple des Gentils); enfin, s'il ne fait tort à personne, s'il marche dans la voie de mes préceptes et garde inviolablement ma loi, celui-là est juste, *hic justus est,* et il vivra d'une vie éternelle, dit le Seigneur : *vita vivet, ait Dominus Deus* ». Nous voyons l'accomplissement de cette prophétie dans la nouvelle loi ; chacun est puni ou récompensé selon son mérite. Ceux qui auront fait de bonnes actions, dit le Sauveur, ressusciteront pour vivre, au lieu que ceux qui en auront fait de mauvaises ressusciteront pour être condamnés. Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur, dit l'ange qui parlait à saint Jean dans l'Apocalypse, car leurs œuvres les suivront : *Opera enim illorum sequuntur illos.* « Il faut que nous paraissions tous devant le tribunal de Jésus-Christ », dit saint Paul, « afin que chacun reçoive ce qui est dû à son corps, selon le bien ou le mal qu'il aura fait ».

L'Evangile de la messe de ce jour est tiré du quinzième chapitre de l'Evangile selon saint Matthieu ; il renferme l'histoire de la femme Chananéenne, et dans cette histoire l'Eglise nous propose le modèle le plus instructif de la prière la plus parfaite. Comme le jeûne doit être accompagné et soutenu de la prière, l'Eglise, dans ce commencement de Carême, nous apprend à prier en nous proposant cet Evangile. Jésus-Christ, indigné de la jalousie et de la haine des pharisiens, fatigué de leurs malignes interprétations, lassé de leurs demandes captieuses, les quitta brusquement, et se retira vers les confins de Tyr et de Sidon, où il sembla vouloir demeurer inconnu. En effet, il se retira sans bruit avec ses disciples dans une maison où il semblait qu'on devait ignorer son arrivée. Elle fut pourtant bientôt publiée dans les pays voisins par une femme Chananéenne. Les Juifs donnaient ce nom à ceux de Tyr, de Sidon et des environs, parce qu'ils descendaient des anciens Chananéens, Sidon, fils de Canaan, ayant fondé la ville de Sidon, capitale du pays. Elle était païenne, comme l'étaient tous ceux de ce pays. Saint Marc dit que cette femme était Syro-Phénicienne, c'est-à-dire de Phénicie et de Syrie, où étaient Tyr et Sidon. Cette femme, ayant ouï dire que le Sauveur était en ce pays-là, vint de la frontière où elle demeurait, et lui amena sa fille possédée du démon, ne doutant point que si Jésus voulait, elle serait infailliblement délivrée. Les Juifs, disent les Pères, rejettent Jésus-Christ, après lui avoir vu opérer un nombre infini de merveilles, et voilà une femme étrangère qui, sur le seul récit de ces miracles, sort d'un pays infidèle pour le venir adorer, et qui lui donne toutes les marques de la foi la plus vive. Cette femme, qui avait appris des Juifs que le Messie devait être Fils de David, ayant ouï parler des merveilles que le Sauveur opérait, ne douta point qu'il ne fût ce Messie si attendu. Elle entre donc dans la maison, où il s'était retiré, et se tenant d'abord derrière les disciples qui environnaient le Sauveur, elle disait sans cesse assez haut : « Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est fort tour-

mentée du démon ». Mais le Sauveur, faisant semblant de ne la pas entendre, continuait à s'entretenir avec ses disciples. Elle ne se rebute point, et, voyant que le Maître ne voulait pas l'écouter, elle ne cesse d'importuner les disciples, qui, ennuyés de ses prières et de ses larmes, prient le Sauveur de la congédier, pour les délivrer de l'importunité de sa demande. Jésus leur répondit qu'il n'était pas envoyé pour prêcher aux Gentils, mais seulement aux brebis de la maison d'Israël, et que ce n'était qu'en leur faveur qu'il faisait ses miracles. En effet, ce n'a été qu'au refus des Juifs que l'Evangile a été prêché aux étrangers. Cette femme, voyant qu'elle n'était point exaucée, s'avance et va se jeter aux pieds du Sauveur, et le supplie, par ses cris et par ses larmes, de ne pas lui refuser la grâce qu'elle sollicite. Quelque dure que parût la réponse de Jésus-Christ, il ne laissait pas d'être charmé et attendri d'une si généreuse persévérance. « Attendez », lui dit le Sauveur, « que les enfants de la maison soient pleinement rassasiés ; on ne préfère pas les étrangers aux domestiques ; il n'est pas raisonnable de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens ». C'était le terme dont se servaient ordinairement les Juifs en parlant des Gentils. Cette femme, saisissant la comparaison : « Je m'en tiens, Seigneur, à ce que vous dites », répond-elle ; « rien de plus juste ; je consens à être mise au nombre des chiens ; mais aussi, en cette qualité, j'ai droit du moins de vivre des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres ». Le Sauveur ne put dissimuler plus longtemps la satisfaction qu'il avait d'une foi si vive : « O femme », s'écria-t-il, « votre foi est grande, vos paroles et votre persévérance le prouvent assez. Allez, et que ce que vous souhaitez s'accomplisse ». Les paroles du Sauveur furent efficaces. Le malin esprit sortit à l'instant même du corps de sa fille, et saint Marc ajoute que la mère, étant de retour chez elle, la trouva couchée sur son lit, aussi tranquille que si jamais elle n'eût été possédée.

Le Père Croiset.

LE VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

FÊTE DE LA LANCE ET DES CLOUS

DE NOTRE-SEIGNEUR

Arrivé sur le sommet du Calvaire, Jésus n'a nul besoin qu'on lui fasse violence ; obéissant à la volonté de son Père, écoutant son amour pour les hommes, il se baisse jusqu'à terre et se place, déchiré et ensanglanté, sous le bois de la croix. Il étend ses bras, donne ses mains, et présente ses pieds aux clous qui vont les déchirer. Le bourreau place dans le milieu de la main un gros clou, sur lequel il frappe avec un pesant marteau jusqu'à

ce que la pointe traverse la main et le bois, et paraisse de l'autre côté. Qu'on se figure, si on le peut, les angoisses et les souffrances que dut endurer Jésus à ce déchirement des chairs, à cette rupture violente des nerfs, des muscles, des veines et des artères. Le même supplice se renouvelle pour l'autre main, mais elle n'atteint pas jusqu'à l'endroit marqué, les contractions produites par les souffrances de l'autre main en sont la cause. Alors les bourreaux, à l'aide d'une corde, la tirent avec force ; on en fait autant pour les pieds, et le déplacement des os ajoute encore aux tortures de cet affreux moment. La parole du Prophète est accomplie : « Ils m'ont percé de part en part les mains et les pieds, ils ont disloqué mon corps au point qu'on peut en compter les os ».

Méditons sur ce supplice du Sauveur et souvenons-nous que, par le percement de ses pieds sacrés il nous a mérité le pardon de l'odieuse insolence avec laquelle nous avons bien souvent déserté la voie des commandements de Dieu ; il nous a préparé le chemin par où, après de longs égarements, la voix de la grâce nous appelle au Seigneur que nous avons honteusement délaissé. Par le percement de ses mains, il nous a mérité le pardon des fautes innombrables auxquelles nos mains devaient servir d'instrument. N'oublions pas que les mains si miséricordieuses du Sauveur, pendant que nous sommes sur la terre, deviendront plus tard pour nous les mains du juge sévère et redoutable. En ce jour de justice, sa droite ouvrira le ciel aux élus, et sa gauche ouvrira l'enfer aux réprouvés. Attachons-nous fidèlement au Sauveur, et nous serons du nombre de ceux à qui sa main droite ouvrira les portes du ciel.

Cependant les prêtres et les magistrats juifs se rendirent auprès de Pilate et le supplièrent, par égard pour la solennité pascale qui allait commencer, de permettre qu'on brisât les jambes aux crucifiés, afin de hâter leur mort et d'ensevelir leurs cadavres avant le coucher du soleil. En ayant obtenu la permission, ils se rendirent au Calvaire ; après avoir rompu les jambes aux deux criminels crucifiés avec Jésus, ils s'approchèrent de ce dernier, et, le trouvant mort, ils s'abstinrent de cet acte de barbarie. Seulement un soldat, peut-être sur leurs injonctions, afin de s'assurer mieux de cette mort, lui fit, avec une lance, une blessure profonde et large, d'où l'on vit s'échapper une grande quantité de sang et d'eau. Nous que le souvenir de nos fautes désole, nous qui sommes pécheurs, approchons-nous de la blessure faite au côté du Sauveur. Cachons-nous dans ce refuge où personne ne saurait nous atteindre. Allons-y aussi, nous qui sommes justes, nous qui, semblables à des colombes timides, fuyons les assauts de la volupté et les piéges du monde. Là est le vrai nid solitaire où nous trouverons le repos, où nous serons à l'abri des tempêtes et des orages. Nous qui sommes pauvres, faibles, infirmes, nous trouverons dans le côté sacré du Sauveur la nourriture et la richesse qui nous font défaut. Cette retraite mystérieuse renferme le baume qui calme les souffrances. Là est la fournaise du feu divin qui réchauffera notre tiédeur. Entrons tous dans cette ouverture, car elle est la porte du salut éternel.

LE SAMEDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

DIT COMMUNÉMENT

LE SAMEDI DES QUATRE-TEMPS

Tout est mystérieux dans les offices du Carême ; tout y est instructif, et tout concourt à nous inspirer l'esprit de pénitence. La messe de ce jour commence par ces belles paroles du psaume LXXXVIIe : *Intret oratio mea in conspectu tuo ; inclina aurem tuam ad precem meam, Domine :* Seigneur, que ma prière puisse arriver jusqu'à vous ; prêtez l'oreille aux vœux que je vous adresse. *Domine Deus salutis meæ, in die clamavi, et nocte coram te :* Seigneur, mon Dieu, mon libérateur, je ne cesse nuit et jour de vous appeler à mon secours par mes cris. David, persécuté par Absalon, et représentant à Dieu ses maux dans la prière, est une figure sensible de Jésus-Christ qui prie son Père au temps de sa passion ; tout ce psaume est une image prophétique, et en même temps une vive expression des sentiments du cœur de Jésus-Christ, si ignominieusement traité, si cruellement persécuté par un peuple dont il était le roi et le père.

On lit six leçons à la messe de ce jour, comme on a coutume de faire tous les samedis des Quatre-Temps ; cet usage est très-ancien dans l'Eglise. On a pu voir au samedi des Quatre-Temps de décembre, pourquoi on avait donné au semedi des Quatre-Temps le nom de *jour aux douze leçons*. Quoique le jeûne des Quatre-Temps dans les quatre saisons de l'année soit d'institution apostolique, ce n'est que sous le saint pape Grégoire VII, dans le onzième siècle, que les Quatre-Temps du printemps ont été fixés à la première semaine de Carême, et ceux de l'été, à la Pentecôte ; ce qui fut confirmé par un nouveau décret, dix ans après, dans le concile de Clermont en Auvergne, par le pape Urbain II, qui y présida.

La première des six leçons destinées pour la messe de ce jour est tirée du Deutéronome, où Dieu ordonne à son peuple une dîme particulière, mais triennale, c'est-à-dire seulement de trois en trois ans, *anno decimarum tertio,* pour l'entretien des lévites ou ministres du temple, et pour assister les étrangers, les veuves et les orphelins. Ce devoir accompli, Dieu leur prescrit une espèce de formule, par laquelle ils s'engagent solennellement devant lui à n'avoir jamais d'autre Dieu, d'autre Maître ; rien de plus juste, puisque Dieu de son côté les a choisis pour être son peuple particulier et la nation privilégiée.

La seconde est prise du même livre, où Dieu promet à son peuple que s'il est fidèle à observer le commandement qu'il lui fait d'aimer le Seigneur, son Dieu, de marcher dans toutes ses voies et d'être inviolablement attaché à son service, il exterminera de devant ses yeux toutes les nations qui le surpassaient en puissance et en force, et qu'il le mettra en possession de leur pays ; et qu'après l'avoir fait riche et puissant, il le rendra

formidable à toute la terre : *Terrorem vestrum et formidinem dabit Dominus, Deus vester, super omnem terram.* Toutes ces récompenses matérielles n'étaient que la figure des récompenses spirituelles promises au peuple de la nouvelle alliance, à cette nation sainte qui sont les chrétiens.

La troisième leçon est tirée du second livre des Machabées ; elle contient la prière que les prêtres, après le retour de la captivité de Babylone, firent à Dieu avec Néhémias pendant le sacrifice que consumait le feu sacré qu'on avait caché au fond d'un puits avant la captivité, et qui s'était tourné en une eau boueuse et épaisse, laquelle ayant été répandue sur le bois et la victime qu'on avait mise sur l'autel, se changea miraculeusement en feu dès que le soleil parut.

La quatrième est prise du livre de l'Ecclésiastique, où l'auteur fait une ardente prière à Dieu pour le supplier d'avoir pitié de son peuple affligé, dispersé et partout maltraité. A cette époque, la nation juive était dispersée dans l'Egypte, dans la Syrie et dans toutes les provinces d'Orient ; et ceux mêmes qui étaient dans la Judée et dans Jérusalem, étaient opprimés par les princes voisins dont ils étaient les victimes. Comme toutes ces adversités étaient la figure de celles qui devaient un jour affliger les fidèles, l'Eglise renouvelle à Dieu les mêmes prières pour tous ses enfants.

La cinquième, qui est la dernière de celles qu'on prend de l'Ancien Testament, est tirée du prophète Daniel, et rapporte la merveille des trois enfants hébreux qui, jetés dans une fournaise ardente pour avoir été fidèles à Dieu, y trouvèrent du rafraîchissement au milieu des flammes et y chantèrent les louanges de Dieu.

Enfin la sixième, qui est proprement l'Epître de la messe, est une instruction que l'apôtre saint Paul donne aux chrétiens de Thessalonique, dans la première lettre qu'il leur écrit, et à leur occasion à tous les fidèles. On peut dire que c'est un précis de toute la morale de Jésus-Christ, et l'abrégé le plus substantiel de la doctrine de l'Evangile. *Corripite inquietos,* leur dit-il, reprenez les brouillons. L'Apôtre parle de ces esprits inquiets, orgueilleux, turbulents, qui ne sauraient vivre en repos ni y laisser vivre les autres ; qui mettent le trouble dans les plus saintes sociétés dont ils sont le fléau ; gens de parti, susceptibles de toutes les erreurs, et qui ne semblent nés que pour semer partout la zizanie, la division et le schisme. *Suscipite infirmos :* Supportez les faibles et les imparfaits. *Consolamini pusillanimes :* Encouragez ceux qui ont l'esprit abattu à la vue des moindres difficultés. *Patientes estote ad omnes :* la charité qui doit caractériser tous les chrétiens est patiente, compatissante ; elle supporte tout et n'a point d'acception de personnes. *Ne quis malum pro malo reddat :* point d'animosité, point de vengeance ; ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais tâchez de vaincre le mal qu'on vous fait par le bien que vous ferez aux autres. *Quod bonum est sectamini in invicem, et in omnes :* Ne poursuivez l'injure que par des bienfaits. *Semper gaudete :* La joie spirituelle est le fruit de l'Esprit-Saint ; Dieu ne veut point de serviteurs chagrins et tristes. En quelque état que vous vous trouviez, dans la pauvreté, dans l'adversité, dans la misère, recevez tout comme venant de sa main, bénissez-le de tout. *Sine intermissione orate : in omnibus gratias agite :* Elevez sans cesse votre cœur à Dieu, faites tout pour sa gloire, adorez sa providence dans tout ce qui vous arrive, remerciez-le autant dans l'adversité que dans la prospérité, puisque toutes choses concourent à l'avantage de ceux qui l'aiment. *Hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu :* Un grand motif pour se réjouir et pour remercier Dieu de tout ce qui arrive, c'est qu'au péché près, tout ce qui

arrive, arrive par la volonté de Dieu en Jésus-Christ, à l'image duquel nous devons être conformes. *Spiritum nolite extinguere.* N'éteignez point la lumière du Saint-Esprit en vous par le péché ; n'étouffez pas ses inspirations en résistant à la grâce ; et sous prétexte qu'il y a parmi vous de faux prophètes, gardez-vous bien de rejeter les instructions de ceux qui vous parlent de la part de Dieu. *Omnia probate, quod bonum est tenete :* Examinez toutes choses ; tenez-vous-en à ce qu'elles ont de bon. Ne vous laissez point prévenir par de faux préjugés. Soyez, dit saint Cyrille expliquant ce passage, soyez comme de bons changeurs, ne vous laissez pas éblouir par un faux brillant, par un dehors qui impose ; rejetez tout ce qui est du faux coin, et ne retenez que ce qui est bon et de poids. *Ab omni specie mala abstinete vos.* Ce n'est pas assez d'être innocent aux yeux de Dieu, il faut éviter jusqu'à l'apparence, jusqu'à l'ombre du mal, pour ne scandaliser personne. Nous devons à tous le bon exemple ; ce devoir n'est pas la moindre de nos obligations.

L'Evangile de la messe est tiré de saint Matthieu, chap. XVII, et contient l'histoire de la transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la montagne du Thabor. Depuis quelque temps le Sauveur instruisait ses disciples des principaux mystères de la religion ; il leur avait fait une peinture assez vive des humiliations et des ignominies de sa passion, et de ce qu'ils auraient eux-mêmes à souffrir de dur et d'humiliant de la part des hommes. Ces images tristes étaient très-propres à effrayer des gens encore tout matériels et imparfaits. Ce fut sans doute pour soutenir leur foi encore faible, et pour ranimer leur courage tout languissant, que le Sauveur leur dit que quelques-uns de ceux qui étaient là présents ne mourraient point qu'ils n'eussent vu paraître le Fils de l'Homme dans sa gloire. En effet, environ six jours après, Jésus-Christ choisit trois de ses Apôtres, Pierre, Jacques et Jean, et les mena à l'écart sur une haute montagne qu'on croit être le Thabor. Comme il ne voulait pas que ce mystère fût connu et rendu public avant sa résurrection, il ne mena avec lui qu'un petit nombre de personnes. Il prend trois de ses Apôtres : c'était le nombre que demandait la loi, pour rendre un témoignage non suspect. Il choisit pour témoins de sa gloire ceux qui devaient bientôt être témoins de son agonie, pour nous apprendre que si nous voulons avoir part à sa gloire, nous devons avoir part à ses souffrances et à ses humiliations. Etant arrivé sur le haut de la montagne, il se retira un peu à l'écart et se mit en prière. Alors il se transfigura, c'est-à-dire qu'il parut dans l'éclat de sa majesté, non plus comme un simple homme, mais comme un Homme-Dieu. L'éclat de sa divinité et la gloire de son âme bienheureuse parurent visiblement sur son corps, par quelques rayons échappés de cette lumière admirable qu'il avait tenue jusqu'alors cachée dans sa source. Son visage devint brillant comme le soleil ; ses habits devinrent blancs comme la neige. Ils ne furent point changés essentiellement, dit saint Jérôme ; ils reçurent seulement un éclat éblouissant de la lumière vive qui rejaillissait de tout son corps. On peut dire, en un certain sens, que la vie commune de Notre-Seigneur et sa bassesse extérieure étaient proprement une vraie transfiguration, puisqu'il y paraissait dans un état étranger à sa nature, au lieu que la gloire de la transfiguration était son état naturel ; ainsi il fallait un miracle continuel pour suspendre le rejaillissement de sa gloire et de sa majesté sur son visage ; mais il ne fallait que suspendre le miracle pour se montrer tel qu'il parut alors. Dans cet état de splendeur, Jésus ne voulut pas paraître seul ; Moïse et Elie parurent à ses côtés, s'entretenant avec lui.

Il voulut que le législateur des Juifs et un des illustres Prophètes rendissent témoignage aux Apôtres que c'était à lui que convenait tout ce que la loi et les Prophètes avaient marqué ou prédit du Messie. « Voici un signe du ciel », dit saint Jérôme, « tel que les pharisiens l'avaient demandé quelques jours auparavant, mais dont ils ne méritaient pas d'être témoins ». Elie, disent les Pères, était encore en vie, et il parut avec son corps naturel; Moïse ressuscita pour cette cérémonie, et il se rendormit ensuite au Seigneur. Le sujet de l'entretien de Jésus-Christ avec Moïse et Elie était les supplices et la mort qu'il devait souffrir à Jérusalem. Les Apôtres furent saisis d'un grand étonnement causé par l'admiration et la joie que leur inspirait la vue de cette merveille. Alors saint Pierre tout transporté d'amour, et s'abandonnant à son bonheur, s'écria dans une espèce d'extase : « Ah, Seigneur, qu'il fait bon ici ! ne voulez-vous pas que nous y établissions notre demeure? Nous ne saurions être mieux; permettez-nous de n'en point sortir. Nous y dresserons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie ». Saint Pierre ne consulte ici que son bon cœur, et il se laisse transporter à sa vivacité ordinaire et à l'ardeur de sa dévotion. *Adhuc eo loquente :* Il parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse les enveloppa, et en même temps il sortit de la nuée une voix qui disait : « C'est là mon Fils bien-aimé, en qui je trouve toutes mes délices; écoutez-le comme votre maître, obéissez-lui comme à votre roi ». Ce ne fut qu'après que Moïse et Elie eurent disparu que cette voix se fit entendre, afin que Jésus étant seul, dit saint Chrysostome, on ne pût douter qu'elle ne s'adressât à lui. La splendeur de ce nuage et le son de cette voix frappèrent les Apôtres de telle sorte que, saisis de crainte, ils tombèrent le visage contre terre, et au même instant toute cette gloire s'évanouit. Jésus alors s'approchant, leur dit : « Levez-vous et n'ayez point de peur ». Ils commencèrent aussitôt à lever les yeux, et, le voyant seul, ils se rassurèrent. Il leur tardait d'aller raconter aux autres Apôtres ce qui venait d'arriver; mais Jésus en descendant de la montagne leur recommanda de n'en parler à personne avant sa résurrection.

Le Père Croiset.

LE SECOND DIMANCHE DE CARÊME

Durant plusieurs siècles, ce second dimanche du Carême a été vacant dans l'Eglise, c'est-à-dire, sans un office particulier, parce que celui du samedi précédent, qui était extraordinairement long, à cause de l'ordination, occupait les fidèles toute la nuit, en sorte que ce n'était souvent qu'après le lever du soleil qu'on achevait la messe. C'est ce qui a fait dire à plusieurs, que les prières et les cérémonies de l'ordination, laquelle ne commençait qu'après le service des Quatre-Temps, c'est-à-dire le samedi au soir, et auxquelles tous les fidèles assistaient, étaient le véritable office du second dimanche de Carême. Le jeûne du samedi durait jusqu'au dimanche matin, et l'on passait depuis le repas du jeûne du vendredi jusqu'à ce moment sans rien prendre. La fatigue de ce double jeûne,

jointe à celle de la veille de toute la nuit et à celle de l'ordination, étant devenue nuisible dans la suite à la santé de bien des gens, l'Eglise, cette bonne mère, toujours attentive aux besoins même corporels de ses enfants, restreignit les ordinations aux samedis des Quatre-Temps, laissant par là tout l'office du dimanche libre. Cette nouvelle disposition laissa au second dimanche de Carême un vide, pour ainsi dire, qu'il fallut remplir par un office particulier. On se contenta d'abord de répéter celui du samedi précédent, en retranchant les leçons de l'Ancien Testament, et l'on fut même quelque temps avant que d'établir une uniformité désirable. En quelques Eglises on garda encore quelque temps l'usage où l'on était en France de lire la parabole de l'enfant prodigue, pour l'Evangile de la messe du jour; en d'autres endroits, on emprunta de l'office du jeudi précédent, l'Evangile de la Chananéenne. Chacun se réunit enfin dans le choix de l'Evangile du samedi précédent, qui contient l'histoire de la Transfiguration. L'Eglise de Milan garde encore son ancien usage de lire à la messe de ce jour l'Evangile de la Samaritaine. On appela communément ce second dimanche *Reminiscere*, du nom du premier mot de l'Introït de la messe.

Cet Introït est pris du psaume XXIVe, que nous avons dit avoir été composé par le saint roi prophète, lorsque la révolte de son fils Absalon l'obligea de sortir de Jérusalem et de se sauver à pied, abandonné presque de tout le monde. Le Saint-Esprit se servit de cette affliction et de cette humiliation pour lui inspirer les sentiments de pénitence les plus touchants et la plus vive confiance en la miséricorde de Dieu; aussi trouve-t-on dans ce psaume la prière la plus chrétienne qu'un pécheur puisse faire, surtout quand il se trouve le plus combattu par l'ennemi du salut.

Reminiscere miserationum tuarum, Domine, et misericordiæ tuæ quæ a sæculo sunt : Ressouvenez-vous, Seigneur, de vos anciennes miséricordes, de ces miséricordes que vous exercez depuis tant de siècles. *Ne unquam dominentur nobis inimici nostri :* Ne permettez pas que nous tombions jamais sous la puissance des ennemis de notre salut. *Libera nos, Deus Israel, ex omnibus angustiis nostris :* Délivrez-nous, ô mon Dieu, de tous les dangers qui nous menacent. Saint Augustin traduit ainsi ces dernières paroles : Délivrez-moi, ô Dieu d'Israël, de tous mes sujets d'affliction. Dans tout ce psaume, David relève et exalte la miséricorde du Seigneur, comme le motif principal de sa confiance en lui, malgré le nombre et la grièveté de ses péchés; il prend même la grièveté de son péché pour un motif particulier de sa grande confiance : *Propitiaberis peccato meo : multum est enim.* C'est comme s'il disait : Votre miséricorde, Seigneur, est infinie, et j'ose dire qu'il n'est rien qui vous fasse plus d'honneur et qui donne une plus haute idée de votre grandeur infinie et de votre puissance sans bornes, que votre excessive bonté : *Miserationes ejus super omnia opera ejus.* Rien aussi n'est plus propre à faire éclater cette bonté, que le pardon que vous m'accorderez de tous mes péchés, quelque grand qu'en soit le nombre. Il est visible que ce qui a obligé tous les Prophètes et surtout David, dans les Psaumes, d'admirer et d'exalter sans cesse avec des expressions si vives la miséricorde de Dieu, plus que tous ses autres attributs, c'est qu'il a bien voulu se faire homme pour nous racheter par sa mort sur la croix. En effet, l'Incarnation et la Rédemption sont des mystères incompréhensibles et bien propres à exciter notre confiance et notre repentir.

A l'égard de l'Epître dont on a composé le nouvel office de ce dimanche, on n'a pas jugé à propos de répéter celle du samedi précédent; mais on a pris un sujet semblable parmi les instructions que saint Paul donne

aux Thessaloniciens, dans la même lettre, pour apprendre aux fidèles à vivre saintement dans le monde, et à s'avancer dans les voies de la perfection. *Rogamus vos, et obsecramus in Domino Jesu,* dit l'Apôtre, *ut quemadmodum accepistis a nobis quomodo vos oporteat ambulare, et placere Deo, sic et ambuletis.* Nous vous supplions et vous conjurons par l'amour de Jésus-Christ, de marcher toujours et sans vous relâcher le moins du monde, dans les voies de Dieu et dans l'exacte observation de ses commandements, pour lui plaire sans cesse, comme nous vous l'avons appris. Ce n'est pas assez d'avoir bien commencé, il faut persévérer et s'avancer tous les jours davantage. *Scitis enim quæ præcepta dederim vobis :* Vous savez les préceptes que nous vous avons donnés de la part de Dieu, et ce qu'il attend de votre fidélité à son service. *Hæc est enim voluntas Dei sanctificatio vestra.* Quelle vérité plus consolante et plus propre à ranimer notre zèle ! Dieu n'a rien tant à cœur que notre salut; il nous appelle tous à la sainteté. Tel a été son dessein, lorsqu'il nous a appelés à son service, et c'est pour cela que ce divin Sauveur exhorte en tant d'endroits tous les chrétiens à vivre d'une manière pure, sainte, irréprochable et digne de leur vocation : *Ut abstineatis vos a fornicatione.* Abstenez-vous de toute impureté ; la moindre faute contre cette délicate vertu souille l'âme et la rend hideuse aux yeux de Dieu. Souvenez-vous, continue-t-il, que vos corps sont les temples du Saint-Esprit; ne les profanez pas par la moindre souillure. Un chrétien doit avoir une espèce de respect et de vénération pour son corps qui est le membre de Jésus-Christ. Ne savez-vous pas, dit le même Apôtre aux Corinthiens, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ; ignorez-vous que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous ? Quel crime de l'en chasser par une profanation sacrilége ! Ne suivez pas l'exemple des païens qui n'ont point d'autre règle que leurs passions dont ils sont les esclaves. *Ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum.* Que personne n'use de violence, ni de supercherie à l'égard de son frère, en quelque affaire que ce soit, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses. La droiture et la bonne foi doivent faire en partie le caractère des chrétiens. Que gagne-t-on par la dissimulation et par les artifices? Les hommes qui ne voient pas le cœur peuvent être surpris par les apparences; mais Dieu pénètre le fond du cœur : *Scrutans corda et renes Deus.* Il découvre tous nos artifices : *Dominus autem intuetur cor.* Dieu ne nous a pas appelés pour être des impudiques, mais pour devenir des saints. *Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.* Que cette vocation nous est glorieuse !

Comme l'Evangile de la messe est le même que celui du jour précédent, on ne répète point ici l'histoire de la transfiguration du Sauveur du monde ; on se contente d'ajouter quelques réflexions sur ce mystère.

On entend, par la transfiguration du Sauveur, ce changement miraculeux que fit Jésus-Christ sur son corps, en présence de saint Pierre, de saint Jacques et de saint Jean, sur la montagne du Thabor, où il parut dans l'éclat le plus brillant de sa gloire, au milieu de Moïse et d'Elie, avec qui il s'entretint quelque temps de l'ignominie de sa mort. La gloire dont l'âme de Jésus-Christ jouissait dès le premier instant de son Incarnation devait naturellement passer de son âme sur son corps ; et ce n'était que par un miracle continuel que cette gloire était suspendue et retenue dans son âme pour qu'il n'en parût rien au dehors durant tout le cours de sa vie mortelle. La fin qu'il s'était proposée dans son Incarnation et le choix qu'il avait fait de toute éternité, de racheter les hommes par les humiliations de

sa passion et par l'ignominie de la croix, exigeaient ce miracle. Si cette gloire eût rejailli durant sa vie sur son corps, se fût-on jamais avisé de le maltraiter? Eût-on jamais osé crucifier le Seigneur de la gloire? *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.* Au jour de sa transfiguration, Jésus-Christ étant sur cette montagne, cessa durant quelques moments de faire ce miracle. Il laissa rejaillir sur son corps quelques rayons de cette gloire dont son âme jouissait. Son visage et tout son corps devinrent alors plus brillants que le soleil, et ses vêtements plus éclatants, plus blancs que la neige. L'éclat qui sortait de tout son corps était si frappant, que les Apôtres en étaient éblouis; et, leurs yeux ne pouvant pas les supporter, ils se jetèrent le visage contre terre. Le soleil semblait être tombé sur le sommet de cette montagne; et si c'eût été la nuit la plus obscure, la splendeur du corps de Jésus-Christ en eût fait le jour le plus brillant. La transfiguration du Sauveur fut comme un prélude de la gloire dont il devait être glorifié peu de temps après; et le témoignage que donne en ce jour le Père Eternel de la divinité de son Fils, en qui de toute éternité il trouve ses plus chères délices : *In quo mihi bene complacui*, rend ce mystère un des plus intéressants et des plus instructifs de la religion chrétienne.

Saint Thomas prouve qu'il était convenable que Jésus-Christ se transfigurât pour rendre la foi et l'espérance des Apôtres plus inébranlables. Ils devaient être dans d'étranges épreuves à la vue des opprobres, des souffrances, et de la mort ignominieuse du Sauveur. Car avant la descente du Saint-Esprit, ils n'avaient qu'une idée grossière de la religion. Leur foi était imparfaite, et leur espérance bien faible. Les miracles que faisait le Fils de Dieu étaient un puissant motif de crédibilité; mais Moïse, Elie et tant d'autres Prophètes, sans être Dieu, avaient fait de pareils miracles; il fallait quelque chose de plus éclatant, qui fût une preuve visible de sa divinité, et qui leur donnât une plus juste idée du bonheur éternel qui devait être leur récompense; et c'est ce qui se trouve sensiblement dans la transfiguration du Sauveur.

Jésus-Christ prit saint Pierre avec lui, dit saint Jean de Damas, parce qu'il devait être le pasteur de l'Eglise universelle, et qu'il avait déjà confessé la divinité du Sauveur, suivant les lumières qu'il en avait reçues du Père éternel. Il prit saint Jacques, parce qu'il devait, le premier des Apôtres, signer de son sang la divinité de son divin Maître; enfin, il prit saint Jean comme celui des Evangélistes qui devait publier d'une manière plus claire et plus précise sa divinité : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum :* Le Verbe était dès le commencement; le Verbe était dans Dieu, et le Verbe était Dieu. Mais si Jésus-Christ les rend les témoins de sa gloire sur le Thabor, il veut qu'ils le soient aussi de son agonie sur la montagne des Oliviers. Le Sauveur ne fait part de ses douceurs qu'à ceux qui prennent part aux amertumes de sa Passion.

C'est à l'écart, et sur une montagne fort élevée, que Jésus-Christ fait les disciples témoins de sa transfiguration. Ainsi se découvre-t-il encore tous les jours aux âmes fidèles qu'il attire dans la retraite, et qui, par le moyen de l'oraison, s'élèvent au-dessus des objets créés. Les âmes lâches, qui rampent toute leur vie sur la terre, sont indignes de ces faveurs célestes, que Dieu ne fait qu'à ceux qui aspirent à la plus haute vertu. Ce corps défiguré aujourd'hui, abattu, usé par les travaux de la pénitence, brillera comme un soleil pendant toute l'éternité. C'est cette pensée qui soutient tant de fervents chrétiens, tant de saints religieux, dans les rigueurs d'une vie austère.

Les douceurs spirituelles, même de cette vie, sont les fruits de la croix. Au milieu de cette gloire qui rejaillit de tous côtés, au milieu de ce jour éclatant, qu'on peut appeler un jour de triomphe de la sacrée humanité de Jésus-Christ, ce divin Sauveur ne s'entretient que des humiliations de sa mort et de ses souffrances : toute la gloire d'un chrétien sur la terre doit être dans la mortification et dans les croix. *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi*, disait l'Apôtre. Jésus-Christ défend aux témoins de sa glorieuse transfiguration d'en parler avant sa Résurrection, tant il craignait d'empêcher sa Passion par la publication de cette merveille. Chose admirable ! Jésus-Christ, pour faire éclater sa gloire, choisit une montagne écartée ; il ne prend avec lui que peu de témoins, et il leur recommande même le silence sur ce qu'ils ont vu. Mais quand il s'agit de souffrir une mort honteuse, il choisit une montagne exposée aux yeux de tout Jérusalem. Ainsi confondez-vous, ô mon Sauveur, notre orgueil par votre exemple !

Le Père Croiset.

LE LUNDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME

La messe de ce jour commence par ces paroles du psaume XXVe : *Redime me, Domine, et miserere mei, pes enim meus stetit in via recta ; in ecclesiis benedicam Dominum :* Ayez pitié de moi, Seigneur, et délivrez-moi de mes ennemis ; car j'ai toujours suivi le droit chemin de vos commandements, et j'espère ne cesser jamais de louer vos miséricordes dans les assemblées des justes. David, persécuté par Saül, s'était réfugié chez les Philistins ou chez les Moabites. Ses ennemis profitèrent de cette retraite pour publier bien des calomnies contre lui. Ils disaient hautement qu'il était rebelle à son prince et infidèle à son Dieu ; que s'étant retiré chez les infidèles il participait à leurs superstitions, à leurs impiétés, et même à leur idolâtrie, et qu'il devait être proscrit pour toujours. David, vivement touché d'une si noire calomnie, n'a recours qu'à Dieu ; il le prend à témoin de son innocence, et lui demande justice de ses ennemis. Les gens de bien peuvent s'appliquer ce psaume lorsqu'ils sont persécutés par les méchants, et s'en servir comme d'une sainte prière, propre à leur obtenir la patience et un nouveau courage dans les adversités.

L'Epître de la messe renferme une partie de la fervente prière que le prophète Daniel fit à Dieu, avant que l'archange Gabriel lui découvrît le temps précis de la venue du Messie, et la ruine entière de Jérusalem, dans le terme de septante semaines d'années. Ce Prophète, touché des malheurs de sa nation, se sert de tous les motifs qu'il croit propres pour apaiser la colère de Dieu, et pour faire finir la longue captivité dans laquelle gémit depuis soixante et dix ans son pauvre peuple. On verra, par la seule lecture de cette Epître, un modèle parfait de la prière la plus vive, la plus énergique, la plus touchante et la plus pathétique qu'on puisse adresser à Dieu dans les plus grandes calamités : *Exaudi, Domine ; placare, Domine ; attende, et fac : ne moreris propter temetipsum, Deus meus : quia*

nomen tuum invocatum est super civitatem, et super populum tuum : Exaucez-nous, Seigneur ; Seigneur, apaisez votre colère ; jetez les yeux sur nous et agissez. Ne différez plus, mon Dieu, pour l'amour de vous-même, parce que cette ville et ce peuple sont à vous, et ont la gloire et l'avantage de vous appartenir d'une manière plus spéciale que le reste des nations de la terre ; que ce ne soit pas en vain qu'ils portent le nom de peuple de Dieu. *Avertatur, obsecro, ira tua, et furor tuus a civitate tua Jerusalem, et monte sancto tuo :* Que votre colère et votre indignation, Dieu de miséricorde, se détournent de votre cité de Jérusalem et de votre montagne sainte. *Propter peccata enim nostra, et iniquitates patrum nostrorum, Jerusalem et populus tuus in opprobrium sunt omnibus per circuitum nostrum :* Car il est vrai, et je le confesse, Jérusalem et votre peuple sont aujourd'hui en opprobre à toutes les nations qui nous environnent, à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères. J'ose dire qu'il y va de votre honneur et de votre gloire, car les ennemis de votre saint nom se glorifient d'avoir ruiné pour toujours votre saint temple. *Propter temetipsum inclina, Deus meus, aurem tuam, et audi :* Daignez, Seigneur, nous entendre et vous laisser fléchir à nos larmes, à nos gémissements et à nos vœux, etc.

L'Evangile demande bien une pareille prière. Il rappelle les reproches terribles que Jésus-Christ adressait aux Juifs à cause de leur impénitence, et la menace effrayante qu'il leur faisait de les abandonner et de les laisser mourir dans leur péché, parce qu'ils s'obstinaient à ne vouloir pas le reconnaître après toutes les marques qu'il leur donnait de sa mission et de sa divinité.

Il y a près de trois ans, leur dit-il, que je n'oublie rien pour vous convaincre de la vérité par mes miracles, pour vous toucher par mes paroles, pour vous convertir par mes inspirations et par les pieuses sollicitations de la grâce ; et rien ne peut amollir vos cœurs et vous rendre dociles à ma voix. *Ego vado :* je suis sur le point de vous quitter ; l'abus opiniâtre que vous faites de ma grâce m'oblige à vous abandonner à votre triste sort, et à me taire. Vous ne me verrez plus parmi vous, et je ne vous solliciterai plus par ces amoureuses invitations, par ces douces impressions de la grâce. *Ego vado :* votre résistance à toutes mes instructions si salutaires et à toutes mes sollicitations intérieures ont enfin lassé ma patience. Je suis la lumière venue pour vous éclairer, et vous vous opiniâtrez à fermer les yeux ; je suis la voie qui conduit à la vie, et vous refusez opiniâtrément d'y entrer ; je suis moi-même la vérité, et vous ne voulez point m'écouter, ni me croire. *Ego vado :* cette lumière va vous être ôtée ; vous ne trouverez plus cette voie, et cette vérité qui ne cessait de vous parler et de vous instruire va se taire. Vous connaîtrez un jour, mais trop tard, le trésor que vous possédiez, et dont vous n'avez pas voulu vous servir. Vous serez dans peu au désespoir de n'avoir pas voulu m'obéir et me suivre. *Quæretis me ;* vous me chercherez alors, et vous mourrez dans votre péché dans lequel vous avez vécu. Les Juifs n'ont que trop éprouvé la vérité de cet oracle ; mais combien de chrétiens l'éprouvent encore tous les jours ! Dieu parle intérieurement au pécheur ; il ne cesse de lui reprocher ses déréglements, son impiété, son peu de foi, son libertinage. Dieu parle par les remords de la conscience, par la crainte du jugement dernier, par les frayeurs de la mort, par des accidents funestes et frappants, par des révolutions qui accablent. Dieu parle par les orateurs sacrés et par les livres de piété, et par les pieux mouvements, les désirs de conversion passagers, par les inspirations secrètes qui sont le langage de la

grâce. Enfin, Dieu parle par les afflictions et les maladies, aussi bien que par la prospérité, et nous sommes durs, insensibles à toutes ses sollicitations. *Ego vado* : Dieu se retire, il se tait ; et après un certain temps de résistance, après l'abus et le mépris de tant d'inspirations et de grâces, s'il parle encore, ce Dieu, c'est pour prédire à ces pécheurs obstinés qu'ils mourront dans l'impénitence finale. Et il n'y a personne sur la terre, ajoute le Sauveur, parlant aux Juifs, qui soit capable de vous tirer de ce malheureux état, et de vous mener où je vais. Ce mot les surprit, dit saint Jean ; de sorte qu'ils se demandaient les uns aux autres : Que veut-il dire, quand il assure que nous ne saurions aller où il va? Le Fils de Dieu, pénétrant leur pensée, leur fit entendre qu'il parlait du séjour des bienheureux dans le ciel ; de ce royaume, de cette céleste Jérusalem où est le séjour de sa gloire, et qui aurait été le leur s'ils ne s'en fussent volontairement bannis, en refusant de le reconnaître pour le Messie. Mais qui êtes-vous, lui dirent les Juifs ? Je suis, leur répond Jésus, celui qui est avant toutes choses, et par qui toutes choses ont été faites. J'ai bien des choses à dire de vous, ajouta-t-il, et sur quoi vous condamner ; mais quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, vous connaîtrez alors qui est celui qui vous parle à présent, et que vous ne voulez pas recevoir. Vous reconnaîtrez après ma mort sur la croix que je suis Dieu ; que dans tout ce que je fais, j'agis de concert avec mon Père, et conformément à sa volonté.

Le Père Croiset.

LE MARDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME

L'Eglise commence la messe de ce jour par ce verset du psaume XXVIe : *Tibi dixit cor meum, quæsivi vultum tuum, vultum tuum, Domine, requiram : ne avertas faciem tuam a me.* Mon cœur, au défaut de ma voix, vous a souvent exposé ses peines ; et quelque muet qu'il soit, vous ne laissez pas, Seigneur, de l'entendre et de connaître quels sont ses vœux et son désir. Pour moi, mon Dieu, je soupire après un seul de vos regards ; daignez, Seigneur, me regarder d'un œil favorable ; le plus grand de tous mes malheurs serait si vous détourniez les yeux de dessus moi. Le texte hébreu dit : « Ne cachez point votre face de moi ». Ce psaume vingt-sixième est la prière que fait à Dieu David poursuivi par Saül, mais intrépide au milieu des dangers par sa confiance en la bonté du Seigneur qui le soutient et le protége. Errant pour éviter la fureur de ce prince, il soupire après la vue du tabernacle. C'est ainsi qu'une âme juste, combattue sans relâche par l'ennemi de son salut, soupire après la céleste patrie. Comme le temps de la persécution que souffrit David fut fort long, on ne convient pas à quelle circonstance en particulier on doit rapporter cette prière. Théodoret et Nicéphore, veulent que David ait composé ce psaume lorsqu'il alla à Nobé trouver le grand prêtre Abimélech, et qu'il reçut de lui les pains de proposition qu'on avait ôtés de devant le Seigneur ; ils prétendent que le Prophète fait allusion à ce fait, lorsqu'il dit dans les versets 5, 6, et 9, que

quand il verrait tous ses ennemis assemblés et prêts à fondre sur lui, il ne saurait rien craindre, puisque le Seigneur l'a caché dans son tabernacle et l'a pris sous sa protection.

L'Epître de ce jour contient l'histoire de la retraite que le prophète Elie fit par ordre de Dieu chez une veuve de la ville de Sarepta, en Phénicie, au territoire des Sidoniens, durant la sécheresse qui causait la famine dans tout le pays des Israélites. Alors régnait Achab, dont l'impiété attirait ces fléaux sur tout le peuple. Elie était natif de Thesbé, dans la terre de Galaad. Il vivait sous le règne d'Achab, roi d'Israël, et de Josaphat, roi de Juda, vers l'an du monde 3090, neuf cent quatorze ans avant Jésus-Christ. Ce saint homme ne put souffrir les impiétés d'Achab et de sa femme Jézabel. Embrasé de ce zèle ardent dont il était animé, il prédit au roi une sécheresse qui devait durer trois ans et demi, et causer une famine qui désolerait tout le pays. Ce Prophète, selon l'ordre qu'il avait reçu de Dieu, tint le ciel fermé, pour ainsi dire, durant tout ce temps, et cela d'une manière si absolue, et avec un pouvoir si entier, qu'il déclara au roi qu'il ne tomberait pas une goutte ni de pluie, ni de rosée, sans son ordre : *Verbo Domini continuit cœlum.* L'événement vérifia la prédiction. Cependant le Seigneur ordonna au Prophète de se retirer dans un désert, proche du torrent de Carith, du côté du Jourdain, où il le nourrit pendant quelque temps, en lui envoyant des corbeaux qui lui apportaient tous les jours à manger. La sécheresse ayant fait tarir le torrent dont il prenait de l'eau pour boire, il vint par l'ordre de Dieu à Sarepta, qui est une ville entre Tyr et Sidon, où régnait le père de la reine Jézabel. Etant arrivé près de la porte de Sarepta, il vit une femme qui ramassait du bois ; et s'approchant d'elle, il lui demanda de l'eau pour se désaltérer. Elle se mit aussitôt en devoir de lui en aller quérir. Une charité si prompte envers un étranger fit juger à Elie que cette femme pourrait bien être cette veuve qui devait le nourrir, selon que le Seigneur le lui avait marqué. Il la pria donc de lui apporter en même temps un petit morceau de pain. Elle lui protesta qu'elle avait seulement dans un pot une poignée de farine, et quelques gouttes d'huile dans un petit vase ; que c'était là tout ce qu'elle avait de provision ; qu'elle était venue ramasser en ce lieu deux morceaux de bois pour apprêter à manger, à elle et à son enfant, s'attendant à mourir de faim après avoir consommé ce reste de farine et d'huile. Ne laissez pas de me faire un petit gâteau cuit sous la cendre, lui dit le Prophète, sans vous mettre en peine de ce qui arrivera. C'était mettre la foi et la charité de cette femme à une étrange épreuve ; elle obéit. Mais Dieu récompensa abondamment cette grande charité par le miracle que fit le Prophète en multipliant si fort cette farine et ce peu d'huile, qu'elle en eut suffisamment pour se nourrir, elle et son fils, jusqu'à la fin de la famine.

Dans l'Evangile de ce jour, Jésus-Christ nous recommande de croire ce que nous disent les ministres du Seigneur, et de pratiquer ce qu'ils nous enseignent en matière de salut, sans nous arrêter aux mauvais exemples qu'ils peuvent nous donner. Le Sauveur venait de confondre la jalousie et la malice des Scribes et des Pharisiens, et de leur démontrer qu'il n'était pas seulement fils de David, mais Fils de Dieu ; et il le leur avait prouvé d'une manière si convaincante, qu'ils n'avaient su que lui répondre ; aussi n'osèrent-ils plus lui faire une seule question depuis ce temps-là. Comme ce qu'il venait de dire pouvait inspirer au peuple et à ses disciples de l'indignation contre ces docteurs de la loi, il voulut apprendre à tout le monde cette vérité importante : qu'il fallait toujours pratiquer ce que les

ministres du Seigneur prêchent, sans s'arrêter à ce qu'ils font, ne confondant jamais leurs mœurs avec leur doctrine. Les Scribes et les Pharisiens, leur disait-il, sont chargés d'enseigner et d'expliquer la loi de Dieu au peuple; ne faites attention qu'à ce qu'ils vous enseignent. Puisqu'ils sont en place, et que c'est d'eux que vous devez recevoir l'instruction, mettez en pratique les préceptes qu'ils vous expliquent, quoiqu'eux-mêmes ne les observent pas. Leur conduite dément leur morale; ils ne font rien moins que ce qu'ils ordonnent aux autres; mais la loi de Dieu n'en oblige pas moins, pour être expliquée par des gens qui ne la gardent point. Que le héraut qui publie la loi du prince la viole, la loi ne perd rien de son autorité. Le monde serait bientôt converti, si les ministres du Seigneur prêchaient autant par leurs exemples que par leurs paroles. Un père de famille conseille inutilement la vertu à ses enfants et à son domestique, si ses mœurs répondent mal à sa morale. Rien n'est plus éloquent ni plus persuasif que l'exemple. Les paroles sans l'exemple frappent les oreilles; mais l'exemple même sans les paroles parle au cœur et le touche. La parole de Dieu n'est pas moins parole de Dieu dans la bouche d'un apôtre infidèle que dans celle d'un disciple fervent; mais que ne peut pas cette même parole de Dieu dans la bouche d'un ministre puissant en paroles et en œuvres! Si le pasteur veut se perdre, profitons toujours de ses instructions pour nous sauver. La corruption de ses mœurs ne diminue en rien la sainteté de la loi qu'il prêche, comme la sainteté de cette loi n'autorise en rien la corruption de ses mœurs. Ils lient des fardeaux pesants, et qui ne se peuvent porter, ajoute le Sauveur; ils en chargent les autres, et ils ne veulent pas même les pousser du doigt. Les plus relâchés dans leur conduite sont d'ordinaire les plus sévères dans leur morale. Il est aisé de grossir la charge qu'on ne veut point porter. Jésus-Christ rappelle ensuite plusieurs faits qui montrent l'orgueil démesuré des Pharisiens et des Scribes; ils affectent un dehors religieux, des airs dévots, un extérieur austère, et cachant sous ce sépulcre blanchi un cœur corrompu et l'âme la plus noire, ils ne cherchent qu'à en imposer au public par des singularités étudiées. Ils aiment à avoir les premières places, et à être traités de maîtres, et leur orgueil prime partout. Pour vous, prenez partout la dernière place, et mettez toute votre gloire à passer pour les derniers de mes serviteurs. Fuyez tous ces titres d'honneur qui ne donnent jamais le mérite; n'ambitionnez que la qualité d'enfants de Dieu, et soutenez-la par la pureté de vos mœurs. Vous n'avez qu'un Père qui est dans le ciel : *Unus est enim Pater vester qui est in cœlis.* Le riche apprend ici à ne se point enfler de son état, et à regarder le pauvre comme son frère : le pauvre doit y apprendre à ne point envier le sort du riche, puisqu'il a Dieu pour père aussi bien que lui, et qu'il est destiné au même héritage dans le ciel : héritage bien plus assuré aux pauvres qu'aux riches, où les premières places ne sont données qu'aux plus humbles, et où l'on n'entre qu'après être devenu petit comme des enfants. Enfin le Sauveur finit son instruction par cet oracle, qui renferme une vérité pratique qui sert de base à toutes les vertus chrétiennes : quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humiliera sera élevé. La poussière ne s'élève que pour tomber, et c'est en la foulant aux pieds qu'elle s'élève. L'orgueil est le plus grand ennemi de notre repos, et le tyran du cœur humain; il ne nous sollicite à monter bien haut que pour nous occasionner une plus grande chute. Il n'y a de vrai mérite et de véritable gloire que dans l'humilité.

Le Père Croiset.

LE MERCREDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME

L'Introït de la messe de ce jour est pris des deux derniers versets du psaume XXXVIIe. C'est une courte prière que chacun peut faire à Dieu plusieurs fois chaque jour. On doit remarquer que les versets de l'introït de toutes les messes du Carême peuvent servir d'oraisons jaculatoires très-dévotes pendant le jour. La messe commence donc par ces paroles : *Ne derelinquas me, Domine Deus meus, ne discedas a me : intende in adjutorium meum, Domine, virtus salutis meæ :* Vous, ô mon Dieu! vous, Seigneur, de qui seul je dois attendre mon salut, ne vous éloignez pas de moi, ne me laissez pas sans secours à la merci de mes ennemis. Ce psaume, qui commence par ces paroles : *Domine, ne in furore tuo arguas me*, peut être regardé comme un modèle de prières dans la pénitence, dans le temps de la maladie et dans toutes sortes d'afflictions ; aussi est-il un de ceux qu'on appelle Psaumes pénitentiaux ; on le chantait tous les jours du Sabbat dans la Synagogue. David le composa pendant la révolte d'Absalon, reconnaissant que ses péchés lui avaient attiré ce malheur. Ce religieux prince, persécuté par son propre fils, tâche d'apaiser la justice de Dieu, en lui rappelant les peines qu'il a souffertes jusqu'ici pour ses péchés et la soumission avec laquelle il les a supportées. Il demande et il espère le secours du ciel contre ses ennemis, mais il est toujours prêt cependant à accepter de nouveaux châtiments. Comme tous les péchés sont une rébellion contre Dieu, et que le pécheur est un fils révolté contre son père, l'Eglise, en ces jours de pénitence, voulant inspirer à ses enfants des sentiments de repentir, met dans leur bouche les paroles des psaumes que David a composés à l'occasion des persécutions qu'il souffrait en punition de ses fautes.

L'Epître de ce jour est tirée de la prière que fit à Dieu le juif Mardochée, oncle d'Esther, reine des Perses, pour la délivrance de sa nation, qui était condamnée à périr par un ordre du roi Assuérus, qu'avait obtenu Aman, son favori et son premier ministre. Cette prière fut exaucée. Rien ne convient mieux en ce temps de pénitence, où l'Eglise ne cesse de demander à Dieu miséricorde pour tous les hommes condamnés à la mort éternelle par le péché.

Mardochée, fils de Jaïr, de la tribu de Benjamin, de la race de Saül, étant encore enfant, fut enlevé de son pays et transporté à Babylone par le roi Nabuchodonosor, avec le jeune roi Jéchonias et toute la nation juive. Dans la distribution qu'on fit de tous les captifs, Mardochée fut envoyé à Suse, ville capitale de la Perse. Ce fut là qu'il s'établit avec sa famille. Il avait un frère nommé Abihaïl qui eut une fille qu'on appela Esther ; elle perdit son père et sa mère dès sa plus tendre enfance ; c'est ce qui porta Mardochée, son oncle, à la prendre chez lui et à l'adopter pour son enfant. Chargé de son éducation, il l'éleva dans la crainte du Seigneur, dans l'amour de la religion, dans l'observation exacte des commandements de Dieu et dans une grande délicatesse de conscience pour les pratiques de la loi de Moïse. Assuérus, qui régnait alors sur les Perses et les Mèdes, ayant répudié la reine sa femme, nommée Vasthi, résolut, de l'avis de ses cour-

tisans, d'en épouser une autre, qui ne lui cédât ni en beauté ni en toutes les autres belles qualités. Il y eut ordre de chercher dans toutes les provinces de l'empire les filles les plus accomplies qu'on pût trouver. Esther fut amenée avec plusieurs autres. Elle plut au roi, qui lui fit donner aussitôt tous les ornements nécessaires à sa parure et sept filles pour la servir. Mardochée, moins touché de la fortune de sa nièce que des dangers où elle se trouvait à la cour, redoublait sa sollicitude. Entre plusieurs salutaires avis qu'il lui avait donnés, il lui avait recommandé de ne point dire qu'elle fût juive, et de ne se démentir jamais des devoirs de sa religion. Il passait presque tout le jour devant le vestibule du palais où était sa nièce, pour être instruit de ce qui lui arrivait. Esther ayant paru devant le roi, quoiqu'elle eût négligé de se parer, lui plut si fort, que ce prince lui mit le diadème sur la tête et la fit proclamer reine à la place de Vasthi. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de solennité. Le roi diminua les impôts et fit de grandes libéralités au peuple et aux grands de la cour; on entendait publier partout les rares qualités et le mérite extraordinaire de la reine Esther.

Son élévation ne changea point ses sentiments envers Dieu et envers son oncle Mardochée, qui fut encore plus assidu à se tenir au vestibule du palais de la reine, pour être plus à portée de l'assister de ses conseils. En ce temps-là, Mardochée ayant découvert la conspiration de deux capitaines des gardes qui avaient résolu d'assassiner le roi, il en avertit la reine. On se saisit des deux officiers, qui ayant tout avoué, furent pendus le jour même. Dans ce même temps commença la faveur d'Aman, que le roi avait fait son premier ministre et qu'il éleva au-dessus des princes et des satrapes de l'empire, ordonnant qu'on rendît à ce favori les premiers honneurs de la cour, après lui. En effet, Aman ne paraissait jamais en public qu'on ne fléchît le genou devant lui. Mardochée seul s'en dispensait, ne croyant pas que la loi de Dieu, de laquelle il était exact observateur, lui permît de le faire. Aman s'en aperçut. Il apprit que Mardochée ne lui refusait cet honneur que parce qu'il était juif, et il en fut tellement irrité, qu'outre la résolution qu'il prit de le faire périr, il résolut de se venger encore de ce mépris sur toute la nation juive, qui était répandue dans toutes les provinces de l'empire. Il forma donc le dessein de faire égorger les Juifs partout et le même jour. Il ne lui fut pas difficile d'extorquer du prince un ordre si cruel. Il lui représenta qu'il y avait un certain peuple haï de tous les autres, dispersé par tout le royaume et peu soumis; qu'il était de l'intérêt de l'Etat d'exterminer une nation ennemie des lois et de la religion du pays, et qu'il le suppliait d'ordonner par un édit que l'on fît mourir le même jour tous les Juifs qui se trouveraient dans l'empire. Le roi, tirant de son doigt l'anneau dont il se servait pour sceller ses décrets, le donna à Aman, le laissant le maître absolu de toute cette affaire. Le cruel ministre profita de tout son crédit. Il fit dresser un édit au nom du roi par lequel il était ordonné à tous les satrapes ou gouverneurs de provinces, à tous les juges et magistrats, de faire massacrer tous les Juifs qui se trouveraient dans leur district, le treizième jour du mois Adar, sans distinction d'âge et de sexe.

Mardochée, ayant appris ce que portait cet édit cruel, déchira ses habits, se couvrit d'un sac et mit de la cendre sur sa tête, ne cessant jour et nuit de pleurer et de demander au Seigneur qu'il eût pitié de son peuple. La reine, informée de la désolation où était son oncle, voulut en savoir le sujet. Mardochée lui envoya une copie de l'édit, et lui écrivit qu'il n'y avait point de temps à perdre, qu'il fallait qu'elle parlât au roi et qu'elle mît tout en œuvre pour sauver Israël. Esther lui représenta qu'il était

défendu, sous peine de mort, à toutes personnes d'entrer chez le roi sans y être appelées par un ordre exprès ; que cependant, mettant toute sa confiance en Dieu, elle était résolue d'exposer sa dignité et sa vie pour sauver son peuple, et qu'elle le priait de faire assembler tous les Juifs qui étaient dans Suse et de leur ordonner un jeûne de trois jours, et des prières pour elle. Mardochée exécuta cet ordre, et ce fut durant ces jours de pénitence et de dévotion qu'il fit à Dieu la prière que l'Eglise a choisie aujourd'hui pour l'Epître de la messe : *Domine Deus, rex omnipotens, in ditione tua cuncta sunt posita, et non est qui possit tuæ resistere voluntati, si decreveris salvare Israel :* Seigneur, roi tout puissant, toutes choses sont soumises à votre pouvoir, et nul ne peut résister à votre volonté, si vous avez résolu de sauver Israël ; malgré le pouvoir de nos ennemis et toutes les mesures qu'on a pu prendre pour nous perdre, nous n'avons rien à craindre. La reine Esther, de son côté, prit des habits de deuil, se couvrit de cendre, passa les trois jours dans un jeûne continuel et macéra son corps par le cilice ; après quoi s'étant parée avec soin, elle alla se présenter devant le roi, qui était sur son trône. Affaiblie par le jeûne, éblouie par l'éclat d'un prince qui était alors tout brillant d'or et de pierreries, effrayée par la pensée de la liberté qu'elle avait prise de se présenter devant le roi sans avoir été appelée, elle ne l'eut pas plus tôt aperçu que, frappée par la majesté d'un prince, dont l'aspect seul inspirait de la frayeur, elle tomba évanouie. Le roi, touché et ému, descendit de son trône, la soutint jusqu'à ce qu'elle eût repris ses sens, la rassura, et lui faisant toucher le bout de son sceptre, lui dit : Que craignez-vous, Esther ? je suis votre frère ; la loi qui défend à toutes personnes de paraître devant moi sans être appelées n'a pas été faite pour vous : *Quid habes, Esther ? non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est.* On sait assez le reste de l'histoire. Aman fut pendu à la potence qu'il avait fait dresser dans la cour de sa maison pour Mardochée. L'édit qui proscrivait tous les Juifs fut cassé par un nouveau décret, qui leur donnait même par tout l'empire de grands priviléges. Mardochée fut établi grand maître du palais, et la seconde personne dans l'empire.

L'Evangile de la messe contient la prédiction que le Sauveur fit à ses Apôtres de sa passion, de sa mort et de toutes les circonstances humiliantes dont elles devaient être accompagnées.

Jésus-Christ s'était mis en chemin pour venir à Jérusalem faire sa dernière Pâque, huit ou dix jours avant la fête ; comme il était accompagné d'une foule de peuple, il prit ses Apôtres à part et les entretint en particulier de tout ce qu'il devait bientôt souffrir dans cette capitale. Vous voyez, leur disait-il, que nous allons à Jérusalem ; c'est là que le Fils de l'Homme sera trahi et livré entre les mains des princes des prêtres, des docteurs et des magistrats qui, contre toute justice, le traiteront avec la dernière infamie et le condamneront comme coupable du dernier supplice ; et parce que le droit de vie et de mort leur a été ôté par les Romains, ils le leur livreront pour être traité par eux avec dérision, pour être flagellé et crucifié, et cela à la vue de tout le peuple. Mais ne craignez rien, ce Fils de l'Homme, si maltraité, ressuscitera le troisième jour dans tout l'éclat de sa gloire. C'était pour la troisième fois qu'il leur prédisait sa mort ; mais il ne l'avait jamais fait d'une manière si circonstanciée. Cette prédiction, quelque affligeante qu'elle fût, était nécessaire pour les prémunir contre le scandale de sa passion ; mais les Apôtres étaient si remplis des idées de gloire, de puissance et de félicité sous lesquelles les Juifs attendaient le Messie, que

tout ce que leur dit le Sauveur de sa passion et de sa mort leur fut une énigme : ils n'y comprirent rien. C'est ce que prouvèrent Jacques et Jean, fils de Zébédée, dans la demande qu'ils firent faire à Jésus-Christ, par leur mère Salomé. Cette femme, poussée par ses enfants, qu'elle avait à ses côtés, se présenta devant lui, l'adora avec respect et le supplia de trouver bon qu'elle lui demandât une grâce. Jésus-Christ le lui ayant permis : « Maître », lui dit-elle avec beaucoup de confiance, « vous voilà prêt bientôt, à ce qu'il paraît, à entrer dans votre gloire ; quand vous y serez, donnez, je vous prie, à mes deux fils les deux premières places de votre royaume, et faites qu'ils soient placés à vos deux côtés, leur donnant la préférence sur tous vos disciples ». Le Sauveur excusa la tendresse maternelle et, s'adressant aux deux frères, leur fit entendre que les places, dans le ciel, ne se donnent point à la simple faveur, mais au mérite ; il est vrai qu'il n'y a nul mérite sans la grâce. « Vous aurez l'un et l'autre », ajouta le Sauveur ; « vous combattrez, vous remporterez la victoire et vous recevrez la couronne que mon Père et moi vous avons préparée de toute éternité ». La demande que venait de faire la mère des deux disciples causa une petite jalousie et même quelque indignation dans les dix autres qui étaient présents ; ce qui obligea le Sauveur à leur faire cette belle leçon d'humilité si opposée à l'esprit du monde, où il leur déclare que le moyen d'avoir la première place dans son royaume, c'est de prendre la dernière partout ailleurs ; et que si l'on veut être plus grand que les autres, il faut se faire leur serviteur et devenir plus petit qu'eux. Ce doit être là toute votre passion ; prenez exemple sur moi, ajouta-t-il, je dois être votre modèle : je ne suis pas venu ici-bas pour être servi, mais pour servir les autres et pour donner la vie à ceux mêmes qui me donneront la mort.

Le Père Croiset.

LE JEUDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME

L'Eglise a choisi le commencement du psaume LXIXe pour l'Introït de la messe de ce jour. C'est la prière qu'elle met à la tête de tous ses offices, et par laquelle elle demande à Dieu son assistance et son secours : *Deus, in adjutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina :* Appliquez-vous, mon Dieu, à me secourir ; hâtez-vous, Seigneur, de m'assister. *Confundantur et revereantur qui quærunt animam meam :* Couvrez de confusion et de honte ceux qui cherchent à m'ôter la vie de l'âme, les ennemis de mon salut. C'était pendant la persécution de son fils Absalon, que David adressait à Dieu cette prière. Nous avons dit que l'Eglise, conduite par l'Esprit-Saint, a eu soin de choisir pour la messe de presque tous les jours du Carême quelques versets des psaumes que David avait composés durant la révolte de ce fils rebelle, qui causa à ce tendre père une affliction des plus sensibles et des plus amères qu'il ait jamais eues. C'est sans doute pour nous inspirer de nouveaux regrets et un plus grand repentir, en nous souvenant que nous n'avons jamais péché que nous ne nous soyons

révoltés contre Dieu notre Créateur, notre Rédempteur, notre bon et aimable Père.

L'Epître que l'on a choisie pour la messe de ce jour est tirée de la prophétie de Jérémie, chapitre XVII, où il menace les Juifs de la perte de leurs biens et de la ruine de leur pays, parce qu'ils oubliaient et abandonnaient Dieu pour recourir aux créatures. Il prononce malédiction contre l'homme qui met sa confiance en l'homme. Quoique le Prophète ait eu en vue la confiance des Juifs dans le secours des Egyptiens, dont ils avaient en vain recherché la protection dans les malheurs dont ils étaient menacés de la part des princes de Babylone, le sens spirituel et moral regarde la confiance que nous avons dans les secours humains, dans les divers accidents de cette vie, au préjudice de celle que nous devons avoir en Dieu.

Jérémie venait de reprocher aux Juifs leur impiété et leur irréligion, qui les portaient à faire parade des plus grands crimes. Le péché de Juda est écrit, leur disait-il, avec un burin de fer et une pointe de diamant; il est gravé sur la table de leur cœur, et sur les cornes de leurs autels : *Exaratum super latitudinem cordis eorum, et in cornibus ararum eorum;* c'est-à-dire que, pour faire trophée de leurs désordres, bien loin d'en rougir, ils les gravaient sur les cornes de leurs autels profanes, à l'exemple des païens, afin qu'on ne les pût ignorer. Leur idolâtrie même n'était point dissimulée par la crainte, ou cachée par la honte; ils en faisaient gloire; elle était publique et déclarée; ils cherchaient, en quelque sorte, à en faire passer le souvenir à la postérité, par des inscriptions : leurs enfants, dit le Prophète, ont imprimé dans leurs souvenirs leurs autels, leurs grands bois consacrés à des divinités païennes : *Cum recordati fuerint filii eorum ararum suarum, et lucorum suorum.* C'est ce qui irrita si fort la colère de Dieu contre eux. *Hæc dicit Dominus,* s'écrie-t-il : *Maledictus homo qui confidit in homine.* Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme. Ces mesures si bien prises, ces ressorts si bien montés, ces appuis ménagés avec tant d'artifices, sont des fondements jetés sur le sable. En vain prenez-vous les précautions, dit le Prophète, que la prudence de la chair vous suggère; c'est à Dieu qu'il faut recourir, c'est dans son secours qu'il faut mettre votre confiance. Changez de conduite, apaisez sa colère, et ne craignez point après cela vos ennemis. Tout homme qui se fait un bras de chair, et dont le cœur se retire du Seigneur, sera semblable au tamaris qui croît dans le désert : *Erit quasi myrice in deserto;* et il demeurera au désert dans la sécheresse, dans un terrain rempli de sel, où l'on ne saurait habiter : *In terra salsuginis, et inhabitabili.* Le tamaris sauvage, dont parle ici Jérémie, a toujours un vert pâle, et quelque pluie qu'il fasse, il est toujours sec; son bois est inutile, et son fruit n'est bon à rien : telle est la prudence de la chair, tels sont les fruits de la seule industrie humaine. Beaucoup de sel dans ces ouvrages de l'esprit, dans ces mesures prises avec tant d'art, dans ces précautions, dans ces protections si bien ménagées : tamaris sauvage, arbrisseau nu, bois inutile; terre pleine de nitre, d'une éternelle stérilité. Il n'en est pas ainsi de celui qui met sa confiance en Dieu : *Benedictus vir qui confidit in Domino.* Il ressemble à un arbre fertile, planté dans un excellent terroir, arrosé continuellement par des eaux vives. *Quasi lignum quod transplantatur super aquas :* qui ne craint ni sécheresse, ni frimas, dont les feuilles ne perdent jamais leur verdure, et dont les fruits sont d'une douceur exquise. *Pravum est cor omnium.* Peu de cœurs qui ne soient corrompus, quoique la dissimulation les masque; mais c'est moi, dit le Seigneur, qui sonde les cœurs, qui en développe tous les replis, qui en démasque

tous les mystères. Je ne me laisse point éblouir par ces dehors trompeurs et imposants; je connais tous les détours et tous les artifices d'une politique raffinée, aussi ne récompensé-je que la véritable vertu et le vrai mérite, et dans les œuvres les plus plausibles, je ne fais attention qu'au motif : *Ego Dominus scrutans cor, qui do unicuique juxta fructum adinventionum suarum.*

Dès le huitième siècle, l'histoire du mauvais riche et du pauvre Lazare a été l'Evangile de ce jour. Il y avait un homme riche, disait le Sauveur à ses disciples, qui s'habillait d'écarlate et de toile fine, qui ne refusait rien à ses sens, qui faisait tous les jours de magnifiques repas, n'épargnant rien pour ses plaisirs, et passant ses jours dans les délices. Dans le même temps, un pauvre, nommé Lazare, tout couvert d'ulcères, était couché à la porte de ce riche, demandant les miettes qui tombaient de sa table; heureux s'il eût pu avoir ce faible secours pour apaiser sa faim et pour retarder plutôt sa mort que pour soutenir sa vie ; mais il ne se trouvait personne qui voulût lui rendre ce service, tandis que les chiens étaient grassement nourris dans une maison où régnaient la somptuosité et l'abondance. Le seul soulagement que recevait ce pauvre dans son extrême misère, c'était de ces vils animaux qui venaient quelquefois lui lécher ses plaies. Le contraste de ces deux conditions si opposées est frappant; mais enfin la mort vient bientôt terminer les délices de l'un et les misères de l'autre; quelle différence de sort! Lazare meurt dans sa pauvreté; mais sa mort est précieuse aux yeux de Dieu, et les anges portent son âme dans ce lieu de paix et de joie où les âmes saintes, libres des liens du corps et exemptes de toute misère, reposent avec Abraham, comme des enfants entre les bras et dans le sein de leur père. Lazare entre les mains des anges, sûr de son bonheur éternel, ne se crut-il pas bien payé de tout ce qu'il avait souffert? eût-il voulu alors avoir été heureux sur la terre? Le riche ne lui survécut pas longtemps. La mort vint au milieu de ses plus beaux jours finir cette délicieuse vie. Son corps, si accoutumé à la bonne chère, nourri dans le luxe et dans la mollesse, est donné en proie à la pourriture et aux vers, tandis que son âme, jusque-là esclave des sens, est précipitée dans l'enfer pour être éternellement la proie des flammes. Quelle surprise! mais quelle rage et quel désespoir de passer, dans un moment, de la plus brillante prospérité, de l'état le plus florissant, du sein des délices, dans la région des ténèbres et des pleurs, dans le centre de la désolation, dans des feux éternels, dans le séjour de tous les supplices! Du fond des enfers, ce malheureux vit en esprit le patriarche Abraham, et Lazare brillant comme le soleil à côté de ce patriarche. Ce spectacle redoubla ses peines et son désespoir. Dans l'excès de ses tourments, il s'adressa à Abraham, et avec des cris lamentables que produisaient la plus vive douleur et la plus cruelle désolation, il lui fait cette prière : Père Abraham, qui me voyez dans ce pitoyable état, ayez compassion de moi et envoyez-moi Lazare, afin que trempant le bout de son doigt dans l'eau, il en mette une goutte sur ma langue qui est toute en feu. Ne refusez pas ce soulagement à un malheureux qui, dans ces flammes cruelles, souffre des douleurs inimaginables. On méprise les pauvres dans ce monde, on ne daigne pas seulement les regarder; un riche croirait se déshonorer, s'il s'entretenait avec un indigent; dans l'autre vie, les plus heureux du siècle mendient leurs suffrages, demandent leurs prières, envient leur bonheur, et voudraient être à la place de ceux qu'ils ont si fort méprisés sur la terre. Mon fils, lui répond le saint patriarche, souvenez-vous que pendant toute votre vie vous avez été dans le plaisir, et

qu'au contraire Lazare a toujours été dans la souffrance. Maintenant tout est changé : une joie que rien ne peut altérer, une félicité pleine, pure et sans borne, est le partage de ce pauvre que vous avez méprisé avec tant de dureté ; le vôtre est l'assemblage de tous les tourments ; n'espérez donc pas qu'il vous donne jamais le moindre soulagement. Nul commerce de charité entre les élus et les réprouvés ; toute communication est interdite. Vous brûlez, et vous brûlerez à jamais, sans recevoir le moindre rafraîchissement. Au moins envoyez-le, répliqua ce riche infortuné, je vous en supplie, dans la maison de mon père, pour avertir mes cinq frères du déplorable état où je suis, et pour empêcher qu'ils ne viennent brûler avec moi dans ce lieu de tourments, où leurs supplices augmenteraient les miens, puisque leur triste sort serait le fruit de mes mauvais exemples. C'est assez, dit Abraham, qu'ils aient les livres de Moïse et des Prophètes ; ils n'ont qu'à faire ce que ces maîtres leur enseignent ; qu'ils les écoutent, et ils seront sauvés. Non, reprit ce malheureux, avec ce seul secours ils n'en deviendront pas plus sages ; mais si quelque mort va les trouver, et leur représente ce qu'on souffre dans ce lieu de supplices, ils en seront effrayés et se convertiront. Vous vous trompez, répond Abraham ; s'ils ne veulent point écouter la voix de Dieu, croiront-ils davantage à la voix d'un fantôme ? et si les hommes en sont venus jusqu'à mépriser l'autorité des divines Ecritures, auront-ils plus de déférence pour le témoignage des morts ?

Si ce récit contient une histoire véritable, comme le croient saint Irénée, saint Ambroise, Tertullien, saint Grégoire le Grand, on ne peut nier, au moins, que l'entretien du mauvais riche avec Abraham ne soit une parabole par laquelle le Sauveur a voulu nous faire une peinture sensible des cruels mais inutiles regrets qu'éprouvent les damnés dans l'autre vie ; et en même temps nous apprendre que l'on ne doit pas chercher à s'instruire de ses devoirs par des voies extraordinaires, mais par la révélation des vérités qu'il nous a fait connaître dans ses Ecritures. En effet, que pourraient-ils nous dire, ces morts revenus de l'autre monde, que nous ne trouvions dans l'Evangile ? Ne cherchons donc que dans nous-mêmes la source de notre impénitence. Nous savons assez ce que nous devons faire et ce que nous devons craindre ; ce n'est donc pas l'esprit qu'il faut instruire, c'est un cœur rebelle qu'il faut dompter.

Le Père Croiset.

LE VENDREDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME

FÊTE DU TRÈS-SAINT SUAIRE DE NOTRE-SEIGNEUR

Joseph d'Arimathie était un habitant de Jérusalem, disciple secret du Sauveur ; il était noble de naissance et riche de fortune. Homme simple et juste, attendant avec foi le royaume de Dieu et le Rédempteur du monde, il avait protesté dans le Sanhédrin qui avait condamné injustement le Sauveur. Dès qu'il voit le moment venu de se faire connaître, il va se présenter devant Pilate, avec un visage intrépide et un cœur résolu, et lui demande le corps de Jésus. Pilate s'informe si le Christ est vraiment mort, et sur l'assurance formelle qui lui en est donnée, il accorde la demande qu'on lui fait. Joseph ayant donc détaché Jésus de la croix, l'enveloppa d'un linceul et le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis. Pourquoi Jésus, qui devait bientôt ressusciter, a-t-il voulu être traité comme un mort ordinaire? En disposant chaque incident, il songeait à l'affermissement de notre foi. Il savait que dans la suite des siècles il viendrait des hommes qui soutiendraient qu'il avait souffert, qu'il avait été crucifié, qu'il était mort en apparence seulement, et pour confondre ces blasphémateurs, il veut qu'on l'entoure de parfums, qu'on le touche, qu'on l'enveloppe d'un suaire dans un lieu public, en présence de nombreux témoins. Il rendait la réalité de sa mort de plus en plus évidente, de plus en plus incontestable. De plus, Jésus-Christ, à sa mort, veut être enveloppé d'un suaire blanc, avec des substances amères, comme la myrrhe et l'aloës, afin d'apprendre aux fidèles que les dispositions avec lesquelles ils doivent le recevoir dans leur cœur, comme dans un tombeau mystique, sont la pureté de l'âme, les amertumes du repentir et les mortifications du corps.

Saint Marc fait observer que Joseph, dont la maison était abondamment pourvue de linges blancs, ne voulut pas moins acheter un suaire neuf, afin d'en envelopper le corps de Jésus. Il y a là pour nous une leçon : c'est que, pour recevoir Jésus-Christ, il nous faut quelque chose de neuf et de pur, un cœur sincère et purifié. Nous devons imiter la conduite de Joseph et nous bien garder, quand nous recevons le corps du Sauveur dans l'Eucharistie, de l'envelopper du suaire immonde d'une conscience corrompue. Nous devons nous garder de le faire entrer dans le tombeau d'un cœur impur, plein des ossements des morts et des œuvres du péché.

Jésus n'a pas de berceau à sa naissance, et il est à sa mort enveloppé dans un suaire qui n'est pas à lui et mis dans un tombeau qui ne lui appartient pas. Il a voulu, pour notre instruction, naître, vivre et mourir dans une extrême indigence. Les autres hommes ont un sépulcre propre, une mort qui leur est propre. Jésus, pour qui la mort n'était pas une condition

nécessaire, n'avait nul besoin d'un suaire et d'un tombeau qui fussent à lui. Ce suaire étranger montre que la mort lui est étrangère. Qu'avait-il besoin d'un suaire et d'un tombeau sur la terre, Celui dont la demeure est le ciel? Pourquoi un suaire en propre à Celui qui ne devait en être enveloppé que trois jours pour y dormir comme dans un lit de repos? Cela montre que son royaume n'est pas de ce monde. L'absence de toute possession particulière prouve qu'il est le maître de tout. Disons-le avec l'Eglise : Oh! Seigneur, mon Dieu, qui, dans le saint suaire dont votre corps sacré fut enveloppé par Joseph, nous avez laissé des vestiges de votre passion, daignez, dans votre bonté, nous accorder, par votre mort et par votre sépulture, que nous parvenions à la gloire de la résurrection.

LE SAMEDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME

La parabole de l'Evangile de ce jour a trop de rapport avec l'histoire qui est racontée dans l'Epître, pour ne pas voir que l'intention de l'Eglise, dans ce choix, est de nous faire célébrer non-seulement la vocation des Gentils à la foi, mais encore leur préférence sur les Juifs, depuis que ce peuple comblé de biens s'est rendu indigne, pour ainsi dire, de son droit d'aînesse; tel est le sens allégorique, et de la parabole de l'enfant prodigue, et de l'histoire de Jacob et d'Esaü. On voit dans l'une et dans l'autre la miséricorde de Dieu bien marquée en faveur du plus jeune préférablement à l'aîné. Et comme c'est l'observation de la loi divine qui conduit au salut, l'Eglise, dans l'Introït de la messe de ce jour, en fait l'éloge et en exalte les heureux effets.

Lex Domini irreprehensibilis, convertens animas : testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis : La loi du Seigneur est pure, brillante, irréprehensible; elle convertit l'âme en réformant les mœurs et ravit tous ceux qui la contemplent. Elle est fidèle en ses promesses; elle change le cœur et donne la sagesse aux plus simples. Le psaume XVIIIe, d'où cet Introït est tiré, est un excellent recueil de morale. David rappelle d'abord que les cieux et tous les corps célestes publient hautement la grandeur et la toute-puissance de Dieu qui les a créés; et l'idée qu'il donne ensuite de la sainteté de sa loi est bien propre à rendre les serviteurs de Dieu saints et irréprochables. Les Apôtres et les Pères ont appliqué ce psaume, partie à Jésus-Christ, partie aux prédicateurs de l'Evangile. Théodoret reconnaît dans ce psaume trois sortes de lois ou de déclarations de la volonté de Dieu aux hommes. Ce sont, dit-il, trois voix qui nous apprennent, chacune dans sa langue particulière, à connaître, à aimer et à servir Dieu. La première est celle de la nature, qui nous parle dans les ouvrages du Créateur; la seconde est celle de la loi écrite, qui nous explique plus en détail ses volontés et nos devoirs; la troisième est la loi de grâce donnée par Jésus-Christ, et gravée dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, loi beaucoup plus parfaite et plus efficace que toutes les autres.

L'Epître que nous lisons à la messe de ce samedi nous représente l'histoire de Jacob, dont le nom est interprété : *Celui qui supplante.* Il était fils

d'Isaac et de Rébecca, et vint au monde avec son frère Esaü, l'an 2168, et avant Jésus-Christ 1836 ou 40. Quoiqu'ils fussent jumeaux, Esaü, étant né le premier, avait le droit d'aînesse ; mais il vendit ou céda cette prérogative à Jacob pour un plat de lentilles ; et ce droit si précieux dans l'ancien Testament, disent les saints Pères, était la prêtrise qui était attachée à la personne des aînés, une double part à la succession des biens paternels, et une supériorité sur tous ses frères. Esaü ayant épousé une fille chananéenne, nommée Judith, contre la volonté de ses parents, perdit beaucoup de leurs bonnes grâces. Cependant, Isaac devenu fort vieux et aveugle, le fit venir pour lui donner sa bénédiction, le regardant toujours comme l'aîné : c'était par cette cérémonie que les aînés entraient en possession de leurs prérogatives. Mais comme Esaü était grand chasseur, le saint vieillard lui dit qu'il ne lui donnerait cette solennelle bénédiction qu'après qu'il lui aurait apporté quelque chose de sa chasse, et qu'il l'aurait apprêté à son goût. Rébecca, l'ayant entendu, laissa partir Esaü, et ayant appelé Jacob, lui déclara le dessein qu'elle avait de lui procurer cette solennelle bénédiction de son père. Pour y réussir, il fallait prévenir le retour du chasseur et se présenter à sa place. Rébecca dit à Jacob d'aller prendre promptement deux des meilleurs chevreaux du troupeau, afin qu'elle les préparât à manger à son père, de la manière qu'elle savait qu'Isaac l'aimait. Ce projet était trop avantageux à Jacob pour ne pas lui plaire ; mais il craignait que l'artifice, étant découvert, ne lui nuisît : Vous savez, dit-il à sa mère, que mon frère a le corps velu et que je n'ai point de poil. Si mon père vient à me toucher, et qu'il s'en aperçoive, il ne manquera pas de croire que je l'ai voulu tromper, et j'ai peur d'attirer par là sa malédiction au lieu de sa bénédiction, et je risquerai d'encourir ainsi sa disgrâce. Ne craignez rien, mon fils, repartit sa mère, je me charge moi-même de cette malédiction ; faites seulement ce que je vous dis, vous en ignorez le mystère. Il est visible qu'elle ne l'ignorait point, et que ce qui la faisait agir et parler de la sorte, c'était la confiance qu'elle avait de voir s'accomplir ce que le Seigneur lui avait dit au temps de sa grossesse : que l'aîné serait assujéti au plus jeune.

Jacob obéit, et ayant apporté les deux chevreaux, les donna à sa mère qui les prépara à manger à son père, selon ce qu'elle savait être de son goût. Elle fit prendre ensuite à Jacob les plus beaux habits d'Esaü qu'elle gardait. Elle lui couvrit ensuite le cou et les mains avec la peau des chevreaux. Ainsi déguisé, il entre dans la chambre, portant ce que sa mère avait préparé pour manger. Isaac demande qui c'était : Je suis Esaü votre fils aîné, répond Jacob ; j'ai fait ce que vous m'avez ordonné ; mangez de ma chasse, comme vous l'avez souhaité, afin que vous me donniez ensuite votre bénédiction. Il pouvait sans mensonge se dire l'aîné, depuis qu'Esaü lui avait vendu ou donné son droit d'aînesse. Le reste, disent les interprètes, par rapport aux promesses de Dieu, ne consistait qu'en circonstances figurées qui étaient nécessaires pour accompagner et soutenir cette principale vérité. On convient du mystère ; mais il est difficile de justifier le mensonge de Jacob, lorsqu'il assure qu'il est Esaü. Tout ce qu'on peut dire avec saint Jérôme et saint Augustin et plusieurs autres savants interprètes, c'est que Dieu permet quelquefois dans les Saints des fautes dont il ne laisse pas de tirer sa gloire et de s'en servir même pour l'exécution des desseins de sa Providence, surtout dans l'ancien Testament où la vertu était moins épurée. C'était un état de servitude, un état imparfait ; il ne faut pas être surpris, si ce qui n'était que la simple figure de la loi pure,

immaculée, irrépréhensible de Jésus-Christ, s'y trouvait quelquefois accompagné de circonstances défectueuses; il n'y a que la loi de grâce qui exclut tout péché dans ses mystères sacrés. Reprenons l'histoire de notre Epître.

Isaac, surpris d'entendre son fils, lui demanda comment il avait pu trouver si tôt le gibier qu'il était allé chercher : Dieu a voulu, répondit Jacob, que ce que je désirais se présentât à moi tout d'abord. Il était ordinaire, dans l'ancien Testament, de rapporter à Dieu tout ce qui arrivait d'avantageux durant la vie. Approchez-vous, mon fils, reprit son père, afin que je vous touche et que je reconnaisse si vous êtes mon fils Esaü. Jacob approcha, et Isaac, l'ayant touché, dit : Pour la voix, c'est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Esaü. Il est très-vraisemblable qu'Isaac reconnut alors le mystère et que, quoiqu'il se fût aperçu de l'erreur en faveur du plus jeune, il voulut bien le bénir, et par sa bénédiction l'établir supérieur sur son frère et transférer en sa personne tous les avantages qui appartenaient à l'aîné. Ainsi l'Eglise de Jésus-Christ, quoique cadette, pour ainsi dire, à la synagogue, devait avoir tout l'héritage et toutes les bénédictions du ciel qui semblaient appartenir à cette fille aînée; ainsi les Gentils, quoique les derniers venus, devaient prendre la place des Juifs dans le royaume de Dieu. Telle est la réalité dont l'histoire de Jacob était la figure.

Jacob était à peine sorti de la chambre de son père, lorsque Esaü entra. Il lui présenta ce qu'il venait de lui préparer de sa chasse, et lui demanda sa bénédiction. Isaac lui répondit qu'il avait été prévenu par son frère, et que sa bénédiction, avec tous les avantages et les prérogatives qui y étaient attachés, était donnée. Esaü désolé jeta les hauts cris, pleura, se plaignit, s'emporta. Isaac qui, éclairé par la lumière de l'Esprit-Saint, découvrait dans tout ceci la conduite de la divine Providence, n'en fut pas ému, et encore moins indigné. Il tâcha seulement de le consoler; et ne pouvant point révoquer ce qu'il avait fait, il se contenta de lui souhaiter quelque prospérité temporelle. *In pinguedine terræ, et in rore cœli desuper erit benedictio tua:* Votre bénédiction, lui dit-il, sera dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel. Telles sont d'ordinaire les prospérités et les bénédictions des impies; Dieu leur accorde des prospérités temporelles dans cette vie, qui sont suivies dans l'autre du malheur éternel. Ainsi on met à l'engrais, dit saint Grégoire, les bœufs qu'on doit mener dans peu de jours à la boucherie.

La parabole de l'enfant prodigue, qui fait le sujet de l'Evangile de ce jour, a grand rapport avec l'histoire contenue dans l'Epître. Le Sauveur, qui devait mourir pour les pécheurs, venait de les encourager et de les inviter à se convertir, en déclarant à tous ceux qui l'écoutaient, combien grande était la joie que cause dans le ciel la conversion d'une âme pécheresse. Et pour les toucher davantage, il ajouta la parabole suivante :

Un homme, leur dit-il, avait deux fils. La plupart des anciens Pères croient que ces deux fils représentent les Juifs et les Gentils; cela n'empêche point que cette parabole ne puisse encore s'appliquer aux justes et aux pécheurs; en effet, on voit dans toute la conduite de ce fils débauché toutes les démarches du pécheur bien marquées. Le plus jeune de ces deux fils dit à son père de lui donner ce qui lui revient, et la liberté de vivre au gré de ses désirs. La liberté après laquelle soupirent les enfants n'est proprement que le libertinage. Quelque douleur que ressente le père en voyant le mauvais parti que prend son fils, il a la condescendance de lui

accorder ce qu'il demande. Dieu ne manque jamais de faire sentir au pécheur, par ses secrètes inspirations, le malheur où il va se précipiter en s'éloignant de la maison de son père ; mais Dieu ne veut point forcer notre liberté. Ce jeune libertin quitte son père sans en avoir reçu aucun déplaisir ; et à peine est-il sorti du logis, qu'il s'en va bien loin dans une terre étrangère. Quand on a vécu quelque temps dans l'innocence et qu'on quitte Dieu, on ne s'en éloigne jamais à demi : *In regionem longinquam.* On s'éloigne le plus qu'on peut des yeux d'un bon père ; et un jeune libertin évite avec soin tout ce qui pourrait lui en rappeler le souvenir. Plus d'usage des sacrements, plus d'exercices de piété ; le commerce avec des personnes vertueuses lui devient odieux et à charge. *Et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.* Il ne s'est pas plus tôt lié avec des libertins comme lui, que, lâchant la bride à ses passions, il ne tarde guère à dissiper ce qui lui reste de biens ; il perd tous les fruits de la plus belle éducation, toutes les plus louables inclinations du meilleur naturel ; il perd jusqu'au souvenir des devoirs les plus ordinaires de la vie, et se livre aux plus grands excès et aux plus affreuses débauches. Le libertinage ne nourrit pas longtemps. Après que l'enfant prodigue eut tout mangé, il survint une grande famine en ce pays-là : *Facta est fames valida*, et il se trouva dans une horrible indigence. Il n'aurait jamais connu l'indigence, s'il était demeuré dans la maison de son père. Le pécheur quitte Dieu pour être heureux, et il n'est point d'état, point de condition plus malheureuse ; il trouve plus de chagrins à dévorer, plus de déboires à souffrir dans un jour, qu'il n'en aurait eu à supporter au service de Dieu durant plusieurs années. Trompé par le monde, abandonné de tous ses compagnons de débauche, ne sachant plus que devenir, l'enfant prodigue se mit au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya dans sa métairie garder les pourceaux. Il lui avait paru trop dur de vivre sous les lois du meilleur des pères ; et pour l'avoir abandonné, le voilà réduit à la plus honteuse servitude : tel est le rigoureux esclavage où le pécheur gémit pour avoir secoué le joug de la loi deDieu ; il a autant de maîtres qu'il a de passions qui le dominent. Mais, hélas ! quels maîtres ? Des maîtres durs, impitoyables, qui exigent de lui les actions les plus basses, qui ne lui laissent aucun repos, qui le réduisent à désirer la plus vile nourriture. Un enfant de bonne maison réduit à se nourrir des restes des pourceaux ! Pécheurs, impies, libertins, dissimulez tant qu'il vous plaira votre pitoyable état, votre condition n'est pas meilleure. *Cupiebat implere ventrem suum de siliquis, et nemo illi dabat :* Il eût bien voulu se rassasier de ce que les pourceaux mangeaient, mais personne ne lui en donnait. *De siliquis.* Quelques-uns croient que c'étaient des écosses de fèves, ou de caroubes rouges, que ces seuls vils animaux peuvent manger. L'extrême misère où il se voit réduit le fait rentrer en lui-même : *In se reversus ;* ou disons mieux, la miséricorde de Dieu, qui le suit dans tous ses égarements, a soin de répandre tant d'amertume sur ses plaisirs, qu'elle l'oblige enfin de rentrer en lui-même : heureux encore de ne pas étouffer cette lumière de la grâce, et de ne pas résister à ces pieux mouvements ! Alors, comparant ce qu'il a perdu avec ce qu'il a rencontré ; comparant la paix, la douceur et tous les avantages qu'il goûtait dans la maison paternelle, dans cette vie chrétienne, vie unie, vie dévote, avec l'état affreux de son humiliante servitude, il trouve le sort du moindre des serviteurs de son père infiniment préférable au sien, et plein de cette confiance que la grâce inspire, il se détermine enfin à s'aller jeter entre ses bras : *Ibo ad patrem.* C'est la première démarche du pécheur qui pense à se convertir. Un rayon

d'espérance qui vient luire au travers des ténèbres de ses égarements achève, pour ainsi dire, l'ouvrage de sa conversion. Retraçant dans son esprit les traits de bonté dont il a été l'objet, il prend un sentiment de confiance, et quoique son père soit le seul qu'il ait offensé, c'est le seul en qui il espère : *Ibo ad patrem.* Il ne pense point à chercher un asile chez les amis qu'il avait pu se faire pendant le cours de ses débauches, faux amis, amis infidèles qui, après avoir profité de ses désordres, auraient été les premiers à blâmer son retour. Oui, je veux aller à mon père, je connais son cœur ; dès qu'il me verra rentrer dans mon devoir, il oubliera tout. Si je n'avais de ressource que dans les hommes, je me désespérerais ; trop fiers de leur vertu, ils insulteraient à ma misère ; mais je trouverai dans le cœur de mon Père céleste un fonds de bonté que mes offenses n'ont point affaibli, et encore moins épuisé. Il me menace des feux éternels ; mais il craint plus que je n'y tombe que moi-même. Voilà quels sont les véritables sentiments d'une âme pénitente ; et si les égarements de l'enfant prodigue sont le véritable portrait des égarements du pécheur, son retour et toutes ses démarches sont la vraie image d'une âme sincèrement convertie.

Le retour de l'enfant prodigue suit de près sa résolution. *Surgam :* je vais partir ; et il part. J'irai trouver mon père : *Ibo ad patrem :* et il est déjà à ses pieds. Tout délai, en matière de conversion, est pernicieux ; on ne change point de vie quand on diffère d'en prendre les moyens. *Cum adhuc longe esset.* D'aussi loin que son père l'aperçoit, touché de compassion, il court à lui et l'embrasse. Dieu fait ici son portrait après avoir fait celui de l'enfant prodigue. Quelque joie qu'il ait eue du retour de son fils, ne devait-il pas la dissimuler ? ne devait-il pas du moins reprocher à ce jeune libertin, et son éloignement et ses désordres ? C'est ainsi que les hommes les plus doux, les plus compatissants pensent et agissent ; mais Dieu agit bien autrement. A peine donne-t-il le temps à ce pécheur converti de lui dire : Mon père, je suis coupable envers le ciel et à vos yeux ; je ne mérite plus qu'on m'appelle votre fils ; traitez-moi comme l'un de vos valets. *Cito proferte stolam primam.* Qu'incessamment on lui apporte sa première robe : *Cito.* Qu'on lui mette un anneau au doigt, et qu'on lui donne les souliers les plus propres. O mon Dieu, que ce détail est mystérieux ! qu'il est consolant ! qu'il dit de choses ! Le démon peut-il se servir du nombre et de l'énormité de nos péchés, de la sévérité même de la justice de Dieu, pour nous jeter dans le désespoir et pour éteindre notre confiance ? La libéralité succède à la tendresse : on le rétablit dans ses droits à l'heure même qu'il rentre dans son devoir ; on l'habille aussi somptueusement que s'il n'avait pas dissipé ses biens. Si le fils revient vite de sa rébellion et de ses désordres, le père est encore plus prompt à lui rendre son amitié ; il veut même que sa joie éclate par une fête. Amenez le veau gras, dit-il, mangeons et faisons grande chère : car mon fils que voici était mort et il est ressuscité, il était perdu et il est retrouvé. Que ces figures, Seigneur, sont instructives et consolantes ! Vous avez pris plaisir à vous peindre vous-même, et à vous faire connaître par des traits de bonté qui expriment si bien l'immensité de votre miséricorde. Vos caresses, vos libéralités en faveur d'un pécheur converti vont si loin, qu'elles donnent de la jalousie, pour ainsi dire, aux justes qui persévèrent.

On était à table, et la musique réjouissait les convives, quand le fils aîné, revenant de la campagne, entendit le son des instruments et apprit le sujet de cette fête. Il en est jaloux, il en témoigne son étonnement et en fait même quelques plaintes, mais le père, également père de l'un et de

l'autre, après avoir marqué au premier la considération qu'il a pour lui, prend en main la cause du second : *Epulari*, dit-il, *et gaudere oportebat*. Pouvais-je me dispenser de régaler votre frère dans la conjoncture présente? ne fallait-il pas lui marquer la joie que j'ai de son retour? Mais quelle nécessité, dites-vous, de faire une fête pour un sujet si indigne? Vous parlez en étranger ; vous ne pensez pas que je suis son père, et qu'il est mon fils : *Mortuus erat, et revixit ; perierat, et inventus est.* Il était perdu pour moi, je ne le comptais plus au nombre des miens, et je le revois, ce fils que j'avais tant pleuré, dont je croyais la perte assurée ; je le vois revivre contre toute espérance. Le Sauveur pouvait-il encourager, solliciter, engager d'une manière plus amoureuse et plus efficace le pécheur à se convertir? pouvait-il nous découvrir les sentiments de son cœur envers les pécheurs d'une manière plus touchante? Oh! que cela prouve bien ce que cet aimable Sauveur nous avait dit ailleurs : qu'il y a plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'en ont pas besoin : *Qui non indigent pœnitentia.* Mais en voyant comment l'enfant prodigue est reçu de son père, et avec quelle promptitude il est revêtu de sa première robe à l'instant de son retour, se trouvera-t-il des ministres de Jésus-Christ assez durs pour rebuter le pécheur et lui refuser pendant un temps considérable de le réconcilier avec Dieu? Ne serait-ce pas faire échouer sa conversion par une sévérité et des difficultés que le Sauveur condamne? On ne doit pas blâmer néanmoins les sages délais que les ministres de l'Eglise apportent quelquefois à la réconciliation du pécheur. Ils ne voient pas, comme le Seigneur, le fond des cœurs, et il est des circonstances où ils doivent s'assurer de la conversion par les œuvres du pénitent.

Le Père Croiset.

LE TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME

Ce troisième dimanche est appelé communément le dimanche du *démon muet*, dont l'Evangile de la messe du jour contient l'histoire. On l'appelle aussi le dimanche *Oculi*, du premier mot de l'Introït, comme on a donné le nom de *Reminiscere*, pour la même raison, au dimanche précédent, et celui de *Lætare* au quatrième dimanche. On l'appelait anciennement le dimanche *des scrutins*, c'est-à-dire de l'examen des catéchumènes, parce que c'est en ce jour que se faisait le premier examen de ceux que l'on disposait à recevoir le baptême à la fin du Carême. Les Grecs l'ont appelé le dimanche *du bois précieux et vivifiant*, c'est-à-dire de *la croix*, qu'ils nomment d'un seul mot *Stauroproscinese*. Comme c'est ici la semaine de la mi-carême, les fidèles ont toujours redoublé leur dévotion et leur ferveur, à mesure qu'on approchait de ces jours sacrés, où l'Eglise célèbre les grands mystères de notre rédemption, la passion, la mort et la résurrection du Sauveur du monde.

L'Introït de la messe est pris du seizième verset du psaume XXIVe ; ce

psaume, comme on a déjà dit, est une affectueuse prière d'un homme extrêmement affligé qui, persécuté par ceux mêmes qu'il a le plus comblés de biens, ne trouve de consolation dans l'amertume de son cœur qu'en Dieu seul, en qui il met toute sa confiance. David, persécuté vivement par son fils Absalon, implore le secours de Dieu dans son affliction ; et, considérant ses maux comme les justes peines de ses péchés, il entre dans de grands sentiments de pénitence. Nulle personne affligée et surtout durant les plus violentes tentations, à qui ce psaume ne convienne. *Oculi mei semper ad Dominum, quia ipse evellet de laqueo pedes meos :* Que le feu de la persécution s'allume tous les jours davantage ; que mes ennemis mettent tout en usage pour me perdre : j'aurai toujours les yeux attachés sur le Seigneur, persuadé qu'il me délivrera de leurs piéges, et que, pourvu que je ne perde jamais de vue ce point fixe du ciel, cet astre bienfaisant qui règle tout l'univers, je n'ai à craindre aucun naufrage. *Respice in me, et miserere mei, quoniam unicus et pauper sum ego.* Mais inutilement aurais-je les yeux et le cœur tournés vers vous, Seigneur, si vous ne jetiez sur moi un regard favorable. Que mes péchés ne vous rebutent point, ô Dieu de miséricorde ; destitué de tout secours, que je devienne l'objet de votre compassion. Je ne trouve qu'infidélité dans mes meilleurs amis, qu'ingratitude dans ceux que j'ai le plus comblés de bienfaits ; que dissimulation, que mauvaise foi parmi les hommes. Tant que la fortune m'a souri, tant que j'ai été dans la prospérité, je me suis vu entouré de flatteurs et de courtisans ; mais j'ai été isolé, abandonné, dès qu'on m'a su dans la disgrâce. *Unicus et pauper sum ego.* Vous seul, ô mon Dieu, êtes toute ma consolation, mon appui et ma force. *Ad te, Domine, levavi animam meam.* Rien ne me soutient que votre bonté et la pensée de votre miséricorde. Je ne cesse aussi d'élever mon cœur vers vous, Seigneur ; je mets en vous seul ma confiance, ô mon Dieu : *In te confido, non erubescam ;* que je n'aie pas, ô mon Dieu, la honte de me voir abandonné de vous.

L'Epître de ce jour est une exhortation que saint Paul fait aux Ephésiens à se rendre les imitateurs de Dieu et de Jésus-Christ, à aimer notre prochain comme Dieu nous a aimés, à régler leurs paroles, à être toujours reconnaissants des grâces de Dieu et à vivre en enfants de lumière.

Estote imitatores Dei, leur dit-il, *sicut filii charissimi :* Soyez les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfants bien-aimés. Le modèle est parfait, il est grand ; mais le conseil, pour ne pas dire le commandement, est sans réplique. Jésus-Christ ne nous en propose pas un moins élevé, un moins noble. *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est :* Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait lui-même. Quelles doivent être l'innocence, la sainteté et la perfection d'un chrétien ayant un tel modèle ! Vous avez reçu la grâce de l'adoption, leur dit saint Paul. Dieu veut bien que vous l'appeliez votre Père ; ayez donc la tendresse, la confiance, la reconnaissance que doivent avoir des enfants bien nés ; imitez sa douceur et sa clémence, et comme il vous a pardonné, ajoute saint Jérôme, pardonnez à vos frères ; traitez-les de la même manière que Dieu vous a traités. Saint Paul n'exhorte pas les Ephésiens à imiter les perfections de Dieu qui sont inimitables, comme sa sagesse infinie, sa toute-puissance, etc., mais sa douceur, sa bonté, sa patience à supporter ceux qui l'offensent, sa miséricorde sans bornes et son inclination à pardonner et à faire du bien à ceux qui l'ont le plus offensé : peut-on ne pas se rendre à ce motif ? peut-on refuser de suivre un tel modèle ? *Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem, et hostiam Deo in*

odorem suavitatis : Marchez dans un esprit d'amour, de même que Jésus-Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous en qualité d'offrande et de victime d'une odeur agréable à Dieu. Que vos mœurs, que vos actions et que toute votre conduite prouvent que vous aimez Jésus-Christ, de même que la vie et la mort de Jésus-Christ prouvent combien il nous aime ; Dieu veut être servi par amour. Nous ne sommes point les enfants de l'esclave, pour servir par contrainte ; nous sommes les enfants de celle qui est libre, et, par conséquent, nous devons aimer Dieu comme les enfants aiment leur père, craignant plus de lui déplaire que les châtiments pour lui avoir déplu. *Fornicatio autem, et omnis immunditia nec nominetur in vobis :* Qu'on n'entende pas même parmi vous le nom de fornication ou de quelque autre impureté que ce soit, ou d'avarice, ainsi qu'il convient à des Saints. L'Apôtre veut que les fidèles aient un si grand éloignement de ces vices qu'ils en ignorent même le nom. Saint Jérôme prétend que le mot d'avarice, en cet endroit, signifie toute sorte de passions honteuses. Que le cœur de l'homme soit gâté, que la corruption soit générale, la pureté sera toujours la vertu favorite des Saints et la marque la plus éclatante des vrais fidèles ; à ce trait reconnaît-on aujourd'hui beaucoup de chrétiens ? Qu'on n'entende rien parmi vous qui blesse la pudeur ou qui aurait trait à des discours impertinents et bouffons : *Aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas.* Qu'aurait dit le saint Apôtre, s'il se fût trouvé dans les assemblées mondaines de notre siècle ? L'inutilité n'est pas ce qu'il y a de plus répréhensible aujourd'hui dans les entretiens des gens du monde : quelle licence scandaleuse dans ce qui fait le sujet de la conversation ! quelles images dans les allusions et dans les termes ! On ne rougit plus de ce qui faisait rougir autrefois les païens. Intrigues d'amour, anecdoctes scandaleuses, romans immoraux, poésies galantes : voilà ce qui divertit aujourd'hui, ce qui occupe. Mais que ces paroles obscènes, ces discours trop libres, ces équivoques empoisonnées, ces plaisanteries lascives, ces livres infâmes, mille fois plus dangereux que la peste, perdent d'âmes !

Soyez persuadés, continue l'Apôtre, que tout fornicateur, tout impudique et tout avare, dont le vice est une idolâtrie, n'aura aucune part à l'héritage dans le royaume de Jésus-Christ et de Dieu. Hé ! Seigneur, que de gens renoncent aujourd'hui à cet héritage ! l'impureté est appelée avarice, parce que par ce vice l'homme refuse son cœur à Dieu pour ne le donner qu'à son plaisir. Dans l'Exode, dans le Lévitique, dans le Deutéronome et en plusieurs endroits de l'Ecriture, la fornication est appelée idolâtrie, parce que dans l'une et dans l'autre l'homme fait son Dieu de la créature et lui sacrifie tout. *Nolite ergo effici participes eorum :* N'ayez donc point de communication avec ceux qui commettent ces crimes ; car rien n'est plus contagieux que leur commerce. Saint Paul appelle les impudiques des enfants de ténèbres. En effet, rien n'épaissit tant l'esprit, rien n'obscurcit tant la raison, rien n'affaiblit tant la foi que ce malheureux penchant : esprit, naturel, éducation, sens commun même, tout s'abâtardit, tout s'obscurcit, tout s'éteint dans un homme impur. Marchez comme des enfants de lumière : *Ut filii lucis ambulate.* La foi est une lumière ; elle éclaire nos mœurs, nos sentiments, nos actions, toute notre conduite, en les faisant pures et saintes, et en les rendant dignes de Dieu. Malheur aux chrétiens qui au lieu de marcher à l'éclat de son divin flambeau se jettent dans les ténèbres du vice impur ! ils seront traités comme les infidèles.

L'Evangile de la messe de ce jour renferme de grandes leçons et de grands mystères. Jésus-Christ venait de convertir, dans la maison de Simon le Pharisien, la célèbre pécheresse publique. Le changement miraculeux de cette âme si engagée dans le vice fit que plusieurs s'attachèrent à lui et résolurent de le suivre. Dans le même moment on lui amena un pauvre homme qui avait trois grandes maladies que tous les remèdes naturels ne pouvaient guérir : il était possédé, muet et aveugle. Le démon dans une âme cause toujours l'aveuglement et la surdité. L'homme possédé n'était pas muet, ni aveugle de nature, c'était le démon qui lui ôtait l'usage de la parole et des yeux. Il sait trop l'avantage et le soulagement qu'on trouve à découvrir ses peines et ses faiblesses à un directeur éclairé ; il s'applique à fomenter une fausse honte qui ferme la bouche ; mais c'est cela même qui doit nous inspirer du courage pour ouvrir notre cœur à ceux que Dieu nous a donnés pour guides dans les voies du salut. On peut dire aussi que tout pécheur est aveugle. Quel aveuglement plus déplorable que de préférer un plaisir court et amer à la possession de Dieu même, source intarissable de tous les biens ; et pour un plaisir d'un moment, se précipiter dans une éternité de supplices ! Jésus chassa le démon, et à l'instant le muet parla, et il recouvra la vue sur l'heure même. C'est ce miracle que nous voyons encore arriver tous les jours dans la conversion du pécheur. Le péché n'est pas plus tôt pardonné, qu'on voit, qu'on pense, qu'on parle bien autrement qu'on ne faisait quand on était dans le désordre. Tous ceux qui étaient présents en furent dans l'admiration ; mais la jalousie tourne en mal jusqu'aux plus grands miracles. L'esprit se ressent toujours de la corruption du cœur. Il se trouva parmi cette foule des gens qui avaient été témoins du miracle que le Sauveur venait de faire, qui dirent que c'était par le moyen de Béelzébub, prince des démons, que ce démon avait été chassé. Les pharisiens, les docteurs, aveuglés par la jalousie, ne croient voir que les œuvres du démon, là où le simple peuple reconnaît clairement les traits de la divine puissance. Cet exemple doit consoler les serviteurs de Dieu, quand, faute de pouvoir condamner leurs actions, les méchants attribuent le bien qu'ils font à un autre principe qu'à l'esprit de Dieu qui les anime. D'autres lui demandaient quelque prodige céleste, dit saint Luc. L'incrédule cherche de nouvelles preuves pour se convaincre de la vérité de la religion ; mais il ne se rendra pas plus à leur évidence que le pécheur ne cédera aux nouvelles grâces que Dieu lui accorde et qu'il méprise. Jésus, voyant ce qu'ils pensaient, souffrit sans se plaindre une si noire et si grossière calomnie. Il se contenta seulement de leur dire avec sa douceur ordinaire : Je travaille à détruire le règne de Satan, en le chassant des corps et en lui enlevant les âmes par la sainteté de la morale que je prêche et que je pratique ; comment donc peut-il faire servir sa puissance à mes desseins, et se trouver ainsi opposé à lui-même ? Le royaume des démons, c'est l'empire qu'ils exercent sur les hommes. Si donc les uns contribuent à chasser les autres des corps humains, ils se détruisent eux-mêmes, et leur empire ne saurait subsister. Vous avez parmi vous des exorcistes qui chassent quelquefois les démons en invoquant le Dieu d'Abraham ; plusieurs mêmes de vos enfants les chassent en mon nom, et vous êtes témoins que mes disciples ont reçu de moi la même vertu : direz-vous que c'est au nom de Béelzébub qu'ils les chassent ? Mais si je le fais moi-même par la vertu du Tout-Puissant, reconnaissez par ce seul trait que je suis le Messie. Ce raisonnement était sans réplique ; mais quand l'aveuglement est volontaire, la lumière la plus vive ne saurait dissiper les ténèbres. Le Sauveur

confond encore l'obstination et la malignité des Juifs par une comparaison bien concluante. Quand un homme vaillant et bien armé garde l'entrée de sa maison, il n'y a qu'un plus puissant que lui qui puisse l'en chasser et s'en rendre maître. Reconnaissez en cela même mon souverain pouvoir sur toutes les puissances des ténèbres, et avouez qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse chasser le démon. Les ennemis du Sauveur n'ayant rien à répondre : Je suis si éloigné d'avoir la moindre alliance avec le démon, ajouta-t-il, que je regarde comme mon ennemi quiconque n'est pas le sien. *Qui non est mecum, contra me est.* Point de neutralité entre Jésus-Christ et le prince des ténèbres : ou tout à l'un, ou tout à l'autre. Tout ménagement en fait de religion ou de morale est une illusion. Refuse-t-on de croire un article de foi, on est infidèle. Gardât-on la loi tout entière, si l'on vient à manquer en un seul point, dit saint Jacques, on se rend coupable sur tout le reste. Vous êtes chaste, mais vous avez de l'orgueil ; vous êtes modéré, austère, dévot, mais vous médisez de vos frères; vous faites des aumônes, mais vous refusez de pardonner; vous n'êtes point du tout à Jésus-Christ ; il vous laisse tout entier au démon. Avec Dieu nul ménagement, point de partage. Vous êtes au monde ; ne vous flattez point d'être à Jésus-Christ. Etes-vous à Jésus-Christ, vous êtes donc entièrement opposé à l'esprit du monde. Mon Dieu, que de gens étonnés à la mort, qui, se flattant d'être à Jésus-Christ, parce qu'ils en portaient la livrée, entendront dire à ce souverain Juge : *Nescio vos:* Je ne vous connais point. Enfin, le Fils de Dieu, indigné, lassé même de l'obstination et de l'indocilité de cette nation ingrate, lui prédit d'une manière bien marquée sa fatale réprobation, dans la parabole suivante : « Lorsque l'esprit immonde est sorti du corps d'un homme, il va par des lieux arides, et ne trouvant point où s'arrêter : Je retournerai, dit-il, dans ma maison, d'où je suis sorti; et l'ayant trouvée balayée, il part aussitôt, et prend avec soi sept autres esprits plus méchants que lui ; ils y entrent, ils s'y fortifient, ils y demeurent, et la dernière condition de cet homme est pire que la première. Il en sera de même de cette méchante nation ». Jésus-Christ veut leur faire entendre qu'il y a bien des siècles que le démon fait tous ses efforts pour se rendre maître d'un peuple qui est le seul qui soit dans la bonne religion, le seul qui ne soit pas soumis à ses lois, le seul qui ne soit point enseveli dans les ténèbres de l'idolâtrie ; qu'il l'a trouvé jusqu'ici assez orné ; mais qu'en punition du mépris qu'il fait de son Sauveur, il va être abandonné aux puissances de l'enfer, qui s'en étant rendues les maîtres avec de nouvelles forces, vont le rendre d'autant plus malheureux, qu'il avait été jusqu'alors plus chéri et plus favorisé de Dieu. Mais qui ne voit aussi dans la même parabole le véritable portrait de ces royaumes infortunés, de ces peuples que le schisme et l'hérésie ont séparés de l'Eglise? Ensevelis autrefois dans les ténèbres du paganisme, la foi chrétienne les avait éclairés, et la grâce ayant brisé leurs liens, ils étaient entrés dans le sein de la vérité. En vain le démon avait fait les plus grands efforts pour y rentrer ; il n'y avait aperçu qu'innocence, que pureté de mœurs, que dévotion, que ferveur, que pénitence. Que de grands Saints en Angleterre! quelle innocence et quelle dévotion chez tous les peuples du Nord! quel zèle, quelle piété, quel attachement à l'Eglise de Jésus-Christ dans toute l'Allemagne! *Scopis mundatam et ornatam.* L'esprit de ténèbres est allé prendre sept autres esprits plus méchants que lui : l'esprit d'erreur, l'esprit de libertinage, l'esprit d'indépendance, l'esprit d'orgueil, l'esprit d'indocilité, l'esprit particulier, l'esprit de division et de schisme ; et étant entrés dans ces contrées jus-

qu'alors si fertiles en vertus et en sainteté, ils ont tout ravagé, tout désolé, et s'y sont établis à main armée : *Et fiunt novissima pejora prioribus :* Et l'hérésie a rendu la dernière condition de ces peuples infortunés pire que la première.

Les pharisiens et les docteurs de la loi écoutaient Jésus-Christ sans dire un mot, parce qu'ils ne savaient que répondre ; mais ils ne rabattaient rien de leur orgueil ni de leur opiniâtreté, lorsqu'une simple femme, plus éclairée qu'eux, éleva la voix au milieu de l'assemblée, et, ravie de la doctrine du Sauveur, s'écria : Heureux les flancs qui vous ont porté, et heureuses les mamelles que vous avez sucées ! « Mais plutôt », reprit Jésus, « heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique. Le Sauveur fit cette réponse pour l'instruction de tous ceux qui l'écoutaient, et qui, en l'écoutant, ne devenaient ni moins méchants, ni plus dociles. Ces mots, *mais plutôt*, loin de servir ici de correctif, sont plutôt une confirmation de ce que cette pieuse femme vient d'avancer. Cependant le Sauveur, sans insister davantage sur le bonheur de sa sainte mère, prend occasion de faire connaître à ses auditeurs quelle est la félicité qui leur est propre, et à laquelle ils peuvent tous aspirer. Comme s'il leur eût dit : Il est vrai que le privilége et le bonheur de ma mère sont grands, et plus grands que les hommes et les anges ne peuvent le comprendre. Son éminente sainteté, son crédit tout-puissant auprès de mon Père et de moi, son auguste et sublime dignité de Mère de Dieu, doivent ravir en admiration tous les esprits, lui gagner tous les cœurs, lui mériter tous les hommages ; mais sachez que si le choix que Dieu avait fait d'elle pour une si haute dignité n'avait été accompagné de sa part d'une docilité parfaite, d'une profonde humilité, d'une foi, d'une pureté, d'une sainteté sans exemple, toute la prédilection que mon Père et moi avions eue pour elle ne lui aurait servi de rien. Le Sauveur voulait faire entendre aux Juifs que la prédilection que Dieu avait eue pour eux, en les choisissant pour son peuple, ne servirait qu'à les rendre plus malheureux et plus criminels, s'ils ne mettaient en pratique ce qu'il leur enseignait, et s'ils ne croyaient à sa parole.

Le Père Croiset.

LE LUNDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME

Comme la Passion et la mort du Sauveur sont le principal objet que l'Eglise se propose dans tous les offices du Carême, il n'est aucun de ses offices qui ne rappelle quelque circonstance de la vie laborieuse et souffrante du Sauveur ou quelque trait particulier de la malignité des Juifs et de leur noire ingratitude. Celui de ce jour s'occupe de ce passage de l'Evangile de saint Jean, où il est dit que le Fils de Dieu est venu dans son propre héritage, et qu'il n'a point été reçu par les siens : *In propria venit, et sui eum non receperunt.* L'Epître nous apprend que les étrangers profitent du secours que les enfants du royaume ont rejeté.

L'Introït de la messe est la suite de la prière que fait à Dieu David échappé des mains de ses ennemis et persécuté même par ses proches.

David ayant appris de Jonathas, son ami, que Saül était résolu de le faire périr, se retira chez Achis, roi de Geth. Il ne fut pas longtemps à la cour de ce prince sans être reconnu. On résolut de s'en saisir ; mais David, ayant trouvé le moyen de se sauver, se retira dans la caverne d'Odollam, où l'on dit qu'il composa le psaume qui commence par ces paroles : *Miserere mei, Deus, quoniam conculcavit me homo, tota die impugnans tribulavit me :* Ayez pitié de moi, mon Dieu, vous qui voyez avec quelle indignité les hommes me traitent, et avec quel acharnement ils me poursuivent dans la guerre et la persécution qu'ils me font. *Conculcaverunt me inimici mei totâ die ; quoniam multi bellantes adversùm me :* Mes ennemis me font ressentir sans cesse des effets de leur haine, et leur nombre augmente tous les jours. *In Domino laudabo verbum, in Domino laudabo sermonem,* ajoute-t-il, et c'est par ce verset que commence aujourd'hui la messe : *In Deo laudabo, non timebo quid faciat mihi homo :* Je louerai un jour, avec la grâce du Seigneur, je louerai sa fidélité à accomplir la parole qu'il m'a donnée d'une entière délivrance : j'espère en lui et je ne crains nullement les efforts des hommes. C'est ce que pouvait dire avec bien plus de raison le Sauveur, lorsqu'il fut obligé de faire un miracle pour se tirer des mains de ses proches à Nazareth, comme on le verra dans l'Evangile.

L'Epître contient l'histoire de Naaman, général de l'armée du roi de Syrie. Cet officier passait pour un des plus vaillants hommes de son temps ; il avait remporté plusieurs victoires sur les ennemis de sa nation et avait signalé son courage en mille rencontres ; aussi était-il en grande faveur auprès du roi, et il était regardé comme la seconde personne du royaume. Mais au milieu de toute cette gloire et de toutes ces prospérités, il était affligé d'une lèpre qui le rendait affreux et qui l'empêchait de goûter les fruits de sa haute réputation et de ses grandes richesses. A la vérité, la lèpre de Naaman ne l'empêchait pas de paraître à la cour, ni de servir le roi de Syrie ; les autres peuples n'avaient pas pour les lépreux la même horreur qu'en avaient les Israélites. La lèpre passait chez eux plutôt pour une difformité que pour une maladie ; et l'Ecriture même se sert plus souvent du mot de nettoyer à l'égard des lépreux, que de celui de guérir : *Mundatus est.*

« Quelques voleurs, étant sortis de Syrie, avaient emmené captive une petite fille du pays d'Israël, qui fut mise au service de la femme de Naaman ». La Syrie a toujours été féconde en voleurs, aussi bien que l'Arabie et toutes les autres contrées de l'Orient. Rien n'était plus ordinaire parmi ces peuples que de s'attrouper et de faire des courses sur les pays ennemis, enlevant tout ce qu'ils rencontraient et emmenant toujours plusieurs esclaves. Une jeune fille juive fut du nombre de ces captifs, et donnée à la femme de Naaman pour lui servir de domestique. Cette fille, témoin de l'affliction de son maître et de ses soupirs : Plût à Dieu, dit-elle un jour à sa maîtresse, que Monseigneur votre époux eût été trouver le Prophète qui est à Samarie ! j'ose assurer qu'il aurait été infailliblement guéri. Naaman fit venir cette fille, l'interrogea, et en ayant appris la vertu que Dieu avait donnée à Elisée et les merveilles qu'il avait opérées, il va trouver le roi et lui raconte ce qu'il avait appris de cette fille. Le roi de Syrie, qui aimait tendrement son ministre, lui ordonna de partir incessamment et lui donna pour le roi d'Israël une lettre de recommandation qui était conçue en ces termes : « Lorsque vous aurez reçu cette lettre, vous saurez que je vous ai envoyé Naaman, mon serviteur, afin que vous le guérissiez de sa lèpre ». Naaman, ayant pris avec lui dix talents d'argent, six mille pièces d'or et dix

paires d'habits, part avec un grand train pour Samarie. Dès qu'il y fut arrivé, il présenta la lettre du roi de Syrie à Joram, roi d'Israël, qui, l'ayant lue, s'imagina que le roi de Syrie ne cherchait qu'un prétexte pour lui déclarer la guerre et que c'était pour cela qu'il lui écrivait de guérir son favori. Percé de douleur, il déchire ses habits aux yeux de toute sa cour, en disant : « Suis-je un Dieu pour pouvoir ôter et rendre la vie? pourquoi m'envoyer ainsi un homme afin que je le guérisse de la lèpre? vous voyez que ce prince ne cherche qu'une occasion pour rompre avec moi ». N'est-ce point chercher querelle à plaisir que d'exiger de moi que je fasse un miracle?

Le prophète Élisée ayant appris la désolation où était le roi, lui envoya demander pourquoi il avait déchiré ses habits; il n'avait qu'à lui envoyer cet étranger, et il lui ferait bientôt voir qu'il y a encore dans Israël un Prophète. Joram rassuré prie Naaman d'aller trouver Élisée. Cet officier se rendit à la maison du Prophète avec toute sa suite; mais il fut fort surpris lorsque Élisée lui envoya dire d'aller se laver sept fois dans le Jourdain ; il en parut choqué et commençait à se retirer en disant, d'un ton fâché : Je croyais que ce Prophète viendrait du moins me trouver; il me semble que je suis assez grand seigneur pour qu'il prît cette peine ; j'aurais cru qu'il aurait invoqué sur moi le nom du Seigneur son Dieu, et que, me touchant de sa main, il guérirait ma lèpre. N'avons-nous pas à Damas des eaux meilleures que toutes celles du royaume d'Israël? Fallait-il me faire faire près de cent lieues pour me dire d'aller prendre les bains du Jourdain et que je serais délivré de ma lèpre? Témoignant ainsi son indignation, il ordonne qu'on reprenne le chemin de Syrie. Alors ses serviteurs, qui raisonnaient avec plus de sang-froid : Seigneur, lui dirent-ils, si le Prophète vous avait ordonné quelque chose de bien difficile, vous auriez dû néanmoins le faire et certainement vous l'auriez fait ; pourquoi refuseriez-vous de lui obéir, lorsqu'il vous ordonne seulement ce bain pour être guéri de votre lèpre ? Naaman se rendit à cette sage remontrance. Il descend dans le Jourdain, s'y lave sept fois, et sur-le-champ il fut si bien guéri, qu'il ne resta sur sa chair aucune marque de lèpre. L'Ecriture dit que sa guérison fut si parfaite, que sa chair devint nette, blanche, vermeille comme celle d'un enfant; aussi chacun reconnut-il le miracle. Les sentiments de joie, d'admiration, de reconnaissance succédèrent aux sentiments d'indignation. Naaman retourne à la maison de l'homme de Dieu, et d'aussi loin qu'il l'aperçoit : « Je sais certainement », s'écrie-t-il, « qu'il n'y a point d'autre Dieu dans toute la terre que celui qui est dans Israël ». L'Epître de la messe de ce jour finit par la confession et la conversion sincère de ce seigneur païen. On sait avec quel empressement il pria le Prophète d'accepter les riches présents qu'il lui faisait. Mais le désintéressement fut toujours la vertu commune de tous les vrais serviteurs de Dieu, et surtout des hommes apostoliques. Élisée refusa opiniâtrément tout ce que Naaman le pressa d'accepter. Il fallut se rendre au parfait désintéressement du Prophète ; mais avant que de se retirer : « Je vous conjure », lui dit ce seigneur converti, « de me permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre de ce pays; car à l'avenir votre serviteur n'offrira plus d'holocaustes ou de victimes aux dieux étrangers ; mais il ne sacrifiera qu'au Seigneur ». Naaman s'imagine que le culte du vrai Dieu est tellement attaché au pays des Hébreux qu'on ne peut lui offrir ailleurs des sacrifices agréables ; et comme il ne se sentait pas assez de courage et de résolution pour quitter sa patrie, ses emplois et ses biens, il pense qu'il pourra

également servir Dieu en Syrie, pourvu qu'il y fassse porter de la terre d'Israël. Élisée, animé et conduit par l'Esprit de Dieu, admire et loue sa foi et son zèle, et lui fait entendre que le culte du vrai Dieu n'est point attaché à un pays ni à une terre particulière, et qu'on peut aimer et servir Dieu partout. L'Ecriture ajoute que Giézi, serviteur du Prophète, n'étant pas aussi désintéressé que son maître, courut après Naaman, pour lui demander un talent d'argent et deux habits. Supposant que c'était par ordre du Prophète, Naaman voulut qu'il prit deux talents, et le renvoya. Le soir, Giézi s'étant présenté devant Élisée, le Prophète lui demanda d'où il venait : Votre serviteur n'a été nulle part, répondit Giézi. Mais Élisée lui dit : Mon esprit ne vous était-il pas présent, lorsque cet homme est descendu de son chariot pour aller au-devant de vous ? Vous avez donc reçu de l'argent et des habits pour acheter des plants d'oliviers, des vignes, des bœufs, des brebis, des serviteurs et des servantes ; et moi je vous déclare que la lèpre de Naaman demeurera attachée à vous et à toute votre race à jamais. Giézi, tout couvert de lèpre, se retira d'avec son maître.

Les saints Pères reconnaissent dans la guérison de Naaman la figure du sacrement de baptême, qui nettoie l'âme de la lèpre du péché. Naaman, gentil, étranger, envoyé à Élisée par sa servante captive, est encore la figure de la gentilité appelée à l'Évangile et à Jésus-Christ par la Synagogue, qui est esclave avec ses enfants, comme parle l'Apôtre. Naaman se baigne sept fois, et reçoit une entière guérison, comme pour marquer les sept péchés capitaux, dit Tertullien, dont le baptême nous donne la rémission. Enfin Naaman, rétabli dans la pureté d'un enfant sans aucune apparence de lèpre, représente l'effet du sacrement, par lequel tous les péchés sont pardonnés sans qu'il en reste aucune tache, dit saint Ambroise. On trouve aussi, dans la résolution de Naaman, le modèle d'une conversion parfaite, par un entier changement de conduite et de mœurs.

On a choisi pour ce jour l'Epître qu'on vient de rapporter, parce que l'Évangile parle de la guérison miraculeuse de Naaman, favori du roi de Syrie.

Le Sauveur venait de faire plusieurs miracles dans le territoire de Capharnaüm, lorsqu'il vint à Nazareth, où il avait passé la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse. Etant venu dans la synagoge selon sa coutume, le jour du Sabbat, il se leva pour lire. Les Juifs s'y assemblaient tous les jours de Sabbat pour y prier et pour y entendre la lecture et l'explication de l'Ecriture sainte. Celui qui devait lire se tenait debout; il lisait à l'ouverture du livre quelques versets du texte sacré, qu'il paraphrasait ensuite. Jésus-Christ se leva donc pour lire, soit qu'il se fût présenté de lui-même, soit qu'il y eût été invité par les Anciens. En ouvrant ; *Ut revolvit :* le texte grec et latin signifie proprement, et développant, parce que les livres des Juifs, comme la plupart de ceux des Anciens, étaient composés de plusieurs feuilles écrites seulement d'un côté, et cousues bout à bout. Ces feuilles étant développées faisaient comme une longue bande qu'on roulait ; et c'est de là qu'est venu le mot de volume : *Volumen.* Ainsi au lieu que nous ouvrons un livre pour le lire, les Anciens le déroulaient. L'ordre que l'on gardait en ces sortes d'assemblées était que trois personnes de divers rangs lisaient devant tout le monde quelques chapitres de l'Ecriture. Le premier était un prêtre, le second un simple lévite, et le troisième un laïque. Ce ne fut qu'en cette dernière qualité que Jésus-Christ, s'étant levé, s'offrit à faire la lecture.

Le livre qu'on lui présenta contenait la prophétie d'Isaïe, qu'on lisait en ce

moment. Comme rien ne lui arrivait fortuitement, il tomba sur un passage de ce Prophète qui le regardait personnellement, et dont voici le sens : « L'esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pour cela que j'ai reçu l'onction de lui, qu'il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur accablé de tristesse, pour annoncer la liberté aux captifs, et le recouvrement de la vue aux aveugles, pour délivrer ceux qui sont dans l'oppression, pour publier l'heureuse arrivée du Seigneur et le jour auquel il fera justice ». Tout le monde le regardait et l'entendait avec admiration. Comme il vit qu'ils avaient tous les yeux arrêtés sur lui, il prit la parole, et ayant rendu le livre, il leur fit voir clairement que le temps était venu où cette prophétie s'accomplissait en sa personne. Il leur parla avec tant de grâce, tant de douceur et tant de force, qu'ils étaient tous comme extasiés, et confessant que jamais personne n'avait parlé comme lui ; ils se demandaient les uns aux autres : N'est-ce pas le fils de Joseph ? Ils furent bien plus étonnés, lorsque prenant occasion de ce qu'il venait de leur dire, il commença à descendre dans un détail qui leur déplaisait, à les reprendre de leurs vices et à les exhorter à la pratique de certaines vertus qui leur étaient comme inconnues. Vous allez sans doute, ajouta-t-il, me dire ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même. Ne vous laissez pas mourir, vous qui rendez la santé aux autres. Nous avons ouï parler des grandes merveilles que vous avez faites à Capharnaüm, que n'en faites-vous ici de semblables ; est-ce que vous avez plus de considération pour les étrangers que pour ceux de votre pays ; et plus pour Capharnaüm que pour Nazareth, que vous devez regarder comme votre patrie ? Personne n'avait osé lui faire ces reproches ; mais pénétrant le fond des cœurs, il les prévint, pour leur faire voir qu'il connaissait parfaitement, et leurs sentiments les plus cachés, et leurs plus secrètes pensées. Il eût opéré à Nazareth d'aussi grands miracles qu'à Capharnaüm, s'il eût trouvé dans ses habitants les mêmes dispositions et la même docilité que dans cette ville étrangère : *Non fecit ibi virtutes multas,* dit saint Matthieu, *propter incredulitatem eorum :* A cause de leur incrédulité, il fit là peu de miracles. Comme les habitants de Nazareth l'avaient vu dès son enfance parmi eux, ils ne le regardaient que comme le fils d'un pauvre artisan, et n'avaient foi ni à ses paroles ni à ses miracles. Ainsi arrive-t-il souvent que les prêtres, les personnes religieuses, les personnes d'église, accoutumées aux plus saints et aux plus redoutables mystères et aux plus terribles vérités de la religion, sont moins touchées, ont moins de dévotion et de foi que les personnes séculières ; aussi le Seigneur fait-il moins de miracles en faveur de ceux qui manquent de dispositions.

A ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même, auquel tous ceux de l'assemblée pensaient, Jésus répond par un autre, qui était commun parmi le peuple : un Prophète n'est sans estime que dans son pays et dans sa maison. Vos histoires, ajouta le Sauveur, vous en fournissent assez de preuves : car, dites-moi, combien y avait-il de veuves en Israël du temps d'Elie ? et néanmoins lorsque le ciel était fermé, comme il le fut trois ans et demi, sans qu'il tombât sur la terre ni pluie ni rosée ; et que la plus horrible famine désolait tout le pays, à qui est-ce que Dieu envoya son Prophète ? ne fut-ce pas à une veuve étrangère de Sarepta dans le pays de Sidon ? Combien y avait-il de lépreux en Israël, du temps d'Elisée ; et néanmoins cet homme de Dieu ne guérit d'une maladie si incurable que le seul Naaman, gentil et favori du roi de Syrie.

Tout ce discours du Sauveur, qui devait être écouté comme un avertis-

sement salutaire, fut très-mal reçu dans une synagogue pleine de gens passionnés ; ils comprenaient assez, par l'exemple de Naaman, que Jésus-Christ voulait les quitter, et faire part à d'autres de ses bienfaits, dont il les jugeait indignes ; c'est ce qui les irrita si fort contre lui. Ils se lèvent brusquement, le saisissent avec violence, le traînent hors de leur ville, qui était bâtie sur le penchant d'une montagne, et le mènent jusqu'au haut du rocher, résolus de s'en défaire en le jetant dans le précipice, tant la colère et la haine des proches a de fureur! Ces sortes d'exécutions populaires étaient tolérées, et sous prétexte de zèle pour la loi, on faisait mourir un homme sans forme de justice ; mais Jésus-Christ, qui voulut bien se laisser conduire jusqu'au haut de la montagne, ne leur permit pas d'exécuter leur mauvais dessein ; il se tira sans peine de leurs mains, et soit qu'il les rendît comme aveugles à son égard, soit qu'il leur ôtât tout d'un coup les forces et le mouvement par miracle, il passa tranquillement au milieu d'eux et se retira. Ces disciples du démon, dit saint Ambroise, sont plus méchants que leur maître ; car celui-ci avait voulu seulement porter le Sauveur à se précipiter, et ceux-là tâchent de le précipiter eux-mêmes. Ces hommes, qui applaudissaient il n'y a qu'un moment à ses discours, veulent lui donner la mort aussitôt qu'il leur découvre la corruption de leur cœur. Jésus-Christ a parcouru bien des endroits dans la Judée, il a prêché dans bien des villes, il n'a jamais épargné le vice, et nulle part on n'a osé entreprendre de lui ôter la vie ; ce crime était réservé aux habitants de Nazareth, sa patrie. Hélas! c'est ce qui arrive chaque jour, et Jésus-Christ n'est jamais plus outragé que par ceux qu'il comble de plus de faveurs. Un mauvais prêtre, un religieux perverti, une personne qui a été dévote et qui donne dans le libertinage, donnent toujours dans les derniers excès soit pour la licence des mœurs, soit pour l'erreur. Les habitants de Nazareth voulaient voir le Sauveur opérer chez eux les mêmes miracles qu'il avait faits à Capharnaüm ; mais ces miracles n'étaient-ils pas certains? Qu'avaient-ils donc besoin de les voir, pour croire en Jésus-Christ? Commençons par profiter des grâces qui nous sont données, si nous voulons en obtenir de plus fortes. Il ne suffira pas, pour nous justifier au jugement de Dieu, de dire que d'autres ont eu de plus puissants secours que nous pour faire le bien. Le peu d'estime, le mépris même qu'ont pour Jésus-Christ ses concitoyens, doit consoler les serviteurs de Dieu, qui sont quelquefois outragés par ceux avec qui ils vivent. Les étrangers admirent souvent la vertu et le mérite d'une personne qui est peu estimée, et même méprisée par les siens.

Le Père Croiset.

LE MARDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME

C'est encore par la prière que David, persécuté par Saül, fait à Dieu, et qui convient si bien à Jésus-Christ et au juste persécuté, que commence en ce jour l'Introït de la messe. *Ego clamavi quoniam exaudisti me, Deus :* Vous

m'avez toujours exaucé, ô mon Dieu, je vous appelle encore à mon secours. *Inclina aurem tuam, et exaudi verba mea :* Ecoutez-moi, et exaucez ma prière. *Custodi me, Domine, ut pupillam oculi :* Gardez-moi comme la prunelle de l'œil. *Sub umbra alarum tuarum protege me :* Couvrez-moi de vos ailes à la vue des impies qui me poursuivent sans cesse. C'est parce que Dieu l'a exaucé, que David s'adresse à lui de nouveau et le prie encore avec plus de ferveur et avec une nouvelle confiance. C'est, pensent les Pères, comme s'il disait : Seigneur, je vous adresse de nouveau mes vœux et mes prières avec d'autant plus de confiance que, jusqu'ici, j'ai expérimenté en toute occasion les effets de votre miséricorde; vos bontés précédentes me sont comme un gage et une assurance de l'avenir. A mesure que Dieu nous exauce, dit saint Augustin, il augmente en nous l'amour de la prière; on ne demande jamais avec plus de confiance qu'après avoir été déjà exaucé. Mettez-moi à couvert de la malice et des traits perçants de mes ennemis, comme la poule couvre de ses ailes ses petits, dès que quelque oiseau de proie se montre; et défendez-moi de leur persécution, comme vous avez défendu de mille accidents la prunelle de l'œil, que vous avez protégée avec tant d'art en l'entourant de paupières et de sourcils comme d'autant de remparts. *Exaudi, Domine, justitiam meam, intende deprecationem meam :* Laissez-vous fléchir, Seigneur, par mon innocence, et écoutez ma prière. David ne nie pas qu'il ne soit pécheur; mais il représente seulement à Dieu, qui sait toutes choses, combien il est innocent des crimes dont on l'accuse, et pour lesquels on le poursuit à outrance. Je viens à vous, ô mon Dieu, dans l'innocence et dans la droiture de mon cœur, vous représenter la justice de mon procédé et la calomnie dont on me noircit. Je n'ai fait tort à personne. Bien loin d'être rebelle à mon Prince, vous savez, Seigneur, ce que j'ai fait et ce que je suis prêt de faire contre les ennemis de mon peuple. Cependant, on me traite comme un scélérat, comme un perfide; rendez-moi justice, souverain Juge, et ne m'abandonnez pas.

L'Epître de la messe de ce jour est tirée de l'histoire du prophète Elisée; on y lit le miracle de la multiplication prodigieuse qu'il fit d'un peu d'huile en faveur d'une veuve accablée de dettes, et qui lui permit de payer tous ses créanciers et la fit subsister ainsi que ses enfants. Elisée étant à Samarie, une veuve, qui avait été femme de l'un des Prophètes, vint un jour lui exposer le malheur où elle se trouvait réduite après la mort de son mari, qui lui avait laissé peu de biens et beaucoup de dettes. Cette pauvre femme affligée lui dit que, n'ayant pas de quoi satisfaire les créanciers de son mari, ils devaient venir lui prendre ses deux fils et en faire leurs esclaves. C'était le droit du créancier chez les Hébreux, comme chez la plupart des autres peuples, de prendre les enfants d'un père qui n'avait pas de quoi payer et d'en faire des esclaves, comme on le voit dans Isaïe, chapitre L, et dans saint Matthieu, chapitre XVIII. Elisée, touché de compassion, lui demanda ce qu'elle avait dans sa maison; elle lui répondit qu'il ne lui restait pour tout bien qu'un peu d'huile. Allez, lui dit le Prophète, empruntez de vos voisins le plus de vaisseaux vides que vous pourrez, et, vous renfermant chez vous avec vos enfants, versez dans ces vases de l'huile que vous avez, jusqu'à ce qu'ils soient remplis, et vous aurez de quoi payer vos dettes. Cette femme, pleine de confiance, fit ponctuellement tout ce que le Prophète lui avait prescrit. Elle emprunta le plus de vases qu'il lui fut possible, et s'étant renfermée sans bruit dans sa maison, avec ses deux fils, elle se fit apporter tous ces vases. Ses enfants les lui présentaient et elle y versait l'huile, qui ne cessa de se multiplier que lorsque

les vaisseaux furent tous remplis. Elle vint ensuite trouver Elisée pour lui rendre compte de ce qu'elle avait fait. Allez vendre cette huile, lui dit le Prophète, payez-en tous vos créanciers, et vous et vos enfants vivez du reste. *Non habeo nisi parum olei quo ungar.* Je n'ai pour tout bien qu'un peu d'huile pour m'en oindre, c'est-à-dire pour me nourrir. L'expression est un peu forte et figurée, mais ces sortes d'allégories sont ordinaires aux Orientaux; l'onction chez ces peuples est appelée une espèce de nourriture; et l'on voit que Moïse et Michée menacent les Juifs de n'avoir point d'huile pour s'oindre, comme d'un grand malheur. L'Eglise ayant choisi la multiplication miraculeuse que fit Jésus-Christ des cinq pains, dont il nourrit cinq mille personnes, pour l'Evangile du dimanche suivant, a jugé à propos de raconter dans cette semaine le miracle que fit Elisée en multipliant l'huile de la pauvre veuve.

L'Evangile de la messe du jour contient une instruction très-importante touchant la correction fraternelle, et la manière de la faire utilement. Jésus-Christ, quelque temps après sa transfiguration, étant retourné à Capharnaüm, employa les jours qu'il y passa à donner diverses instructions à ses Apôtres. Il leur apprit à régler leur conduite, ce qu'ils devaient à leur prochain, et la manière dont ils pouvaient reprendre ceux qui étaient en faute. Il leur recommanda de toujours pardonner les offenses, et d'avoir pour tous les hommes un fonds inépuisable de charité. Déjà il leur avait rapporté la parabole du bon Pasteur, et du père de l'Enfant prodigue; il leur dit donc que si l'exemple d'un si bon père et d'un si bon pasteur leur inspirait le zèle des âmes, il voulait que ce zèle fût sage, bienfaisant et plein de douceur. Vous devez être comme de charitables médecins envers les pécheurs, leur disait-il, vous devez panser les plaies qu'ils se sont faites, et non pas leur en faire de nouvelles. Regardez donc les fautes d'autrui, non avec chagrin, mais avec compassion; je n'en excepte pas même celles qui se commettront contre vous; au contraire, c'est pour celles-ci, plus que pour toutes les autres, que je veux vous accoutumer à bannir de votre cœur toute aigreur, tout ressentiment, toute amertume. Si donc votre frère vous a offensé, ou vous scandalise, allez lui représenter en particulier sa faute : mais, comme vous ne devez avoir en vue que de le gagner, parlez-lui avec bonté et avec douceur; prenez votre temps; qu'il paraisse que vous ne cherchez ni à le chagriner, ni à vous venger, ni à le confondre, mais à le guérir, et que vous êtes plus touché du mal qu'il se fait à lui-même, que de celui qu'il vous a fait. On n'inspire point des sentiments de charité, si l'on n'en est soi-même rempli. Une correction douce, charitable, faite à propos, est toujours salutaire, au lieu que celle qui se fait avec aigreur, avec colère, ou à contre-temps, révolte l'esprit et aigrit le cœur. On reconnaît son tort, on condamne sa faute; mais si elle est reprise avec hauteur et avec dureté, l'amour-propre blessé fait qu'on la défend et qu'on la justifie. Il est peu de personnes qui ne nous sachent bon gré de la correction, si elle est toujours faite avec douceur et avec charité. Jésus-Christ nous en a donné de grands exemples. Il veut surtout que la correction se fasse en secret : *Inter te et ipsum solum.* Toute correction faite en public révolte, et cause autant de blessures dans le cœur de celui qui a failli, qu'il y a de témoins de cette humiliante réprimande. Il semble qu'on cherche plutôt à lui faire donner de la confusion qu'à lui donner un remède; ce n'est pas en découvrant la plaie qu'on la guérit. S'il reçoit bien votre remontrance, ajoute le Sauveur, vous n'avez pas peu gagné, puisque vous aurez contribué à sauver l'âme de votre frère : *Lucratus eris fratrem*

tuum. Non-seulement vous vous le serez réconcilié, vous l'aurez encore rendu à Dieu, en l'empêchant lui-même de se perdre. *Si autem te non audierit, adhibe tecum unum vel duos* : S'il ne vous écoute point, prenez avec vous une ou deux personnes sages, discrètes, et qui aient quelque autorité sur lui. La charité est patiente, et l'inutilité de vos premiers efforts pour ramener votre frère ne vous donne droit ni d'éclater contre lui, ni de l'abandonner. C'est un malade que vous seul n'avez pu guérir ; prenez des aides pour mieur réussir dans sa guérison; mais en tâchant de cicatriser la plaie de son cœur, ne lui en faites point une nouvelle en rendant son opiniâtreté publique. Le soin que vous aurez de le ménager sur ce point, le pourra toucher, au lieu qu'en faisant de l'éclat, vous le rendriez peut-être incurable. Il faut qu'il voie que cette nouvelle démarche n'est l'effet que d'un zèle affectueux et d'une amitié sincère. Ce que le Fils de Dieu a dit jusqu'ici de la correction fraternelle, peut s'entendre, et des injures particulières qu'on nous fait, et du scandale qu'on nous donne. Ce qui suit semble ne devoir s'entendre que des péchés griefs, des sentiments erronés, et de ce qui scandalise les fidèles ; la charité que nous devons avoir pour nos frères doit nous inspirer ce zèle pour leur salut.

Si tout ce que vous avez fait en particulier pour ramener votre frère, continue le Sauveur, est inutile, avertissez-en l'Eglise, déférez-le aux prélats; et s'il ne se corrige pas, s'il persévère dans son égarement, s'il n'écoute point cette bonne mère, regardez-le comme un publicain et un païen. Que de démarches un chrétien est obligé de faire avant que d'être autorisé à rompre entièrement avec son frère, ou à l'abandonner, dit un savant interprète ! Il doit d'abord l'avertir en particulier ; il faut ensuite qu'il le fasse en présence de quelques personnes sages qui lui aident à le gagner; enfin, il doit appeler l'Eglise à son aide et ne rien négliger pour tirer de l'abîme celui dont le mauvais exemple pourrait perdre un grand nombre de ses frères. De quel usage sont aujourd'hui ces prudentes et saintes maximes parmi les chrétiens ? Je vous le dis en vérité, continue le Sauveur, tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel. Quel état plus terrible que celui d'un chrétien qui, par son indocilité, se ferait lier par les pasteurs de l'Eglise ! surtout s'il était assez aveugle pour ne pas connaître son mal, et pour se flatter que le ciel, contre la parole expresse de Jésus-Christ, ne ratifie pas le jugement des pasteurs légitimes. Quelle folie et quel malheur de se moquer des censures si formidables des évêques et du Vicaire même de Jésus-Christ ! Nos passions, nos frivoles préjugés, nos opinions et nos folles idées prévaudraient-elles sur les divins oracles, au formidable tribunal du Juge souverain ? Ah ! qu'on pensera bien autrement sur ce point, à l'heure de la mort, qu'on ne fait durant la vie ! Qu'il est triste, qu'il est affreux quand les prestiges disparaissent, de s'apercevoir qu'on a vécu et qu'on meurt dans l'erreur !

J'aime tant l'esprit de paix et de charité, ajoute le Fils de Dieu, qu'en quelque endroit que je voie deux ou trois personnes unies et assemblées en mon nom, je ne manque point de me trouver au milieu d'elles pour les instruire, pour les soulager, et pour exaucer leurs prières. Saint Pierre avait entendu tout ce discours du Sauveur avec son application et sa ferveur ordinaires; et comme il voulait garder exactement les préceptes de son Maître, surtout celui du pardon des injures, qui lui semblait le plus difficile, il interrompit le Sauveur, pour lui demander combien de fois il serait obligé de pardonner à son frère de qui il aurait été offensé : Ne sera-ce

pas assez, dit-il, si je lui pardonne sept fois, c'est-à-dire plusieurs fois? car c'est ce que signifie ordinairement le nombre de sept fois dans l'Ecriture. Saint Luc nous apprend ce qui donna occasion à cette demande de saint Pierre; Jésus avait dit : « Si votre frère vous offense sept fois le jour, pardonnez-lui autant de fois ». Mais l'expression de sept fois ne marque point un nombre déterminé. Saint Pierre demande si un homme à qui on a souvent pardonné, ne se rend pas enfin indigne de pardon. Et Jésus-Christ lui répond : « Je ne vous dis pas : pardonnez-lui jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois » ; c'est-à-dire, pardonnez autant de fois et aussi longtemps qu'on vous offensera ; vous offensât-on un million de fois, et encore davantage, pardonnez toujours. Il paraît bien que la charité infinie de Dieu envers nous est la règle de celle que nous devons avoir les uns pour les autres. La charité de Dieu à notre égard est sans borne; il veut que la nôtre soit sans mesure. Dieu nous apprend, par son exemple, à tout souffrir de nos frères, et à leur pardonner tout. Mais souvenons-nous que nous le prions tous les jours de nous traiter de la même manière que nous traitons nos frères, en lui disant : « Remettez-nous nos dettes, comme nous le faisons nous-mêmes à nos débiteurs ».

Le Père Croiset.

LE MERCREDI

DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME

On appelait anciennement ce jour le mercredi des traditions, à cause des traditions reçues chez les Juifs, dont il est parlé dans l'Evangile, comme on appelait le jour précédent, pour la même raison, le mardi de la correction fraternelle.

L'Introït de la messe est pris du psaume trentième, par lequel David, chassé de Jérusalem par Absalon, ou contraint de se retirer de la cour et de sa propre maison durant la cruelle et l'injuste persécution de Saül, implore le secours du ciel dans sa fuite. Jésus-Christ s'étant appliqué le sixième verset de ce psaume, lorsqu'il s'écria, expirant sur la croix : « Mon père, je remets mon âme entre vos mains », a marqué par là que les persécutions de David étaient la figure des siennes.

La messe de ce jour commence par le verset huitième : *Ego autem in Domino sperabo, exultabo, et lætabor in tua misericordia : quia respexisti humilitatem meam :* Pour moi, je n'espère qu'en vous, Seigneur, et j'aurai aussi la joie de ressentir les effets de votre miséricorde. Vous avez en effet toujours jeté les yeux sur mes afflictions, et l'humiliation où vous me voyez excite encore plus votre compassion et ma confiance. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum ; in justitia tua libera me, et eripe me :* J'ai toujours espéré en vous, Seigneur, ne permettez pas que j'aie jamais la confusion d'y avoir espéré en vain ; dans votre justice, armez-vous pour ma délivrance.

L'Epître est tirée du livre de l'Exode. Elle contient la seconde table du Décalogue, c'est-à-dire les commandements qui regardent le prochain. Ce que le Sauveur dit du commandement d'honorer son père et sa mère dans l'Evangile de ce jour, semble avoir donné lieu au choix de cette Epître.

Le sixième jour du troisième mois de l'année sainte, qui était le cinquantième après la Pâque, ou la sortie d'Egypte, Moïse monta par ordre de Dieu sur le mont Sinaï, qui paraissait tout en feu, et d'où sortaient continuellement des éclairs et des tonnerres, qui jetaient l'effroi dans tout le peuple. Dieu voulait par ce spectacle effrayant inspirer sa crainte à un peuple grossier et terrestre, qui ne s'élevait jamais au-dessus des sens. C'est là que le Seigneur lui donna ses commandements réduits à dix points, que nous appelons pour ce sujet le Décalogue. Les trois premiers regardent Dieu, et les sept autres concernent le prochain ; toute la loi, comme dit le Sauveur, est renfermée dans ces deux préceptes : Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même.

L'amour et le respect qu'on doit à ses parents sont à la tête de cette seconde partie du Décalogue. Après les préceptes qui regardent Dieu, l'Ecriture propose immédiatement celui qui regarde les parents, parce qu'après Dieu ce sont eux qui méritent avec plus de justice notre amour, nos respects et notre obéissance: *Honora patrem tuum, et matrem tuam :* Honorez votre père et votre mère. Le terme d'honorer se prend ordinairement dans l'Ecriture, non-seulement pour respecter, mais encore pour faire du bien, rendre service, fournir les choses nécessaires à la vie. La loi prescrit ici par ces mots : Honorez votre père et votre mère, tous les devoirs que la nature et l'humanité demandent des enfants envers leurs parents, comme sont l'obéissance, le respect, l'amour, la reconnaissance, les secours dans leurs besoins temporels et spirituels, et rien n'est plus expressément recommandé dans l'Ecriture que ces devoirs indispensables. Dans l'Ancien Testament, Dieu ordonne qu'on punisse de mort ceux qui frapperont ou qui donneront des malédictions à leur père ou à leur mère : *Qui percusserit patrem aut matrem, morte moriatur.* Ce n'est pas seulement de la mort de l'âme pour un si grand péché, mais encore de la mort corporelle, à cause de l'atrocité du crime. Le Seigneur, pour donner une idée plus sensible du mérite de ce devoir, et de l'excellence de ce précepte, y attache le plus grand de tous les biens temporels, qui est une longue vie, qu'il promet aux enfants qui rendront à leurs parents le respect qui leur est dû : *Ut sis longævus super terram.*

Non occides : Vous ne tuerez point. Les meilleurs interprètes croient que les préceptes du Décalogue se devant prendre dans toute leur étendue, non-seulement l'homicide effectif est défendu par ce commandement, mais encore les blessures, et toute sorte de violence ; la haine, la jalousie, les querelles, les inimitiés, la vengeance sont comprises dans la défense de tuer ; et que non-seulement le meurtrier, mais aussi ceux qui lui donnent conseil, qui lui prêtent secours et qui se rendent complices de son crime, de quelque manière que ce soit, sont coupables d'homicide. C'est dans le même sens qu'on doit entendre la défense de l'adultère : *Non mœchaberis.* Tout péché d'impureté est défendu par ce précepte, dit saint Augustin.

Non furtum facies : Vous ne déroberez point. Ce précepte défend toute sorte de vols, l'usurpation, la détention du bien d'autrui, soit par fraude, soit par adresse, soit par violence ou par séduction. Ainsi le vol, la rapine, le péculat, l'usure, les tromperies, les supercheries, les malversations, la mauvaise foi dans le commerce, dans le paiement des ouvriers et des

créanciers, toutes ces injustices sont défendues expressément par ce précepte. *Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium :* Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain. Il ne faut pas restreindre ce précepte au seul faux témoignage fait en justice. Cette loi regarde tous les crimes de faux, tous les mensonges, les médisances, les calomnies, la corruption des juges, des avocats, des témoins, des délateurs; en un mot, tout ce qui blesse la bonne foi et la justice. *Non concupisces domum proximi tui, non uxorem ejus, non servum, etc.* Vous ne désirerez point la maison de votre prochain, ni sa femme, ni son esclave, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune autre chose qui soit à lui. Il est clair que par ce précepte Dieu défend tous les injustes désirs du bien d'autrui. Ce dernier commandement, disent les interprètes, renferme une espèce de supplément à quelques-unes des ordonnances précédentes, dans lesquelles Dieu nous défend de faire le mal. On aurait pu s'imaginer que, pourvu qu'on s'abstînt des actions mauvaises, on n'était pas coupable par les mauvais désirs. Dieu nous apprend ici qu'il ne suffit pas de ne pas commettre d'adultère, de ne pas tuer, de ne pas voler, il veut qu'on s'abstienne des désirs qui nous rendent aussi criminels : « Quiconque regarde une femme avec des yeux de concupiscence », dit le Sauveur, « a déjà commis l'adultère en son cœur ».

Pendant que Dieu dictait sa loi à Moïse sur le sommet du mont Sinaï, au milieu de cette nuée lumineuse qui couvrait le haut de la montagne, tout le peuple qui était dans la plaine se tenait dans une morne consternation, épouvanté par les éclairs et par le fracas des tonnerres : *Cunctus populus videbat voces, et lampades, et sonitum buccinæ, montemque fumigantem.* Ils entendaient le son de la trompette, et voyaient les éclairs, et toute la montagne couverte de fumée. Dans la crainte et la frayeur dont ils furent saisis, ils s'éloignèrent du pied de la montagne. Dès qu'ils aperçurent que Moïse en descendait, ils s'écrièrent : Moïse, parlez-nous vous-même, nous vous écouterons désormais avec docilité; mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions tous sur l'heure. Moïse les voyant si effrayés, les rassure : Ne craignez point, leur dit-il, le Seigneur est venu pour vous remplir de sa crainte, afin que vous ne péchiez point. Moïse les ayant ainsi rassurés, remonte au haut de la montagne jusque dans cette nuée épaisse et enflammée où Dieu lui parlait. Alors le Seigneur lui dit : Voici ce que vous direz à mon peuple : Vous avez vu avec quelle majesté Dieu vous a fait entendre sa voix; voilà ce qu'il vous ordonne sous peine d'encourir sa disgrâce : Vous ne ferez point d'idoles d'or ou d'argent, mais vous me dresserez un autel de terre, c'est-à-dire fait de gazons, sur lequel vous m'offrirez vos holocaustes, vos hosties pacifiques, vos brebis et vos bœufs, dans tous les lieux consacrés à la mémoire de mon nom, c'est-à-dire qui seront destinés et consacrés à ma gloire. Avant l'érection du tabernacle, et ensuite du temple, Dieu voulait qu'on lui offrît des sacrifices, mais toujours dans des lieux et sur des autels consacrés à ce seul usage de religion, et jamais en des lieux profanes.

L'Evangile qu'on lit à la messe de ce jour, et qui a donné lieu au choix que l'Eglise a fait de cette Epître, est tiré du chapitre quinzième de saint Matthieu.

Les Scribes et les Pharisiens, ayant résolu la mort du Sauveur, l'observaient malignement, pour tâcher de découvrir en lui ou en ses disciples de quoi lui faire un crime. Depuis près de trois ans qu'ils le suivaient partout, ils n'avaient rien pu découvrir dans sa doctrine ni dans ses mœurs de

répréhensible. Quelques-uns l'étant venu joindre en Galilée, où il s'était retiré au sortir de Jérusalem, ils eurent la hardiesse de lui demander pourquoi ses disciples ne se lavaient pas les mains avant de se mettre à table. Il s'était introduit parmi les Juifs, de père en fils, certaines observances superstitieuses, dont ils étaient plus religieux observateurs que de la loi ; comme de n'oser se mettre à table sans s'être lavé les mains plusieurs fois, et même les bras jusqu'au coude ; de plonger souvent dans l'eau les coupes où ils devaient boire, les cuvettes d'airain et leurs autres vases. Les Pharisiens faisaient consister la pureté et la sainteté dans ces lotions extérieures, tandis que leur âme était souillée des crimes les plus noirs. Ils distinguaient deux sortes de lois : la loi écrite, qu'ils se mettaient peu en peine de violer, et la tradition, qu'ils appelaient la loi de bouche, parce qu'elle n'avait pas été donnée par écrit. C'était une assemblage de superstitions dont ils faisaient parade, et qui consistaient dans les gloses ou interprétations que les docteurs donnaient au texte de la loi écrite, pures inventions de leur esprit et de la corruption de leur cœur. Dieu dit qu'il faut honorer et assister son père et sa mère ; la glose ou interprétation disait : Vouez à Dieu ce que votre père nécessiteux pourrait attendre de vous, et vous serez dispensés de l'assister. Cependant les Pharisiens, intéressés et avares, s'appliquaient à eux-mêmes ces offrandes faites à Dieu. C'est ainsi que les saints Pères entendent cet endroit de l'Evangile. Le Fils de Dieu, voulant faire sentir l'hypocrisie et la malignité d'une censure si mal fondée dans des hommes qui violaient sans scrupule les plus saintes lois, leur répondit : Pourquoi transgressez-vous vous-mêmes les commandements de Dieu en faveur de votre tradition si mal conçue ? Ainsi, encore tous les jours, s'attache-t-on scrupuleusement à certaines pratiques extérieures de la religion, tandis qu'on néglige les devoirs les plus essentiels et les plus indispensables. La loi dit expressément : Honorez votre père et votre mère, c'est-à-dire assistez-les de vos biens dans leurs besoins ; et elle ajoute : Que celui qui aura outragé son père ou sa mère, soit puni de mort. Vous, au contraire, lorsque votre père ou votre mère viennent dans leurs nécessités vous demander quelque secours, vous vous contentez de leur dire : J'ai consacré au Seigneur tous mes biens, ils ne sont plus à moi : tout ce que je puis faire, c'est de vous admettre à la participation du mérite de mon offrande ; tout ce que j'ai voué et offert vous profitera comme à moi : *Munus quodcumque est ex me, tibit proderit :* et par cette défaite spécieuse, qu'une cruelle avarice a introduite, et qu'une récente tradition autorise, vous laissez mourir vos parents de faim et de misère. Cependant rien n'est plus positif, leur disait le Sauveur, rien n'est plus clair que ce commandement de Dieu, qui vous oblige indispensablement d'assister de vos biens votre père et votre mère pauvres ; et vous ne pensez qu'à faire des offrandes et des aumônes, dont vous savez si adroitement profiter contre toutes les lois de la justice et de la charité. Vous en relevez tellement le mérite, qu'aujourd'hui, si l'on vous en croit, c'est à un fils non seulement une excuse légitime, mais un acte de vertu que de dire à son père ou à sa mère : Tout ce que vous pouvez attendre de moi pour votre soulagement et pour votre subsistance est déjà consacré à Dieu ; c'est un bien dont je ne puis plus disposer : j'ai promis de l'offrir au temple ; ce serait un sacrilège, à moi de vous le donner, et à vous de le recevoir.

Hypocrites, continue le Sauveur, il vous appartient bien de relever une faute tout au plus contre la civilité et la politesse, tandis que vous violez l'un des plus grands commandements de Dieu. C'est de vous qu'Isaïe

a parlé par un esprit prophétique, quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi. Vous parlez sans cesse de la loi avec emphase, et vous la violez sans cesse avec impiété. Vous êtes exacts observateurs jusqu'aux scrupules de je ne sais quelles coutumes qui ne signifient rien et que le relâchement a introduites, tandis que vous violez effrontément les plus essentielles, les commandements de Dieu. Pensez-vous que Dieu prenne le change ? Le Sauveur s'adressant ensuite à tout le peuple qui l'écoutait : Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, leur dit-il, mais ce qui vient d'un cœur corrompu. Ce qui souille l'homme, c'est ce qu'il fait, ce qu'il désire, et non ce qu'il mange. Les viandes ne sont mauvaises qu'autant qu'elles sont défendues ; elles sont en elles-mêmes indifférentes, elles ne souillent l'âme que par le mauvais usage qu'on en fait. Alors ses disciples s'approchant de lui : Savez-vous, Seigneur, lui dirent-ils, que ce que vous venez de dire a choqué les Pharisiens, et a été pour eux un sujet de scandale. Toute fausse doctrine ne venant point de Dieu, leur répondit Jésus, doit être combattue et exterminée. Toutes sortes de plantes ne viennent pas dans la terre que j'ai entrepris de cultiver, qui est mon Eglise ; il n'y a que celles que mon Père céleste y a plantées qui y profitent ; les autres qui y croissent d'elles-mêmes et qui se passent de ma culture et de mes soins, y meurent et en doivent être arrachées. Laissez là ces âmes ingrates qui ne peuvent y prendre racine ; ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles et qui vont se jeter dans le précipice avec eux. Le scandale des faibles est un grand mal ; on doit, autant qu'on peut, le prévenir ou le lever. Mais quand c'est par pure malice, ou par une fausse délicatesse, ou par d'autres raisons encore plus frivoles ou plus injustes, que l'on prend du scandale de ce qui ne peut se taire sans blesser la vérité, on doit passer sur cette considération, dit saint Bernard, après saint Grégoire, saint Chrysostome et saint Augustin : *Melius est ut scandalum oriatur, quam ut veritas derelinquatur.*

Le Sauveur ayant congédié le peuple, saint Pierre, avec son ingénuité ordinaire, prit la liberté de lui demander, au nom de tous les disciples, une explication encore plus claire de ce qu'il avait dit, que la viande ne souillait point. Jésus lui répondit : Etes-vous aussi peu intelligents que les autres, vous que j'instruis depuis si longtemps ? Ignorez-vous que la nourriture que l'on prend ne sert qu'à nourrir le corps sans passer jusqu'à l'âme, et qu'il n'y a que ce qui vient d'un cœur corrompu qui puisse la souiller ? N'est-ce pas du cœur que viennent les méchantes pensées, les mauvais désirs, les adultères, les fornications, les larcins, les homicides, les faux témoignages, les blasphèmes ? Voilà ce que produit un cœur vicieux, et voilà ce qui souille l'âme ; mais manger sans avoir lavé ses mains, c'est tout au plus une malpropreté extérieure, mais ce n'est pas un péché. Il n'y a de vraie souillure dans l'homme que celle du péché ; et cependant c'est celle dont on a le moins d'horreur. Quelle étrange contradiction ! On prend un soin outré et scrupuleux de la netteté du corps, tandis qu'on a le cœur tout corrompu ! On fuit un homme dont l'extérieur trop négligé rebute ; et une langue impure, des mains sacriléges, des mœurs corrompues ne rebutent point.

Le Père Croiset.

LE JEUDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME

APPELÉ LA MI-CARÊME

Ce jour a toujours été regardé chez les Grecs et chez les Latins comme le centre ou le milieu du Carême ; aussi l'appelons-nous, pour ce sujet, la *Mi-Carême,* comme étant le vingtième des quarante jours de jeûne ou le dernier de la première moitié. Les Grecs l'appellent *Mesonestime*, c'est-à-dire le milieu des jeûnes, comme étant chez eux le premier de la seconde moitié. Ils ont érigé leur Mesonestime en fête solennelle ; on ignore quel en a été le mystère et le motif. Les Latins n'ont pas pensé, à la vérité, à faire un jour de fête du jeudi de la Mi-Carême, mais il s'en est trouvé qui l'ont regardé comme un jour privilégié pour se dispenser du jeûne ; cependant l'Eglise a toujours condamné cette licence et a réformé cet abus. Il semble que cette bonne mère, toujours attentive aux besoins spirituels et même corporels de ses enfants, les voyant arrivés aujourd'hui au milieu de cette pénible carrière du jeûne, tâche dans son office de leur obtenir du ciel de nouveaux secours et une nouvelle protection auprès du Seigneur, pour la conservation de leur santé jusqu'à la fin de la sainte quarantaine. L'Introït de la messe, l'Oraison du jour, la Station, l'Evangile, tout semble avoir rapport à cette intention, et la mémoire spéciale qu'on fait de saint Côme et de saint Damien, dans la collecte, en est une preuve.

La messe commence par ces consolantes paroles : *Salus populi ego sum, dicit Dominus : de quacumque tribulatione clamaverint ad me, exaudiam eos : et ero illorum Dominus in perpetuum :* Je suis le salut du peuple, dit le Seigneur ; en quelque affliction qu'il soit, je l'exaucerai lorsqu'il m'invoquera, et je serai éternellement son Seigneur. Dieu est notre salut : inutilement le chercherions-nous ailleurs. La vie, la santé et tous les biens que nous pouvons souhaiter se trouvent en Dieu seul ; il en est la source : quelle folie de les attendre d'une autre main ! Nous n'avons qu'à recourir à lui avec confiance ; en quelque affliction que l'on soit, il nous promet son assistance : *De quacumque tribulatione.* Dieu est fidèle dans ses promesses. A qui faut-il s'en prendre si nous manquons de secours dans nos besoins ? On n'a recours à Dieu qu'après avoir tenté tout autre remède. Notre manque de foi rend nos prières inefficaces. Notre confiance chancelante est l'effet de nos infidélités. Voulons-nous être exaucés dans l'affliction ? gardons sa loi, écoutons avec docilité ses paroles : *Attendite, populo meus, legem meam : inclinate aurem vestram in verba oris mei.* Notre dissipation d'esprit nous empêche de comprendre le sens de ses oracles, et la corruption de notre cœur en empêche les plus salutaires effets.

L'Epître de ce jour contient un reproche que Dieu fait à son peuple, par la bouche de Jérémie, de la vaine confiance qu'il avait au culte extérieur qu'il lui rendait, sans se soucier de lui plaire par la pureté de ses mœurs et par l'observation exacte de ses divines ordonnances. Les Juifs comptaient si fort sur l'avantage qu'ils avaient d'avoir au milieu d'eux,

préférablement à toutes les autres nations, le seul temple consacré au culte du vrai Dieu, qu'ils croyaient que cette préférence leur assurait la protection du ciel, et qu'elle pouvait suppléer à l'inobservation de la loi, dont ils sentaient bien qu'ils étaient coupables. Le Seigneur leur déclare par son Prophète l'iniquité de cette vaine présomption et l'erreur de cette folle confiance.

Dieu ordonne à Jérémie de s'aller mettre à la porte du temple de Jérusalem et d'annoncer au peuple ces vérités éternelles. Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitants de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur : Voulez-vous que j'habite avec vous dans ce lieu saint? voulez-vous que j'y écoute vos prières et que j'y exauce vos vœux ; voulez-vous que j'y répande mes bénédictions en abondance ? *Bonas facite vias vestras, et studia vestra.* Redressez vos voies, réformez vos mœurs, corrigez votre conduite ; n'y venez qu'avec un cœur pur, n'y paraissez qu'avec de saintes dispositions, et que votre respect et votre modestie soient une preuve de votre foi ; mais ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant : C'est le temple du Seigneur, c'est la maison du Seigneur, c'est ici son seul temple : *Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes : Templum Domini, Templum Domini, Templum Domini.* Ce n'était point un mensonge, ni une erreur de croire et de dire que le temple de Jérusalem était le temple du Seigneur ; mais dans la bouche des Juifs et avec les sentiments qu'ils avaient, c'était une erreur, une illusion, un mensonge. Ils croyaient que, quelque criantes que fussent les abominations qui se commettaient dans le lieu saint, quelque irrité que pût être le Seigneur par leurs crimes, il avait trop à cœur sa gloire pour permettre jamais que son temple fût profané par des étrangers, et encore moins que son peuple favori fût chassé du pays qu'il lui avait donné, et que les Juifs fussent un jour sans temple, sans autel, sans sacrifices. Rassurons-nous, disaient-ils, contre les menaces de Jérémie : *Templum Domini.* Nous avons le temple du Seigneur ; ce seul temple est pour nous un rempart contre toutes sortes de malheurs, et même contre les traits de sa colère. Aveugles qu'ils étaient, de ne pas voir qu'ils déshonoraient plus le temple sacré du Seigneur par leur idolâtrie et par leurs impiétés, que les infidèles ne l'auraient pu faire en le brûlant et en le détruisant de fond en comble. Voulez-vous que ce temple soit ma maison ? n'en faites pas une caverne de voleurs et d'impies : *Quoniam si bene direxeritis vias vestras, et studia vestra, habitabo vobiscum :* Je demeurerai avec vous, comme je l'ai promis, j'habiterai dans ce temple d'une manière particulière ; j'y écouterai vos prières ; j'y recevrai vos offrandes ; j'y verrai avec complaisance vos sacrifices et je m'y rendrai favorable à vos vœux, si vous avez soin de marcher dans les voies de mes commandements, si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent, si vous ne suivez point les dieux étrangers, si vous ne profanez point ce temple par vos mauvais désirs, par vos impiétés, par des mœurs toutes païennes. Ce qui me chasse de ce temple sacré, ce qui m'oblige de changer ce trône de ma miséricorde en tribunal de ma plus sévère justice, ce sont les crimes que vous y commettez, les usures, les brigandages que vous y exercez ; ce qui m'oblige d'en sortir, c'est l'encens sacrilége que vous y offrez aux idoles. Vivez comme mon peuple, et j'y régnerai comme votre Dieu ; que vos mœurs soient pures, et ma présence y sera bienfaisante. Ne vous fiez point aux vaines assurances que les faux prophètes vous donnent de ma protection. Voulez-vous que je demeure au milieu de vous et que je sois avec vous dans ce lieu, de siècle en siècle? soyez religieux, gardez ma loi, ne

faites tort à personne, et alors mon temple sera pour vous un gage éternel de ma bonté et de ma bienveillance : *Habitabo vobiscum in loco isto a sæculo, et usque in sæculum.*

L'Evangile de la messe de ce jour contient l'histoire de plusieurs guérisons, et en particulier du miracle que le Sauveur fit en faveur de la belle-mère de saint Pierre, qui était au lit, et qui avait une grosse fièvre.

Jésus étant sorti de la synagogue de Capharnaüm un jour de sabbat, entra chez Simon, c'est-à-dire dans la maison de saint Pierre, soit que cette maison appartînt à cet Apôtre, soit qu'elle fût à sa belle-mère, et que saint Pierre, qui était de Bethsaïde, y logeât quand il était à Capharnaüm. Ceci se passa avant la troisième vocation des Apôtres, et avant leur renoncement entier à tout ce qu'ils possédaient : le Sauveur n'avait encore que cinq disciples. Dès qu'il y fut entré, on lui dit que la belle-mère de Simon, son disciple, qui logeait dans cette maison, était très-dangereusement malade d'une fièvre continue, et ils le conjurèrent tous ensemble de lui rendre la santé. Il ne fallut pas le presser beaucoup, puisqu'il avait plus d'envie de leur accorder ce qu'ils demandaient, qu'aucun d'eux n'en avait de l'obtenir. Ce divin Médecin s'approche du lit de la malade, et d'un ton qui ne peut convenir qu'à celui qui est le maître de la mort et de la vie, il commande à la fièvre de la quitter, et à l'instant la fièvre la quitte. La malade se sentant non-seulement sans fièvre, mais encore pleine de santé, se lève, fait servir le dîner, et, selon la coutume du pays, sert à table et le Maître et les disciples. La joie fut aussi grande que l'admiration. On connut bien alors que le Sauveur ne saurait voir souffrir ceux qui l'aiment, sans y être sensible et sans les soulager. Il connaît tous nos besoins, mais il veut que nous les lui découvrions. Le sein de la divine miséricorde est toujours prêt à s'ouvrir ; mais la prière en est comme la clef. Cette femme n'a pas plus tôt recouvré la santé par la toute-puissance de Jésus-Christ, que le premier usage qu'elle en fait, c'est de le servir. Après la maladie, est-ce ainsi que le nous témoignons à Dieu notre reconnaissance ?

Ce miracle fit grand bruit. Aussi la fête du sabbat qui finissait au coucher du soleil ne fut pas plus tôt passée, que toute la ville accourut en foule au logis où Jésus était. Tous ceux qui avaient des malades fendaient la presse pour les apporter devant lui, persuadés que pourvu qu'il les touchât, leur guérison était certaine. Leur foi ne fut pas vaine. Quelque prodigieux qu'en fût le nombre, il les toucha tous, et tous furent guéris sur l'heure. Nous n'avons de vrais maux dans la vie, que les maladies de l'âme : comment se peut-il faire que le corps et le sang même de Jésus-Christ que nous recevons dans l'Eucharistie, comme un souverain remède, n'opèrent pas ces merveilleuses guérisons ? Sujet fécond de réflexions sur les dispositions de ceux qui communient sans fruit, et qui, recevant si souvent Jésus-Christ, restent toujours plongés dans leurs infirmités.

On amena aussi à Jésus-Christ un grand nombre de possédés : au premier mot que le Sauveur prononçait d'un ton de maître, on voyait les démons sortir des corps en furie, ne laissant pas de publier hautement la gloire de celui qui les chassait. Ce n'est pas qu'ils eussent pour but de lui procurer de l'honneur ; mais ces esprits orgueilleux, craignant de paraître vaincus par un homme du commun, criaient en sortant des corps : Vous êtes le Fils de Dieu. Ils n'en avaient encore qu'une connaissance imparfaite et fondée sur des conjectures. Cependant Jésus, qui ne voulait pas qu'on leur fût redevable de la vérité, les menaçait et leur imposait silence. Entre plusieurs raisons qu'on apporte de la défense que fait ici le Sauveur, la plus

naturelle peut-être est que les peuples n'étaient pas encore assez disposés à entendre parler de sa divinité. Il fallait ménager leur faiblesse, et les préparer peu à peu par une longue suite de miracles et d'instructions. La leçon de morale que nous donne ici le Sauveur, c'est de rejeter les louanges et de les éviter, quelque bien fondées qu'elles puissent être ; et le motif qu'on peut avoir que Dieu en peut être glorifié, doit être toujours suspect.

Le Sauveur passa presque toute la nuit à délivrer les possédés et à guérir toutes sortes de malades. Dès que le jour parut, il sortit secrètement et s'en alla dans un désert, nous apprenant par là que quelque saintes que soient les fonctions des ouvriers évangéliques, ils ont toujours besoin de se ménager des heures de retraite pour rentrer en eux-mêmes, pour reprendre de nouvelles forces dans la prière, pour se purifier de ce qu'ils ont pu contracter d'imperfection dans le commerce des hommes, et pour parler avec Dieu et apprendre de lui dans l'oraison ce qu'ils doivent ensuite enseigner. Jésus-Christ ne fut pas longtemps seul dans le désert ; le peuple l'y vint trouver, et ils le retenaient, de peur qu'il ne les quittât. Quand on a connu Jésus-Christ, et qu'on l'aime, on ne s'en sépare pas aisément. Dès que tout ce peuple fut arrivé, ils l'environnèrent de toutes parts, le prièrent instamment de ne point quitter leur ville, et n'omirent rien pour l'obliger de demeurer avec eux. Mais son zèle, pour qui le monde était trop petit, ne se bornait pas à une province ou à une ville ; c'est pourquoi il leur répondit : « Il y a dans le voisinage une infinité de bourgs et de villes qui ont besoin de mes instructions, aussi bien que Capharnaüm ; il n'est pas juste que je laisse périr tant de peuples, faute de leur distribuer la nourriture spirituelle que vous avez reçue les premiers. Si l'Evangile que je vous ai annoncé vous donne une assurance certaine du royaume de Dieu que je suis venu établir, ce royaume ne vous doit pas être tellement propre, qu'il ne devienne commun à toutes les nations du monde, qui s'uniront désormais pour ne faire qu'une seule Eglise. C'est dans le dessein de les réunir que mon Père m'a envoyé, et que je suis descendu du ciel ». Ainsi, plein d'ardeur pour la conversion de tout le monde, il allait d'un lieu à un autre, prêchant dans toutes les synagogues de la Galilée, faisant du bien partout où il passait, et guérissant les possédés et les malades : *Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes.*

Si l'oraison de la messe de ce jour fait mémoire de saint Côme et de saint Damien, c'est parce que la station des fidèles a été indiquée à Rome dans l'église de ces deux Saints, médecins de profession. On les invoque afin d'obtenir la continuation de la santé pour la moitié du Carême qui reste à accomplir.

Le Père Croiset.

LE VENDREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME

FÊTE DES CINQ PLAIES SACRÉES

DE NOTRE-SEIGNEUR

A peine le cœur de Jésus est-il ouvert par la lance du soldat, à peine le sang et l'eau ont-ils commencé à s'en écouler à flots, que tout change d'aspect sur le Calvaire. Les esprits s'éclairent et les cœurs s'amollissent. On entend un cri de douleur et de respect s'échapper de toutes les poitrines. Toutes les bouches confessent Jésus-Christ et reconnaissent sa divinité. Celui-ci, s'écrie Longin, l'auteur de la blessure faite au côté du Sauveur, celui-ci était vraiment le Fils de Dieu, et cette parole est l'interprète de toutes les convictions des hommes témoins de ce qui venait de se passer et qui s'en retournent en pleurant et en se frappant la poitrine. Ces hommes fortunés réunis à la voix de Dieu, à saint Jean, à Joseph d'Arimathie et aux autres saintes femmes qui entouraient la croix, forment en ce moment l'Eglise, la vraie Eglise qui naquit alors du côté du Sauveur, comme Eve était sortie du côté d'Adam. Voilà que le Fils de Dieu, parce qu'il s'endort dans les bras de la mort, obtient un héritage spirituel et divin : le voilà avec une épouse et des enfants nés de son sein.

L'Eglise, parfaite dès sa formation, est pure, sainte, généreuse et sublime. En la lavant par le baptême mystérieux de l'eau mêlée au sang de son côté, en la revêtant de ses mérites, en la décorant de ses priviléges, en la sanctifiant de ses grâces, en l'ennoblissant par la participation à son sacrifice, il l'a laissée exempte de toute tache, de toute concupiscence charnelle, de tout attachement terrestre et profane. Contemplons cette Eglise primitive née de Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, et voyons comme elle est belle. Admirons la résignation invincible de Marie et sa constance sublime. Admirons la virginité de saint Jean, la tendresse de Madeleine, la piété des autres Marie, la foi du centurion, la docilité de Longin, le zèle de Joseph d'Arimathie, le désintéressement de Nicodème, l'humilité des soldats, les marques publiques de repentir de tout un peuple converti.

L'Eglise sortie de l'eau et du sang qui coule du côté entr'ouvert du Sauveur en renaît sans cesse. C'est cette eau, c'est ce sang qui maintiennent son existence et la lui conserveront jusqu'à la fin des temps. Ce sont les sacrements qui forment et entretiennent l'Eglise, et ces sacrements qui constituent sa force, sa durée, sa sainteté et sa gloire, sont sortis de la blessure faite au côté du Sauveur. L'eau annonçait les sacrements des morts qui purifient les péchés, et le sang les sacrements des vivants qui nous rachètent et nous sauvent.

C'est dans les plaies sacrées du Sauveur que l'âme innocente puise sa consolation et que le pécheur se cache pour échapper à la colère de Dieu. C'est dans ces plaies, dit saint Bernard, que le passereau fait sa demeure, c'est dans cette retraite que la tourterelle place son nid et cache ses petits, l'âme, comme une colombe timide, brave le démon qui la menace, comme une abeille elle suce le miel qui découle de ce rocher mystérieux et comprend combien le Seigneur est doux. C'est à travers ces plaies qu'elle découvre les secrets de la charité de Dieu, de sa tendresse infinie et de sa miséricorde sans bornes. Disons avec saint Bonaventure : c'est ici le lieu de mon repos pour toujours. J'y veux établir trois tentes : l'une dans les mains, l'autre dans les pieds et la troisième, que je ne quitterai jamais, dans le cœur ; c'est là que je veux me reposer, dormir, lire, prier, traiter toutes mes affaires. Là je parlerai au cœur de mon Jésus et j'obtiendrai tout ce que je voudrai. Avec l'Eglise répétons souvent cette prière : O Dieu qui, par la passion de votre Fils et par le sang échappé de ses cinq plaies, avez réparé la nature que le péché avait perdue, accordez-nous qu'après avoir sur la terre vénéré ses plaies, nous méritions d'obtenir dans le ciel le fruit de son précieux sang.

LE SAMEDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME

On appelle ce jour le samedi de la femme adultère, parce que l'Evangile en contient l'histoire, et que l'Epître rapporte celle de la chaste Suzanne, accusée d'adultère par deux infâmes vieillards, que le jeune Daniel confondit devant tout le peuple.

L'Introït de la messe a un parfait rapport à ces deux histoires ; il est pris du psaume v^e^, que David composa dans le temps qu'il était si vivement persécuté par Saül et par ses courtisans; et dans lequel le Prophète demande à Dieu justice de ses ennemis qui le calomnient.

Verba mea auribus percipe, Domine, intellige clamorem meum : Seigneur prêtez l'oreille à mes paroles ; soyez attentif aux cris que je pousse vers vous. *Intende voci orationis meæ : rex meus, et Deus meus :* Appliquez-vous à ma prière : vous êtes mon roi, vous êtes mon Dieu. *Quoniam ad te orabo, Domine, mane exaudies vocem meam :* C'est à vous, Seigneur, que j'aurai toujours recours dans mes besoins, et vous serez aussi toujours prompt à m'exaucer. Le titre de ce psaume porte : *Psaume de David pour la fin, en faveur de celle qui obtient l'héritage.* C'est-à-dire, comme les saints Pères l'expliquent, pour l'héritière des promesses de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, laquelle doit succéder à la Synagogue, et durer jusqu'à la fin des temps. On peut encore regarder ce psaume comme une excellente prière du matin, et un modèle des sentiments pieux que doit avoir une âme au milieu d'un monde corrompu, contre les piéges et les calomnies duquel on doit demander sans cesse à Dieu du secours, et surtout au commencement de la journée.

L'Epître est tirée du treizième chapitre du prophète Daniel, et elle contient la noire calomnie de deux infâmes vieillards qui, n'ayant pu sé-

duire une jeune femme d'une rare beauté, et d'une vertu encore plus rare, résolurent de l'accuser et de la perdre.

Suzanne était fille d'Helcias, et d'une famille honnête et distinguée dans la Judée. Elle fut élevée dans la crainte de Dieu par un père et une mère dont la probité était universellement reconnue. Parfaitement instruite, selon la loi de Moïse, dont ils étaient religieux observateurs, elle en remplit tous les devoirs, et passa pour la fille la plus accomplie de la Judée. Elle fut mariée encore jeune à un homme fort riche nommé Joachim. Nabuchodonosor s'étant rendu maître de Jérusalem, Joachim et Suzanne, avec le jeune Daniel et les autres Juifs de considération, furent menés captifs à Babylone; ce prince ne les dépouilla point de leurs biens, il leur permit même de faire des acquisitions à Babylone, et d'y vivre selon leurs lois et leurs coutumes. Joachim, qui était l'un des plus riches d'entre les Juifs captifs, se fit un établissement considérable dans la ville. Il avait un jardin délicieux auprès de sa maison; les Juifs y allaient souvent, et c'est là qu'ils tenaient leur conseil et leurs assemblées.

Il n'y avait que peu de temps que les Juifs avaient formé leur communauté et leur police dans le pays de leur captivité, lorsque Dieu permit que la chasteté de Suzanne, qui passait pour la plus belle des femmes, mais qui avait encore plus de vertu que de beauté, fût mise à la plus rude des épreuves. On avait établi pour juges, cette année-là, deux vieillards de qui le Seigneur avait voulu parler, lorsqu'il a dit « que l'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui étaient juges, et qui semblaient conduire le peuple ». Ces vieillards allaient d'ordinaire à la maison de Joachim, où tous ceux qui avaient des affaires à juger venaient les trouver. Sur le midi, lorsque le peuple s'était retiré, Suzanne avait coutume d'aller se promener dans le jardin de son mari. Les deux vieillards, l'y voyant entrer tous les jours, furent frappés de l'éclat de sa beauté, et conçurent une ardente passion pour elle : elle devint si violente, qu'elle leur troubla la raison, étouffa la crainte de Dieu, et les livra aux désirs les plus criminels. Ils étaient tous les deux également blessés de l'amour de Suzanne sans oser se le communiquer, et tous deux cependant observaient le moyen et le temps de la trouver seule. Un jour s'étant promenés quelque temps, l'un dit à l'autre, dans le dessein de l'écarter : Allons-nous-en chez nous, il est temps de dîner; mais ils ne se furent pas plus tôt séparés pour aller chacun dans son logis, qu'ils revinrent sur leurs pas et furent fort surpris de se trouver tous deux à la porte. Alors ils s'avouèrent l'un à l'autre l'amour criminel dont ils étaient épris, et prirent entre eux des mesures pour satisfaire leur brutale passion, dès qu'ils pourraient trouver une occasion favorable.

Elle se présenta bientôt telle qu'ils la souhaitaient. Suzanne ne manqua point d'entrer dans son jardin, selon sa coutume, accompagnée seulement de deux filles qui la servaient. Comme il faisait chaud ce jour-là, croyant être seule, elle voulut se baigner, et ordonna à ses filles de lui apporter de l'huile et des parfums, et de fermer la porte après elles. Celles-ci ne furent pas plus tôt sorties du jardin, que ces deux infâmes vieillards, qui étaient cachés, courent à Suzanne, qui fut étrangement surprise. Ils lui découvrent leur passion, et la sollicitent fortement de se rendre à leurs infâmes désirs. Ne pouvant la faire consentir, ils la menacent de la perdre. Suzanne jette un profond soupir; et parmi ses plaintes et ses gémissements : Je ne vois que périls et que précipices de toutes parts, leur dit-elle; car si je fais ce que vous désirez, je donne la mort à mon âme par le péché; et si je ne le fais pas, je ne puis échapper de vos mains, et je suis sûre d'être

lapidée comme adultère. Mais enfin il vaut mieux pour moi que je meure innocente que de vivre criminelle; il vaut mieux que je tombe entre vos mains sans avoir péché, que de pécher en la présence du Dieu que je sers et que j'aime. Ayant dit ces paroles, elle jette un grand cri, et les vieillards, pleins de dépit, crièrent plus fort qu'elle. L'un d'eux court à la porte du jardin, et l'ouvrant, appelle du monde en témoignage. Les serviteurs de la maison entendant crier dans le jardin, y courent; mais ils sont bien surpris, lorsqu'ils entendent les deux vieillards dire effrontément qu'ils viennent de surprendre leur maîtresse en adultère avec un jeune homme qui, les ayant aperçus, avait pris la fuite. Cette aventure étonna d'autant plus ces domestiques, qu'ils regardaient leur maîtresse comme un modèle de vertu, sa conduite ayant été jusqu'alors irréprochable.

Toute la famille fut bientôt informée de ce qui venait d'arriver : le mari, le père et la mère, et tous les parents paraissent interdits ; et Suzanne ne se justifie que par des larmes. Les accusateurs sont deux magistrats respectables par leur âge, par leur réputation de probité et par leur charge. L'adultère chez les Juifs était un crime capital toujours puni de mort, sans qu'il fût permis d'intercéder pour le coupable. Comme les deux juges se portaient eux-mêmes pour dénonciateurs et pour témoins, le procès fut bientôt instruit. Le lendemain, le peuple s'étant assemblé chez Joachim, les deux vieillards s'y rendirent : ils déclarèrent d'abord devant l'assemblée et dans les formes ordinaires de la justice et selon les règles de la loi, qu'ils avaient une délation à faire contre Suzanne : *mittite ad Susannam :* Qu'on la fasse venir. La manière de procéder en justice qui était en usage alors était celle-ci : on citait le coupable, on entendait les témoins, on prononçait la sentence, on l'exécutait sans délai, et tout cela dans une matinée. La chaste Suzanne vint, accompagnée de son père, de sa mère, de ses enfants et de toute sa parenté, hors le mari, parce que c'était une cause d'adultère. Elle avait le visage couvert d'un voile, comme pour cacher la confusion que devait lui donner le crime qu'on lui reprochait. Les deux scélérats, qui étaient en même temps et ses accusateurs et ses juges, commandèrent qu'on lui ôtât ce voile, pour satisfaire leur infâme passion, dit l'Ecriture, en regardant à loisir une femme si belle : *Ut vel sic satiarentur decore ejus.* Toute l'assemblée ne l'eut pas plus tôt aperçue que, touchée autant de sa modestie que de sa beauté, elle fondit en larmes. Alors ces deux infâmes vieillards, quittant le personnage de juges pour prendre celui d'accusateurs et de témoins, lui mettent leurs mains sur la tête. C'était la formalité usitée parmi les Juifs lorsqu'on accusait quelqu'un, surtout dans le cas de mort ; les témoins, en mettant leurs mains sur la tête du coupable, semblaient dire : c'est votre malice qui vous a attiré ce châtiment ; marquant par là qu'ils se déchargeaient sur sa tête des suites de sa mort ; et c'était dans le même sens qu'avant le sacrifice on mettait la main sur la tête de la victime, transportant en quelque sorte sur elle l'iniquité et la peine qu'on confessait avoir méritée par son péché ; et c'est encore dans le même esprit que, dans la loi nouvelle, le prêtre étend ses mains sur le pain et sur le vin, sous les apparences desquels Jésus-Christ s'immole pour nous à son Père dans le divin sacrifice, comme victime chargée de nos iniquités.

Les deux vieillards tenant donc les mains sur la tête de Suzanne, et prenant Dieu à témoin de la vérité de ce qu'ils disaient, racontèrent publiquement ce qu'ils assuraient s'être passé dans le jardin en leur présence. Toute l'assemblée les crut, et sur cette déposition, la chaste Suzanne fut

condamnée à être lapidée. Lorsqu'elle eut entendu la sentence, levant les yeux au ciel, elle s'écria : O Dieu éternel, qui pénétrez ce qu'il y a de plus caché, et à qui rien n'échappe, vous savez qu'on a porté un faux témoignage contre moi, et cependant je meurs, quoique je sois innocente. On ne lui permit pas d'en dire davantage ; il fallut marcher pour se rendre au lieu de l'exécution ; mais le Seigneur exauça sa prière, et lorsqu'on la conduisait au supplice, il suscita l'esprit saint d'un jeune enfant nommé Daniel ; il n'avait guère alors que douze ans, Dieu voulant confondre par le jugement d'un enfant la malice et l'iniquité de ces juges pervers. Ce jeune homme, qui se trouvait au milieu de la foule, s'écria à haute voix : Je suis innocent du sang de cette femme. Tout le peuple se tourna vers lui et demanda ce qu'il voulait dire en parlant de la sorte. Il s'avança, et tout le monde s'étant tu : Etes-vous insensés, enfants d'Israël, leur dit-il, qui avez condamné si précipitamment, et sans avoir examiné la vérité, cette femme innocente ? Retournez pour la juger de nouveau, parce qu'on a porté un faux témoignage contre elle. Le peuple, étonné d'un tel langage dans un enfant, reconduit aussitôt Suzanne à l'audience. Les anciens, qui étaient toujours du conseil et qui faisaient la fonction de juges, touchés d'admiration pour le jeune Daniel dont ils connaissaient déjà la sagesse et dont ils n'ignoraient point l'éclat de la naissance, puisqu'il était du sang de leur roi, le firent asseoir au milieu des juges. Quand tout le peuple fut assemblé, ils lui dirent : Puisque l'Esprit de Dieu vous éclaire, faites-nous part de ses lumières sur la cause de Suzanne. Alors Daniel demande qu'on sépare les deux accusateurs ; puis, ayant fait appeler l'un d'eux, il lui dit en homme inspiré : Vieux scélérat, vous venez de mettre le comble à vos crimes. Juge inique, qui avez opprimé jusqu'ici vos frères, et qui, corrompu par l'argent, avez déclaré innocent le coupable, s'il est vrai que vous ayez surpris cette femme en faute, dites-moi sous quel arbre vous l'avez vue ? Sous un lentisque, répond le vieillard. C'est mentir avec bien de l'assurance, repart Daniel ; mais votre impudence va retomber sur vous. Ayant fait retirer celui-ci, il commande qu'on lui amène l'autre. Dès qu'il parut : Race de Chanaan et non de Juda, lui dit Daniel, c'est la beauté de cette femme qui vous a séduit ; votre brutale passion vous a perverti le cœur et vous a fait oublier que vous étiez juge. Ce n'est point ici votre premier crime, mais il sera le dernier. Vous n'avez pas trouvé dans cette véritable fille de Juda la même facilité que vous trouviez dans les filles d'Israël que vous avez perverties. Puisque vous assurez si hardiment que vous l'avez vue avec un jeune homme, dites-nous sous quel arbre vous les avez surpris ? Sous une yeuse, répond celui-ci (c'est un arbre que nous appelons chêne vert). Menteur que vous êtes, dit Daniel, est-ce ainsi que vous calomniez avec tant d'effronterie les innocents ? Allez, vous porterez bientôt le peine de votre mensonge. Tout le peuple, voyant les deux vieillards si clairement confondus par leur contradiction, jeta un grand cri, bénissant le Seigneur de s'être servi d'un enfant pour dévoiler l'iniquité de ces vieillards et pour faire triompher l'innocence de la chaste Suzanne. On n'eut pas besoin d'autres formalités. Ces deux scélérats furent traînés à l'instant au supplice et lapidés, selon que l'ordonnait la loi de Moïse portée contre les calomniateurs et les faux témoins. Helcias et sa femme allèrent rendre grâces à Dieu ainsi que Joachim, et tous ses parents, de ce qu'enfin l'innocence de Suzanne avait été reconnue.

Suzanne et le patriarche Joseph sont les deux plus beaux exemples de la chasteté que l'Ecriture nous ait rapportés dans l'Ancien Testament.

Suzanne est encore en particulier le plus parfait modèle de la foi conjugale que les femmes puissent imiter. C'est sans doute ce que l'Eglise a voulu nous proposer, principalement dans le culte qu'elle a permis de lui rendre.

L'Evangile de ce jour rapporte, dans la conversion de la femme adultère, la bonté infinie que le Sauveur a pour les pécheurs.

Le Sauveur était venu à Jérusalem, six mois environ avant sa mort, pour assister à la fête des Tabernacles. Les miracles qu'il opéra, et les instructions qu'il faisait, firent grand bruit; il se fit même entre les Juifs une grande division à son sujet; les uns disaient que c'était un prophète, et même le Christ; les autres, prévenus par les Pharisiens, le regardaient comme un séducteur et voulaient même le faire arrêter. Nicodème, qui se trouvait dans cette assemblée, détourna le coup; mais le Sauveur voulant faire cesser cette espèce d'émeute populaire excitée à son occasion, sortit de Jérusalem et se retira à son ordinaire sur la montagne des Oliviers à un quart de lieue de la ville. Le lendemain, dès le point du jour, il revint dans le Temple; tout le peuple y accourut aussitôt. Les Scribes et les Pharisiens, qui ne cherchaient qu'à diminuer la vénération que le peuple avait pour lui, crurent avoir trouvé une occasion de le décrier et de lui attirer sa haine; ils lui amenèrent une femme qu'on avait surprise en adultère; l'ayant placée devant lui au milieu de l'assemblée : Maître, dirent ces hypocrites, on vient de surprendre cette femme en adultère; Moïse nous ordonne de lapider toutes celles qui seront convaincues de ce crime; vous qui n'ignorez rien et qui expliquez et corrigez même les lois, dites-nous quel est sur cela votre sentiment, et ce que nous devons faire. Voilà bien le caractère de l'hypocrisie, crier contre les désordres des autres, en poursuivre la punition, vouloir tout réformer, sans jamais travailler à sa propre réforme. Les Pharisiens crurent embarrasser le Sauveur; car s'il répondait qu'il fallait pardonner à cette femme, on avait droit de lui faire un crime de ce qu'il détruisait la loi; et s'il la condamnait, il s'attirait l'indignation du peuple. Mais que peut toute la sagesse humaine contre la sagesse divine? C'était un piége qu'ils lui tendaient, ne doutant point que sa réponse ne dût leur fournir quelque matière de calomnie; mais ces fourbes avaient à faire à un Homme-Dieu qui, pénétrant le fond des cœurs, savait bien le moyen de les confondre. Jésus se baisse, et comme s'il n'écoutait point leur accusation, il s'applique à écrire avec le doigt sur la terre. Saint Ambroise semble croire qu'il écrivait quelque sentence de l'Ecriture, capable de couvrir de confusion ces accusateurs; saint Jérôme et plusieurs interprètes pensent que ce que le Sauveur écrivait, rappelait aux délateurs les péchés dont ils étaient eux-mêmes coupables. Mais enfin, comme ils persistaient à lui demander une réponse, il se lève, se tourne vers eux et leur ferme à tous la bouche par ces paroles : Que celui de vous qui est sans péché, jette le premier la pierre contre elle. Jésus-Christ ne veut pas dire qu'il faille être soi-même exempt de péché pour punir légitimement les fautes d'autrui; il prétend seulement, par cette admirable réponse, mettre les Pharisiens dans la nécessité ou de se déclarer innocents et hors de tout reproche contre le témoignage de leur conscience, ou d'user envers cette femme de la même clémence dont ils cherchaient à lui faire un crime. Peut-être étaient-ils coupables eux-mêmes du même crime dont ils demandaient la punition, et que le Fils de Dieu à qui le fond de leur conscience était découvert, le leur reprochait tacitement, par ce qu'il écrivait sur la terre. En effet, il se baissa encore pour continuer d'écrire ce qu'il avait commencé; mais ces accusateurs confondus ne purent

pas soutenir plus longtemps sa présence ; ils se retirèrent sans dire un seul mot ; les plus âgés, comme étant les plus honteux, s'éloignèrent les premiers, et dans un instant tous disparurent, craignant sans doute que Jésus-Christ ne révélât leur turpitude, et ne leur fît voir qu'ils étaient plus coupables que la femme qu'ils accusaient. Alors le Sauveur se levant : Femme, lui dit-il avec cet air de douceur qui l'accompagnait partout, où sont les gens qui vous accusaient ? Personne ne vous a-t-il condamnée ? Personne, Seigneur, répondit-elle. Moi non plus je ne vous condamnerai point, repart le Sauveur ; allez, et ne péchez plus désormais.

Que cette conduite du Sauveur est admirable, qu'elle est pleine d'instructions ! Il avait dit qu'il n'était pas venu pour condamner, mais pour convertir et sauver les pécheurs. Connaissant la disposition du cœur de cette pécheresse, son repentir, sa contrition, il se contente de lui ordonner de ne plus pécher. Si cette femme n'eût pas détesté son crime, et si elle n'eût pas été parfaitement convertie, voyant que ses accusateurs s'étaient retirés, serait-elle restée devant son juge ? personne ne la retenait, et la confusion qu'elle avait l'aurait portée à prendre la fuite ; mais on n'a pas envie de quitter Jésus-Christ quand on est véritablement converti. Que la bonté de ce divin Sauveur envers cette pécheresse confond le zèle dur et amer des Pharisiens à l'égard des pécheurs ! Tous les Saints, à l'exemple de Jésus-Christ, ont eu un zèle ardent du salut des âmes, mais un zèle doux et compatissant ; ils n'épargnaient pas le péché, mais ils étaient pleins de compassion et de tendresse pour le pécheur.

Le Père Croiset.

LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME

Le quatrième dimanche de Carême a toujours eu dans l'Eglise une solennité plus marquée que les trois précédents ; c'était un des cinq dimanches de l'année, qu'on appelait *principaux*, parce que l'office y était immuablement attaché, et ne cédait sa place à quelque fête que ce fût. La raison de ce privilége, c'est qu'en ce jour l'Eglise célèbre le miracle de la multiplication des cinq pains, qui a toujours été regardé comme l'un des effets les plus éclatants de la puissance de Jésus-Christ ; aussi porta-t-il le peuple à vouloir le faire roi et à le mettre sur le trône. Avant qu'on eût fixé à ce dimanche la fête de ce miracle, on la joignait avec celle du premier miracle de Jésus-Christ, et on en célébrait la mémoire le jour même de l'Epiphanie, parce qu'on croyait, sur une ancienne tradition, que la multiplication miraculeuse des cinq pains au désert était arrivée en ce même jour.

On appelle encore plus communément ce dimanche *Lætare*, du premier mot de l'Introït de la messe : *Lætare, Jerusalem, et conventum facite, omnes qui diligitis eam :* Réjouissez-vous, Jérusalem, et vous tous qui avez de l'amour pour elle. *Gaudete cum lætitia, qui in tristitia fuistis :* Assemblez-vous pour joindre votre joie avec la sienne ; tressaillez d'allégresse, vous qui avez été dans la douleur : *Ut exultetis, et satiemini ab uberibus consola-*

tionis vestræ : Afin que vous soyez comblés de délices et rassasiés des consolations qui découlent de son sein. C'est du soixante-sixième chapitre d'Isaïe que ces expressions de joie sont tirées. Le Prophète, après avoir prédit d'une manière claire et précise la conversion des Gentils à la foi de Jésus-Christ, sous la figure des Juifs délivrés enfin de la captivité, invite tout le peuple choisi à faire éclater sa joie à l'heureuse nouvelle de la conversion des Gentils pour ne faire plus qu'une Eglise. *Quis audivit unquam tale?* dit le Prophète : Qui a jamais entendu rien de pareil? *Et quis vidit hùic simile?* Et qui a jamais rien vu de semblable? qui eût jamais pensé que Sion, en si peu de temps, eût pu enfanter un si grand peuple? En effet, qu'y a-t-il de plus surprenant et de plus admirable que la conversion des Gentils à la foi de Jésus-Christ? Qui eût jamais pu croire que douze pauvres pécheurs, gens grossiers, sans lettres, sans force, sans crédit, aient entrepris de réformer toute la terre, et de persuader à des hommes, nés dans la dissolution, nourris dans la licence des mœurs, livrés au libertinage des sens, de croire les mystères les plus impénétrables à l'esprit humain, les plus inaccessibles aux lumières de la raison, et de se soumettre au joug de la morale la plus austère? Quelle merveille qu'une telle religion, en moins d'un siècle, se soit répandue dans presque toutes les parties du monde, et que malgré les oppositions continuelles de la chair et de l'esprit, malgré les plus horribles persécutions, elle persévère sans la moindre altération dans sa morale et dans sa foi, depuis plus de dix-huit siècles, gage certain qu'elle subsistera intacte jusqu'à la fin du monde! voilà ce que le Prophète prédisait à la fille de Sion, et ce qui lui faisait dire : *Lætamini cum Jerusalem, et exultate in ea, omnes qui diligitis eam ; gaudete cum ea gaudio universi, qui lugetis super eam. Ut sugatis, et repleamini ab uberibus consolationis ejus : ut mulgeatis, et deliciis affluatis ab omnimoda gloria ejus.* Il semble que l'Eglise, dans le reste de l'office, ait voulu choisir de l'Ecriture des endroits propres à exciter dans ses enfants une joie spirituelle. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus.* J'ai été comblé de joie en apprenant que nous irons dans la maison du Seigneur; c'est par où commence le psaume CXXI, qui contient les sentiments d'allégresse du peuple juif, lorsqu'il fut près de sortir de la captivité de Babylone ; le Saint-Esprit, nous apprenant par ces figures quels doivent être nos sentiments pour le ciel, notre vraie patrie ; l'Eglise, nous préparant par ces sentiments de joie à la tristesse de la Passion du Sauveur, qu'on commence à célébrer le dimanche suivant, et à la joie de la résurrection figurée par la fin de la captivité de Babylone, aussi bien que par la sortie d'Egypte. C'est encore pour inspirer en ce jour ces sentiments de joie à ses enfants, que l'Eglise pare aujourd'hui de fleurs ses autels, et qu'elle se sert de l'orgue. C'est une espèce de soulagement, disent les auteurs les plus érudits, que l'Eglise paraît vouloir procurer à ceux qui ont heureusement passé le milieu de la sainte Quarantaine, en observant l'abstinence et le jeûne. On a même choisi quelquefois à Rome ce dimanche pour faire la cérémonie du couronnement des empereurs chrétiens. Les cardinaux quittent ce jour-là la couleur violette qui rappelle trop la douleur et la pénitence. Mais la preuve la plus frappante que ce dimanche est distingué des autres, c'est la cérémonie de la rose d'or, qui se fait à Rome ce jour-là, et qui lui a donné aussi le nom du dimanche *de la Rose*. Cette cérémonie consiste dans la bénédiction solennelle que le Pape fait d'une rose d'or, dans l'église de Sainte-Croix de Jérusalem ; après la messe, le Pape, accompagné des cardinaux en habits rouges, revient processionnellement, portant cette

fleur d'or à la main, et l'envoie ensuite à quelque prince qu'il veut honorer.

L'Epître de la messe est tirée de la lettre de saint Paul aux fidèles de Galatie, où il oppose la liberté de la loi nouvelle à la servitude de la loi ancienne, sous la figure des enfants d'Abraham, Ismaël né d'Agar, et Isaac né de Sara. Le premier, qui était fils de la servante, naquit selon la chair, sans que Dieu l'eût promis; l'autre, qui était fils de la femme libre, naquit par la vertu de la promesse. Tout ceci, dit l'Apôtre, n'est qu'une allégorie qui, sous ces deux femmes, nous représente les deux alliances, dont l'une est celle des esclaves, et l'autre celle des personnes libres. C'est à la femme libre, notre mère, figure de l'Eglise, qu'il est dit par le prophète Isaïe: Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez point; éclatez en cris d'allégresse, vous qui avez été si longtemps sans devenir mère, parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui a un mari. Pour nous, mes frères, continue l'Apôtre, nous sommes les enfants de la promesse, comme Isaac; nous ne sommes donc point les enfants de la femme esclave, c'est-à-dire de la synagogue, mais de la femme libre, c'est-à-dire de l'Eglise, l'Epouse de Jésus-Christ, et c'est ce divin Sauveur qui nous a acquis cette liberté par sa mort.

Ismaël n'a rien qui le distingue. C'est à la vérité un fils d'Abraham, qui est né, selon l'ordre naturel, d'une femme esclave. Cette femme fut ensuite chassée avec son fils qui, père de douze enfants, a compté parmi ses descendants les Ismaélites, les Arabes, les Sarrasins et les autres peuples qui n'ont point eu de part aux promesses. Mais Isaac avait été promis à Abraham, et Dieu l'avait assuré qu'il serait le véritable héritier, en faveur de qui s'exécuteraient les promesses qu'il lui avait faites. On voit assez qu'il y a dans l'histoire de ces deux fils une allégorie mystérieuse, un sens mystique et figuré; les Juifs eux-mêmes l'ont reconnue, non-seulement dans Ismaël et Isaac, mais encore dans Agar et Sara, la figure des deux testaments ou des deux alliances. Agar, esclave, n'a pu être mère de l'héritier; elle n'a dû enfanter que des esclaves, figure de la Synagogue, dont les enfants, c'est-à-dire les Juifs, ont été assujétis servilement à la loi et à toutes les cérémonies légales; aussi a-t-elle été donnée, cette loi, parmi les feux, les tonnerres et les éclairs, symboles naturels de la crainte. L'Apôtre continue l'allégorie jusqu'au bout, ayant toujours en vue de persuader aux Galates que Sara est la figure de la nouvelle alliance, c'est-à-dire de l'Eglise de Jésus-Christ; mère d'Isaac, elle n'a que des enfants libres de la servitude de la loi, à laquelle la Synagogue, représentée par Agar, mère d'Ismaël, avait assujéti ses enfants jusqu'à la venue du Messie.

Sina, continue l'Apôtre, est une montagne de l'Arabie, qui a de l'affinité avec la Jérusalem d'à-présent, laquelle est esclave avec ses enfants. Tout le monde sait que le mont Sina ou Sinaï est dans l'Arabie Pétrée. Cette montagne, aussi bien qu'Agar, mère des Arabes ou des Ismaélites, est la figure des Juifs charnels soumis servilement à la loi. Le rapport et l'affinité entre la Jérusalem terrestre et Agar consistent en ce qu'Agar était esclave, et que les Juifs représentés par Jérusalem le sont aussi, étant assujétis aux vaines observances de la loi. Quant à la Jérusalem d'en haut, elle est libre, et c'est notre mère. L'Apôtre entend par ces deux Jérusalem, celle où les Juifs de son temps demeuraient, c'est-à-dire une ville matérielle, terrestre, périssable, représentée par la servante Agar; et la Jérusalem d'en haut, c'est-à-dire l'Eglise de Jésus-Christ et son Epouse, figurée par Sara, que les Prophètes appellent libre, céleste, éternelle, toujours brillante et toujours ornée comme l'Epouse de l'Agneau. Cette Jérusalem, venue d'en

haut, est l'Epouse de Jésus-Christ et la Mère de tous les fidèles. L'Eglise n'a que des enfants libres, héritiers des divines promesses faites à Abraham en faveur de son fils Isaac. Ce n'est qu'en ce seul fils d'Abraham, figure de Jésus-Christ, qui lui-même en était le fils selon la chair, que toutes les nations devaient être bénies. Agar, figure de la Synagogue, n'a eu que des enfants esclaves. Tels sont les Juifs assujétis aux observances de la loi ; on peut dire que leur vue, leur culte, leur religion même, tout était matériel, tout était servile ; il n'y a que les enfants de l'Eglise qui soient véritablement libres ; leur culte est spirituel, surnaturel, et ils adorent en esprit et en vérité. Ce culte est propre à la nouvelle Alliance, et s'il s'est trouvé des Saints et des justes dans l'Ancien Testament qui l'aient pratiqué, c'est parce qu'ils appartenaient par la foi en Jésus-Christ, et par la grâce à la seule et véritable Eglise. Ce n'est que dans la religion chrétienne que Dieu est adoré comme il veut l'être et servi par amour. Là règnent une douce liberté, une crainte toute filiale ; là il n'y a d'autre servitude que celle du péché.

L'Apôtre a donc raison de dire : Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez point. C'est du prophète Isaïe que saint Paul emprunte ces paroles. Ce Prophète n'ignorait pas les mystères du Messie et de la rédemption du monde. Le Seigneur lui avait montré l'Eglise, sa félicité, son heureuse fécondité et sa postérité plus nombreuse, plus étendue, plus permanente que celle de la Synagogue, son aînée, qui cependant se vantait de la multitude de ses enfants, et qui dans les commencements semblait insulter à l'obscurité, à la stérilité de l'Eglise : *Quia multi filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum.* Quant à nous, qui sommes les enfants de la promesse, figurés par Isaac, ne soyons pas assez lâches, assez insensés pour renoncer à cette glorieuse prérogative, gardons-nous de nous rendre volontairement enfants d'Ismaël, en nous rejetant dans la servitude dont Jésus-Christ nous a délivrés.

Mais comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui l'était selon l'esprit, il en est de même maintenant ; car ainsi qu'Ismaël persécutait le jeune Isaac, ainsi aujourd'hui les Juifs, les hérétiques et les incrédules persécutent les chrétiens. Le Sauveur en ayant été si maltraité, il ne fallait pas s'attendre que les disciples eussent un traitement plus favorable : *Si me persecuti sint, et vos persequentur.* Cependant, que dit l'Ecriture, ajoute saint Paul ? Chassez l'esclave et son fils, puisqu'il ne doit point avoir de part à l'héritage. Selon le sens littéral et allégorique, l'Apôtre fait assez entendre aux Galates que ce sont les faux Ismaëls qui les persécutent, les faux apôtres qui les séduisent, qu'ils doivent chasser du milieu d'eux. Selon le sens moral, c'est tout ce qui est ennemi de notre salut qu'on doit proscrire ; ce sont les occasions prochaines du péché qu'il faut éloigner d'abord ; c'est tout ce qui peut être un sujet de chute qu'il faut retrancher et éviter sans réserve ; c'est l'amour-propre qu'il faut étouffer, interdire, et les passions qu'il faut dompter.

L'Evangile de la messe, comme on l'a déjà dit, contient l'histoire de la multiplication des cinq pains, avec lesquels le Sauveur nourrit dans le désert plus de cinq mille personnes.

Jésus-Christ venait de guérir miraculeusement l'homme perclus de tous ses membres, qui languissait auprès de la piscine depuis trente-huit ans. Ce miracle, qui avait fait grand bruit dans tout Jérusalem et aux environs, avait donné sujet au Sauveur de prouver fort au long et sans réplique, l'authenticité de sa mission, sa divinité et la sainteté de sa doctrine. Les

Pharisiens, loin de se rendre à une vérité si frappante, ne cherchaient qu'à se saisir de lui, résolus de le faire mourir ; mais comme le temps déterminé pour ce grand sacrifice n'était pas encore venu, le Sauveur, qui savait tout ce qu'on tramait contre lui, jugea à propos de se retirer. Il commençait la troisième année de sa prédication. Ses Apôtres, qu'il avait envoyés prêcher, s'étant rassemblés auprès de lui au retour de leur mission, il se rendit avec eux sur le bord de la mer de Tibériade, ainsi appelée à cause de la ville de ce nom, bâtie depuis peu sur ce grand lac, à l'honneur de l'empereur Tibère. S'y étant embarqué, il passa le lac, et se retira dans le désert de Bethsaïde, parce qu'il était vis-à-vis du bourg de ce nom, voulant y faire délasser ses Apôtres des fatigues de leur dernière mission. Cependant leur départ ne put être si secret qu'on n'en fût instruit, et que plusieurs qui les avaient vus s'embarquer ne le publiassent. On y courut aussitôt de tous côtés, et il n'y eut ni ville, ni bourg aux environs, d'où il ne sortît un grand nombre d'habitants à qui le désir de voir Jésus, de l'entendre, de lui parler, ne fit oublier la longueur du chemin et la fatigue.

Le Sauveur était monté sur une colline où il avait fait asseoir ses disciples autour de lui. De là, apercevant cette grande multitude de personnes qui venaient à lui de toutes parts, il en fut touché, et pour leur épargner la peine de monter, il alla au-devant d'eux dans la plaine, où il les reçut avec un visage qui montrait bien l'affection tendre qu'il leur portait. La première chose qu'il fit, fut de leur donner la nourriture spirituelle, de leur apprendre les maximes de la plus haute perfection, et de jeter dans leurs cœurs les premières semences du christianisme, qu'il appelait d'ordinaire le royaume de Dieu. Le jour était sur son déclin, et le soleil commençait déjà à baisser ; c'est pourquoi les Apôtres le prièrent de renvoyer tout ce peuple. Il venait de guérir tous les malades qui s'étaient présentés, et il était temps que la foule se retirât dans les villages voisins pour trouver à loger et pour prendre quelque nourriture, car la plupart étaient encore à jeun. Mais le Sauveur pensait encore plus à leurs besoins qu'eux-mêmes. C'est pourquoi, s'adressant à l'un des douze, nommé Philippe : Où trouverons-nous du pain, lui dit-il, pour donner à manger à tout ce peuple ? Il disait cela pour le sonder, dit l'Evangéliste, car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit que quand ils auraient pour deux cents deniers de pain (c'est-à-dire vingt écus de notre monnaie), à peine chacun en aurait-il un morceau. Là-dessus un autre de ses Apôtres, nommé André, frère de Simon Pierre, lui dit : Seigneur, il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ? En effet, il y avait là près de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Mais manque-t-on jamais de rien quand on est sous la garde de la divine Providence ? Faites asseoir ce peuple dans la prairie, dit Jésus à ses disciples, et ne vous mettez en peine de rien. Puis, prenant ce peu de pains et de poissons, ayant levé les yeux au ciel et rendu grâces à son Père, de qui il avait reçu le pouvoir d'opérer toutes sortes de miracles, il les bénit ; ensuite, ayant rompu les pains et partagé les deux poissons, les morceaux se multiplièrent de telle sorte entre ses mains, que les disciples à qui il les distribuait en eurent pour donner abondamment à tout le peuple. Chacun en fut rassasié, et il en resta encore, après le repas, de quoi remplir douze grandes corbeilles. Les disciples ramassèrent ces restes précieux par l'ordre de Jésus même, qui ne voulait pas qu'on en perdît rien et qui souhaitait que l'on conservât avec soin la mémoire d'un si grand mi-

racle, nous apprenant par là que tout ce qui vient de Dieu est précieux, que le souvenir des faveurs du ciel est de la dernière conséquence. On voit ici, comme en plusieurs endroits de l'Evangile, l'attention du Sauveur à persuader ses Apôtres de la vérité des miracles qu'il opérait et le soin des Evangélistes à en marquer toutes les circonstances.

Cependant le peuple, ravi en admiration à la vue d'une si éclatante merveille, disait hautement : Voici le Prophète qu'on nous a promis et après lequel nous soupirons depuis tant de siècles. Pauvres qui languissez dans l'indigence, cherchez Jésus-Christ, tenez-vous auprès de lui comme ce peuple, mettez votre confiance en lui, et il vous soulagera ; s'il ne juge pas qu'il soit de votre intérêt de vous tirer du besoin, soyez sûrs qu'il vous le fera supporter avec cette joie qu'on ne connaît bien que quand on l'éprouve. Comme ce miracle sensible ravissait de plus en plus ce peuple d'admiration, ils formèrent entre eux la résolution d'enlever le Sauveur pour le faire roi ; mais, connaissant leur dessein, il commanda à ses Apôtres de se rembarquer au plus tôt et de repasser la mer ; pour lui, ayant congédié le peuple, il se retira seul et alla se cacher dans le désert de Bethsaïde.

On demande d'où vient que le Sauveur, ayant fait tant d'autres miracles, les Juifs ne pensèrent à le faire roi et à le reconnaître pour le Messie qu'après cette miraculeuse multiplication des pains ? C'est, dit saint Chrysostome, que ce peuple tout charnel, accoutumé à se représenter le Messie sous l'idée d'un prince temporel, apportant à ses serviteurs une félicité due aux plaisirs des sens et aux biens de la terre, crut que le miracle qu'il venait de faire était comme un échantillon et comme le prélude des grands biens dont il avait dessein de les combler. Et que ne devaient-ils pas attendre d'un Prophète doué de tant de bonté et de tant de pouvoir, quand il aurait l'autorité souveraine ? Ils attendaient un Messie qui devait régner sur tout Israël et leur rendre une liberté parfaite ; se voyant assemblés au nombre de plusieurs mille, ils crurent peut-être, dit saint Léon, que Jésus-Christ se mettrait à leur tête dès qu'il connaîtrait leur résolution, et commencerait à exécuter ses grands desseins de monarchie et de conquête. C'était là l'idée de toute la nation, et les Apôtres eux-mêmes demeurèrent dans ces préjugés jusqu'après la descente du Saint-Esprit ; alors ils commencèrent à comprendre que le royaume de Jésus-Christ n'était pas de ce monde. Dieu avait résolu de toute éternité de sauver les hommes par la mort du Messie ; d'établir l'Eglise par la patience et par les travaux ; de fonder l'édifice spirituel de la sainteté sur l'humilité, et de parsemer le chemin du ciel de croix et d'épines : l'éclat des grandeurs mondaines et de la royauté ne convenait donc point au Messie. Quel bonheur pour le chrétien qui vit de la foi d'avoir en vous, Seigneur, un Roi qui saura contenter ses désirs pendant une éternité tout entière !

Le Père Croiset.

LE LUNDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

Plus on approche du saint temps de la Passion, plus les prières de l'Eglise sont choisies et touchantes. La messe de ce jour commence par le psaume LIIIe : *Deus, in nomine tuo salvum me fac, et in virtute tua judica me :* Mon Dieu, pour la gloire de votre nom, sauvez-moi du danger où je suis, et, déployant votre puissance en ma faveur, faites connaître le jugement que vous portez de mon innocence. *Deus, exaudi orationem meam, auribus percipe verba oris mei.* Ecoutez, Seigneur, la prière que je vous adresse, prêtez l'oreille à ce que j'ose vous représenter. *Quoniam alieni insurrexerunt adversum me, et fortes quæsierunt animam meam :* Ceux en qui j'ai cru pouvoir me confier se sont déclarés contre moi ; je me vois environné de toutes parts des redoutables forces de mes ennemis, qui cherchent à m'ôter la vie. David ne s'était jamais trouvé dans un plus grand danger ; aussi ne s'était-il jamais adressé à Dieu avec plus de ferveur et de confiance. Persécuté avec fureur par Saül, il s'était réfugié dans les montagnes et dans les bois des environs de Ziph. Les Ziphéens vinrent en donner avis à Saül, qui y accourut avec toute l'armée. David était d'un côté de la montagne, et Saül, avec ses troupes, était du côté opposé. Le danger ne pouvait être plus grand, et David n'espérait plus se sauver des mains de son ennemi, lorsqu'il eut recours à Dieu, en qui seul il mettait toute sa confiance. Elle ne fut pas vaine ; car au moment où il allait être enveloppé, on vint avertir Saül que les Philistins avaient fait une irruption dans le pays et qu'ils allaient se rendre maîtres de la capitale. Il quitte aussitôt son entreprise et court repousser les Philistins. David exprime dans ce psaume l'embarras où il s'était d'abord trouvé, puis il témoigne à Dieu la confiance qu'il met en son secours, et lui rend grâces ensuite de l'avoir délivré, contre toute apparence, d'un si pressant danger. Mettons tout notre espoir en Dieu, il saura bien nous mettre à l'abri de la malignité des hommes. Les Ziphéens étaient les frères de David ; mais ils le voient disgracié, ils deviennent ses ennemis et le trahissent. La bonne foi ne régnera jamais dans le monde ; on ne peut sûrement compter que sur Dieu.

L'Épître de la messe de ce jour rapporte l'histoire du jugement que Salomon rendit entre deux femmes qui se disputaient un enfant, dont l'une et l'autre se disaient mère ; rien ne donne une plus juste idée de la sagesse de ce grand roi.

Deux femmes qui demeuraient dans la même maison, et que l'Écriture qualifie femmes de mauvaise vie (quelques interprètes croient qu'on ne leur a donné ce nom que parce qu'elles logeaient des étrangers), vinrent se jeter aux pieds du roi, lui demandant justice. L'une accusait l'autre d'avoir étouffé son enfant en dormant, l'ayant couché dans son lit auprès d'elle, et de l'avoir mis secrètement, durant la nuit, à la place du sien, qui était plein de vie, et qu'elle lui avait enlevé. Celle-ci soutenait que l'enfant qui vivait était à elle et que tout ce qu'avançait sa compagne était faux. Chacune soutenait sa cause avec chaleur : les raisons les plus plausibles de

part et d'autre ne manquaient pas, et chacune autorisait son dire par les larmes. Le roi, tout jeune encore, mais qui venait de recevoir de Dieu le don de sagesse qu'il lui avait demandé, comprit bien que ce n'était pas aux pleurs ni aux paroles des deux mères qu'il fallait s'en rapporter pour découvrir la vérité, rien n'étant plus équivoque et moins significatif que les paroles et les larmes d'une femme irritée, mais qu'il n'y avait que les sentiments maternels qui, ne pouvant ni s'étouffer ni se contrefaire, étaient capables seuls d'éclaircir ce fait. Ayant donc entendu les raisons de part et d'autre, sans pouvoir rien déterminer sur la véritable mère de l'enfant qui était contesté, il fait apporter une épée, et ayant appelé un de ses officiers, lui ordonne de couper en deux l'enfant qui était vivant, avec ordre d'en donner la moitié à chacune des deux femmes qui le disputaient. A cette seule proposition, celle qui était véritablement la mère frémit d'horreur, et ses entrailles émues de tendresse pour son fils : Ah ! Seigneur, s'écria-t-elle par un de ces mouvements et de ces transports que la dissimulation ne saurait imiter et que la nature ne saurait omettre : ah ! Seigneur, je vous supplie, ne tuez point cet enfant, je consens qu'on le donne vivant à ma rivale. Celle-ci, au contraire, par une maligne jalousie et une secrète envie que sa compagne perdît son fils, comme elle avait perdu le sien, s'écriait : Rien n'est plus juste que le jugement du roi ; puisqu'on ne sait à qui de nous deux cet enfant appartient, qu'il ne soit ni à vous ni à moi, mais que, selon l'ordre du roi, on le partage. Salomon, reconnaissant par cette différence de sentiments la véritable mère, prononça aussitôt la sentence en faveur de la première et lui rendit son fils. Tout Israël admira le discernement du prince et l'équité d'un tel jugement ; chacun conçut de l'estime et du respect pour lui, et bénit Dieu de leur avoir donné un roi en qui il avait mis tant de sagesse pour rendre la justice. Quelque adroite que soit la dissimulation, quelque imposante que soit la fausse piété, elle ne saurait longtemps contrefaire la véritable vertu ; bientôt l'artifice paraît, et le masque tombe. La véritable piété, de même que la nature, a un caractère et des traits qu'on ne copie qu'imparfaitement. La fausse vertu aime le partage ; elle sert Dieu avec ménagement et avec réserve. On veut plaire à Dieu, mais on ne veut pas déplaire au monde ; ce sont deux maîtres bien opposés qu'elle prétend servir ensemble. La véritable vertu, au contraire, hait tout partage ; elle sait qu'on ne saurait servir en même temps ces deux maîtres, et elle n'oublie jamais cet oracle : *Aut unum odio habebit et alterum diliget :* ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou, il respectera celui-là et il méprisera celui-ci.

L'Evangile de la messe de ce jour raconte avec quel zèle le Fils de Dieu reprend ceux qui profanaient le temple par leur trafic et chasse ceux qui en faisaient un lieu de marché et de désordre.

Il y avait environ six semaines que le Sauveur avait commencé de se faire connaître au public par ses prédications et par ses miracles, lorsque la fête de Pâques, la plus solennelle de l'année, approchant, il quitta la ville de Capharnaüm, où il était depuis quelques jours, pour se rendre à Jérusalem, afin d'y célébrer cette fête. Jésus, comme suprême législateur, pouvait bien se dispenser de cette loi ; mais voulant nous instruire encore plus par son exemple que par ses paroles, il se rend des premiers à la solennité. Comme le temple était toujours la première de ses stations, il s'y rend et trouve en y entrant, dans le lieu même où le peuple avait coutume de prier et d'adorer le Seigneur, des tables dressées pour les changeurs et pour les marchands qui y vendaient des bœufs, des moutons, des pigeons,

qui servaient de victimes pour les sacrifices. Les prêtres tiraient du profit de ce trafic, et par un vil et sordide intérêt, ils toléraient qu'on tînt cette foire dans un lieu si saint, c'est-à-dire dans le parvis extérieur du temple, où l'on faisait ordinairement ses prières. A la vue d'une profanation si scandaleuse de la maison de Dieu, le Sauveur fut saisi d'un saint zèle, et oubliant, s'il est permis de parler ainsi, sa douceur et sa patience, il fit éclater son indignation contre cette troupe sacrilége, qui déshonorait le temple le plus auguste et le plus saint qu'il y eût dans le monde ; tant il importait qu'on sût avec quelle sévérité la justice divine punira ceux qui ont du mépris pour les choses saintes. Il amassa quelques cordes qu'il trouva à terre et en fit un fouet, qui dans cette main capable de faire trembler le ciel et la terre, parut si terrible, qu'il remplit d'effroi ceux qui profanaient la maison de Dieu. Il chassa de ce lieu sacré les marchands de bœufs et de moutons, et les changeurs, dont il jeta l'argent par terre et renversa les comptoirs. Il traita avec moins de sévérité ceux qui vendaient des colombes. Il ne les chassa point à coups de fouet, et n'employant que la parole pour les obliger à se retirer, il se contenta de leur dire : ôtez cela d'ici, et ne faites point de la maison de mon père une maison de trafic. Le prophète Zacharie avait prédit longtemps auparavant, qu'aux jours du Messie il n'y aurait plus de marchands dans la maison de Dieu : *Non erit mercator ultra in domo Domini exercituum in die illa.* Ses disciples, qui connaissaient son extrême douceur, furent surpris d'une si grande sévérité : ils l'attribuèrent à la ferveur de son zèle et se ressouvinrent des paroles de David, qui disait en la personne du Messie : *Zelus domus tuæ comedit me :* Le zèle que j'ai pour l'honneur de votre maison est comme un feu dévorant qui me consume. Qu'aurait fait le Seigneur, dit ici le vénérable Bède, s'il avait vu qu'on se querellât dans le temple, qu'on s'y abandonnât à des ris dissolus, qu'on y tînt des discours frivoles, lui qui en chassa ceux qui achetaient de quoi lui faire des sacrifices? Qu'aurait-il donc fait, s'il y avait vu ce dont nous sommes témoins aujourd'hui dans nos églises, bien plus saintes que n'était le temple de Jérusalem, ces immodesties scandaleuses, ces rendez-vous criminels, ces airs distraits, ces postures indécentes? Jésus-Christ voit toutes ces sacriléges profanations des autels où il repose ; il les voit dans le temps même où il s'y immole de nouveau pour nous, et il les dissimule ; mais sa patience est plus redoutable que ne serait son courroux.

Cependant les Juifs, qui ne lui avaient point vu faire encore de miracle, lui demandèrent en vertu de quel droit il agissait avec tant d'autorité dans la maison de Dieu : Faites un miracle, lui dirent-ils, pour prouver que vous êtes envoyé de Dieu en qualité de Prophète. Le Sauveur, qui n'opérait point de prodiges pour satisfaire la curiosité de ceux qui doutaient de sa puissance et de sa mission, n'en voulut point faire d'autre devant ces esprits curieux et malins que celui qu'ils venaient de voir. Car, dit saint Jérôme, c'était un assez grand miracle qu'un seul homme, qui ne paraissait revêtu d'aucune autorité, eût chassé du temple, sans la moindre résistance, un si grand nombre de vendeurs et d'acheteurs intéressés à continuer leur trafic. Il fallait bien, ajoute ce Père, qu'un feu céleste eût alors brillé dans ses yeux, et que la majesté divine eût éclaté sur son visage. Néanmoins il voulut bien répondre à leur demande si peu respectueuse par une prédiction qui devait démontrer sa divinité, et qui seule valait tous les plus grands prodiges. Détruisez ce temple, leur dit-il (c'est-à-dire, après que vous l'aurez détruit ; car c'est une manière de parler, commune dans l'Ecri-

ture, de se servir de l'impératif pour exprimer ce qui doit arriver), vous le détruirez et je le rebâtirai en trois jours. C'était du temple de son corps que Jésus parlait, ce temple si sacré que les Juifs devaient abattre en le faisant mourir, et qu'en ressuscitant trois jours après, par sa propre vertu, il devait relever. C'était ordinairement à ce miracle de sa résurrection, qui seul démontrait plus son souverain pouvoir et sa divinité que tous les autres, qu'il renvoyait tous ceux qui lui en demandaient. Nul des assistants ne comprit alors ce mystère; ses disciples mêmes ne l'entendirent qu'après qu'il fut accompli. Les Juifs crurent qu'il parlait du temple de Jérusalem rebâti par Zorobabel, et qui ne fut achevé qu'après quarante-six ans; c'est ce qui fit dire aux Juifs : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple et vous en trois jours vous le rebâtirez ?

Le Sauveur ayant demeuré à Jérusalem toute l'octave de Pâques, y fit plusieurs miracles qui furent cause que plusieurs personnes crurent en lui, entre autres Nicodème : c'était un sénateur de la ville, l'un de ceux qui composaient le grand Sanhédrin, c'est-à-dire le grand conseil des Juifs. On assure qu'il était neveu de Gamaliel, sous lequel saint Paul avant sa conversion avait fait ses premières études. Les miracles et les instructions du Fils de Dieu le rendirent fort célèbre dans Jérusalem; on ne parlait de lui qu'avec admiration; chacun le regardait comme un grand prophète : c'était le sentiment du public; mais le Sauveur, qui connaissait à fond le cœur des hommes et leur inconstance, comptait peu sur tous ces témoignages d'estime et de vénération, sachant bien que la plupart de ceux qui l'admiraient et l'exaltaient le plus, demanderaient sa mort dans peu d'années. Tel est encore le caractère de ces chrétiens lâches et ingrats qui, après avoir été pieux, deviennent libertins et impies; quel sera leur sort?

Le Père Croiset.

LE MARDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

David, obligé par la révolte de son fils Absalon de sortir de Jérusalem, abandonné de ses domestiques, de ses courtisans et de presque tout son peuple, représente à Dieu l'état pitoyable où il est réduit, et lui demande son secours contre des ennemis si injustes. *Exaudi, Deus, orationem meam,* s'écrie-t-il dans son extrême affliction, *et ne despexeris deprecationem meam; intende mihi, et exaudi me :* Exaucez-moi, ô mon Dieu! et ne rejetez pas ma prière; daignez considérer l'état où je suis et ne me refusez pas l'assistance que j'implore : *Contristatus sum in exercitatione mea; et conturbatus sum a voce inimici et a tribulatione peccatoris :* Mon esprit ne me représente que des objets qui m'accablent de tristesse : les cris de mes ennemis, la vue des pécheurs unis pour me persécuter, me jettent dans un trouble extrême. Ce psaume, dans le sens figuré, convient parfaitement à Jésus-Christ. David détrôné et chassé de Jérusalem est la figure du Sauveur rejeté et mis à mort par les Juifs. Absalon, à la tête des révoltés, représente les prêtres soulevant le peuple contre le Sauveur; enfin la trahison d'Achitophel, que le Prophète a en vue dans ce psaume, rappelle la perfidie de Judas. Les

deux premiers versets de ce psaume LIVe, composent l'Introït de la messe de ce jour. A mesure qu'on approche du temps de la passion, l'Eglise choisit dans l'Ecriture ce qui y a le plus de rapport, et ce psaume en est une si vive et si frappante image, que saint Athanase et Eusèbe croient que David, dans le triste état où il se trouvait, eut une claire connaissance de la passion de Jésus-Christ ; et que les termes si vifs et si touchants dont il se sert ici étaient l'effet de la douleur extrême qu'il ressentait, en considérant les tourments que le Fils de Dieu devait un jour souffrir de la part des Juifs, dans Jérusalem même.

Comme, dans l'Evangile de la messe de ce jour, Jésus-Christ reproche aux Juifs le mépris qu'ils faisaient de la loi qu'ils se vantaient d'avoir reçue de Moïse, l'Eglise a choisi pour l'Epître l'endroit de l'Exode, où Dieu fait connaître à Moïse que ce peuple qu'il avait comblé de bienfaits, et en faveur de qui il venait de faire tant de merveilles, l'avait oublié et méprisé, jusqu'à lui substituer un veau d'or dans le temps même qu'il lui donnait sa loi sur la montagne.

Moïse étant remonté jusqu'au plus haut de la montagne, d'où il avait été obligé de descendre pour faire entendre la volonté de Dieu au peuple et le rassurer, le Seigneur lui déclara ses commandements, lui donna diverses ordonnances de justice pour la punition des crimes, le règlement des mœurs, et les pratiques de religion et de police. Cependant le peuple, voyant que Moïse différait longtemps de descendre de la montagne, s'imagina qu'il avait péri parmi les feux et les tonnerres. Accoutumé aux superstitions païennes, dont il avait été témoin en Egypte, l'esprit plein du culte des faux dieux, et le cœur encore gâté par le commerce qu'il avait eu avec cette nation idolâtre, il força Aaron à lui faire un veau d'or qui lui servît d'idole. Aaron, voyant tout le peuple mutiné et prêt à éclater en une révolte générale, eut la faiblesse de céder à leurs sacriléges désirs. Il leur commande d'ôter les pendants d'oreilles de leurs femmes et de leurs enfants et de les lui apporter, croyant peut-être que la répugnance qu'ils auraient à se priver de ces ornements leur ferait changer de pensée. Mais que ne peut point la corruption du cœur, quand elle a passé jusqu'à l'esprit? Ce peuple irréligieux lui apporta sans peine cette riche dépouille. On fondit tout cet or et l'on en forma un veau d'or, qu'on éleva sur un autel, ainsi qu'ils l'avaient vu en Egypte, où Apis était adoré sous la forme d'un bœuf. Ce peuple insensé lui ayant immolé des victimes et des holocaustes comme à une divinité, célébra une grande fête en son honneur, par des chants, par des festins et par des danses. Au milieu des débauches d'une si honteuse idolâtrie, les Israélites se disaient : « Voici vos dieux, ô Israël ! voici ceux qui vous ont tirés d'Égypte ». Tant il est vrai qu'on perd jusqu'à la raison, quand on s'éloigne de Dieu pour se livrer à la débauche et aux plaisirs des sens.

Le Seigneur, voyant cette abomination, dit à Moïse : Descendez, parce que le peuple que vous avez tiré d'Egypte a grièvement péché. Ils se sont retirés bientôt de la voie que vous leur aviez montrée. Ils se sont fait un veau d'or ; ils l'ont adoré, ils lui ont immolé des victimes, et ont dit : « Ce sont là vos dieux qui vous ont tirés d'Egypte ». Je vois, ajouta le Seigneur, que ce peuple est peu traitable et peu docile ; laissez-moi suivre les mouvements de mon indignation ; je les exterminerai, et je vous rendrai le chef d'une autre nation plus nombreuse et moins difficile à gouverner. Moïse, prosterné devant le Seigneur, le conjura de vouloir pardonner à son peuple qu'il avait délivré de la captivité d'Egypte avec tant de puissance et d'une

manière si merveilleuse; de ne point donner lieu, par ce châtiment, aux Egyptiens et à tous les ennemis de son saint nom, de triompher au préjudice de sa gloire, et de lui insulter, en disant qu'il ne les avait retirés de la captivité que pour les faire périr dans le désert; il le supplie de se souvenir des promesses qu'il avait faites à Abraham, à Isaac et à Israël, en faveur de leur postérité, et de vouloir bien arrêter les funestes effets de sa juste colère.

Que ce fait historique contient de salutaires instructions! Un peuple né dans le sein de la véritable religion, chéri de Dieu, comblé de ses bienfaits, témoin de tant de prodiges opérés sous ses yeux et en sa faveur, ne perd pas plus tôt de vue son conducteur, qu'il oublie Dieu et se jette dans la plus grossière des idolâtries. De quoi l'homme n'est-il pas capable, quand il se livre à son propre esprit? et quels funestes effets ne produit point tôt ou tard un long commerce avec les infidèles? La corruption de l'esprit gagne bientôt le cœur, et tous les deux une fois gâtés, la crainte de Dieu se perd, le souvenir de ses bienfaits s'éteint, et l'on tombe dans les abominations les plus affreuses. On demande pourquoi Dieu dit à Moïse : *Dimitte me ut irascatur furor meus :* Laissez-moi suivre les mouvements de mon indignation, j'exterminerai ce peuple ingrat et infidèle. C'est que la miséricorde de Dieu plaidait en faveur de ces pécheurs contre sa justice. Dieu désire leur pardonner, mais il veut qu'on l'en prie. Il dit à Moïse : Laissez-moi faire. C'est, assure Théodoret, comme si tacitement il lui disait dans un autre sens : Arrêtez ma colère par vos prières. Il agirait et ne parlerait pas ainsi, s'il ne voulait pas pardonner. En disant donc à Moïse : Laissez-moi faire, je vais les exterminer, il lui donne occasion et lui inspire l'envie de le prier et lui fait comprendre le pouvoir qu'auraient les prières qu'il ferait pour eux : *Dimitte me, nisi deprecandi ausum præbere; quasi : pensa quantum apud me valeas; et cognosce quia obtinere poteris quidquid pro populo exoras.* Reconnaissons ici le pouvoir, l'efficacité, j'ajoute même le besoin que nous avons des prières des Saints et des fidèles, et déplorons le funeste aveuglement des hérétiques, qui, en niant l'intercession et la communion des Saints, se privent malheureusement d'un des plus grands et des plus importants secours de cette vie.

Dieu se laissa fléchir aux instantes prières de son serviteur, qui descendit ensuite portant entre ses mains les deux tables de la loi; ayant aperçu le veau d'or et les danses, il entra dans une telle colère, qu'il jeta ces tables et les brisa au pied de la montagne, comme s'il eût voulu exprimer que l'alliance que les Hébreux avaient faite avec Dieu était rompue. Cette action de Moïse, dit saint Augustin, était un symbole et une espèce de prophétie de la suppression ou de la cassation de l'ancienne alliance, pour faire place à une nouvelle que le Messie devait faire un jour. Moïse renversa l'autel, précipita dans le feu le veau d'or, le réduisit en poudre qu'il jeta dans l'eau où le peuple venait boire, pour leur faire connaître la vanité de cette prétendue divinité, qui n'avait pas pu se garantir d'être réduite en poussière, et pour leur en donner un souverain mépris.

L'Evangile de ce jour est pris du chapitre septième de saint Jean. Vers le milieu de la fête des Tabernacles, qui avait été instituée en mémoire des tentes sous lesquelles les Juifs avaient campé dans le désert pendant quarante ans, et qui se célébrait pendant huit jours, dans le septième mois de l'année juive, répondant à notre mois de septembre, le Sauveur monta au temple six mois avant sa mort, et se mit à enseigner : il le fit avec tant d'éloquence et d'érudition, qu'il s'attira l'admiration de tout le monde. Ceux

même des Juifs qui étaient les plus déchaînés contre lui se disaient entre eux : Comment est-il devenu si savant sans avoir jamais eu de maître? Les Juifs étaient d'autant plus surpris de sa science profonde, qu'ils savaient bien qu'il n'avait jamais fréquenté leurs écoles, ni suivi les leçons d'aucun docteur. Jésus, connaissant leur pensée, leur dit: Cette doctrine que je vous prêche ne laisse pas d'être ma doctrine, quoiqu'elle soit la doctrine de mon Père, qui m'a envoyé pour vous l'enseigner : ce n'est pas seulement comme homme que je vous parle, mais comme Fils de Dieu. Ceux qui renoncent à leur propre volonté pour faire la sienne connaîtront bientôt si je parle de moi-même, ou si c'est lui qui me fait parler, et si ma doctrine est la parole de l'homme ou la parole de Dieu. Vous m'avouerez qu'un envoyé qui parle de son chef, et non suivant les instructions qu'on lui a données, cherche sa propre gloire, et qu'au contraire celui qui travaille pour l'honneur du maître, dont il tient la place, ne dit rien qui ne soit vrai et ne veut rien qui ne soit juste.

Les Juifs accusaient le Sauveur d'avoir violé la loi, et voulaient même le faire mourir pour avoir, un jour de sabbat, guéri un paralytique. Jésus-Christ leur fait voir non-seulement qu'il connaît leurs plus secrètes pensées et leur mauvaise volonté, mais encore l'injustice et l'inconséquence de leur conduite; il leur montre que s'il a violé la loi en guérissant un paralytique un jour de sabbat, ils la violent eux-mêmes bien davantage, puisqu'ils ne font point difficulté de circoncire un enfant le jour du sabbat, quand le huitième jour depuis sa naissance tombe un samedi. Pourquoi donc, ajouta le Sauveur, cherchez-vous à me faire mourir? Le simple peuple, qui crut que cette parole s'adressait à lui, s'en offensa, parce qu'il aimait Jésus et qu'il n'avait point de part à tout ce que les prêtres et les pharisiens tramaient contre lui. Il se trouva même dans la foule des gens assez emportés pour lui dire : C'est le démon, c'est l'esprit de mensonge qui vous fait parler; qui pense à vous faire mourir? Le Sauveur, qui ne leur avait point adressé ce reproche, ne s'arrêta point à relever leur calomnie ni ce manque de respect. Il continua de confondre ses ennemis en leur disant : Vous me faites un crime d'un miracle qui vous a tous surpris. Je guéris un paralytique, je lui commande de marcher et de prendre son lit, de l'emporter chez lui, ce qui rendait le miracle encore plus visible. Et comme l'envie empoisonne tout, vous m'accusez d'avoir violé la loi, parce que c'est au jour du sabbat que j'ai guéri ce malade. Ne jugez point sur les dehors; entrez dans l'esprit de la loi et ne blâmez point en moi ce que vous ne croyez pas qu'on puisse condamner en vous. Si ce n'est pas violer la loi du sabbat en faisant la circoncision, pourquoi sera-ce la violer en faisant marcher un homme perclus de tous ses membres?

Parmi ceux qui entendaient le Sauveur, il y en avait plusieurs de Jérusalem qui, mieux instruits que le simple peuple, savaient certainement que l'on conspirait contre lui. Ceux-ci se disaient les uns aux autres : N'est-ce donc pas là cet homme extraordinaire qu'on cherche partout pour le faire mourir? le voilà qui parle hardiment, en présence de ceux qui le cherchent, et il publie lui-même leurs mauvais desseins, sans qu'ils osent lui dire un seul mot; ne se seraient-ils point ravisés, et n'auraient-ils point reconnu que c'est véritablement le Messie? Cependant, c'est un homme que nous connaissons tous; nous savons d'où il est; au contraire, quand le Christ sera venu, personne ne connaîtra sa naissance. C'était le petit peuple qui parlait ainsi. Ceux des Juifs qui savaient l'Ecriture n'ignoraient pas que le Christ devait être de la race de David et du bourg de Bethléem, où

ce prophète était né. Les Juifs de Jérusalem paraissaient ignorer que Jésus-Christ fût né à Bethléem, ou du moins ils ne connaissaient pas que ses parents, qui demeuraient tous en Galilée, pussent être issus de David, et que Bethléem fût le lieu de son origine. Le Sauveur était alors dans cette partie du temple, où les docteurs avaient coutume d'expliquer la loi. Connaissant ce que le peuple pensait de lui, il haussa la voix, et son zèle s'échauffant, il leur parla d'un ton plus ferme, et leur dit : Vous savez qui je suis, et d'où je suis selon la nature humaine qui seule paraît à vos yeux; mais vous ne savez pas qui je suis, ni d'où je suis selon la nature divine : vous ignorez que je suis le Messie que Dieu a envoyé comme il l'avait promis. Vous ne me regardez que comme un homme, ou tout au plus que comme un prophète ; encore, par une noire malice, ne me regardez-vous que comme un séducteur, quoique vous ne puissiez ignorer le témoignage que Jean-Baptiste a rendu de moi, ni les miracles que vous m'avez vu opérer. Tout cela devrait bien vous faire connaître que ce n'est point de la part d'un homme que je viens vous enseigner la voie du salut ; qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui m'ait pu donner cette mission ; que ce n'est pas de moi-même que je suis venu, mais qu'en qualité de Messie, j'ai dû être envoyé par le souverain Maître du monde que vous ne connaissez pas, qui, étant la vérité même, ne peut ni manquer à ses promesses, ni tromper par ses paroles, ni se tromper dans le choix qu'il a fait de celui qu'il a envoyé, et qui ne vous enseigne que ce qu'il a appris de lui. Pour moi, si je disais que je ne le connais pas, je serais menteur comme vous l'êtes. C'est comme s'il disait, dit saint Augustin : *Ab ipso sum, quia filius de Patre ; et quidquid est Filius, de illo est cujus est Filius :* Je suis de même nature que lui, parce que le Fils est de même nature que le Père ; et tout ce que le Fils est, il l'est de celui dont il est le Fils. *Quod autem videtis me in carne, ipse me misit :* Je suis né du Père en tant que Dieu ; j'ai été envoyé de lui en tant qu'homme. *Ubi audis*, continue le même Saint, *ipse me misit, noli intelligere naturæ dissimilitudinem, sed generantis auctoritatem :* Lorsque vous lui entendez dire : Il m'a envoyé, ne croyez pas qu'il marque une différence de nature ; mais seulement l'autorité de celui qui envoie en qualité de Père.

Les paroles du Sauveur, qui devaient entièrement satisfaire ses ennemis, et leur faire voir combien ils étaient heureux d'avoir un tel Maître, ne firent que les irriter. Ils ne cherchaient que l'occasion de l'arrêter pour le perdre. Mais parce que le temps qu'il avait déterminé pour s'immoler pour le salut des hommes n'était pas encore venu, nul n'osa mettre la main sur lui ; aussi ne prenait-il aucune précaution pour se défendre. La haine et la rage des principaux des Juifs n'empêchèrent pas que plusieurs du peuple ne crussent en lui, et ne le reconnussent pour le Messie. Dieu trouve toujours des âmes dociles qui le dédommagent, pour ainsi dire, de la perte de ces âmes orgueilleuses, de ces mondains voluptueux, de ces esprits fiers et incrédules, qui se révoltent contre la morale et la doctrine de Jésus-Christ. Esprits inquiets et flottants sur la religion, voici de quoi vous fixer. Assujétissez votre cœur aux vérités qu'elle enseigne, faites-la triompher dans vos mœurs, elle captivera bientôt votre esprit, vous convaincra qu'elle ne peut être que de Dieu, et qu'elle seule est capable de faire votre bonheur.

Le Père Croiset.

LE MERCREDI

DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

Ce jour est appelé le mercredi de l'aveugle-né, à cause de l'Evangile qu'on lit à la messe ; on l'appelait encore le jour du grand scrutin, parce qu'on faisait solennellement en ce jour l'examen des catéchumènes qu'on devait admettre au baptême dix-huit jours après. On appelait cet examen le grand scrutin, parce qu'il était précédé et suivi de quelques autres moins considérables. Il y avait ordinairement sept scrutins, c'est-à-dire sept jours du Carême destinés à examiner et à instruire ceux qui demandaient le Baptême ; mais celui qu'on faisait en ce jour était le principal et le plus solennel, ce qui a fait porter à ce jour le nom de *Férie des Scrutins*. Toute la messe a rapport au Baptême. L'Introït commence par ces mots : *Effundam super vos aquam mundam :* Je répandrai sur vous une eau pure et salutaire. L'Epître d'où cet Introït est tiré, est un précis des effets du Baptême ; et l'Evangile de l'aveugle-né, à qui le Sauveur ne voulut rendre la vue qu'après qu'il l'eut envoyé se laver dans la piscine, représente l'aveuglement spirituel de l'âme avant que d'être régénérée par cet admirable sacrement.

On faisait donc venir à l'Eglise, à l'heure de Tierce, tous ceux qui devaient être baptisés ; on écrivait leurs noms et ceux des personnes qui devaient les tenir sur les fonts. On faisait des exorcismes sur eux et l'onction avec de la salive. On lisait la leçon du prophète Ezéchiel, qui est la première Epître de la messe, puis celle d'Isaïe qui est la seconde, avec leurs graduels. On faisait ensuite la cérémonie de l'ouverture des oreilles pour mettre les catéchumènes en état d'écouter l'Evangile et le symbole de la foi qu'on allait leur exposer ; et c'est ce qui a fait appeler aussi ce jour : le mercredi *De apertione aurium*. L'exposition de l'Evangile était suivie de la tradition du symbole, dans laquelle on proposait aux catéchumènes compétents et destinés au baptême prochain, le symbole de la foi ; et cette double cérémonie était précédée des renoncements aux vanités et aux pompes du monde, aux suggestions du démon et de la chair. On passait du Symbole à l'Oraison dominicale, et ces saintes et sacrées cérémonies du grand scrutin duraient une grande partie du jour. Comme ce n'étaient que des adultes qu'on devait baptiser, on consacrait plusieurs jours à l'administration de cet auguste sacrement. Depuis que l'Eglise a jugé à propos et même nécessaire de conférer le baptême aux enfants, on a abrégé toutes ces solennités, sans omettre aucune des principales cérémonies.

Cum sanctificatus fuero in vobis, congregabo vos de universis terris, et effundam super vos aquam mundam : Lorsque jaurai été sanctifié au milieu de vous, je vous rassemblerai de toutes les parties de la terre, et je répandrai sur vous une eau pure ; et vous serez purifiés de toutes vos souillures, et je vous donnerai un esprit nouveau : *Et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et dabo vobis spiritum novum.* C'est par cette prophétie d'Ezé-

chiel que commence la messe de ce jour. On voit assez le rapport que ces paroles ont avec le baptême dont on faisait en ce jour les principales cérémonies.

La première Epître en est un symbole parfait. Elle est prise du chapitre XXXVI du prophète Ezéchiel, où Dieu promet à son peuple de le tirer de la triste captivité où il gémissait, de répandre sur lui une eau pure et de le purifier de tout ce qui le souillait; ce qui est une prédiction très-claire du baptême de Jésus-Christ, dont le sang divin communique à l'eau la vertu d'effacer le péché de ceux qui croient en lui. Dieu dit aussi, par la bouche du même Prophète, qu'il leur donnera un cœur nouveau et un nouvel esprit, en leur ôtant en même temps et ce cœur dur et terrestre, dont ils étaient animés, et cet esprit grossier et épais qui les rendait indociles. Je mettrai mon esprit au milieu de vous, qui vous éclairera, qui vous découvrira le vide et le néant des biens créés et le faux brillant de tout ce qui éblouit les sens, et qui, vous faisant connaître le prix des biens spirituels, vous en inspirera le goût, en vous donnant l'intelligence des plus hauts mystères. La grâce que je répandrai dans vous, avec mon esprit, vous fera garder mes commandements avec joie, marcher avec ferveur dans mes voies, alors vous serez mon peuple et moi je serai votre Dieu, et vous serez l'objet de ma tendresse : *Et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.*

A la vérité, depuis le retour de la captivité, les Juifs donnèrent moins de sujet de plainte et de reproche, surtout à l'égard de l'idolâtrie et des autres désordres qui leur avaient été si souvent reprochés par les Prophètes avant la captivité; mais il s'en faut bien que dans la rigueur ils aient rempli toute l'idée de perfection qui leur est tracée ici et dans d'autres endroits de l'Ecriture. Quels déréglements n'y avait-il pas parmi le peuple sous Néhémie; et jusqu'à quel point l'idolâtrie ne fut-elle pas portée par les prêtres mêmes sous les Machabées, au milieu de Jérusalem et à la vue du temple? quelles impiétés, quelles abominations sous Jason, usurpateur du nom et de la dignité de grand prêtre! Ce n'est que dans l'Eglise que cette prophétie devait être accomplie. Jésus-Christ seul pouvait opérer dans ses fidèles les changements merveilleux que l'Ecriture marque ici; c'est lui qui ôte par sa grâce ce cœur de pierre, ce cœur dur et terrestre, ce cœur tout sensuel et matériel qui faisait le caractère des Juifs; c'est lui qui donne ce cœur nouveau, ce cœur tendre, docile et reconnaissant; c'est lui enfin qui répand un esprit nouveau et chasse l'esprit ancien; il nous purifie de nos souillures, et par le moyen de sa grâce, nous fait persévérer librement dans le bien.

C'est selon le même esprit et dans le même sens que l'Eglise a choisi pour la seconde Epître de la messe de ce jour cet endroit du prophète Isaïe, où Dieu, nous découvrant les trésors infinis de sa miséricorde et les richesses de sa bonté, nous ordonne de nous purifier de nos iniquités et de laver toutes nos taches : *Lavamini, mundi estote :* Lavez-vous, purifiez-vous. Il ne demande point une lotion, ni une purification extérieure, comme les Juifs semblaient l'entendre; il veut une pureté intérieure, une purification de l'âme, qui ne se fait que par la conversion du cœur, par la pénitence, par la charité. Ce qui suit le démontre clairement : *Auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis :* Otez de devant mes yeux la malignité de vos désirs et de vos pensées, et cessez de faire le mal : *Quiescite agere perverse.* Ce n'est pas assez de cesser de faire le mal, apprenez à faire le bien : *Discite benefacere.* C'est à fuir le mal et à faire le bien que consiste la justice. *Quærite judicium :* Aimez la droiture, ayez de la bonne foi et ne faites tort

à personne. Assistez le pauvre, faites justice à l'orphelin, défendez la veuve ; exercez-vous dans les œuvres de miséricorde, faites du bien à tous ; et après cela, je vous permets de vous plaindre de ma sévérité et de m'accuser d'être un maître dur et austère, si je vous regarde d'un mauvais œil, si je vous rejette lorsque vous viendrez à moi, si je ferme mes oreilles à vos vœux et à vos prières. Je vous le dis en vérité, quand vos péchés seraient aussi éclatants que l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige. *Si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur.* Oui, quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seront blancs comme la laine la plus blanche : *Velut lana alba erunt.* Ce n'est pas à dire que le péché cesse jamais d'être péché ; mais Dieu nous veut faire entendre que, quelque énormes que soient nos crimes, quelque grand qu'en soit le nombre, dès que le pécheur se convertit de bonne foi, Dieu les lui pardonne tous, et par ce pardon l'âme recouvre l'innocence. Que Dieu est miséricordieux ! qu'il est bon ! et que ces expressions sont un puissant motif de confiance ! Rien n'exprime mieux que ces comparaisons les effets merveilleux du baptême et de la pénitence.

L'Evangile de la messe n'a pas moins de rapport aux heureux effets de ces sacrements ; il contient l'histoire de la guérison de l'aveugle-né. Rien n'est plus frappant que ce miracle.

Le Sauveur, passant un jour de sabbat par une rue de Jérusalem, vit un homme qui était né aveugle. Il en eut pitié et résolut de le guérir. Mais avant que d'opérer ce grand miracle, il voulut répondre à une question que lui firent ses disciples : Maître, lui dirent-ils, quelle a pu être la cause de l'infirmité de cet homme ? est-ce sa faute, ou la faute de ses parents ? Ils croyaient, comme tout le reste du peuple, qu'il n'y avait point d'adversités ni de maladies qui ne fussent des châtiments de quelque péché. Jésus, voulant donc les détromper et les instruire, leur déclara que, quoique les afflictions soient souvent la peine de nos fautes, ou de celles de nos pères, souvent aussi Dieu ne les envoie que pour éprouver et purifier ses élus, ou pour d'autres raisons qui servent aux desseins de sa providence. Telle est l'incommodité que souffre cet homme depuis sa naissance. Dieu a permis qu'il naquît aveugle, afin de prendre de là occasion de manifester sa puissance et ma mission. Il faut, ajouta-t-il, que pendant qu'il est jour je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé. Le jour se prend ici pour le temps que le Sauveur avait encore à vivre sur la terre. Ce temps devait être pour les Juifs un temps de lumière, s'ils avaient su en profiter. La nuit vient, dit-il, où l'on ne peut rien faire. Par la « nuit », Jésus-Christ entendait sa mort, après laquelle ils allaient être abandonnés aux ténèbres de leur ignorance et de leur aveuglement volontaire, selon la menace qui leur en est faite ailleurs : *Ambulate dum lucem habetis :* Marchez tandis que vous avez de la lumière. *Lux sum mundi :* Je suis la lumière du monde. Malheur à qui ne travaille pas pendant qu'il est jour. Comme c'était un jour de sabbat, il semble que le Sauveur voulait préparer l'esprit de ses Apôtres, par ce préambule, au miracle qu'il allait opérer ; c'est comme s'il leur eût dit : Quoique ce soit aujourd'hui jour de sabbat et que je prévoie que mes ennemis prendront un sujet de scandale de ce que je vais faire, je ne dois pas différer de rendre la vue à cet aveugle, parce que mon Père en sera glorifié et que cela avancera mon ouvrage. Ayant dit cela, il crache à terre, et ayant fait de la boue avec sa salive, il en frotte les yeux de l'aveugle, remède naturellement plus propre à faire qu'à guérir des aveugles, disent les Pères. Il n'y a que celui-là seul qui a pu former l'homme d'un peu

de limon, qui pût faire servir de la boue à la guérison d'un aveugle-né. Jésus lui dit ensuite de s'aller laver dans le bain de Siloé. Ce bain était formé des eaux d'une fontaine qui coulait au pied de la colline de Sion, au pied des murs de Jérusalem. Comme le nom de Siloé signifie *envoyé*, un des noms que l'Ecriture donne au Messie, ce ne fut pas sans mystère que le Sauveur envoya l'aveugle à cette fontaine. Il voulait apprendre que c'est lui qui nous régénère dans les eaux salutaires du Baptême et qui guérit par sa grâce notre aveuglement spirituel. Le Sauveur n'avait pas besoin de cette boue, ni des eaux de la fontaine de Siloé, pour rendre la vue à cet aveugle; il se sert cependant de ces signes visibles, de ces cérémonies extérieures, afin de préparer les esprits à l'institution des sacrements dont ils étaient la figure. La fontaine de Siloé, disent saint Irénée et saint Chrysostome, était un symbole du Baptême. Les Turcs, encore aujourd'hui, ont en vénération cette fontaine; ils croient que ses eaux ont la vertu de guérir, ou du moins de soulager les maux des yeux. L'aveugle obéit; il se leva et revint avec la vue. Le peuple fut frappé du miracle, sans en pénétrer le mystère. Ceux qui en parurent d'abord les plus étonnés, furent les voisins et les parents de l'aveugle-né. Quoique la chose fût visible, elle leur semblait incroyable. La merveille était si extraordinaire, que plusieurs voulaient presque douter que ce fût lui; cependant, il était connu depuis trop longtemps, pour pouvoir seulement penser que ce fût un autre. Lui-même ne s'en cachait pas: Oui, leur disait-il, c'est moi qui mendiais mon pain et à qui vous avez si souvent fait l'aumône. Enfin, il fallut le croire. Ce miracle fit grand bruit; chacun voulut voir et interroger un homme qui y voyait clair, et qui cependant était né aveugle. On lui faisait sans cesse raconter comment cela s'était fait : Cet homme, leur disait-il, qu'on appelle Jésus, m'a mis de la boue sur les yeux et m'a commandé d'aller me laver à la piscine de Siloé. J'ai fait ce qu'il m'a dit. J'y suis allé, je m'y suis lavé, et je vois.

Un miracle si grand, si incontestable et si public, loin de convertir les ennemis du Sauveur, les mit dans une telle fureur, qu'ils avaient presque résolu de se défaire de celui qui en était une preuve si éclatante. Ils lui demandent où était ce Jésus : Je n'en sais rien, leur répond-il. On le mène aux Pharisiens, qui lui demandent comment il avait vu; et il leur répète ce qu'il avait déjà dit aux autres : il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé et je vois. Mais n'était-ce pas le jour du Sabbat qu'il vous a guéri? ajoutent-ils. Sans doute, répond celui qui avait été aveugle; mais il m'a guéri. Ce n'est donc pas là un homme de Dieu, s'écrièrent alors quelques-uns de l'assemblée, puisqu'il n'observe pas le Sabbat. Et comment un homme pécheur, disaient les autres, peut-il faire un si grand miracle? Les esprits se trouvant divisés, et la contestation s'échauffant, on s'avisa de demander à celui qui avait été guéri ce qu'il pensait lui-même de celui qui lui avait rendu la vue. Pour moi, répondit-il hardiment, je ne doute point que ce ne soit un homme envoyé de Dieu, un grand Prophète. Cette réponse les irrita; ils s'emportèrent contre lui; ils le traitèrent d'imposteur, et ne voulurent point croire qu'il eût été aveugle. Quand on ne veut pas par jalousie et par haine reconnaître le mérite, on nie les faits. Les Pharisiens venaient de faire un crime à Jésus-Christ d'avoir guéri un aveugle le jour de Sabbat; et les voilà qui contestent la vérité de cette guérison miraculeuse. Que ces tergiversations découvrent clairement l'esprit de l'erreur, et la malignité de la passion qui aveugle! Pouvait-il y avoir un fait plus notoire, et qui eût plus de témoins? avait-on besoin de

plus de preuves? Cependant on fait venir le père et la mère : on leur demande si c'est là leur fils, s'il est vrai qu'il fût né aveugle, et qui peut lui avoir ouvert les yeux.

Aux deux premières questions, ils répondent sans hésiter que c'est là leur fils, et que rien n'était plus vrai, qu'il était né aveugle; quant à la troisième, parce que assurer que c'était Jésus qui l'avait guéri, c'était dire qu'il était le Messie, ils se turent de peur d'être maltraités. Qu'il est rare d'aimer assez la vérité, pour ne la faire jamais céder à la crainte! Nous ne savons, disent-ils, par qui ses yeux ont été ouverts. Interrogez-le; il est d'un âge à pouvoir rendre compte lui-même de ce qui le touche. Admirons ici la conduite de la Providence : Dieu fait servir à sa gloire la plus noire malice de ses ennemis. On n'a pas cru légèrement les miracles de Jésus-Christ, puisqu'on n'a été forcé d'en convenir qu'après les avoir examinés avec toutes les précautions que l'envie la plus maligne a pu suggérer; et l'on peut dire que l'incrédulité des Pharisiens nous a ôté tout prétexte du doute.

Les ennemis du Sauveur crurent qu'ayant intimidé le père et la mère, ils pourraient ébranler le fils, et tirer de lui un témoignage qui pût du moins affaiblir les sentiments d'estime, de vénération et d'admiration que ce miracle avait produits dans le public. Ils l'appellent donc une seconde fois, et lui disent d'un ton radouci et flatteur : Tu ne peux rendre plus d'honneur à Dieu qu'en confessant la vérité; dis-nous donc ingénûment tout ce que t'a fait celui dont tu parles comme de l'auteur de ta guérison. Tu ne le connais pas; nous le connaissons nous autres, et nous savons que c'est un méchant homme. S'il est bon, ou s'il est méchant, répond-il, c'est ce que je n'examine point : vous en jugerez comme il vous plaira. Vous êtes savants, et moi je ne le suis pas : tout ce que je sais, et tout ce que je ne puis cacher, c'est que j'étais aveugle et que je vois maintenant.

Mais encore, poursuivent-ils, que t'a-t-il fait? comment t'a-t-il ouvert les yeux? Avouons qu'il en coûte à l'incrédule, pour se justifier à lui même son incrédulité. On ne cherche pas à être éclairci de la vérité, mais à être tranquillisé dans son erreur. Ce pauvre homme, fatigué de tant de questions, leur répondit d'un ton indigné : Je vous ai dit et redit de quelle manière il m'a rendu la vue; vous l'avez entendu, d'où vient que vous voulez que je le répète? auriez-vous envie d'être de ses disciples? Ce mot dit d'un air naïf et ingénu, sans dessein de les offenser, les choqua; ils ne lui répondirent que par des injures : Sois son disciple tant que tu voudras; pour nous, nous ne voulons point d'autre maître que Moïse, à qui nous savons que Dieu a parlé. Pour celui-ci, nous ne savons qui il est, ni d'où il vient. C'est étonnant, repart l'homme qui avait été guéri, que vous ne sachiez d'où vient cet homme, ni qui il est, et qu'il m'ait ouvert les yeux à moi qui suis né aveugle. Vous nous enseignez vous-mêmes que Dieu n'exauce point les pécheurs, qu'il ne fait point de miracles pour autoriser la fausse piété des hypocrites, mais qu'il écoute favorablement ceux qui le servent avec fidélité. A-t-on jamais ouï dire, depuis le commencement des siècles, que personne ait ouvert les yeux d'un homme né aveugle? Celui-ci l'a fait, et vous voulez que ce soit un méchant homme?

Une réflexion si judicieuse et si sage ne parut point supportable à ces prétendus docteurs. Quoi, lui dirent-ils, tu n'es que péché; tu ne fus jamais que pécheur, tu étais indigne de voir le jour, et tu te mêles de faire ici le docteur dans cette assemblée? Il t'appartient bien, misérable que tu es, de nous faire des leçons. Sors d'ici, et qu'on ne te voie jamais dans l'assem-

blée. Le Sauveur qui ne tarde guère à consoler ceux qui souffrent pour lui, ayant appris qu'on l'avait chassé et excommunié, le vint trouver ; et lui ayant demandé s'il croyait au Fils de Dieu : Qui est-il ? répond l'aveugle guéri ; faites-le moi connaître, afin que je croie en lui. Vous l'avez vu, lui dit Jésus, et c'est lui-même qui vous parle. A ces mots, ce pauvre homme transporté de joie s'écria : Je crois, Seigneur, oui, je crois ; et se jetant à ses pieds, il l'adora comme son Dieu, son bienfaiteur et son souverain Maître. La foi vive de ce nouveau disciple consola le Sauveur de l'endurcissement des Pharisiens. Ce miracle les rendit encore plus aveugles ; l'aveuglement volontaire est incurable. Dieu prévient, Dieu sollicite, Dieu touche ; mais il ne nous convertit jamais malgré nous.

Le Père Croiset.

LE JEUDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

L'Eglise désire nous occuper, pendant tous ces jours, de la pensée d'une nouvelle vie que Jésus-Christ veut nous procurer par sa mort ; c'est ce qui lui a fait choisir pour les Epîtres et les Evangiles de la messe des sujets propres à nous faire voir que c'est lui seul qui vivifie et qui ressuscite.

L'Introït de la messe est tiré du psaume CIV^e^, qui est un cantique d'actions de grâces pour tous les bienfaits dont le Seigneur a comblé la nation juive : le Prophète se plaît à en faire l'énumération. Il fut composé par David à l'occasion du transport de l'arche de la maison d'Obédédom dans le tabernacle qui lui avait été préparé à Sion. Ce psaume a pour titre ce mot : *Alleluia,* qui signifie *louez le Seigneur.* La messe commence par ces paroles : *Lætetur cor quærentium Dominum :* Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur se réjouisse. *Quærite Dominum, et confirmamini, quærite faciem ejus semper :* Cherchez le Seigneur, et rassurez-vous contre tous les accidents de la vie ; appliquez-vous constamment à mériter ses regards. *Confitemini Domino, et invocate nomen ejus, annuntiate inter gentes opera ejus :* Chantez sans cesse les louanges du Seigneur ; invoquez son nom, faites connaître la grandeur et l'excellence de ses œuvres à tous les peuples de la terre, et dites-leur que sa miséricorde est au-dessus de tout.

L'Epître rapporte le miracle que fit le prophète Elisée en ressuscitant le fils d'une femme de Sunam, chez qui il avait coutume de loger.

Elisée, passant un jour par la ville de Sunam qui n'était pas éloignée de la montagne du Carmel, fut prié de manger par une femme qui était très-considérée dans le lieu ; elle l'en avait pressé si obligeamment que, toutes les fois qu'il passait par là, il allait loger chez elle. Un jour elle dit à son mari : Il me paraît que cet homme, qui passe si souvent chez nous, est un homme de Dieu et un Saint : meublons-lui une petite chambre, afin qu'il y soit commodément toutes les fois qu'il viendra nous voir ; mettons-y un petit lit, une table, un siége et un chandelier. Un jour qu'Elisée y était logé, il dit à Giézi, son serviteur, de savoir de son hôtesse ce qu'il pourrait faire pour elle en reconnaissance de tous les services qu'elle lui rendait.

Giézi lui dit qu'elle n'avait besoin de rien, parce qu'elle n'avait point d'enfants, ni guère d'espérance d'en avoir. Elisée, l'ayant fait appeler, lui prédit qu'elle aurait un fils avant la fin de l'année. L'événement vérifia la prédiction. L'enfant crût jusqu'à l'âge de trois ans, et étant allé un jour voir son père au temps de la moisson, il reçut un coup de soleil dont il mourut. Sa mère, pleine de confiance aux prières d'Elisée, porta son corps dans la chambre du Prophète, le mit sur son lit, ferma la porte, et sachant qu'Elisée était sur la montagne du Carmel, dissimulant son affliction, elle y alla. Le Prophète, l'ayant aperçue de loin, envoya Giézi, son serviteur, à sa rencontre pour savoir si chez elle tout le monde se portait bien. Elle qui ne voulait découvrir la mort de son fils qu'au Prophète, répondit que tout allait assez bien. Etant arrivée, elle se jeta aux pieds d'Elisée, ne parlant que par ses larmes. Giézi voulut l'éloigner; mais le Prophète l'en empêcha, disant qu'elle était dans l'affliction, quoique le Seigneur ne lui en eût rien fait connaître. Lorsqu'elle lui eut appris la mort de son enfant, il dit à Giézi de prendre son bâton et d'y aller, avec défense de saluer qui que ce fût en chemin: c'est une manière de parler figurée et hyperbolique, pour marquer la diligence avec laquelle il devait faire ce voyage. Le Sauveur du monde, envoyant ses Apôtres prêcher l'Evangile, leur fait la même défense dans le même sens. Le Fils de Dieu, dit saint Ambroise, ne défend pas de s'acquitter des devoirs de civilité en saluant ceux qui nous saluent; il veut seulement nous faire comprendre avec quelle diligence nous devons exécuter ce qu'il demande de nous. Giézi partit; mais la mère affligée ne fut pas satisfaite, elle voulut absolument qu'Elisée vînt avec elle; Giézi lui dit qu'il avait mis son bâton sur la bouche de l'enfant, comme il le lui avait ordonné, mais que le mort n'avait point donné de signe de vie. Elisée, étant entré, trouva le corps de l'enfant étendu sur son lit : il ferma aussitôt la porte sur lui, et pria le Seigneur. Sa prière finie, il monta sur le lit et se coucha sur l'enfant; il appliqua ses yeux sur ses yeux, sa bouche sur sa bouche et ses mains sur ses mains, et l'échauffa, dit l'Ecriture, de sa propre chaleur; puis étant descendu de dessus le lit, il fit deux fois le tour de la chambre. Il remonta sur le lit, se courba sur l'enfant, qui bâilla par sept fois, et ouvrit les yeux. On voit assez que tout est figure et mystère dans les circonstances de ce miracle. L'enfant étant ressuscité, le Prophète le remit, plein de santé, à sa mère qui, transportée de joie et d'admiration, se jeta à ses pieds, accompagnant de beaucoup de larmes ses très-humbles actions de grâces.

La divine Providence, disent les saints Pères, a voulu nous donner dans ce prodige une figure du grand mystère de l'inutilité de la loi, et de la nécessité de l'incarnation du Verbe. Le bâton d'Elisée mis par son serviteur sur le corps de l'enfant, dit saint Augustin, et après lui saint Grégoire et saint Bernard, marquait la loi de Moïse, qui ne pouvait par elle-même donner ni la vie ni la justice. Il fallait qu'Elisée, figure de Jésus-Christ, et le maître de tous ceux qui avaient été envoyés pour prêcher cette loi, vînt lui-même, et se raccourcît, pour ainsi dire, dans son incarnation, pour s'ajuster et se proportionner au corps de l'enfant, c'est-à-dire, de tout le genre humain, que saint Paul dit avoir été dans l'enfance de la loi. *Et nos cum essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes:* Lorsque nous étions des enfants, nous vivions comme des esclaves sous les premiers éléments qui ont été enseignés au monde. Mais quand les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils au genre humain, qui était sans vie, sans force, sans lumière. L'enfant *bâilla sept fois;* quelques interprètes traduisent

l'hébreu par : *Il éternua sept fois*. Quelques-uns font de ces sept signes de vie une figure des sacrements de la nouvelle alliance, ou des sept fruits du Saint-Esprit dans la loi de grâce.

L'Evangile contient l'histoire de la résurrection du fils unique d'une veuve de Naïm, ville de la Galilée, peu distante du mont Thabor.

Le jour qui suivit la guérison du serviteur du centenier, Jésus alla à la petite ville de Naïm, vers l'extrémité de la basse Galilée. Il était suivi de ses disciples, et de beaucoup de peuple, que ses instructions et ses miracles lui attachaient, la Providence ménageant tout, afin qu'il y eût un plus grand nombre de témoins du miracle qu'il devait opérer. A quelques pas de la ville, il rencontra un convoi ; c'était un jeune homme, fils unique d'une veuve, mort le jour précédent, qu'on allait mettre en terre. Les pleurs d'une mère excessivement affligée de la perte d'un fils qui était toute sa consolation et toute son espérance, touchèrent le cœur du Sauveur ; il ne put la voir fondre en larmes et éclater en soupirs, sans en être ému de compassion. Il n'attend pas qu'on le prie, Jésus est toujours touché de nos maux : combien de fois prévient-il nos besoins, nos vœux et nos demandes! Il s'approche de cette mère désolée, lui défend de pleurer, touche de la main le cercueil, ordonne à ceux qui le portaient de s'arrêter, puis parlant en maître de la mort et de la vie, il dit : « Jeune homme, levez-vous, c'est moi qui vous le commande ». O prodige ! le mort entend cette voix toute-puissante, et il obéit. Il ressuscite, il se lève, il se tient sur son séant, il recouvre la parole, il sort du cercueil, et après avoir rendu grâces à son bienfaiteur, il court embrasser sa mère. Ainsi le Sauveur convertit en larmes de joie les larmes que la douleur faisait couler des yeux de la mère, et par un miracle inespéré, d'un seul mot il lui rend son fils plein de vie. Tous ceux qui furent témoins de cette résurrection furent saisis d'étonnement et d'une sainte frayeur, qui leur faisait dire avec de profonds sentiments d'admiration et de reconnaissance : En vérité, nous avons parmi nous le plus grand prophète qui ait jamais été. Le Seigneur a bien voulu visiter son peuple, en nous envoyant Celui qu'il nous avait promis, et en faisant éclater à nos yeux sa toute-puissance.

Telles sont les démarches que Dieu fait pour ébranler, pour convertir, pour ressusciter le pécheur. Il s'approche de lui tout mort qu'il est ; il le touche, il lui fait entendre sa voix, soit par les remords de la conscience, soit par d'autres inspirations secrètes : démarches cependant inutiles si le pécheur ne répond à ces avances, si les passions ne se taisent, pour lui laisser entendre la voix intérieure de Jésus-Christ.

Les Juifs déposaient leurs morts hors des villes ; ils les mettaient en terre dans des cavernes creusées dans le roc. Les tombeaux étaient regardés par eux comme des lieux souillés, profanes. Les chrétiens, au contraire, sûrs de la résurrection, et présumant que plusieurs de ceux dont les corps sont enterrés dans les cimetières jouissent de la béatitude dans le ciel, regardent ces lieux avec respect et vénération.

Le Père Croiset.

LE VENDREDI

DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME [1].

LA FÊTE DU PRÉCIEUX SANG

L'histoire tout entière de l'Eglise est l'histoire du précieux sang, car c'est l'histoire de la prédication *de Jésus crucifié,* selon la mémorable expression de saint Paul. Cette dévotion est née avec le christianisme. L'*Apôtre des nations* la recommande à chaque page de ses sublimes écrits : il y parle en effet constamment de la croix de Jésus-Christ et du sang qu'il a répandu pour le salut du monde ; il revient sans cesse à ce sujet et c'est un besoin pour son amour de s'y arrêter. Les saints Pères, en particulier saint Jean Chrysostome et saint Augustin, ont marché sur les traces de saint Paul ; et parmi les Saints, ceux que nous honorons davantage sont ceux qui ont le plus honoré la Passion de Notre-Seigneur, qui ont reçu le plus dignement son corps comme nourriture et son sang comme breuvage divin.

Sainte Catherine de Sienne a beaucoup contribué à propager le culte du *précieux sang,* comme dévotion spéciale. On cite encore parmi les servantes de Dieu qui se distinguèrent par un amour plus ardent du précieux sang, Osanna de Mantoue, qui était ravie en extase chaque fois qu'elle voyait du sang ; sainte Marie-Madeleine de Pazzi ; la vénérable Marie-Françoise des Cinq Plaies, religieuse d'Alcantara ; Françoise de la Mère de Dieu, carmélite de France ; la vénérable Anne de Jésus, compagne de sainte Thérèse, qui, un jour en communiant, eut la bouche remplie d'un sang délicieux qui découlait de l'hostie ; la carmélite Marguerite de Beaune ; Marguerite de la Passion, carmélite de Rouen, et tant d'autres.

On vénère en divers endroits des reliques soit d'un sang miraculeux, soit du précieux sang, et les grâces obtenues par ce moyen ont augmenté cette dévotion. Elle fut l'objet de plusieurs confréries qui contribuèrent aussi beaucoup à la répandre et à l'accroître. Il en existait anciennement une à Ravenne ; il y en avait une à Rome sous Grégoire XIII. Mais c'est spécialement sous Pie VII qu'une archiconfrérie du précieux sang fut établie à Rome. Ce Pape l'enrichit de nombreuses indulgences ; il favorisa de même la congrégation des missionnaires du précieux sang, fondée sous son pontificat. L'existence de confréries du même genre en Espagne atteste une dévotion spéciale pour le précieux sang dans ce pays. L'Angleterre a occupé aussi sa place autrefois dans l'histoire de cette dévotion. Le frère

1. On célèbre une seconde fête du précieux sang le premier dimanche de juillet. Nous en parlerons plus loin.

d'Henri III, Richard de Cornouailles, apporta dans ce pays une relique importante du précieux sang, et il fonda la congrégation des Bonshommes pour la garder. La France a donné, entre autres, les Bernardines du précieux sang, qui atteignirent la plénitude de leur développement à Paris, en 1654.

Mais nul pontificat n'a été aussi favorable que celui de Pie IX, au développement de la dévotion au précieux sang. C'est sous lui que, par suite d'une révélation particulière, le scapulaire rouge a été institué et enrichi de nombreuses indulgences. La confrérie du précieux sang a vu, grâce à la munificence du Pontife, augmenter ses indulgences; et par suite de nouvelles confréries ayant le même but ont été établies dans différentes villes. Quand Pie IX, après son exil de Gaëte, rentra dans Rome, il adressa à l'univers entier un décret qui instituait une nouvelle fête du précieux sang, le premier dimanche de juillet. L'institution de cette fête demeure aussi un monument des vicissitudes de l'Eglise et de l'assistance qu'elle reçoit de son divin fondateur.

Prenant pour guide le Père Faber, comme nous venons de le faire, nous indiquerons, quand nous parlerons de la fête de juillet, la nature de la dévotion au précieux sang et les avantages que les âmes pieuses en doivent retirer.

LE SAMEDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

Les quinze jours qui restent jusqu'à Pâques sont regardés par l'Eglise comme une fête continuelle de la passion du Sauveur; ce samedi en est considéré comme la veille. Aussi l'Introït, l'Epître, l'Evangile, tout l'office de la messe de ce jour est une allégorie de ce grand mystère et une espèce de préparation qui renferme en même temps les motifs consolants de cette auguste solennité.

La messe commence par ces touchantes paroles d'Isaïe : *Sitientes, venite ad aquas, dicit Dominus :* Vous tous qui avez soif, venez à la source de cette eau vive qui jaillit à la vie éternelle, dit le Seigneur. Le Prophète invite tous les peuples de la terre à la foi de Jésus-Christ, qui seul est la fontaine d'eau vive. Il n'y a que cette divine source qui puisse nous désaltérer, tout le reste ne peut qu'augmenter notre soif. C'est proprement à la passion de Jésus-Christ que cette fontaine a coulé, pour ainsi dire, par autant de canaux que ce divin corps a eu de plaies, et jamais cette source abondante ne tarit. Quelque précieuse que soit cette eau, on vous la donne *gratis*. Vous qui n'avez point d'argent, il suffit que vous ayez soif, venez et désaltérez-vous, buvez avec joie : *Et qui non habetis pretium, venite, et bibite cum lætitia.* Ce beau passage d'Isaïe fait allusion à la passion de notre Sauveur qui a répandu son sang pour le salut de tous les hommes, et qui, en retour d'un bienfait si insigne, n'exige que notre amour.

L'Epître est tirée de l'endroit de la prophétie d'Isaïe, où Dieu dit à son Fils envoyé sur la terre, qu'il l'a exaucé en lui accordant le salut des hommes, qu'il l'a assisté dans le temps qu'il avait destiné lui-même à ce

grand ouvrage, qu'il l'a établi pour être le réconciliateur du peuple, pour réparer la terre, rompre les chaînes des prisonniers, rendre la lumière à ceux qui étaient dans les ténèbres. *In tempore placito exaudivi te ; et dedi te in fœdus populi :* Je vous ai envoyé pour faire avec mon peuple une nouvelle alliance, dont la première n'était qu'une faible figure, et par cette alliance vous changerez la face de la terre, vous vous formerez un nouvel héritage de l'héritage qui avait été dissipé : *Ut suscitares terram, et possideres hæreditates dissipatas.* Ces héritages dissipés sont non-seulement le peuple juif, mais encore toutes les nations du monde, que Jésus-Christ a rachetées par son sang, et qui toutes composent ses richesses. Cet héritage lui avait été enlevé par le démon. La corruption des mœurs et l'idolâtrie l'avaient dissipé, mais il est venu pour le recueillir, en rassemblant tous les peuples dans son Eglise.

Je vous ai envoyé pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes, dans les liens du péché, *ut diceres his qui vincti sunt* (on peut entendre ici le peuple juif qui vivait dans le désordre et sous la servitude la loi) : *Exite :* Sortez de cette dure servitude et entrez dans la douce liberté des enfants de Dieu. *Et his qui in tenebris :* Dites à tous ceux qui étaient dans l'ignorance du vrai Dieu, dans les noires ténèbres de l'idolâtrie : *Revelamini :* Ouvrez enfin les yeux, et voyez la lumière. Le Sauveur est seul la vraie lumière, laquelle éclaire quiconque vient au monde. *Super vias pascentur :* Ils paîtront dans les chemins, *et in omnibus planis pascua eorum,* et toutes les plaines leur serviront de pâturages. Rien ne représente mieux l'heureuse condition de la nouvelle alliance de ce peuple nouveau, des enfants de l'Eglise, que le portrait que Dieu en fait ici par son Prophète. Délivrés de la captivité du démon par la mort du Sauveur, éclairés des lumières de la foi, ne craignez point de mourir de faim dans le désert et le pénible voyage de cette vie, dans la plaine comme parmi les rochers et sur la montagne, vous trouverez partout un pâturage abondant. La doctrine de Jésus-Christ, ses sacrements, son Evangile, son secours et sa grâce ne vous laisseront manquer de rien. Cette vie est un voyage, la terre est un exil, le ciel est notre aimable patrie ; il faut marcher par un désert affreux avant que d'arriver à la terre promise. Il y a bien du chemin à faire depuis Babylone jusqu'à la céleste Jérusalem : ne craignez rien, le Sauveur a pourvu à tout ; il connaît vos besoins, il n'ignore pas les dangers ; il sait ce qui est nécessaire pour conserver la vie. *Non esurient neque sitient, et non percutiet eos æstus et sol :* Ils n'auront ni faim, ni soif ; la chaleur même et le soleil ne les brûleront pas. *Quia miserator eorum reget eos :* Parce que celui qui est plein de miséricorde pour eux les conduira et les mènera boire aux sources des eaux : *Et ad fontes aquarum potabit eos.* Qui ne voit dans cet allégorique et prophétique tableau l'image du christianisme ? Quelle multiplicité de secours spirituels ! Quelle abondance de biens dans l'Eglise ! Qu'on se sente altéré par la fatigue du chemin, par l'ardeur des passions, par les combats qu'il faut donner et les assauts qu'il faut soutenir durant cette vie, on y trouve à toute heure cette source d'eau vive qui ne tarit jamais et où l'on puise sans peine. *Haurietis aquas,* dit ailleurs le même Prophète, *haurietis aquas cum gaudio de fontibus Salvatoris :* Vous puiserez avec joie aux fontaines du Sauveur. Au lieu de ces eaux que vos pères ont puisées dans le désert, lorsque Moïse frappa le rocher et en tira une source, vous boirez les eaux du Sauveur. Ce Sauveur est Jésus-Christ ; les fontaines qu'il nous ouvre sont sa doctrine sainte, disent les Pères ; ses sacrements d'où découlent des grâces sur ceux qui s'en approchent dignement, éloignent avec

soin les mauvaises dispositions qui pourraient en arrêter le cours. Jésus-Christ nous dit lui-même : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif.

Et ponam omnes montes in viam, et semitæ meæ exaltabuntur : Mes montagnes deviendront des chemins aplanis, et je comblerai les vallées pour rendre le sentier uni. Que les maximes de la plus haute perfection, que les conseils si parfaits de l'Evangile et si contraires aux sens et à l'amour-propre, ne vous effraient point ; vous trouverez tous les obstacles aplanis dès que vous vous mettrez en chemin ; tout sera agréable et facile dès que vous en viendrez à la pratique. Ne craignez point de vous égarer, je serai moi-même votre guide, je redresserai toutes les routes : ce n'est que hors de l'Eglise qu'on s'égare, les sentiers qu'on suit alors mènent à la perdition. *Ecce isti de longe venient, et ecce illi ab aquilone, et mari, et isti de terra australi :* Alors viendront dans l'Eglise du Sauveur les peuples les plus éloignés, les uns du septentrion, les autres du couchant, et les autres du midi. Qui ne voit par toutes ces expressions la conversion des Gentils à la foi de Jésus-Christ clairement annoncée ? *Laudate, cœli ; et exulta, terra ; jubilate, montes, laudem :* Cieux, louez le Seigneur, s'écrie ici le Prophète, que toute la terre tressaille de joie, et que les montagnes fassent retentir ses louanges, parce que le Seigneur, dit-il, a eu enfin pitié de tant de pauvres peuples qui se perdaient : il veut être lui-même leur consolation, leur salut, leur Sauveur et leur père. Cependant Sion a dit : Le Seigneur m'a oublié ; *et dixit Sion : Dominus oblitus est mei.* C'était la plainte amoureuse que faisaient les Juifs dans leur captivité, et c'est celle que font encore quelquefois les Chrétiens dans leurs afflictions et dans leurs peines. Mais rien n'est plus consolant que la réponse que Dieu leur fait : *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum ?* Une mère peut-elle oublier son enfant et n'avoir point de compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? Mais quand même il se trouverait une mère assez dure, assez barbare pour oublier son propre fils, est-ce que je pourrais jamais vous oublier ? C'est le Seigneur qui parle ; ô mon Dieu ! que ces paroles doivent faire une forte impression sur nos cœurs ! quel amour et quelle confiance ne doivent-elles pas nous inspirer pour vous qui êtes si bon ?

L'Evangile de la messe est une instruction dogmatique que le Sauveur fait au peuple et aux pharisiens sur sa divinité, et une preuve bien sensible de l'endurcissement de ces pharisiens et de ce peuple. Leur mauvais cœur ne le rebute point ; il leur montre encore plus de bonté qu'ils n'avaient contre lui de haine et de jalousie. Il leur découvre les grandes richesses qui étaient renfermées en lui, et qu'il venait apporter au monde. *Ego sum lux mundi,* leur disait-il ; *qui sequitur me, non ambulat in tenebris :* Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres de l'ignorance, de l'erreur, de l'infidélité. Il n'y a que moi qui éclaire et qui guide dans la voie du ciel ; serez-vous assez insensés pour fermer toujours les yeux à cette lumière qui conduit à la vie bienheureuse ? les pharisiens écoutaient attentivement ce que le Sauveur leur disait ; mais quelque chose qu'il pût leur dire, il ne pouvait le leur faire goûter, parce qu'ils cherchaient plutôt à critiquer sa doctrine qu'à en profiter.

Vous rendez témoignage de vous-même, lui dirent-ils, doit-on vous croire sur votre parole ? Quoique je rende témoignage de moi, répond Jésus, mon témoignage est légitime et doit être reçu. Je me connais, et je ne puis pas ne pas me connaître ; je sais d'où je suis venu et où je vais ; mais vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais. Ce ne peut donc pas

être de vous que je dois attendre un témoignage légitime de ce que je suis ; vous ne me connaissez pas, et vous ne voulez pas même me connaître. Il n'y a donc que moi, et mon Père qui m'a envoyé, qui puissions rendre ce témoignage sûr et infaillible. Je vous prouve ma mission par mes actions, par ma doctrine et par mes miracles, et vous refusez de me croire ; mon Père l'approuve par les prophéties et les saintes lettres que vous avez entre les mains, et vous ne voulez pas en faire l'application. Vous ne jugez de moi que selon l'homme extérieur ; vous ne pouvez vous imaginer que je sois d'une condition supérieure à ce que je parais. C'est comme s'il disait, pensent les Pères : La fausse idée que vous vous êtes faite du Messie qui doit vous délivrer, fait que l'obscurité de ma naissance et l'humilité de ma vie sont pour vous un sujet de scandale. Si je vous dis que je suis Dieu, et Fils de Dieu, vous recevez cette vérité comme un blasphème ; si je confirme la vérité de mes paroles par des prodiges, vous dites que c'est au nom de Béelzébub que je les fais ; votre passion vous aveugle, vos préjugés vous empêchent de voir la lumière et de vous rendre à la vérité. Que je juge des autres, que je rende témoignage de moi-même, mes jugements ne peuvent être que justes et vrais, comme venant d'une sagesse et d'une connaissance qui ne peuvent pas se tromper, outre que jamais je ne juge seul, mais toujours avec mon Père qui m'a envoyé ici pour vivre avec vous, pour vous instruire et pour vous sauver. Certes, ma parole, appuyée de son autorité, mérite bien d'être reçue, puisque, selon votre loi, le témoignage de deux personnes doit être cru.

C'est ici que les pharisiens firent paraître leur esprit fourbe et dissimulé. Ils savaient bien que ce Père dont Jésus parlait était le Père éternel, leur Dieu et leur Créateur ; Jésus-Christ le leur avait dit assez clairement plusieurs fois. Ils feignent néanmoins de l'ignorer, et lui disent : Enseignez-nous où est votre Père ? Ils voulaient tirer de sa bouche, dit saint Chrysostome, quelque chose qu'ils pussent faire passer dans l'esprit du peuple pour un blasphème, afin de le décrier et de le perdre. *Respondit Jesus : Neque me scitis, neque Patrem meum.* Mais Jésus, connaissant le fond de leur cœur et toute leur malice, leur dit : Vous vous êtes rendus aveugles vous-mêmes pour ne connaître ni mon Père ni moi. Si vous aviez voulu être dociles à mes instructions, vous auriez appris qui je suis, et vous sauriez en même temps qui est mon Père ; les preuves que je vous donne de ma divinité vous empêcheraient de chercher mon Père sur la terre, vous sauriez qu'il est dans le ciel : *Hæc locutus est Jesus in gazophylacio, docens in templo.* Jésus parla de la sorte dans le trésor, partie du temple fort fréquentée, où étaient placés différents troncs pour recevoir les offrandes du peuple. Le Sauveur découvrit en cette occasion avec beaucoup de fermeté, et d'une manière bien claire et bien précise, sa divinité et son égalité de nature avec son Père, quoiqu'il vît bien que sa vie était en danger. Environné d'une foule d'auditeurs, la plupart ses ennemis, il les reprend avec une liberté qui ne convenait qu'à lui ; il parle toujours en maître, quoiqu'il eût affaire à des hommes fiers et vindicatifs dont la malignité faisait tout craindre. Mais son heure n'étant pas encore venue, personne n'osa se saisir de lui. Il devait se livrer lui-même volontairement à la mort pour le salut du monde, il ne pouvait donc être pris que quand il le voudrait ; aussi ses ennemis ne forment-ils contre lui que de vains projets.

Poursuivons l'œuvre de Dieu sans inquiétude sur ce qui peut nous arriver de la part des hommes. Ils n'auront pour nous nuire que le temps et le pouvoir que Dieu voudra bien leur donner, et s'il lui plaisait de nous

abandonner à leur violence, il ne saurait oublier alors ni sa bonté, ni notre faiblesse. C'est l'heure du juste que ce temps d'épreuve; mais ce n'est qu'une heure, ce n'est qu'un temps très-court par rapport au temps de la récompense.

Le Père Croiset.

LE DIMANCHE DE LA PASSION [1]

Le dimanche de la Passion a toujours été privilégié par rapport à l'office, et il ne cède son rang à aucune autre solennité dans l'Eglise. Comme il n'est point de mystère dans notre religion où l'amour que Jésus-Christ a pour nous se montre avec plus d'éclat, il n'en est point non plus qui nous intéresse davantage et qui demande de nous une plus vive reconnaissance et un plus juste tribut de compassion, d'imitation, de tendresse et d'amour.

L'Eglise commence en ce jour à nous rappeler les préparatifs de la mort de Jésus-Christ, par la considération du mystère de sa passion qu'elle honore pendant tout le Carême, mais spécialement durant ces quinze derniers jours. Selon son esprit, les quatre premières semaines du Carême sont particulièrement destinées à porter le pécheur à faire pénitence de ses fautes, et les deux dernières à célébrer le mystère de la passion du Sauveur, par la participation à ses souffrances. Comme ce fut à peu près à cette époque que les prêtres, les docteurs de la loi, les scribes et les pharisiens, confondus et déconcertés par la résurrection de Lazare, qui avait attiré un grand nombre de disciples à Jésus-Christ, commencèrent à conjurer sa mort, et comme l'on croit que c'est en ce jour qu'elle fut résolue, l'Eglise prend le deuil, elle retranche de ses offices tout cantique de joie, elle voile ses autels pour rappeler sa tristesse, et toutes ses prières expriment sa douleur et son affliction. C'est pour la même raison qu'elle emploie dans les offices de la nuit les prophéties de Jérémie, qui déplorent tout à la fois les douleurs de Jésus-Christ dans sa passion, et les malheurs causés par les péchés des hommes que ce divin Sauveur est venu racheter. En quelques endroits, l'Eglise prend même des ornements noirs pour rendre son deuil encore plus sensible aux yeux des peuples, et leur inspirer par ce lugubre appareil les sentiments de componction et de tristesse qui conviennent aux mystères qu'elle célèbre en ce saint temps. Mais si l'Eglise, disent les Pères, est dans la douleur et dans le deuil, ses enfants doivent-ils se livrer aux sentiments d'une joie profane? Quelle extravagance scandaleuse! quelle impiété même, si l'on voyait des chrétiens paraître en public dans un équipage brillant, se divertir avec éclat, tandis que leur mère gémit dans l'affliction et a le cœur noyé dans l'amertume! Aussi eût-on regardé anciennement comme un apostat un fidèle qui, dans le temps de la passion, eût paru en public avec des habits fastueux, ou eût osé prendre part à des fêtes mondaines.

On appelait ces deux dernières semaines du Carême, les deux semaines

1. Voir pour plus de détails le récit que nous avons donné de la Passion, p. 86.

de *Xérophagies*, parce que l'usage non-seulement du laitage, mais même du poisson était interdit, et que l'on ne se nourrissait que d'aliments secs. Le jeûne était plus rigoureux, et tout respirait la pénitence. On trouve des auteurs qui appellent ce dimanche *Néoménie*, c'est-à-dire, *de la nouvelle lune pascale*, parce qu'en effet il tombe toujours après la nouvelle lune de mars, comme le dimanche de Pâques après la pleine lune.

Ces deux dernières semaines sont distinguées par les saints Pères des quatre précédentes; celles-là sont appelées les semaines de la Passion, parce que l'Eglise est, pendant ces jours, dans un plus grand deuil, et les fidèles dans les exercices d'une plus tendre dévotion et d'une plus austère pénitence. Celles-ci sont appelées simplement les semaines de Carême, durant lesquelles la pénitence et le jeûne étaient observés avec un peu moins de rigueur. Cette distinction est clairement exprimée dans les sermons de saint Léon, dont les uns sont intitulés pour les quatre semaines de Carême, et les autres pour le temps de la Passion : il y en a douze pour le Carême, et dix-neuf pour la Passion. Il est visible qu'on prêchait plus souvent les quatorze derniers jours du Carême; que les exercices de piété et les bonnes œuvres étaient plus nombreux et plus ordinaires, et qu'on y jeûnait plus austèrement. On y faisait de plus fréquentes instructions aux compétents, c'est-à-dire, aux catéchumènes, qui, dans le dernier examen, avaient été jugés assez instruits pour recevoir le baptême la veille de Pâques, et on n'oubliait rien pour les disposer à recevoir dignement cet auguste sacrement.

L'Introït de la messe de ce jour est pris du psaume XLIIe, dans lequel David, banni et persécuté par Saül, soupire après son retour et après la vue du tabernacle. Il demande cette grâce au Seigneur, et il se console par l'espérance de l'obtenir; mais en même temps il le prie de faire connaître son innocence. Ce psaume fut composé par David, alors que Jonathas lui déclara que Saül avait pris la dernière résolution de le mettre à mort. C'est sans doute ce qui a déterminé l'Eglise à le choisir pour le temps où la mort du Sauveur fut conclue par les scribes, les pharisiens et les prêtres.

La messe commence par ce premier verset : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta : ab homine iniquo et doloso erue me, quia tu es, Deus, fortitudo mea :* Jugez-moi, mon Dieu, et à travers ce qu'une ligue criminelle publie pour me noircir, faites démêler à tout le monde mon innocence; dérobez-moi à la haine d'un persécuteur également injuste et artificieux, puisque vous êtes tout mon appui et toute ma force. On voit assez le rapport qu'a ce texte avec le mystère de ce jour : *Emitte lucem tuam et veritatem tuam :* Faites luire à mes yeux votre fidélité en vos promesses; elle me fera marcher sans crainte au milieu des plus évidents dangers, et elle me conduira sur votre sainte montagne dans votre tabernacle : *Ipsa me deduxerunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua.* Les Pères, par *la lumière et la vérité*, entendent Jésus-Christ. Saint Cyrille, par *la lumière*, entend le Fils, et par *la vérité*, le Saint-Esprit. Les rabbins même expliquent l'un et l'autre du Messie; et il est visible que la montagne sainte, dans le sens mystique, c'est l'Eglise de Jésus-Christ.

La méditation de la passion de Jésus-Christ a été familière aux Saints, et tous ont trouvé dans ce grand mystère un fonds inépuisable de force, de confiance, de joie même dans les adversités. On se console aisément au milieu de ses afflictions et de ses souffrances, quand on voit des yeux de la foi et avec un cœur chrétien un Dieu expirant pour nous sur la croix.

Si Jésus-Christ a souffert, dit l'apôtre saint Pierre, c'est pour nous donner l'exemple, et par l'exemple même qu'il nous a donné, il nous a fourni un puissant motif pour nous encourager à souffrir, et il nous a mérité les grâces pour le faire avec fruit. Le Père éternel dit à chaque chrétien, en lui montrant son Fils sur le Calvaire, ce qu'il avait dit à Moïse : *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est :* Regardez ce modèle qu'on vous propose sur cette montagne, et étudiez-vous à l'imiter. Vous ne sauriez être prédestiné, si vous n'êtes la copie de ce divin original, et si vous n'êtes semblable à Jésus-Christ crucifié, parce que c'est principalement sur la croix qu'il a mérité votre prédestination. Il manque, dit saint Paul, quelque chose à la passion du Sauveur par rapport à vous; il faut que vous l'y ajoutiez : ce qui lui manque, c'est l'application; elle ne peut vous être utile, si elle ne peut vous être appliquée, et pour vous être appliquée, il faut, comme cet Apôtre, être attaché à la croix avec Jésus-Christ : *Christo confixus sum cruci;* il faut être uni à ce Dieu souffrant et mourant pour nous.

Qu'un Dieu, comme Dieu, agisse en maître et en souverain, dit un des plus célèbres orateurs chrétiens; qu'il ait créé d'une parole le ciel et la terre, qu'il fasse des prodiges dans l'univers, et que rien ne résiste à sa puissance, c'est une chose si naturelle pour lui, que ce n'est presque pas un sujet d'admiration pour nous; mais qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu expire dans les tourments, qu'un Dieu, comme parle l'Ecriture, goûte la mort, lui qui possède seul l'immortalité, c'est ce que les anges ni les hommes ne comprendront jamais. C'est ce mystère de la passion de Jésus-Christ qui oblige le Prophète à s'écrier : *Obstupescite, cœli!* O cieux, soyez saisis d'étonnement! car voici ce qui passe toutes nos vues, et ce qui demande toute la soumission et l'obéissance de notre foi; mais aussi, est-ce dans ce grand mystère que notre foi a triomphé du monde; quand est-ce qu'elle triomphera de nous-mêmes? Elle a triomphé de notre esprit, quand triomphera-t-elle de notre cœur et de nos passions? Il est étonnant que dans le temps même que tout nous prêche la mort du Sauveur, dans un temps spécialement consacré à honorer ses humiliations et ses souffrances, un chrétien aime le faste, nourrisse un fonds d'orgueil et d'ambition, et vive dans le plaisir. Cependant, l'Eglise n'oublie rien pour nous inspirer cet esprit d'humilité, de componction, de mortification et de sainte tristesse qui convient si bien à la circonstance : ses offices, son deuil, ses prières, tout tend à nous rendre sensibles aux souffrances et à la mort de Jésus-Christ.

L'Epître de la messe est prise au neuvième chapitre de l'admirable lettre de saint Paul aux Hébreux. L'Apôtre démontre avec force et éloquence la supériorité et l'excellence de la nouvelle loi sur l'ancienne, et fait voir, par les termes mêmes de la loi, la disproportion du sacerdoce d'Aaron et des cérémonies légales avec le sacerdoce éternel et le sacrifice d'un prix infini de Jésus-Christ. Comme il écrivait aux Juifs savants dans leur loi, entêtés de leurs rits et de leurs cérémonies, il ne se sert que de leur loi même pour démontrer qu'elle n'était que l'ombre de la loi nouvelle, que tous leurs sacrifices d'expiation, d'actions de grâces, de propitiation, n'étaient que la faible figure du sacrifice et de la mort de Jésus-Christ, seule victime capable d'effacer et d'ôter le péché du monde. Tout son raisonnement porte sur l'Ecriture même; son style est serré, allégorique et figuré, selon le génie et l'usage des Orientaux.

Saint Paul, après avoir montré, par un raisonnement sans réplique,

l'indigence, l'impuissance, le vide de tout ce que l'ancienne loi avait de plus respectable, de plus religieux et de plus sacré ; après avoir démontré que tout n'y était saint que d'une sainteté purement légale, puisque rien n'était capable de sanctifier l'âme, d'effacer le péché, ni d'ouvrir le ciel, fermé à tout le genre humain depuis le péché du premier homme, fait voir combien le sacerdoce lévitique était inférieur à celui de Jésus-Christ. Toute la vertu de ce ministère se réduisait à quelques purifications légales, à procurer quelques secours temporels ; le grand prêtre n'entrait qu'une fois l'année dans le Saint des Saints, qui était la partie la plus sacrée du tabernacle fait par la main des hommes, et l'accès de ce sanctuaire était fermé à tous. Voilà le précis de la vertu et des prérogatives de l'ancien sacerdoce. *Christus assistens pontifex futurorum bonorum,* dit l'Apôtre, *introivit semel in sancta :* Jésus-Christ, venant à paraître comme le pontife des biens futurs, c'est-à-dire des biens éternels, des biens spirituels et célestes, des biens surnaturels, est entré une fois dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans le ciel, et par la triomphante ascension de son humilité, nous en a ouvert à tous l'accès ; aussi vit-on le voile qui fermait l'entrée du sanctuaire dans le temple se déchirer à la mort du Sauveur. Le tabernacle par lequel, selon l'Apôtre, Jésus est entré dans le céleste sanctuaire, est la nature humaine dont il s'est revêtu, et avec laquelle il est monté au ciel pour nous y préparer une place, et pour en prendre possession, dit saint Chrysostome, au nom de tous. *Per amplius et perfectius tabernaculum :* Il y est entré par un tabernacle bien plus excellent, plus parfait et plus saint. En effet, cette chair, cette humanité du Sauveur est le vrai tabernacle du Verbe incarné ; c'est cet homme en qui réside corporellement toute la plénitude de la divinité, qui n'est pas né et n'a pas été conçu comme les autres hommes. *Non manu factum :* Le Saint-Esprit l'a formé d'une manière surnaturelle dans le sein de la très-sainte Vierge. *Non hujus creationis :* Ce n'est point l'homme qui l'a formé, mais l'opération du Saint-Esprit. *Neque per sanguinem hircorum aut vitulorum :* Le grand prêtre n'entrait dans le Saint des Saints que le jour de l'expiation, en y portant le sang des victimes, c'est-à-dire des boucs et des jeunes taureaux qu'il avait immolés pour ses péchés et pour ceux du peuple ; ce n'est donc pas avec ce sang des animaux immolés que Jésus, seul pontife éternel, est entré dans le séjour des bienheureux, mais avec son propre sang volontairement répandu, non pour lui, qui était l'innocence même, mais pour la rémission des péchés de tous les hommes : *Sed per proprium sanguinem ;* et par ce divin sacrifice, par ce sang adorable versé sur l'autel de la croix, ce sang de la nouvelle alliance, il y est entré, non une fois chaque année, comme le grand prêtre des Juifs, mais une seule fois pour toujours : *Æterna redemptione inventa :* L'effet de ce sacrifice n'est pas de nous purifier de quelques souillures légales et passagères, comme les sacrifices de l'ancienne loi ; mais l'expiation qu'il nous applique produit son effet dans l'éternité même, nous ayant ouvert le ciel pour toujours ; il nous purifie de toutes nos souillures intérieures, il nous donne la grâce, la justice, l'innocence ; il nous délivre de la mort éternelle et nous rend les enfants de Dieu. On appelait le sanctuaire du tabernacle : *le Saint des saints,* c'est-à-dire le lieu saint, le séjour des saints : *Sancta sanctorum ;* ce qui ne convient proprement qu'au ciel, séjour des bienheureux, seul véritable lieu saint des saints, dont Jésus-Christ, en y entrant, nous a ouvert à tous l'entrée, et dont le sanctuaire du tabernacle et du temple de Jérusalem n'était que la figure.

Si le sang des boucs et des taureaux, poursuit l'Apôtre, si l'aspersion

faite avec la cendre d'une génisse sanctifie ceux qui sont souillés, en les purifiant selon la chair, combien plus le sang de Jésus-Christ, qui s'est offert lui-même à Dieu, lui qui était sans tache, nettoyera-t-il notre conscience de l'impureté des œuvres mortes !

Nous lisons dans le livre des Nombres, qu'une des cérémonies légales était d'immoler solennellement une génisse rousse. Après l'avoir égorgée en présence du peuple, on la brûlait ; le prêtre en prenait les cendres qu'il distribuait au peuple, afin qu'il en fît une eau d'aspersion : *In aquam aspersionis.* Cette cendre, étant mise dans l'eau, servait à se purifier des souillures contractées dans les funérailles et par l'attouchement d'un corps mort : tout cela était mystérieux. Les Israélites, nés et nourris au milieu des Egyptiens, avaient besoin de ces sortes de cérémonies matérielles et sensibles qui pussent leur faire perdre les idées des superstitions auxquelles ils étaient accoutumés. C'en était une des plus religieuses chez les Egyptiens, de ne tuer jamais de vaches ; elles étaient sacrées parmi eux, en considération d'Isis qu'on adorait dans ce vil animal. C'est sans doute pour inspirer aux Israélites de l'horreur pour cette idolâtrie, que le Seigneur leur ordonna d'offrir en sacrifice cette génisse, dont les cendres mêlées dans l'eau devaient servir pour l'expiation des souillures légales. Or, dit saint Paul, si l'aspersion du sang des taureaux et des boucs, si l'aspersion faite avec la cendre d'une génisse sanctifie ceux qui sont souillés, en les purifiant selon la chair, c'est-à-dire en les rendant capables d'approcher des choses saintes, et de participer au culte du Seigneur, combien plus le sang de Jésus-Christ, Dieu et homme, répandu par un effet de son choix, de son amour, de sa volonté, nous nettoyera-t-il de nos souillures intérieures et de nos péchés, que l'Apôtre appelle ici des œuvres mortes ? *Emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis.* La raison de cette conséquence est que les animaux ne s'offraient point eux-mêmes. Le Saint-Esprit n'était point le moteur intérieur de cette oblation, et elle ne servait qu'à un culte figuré ; au lieu que Jésus-Christ s'est offert lui-même, par le mouvement du Saint-Esprit, comme une victime sans tache, et il nous fait rendre au Dieu vivant un culte véritable ; son oblation était donc volontaire, sainte, spirituelle et d'un prix infini, qualités qui manquaient aux sacrifices des animaux et à toutes les cérémonies légales ; et à cause de cela, il est le médiateur du testament nouveau : *Et ideo novi testamenti mediator.* Moïse a été le médiateur et le ministre de l'ancienne alliance entre le Seigneur et les Israélites, alliance confirmée par le sang des victimes immolées au pied du mont Sinaï. Jésus-Christ est le médiateur de la nouvelle, par son propre sang qu'il a versé pour expier nos péchés, pour nous réconcilier avec son Père et nous mériter la qualité d'enfants de Dieu.

Après la lecture de toutes les ordonnances de la loi et des promesses faites à ceux qui les observeraient, Moïse trempa dans le sang des victimes immolées une branche d'hysope, et en arrosa le livre, le peuple, le tabernacle et tous les vases qui servaient au culte de Dieu, en prononçant ces paroles : Voici le sang du testament et de l'alliance que Dieu a contractée aujourd'hui avec vous. Or, la vérité doit répondre à la figure ; il fallait donc que le peuple chrétien, figuré par le peuple juif, fût arrosé intérieurement du sang de Jésus-Christ dont le sang des animaux était la figure, et par conséquent que Jésus-Christ répandît son sang. Tout héritier n'entre en possession de l'héritage qu'après la mort du testateur. Il fallait donc que Jésus-Christ mourût, afin que nous pussions entrer dans l'héritage qu'il nous avait promis.

L'Evangile de la messe n'a pas moins de rapport que l'Epître au grand mystère de la Passion dont ce dimanche commence la solennité.

Le Sauveur, se trouvant dans le temple cinq ou six mois avant sa mort, fit un long et admirable discours à la foule qui l'écoutait. Il leur expliqua son union avec son Père, le caractère et la puissance qu'il en avait reçus, l'autorité et l'authenticité de sa divine mission, le déplorable aveuglement de ceux qui refusaient de le reconnaître et de le recevoir ; enfin, l'excellence de la vérité de sa doctrine. Il pressait les Juifs par de vives remontrances, et il leur faisait sentir le tort qu'ils avaient de ne pas croire en lui. Un raisonnement si juste et si concluant les rendait inexcusables. Car enfin, leur disait-il, il ne peut y avoir que deux prétextes de votre opiniâtre incrédulité, ou les défauts que vous apercevez dans ma conduite, ou les erreurs que vous découvrez dans ma doctrine. Or, je vous défie de reprendre quelque chose, soit dans ma doctrine, soit dans ma vie, quoique vous m'observiez depuis si longtemps avec tant de malignité : car qui de vous pourra me convaincre de la moindre faute? Si donc vous ne sauriez m'accuser de rien, si mes œuvres et mes lois sont également irrépréhensibles, si je ne vous prêche que la pure vérité, si j'autorise même tout ce que je dis et par la pureté de mes mœurs, et par l'éclat des plus grands miracles, pourquoi ne croyez-vous pas ce que je vous dis ? *Quare non creditis mihi?* Ici considérez, mes frères, s'écrie saint Grégoire, l'extrême douceur d'un Dieu qui s'abaisse jusqu'à montrer qu'il n'est pas un pécheur, lui qui par sa puissance divine peut justifier tous les pécheurs.

Qui ex Deo est verba Dei audit : Je ne vous dirai point ici, continue le Sauveur, quelle est la cause de votre incrédulité ; je vous dirai seulement que tout homme qui est animé de l'esprit de Dieu entend volontiers sa parole. La raison pour laquelle vous n'entendez pas volontiers la parole de Dieu, c'est que vous n'êtes pas enfants de Dieu. Ce reproche, si bien fondé et si charitable, piqua les Juifs ; ils ne répondirent que par des injures et des blasphèmes ; ils traitèrent le Sauveur de samaritain et de démoniaque. Telle est encore tous les jours la reconnaissance des libertins ; montrez-leur leurs égarements, ils ne répondent que par des injures. Les Juifs avaient une haine et un mépris extrêmes pour les Samaritains, qu'ils regardaient comme les ennemis de leur religion et de la loi de Moïse. Ils lui donnent le nom de samaritain, parce qu'il n'avait pas le même éloignement pour ce peuple : il était demeuré quelques jours à Sichem ; il leur avait prêché la parole de Dieu ; il ne les excluait point du salut, ayant autant à cœur leur conversion que celle des autres. Aussi Jésus-Christ ne répond point à la première injure ; il se contente de leur dire, avec sa douceur ordinaire, qu'il n'était point possédé du démon ; que s'il leur disait leurs vérités avec plus de force qu'ils ne souhaitaient, ils ne devaient point prendre pour fureur ce qui n'était qu'un charitable zèle ; qu'il n'avait en vue que la gloire de son Père, et leur salut ; qu'on pouvait le charger d'injures, mais non pas lui faire naître l'envie de s'en ressentir ; qu'en tant qu'homme, il ne cherchait pas sa propre gloire, qu'il en laissait tout le soin à celui sur qui retombaient les outrages qu'on lui faisait, et qui, étant le souverain Juge, ne manquerait pas de le venger de ses calomniateurs. Le Sauveur voulant tempérer cette terrible menace par une agréable promesse : Je vous assure, ajouta-t-il, que quiconque observera mes préceptes, ne mourra jamais : *Mortem non videbit in æternum.*

Les Juifs, qui méprisaient également ses promesses et ses menaces, lui répondirent avec indignation : Nous connaissons maintenant mieux que ja-

mais que c'est le démon qui vous fait parler. Abraham est mort, les Prophètes sont morts aussi, et vous osez dire que ceux qui garderont vos préceptes ne mourront point? Etes-vous plus grand qu'Abraham notre père? Etes-vous meilleur que tous les Prophètes que la mort n'a pas épargnés? Qui pensez-vous être? Tout ce raisonnement roule sur un faux principe; ils supposent que Jésus-Christ parle d'une vie temporelle, et c'est de la vie de l'âme, de la vie éternelle que parle le Sauveur.

Vous pensez, continue-t-il, que je cherche ma gloire. Je n'ai garde de me glorifier moi-même, mon Père me glorifie assez devant vous par tant de merveilles; c'est lui qui fait éclater en moi sa puissance, par les prodiges que je fais à vos yeux et par la vérité que je vous annonce; et ne dites pas que ce Père vous est inconnu, et que je vous en parle en énigme: ce Père est le Dieu que vous adorez, et dont pourtant vous refusez de recevoir le témoignage; on peut dire même qu'il est pour vous un Dieu caché, puisque vous ne reconnaissez point les œuvres qu'il opère en ma faveur. Si vous le connaissiez, vous découvririez dans ma personne tous les caractères du Messie, et vous me reconnaîtriez pour son Fils. Pour moi, je le connais parfaitement, et je trahirais la vérité si j'étais capable de dire le contraire. Peuple ingrat, vous ne connaissez point votre Dieu, ni celui qu'il vous envoie pour vous le faire connaître: pour moi, je connais Dieu mon Père, et si je vous disais que je ne le connais pas, je serais aussi menteur que vous l'êtes en disant que vous le connaissez. Si vous le connaissiez, vous garderiez fidèlement ses préceptes; je les garde avec une fidélité extrême, parce que je le connais. (On voit assez que Jésus-Christ parle ici comme homme.) Quel honneur ne vous faites-vous pas d'avoir Abraham pour père? ajoute-t-il. Savez-vous bien que ce grand patriarche, éclairé par la lumière divine, connut le jour heureux auquel je devais venir dans le monde? Il le vit comme il l'avait ardemment désiré, et il en tressaillit de joie. Les Juifs, qui avaient mal pris la pensée du Sauveur, lui dirent d'un ton méprisant: Il s'en faut bien que vous ayez cinquante ans, et vous voulez nous faire croire que vous êtes du temps d'Abraham! Le Fils de Dieu, prenant alors un ton de maître, et voulant leur faire entendre, sans allégorie et sans figure, qu'il était de toute éternité en tant que Dieu: « Je vous dis en vérité », leur répondit-il, « oui, je vous le dis, et il est vrai, je suis avant qu'Abraham fût dans le monde ». Les Juifs comprirent fort bien que le Sauveur disait qu'il était éternel comme son Père. Ils crièrent au blasphème et prirent des pierres pour le lapider; mais Jésus, qui voulait mourir sur la croix et non pas sous une grêle de cailloux, disparut à leurs yeux, s'étant rendu invisible, et sortit du temple, réservant le sacrifice de sa vie au temps que son Père avait marqué.

Le Père Croiset.

LE LUNDI DE LA SEMAINE DE LA PASSION

Pendant la semaine que l'Eglise appelle la semaine de la Passion, tout concourt à nous fournir des réflexions sur ce douloureux mystère; tout l'office de la messe y a quelque rapport. L'Introït est tiré du psaume LVe,

qui est l'ardente prière d'un homme dans l'affliction et environné de cruels ennemis qui cherchent tous les moyens de le perdre.

David, ayant appris que Saül avec ses courtisans avait juré sa perte, se retira chez Achis, roi de Geth. Il fut reconnu comme le plus redoutable ennemi des Philistins, et son asile devint pour lui le plus grand danger qu'il eût couru de sa vie. Il se retira dans la caverne d'Odollam, où l'on croit qu'il composa ce psaume :

Miserere mei, Domine, quoniam conculcavit me homo : tota die impugnans tribulavit me : Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! vous qui voyez avec quelle indignité les hommes me traitent, et qu'ils ne se donnent aucun relâche dans la guerre et la persécution qu'ils me font. *Conculcaverunt me inimici mei tota die, quoniam multi bellantes adversum me :* Mes ennemis me font ressentir sans cesse les effets de leur mépris et de leur haine ; leur nombre croît tous les jours. Il est aisé de voir le rapport qu'il y a de ses paroles avec les démarches des Pharisiens, des scribes et des prêtres juifs acharnés contre Jésus-Christ, qui ne cherchaient, dans leurs assemblées, que les prétextes et les moyens de le faire mourir.

L'Eglise a choisi, pour l'Epître de la messe de ce jour, l'histoire de la prédication de Jonas à Ninive, et de la conversion de ses habitants.

Ninive était une des plus anciennes et des plus grandes villes du monde. Elle fut bâtie par Assur, fils de Sem, et petit-fils de Noé, sur le fleuve du Tigre, peu après le déluge ; mais elle doit son principal accroissement à Ninus, l'un de ses rois, qui lui donna son nom ; elle avait plus de vingt lieues de circuit et environ sept lieues de long et un peu moins de large, car elle était oblongue. L'Ecriture dit qu'il y avait plus de cent vingt mille enfants au berceau, et par conséquent elle pouvait compter plus de huit cent mille personnes. Ce fut à cette prodigieuse ville que Jonas fut envoyé, par ordre de Dieu, pour y annoncer sa parole et y prêcher la pénitence. Ses habitants vivaient dans une profonde ignorance du vrai Dieu, et ils étaient plongés dans toutes sortes d'abominations et de crimes : *Ascendit malitia ejus coram me.* Leur prompte conversion et leur pénitence couvriront de confusion un jour les Juifs et un grand nombre de chrétiens.

Jonas, surpris et épouvanté d'un tel commandement, soit qu'il fût fâché de voir que Dieu voulût transporter ses miséricordes de son peuple aux étrangers et aux Gentils, soit qu'il considérât les difficultés et les périls qu'il y avait à exécuter une commission si nouvelle, résolut de n'en rien faire et s'embarqua pour s'en aller à Tharsis, c'est-à-dire fort loin, et passer la Méditerranée, jusqu'en Espagne ou en Mauritanie. S'étant embarqué à Joppé, sans autre dessein que de s'éloigner de son pays, il se mit avec les gens de l'équipage : mais le Seigneur qu'il fuyait sut bien le poursuivre ; il envoya tout à coup un vent impétueux qui excita une horrible tempête ; le vaisseau courait risque à tout moment d'être brisé ou submergé par les flots, et tout présageait un triste naufrage. A la vue du danger, chacun invoqua son Dieu ; car ils étaient d'autant de religions différentes qu'il y en avait parmi eux de diverses nations. Cependant Jonas était descendu au fond de cale et il y dormait d'un profond sommeil. Le pilote, l'ayant aperçu, le réveille et lui dit de prier aussi son Dieu afin qu'il eût pitié de leur état. Les matelots, voyant que la tempête augmentait, pensèrent qu'elle avait une cause extraordinaire et qu'il pourrait bien y avoir quelqu'un de l'équipage qui l'aurait attirée par quelque crime secret. Ils résolurent de s'en éclaircir par le sort, et le sort tomba sur Jonas : on en fut surpris ; on lui demanda d'où il était, où il avait dessein d'aller et ce qu'il

avait pu faire pour leur attirer une si furieuse tempête. Jonas leur dit qu'il était hébreu, qu'il servait le Seigneur Dieu, créateur du ciel, de la terre et de la mer, le maître souverain de toutes choses. Il leur déclara avec ingénuité le sujet de son embarquement, et il leur dit qu'il ne doutait pas que cette tempête ne fût un effet de la colère de son Dieu qui voulait punir sa désobéissance et sa fuite. Tout l'équipage, saisi de frayeur, lui demande ce qu'ils pourraient faire pour apaiser un Dieu si puissant et si irrité. Puisque c'est moi, répond Jonas, qui suis seul la cause de cette tempête, jetez-moi dans la mer et elle s'apaisera. Les matelots, touchés de compassion, eurent peine à s'y résoudre, mais le danger croissant, ils protestèrent qu'ils étaient innocents de sa mort ; et l'ayant jeté, quoique à regret, dans la mer, au même moment le vent tomba et les flots devinrent calmes. Mais le Seigneur, qui voulait tirer sa gloire de la punition de Jonas et en faire la figure la plus ressemblante de la mort et de la résurrection du Sauveur du monde, fit que dans le même moment il se trouva un poisson d'une grosseur énorme qui l'engloutit. Il demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de ce monstrueux animal sans y être étouffé. Au bout de trois jours, le Seigneur commanda au poisson de rendre Jonas et, par un prodige extraordinaire, il le jeta sain et sauf sur le rivage. Ainsi Jonas fut la figure de la sépulture et de la résurrection de Jésus-Christ qui sortit du tombeau le troisième jour après sa mort ; ce divin Sauveur a daigné nous le faire entendre lui-même.

Après ce miracle, le Seigneur commanda une seconde fois à Jonas d'aller à Ninive et d'y prêcher ce qu'il lui inspirerait de dire à ses habitants. Jonas n'eut pas envie de résister à l'ordre de Dieu, il avait appris à être obéissant et docile ; aussi partit-il à l'heure même et se rendit, sans s'arrêter, dans cette grande ville. Ninive avait toujours été jusqu'alors le siége de la première monarchie du monde et la capitale de l'empire des Assyriens. Jonas y étant entré, marcha durant un jour, criant par les rues : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvèrtetur :* Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. Une prédiction si positive, faite d'un ton de prophète par un étranger qui se disait envoyé de Dieu, causa une émotion générale dans l'esprit et dans le cœur des habitants. Le trouble se mit par la ville, et l'épouvante se communiqua par tous les quartiers dès la première journée, avant que le Prophète en eût encore parcouru le tiers. Tout le monde fut effrayé des menaces de ce prédicateur étranger. Le bruit parvint à la cour dès le jour même. La nouvelle en fut portée au roi, on lui représenta que les malheurs annoncés à la ville pourraient bien être la punition de la corruption générale. Le roi, qu'on croit être Phul, père de Sardanapale, touché de cette menaçante prédiction, descendit du trône, quitta la pourpre et le diadème, se couvrit d'un sac et se coucha sur la cendre, criant miséricorde au Seigneur. Comme les crimes étaient universels, il voulut que la pénitence fût générale. Il fit publier un ordre par toute la ville portant un jeûne universel, sans exception de personne. L'édit voulait qu'on fît jeûner les hommes, les chevaux, les bœufs, les brebis, sans manger et sans boire, pendant trois jours de suite, et que tous les hommes, sans exception de sexe ni d'âge, criassent au Seigneur de toute leur force pour implorer sa miséricorde ; que chacun se convertît, que tout le monde quittât sa mauvaise voie et que l'on renonçât à l'iniquité qui avait inondé toute la ville. Qui sait, disait ce prince, si Dieu ne se retournera pas vers nous pour nous pardonner ; s'il n'apaisera point sa fureur et sa colère, et s'il ne révoquera pas l'arrêt de notre perte, qu'il a prononcé ? Les saints Pères assurent qu'on fit même

jeûner les enfants à la mamelle et qu'on sépara les petits animaux de leurs mères, pendant ces trois jours, pour les empêcher de prendre de la nourriture. Cet exemple confondra les juifs et les chrétiens qui, nourris dans la connaissance du vrai Dieu, et menacés par tant de Prophètes et par tant de zélés prédicateurs, de la colère d'un Dieu irrité par leurs crimes, se sont rendus sourds à la voix du Seigneur, ont persévéré dans le péché et sont morts dans l'impénitence! *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione ista, et condemnabunt eam ;* les Ninivites, disait le Sauveur, paraîtront au jugement avec cette génération et la condamneront; car dès que Jonas prêcha, ils firent pénitence; et voici plus que Jonas : *Et ecce plusquam Jonas hic.* Que de zélés prédicateurs se font entendre pendant le Carême! C'est Dieu qui parle par leur bouche; il y a près de quarante jours qu'ils prêchent, ils annoncent la parole du Seigneur, ils menacent par son ordre; et combien se convertissent!

Une pénitence si prompte, si générale, si rigoureuse, dont le roi et les princes donnaient les premiers l'exemple, apaisa la colère du Seigneur et arrêta les traits de sa justice. *Et vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt de via sua mala :* Dieu vit leurs œuvres, et qu'ils s'étaient convertis en quittant leur mauvaise voie; il en eut compassion, et il leur pardonna. Remarquez que l'Ecriture ne dit pas simplement : Dieu vit les marques de leur pénitence, car elles pouvaient être équivoques; mais elle ajoute que Dieu vit et considéra qu'ils s'étaient convertis de leurs égarements; qu'ils avaient non-seulement détesté leurs péchés, mais qu'ils avaient changé de conduite. Les bonnes résolutions, les confessions de ses péchés, les larmes même de pénitence, les jeûnes, les austérités, quelque édifiant que cela soit, Dieu n'y a pas égard, si l'on ne change de vie, si l'on ne fuit le vice, si l'on ne quitte sa mauvaise voie.

Le Seigneur pardonna, à la vérité, à ce peuple; mais quelques années après, ce peuple étant retombé dans ses premiers désordres sous le règne de Sardanapale, fils de Phul, Dieu ne lui envoya plus de Prophète; il fit éclater sa colère sur lui d'une manière bien terrible. Toute la ville fut détruite; ce roi infâme fut brûlé au milieu de son palais, avec toute sa famille et ses richesses; les rechutes sont toujours funestes. Quand on abuse de la miséricorde de Dieu, on sent bientôt les terribles effets de sa justice. Une conversion sans persévérance est toujours suivie du dernier malheur.

L'Evangile est pris au septième chapitre de saint Jean. Plus le Sauveur prouvait aux Juifs par ses paroles et par ses miracles qu'il était le Messie, plus s'envenimaient contre lui la haine et la malice des chefs du peuple. Les pharisiens, alarmés d'avoir entendu dire publiquement que le Messie ne saurait faire plus de miracles que Jésus, coururent trouver les princes des prêtres, leur firent leur rapport, et leur dirent que si on ne se défaisait au plus tôt de ce faiseur de prodiges, toute la nation allait croire en lui. Que la passion est déraisonnable! Si l'on eût accusé le Sauveur d'être un homme de mauvaises mœurs, un séditieux, un homicide fier, adroit et hardi, on aurait agi conséquemment de vouloir l'arrêter pour l'empêcher de nuire davantage; mais de quoi accuse-t-on Jésus-Christ? De ce qu'il fait des miracles, et en si grand nombre, qu'on ne croit pas que le Messie en puisse faire de plus remarquables, et sur cette plainte, sur cette déposition, on envoie des archers pour le prendre et l'amener prisonnier. Les archers n'eurent pas plus tôt reçu cet ordre violent et injuste, qu'ils se mirent en devoir de l'exécuter; mais à la première vue de cet Homme-Dieu,

ils furent saisis d'une frayeur respectueuse. Son air majestueux, sa douceur, sa modestie, en un mot, sa seule présence, les frappa et les désarma. Charmés de l'entendre, ils oublièrent le dessein pour lequel ils étaient venus.

Le Sauveur, qui n'ignorait rien et qui connaissait tout ce qui se passait dans l'esprit et dans le cœur de ses ennemis, leur disait : Attendez encore un peu, je n'ai plus guère de temps à demeurer avec vous ; ma vie temporelle ne doit pas désormais être bien longue ; ma mission va finir, et je m'en retourne à mon Père qui m'a envoyé. Tous vos pernicieux desseins jusque-là sont inutiles ; vous me persécutez sans raison ; vous ne pouvez me souffrir, quoique je ne vous fasse que du bien ; ma présence allume votre haine contre moi et irrite votre jalousie ; mais le temps viendra que vous me regretterez, que vous me chercherez, mais vous ne me trouverez point, et où je serai, vous ne sauriez y venir.

Cette parole les surprit : ce fut pour eux une énigme. Où ira-t-il, que nous ne puissions y aller ? se disaient-ils entre eux. Quoi ! serait-il résolu d'aller prêcher aux Juifs qui sont dispersés parmi les Gentils, ou aux Gentils mêmes ? Que veut-il dire, quand il nous menace que nous aurons beau le chercher, et que nous ne le trouverons point, parce qu'il sera dans un lieu d'où nous ne saurions approcher ? Quel est ce lieu inaccessible ? Voilà, disent les Pères, ce que produit l'aveuglement spirituel, et comment il empêche qu'une vérité terrible ne fasse impression. La menace du Sauveur étonne les Juifs ; mais au lieu de l'entendre à la lettre, ils y cherchent un sens qu'elle n'a pas ; au lieu de s'en faire une sage application, ils trouvent jusque dans leurs doutes de quoi se tranquilliser : n'est-ce pas ce que font encore aujourd'hui tous les hérétiques ?

Dans les grandes fêtes des Juifs qui avaient octave, le premier et le dernier jour étaient les plus solennels ; et ordinairement, il y avait ces jours-là des cérémonies particulières et des sacrifices extraordinaires. Dans la fête des tabernacles, où tout ceci arriva, on avait coutume de porter au temple, avec grande solennité, au son des instruments de musique, deux vases ou urnes d'argent ; l'une était pleine d'eau, et l'autre de vin. L'eau était de la fontaine de Siloé ; on la répandait sur l'autel, en demandant à Dieu la fécondité de la terre et l'abondance de ses fruits. Le Sauveur faisait sans doute allusion à cette cérémonie, lorsqu'il disait à haute voix, ce dernier jour de l'octave : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ; car je vous assure que quiconque croit en moi, aura, selon les termes de l'Ecriture, une source d'eau vive qui sortira de son sein et qui ne tarira point. C'était de l'Esprit-Saint, source intarissable de grâce, de lumière et de biens spirituels, que parlait le Sauveur. Jésus compare ici une âme remplie des dons du Saint-Esprit au réservoir d'une fontaine dont la capacité, exprimée par le mot de *sein*, répand l'eau en abondance sans se vider jamais ; c'est ce que signifie cette expression, disent les interprètes : *Flumina de ventre ejus fluent :* Du sein de celui qui croit en moi, dit le Sauveur, couleront des fleuves d'eau vive, selon ce que dit l'Ecriture. Les paroles de Jésus-Christ ne sont pas mot à mot dans les Livres saints ; mais le sens s'y trouve en plusieurs endroits, surtout dans les Prophètes. *Effundam aquas,* dit Dieu par Isaïe, *super sitientem, et fluenta super aridam ; effundam spiritum meum super semen tuum :* Je répandrai des eaux sur la terre sèche, et des fleuves sur celle qui est aride ; je répandrai mon esprit sur votre postérité.

Le Père Croiset.

LE MARDI DE LA SEMAINE DE LA PASSION

Expecta Dominum; viriliter age, et confortetur cor tuum, et sustine Dominum : Attendez le Seigneur; agissez avec courage, soutenez-vous dans vos peines et espérez avec confiance le secours du Seigneur. *Dominus illuminatio mea, et salus mea : quem timebo ?* Le Seigneur m'instruit de ses conseils, il veille à ma conservation : qu'ai-je à craindre ? Ces paroles sont empruntées à David. Poursuivi et persécuté injustement par Saül et par les principaux de la cour, mais intrépide au milieu des dangers par sa grande confiance en Dieu, ce saint roi est la figure ressemblante du Sauveur persécuté et poursuivi par les chefs du peuple. David avait rendu à Saül et à toute la nation des services signalés, et la persécution qu'il souffre n'a pour cause qu'une maligne jalousie. Le Sauveur a comblé de biens tout le peuple juif. Tous ont eu part à ses bienfaits et ont été témoins de ses miracles. D'où venait cet acharnement des prêtres, des scribes, des pharisiens contre cet aimable Sauveur, qui, partout où il a passé, a fait du bien, *qui pertransiit benefaciendo ?* L'envie et la jalousie avaient fait naître cette haine mortelle qui n'a pu s'assouvir que par sa mort. L'Eglise, en ce jour où elle est tout occupée de la passion du Sauveur, a choisi le dernier et le premier verset de ce psaume XXVIe, pour l'Introït de la messe.

L'Epître rapporte l'histoire de la vengeance des Babyloniens, qui firent jeter Daniel aux lions pour le punir d'avoir détruit les objets de leur idolâtrie. Les Pères remarquent qu'il fut en cela l'une des figures de Jésus-Christ persécuté par les Juifs.

Il y avait près de quarante ans que le prophète Daniel était en grande faveur auprès du roi de Babylone, dont il était le premier ministre. Les Babyloniens avaient une fameuse idole appelée Bel, pour laquelle on offrait tous les jours douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis et six grandes mesures de vin exquis. Le roi allait l'adorer régulièrement tous les jours, et il eût bien voulu que son premier ministre l'imitât dans sa dévotion; mais Daniel était trop éclairé et trop fervent serviteur du seul vrai Dieu, pour n'avoir pas horreur d'un si vain culte. Un jour le roi lui demanda pourquoi il ne servait pas le dieu Bel. C'est, répondit Daniel, que je n'adore point les idoles qui sont les ouvrages des hommes; je n'adore que le Dieu vivant, maître souverain de tout cet univers, créateur du ciel et de la terre. Si c'est le Dieu vivant que vous adorez, reprit le roi, il n'en fut jamais un plus vivant que Bel, puisqu'il mange et boit lui seul plus que tous les autres ensemble. Vous n'ignorez pas, ajouta-t-il, ce qu'on lui donne à manger tous les jours, et vous savez s'il en reste la moindre chose. Daniel lui répondit, en souriant, qu'il était surpris que sa majesté ne vît point la tromperie des prêtres, qui faisaient bonne chère sous le nom du prétendu dieu Bel, qui n'était qu'une statue d'airain en dehors et en dedans de brique.

Le roi, qui n'aimait pas à être trompé, parut ému. Il mande sur-le-champ les prêtres de Bel, et leur dit : Si vous ne me déclarez qui est celui qui mange tout ce qui s'emploie pour Bel, je vous fais tous mourir; mais si

vous me faites voir que c'est Bel lui-même qui mange tout ce qu'on lui fournit pour sa nourriture, il en coûtera la tête à Daniel qui a blasphémé contre ce Dieu. Daniel, qui était présent, dit qu'il consentait de tout son cœur à la parole du roi. Les prêtres de Bel, qui étaient au nombre de soixante-dix, furent obligés d'en dire autant. Le roi étant allé au temple sur-le-champ avec Daniel, les soixante-dix prêtres s'y rendirent, et après avoir assuré de nouveau au roi, avec serment, que c'était l'idole qui mangeait tout : Sire, lui dirent-ils, nous voulons que vous en soyez convaincu par vous-même. Nous allons tous sortir; que votre majesté fasse mettre les viandes et servir le vin devant Bel; qu'elle ferme ensuite la porte du temple, et la scelle de son sceau royal. Si demain au matin, en ouvrant elle-même le temple, votre majesté ne trouve que le dieu Bel ait tout mangé, nous consentons tous de mourir, selon votre parole. Ils ne parlaient avec tant d'assurance que parce qu'ils avaient un souterrain par où ces fourbes venaient toutes les nuits enlever ce qu'on avait servi pour Bel. Tous les prêtres étant sortis, le roi mit les viandes lui-même devant l'idole; mais Daniel, qui avait une connaissance surnaturelle de tout ce qui se passait, avait eu la précaution de faire apporter secrètement par ses gens de la cendre criblée, qu'il fit répandre par tout le temple en présence du roi. Tout le monde étant sorti, la porte fut fermée et scellée. Les prêtres ne manquèrent point d'entrer, durant la nuit, à l'ordinaire avec leurs femmes et leurs enfants, et après avoir bu et mangé et emporté tout ce qui avait été offert à l'idole, ils se retirèrent.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le roi vint au temple. Le sceau se trouve entier, il est levé, le roi entre et voit la table de l'autel dégarnie; alors se tournant vers Daniel, il lui dit d'un ton sévère et indigné : Suis-je joué? Où est la tromperie ? Daniel souriant : Je vous prie, mon prince, lui dit-il, de ne point avancer. Voyez ce pavé, et considérez de qui sont ces traces. Ce sont, lui dit le roi, des traces de pieds d'hommes, de femmes et de petits enfants : *Video vestigia virorum, et mulierum, et infantium.* La fourberie découverte, il fut aisé de trouver les souterrains par où ils venaient chaque nuit. *Et iratus est rex :* La colère du roi éclata sur ces fourbes, qui furent tous mis à mort le jour même avec leurs femmes et leurs enfants. Le temple fut démoli, et l'idole mise en poudre.

Il y avait dans la même ville une autre divinité ridicule : c'était un dragon monstrueux et vivant que les Babyloniens adoraient. J'avoue, dit le roi à Daniel, que Bel était un dieu mort; mais vous ne pouvez pas nier que le dragon ne soit un dieu en vie : pourquoi ne l'adoreriez-vous pas ? Le roi aimait Daniel; mais comme ce fidèle ministre n'avait que du mépris pour toutes les idoles des Babyloniens, le prince aurait souhaité qu'il eût été de la même religion que lui pour qu'il ne fût plus odieux au peuple. Sire, répondit Daniel, le dragon que vous adorez comme un dieu par la plus pitoyable de toutes les superstitions, n'est qu'un vil animal que je m'offre de faire mourir sans bâton et sans épée, si votre majesté me le permet. Le roi y ayant consenti, Daniel prit de la poix, de la graisse et du poil; ayant fait bouillir tout cela ensemble, il en fit une masse qu'il jeta dans la gueule du dragon, et le dragon creva à l'instant. Daniel le voyant mort : Voilà, mon prince, dit-il au roi, celui que vous adoriez; voilà l'objet de votre culte.

Les Babyloniens n'avaient supporté qu'avec peine la démolition du temple de Bel et la destruction de l'idole; mais quand ils apprirent la mort du dragon, leur haine contre Daniel éclata; ils se révoltèrent contre

le roi, et ne gardèrent plus de mesures. Le roi, disaient-ils, est devenu juif, et ce juif, parlant de Daniel, est devenu roi; il a renversé Bel, il a tué le dragon, et il a fait mourir les prêtres. Le peuple s'étant attroupé, vint investir le palais, criant insolemment au roi : Abandonnez-nous Daniel, sans quoi nous allons mettre le feu au palais et vous faire périr vous et toute la famille royale. Le roi, pressé par les violences de ces forcenés, et intimidé par leurs menaces, se vit contraint, malgré lui, de leur abandonner son premier ministre qu'il chérissait pour les importants services qu'il avait rendus à l'Etat, pour son exacte probité et pour le don de prophétie dont Dieu l'avait doué. Dès que ces furieux se furent saisis de Daniel, ils résolurent de le jeter dans la fosse des lions. Il y en avait sept à qui on donnait tous les jours deux corps et deux brebis : c'était le supplice ordinaire des criminels condamnés à mort. On ne leur avait rien donné ce jour-là, afin d'irriter davantage leur faim, et que Daniel en fût plus avidement dévoré. Le saint homme fut en effet jeté dans cette fosse; mais bien loin d'être brisé par la chute, ou dévoré par ces lions affamés, Daniel se trouva plus tranquille au milieu de ces bêtes féroces qu'au milieu de ce peuple barbare : il y demeura six jours, les Babyloniens ne donnèrent rien à manger aux lions durant tout ce temps-là, afin qu'en cas qu'ils eussent d'abord épargné cet homme si célèbre par tant de merveilles, irrités par une si longue faim, ils en fissent leur proie.

Pendant ces jours, le prophète Habacuc, qui portait le dîner à ses moissonneurs, vit un ange qui lui ordonna, de la part du Seigneur, d'aller à Babylone et de donner ce dîner à Daniel qui était dans la fosse des lions. Le bon vieillard, un peu étonné de cet ordre : « Hélas », s'écria-t-il, « je n'ai jamais été à Babylone, et je ne sais où est la fosse dont vous me parlez ». L'ange, sans répliquer, le prit par les cheveux et le porta avec la vitesse et l'activité d'un esprit jusqu'à Babylone, où il le mit sur la fosse des lions. Alors Habacuc lui cria : « Daniel, serviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu vous envoie ». — « Eh quoi ! le Seigneur a daigné se souvenir de moi », s'écria Daniel? « Mon Dieu, quel soin ne prenez-vous point de ceux qui vous aiment ! Soyez-en éternellement béni ». L'ange reprit incontinent Habacuc et le rapporta dans le lieu où il l'avait pris.

Le septième jour, selon l'usage de ces peuples, le roi vint pour pleurer son cher favori; car il pensait, comme tout le monde, qu'il avait été dévoré dès le premier jour; mais il fut bien agréablement surpris lorsque, en regardant dans la fosse, il vit Daniel assis au milieu des lions. Aussitôt, jetant un grand cri : « Vous êtes grand, vous êtes puissant, Seigneur, Dieu de Daniel », dit-il; « que ce prodige manifeste visiblement votre puissance ! » Puis ayant fait aussitôt retirer Daniel, il se fit amener les séditieux qui avaient demandé sa mort, et les fit jeter dans la fosse où ils furent dévorés dans le même moment. Cet événement frappa si fort le roi, qu'il ordonna que par tout son empire on révérât le Dieu de Daniel, parce que c'est lui qui est le Sauveur, qui fait des prodiges sur toute la terre, et qui a délivré Daniel son serviteur de la fosse des lions, où la plus noire malice l'avait fait jeter.

L'Evangile de la messe du jour est tiré du septième chapitre de saint Jean. Jésus-Christ, peu de temps avant sa mort, voyant avec quel acharnement les Juifs, c'est-à-dire les prêtres, les pharisiens et les scribes de Jérusalem avaient conjuré sa mort, s'était retiré en Galilée : ce n'est pas qu'il refusât de verser son sang, mais il ne voulait pas prévenir le temps déterminé par son Père pour la consommation de son sacrifice, et pour l'accom-

plissement du grand ouvrage de notre rédemption. Il eût été aisé au Sauveur de se soustraire, par un miracle, à la persécution des Juifs ; mais fondateur d'une religion qui devait être toujours persécutée, il ne veut rien faire que ses membres ne soient en état d'imiter. C'est bassesse dans l'école du monde de céder à ses ennemis; dans l'école de Jésus-Christ, c'est vertu, c'est grandeur d'âme de souffrir avec patience leur violence. Cependant la fête des tabernacles, l'une des plus célèbres parmi les Juifs, qui arrivait toujours au mois de septembre, étant proche, ses parents, soit qu'ils le fussent en effet par la sainte Vierge, soit qu'ils passassent seulement pour l'être par saint Joseph, lui dirent qu'il ferait bien mieux d'aller en Judée, et surtout à Jérusalem, que de s'arrêter plus longtemps dans une aussi petite province que la Galilée ; que s'il était envoyé de Dieu comme il le disait, si ses miracles étaient des œuvres divines et des preuves certaines de la vérité de sa doctrine et de la dignité de sa personne, il ne devait point enfouir dans l'obscurité ces dons célestes, et qu'il devait se produire au grand jour; qu'ayant plusieurs disciples en Judée, et surtout à Jérusalem, il fallait qu'il les rendît témoins des merveilles qu'il opérait, afin de se les attacher davantage, et qu'enfin c'était proprement dans cette capitale qu'il devait donner des marques éclatantes de ce qu'il était, et se montrer au monde. Le mépris et la raillerie avaient plus de part à cet avis, que l'estime et la bonne foi : car ceux qui croyaient le moins en Jésus, dit l'Evangile, étaient ses plus proches parents ; accoutumés à le regarder comme l'un d'eux, de la même condition, de la même famille, ils n'avaient sur lui que des idées fort communes ; ils ne pouvaient s'imaginer que Celui qui avait toujours passé pour le fils d'un artisan pût être le Messie. Le Sauveur leur fit une réponse toute mystérieuse, qu'ils ne comprirent pas. « Il n'est pas encore temps pour moi », leur dit-il, « d'aller dans le monde ; je suis trop son ennemi, et mon esprit est trop opposé au sien pour en être bien reçu : pour vous qui avez son esprit et qui vivez selon ses maximes, vous n'avez rien à craindre, le monde reçoit toujours bien ses partisans. Allez, vous autres, à Jérusalem, pour vous y trouver le premier jour de la fête : *Vos ascendite ad diem festum hunc.* Pour moi, je ne m'y trouverai point ce jour-là ». En effet, le Sauveur n'y vint que vers le milieu de l'octave. Dans les grandes solennités des Juifs, comme était celle des tabernacles, il y avait deux jours fort solennels, le premier, et le huitième aussi célèbre que le premier : *Dies primus vocabitur celeberrimus ; dies quoque octavus celeberrimus atque sanctissimus.* Jésus-Christ ne vint point à Jérusalem le premier jour de la fête : *Non ascendo ad diem festum hunc :* Pour moi, je ne m'y trouverai point ce jour-là. Il en donne la raison : c'est qu'il savait que les prêtres et les pharisiens avaient résolu de l'arrêter le jour de la fête, ne doutant point qu'il n'y vînt aussitôt ; et comme le moment déterminé pour son grand sacrifice n'était point encore venu, il ne voulut point se livrer à la fureur de ses ennemis avant le temps. *Tempus meum nondum advenit*, leur dit-il : Mon temps n'est pas encore venu. Pour vous qui n'avez rien à craindre, vous pouvez vous y rendre. Quand ma mission sera remplie, j'irai moi-même me livrer à la mort, pour accomplir mon sacrifice : *Meum tempus nondum impletum est.* Le Sauveur demeura encore quelques jours dans la Galilée ; il se rendit cependant à Jérusalem avant la fin de l'octave ; mais la même raison qui l'avait obligé de n'y point venir le premier jour, l'obligea de n'y paraître point publiquement les derniers. Son absence fit parler ; les uns soutenaient que c'était un Saint ; les autres, qui entraient dans les sentiments et la passion des pharisiens, s'en entretenaient d'une manière peu avantageuse : voilà ce

qui arrive toujours. Chacun pense, chacun parle selon l'esprit dont il est animé. Si c'est l'esprit de Dieu, rien de plus modéré, rien de plus charitable que les jugements qu'on porte ; mais si c'est l'esprit de parti, tout est interprété en mauvaise part. Néanmoins, personne n'osait prendre ouvertement sa défense, parce qu'on craignait les Juifs. Le respect humain a exercé dans tous les temps sa tyrannie, et quand on lui sacrifie ses devoirs et sa conscience, on lui sacrifie bientôt sa religion.

Le Père Croiset.

LE MERCREDI DE LA SEMAINE DE LA PASSION

L'Introït de la messe de ce jour est tiré du psaume XVIIe, l'un des plus affectueux et des plus pathétiques. Le style en est sublime, et il est rempli d'admirables beautés. David, dans la prospérité de son règne, tranquille dans ses États, y décrit éloquemment tous les dangers qu'il a courus ; il en fait une vive peinture ; il raconte ensuite en des termes pompeux la manière dont Dieu l'a secouru au milieu de tant de périls, et reconnaît qu'il n'a triomphé de tant d'ennemis que par l'effet de sa protection divine. Outre le sens historique qui regarde la personne de David, et sa confiance en Dieu au milieu de tant de persécutions, on y remarque les prophéties manifestes du règne du Messie, de la vocation des gentils à la foi, et du triomphe de l'Eglise. Saint Jérôme et saint Augustin disent que le Prophète, en décrivant dans ce psaume ses combats contre ses ennemis, décrit en même temps les victoires de Jésus-Christ sur les Juifs, et celles de l'Eglise sur ses persécuteurs et sur les hérétiques.

Liberator meus de gentibus iracundis : ab insurgentibus in me exaltabis me ; a viro iniquo eripies me, Domine : Seigneur, qui m'avez arraché à la fureur de mes plus grands ennemis, vous m'avez mis hors des atteintes de ceux qui s'élevaient contre moi, et vous avez rendu inutiles leur malice et leurs mauvais desseins ; comment pourrais-je ne pas vous aimer ? *Diligam te, Domine, firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus :* Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force. Oui, le Seigneur est mon appui, mon refuge, mon libérateur. On voit assez le rapport qu'ont toutes ces paroles avec Jésus-Christ comme homme, dans le temps surtout de sa passion, principe et cause de son triomphe.

L'Epître de la messe contient les préceptes les plus détaillés que Dieu donna à Moïse pour le règlement des mœurs. C'est une exposition développée des principaux commandements du Décalogue, spécialement de ceux qui regardent le prochain. Quoique la loi naturelle autorisât assez toutes ces ordonnances, Dieu y joint presque à chaque article comme considération particulière l'autorité et la divinité de son commandement. *Ego Dominus Deus vester :* C'est moi qui vous l'ordonne, moi qui suis votre Seigneur et votre Dieu.

Rien n'est plus instructif que ce détail des préceptes que Dieu donne à son peuple dans ce dix-neuvième chapitre du Lévitique, commençant par cette première leçon, qui renferme toutes les autres : Soyez saints, parce

que je suis saint, moi qui suis le Seigneur votre Dieu : *Sancti estote, quia ego sanctus sum, Dominus Deus vester.* Que chacun, dit-il ensuite, craigne son père et sa mère et leur rende le respect qui leur est dû. Observez avec religion les jours du sabbat. Lorsque vous ferez la moisson dans vos champs, vous ne ramasserez point les épis qui seront restés ; vous ne cueillerez point aussi dans votre vigne les raisins qui ont échappé aux vendangeurs ; tout cela doit être abandonné aux pauvres qui viennent glaner, c'est-à-dire, ramasser les épis et les raisins égarés et négligés après la moisson et la vendange : *Pauperibus et peregrinis carpenda dimittes :* Parce que je suis le Seigneur votre Dieu qui vous l'ordonne ainsi : *Ego Dominus Deus vester.*

Personne ne trompera son prochain, ni par vol, ni par faux témoignage, ni par supercherie : *Non decipiet unusquisque proximum suum.* C'est par ce précepte que commence l'Epître du jour : *Non mentiemini* : Vous ne mentirez point. Le texte hébreu dit : Vous ne nierez point, vous ne refuserez point de rendre le dépôt qui vous aura été confié. Quelques interprètes l'expliquent de l'obligation de donner l'aumône : *Non extenuabitis vos :* Vous ne vous ferez pas plus pauvres que vous n'êtes, refusant, sous un faux prétexte d'indigence, de faire la charité. Rien n'est plus injurieux à Dieu, que de le prendre à témoin d'une fausseté ; aussi déclare-t-il combien il a en horreur le parjure : *Non perjurabis in nomine meo.* Vous ne calomnierez point votre prochain : *Non facies calumniam.* La calomnie est un crime d'autant plus détestable, qu'on ne peut jamais réparer le mal qu'elle a fait. On a beau se dédire, la personne qu'on a noircie ne reprend jamais bien sa première blancheur. On peut restituer le bien qu'on a volé, dût-on se réduire à l'aumône : la restitution n'est pas impossible ; mais peut-on rétablir une réputation flétrie ou détruite dans l'esprit d'un grand nombre de personnes ? Pensée désespérante et qui montre clairement qu'il y aura peu de calomniateurs sauvés ! *Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque mane.* Vous ne différerez point, dit le Seigneur, jusqu'au lendemain le paiement du mercenaire qui vous sert, des ouvriers qui ont travaillé pour vous, des domestiques que vous tenez à gages. Dès qu'ils vous ont donné le fruit de leur travail, ne leur refusez pas celui de leurs peines : leur salaire n'est plus à vous, il est à eux ; quelle injustice de retenir le bien d'autrui ! C'est un riche alors qui, pour épargner son propre bien, se sert de celui d'un pauvre. *Non maledices surdo :* Vous ne parlerez point mal d'un sourd. Rien n'est plus lâche ni plus injuste que d'attaquer ceux qui ne peuvent ni se défendre, ni résister. Tel est le vice de la médisance. Ce n'est jamais que des absents qu'on médit, parce qu'ils sont hors d'état de se justifier, et de couvrir de confusion celui qui, par la plus maligne lâcheté, ne parle que de ceux qui sont hors d'état de l'entendre et de le confondre. *Nec coram cæco pones offendiculum :* Vous ne mettrez rien devant l'aveugle qui puisse le faire tomber. Rien en effet de plus inhumain que d'insulter à un malheureux, et d'ajouter de plein gré un nouveau fléau à sa misère. Que la sagesse et la bonté de Dieu sont admirables dans ces charitables préceptes ! *Non consideres personam pauperis :* Le Seigneur ne fait point acception de personne ; le riche et le pauvre lui sont également chers. Il veut que nous ayons de même une charité générale. Dieu étant le créateur et le père de tous les hommes, tous les hommes sont frères, et ils doivent s'aimer comme les membres de la même famille. Quelle indignité de ne pas daigner regarder un homme, parce qu'il est mal vêtu, et de n'avoir des égards que pour les riches ! *Non consideres personam pauperis,* dit le Seigneur, *nec honores vultum potentis, juste judica proximo tuo :* Etes-vous en place ? jugez votre prochain

dans la justice et avec la plus exacte intégrité, sans avoir égard à la qualité des personnes, et sans vous laisser influencer par la présence des plus puissants : *Nec honores vultum potentis, juste judica.* Ne semez point de faux rapports et gardez-vous de médire, et en public et en secret : *Non eris criminator, nec susurro in populo tuo.* Dieu a toujours eu en horreur ces pestes de la société civile, l'exécration des honnêtes gens et les ennemis de l'union des cœurs et de la paix. *Ego Dominus :* C'est moi votre Seigneur et votre Dieu qui vous fais ce précepte. *Non oderis fratrem tuum in corde tuo :* Tout est plein de dissimulations et de feintes dans le monde. Que de malignité sous des dehors riants, sous des apparences bienveillantes ! On loue, on flatte, on fait des protestations d'amitié sincère, tandis qu'on nourrit une haine mortelle dans le cœur. Dieu condamne cette cruelle hypocrisie. Avez-vous quelque sujet de plainte contre votre frère ? éclaircissez-vous-en avec lui en toute charité, sans que votre cœur soit jamais ulcéré, aigri : *Ne habeas super illo peccatum.* Enfin, si quelqu'un vous offense, laissez au Seigneur le soin de vous venger. Vos intérêts lui sont trop chers pour laisser impunie l'injure qu'on vous fait : *Non quæras ultionem.* Oubliez même les outrages reçus : *Diliges amicum tuum sicut te ipsum.* C'est ainsi que Dieu, par une bonté étonnante, instruisait ce peuple grossier, charnel, indocile, comme un bon père instruit un fils dans son enfance. Il ne lui donne que des leçons appropriées à son bas âge, se réservant de lui en donner de plus spirituelles et de plus parfaites quand il sera dans un âge plus mûr. Cet âge mûr était le temps de la venue du Messie, aussi voyons-nous combien alors les préceptes de Jésus-Christ sont plus spirituels et plus parfaits. La loi ancienne ordonne d'oublier l'injure reçue ; la loi nouvelle commande d'aimer même celui qui nous l'a faite. Celle-là n'a que des préceptes conformes à la raison naturelle ; les préceptes et les maximes de la loi de grâce sont au-dessus même de la nature et de la raison.

L'Evangile de la messe raconte ce qui se passa à Jérusalem durant la fête de la dédicace du temple, environ trois mois et demi avant la mort du Sauveur.

Cette fête, instituée seulement depuis cent soixante-quatre ans avant Jésus-Christ, était fort célèbre parmi les Juifs, et durait huit jours comme les autres du premier rang : elle se faisait en mémoire de la purification du temple et de sa dédicace, faites sous Judas Machabée, la gloire de sa nation, et le restaurateur de la religion et de sa patrie. L'impie Antiochus Epiphane, roi de Syrie, s'étant rendu maître de la Judée, et en particulier de Jérusalem, profana le saint temple par toutes sortes d'abominations. Plusieurs Juifs, cédant à la persécution, apostasiaient tous les jours et offraient de l'encens aux idoles. Judas Machabée, la merveille de son siècle et par son zèle pour la religion, et par sa bravoure, ayant défait les armées nombreuses d'Antiochus et remporté sept grandes victoires sur Apollonius, Seron, Gorgias, Nicanor, Timothée, Bacchides et Lysias, reprit Jérusalem, et fit publier le dessein qu'il avait de réparer le temple et de rétablir le culte du Seigneur. Le peuple fidèle s'assembla au jour marqué, et dès qu'on eut vu avec quelle profanation on avait traité le lieu saint, et que tout ce qu'il y avait de plus respectable dans la maison du Seigneur avait été ou détruit ou souillé par les Gentils, la désolation fut générale. Le religieux héros fit incessamment tout rétablir : on répara le sanctuaire qui avait été presque entièrement détruit ; on bâtit un autel nouveau ; on sanctifia le temple et le parvis ; on y fit de nouveaux vases sacrés, et l'on remit la maison de Dieu dans sa première splendeur et son ancienne magnificence. Tout

étant heureusement achevé, la dédicace ou le renouvellement solennel se fit le vingt-cinquième du mois casleu, c'est-à-dire, du neuvième mois judaïque, qui tombait souvent au commencement de décembre. Cette fête fut célébrée pendant huit jours avec une grande solennité, et il fut ordonné qu'on en renouvellerait tous les ans la mémoire à pareil jour, avec octave.

Ce fut durant cette fête que le Sauveur vint au temple. Comme c'était en hiver, et qu'il faisait mauvais temps, Jésus ne voulut point s'arrêter dans les parvis, qui étaient découverts et exposés à la pluie ; mais il se tint dans une galerie qu'on nommait la galerie de Salomon, parce qu'elle avait été bâtie à la place ou sur le modèle de l'ancien portique de Salomon, à l'entrée du temple. Aussitôt les Juifs s'assemblèrent autour de lui, et lui dirent: Jusques à quand nous tiendrez-vous en suspens? Si vous êtes le Messie, dites-le-nous nettement : *Si tu es Christus, dic nobis palam.* Est-ce un véritable désir d'apprendre la vérité qui leur fait tenir ce langage? Les Juifs comprennent toujours assez que Jésus-Christ se dit le Messie, lorsqu'il s'agit de lui en faire un crime et de le persécuter ; mais dès qu'il s'agit de le croire sur sa parole, autorisée par les miracles qu'il opère, ils veulent qu'il ne se soit jamais exprimé assez clairement. Ainsi les hérétiques ne cherchent pas dans les disputes, dans les conférences, dans l'Ecriture même, dans les écrits des saints Pères, la vérité, mais à autoriser leur passion et leur révolte contre l'Eglise. Qu'on cherche la vérité sans passion, avec simplicité et de bonne foi, et on la trouvera. Le Sauveur, qui connaissait le véritable motif et les vrais sentiments de ces hommes méchants et dissimulés, leur répondit : « Je vous l'ai assez dit, mais vous ne voulez pas me croire ; et quand je ne vous l'aurais pas dit, les miracles que je fais au nom et par la vertu de mon Père, montrent assez clairement qui je suis : *Hæc testimonium perhibent de me.* Ne vous ai-je pas assuré que j'étais la lumière du monde, le Fils de Dieu, le bon Pasteur ; que je suis venu pour sauver, pour donner la vie, pour rendre la liberté, pour racheter ; que je dois mourir et ressusciter ; que je suis le maître de ma vie et de ma mort? N'avez-vous pas remarqué que je vois tout ce qui se passe de plus secret dans votre cœur et dans votre esprit? Je vous ai dit que mon Père était Dieu, et que je n'étais qu'un avec mon Père ; Dieu peut-il faire des miracles pour autoriser le mensonge et l'impiété? Dieu a cependant autorisé toutes mes paroles par des miracles ; vous ne croyez pas, parce que vous ne voulez pas croire, et par là même vous n'êtes point de mon troupeau. Mes brebis entendent ma voix, je les connais ; elles me connaissent, aussi me suivent-elles avec une docilité parfaite ; je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, à moins qu'elles ne veuillent se perdre elles-mêmes. Elles croient en moi, et par les grâces que je leur donne, je les mets en état de faire leur salut. Je veille continuellement sur elles ; en sorte que tous les efforts de l'enfer ne sont pas capables de me les enlever tant qu'elles restent dans mon bercail : il n'y a point de puissance au monde qui puisse me les arracher des mains. Qui pourrait tenir contre le Tout-Puissant, contre mon Père? « Ce que m'a donné mon Père est au-dessus de toutes choses »; c'est-à-dire, la puissance et la nature divine que je reçois de mon Père, étant la même que la sienne, il est aussi impossible de me rien arracher d'entre les mains, que de l'arracher d'entre les mains de mon Père. Vous voulez que je vous parle sans figure, et que je vous dise qui je suis? Je vous le dirai, mais vous ne me croirez pas davantage. Mon Père et moi nous ne sommes qu'un ». Jésus-Christ pouvait-il s'expliquer plus clairement? Ces paroles contiennent une déclaration si expresse de la con-

substantialité du Verbe et de sa divinité, que les Juifs eux-mêmes ne crurent pas pouvoir leur donner un autre sens. « Mon Père et moi nous sommes une même chose »: voilà la distinction des personnes, et l'unité de nature entre Jésus-Christ et Dieu son Père. Sur cela, les Juifs prirent des pierres pour le lapider comme blasphémateur, parce qu'il se disait une même chose avec Dieu son Père. Cette conduite prouve bien la mauvaise intention des Juifs dans la question qu'ils avaient faite. Ils demandent au Sauveur qu'il leur dise s'il est le Messie. Il le leur dit, et ils veulent le lapider.

Le Fils de Dieu continue sans s'émouvoir : « J'ai fait à vos yeux beaucoup de bonnes actions par la vertu de mon Père; pour laquelle de ces actions merveilleuses me lapidez-vous ? C'est comme s'il leur disait : J'ai guéri vos malades, j'ai chassé les démons des corps des possédés, j'ai ressuscité les morts, j'ai avec cinq pains nourri plus de cinq mille personnes, et toutes ces merveilles sont des témoignages convaincants de ce que je suis, de la vérité de ma doctrine et de la sainteté de ma morale ; pour lequel de ces miracles me voulez-vous lapider ? Non, ce n'est point pour cela, répondirent-ils, c'est parce que vous venez de prononcer un blasphème ; car étant homme, vous vous faites passer pour Dieu. C'est donc ce nom de Dieu que je m'attribue, qui vous scandalise : vous n'avez pas raison. N'est-il pas écrit dans les saints livres qui contiennent votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux? Si donc l'Ecriture, qui est incapable de contradiction et de fausseté, donne aux juges et aux magistrats, qui ne sont que de purs hommes, le titre de dieux, parce qu'ils tiennent leur charge et leur pouvoir du vrai Dieu dont ils sont les ministres, quelle raison avez-vous de faire passer pour blasphémateur Celui qui a été sanctifié et envoyé dans le monde par le Père, et de me faire un crime de ce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu, moi que mon Père a engendré de toute éternité, à qui il a communiqué sa sainteté, et qu'il a envoyé pour être le Messie, le Prophète si longtemps attendu, le Sauveur des hommes? Jésus-Christ ne rapporte les paroles du psaume XVIIIe, que pour confondre les Juifs, et non pas pour expliquer en quel sens il a pris la qualité de Dieu. Si je ne fais pas les œuvres du Fils de Dieu, de Messie, d'un Homme-Dieu, ne me croyez point, j'y consens, dites que je blasphème ; mais si je les fais, donnez aux œuvres la créance que vous refusez aux paroles ; reconnaissez que puisque je fais les mêmes œuvres que mon Père, j'ai le même pouvoir, et par conséquent la même nature ; reconnaissez que mon Père est dans moi, et que je suis réciproquement dans mon Père, et que mon Père et moi nous sommes une même chose. J'en appelle à mes œuvres, qui ont toutes si visiblement le caractère de la divinité. Ce sont les Juifs eux-mêmes, ô mon Sauveur ! qui, en vous accusant de blasphèmes sont coupables de ce crime, puisqu'ils ne peuvent vous contester la qualité de Fils de Dieu que vous vous donnez, sans prétendre que le Seigneur peut autoriser par les plus évidents miracles le mensonge et l'impiété. Admirons ici la sagesse et la Providence de notre Dieu, qui n'a point voulu nous obliger à croire des mystères au-dessus de la raison, sans avoir fait lui-même, pour nous les confirmer, des œuvres au-dessus de la nature. Que ne doivent pas craindre, après cela, ces hommes indociles, qui ne sont incrédules que parce que la corruption du cœur a aveuglé et abruti leur esprit !

Le Père Croiset.

LE JEUDI DE LA SEMAINE DE LA PASSION

La proximité du grand jour des miséricordes du Sauveur et du sacrifice de sa vie qu'il devait offrir à Dieu son Père pour la rémission de nos péchés, fait que l'Eglise accompagne son deuil des sentiments les plus touchants, de la contrition la plus vive. Elle commence la messe de ce jour par un aveu sincère de notre iniquité, confessant que nos péchés méritent les plus grands châtiments ; mais la vue de l'infinie bonté du Seigneur, en qui elle met toute sa confiance, la rassure. *Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti : quia peccavimus tibi, et mandatis tuis non obedivimus :* Seigneur, tout ce que vous avez fait, vous l'avez fait par un jugement très-équitable. Nous avons mérité tous ces châtiments parce que nous avons péché contre vous et que nous n'avons pas gardé vos commandements. *Sed da gloriam nomini tuo, et fac nobiscum secundum multitudinem misericordiæ tuæ :* Mais donnez la gloire à votre nom et traitez-nous selon la grandeur de votre miséricorde. Ces paroles sont prises de la prière que fit à Dieu Azarias, l'un des trois jeunes hébreux de Babylone, dans la fournaise ardente où il avait été jeté avec ses deux compagnons.

L'Epître de la messe est une partie de cette même prière rapportée dans le chapitre IIIe du prophète Daniel, où se trouve cette touchante histoire.

Parmi les captifs qui furent emmenés de Jérusalem à Babylone par le roi Nabuchodonosor, il y avait beaucoup d'enfants de la première qualité. Ce prince en fit choisir quatre des mieux faits et qui paraissaient avoir le plus d'esprit, pour les employer dans son palais parmi les officiers de sa chambre. Le premier des quatre était Daniel qui devint bientôt, par sa sagesse et son esprit, le favori du prince ; les trois autres furent Ananias, Misaël et Azarias ; ils étaient tous quatre du sang des rois de Juda. Ayant trouvé grâce aux yeux de Nabuchodonosor, ce prince ordonna qu'ils fussent dressés pendant trois ans dans tous les exercices convenables à leur qualité et aux emplois auxquels il les destinait ; il voulut qu'on leur apprît la langue et les usages du pays, et qu'ils fussent nourris des viandes et du vin de sa table ; exacts observateurs de la loi de Dieu, ils ne voulurent jamais toucher aux viandes chaldéennes, et obtinrent de l'officier chargé du soin de leur éducation de ne se nourrir que de légumes et d'eau. Daniel ayant été élevé aux premières dignités du royaume, après avoir interprété le songe fameux qu'avait eu le roi, n'oublia pas ses chers compagnons ; ils furent faits tous trois intendants des ouvrages de la province de Babylone. Leur fortune n'altéra point leur piété ni leur zèle pour leur religion ; mais elle leur attira des envieux qui résolurent de les perdre. Ils en trouvèrent bientôt l'occasion.

Nabuchodonosor enivré de sa haute puissance, de ses conquêtes et de sa prospérité, voulut qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'aux dieux de l'empire. Il fit faire sa statue d'un or sans mélange ; elle avait soixante coudées de haut et six de large ; il voulut qu'on l'élevât dans la campagne de Dura, et il donna ordre à tous les princes de sa cour, aux magistrats des villes, aux gouverneurs des provinces et à tous les officiers de se trouver

à la cérémonie de sa dédicace. Une multitude incroyable s'y rendit au jour désigné. Au moment où le son des trompettes et des autres instruments devaient se faire entendre, tous, par ordre du roi, devaient adorer la statue, sous peine, pour ceux qui refuseraient d'obéir, d'être jetés à l'instant même dans une fournaise ardente. Chacun se prosterna au signal donné ; il n'y eut que les intendants de la province de Babylone, Sidrac, Misach et Abdenago : c'étaient les trois noms chaldéens qu'on avait donnés aux trois jeunes hébreux Ananias, Misaël et Azarias, qui ne crurent pas devoir faire comme les autres. Remarqués et dénoncés au roi comme réfractaires à ses ordres, ils furent mandés ; ils avouèrent le fait et lui dirent hardiment qu'ils n'adoreraient jamais que le vrai Dieu, seul souverain maître de l'univers, et que, leur en dût-il coûter la vie, ils ne se prosterneraient jamais ni devant ses dieux ni devant sa statue. Cette réponse irrita Nabuchodonosor, et, dans le transport de sa fureur, il commanda que le feu de la fournaise fût sept fois plus ardent qu'il n'avait accoutumé d'être ; et ayant fait lier en sa présence les trois officiers hébreux, il les y fit jeter tout habillés. Ceux qui furent commandés pour cette exécution étaient des soldats de ses gardes choisis d'entre les plus robustes. A peine les eurent-ils jetés dans la fournaise, que la flamme, sortant en tourbillon, les enveloppa eux-mêmes et les consuma ainsi que les Chaldéens qui étaient les plus voisins du feu. Cependant les trois hébreux se trouvèrent dans la fournaise ardente comme dans un lieu de rafraîchissement ; le feu ayant seulement brûlé leurs liens, on les vit se promener tranquillement au milieu des flammes, louant Dieu et bénissant le Seigneur qui faisait en leur faveur un des plus grands miracles. Alors Azarias, celui des trois que les Babyloniens appelaient Abdenago, se tenant debout au milieu du feu, fit à haute voix, au nom de tous, la prière d'où est tirée l'Epître de la messe de ce jour. Après avoir béni le Seigneur et souhaité qu'il soit glorifié dans tous les siècles ; après avoir confessé combien ses jugements sont équitables dans tous les maux qui sont venus fondre sur son peuple et sur Jérusalem ; après avoir reconnu que tous ces fléaux sont les châtiments de leurs péchés, *induxisti omnia hæc propter peccata nostra,* il implore enfin sa miséricorde infinie et le supplie du milieu de ces flammes qui n'ont pas pu leur nuire, de ne pas abandonner sa nation, et il le conjure, à cause de son nom et pour sa gloire, de ne pas abolir son alliance. *Propter nomen tuum, et ne dissipes testamentum tuum.* Punissez-nous, Seigneur, dit-il, nous le méritons, mais faites-le d'une manière que votre gloire n'en souffre point. *Neque auferas misericordiam tuam a nobis :* Ne retirez pas de nous votre miséricorde. Admirons ici le motif qu'il apporte : En considération d'Abraham votre bien-aimé, d'Isaac votre serviteur, et d'Israël votre saint : *Propter Abraham dilectum tuum, et Isaac servum tuum, et Jacob sanctum tuum.* Tant il est vrai qu'on a été persuadé dans tous les temps, que le crédit des Saints auprès de Dieu était puissant, et qu'à leur considération il daignait accorder beaucoup de grâces. Souvenez-vous, Seigneur, continue-t-il, que vous leur avez promis de multiplier leur postérité comme les étoiles du ciel, et nous sommes réduits à un plus petit nombre que toutes les nations de la terre ; nous vivons dans l'obscurité ; on ne voit plus parmi nous, ni rois sur le trône, ni prophètes avec autorité, ni aucune forme de république réglée. Jérusalem est ruinée, votre saint temple est profané ; nous n'avons ni sacrifices, ni oblations ; puisque l'état où nous sommes réduits ne nous permet pas d'apaiser votre colère et de recourir à votre clémence en vous offrant, dans votre temple, des sacrifices selon la loi, recevez du moins, avec bonté, le seul sacrifice

que nous sommes capables de vous offrir, qui est un cœur contrit et humilié qui implore votre miséricorde. Daignez, Seigneur, regarder d'un œil favorable votre peuple affligé et laissez-vous fléchir par nos gémissements et par nos larmes, comme autrefois par les holocaustes des béliers et des taureaux qui vous étaient offerts dans le temple : *Sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi.* L'Eglise a inséré dans le canon de la messe ces paroles. Enfin Azarias, animé de l'Esprit-Saint, n'oublie dans cette admirable prière aucun motif propre à toucher le cœur de Dieu et à désarmer sa justice : confession sincère de tant d'égarements, douleur d'avoir péché, propos de conversion, confiance en sa miséricorde, tout est mis en œuvre, au milieu de cette fournaise, pour apaiser la colère de Dieu irrité contre son peuple.

L'Evangile raconte la conversion de la célèbre pécheresse qui devint un parfait modèle de ferveur et de pénitence.

Un Pharisien, c'est-à dire un de ces Juifs qui faisaient profession d'observer plus strictement les commandements de la loi et de mener une vie plus sainte aux yeux des hommes, invita le Sauveur à manger chez lui. Jésus accepta, dans le dessein d'attirer par sa douceur et par sa complaisance des hommes qui ne l'aimaient point, et d'achever surtout la conversion d'une âme qui avait vécu jusque-là dans le déréglement et que sa grâce avait touchée. Tandis qu'on était à table, couché sur des lits, selon la coutume des Juifs, et même des Romains, la tête appuyée sur la main gauche et le coude gauche sur un coussin, le corps étendu de son long et les pieds tournés vers ceux qui étaient derrière, une femme fort décriée dans la ville par sa conduite licencieuse vint dans la maison du Pharisien. Un grand nombre de gens s'y étaient rendus; cette femme fend la foule et, sans parler que par des pleurs, elle se jette aux pieds de Jésus avec confiance, les arrose de ses larmes, les essuie avec ses cheveux, les baise avec respect et répand sur eux un parfum de grand prix et une liqueur précieuse.

Le pharisien voyant cela, et n'en sachant pas le sujet, avait mauvaise opinion d'un homme qui permettait à une femme si décriée d'approcher de lui. Si cet homme, disait-il en lui-même, était prophète, comme on le dit, il saurait quelle est celle qui lui baise les pieds.

Jésus, qui lisait dans l'âme du pharisien tout ce qu'il pensait, ne voulut point lui causer de la confusion en lui reprochant publiquement un jugement si faux et si peu charitable. Il use d'une parabole pour le corriger. En reprenant le vice, on doit toujours ménager l'honneur de la personne : rien n'est plus poli, plus honnête, plus circonspect que la charité. Admirons ici la bonté du Sauveur qui, en donnant une leçon au pharisien sans le blesser, fait en même temps l'apologie de cette pénitente. Deux personnes, lui dit-il, devaient de l'argent à un homme; l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante; mais comme ils étaient pauvres et qu'ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit leur dette : « Lequel des deux, à votre avis, l'aime davantage ? » c'est-à-dire, lequel des deux a eu plus d'amour pour son bienfaiteur, pour le porter à lui remettre une plus grosse dette, et lequel des deux aura aussi plus de reconnaissance pour le bienfait reçu ? La demande du Sauveur renferme ce double sens, selon les meilleurs interprètes. Il est clair, répond Simon, que c'est celui à qui on a remis une plus grosse somme. Vous avez bien jugé, repart le Sauveur; puis se tournant vers la pécheresse pénitente : Voyez-vous cette femme, lui dit-il ? Jugez de l'amour qu'elle a pour son bienfaiteur, et par ce qu'elle fait, et par la grâce que je vais lui faire : quand je suis entré chez vous, vous ne

m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds, selon notre usage ordinaire, et elle ne cesse de me les arroser de ses larmes, et de me les essuyer avec ses cheveux; vous ne m'avez point donné de baiser de paix, quoiqu'on ne manque guère à cette civilité, et elle, depuis qu'elle est entrée, n'a point cessé de baiser mes pieds; vous n'avez point accompagné ce repas de parfums, selon la coutume, et elle a répandu sur mes pieds une liqueur odoriférante. Ne sont-ce pas là des marques bien visibles, et de sa contrition, et de son amour? Aussi, « je vous le dis, beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé », ou, comme porte le grec, lui ont été déjà remis. La douleur et la contrition surnaturelle qui accompagnaient, ou qui avaient même prévenu les marques extérieures de sa pénitence, avaient déjà procuré à cette femme le pardon dont le Sauveur lui donne ici une assurance entière. « Celui à qui on remet moins », ajouta Jésus-Christ, « aime moins ». Ces paroles regardent Simon le Pharisien qui, bien loin d'avoir eu pour Jésus-Christ cet amour qui obtient la rémission des péchés, ne lui avait pas même rendu tous les devoirs qu'on pouvait exiger d'un ami. Le Sauveur voyait les dispositions intérieures du cœur de Simon, et ce qu'il lui dit ici est une leçon qu'il lui fait, et que le pharisien pouvait aisément comprendre. Enfin, non content d'avoir justifié cette femme en public, Jésus voulut bien lui donner à elle-même une assurance positive du pardon de ses fautes passées, en lui disant : « Allez, vos péchés vous sont remis ». Ce consolant arrêt de justification fit murmurer ceux qui étaient à table, ils se dirent tout bas les uns aux autres : « Qui est cet homme-ci, qui même remet les péchés? » Car enfin il n'y a que Dieu seul qui puisse remettre les péchés; ce pouvoir ne peut être donné à aucun homme : *Quis potest peccata dimittere, nisi solus Deus?* Quelques-uns interprètent ceci en bonne part, et prétendent, avec assez de probabilité, que les paroles des conviés étaient plutôt l'effet de leur admiration que de leur censure. Comme ils avaient tous appris le miracle qu'il avait fait en ressuscitant le fils de la veuve de Naïm, ils admirèrent ici le pouvoir de Jésus-Christ. Il faut bien, disaient-ils, que cet homme soit plus qu'un simple prophète, puisque non-seulement il ressuscite les morts, mais qu'il pardonne encore les péchés. Quoi qu'il en soit, le Sauveur ne répondit rien, mais s'adressant à cette heureuse pénitente : « Votre foi vous a sauvée », lui dit-il, « allez en paix ». Vous avez cru en moi, vous avez été persuadée que je pouvais vous accorder le pardon de vos péchés, vous êtes venue à moi dans cette espérance; vous avez eu horreur de vos désordres passés, vous en avez ressenti une véritable contrition : sachez donc que votre foi, votre confiance et votre amour sont la cause de votre salut. Jésus-Christ, disent les Pères, oppose ici la foi de cette femme à l'incrédulité des pharisiens et de tous ceux qui étaient présents.

Les hérétiques ont grand tort d'appuyer sur ces paroles du Sauveur leur système de la foi justifiante; car si la foi conduisit cette femme à ses pieds pour y trouver son salut, ce fut la charité qui la justifia, comme il le déclare expressément : *Remittuntur ei peccata, quoniam dilexit :* Ses péchés lui sont remis, parce qu'elle a aimé.

On fait aujourd'hui en quelques endroits, à l'occasion de cet Evangile, la fête de la conversion de la Madeleine, ou de sainte Madeleine pénitente, que la plupart des maisons de refuge et des pénitentes ont prise pour titulaire de leurs églises ou pour patronne spéciale de leurs communautés.

Le Père Croiset.

LE VENDREDI DE LA SEMAINE DE LA PASSION

FÊTE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

Comme on célèbre en divers jours de l'année la fête du martyre de la sainte Vierge, tantôt sous le nom de *Notre-Dame de Pitié,* d'autres fois sous celui de la *Compassion de la Vierge*, et d'autres fois sous celui des *Sept Douleurs,* nous avons cru devoir donner un discours particulier sur les peines qu'elle a souffertes, et qui lui ont mérité le titre de Reine des martyrs.

Un célèbre auteur du XVIIe siècle distingue en elle trois sortes de vies : une vie d'attente, depuis sa conception jusqu'au moment où le Verbe s'est incarné dans son sein ; une vie de langueur, depuis le jour où Notre-Seigneur est monté au ciel jusqu'à celui où elle-même y a été élevée, pour participer à l'immensité de sa gloire; et une vie de douleur, pendant tout le temps qu'elle a vécu sur la terre en la compagnie du Sauveur. Cette aimable compagnie, qui était pour elle un principe inépuisable de joies et de délices, lui était en même temps une source de croix et d'afflictions qui ne se peuvent exprimer. En effet, à peine fut-elle mère qu'elle commença à souffrir. L'inquiétude extrême que ressentit saint Joseph en voyant qu'elle avait conçu, inquiétude qu'elle n'eut pas ordre du ciel de lever en lui déclarant qu'elle avait conçu par l'opération du Saint-Esprit, lui fit à elle-même une peine inconcevable. Sa parfaite vertu l'empêcha bien de se laisser aller au chagrin, à l'impatience, aux pleurs immodérés et aux autres mouvements qui renferment de l'imperfection ; mais elle ne supprima pas sa douleur; au contraire, ses sentiments furent d'autant plus vifs et plus douloureux, que son amour conjugal étant plus éminent, lui faisait prendre plus de part aux angoisses du cœur de son époux.

Au temps de la nativité du Sauveur, qui était un si grand sujet de joie pour tout le monde, suivant les paroles de l'ange aux pasteurs : « Je vous annonce une chose qui doit combler toute la terre d'allégresse », elle eut l'âme pénétrée de beaucoup de douleur. La dureté des Bethléémites, qui lui refusèrent une place dans une maison, pour mettre au monde le Sauveur des hommes ; la nécessité de se retirer dans une étable pour donner naissance à celui qui naît éternellement dans le sein de la Divinité; la pauvreté du lit où elle fut obligée de le coucher, qui ne fut qu'une crèche remplie de paille ou de foin ; les incommodités qu'elle lui vit souffrir dans un lieu froid, humide et malpropre, outre le tourment qu'il ressentit dans sa circoncision, où il commença de répandre son sang précieux pour le salut des hommes : tout cela fut pour elle autant de pointes aiguës qui lui percèrent et navrèrent le cœur.

Mais le temps où l'on met ordinairement le commencement de son martyre est le jour de sa Purification, lorsque le saint vieillard Siméon, après lui avoir donné sa bénédiction, lui dit que Jésus-Christ, qui était la lumière des Gentils et la gloire du peuple d'Israël, serait la cause du salut et l'occasion de la perte de plusieurs, et un but de contradiction; et que le glaive percerait son âme à elle-même. Elle conçut alors plus que jamais, que la vie de son Fils sur la terre serait une vie d'humiliation, de persécution et de souffrance; que la gloire de sa majesté divine ne l'empêcherait pas d'être réduit à l'état d'un ver de terre, et que, étant la victime du monde, il souffrirait en sa personne toutes les peines que le monde avait méritées par le nombre infini de ses crimes. Elle ne tarda pas à en faire de tristes expériences, soit lorsque Hérode employa tout ce que l'ambition et la fureur lui purent suggérer pour trouver le saint Enfant et le faire mourir; soit lorsque saint Joseph fut contraint de les emmener tous deux en Egypte, pour les garantir de la cruauté de ce tyran; soit lorsqu'elle apprit l'horrible massacre des Innocents, en chacun desquels son Fils avait été comme massacré; soit lorsqu'elle éprouva les humiliations et les incommodités du séjour d'Egypte; soit enfin, lorsque retournant en Palestine, elle n'osa pas se retirer dans la Judée, pour la crainte d'Archélaüs, fils et successeur d'Hérode.

Elle savait de plus, par une lumière surnaturelle, tout ce que David, Isaïe, Jérémie et les autres Prophètes avaient prédit des douleurs du Sauveur; et quoique ces choses ne fussent pas encore présentes, elle ne laissait pas de les avoir continuellement devant les yeux. Comment donc n'en aurait-elle pas vivement ressenti la douleur? Il est vrai qu'elle était souverainement forte et généreuse, et qu'aucun de tous ces maux n'était capable d'abattre son courage ni de la faire tomber dans le moindre mouvement de chagrin; mais elle était mère, elle avait l'amour naturel de mère, elle avait toutes les justes tendresses que l'on peut concevoir en une mère. Disons plus, elle était mère de Dieu, et elle possédait la maternité dans le plus haut degré de perfection qu'on la puisse posséder. Ainsi, il ne faut pas douter qu'elle ne ressentit les peines de son Fils d'une manière incomparablement plus vive et plus pénétrante que nulle autre mère n'ait jamais ressenti celles de ses enfants.

D'ailleurs, étant souverainement conforme à Jésus-Christ, elle entrait dans tous ses états et prenait tous ses sentiments. Or, Jésus-Christ a été dans les travaux et dans les souffrances, non-seulement dès le temps de son enfance, mais aussi dès le moment de sa conception. Ce fut en ce moment que son Père lui manifesta ses volontés et lui découvrit ses desseins sur lui, et, lui parlant intérieurement, lui dit qu'il le mettait au monde pour en être l'hostie, pour en porter le péché, pour en payer la peine et pour souffrir et mourir en faveur du genre humain; et quoiqu'il acceptât volontiers ces dispositions rigoureuses, et qu'il répondît, comme il est rapporté dans un psaume : « Mon Dieu, je veux tout ce que vous voulez, et votre commandement est une loi sacrée que je mets dans le milieu de mon cœur », néanmoins, son âme sainte, qui commença dès lors à avoir toutes ses peines présentes, commença aussi à en ressentir la douleur; ce qui continua tout le reste de sa vie, autant qu'il permettait à ces objets de faire impression sur son esprit. Ainsi Marie, toute résignée qu'elle était à toutes les volontés de Dieu, selon qu'elle l'exprima par ces paroles : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum :* « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ce que vous dites »; paroles qui ne furent pas seulement un

acquiescement à l'état de sa maternité divine, mais aussi à toutes les croix, les rebuts, les humiliations et les angoisses qui devaient accompagner cet état; Marie, disons-nous, malgré cette résignation, ne laissa pas d'avoir souvent le cœur transi de douleur. L'amour surnaturel qu'elle portait au Sauveur et le zèle de sa gloire dont son âme était consumée, contribuaient encore beaucoup à l'augmenter. Car si nous lisons dans la vie de plusieurs saintes, qui avaient infiniment moins d'amour qu'elle, que le souvenir des peines endurées par Jésus-Christ les a remplies quelquefois d'une si grande tristesse et leur a fait jeter tant de larmes, qu'il semblait qu'elles en dussent mourir, que ne devait pas faire en l'âme de cette amante incomparable, non pas le souvenir d'une peine passée, mais la prévoyance d'une peine qui était proche et qui devait arriver infailliblement?

Cependant, comme en la vie du Sauveur il y a eu un temps particulier fixé pour les souffrances, auquel il a permis non-seulement aux bourreaux de le tourmenter et de le faire mourir, mais aussi à toutes sortes d'objets affligeants et douloureux de faire impression sur son âme, et d'y causer ces plaies larges et profondes que nous appelons ses peines intérieures; de même, en la vie de Marie, il y a un temps destiné à la même fin, auquel tout ce qui est capable de saisir et d'affliger un cœur, se réunissant dans le sien, en a fait le cœur le plus souffrant et le plus oppressé de douleur qui ait jamais été après celui de son Fils. Ces deux temps n'ont point été séparés; mais tandis qu'à l'égard de Jésus, on l'appelle le temps de sa passion, à l'égard de Marie, on l'appelle le temps de sa compassion. Saint Bernard nous élève à la connaissance de la grandeur de ses peines, par la considération du deuil dans lequel fut toute la nature au moment où Notre-Seigneur expira. Le soleil se couvrit d'un voile et ne donna plus de lumière; la lune changea de place, et fit tout le tour du ciel pour nous cacher le soleil; l'air fut rempli d'obscurité et d'une nuit horrible qui jeta tout le monde dans l'effroi; les rochers se brisèrent, le voile du temple se fendit, les tombeaux s'ouvrirent, la terre trembla; en un mot, tout l'univers fut dans l'agitation et dans le trouble. Si ces choses insensibles, et qui ne pouvaient pas connaître ce qui se passait sur le Calvaire, en témoignèrent néanmoins tant de douleur, quelle fut la douleur de Marie, de la plus éclairée de toutes les âmes, de la plus aimante de toutes les créatures, de la plus intéressée dans cette exécution, de la plus unie d'esprit et de cœur à celui qui souffrait? *Quantus dolor tunc fuit in matre, cum sic dolebant quæ insensibilia erant?*

Saint Anselme, traitant ce sujet dans un colloque amoureux, lui dit ces belles paroles : « Votre peine, Vierge sacrée, a été la plus grande qu'une pure créature ait jamais endurée; car toutes les cruautés que nous lisons que l'on a fait souffrir aux martyrs, ont été légères et comme rien en comparaison de votre douleur. Elle a été si grande et si immense, qu'elle a crucifié toutes vos entrailles et a pénétré jusque dans les plus secrets replis de votre cœur. Pour moi, ma très-pieuse Maîtresse, je suis persuadé que vous n'eussiez jamais pu en souffrir la violence sans mourir, si l'esprit de vie de votre aimable Fils, pour lequel vous souffriez de si grands tourments, ne vous avait soutenue et fortifiée par sa puissance infinie [1] ». Le bienheureux Amédée enchérit encore sur cette pensée. Il dit que la peine de Marie fut plus amère que la mort même; que tout le genre humain ensemble, c'est-à-dire tous les hommes qui ont été, qui sont ou qui seront,

1. Liv. I, de l'*Exercice de la Vierge*, ch. 5.

n'auraient jamais pu en porter l'excès; que cette femme incomparable surpassa non-seulement son sexe, mais aussi celui des hommes; en un mot, qu'elle souffrit *ultra humanitatem,* au-dessus de ce que l'homme peut souffrir [1]. Le bienheureux Albert le Grand applique à ce sujet ce que dit le prophète Joël, que la lune se changerait en sang. « Jésus-Christ », dit-il, « était le soleil, Marie était la lune; le soleil s'est obscurci, parce que Jésus-Christ a perdu la vie; mais la lune s'est changée en sang et est devenue comme du sang, parce que Marie, étant au pied de la croix, et voyant son Fils pendu à ce gibet avec sa tête couronnée et percée d'épines, fut noyée dans un déluge de douleur [2] ». Enfin, pour ne point rapporter ce que disent beaucoup d'autres saints docteurs, saint Bernardin de Sienne semble renfermer tout ce qu'on peut penser sur une matière si lugubre, lorsqu'il dit que « la douleur de la Vierge fut si grande, que, si on la partageait entre toutes les créatures capables de souffrir, il n'y en aurait pas une seule qui n'en mourût subitement ». (Serm. LXI.)

Le principe d'une peine si grande et si violente était que la Passion de Jésus-Christ avait son contre-coup dans le cœur de Marie. Elle la concevait dans toute sa profondeur, elle la ressentait dans toute son étendue, elle en souffrait autant qu'une pure créature en pouvait souffrir; elle la concevait dans toute sa profondeur par la plénitude de sa lumière et de sa foi; elle la ressentait dans toute son étendue par la force de son amour et de son zèle; elle en souffrait autant qu'une pure créature en pouvait souffrir par la souveraine capacité que lui donnait ce même amour. Elle la concevait, disons-nous, dans toute sa profondeur, parce qu'elle connaissait parfaitement la qualité de celui qui souffrait; elle savait que c'était son Créateur et son Père, son Sauveur et son Epoux, son unique trésor et son Fils. Elle savait qu'elle n'avait point de bien, ni de la nature, ni de la grâce, ni de l'ordre éminent de l'union hypostatique, qu'elle n'eût reçu de sa bonté, et qu'aussi, de son côté, elle lui avait donné l'être et la vie humaine, et l'avait fait homme. Elle voyait distinctement tous les tourments qu'il endurait. Saint Bonaventure dit qu'elle avait non-seulement devant ses yeux, mais aussi dans le fond de son âme, tous les instruments de sa Passion, c'est-à-dire, ses fouets, ses épines, ses clous, son gibet, son fiel et son vinaigre; mais nous pouvons ajouter qu'elle pénétrait parfaitement jusque dans le plus profond de ses peines spirituelles; elle apercevait la tristesse mortelle que lui causaient, d'un côté, l'ingratitude de son peuple, la trahison de l'un de ses disciples, le reniement de saint Pierre et la fuite honteuse de ses autres apôtres; et de l'autre, les railleries de ses persécuteurs, l'infamie de son supplice et la ruine prochaine de la synagogue, en punition de son parricide; elle découvrait aussi la douleur et l'agonie terrible où le jetait la considération du nombre infini des péchés que l'on avait commis et que l'on commettrait jusqu'à la fin du monde contre la majesté de Dieu, son Père, et dont il était chargé comme chef, comme caution et comme répondant de la nature humaine, ou plutôt, comme celui qui la représentait dans toutes ses iniquités et toutes ses misères; enfin, elle voyait clairement à quel excès de douleur le portait la compassion qu'il avait lui-même pour toutes les peines que ses membres mystiques endureraient dans toute la suite des siècles. Et c'est ce qu'elle nous exprime dans le Cantique des cantiques, lorsqu'elle dit *que son Bien-Aimé est un bouquet de myrrhe imprimé et pressé sur sa poitrine;* car, par ce bouquet de myrrhe, elle entend l'amas

1. Homélie v des *Louanges de la Vierge.* — 2. Sermon sur le deuxième dimanche de l'Avent.

et l'assemblage de toutes ses peines, puisqu'il n'y en avait pas une seule qu'elle ne connût distinctement. Elle connaissait encore pourquoi cet aimable Sauveur souffrait : quoique ce ne fût pas pour la délivrer du péché, puisqu'elle n'en avait point commis d'actuel et qu'elle n'avait point contracté l'originel, c'était néanmoins pour l'en préserver et pour lui mériter cette plénitude incompréhensible de grâces dont son âme était ornée, avec la gloire inestimable qui lui était préparée dans le ciel ; elle était convaincue que c'était l'amour qu'il avait pour elle et l'intérêt de sa gloire et de son bonheur qui l'avaient attaché à la croix et l'avaient plongé dans cet océan de misères et de tourments. Jugez si ces connaissances ne devaient pas être infiniment crucifiantes pour elle, et si elles ne devaient pas transporter dans son cœur toute la rigueur de la passion de son Fils.

Non-seulement elle la concevait dans toute sa profondeur, mais elle la ressentait aussi dans toute son étendue. Pour comprendre quelque chose de ce mystère, il faut faire réflexion sur l'amour que Marie avait pour Jésus ; car, plus on aime une personne, plus on prend de part à ses peines et l'on ressent vivement ses douleurs. Mais qui pourrait pénétrer la grandeur et l'immensité de cet amour ? Marie aimait Jésus comme son fils ; elle l'aimait comme son fils unique ; elle l'aimait comme le meilleur, le plus beau, le plus noble et le plus accompli de tous les enfants des hommes ; elle l'aimait comme un fils qui était tout à elle, puisqu'elle seule l'avait engendré, et qu'il n'avait point de père entre les hommes qui en partageât la possession avec elle ; elle l'aimait comme un fils qui était en même temps son Créateur, son souverain Seigneur et son Dieu ; elle l'aimait comme un fils qui l'avait comblée de grâces et de bienfaits, et de qui même elle avait reçu l'être et la vie, ce que jamais nulle autre mère n'a reçu de ses enfants ; elle l'aimait comme un fils qui mourait pour elle et qui lui préparait, par sa mort, une gloire qui n'aurait jamais d'égale ; elle l'aimait comme un fils qui donnait généreusement sa vie pour tout le genre humain, et qui en allait être le sauveur et le libérateur ; elle l'aimait d'un amour proportionné à ces grands sujets, puisqu'étant souverainement parfaite, elle avait autant d'amour qu'elle en devait avoir. Ainsi, elle réunissait en elle tout l'amour que la nature et la grâce, élevées par la maternité divine, lui pouvait donner. Nous disons élevées par la maternité divine, car, par l'éminence de cette maternité, la nature était élevée en elle à pouvoir aimer son fils comme Dieu, et la grâce était élevée à pouvoir aimer Dieu comme son fils. Jugez de là quelle était la grandeur, la force et la véhémence de son amour ; et, puisque la compassion répond à la mesure de l'amour, jugez en quel degré était la sienne, et si elle ne ressentait pas les peines de son fils dans toute leur étendue.

Enfin, elle en souffrait autant qu'une pauvre créature en pouvait souffrir. Car, outre la connaissance parfaite qu'elle en avait et le vif ressentiment que son amour lui en donnait, nous devons remarquer en elle une souveraine capacité pour en porter toute la rigueur. En effet, c'est une grande grâce dans l'économie du christianisme de pouvoir souffrir pour Jésus-Christ. C'est de cette grâce que saint Paul congratulait les Philippiens, lorsqu'il leur disait : *Vobis datum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini ;* « il vous a été donné pour Jésus-Christ, non-seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour lui » ; et c'est la même grâce que Notre-Seigneur proposait à ses disciples, comme la huitième et la plus excellente de toutes les béatitudes, leur disant qu'ils

seraient bienheureux lorsque les hommes les maudiraient et les persécuteraient à son sujet. Or, il est constant que Marie a reçu toutes les grâces dans un degré très-éminent; elle a donc reçu une souveraine capacité de souffrir pour Jésus-Christ. D'ailleurs, comme Dieu ayant été offensé et outragé par les péchés des hommes, il fallait qu'une personne d'un mérite et d'une dignité infinis s'affligeât d'un si grand mal, et en ressentît une douleur qui lui fût proportionnée; ainsi, le Fils de Dieu étant crucifié et accablé de tourments pour les mêmes péchés, il était à propos qu'une personne d'une capacité comme infinie compâtît à ses peines et en portât avec lui la rigueur; car, un patient d'une dignité infinie mérite une compassion infinie. Or, il n'y avait que Marie qui pût avoir cette compassion; car ni Dieu, qui est impassible par sa nature, ni les anges, qui le sont par le bonheur de la gloire, ni les hommes, qui l'avaient tous abandonné, n'étaient pas en puissance de l'avoir. Il était donc raisonnable que Marie reçût alors une capacité souveraine et comme infinie de souffrir, afin de compatir dignement aux peines de son fils, d'autant plus qu'elle ne lui compatissait pas seulement en son nom, mais aussi au nom du Père éternel, au nom de toute l'Eglise chrétienne, et même au nom de tout le genre humain.

Elle lui compatissait au nom du Père éternel; car, quoique les souffrances de Jésus-Christ fussent des effets de la justice rigoureuse de ce Père qui le châtiait pour nos offenses, suivant ces paroles qu'il dit en Isaïe : *Propter scelus populi mei percussi eum;* « je t'ai frappé pour les iniquités de mon peuple », on doit néanmoins se persuader qu'étant Père, et un Père infiniment bon, qui, au milieu de ses rigueurs, ne laissait pas d'aimer son fils d'un amour incompréhensible, il était tellement disposé que, si la perfection immuable de sa nature ne l'eût mis dans l'impossibilité de souffrir, il aurait été plein de compassion et de douleur en le voyant dans un si grand martyre. De là, on peut juger que, ne pouvant lui-même avoir cette douleur, il y a suppléé de la plus excellente manière qu'il était possible; et c'est pour cela qu'à la mort du Sauveur il mit toute la nature en deuil, et qu'il lui dressa une espèce de pompe funèbre dans tout l'état extérieur de cet univers, qu'il couvrit le soleil d'un voile, qu'il remplit l'air d'horreur et de ténèbres, qu'il fit trembler la terre et les enfers, et qu'il ouvrit les sépulcres pour en faire sortir les morts. Or, la plus excellente manière de suppléer à cette douleur, était qu'une personne d'un mérite souverain, telle que la sainte Vierge, l'endurât en son nom et portât au pied de la croix toute la tristesse et l'affliction qu'eût demandée de lui une exécution si tragique. Ainsi, nous pouvons croire qu'elle le représenta en cette fonction, comme elle représentait déjà son autorité souveraine par l'éminence de sa maternité divine. Il en faut conclure qu'il lui donna toute la force et la capacité nécessaires pour porter un deuil digne de sa grandeur, de sa bonté et de sa tendresse infinie qu'il avait pour ce divin patient, c'est-à-dire, une capacité incompréhensible, et qui passe tout ce que les anges et les hommes en peuvent jamais concevoir.

Cette considération nous doit donner une haute idée de la douleur de la sainte Vierge; nous pouvons maintenant l'appeler une douleur divine, comme suppléant à la douleur que Dieu aurait voulu avoir, si son impassibilité le lui eût permis : il est impossible de s'imaginer rien de plus relevé. Il n'est pas néanmoins hors de propos de remarquer encore que cette incomparable Mère compatissait aussi aux peines de son Fils, au nom de toute l'Eglise chrétienne, et même de tout le genre humain. Car il était

raisonnable que cette Eglise, qu'il lavait et purifiait par son sang, et que cette nature, pour laquelle il endurait tant de tourments, prissent part à son martyre et compatissent à ses douleurs. Or, elles ne le pouvaient faire que par Marie ; car tout le reste des hommes étaient dans l'ignorance et dans l'assoupissement, et nul ne connaissait autant qu'il le fallait le mérite et la bonté du Libérateur, et ceux mêmes qui composaient alors l'Eglise naissante étaient tous dispersés, et avaient perdu la constance et la fermeté de la foi ; de sorte que Marie était la seule qui pût agir et souffrir au nom de cette Eglise et de tout le genre humain ; et c'est ce qui nous donne sujet de croire qu'elle reçut la capacité de souffrir elle seule autant que ces deux grands corps eussent pu faire en chacun de leurs membres, et qu'elle réunit en son cœur, non-seulement toute la compassion que l'on a vue depuis dans une infinité de saintes âmes, que la méditation de la Passion jetait souvent dans une tristesse inexplicable, mais aussi toute celle qui devrait être dans tous les chrétiens et tous les hommes jusqu'à la consommation des siècles. Ceci est conforme aux paroles du bienheureux Amédée et de saint Bernardin de Sienne, qui disent qu' « elle souffrit une peine que tout le genre humain n'aurait pu porter, et que si sa douleur était partagée entre toutes les créatures capables de souffrir, il n'y en aurait pas une seule qui n'en mourût sur-le-champ ».

Une autre réflexion d'où les saints Pères tirent la grandeur immense de ses souffrances au pied de la croix, c'est que tous les autres martyrs ont souffert dans leurs corps et leurs membres de chair, mais que, pour elle, elle a souffert en son âme, suivant ces paroles de saint Siméon : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius ;* « le glaive percera votre propre âme ». C'est la pensée de saint Ildefonse, au deuxième *Sermon de l'Assomption*. Les plaies de l'âme, remarque-t-il, sont beaucoup plus larges, plus profondes et plus douloureuses que celles du corps : puisque le martyre de la sainte Vierge s'est passé dans son âme, il faut nécessairement qu'il ait été beaucoup plus rigoureux que celui des autres martyrs. L'abbé Guerric, au quatrième *Sermon* sur le même mystère de l'Assomption, dit excellemment que l'âme de Marie a été percée d'autant d'épées que le corps de Jésus-Christ avait reçu de plaies, et qu'elle était crucifiée sur la même croix où les membres de son Fils étaient cloués. Et c'est dans ce sens qu'il faut entendre ce que dit saint Bonaventure au discours de la compassion de la Vierge : *Majorem dolorem sustinuit quam Filius;* « elle a souffert une plus grande douleur que son Fils ». Car ce saint docteur ne veut pas dire que ses peines aient été absolument plus grandes que celles du Sauveur, ce qui ne peut être véritable, mais seulement que la plaie de compassion qu'elle reçut dans son cœur était plus douloureuse que les peines extérieures et corporelles de son Fils, parce que la douleur de l'âme est incomparablement plus cuisante et plus amère que celle du corps.

Mais pour pénétrer davantage dans le cœur souffrant et navré de Marie, il faut ajouter que ce qui faisait sa peine au pied de la croix, ce n'était pas seulement la passion de Jésus-Christ, mais aussi l'objet de la même Passion. Car elle entrait dans tous les sentiments de son Bien-aimé, et, lui étant parfaitement conforme, elle s'affligeait de tout ce qui faisait le sujet de son affliction. Ainsi elle avait part, sur toutes choses, à l'amertume de sa contrition, c'est-à-dire à la peine qu'il souffrait pour l'outrage fait à Dieu par le péché, peine si terrible que plusieurs théologiens croient qu'elle surpassait comme douleur, les peines des damnés; car il n'y a point de plus grand mal que le péché, qui, en s'attaquant à Dieu, devient comme

le mal de Dieu même; et il est constant que Notre-Seigneur ressentait ce mal autant qu'il mérite et qu'on le peut ressentir. Aussi le docte Christophe de Véga dit hardiment, après saint Bernardin de Sienne, rapporté par Salazar, « qu'à son avis, comme il n'y a jamais eu de créature ni au ciel ni sur la terre qui ait atteint le degré de grâce et de sainteté de la sainte Vierge, aussi il n'y en a jamais eue qui ait égalé le degré de peine et de douleur dont elle a été pénétrée, si l'on excepte néanmoins la peine du damné, qui est plutôt une privation qu'une douleur ».

Cependant, quelque grand que fût le martyre de cette auguste Mère, il ne la porta jamais à l'impatience, ne lui fit point pousser de cris inconsidérés, ne lui fit point verser des pleurs immodérés. Il est vrai que Siméon Métaphraste, dans le discours qu'il a fait sur sa mort, dit qu'elle versa assez de pleurs pour laver les plaies de son fils, après qu'il fut descendu de la croix; et saint Germain, patriarche de Constantinople, rapporté par Jean-Baptiste Signius, en son livre *de sacris Lipsanis,* assure que la source de ces larmes étant épuisée, elle répandit enfin du sang par les yeux; s'il en fut ainsi, ce fut toujours sans rien perdre de son invincible constance et de cette fermeté incomparable qui la faisait demeurer debout auprès de la croix; au contraire, comme elle participait excellemment à toutes les amertumes de la Passion de son Fils, aussi elle participait admirablement à son courage et à sa générosité; de sorte que, comme cet aimable Sauveur, tout souffrant et affligé qu'il était, ne laissait pas de se livrer volontiers à la mort et de s'abandonner avec joie à toutes les rigueurs de la justice de son Père éternel; ainsi, elle, malgré la grandeur et la violence de sa douleur, ne laissait pas de faire une oblation et un sacrifice volontaires de son Fils, comme d'une victime dévouée à réparer l'injure que Dieu avait reçue par le péché. Gerson, chancelier de Paris, ne fait point difficulté de dire qu' « elle était disposée à se crucifier elle-même, si Dieu le lui eût commandé » : *Si Deus jussisset, crucifixisset.* Saint Antonin explique plus au long cette pensée : « S'il ne se fût trouvé personne », dit-il, « pour mettre son Fils en croix, et qu'elle eût connu que c'était la volonté de Dieu, elle l'eût fait courageusement elle-même pour le salut du genre humain. Car il ne faut pas croire qu'elle eût moins de perfection et d'obéissance que le patriarche Abraham, qui offrit son propre fils en sacrifice à Dieu, et était près de l'égorger, de mettre son corps en pièces et de le consumer par le feu, suivant le commandement qu'il en avait reçu du ciel par le ministère d'un ange ». Sainte Mechtilde a encore sur ce sujet de belles paroles dont nous ne devons pas priver le lecteur : *Omni creatura,* dit-elle, *in morte filii dolente, ipsa sola cum divinitate immobilis et gaudens Filium suum pro mundi salute volebat immolari;* « toutes les créatures étant dans le deuil par la mort de son Fils, elle seule demeurait immuablement unie à la Divinité, et, suivant ses décrets éternels, elle consentait avec joie qu'il fût immolé pour le salut de tout le monde ».

De cette admirable doctrine, il est aisé de conclure que la sainte Vierge ne perdit point l'usage des sens et qu'elle ne tomba point entre les mains des saintes femmes qui l'accompagnaient. Nous en avons une preuve évidente dans le mot *Stabat,* « elle était debout », dont saint Jean s'est servi, et que l'Eglise répète dans cette hymne si célèbre : *Stabat Mater dolorosa.* Quelques saints Docteurs nous l'ont représentée comme défaillante, comme demi-morte et comme tombant sur les bras de sainte Madeleine par la rigueur d'une violente convulsion; mais il faut croire qu'ils ne se sont servi de ces expressions que par une sainte exagération et pour

mieux exprimer la douleur incompréhensible dont son âme était pénétrée ; c'est aussi dans ce sens que quelques peintres l'ont représentée dans l'état d'une personne qui n'a plus ni parole, ni sentiment, ni aucun reste de mouvement. On ferait mieux, néanmoins, de la peindre toujours droite et de la manière que saint Antonin nous la décrit par ces paroles: *Stabat verecunda, modesta, lacrymis plena, doloribus immersa :* « elle était debout, pleine de pudeur et de modestie, baignée de larmes et noyée dans la douleur ». Et on dit même que les autres peintures ont été défendues en Italie par un décret de l'Inquisition ; mais il y a longtemps qu'on se plaint de la trop grande liberté des peintres, et on aura toujours sujet de s'en plaindre tant qu'ils s'arrêteront plutôt à la beauté de leurs inventions qu'à la vérité de l'Evangile, tant qu'ils mêleront aussi, dans nos peintures sacrées, des nudités superflues, plus capables de causer du scandale que de porter à une véritable dévotion. Quelques auteurs rapportent qu'il y avait autrefois, auprès du calvaire, une église appelée *Sancta Maria de Spasmo*, où on célébrait une fête, avec octave, en l'honneur de la défaillance de la sainte Vierge ; ce que les Papes semblaient avoir approuvé, en donnant des indulgences pour cette fête ; mais il faut dire encore que ce temple, cette fête et ces indulgences n'étaient que pour honorer la douleur indicible que Notre-Dame a soufferte dans le temps de la passion, douleur appelée défaillance ou *pâmoison*, pour donner une plus grande idée de son excès. Aussi, le cardinal Cajétan et d'autres docteurs, qui font cette relation, ne laissent pas de condamner l'opinion de ceux qui soutiennent que la Vierge est tombée en défaillance.

Il faut finir ce long discours sur les peines de cette divine Mère, en disant qu'elle a été véritablement martyre, et qu'elle a proprement mérité la palme et l'auréole qui est due à ceux qui meurent pour Jésus-Christ. Car, quoiqu'elle ne soit pas morte en effet des douleurs qu'elle a ressenties au temps de sa passion, néanmoins elles étaient si violentes qu'elle en fût morte un million de fois si elle n'eût été soutenue par un secours extraordinaire de la puissance de Dieu. Or, pour mériter les priviléges du martyre, il n'est pas nécessaire de mourir effectivement, mais il suffit de recevoir un coup mortel dont on ne puisse éviter l'effet par les forces de la nature, mais seulement par un miracle de la puissance divine ; par conséquent, la Vierge a proprement mérité les priviléges du martyre. On pourrait objecter que, pour être martyr, il faut que les peines que l'on endure et qui peuvent donner la mort viennent de la malice et de la fureur de quelque persécuteur, ce qui ne paraît pas dans les grandes douleurs de Notre-Dame, qui ne souffrit que par l'extrême compassion qu'elle eut des peines corporelles et spirituelles du Sauveur ; mais cette condition ne manqua pas non plus à son martyre, puisque les persécuteurs et les bourreaux de son Fils furent aussi les siens, et que, selon la doctrine des Pères et des Docteurs que nous avons déjà cités, son âme fut invisiblement crucifiée par les mêmes mains qui crucifièrent invisiblement les membres sacrés du Verbe fait chair.

Au reste, si saint Paul a pu dire que Notre-Seigneur a appris en quelque manière de ses propres peines à être miséricordieux, et à nous regarder dans nos afflictions d'un œil de compassion et de bienveillance, ne pouvons-nous pas dire aussi que les douleurs incomparables de Marie lui ont fait une leçon de miséricorde, et qu'elles ont augmenté en elle l'esprit de tendresse et de piété qu'elle avait pour tout le genre humain ? Ne faisons donc aucune difficulté de nous adresser à elle dans nos peines, de lui exposer nos besoins, de lui demander son assistance et de nous mettre sous sa

protection ; mais faisons-le avec une entière confiance en sa bonté, d'autant plus que son Fils l'a établie notre Mère et nous a faits ses enfants, en nous communiquant sur la croix cette auguste qualité qui n'appartient qu'à lui seul. Tirons encore du martyre de cette auguste Mère une instruction de patience et de générosité dans les croix qui nous surviennent ; et, puisqu'étant souverainement pure et innocente, elle n'a pas laissé de boire un calice si amer, ne trouvons pas mauvais, après le grand nombre de péchés que nous avons commis, qu'on nous afflige un moment en cette vie, afin de nous épargner les peines de l'autre. Ceux qui voudront s'instruire davantage sur le sujet que nous venons de traiter pourront lire les anciens sermons qui parlent de la compassion de Notre-Dame et les excellents écrits de Christophe de Castro, de Christophe de Véga, du Père Gibieu.

Le Père Giry.

LE SAMEDI DE LA SEMAINE DE LA PASSION

Le samedi après le dimanche de la Passion est appelé *vacant* dans l'ordre romain, c'est-à-dire qu'il n'avait point d'office particulier ni de station publique, parce que le Pape était occupé en ce jour à faire l'aumône aux pauvres, pour leur donner le moyen de passer plus aisément la semaine sainte et les fêtes de Pâques dans les exercices de religion et de piété. Ces aumônes se distribuaient dans l'église de Saint-Pierre au Vatican, non-seulement aux indigents de la ville, mais encore aux étrangers. Les malades des différents quartiers qui ne pouvaient y venir, et les pauvres honteux qui n'osaient paraître, y avaient part également. On y faisait aussi le lavement des pieds, anticipant ces deux actions qu'on ne fait maintenant que le jeudi saint, pour avoir plus de temps, ce jour-là, de vaquer aux offices et aux cérémonies de l'Eglise, qui sont fort longs. L'Introït de la messe est le même que celui de la messe du jour précédent : *Miserere mihi, Domine, quoniam tribulor :* Soyez touché, Seigneur, de mon affliction, elle ne saurait être plus grande. *Libera me et eripe me de manibus inimicorum meorum, et a persequentibus me :* Toute ma confiance est en vous, et quoique je semble succomber sous le nombre et la malice de mes ennemis et de tous ceux qui se sont joints à eux pour me perdre, vous saurez bien me retirer de leurs mains ; toute leur ruse et leur cruauté ne serviront qu'à rendre ma victoire plus glorieuse et plus complète : *Domine, non confundar, quoniam invocavi te.*

L'Epître contient le récit de la conspiration que les Juifs avaient formée contre Jérémie ; nous l'avons dit déjà : c'est une figure de celles qu'ils formèrent dans la suite contre Jésus-Christ, et dont l'Evangile d'hier rapporte l'histoire.

Nous avons fait connaître quelle était la source de cette haine mortelle que les Juifs avaient conçue contre ce saint prophète. Il leur annonçait, par l'ordre de Dieu, les malheurs qui devaient leur arriver en punition de leurs horribles déréglements. Quel tort leur faisait-il, et quelle raison avaient-ils

de lui vouloir ôter la vie? Ils devaient du moins attendre l'événement. Sa prédiction n'était pas la cause de tous les maux dont il les menaçait; c'était au contraire un moyen que Dieu leur donnait de les prévenir : ils n'ignoraient pas leurs crimes; qu'eussent-ils risqué en se corrigeant et en se livrant à la pénitence? Les faits ne tardèrent pas à vérifier la funeste prédiction. Leur haine en devint-elle moindre? Au contraire, ils n'en furent que plus furieux et plus acharnés à conspirer contre lui. *Venite et cogitemus contra justum cogitationes :* Venez, formons de nouveaux desseins contre Jérémie, quelque irréprochable qu'il soit dans sa conduite et dans ses mœurs; il nous a prédit tous nos malheurs, il faut le perdre. Ainsi raisonne la passion qui toujours rend aveugle et cruel. *Non enim peribit lex a sacerdote :* Nous ne laisserons pas de trouver sans lui des prêtres qui nous instruiront de la loi, des sages qui nous feront part de leurs conseils, et des Prophètes. Quelques interprètes donnent à ces paroles un autre sens qui ne rend pas moins pitoyable le raisonnement des Juifs : *Venite :* Venez, faisons périr Jérémie; car tandis qu'il vivra, il n'oubliera jamais la loi; il ne cessera de nous reprocher que nous la violons; il nous fatiguera éternellement par les conseils importuns de sa prétendue sagesse, et par ses fâcheuses prédictions : *Nec consilium a sapiente, nec sermo a propheta.* Venez, perçons-le avec les traits aigus de nos langues : *Venite, percutiamus eum lingua.* Déchirons sa réputation par toutes sortes de calomnies.

Jérémie, dans toutes ces persécutions, était une figure bien expresse de Jésus-Christ. Il n'est presque rien dit de ce saint Prophète, qui ne convienne encore mieux au Sauveur poursuivi par les Juifs. Vous dites : Comment avons-nous fait mourir Jésus-Christ, puisque c'est Pilate qui l'a condamné à mort, et ses soldats qui ont exécuté la sentence? *Et vos, ô Judæi, occidistis :* Et vous aussi, ô Juifs! vous l'avez fait mourir, dit saint Augustin. *Unde occidistis?* Et comment l'avez-vous fait mourir? *Gladio linguæ*, répond-il, par le glaive de la langue. *Acuistis enim linguas vestras :* Vous avez aiguisé vos langues. *Et quando percussistis?* Et quand est-ce que vous vous êtes servis de ce glaive pour lui donner la mort, si ce n'est quand vous criâtes : Crucifiez-le, crucifiez-le? *Nisi quando clamastis : Crucifige, crucifige?*

Seigneur, jetez les yeux sur moi, dit Jérémie, priant le Seigneur de le secourir, et faites attention aux paroles de mes ennemis. Est-ce ainsi qu'on rend le mal pour le bien? *Numquid redditur pro bonum malum?* Qui eut jamais plus de raison de faire cette plainte que Jésus-Christ? *Multa bona opera ostendi vobis : propter quod eorum opus me lapidatis?* Je ne vous ai fait que du bien, disait-il aux Juifs, voyez que de malades guéris, que de morts ressuscités, que de gens pressés par la faim rassasiés! Pour lequel de ces bienfaits et de ces miracles voulez-vous me faire mourir? Ma mort sur la croix que vous demandez avec tant d'acharnement doit-elle être tout le fruit de votre reconnaissance?

Recordare quod steterim in conspectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, et averterem indignationem tuam ab eis : Souvenez-vous, Seigneur, continue le Prophète, que je me suis présenté devant vous pour vous prier de leur faire miséricorde, et pour détourner votre indignation de dessus ce peuple ingrat. Ne dirait-on pas que c'est Jésus-Christ lui-même qui parle?

Jérémie demande ensuite à Dieu qu'il punisse ce peuple : *Da filios eorum in famem :* Abandonnez leurs enfants à la famine, etc. Ce n'est point, disent les Pères, un esprit d'aigreur et de vengeance qui le fait parler ainsi; c'est le zèle de la gloire de Dieu, et sa charité pour ce malheureux peuple, qui n'était pas devenu meilleur par les exhortations et les menaces; il espère

qu'il se convertira par le châtiment et les afflictions. Il demande que le péché soit puni, de peur que l'impunité ne fût à leurs descendants un sujet de scandale : *Ne inultum peccatum cæteris noceat exemplo*, dit saint Jérôme. *Tu autem, Domine, scis omne consilium eorum adversum me in mortem :* Vous connaissez, Seigneur, leurs perfides desseins et leur conspiration contre moi. *In tempore furoris tui abutere eis :* Traitez-les selon votre sévérité, au temps de votre fureur. Ce n'est point ici l'expression d'un zèle amer, disent les Pères, c'est une simple prophétie, par laquelle il prédit dans sa prière ce qui devait bientôt arriver.

L'Evangile de la messe est pris au chapitre douzième de saint Jean ; il raconte ce qui arriva à Jésus-Christ le jour qui suivit son souper chez Simon le Lépreux, à Béthanie, où Lazare, nouvellement ressuscité, s'était trouvé, et où Marie sa sœur avait répandu des parfums sur ses pieds. Cette histoire commence par le récit du chagrin qu'eurent les princes des prêtres de voir que plusieurs d'entre les Juifs se retiraient d'avec eux depuis cette résurrection miraculeuse, et croyaient en Jésus-Christ. Comme Lazare était un monument vivant et incontestable de la puissance toute divine de Jésus-Christ, et que sa nouvelle vie était une preuve visible et permanente qu'il était le Messie, les princes des prêtres et les plus qualifiés de la nation résolurent de le faire mourir. Pensée extravagante, dit saint Augustin, autant qu'elle est cruelle : le coup qui ôterait la vie à Lazare, ôterait-il à son bienfaiteur le pouvoir de la lui rendre ? *O stulta cogitatio, et cæca sævitia ! quando Lazaro inferebatis necem, numquid auferebatis Domino potestatem ?* Comme si celui qui avait pu ressusciter Lazare, mort de mort naturelle, n'eût pas pu le ressusciter de mort violente : *Dominus Christus qui suscitare potuit mortuum, non posset occisum.* Tout le crime de Lazare auprès des chefs de la synagogue était d'être ami de Jésus-Christ ; ce miracle vivant, ce prédicateur muet, mais persuasif de la sainteté et de la toute-puissance du Sauveur, irritait la jalousie et la haine des prêtres, parce qu'il augmentait le nombre de ses disciples et la vénération du public.

Le lendemain, qui était le lundi, cinq jours avant sa passion, le Sauveur, qui avait couché à Béthanie, se mit en chemin avec ses disciples pour aller à Jérusalem où l'on se rendait de toutes parts, afin d'y solenniser la fête de Pâques. A peine avait-il fait la moitié du chemin, qu'il envoya au village de Bethphagé, qui est au pied du mont des Oliviers, deux de ses Apôtres pour lui amener un ânon, sur lequel étant monté pour accomplir jusqu'aux moindres circonstances la prophétie de Zacharie, touchant l'entrée que devait faire dans Jérusalem le Messie, il s'avança vers cette capitale. Le peuple et tous les étrangers, ayant appris que Celui qui avait ressuscité Lazare venait, coururent en foule au-devant de lui, portant en main des branches de palmiers et criant : *Hosanna :* Béni soit le roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur. Cette espèce de triomphe changea en fureur la jalousie des Pharisiens : Ne voyez-vous pas, se disaient-ils les uns aux autres, que tous nos ménagements ne servent qu'à le rendre plus puissant ? Tout le monde court après lui, et pour peu que nous différions d'exécuter ce qui a été résolu dans la dernière assemblée, tout le peuple va se déclarer en sa faveur, et nous n'en serons plus les maîtres.

Cependant, comme il n'était pas juste que les seuls Juifs connussent Celui qui était venu pour sauver tous les hommes, Dieu inspira aux Gentils un grand désir de le voir. Il est croyable que ces étrangers étaient pour la plupart prosélytes, et songeaient à embrasser le judaïsme, ou du moins qu'ils croyaient et adoraient le Dieu des Juifs, qui était le seul vrai Dieu, et

qu'ils étaient venus à Jérusalem pour y célébrer cette fête, la plus solennelle de l'année. Ces gentils s'adressèrent à Philippe, l'un des douze Apôtres, qu'ils connaissaient, et lui dirent qu'ils souhaitaient fort de voir Jésus. Philippe en ayant parlé à André, ils le dirent tous deux à leur bon maître. Alors le Sauveur, prenant occasion de ce désir que les gentils avaient de le voir, il découvrit à ses disciples de grands mystères. Le temps est venu, leur dit-il, que celui qui jusqu'à présent ne s'est appelé que le Fils de l'Homme, sera adoré de tous les peuples comme le Fils de Dieu ; on lui rendra désormais dans toute la terre les honneurs divins qui lui sont dus ; il attirera à lui des nations entières avec plus de facilité qu'il n'a attiré aujourd'hui ce peuple, et ce petit nombre de gentils qui l'ont reconnu : mais comme cette conversion de tant de peuples devait être le fruit des opprobres de sa passion et de sa mort, il ajouta qu'il serait semblable au grain de froment, qui ne germe ni ne produit rien s'il ne meurt dans la terre où on l'a semé. Je suis ce grain, dit-il, qui ne doit mourir que pour ressusciter, et par ma mort et ma résurrection je dois rassembler tous les hommes dans mon Eglise. Il leur dit encore qu'ils devaient eux-mêmes mourir comme lui, afin de revivre glorieusement à son exemple ; que ceux qui en ce monde aiment trop leur vie, qui en recherchent trop les aises et leurs commodités, ceux qui ne vivent que pour les plaisirs, se rendent malheureux pour toujours, et se procurent la mort éternelle ; que ceux, au contraire, qui ont une sainte aversion pour leur propre chair, qui traitent pour l'amour du Seigneur durement leur corps, qui lui refusent toutes les douceurs de la vie, ceux-là se conservent pour l'éternité, et s'assurent une félicité qui ne finira jamais. Cette maxime est austère, ajouta-t-il : elle révolte les sens et alarme l'amour-propre : mais le serviteur doit-il se plaindre d'être traité comme son maître ? Et quand le maître n'exige de son serviteur que ce qu'il lui voit faire, peut-il dire qu'il en exige trop ? Dans le monde, le maître commande ce qu'il ne fait pas ; pour moi, je fais toujours le premier ce que je commande. Dans le monde, le serviteur ne loge jamais dans l'appartement du maître ; à mon service, en quelque lieu que je sois, le serviteur qui est à moi y est aussi. Il y a à combattre quand on vit sous mes étendards, il est vrai ; mais la victoire dédommage bien du combat, et mon Père qui couronne tous les travaux comble de gloire tous ceux qui sont à mon service. Tout cela sera le fruit de ma mort ; et ne pensez pas, continua-t-il, que quoique cette mort douloureuse et ignominieuse que je dois endurer pour le salut de tous les hommes soit de mon choix, je n'en sente toutes les frayeurs naturelles et toute l'amertume : la mort, les souffrances et les opprobres me sont plus sensibles et plus cruels à moi, qu'ils ne sauraient être à tout autre qui n'est qu'un pur homme. La seule image que je m'en fais, la seule pensée que j'en ai, jettent maintenant mon esprit dans le trouble. La conformité parfaite qui se trouvait entre la volonté humaine et la volonté divine de Jésus-Christ, ne diminuait point la vivacité du sentiment que devait produire dans la partie inférieure l'idée d'une mort cruelle, et ce sentiment n'était point non plus opposé à la parfaite soumission qu'il avait aux ordres de son Père, auxquels il avait lui-même librement consenti. Cette frayeur, ce trouble que le Sauveur laisse paraître ici à la vue de sa passion, lui étaient entièrement libres, aussi bien que celui qu'il montra peu de jours après dans le jardin des Oliviers ; mais il voulut en ressentir toute l'amertume, comme notre chef, dit saint Augustin, pour servir d'exemple à ses apôtres et à tant de millions de martyrs. Il leur montre ici qu'il craint la mort comme un autre homme, dit saint

Chrysostome, mais que pour obéir à son Père, il surmonte sa peine et sa répugnance pour l'amour de nous.

Le Sauveur, s'adressant à son Père au milieu de ses disciples et du peuple qui l'écoutait : Mon Père, s'écria-t-il, l'horreur naturelle que j'ai de la mort sur une croix me porterait bien à vous demander de me dispenser d'un supplice si ignominieux et si cruel; mais comme c'est pour mourir afin de sauver les hommes et de satisfaire par là à votre justice que je suis venu dans le monde, je l'accepte de tout mon cœur. Voici le temps de mon sacrifice qui approche ; puisque vous voulez que ma mort serve à votre gloire, je ne demande que l'accomplissement de votre sainte volonté. Faites-vous connaître à vos créatures, manifestez à tous les peuples de la terre la grandeur de votre nom, et puisque vous désirez que l'ignominie de ma mort et les travaux de ma vie y contribuent, disposez-en selon votre bon plaisir.

Cette prière d'un Dieu qui s'offrait si généreusement à la mort pour le salut de tous les hommes, ne pouvait pas manquer d'être entendue dans le ciel. Le Père éternel y répondit ostensiblement par une voix venue du ciel, qui disait : J'ai déjà glorifié mon nom en vous envoyant dans le monde et en faisant connaître par la sainteté de votre vie et par l'éclat de vos miracles que vous êtes mon Fils, et je le glorifierai encore davantage par les prodiges qui accompagneront votre mort, votre résurrection, votre ascension et l'établissement merveilleux de votre Eglise. Cette voix céleste se fit entendre de tous ceux qui étaient présents d'une manière assez intelligible; mais elle frappa tellement tous les esprits que quelques-uns la prirent pour le tonnerre et d'autres crurent que c'était la voix d'un ange qui avait parlé. Le Sauveur, qui ne voulait que les instruire sans satisfaire leur curiosité, leur dit que cette voix n'était pas pour lui mais pour eux, afin qu'ils ne pussent pas ignorer qu'il était Fils du Très-Haut et le Messie, et qu'il n'était venu dans le monde que pour le sanctifier. C'est à cette heure, ajouta-t-il, qu'on va faire justice au monde, et que le prince du monde va être chassé. Jésus-Christ veut faire entendre, par ces paroles, que le monde devait bientôt voir son esprit et ses maximes condamnées, et l'empire que le démon y avait eu jusqu'alors, détruit par la prédication de l'Evangile. Avant la mort de Jésus-Christ, le démon avait exercé une si grande autorité sur les hommes, qu'il avait établi son culte par tout l'univers. Le vrai Dieu n'était connu que des Juifs, et encore fort imparfaitement. L'idolâtrie, et avec elle toutes sortes d'abominations, avaient inondé toute la terre ; le grand nombre de possédés qu'on voyait partout n'atteste que trop cette triste vérité. La mort de Jésus-Christ a détruit l'empire du démon sur la terre. Le paganisme, soutenu de toutes les puissances du monde, est tombé ; la croix du Sauveur a anéanti toutes les idoles ; le seul vrai Dieu a été reconnu, adoré, servi par tout l'univers. C'est ce qui fit dire en même temps à Jésus-Christ que, quand il serait élevé de terre, il attirerait tout à lui, Juifs, Gentils, Grecs, Romains, Scythes, barbares : le temps, sûr interprète des prophéties, a clairement fait voir la vérité de celle-ci. Jamais la force des armes ne donna autant d'esclaves aux conquérants profanes, que les faiblesses de la croix ont acquis d'adorateurs à Jésus-Christ; ce miracle suivit de près la mort du Fils de Dieu. L'Evangile dit que le Sauveur parlait de la sorte pour faire entendre de quel genre de mort il devait mourir. On le comprit bien aussi; on s'empressa de lui répondre : Nous savons par la loi que le Christ est pour toujours; et comment dites-vous qu'il faut que ce Christ, que vous appelez si souvent Fils de l'homme, soit élevé de terre et finisse sa vie

sur une croix? Quel est ce Fils de l'homme? Ces gens ne faisaient attention qu'à ce que dit l'Ecriture, que le règne du Messie doit être éternel; mais il leur eût été aisé de savoir ce que l'Ecriture et les Prophètes ont aussi si clairement prédit des circonstances de la mort du Messie. Le Sauveur, qui voyait plus d'ignorance que de malice en ceux qui lui faisaient cette question, et qui en même temps les jugeait incapables de concevoir le mystère de sa passion et de sa mort, se contenta de leur faire cette réponse si salutaire : *Vous avez encore de la lumière pour un peu de temps; marchez, tandis que vous avez de la lumière;* c'est-à-dire : J'ai désormais peu de temps à vivre avec vous; profitez de cet avantage et de la facilité que ma présence visible vous donne de vous sauver. Le moment est proche où ceux qui n'auront pas cru en moi seront abandonnés à leurs ténèbres et à leur volontaire aveuglement. Pendant que la lumière vous éclaire, ouvrez-lui votre esprit et votre cœur; croyez les grandes vérités qu'elle vous découvre, suivez la voie qu'elle vous montre, de peur que, surpris par la nuit, vous ne soyez comme des aveugles qui marchent sans savoir où ils vont. Cette foi simple, humble et soumise sera pour vous une lumière dont vous serez éclairés, et qui vous rendra des enfants de lumière. Le Sauveur, connaissant la mauvaise disposition de la plupart de ceux qui l'écoutaient et le dessein qu'ils avaient de l'arrêter pour faire plaisir aux Pharisiens, l'heure de sa mort n'étant pas encore venue, il se retira et se déroba à leurs yeux. Quel malheur, quand Jésus, lassé et rebuté par notre endurcissement, se retire et nous abandonne!

Le Père Croiset.

LA SEMAINE SAINTE

Dès les premiers jours de l'Eglise, la semaine qui précède immédiatement le jour de Pâques a été regardée par les fidèles comme le temps de l'année le plus saint, et qui demande de nous plus de dévotion et plus de ferveur, à cause des grands mystères dont l'Eglise célèbre la mémoire; aussi a-t-elle été appelée de tout temps la semaine sainte par excellence. On lui a donné plusieurs autres noms. Eusèbe en parle sous le nom de semaine des veilles, parce qu'on passait presque toutes les nuits entières dans des exercices de piété, pour honorer la passion du Sauveur, et en particulier cette cruelle nuit qui fit souffrir à Jésus-Christ tant de tourments et qui le rassasia d'opprobres. Ce fut pendant cette nuit qu'il se livra à cette mortelle tristesse qui le fit suer jusqu'au sang; qu'il fut trahi par l'apôtre apostat, qu'il fut saisi et lié comme un scélérat, traîné par les rues de Jérusalem de tribunal en tribunal, souffleté, couvert de plaies et de crachats, livré enfin à l'insolente barbarie des soldats, qui exercèrent sur lui tout ce que l'impiété la plus effrénée, l'insolence la plus outrée, la cruauté la plus grande put inventer de plus douloureux et de plus outrageant. On la trouve appelée *pénale*, ou, selon le vulgaire, en France, la semaine *peneuse*, à cause des peines et des souffrances de Jésus-Christ; les mêmes raisons l'ont fait nommer ainsi en ce sens par les Grecs, *jours de douleurs, jours de croix, jours de supplices*, et

par les Latins, *semaine laborieuse, et jours de travaux.* Elle est appelée encore la semaine d'*indulgence*, parce que ce sont les jours des grandes miséricordes du Sauveur, et où l'on recevait autrefois les pénitents à l'absolution, et ensuite à la communion des fidèles.

Mais le nom de *semaine sainte* et de *grande semaine* est devenu universel par toute l'Eglise. Si elle est appelée la grande semaine, ce n'est point, dit saint Chrysostome, qu'elle ait plus de jours que les autres, ni que ses jours soient plus longs ; mais c'est parce que Jésus-Christ y a opéré les plus augustes mystères. Il a délivré les hommes de la tyrannie du démon ; il a satisfait pleinement la justice divine pour nos péchés ; il a institué le sacrifice de nos autels, il nous a rendu la vie aussi bien qu'à lui, comme parle saint Paul, nous remettant tous nos péchés. Il a effacé l'acte qui était contre nous, l'arrêt qui nous condamnait ; il l'a annulé en l'attachant à la croix : *Delens quod adversus nos erat chirographum decreti, affigens illud cruci.* Il a remporté les dépouilles des principautés et des puissances, triomphant d'elles en sa personne : *Exspolians principatus et potestates, palam triumphans illos in semetipso.* Voilà ce qui a fait appeler cette semaine la *grande semaine*, et c'est ce qui fait, ajoute saint Chrysostome, que plusieurs fidèles augmentent en ces jours leurs pieux exercices. « Quelques-uns font des jeûnes plus austères », dit-il, « d'autres les passent en veilles continuelles, et d'autres font d'abondantes aumônes. Les empereurs mêmes honorent cette semaine, et accordent les vacances à tous les magistrats, afin que, délivrés des soins du monde, ils passent ces jours dans le service de Dieu. Ils honorent encore ces jours, en envoyant partout des lettres par lesquelles ils veulent qu'on ouvre les prisons ». C'est toujours saint Chrysostome qui parle. « Honorons donc ces jours », conclut-il, « et au lieu de rameaux et de palmes, offrons notre cœur à Jésus-Christ ».

La semaine sainte a toujours été regardée comme une semaine de mortification et de pénitence. Dès les premiers siècles, les jeûnes y étaient plus longs et les abstinences plus rigoureuses. Aucun chrétien, si peu zélé qu'il pût être, ne se dispensait de cette salutaire rigueur ; quelques-uns mêmes passaient plus d'un jour sans manger, et tous s'étudiaient à ajouter à leur jeûne quelques autres austérités. Saint Denys, évêque d'Alexandrie, témoigne combien on était surpris qu'il se trouvât des chrétiens qui ne jeûnassent, le vendredi et le samedi saints, que comme les jours de jeûne ordinaire. Saint Epiphane appelle la semaine sainte, la semaine des Xérophagies, ou des jeûnes rigoureux, c'est-à-dire, où l'on était réduit au pain et à l'eau, ou tout au plus à des fruits secs, sans aucun assaisonnement : *Hebdomas Xerophagiæ quæ vocatur sancta.* Les constitutions apostoliques disent que pendant ces six jours on ne mangeait que du pain, de l'eau, du sel et des fruits : *Sex diebus Paschæ, pane tantum, sale, oleribus, et aqua viventes.* La semaine sainte est appelée ici la semaine de Pâques, c'est-à-dire la semaine qui servait de préparation à cette grande solennité. A la vérité, l'observation de cette xérophagie ou abstinence de légumes, de laitage et de poisson, n'était point de précepte, comme les monastères le prétendaient ; mais elle était si généralement pratiquée, qu'il y avait de la honte à s'en dispenser. Elle fut réduite par la suite des temps aux deux jours qui précèdent la veille de Pâques, puis au seul vendredi saint.

Les veilles accompagnaient les grands jeûnes de la semaine sainte ; la plus considérable était celle du jeudi au vendredi. Elle est encore observée par un grand nombre de personnes pieuses qui passent toute la nuit en prières devant le très-saint Sacrement, pour y honorer par leurs adorations

et par leurs hommages les humiliations du Sauveur, et tout ce qu'il souffrit de plus ignominieux et de plus affligeant durant toute la nuit qui précéda sa mort et qui suivit l'institution de la divine Eucharistie.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, toute la semaine sainte était fêtée, aussi bien que celle qui la suit, à cause de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, qu'on y célébrait : *Tota magna hebdomada et proxima sequenti vacent servi,* disent les constitutions apostoliques, *quia illa passionis est, et hæc resurrectionis.* Photius, dans l'abrégé des lois impériales et des canons, dit que cette quinzaine de Pâques était fêtée : *Dies festi sunt septem dies ante Pascha, et septem post Pascha ;* et le pape Grégoire IX, dans sa décrétale, compte encore ces quinze jours comme des fêtes d'obligation. Saint Chrysostome dit que ce n'étaient pas seulement les pasteurs de l'Eglise qui commandaient aux fidèles d'honorer et de sanctifier la semaine sainte, mais que les empereurs l'ordonnaient aussi à toute la terre, en faisant suspendre les causes et les poursuites criminelles, et vaquer toutes les affaires civiles et séculières, afin que ces saints jours fussent exempts du trouble, des disputes, de l'embarras des procès, et de tout autre tumulte qui aurait pu empêcher qu'on ne les employât avec loisir et tranquillité à la piété, au culte de la religion, et aux exercices de la pénitence et des bonnes œuvres. Ce ne fut pas seulement chez les Grecs que toute œuvre servile et toute plaidoirie furent interdites pendant la quinzaine de Pâques ; les Latins observaient fort religieusement ces deux semaines avec obligation de les chômer, et on en agissait ainsi en Italie, en France et en Espagne. Dans la suite on permit au peuple le travail des mains, et l'on se contenta d'interdire toute plaidoirie.

La semaine sainte a toujours été regardée comme un temps d'indulgence et de rémission. Les princes et les magistrats chrétiens, en vue du pardon et des faveurs que Dieu accorde aux hommes par le mérite de la mort de Jésus-Christ, faisaient ouvrir les prisons, et conformant, pour ainsi dire, leur police à celle de l'Eglise, qui réconciliait les pénitents à l'autel, ils pardonnaient aux criminels et leur faisaient grâce. Saint Chrysostome nous apprend que l'empereur Théodose envoyait des lettres de rémission dans les villes pour élargir les prisonniers, donner la vie aux criminels, dans les jours qui précèdent la grande fête de Pâques. C'était aussi l'usage en France, dès le septième siècle, d'accorder de pareilles faveurs aux criminels. Le roi Charles VI, ayant résolu de châtier quelques rebelles qu'on gardait étroitement dans les prisons, ordonna cependant qu'on les élargît, parce qu'on était dans la semaine sainte. Cet usage subsistait encore avant la révolution de 1789 ; le mardi saint, qui était le dernier jour des audiences, le parlement se transportait aux prisons du palais. On y interrogeait les prisonniers, et l'on délivrait une grande partie de ceux dont la cause était plus favorable. De tout ce qu'on vient de dire, on peut voir la vénération singulière que les fidèles ont toujours eue pour cette semaine privilégiée dans laquelle se sont opérés les plus grands mystères de notre religion, et dans laquelle aussi le Seigneur répand si abondamment les trésors de ses miséricordes sur tous les fidèles. Tout nous porte à la passer dans cet esprit de piété qui en doit vivifier toutes nos actions. Le choix et la célébrité des offices, la majesté mystérieuse des cérémonies, le deuil universel de l'Eglise, tout nous prêche la componction, la contrition, la pénitence ; tout nous instruit. Ce sont ici des jours saints par les grands mystères qu'on y célèbre ; mais chacun doit les sanctifier par de saints exercices. Ce sont des jours d'indulgence, dit saint Chrysostome : un chrétien doit-il refuser de pardonner ? Les

empereurs romains, par un effet de leur piété et par une observation déjà ancienne, dit le grand saint Léon, abaissaient et suspendaient toute leur puissance en l'honneur de la passion et de la résurrection de Jésus-Christ ; ils adoucissaient la sévérité de leurs lois. Il est bien juste, continue le même Père, que les peuples chrétiens imitent leurs princes, et que ces grands exemples de clémence les portent à user entre eux d'indulgence dans les favorales conjonctures d'un temps si saint ; car les lois domestiques ne doivent pas être plus inhumaines que les lois publiques. Il faut donc qu'on se pardonne réciproquement, et qu'on se remette les offenses et les dettes, qu'on se réconcilie, et qu'on renonce à tout ressentiment, si l'on veut avoir part aux grâces que Jésus-Christ nous a méritées par sa passion ; et si l'on veut qu'il nous remette nos dettes, remettons-les nous-mêmes à nos débiteurs, et pardonnons du fond du cœur toutes les injures que nous pourrions avoir reçues.

Le Père Croiset.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX

Le dimanche des Rameaux est un des plus solennels de l'année. Il n'y en a peut-être point où la religion paraisse avec plus de splendeur et où la foi et la piété des fidèles se manifestent avec plus d'éclat. L'Eglise a cru devoir honorer d'un culte particulier l'entrée triomphante que Jésus-Christ fit dans la ville de Jérusalem cinq jours avant sa mort, parce qu'elle est persuadée qu'elle n'était point sans mystère. Aussi dès que l'Eglise se vit en liberté par la conversion des empereurs à la foi de Jésus-Christ, elle institua cette fête. La cérémonie des palmes ou des rameaux bénits dont on l'accompagna ne fut que le symbole des dispositions intérieures avec lesquelles les fidèles devaient la célébrer, et une juste représentation de cette triomphante entrée que les saints Pères regardent comme la figure de l'entrée glorieuse de Jésus-Christ dans la Jérusalem céleste.

La bénédiction des palmes et des rameaux, la procession publique où l'on porte ces palmes, ont toujours été si solennelles dans l'Eglise, que les solitaires et les moines qui se retiraient dans le fond des déserts après l'Epiphanie, pour se préparer à la grande fête de Pâques, loin de tout commerce humain, ne manquaient point de revenir à leur monastère pour assister à ces augustes cérémonies ; ils retournaient ensuite dans leur solitude, pour y passer toute la semaine sainte dans la pénitence et la contemplation des mystères de la passion.

Il est aisé de voir quel a été le motif de l'Eglise dans l'institution de cette fête et dans la cérémonie des rameaux. Elle veut honorer le triomphe de Jésus-Christ dans Jérusalem, parmi les cris de joie, les applaudissements et les acclamations du peuple ; elle veut, par un culte véritablement religieux et par un hommage sincère de tous les cœurs chrétiens, suppléer à ce qui manquait à une ovation purement extérieure, qui fut suivie, peu de jours après, de la plus noire et de la plus infâme perfidie. C'est dans cet esprit qu'on doit recevoir et porter les rameaux, et assister à toutes les

cérémonies de ce jour solennel. Les mêmes bouches qui disaient : *Hosanna filio David :* Salut, gloire et bénédiction au fils de David, qui vient au nom du Seigneur, au roi d'Israël, au Messie, crièrent cinq jours après : *Tolle, tolle, crucifige eum :* Qu'il soit crucifié comme un scélérat ; qu'il soit cloué à une croix comme le plus méchant des hommes. C'est pour réparer cette cruelle impiété, que l'Eglise désire que tous ses enfants reçoivent en triomphe leur divin Sauveur, et lui fassent oublier en quelque manière cette trompeuse réception des Juifs perfides.

Mais rien ne donne une plus juste idée de cette fête et de la sainteté de cette cérémonie des rameaux, que les prières dont l'Eglise se sert pour les bénir. Elle commence par ce cri de joie et cette acclamation du peuple, qui, portant des palmes et des branches d'oliviers, était venu de Jérusalem au-devant du Sauveur pour honorer son entrée dans cette capitale, en criant : *Hosanna filio David, benedictus qui venit in nomine Domini, ô rex Israel ! Hosanna in excelsis :* Vive le fils de David ! salut et gloire au roi d'Israël ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna, au plus haut des cieux ! On lit ensuite cet endroit de l'Exode, chapitre quinzième, où Moïse raconte le second campement que firent les Israélites, après leur passage de la mer Rouge : *Venerunt filii Israel in Elim ubi erant duodecim fontes aquarum, et septuaginta palmæ et castrametati sunt juxta aquas :* Les enfants d'Israël vinrent ensuite à Elim, où il y avait douze fontaines et soixante-dix palmiers, et ils campèrent auprès des eaux. Tous les saints Pères disent que ces douze fontaines d'eau vive signifient les douze Apôtres, et que les soixante-dix disciples étaient signifiés par les soixante-dix palmiers. Il y a peu de passages dans l'Ancien Testament, qui ne soient une figure de quelque fait du Nouveau. La bénédiction des rameaux continue ensuite par l'oraison suivante :

Auge fidem in te sperantium, Deus : Augmentez, ô Dieu ! la foi de ceux qui mettent toute leur confiance en vous ; *et supplicum preces clementer exaudi ;* et daignez écouter favorablement ceux qui implorent avec humilité votre clémence. *Veniat super nos multiplex misericordia tua :* Multipliez sur nous les effets de votre miséricorde. *Benedicantur et hi palmites palmarum, seu olivarum :* Bénissez ces branches de palmiers et d'oliviers ; *et sicut in figura Ecclesiæ multiplicasti Noe egredientem de arca, et Moïsen exeuntem de Ægypto cum filiis Israel : ita nos portantes palmas et ramos olivarum, bonis actibus occurramus obviam Christo : et per ipsum in gaudium introeamus æternum :* et comme pour nous donner une figure excellente des grâces que vous répandez sur votre Eglise, vous avez béni et enrichi Noé sortant de l'arche, et Moïse sortant d'Egypte avec les enfants d'Israël, faites aussi, qu'en portant ces palmes et ces branches d'oliviers, nous allions, enrichis de bonnes œuvres, au-devant de Jésus-Christ, et par lui nous entrions dans la joie éternelle.

Petimus, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, ut hanc creaturam olivæ, quam ex ligni materia prodire jussisti ; quamque columba radiens ad arcam proprio protulit ore, benedicere et sanctificare digneris : Nous vous supplions, Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, de bénir et sanctifier ces branches d'oliviers que vous avez fait sortir du tronc de l'arbre, et dont autrefois la colombe porta un rameau dans son bec en retournant dans l'arche, bénissez-les, afin que tous ceux à qui on distribuera ces branches reçoivent de vous, en les portant, une protection spéciale et pour l'âme et pour le corps, et que ce qui est le symbole de la grâce devienne pour nous un remède efficace de salut.

O Dieu ! qui rassemblez ce qui est dispersé, et qui le conservez l'ayant rassemblé, continue le prêtre, comme vous avez béni le peuple qui portait des rameaux au-devant de Jésus, bénissez aussi ces branches de palmiers et d'oliviers, que vos fidèles serviteurs portent en l'honneur de votre nom, afin que dans tous les lieux où elles seront gardées, ceux qui y habitent reçoivent votre bénédiction, et que votre main protége et délivre de tous maux ceux qui ont été rachetés par votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

O Dieu ! qui, par un ordre merveilleux de votre providence, avez voulu vous servir des choses même insensibles pour nous faire comprendre l'économie admirable de notre salut, éclairez, s'il vous plaît, l'esprit et le cœur de vos fidèles serviteurs, et donnez-leur une connaissance utile et salutaire des mystères que vous nous avez voulu représenter dans l'action de ce peuple, qui, poussé par une inspiration du ciel, alla au-devant du Rédempteur, et jeta des branches de palmiers et d'oliviers dans le chemin où il passait : *Redemptori obviam procedens, palmarum atque olivarum ramos vestigiis ejus turba substravit.* Les palmes marquaient la victoire qui devait être remportée sur le prince de la mort, et les branches d'oliviers publiaient en leur manière que vous aviez répandu sur la terre l'onction spirituelle de votre grâce : car cet heureux peuple comprit alors que cette cérémonie était une figure du combat que notre Sauveur, touché des misères de l'homme, devait livrer au prince de la mort pour rendre la vie à tous les hommes, et de la victoire qu'il devait remporter en mourant. C'est dans cet esprit qu'il porta au-devant de lui des branches d'arbres qui représentaient son triomphe glorieux et l'effusion abondante de sa miséricorde. C'est aussi dans la vue des mystères que la foi nous y fait découvrir, que nous nous adressons à vous, Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, et que nous vous supplions humblement par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, que, comme vous avez voulu par votre grâce que nous fussions ses membres, vous nous fassiez aussi triompher en lui et par lui de l'empire de la mort, afin que nous méritions d'avoir part à la gloire de sa résurrection.

O Dieu ! qui avez voulu qu'une colombe annonçât autrefois la paix à la terre par une branche d'olivier, faites-nous, s'il vous plaît, la grâce de sanctifier par votre bénédiction céleste ces rameaux d'oliviers et d'autres arbres, afin qu'ils servent à tout votre peuple pour le salut : *Ut cuncto populo tuo proficiant ad salutem per Christum Dominum nostrum.*

Nous vous supplions, Seigneur, continue le prêtre, de bénir ces branches de palmiers et d'oliviers, et de faire que votre peuple, triomphant de l'ennemi de son salut, s'appliquant de tout son cœur aux œuvres de miséricorde, fasse spirituellement au dedans de lui-même, par une piété sincère et ardente, ce qu'il fait extérieurement aujourd'hui en votre honneur.

O Dieu ! qui avez envoyé en ce monde votre fils Jésus-Christ Notre-Seigneur pour notre salut, afin qu'en s'abaissant jusqu'à nous il nous fît retourner à vous, et qui avez voulu que lorsqu'il entra dans Jérusalem pour accomplir les Ecritures, une troupe de peuple fidèle, par une piété sincère, étendît ses vêtements, et jetât des branches de palmiers dans le chemin par où il passait, faites-nous, s'il vous plaît, la grâce de lui préparer la voie de la foi, et d'en ôter toute pierre d'achoppement et de scandale, afin que, portant devant vous les branches spirituelles des bonnes œuvres, nous puissions suivre les pas de celui qui vit et règne avec vous.

Le prêtre finit la cérémonie des rameaux par cette prière : Dieu tout-puissant et éternel, qui avez voulu que Notre-Seigneur Jésus-Christ montât sur un ânon, et qui avez inspiré à un grand nombre de peuple d'étendre leurs vêtements et de jeter des branches d'arbres par où il passait, en chantant à sa louange : *Hosanna,* salut et gloire, faites-nous, s'il vous plaît, la grâce d'imiter leur innocence et de mériter d'avoir part à leur mérite. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur.

On trouve dans toutes ces prières le motif et la fin de cette fête, et avec quel esprit et dans quelles dispositions on doit assister à cette cérémonie. Les fidèles ont de tout temps conservé dans leurs maisons avec respect ces rameaux bénits, persuadés que par la bénédiction ils ne sauraient manquer d'être salutaires. Les louanges que donne l'Eglise, dans ces prières, au peuple juif qui alla au-devant du Sauveur, étaient méritées par les saintes dispositions et les véritables sentiments de respect et de vénération qu'il portait à celui qu'il regardait alors comme le Messie ; et si quelques jours après son estime et sa vénération se changèrent en un souverain mépris et en une grande fureur, ce ne fut que par l'impiété et les artifices des prêtres et des pharisiens, qui lui firent accroire qu'ils avaient enfin découvert que celui qu'ils avaient reçu de bonne foi comme le Messie promis était un insigne imposteur qui les avait trompés par de faux miracles.

Quelque célèbre qu'ait été la fête des palmes ou des rameaux depuis les premiers siècles de l'Eglise, on a jugé à propos d'en réduire toute la cérémonie à une bénédiction et à une procession solennelle qui représente l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans Jérusalem, aussi bien que son entrée dans le séjour de la gloire ; et c'est pour cela que la procession se fait hors de l'église qu'on tient fermée, non sans mystère, et que l'on n'ouvre qu'au retour de la procession lorsque le sous-diacre a frappé à la porte avec le bâton de la croix ; ce qui nous fait ressouvenir que le ciel était fermé aux hommes, et que c'est Jésus-Christ qui nous en a ouvert et mérité l'entrée par sa mort sur la croix. La bénédiction et la distribution des rameaux se font hors de la ville en plusieurs endroits, et c'est pour cela qu'on voit des croix proche des bourgs et des villages, et des tables de pierre sur lesquelles on les dépose, et de là on s'en va processionnellement à l'église.

Anciennement la distribution des rameaux étant faite au peuple, et la procession prête à partir, deux diacres prenaient de dessus la crédence le livre des Evangiles posé sur un riche oreiller, et le portaient, comme on fait des châsses de reliques, sur leurs épaules, environnés d'une multitude de cierges, parmi les encensements continuels, précédés de tout le clergé, et suivis de tout le peuple qui avait des palmes et des rameaux à la main. Tout cela était accompagné de croix, de bannières, de banderolles, et de tout ce qui pouvait augmenter encore la pompe de cette représentation du triomphe de Jésus-Christ. En quelques endroits, au lieu du livre des Evangiles, on portait la très-sainte Eucharistie en triomphe, dans la pensée que la présence réelle de Jésus-Christ, sous les symboles du pain, représenterait bien mieux ce qui se passa dans son entrée à Jérusalem, et ferait bien plus d'impression sur le peuple, que la représentation de son esprit sous la lettre de l'Evangile. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry dans le onzième siècle, dit qu'on portait en cette procession le saint Sacrement, fermé dans une châsse en forme de tombeau. Cet usage a cessé partout, hors à Rouen, où le ciboire déposé dans une riche châsse est porté sur les épaules de deux prêtres. La fameuse hymne, *Gloria, laus, et honor tibi sit, rex Christe redem-*

ptor, qu'on y chante, a été composée par Théodulphe, évêque d'Orléans, dans sa prison d'Angers, où Louis le Débonnaire l'avait fait mettre pour avoir eu part à la conspiration de Bernard, roi d'Italie. L'empereur assistant à la procession, le dimanche des Rameaux, à Angers, l'entendit chanter par des enfants à la porte de la prison; il en fut si touché, qu'il rendit la liberté à son auteur et le rétablit dans son siége.

Ce dimanche a eu encore différents noms dans l'Eglise. Dans le temps qu'on y observait les usages de l'ancienne discipline touchant la réconciliation solennelle des pénitents publics et le baptême des catéchumènes, on l'appelait le dimanche d'indulgence, le dimanche ou pâque des compétents ou postulants : c'est ainsi qu'on désignait ceux des catéchumènes qui, étant les mieux instruits, devaient être admis au baptême. On l'appelait aussi le jour du *Lave-tête*, en latin, *Capitilavium,* parce qu'en ce jour on faisait la cérémonie de laver le dessus de la tête à ceux qui devaient être baptisés, surtout aux enfants, pour y faire plus décemment l'onction sainte. Mais de tous les noms qu'on a donnés à ce dimanche, les plus communs et les plus universels sont le dimanche des Rameaux et celui de Pâques-Fleuries, à cause des fleurs dont on faisait des bouquets, qu'on portait sur de hautes tiges à la procession, et que l'on avait bénites avec les rameaux, *Pascha floridum;* les Espagnols ont donné le nom de Floride à une grande contrée de l'Amérique, parce qu'ils l'avaient découverte le jour de Pâques-Fleuries de l'an mil cinq cent douze.

Toute la messe de ce jour exprime les sentiments qu'inspire la passion du Sauveur. L'Introït est tiré du psaume XXIe, qui s'entend à la lettre de Jésus-Christ. On y voit la prière qu'il fit sur la croix, le tableau de sa passion et de ses souffrances. Sa résurrection y est dépeinte, aussi bien que son règne et la vocation des gentils à la foi. Les Juifs anciens sont tous convenus que ce psaume regardait le Messie, et ce n'est que depuis le christianisme que les Juifs modernes se sont avisés d'en détourner le sens. *Domine, ne longe facias auxilium tuum a me, ad defensionem meam aspice :* Seigneur, ne différez plus de venir à mon secours, songez à ma défense. *Libera me de ore leonis, et a cornibus unicornium humilitatem meam :* Arrachez-moi au plus tôt à ces bêtes féroces et cruelles, et au lieu de cette vie temporelle que je vais perdre par vos ordres, faites-m'en au plus tôt reprendre une nouvelle. *Deus, Deus meus, respice in me : quare me dereliquisti ? Longe a salute mea verba delictorum meorum :* Mon Dieu, mon Dieu ! considérez l'état où je suis : pourquoi m'avez-vous abandonné à la rage de mes ennemis ? Les péchés des hommes dont j'ai voulu me charger vous demandent justice; je vais vous satisfaire abondamment et apaiser par une mort votre juste courroux.

L'Epître est tirée du second chapitre de la lettre de saint Paul aux Philippiens. Le saint Apôtre y exhorte les fidèles à entrer dans de vrais sentiments d'humilité, à l'exemple de Jésus-Christ, qui, étant l'image essentielle et consubstantielle de Dieu, et par conséquent Dieu lui-même, s'est anéanti pour l'amour de nous, jusqu'à prendre la figure d'un esclave, s'étant fait semblable aux hommes, et s'étant trouvé dans la condition de l'homme, au péché près. Quel motif plus pressant pour nous inspirer l'amour de l'abjection, et quelle impression ne doit pas faire sur notre cœur et sur notre esprit un tel exemple ! *Semetipsum exinanivit :* Il s'est anéanti lui-même, en prenant la figure d'un esclave. En effet, quel abaissement plus profond ! n'est-ce point une espèce d'anéantissement que l'état où Dieu s'est mis en se faisant homme, en voulant être traité comme le dernier des

hommes, et en expirant sur une croix ? Le nom de figure, dont se sert ici saint Paul, ne signifie point une simple apparence extérieure sans réalité, tout comme le terme d'image de Dieu dont il se sert plus haut ne signifie point une représentation vide, une simple ressemblance. Par ces deux termes, l'Apôtre entend la nature divine et la nature humaine, hypostatiquement unies sous une seule personne en Jésus-Christ; par l'image de Dieu, saint Paul entend que Jésus-Christ est vrai Dieu, en tout égal à son Père, et par la figure d'esclave, qu'il est vrai homme tout comme nous, au péché près. C'est ce que l'apôtre explique lui-même, lorsqu'il dit que le Sauveur, étant l'image de Dieu, n'a point cru que d'être égal à Dieu et de se dire tel, ce fût pour lui une usurpation, puisqu'il était égal à Dieu son Père par sa nature divine, comme par sa nature humaine il était égal à nous.

L'Evangile de ce jour est tiré du vingt et unième chapitre de saint Matthieu. Jésus-Christ ayant soupé à Béthanie six jours avant Pâques, chez Simon le Lépreux, où Lazare, nouvellement ressuscité, s'était trouvé, et où sa sœur Marie avait répandu sur ses pieds un parfum exquis, en sortit le lendemain pour aller à Jérusalem consommer son sacrifice. Etant arrivé près de Bethphagé, qui était au pied du mont des Oliviers, à une petite demi-lieue de la ville, il donna ordre à deux de ses disciples d'aller dans ce village, et de lui amener une ânesse qu'ils trouveraient attachée à une porte, et son ânon avec elle, et que si quelqu'un leur disait quelque chose, ils lui répondissent que le Seigneur en avait besoin, et qu'aussitôt on les laisserait aller. L'événement vérifia la prédiction; et ce fut alors que s'accomplit celle du prophète Zacharie, qui représente le Messie faisant son entrée dans la capitale de son royaume, au milieu des acclamations et des applaudissements de ses habitants. *Dicite filiæ Sion :* Dites à la fille de Sion, c'est-à-dire, à la ville de Jérusalem, dont la montagne de Sion fait partie. Les Hébreux donnent souvent aux villes le nom de fille. *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam, et pullum filium subjugalis :* Dites-lui : Voici votre Roi qui vient à vous dans un esprit de douceur, monté sur une ânesse, et sur l'ânon de celle qui porte le joug; ou, ce qui est le même, sur l'ânon, le poulain de l'ânesse : *Et super pullum filium asinæ,* comme dit le Prophète. Jamais prédiction ne fut plus visiblement et plus littéralement accomplie. Zacharie promet la venue du roi Sauveur, du Messie qui faisait toute l'attente et la consolation des Juifs. Les caractères par lesquels il le désigne et qui sont les mêmes que ceux par lesquels le prophète Isaïe le dépeint, ne conviennent qu'au Messie, et se rencontrent si parfaitement dans Jésus-Christ, que les Juifs n'auraient jamais pu le méconnaître, si, par leur endurcissement et leur opiniâtre malice, ils ne s'étaient rendus indignes des lumières du ciel. Mais peut-il y avoir aveuglement plus incurable que celui qui est volontaire? Les prêtres, les docteurs de la loi reconnaissaient dans Jésus-Christ toutes les marques caractéristiques du Messie; mais leur orgueil, leur insatiable cupidité, la dissolution de leurs mœurs, étouffaient tous ces bons sentiments et éteignaient toutes ces salutaires lumières, et ils ne résolurent de s'en défaire que pour se délivrer de leurs remords trop importuns.

Les deux Apôtres n'eurent pas plus tôt exécuté l'ordre de leur divin Maître, que ce fut à qui contribuerait davantage à la pompe et à la joie de son entrée dans Jérusalem. Les disciples donnèrent l'exemple aux autres; ils amenèrent l'ânesse avec l'ânon, et les ayant couverts de leurs manteaux en forme de housse, ils le firent monter dessus. Une multitude prodigieuse

de peuple que le bruit de sa venue avait fait sortir de la ville l'accompagnait, et témoignait tant d'affection à son Roi et à son Sauveur, que la plupart étendaient leurs vêtements sur son passage le long du chemin; plusieurs coupaient des branches aux arbres, et en jonchaient la voie; d'autres venaient de tous côtés avec des palmes ou des branches d'oliviers à la main, et tous généralement criaient : *Hosanna* au fils de David ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! *Hosanna* au plus haut des cieux ! *Hosanna* signifie gloire, salut, bénédiction. C'était un cri de joie et une acclamation du peuple, qui souhaitait au Messie toutes sortes de prospérités. Selon l'hébreu, le mot *Hosanna* signifie, sauvez-nous, sauvez-le; mais outre cette signification littérale, il a une emphase particulière dans les acclamations et dans les cris de joie, comme vive le roi, salut au Fils de David, longue vie et toute sorte de bien au Messie qui vient au nom du Seigneur pour délivrer son peuple. *Hosanna* au plus haut des cieux ! c'est-à-dire, esprits célestes, joignez vos acclamations et vos souhaits aux nôtres, pour attirer toute sorte de bonheur et de gloire au fils de David, au roi d'Israël, au Messie, au souverain Libérateur. Ce cri de joie est pris au psaume CXVII^e^, que l'on chantait au jour de la fête des tentes : *O Domine ! salvum me fac; ô Domine ! bene prosperare; benedictus qui venit in nomine Domini :* Comblez, Seigneur, de vos bénédictions celui que le Dieu tout-puissant a envoyé pour régner sur nous.

L'Eglise en ce jour nous fait lire à la messe la passion du Sauveur, écrite par saint Matthieu. Nous renvoyons aux jours suivants, surtout au vendredi saint, les réflexions qu'on peut faire sur cette histoire si belle et si touchante.

Le Père Croiset.

LE LUNDI SAINT

L'Eglise, étant tout occupée cette semaine et de la passion et de la mort de Jésus-Christ, l'office de la messe de ce jour est un précis touchant des principales circonstances de ce triste mystère. L'Introït est pris du psaume XXXIVe, dans lequel David, haï, calomnié, persécuté, poursuivi, maltraité, demande à Dieu justice contre ceux qui mettent tout en œuvre pour le perdre. Rien ne convient mieux à Jésus-Christ prêt à être immolé.

Judica, Domine, nocentes me, expugna impugnantes me : C'est à vous, Seigneur, dit le Prophète, que je demande justice de mes persécuteurs; et puisque mes ennemis sont les vôtres, prenez vos armes et votre bouclier pour les combattre, et levez-vous pour venir à mon secours, vous, Seigneur, qui êtes la force de mon salut : *Apprehende arma et scutum, et exsurge in adjutorium meum, Domine, virtus salutis meæ.* Tirez votre épée, et mettez-vous entre moi et ceux qui me poursuivent; faites-moi entendre au fond du cœur que vous êtes mon salut : *Effunde frameam, et conclude adversus eos qui persequuntur me; dic animæ meæ : Salus tua ego sum.* Que ce soit à l'occasion de la persécution de Saül, ou de la conspiration d'Absalon, que

David composa ce psaume, le Saint-Esprit avait en vue le Sauveur dans sa passion, persécuté, accusé, calomnié, poursuivi avec autant de cruauté que d'injustice. Ce psaume convient aussi aux justes tentés par les démons et persécutés des hommes ; il convient aussi à l'Eglise, qui n'est jamais sans persécution.

L'Epître de la messe de ce jour est tirée du chapitre L^e^ d'Isaïe. Le Prophète, figure de Jésus-Christ, le montre outragé, souffleté, le visage couvert de crachats, rassasié d'opprobres. Il ne fut jamais tableau plus ressemblant. Après avoir déclaré d'un style vif et précis la réprobation de la synagogue des Juifs, à cause de leurs iniquités, Isaïe parle au nom du Seigneur : *Ecce in iniquitatibus vestris venditi estis, et in sceleribus vestris dimisi matrem vestram :* Je vous déclare, dit-il, que c'est à cause de vos péchés que vous avez été vendus, et que ce sont vos crimes qui m'ont fait répudier votre mère ; il raconte ensuite les outrages impies qu'ils lui ont faits, et les cruautés inouïes qu'ils ont exercées sur lui avec la dernière barbarie. Ce détail prophétique, dont on a vu si clairement l'accomplissement sur la personne adorable du Sauveur au jour de sa passion ; ce détail, disons-nous, si clair, n'est pas sans mystère. Le Prophète, ou plutôt Dieu par son Prophète, a voulu faire entendre que ce qui a enfin déterminé le Seigneur à rompre son alliance avec le peuple juif, à ne le regarder plus comme son peuple, à le rejeter, à le réprouver et à répudier la synagogue, c'est la manière indigne, infâme, cruelle, dont ils ont traité le Messie, qu'ils n'ont point voulu écouter ni recevoir, à qui ils ont fait les derniers outrages, et qu'ils ont fait mourir sur une croix.

Dominus Deus aperuit mihi aurem : ego autem non contradico : Le Seigneur mon Dieu m'a ouvert l'oreille, c'est-à-dire, il m'a révélé un grand mystère, et quelque incroyable, quelque incompréhensible qu'il m'ait paru, je me suis rendu, je ne l'ai point contredit. Ce mystère si peu vraisemblable, qui révoltait même le Prophète, c'étaient les outrages sanglants dont les Juifs devaient un jour accabler le Messie, si ardemment demandé et si longtemps attendu. Isaïe ne pouvait comprendre que ce que Dieu lui révélait des souffrances et de la passion du Sauveur pût jamais arriver, tant cela paraissait opposé à la raison, à la religion, aux véritables intérêts des Juifs mêmes. Quoi ! après avoir désiré pendant tant de siècles la venue du Messie, après l'avoir si ardemment, si affectueusement demandé, attendu ; quand ce Messie, ce roi d'Israël, ce souverain Libérateur, ce divin Sauveur sera venu, qu'il doive être haï, persécuté, outragé, souffleté, couvert de crachats, mis à mort par ce même peuple, voilà ce que le Prophète avait de la peine à croire. Il le crut cependant dès que Dieu le lui eut révélé : *Ego autem non contradico* ; et il fit ici le détail de la plupart des circonstances de cette passion aussi douloureuse qu'ignominieuse au Sauveur du monde.

Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus : J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui, par le dernier mépris, m'arrachaient le poil de la barbe. *Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me :* Je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats. Le Fils de Dieu, parlant par la bouche de David, avait dit : Seigneur, je vois bien que tous les sacrifices qu'on vous offre ne sauraient vous être agréables : holocaustes, hosties pour les péchés, sang des victimes, rien de tout cela n'est capable de satisfaire à votre justice offensée, ni d'apaiser votre colère irritée par le péché : *Sacrificium et oblationem noluisti :* Vous n'avez point voulu de victimes ni d'oblations : *Holocausta pro peccato non postulasti* : Ce n'a été que par pure

condescendance pour la faiblesse de votre peuple, que vous les avez tolérées; vous avez voulu par là mettre un frein au penchant que ce peuple grossier et matériel avait à l'idolâtrie, et fixer leurs esprits par des cérémonies extérieures, de peur qu'ils ne se laissassent entraîner au culte des idoles par le commerce qu'ils avaient avec les païens. Voyant donc que toutes ces oblations, ces sacrifices de taureaux et de boucs vous déplaisaient, je me suis offert pour être moi-même cette victime qui, seule, pouvait être capable de satisfaire abondamment à votre justice, d'apaiser votre colère et d'effacer le péché. A cette fin vous m'avez fait un corps : *Corpus autem aptasti mihi;* et sachant que vous souhaitiez, Seigneur, que je vous l'offrisse en sacrifice, je l'ai abandonné ce corps à tous les outrages, à toutes les souffrances, à tous les crachats, à la mort même : *Corpus meum dedi percutientibus.* Tout cela s'est accompli à la Passion du Sauveur; il s'est livré aux bourreaux comme une victime innocente, comme un agneau qui ne se plaint point lorsqu'on le porte à la boucherie.

Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me. Jésus-Christ, allant pour la dernière fois à Jérusalem avec ses disciples, les prévint de tout ce qui devait lui arriver, et leur en prédit jusqu'aux moindres circonstances. « Voici », leur dit-il (Luc, XVIII), « que nous allons à Jérusalem; et toutes les choses que les Prophètes ont écrites du Fils de l'Homme s'accompliront; car il sera livré aux Gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats ». Le Sauveur, dès le moment de son incarnation, avait accepté tous ces outrages : Voici que je viens, mon Dieu, pour faire votre volonté : *Ecce venio ut faciam voluntatem tuam* (Is., III).

Le Seigneur, ajoute le Prophète, est mon protecteur; qu'ai-je à craindre? Je ne saurais être confondu. *Ideo posui faciem meam ut petram durissimam, et scio quoniam non confundar* : J'ai présenté mon visage comme une pierre très-dure, et je sais que je ne serai point ébranlé. Celui qui me justifie est auprès de moi, j'en suis inséparable; qu'on m'accuse, qu'on me calomnie, qu'on me condamne, mon juge connaît mon innocence, et il est pour moi. Je serai opprimé aux yeux de mes ennemis; mais sûr de la protection du Très-Haut, cette oppression extérieure sera le sujet de ma gloire : *Et scio quoniam non confundar.* C'est ce que le même Prophète explique encore plus clairement dans la suite, lorsqu'il dit, parlant du Messie : *Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum* (Hebr., X) : En donnant, en sacrifiant sa vie pour le péché, il verra sa race durer jusqu'au-delà des siècles; c'est-à-dire, puisqu'il a bien voulu se livrer et souffrir la mort pour le salut des hommes, tous les hommes sont devenus ses serviteurs et ses enfants. Il leur communique sa qualité de Fils de Dieu, par la grâce d'adoption; et pour un petit peuple fort resserré qui a refusé de le reconnaître comme son Sauveur, son Roi, son Messie, il sera reconnu par tous les peuples de la terre, et il se verra le chef de l'Eglise chrétienne, qui doit subsister même au-delà des temps.

Stemus simul : Que tous mes ennemis s'unissent ensemble pour me perdre. *Quis est adversarius meus? accedat ad me :* Prêtres, docteurs de la loi, pharisiens, peuples que le démon anime contre moi, joignez-vous encore avec toutes les puissances des ténèbres, faites jouer tous les ressorts, employez même l'autorité romaine. *Ecce Dominus Deus adjutor meus : quis est qui condemnet me?* Le Seigneur mon Dieu est pour moi, je ne crains point ni les jugements, ni la perfidie des hommes; toute leur malice ne saurait ternir mon innocence; je triompherai et du monde et de l'enfer. *Ecce omnes quasi vestimentum conteretur; tinea comedet eos* : Toute cette

nuée d'ennemis acharnés à me perdre s'évanouira ; ils s'useront, tomberont en lambeaux et en pourriture, et seront mangés des vers, tandis que je trouverai dans l'ignominie de ma mort une vie glorieuse, impassible et éternelle. *Quis ex vobis timens Dominum, audiens vocem servi sui?* Qui d'entre vous craint Dieu et entend la voix de son serviteur? C'est Jésus-Christ qui parle par la bouche du Prophète à ses fidèles disciples. Vous, qui craignez le Seigneur et qui écoutez ma voix, ne vous effrayez point des menaces des méchants ; ils font beaucoup de bruit et peu de mal. Espérez au Seigneur, et rien ne sera capable de vous nuire. Dieu vous conservera au milieu des plus grands dangers ; au milieu des plus épaisses obscurités, il vous servira lui-même de guide. Mais pour ceux qui ne veulent point me suivre, qui sont indociles à ma voix et qui ne veulent point me croire, je plains leur sort. *Qui ambulavit in tenebris, et non est lumen ei, speret in nomine Domini :* Quelque pécheur que vous ayez été, quelque pauvre, quelque abandonné, haï, persécuté, opprimé que vous puissiez être, mettez toute votre confiance en Dieu, comptez sur sa bonté, appuyez-vous sur sa miséricorde infinie et ne craignez rien, vous serez assisté.

L'Evangile de ce jour raconte ce qui se passa la veille de l'entrée solennelle que fit le Sauveur dans Jérusalem, lorsque, revenu d'Ephrem, il s'arrêta à Béthanie où était Lazare qu'il avait ressuscité d'entre les morts. La vénération qu'on avait pour Jésus dans ce bourg, surtout depuis cet éclatant miracle, fit que chacun s'empressait pour le recevoir, s'estimant trop heureux de posséder un tel hôte : mais le Sauveur s'arrêta chez Lazare et ses sœurs, où on lui avait préparé à souper, et où bien des gens se rendirent pour voir celui qu'ils regardaient tous comme le Messie. Lazare était un de ceux qui mangeaient à table avec lui, et Marthe, comme l'aînée des deux sœurs, servait à table. A peine avait-on achevé de servir, que Marie, qui surpassait tous les autres en amour pour Jésus-Christ, voulut lui rendre un honneur d'autant plus précieux qu'il renfermait en même temps de plus grands mystères : elle vint donc avec un vase plein d'une liqueur d'épis de nard, c'est-à-dire d'une liqueur odoriférante de grand prix et fort recherchée ; et comme Jésus était couché sur un de ces petits lits qu'on mettait autour de la table selon l'usage des Juifs et de tous les Orientaux, elle oignit ses pieds avec cette précieuse liqueur, dont toute la maison fut embaumée, et puis elle les essuya avec ses cheveux. Cette profusion ne plut pas à tout le monde. Judas, cet indigne disciple qui devait bientôt trahir son bon maître, fut le premier qui en murmura, et son mauvais exemple, comme il arrive ordinairement, fut suivi de quelques autres. Le murmure est toujours coloré de quelque motif en apparence spécieux : A quoi bon, s'écria Judas, perdre une liqueur de si grand prix ? Ne valait-il pas mieux la vendre ? On en aurait eu trois cents deniers d'argent (cette somme répond à cent cinquante livres de notre monnaie) qu'on aurait pu donner ensuite aux pauvres. Les passions, surtout dans ceux qui font profession de piété, parlent toujours un langage dévot et prétextent toujours des motifs religieux et plausibles. Mais ce n'était point par charité pour les pauvres que ce traître parlait ainsi ; il ne se mettait guère en peine de leur misère ; et d'ailleurs il n'était pas chargé de distribuer les aumônes, c'était le Sauveur lui-même qui les faisait ; mais comme il portait la bourse, et que Jésus-Christ, par une marque de bonté particulière, lui avait confié le soin de la dépense et de recevoir, comme économe, les charités qu'on lui faisait pour ses besoins et ceux de ses disciples, Judas volait secrètement et en détournait le plus qu'il pouvait à son profit, méditant sans doute depuis

longtemps de quitter la compagnie des Apôtres ; et comme la somme dont il s'agissait eût été considérable, son chagrin était d'avoir perdu l'occasion de faire un nouveau larcin.

Toutes ces plaintes, soit qu'elles ne se fissent que dans le cœur, ou tout bas, soit qu'elles eussent éclaté, n'étaient point inconnues au Sauveur du monde ; aussi prit-il hautement la défense de sa pieuse servante et justifia sa démarche. Pourquoi blâmez-vous, leur dit-il, une action qui sera louée jusqu'à la fin des siècles ? *Laissez-lui ménager cette liqueur pour le jour de ma sépulture*. Jésus-Christ voulait marquer par ces paroles que le temps de sa mort était proche, et que Marie, en répandant sur lui ce parfum, s'acquittait par avance d'un devoir que la piété et l'usage voulaient qu'on rendît aux morts avant de les ensevelir. Le Sauveur prédit donc ici bien positivement sa mort prochaine ; et pour faire voir qu'il en est tout occupé, il veut qu'on regarde l'action de Marie comme l'embaumement de son corps, dont elle prévient le peu de jours et la sépulture ; c'est comme s'il disait : C'est ici un présage de ma mort prochaine ; elle me traite comme un homme à qui on rend les derniers honneurs ; elle commence à m'embaumer comme un homme qu'on va mettre au tombeau. Elle a voulu faire par avance les frais de ma sépulture, et si elle en a prévenu le jour, c'est qu'elle a sujet de craindre que les auteurs de ma mort ne l'empêchent alors de me rendre ce dernier devoir. Au reste, ajouta-t-il, je vous ai assez fait connaître combien j'estime l'aumône qu'on donne à ceux qu'une dure nécessité contraint de la demander ; mais songez que vous ne manquerez jamais de ces sortes de pauvres, au lieu que, ne devant être moi-même que fort peu de temps visible sur la terre, vous ne devez pas trouver mauvais qu'on se hâte de me rendre ces sortes de devoirs. Cependant le bruit de son arrivée à Béthanie s'étant répandu dans tout le pays d'alentour, plusieurs Juifs y accoururent, non-seulement pour se procurer le bonheur de voir Jésus qu'on attendait avec impatience, mais aussi pour voir de leurs yeux Lazare, cet homme que le Sauveur avait ressuscité quatre jours après qu'il eut été déposé dans le tombeau. Jésus mérite bien qu'on aille à lui pour lui seul, et la parfaite pureté d'intention ne compatit pas même avec une sorte de curiosité pieuse. Que sera-ce donc des vues basses et intéressées qui se mêlent si souvent dans nos bonnes œuvres ? Nous savons que le Sauveur est réellement sur nos autels pour y recevoir nos vœux et nos hommages ; qu'il est dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les réduits des pauvres, pour y recevoir de la consolation et du secours ; sommes-nous fort empressés d'y aller ? La foule est-elle grande dans les hôpitaux et dans les prisons, pour y voir, pour y assister, pour y consoler Jésus-Christ dans la personne des pauvres ? Et si quelquefois nous courons dans nos temples, est-ce uniquement pour ne voir que Jésus-Christ et pour lui rendre nos hommages ?

Le Père Croiset.

LE MARDI SAINT

A mesure qu'on approche du jour où s'est accompli le grand ouvrage de notre rédemption, par la mort du Sauveur du monde, l'Eglise exhorte tous les fidèles à ne se glorifier que dans la croix, instrument auguste de notre salut, et à remplir dans leur chair, à l'exemple de l'Apôtre, les restes des souffrances de Jésus-Christ.

L'Introït de la messe de ce jour est tiré de l'épître de saint Paul aux Galates. Le saint Apôtre, après leur avoir donné un grand nombre de préceptes, qui sont un précis de toute la morale chrétienne, après leur avoir découvert le véritable motif qui portait les faux apôtres à les obliger de se soumettre encore aux cérémonies légales, leur dit : Ils ne sont si ardents à vous presser de prendre la circoncision, que pour éviter la persécution que font les Juifs à ceux qui croient, comme nous, les cérémonies légales abrogées. Ne pensez point que ce soit le zèle de votre salut, ou l'amour de la vérité, ou la gloire de Jésus-Christ qui les anime ; c'est la vanité, le respect humain et l'amour-propre. *Ils veulent se glorifier en votre chair*, c'est-à-dire, ils veulent avoir le sot honneur de vous avoir soumis à la loi de la circoncision ; une crainte lâche, servile, intéressée, les empêche de prêcher comme nous, la croix de Jésus-Christ et l'efficace de la foi, *ut crucis Christi persecutionem non patiantur*, afin de n'être pas persécutés pour la croix de Jésus-Christ. Les chrétiens étaient exposés aux persécutions des Juifs et des païens. Les Juifs les persécutaient comme abrogeant les cérémonies légales, et reconnaissant pour Messie celui que leurs pères avaient crucifié ; les païens, comme introduisant une religion nouvelle qui condamnait toutes les autres. Les faux docteurs dont parle ici saint Paul n'étaient ni juifs, ni chrétiens, ni païens, puisqu'ils reconnaissaient Jésus-Christ pour Messie, se soumettaient à la loi de la circoncision, et n'adoraient point les idoles. Saint Paul ayant instruit les fidèles de la Galatie sur ce point de foi si important, déclare hautement que pour lui il met toute sa gloire à prêcher Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale à l'égard des Juifs, et une folie à l'égard des gentils ; mais qui est la force et la sagesse de Dieu à l'égard de tous les vrais fidèles. *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi :* Pour moi, Dieu me garde de me glorifier d'autre chose que de la croix de Jésus-Christ. C'est du sens de ces paroles de l'Apôtre que l'Eglise a fait l'Introït de la messe de ce jour.

Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri Jesu Christi, in quo est salus, vita et resurrectio nostra, per quem salvati et liberati sumus : Nous devons mettre notre gloire dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui est notre salut, notre vie, notre résurrection, par qui nous avons été sauvés et délivrés. Y a-t-il bien des chrétiens aujourd'hui qui mettent leur gloire dans la croix du Sauveur, c'est-à-dire, qui n'aient d'autre ambition que de se rendre semblables à ce divin modèle ? On fuit la croix, on à horreur de la croix, et l'on est bien éloigné d'y mettre sa gloire ; cependant c'est dans la croix qu'on trouve le salut et la vie, tandis qu'on ne trouve dans les honneurs et les plaisirs de cette vie que la mort.

Deus misereatur nostri, et benedicat nobis : Que Dieu ait enfin pitié de nous, et verse sur nous ses bénédictions en abondance. *Illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri* : Qu'il répande sur nous la lumière de son visage. Cette expression est assez commune dans l'Ecriture, pour marquer la bonté et la bienveillance; c'est comme si on disait : Qu'il daigne nous regarder d'un œil favorable, et qu'il nous fasse sentir les effets de sa miséricorde et de son extrême bonté pour nous. Ce psaume LXVI est une vive et touchante prière que David fait à Dieu en faveur de son peuple, et par laquelle il lui demande que toutes les nations le connaissent et le louent.

L'Epître de la messe nous représente, en la personne du prophète Jérémie, une figure de Jésus-Christ souffrant et mis à mort sur l'arbre de la croix par ceux de son pays même. Ce saint homme, qui était prêtre, avait souvent repris les Juifs de leur infidélité envers Dieu, et les avait menacés des peines dont leurs déréglements et leur rébellion devaient être châtiés ; mais, au lieu de profiter de ces charitables remontrances, ils s'étaient irrités contre lui et avaient conjuré sa perte. La ressemblance est frappante entre la figure et la vérité; ce que ce Prophète dit ensuite à Dieu à ce sujet, et que l'Eglise applique en ce jour à Jésus-Christ, rend l'analogie encore plus parfaite.

Seigneur, dit Jérémie, vous m'avez fait voir quelles sont les pensées de mes adversaires, et quels sont leurs pernicieux desseins contre moi. Toutes les églises conviennent, dit saint Jérôme, que ces paroles et les suivantes regardent Jésus-Christ et sa Passion. C'est lui contre qui l'on forme des desseins de mort; c'est ce divin Sauveur qui, comme un doux agneau qu'on emporte pour servir de victime, va à la mort sans résistance, sans se plaindre, sans dire un mot. Il est sûr, dit le même Père, que Jérémie est ici visiblement la figure de ce divin Sauveur. Ici il commence à souffrir de la part de ses frères, et à représenter dans sa personne ce divin original qui s'est qualifié d'homme de douleur : *Et ego quasi agnus mansuetus qui portatur ad victimam* : Je suis comme un doux agneau sans fiel, sans aigreur, sans malice, qu'on porte pour en faire une victime pour les péchés. J'ignorais alors tout ce qu'on tramait contre moi, et je ne savais pas ce qu'ils voulaient dire, quand ils disaient : *Mittamus lignum in panem ejus, et eradamus eum de terra viventium, et nomen ejus non memoretur amplius* : Mettons du bois dans son pain, exterminons-le de la terre des vivants, et que son nom soit effacé de la mémoire des hommes. Mais depuis qu'il vous a plu, Seigneur, de me donner l'intelligence d'une expression si figurée : *Domine, demonstrasti mihi, et cognovi*, je comprends que c'est sur un bois qu'ils ont résolu de me faire mourir. Tertullien, saint Cyprien, Lactance, saint Grégoire, saint Jérôme et les autres saints Pères entendent tout ce passage de Jésus-Christ. Ces propres termes de pain et de bois développent eux-mêmes le mystère, et c'est sur la croix et sur la sainte Eucharistie que porte leur explication. Jésus-Christ a déclaré en termes exprès, clairs et précis, qu'il était le pain vivant, le pain de vie descendu du ciel : *Ego sum panis vitæ, ego sum panis vivus qui de cœlo descendi.* Le pain que je donnerai, ajoute-t-il, c'est ma propre chair : *Et panis quem ego dabo, caro mea est.* Et c'est cette même chair qui sera immolée sur la croix pour le salut, pour la vie du monde : *Et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita.* Quand les Juifs ont dit de Jérémie : *Mittamus lignum in panem ejus, et eradamus eum de terra*, c'est de Jésus-Christ qu'ils ont dit : Il faut nous défaire de lui, et pour cela, attachons son corps qu'il dit être le pain descendu du ciel, attachons-le sur le bois de la croix, et par là nous l'exterminerons de ce monde. *Tu autem*,

Domine sabaoth, qui judicas juste, et probas renes et corda, videam ultionem tuam ex eis ; tibi enim revelavi causam meam : Mais vous, ô Dieu des armées! c'est-à-dire, Dieu juste, Dieu souverain, vengeur des crimes, qui punissez l'iniquité ; vous, qui jugez dans la dernière justice, vous, qui ne vous laissez pas éblouir par des dehors imposants ni par des apparences trompeuses, mais qui sondez les reins et voyez le fond du cœur ; vous, enfin, qui savez si bien développer les motifs les plus spécieux, et qui en découvrez toute la malignité, malgré tous les prétextes les plus plausibles dont ils se couvrent et se déguisent, vous connaissez la malice de mes ennemis, qui traitent d'imposteur et de scélérat celui que vous avez envoyé, celui dont vous connaissez l'innocence. *Videam ultionem tuam ex eis* : Faites-moi voir la vengeance que vous devez en prendre. Que je voie l'iniquité des Juifs, leur endurcissement, leur impénitence punie, leurs desseins confondus et votre justice vengée. *Videam ultionem tuam ex eis* : Que je voie le juste qu'ils prétendaient exterminer de la terre des vivants, triompher de leur cruauté et de leur fureur, triompher de la mort même ; que je voie tous ceux qui ont conspiré sa perte, humiliés, anéantis, et lui exalté et reconnu par ceux même qui ne l'ont maltraité que parce qu'ils se sont opiniâtrés à le méconnaître. Le Prophète, dit saint Jérôme, ne parle que contre ceux qui devaient demeurer dans leur endurcissement. Il ne souhaite pas le malheur de ses frères, il en est touché ; leur perte lui est plus sensible que les mauvais traitements qu'il en a soufferts. Il voudrait que Dieu les châtiât, pour les obliger à se convertir ; mais prévoyant leur opiniâtre obstination, il prédit les malheurs qui doivent leur arriver en punition de leur impénitence. C'est de cette manière que le Sauveur a prédit la destruction entière de Jérusalem et celle du temple en punition de l'aveuglement volontaire des Juifs : *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi ! nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.* Oh ! si après tant d'infidélités passées, tu avais su connaître du moins en ce jour ce qui était seul capable de te donner la paix, si tu avais su connaître la véritable source de ton bonheur, qui était au milieu de toi ! *Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis :* mais ces vérités ne sont point maintenant devant tes yeux ; tu ne les vois point, nation infortunée, parce que tu as voulu être aveugle, et que tu as refusé de voir la lumière qui t'éclairait.

L'Eglise, tout occupée durant cette sainte semaine de la Passion de Jésus-Christ, n'a point de plus grand soin que d'en remplir l'esprit et le cœur de tous les fidèles, et, comme de tous les mystères de notre religion, il n'en est point de plus intéressant, elle souhaite que ses enfants en connaissent les moindres circonstances. C'est dans cette même intention que les quatre Evangélistes, qui nous ont donné l'histoire de la vie de Jésus-Christ, s'en sont comme partagé les principaux faits, l'Esprit-Saint qui les dirigeait n'ayant voulu faire de tous les quatre qu'une histoire complète ; mais pour la Passion du Sauveur, chacun d'eux s'est appliqué en particulier à en donner une narration détaillée et entière. S'il s'y trouve quelque différence, ce ne sont que de légères circonstances qui, ajoutées ou omises, ne changent rien à la vérité du tableau. L'Eglise donc, ne voulant nous laisser rien ignorer de ce mystère par lequel le grand ouvrage de notre salut s'est opéré, nous fait lire dans ces saints jours l'histoire de la Passion de Jésus-Christ, des quatre Evangélistes, qu'elle a distribuée selon l'ordre du temps qu'ils ont écrit ; et ainsi, le dimanche des Rameaux, elle nous fait lire la Passion du Sauveur selon saint Matthieu ; le mardi, selon saint Marc ; le mercredi saint selon saint Luc, et le vendredi saint selon saint Jean qui est

celui des Evangélistes qui a écrit le dernier. Il n'y a rien de si utile au salut, dit saint Augustin, que de penser tous les jours combien un Dieu-Homme a souffert pour nous : *Nihil tam salutiferum quam quotidie cogitare quanto pro nobis pertulit Deus homo.* Quoi de plus propre à nous faire souffrir avec patience et même avec joie tout ce qu'il y a de plus rude et de plus fâcheux dans cette vie, que de nous rappeler sans cesse dans l'esprit le souvenir de la passion du Sauveur, dit saint Isidore : *Si passio Redemptoris ad memoriam reducitur, nihil tam durum, quod non æquo animo toleretur?* Il est sûr, disait Origène, que le péché ne saurait régner dans un cœur qui pense fréquemment à la passion de Jésus-Christ : *Certum est quia ubi mors Christi animo circumfertur, non potest regnare peccatum.*

Tous les Pères de l'Eglise et les docteurs conviennent que les souffrances que le Sauveur a bien voulu endurer pour l'amour de nous sont incompréhensibles à l'esprit humain, et que sa Passion est un mystère d'anéantissement et de douleurs qui passe toute intelligence créée. Il faudrait comprendre ce que c'est que le Fils de Dieu, égal en tout à son Père, et par son incarnation devenu semblable à nous, pour avoir une juste idée de ce que ce Dieu-Homme a souffert pour racheter les hommes; il faudrait pénétrer la profondeur de ses humiliations, la vivacité et le nombre de ses douleurs, la délicatesse de sa chair, l'étendue et la pénétration de son esprit, et en même temps la disproportion infinie et l'indignité de ses souffrances, avec la dignité infinie de son adorable personne : *Dolorem et confusionem passus est in summo*, dit saint Thomas. Tout est excès dans la Passion de Jésus-Christ : excès de malice dans les Juifs, qu'il avait comblés de toutes sortes de biens ; excès de cruauté dans ses bourreaux, qui lui font souffrir des tourments inouïs, et ne laissent sur ce corps délicat aucun espace sans plaie et sans blessure ; excès d'ignominie dans les outrages qu'on lui fait, dans les dérisions et les opprobres dont on le charge ; excès de tristesse et d'amertume qui l'accablent et qui lui causent une sueur de sang; enfin, excès de douleurs qu'il n'eût jamais pu endurer sans miracles. Sachez, dit saint Thomas, que la grandeur de ses souffrances fut proportionnée à la peine que méritaient les péchés de tous les hommes ; et cela, parce que le Seigneur ne voulut pas seulement détruire le péché par la force de sa puissance, mais encore selon les règles de sa justice ; ainsi il voulut qu'il y eût une égalité parfaite entre la dette et le paiement, entre le péché et sa peine : c'est ce qui fait croire à plusieurs savants interprètes que le Sauveur a autant souffert des peines temporelles lui seul, que tous les hommes ensemble méritaient d'en souffrir en cette vie pour chacun de leurs péchés ; de sorte que ses souffrances furent si grandes, que quand il n'aurait été simplement qu'homme, elles égaleraient, elles surpasseraient même toutes les peines que la justice divine aurait droit d'exiger de tous les pécheurs ensemble. C'est ainsi que, dans la Passion du Sauveur, le Père éternel déclare qu'il a appesanti son bras sur son propre Fils, à cause des crimes de son peuple : *Propter scelus populi mei percussi eum.*

Mais rien ne nous découvre mieux les trésors qui sont renfermés dans la Passion du Sauveur, que l'histoire toute simple de sa Passion même. On n'a qu'à suivre le détail qu'en fait l'Evangile, et considérer d'un œil chrétien tout ce que Jésus-Christ a souffert dans les trois circonstances principales de sa Passion, le jardin des Oliviers, la ville de Jérusalem et le Calvaire.

Jésus-Christ, étant sorti de Jérusalem après avoir célébré la dernière Pâque avec ses Apôtres, se retira sur la montagne des Oliviers où il avait

coutume de prier pendant la nuit, et ne permit qu'à saint Pierre, à saint Jean et à saint Jacques de l'accompagner, ayant laissé les autres dans le village de Gethsémani, qui était au pied de la montagne. Il entra dans le jardin de la ferme de Gethsémani, lieu où il allait souvent avec ses disciples, et que Judas connaissait bien ; de sorte qu'il était sûr de l'y trouver. Jésus ne l'ignorait pas. Il lui eût été aisé de se retirer ailleurs ; mais son heure étant venue, il s'y arrêta pour s'immoler lui-même à son Père sur l'autel de son cœur, étant en même temps et le prêtre et le ministre et la victime de son sacrifice. Partout ailleurs on peut dire que ses ennemis eurent part à l'immolation ; ici c'est le Sauveur seul qui rassemble volontairement, et dans son âme et sur son corps, tout ce que les tourments ont de plus cruel, tout ce que la mort a de plus douloureux, tout ce qu'un homme peut souffrir de plus affreux, de plus accablant, de plus sensible. Il se livre à un saisissement de crainte et de frayeur capable de le faire mourir, et son imagination réunissant tout à la fois tous les objets affligeants, trahison d'un apôtre perfide, fuite des apôtres fidèles, huées, outrages, imprécations d'un peuple forcené, insultes ignominieuses du plus inique des tribunaux, du plus indigne des magistrats, dérisions insolentes, opprobres, barbarie, impiétés de la part des soldats, calomnies criantes, injustices affreuses, monstrueuse préférence, fouets, épines, clous, gibets, tout se présente, tout se fait sentir, tout accable le meilleur des cœurs et l'âme la plus tendre. Jésus semble succomber sous un si énorme poids ; il ne peut même se dissimuler l'excès de ses peines : *Tristis est anima mea usque ad mortem.* La tristesse mortelle à laquelle le Sauveur s'abandonne est plus l'effet de notre noire ingratitude, et du peu de fruit que tant de mauvais chrétiens tireront de sa mort, que du calice amer qu'il allait boire. S'il demande à son Père de le délivrer de ce qu'il avait lui-même si volontairement accepté, c'est pour nous faire comprendre qu'il en sent toute l'amertume. Ce qui aigrit encore sa douleur, c'est de voir l'abus sacrilége que feront tant de pécheurs des grâces qu'il va leur mériter par son sang. Il veut sauver tous les hommes, et la plupart d'entre eux se perdront. Il accepte tous ces tourments, et la mort même la plus ignominieuse, pour l'expiation de nos péchés, et la terre ne sera remplie que de pécheurs. Il meurt pour son peuple, et ce malheureux peuple ne profitera pas de sa mort.

La crainte et la tristesse extrême à laquelle le Sauveur s'était livré avaient, par un effet naturel, ramassé le sang autour du cœur ; mais l'amour et le désir ardent de notre salut l'ayant repoussé et répandu avec violence dans tout le corps, il s'en fit une sueur si abondante que la terre en fut arrosée. Eh quoi ! tant de sang répandu par l'effet de l'amour excessif que Jésus-Christ a pour nous ne tirera-t-il jamais de nos yeux une larme ?

L'arrivée du perfide Judas à la tête d'une compagnie de soldats armés d'épées et de bâtons serra le cœur de ce bon Maître, et le traître baiser que cet infâme apostat lui donna en signe de sa trahison fit une plaie à ce divin cœur, qui saigna jusqu'au dernier soupir de sa vie. Le Sauveur, embrassant alors pour la dernière fois ce malheureux, et lui parlant encore d'un ton de père : Mon ami, lui dit-il, est-ce par un baiser que vous osez me trahir? *Juda ! osculo filium hominis tradis ?* Quoi ! Judas, mon cher disciple, vous que j'ai distingué par tant de marques d'amitié ; Judas, qui avez été témoin de tant de miracles que j'ai opérés ; Judas, l'un de mes plus chers apôtres, c'est avec un baiser que vous me livrez à mes plus mortels ennemis ! Quel cœur si barbare n'eût pas été touché par une si douce plainte ? Judas est insensible à un reproche si tendre. O mon Dieu ! de quoi n'est-on pas ca-

pable quand on vous abandonne après vous avoir connu ? Oh ! que l'insensibilité suit de près une communion sacrilége ! Il eût été fort aisé à Jésus-Christ de se tirer des mains de cette troupe de scélérats, comme il s'était tiré tant de fois des mains de ceux qui avaient ordre de s'en saisir avant que son heure fût venue ; mais aujourd'hui que le temps déterminé par lui pour son sacrifice est arrivé, il va lui-même au-devant de ceux qui le cherchent, et il ne leur a pas plus tôt dit que c'est lui-même qu'ils ont ordre d'arrêter, que sa voix, terrible comme la foudre, les renverse par terre ; tant il est vrai que s'il ne se fût livré lui-même à la mort pour le salut des hommes, il n'eût jamais été au pouvoir des puissances des ténèbres de s'en saisir ! *Oblatus est quia ipse voluit,* dit Isaïe.

Quel état plus saint et plus parfait que celui de l'apostolat ? Quelle vocation plus certaine et plus miraculeuse que celle de Judas ? Où pouvait-on être plus à l'abri des orages et des passions, des ruses de l'ennemi et de la contagion du mauvais exemple, que sous les yeux même de Jésus-Christ et dans la compagnie des Apôtres ? Cependant Judas, si bien appelé, dans un état si saint, instruit par Jésus-Christ même, dans l'école des saints, comblé de ses bienfaits, témoin de ses miracles, Judas se pervertit, Judas commet le plus horrible crime qui ait jamais été imaginé, Judas se damne : après cela, qui ne travaillera pas avec crainte et avec tremblement à l'affaire de son salut ? *Amice, ad quid venisti ?* Jésus daigne encore l'appeler du nom d'ami, lors même que ce traître le livre : *Amice.* O mon Dieu ! qu'il vous en coûte de peine à nous laisser perdre, et qu'il est dur à votre cœur de nous voir périr ! Le Sauveur, ayant permis à ceux que sa seule présence et sa seule voix avaient renversés, de se relever, il se livre à eux et permet qu'on le lie comme un malfaiteur et qu'on le mène devant les tribunaux au milieu des huées du peuple. Que notre sort serait à plaindre, mon aimable Sauveur, si nous pouvions vous regarder de sang-froid dans le pitoyable état où votre tendresse pour nous vous a réduit ! Hélas ! c'est cet amour qui vous lie bien plus étroitement que les fers dont nous vous voyons chargé : cet amour si généreux ne nous tirerait pas à vous ?

Le Père Croiset.

LE MERCREDI SAINT

Le grand deuil de l'Eglise commence le mercredi saint, parce que ce fut en ce jour que les princes des prêtres, les scribes ou docteurs de la loi, les anciens ou magistrats, s'assemblèrent pour délibérer sur les moyens de de faire arrêter Jésus-Christ et de le livrer à la mort. *Expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo.* Aussi, après le jour du vendredi saint, il n'y en a point qui soit plus particulièrement consacré à la passion de Jésus-Christ ; le mercredi l'arrêt de mort fut définitivement porté contre ce divin Sauveur, et le vendredi, cette cruelle et injuste sentence fut exécutée. C'est ce qui a porté l'Eglise (selon saint Augustin et les autres saints Pères) à établir plus spécialement des stations ou certaines prières, et des jeûnes les mercredis et les vendredis, ces deux jours ayant toujours été regardés par les fidèles comme consacrés aux exercices de la pénitence.

Ce fut deux jours avant leur pâque que les Juifs tinrent ce conseil d'iniquité. On y convint qu'on prendrait des mesures justes pour se saisir sûrement et par adresse de Jésus-Christ : *Ut Jesum dolo tenerent ;* qu'il fallait que ce fût durant la nuit, pour que ceux qui le suivaient pendant le jour ne fussent point en état de le défendre, et qu'on ne le ferait point arrêter durant la fête, de peur de quelque émeute populaire : *Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.* Mais le Sauveur, sachant que son heure était venue, fit voir qu'il disposait lui-même du temps comme de sa mort ; car Judas, ce malheureux apostat, étant allé traiter avec eux pour leur livrer son maître, fit changer et avancer leurs résolutions.

L'Introït de la messe est tiré du second chapitre de la lettre de saint Paul aux Philippiens. Le saint Apôtre, après leur avoir développé les grands mystères du profond abaissement de Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, leur fait voir de quelle gloire immense ces étonnantes humiliations ont été suivies, et que, si ce divin Sauveur s'est humilié sans mesure, il a été exalté et glorifié à proportion. *In nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum* : Qu'au nom de Jésus tout ce qu'il y a dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, fléchisse le genou. *Quia Dominus factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis, ideo Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris* : Parce que le Seigneur a été obéissant jusqu'à mourir, et à mourir sur la croix, c'est pour cela qu'il est dans la gloire de Dieu le Père, c'est-à-dire que Jésus-Christ, Dieu et homme, est véritablement dans le ciel à la droite de son Père céleste, jouissant de la gloire qui lui est due comme Dieu, et de celle qu'il s'est justement acquise par ses humiliations et par ses souffrances comme Dieu-Homme. *Domine, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat* : Ecoutez ma prière, Seigneur, et que mes cris arrivent jusqu'à vous. C'est du prophète David, plongé dans l'affliction la plus vive, et en cette qualité figure de Jésus-Christ, que ces dernières paroles sont empruntées.

Le samedi suivant étant un jour d'ordination, l'Eglise, comme on l'a dit ailleurs, lit toujours, le mercredi qui le précède, deux épîtres à la messe. Celles qu'on a choisies pour ce jour sont tirées du prophète Isaïe : la première annonce l'arrivée du Sauveur si longtemps demandé, si longtemps attendu, qui vient enfin sauver son peuple en le délivrant d'une longue et dure captivité, dont celle de Babylone était la figure.

Dites de la part du Seigneur à la fille de Sion, c'est-à-dire, dites à Jérusalem qui, se prenant ici pour le peuple que le Sauveur venait racheter, signifie par conséquent tous les hommes ; dites-lui qu'enfin ses maux sont finis, que son Rédempteur, son Libérateur, son Sauveur est venu, et qu'il va terminer le grand ouvrage de la rédemption du genre humain, dont l'accomplissement est la récompense de ses travaux et de ses souffrances : *Dicite filiæ Sion, ecce Salvator tuus venit, ecce merces ejus cum eo.* A la naissance de Jésus-Christ, les anges envoyés du ciel se contentèrent de dire aux bergers qu'il leur était né un Sauveur : *Natus est nobis hodie Salvator.* Mais ici le Prophète envisageant Jésus-Christ non naissant, mais mourant ; non commençant à travailler à notre rédemption, mais consommant ce grand ouvrage, nous l'annonce et nous le représente chargé du fruit de ses travaux, et portant avec lui la récompense de ses peines et de ses souffrances, qui est notre salut éternel : *Ecce Salvator tuus venit, ecce merces ejus cum eo.* Qui est celui-ci qui vient d'Edom? s'écrie-t-il, quel est ce conquérant qui sort de Bosra avec sa robe teinte de sang, qui charme et éblouit par la beauté et par l'éclat de ses vêtements, et qui marche avec tant de

majesté, d'intrépidité et de force ? *Iste formosus in stola sua, gradiens in multitudine fortitudinis suæ.* Edom, c'est l'Idumée, entre l'Arabie Pétrée et la Judée, dont la ville de Bosra était anciennement la capitale. Les Iduméens descendaient d'Esaü ; ils étaient ennemis des Israélites, et s'étant joints aux Chaldéens sous Nabuchodonosor, ils ne contribuèrent pas peu à la prise de Jérusalem et à la captivité des Juifs à Babylone. Le Prophète nous représente le Sauveur sous la personne d'un conquérant qui retourne de l'Idumée, tout couvert de sang, après avoir triomphé des ennemis de son peuple. Qui est donc ce héros, dit-il, tout couvert de sang, et dont le sang donne un si grand éclat à son triomphe ? *Ego qui loquor justitiam et propugnator sum ad salvandum :* C'est moi, répond le Sauveur lui-même, c'est moi qui ai pleinement satisfait à la justice divine par mon sang, et qui ai employé tout mon pouvoir et toutes mes forces pour sauver les hommes. *Quare ergo rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari ?* Pourquoi donc votre robe est-elle toute rouge, et pourquoi vos vêtements ressemblent-ils aux habits de ceux qui foulent la vendange dans le pressoir ? *Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum :* C'est que j'ai été seul à fouler le raisin, sans qu'aucun homme de toutes les nations du monde m'ait aidé. C'est toujours dans le sens allégorique et figuré que le Prophète fait parler le Sauveur des hommes. Nul patriarche, nul prophète, nul homme si saint et si chéri de Dieu dans toutes les nations de la terre, qui ait jamais pu écraser la tête du serpent infernal, ni fouler aux pieds, comme l'on foule le raisin, l'ennemi du salut que le péché avait rendu si puissant dans le monde. *Torcular calcavi solus :* Il n'y a eu que moi seul, et il ne pouvait y avoir que moi qui pût l'écraser. *Calcavi eos in furore meo :* C'est par la force de mon bras tout-puissant que j'ai triomphé seul de l'enfer ; ne soyez donc pas surpris si je porte encore sur mes habits les marques d'une si sanglante victoire : *Omnia indumenta mea inquinavi.* Je méditais depuis longtemps sa défaite ; mais enfin le temps de racheter mon peuple est venu : *Annus redemptionis meæ venit.* Le combat a été violent, la victoire a été sanglante ; je me suis trouvé seul avec un si redoutable ennemi, et je n'ai attendu du secours d'aucun homme : *Circumspexi, et non erat auxiliator.* La force seule de mon bras m'a sauvé : *Et salvavit mihi brachium meum.* Je ne dois qu'à ma seule vertu, qu'au mérite de mon sang, ma victoire.

Le Prophète passe de la victoire du Sauveur sur l'enfer, aux fruits merveilleux qui en ont été les heureuses suites. *Et conculcavi populos in furore meo, et detraxi in terram virtutem eorum.* Le démon avait subjugué presque toute la terre : que de temples sacriléges construits en son honneur par les païens ! Là il était adoré sous différents noms et sous toutes les formes. Ce culte impie inondait l'univers ; les rois, les empereurs étaient ses plus zélés défenseurs : *Conculcavi populos.* Le Sauveur après avoir vaincu et désarmé l'enfer, a brisé ses idoles, renversé ses autels et subjugué tous ses partisans ; ses disciples, sans armes, sans forces, sans secours humains, par la seule vertu de son nom, ont purgé toute la terre de ces abominations, et sa croix a triomphé du paganisme. Après une si belle victoire, peut-on oublier les miséricordes infinies de notre Dieu ? quelles louanges, quelles actions de grâces ne lui doit-on pas pour tant de merveilles ? *Miserationum Domini recordabor, laudem Domini super omnibus quæ reddidit nobis Dominus Deus noster.*

La seconde Epître de la messe de ce jour, tirée du chapitre LIIIe du prophète Isaïe, semble être moins une prédiction qu'une histoire de la passion

de Jésus-Christ, et l'on croirait, en la lisant, entendre plutôt un historien sacré qui raconte ce qui s'est passé, qu'un prophète qui prédit ce qui doit arriver au Sauveur du monde. Isaïe commence par se plaindre de l'étonnante incrédulité et de l'aveuglement des Juifs qui n'ont voulu croire ni à sa parole, ni à ses miracles : *Quis credidit auditui nostro, et brachium Domini cui revelatum est?* Qui est-ce qui a ajouté foi à ce qu'on nous a ouï dire, et à qui le bras du Seigneur s'est-il fait connaître? Le bras du Seigneur marque ici la puissance divine qui éclatait dans les miracles de Jésus-Christ. Il est la parole et le bras du Seigneur, parce qu'il en est la sagesse et la force; cependant il n'a presque trouvé, dans son propre peuple, que des oreilles sourdes à sa voix et des cœurs endurcis. C'est ce qui oblige l'évangéliste saint Jean de dire qu'après tant de prodiges que le Sauveur avait faits à leurs yeux, ils ne croyaient point en lui : *Non credebant in eum,* afin, ajoute-t-il, que ce qu'a dit le prophète Isaïe s'accomplît : *Domine, quis credidit auditui nostro, et brachium Domini cui revelatum est?* Les Juifs n'étaient point infidèles en conséquence de la prédiction d'Isaïe; mais c'est leur infidélité volontaire et obstinée, rendue présente à ses yeux par l'Esprit-Saint, qui la lui fait prédire. Après ce début, il découvre en passant la véritable cause de l'erreur des Juifs, qui, s'étant toujours figuré un Messie dans l'éclat de la grandeur et de la puissance de la terre, ont méconnu Jésus-Christ dans son abaissement : *Ascendet sicut virgultum coram eo,* dit-il, *et sicut radix de terra sitienti.* Vous vous trompez de vous représenter le Sauveur comme un grand du monde, nourri dans les honneurs et dans l'abondance; vous vous trompez de vous le représenter comme un haut cèdre : il s'élèvera devant le Seigneur comme un petit arbrisseau, comme un rejeton qui sort d'une terre sèche. Il est aux yeux des hommes sans beauté et sans éclat : *Non est species ei, neque decor.* Nous l'avons vu dans le pitoyable état où vous l'avez mis, et nous avons eu de la peine à le reconnaître, tant il était défiguré : *Vidimus eum et non erat aspectus, et desideravimus eum.* Ce divin Sauveur, le plus beau des enfants des hommes, nous a paru un objet affreux, un homme de douleurs, qui sait bien ce que c'est que de souffrir, enfin le dernier des hommes : *Despectum, et novissimum virorum, virum dolorum, scientem infirmitatem.* Plus nous l'avons considéré, moins nous l'avons reconnu. Son visage était comme voilé sous ce tas de sang, de meurtrissures, de crachats; il faisait horreur à voir, et nous n'avons pu nous persuader que ce fût lui-même : *Quasi absconditus vultus ejus, et despectus, unde nec reputavimus eum.* Dans cet étonnement profond où nous a jetés un objet si surprenant, nous avons considéré d'où pouvaient venir cette difformité et cet assemblage de maux sur sa personne adorable, et nous avons reconnu que c'est parce qu'il a pris effectivement nos langueurs sur lui, et qu'il s'est chargé volontairement, pour l'amour de nous, de la peine due à nos péchés, de nos douleurs, et de tout ce que nous devions souffrir de la juste colère de Dieu son Père : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros portavit.* C'est lui, dit l'apôtre saint Pierre, qui sur le bois de la croix a porté nos péchés en son corps : *Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum* (I Petr., II). On l'eût pris pour un lépreux, continue le Prophète, pour un homme frappé de la main de Dieu et réduit dans l'humiliation la plus profonde : *Et nos putavimus eum quasi leprosum, et percussum a Deo, et humiliatum.* Hommes ingrats, reconnaissez ici les obligations infinies que vous avez à ce divin Sauveur; car c'est uniquement à cause de nos iniquités qu'il a été percé de plaies; il a été brisé de coups pour nos péchés dont il a désiré porter la peine : *Ipse autem vulneratus est propter iniquitates*

nostras, attritus est propter scelera nostra. Il a voulu que le châtiment que nous devions subir avant que d'être réconciliés avec son Père, pour avoir ensuite la paix, tombât sur lui : *Disciplina pacis nostræ super eum.* Aussi n'avons-nous été guéris des plaies que nous avait faites le péché que par ses meurtrissures et par le sang qu'il a versé : *Et livore ejus sanati sumus.* Comprenez, hommes sujets à tant de misères, comprenez ce que vous devez à ce Rédempteur de tous les mortels : nous étions tous errants depuis le péché de notre premier père, comme des brebis égarées; chassés du paradis terrestre, nous étions exposés à toutes sortes de fâcheux accidents; chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie, et chacun trouvait dans sa voie mille dangers et presque à chaque pas quelque précipice : c'était l'effet nécessaire de l'aveuglement causé par le péché : *Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit.* Ce bon pasteur a résolu de donner sa vie pour tout le troupeau. Le Seigneur l'a chargé avec son agrément de l'iniquité de nous tous. S'il a été offert et immolé à la justice de son Père, c'est parce qu'il l'a bien voulu. *Oblatus est quia ipse voluit.* Aussi n'est-il sorti de sa bouche ni justification contre les faux témoignages dont on le chargeait, ni murmure, ni plainte : *Et non aperuit os suum.* Il sera mené à la mort comme une brebis que l'on va égorger et qui ne dit mot; et comme un agneau est muet devant celui qui le tond, de même ce divin agneau qui efface le péché du monde sera immolé sans ouvrir la bouche : *Et non aperuit os suum.* Enfin il est mort au milieu des douleurs, et après avoir été reconnu innocent, il n'a pas laissé d'être condamné contre toute justice : *De angustia et de judicio sublatus est.* Cependant cet homme de douleurs et traité comme le dernier des hommes est notre Dieu; car qui est-ce qui pourra raconter sa génération éternelle ? qui peut même comprendre le mystère ineffable de son incarnation ? *Generationem ejus quis enarrabit ?* Que les opprobres dont il a été rassasié, que l'ignominie même de sa mort ne vous scandalise point : *Quia abscissus est de terra viventium.* Je l'ai frappé, dit le Seigneur, à cause des péchés de mon peuple : *Propter scelus populi mei percussi eum.* Il fallait, pour satisfaire pleinement à la justice divine offensée par le péché, il fallait une victime innocente et d'un prix infini; il fallait qu'un homme qui n'eût jamais pu pécher souffrît en sa personne la peine due au péché, pour remettre les hommes en grâce; et c'est ce que ce divin Sauveur a fait : *Eo quod iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus.* Aussi mérita-t-il par sa mort la conversion des impies et des riches, c'est-à-dire des Juifs mêmes qui ont eu l'impiété de le faire mourir, et des gentils qui semblaient être les maîtres de la terre : *Et dabit impios pro sepultura, et divitem pro morte sua.* Quoiqu'il fût l'innocence même, Dieu a voulu l'accabler de maux : *Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate.* Comprenez, pécheurs, quel mal c'est que le péché, en voyant avec quelle rigueur Dieu traite son propre Fils, chargé seulement de l'apparence du péché, sans avoir égard à son innocence. Au reste, sa gloire répondra à ses humiliations, et son triomphe à l'excès de ses souffrances : *Pro eo quod laboravit anima ejus, videbit et saturabitur.* Puisqu'il a bien voulu donner sa vie pour les péchés des hommes, quelle heureuse, quelle longue postérité ne verra-t-il pas ! que de millions de martyrs donneront leur vie pour la gloire de son nom ! Ce n'est pas seulement jusqu'à la fin des siècles que son Eglise subsistera, malgré tous les efforts de l'enfer; il verra dans le ciel, durant toute l'éternité, ce nombre infini d'élus, fruit et récompense de ce qu'il a souffert : *Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum.* Combien seront justifiés par sa doctrine ! *Justificabit ipse justus*

servus meus multos. Une multitude innombrable de Saints, qui ont triomphé sous ses ordres et par sa grâce de toutes les puissances de l'enfer, composeront sa cour dans l'éternité. A son seul nom, tout ce qu'il y a dans le ciel, sur la terre et dans les enfers fléchira le genou; et tous ses serviteurs qui entreront dans son royaume y viendront chargés des dépouilles de la mort qu'il a lui-même vaincue par la sienne : *Dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia.* Et tout cela, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort et qu'il a été mis au rang des scélérats : *Et cum sceleratis reputatus est.* Voilà le fruit de son sacrifice. Enfin, conclut le Prophète, non content de se charger de nos péchés, il a bien voulu encore prier pour les violateurs de sa loi, qui trouvent toujours en lui un fonds de miséricordes infinies, et poussant sa bonté jusqu'au-delà de toutes les bornes, il a prié encore pour ceux qui l'ont fait mourir : *Et pro transgressoribus rogavit.* C'était plus de sept cents ans avant Jésus-Christ qu'Isaïe s'exprimait avec des couleurs si vives. Un évangéliste ne pouvait parler plus clairement.

L'histoire de la Passion qu'on lit à la messe de ce jour a été écrite par saint Luc. On n'en fera ici que le précis, avec les réflexions que le sujet suggère. Elle commence par ces paroles : *Appropinquabat dies festus azymorum, qui dicitur pascha :* La fête des azymes, c'est-à-dire des pains sans levain, appelé la pâque, était proche. C'était le mercredi, la veille du jour que le Sauveur célébra cette fête pour la dernière fois, que Judas convint avec les Juifs de le leur livrer. On a vu de quelle manière cet impie apostat exécuta son infâme dessein. Les soldats, s'étant saisis de Jésus dans le jardin des Oliviers, le lièrent, et le traitant avec la dernière ignominie, le conduisirent, durant la nuit, dans Jérusalem avec des lanternes et des torches allumées, et avec un fracas qui apprenait à tout le monde qu'on menait quelque fameux prisonnier. Quels furent la surprise et les sentiments de tout ce peuple, quand il vit que c'était Jésus, ce grand prophète, qu'on avait reçu trois jours auparavant dans cette même ville comme le Messie, et qui, saisi par ordre des prêtres et des magistrats, était traîné comme un insigne imposteur ? Cette aventure frappa tellement les esprits, que toute leur vénération se changea en indignation contre lui; et à l'instant ce divin Sauveur devint l'objet de l'exécration publique. On le mène d'abord chez Anne, nommé aussi Ananus, qui était grand prêtre, et tenait le premier rang parmi les Juifs; mais comme c'était Caïphe, son gendre, qui cette année-là faisait les fonctions de grand sacrificateur, Anne lui envoya le Sauveur pour lui faire son procès et pour le condamner. Caïphe, averti qu'on lui amenait celui qu'il haïssait et dont il avait déjà prononcé l'arrêt de mort dans le conseil qu'on avait tenu quelques jours auparavant, pour trouver les moyens de s'en défaire avait assemblé chez lui les prêtres, les scribes et les anciens, qui brûlaient d'envie de le voir à leurs pieds et de pouvoir assouvir sur lui leur jalousie et leur rage. Cependant Pierre, honteux d'avoir si lâchement abandonné son bon maître, le suivait de loin. La crainte lui avait fait prendre la fuite, et l'amour l'avait fait revenir; mais cet amour était encore trop faible pour qu'il osât se déclarer son disciple. Mon Dieu, que les ménagements en matière de piété et de religion ont de funestes suites, et qu'il est bien vrai que le respect humain et la crainte de passer pour disciple de Jésus-Christ font tôt ou tard des traîtres et quelquefois même des apostats !

Caïphe, pour sauver les apparences, interroge Jésus-Christ sur sa doctrine. Le Sauveur lui répond avec sa douceur ordinaire qu'il avait toujours prêché en public, et que si l'on voulait connaître sa doctrine on n'avait qu'à inter-

roger tous ceux qui l'avaient entendu. Une réponse si sage et si modeste méritait un applaudissement universel ; elle lui attira cependant un affront insigne. Un des officiers lui donna un soufflet. C'était traiter en vil esclave le Roi des rois : néanmoins un traitement si injuste fut approuvé, et on y applaudit dans toute la salle. Cet outrage déchira tellement le cœur de Jésus-Christ, que lui, qui ne demandait qu'à souffrir, ne put en cette occasion ne pas témoigner combien il lui était sensible. Il craignit d'un autre côté qu'on ne crût qu'il avait manqué de respect au pontife du Seigneur ; c'est ce qui lui fit dire : Si j'ai parlé mal à propos, montrez en quoi ; mais si je n'ai rien dit qui soit contre le respect, pourquoi me frappez-vous de la sorte ? Quelques-uns de la lie du peuple, subornés par ses ennemis, déposent contre lui ; mais quelque artifice qu'on employât pour le calomnier, tous les faux témoignages qu'on apportait se contredisaient si visiblement, qu'on ne put jamais rien trouver qui donnât un air de vraisemblance à la calomnie. Il n'y avait que la passion, la fureur et l'injustice qui pussent condamner Jésus-Christ.

Le grand prêtre s'avisa de l'interroger sur un point très-délicat, et auquel il crut bien que Jésus ne pouvait se dispenser de répondre. Je vous adjure, lui dit-il, par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Fils unique de Dieu, le Messie ? Oui, répond le Sauveur sans hésiter, je suis celui que vous dites. Il n'avait pas besoin de preuves ; sa vie, sa doctrine, ses miracles le démontraient assez. Cet aveu, si souvent confirmé par le Père éternel, fut un arrêt de mort contre lui dans l'esprit du juge : *Reus est mortis*. Voilà donc le Saint des Saints, l'innocence même, le Créateur de l'univers et le Sauveur de tous les hommes, condamné à la mort par le plus énorme de tous les attentats, par le plus impie de tous les tribunaux, et contre le droit et l'équité. Eh ! mon Dieu, on crie à l'injustice, à la vengeance au moindre tort qu'on éprouve, et votre Fils ne dit un seul mot en se voyant condamné à la mort par des scélérats et des impies ?

Sa mort résolue, chacun se retire, et on abandonne le Sauveur pendant tout le reste de la nuit à la cruauté des soldats et à l'insolence des valets, qui non-seulement en font leur jouet, mais qui, le regardant comme une victime vile et destinée à la mort, le traitent de la manière du monde la plus barbare. Les uns lui crachent au visage, les autres le frappent à coups de pieds ; ceux-ci lui bandent les yeux, et par une raillerie la plus impie et la plus outrageante : Faux Messie, lui disent-ils en le soufletant, devine qui te frappe. Enfin, c'est à qui lui adressera le plus d'injures, à qui lui donnera le plus de coups.

O sagesse éternelle ! ô puissance sans borne ! ô souverain Maître de l'univers, devant qui toutes les principautés du ciel, de la terre et des enfers doivent plier le genou ! Vous voilà devenu l'objet de l'insolence d'une tourbe furieuse, effrénée. Concevons, s'il est possible, les injures et les ignominies dont Jésus fut rassasié, et ce que dut souffrir ce divin agneau le reste de la nuit au milieu de ces bêtes féroces. Dès la pointe du jour, ses ennemis s'étant assemblés, on conclut que, pour le rendre encore plus odieux à tout le peuple, il fallait le faire juger et condamner à mort par Pilate, qui commandait pour les Romains en Judée. C'est à ce tribunal profane qu'on conduit le Sauveur, les mains liées derrière le dos comme un scélérat, au travers de Jérusalem et par des rues pleines de gens avides de le voir.

Quel spectacle ! Jésus la tête nue, le visage meurtri de coups, les mains liées, environné d'une foule de peuple qui le charge d'imprécations, conduit

au gouverneur païen pour recevoir son dernier arrêt de mort, devant un juge étranger qui ne connaissait que des crimes les plus énormes : pesez toutes ces circonstances. O mon Dieu ! quand est-ce que vos humiliations guériront notre orgueil et serviront de frein à notre ambition ? Il serait bien juste qu'elles nous rendissent plus humbles et moins délicats sur le point d'honneur.

Le juge païen découvre bientôt l'innocence du prétendu criminel, et la véritable cause de la haine et de l'injustice criante des Juifs. La calomnie n'ayant pu le faire croire coupable en matière de religion, ils veulent le faire passer pour criminel d'état devant le tribunal ; mais toutes leurs accusations tombent. Pilate reconnaît et déclare publiquement son innocence ; et ce fut sans doute pour n'être pas obligé de le juger et pour se faire un ami aux dépens du juste, qu'il l'envoie à Hérode, tétrarque ou gouverneur de Galilée. Hérode souhaitait depuis longtemps de voir Jésus, mais par un pur motif de curiosité ; aussi le Sauveur ne daigna pas répondre un seul mot à toutes ses vaines questions ; et là tout se termine par des injures et des railleries piquantes, et celui qui était la sagesse éternelle est traité de fou par Hérode et par toute sa cour. Faut-il, Seigneur, qu'il n'y ait aucun tribunal, aucun état dans le monde qui ne vous outragent ? Vous êtes haï des prêtres, maudit par le peuple, méprisé par les grands, persécuté de tous ! On a beau le déclarer innocent, on veut qu'il meure. Pilate désire le délivrer, mais le respect humain l'en empêche. C'était la coutume de donner, la veille de Pâques, la vie à un criminel au choix du peuple. Pilate leur propose Jésus et Barabbas. Y avait-il à délibérer sur la préférence ? Jésus, le Saint des Saints, qui avait rendu la vie à tant de morts et la santé à tant de malades ; et Barabbas, scélérat de profession, voleur public, chef de faction, et qui avait été mis aux fers pour avoir tué un homme ; voilà le concurrent de Jésus ; sur qui tombera le choix ? Si c'est le monde qui doit le faire, certainement Jésus sera oublié, méprisé, repoussé, condamné. C'est ce qui arriva : Donnez-nous Barabbas, s'écrie-t-on de tous côtés, et crucifiez Jésus. Mais quel mal a-t-il fait, réplique le gouverneur ? Est-ce la religion et la raison qu'on consulte quand on n'agit que par passion ? On insiste à demander sa mort. Ce fut alors que ce juge païen crut que le moyen d'apaiser leur rage, ou du moins de l'adoucir, était de mettre cet innocent agneau dans un état à faire pitié aux plus barbares. Il ordonne que Jésus soit déchiré à coups de fouets. L'ordre fut exécuté avec tant de cruauté, que Pilate en eut horreur, et il crut qu'il suffirait de le montrer pour éteindre toute fureur et toute rage. S'étant donc présenté au peuple sur un balcon, il fit avancer le Sauveur, et le leur montrant dans un si pitoyable état : Voilà l'homme, leur dit-il, que vous m'avez livré pour le faire mourir ; jugez s'il lui reste encore longtemps à vivre. Le voilà, pouvez-vous encore le reconnaître ? Craindrez-vous désormais qu'il veuille se faire votre roi ? Et le croyez-vous en état de dogmatiser ? Laissez-lui finir, par ses douleurs et son épuisement, un misérable reste de vie. Un spectable si lugubre et si touchant ne fit qu'irriter davantage ces tigres furieux ; le sang du Sauveur les rendit encore plus acharnés à lui ôter ce reste de vie. On entend crier de toutes parts : Qu'il soit crucifié, qu'il meure ; et Pilate, après avoir protesté publiquement qu'il n'avait point de part à cette injustice, livre enfin cet agneau sans tache pour être immolé.

On serait attendri en lisant une pareille histoire, quand même on saurait que ce n'est qu'une fiction. On est sûr ici de la réalité. Ce tissu d'injustices, d'opprobres, de supplices et de cruautés jusqu'alors inouïes, est

certain ; la personne adorable qui souffre de si cruels supplices ne nous est pas inconnue ; quelle ne doit pas être notre compassion ! Nous savons que ce n'est que pour l'amour de nous qu'elle souffre ; avec quel empressement nous devons répondre à sa tendresse et profiter de ses douleurs !

L'Eglise célèbre ces trois derniers jours les obsèques du Sauveur. On commence le mercredi soir l'office des ténèbres, on donne ce nom aux Matines des féries majeures de la semaine sainte, c'est-à-dire du jeudi, du vendredi et du samedi saints. La solennité des prières chantées après le cantique *Benedictus* pendant l'obscurité de la nuit, toutes les lampes et les cierges étant éteints, a fait appeler ainsi tout cet office.

Le mot de *Matines* ne convient, à proprement parler, qu'à l'office des Laudes, qui, selon son ancienne institution, doit être chanté le matin à la pointe du jour, et qui s'appelle, à cause de cela, Laudes, ou louanges matutinales : *Matutinæ laudes*. De là est venu le mot de *Matines* qui a remplacé celui d'*office nocturne*, depuis que l'usage de chanter le matin l'office de la nuit s'est introduit dans la plupart des églises cathédrales.

On met pendant l'office des ténèbres un chandelier triangulaire, sur lequel sont quinze cierges qu'on éteint successivement à la fin de chaque psaume. C'est encore un reste de l'ancien usage de l'Eglise. Autrefois on ne mettait point de chandeliers sur les autels. L'usage cependant des lumières, des cierges et des lampes est de la première antiquité dans toutes les églises. Ces luminaires, en grand nombre, étaient posés sur des lustres suspendus, ou sur des poutres élevées qui éclairaient tout le chœur, et même toute l'église, ou bien encore sur de grands chandeliers fixés proche de l'autel, sans parler des flambeaux que portaient les acolytes. Ces chandeliers fixes étaient de diverses figures : les uns étaient en forme de croix, d'autres en triangle et d'autres avaient plusieurs branches. L'usage d'éteindre les cierges à la fin de chaque psaume aux offices des ténèbres de la semaine sainte est très-ancien. Plusieurs donnent un sens spirituel à cette cérémonie et disent que ces cierges qu'on éteint successivement représentent les Apôtres et les disciples de Jésus-Christ, que le Sauveur appelle la lumière du monde, et qui disparurent et s'enfuirent successivement au moment de sa passion. Le cierge qu'on réserve allumé, qu'on cache durant les prières qu'on dit à genoux après le *Benedictus* et qu'on rapporte après ces prières finies, sert pour allumer la lampe qui doit brûler devant l'autel, pour ne point laisser sans lumière le très-saint Sacrement. Le sens spirituel de cet usage est, selon plusieurs interprètes, de signifier la mort de Jésus-Christ et sa résurrection. Quoique mort et enseveli, il fut toujours la véritable lumière qui ne saurait s'éteindre ; c'est pour mieux exprimer cette belle pensée qu'on prend le cierge qui est à la tête du chandelier triangulaire et qui représente Jésus-Christ.

Le bruit qu'on fait à la fin de l'office n'était anciennement que le signal que le président, en frappant sur son livre ou sur sa chaise, donnait au clergé et au peuple de s'en aller. D'autres prétendent qu'on en use ainsi, non-seulement pour marquer la confusion qui parut dans toute la terre à la mort du Sauveur du monde, mais encore pour exprimer par ce battement de mains un applaudissement universel à la résurrection de Jésus-Christ qui fut son glorieux triomphe sur la mort et sur l'enfer, et que c'est pour cette raison que le cierge allumé et caché paraît dans le même moment.

Le Père Croiset.

LE JEUDI SAINT

Le jeudi saint a été de tout temps pour l'Eglise un des jours les plus solennels, à cause des grands mystères qu'on y rappelle. Les Grecs et les autres peuples de l'Orient l'ont nommé, pour cette raison, le *jour des mystères*. On y célèbre l'humilité et l'abaissement de Jésus-Christ dans le lavement des pieds, son amour incompréhensible dans l'institution de la divine Eucharistie et du sacerdoce sacré de la nouvelle loi ; son oraison mystérieuse, qui fut comme sa première oblation, son agonie sanglante dans le jardin des Oliviers, prélude de sa passion, et sa prise volontaire qui en fut la première scène. Mais l'objet principal de la solennité du jeudi saint, c'est l'institution de la sainte Eucharistie ; cette fête a commencé avec cet auguste sacrement, et l'on peut dire que sa célébration est aussi ancienne que l'Eglise. Le deuil même et la tristesse de ces jours consacrés à la passion du Sauveur cédèrent, pour ainsi dire, à la jouissance spirituelle qu'inspire un si grand bienfait. L'Eglise montre sa joie dans la célébration de la messe par la couleur et la magnificence des ornements et par le chant du cantique *Gloria in excelsis*. La rigueur même du jeûne fut mitigée dès les premiers siècles, et on permettait de prendre le repas après none, comme dans les petits jeûnes ; et, pendant longtemps, il y avait obligation de chômer. Le concile de Trèves, assemblé en 1549, réduisit le jeudi saint au rang des demi-fêtes, où la matinée est destinée au service divin et aux autres services de piété, et l'après-midi au travail. L'usage le plus communément reçu aujourd'hui est de laisser la fête à la dévotion des particuliers, en leur recommandant d'assister à l'office divin et de visiter le soir les stations avec cet esprit de religion et cette dévotion que demande une pratique de piété si sainte et si utile.

Quoiqu'on célébrât autrefois avec la plus grande solennité l'institution de l'adorable Eucharistie, le jeudi saint, l'Eglise a depuis jugé que cette fête se trouvait trop resserrée dans un jour qui est aussi consacré à la mémoire de la passion du Sauveur. Ce fut donc vers le milieu du treizième siècle qu'elle jugea à propos de transférer la fête particulière du très-saint Sacrement, du jeudi saint au jeudi après l'octave de la Pentecôte, pour la célébrer avec toute la magnificence et la solennité que demande un mystère qui fait notre bonheur, qui renferme la source de toutes les grâces, et qu'on peut appeler le trésor de notre religion. On renvoie à ce jour à parler plus au long de cet adorable mystère.

Le lavement des pieds est une des principales cérémonies du jeudi saint, Jésus-Christ ayant dit à ses disciples que s'il leur lavait les pieds, lui qui était leur Seigneur et leur maître, ils devaient aussi se laver les pieds les uns aux autres. On a toujours pris cet ordre comme un commandement d'humilité et comme une leçon qu'il était à propos d'observer à la lettre. Les premiers chrétiens s'en firent une loi de charité à l'égard des hôtes qu'ils recevaient, et à qui on ne manquait jamais de laver les pieds d'abord après leur arrivée. La même pratique se conserva encore plus religieuse-

ment dans les monastères. L'Eglise, ne voulant pas en laisser perdre l'usage, crut devoir en faire une pratique réglée, qu'elle réserva à ses principaux ministres, comme tenant plus particulièrement la place de Jésus-Christ par leur rang de supériorité. Il fut donc établi que, comme l'abbé ou le prieur lavait les pieds le jeudi saint à tous ses religieux, l'évêque ou le chef du chapitre les laverait à tout le clergé. Bientôt on ne le fit plus qu'à douze, qui était le nombre des Apôtres à qui le Sauveur avait lavé les pieds. Le souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, a toujours regardé cette sainte cérémonie comme un devoir de religion qui lui était indispensable. Il lave les pieds à douze pauvres prêtres, à chacun desquels il donne ensuite une grosse aumône, et les renvoie aussi touchés d'un si grand exemple que charmés de sa charité. Comme l'action de Jésus-Christ n'était pas un acte inhérent au sacerdoce, les laïques se sont crus autant en droit d'imiter cet exemple d'humilité, que les papes, les évêques et les religieux. Les personnes les plus qualifiées, les rois et les empereurs se sont fait un devoir et un honneur en ce jour de laver les pieds à douze pauvres, de les servir eux-mêmes à table après cette sainte cérémonie et de leur distribuer une riche aumône. Les plus illustres princesses ne le cédaient point en piété et en libéralités aux plus grands princes, et on vit en ce jour des reines et des impératrices, guidées par le même motif, laver les pieds à douze pauvres femmes.

C'est encore l'usage universellement établi dans toute l'Eglise, de choisir le jeudi saint, c'est-à-dire le jour de l'institution de l'adorable Eucharistie et du sacrifice auguste de notre religion, pour consacrer les saintes huiles qui doivent servir aux onctions saintes. Cette consécration, l'une des plus augustes cérémonies de l'Eglise, consiste dans trois bénédictions que fait l'évêque. La première est celle de *l'huile des infirmes* pour le sacrement de l'Extrême-Onction. La seconde est celle du *saint chrême* pour le sacrement de Baptême, dont l'onction se fait au sommet de la tête; celui de la Confirmation au front, et celui de l'Ordre, aux mains; pour d'autres consécrations telles que celles des autels, des églises, et pour le sacre des rois et d'autres personnes. La troisième bénédiction est celle de l'*huile des catéchumènes*, dont on se sert aussi pour les sacrements du Baptême et de l'Ordre, pour le couronnement des rois et pour d'autres saints usages.

Les Pères les plus voisins du temps des Apôtres font assez connaître que ces bénédictions des saintes huiles et du saint chrême sont de tradition apostolique. « Quelqu'un d'entre vous est-il malade », dit saint Jacques, « qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, en lui faisant l'onction d'huile au nom du Seigneur ». On a toujours regardé l'onction d'huile que les Apôtres employaient du vivant de Notre-Seigneur pour guérir les malades, et dont il est parlé dans saint Marc, comme un prélude et comme la figure du sacrement de l'Extrême-Onction : *Ungebant oleo multos ægros et sanabant.* Ces trois bénédictions se font à la messe qu'on appelle chrismale. L'huile des infirmes est sans mélange. Le saint chrême est composé d'huile et de baume. Les Grecs modernes, depuis leur schisme, y mêlent plusieurs essences et parfums. A l'égard des cérémonies sacrées dont cette bénédiction ou consécration est accompagnée, on peut dire qu'il n'y en a guère dans l'Eglise qu'on ait voulu faire avec plus d'appareil, soit chez les Latins, soit chez les Grecs. Le concile de Meaux porta un décret, l'an 845, pour défendre à tout évêque de faire le saint chrême en aucun autre jour que la cinquième férie de la grande semaine, qui porta le titre spécial de la cène du Seigneur et de jeudi saint.

Le jeudi saint est encore appelé le jour *d'indulgence* ou le *jeudi absolu*, parce que, dans les premiers siècles, on y réconciliait les pécheurs publics, en leur donnant l'absolution de leurs péchés, d'où est venu notre mot vulgaire d'*absoute ;* ensuite on les admettait dans l'église qu'on leur avait interdite, dès le jour des cendres, après leur avoir imposé une pénitence. Comme dans l'Eglise on réconciliait en ce jour les pénitents, de même les princes et les rois, dit saint Eloi, délivraient les prisonniers et faisaient grâce : *Hac die pœnitentibus subvenitur per indulgentiam, purificantur impuri ; judices latronibus parcunt, patescunt carceres, in toto orbe dant indulgentiam criminosis principes.* Les autres cérémonies de l'Eglise, le jeudi saint, se réduisent au silence des cloches, à la visite des églises et à réserver le saint Sacrement pour le lendemain. On sonne toutes les cloches quand on dit *Gloria in excelsis*, pour rendre cette messe plus solennelle, et on ne les sonne pas pendant ces trois jours pour exprimer la profonde tristesse et le grand deuil de l'Eglise.

La visite des églises, qu'on fait partout si religieusement le jeudi saint, est une espèce d'amende honorable que les fidèles font à Jésus-Christ, non-seulement pour ce qu'il a souffert d'ignominieux et de douloureux durant sa passion au jardin des Oliviers, dans les rues de Jérusalem, chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode et sur le Calvaire, mais encore pour toutes les irrévérences et les sacriléges commis dans les églises depuis l'institution du divin sacrement. Il est aisé de comprendre avec quel esprit de piété on doit faire ces visites. On réserve une hostie consacrée pour le lendemain, parce que le vendredi saint l'Eglise n'offre point le saint sacrifice de la messe ; cette cérémonie représente la mort de Jésus-Christ d'une manière sensible, le prêtre consumant par la communion le très-saint Sacrement, qui a été exposé durant vingt-quatre heures à l'adoration des fidèles. Nous ne devons point oublier que l'Eucharistie nous a été laissée pour être un mémorial de la passion de notre divin Sauveur.

L'office de la messe de ce jour rappelle tous ces grands mystères. L'Introït est pris au chapitre sixième de l'épître de saint Paul aux Galates : *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri Jesu Christi, in quo est salus, vita et resurrectio nostra, per quem salvati et liberati sumus :* Il nous faut mettre toute notre gloire dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui est notre salut, notre vie, notre résurrection, par qui nous avons été sauvés et rachetés. *Deus misereatur nostri, et benedicat nobis ; illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri* : Que Dieu ait compassion de nos misères, et verse ses bénédictions sur nous ; qu'il jette de favorables regards sur tant de pauvres mortels, et qu'il nous fasse sentir les effets de sa miséricorde. Comme c'est par la croix que nous avons été rachetés, ce n'est que dans la croix que nous trouvons la vraie gloire, par la conformité que nous y avons avec Jésus-Christ.

L'Epître de la messe est tirée du onzième chapitre de la première lettre que saint Paul écrivit aux fidèles de Corinthe. Ce passage rappelle l'institution du sacrement de l'Eucharistie par Jésus-Christ dans la dernière cène, et le crime et le châtiment de ceux qui en approchent indignement. Outre ce que les évangélistes ont dit de cette consécration par laquelle Notre-Seigneur changea le pain et le vin en son corps et en son sang, pour devenir lui-même la nourriture de nos âmes, saint Paul, écrivant aux Corinthiens, leur fait l'histoire de ce qui se passa dans tout ce grand mystère, selon qu'il témoigne l'avoir appris de Jésus-Christ même. Mais auparavant il leur adresse quelques reproches mérités. Voici ce qui y donna lieu.

Dans ces premiers temps de l'Eglise, les fidèles, soit pour représenter la dernière cène que Jésus-Christ célébra avec ses Apôtres, et à la fin de laquelle il institua l'Eucharistie, soit pour entretenir l'union entre eux et avoir occasion de pratiquer la charité à l'égard des pauvres, faisaient de petits festins auxquels ils donnaient le nom d'*agapes*, qui est un mot grec qui signifie charité mutuelle, et ils les faisaient dans les lieux où ils s'assemblaient pour la célébration des saints mystères. Les Corinthiens abusaient de cet usage en plus d'une manière : premièrement, ils ne gardaient pas toujours dans ces religieux repas la tempérance et la retenue convenables; secondement, au lieu de s'attendre les uns les autres et de mettre en commun ce que chacun avait apporté, les premiers venus commençaient d'abord à manger : les riches se séparaient des pauvres, ce qui était contraire à l'esprit et à la fin de ces repas, qui étaient institués pour resserrer les liens de la charité fraternelle. Cette conduite irrégulière des Corinthiens ne pouvait manquer de causer du trouble et d'exciter des murmures; mais le plus grand mal, c'est qu'en approchant de la sainte table avec de pareilles dispositions, plusieurs se rendaient coupables d'un horrible sacrilége.

Tertullien, dans son Apologétique, explique l'origine de ces religieux festins. Le nom de nos soupers, dit-il, apprend la raison de leur établissement. On leur donne un nom qui signifie en grec *charité*. Quelque dépense que l'on y fasse, on la regarde comme un gain. C'est un rafraîchissement par lequel on soulage les pauvres; chacun y mange modestement, et le repas finit par la prière.

Comme ces agapes ou festins de charité se faisaient la nuit pour honorer le souper que Jésus-Christ fit avec ses Apôtres le soir, qui était le commencement du jour de la pâque, cette circonstance de la nuit, jointe à l'apparat somptueux avec lequel les Juifs nouvellement convertis faisaient ce repas pour mieux représenter le festin de la pâque légale, tout cela donna lieu aux païens d'accuser les chrétiens de commettre des impuretés dans ces assemblées nocturnes. Ce mot d'agape, qui signifie amour et charité, fortifiait le soupçon et la calomnie. C'est ce qui obligea l'Eglise de les abolir entièrement, et aussi à cause de certains abus qui s'y commettaient. Ce fut le concile de Carthage qui les condamna en 397. L'Eglise, dans la suite des temps, a été obligée, par prudence, d'interdire toutes les assemblées nocturnes, quelque pieuses qu'elles fussent.

Convenientibus vobis in unum, dit l'Apôtre aux Corinthiens, *jam non est Dominicam cœnam manducare*. De la manière dont se font les agapes dans vos assemblées, sans union et sans charité, ce n'est pas imiter cette cène du Seigneur, à la fin de laquelle il institua le sacrement de l'Eucharistie. *Manger* la cène du Seigneur ne signifie pas ici recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, mais faire un repas en mémoire et à l'imitation de la cène qu'il fit avant l'institution du sacrement. Saint Chrysostome croit que la communion précédait les agapes; mais, selon saint Augustin, les agapes précédaient la communion, et ce dernier sentiment, du moins par rapport aux Corinthiens, paraît plus conforme au texte de l'Apôtre. Certainement, l'abus que l'Eglise particulière de Corinthe faisait de cette pratique, dès le temps même des Apôtres, montre assez que l'Eglise universelle a eu raison de la changer. Saint Augustin témoigne que l'usage de communier le jeudi saint, après avoir mangé, était commun en Afrique et en Egypte, à l'exemple de Jésus-Christ, qui institua ce sacrement après le souper de la pâque. Toutefois, le même Père marque que de son temps déjà l'usage universel

de l'Eglise était de communier à jeun. Il est évident, dit-il, que la première de toutes les communions du corps et du sang de Jésus-Christ ne se fit pas à jeun par les Apôtres. On ne doit point pour cela blâmer la sainte pratique de l'Eglise, qui veut et ordonne, par respect pour un si grand et si auguste sacrement, qu'on communie avant d'avoir pris aucune espèce d'aliment. Tel est maintenant l'usage universel. *Liquido apparet, quando primum acceperunt discipuli corpus et sanguinem Domini, non eos accepisse jejunos; numquid tamen propterea calumniandum est universæ Ecclesiæ quod a jejunis semper accipitur? Ex hoc enim placuit Spiritui Sancto ut in honorem tanti sacramenti, in os christiani prius Dominicum corpus intraret, quam cæteri cibi. Nam ideo per universum orbem mos iste servatur.*

Saint Paul reprend donc les Corinthiens de la manière si peu religieuse, scandaleuse même, avec laquelle ils exerçaient une si sainte pratique de piété. Ce n'est plus un repas de charité, lorsque chacun mange ce qu'il a apporté sans en faire part aux autres; et de là vient que les plus riches font bonne chère, tandis que les pauvres, pour qui ces agapes étaient établies, meurent de faim. *Numquid domos non habetis?* Est-ce que vous n'avez pas de maisons pour manger et pour boire? est-ce pour faire des excès, ou pour insulter à ceux qui n'ont rien à manger, qu'on vous permet de venir prendre ce repas dans l'église? Quel mépris n'auriez-vous point de cette assemblée des fidèles, dont les pauvres sont membres comme vous, si c'était pour insulter par vos excès à leur indigence, que vous y venez? On a toujours appelé du nom d'église le lieu où les fidèles s'assemblaient, soit que ce fût une simple salle ou une maison particulière, ou un temple consacré au vrai Dieu. L'église, en cet endroit, peut aussi marquer l'assemblée des fidèles. Que vous dirai-je, que je vous loue, continue l'Apôtre? Non, certainement, je ne vous loue point. L'usage de ces repas de charité est louable, mais l'abus que vous en faites est criminel. Saint Paul ne prétend pas blâmer ou défendre absolument les agapes; il veut apprendre aux fidèles à les distinguer des repas ordinaires, et à ne les regarder que comme un moyen établi pour entretenir la charité mutuelle que Jésus-Christ a eu surtout en vue de nous inspirer en instituant le sacrement de l'Eucharistie, qui est par excellence un sacrement d'amour.

Le saint Apôtre ne se contente pas de corriger les abus qui régnaient dans ces assemblées où l'on communiait, il rapporte l'institution de l'adorable Eucharistie, afin de les engager à en approcher avec respect et dans les dispositions que demande le plus auguste de tous les sacrements et le plus redoutable de tous les mystères : *Ego enim accepi a Domino quod et tradidi vobis.* C'est du Seigneur lui-même, dit-il, que j'ai appris ce que je vous ai aussi enseigné, et que je vous redis ici pour que vous n'en perdiez jamais la mémoire. Ces mots, « ce que je vous ai aussi enseigné », font bien voir que les Apôtres apprenaient bien des choses en particulier aux fidèles sur la religion, qui n'ont pas été toutes écrites, et que nous ne savons d'eux que par tradition. Ce n'est point des hommes, ajoute-t-il, pas même des autres Apôtres que je tiens ce que je vous ai enseigné touchant cet article important de notre foi; c'est Jésus-Christ lui-même qui me l'a révélé, que la nuit même qu'il devait être livré à la mort, après avoir lavé les pieds à ses Apôtres, pour nous faire comprendre avec quelle pureté, avec quelle innocence on doit approcher de la sainte table, il prit du pain, et rendant des actions de grâces à Dieu son Père pour le miracle permanent qu'il allait opérer, comme il avait fait quand il voulut ressusciter Lazare, il rompit ce pain, et dit : « Prenez et mangez; ceci est mon corps qui sera livré pour

vous » ; c'est-à-dire, c'est réellement ce même corps qui va être livré pour vous à la mort, et qui doit expirer sur la croix dans quelques heures. Prenant ensuite du vin dans une coupe, il dit : « Cette coupe est le testament nouveau par mon sang » ; c'est-à-dire, c'est par ce sang que je fais la nouvelle alliance avec les hommes. De même que l'ancienne alliance fut confirmée par le sang des veaux et des taureaux, ainsi la nouvelle est scellée par mon sang. Il ne se faisait point d'alliance solennelle dans l'ancien Testament, sans effusion de sang et sans sacrifice ; Jésus-Christ veut que l'alliance qu'il fait avec le peuple nouveau soit cimentée par son propre sang : *In meo sanguine.* Faites ceci, ajoute le Sauveur, en mémoire de moi toutes les fois que vous le ferez. C'est comme s'il disait : Faites ceci, et souvenez-vous que toutes les fois que vous le ferez, vous ferez réellement la même chose que je viens de faire, mêmes merveilles, mêmes miracles, même victime, puisque la substance du pain et du vin sera détruite ; il n'y restera que l'apparence de l'un et de l'autre, et sous cette apparence se trouvera ce même corps et ce même sang qui va être immolé et répandu pour la rémission des péchés. Saint Paul, après avoir rapporté l'institution de cet adorable mystère, suggère de salutaires réflexions aux Corinthiens et leur fait en même temps des leçons importantes. Souvenez-vous, leur dit-il, que toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Le sacrifice non sanglant de Jésus-Christ sur nos autels, ne différant que quant à la manière de son sacrifice sanglant sur la croix, il doit rappeler dans l'esprit de ceux qui y participent le souvenir de la mort de Jésus-Christ. Par ces paroles, « jusqu'à ce qu'il vienne », saint Paul nous annonce que le sacrement de l'autel durera jusqu'à la fin du monde. Remarquez que l'Apôtre dit bien : « Toutes les fois que vous mangerez de ce pain » ; mais il ne dit pas, et que vous boirez de ce vin, mais, « et que vous boirez de ce calice », parce qu'en effet, après la consécration, il n'y a plus de vin dans le calice, mais du sang ; et s'il appelle toujours le corps de Jésus-Christ du pain, c'est que le Sauveur s'est appelé le pain vivant, le pain de vie : *Ego sum panis vivus.* (Joan., VI.) « Celui qui mange ce pain-ci, dit-il, vivra éternellement ».

De tout ce que nous venons de dire, continue le saint Apôtre, il est aisé de comprendre quel crime et quel horrible sacrilége c'est de recevoir l'Eucharistie en état de péché. Quiconque mange de ce pain ou boit de cette coupe indignement, n'est pas moins coupable que s'il avait fait mourir Jésus-Christ et qu'il eût répandu son sang : *Reus erit corporis et sanguinis Domini.* Saint Paul ne dit pas : Qui mangera de ce pain *et* boira de cette coupe ; mais : Qui mangera de ce pain *ou* boira de cette coupe, pour montrer qu'il est permis de communier sous une seule espèce, ainsi que l'Eglise l'a déclaré. Que l'homme donc s'examine soi-même avant d'approcher de la sainte table, et s'il se trouve coupable de quelque péché mortel, quelque contrition qu'il croie avoir, qu'il recoure au sacrement de pénitence avant de communier. C'est la définition du saint concile de Trente, fondée sur la pratique ancienne de l'Eglise depuis son établissement, et sur le témoignage constant des saints Pères dans tous les siècles. Saint Paul ajoute qu'il n'est pas surpris s'il y a parmi eux tant de maladies et même de morts subites ; ce sont souvent la punition des communions sacriléges. Si nous nous jugions nous-mêmes sans miséricorde, nous ne serions pas jugés, c'est-à-dire, nous ne serions pas punis de la sorte comme profanateurs du sang de Jésus-Christ.

L'Evangile de la messe ne contient que la cérémonie du lavement des pieds, qui, selon les interprètes, fut une préparation à la communion.

Le premier jour des azymes, c'est-à-dire des pains sans levain, auquel on devait immoler l'agneau pascal (ce jour commençait au coucher du soleil), Jésus-Christ, dit saint Jean, s'étant rendu à Jérusalem sur le soir, fit la cène avec ses Apôtres, selon que la loi le prescrivait. On distingue comme deux soupers dans cette cérémonie légale : le premier, où l'on ne servait que l'agneau pascal qui devait être mangé avec les prescriptions de la loi ; le second, qui était un souper ordinaire, où il était permis de servir et de manger ce qu'on voulait, l'agneau pascal n'étant pas communément suffisant pour rassasier une famille entière. Ce fut donc après la cène légale que Jésus-Christ, sachant que son temps était venu pour passer de ce monde à son Père, voulut nous donner, à la fin de sa vie temporelle, une marque de son amour qui surpassât toutes celles qu'il nous avait prodiguées jusqu'alors ; là il se lève seul de table, et ayant quitté sa robe, il prend un linge qu'il met devant lui; il verse ensuite de l'eau dans un bassin et commence à laver les pieds de ses disciples, qu'il essuie avec le linge qui lui servait de tablier. Après quoi, il se remit à table pour le souper ordinaire ; et ce fut sur la fin de ce dernier souper qu'il institua le sacrement de l'Eucharistie et le sacerdoce de la loi nouvelle. L'évangéliste dit que, quand le Sauveur vint à saint Pierre, cet Apôtre, frappé de voir son divin Maître à ses pieds, lui dit avec son ingénuité ordinaire : Quoi ! Seigneur, vous me laverez les pieds, à moi qui suis un homme de rien, et qui ne suis pas digne d'être du nombre de vos disciples? Non, mon divin Maître, je ne le souffrirai jamais. Le Sauveur fut bien aise de le trouver dans ces sentiments d'humilité ; mais il lui dit que cette cérémonie était un mystère qu'il ne comprenait pas, et qu'il comprendrait par la suite, et que, s'il ne se laissait laver les pieds, il n'aurait point de part à son royaume. Cette menace l'effraya et lui fit dire : Si ce n'est assez de mes pieds, je suis prêt à me laisser laver et les mains et la tête. Jésus-Christ, disent les Pères, voulait faire comprendre à saint Pierre et à tous ses disciples avec quelle pureté il faut approcher du mystère de l'Eucharistie. Plusieurs croient que le lavement des pieds était la figure du sacrement de la pénitence ; ce que saint Pierre ne comprenait pas alors. Le Fils de Dieu répondant à ce que cet Apôtre lui avait dit, qu'il était prêt à se laisser laver les mains et la tête : Celui qui sort du bain, lui dit-il, n'a besoin que de se laver les pieds pour nettoyer la poussière qu'il a pu contracter en marchant ; aussi êtes-vous nets, mais non pas tous, marquant par là que les Apôtres, à l'exception de Judas, n'étaient coupables d'aucun péché grief et qu'ils n'avaient besoin que d'être purifiés de leurs imperfections et de quelques fautes légères. Certainement, Jésus-Christ aux pieds de Judas est un spectacle bien touchant et un acte d'humilité qui frappe ; mais Judas, insensible en voyant Jésus-Christ à ses pieds, est un exemple qui doit faire trembler. Après que le Sauveur leur eut lavé les pieds et qu'il eut repris sa robe, il se remit à table et leur dit : Comprenez-vous bien ce que j'ai fait à votre égard? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc moi étant Seigneur et Maître, je vous ai lavé les pieds, aurez-vous de la peine à vous humilier les uns à l'égard des autres, et ambitionnerez-vous les premières places comme vous faisiez ? Qu'il n'y ait donc plus parmi vous de contestation pour le premier rang ; que l'exemple que je viens de vous donner soit pour vous une leçon efficace ; et souvenez-vous de celle que je vous ai si souvent faite, que quiconque s'humilie sera élevé.

L'Eglise, pour honorer aujourd'hui l'institution de l'Eucharistie et celle du sacerdoce, veut que, pour imiter ce que fit Jésus-Christ, le souverain Pasteur, tous les prêtres communient à la messe, de la main de leur prélat ou de leur curé, et les religieux, de la main de leur supérieur. Cette communion est toujours solennelle; on ne donne point la paix à cette messe, à cause que ce fut en ce jour que Judas livra Jésus-Christ par un baiser sacrilége.

Le Père Croiset.

LE VENDREDI SAINT

Le vendredi saint, qu'on nomme aussi par excellence le grand vendredi, à cause de l'auguste mystère de notre rédemption dont l'Eglise fait en ce jour l'anniversaire, a été regardé de tout temps comme le plus saint, le plus auguste et le plus vénérable de tous les jours, et celui que les chrétiens ont célébré avec le plus de religion et avec une dévotion plus sensible. C'est le grand jour des miséricordes du Seigneur, puisque c'est celui où ce divin Sauveur a voulu, par un excès d'amour incompréhensible à tout esprit créé, souffrir les plus cruels supplices et expirer ignominieusement sur la croix, afin, dit le texte sacré, que nous fussions guéris par ses plaies, lavés dans son sang, justifiés par l'arrêt de sa condamnation, et que nous trouvassions dans sa mort le principe de notre vie. C'est le grand jour des expiations, puisque c'est celui où Jésus-Christ a expié par son sang tous les péchés des hommes : *Anima quæ afflicta non fuerit die hoc, peribit de populis suis.* Tout homme qui ne serait point affligé en ce jour d'expiation, disait le Seigneur, périra du milieu de son peuple. Dieu voulait qu'au jour destiné pour les expiations, chacun prît des sentiments de douleur, et s'il y avait une âme assez endurcie pour ne pas entrer dans l'affliction commune, il ordonnait qu'elle fût exterminée et qu'on ne la comptât plus parmi son peuple. C'est ici le grand jour des expiations; Dieu n'a-t-il pas droit de dire : *Anima quæ afflicta non fuerit die hoc, peribit?* Et tandis que l'amour le rend si sensible à nos intérêts, que serait-ce si nous devenions insensibles à ses souffrances? Ne serait-ce point une marque de réprobation que cette déplorable indifférence? Il n'est, dans l'année, aucun jour plus respectable et plus distingué que le vendredi saint. Sa célébrité est née avec l'Eglise. Tout le monde convient que les Apôtres ont institué les fêtes dont les mystères s'étaient passés sous leurs yeux. Et c'est avec raison que saint Augustin assure que la fête du vendredi saint a précédé toutes les autres? On peut dire aussi que l'Eglise, pour honorer ce grand jour et l'auguste mystère qu'on y célèbre, a consacré tous les vendredis de l'année pour en être l'octave perpétuelle, comme tous les dimanches sont l'octave du mystère de la résurrection du saint jour de Pâques. Dans cet esprit, les princes chrétiens, défendant la plaidoirie et les procédures le vendredi saint par respect pour la passion du Sauveur, ont voulu, dans certain temps, que cet usage s'étendît à tous les vendredis de l'année.

Ce jour est la double époque et de la fin de l'ancienne alliance et du commencement de la nouvelle. La mort de Jésus-Christ a été la naissance de l'Eglise et la sépulture de la synagogue ; et son sang, comme un déluge de bénédictions célestes, a renouvelé toute la terre en suscitant un nouveau peuple de Dieu et réprouvant l'ancien. Ce jour est appelé *parasceve*, mot grec qui signifie préparation, parce que le sixième jour de la semaine les Juifs préparaient tout ce qui était nécessaire pour célébrer le sabbat. Chez les Grecs, le vendredi saint est appelé Pâque *staurosime*, c'est-à-dire de Jésus crucifié, et le dimanche suivant Pâque *anastasime*, c'est-à-dire de Jésus ressuscité. Cette fête a toujours été solennisée par des pleurs, le deuil et la pénitence; et quelque adoucissement qui se soit introduit dans la suite des temps dans l'observation du Carême, rien n'a altéré la rigueur du jeûne du vendredi saint ; c'est proprement le seul jour où l'on observe, surtout dans les maisons religieuses, la xérophagie, c'est-à-dire le jeûne réduit aux fruits secs ou aux racines, et plusieurs même le font aujourd'hui au pain et à l'eau.

C'est depuis les Apôtres qu'il n'y a point de messe en ce jour. Le grand deuil de l'Eglise et la mort du Sauveur ne permettent pas d'offrir le divin sacrifice. Avant qu'on avançât l'office de la nuit de Pâques jusqu'au samedi, pour la même raison il n'y en avait point non plus ce jour-là. *Hoc biduo*, dit le pape Innocent Ier, *sacramenta non celebrantur*. Le quatrième concile de Tolède, en 633, dit que le vendredi saint on fermait, en Espagne, toutes les portes des temples, pour marquer la profonde tristesse et l'affliction où l'Eglise était plongée ; il ordonne cependant de célébrer l'office et d'y prêcher la passion. Anciennement, le clergé et le peuple communiaient le vendredi saint; cet usage ne s'observe plus aujourd'hui que dans quelques anciennes abbayes.

L'office de ce jour, qu'on a substitué à la messe, est un des plus augustes et des plus touchants ; tout y inspire la componction, la dévotion et une religieuse tristesse ; l'esprit du mystère et de la religion s'y montre dans toutes les cérémonies et dans toutes les prières qui le composent, et tout rappelle que ce jour est celui de la mort d'un Dieu dont l'Eglise fait, pour ainsi dire, les obsèques.

On étend sur l'autel une simple nappe, qui est l'image du suaire dont le corps du Sauveur fut enveloppé après qu'on l'eut descendu de la croix. Le prêtre, prosterné la face contre terre, témoigne par cette posture l'amertume où son cœur est plongé, amertume qui doit être commune en ce jour à tous les fidèles. Il commence par lire deux Epîtres ; l'une est du prophète Osée, et l'autre est tirée de l'endroit de l'Exode, où Moïse décrit la cérémonie de l'agneau pascal, figure de Jésus-Christ immolé pour tous les hommes. L'agneau pascal fut suivi de la fin de la servitude où les Israélites vivaient en Egypte ; la mort de Jésus-Christ nous a affranchis de la servitude du péché.

Il n'y a pas de prophétie plus claire et plus précise de la mort, de la résurrection du Sauveur et de l'établissement de l'Eglise, que celle du prophète Osée qui fait le sujet de la première épître de ce jour. *Hæc dicit Dominus :* Voici ce que dit le Seigneur. *In tribulatione sua mane consurgent ad me* : Dans l'excès de leur affliction, ils se hâteront d'avoir recours à moi. Venez, diront-ils, retournons au Seigneur : *Venite et revertamur ad Dominum.* Il nous a châtiés à cause de nos péchés, espérons qu'il nous fera miséricorde ; c'est sa justice qui nous a blessés, ce sera sa bonté qui nous guérira : *Ipse cœpit et sanabit nos, percutiet et curabit nos.* Selon le sens allé-

gorique, c'est tout le genre humain qui, par le péché, s'est attiré ce déluge de maux qui, pendant plus de quatre mille ans a inondé toute la terre, et il ne pouvait être délivré de la servitude du péché que par celui qui l'y avait condamné. Il fallait donc le sang d'un Homme-Dieu pour guérir toutes les plaies de l'homme, et le Prophète annonce à la terre ce bonheur qui s'est vérifié par le mystère que nous célébrons. Ce divin Sauveur nous rendra la vie dans deux jours, dit-il, et le troisième il nous ressuscitera, et désormais nous vivrons sous ses yeux ; il ne nous regardera plus que d'un œil favorable ; il sera notre Dieu et nous serons son peuple. Nous saurons alors, par une foi vive, qui il est, et nous le suivrons avec empressement, avec fidélité, le reconnaissant tous les jours davantage. Il se communiquera à nous, non pas au milieu des foudres et des tonnerres comme le mont Sinaï, mais comme une douce rosée du printemps ou une pluie féconde de l'automne, qui ne tombent sur la terre que pour la rendre fertile en fleurs et en fruits ; son lever sera semblable à celui de l'aurore qui inspire la joie : *Vivificabit nos post duos dies, in die tertia suscitabit nos.* Cette prophétie, prise dans son sens propre et littéral, ne s'est jamais exécutée dans la rigueur chez le peuple hébreu, disent les interprètes. Inutilement chercherait-on dans l'histoire ces deux jours après lesquels il devait recevoir la nouvelle vie, et ce troisième où il devait ressusciter. Osée, par ces paroles, désignait de la manière la plus expresse la résurrection de Jésus-Christ, qui, comme dit saint Paul, nous a rendu la vie lorsque nous étions morts par nos péchés : *Cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo* (Eph., XXI) ; et qui nous a ressuscités avec lui et nous a fait prendre place au ciel en sa personne : *Conresuscitavit et consedere fecit in cœlestibus* (I Cor., XV). C'est à cet endroit du Prophète que l'Apôtre fait allusion, lorsqu'il dit que le Sauveur est ressuscité le troisième jour, conformément aux Ecritures : *Quia Christus resurrexit tertia die secundum Scripturas.*

Quid faciam tibi, Ephraïm? quid faciam tibi, Juda? La Judée était divisée, depuis la mort de Salomon, en deux royaumes, celui de Juda qui ne comprenait que deux tribus, et le royaume d'Israël qui comprenait les dix autres, et parce que Jéroboam, le premier roi des dix tribus, était de la tribu d'Ephraïm. Sous ce nom et celui de Juda, on entend tous les Juifs, à qui Dieu dit par son Prophète : Que pouvez-vous me demander de plus que ce que je viens de faire ? Comme s'il disait : La mort du Messie doit mettre fin à votre captivité, et sa résurrection doit vous donner une nouvelle vie ; quelle plus grande merveille pouvez-vous attendre de ma bonté? Si je n'avais eu égard qu'à vos prières, qu'à vos œuvres de charité si peu constantes, qu'à votre pénitence si légère, je n'eusse jamais porté si loin pour vous ma compassion et ma miséricorde ; c'est à ma seule bonté que vous devez une si grande merveille : *Misericordia vestra quasi nubes matutina, et quasi ros mane pertransiens.* J'ai eu beau vous menacer par mes prophètes et vous prédire tous les maux dont j'avais résolu de punir vos impiétés, vous n'êtes pas devenus moins indociles. Apprenez, peuple ingrat, que je préfère le sacrifice du cœur et la charité à tous vos sacrifices, et que la connaissance de Dieu qu'on a par la foi m'est plus agréable que tous les holocaustes que vous pourriez m'offrir : *quia misericordiam volui, et non sacrificium, et scientiam Dei plus quam holocausta.*

La seconde Epître est tirée de l'Exode. Les Israélites gémissaient depuis longtemps sous l'oppression des Egyptiens, lorsque Dieu touché de leurs cris envoya Moïse ordonner de sa part au roi Pharaon de rendre la liberté à son peuple. Moïse, accompagné d'Aaron, son frère, se présenta devant le

roi, lui déclara l'ordre de Dieu, et sur le refus que ce prince fit de lui obéir, il le frappa, lui et son royaume, de plusieurs fléaux, selon le pouvoir qu'il en avait reçu du Seigneur. Pharaon s'opiniâtra à ne point laisser aller les Israélites; mais Dieu, avant que de porter le dernier coup qui devait rompre leurs chaînes et les délivrer de cette longue captivité, leur fit dire par Moïse qu'ils eussent à se disposer à célébrer la pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur. Cette Epître contient ce que Dieu lui ordonna touchant cette célèbre cérémonie.

Le mois où vous êtes, leur dit-il, sera désormais pour vous le premier mois de l'année. C'était vers l'équinoxe du printemps, et l'on y fixa depuis le commencement de l'année sainte; car chez les Hébreux l'année civile commençait toujours vers l'équinoxe de l'automne, comme chez les Egyptiens. Au dixième jour de ce mois, dit le Seigneur, chacun prendra un agneau pour sa famille, et si sa famille n'est pas assez nombreuse pour manger un agneau, on assemblera ou de la parenté ou du voisinage un nombre suffisant de personnes pour cette cérémonie. Ce nombre fut déterminé pour le moins à dix. Il faut que l'agneau pascal n'ait qu'un an, qu'il soit sans défaut et sans tache. Le terme hébreu signifie parfait. Les Apôtres et les Pères de l'Eglise nous font remarquer les ressemblances de l'agneau pascal avec Jésus-Christ, qui est le seul agneau sans tache immolé pour nous sur la croix, qui par son sang nous a délivrés de la servitude du péché, nous a mis à couvert de l'ange exterminateur, et sert encore tous les jours de nourriture à tous les fidèles dans le sacrement de l'Eucharistie. Vous le garderez, continue le Seigneur, jusqu'au quatorzième jour de ce mois : c'était le mois nommé Nisan, qui répond à notre mois de mars; et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera au soir. Cette immolation de l'agneau pascal était la figure du sacrifice sanglant du Sauveur du monde. On prendra de son sang, ajoute le Seigneur, et on en mettra sur l'un et l'autre poteau, c'est-à-dire, aux deux côtés et au haut des portes des maisons où ils le mangeront, afin que l'ange qui devait faire mourir les aînés des Egyptiens n'entrât point dans les maisons qui auraient cette marque. Ce n'est pas, disent les Pères, que les anges eussent besoin de ce signe pour distinguer les maisons des Hébreux; mais il était nécessaire de faire comprendre par quelque chose de sensible, à ce peuple grossier, la protection spéciale que Dieu donnait à leurs familles. Saint Jérôme semble dire qu'on formait une croix avec ce sang; ce qu'il y a de certain, c'est que le sang de l'agneau pascal était la figure et le symbole du sang de Jésus-Christ, qui nous délivre bien plus efficacement de la puissance de l'ange exterminateur, et qui, nous mettant à couvert de la colère de Dieu, nous rend des sujets dignes de sa miséricorde. Vous ferez rôtir cet agneau, continue le Seigneur, vous n'en mangerez rien de cru ni rien de cuit dans l'eau, mais seulement rôti au feu; vous mangerez la tête, les pieds et les intestins : tout doit être consumé cette nuit-là, et vous n'en réserverez rien pour le lendemain, et s'il en reste quelque chose, on le brûlera, on le réduira en cendre pour en empêcher la profanation. Vous le mangerez avec des pains sans levain et des laitues sauvages. En le mangeant, vous aurez les reins ceints, les pieds chaussés, le bâton à la main comme des voyageurs prêts à partir, et vous le mangerez à la hâte; car c'est la pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur. Tout est plein de mystères dans cette célèbre cérémonie; et il n'y eut jamais une figure de Jésus-Christ immolé pour nous sur la croix plus expresse et plus significative. *Est enim Phase* (*id est transitus*) *Domini.* C'est le passage que le Seigneur a fait faire à son

peuple de la captivité où il vivait à un état libre ; de l'Egypte dans la terre de promission. Il est clair que cette délivrance miraculeuse des Juifs n'était que la figure de la délivrance du genre humain, de la servitude du péché par la mort de Jésus-Christ. Le sang de l'agneau pascal préserva les Hébreux du carnage qui fut fait cette nuit même dans les maisons des Egyptiens : c'est le sang de Jésus-Christ, dit saint Paul, qui nous a délivrés de la colère de son Père. Il est, selon saint Pierre, l'agneau sans tache et sans souillure, dont le sang nous a sauvés. Lui-même, pour accomplir en sa personne ce qui avait été prédit de lui sous le type de l'agneau pascal, alla à Jérusalem se mettre entre les mains de ses ennemis le dixième jour de la lune, c'est-à-dire, le même jour qu'on devait, selon la loi, se fournir d'un agneau. Il fut immolé le quatorzième jour, et il expira sur la croix à la même heure que se commençait ce jour-là même l'immolation de l'agneau pascal. On ne lui rompit point les jambes comme on avait coutume de faire à tous ceux qui étaient crucifiés ; et cela se fit, dit saint Jean, afin que l'Ecriture s'accomplît, qui défendait de briser aucun os de l'agneau pascal : *Nec os illius confringetis.* (Exod., XII.) On mangeait l'agneau pascal, pour se souvenir, dit l'Ecriture, du passage du Seigneur. Nous mangeons Jésus-Christ après l'avoir offert à son Père au sacrifice de la messe, qui est la continuation réelle du sacrifice de Jésus-Christ sur la croix. Le pain sans levain, c'est-à-dire insipide, et les laitues sauvages et amères avec lesquels l'on mangeait l'agneau pascal, font assez comprendre que la mortification doit toujours accompagner et la sainte communion et la célébration du divin sacrifice : c'est un des fruits du souvenir et de la célébration du mystère douloureux de sa passion.

On lit, après ces deux Epîtres, l'histoire de la passion selon saint Jean ; cet Apôtre, ayant été témoin de tout ce qui s'y était passé, assure qu'il dit la vérité, et qu'on doit en croire à son témoignage : *Et qui vidit testimonium perhibuit, et verum est testimonium ejus.*

Tout est frappant, mais tout est incompréhensible dans la passion de Jésus-Christ, la rage et l'inhumanité des Juifs aussi bien que l'amour et la patience du Sauveur. Qui n'eût pensé que la seule vue de l'état affreux où l'avait réduit la plus barbare des flagellations eût dû assouvir la rage et la fureur de ce peuple cruel contre cet Homme-Dieu qui ne leur avait fait que du bien, et qui en leur faveur avait opéré tant de merveilles ? Cependant ce pitoyable objet ne fait qu'irriter leur cruauté ; ce sang qui coule de toutes parts allume encore plus leur rage. Le Sauveur n'a pas plus tôt été condamné à la mort contre toute justice, que chacun veut avoir part à l'exécution de cet inique arrêt. Avec quelle barbarie ces furieux se jettent-ils sur ce divin agneau ! On le dépouille : le sang tenait collée à son corps la robe rouge dont on l'avait revêtu par moquerie. On tire avec violence cette robe, et avec elle on emporte sa chair par lambeaux ; on lui rend ses habits, afin qu'il soit moins méconnaissable ; et quelque affaibli, quelque épuisé qu'il soit, on le charge de sa croix sous le poids de laquelle il succombe.

Tout est extraordinaire dans la passion de Jésus-Christ. Qui s'est jamais avisé, si barbare fût-il, de faire porter à un criminel l'instrument de son supplice ? Qui eût jamais osé charger d'un si pesant fardeau un homme épuisé par tant de tourments, dont un seul était plus que suffisant pour lui ôter la vie ? Mais quelque faible, quelque abattu que soit le Sauveur, il consent à porter sa croix, pour nous faire voir la nécessité indispensable que nous avons tous de porter la nôtre : n'étaient-ce point toutes les

nôtres qu'il portait lui seul ? Jésus sort de Jérusalem chargé de sa croix ; il plie, il tombe sur ses genoux à chaque pas ; il lui faut un nouveau miracle pour ne pas expirer sous ce fardeau. On aurait eu pitié d'une bête de charge pliant sous le faix ; mais pour Jésus-Christ on n'a ni compassion, ni sentiment d'humanité ; plus on le voit souffrir, plus on est acharné à lui procurer de nouvelles souffrances. Jésus arrive enfin au lieu destiné à servir d'autel au plus saint de tous les sacrifices. On le dépouille pour la seconde fois, et en tirant avec violence ses habits, on rouvre de nouveau toutes ses plaies. On l'étend sur la croix, et, par un excès de cruauté presque inconnu jusqu'alors aux plus cruels tyrans, on lui perce les pieds et les mains avec de gros clous, qu'on fait entrer à grands coups de marteau jusque dans la croix qui le porte. O Dieu ! il ne faut que déchirer un nerf pour causer d'horribles convulsions ! Quel concours d'affreuses et vives douleurs lorsqu'avec ces énormes clous on fend, on déchire, on perce ces pieds et ces mains qui ne sont qu'un tissu de nerfs, de muscles, de veines et d'artères ! Concevons, s'il est possible, ce que Jésus-Christ souffre ; mais quel tourment, ô mon Dieu ! quel horrible supplice, lorsqu'on lève cette croix et qu'on la laisse tomber lourdement dans le trou creusé pour la recevoir ! Quelle douloureuse secousse à ce corps que son poids entraîne, et qui cependant demeure suspendu par ses plaies ! Oh ! qu'il est vrai de dire que mourir sur la croix, c'est mourir autant de fois qu'on y vit de moments ! et cependant Jésus-Christ passe trois heures dans ce cruel état ! Ce fut alors, comme dit saint Paul, que le Sauveur des hommes étant attaché à la croix, y attacha avec lui la cédule de notre condamnation pour l'effacer de son sang, et qu'en même temps il désarma les puissances et les principautés, emportant leurs dépouilles, triomphant d'elles en sa personne à la vue de tout le monde : *Delens quod adversus nos erat chirographum decreti quod erat contrarium nobis, affigens illud cruci.* (Colos., II.)

Mais, du moins, fut-il alors plaint de cette multitude qui était accourue à ce spectacle ? Nullement. A peine le Sauveur est élevé à la vue de tout ce peuple, qu'il est insulté, chargé d'opprobres et d'outrages ; on n'épargne ni malédictions, ni blasphèmes. Quel patient s'est jamais vu chargé d'imprécations et d'injures sur le gibet où il expire ? Si tout est inouï et incroyable à la mort du Sauveur, sa douceur, sa patience et sa charité sont au-dessus de toute expression. Il prie son Père pour ceux qui le font mourir ; il meurt pour eux, et c'est pour eux qu'il demande miséricorde. C'est un Dieu qui souffre et qui meurt, mais qui souffre et qui meurt en Dieu. Une résignation si merveilleuse et une si grande charité touchent un des criminels qui mouraient à ses côtés. Heureuse conversion, mais conversion effrayante ! Eh quoi ! Seigneur, le jour de vos grandes miséricordes, lors même que vous mourez pour l'expiation de tous les crimes et pour le salut de tous les hommes, de deux pécheurs qui avaient différé jusqu'à la mort de se convertir, tous deux à vos côtés, tous deux teints du sang qui coulait de vos plaies, il n'y en a qu'un qui se repent, il n'y en a qu'un qui soit sauvé. O mon Dieu ! qui peut différer jusqu'à la mort sa pénitence, et se flatter de mourir converti ?

La sainte Vierge avait trop de part à ce grand sacrifice, et elle aimait son cher Fils avec trop de tendresse pour l'abandonner dans cette extrémité. Qui peut concevoir la douleur du Fils et de la Mère dans cette cruelle circonstance ? C'est là que la prédiction de Siméon est vérifiée, et que Marie a l'âme transpercée d'un glaive qui lui fait endurer un supplice plus amer que la mort. Enfin au milieu des souffrances, des humiliations, des

opprobres dont il est rassasié, le Sauveur, voyant que les arrêts du ciel sont exécutés, les oracles des Prophètes vérifiés, le grand ouvrage de la rédemption accompli, toutes les dettes des hommes payées à la justice divine, et son amour extrême satisfait, il dit d'une voix mourante : Tout est consommé ; et en même temps baissant la tête, pour achever son sacrifice, il mit son âme comme un dépôt entre les mains de son Père, en lui disant : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ; et il expire. Il se fit alors un tremblement de terre universel. Le voile qui séparait les deux parties du temple se déchira par le milieu. Ce voile qui se déchire signifie assez clairement que les figures de la loi ancienne sont accomplies, que le ciel nous est ouvert par la mort de Jésus-Christ ; que les ombres de la loi sont dissipées ; que l'ancienne alliance avec le peuple juif est rompue par ce déicide ; que l'intelligence des plus grands mystères de la religion va être donnée au peuple chrétien par les lumières de la foi. Saint Ephrem dit que l'on vit en même temps une colombe sortir du fond du sanctuaire, comme pour annoncer que l'Esprit-Saint abandonnait un temple où Dieu ne devait plus être adoré en esprit et en vérité. Plusieurs tombeaux s'ouvrirent ; mais les corps ne ressuscitèrent qu'après Jésus-Christ, qui le premier devait ressusciter d'entre les morts : *Primogenitus ex mortuis ;* et l'on croit qu'ils montèrent au ciel en corps et en âme avec lui. A la vue de tant de merveilles, les cœurs les plus endurcis se laissèrent toucher, et s'amollirent. Les Juifs se retirèrent en se frappant la poitrine, et détestant leur endurcissement et leur erreur ; et le centurion, c'est-à-dire l'officier qui était resté avec quelques soldats pour empêcher qu'on enlevât le corps de Jésus, selon l'ordre qu'il en avait reçu, frappé de ce spectacle, s'écria : *Vere filius Dei erat iste :* Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.

Eh ! Seigneur, que je vous coûte cher ! à quel prix avez-vous racheté mon âme ? O mon divin Sauveur ! puis-je vous voir sur cette croix et ne pas mêler mes larmes avec votre sang ? puis-je me souvenir que ce sont mes péchés qui vous y ont attaché, et n'avoir qu'une faible douleur de mes fautes ? Les cœurs les plus durs se sont enfin amollis à votre mort ; n'y aura-t-il donc que le mien qui restera insensible ? Non, mon Jésus, je sens déjà l'effet de votre grâce ; il est bien temps que je cède à tant de souffrances et à tant d'amour. Souvenez-vous que vous avez promis que, quand vous seriez élevé sur la croix, vous attireriez tout à vous : me voici, Seigneur, prêt à vous suivre ; accomplissez en moi votre parole, ce cœur ne vous résistera plus ; vous êtes mort pour moi, il est bien juste que du moins je ne vive plus que pour vous.

Tout est plein de mystère dans l'histoire de la passion, et il n'y a point de circonstances qui ne renferment quelque importante et salutaire instruction. On va tâcher de donner ici le sens moral ou allégorique de certains endroits de cette histoire sacrée, selon l'explication des saints Pères et des plus savants interprètes : pour ne pas interrompre le fil de la narration, on a renvoyé ici ces cours et utiles développements.

Quoique l'âme de Jésus-Christ jouît continuellement de la béatitude, et vît Dieu intuitivement, cette vision béatifique n'empêcha pas qu'il ne ressentît véritablement cette tristesse excessive, cette crainte et cet ennui mortel dont parlent les Evangélistes. Tous ces mouvements étaient libres, et il les faisait naître lui-même : mais il en voulut sentir toute la rigueur, réservant tout adoucissement pour ceux qui devaient dans la suite souffrir pour l'amour de lui.

Quand le Sauveur dit à son Père, que, s'il était possible, ce calice pas-

sât loin de lui, il n'ignorait point que sa mort était résolue dans les décrets éternels de Dieu, il y avait souscrit lui-même volontairement : il ne s'en repent point ; la volonté humaine n'est point ici opposée à la volonté divine. Il laisse seulement paraître la répugnance que tout homme a naturellement des souffrances, et qu'il sentit plus vivement que tout autre ; sa sueur, comme de gouttes de sang coulant jusqu'à terre, en est une grande preuve, et cette cruelle agonie prévient le doute qu'on pouvait avoir, si sa nature divine n'avait pas ôté tout sentiment de douleur à sa nature humaine.

Saint Pierre, voyant qu'on saisissait son divin maître et qu'on le liait, se laissant aller à son naturel bouillant et à l'ardeur de son zèle, se saisit d'une épée pour le défendre et voulut frapper un des domestiques du grand prêtre, nommé Malchus. Celui-ci, esquivant le coup, eut l'oreille coupée ; mais il fut guéri à l'instant par le Sauveur, qui reprit sévèrement saint Pierre d'un zèle mal entendu. Jésus-Christ n'avait pas appris à ses Apôtres à se servir des armes, lui qui leur défendait même de porter des bâtons. Ce fut pour avoir mal interprété les paroles du Sauveur, et pour n'être pas entré dans sa pensée, qu'arriva cette aventure.

Jésus-Christ, après avoir fait souvenir ses Apôtres que pendant qu'il a été avec eux rien ne leur a manqué, qu'ils ont été bien reçus partout, et qu'ils ont eu fort peu à souffrir, les avait avertis que leur temps était venu qu'ils mangeraient de tout, et qu'ils seraient persécutés de tout le monde. Pour leur faire comprendre cet état de persécution où ils vont se trouver, il se sert à son ordinaire d'une manière de parler allégorique et figurée ; il leur représente ce qui arrive dans un temps de disette et de guerre. Alors on fait provision de vivres et d'argent, et l'on ne marche pas sans armes. *Quand je vous ai envoyés*, leur dit-il, *sans bourse, sans sac et sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose?* De rien, lui dirent-ils. Mais voici le moment où il va vous arriver ce qui arrive en un temps de disette et de guerre, où l'on remplit sa bourse d'argent pour faire des provisions ; où, si l'on manque de sacs, on en cherche pour les remplir de grains ; où on vend jusqu'à son manteau pour en acheter une épée afin de se défendre. Pour vous, vous allez vous trouver bientôt dans des temps aussi fâcheux ; vous auriez besoin des mêmes précautions, si votre ressource n'était que dans les secours humains ; mais c'est moi qui serai tout votre appui et votre unique recours ; et aussi vous n'avez pas besoin de faire les mêmes préparatifs contre ces temps de persécution. Jésus-Christ ne fait donc pas ici un commandement à ses disciples de se pourvoir d'armes et d'argent ; il les avertit seulement des misères et des dangers auxquels ils seront exposés dans la suite. Les Apôtres, n'étant pas entrés dans la pensée du Sauveur, prirent trop à la lettre ce qu'il venait de leur dire ; c'est ce qui leur fit répondre qu'ils avaient trouvé deux épées. Le Fils de Dieu, connaissant qu'ils n'auraient l'intelligence de ces vérités qu'après sa résurrection, ne jugea pas à propos de leur donner un plus grand éclaircissement, dont ils n'étaient pas encore capables ; il se contenta de leur dire : *C'est assez.* Vous comprendrez dans quelque temps que les seules armes dont vous devrez vous servir dans les persécutions sont la douceur, la confiance en moi et la patience.

Après toutes les humiliations auxquelles le Sauveur s'est volontairement livré, on ne doit pas être surpris qu'il ait bien voulu recevoir de la consolation d'un ange. Il se proposait d'apprendre à tous les fidèles, par son exemple, à vaincre leurs répugnances, et à attendre de Dieu tout secours dans leurs peines. Il ne les ignore pas, ces peines, et il est atten-

tif à nous secourir. Il est prêt à nous envoyer ses anges pour qu'ils remplissent à notre égard le même office que celui qui vint le consoler durant sa tristesse mortelle.

Le Sauveur, voulant nous faire comprendre dans quelle amertume et dans quel excès de douleurs il était plongé, s'écria un moment avant que d'expirer : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? Cette plainte n'est ni l'effet de la défiance, ni une doléance de l'injustice de son châtiment : ce serait un blasphème de dire que le Sauveur s'est plaint à son Père de l'avoir traité si cruellement, lui qui était l'innocence même. Jésus-Christ n'a rien souffert qu'il ne l'ait souffert volontairement. Il s'était chargé librement de nos péchés, il en a voulu subir librement toute la peine : *Qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem.* C'est bien de son propre choix qu'il a préféré la mort la plus douloureuse et la plus ignominieuse, à une vie douce et à une délicieuse prospérité. Ces paroles sont un témoignage des douleurs excessives dans lesquelles il expirait en satisfaction de nos péchés. Il voulait déclarer lui-même l'excès des tourments qu'il souffrait, et dont la rigueur n'était adoucie par aucun miracle, pour nous faire mieux comprendre la sévérité des jugements de Dieu et ce que lui coûtait l'ouvrage de notre rédemption. On peut dire encore que c'est ici plutôt une prière qu'une plainte que Jésus-Christ fait à son Père : *Deus meus, Deus meus :* Mon Dieu, mon Dieu, faites connaître à tous les hommes pourquoi vous m'avez livré et abandonné à de si horribles tourments, à une mort aussi douloureuse que pleine d'ignominie : *Ut quid dereliquisti me?* Faites connaître à tous les hommes pourquoi vous me traitez avec tant de rigueur; montrez-leur que c'est à cause de leurs péchés dont je me suis volontairement chargé. Ah ! si la seule apparence de péché, le seul titre de caution vous obligent à exiger de moi qui suis votre Fils bien-aimé en qui vous trouvez toutes vos complaisances, une satisfaction si rigoureuse, que sera-ce lorsque vous leur en demanderez compte à eux-mêmes ? *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet?* Si l'on traite ainsi le bois vert plein de suc et sans défaut, que ne fera-t-on point au bois sec ? Cette expression *ut quid* semble autoriser cette dernière interprétation, qui est une des plus littérales, et qui approche du sens que donne à ces paroles saint Cyprien.

Quelques saints Pères ont cru que le Fils de Dieu, avant que d'expirer, voulut autoriser et accomplir la prophétie de David, en se servant lui-même des premières paroles du psaume XXIe, qui, tout entier, s'applique à ses souffrances et à sa mort : *Deus, Deus meus, respice in me, quare me dereliquisti, longe a salute mea verba delictorum meorum ?* Mon Dieu, mon Dieu, considérez l'état où je suis; pourquoi m'avez-vous abandonné à la rage de mes ennemis ? Ce sont les péchés dont j'ai voulu me charger qui vous obligent à me traiter avec tant de rigueur.

L'Eglise en ce jour, à l'exemple de Jésus-Christ, prie solennellement pour tous les hommes, pour ses enfants, aussi bien que pour ses plus grands ennemis. Les oraisons qu'elle récite à ce sujet sont appelées solennelles ou sacerdotales; elles sont toutes précédées d'une génuflexion (excepté celle qui est pour les Juifs), afin de les rendre plus efficaces par cet acte d'une profonde humilité. La première de ces oraisons est pour l'Eglise en général; la seconde pour le Pape, qui en est le chef visible; la troisième pour les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, et tous les autres ordres de clercs inférieurs, les confesseurs de la foi, les vierges, les veuves, et pour tout le peuple de Dieu; la quatrième, pour le roi ou pour le sou-

verain du pays où l'on est; la cinquième, pour les catéchumènes, pour ceux qu'on disposait au baptême; la sixième est pour demander à Dieu qu'il purge le monde de toutes les erreurs; qu'il préserve son peuple des maladies, de la famine et de tous les autres fléaux; qu'il rende la liberté aux esclaves et aux prisonniers; qu'il assiste les voyageurs; qu'il rende la santé aux malades, et fasse arriver heureusement au port tous ceux qui sont sur la mer : rien ne montre mieux les entrailles de tendresse et de charité de l'Eglise notre bonne mère; la septième est pour les hérétiques et les schismatiques, afin que Dieu daigne dissiper les ténèbres de leur esprit et de leur cœur, et leur ouvrir les yeux pour retourner dans le sein de l'Eglise; la huitième est pour les Juifs perfides : elle demande à Dieu de leur ôter ce voile épais qui les rend et aveugles et obstinés, et de leur faire enfin reconnaître pour leur divin Sauveur, Jésus-Christ qu'ils ont refusé de recevoir. Cette oraison est la seule où l'on ne fléchisse pas le genou à cause de l'impiété de ce peuple, qui le fléchissait par dérision devant Jésus-Christ en l'outrageant, et le traitant de roi de théâtre; la neuvième et dernière est pour les païens; on prie le Seigneur de détruire par tout l'univers ce reste de paganisme qui damne tant de malheureux peuples que le démon tient encore dans ses liens.

Après la lecture des deux prophéties et de l'histoire de la passion du Sauveur, qui forme la première partie de l'office, après les oraisons solennelles qui en font la seconde, vient l'adoration de la croix, qui fait la troisième partie de l'office de ce jour. Le prêtre, tenant la croix voilée entre ses mains, en découvre une partie au coin de l'autel, une autre un peu plus avant; et enfin étant arrivé au milieu de l'autel, il la découvre entièrement, disant à chaque fois : *Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit;* et l'on répond : *Venite, adoremus :* Voici le bois de la croix sur lequel a été attaché le salut du monde; venez, adorons-le. Cette sainte cérémonie de découvrir la croix en trois endroits différents, dit l'abbé Rupert, signifie que le mystère de la croix, qui a été un scandale à l'égard des Juifs, une folie à l'égard des gentils, mais qui est la force et la sagesse de Dieu à l'égard des chrétiens, nous a été révélé après avoir été caché durant tant de siècles, et que cet adorable mystère n'a été prêché d'abord que dans un coin de la Judée, ensuite publiquement dans tout le pays, et puis par toute la terre. Dans l'adoration solennelle de la croix, on fait trois génuflexions, pour réparer par ces trois actes de religion les trois mépris insignes, et pour ainsi parler, les trois solennelles dérisions, les trois affronts qu'on fit à Jésus-Christ chez Caïphe, où il fut traité comme un faux prophète et un insigne séducteur; dans le prétoire et à la cour d'Hérode, où il fut regardé comme un roi imaginaire et un insensé; enfin sur le Calvaire, où il fut crucifié comme le plus scélérat de tous les imposteurs, qui avait été assez téméraire pour s'attribuer l'auguste qualité de Messie, de Fils de Dieu et de Sauveur : *Vah ! qui destruis templum Dei, si Filius Dei es, descende de cruce. Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere.*

Le terme d'adoration de la croix est commun aux Grecs et aux Latins dès les premiers siècles du christianisme, et ce n'est que depuis la naissance des nouvelles hérésies que les ennemis de l'Eglise ont affecté d'en être scandalisés. Tous les fidèles savent, à n'en pas douter, que le culte suprême n'est dû qu'à Dieu seul, et que ce n'est jamais que Jésus-Christ qu'on adore quand on se prosterne devant la croix sur laquelle il a été cloué. C'est ce corps adorable, uni hypostatiquement à la divinité, c'est ce sang précieux dont cette croix a été teinte, qui fait le principal objet de notre

culte. Ce serait une idolâtrie que de le rapporter au bois en lui-même et séparé de Jésus-Christ; car ce bois n'est point Dieu, et Dieu seul doit être l'objet de notre adoration. Lorsque l'Eglise dit aujourd'hui, en montrant la croix à tout le peuple : *Venite, adoremus :* Venez, adorons; lorsqu'elle chante : *Tuam crucem adoramus, Domine :* Nous adorons votre croix, Seigneur; par ces paroles, l'Eglise ne prétend adorer du culte de latrie que Jésus-Christ qui y est attaché pour notre salut; elle s'est assez expliquée sur ce sujet en toute occasion, et lui attribuer une autre doctrine sur ce point, c'est ou ignorance, ou malignité, et toujours une calomnie atroce. Ces paroles donc : *Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit, venite, adoremus*, n'ont d'autre signification que celles-ci : Prosternons-nous devant la croix pour adorer Jésus-Christ, qui y a été attaché pour la rédemption du monde. A la vérité, le terme *adorer*, dans notre langue, paraît consacré pour signifier communément l'honneur et le culte souverain qui ne sont dus qu'à Dieu; mais en latin, comme en hébreu et en grec, il a une signification plus étendue. Il signifie en général, se prosterner et marquer son respect, ce qui ne convient à d'autres qu'à Dieu; car on se prosterne tous les jours par respect devant les hommes, sans les adorer; l'Ecriture sainte nous en fournit plusieurs exemples. Ce n'est donc pas par le mot *adorer*, qui peut avoir plusieurs sens, qu'il faut juger de la foi de l'Eglise, quand on le trouve dans les prières publiques, mais par le sens que l'Eglise y donne, et par la déclaration solennelle qu'elle fait de sa croyance. Or, l'Eglise a toujours protesté qu'elle n'adorait que Dieu seul.

On ne doute point que l'adoration de la croix, le vendredi saint, ne soit de tradition apostolique. Les Pères de la première antiquité et des conciles très-anciens en parlent comme d'une cérémonie de piété établie dans toute l'Eglise. *Lignum venerabilis crucis*, dit le diacre Rustique, *omnis per totum mundum ecclesia absque ulla contradictione adorat*. C'est une pratique établie et reçue partout, d'adorer la croix du Sauveur. C'était un des reproches que Julien l'Apostat faisait aux chrétiens. Tertullien, Minutius Félix, saint Cyrille d'Alexandrie, disent que les païens accusaient les chrétiens d'être les adorateurs de la croix; et l'on trouve des preuves certaines de la tradition sur ce point, dans saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Léon, saint Grégoire, Théodoret, et dans un grand nombre d'autres Pères. C'est avec les sentiments les plus ardents et les plus sincères de religion, de respect, d'amour et de contrition que nous devons aujourd'hui faire adorer la croix et baiser les sacrées plaies de Notre-Seigneur; n'oublions pas que c'est nous qui les lui avons faites, et qu'il ne les conserve que comme des marques éternelles de l'excès de son affection pour nous.

En plusieurs églises, on était nu-pieds pendant tout l'office du vendredi saint, et non-seulement les prêtres, les moines et tout le clergé, mais encore le peuple. *Officio intererunt nudis pedibus*, dit Lanfranc dans ses statuts.

Le Père Croiset.

LE SAMEDI SAINT

Le samedi saint, qu'on appelle aussi le grand samedi, a toujours été regardé dans l'Eglise comme un des jours les plus solennels, avant même qu'on eût avancé les offices de la nuit du dimanche de Pâques. L'office de ce jour est, pour ainsi dire, la continuation des obsèques du Sauveur, et en particulier de sa sépulture. L'Eglise est encore dans son grand deuil. Son profond silence et la cessation du divin sacrifice qu'on n'offrait point, de même que le vendredi saint, tout cela marque son affliction. Elle est uniquement occupée à pleurer la mort du divin Epoux, à honorer le repos mystérieux qu'il garde dans son sépulcre, et en même temps sa descente aux enfers, c'est-à-dire, comme dit saint Paul, dans les plus bas lieux de la terre : *In inferiores partes terræ*. L'âme très-sainte de Jésus-Christ, de laquelle la divinité ne fut jamais séparée, non plus que de son corps adorable mis dans le sépulcre, cette très-sainte âme descendit dans les lieux les plus souterrains ; elle y triompha des démons qu'elle venait de vaincre par sa mort, et à qui elle fit sentir les tristes suites de leur défaite ; elle y consola les justes du purgatoire, en leur faisant espérer d'être bientôt délivrés de leurs douloureuses peines ; enfin elle tira de ces ténèbres les âmes des saints patriarches et de tous ceux à qui Dieu par avance avait fait miséricorde, et accordé la rémission de leurs péchés en vue des mérites de Jésus-Christ. Elles ne pouvaient jouir pleinement de l'effet de cette miséricorde jusqu'à ce que le Sauveur eût satisfait à Dieu son Père par l'effusion de son sang pour les péchés de tous les hommes. C'est de ces bienheureux prédestinés que l'âme de Jésus-Christ se fit d'abord comme une cour ; il les mena ensuite avec lui en triomphe dans le ciel, dont l'entrée était fermée aux hommes jusqu'à ce qu'il l'eût ouverte par sa mort. C'est cette partie des lieux souterrains où étaient ceux qui étaient morts dans la grâce de Dieu avant la venue de Jésus-Christ, que l'Ecriture appelle le sein d'Abraham, et que nous nommons les limbes. Durand remarque que la raison pour laquelle l'Eglise a consacré tous les samedis de l'année au culte et à la dévotion de la sainte Vierge, c'est que Jésus-Christ étant mort et tous ses disciples doutant de sa résurrection, la foi se trouva toute dans le cœur de Marie ; elle fut la seule qui, durant le samedi, en conserva avec soin le précieux dépôt.

Tout l'office du samedi saint, selon l'esprit de l'Eglise, ne tend qu'à honorer ce double mystère : la descente de l'âme de Jésus-Christ dans les enfers, et le repos de son corps adorable dans le sépulcre. Comme le jour civil chez les juifs commençait toujours au coucher du soleil, c'était aussi à ce moment, le samedi saint, que se faisait cette célèbre veille, la plus ancienne et la plus solennelle de l'année. On se rendait alors à l'église ; peu de fidèles qui n'y passassent toute la nuit en des exercices de piété. L'office qui était fort long, la lecture des leçons prises de l'ancien Testament, les instructions, les cérémonies, les prières, occupaient jusqu'au point du jour où commençait l'office de Pâques, qui était suivi de la messe à laquelle communiaient les fidèles qui étaient tous à jeun, les uns depuis

l'austère et modique repas du vendredi saint, plusieurs même depuis le jeudi ; après la messe chacun se retirait chez soi pour prendre un peu de repos, et retourner ensuite à l'église. Ce religieux usage subsiste encore chez les Grecs ; mais depuis que l'Eglise latine, toujours conduite par l'Esprit-Saint, a jugé à propos, pour plusieurs raisons, d'interdire les assemblées nocturnes, l'office du samedi saint a été avancé, comme celui des deux autres grandes féries, au soir du jour précédent, et tout l'office du samedi saint se termine le matin à l'office de None. Alors commence l'office de la grande veille de Pâques ; mais l'Eglise, en changeant le temps de le célébrer, n'en a point changé les cérémonies ni les prières.

Cet office commence par la bénédiction solennelle du nouveau feu, l'ancien étant éteint. L'ancien feu semble représenter la loi ancienne, éteinte et abolie à la mort du Sauveur ; et le feu nouveau, cette ardente charité qui doit être comme l'âme de la loi nouvelle. Jésus-Christ, la lumière du monde, étant mort, cette divine lumière fut, durant ces trois jours, comme éteinte. Ce fut donc au moment que le Sauveur reprit une nouvelle vie, que reparut ce nouveau feu dont celui qu'on tire aujourd'hui du caillou est comme le symbole et la figure. Les oraisons dont l'Eglise se sert pour bénir solennellement ce nouveau feu en développent elles seules tout le mystère aussi bien que les sens mystique et moral.

O Dieu ! dit-elle, qui, par votre Fils qui est la pierre angulaire de votre Eglise, avez répandu dans les cœurs de vos fidèles le feu de votre charité, sanctifiez ce feu nouveau que nous avons tiré de la pierre pour votre usage : *Productum e silice, nostris profuturum usibus, novum hunc ignem sanctifica :* Et accordez-nous que, durant ces fêtes de Pâques, nous soyons tellement embrasés de désirs tout célestes, qu'avec des cœurs purs nous puissions arriver à la solennité des fêtes de la gloire éternelle. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Seigneur Dieu, père tout-puissant, lumière éternelle, créateur de toute lumière, bénissez celle-ci, comme vous l'avez bénie et sanctifiée en éclairant tout le monde, afin que vous en fassiez naître un feu divin qui nous embrase et nous éclaire ; et comme vous avez éclairé Moïse, sortant de l'Egypte, par une lumière miraculeuse, daignez aussi éclairer nos cœurs et nos sens, afin que nous puissions arriver un jour à la vie et à la lumière éternelle. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, nous bénissons ce feu en votre nom, au nom de votre Fils unique Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur, et au nom du Saint-Esprit ; daignez coopérer avec nous, assistez-nous de votre secours contre les traits enflammés de l'ennemi, et répandez sur nous la lumière de votre grâce céleste. Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez avec le même Jésus-Christ, votre Fils unique, et avec le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

La bénédiction des cinq grains d'encens destinés pour être appliqués au cierge pascal n'est pas moins significative. Nous vous en supplions, ô Dieu tout-puissant ! dit le prêtre, que cet encens reçoive une effusion abondante de votre bénédiction. Allumez vous-même ce feu qui doit nous éclairer pendant cette nuit, vous qui renouvelez le monde par des opérations invisibles de votre puissance, afin que non-seulement le sacrifice qui vous est offert cette nuit reçoive les impressions secrètes de votre lumière, mais aussi que de tout ce que nous sanctifions ici, les artifices et la malice du démon en soient bannis, et que la vertu de votre divine majesté s'y fasse sentir par une assistance particulière. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Toutes ces prières font voir quel est l'esprit de l'Eglise dans ces mystérieuses cérémonies, et avec quel sentiment de religion on doit y assister. On assure que, pendant un assez long temps, on a vu tous les ans à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, un miracle le samedi saint, à l'occasion de ce nouveau feu ; toutes les lumières étant éteintes, au moment qu'on croit que Jésus-Christ ressuscita, une lampe était miraculeusement allumée, à la vue d'une multitude innombrable de témoins que la dévotion et le prodige attiraient de toutes parts. Odolric, évêque d'Orléans, au retour d'un pèlerinage qu'il avait fait à Jérusalem, en 1033, témoigne avoir rapporté la lampe que le feu du ciel avait allumée l'année qu'il y était, et l'avoir achetée du patriarche Jourdain, pour en faire présent à son église.

C'est en l'honneur de la très-sainte Trinité, dont Jésus-Christ est la lumière, que d'abord, après la bénédiction du nouveau feu, on allume un cierge qui se divise en trois branches, et qu'on invite tout haut le peuple à remercier Dieu de la connaissance que nous a donnée Jésus-Christ de cet adorable mystère. *Lumen Christi :* Notre foi est proprement la lumière de Jésus-Christ. *Deo gratias*, répond-on : Quelles actions de grâces infinies ne lui devons-nous pas pour un si grand bienfait ? Le cantique de joie, qu'on appelle communément l'*Exultet*, parce qu'il commence par ce mot, est comme un cri d'allégresse de toute l'Eglise à l'agréable nouvelle de la résurrection du Sauveur ; aussi se chantait-il au moment que le jour commençait à poindre ; et comme les anges annoncèrent aux hommes l'heureuse naissance du Sauveur par un cantique céleste : *Gloria in excelsis Deo :* Gloire à Dieu au plus haut des cieux, ainsi aujourd'hui l'Eglise annonce sa triomphante résurrection en invitant toute la cour céleste à célébrer avec elle ce glorieux triomphe : *Exultet jam angelica turba cœlorum :* Que la troupe céleste des anges tressaille de joie maintenant, qu'elle célèbre avec une sainte allégresse nos divins mystères. Que la trompette sacrée qui nous annonça notre salut retentisse par tout l'univers et publie l'insigne victoire d'un si grand monarque : *Et pro tanti regis victoria tuba insonet salutaris.* Que la terre se réjouisse en voyant luire sur elle une si brillante lumière, et que les rayons éclatants de gloire que ce roi éternel répand partout lui fassent sentir le bonheur qu'elle a d'être enfin délivrée des épaisses ténèbres qui étaient répandues par tout le monde : *Totus orbis se sentiat amisisse caliginem.* Que l'Eglise, notre mère, tressaille de joie, ornée qu'elle est de l'éclat éblouissant d'une si grande lumière : *Lætetur et mater Ecclesia tanti luminis adornata fulgoribus.* Et que ce temple retentisse des cris d'allégresse de tout le peuple qui y est assemblé pour la célébration d'une si grande fête : *Et magnis populorum vocibus hæc aula resultet.* Tout ce cantique n'est que l'expression d'un continuel enthousiasme. *Quapropter adstantes, vos, fratres charissimi :* C'est pourquoi, mes très-chers frères, continue le diacre, vous qui êtes ici présents et qui venez d'être éclairés de l'admirable clarté de cette sainte lumière, joignez vos prières aux miennes afin que, de concert, nous obtenions qu'il répande sur moi les rayons de sa divine lumière, et que sans avoir égard à mon indignité, il me fasse la grâce de publier toutes les louanges de ce cierge mystérieux consacré en son honneur et en son nom... Elevons nos cœurs à Dieu et rendons-lui d'éternelles actions de grâces ; il est bien juste de joindre le son de la voix aux affections du cœur pour louer le Dieu invisible, le Père tout-puissant et son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a payé pour nous au Père éternel la dette d'Adam, et qui a effacé par son sang même l'acte qui était contre nous et l'arrêt qui nous condamnait comme coupables du péché du premier homme. *Hæc*

sunt festa Paschalia, in quibus verus ille agnus occiditur, cujus sanguine postes fidelium consecrantur : Car voici les fêtes de Pâques dans lesquelles est immolé le véritable agneau dont le sang consacre et sanctifie les portes des maisons des fidèles. Voici la nuit, *hæc nox est*, ô mon Dieu ! dans laquelle vous avez retiré autrefois de l'Egypte nos pères les enfants d'Israël, et vous les avez fait passer la mer Rouge à pied sec. C'est cette nuit, *hæc nox est*, qui a dissipé les ténèbres du péché par l'éclat d'une colonne lumineuse. *Hæc nox est :* c'est cette nuit qui, séparant aujourd'hui par tout le monde ceux qui croient en Jésus-Christ, des vices du siècle et des ténèbres de l'idolâtrie, les rétablit dans la grâce et les fait entrer dans la société des Saints. *Hæc nox est :* c'est cette nuit dans laquelle Jésus-Christ, ayant rompu les liens de la mort, est remonté victorieux des enfers. Aussi ne nous eût-il rien servi d'être nés, si nous n'eussions eu le bonheur d'être rachetés : *Nihil enim nobis nasci profuit, nisi redimi profuisset.* O effusion admirable de votre bonté sur nous ! ô excès incompréhensible de votre charité ineffable ! *O mira circa nos tuæ pietatis dignatio ! ô inæstimabilis dilectio charitatis !* Pour racheter l'esclave vous avez livré votre Fils : *Ut servum redimeres, Filium tradidisti !* O péché d'Adam, détestable à la vérité, par sa malice, mais qui a été certainement l'occasion du plus grand de tous les bonheurs, puisqu'il a été effacé par la mort de Jésus-Christ : *O necessarium Adæ peccatum quod Christi morte delectum est !* O faute, à la vérité malheureuse par ses tristes effets, mais dans un sens heureuse, puisqu'elle nous a procuré un si grand Rédempteur ! *O felix culpa quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem!* O nuit vraiment heureuse, *O vere beata nox*, qui seule a pu savoir le temps et le moment auquel Jésus-Christ est ressuscité ! *Hæc nox est de qua scriptum est : Et nox sicut dies illuminabitur, et nox illuminatio mea in deliciis meis :* C'est de cette nuit qu'il est écrit : La nuit sera aussi claire que le jour, et cette nuit, toute lumineuse par mon éclat, ne contribuera pas peu à la splendeur de mon triomphe. La sainteté de cette heureuse nuit bannit les crimes, lave les offenses, rétablit dans l'innocence ceux qui l'avaient perdue, rend la joie à ceux qui étaient dans l'affliction, dissipe les haines et les inimitiés, ramène la paix et l'union dans les cœurs, et soumet à Dieu les empires du monde. Recevez donc, ô Père éternel ! en considération de cette nuit sacrée, le sacrifice de cet encens que votre Eglise sainte vous offre ce soir par les mains de ses ministres, dans l'oblation solennelle de ce cierge dont les abeilles ont fourni la matière. Ici, le diacre met, en forme de croix, les cinq grains d'encens au cierge pascal ; puis continuant : C'est maintenant, dit-il, que nous reconnaissons les avantages de cette colonne de cire qu'un feu brillant et sacré va allumer en l'honneur de la majesté divine ; et quoique ce feu bénit se divise ensuite en plusieurs parties afin de répandre et son ardeur et sa lumière, il ne perd rien par cette communication, se nourrissant de la cire fondue que l'abeille a produite pour composer la substance de ce mystérieux flambeau. (C'est ici qu'on allume les lampes.) *O vere beata nox*, poursuit le diacre, *quæ exspoliavit Ægyptios, ditavit Hebræos !* O nuit vraiment heureuse, qui en dépouillant les Egyptiens, a enrichi les Hébreux ! Le sens littéral tombe sur ce qui se passa au départ des Israélites de l'Egypte ; et le sens allégorique nous représente les chrétiens enrichis, pour ainsi dire, des dépouilles des Juifs, qui, en refusant de reconnaître le Messie et en le faisant mourir, ont perdu pour toujours et la qualité de peuple choisi et toutes les bénédictions qui, en abandonnant la synagogue, ont passé dans l'Eglise. *Nox, in qua terrenis cœlestia, humanis divina junguntur :* Nuit dans laquelle le ciel

s'unit à la terre, et Dieu aux hommes. *Oramus ergo te, Domine, ut cereus iste in honorem tui nominis consecratus, ad noctis hujus caliginem destruendam, indeficiens perseveret :* Nous vous supplions donc, Seigneur, que ce cierge consacré en l'honneur de votre nom, brûle pendant toute cette nuit pour en dissiper les ténèbres, et que sa lumière, s'élevant comme un parfum agréable, se mêle avec celle des célestes flambeaux. *Flammas ejus lucifer matutinus inveniat :* Que l'astre du matin le trouve encore allumé ; cet astre, qui n'a point de couchant, qui, étant ressuscité et revenant victorieux des enfers, a fait luire sur tout le genre humain une si brillante et si pure lumière : *Ille qui regressus ab inferis, humano generi serenus illuxit.* Nous vous prions, Seigneur, que donnant à nos jours la tranquillité d'une heureuse paix, vous daigniez, dans la réjouissance de ces fêtes de Pâques, conserver par une protection spéciale tous vos fidèles serviteurs, tout le clergé et tout ce dévot peuple, avec notre saint père le Pape, notre prélat. Jetez aussi un regard favorable sur notre très-pieux monarque, et connaissant les vœux et les désirs de son cœur, faites, ô Dieu ! par une grâce spéciale de votre bonté et de votre miséricorde, qu'il jouisse de la tranquillité d'une paix inaltérable, et qu'il remporte une céleste victoire avec tout son peuple sur tous les ennemis du salut. C'est la grâce que nous vous demandons tous, par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, par tous les siècles. Ainsi soit-il.

L'Esprit-Saint se fait trop sentir dans cette solennelle bénédiction du cierge pascal, et dans la célébrité de cette auguste et mystérieuse cérémonie, pour ne pas croire que ce ne soit ici son ouvrage. On ne saurait douter qu'elle ne soit de tradition apostolique, quoiqu'elle ne se fît point avec cette majestueuse publicité dans ces temps de persécution où les empereurs païens tenaient comme captive toute l'Eglise ; mais dès que ces jours mauvais furent passés et que la paix fut rendue à l'Eglise, on vit ces cérémonies se développer et ces offices se célébrer avec cet ordre, cette religion et cette majesté qui manifestent la haute sagesse et la sublime sainteté de l'Esprit divin qui les règle. On croit que ce fut le pape Zozime qui ordonna de bénir le cierge pascal, et on attribue à saint Ambroise le cantique *Exultet*, tel que nous l'avons. Ce cierge mystérieux ne représente pas seulement la colonne de nuée et la colonne de feu dont on a déjà parlé, mais encore la lumière de la foi qui nous éclaire, et ce feu divin de la charité que Jésus-Christ est venu apporter à la terre, et dont il veut que tous les hommes soient embrasés. C'est proprement à sa résurrection que ce feu divin s'est allumé, et que cette lumière surnaturelle a commencé de se répandre dans le monde ; et ce que semblent signifier ces paroles de la bénédiction : *Gaudeat et tellus tantis irradiata fulgoribus. Lætetur et mater Ecclesia tanti luminis fulgoribus adornata.* Le savant Durand, évêque de Mende, dans son Rational des offices divins, dit que les cinq grains d'encens qu'on met au cierge pascal en forme de croix signifient les cinq plaies dont le Sauveur a voulu conserver les cicatrices sur son corps glorieux.

La bénédiction du cierge pascal est suivie des douze leçons de l'Ecriture sainte, que l'on appelle ordinairement Prophéties, dont la lecture est entremêlée de cantiques et d'oraisons. Les rapports spirituels, mystiques et moraux qu'on en fait avec la solennité du jour, et surtout avec la cérémonie du baptême, dont on peut dire que le samedi saint est la grande fête, donnent une assez juste idée du mystère de notre régénération, qu'on appelle la Pâque, c'est-à-dire le passage de l'Egypte dans la terre de pro-

mission ; de l'état d'esclaves à la qualité d'enfants de Dieu ; du péché à l'état de grâce. On les lit sans titre, parce que comme elles étaient principalement pour les catéchumènes, on ne les leur lisait que sous le titre de parole de Dieu, sans leur nommer les écrivains sacrés dont ils ignoraient les noms, la qualité et le mérite.

La première de ces leçons, tirée de la Genèse, raconte la création du monde, et principalement la formation de l'homme à l'image de Dieu. Cette image avait été effacée par le péché, mais elle est réparée dans le baptême de la régénération en Jésus-Christ par le mérite de sa mort et de sa résurrection glorieuse qui a dissipé les ténèbres répandues sur toute la terre. Cette leçon est une représentation allégorique de la rédemption, sous le type de la création.

La seconde leçon contient l'histoire du déluge. La malice des hommes étant arrivée au dernier excès, et toute chair ayant corrompu sa voie sur la terre, Dieu résolut de noyer, pour ainsi dire, l'iniquité dans les eaux du déluge, en ne conservant dans l'arche qu'un petit nombre d'âmes justes qui devaient dans la suite repeupler tout l'univers. Ce n'est proprement que dans le sang de Jésus-Christ que l'iniquité a été véritablement noyée et le péché détruit, selon la prophétie de Daniel : *Et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas.* L'arche est la figure de l'Eglise hors de laquelle il n'y a point de salut.

La troisième leçon rapporte l'histoire du sacrifice d'Isaac, un père sacrificateur, un fils victime. Il ne fut jamais figure plus vraie du sacrifice de Jésus-Christ.

La quatrième leçon raconte le passage miraculeux des Israélites à travers la mer Rouge, en sortant de la servitude d'Egypte pour aller dans cette terre promise où coulaient le lait et le miel. Ce qui fut le salut du peuple de Dieu fut la perte de ceux qui le poursuivaient. Qui ne voit dans cette figure l'image du triomphe de l'Eglise sur tous les ennemis de Jésus-Christ !

La cinquième leçon est tirée du prophète Isaïe. Par la bouche de ce Prophète, le Seigneur, après avoir désigné en quoi consiste l'héritage qu'il promet à ceux qu'il doit adopter par Jésus-Christ ressuscité, convie tous les hommes à embrasser la foi, afin qu'ils puissent recueillir le fruit de ses promesses et partager cet héritage avec les cohéritiers du Sauveur : *Hæredes quidem Dei*, comme parle saint Paul, *cohæredes autem Christi.*

La sixième leçon contient la prophétie de Baruch. Ce disciple de Jérémie déclare aux enfants d'Israël, gémissant alors dans la captivité de Babylone, que la cause de tous leurs malheurs vient de ce qu'ils ont quitté le Seigneur leur Dieu, en s'éloignant de ses voies. Ensuite il leur prédit la venue de Jésus-Christ : C'est lui, leur dit-il, qui est notre Dieu : *Hic est Deus noster.* Il sait tout, il connaît la véritable sagesse, il l'a trouvée, lui, qui a affermi la terre pour jamais : *Qui scit universa, novit eam, et adinvenit eam qui præparavit terram in æterno tempore.* C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la véritable science : *Hic adinvenit omnem viam disciplinæ.* Il l'a donnée à Jacob son serviteur et à Israël son peuple bien-aimé. Après cela il a paru sur la terre et il a conversé avec les hommes : *Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est.*

La septième leçon, tirée du prophète Ezéchiel, nous rappelle les heureux effets du mystère de la rédemption des hommes, sous l'image allégorique de l'état pitoyable où était le genre humain avant la venue du Sauveur. Un champ vaste, rempli d'ossements desséchés, se présente aux yeux

du Prophète, et il entend une voix qui lui dit : *Fili hominis, putasne vivent ossa ista ?* Fils de l'homme, pensez-vous que ces os doivent revivre ? Le miracle paraissait peu possible; cependant il se fit, et Dieu découvrit lui-même au Prophète tout ce mystère. *Ossa hæc universa, domus Israel est.* Tous ces os, dit le Seigneur, représentent la maison d'Israël; les Israélites disent : Nos os sont desséchés, il ne nous reste aucune espérance; nous sommes perdus sans ressource. Voici cependant ce que je vous ordonne de leur annoncer : *Ecce ego aperiam tumulos vestros, et educam vos de sepulcris vestris :* Mon peuple, ayez confiance; j'ouvrirai vos tombeaux, et je vous ferai sortir de vos sépulcres, et je vous ramènerai dans cette terre de bénédiction que je vous ai promise, et vous saurez, par votre propre expérience, que je suis le Seigneur. Ce n'est proprement qu'à la mort et à la résurrection du Sauveur que cette prophétie s'est accomplie.

La huitième leçon est prise de l'endroit d'Isaïe où il est dit que sept femmes prendront un homme à qui elles ne demanderont autre chose, sinon qu'elles puissent porter son nom et être délivrées de l'opprobre. Le Prophète, ayant prédit la ruine entière de la synagogue et de Jérusalem, nous donne ici l'image de la vraie Eglise dont Jésus-Christ est le chef et l'époux. Le nom de sept désigne dans l'Ecriture un nombre indéfini, et ces femmes signifient ici les âmes rachetées par Jésus-Christ et purifiées par son sang, qui mettent toute leur gloire et leur bonheur à être, durant toute l'éternité, les épouses de l'Agneau sans tache.

La neuvième leçon est de l'Exode. Le sacrifice de Jésus-Christ immolé sur la croix nous y est représenté sous la figure de l'agneau pascal, dont le sang imprimé sur la porte des maisons préserva les Israélites du glaive de l'ange exterminateur, et dont la chair servit de nourriture à tous ceux qui sortirent de l'Egypte et passèrent à travers les eaux de la mer Rouge. C'est le type le plus expressif de la pâque des chrétiens, et des effets merveilleux de l'Agneau de Dieu immolé pour nous sur la croix et devenu la nourriture du vrai peuple de Dieu dans l'adorable Eucharistie. Ce monde est une mer orageuse et pleine d'écueils, et les ennemis du salut qu'on a à combattre pendant le voyage de cette vie ne demandent pas un moindre secours ni une nourriture moins miraculeuse.

La dixième leçon est celle du prophète Jonas, lui-même figure de Jésus-Christ d'autant moins équivoque, que c'est le Fils de Dieu qui nous le révèle. En effet, la mort, la sépulture et la résurrection du Sauveur après trois jours sont clairement exprimées par ce trait de la vie du prophète, qui s'étant comme chargé lui seul de l'iniquité de tout l'équipage fut jeté dans la mer, englouti par un poisson et rejeté trois jours après tout vivant sur le rivage; ce qui fut suivi de la conversion des Ninivites à la seule prédication de Jonas.

La onzième leçon est tirée de l'endroit du Deutéronome, où il est dit que Moïse écrivit son second cantique, et l'apprit aux Israélites peu de temps avant sa mort; et comme il y décrivait fort au long toutes les faveurs qu'ils avaient reçues de Dieu depuis leur sortie d'Egypte, qu'il y rappelait leur extrême ingratitude et les châtiments dont Dieu les avait punis, il voulut que cet abrégé historique fût gardé à côté de l'arche d'alliance pour servir de témoignage contre eux. L'Eglise nous raconte aujourd'hui ce fait pour nous faire la même leçon, et nous avertir combien nous méritons d'être punis sévèrement, si nous nous rendons inutile le bien infini de la rédemption par la plus noire et la plus criante de toutes les ingratitudes.

La douzième et dernière leçon est tirée du chapitre de Daniel, où est

racontée l'histoire de l'injuste persécution excitée contre les trois jeunes hébreux, leur condamnation à être brûlés dans une fournaise pour n'avoir pas voulu adorer la statue du roi de Babylone, et le miracle que Dieu fit en leur faveur. Le feu, bien loin de les brûler, leur servit de rafraîchissement, et la fournaise devint pour eux un oratoire où ils bénissaient Dieu et chantaient ses louanges. Ce miracle était un type de ce grand nombre de prodiges qui devaient arriver dans l'Eglise, quand tant de millions de généreux martyrs de Jésus-Christ devaient prêcher sa divinité et chanter ses louanges au milieu des feux des plus cruelles persécutions.

Le Père Croiset.

LA DEUXIÈME FÊTE DE PAQUES [1]

On a déjà dit que l'octave tout entière de Pâques était une seule fête, et que plusieurs conciles avaient défendu, sous de grièves peines, toute œuvre servile durant ces huit jours, et ordonné de les sanctifier avec une piété exemplaire. Ce ne fut que sur la fin du onzième siècle, ou vers le commencement du douzième, que les sept jours de fêtes furent réduits à trois. Toute la semaine ne laissa pas d'être également solennelle et privilégiée dans ses offices; et comme l'Eglise en célébrant la triomphante résurrection du Sauveur nous fait en même temps fêter notre résurrection, c'est-à-dire, notre régénération par le baptême, toute la semaine n'était que la continuation de cette double solennité; c'est pour cela qu'elle est appelée chez les Grecs, DIACENESIME, c'est-à-dire, renouvellement, ou état d'une nouvelle vie dans la résurrection; nous, nous l'appelons la semaine pascale, ou les féries *in albis*, c'est-à-dire, aux habits blancs, à cause de la robe blanche que les néophytes baptisés le samedi saint portaient pendant ces huit jours.

Tous les jours de cette semaine sont célébrés dans l'Eglise avec solennité, quoiqu'ils ne soient point fêtes d'obligation. La messe de chaque jour est particulière; c'est toujours et l'histoire et une nouvelle preuve de la résurrection du Sauveur, et toutes dans quelques-unes de leurs parties font mention de la régénération du nouvel homme.

Comme c'est proprement par sa glorieuse résurrection que le Seigneur nous a introduits dans cette heureuse région où coulent le lait et le miel et dont la terre promise n'était que la figure, l'Introït de la messe de ce jour est tiré du treizième chapitre de l'Exode et du psaume CIIIe qui font allusion à cette vérité. L'Eglise, en nous rappelant ce que Dieu a fait en notre faveur, nous apprend ce que nous devons faire pour reconnaître un si grand bienfait et pour lui plaire.

Introduxit vos Dominus in terram fluentem lac et mel, alleluia : Le Seigneur enfin vous a fait entrer dans une terre où coulent le lait et le miel; quelles louanges et quelles actions de grâces ne devez-vous pas lui rendre ! Il est clair que par cette abondance de lait et de miel dont cette terre est inondée, l'Esprit-Saint nous représente ces douleurs célestes et ces délices

1. Nous avons donné l'Instruction sur la Résurrection de Notre-Seigneur, tome XVI, page 60.

spirituelles dont sont rassasiés les bienheureux dans le ciel, comme parle le Prophète : *Torrente voluptatis tuæ potabis eos*, et qui, selon saint Paul, sont au-dessus de tout sentiment, de toutes pensées. *Quæ exsuperat omnem sensum.* C'est de cette région fortunée, de ce séjour de bonheur, de cette céleste Jérusalem, de cette terre promise, dont Jésus-Christ, par sa résurrection, nous a ouvert l'entrée; et c'est par le baptême, par cette régénération spirituelle que nous acquérons cette faveur insigne, pourvu que nous gardions la loi nouvelle que Jésus-Christ nous a donnée : *Et ut lex Domini semper sit in ore vestro :* Ne cessons de louer le Seigneur, et de lui rendre des actions de grâces d'un si grand bienfait, *Alleluia, alleluia.* Chantez ses louanges, et invoquez son nom; faites connaître la grandeur de ses œuvres à tous les peuples de la terre : *Confitemini Domino, et invocate nomen ejus; annuntiate inter gentes opera ejus.* David exhorte ici tous les hommes à louer et à remercier Dieu de tous les bienfaits dont il nous a comblés; ce psaume est un cantique d'action de grâces; il a pour titre : *Alleluia*, Louez le Seigneur. Il est aussi un de ceux qu'on appelle Prophétiques, et on l'applique à la délivrance de la captivité de Babylone; en effet, il fut chanté par les Juifs à leur retour à Jérusalem. C'est dans ce sens que l'Eglise le prend et qu'elle l'emploie dans l'Introït de la messe.

L'Epître est tirée des actes des Apôtres : c'est un précis du grand mystère de la résurrection et de la vocation des gentils à la foi, en la personne de Corneille, centurion, et d'un grand nombre de ses serviteurs et de ses parents, qui crurent tous en Jésus-Christ, et qui furent instruits et baptisés par saint Pierre.

Il y avait à Césarée un officier romain qui commandait une partie d'une légion romaine appelée Italique; c'était un homme d'une probité universellement reconnue; et quoiqu'il eût été élevé dans les superstitions païennes, il en avait un souverain mépris et n'adorait que le seul vrai Dieu. L'Ecriture dit que c'était un homme craignant le Seigneur, qui faisait de grandes aumônes au peuple, et qui menait une vie si exemplaire, qu'on l'eût pris pour un fervent chrétien avant même qu'il eût eu connaissance de la religion chrétienne. Saint Thomas croit que Corneille avait déjà, quand l'ange lui apparut, la foi surnaturelle au vrai Dieu avec la foi implicite en Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, une si rare vertu dans un officier de guerre fut sans doute une disposition à la grande grâce qu'il reçut.

Un jour que cet officier était en prière sur les trois heures après midi (c'était le temps du sacrifice du soir pour les Juifs, et il est probable que Corneille, à leur exemple, consacrait aussi ce moment à invoquer le vrai Dieu), il eut une vision dans laquelle il vit clairement un ange qui, l'appelant par son nom, lui dit : Corneille, vos prières et vos aumônes, comme autant de sacrifices d'excellente odeur, sont montées jusqu'à Dieu; il les a reçues, et il veut les récompenser libéralement. L'ange n'aurait point parlé ainsi à un homme encore idolâtre. Sans doute Corneille, après avoir lu les livres sacrés des Juifs, croyait en un Dieu et espérait un Messie qui serait le Sauveur des hommes et ferait l'office de médiateur; mais il n'avait aucune connaissance distincte de Jésus-Christ, rédempteur du monde, et il lui fallait un maître qui l'instruisît sur ce point de foi si nécessaire au salut. L'ange eût bien pu lui rendre cet important service; mais le Seigneur, qui a coutume d'enseigner les hommes par les hommes, lui fit dire par l'ange d'envoyer incessamment à Joppé prier un certain Simon, surnommé Pierre, de venir auprès de lui, qu'on le trouverait chez un nommé Simon, corroyeur de profession, dont la maison est proche de la mer, et que de lui il appren-

drait ce qu'il aurait à faire. L'ange ayant disparu, Corneille ne différa pas un moment d'exécuter les ordres qu'il avait reçus du ciel. Il appelle à l'instant même deux de ses domestiques et un de ses soldats, homme craignant Dieu, et après leur avoir raconté ce qui venait de lui arriver, les envoie à Joppé. Cependant Dieu instruisit saint Pierre de ce qu'il devait faire, par cette merveilleuse vision, qui fut comme le cri de la vocation des gentils à la foi. Cet apôtre s'étant retiré à midi sur la plate-forme qui faisait le toit de la maison où il était logé (les toits étaient plats dans ce pays-là, et on s'y retirait pour être plus en repos et plus écarté du bruit), il fut tout à coup ravi en esprit; il vit le ciel ouvert, et quelque chose qui en descendait en forme d'une nappe suspendue par les quatre coins, et qui s'abaissait du ciel jusqu'à terre; et il y avait dans cette nappe de toutes sortes d'animaux à quatre pieds, de reptiles et d'oiseaux. En même temps une voix lui dit : Levez-vous, Pierre, tuez et mangez. Selon les interprètes, cette espèce de nappe représentait l'Eglise, et les quatre coins de la nappe figuraient les quatre parties du monde, et les différentes nations qui devaient embrasser le christianisme et composer l'Eglise sans distinction de juif et de gentil. La réponse de saint Pierre fait assez voir que tous ces animaux étaient immondes, c'est-à-dire de ceux dont la loi de Moïse défendait de manger. La comparaison que Dieu fait de ces animaux, avec les infidèles qui passaient pour impurs et pour immondes, confirme cette application. Je n'ai garde, Seigneur, répond le saint Apôtre, de rien manger de ce qui est immonde et impur. N'appelez plus impur et immonde, repart la voix, ce que Dieu a purifié. Il eut cette vision jusqu'à trois fois; après quoi la nappe, ayant été retirée au ciel, disparut. Saint Pierre, revenu de son extase, ne savait encore ce que voulait dire ce qu'il avait vu, lorsque les gens de Corneille arrivèrent. Alors le Saint-Esprit lui dit intérieurement : Descendez, voilà trois hommes qui vous cherchent, et quoiqu'ils soient étrangers, allez avec eux sans balancer; car c'est moi qui les ai envoyés. Ayant su d'eux ce qui était arrivé à Corneille, il comprit aisément ce que signifiait sa vision; et dès le lendemain ils partirent pour Césarée. Cependant Corneille, qui les attendait, avait assemblé chez lui ses parents et ses amis, voulant par un zèle déjà chrétien qu'ils eussent part à la grâce que le Seigneur voulait lui faire. Comme Pierre entrait, Corneille vint au-devant de lui, et se jetant à ses pieds, dit l'Ecriture, il l'adora : *Et procidens ad pedes ejus, adoravit.* Le mot *adorer* n'est mis ici que pour marquer la posture humiliée et le profond respect du centurion pour saint Pierre. L'assemblée était nombreuse. Après les saluts ordinaires : Vous savez, leur dit l'Apôtre, que c'est une chose abominable pour un juif de fréquenter un étranger et d'avoir avec lui quelque commerce; mais Dieu m'a fait voir dans une vision qu'on ne doit traiter aucun homme de profane et d'étranger pour le ciel. C'est pourquoi, dès qu'on m'a appelé, je suis venu sans hésiter; dites-moi, je vous prie, pour quel sujet vous m'avez fait venir. Il y a quatre jours, lui dit alors Corneille, qu'à l'heure qu'il est, étant en prières dans ma maison, une personne dont l'habit était d'une blancheur éclatante, parut tout à coup devant moi, et me dit que mes prières avaient été exaucées, que mes aumônes n'avaient pas été oubliées devant Dieu, et que j'eusse à vous envoyer chercher pour m'instruire. Or, nous voici tous maintenant devant vous, prêts à entendre tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire. Selon le texte grec, il semble que Corneille avait jeûné et prié pendant quatre jours, lorsque Dieu lui fit cette grâce. Alors Pierre prenant la parole : En vérité, leur dit-il, je suis convaincu que Dieu ne fait point

acception des personnes; mais qu'en quelque nation que ce soit, celui qui le craint et qui fait des œuvres de justice lui est agréable : *Sed in omni gente, qui timet eum et operatur justitiam, acceptus est illi.*

Dieu a envoyé publier sa parole, continua-t-il, aux enfants d'Israël, annonçant la réconciliation et la paix par Jésus-Christ : c'est lui qui est le Seigneur de tous : *Hic est omnium Dominus.* Saint Pierre commence à annoncer Jésus-Christ à Corneille, et il le lui annonce d'abord comme Dieu : *Hic est omnium Dominus;* au lieu que dans ses discours aux Juifs, il l'avait seulement annoncé comme le Messie et le libérateur d'Israël. La paix dont saint Pierre parle, c'est cette abondance de bénédictions, cette heureuse félicité qui est le fruit de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et que les anges avaient annoncée à sa naissance. Vous savez, mes frères, ajouta-t-il, que cette parole a été publiée par toute la Judée : car elle a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché : *Post baptismum quod prædicavit Joannes.* Saint Pierre veut seulement rappeler ici que saint Jean, en qualité de précurseur, avait annoncé Jésus-Christ, selon la prédiction des Prophètes, avant que le Sauveur parût lui-même. Vous savez comment Dieu a donné l'onction de l'Esprit-Saint et de sa vertu à Jésus de Nazareth, qui partout où il a passé a fait du bien et a guéri tous ceux qui étaient sous l'oppression du démon, parce que Dieu était avec lui.

On remarque que parmi tant de miracles que le Sauveur a opérés pendant sa vie mortelle, il n'en a jamais fait pour punir ses ennemis et pour se faire craindre : c'était toujours sa bonté qui mettait en œuvre sa puissance pour le soulagement des malheureux; la compassion et la miséricorde ont toujours fait son caractère. Un sage du paganisme dispensait de faire du bien aux jeunes gens et aux vieillards; à ceux-là, parce qu'ils ne peuvent encore en témoigner leur reconnaissance; à ceux-ci, parce qu'ils l'ont trop tôt oublié. Que l'esprit de Jésus-Christ est différent de cette morale intéressée! On donnait dans l'ancienne loi l'onction de l'huile aux rois, aux prêtres et aux prophètes. Jésus-Christ avait reçu l'onction de la divinité même, qui habitait en lui dans toute sa plénitude, et qui, étant unie personnellement à son humanité, le consacrait d'une manière toute divine. C'est cette union qui distinguait de toute autre sa royauté, son sacerdoce et sa mission; c'est elle qui fait qu'il est véritablement Dieu, Fils de Dieu, Messie, Sauveur et Rédempteur du genre humain. L'onction de l'Esprit-Saint dont parle ici saint Pierre marque principalement la qualité de Messie, ou de roi du ciel et de la terre, que le Père a communiquée au Fils : *Spiritus Domini super me,* dit Isaïe, *eo quod unxerit me Dominus.* L'Apôtre continue : Vous aurez sans doute ouï parler des grandes merveilles que Jésus-Christ a opérées dans toute la Judée; aussi était-il revêtu de la force et de la toute-puissance de Dieu : *Vos scitis quod factum est Verbum per universam Judæam.* Comme roi du ciel et de la terre et comme Messie, il avait reçu l'onction divine du Saint-Esprit. Son occupation durant trois ans a été de parcourir les bourgs, les villages et les villes, pour annoncer le royaume de Dieu, faisant du bien à tout le monde, laissant partout où il passait des marques de sa bonté et de son pouvoir : *Qui pertransiit benefaciendo, et sanando omnes.* Nous avons vu de nos yeux les merveilles éclatantes qu'il a opérées dans tous les pays des Juifs et singulièrement dans Jérusalem; et cependant, par la plus noire et la plus criante ingratitude, contre toute justice et tous sentiments de religion, ils l'ont fait mourir sur une croix comme un scélérat, lui qui était l'innocence même : *Quem occiderunt suspendentes in ligno;* mais Dieu l'a ressuscité trois jours

après, et il a voulu, qu'étant sorti du tombeau vivant et glorieux, il se fît voir, non à tout le peuple, parce qu'il veut sauver les hommes par la foi, mais à nous qu'il a choisis et destinés avant tous les siècles pour publier, comme de fidèles témoins, ce qu'il a fait pour le salut de tout le genre humain; à nous, dis-je, qui avons bu et mangé avec lui depuis sa résurrection; à nous à qui il a commandé de prêcher au peuple et de faire savoir à toute la terre que c'est lui que Dieu a établi le juge souverain des vivants et des morts; et c'est, mes frères, ce que nous faisons. Nous le déclarons hautement avec les Prophètes qui en ont parlé avant nous et qui témoignent tous unanimement que c'est en son nom et par ses mérites que ceux qui croient en lui obtiendront la rémission de leurs offenses. Saint Pierre parlait encore, quand le Saint-Esprit descendit visiblement sur tous ceux qui l'écoutaient, apparemment sous la forme de langues de feu, à peu près comme il avait fait sur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Ce prodige surprit ceux des Juifs qui avaient accompagné le saint Apôtre; ils ne pouvaient concevoir comment la grâce du Saint-Esprit s'était répandue sur les gentils; et ce qui augmentait leur étonnement, c'est qu'ils les entendaient bénir le Seigneur en diverses langues. Mais l'homme de Dieu, qui avait un cœur de père pour tous les peuples dont il devait être le pasteur universel, leur dit: Qu'est-ce qui empêche qu'on ne donne le baptême à ces gens-ci qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous? Et tous furent baptisés à l'instant même. Les Juifs convertis ne pouvaient se persuader que la grâce de l'Evangile dût être communiquée aux gentils. Il fallut un aussi grand miracle, dit saint Chrysostome, pour les convaincre sur cet article. Dieu fit voir par là qu'il est le maître de ses dons; et en envoyant le Saint-Esprit aux gentils, avant même qu'ils eussent été baptisés, il apprenait à saint Pierre et aux autres Juifs, qu'on ne pouvait plus exclure personne de la grâce du baptême. C'est ce que cet Apôtre comprit parfaitement, quand il dit: Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous? *Numquid aquam quis prohibere potest, ut non baptizentur hi qui Spiritum Sanctum acceperunt sicut et nos?*

L'Evangile raconte l'apparition du Sauveur aux deux disciples qui allaient au village d'Emmaüs le jour même de sa résurrection.

Quelque incontestable, quelque évident que fût le témoignage des Apôtres et des saintes femmes à qui Jésus-Christ avait apparu, ceux des disciples à qui le Sauveur ne s'était point encore fait voir ne pouvaient croire qu'il fût ressuscité, et traitaient ces saintes femmes de visionnaires. De ce nombre étaient les deux disciples qui allaient sur le soir même dans le village d'Emmaüs, éloigné de Jérusalem d'environ trois lieues: un des deux s'appelait Cléophas; on ignore le nom de l'autre. Ils s'entretenaient en chemin de tout ce qui venait d'arriver en la personne de leur bon maître. Ils ne pouvaient douter qu'il ne fût envoyé de Dieu, ayant été eux-mêmes les témoins de la sainteté de sa vie et de ses miracles; mais l'ignominie de sa mort était un mystère qu'ils ne comprenaient point, et ils n'ajoutaient point foi à tout ce qu'on disait de sa résurrection, traitant de songes et de vaines imaginations les apparitions publiées. Tandis qu'ils parlaient ensemble d'un si triste sujet, ils virent venir derrière eux un homme qui les joignit bientôt: c'était Jésus lui-même; mais ils ne le reconnurent point; car *ils avaient les yeux comme bandés*, dit l'Evangile, c'est-à-dire que le Sauveur empêchait que son corps ne fît sur les yeux des deux disciples l'impression qu'il eût dû faire naturellement. Après s'être salués à l'ordinaire, Jésus leur demanda quel était le sujet de leur entretien, et d'où venait la

tristesse qui paraissait sur leur visage? Quoi! répondit Cléophas, seriez-vous le seul étranger, parmi tous ceux qui se sont trouvés à Jérusalem pour la fête de Pâques, qui ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci? Et que s'y est-il passé d'extraordinaire, repart le Sauveur? Il est surprenant, répliqua Cléophas, que vous ignoriez ce qui est arrivé à ce grand homme, Jésus de Nazareth, qui n'eut jamais son semblable, ce prophète si puissant en œuvres et en paroles, et devant Dieu et devant tout le peuple. Nous nous entretenions de la manière indigne et tout à fait injuste dont il a été traité par nos prêtres, par nos pontifes et par nos premiers magistrats, qui, par une jalousie qui n'eut jamais d'exemple, l'ont fait condamner injustement à mourir sur une croix, par Pilate, qui lui-même a reconnu et publié son innocence. Ce qui met le comble à notre affliction, c'est que nous le regardions comme le Rédempteur de notre peuple, et nous espérions qu'il nous rétablirait dans notre première liberté; mais nous nous voyons maintenant frustrés de notre espérance, car il est mort, et il n'y a presque plus d'espérance qu'il doive ressusciter. A la vérité, il nous avait bien prédit sa mort et tout ce qui lui est arrivé; mais il nous avait aussi assuré que le troisième jour il sortirait vivant du tombeau; et le voilà presque passé, sans que nous voyions l'accomplissement de sa promesse. Il y a eu, à la vérité, ajoutèrent-ils, quelques bonnes femmes du nombre de celles qui le suivaient et qui croyaient en lui comme nous, qui nous ont fort étonnés : car étant parties de grand matin pour aller à son sépulcre, elles n'y ont point trouvé le corps; elles nous ont même rapporté que des anges leur ont apparu, leur annonçant qu'il était ressuscité et que nous le verrions plein de vie en Galilée. Quelques-uns même d'entre nous sont allés au sépulcre, et ils ont trouvé que les femmes avaient dit vrai, et que le corps n'y était plus; mais qui croirait, sur de si faibles témoignages, un si grand prodige?

Quand on n'a qu'une foi faible, on ne saurait avoir une espérance vive; l'espérance chancelle toujours avec la foi. *Nous espérions*, disent-ils, c'est-à-dire qu'ils n'espèrent plus guère. Ces paroles font assez voir quelles étaient l'idée et la disposition d'esprit de ces disciples; ils n'entendaient la rédemption d'Israël que d'une délivrance de la servitude corporelle; ils pensaient que le Messie devait les affranchir du joug des Romains et rétablir leur ancien gouvernement. En fait de religion, les lumières de l'esprit humain égarent, si elles ne sont accompagnées de celles de la foi.

Le Sauveur eut pitié de la foi mourante de ces deux disciples chancelants. Que vous êtes aveugles, hommes dépourvus d'intelligence, leur dit-il, et que vous comprenez peu tout ce que les Prophètes ont dit du Messie! *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam?* Ne fallait-il pas que le Christ, c'est-à-dire le Messie, souffrît de la sorte, et entrât dans sa gloire par cette voie des souffrances et des humiliations?

Les disciples avaient de la peine à concilier l'opprobre et l'infamie de la croix où ils avaient vu expirer Jésus-Christ, avec la résurrection et le règne glorieux du Messie. Le Sauveur leur fait voir que puisque sa mort n'avait pas été plus clairement prédite que sa résurrection glorieuse, ayant vu l'accomplissement des prophéties de sa mort, ils ne devaient point douter que ce qui avait été prédit de sa résurrection ne s'accomplît aussi; et pour les en convaincre, il leur rapporte lui-même tout ce que les patriarches de l'ancienne loi, tout ce que Moïse et les Prophètes avaient dit du Messie, et le leur expliquant, il leur fit voir que tout cela était accompli dans la vie, dans la passion, dans la mort et dans la résurrection de ce Jésus de Nazareth qui faisait le sujet de leur entretien.

Cependant ils se trouvèrent près du village où ils allaient ; alors le Sauveur fit semblant de vouloir passer outre ; mais les deux disciples le retinrent comme par force en le priant de vouloir bien s'arrêter au village avec eux, parce qu'il se faisait tard. C'était ce qu'il souhaitait : quelque dessein que Dieu ait de nous faire de plus grandes grâces, il veut cependant qu'on l'en prie ; la prière est ordinairement une condition à ses bienfaits. Le Sauveur céda à leurs instances, entra avec eux dans la maison qu'on assure avoir été celle de Cléophas, et s'étant mis à table, il prit d'abord un de leurs pains sans levain, n'étant pas permis aux Juifs d'en manger d'autres durant les sept jours que durait la fête de Pâques, et l'ayant béni, c'est-à-dire, disent les saints Pères et les interprètes, l'ayant consacré en son corps, tout comme il avait fait dans l'institution de l'Eucharistie en la dernière cène, il le rompit et le leur présenta. Saint Jérôme assure que le Sauveur consacra la maison de Cléophas en une église, en y célébrant la divine Eucharistie dans la fraction du pain : *In fractione panis cognitus Dominus, Cleophæ domum in ecclesiam dedicavit.*

A ce moment leurs yeux s'ouvrirent, c'est-à-dire qu'ils connurent alors à l'air, aux traits du visage, à la voix, que celui qui leur parlait était Jésus-Christ lui-même ; mais il disparut aussitôt en se rendant tout à coup invisible. Si leur joie fut grande, leur regret ne fut pas moins vif ; ils se reprochaient leur aveuglement. Est-il possible, se disaient-ils entre eux, que nous nous soyons entretenus si longtemps avec lui sans le connaître ? Les lumières dont il éclairait notre esprit en nous expliquant le vrai sens de l'Ecriture, et ce feu extraordinaire dont notre cœur était embrasé tandis qu'il nous entretenait, ne nous prouvaient-ils pas que c'était lui ? L'envie et l'empressement d'apprendre aux frères ce qui venait de leur arriver les firent partir à l'heure même pour s'en retourner à Jérusalem. Ils y trouvèrent les Apôtres et les disciples assemblés qui leur dirent, dès qu'ils les virent, que le Seigneur était véritablement ressuscité, et qu'il avait apparu à Pierre. Eux, de leur côté, se mirent à raconter ce qui s'était passé dans leur voyage, et comment ils avaient reconnu leur divin Maître à la fraction du pain. Ce divin sacrement est toujours une source de lumières à qui le reçoit avec les dispositions nécessaires.

Le Père Croiset.

LA TROISIÈME FÊTE DE PAQUES

La solennité de ce troisième jour n'est que la continuation de celle du premier, puisqu'on célèbre le même mystère, la même fête. L'Introït de la messe d'hier nous annonçait le droit que par sa résurrection Jésus-Christ nous a acquis sur la terre promise, inondée de lait et de miel, c'est-à-dire, sur la céleste Jérusalem, heureux séjour des élus, à présent notre véritable patrie. L'Introït de la messe d'aujourd'hui nous découvre les principaux avantages de ce riche héritage que Jésus-Christ nous a mérité : *Aqua sapientiæ potavit eos : Alleluia.* Le Seigneur leur a donné à boire l'eau de la sagesse, cette eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. Devenus les enfants

une synagogue célèbre ; les deux Apôtres ne manquèrent pas de s'y rendre le jour du sabbat. Y étant entrés, ils prirent place, et s'étant assis, ils entendirent la lecture. C'était la coutume des Juifs de lire tous les samedis dans leurs synagogues un chapitre de la loi et quelque endroit des Prophètes ; ensuite, celui qui présidait l'assemblée invitait quelqu'un, et surtout les étrangers, à faire une instruction au peuple sur ce qui venait d'être lu. Après la lecture ordinaire, on fit dire aux deux Apôtres, que s'ils avaient quelques mots de consolation à adresser au peuple, on les entendrait avec plaisir. Alors saint Paul se leva, et marquant de la main qu'on fît silence, *manu silentium indicens,* leur fit ce discours, qui est contenu dans cette Epître :

Viri fratres, filii generis Abraham et qui in vobis timent Deum : C'est à vous, mes frères, enfants de la race d'Abraham, et à vous, qui craignez Dieu (ces paroles s'adressaient aux prosélytes et aux gentils qui croyaient au vrai Dieu, et qui se trouvaient le samedi dans les synagogues pour s'instruire et pour entendre parler de la loi), c'est à vous que j'adresse la parole. Vous savez que Dieu a toujours été le protecteur particulier de notre nation, qu'il a choisi et aimé nos pères, jusqu'à leur donner la préférence sur tous les autres peuples du monde. Vous n'ignorez pas toutes les merveilles qu'il a faites en sa faveur. Que de prodiges pour le tirer de la servitude d'Egypte ! avec quelle bonté il l'a supporté dans le désert l'espace de quarante ans ! que de victoires remportées, que d'ennemis vaincus pour le mettre en possession de la terre promise ! quelle protection constante et signalée sous le gouvernement des juges pendant près de quatre cent cinquante ans ; sous le règne des rois, et surtout sous celui de David, ce prince selon son cœur ! Eh bien ! c'est de la race de ce roi que Dieu, selon sa promesse, a fait naître, pour Israël, un Sauveur qui est Jésus, dont Jean-Baptiste a annoncé la venue. Cet admirable précurseur du Messie n'a rien oublié pour le faire connaître. Il disait aux Juifs qui allaient en foule dans le désert pour l'entendre : Vous me prenez pour le Messie, je ne le suis point ; c'est celui qui doit paraître après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers. Il parlait, non-seulement à ses auditeurs, mais encore à vous, mes chers frères, dignes enfants d'Abraham ; c'est à vous, autant qu'à eux, qu'il adressait cette parole de salut ; aussi, est-ce à vous que le Verbe divin a été envoyé : *Vobis Verbum salutis hujus missum est.* Déjà il s'était manifesté par ses Prophètes, dont vous lisez les prédictions tous les jours de sabbat dans vos synagogues. Enfin, on l'a vu, on l'a entendu lui-même, et les miracles éclatants qu'il a faits démontraient assez ce qu'il était ; mais quoiqu'il fût venu dans son propre héritage, il n'a point été reçu par les siens. Le peuple de Jérusalem et ceux qui en étaient les chefs n'ont pas voulu le reconnaître pour le Messie, et ils ont accompli, même en le condamnant, les paroles des Prophètes qui se lisent tous les jours au milieu de vous ; et par une impiété et une injustice qui n'ont jamais eu d'exemple, sans rien trouver en lui qui méritât la mort, ils ont demandé à Pilate de le faire mourir. Ils ont par là exécuté à la lettre, sans le savoir, tout ce qui avait été prédit de lui dans les livres sacrés ; en le rassasiant d'opprobres et en le faisant expirer sur la croix, ils ont aussi, sans le vouloir, servi à sa gloire ; car ayant été mis dans le tombeau, Dieu l'a ressuscité dès le troisième jour, et sa mort a été et notre salut et son triomphe. Cette nouvelle est incontestable ; elle a autant de témoins qu'il avait de disciples. Tous ceux qui étaient venus avec lui de Galilée à Jérusalem l'ont vu plusieurs fois depuis sa résurrection, et ils en rendent encore à présent un témoi-

gnage public et irréprochable. Ce mystère est la consommation du grand ouvrage de la rédemption des hommes, qui fut autrefois promis à nos pères et que nous vous annonçons aujourd'hui. La promesse est accomplie par cette résurrection qui est un gage et une assurance de la nôtre, la preuve de tous les autres mystères, le fondement des vérités que nous croyons, le gage et comme les arrhes des biens que nous avons droit d'attendre.

L'Evangile du jour renferme le récit que saint Luc fait de l'apparition de Jésus ressuscité à tous ses Apôtres et à ses disciples assemblés. C'était vers le commencement de la nuit, après que les voyageurs d'Emmaüs, revenus à Jérusalem, eurent raconté ce qui leur était arrivé. C'était la cinquième apparition de ce premier jour, et il ne voulut pas le laisser passer sans accorder à tous les Apôtres et aux disciples réunis la même grâce et la même faveur. Ils étaient sur le point de se mettre à table ; mais auparavant ils avaient eu le soin de bien fermer toutes les portes, de peur d'être surpris et maltraités par les Juifs. Le Sauveur parut tout à coup au milieu d'eux ; il les salua selon sa coutume, en leur disant : La paix soit avec vous ; c'est moi, ne craignez point. Ils avaient besoin d'être rassurés, parce qu'encore que cette visite si peu attendue les réjouît et relevât leur espérance, néanmoins une si subite apparition les avait effrayés ; et la crainte les avait si fort saisis, qu'ils s'imaginaient voir un fantôme, ou un esprit revêtu, comme les anges, d'un corps apparent ou emprunté. Le Sauveur ne l'ignorait pas ; aussi les rassura-t-il avec une bonté et une affabilité charmantes : Ne craignez rien, mes enfants, leur dit-il, et ne vous abandonnez pas à toutes ces pensées qui vous troublent et qui augmentent votre frayeur : *Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra?* Vous ne pouvez comprendre qu'un corps puisse entrer, les portes étant fermées, et vous imaginant de ne voir en moi qu'un esprit, vous craignez d'être trompés ; non, mes enfants, rassurez-vous, je suis votre Sauveur, votre bon Maître, votre Père ; ce corps que vous voyez n'est point un corps fantastique ou étranger, c'est le même corps qui a été cloué à la croix ; voyez-en encore dans mes mains et dans mes pieds les cicatrices : ne vous en fiez pas à vos yeux, portez-y la main, touchez et convainquez-vous que ce n'est point ici une fascination dans vos yeux, mais un corps palpable, un corps réel, mon propre corps composé de chair et d'os, ce qu'un esprit ne saurait avoir ni contrefaire. Après ces paroles, il leur montra ses pieds et ses mains. Il y a tout sujet de croire que les Apôtres et les disciples touchèrent effectivement et manièrent le corps de Jésus-Christ. Le péché de saint Thomas, dit un savant interprète, ne fut pas d'avoir cru après avoir vu, mais d'avoir refusé de croire s'il ne voyait, et de ne s'être pas rendu au témoignage de tous les disciples. Dans la joie qu'ils avaient, dit l'Evangile, ils ne croyaient point encore et étaient tous étonnés. Une trop grande joie subite suspend l'esprit et le raisonnement, et inspire même une espèce de défiance ; on ne peut se persuader qu'on possède réellement ce qu'on désire trop ; la possession subite d'un bien qu'on souhaitait ardemment et qu'on n'osait presque plus espérer, fait ordinairement qu'on s'en rapporte à peine à ses propres yeux ; telle était la disposition des Apôtres : *Illis non credentibus præ gaudio :* C'est la trop grande joie qui les empêche de croire. Ces paroles marquent plus de contentement et d'émotion dans le cœur, que de défiance et d'incrédulité dans leur esprit. La peine qu'ont les Apôtres et les disciples à se rendre à des preuves si visibles, a beaucoup plus servi à rendre incontestable la vérité de ce mystère, que n'aurait pu faire une foi précipitée. Le Sauveur, voulant

achever de les convaincre, leur demanda s'ils n'avaient point là quelque chose à manger : *Habetis hic aliquid quod manducetur* ? Aussitôt ils lui présentèrent une partie d'un poisson rôti, et un rayon de miel. Quoique, dans l'état glorieux où il était, il n'eût pas besoin de nourriture, il mangea véritablement pour convaincre ses Apôtres de la réalité de son corps. *Quod manducavit*, dit saint Augustin, *potestatis fuit, non egestatis.* Qui n'admirera ici la bonté et la complaisance infinies du Sauveur envers ses disciples ? Non content de s'être manifesté à quelques-uns en particulier, il se fait voir à tous. Il se prête et s'accommode à leur faiblesse ; il les convainc de la vérité de sa résurrection par toutes les voies qu'ils peuvent exiger. Il se montre, il leur parle, il les rassure ; il répond à leurs difficultés, il résout leurs doutes, il veut qu'on s'assure par ses yeux et par ses mains de la réalité de son corps ; il boit et mange avec eux, quoiqu'il n'eût besoin ni de l'un, ni de l'autre. Avons-nous la même condescendance, la même complaisance pour les faibles ? Mon Dieu, quand est-ce que nous apprendrons du Sauveur à être doux et humbles de cœur comme lui ?

Ce que saint Luc raconte de Jésus-Christ dans la suite de l'Evangile de ce jour, peut être regardé comme le précis des instructions qu'il donna à ses Apôtres dans les entretiens qu'il eut avec eux les jours suivants. Voyant donc les Apôtres et les disciples revenir de leur étonnement et se rassurer en sa présence, il leur dit : Si vous rappelez dans votre esprit ce que vous m'avez entendu dire, lorsque j'étais avec vous avant ma mort, vous vous souviendrez que j'ai prédit tout ce qui est arrivé, qu'il fallait que ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophéties et dans les psaumes, s'accomplît. Il leur ouvrit alors l'esprit pour qu'ils entendissent les Ecritures. En effet, ce n'est pas assez que Dieu nous parle dans les Livres saints, il faut qu'il nous en donne aussi l'intelligence : c'est ce qu'il fit alors en leur faveur ; en parlant à leurs oreilles, il développait leur intelligence et leur faisait comprendre ce qu'ils n'avaient jamais pu croire ni même penser, qu'il fallait que le Christ souffrît tout ce qu'ils lui avaient vu endurer : affronts, calomnies, opprobres, dérisions, flagellation cruelle, crucifiement ignominieux ; qu'il fallait enfin qu'il mourût sur la croix, qu'il fût mis dans le sépulcre, et qu'au troisième jour il ressuscitât. Voilà, leur dit-il, à quelles conditions mon Père a voulu que j'entrasse dans ma propre gloire ; ce n'est que par mes souffrances et par ma mort que je devais être le Sauveur des hommes ; par ma résurrection j'ai triomphé de l'enfer et de la mort même, et j'ai ouvert le ciel à ces mêmes hommes à qui il était fermé par le péché que j'ai expié. Voilà ce que je veux que vous alliez prêcher à toutes les nations du monde, les exhortant à la pénitence, et leur promettant de ma part et en mon nom le pardon de leurs iniquités. Le Sauveur veut que ses Apôtres prêchent à tous les hommes la rémission des péchés, mais en même temps la pénitence : car point de péchés pardonnés sans une pénitence sincère.

Le Père Croiset.

LE DIMANCHE DE QUASIMODO

Ce dimanche si privilégié dans l'Eglise termine la célèbre octave de Pâques. C'était principalement pour les néophytes, ou nouveaux baptisés, que ces huit jours de fêtes étaient observés, afin de les munir par des secours spirituels, dit saint Chrysostome, contre tous les combats qu'ils auraient à soutenir après le baptême, le démon ne nous faisant jamais une plus rude guerre que lorsqu'il nous voit enrichis des plus grands dons du ciel : *Quanto majus est donum, tanto etiam majus est bellum..... idcirco septem consequentibus his diebus, concionum doctrina fruimini, ut in luctarum palæstra diligenter instruamini.* Chaque jour de cette octave a une messe propre et un évangile qui servait de texte aux instructions qu'on faisait aux nouveaux baptisés. Saint Augustin dit que cette fête de huit jours était établie, non-seulement pour célébrer la solennité de la Résurrection, mais encore pour servir à fortifier et la nouvelle naissance de ceux qui avaient été régénérés, et leur enfance spirituelle ; c'est pour cela aussi qu'on les faisait communier tous ces huit jours.

Les Grecs appellent ce dimanche le *dimanche nouveau*, parce que c'est la première fois que les néophytes, ayant quitté l'habit blanc, paraissent à l'église dans l'habit ordinaire comme le commun des fidèles, et ils lui donnent aussi le nom d'*Anti-Pâques*, c'est-à-dire, le dimanche qui est à l'opposite du dimanche de Pâques, dont il termine l'octave et la solennité.

Chez les Latins, il est qualifié de divers noms. Il est appelé dans les plus anciens sacramentaires l'*octave de Pâques*, parce qu'il forme la clôture non-seulement de cette célèbre octave, mais encore de la quinzaine pascale, dont le dimanche des Rameaux faisait l'ouverture ; de là est venu le nom de *Pâque clause*, dont on se sert encore en France. Le nom de dimanche de *Quasimodo* est aujourd'hui le plus commun et le plus usité ; c'est le premier mot de l'Introït de la messe de ce jour. Enfin il est appelé le dimanche *in Albis*, c'est-à-dire, le dimanche qui suit la semaine où les néophytes portaient l'habit blanc en signe de l'innocence qu'ils avaient reçue dans le baptême. *Paschalis solemnitas*, dit saint Augustin, *hodierna festivitate concluditur, et ideo neophytorum habitus commutatur, ita tamen, ut candor qui de habitu deponitur, semper in corde teneatur :* C'est aujourd'hui, dit ce Père, que la solennité de Pâques est terminée ; c'est pour cela que les néophytes changent d'habit, bien entendu qu'en quittant l'habit blanc, ils ne doivent jamais quitter la blancheur de leur âme, qui consiste dans l'innocence.

C'est aussi en ce jour qu'à Rome les diacres distribuaient aux fidèles, après la communion, les *Agnus Dei* que le Pape avait bénits solennellement, comme on l'a dit ailleurs, et qu'il avait commencé à distribuer la veille.

L'Introït de la messe est tiré de la première épître de l'apôtre saint Pierre : *Quasimodo geniti infantes, alleluia :* Comme des enfants qui viennent de naître, que vos premiers cris soient des louanges au Seigneur, et

des actions de grâces à ce Père des miséricordes, pour les signalés bienfaits dont il vous a comblés. C'est proprement aux néophytes que l'Eglise s'adresse ; c'est une espèce d'exhortation que l'Eglise leur fait. *Rationabile, sine dolo, lac concupiscite, alleluia, alleluia, alleluia.* Désirez ardemment le lait pur de la sagesse, et ne cessez de vous répandre en cantiques de louanges et de bénédictions envers un Dieu qui, du fond des ténèbres, vous a appelés à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas le peuple de Dieu et qui l'êtes maintenant. *Sine dolo lac concupiscite :* c'est toujours la même allégorie, enfants spirituels, néophytes nés par le baptême, seulement depuis huit jours vous avez besoin d'être nourris de lait, mais d'un lait pur et sans mélange : *Concupiscite lac sine dolo :* Ayez donc de l'ardeur pour la doctrine saine et pure de l'Evangile. Quelques saints Pères entendent aussi par ce lait pur, l'Eucharistie, qui est en effet le lait des faibles et la nourriture solide de ceux qui sont forts ; aussi la donnait-on tous les jours aux nouveaux baptisés durant cette octave. *Concupiscite :* Soyez affamés de cette divine nourriture, afin que par ce lait, dit le saint Apôtre, vous croissiez jusqu'à parvenir au salut.

L'Epître de la messe de ce jour est tirée de la première lettre de saint Jean. L'Apôtre assure que ceux qui sont nés de Dieu sont victorieux du monde, et que cette victoire est l'effet de la foi que nous avons en Jésus-Christ : *Omne quod natum est ex Deo, vincit mundum,* c'est-à-dire, que tous les vrais chrétiens, devenus enfants adoptifs de Dieu par le baptême, sont victorieux du monde, victorieux de cet empire que le démon s'était fait dans le monde, et où il ne laisse pas, quoique vaincu, d'avoir des partisans de ses lois, de ses coutumes et de ses maximes. Jusqu'à la mort de Jésus-Christ, le démon, fier de la disgrâce que l'homme avait encourue par le péché, ne ménageait plus rien ; il commandait en maître et se faisait élever des autels, donner de l'encens, adresser des vœux : de là, ces temples, ces idoles, ces sacrifices impies ; de là ce torrent de l'idolâtrie qui avait inondé tout l'univers. La seule nation juive, par une singulière prédilection de Dieu, était exempte de la contagion générale ; encore a-t-elle été presque dans tous les siècles quelquefois entraînée par le mauvais exemple. Jésus-Christ par sa mort avait bien vaincu ce fort armé, et triomphé de toutes les puissances, de tous les maîtres de ce monde, lieu de ténèbres : *Adversus mundi rectores tenebrarum harum.* Mais le monde, accoutumé à vivre sous ce tyran, en a retenu les maximes et l'esprit ; c'est pour cela que, quoique la religion chrétienne l'ait purgé du paganisme, les chrétiens ont toujours eu à combattre cet esprit et ces maximes du monde, qui se sont retranchés dans le cœur des mondains. Mais les vrais enfants de Dieu ont remporté et remportent tous les jours la victoire ; et cette victoire qui rend victorieux du monde, des maximes pernicieuses du monde, de l'esprit contagieux du monde, c'est notre foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* Le monde inspire l'amour du plaisir, des richesses, des faux honneurs, des commodités de la vie ; la foi des chrétiens inspire des sentiments tout contraires ; et cette morale, quoique opposée aux sens, aux inclinations de la chair, à l'amour-propre, à l'esprit et aux maximes du monde, a triomphé de tous les préjugés malgré leur prescription. Les hommes les plus orgueilleux et les plus sensuels se sont rendus à la doctrine de l'Evangile, dans le cloître et dans les déserts, au milieu du monde le plus brillant, et jusque sur le trône même ; sages du monde, grands du monde, partisans du monde, tout a plié, tout s'est rendu, tout s'est soumis au joug de Jésus-Christ ; c'est à la foi animée par la charité que cette vic-

toire est due : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* Quel est celui qui remporte la victoire sur le monde, continue le saint Apôtre, sinon le chrétien qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ? Certains païens, certains esprits forts se sont vantés, ont fait parade même d'avoir du mépris pour le monde, et ils en ont été les esclaves ; il n'y a que la foi des chrétiens qui ait pu le subjuguer. Il s'est trouvé des gens, hors de l'Eglise, qui ont pu mépriser les honneurs et les richesses ; mais en a-t-on trouvé qui aient résisté aux attraits de la volupté, qui aient eu le courage de pardonner les injures, qui aient porté la charité jusqu'à aimer avec tendresse leurs plus mortels ennemis ? *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* Remarquez que l'Apôtre ne dit pas simplement que c'est la foi qui a remporté cette victoire : l'hérétique pourrait se flatter d'y avoir part ; mais il dit : *Fides nostra ;* c'est la foi qu'avaient les Apôtres et les premiers fidèles, et qui ne se trouve que dans l'Eglise romaine ; il n'y a que la foi des catholiques qui soit la foi des Apôtres et des premiers chrétiens.

Jésus-Christ, ajoute l'Apôtre, est venu avec l'eau et avec le sang, ce qui prouve qu'il est aussi vrai homme qu'il est vrai Dieu. Jean-Baptiste n'est venu que dans l'eau, c'est-à-dire, avec le seul baptême de l'eau ; aussi son baptême n'ôtait point le péché du monde. Jésus-Christ est venu non avec l'eau seule, mais avec l'eau de son baptême, et avec le sang de sa passion, qui a donné à son baptême toute son efficace pour la rémission des péchés. Le dessein de l'Apôtre, dans cette épître, est de démontrer que Jésus-Christ notre Sauveur est vrai Dieu et vrai homme tout ensemble, et que comme le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, qui ne sont qu'un seul et même Dieu, rendent témoignage dans le ciel de la divinité du Sauveur du monde, trois choses aussi sur la terre, savoir : l'esprit, l'eau et le sang rendent témoignage que Jésus-Christ est aussi vrai homme qu'il est vrai Dieu. C'est cet esprit de Jésus-Christ qui nous vivifie, c'est cette eau du baptême qui nous purifie, c'est ce sang du Rédempteur qui expie nos péchés et nous réconcilie avec Dieu ; et ces trois choses n'en sont qu'une, *et hi tres unum sunt,* c'est-à-dire, la même personne, le même homme, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur. Le témoignage d'un Dieu est bien plus grand et plus authentique que celui des hommes. Or, si on ne laisse pas de croire celui des hommes, on doit donc d'autant plus de créance à celui que Dieu même a rendu publiquement à son propre Fils, et sur le Jourdain dans son baptême, et sur le mont Thabor dans sa transfiguration, et au temple après son entrée solennelle dans la ville de Jérusalem. Jésus-Christ s'est rendu à lui-même ce glorieux témoignage en plusieurs occasions, et surtout devant Caïphe et devant Pilate ; enfin, le Saint-Esprit l'a rendu visiblement en paraissant sur lui en forme de colombe et en descendant en langues de feu sur les Apôtres. De là, l'Apôtre conclut que celui qui croit au Fils de Dieu, celui qui croit que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme, ne saurait errer, puisqu'il a le témoignage de Dieu même. Tout ceci peut se rapporter à l'état des nouveaux baptisés, puisqu'ayant reçu le baptême de l'eau, du sang et du Saint-Esprit, ils sont nés de Dieu par cette régénération, et sont devenus victorieux du monde, qui est, avec Satan, l'ennemi qu'ils ont eu à combattre et dont ils ont triomphé par la foi.

L'évangile de la messe contient l'histoire d'une apparition de Jésus-Christ, arrivée précisément huit jours après sa résurrection. Il la fit, ce semble, principalement en faveur de saint Thomas, celui des Apôtres qui ne l'avait point encore vu ressuscité, ne s'étant pas trouvé avec les autres.

Saint Chrysostome croit que les Apôtres ayant pris la fuite, lorsque le Sauveur fut arrêté dans le jardin, se rassemblèrent les uns après les autres à mesure qu'ils revinrent de leur frayeur. Thomas n'était pas encore de retour le soir du jour de la résurrection, lorsque Jésus-Christ apparut à toute l'assemblée, les portes étant fermées. On eut beau lui raconter tout ce qui s'était passé en son absence, les circonstances de la résurrection de Jésus-Christ, son apparition à Madeleine, aux autres femmes, à Pierre, aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, et enfin à tous les frères assemblés, Thomas ne peut se rendre à tant de témoignages si peu suspects ; il déclare qu'il ne s'en rapportera qu'à sa propre expérience, et qu'à moins qu'il ne voie de ses yeux et qu'il ne touche de ses mains le corps de son divin Maître, il ne le croira point ressuscité ; il ajoute même qu'il ne se contentera pas de voir dans ses mains la marque des clous qui les avaient percées, qu'il voulait encore mettre le doigt dans l'ouverture que ces clous avaient faite, et la main dans la plaie de son côté. Dieu permit cette criminelle opiniâtreté dans un Apôtre, d'ailleurs attaché à la personne du Sauveur, et qui avait même témoigné être prêt à donner pour lui sa vie, afin de servir de nouvelle preuve à la vérité de sa résurrection. L'incrédulité de Thomas, disent les Pères, n'a pas peu servi à la foi des fidèles. Un homme de ce caractère n'était certainement pas disposé à croire légèrement. Son infidélité, dit saint Grégoire, nous a été plus avantageuse que la simple foi des autres Apôtres : *Plus nobis Thomæ infidelitas ad fidem, quam fides discipulorum profuit ;* parce qu'en ne voulant croire qu'après avoir vu et touché, il a banni de notre esprit jusqu'aux moindres doutes : *Quia dum ille ad fidem palpando reducitur, nostra mens omni dubitatione postposita in fide solidatur.*

Jésus voulut bien avoir cette condescendance à l'égard d'un disciple qu'il s'agissait de guérir de son incrédulité. Il lui accorda ce qu'il avait presque toujours refusé aux pharisiens et aux autres Juifs. On peut attribuer cette différence de conduite aux différentes dispositions de leurs cœurs. Les pharisiens haïssaient Jésus-Christ, et ne voulaient pas qu'il fût ce qu'il leur avait déjà si souvent et si évidemment prouvé qu'il était ; et s'ils demandaient de nouvelles preuves, ce n'était que pour les combattre. Saint Thomas, dans une situation d'esprit et de cœur toute contraire, aimait dans le fond Jésus-Christ ; il souhaitait passionnément sa résurrection et sa gloire, et ce n'était que ce grand désir même qui l'empêchait de la croire, avant que de s'en être assuré par lui-même. Un trop grand désir de voir arriver une chose qu'on souhaite passionnément fait qu'on refuse même de croire ceux qui nous disent qu'elle est arrivée, pour ne s'en rapporter qu'à ses propres sens : telle était peut-être l'incrédulité de cet Apôtre ; cela ne pouvait néanmoins le justifier. Jésus-Christ l'en reprit, quoique en termes pleins de douceur et de tendresse, après lui avoir accordé d'ailleurs toutes les preuves qu'il demandait de sa résurrection.

Huit jours après, *post dies octo,* c'est-à-dire le dimanche suivant, qui était le premier jour de la semaine, *una sabbatorum,* les disciples s'étant assemblés, et ayant fermé les portes de peur que les Juifs ne vinssent les insulter, Thomas étant avec eux, Jésus parut tout à coup au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous. Cette manière de saluer lui était ordinaire. La joie fut générale ; mais Thomas fut bien surpris, lorsque ce divin Sauveur, qui venait principalement pour ramener la brebis égarée, s'adressant à lui : Vous ne voulez point croire que je sois ressuscité, lui dit-il, si vous ne mettez votre main dans mes cicatrices ; je veux que vous vous con-

vainquiez de la vérité de ma résurrection par le témoignage de vos yeux et de vos mains, et que vous cessiez d'être incrédule. Voyez dans mes pieds et dans mes mains les ouvertures que les clous y ont faites; ne vous en fiez pas à vos yeux, mettez-y votre doigt, avancez votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. Il n'y a pas lieu de douter que Thomas n'ait mis les mains dans les plaies du Sauveur. Confus de son opiniâtreté, et pénétré de la douleur la plus vive, de la contrition la plus parfaite de sa faute, il se jette aux pieds de Jésus-Christ et s'écrie, animé d'une foi vive : Je reconnais, mon divin Maître, que vous êtes véritablement mon Seigneur et mon Dieu : *Dominus meus, et Deus meus.* Le Sauveur, content du retour de cette brebis égarée, lui adresse avec bonté ces consolantes paroles : Parce que vous m'avez vu, vous avez cru ; mais sachez qu'heureux seront ceux qui, ne m'ayant point vu, ne laisseront pas de croire. Saint Thomas crut d'une foi divine; il crut même plus qu'il ne voyait, puisqu'il crut la divinité de Jésus-Christ qui ne tombait point sous les sens : c'est ici même la confession de la divinité de Jésus-Christ la plus expresse qui paraisse dans l'Evangile. Mais le Seigneur voulut lui faire entendre que sa foi eût été plus parfaite, si, sans attendre de preuve sensible, il s'en fût rapporté d'abord à ce qu'il lui avait dit si souvent de sa résurrection et de sa divinité durant sa vie mortelle : *Beati qui non viderunt, et crediderunt.* Que cette parole est consolante pour tous les fidèles ! Nous sommes ici particulièrement désignés par le Sauveur, dit saint Grégoire, nous, qui ne l'ayant point vu dans sa chair mortelle, le contemplons seulement des yeux de l'esprit, et le conservons invisiblement dans notre cœur, pouvu que nos œuvres s'accordent avec notre foi : car faire profession de connaître Dieu, et le renoncer par ses œuvres, c'est n'être fidèle que de nom : *Ille etenim vere credit, qui exercet operando quod credit.*

Saint Jean finit l'histoire de cette apparition en disant que le Sauveur a fait encore en présence de ses disciples plusieurs autres miracles qui ne sont point écrits dans ce livre, et que ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ Fils de Dieu, en qu'en le croyant, vous ayez la vie en son nom. En effet, il n'y a de salut en aucun autre ; car sous le ciel il n'est point d'autre nom accordé aux hommes, en vertu duquel nous devions être sauvés : *Non est in aliquo alio salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.* De toutes les apparitions par lesquelles Jésus-Christ a voulu assurer ses disciples de la vérité de sa résurrection, le saint Evangéliste n'a rapporté que celles-ci, qui lui ont paru suffisantes pour convaincre les fidèles qu'il est le Fils de Dieu et le Sauveur des hommes. Les autres apparitions assez fréquentes qu'il a faites jusqu'au jour de sa glorieuse ascension, ont toutes eu pour fin quelque autre motif; tantôt c'est pour établir Pierre son vicaire et le chef de son Eglise, tantôt pour les instruire sur les mystères et sur les autres points de la religion.

Le Père Croiset.

LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

Ce dimanche est appelé communément le dimanche du bon Pasteur, par rapport au sujet de l'Evangile qu'on lit à la messe. Il semble que l'Eglise s'est proposée en ce jour d'honorer en particulier la douceur du Sauveur du monde. L'Introït, l'Epître, l'Evangile, tout exalte la bonté de ce Père des miséricordes, la douceur de ce Rédempteur divin, la charité extrême de ce bon Pasteur pour ses brebis : il est venu non-seulement les ramener au bercail, mais donner pour elles son sang et sa vie. Quoique la douceur soit un des traits des plus frappants du caractère de Jésus-Christ, et qu'il en ait fait comme sa vertu favorite durant sa vie mortelle, on peut dire qu'elle n'a jamais paru d'une manière plus éclatante qu'après sa résurrection. On n'a qu'à se rappeler ses diverses apparitions, ses instructions, ses réprimandes même, en un mot, toutes ses paroles et toutes ses actions.

Si la solennité particulière de la grande fête de Pâques se termine au dimanche de *Quasimodo,* il n'en est pas de même de ce qu'on appelle le temps pascal, qui dure jusqu'au samedi de l'octave de la Pentecôte. Le temps pascal a toujours été regardé comme une espèce de fête pour les chrétiens. *Jugis et continuata festivitas,* dit l'auteur d'un sermon attribué à saint Augustin. Ce n'est pas qu'ils cessassent leurs travaux naturels et ordinaires pendant ces cinquante jours ; mais cette solennité consistait à se trouver à l'église plus fréquemment, à assister au divin sacrifice tous les jours et à communier du moins tous les dimanches. C'est dans le même esprit que l'Eglise, durant tout ce temps, observe le même rit dans ses offices de la férie, que dans celui des jours de fête. L'office y est plus gai, chargé partout d'*alleluia :* on ne se met point à genoux en récitant l'office divin, et tout cela en mémoire de la résurrection ; en plusieurs églises, on ne dit qu'un nocturne de trois psaumes et de trois leçons comme la semaine de Pâques. Saint Ambroise appelle tout le temps pascal une octave de semaines, parce que les sept semaines font quarante-neuf jours, et la huitième semaine est celle de la Pentecôte : *Ideo majores tradidere nobis, Pentecostes omnes quinquaginta dies ut Pascha celebrandos, quia octava hebdomadis initium Pentecostem facit. Ecce per hos quinquaginta dies jejunium nescit ecclesia sicut dominica, qua Dominus resurrexit, et sunt omnes dies tanquam dominica.* Ces cinquante jours se célèbrent ainsi que le dimanche ; voilà pourquoi, dit ce Père, l'office est en tout semblable. Et comme on ne jeûne point le dimanche, et qu'on prie Dieu debout, dit Tertullien, l'Eglise, durant tout le temps pascal, garde encore cet usage : *Die dominico jejunium nefas ducimus, eadem immunitate a die Paschæ in Pentecostem usque gaudemus.* On regardait, dès le second siècle, comme une faute grave, comme une espèce d'irréligion, de jeûner le saint jour du dimanche, qu'on a toujours considéré comme l'octave perpétuelle de la fête de la Résurrection. De qui les hérétiques de ces derniers temps ont-ils donc appris à n'ordonner les jeûnes publiques que le saint jour du dimanche? *Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare* (Marc, II). Tout le temps que l'époux est

avec eux, disait le Sauveur, ils ne peuvent pas jeûner. C'est pour cela qu'on ne jeûne dans l'Eglise qu'après l'Ascension. Ceux qui assistaient aux noces, chez les Juifs, passaient les premiers jours du mariage dans la joie et les festins; ils étaient appelés *filii sponsi*, les amis de l'époux : *Numquid possunt filii sponsi lugere quandiu cum illis est sponsus* (Matth., IX). Jésus-Christ est le véritable époux de l'Eglise, avec laquelle il a contracté l'alliance la plus étroite. Ainsi, tandis que ses disciples avaient le bonheur de le posséder, il n'était pas juste qu'ils fussent dans l'affliction. Dès qu'ils l'eurent perdu de vue par sa glorieuse ascension dans le ciel, leur vie ne fut plus qu'une suite de souffrances, de travaux, de persécutions et de pénitence. Tout le temps pascal est proprement le temps que les amis de ce divin Epoux ont été visiblement avec lui ; c'est pour cela que l'Eglise le passe dans une sainte joie et une allégresse spirituelle.

L'Introït de la messe commence par ces paroles consolantes : *Misericordia Domini plena est terra, alleluia, verbo Domini cœli firmati sunt, alleluia, alleluia* (Ps. XXXII). Toute la terre est pleine des effets de la miséricorde du Seigneur ; bénissons-le de ce qu'il répand sur nous avec tant d'abondance les trésors de sa bonté. D'une seule parole il a produit les cieux ; c'est en notre faveur qu'il a fait cette éclatante merveille ; et ces cieux n'annoncent-ils pas assez haut et sa puissance et sa tendresse pour nous ? Ne cessons donc point de le bénir et de chanter ses bienfaits. *Exultate justi in Domino; rectos decet collaudatio :* Justes, célébrez donc avec joie la gloire du Seigneur ; il vous sied bien de publier ses louanges. David, après avoir exalté dans le psaume XXXI le bonheur de ceux qui vivent dans l'innocence, exhorte dans celui-ci les justes à louer le Seigneur ; et il leur en donne pour motif la puissance et la sagesse de Dieu tout-puissant, et surtout sa miséricorde qui se fait admirer dans tous ses ouvrages.

L'Epître qu'on lit à la messe est tirée de la première lettre de saint Pierre. L'Apôtre nous y propose la patience et la douceur de Jésus-Christ, comme le modèle de celle que nous devons avoir dans tous les fâcheux accidents de cette vie. Rien ne doit être plus propre et plus efficace pour nous inspirer ces vertus, que l'exemple de Jésus-Christ même. *Christus passus est pro nobis,* nous dit cet Apôtre, *vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus :* Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces. Peut-on nous faire une leçon de patience plus efficace ? On se plaint dans le monde de ce torrent d'adversités, de ces croix si abondantes qui naissent dans tous les états, de ces afflictions qui répandent tant d'amertume dans tous les âges et dans toutes les conditions de la vie. Si nous avions un chef nourri dans les prospérités mondaines et dans les délices, rassasié d'honneurs et de gloire, selon l'esprit et le goût du siècle, nous pourrions peut-être nous plaindre de la dureté de notre position ; mais quand on a pour souverain Maître, pour Roi, pour notre modèle, un Dieu né dans une condition obscure, dans la plus extrême pauvreté, nourri dans les humiliations, rassasié de souffrances et d'opprobres, a-t-on sujet de se plaindre? et s'il a fallu que le Maître, le Fils unique, l'héritier de la gloire, souffrît pour en prendre possession et pour y entrer, nous, chétifs esclaves, oserons-nous trouver étrange qu'on nous la fasse mériter, qu'on nous la donne au même prix et au même titre ? Mais enfin, que les impies, dit-on, soient traités durement, qu'ils vivent dans l'affliction, personne n'a droit de murmurer ; mais que les justes, que des âmes innocentes passent leurs jours dans les pleurs et dans les humiliations, tout répugne. Mais qu'a-t-on à répliquer, quand on pense que Jésus-Christ, cet homme de douleurs,

traité toute sa vie comme le dernier des hommes, est l'innocence même, *qui peccatum non fecit*? S'est-il plaint des mauvais traitements qu'on lui faisait endurer? a-t-il crié à l'injustice? *Cum pateretur non comminabatur*: Avec quelle patience s'abandonnait-il à celui qui le condamnait injustement! Jésus-Christ, tout innocent qu'il était, a voulu souffrir pour des pécheurs; que ne devons-nous donc pas faire pour expier nous-mêmes nos propres péchés, et pour accomplir dans notre chair, à l'exemple de saint Paul, les restes des souffrances de Jésus-Christ? Que ne devons-nous donc pas faire pour devenir semblables à celui qui, sur le bois de la croix, a porté nos péchés en son corps, afin qu'étant morts aux péchés, nous vivions à la justice; c'est-à-dire qui est mort sur la croix pour expier nos péchés, qui a porté en son corps la peine de nos iniquités, afin de nous réconcilier avec son Père? *Cujus livore sanati sumus* : Le sang de Jésus-Christ, qui est sorti de ses plaies, a été comme un baume sacré qui a guéri toutes les blessures de notre âme. Bannis de la maison de notre Père, et chassés du bercail depuis la désobéissance du premier homme, nous étions comme des brebis errantes : ce divin Pasteur est venu nous faire rentrer dans sa bergerie; nous étions des brebis égarées, chacun suivant les illusions de son esprit et les passions prédominantes de son cœur; par le mérite de sa mort, nous sommes heureusement retournés au Pasteur et à l'Evêque de nos âmes. Le mot d'évêque dit quelque chose de plus que celui de pasteur; il signifie surveillant et inspecteur, et exprime mieux le souverain domaine de Jésus-Christ, que ne fait celui de pasteur, qui est un terme de bonté et de tendresse.

Après avoir médité sur Jésus-Christ, notre divin modèle, il n'y a personne qui n'ait de quoi se confondre, en comparant notre innocence, nos adversités et nos peines, avec l'innocence, la croix et les souffrances de cet adorable Sauveur.

Il est aisé de voir le rapport qu'a l'Evangile de la messe avec cette Epître. Le Sauveur, après avoir dépeint les prêtres, les docteurs de la loi et les pharisiens, sous les traits des mercenaires et des mauvais pasteurs qui fuient en voyant venir le loup, et qui au lieu de paître les brebis, les égorgent pour s'en nourrir eux-mêmes, fait ici son portrait avec des couleurs bien touchantes. *Ego sum pastor bonus*, dit-il : C'est moi qui suis le bon pasteur. Il le prouve d'une manière qui ne souffre point de réplique : le bon pasteur aime si fort ses brebis, que non-seulement il les mène paître dans des pâturages choisis et abondants; non-seulement il veille sans cesse sur le troupeau, de peur que quelque brebis ne s'en éloigne ou que quelque loup ne le ravage; non-seulement il empêche qu'elles ne se perdent quand elles vont au champ, mais si une seule s'est égarée, il laisse le troupeau pour aller la chercher, et l'ayant retrouvée, la charge sur ses épaules et la rapporte dans le bercail. La tendresse du bon pasteur va encore plus loin, dit-il, car il donne sa vie pour ses brebis; jugez s'il épargnera ses soins et ses peines, tandis que le mercenaire, celui qui n'est point le pasteur, à qui les brebis n'appartiennent point, voyant venir le loup, s'enfuit et abandonne les brebis qu'il devait défendre. Il s'enfuit, ajoute le Seigneur, parce que c'est un mercenaire, et qu'il ne regarde que sa personne et son propre intérêt, et nullement celui des brebis.

Que d'importantes leçons dans cette simple allégorie! Jésus-Christ s'y dépeint lui-même; mais il ne nous y fait pas un portrait moins ressemblant des faux docteurs et des pasteurs mercenaires. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis; il s'expose à tous les dangers afin de sauver son troupeau;

pour lui il souffre les incommodités des saisons, il supporte avec courage la faim, la soif et les plus grandes fatigues. Jésus-Christ a porté la sollicitude encore plus loin ; non content de sacrifier son repos, sa gloire même, il s'est offert sur la croix comme une victime à son Père, pour racheter par son sang et par le sacrifice de sa vie, des brebis qui, s'étant égarées, étaient à la merci du loup ravissant. Ce divin Sauveur, dit saint Grégoire, non content encore d'avoir donné sa vie pour son troupeau, veut nourrir et rassasier de sa propre chair les brebis qu'il a rachetées, et n'épargner rien pour leur salut. Voilà le portrait et le modèle du vrai pasteur, bien différent de celui du mercenaire et du voleur. Celui-ci, dit Jésus-Christ, ne s'introduit dans la bergerie que pour voler, pour égorger et pour faire du dégât : *Fur non venit nisi ut furetur, et mactet, et perdat.* Le mercenaire n'agit pas avec violence, mais il ne nuit pas moins au troupeau. Comme il ne cherche que son propre intérêt, n'écoute que sa passion, n'a en vue que ce qui l'accommode, il se met peu en peine du troupeau. Qui ne voit que sous ces traits le Sauveur a voulu dépeindre l'hérétique, les faux docteurs et les directeurs mercenaires? Ils sont quelquefois assez éclairés pour comprendre que la voie par où ils conduisent ces brebis n'est pas sûre, et que les pâturages où ils les font paître sont empoisonnés. N'importe, pourvu que leur intérêt s'y trouve, la perte des âmes les touche peu.

Dans le calme de l'Eglise, continue saint Grégoire, le pasteur mercenaire semble quelquefois veiller à la garde des brebis, ainsi que le vrai pasteur ; mais si le loup se présente, on reconnaît alors qu'ils ne sont point animés du même esprit. Lors donc que le loup ravit et disperse le troupeau, c'est-à-dire lorsque les âmes fidèles périssent chassées du bercail, tandis que le bon pasteur se consume de soucis et de peines pour les sauver, que fait le mercenaire ? Il déplore, il est vrai, la perte qu'il fait lui-même, et il regarde d'un œil indifférent tous les maux que souffrent les brebis qui lui étaient confiées.

Ego sum pastor bonus : C'est moi, ajoute le Seigneur, c'est moi qui suis le bon pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent. Après avoir appris, mes très-chers frères, continue le même saint Grégoire, quel est le péril que nous courons, nous autres pasteurs, apprenez aussi, par les mêmes paroles de Jésus-Christ, celui auquel vous êtes exposés. Voyez si vous êtes véritablement du nombre de ses brebis ; voyez si vous n'êtes point sortis de son bercail; voyez si vous le connaissez d'une connaissance pratique : j'entends par l'amour aussi bien que par la foi, par les bonnes œuvres, et non par une simple et stérile croyance.

J'ai encore d'autres brebis, dit le Sauveur, qui ne sont point de cette bergerie, et il faut que je les amène ; elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Tout l'univers a vu l'accomplissement de cette prophétie. Ces autres brebis sont les gentils, qui n'étaient point de la bergerie des Juifs, auxquels Jésus-Christ parlait. Les nations converties à la foi, n'ont plus fait qu'un même troupeau avec les Juifs qui ont reconnu leur Messie. Ce ne pouvait être que l'ouvrage d'une religion toute divine, de rompre le mur de division qui séparait ces deux peuples. Jésus-Christ, le souverain pasteur des âmes, n'a qu'un seul troupeau, qu'une seule bergerie, et il n'en peut pas avoir deux. Malheur donc aux brebis qui se séparent de ce troupeau, qui quittent cette bergerie ! elles sont toujours la proie de quelque mercenaire, et bientôt du loup ravissant.

Le Père Croiset.

LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

LA FÊTE DU PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

Nul homme n'a été appelé à des fonctions aussi hautes et aussi saintes que saint Joseph, et cependant l'Evangile garde sur lui un silence presque absolu. L'Eglise elle-même, dans les premiers temps, semble l'oublier complétement et ne s'occupe nullement de lui. Plusieurs générations s'écoulent avant qu'elle fasse même figurer son nom dans ses martyrologes. Cette lenteur étonne au premier abord, mais quand on y réfléchit, on en trouve la cause dans le genre d'attaque dont elle fut l'objet dans les premiers siècles et dans la nécessité où elle était de ne pas compromettre par un zèle intempestif les dogmes principaux de son symbole ; et puis le Saint-Esprit avait ses raisons mystérieuses pour retarder le moment où elle devait procurer des hommages publics à saint Joseph ; il avait ses raisons pour réserver cette dévotion à ces derniers temps. Quand l'instant marqué dans les desseins de Dieu est arrivé, l'Eglise proclame très-haut ses sentiments à l'égard de l'auguste patriarche, elle institue des solennités en son honneur, elle célèbre tour à tour ses grandeurs comme père nourricier de Jésus, sa gloire comme époux de la sainte Vierge, sa puissance et son amour comme protecteur des chrétiens.

Dieu a réservé à chaque époque une source de grâces particulières pour ranimer la ferveur de ses enfants et entretenir en eux la vie spirituelle. Ce fut d'abord la fête du Saint-Sacrement, puis la dévotion au saint nom de Jésus. Au XVIe siècle on voit revivre la fréquente communion ; au XVIIe, le culte du Sacré-Cœur est proclamé ; au XIXe, la dévotion à la sainte Vierge a pris des proportions qui sont un des caractères surnaturels de notre temps. Le culte de la sainte Vierge ne pouvait se développer sans amener avec lui la dévotion à saint Joseph. Cette dévotion n'est pas seulement un juste tribut que nous rendons à ses admirables prérogatives, elle est pour nous la source féconde d'un secours nouveau. Une puissance immense en effet a été déposée entre les mains de cet homme que l'Eglise proclame l'honneur des habitants du ciel, l'appui de ceux de la terre ; il n'y a pour ainsi dire pas de limite au pouvoir de saint Joseph, et aujourd'hui l'Eglise nous invite à recourir avec une entière confiance à ce tout-puissant protecteur.

La révélation de ce nouveau refuge offert aux chrétiens par la divine Providence fut d'abord indiquée à quelques âmes privilégiées. Sainte Thérèse en particulier reçut à ce sujet de fréquentes communications et fut la zélée propagatrice du culte de saint Joseph. Il se répandit d'abord lentement et prit bientôt un accroissement extraordinaire. Depuis plus d'un siècle déjà, l'Ordre des Carmes et plusieurs églises qui en avaient obtenu la

permission célébraient une fête de patronage de saint Joseph, quand le 10 septembre 1847, un décret de Pie IX la rendit générale, en la laissant fixée comme elle l'était au troisième dimanche après Pâques, afin que le peuple y pût participer plus facilement.

Mettons notre confiance en saint Joseph; son cœur est plein de compassion et de miséricorde pour ceux qui s'adressent à lui dans leurs besoins et dans leurs peines. Prenons la résolution aujourd'hui de ne laisser passer désormais aucun jour sans adresser nos vœux et nos prières à ce céleste époux de la sainte Vierge, et soyons sûrs que nous sentirons les effets de sa puissante protection dans tous les dangers de l'âme et du corps. Celui qui compte sur saint Joseph ne s'est jamais vu trompé dans ses espérances.

LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

Ce dimanche n'offre rien de particulier: les fidèles doivent célébrer comme les autres dimanches du temps pascal, par un renouvellement de joie spirituelle, l'effet de la résurrection du Sauveur et avec une grande ferveur le fruit de ce glorieux mystère. Les Grecs l'appellent le dimanche de la *mi-Pentecôte*, c'est-à-dire, de la semaine qui partage les cinquante jours depuis Pâques jusqu'à cette fête solennelle, le mercredi suivant étant le vingt-cinquième jour depuis le dimanche de la résurrection. Quoique l'Eglise invite tous ses enfants aux démonstrations d'une joie sainte, elle appelle surtout les gentils à célébrer par des chants d'allégresse leur vocation à la foi, et à reconnaître par des cantiques d'actions de grâces, la faveur insigne que le Seigneur leur a faite en les tirant des ténèbres épaisses du paganisme. Les Juifs et les Gentils ne formant plus qu'un peuple dans l'Eglise par la vocation à la foi, doivent partager les mêmes sentiments et le même langage; c'est à cette union des deux peuples que l'Eglise fait allusion dans l'oraison de la messe de ce jour; c'est une des plus belles prières qu'on puisse faire à Dieu, et elle devrait être continuellement à la bouche et dans le cœur des fidèles.

L'Introït de la messe est tiré du psaume XCVII^e^, qui est une action de grâces de la délivrance du peuple juif de la captivité d'Egypte ou de Babylone, ou peut-être de quelque autre calamité. Le Prophète royal y désigne assez visiblement la rédemption des hommes par Jésus-Christ dont il prédit l'avénement.

Cantate Domino canticum novum, alleluia, quia mirabilia fecit Dominus, alleluia : Chantez, enfants des hommes, un cantique nouveau à la gloire du Seigneur, qui a fait pour nous tant de prodiges, et ne cessez de multiplier vos louanges, de le bénir, de le remercier et de le glorifier. *Ante conspectum gentium revelavit justitiam suam, alleluia, alleluia, alleluia :* Le Seigneur a fait éclater aux yeux des nations sa fidélité dans ses promesses, sa toute-puissance dans ses merveilles, sa miséricorde dans ses bienfaits, en délivrant son peuple d'un si malheureux esclavage. Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a fait de nouveaux prodiges en vous dé-

livrant de la captivité et de la servitude par des voies inespérées et par une miséricorde dont vous n'auriez osé vous flatter ; tant de prodiges de sa part méritent bien de nouvelles actions de grâces. Comme la servitude d'Egypte et la captivité de Babylone n'étaient que la figure de l'esclavage du péché, la délivrance et l'affranchissement des Juifs étaient la figure de l'heureuse liberté que Jésus-Christ nous a procurée par sa mort et par sa résurrection glorieuse. Quel plus juste sujet d'allégresse, d'actions de grâces et d'amoureux transports ! *Notum fecit Dominus salutare suum ; in conspectu gentium revelavit justitiam suam*, dit le texte sacré. Dieu a manifesté au monde le Sauveur, la Sagesse éternelle, son fils unique, son Verbe, la source de tout bien et de toute justice, notre Rédempteur, et il nous l'a manifesté surtout au jour de sa résurrection. Il a répandu la lumière de l'Evangile par tout le monde. Les peuples qui vivaient dans les ténèbres ont aperçu enfin cette grande lumière, et la lumière s'est montrée à ceux qui demeuraient dans la région de l'ombre et de la mort (Is., IX) : *Populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam, et sedentibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.*

Le Seigneur a employé la vertu de sa droite et toute la force de son bras pour se conserver son peuple et pour nous sauver ; c'est-à-dire que, pour nous tirer de la captivité, il n'a pas employé une force étrangère ; il est venu lui-même à notre secours, et c'est par sa mort et par sa triomphante résurrection qu'il a vaincu l'enfer, détruit l'empire du démon et du péché, et nous a délivrés de la plus dure de toutes les servitudes.

L'Epître de la messe est tirée de l'Epître catholique de l'apôtre saint Jacques, dit le Mineur, évêque de Jérusalem, appelé le frère, c'est-à-dire cousin de Jésus-Christ. Le dessein principal de cette lettre est de faire voir que la foi ne peut nous sauver sans les œuvres, quoique nous soyons justifiés par la foi. Ce qui fait le sujet de l'épître, c'est l'endroit où saint Jacques déclare à tous les fidèles que toute grâce et tout don vient d'en haut et descend du Père des lumières, qui est la source de tout bien. Cet Apôtre est appelé Mineur, pour le distinguer de saint Jacques, frère de saint Jean, son aîné dans l'apostolat, et qui, pour cette raison, est appelé Majeur dans les fastes de l'Eglise. Son épître est appelée catholique, parce qu'elle n'est adressée à aucune église en particulier ; mais elle est commune à toutes celles qui font profession de croire en Jésus-Christ, ou du moins à celles qui étaient composées de Juifs convertis au christianisme et répandus alors dans presque toutes les parties du monde, à quoi fait allusion le nom de *catholique*, qui signifie proprement *universel*.

Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursun est, dit le saint Apôtre : Toute faveur insigne et tout don parfait vient d'en haut. C'était une erreur assez commune parmi les Juifs de croire que plusieurs qualités, plusieurs vertus croissaient dans notre propre fonds, et qu'elles étaient les fruits de notre libre arbitre. Les pharisiens surtout pensaient pouvoir par eux-mêmes résister à la concupiscence, et pratiquer la loi sans avoir besoin de la prière et de la grâce. Saint Jacques prévient les fidèles contre cette pernicieuse présomption. Ceux à qui sa lettre est principalement adressée avaient été nourris dans le judaïsme ; de crainte donc qu'ils ne fussent imbus de cette erreur, il leur apprend que tout le bien qui est en nous vient de Dieu, et qu'il n'y a point de véritable vertu qui ne soit un don de sa miséricorde. Ne vous attribuez pas le mérite de vos bonnes œuvres, leur dit-il, ne pensez pas que vous puissiez par vos seules forces résister à l'attrait de la concupiscence ; vous avez besoin pour cela du secours surna-

turel de Dieu, et de cette grâce qu'il ne refuse à personne. Cette grâce est nécessaire pour vouloir le bien, pour persévérer dans le bien ; sans ce secours, nous ne pouvons rien qui soit méritoire pour la vie éternelle. Or, toute grâce, tout don excellent vient du Père des lumières : *Omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum.* Il appelle Dieu le Père des lumières, parce que c'est lui, dit saint Augustin, qui éclaire quiconque vient au monde, et qui imprime dans nos âmes les vérités du salut, qui nous en inspire l'amour, et qui les fait mettre en pratique par son secours : *Per inspirationem luminosissimæ charitatis.*

Saint Jacques assure donc que tous les biens de la nature et de la grâce, quelque excellents qu'ils soient, nous viennent d'en haut et descendent du Père des lumières. Cette proposition établit deux vérités importantes : l'une, que tout ce qui vient de Dieu est bon et excellent, ce qui détruit l'impiété de Manès, qui fait Dieu auteur du péché ; l'autre, que tout ce que nous avons de bon, pieux désirs, bonnes pensées, œuvres de justice et de charité, que tout cela vient de Dieu comme de sa source, ce qui réfute l'erreur de Pélage, qui établit l'homme auteur de tout le bien surnaturel qu'il fait.

Apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio : tout don parfait, continue l'Apôtre, descend du Père des lumières, qui ne change point, et en qui il n'y a pas même l'ombre de vicissitude. Qu'il est doux de dépendre en tout d'un tel Maître ! qu'il est consolant de penser que notre sort, que notre bonheur reposent en lui ! Nulle créature sur qui on puisse sûrement compter ; tout plie au moindre vent, tout se dément, tout change sur la terre ; il n'y a que Dieu seul qui ne soit point sujet aux révolutions et au changement. Toujours il aimera l'innocence, toujours il récompensera la vertu, toujours il aura en horreur le vice, et toujours il punira le péché. L'humeur, le dégoût, le caprice, sont les grands ressorts qui font agir les hommes, et qui sont le principe de leurs variations et de leurs changements. Dieu est exempt de tous ces défauts ; il sera toujours sagesse, justice, miséricorde et bonté. *Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus.* C'est de son plein gré, ajoute le saint Apôtre, qu'il nous a engendrés par la parole de vérité, afin que nous tenions le premier rang parmi ce qu'il a créé. Pour porter les fidèles à s'adresser à Dieu, et à mettre en lui toute leur confiance, saint Jacques leur fait remarquer que ce n'est pas par nécessité que le Père a envoyé son Fils unique, son Verbe, afin de nous régénérer et de nous apprendre la voie du salut. Le Verbe fait chair étant la vérité par essence, n'a pu que nous découvrir la vérité dans tous les mystères sacrés qu'il nous a révélés et dans la doctrine qu'il nous enseignée, et tout cela s'est fait par un pur effet de sa bonté. Il pouvait nous laisser dans les ténèbres de la mort dans lesquelles nous étions nés, il ne l'a pas voulu et il a daigné nous régénérer par le baptême et nous éclairer. Quelle confiance ne doit pas nous inspirer cette infinie miséricorde ! Tous les dons venant de lui et ne pouvant venir que de lui, devons-nous craindre qu'il nous les refuse, après nous avoir tout donné en nous donnant son Fils, la source de tous les dons ? *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ?* Comment ne nous aura-t-il pas donné toutes choses avec lui ? Notre dépendance fait notre abondance et notre bonheur. Les Hébreux, à qui saint Jacques écrivait, avaient reçu plus abondamment que les autres l'esprit de Dieu et toutes ses faveurs ; ils étaient les premiers de l'Eglise chrétienne, et les premiers appelés à la foi. Le salut était sorti de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem. Ils

étaient comme les aînés et les premiers héritiers de la famille de Jésus-Christ : toutes ces prérogatives, cette prédilection, devaient leur inspirer une plus ferme confiance et une plus exacte fidélité.

Saint Jacques, après avoir appris aux fidèles que tous les biens et toutes les grâces viennent du Seigneur, s'applique dans cette épître à régler leurs mœurs et leur conduite, pour qu'ils puissent par la pratique des vertus chrétiennes mériter ces dons. Que tout homme soit toujours prêt à écouter, leur dit-il, qu'il soit lent à parler et lent à se mettre en colère. Ces trois points de morale sont importants. Ecouter beaucoup et parler peu, c'est toujours sagesse ; et la modestie et la réserve sont inséparables de la véritable vertu. Les grands parleurs, ceux qui dogmatisent sans cesse, ne sont pas toujours les plus puissants en œuvres ; ce ne sont pas ceux qui prêchent ou qui écoutent la loi, mais ceux qui la pratiquent qui sont justifiés devant Dieu. C'est conséquemment à cette vérité que saint Jacques recommande la douceur et la patience à tous les fidèles. *Ira enim viri justitiam Dei non operatur :* La colère est une passion, elle est donc contraire à la vertu. On se flatte quelquefois qu'on n'agit que par zèle, et ce n'est que le mouvement de sa passion qu'on suit. Dieu n'a pas choisi nos emportements pour instruments de sa vengeance ; il a établi pour cela des juges. Ce zèle ardent et amer dans des particuliers qui ne sont pas préposés pour la réformation des autres, n'est proprement qu'une colère déguisée. Qu'elle n'ait pour objet que de se réformer soi-même, alors elle pourra passer pour zèle ; mais dès que ce zèle sort de sa sphère, et qu'il se répand en torrent sur les terres de son voisin, c'est dégât, c'est passion. « C'est pourquoi », conclut le même Apôtre, « renonçant à tout ce qui est impur, et à tous les excès de l'iniquité, recevez dans un esprit de douceur la parole qui est plantée en vous, et qui a la vertu de sauver vos âmes ». C'est comme s'il disait : Puisque vous désirez la sagesse, et que vous souhaitez arriver au port du salut, éloignez de vous tout ce qui peut vous empêcher de parvenir à cette fin, tout ce qui peut exciter dans votre cœur du trouble et des orages. Tout ce qui souille l'âme obscurcit l'esprit, et cause de furieuses tempêtes dans le cœur. Voulez-vous être dans le calme et jouir d'un ciel serein ? vivez dans l'innocence, domptez ces passions si ennemies de votre repos, et si opposées à l'esprit de Jésus-Christ ; ignorez jusqu'au nom même de l'impureté ; que la cupidité, l'avarice et le trop grand amour de vous-même, soient bannis de votre cœur. Voulez-vous que les vérités qu'on vous a enseignées, que la divine parole qu'on vous a prêchée, que l'esprit de Jésus-Christ qui a été comme enté sur le vôtre, produisent beaucoup de fruit ? ayez cette douceur chrétienne qui caractérise les âmes pures. Le fruit de cette divine parole, c'est le salut.

L'Evangile de la messe est tiré de cet endroit de saint Jean, où le Sauveur voyant approcher le jour de son ascension dans le ciel, prépare ses Apôtres à cette séparation qui devait les priver de sa présence corporelle, et leur causer un grand chagrin. Il leur fait voir qu'il est nécessaire qu'il les quitte, et que le don qu'il leur fera les dédommagera de cette satisfaction trop naturelle qu'ils avaient de le voir corporellement avec eux.

Jésus-Christ employa tout le temps qu'il passa avec ses Apôtres, depuis sa résurrection jusqu'à son entrée dans le ciel, à les instruire des grands mystères de la religion. Ils étaient devenus plus capables de le comprendre depuis que, dès sa première apparition, il leur avait donné l'Esprit-Saint : *Insufflavit, et dixit eis : Accipite Spiritum Sanctum.* Cette communication, cette infusion du divin Paraclet les avait, pour ainsi dire, spiritualisés et

rendus susceptibles de recevoir des vérités que jusqu'alors ils n'avaient pu porter.

Le Sauveur, dans cet admirable discours qu'il adressa à ses Apôtres après la dernière cène, leur ayant fait un précis de tout ce qui devait leur arriver de plus affligeant et de plus affreux dans l'établissement merveilleux de son Eglise, ajoute ces paroles : *Hæc autem vobis ab initio non dixi, quia vobiscum eram :* Je ne m'étais point encore ouvert à vous, parce que tandis que j'étais avec vous, vous n'aviez rien à craindre ; mais il n'est plus temps de vous rien cacher. Mon heure est venue, et je suis à la veille de vous quitter ; c'est pour cela que je vous ai exposé sans déguisement et même sans figure, tout ce que vous auriez à souffrir dans le monde ; mais ne craignez rien, je serai toujours invisiblement avec vous ; pour ma présence corporelle, vous l'allez perdre. Le temps approche que je dois retourner au ciel d'où je suis venu. *Vado ad eum qui misit me :* Je m'en vais à Celui qui m'a envoyé. *Et nemo ex vobis interrogat me : Quo vadis ?* Et personne de vous ne me demande : Où allez-vous ? Ce reproche que Jésus-Christ fait à ses Apôtres, est une leçon importante que le Sauveur leur donne aussi bien qu'à nous : *Quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum :* Vous êtes affligés parce que je vous ai dit que je m'en allais ; la tristesse a saisi votre cœur ; vous êtes tous consternés ; mais vous n'êtes touchés que de la perte de ma présence sensible et nullement de la gloire que je vais recevoir, en mourant, dans le ciel où je dois être assis à la droite de mon Père, ni des grands avantages que vous devez retirer de mon ascension. Vous n'êtes attachés qu'aux sens, et c'est pour cela que personne de vous ne pense à m'interroger sur l'excellence, sur le bonheur de ce séjour des bienheureux, où Dieu étale toute sa majesté, où mon humanité sacrée va recevoir toute la gloire qui lui est due, d'où je vous enverrai le Saint-Esprit qui mettra la dernière perfection à mon grand ouvrage, et répandra sur vous tous mes dons. Je vous dis que je m'en vais à Celui qui m'a envoyé, que je retourne au ciel d'où je suis venu ; et au lieu de vous réjouir avec moi, tant à cause de l'honneur que j'y dois recevoir, qu'à cause de l'avantage qui vous reviendra de mon exaltation, vous vous affligez, je vous vois tristes et dans un morne silence. Est-ce ainsi que vous devez regarder ce qu'il y a pour vous de plus avantageux ? Je vous dis la vérité ; il est de votre intérêt que je m'en aille et que je vous prive de cette présence corporelle qui rend votre amour pour moi moins spirituel et moins parfait. D'ailleurs, si je ne m'en allais pas, le Saint-Esprit, qui est ce consolateur et ce maître que je vous ai promis, ne viendrait point, et si je m'en vais, je vous l'enverrai. Or, vous n'ignorez pas de quelle importance est qu'il vienne ; car c'est lui qui convaincra le monde sur le péché, sur la justice et sur le jugement. Le Saint-Esprit, par la prédication des Apôtres et par les miracles qu'ils opéreront, convaincra le monde de péché, c'est-à-dire, qu'il fera connaître le pitoyable état des hommes qui jusqu'ici ont vécu dans l'ignorance du vrai Dieu, dans les déréglements les plus affreux, et dans une corruption de mœurs universelle ; il fera connaître combien les hommes, et les Juifs en particulier, sont coupables de n'avoir pas cru en Jésus-Christ après tant de merveilles. Ces cœurs indociles qui auront résisté si longtemps aux lumières de la foi, connaissant enfin la vertu de l'Esprit de Dieu par les prodiges éclatants qu'il opérera, et par l'admirable sainteté qu'il communiquera aux fidèles, avoueront, à leur confusion, qu'ils ont grièvement péché lorsqu'ils n'ont pas voulu croire : *De peccato quidem, quia non crediderunt in me.* Ce même Esprit-Saint les convain-

cra encore de la justice et de l'innocence du Fils de Dieu, en faisant voir que celui qu'ils ont si injustement condamné à mort, est ressuscité, et qu'il est monté au ciel pour y régner éternellement avec son Père : *De justitia vero, quia ad Patrem vado.* Enfin, il convaincra le monde et tous ses partisans, de l'équité du jugement porté contre le démon, qui s'était attribué l'empire du monde où il régnait avec tant de tyrannie, où il s'était fait ériger tant d'autels ; ils connaîtront que c'est avec justice que le règne de ce tyran a été détruit, ses pernicieuses et injustes lois abolies, ses fausses maximes condamnées, et son pouvoir renversé non-seulement par la destruction de l'idolâtrie, mais encore par l'établissement d'une religion sainte, ouvrage et chef-d'œuvre du Saint-Esprit, et fruit de la prédication de l'Evangile : *De judicio autem, quia princeps hujus mundi jam judicatus est.* Voilà les trois effets principaux de la venue de l'Esprit-Saint que je vous enverrai. *Arguet mundum de peccato, et de justitia et de judicio :* Il convaincra le monde sur le péché des Juifs et de tous ceux qui ont refusé de croire en moi après tant de preuves éclatantes et incontestables de ma divinité ; il convaincra le monde sur la justice, en faisant voir aux Juifs et aux païens qu'il n'y avait point de justice ni de véritable vertu que dans la religion chrétienne ; il convaincra enfin le monde sur le jugement, en détruisant l'empire qu'avait le démon sur l'esprit et sur le cœur de tous les peuples, par les fausses et pernicieuses maximes qui, jusqu'à la venue de Jésus-Christ, y avaient eu force de loi.

Après une instruction si importante et qui semble être l'abrégé de notre religion, Jésus-Christ ajouta qu'il avait encore bien des choses à leur dire, mais qu'ils n'étaient pas capables de les comprendre ; qu'il ne voulait pas charger leur esprit de ce qu'il ne pouvait pas encore porter ; qu'il leur en réservait la connaissance à la venue de cet Esprit de vérité qui leur apprendrait toutes les vérités nécessaires à leur perfection, à leur salut et à celui des autres : *Adhuc multa habeo vobis dicere ; sed non potestis portare modo.* Le Sauveur avait dit à ses Apôtres : Je vous ai découvert tout ce que j'ai entendu de mon Père : *Omnia quæcumque audivi a Patre meo nota feci vobis ;* c'est-à-dire, tout ce que vous étiez capables de comprendre avant d'avoir reçu du Saint-Esprit cette intelligence surnaturelle qui est un de ses principaux dons. Mais il y avait encore bien des choses mystérieuses dont ils ne pouvaient pas encore saisir le véritable sens. Ces grands mystères, ces vérités au-dessus de la portée de leur esprit, étaient l'union substantielle de la divinité et de l'humanité dans la personne adorable de Jésus-Christ, la spiritualité de son règne éternel et temporel, son état d'humiliation et de gloire, de puissance et d'infirmité, de victime pour les péchés du monde et d'homme sans péché. Il fallait la venue du Saint-Esprit pour leur donner ce don d'intelligence, pour dissiper toutes ces obscurités et pour concilier toutes ces contrariétés apparentes : il l'a fait en descendant sur eux, et c'était là son ouvrage.

Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, continue le Sauveur, *docebit vos omnem veritatem :* Quand il viendra, cet Esprit de vérité, il vous enseignera toutes ces vérités ; il vous donnera une intelligence claire de tous ces mystères. *Non enim loquetur a semetipso, sed quæcumque audiet loquetur, et quæ ventura sunt annuntiabit vobis :* Il ne parlera point de son chef, c'est-à-dire, comme le Fils ne dit rien de lui-même, que ce qu'il dit, il ne le dit pas seul, son Père le dit avec lui ; de même le Saint-Esprit ne dit rien de son chef, c'est-à-dire, tout seul, parce que procédant du Fils aussi bien que du Père et recevant d'eux la même nature et la même science, il ne dit rien

et ne peut rien dire que ce que le Fils dit avec son Père, ces trois divines Personnes n'étant qu'un seul Dieu ; et ainsi ne pensez pas que l'Esprit-Saint doive vous enseigner une doctrine différente de la mienne : c'est la même doctrine dont il vous donnera une plus parfaite connaissance et vous en développera le véritable sens. Le Sauveur s'était expliqué ailleurs à peu près dans le même sens, quand il disait aux Juifs : Ma doctrine n'est point de moi, mais de Celui qui m'a envoyé : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.* Toutes ces manières de parler nous donnent une idée bien nette du mystère adorable de la Trinité, en nous montrant un seul Dieu en trois personnes.

Enfin, le Paraclet vous fera connaître clairement l'avenir, ajoute le Sauveur, *quæ ventura sunt annuntiabit vobis,* en vous remplissant de l'esprit de prophétie nécessaire dans la connaissance de l'Eglise que vous aliez établir. Tout ce qu'il fera sera pour ma gloire, parce qu'il est mon esprit, comme il est l'esprit de mon Père : *Ille me clarificabit, quia de meo accipiet et annuntiabit vobis :* Parce qu'il aura part à ce qui m'appartient, et qu'il vous le fera connaître. Presque tous les interprètes, après les saints Pères, ne doutent point que Jésus-Christ n'ait voulu marquer par ces paroles : *De meo accipiet :* « Il aura part à ce qui m'appartient », que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, et que tous deux lui communiquent la nature et les perfections divines que le Fils lui-même reçoit du Père par la génération éternelle, et que le Saint-Esprit a par la voie de son éternelle procession de l'un et de l'autre. C'est comme si le Fils de Dieu disait : L'Esprit-Saint viendra comme un envoyé qui ne parle pas en son nom et seulement de son chef. Comme il procède de mon Père et de moi et que c'est nous qui l'envoyons, nous n'avons tous trois que la même volonté, comme nous n'avons tous trois que la même nature divine ; et ainsi tout ce qu'il vous enseignera, c'est ma doctrine, et il ne vous dira rien que mon Père et moi ne vous le disions ; c'est lui qui me glorifiera, en faisant connaître aux hommes ma divinité, qui est la même que la sienne et celle de mon Père ; car ces trois Personnes, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, ne sont qu'un seul Dieu : *Et hi tres unum sunt.* Il la fera connaître cette divinité par le don d'intelligence qu'il donnera aux fidèles et par les merveilles qu'il leur fera opérer en mon nom.

Le Père Croiset.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

Il semble que l'Eglise ait voulu profiter du reproche que Jésus-Christ faisait à ses Apôtres, lorsque, sur le point de les quitter pour retourner à son Père, il les reprend de s'être abandonnés à la plus amère tristesse au lieu de se réjouir de son triomphe : *Quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum.* L'Eglise entrant donc dans l'esprit du Fils de Dieu, redouble sa joie et inspire à ses enfants des sentiments d'une allégresse encore d'autant plus vive qu'on approche plus du jour de l'ascension glorieuse du Sauveur.

Vocem jucunditatis annuntiate, et audiatur, alleluia : annuntiate usque ad extremum terræ : Publiez cette voix d'allégresse, et qu'elle soit entendue partout : publiez-la jusqu'aux extrémités de la terre. *Liberavit Dominus populum suum, alleluia, alleluia* : Le Seigneur a délivré son peuple, il l'a tiré de la captivité, il l'a ramené dans sa patrie : louanges, gloire, bénédiction, actions de grâces soient à jamais rendues à celui qui nous a fait enfin recouvrer la liberté, et qui nous a ouvert la Jérusalem céleste. *Jubilate Deo omnis terra* : Peuples de toute la terre, témoignez votre joie au Seigneur. *Psalmum dicite nomini ejus :* Célébrez son nom par vos hymnes. *Date gloriam laudi ejus :* Rendez-lui la gloire qui lui est due, et ne cessez de le louer. C'est par cette effusion d'allégresse, c'est par ce cantique de joie que l'Eglise commence aujourd'hui la messe. C'est d'Isaïe que cet Introït est emprunté. Ce Prophète, annonçant le mystère de notre rédemption, dans la prédiction qu'il fait de la délivrance du peuple juif (Is., XLVIII), de la captivité de Babylone, qui en était la figure, invite toutes les nations du monde à se répandre en jouissances, et à faire entendre partout des cris de joie et des chants d'allégresse. *In voce exultationis annuntiate :* Annoncez cette nouvelle et publiez-la jusqu'aux extrémités du monde : *Auditum facite hoc, et offerte illud usque ad extrema terræ.* Dites en tous lieux : Le Seigneur a racheté Jacob son serviteur : *Dicite : Redemit Dominus servum suum Jacob.* Plus spirituelle que n'étaient alors les Apôtres inconsolables de la perte de la présence corporelle du Sauveur, à la veille de célébrer sa glorieuse ascension dans le ciel, elle exhorte ses enfants à se réjouir d'une séparation qui doit leur être avantageuse, puisqu'elle perfectionnera leur foi et leur ouvrira l'entrée de la céleste patrie. Car, comme dit le grand saint Léon, l'ascension triomphante de Jésus-Christ est un gage sûr de la nôtre : *Christi ascensio, nostra provectio est.* Le chef, en prenant possession de sa gloire, assure le droit et l'espérance qu'a tout le corps à la même gloire. *Quo præcessit gloria capitis, eo spes vocatur et corporis.* N'est-il pas juste que nous fassions éclater notre joie par de continuelles actions de grâces ? *Dignis exultemus gaudiis, et pia gratiarum actione lætemur?*

Ce dimanche est appelé le dimanche des Rogations, parce que les trois jours qui suivent sont consacrés à de solennelles supplications au Seigneur, qu'on nomme aussi les grandes litanies, et parce que l'Evangile de ce jour est une invitation pressante à prier le Seigneur et à lui demander avec confiance tous les secours dont nous avons besoin.

L'Epître de la messe est tirée de la lettre catholique de saint Jacques, laquelle a fourni aussi celle du dimanche précédent. Le saint Apôtre, après avoir exhorté les fidèles à s'instruire avec soin des vérités de notre religion, leur déclare ici que ce n'est pas assez d'écouter et d'apprendre toutes les vérités de l'Evangile, si on ne les met en pratique : *Estote factores verbi, et non auditores tantum :* Mettez en pratique la parole, mes frères, et ne l'écoutez pas seulement, vous trompant vous-mêmes.

Les épîtres de saint Paul faisaient alors beaucoup de bruit parmi les fidèles. Plusieurs s'imaginaient que cet Apôtre enseignait que les bonnes œuvres n'étaient point nécessaires au salut, et que la foi suffisait sans les bonnes œuvres; de sorte que, prenant mal la pensée de saint Paul, ils abusaient de sa doctrine. Parmi les Juifs convertis, les uns en étaient scandalisés et regardaient saint Paul comme ennemi de la loi, ne comprenant point que ce n'est que des cérémonies légales de l'ancienne loi, et nullement de l'observation de la loi de l'Evangile, que parlait le saint Apôtre; d'autres soutenaient que la nouvelle loi était inutile, et s'imaginaient que pour être

sauvé, il suffisait d'avoir la foi. Saint Jacques, pour guérir ces esprits malades, explique aux fidèles les vrais sentiments de l'apôtre saint Paul, et montre ici que la foi sans les bonnes œuvres est inutile, conformément à ce que saint Paul écrit aux Romains : Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui seront justes devant Dieu ; mais ceux qui pratiquent la loi seront justifiés : *Non enim auditores legis justi sunt apud Deum ; sed factores legis justificabuntur* (Rom., II) ; c'est-à-dire : « Ceux qui pratiquent la loi », soit Juifs, soit gentils, soit qu'ils aient reçu la loi de Moïse, soit qu'ils ne l'aient pas reçue, « seront justifiés », non par les œuvres seules, mais par leurs œuvres faites par la foi, et avec la grâce que Dieu leur aura donnée (Galat., III) : *Fides quæ per charitatem operatur* (I Cor., XIII) : La foi agit par la charité, et sans cette charité vive et active, tout le reste ne sert de rien ; ainsi l'affirme le même Apôtre.

Car si quelqu'un écoute la parole sans la mettre en pratique, on le comparera à un homme qui voit son visage dans un miroir tel qu'il l'a naturellement, et dès qu'il s'est vu, il se retire et oublie aussitôt quel il est. L'Evangile, dit saint Bernard, est un miroir bien fidèle ; il ne flatte personne, chacun s'y voit tel qu'il est : *Evangelium, speculum veritatis, nemini blanditur, nullum seducit : talem in eo se quisque reperiet qualis fuerit.* On a beau se cacher ses défauts, la divine parole nous les montre ; secrète vanité, amour-propre subtil, passion dissimulée, imposant dehors, dans ce miroir le fard paraît, la moindre ride se fait voir, rien ne peut en imposer. Mais que sert de se regarder au miroir, si l'on oublie, un moment après s'être vu, les taches qu'on a sur son visage ? Mais voulez-vous être heureux ? ayez sans cesse devant les yeux la loi de l'Evangile qui nous affranchit de la servitude des cérémonies légales, et nous rend enfants de Dieu. Elle ne vous cachera aucun défaut, elle vous découvrira ce que votre amour-propre voile à vos yeux. Ne la regardez pas en passant, mais écoutez-la dans le dessein de pratiquer ce qu'elle vous dit, et d'ôter les taches qu'elle vous découvre : tel est le moyen d'assurer votre salut. Dans cette comparaison dont se sert l'Apôtre, le miroir est la parole de Dieu, qui nous représente à nous-mêmes ce que nous sommes et ce que nous devons être. Le visage de l'homme est l'état intérieur de sa conscience ; les taches du visage sont les péchés dont la pureté de l'âme est salie. Se regarder dans le miroir, c'est écouter la parole de Dieu, et y remarquer la différence de ce que nous sommes et de ce que nous devons être selon l'Evangile. Oublier l'état où l'on s'est vu, c'est mettre en oubli les vérités qui nous ont été prêchées ; enfin, ne se laver pas, c'est négliger de se corriger et d'effacer par les larmes de la pénitence la souillure de ses péchés.

Saint Jacques donne encore cet avis aux fidèles : si quelqu'un pense avoir de la religion, ne mettant point de frein à sa langue, mais s'abusant soi-même, c'est une religion frivole que la sienne : *Hujus vana est religio.* Les Juifs convertis à la foi, à qui cette épître est écrite, étaient encore si entêtés de l'observation de leurs cérémonies légales, qu'ils ne cessaient de se répandre en plaintes, et quelquefois même en injures contre ceux qui ne les observaient pas. Ils satisfaisaient leur jalousie et leur passion par des invectives, et tout cela sous prétexte de zèle pour la religion : c'est ce qui oblige l'Apôtre de leur dire que leur prétendu zèle est une illusion : *Seducens cor suum ;* que la véritable piété est de penser toujours avantageusement de son prochain, de ne jamais juger, ni parler mal de personne, et que le vrai zèle est inséparable de la retenue, de la modestie et de la charité. Enfin, il conclut par cette leçon admirable : La religion pure et sans

tache devant Dieu, la solide piété, le zèle véritablement chrétien, ne consistent pas dans les disputes, ni dans de vaines spéculations, mais dans la pratique constante d'une ardente charité. Visiter les orphelins et les pauvres veuves dans leurs afflictions, s'exercer continuellement avec les œuvres de miséricorde et se préserver de la souillure de ce monde corrompu au milieu duquel nous vivons, voilà ce qui prouve visiblement qu'on est chrétien, voilà ce qui fait honneur à la religion dont on fait profession.

L'Evangile de la messe est pris de l'admirable discours que Jésus-Christ fit à ses disciples après la cène, la veille de sa mort. Ce divin Sauveur, après leur avoir dit qu'il allait les quitter pour achever le grand ouvrage de la rédemption par le sacrifice de sa vie, les assure que son absence ne sera pas longue, qu'ils le reverront après trois jours dans un état bien différent de celui où il était : que pour eux, ils seront, à la vérité, dans la désolation et dans la tristesse, mais que leur tristesse sera changée en une joie que personne ne sera capable de leur ôter : Cela suffira, leur disait-il, pour essuyer toutes vos larmes, pour calmer toutes vos inquiétudes et pour vous dédommager de tout ce que vous aurez souffert pour l'amour de moi. Vous commencerez alors à être plus que jamais en faveur auprès de mon Père. Le Saint-Esprit vous comblera de ses dons et vous instruira si bien de toutes choses, que vous n'aurez plus besoin de m'avoir visiblement auprès de vous, pour me consulter sur vos doutes. Pour ce qui est de mon Père, il vous aime, parce que vous m'aimez, et je vous dis, en vérité, qu'il ne vous refusera rien de ce que vous lui demanderez en mon nom et par mes mérites : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Voilà une nouvelle manière de prier bien aisée et bien efficace que je vous apprends, qui ne deviendra commune que quand mon règne sera établi dans le ciel où je serai votre médiateur toujours prêt à appuyer vos demandes. Mon Père ne saurait rien me refuser, ni à vous, dès que vous le prierez en mon nom. *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo :* Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Prier au nom du Sauveur, dit saint Grégoire, c'est demander ce qui est véritablement utile pour le salut. Les Apôtres avaient demandé au Sauveur bien des choses ; saint Jean et saint Jacques avaient sollicité les deux premières places dans son royaume ; saint Pierre, la guérison de sa belle-mère ; peu de ses Apôtres qui ne lui eussent demandé quelque faveur, ou pour eux-mêmes, ou pour leurs amis ; mais le Fils de Dieu compte pour rien tout ce qui n'est pas pour le salut et pour la perfection. Biens temporels, honneurs vains, santé corporelle, vous n'êtes pas des objets dignes de l'attention de Dieu. A combien de chrétiens ne pourrait-on pas faire aujourd'hui le même reproche que Jésus-Christ fait à ses disciples ? combien n'ont encore rien demandé au nom du Sauveur ? *Petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum :* La promesse que je vous fais, dit le Sauveur, doit inspirer à votre âme une joie pleine et parfaite. En effet, quoi de plus consolant que d'être assurés que toutes vos demandes seront favorablement reçues ! Vous avez le secret d'être toujours exaucés. Demandez en mon nom, votre prière sera toujours écoutée ; qu'est-ce qui pourra jamais troubler votre joie si vous êtes sûrs d'obtenir infailliblement tout ce que vous demanderez ?

Hæc in proverbiis locutus sum vobis, continue le Sauveur : Jusqu'ici je vous ai parlé en paraboles, c'est-à-dire d'une manière figurée, parce que vous n'étiez pas encore capables de comprendre les grands mystères de la religion. *Venit hora cum jam non in proverbiis loquar vobis ; sed palam de Patre annuntiabo vobis :* Voici le dernier entretien que j'aurai avec vous

avant ma mort. Je m'expliquerai avec vous sans figures ; je vous parlerai clairement de mon Père, et après ma résurrection je vous découvrirai sans énigmes et sans paraboles le mystère ineffable de la Trinité, celui de mon incarnation, de ma passion, de ma mort, tout ce qui regarde l'économie du salut et l'établissement de mon Eglise, et vous comprendrez tout ce que je vous dirai par l'intelligence que vous en donnera l'Esprit-Saint. *In illo die, in nomine meo petetis ; et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis :* Alors vous aurez vous-mêmes tout accès auprès de ce Père infiniment bon et infiniment libéral ; vous n'aurez qu'à lui demander en mon nom pour être exaucés. Il n'est pas besoin de vous dire que je prierai mon Père pour vous et que je joindrai mes prières aux vôtres ; vous devez être sûrs que je vous aime trop pour vous oublier jamais ; mais quand je ne m'emploierais point pour vous faire obtenir ce que vous demandez, il suffit que vous m'ayez aimé et que vous ayez cru en moi, pour engager mon Père à vous accorder l'effet de vos prières.

Le Sauveur, voyant ses Apôtres touchés et pénétrés des vérités qu'il venait de leur apprendre, leur fit en deux mots un précis des plus grands mystères de notre religion : *Exivi a Patre,* leur dit-il, *et veni in mundum ; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem :* Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde ; je quitte aussi le monde et je m'en vais à mon Père. Ce peu de paroles renferme les principaux articles de notre foi touchant la personne du Fils de Dieu : sa génération éternelle, « je suis sorti de mon Père » ; son incarnation, « je suis venu dans le monde » ; sa résurrection et son ascension glorieuse, « je m'en vais à mon Père ». Voilà en peu de mots toute l'économie de la rédemption du genre humain et le précis de notre croyance. Les Apôtres n'ayant pas compris le sens de ces paroles de Jésus-Christ : « Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et peu de temps après vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père », voulaient l'interroger, mais le Sauveur, connaissant leur pensée, les avait prévenus et s'était expliqué plus clairement. C'est ce qui obligea les Apôtres de dire : *Nunc scimus quia scis omnia, et non opus est tibi ut quis te interroget* : Nous sommes convaincus maintenant que vous savez toutes choses, et vous n'avez pas besoin que personne vous interroge, car vous savez tout avant même qu'on vous le propose ; vous découvrez ce qu'on a de plus secret dans le cœur : c'est ce qui nous fait croire que vous êtes sorti de Dieu. *In hoc credimus quia a Deo existi.* Il n'y a que Dieu seul qui puisse pénétrer le fond du cœur, découvrir les plus secrètes pensées ; rien aussi ne nous confirme davantage dans la foi où nous étions, que vous êtes le vrai Messie et le vrai Fils de Dieu.

Le Père Croiset.

LES ROGATIONS

Les trois jours qui suivent le cinquième dimanche après Pâques et qui précèdent immédiatement la fête de l'Ascension, sont consacrés par l'Eglise à des prières publiques et solennelles, accompagnées de jeûnes ou d'absti-

nences, et de processions pour demander à Dieu qu'il daigne bénir les biens de la terre et pourvoir à tous nos besoins.

Saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, établit ces prières publiques dans son diocèse, l'an 470. Voici ce qui en fut l'occasion.

Depuis que les Bourguignons s'étaient rendus les maîtres de cette partie de la Gaule viennoise, que nous appelons aujourd'hui le Dauphiné et la Savoie, il ne s'était point passé d'année, ni de saison dans l'année pendant lesquelles le pays n'eût été affligé de quelque fléau. La désolation était générale. Les tremblements de terre étaient très-fréquents et les édifices les plus solides ne pouvaient résister à de si rudes secousses. Les bêtes sauvages désolaient toute la campagne. Une infinité de loups enragés entraient en plein jour jusque dans les villes et dans les maisons et jetaient partout la terreur. Chaque jour, disent les historiens, semblait apporter quelque nouvel indice de la colère divine. Les incendies se multipliaient, et il ne se passait pas de semaine où, à Vienne, quelque maison ne fût consumée par les flammes. La nuit de Pâques de l'an 470, pendant que tout le peuple était assemblé dans la grande église, avec Mamert, son évêque, pour la célébration des saints mystères, le feu prit à la maison de ville qui était un édifice magnifique construit sur une éminence qui dominait toute la ville. Chacun craignant pour sa maison, l'alarme fut universelle. Tout le monde sortit de l'église; le service divin fut interrompu. Le saint évêque demeura seul devant l'autel, où, prosterné et fondant en larmes, il supplia ardemment le Seigneur de délivrer son peuple de tant de fléaux, et pour apaiser la colère céleste, il fit vœu d'établir tous les ans dans son diocèse des Rogations ou prières publiques et des processions solennelles. L'embrasement cessa tout à coup, au moment où il semblait devoir consumer toute la ville. La joie que cet événement miraculeux causa dans les esprits, fit revenir tout le monde à l'église. Mamert, après avoir achevé les saints mystères et rendu publiquement de très-humbles actions de grâces à Dieu pour une faveur si visible, déclara à son peuple le vœu qu'il avait fait et l'exhorta à joindre la pénitence à la prière. Tout le peuple applaudit aux moyens qu'avait pris le saint évêque pour apaiser la colère divine, et on ne douta point que ce fût à ses prières et à son vœu qu'on dût la subite extinction de l'incendie. Le saint évêque fixa ces Rogations aux trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension et ordonna qu'elles seraient passées dans la pénitence et dans le jeûne. Cette fête se célébra pour la première fois avec beaucoup d'appareil et encore avec plus de dévotion. Saint Mamert, voulant ménager les forces de ceux qui n'auraient pu supporter la fatigue d'une trop longue marche, à jeun, se contenta de marquer pour la station ou le terme de la première procession, une église qui n'était pas éloignée des murailles de la ville. Tout le monde s'y trouva, et la multitude y fit paraître une si grande dévotion, que le terme de la première procession ayant paru trop court, on demanda que la station de celles qu'on devait faire les jours suivants fût plus éloignée.

On s'aperçut d'abord combien Dieu agréait la ferveur et la pénitence du peuple de Vienne. On ne ressentit plus de tremblements de terre, on ne vit plus paraître de loups; la campagne ne fut plus désolée et l'on ne se plaignit plus de l'intempérie de l'air, ni du dérangement des saisons.

Cette pieuse institution était trop intéressante, pour être renfermée dans la ville ou le seul diocèse de Vienne; la plupart des églises des Gaules voulurent imiter un exemple si saint. Les Rogations devinrent une fête d'obligation dans presque tous les diocèses, afin que ce qui avait servi de remède

fût un préservatif pour l'avenir. Les évêques, considérant la sagesse de cette institution; ne crurent pouvoir rien faire de mieux que de s'y conformer. Le concile d'Orléans, tenu l'an 511, ordonna que les Rogations s'observeraient par toute la France dans le même temps et de la même manière qu'elles se faisaient à Vienne. Cet usage passa en Espagne vers le commencement du septième siècle; mais il ne devint d'obligation pour toute l'Eglise latine, qu'après que le Pape en eut fait une loi de discipline ecclésiastique, qui est aujourd'hui en usage partout. Ce fut Léon III qui établit à Rome, et partout ailleurs, les Rogations, vers la fin du huitième siècle. Il n'obligea pas les fidèles au jeûne, parce que c'est durant le temps pascal qu'elles se font. Charlemagne et Charles le Chauve ont fait des lois pour en ordonner l'observation et pour défendre de travailler en ces jours, ce qui a longtemps été observé dans l'Eglise de France. Le jeûne qui s'observait d'abord fort régulièrement, a été changé depuis en simple abstinence, par considération pour le temps pascal, qui est un temps de joie; mais la pratique constante dans toute l'Eglise catholique a toujours été d'accompagner ces prières publiques d'un esprit de pénitence et de componction et de réciter des litanies pour demander à Dieu, par l'invocation et l'intercession de ses Saints, la rémission de ses péchés, les secours nécessaires tant spirituels que corporels, la paix de l'Eglise et de l'Etat, la conservation des biens de la terre et l'éloignement de tout ce qui peut nous nuire ou nous troubler. C'est là la fin que l'Eglise se propose dans ces supplications publiques.

Sidoine Apollinaire dit qu'avant saint Mamert on célébrait une espèce de Rogations ou prières publiques, et des processions; mais qu'elles se faisaient avec peu d'ordre, et avec encore moins de dévotion : *Vagæ, tepentes, infrequentesque supplicationes;* mais que celles qu'institua le saint évêque se firent avec ferveur, avec plus d'ordre et dans un temps déterminé. On voit dans la vie de saint Germain, évêque de Paris, écrite par Fortunat, qu'on appelait ces supplications ou prières publiques, les litanies : *Dum tempore litaniarum... ad missam cum populo progreditur in processu.* Ainsi, dès le sixième siècle, les Rogations se célébraient comme aujourd'hui. On disait la messe à la station, on faisait la procession, on chantait les litanies. Ce mot litanies est un nom qui vient du grec; il signifie prière publique. C'est une formule de prière laconique, concise et répétée à l'honneur des Saints, suivie d'une invocation en mêmes termes, qui sert comme de refrain. Les litanies des Saints, ou de la sainte Vierge, qu'on chante aux processions, ont pour réponse cette courte prière : « Priez pour nous »; et celles qui regardent les personnes de la sainte Trinité, cette autre : « Ayez pitié de nous ». Elles commencent toutes par ces deux mots grecs : *Kyrie eleison :* Seigneur, ayez pitié de nous. On lit même dans un ancien rituel romain, qu'on chantait quelquefois des litanies où l'on ne disait que *Kyrie eleison*, qu'on répétait jusqu'à cent fois, et autant de fois, *Christe eleison. Dicunt centies : Kyrie eleison; centies : Christe eleison.* On appelle grandes litanies, celles de la fête de saint Marc, instituées par le pape saint Grégoire l'an 590, dans lesquelles, après l'invocation de la miséricorde divine, on implore les Saints, et on demande leur intercession et leurs prières.

La procession d'une église à une autre, en chantant les litanies, est une des cérémonies des Rogations; le peuple y suit le clergé, et joint ses prières à celles des ministres du Seigneur, pour implorer sa miséricorde.

L'origine des processions est fort ancienne; elles ont été en usage dans l'Eglise d'abord après les persécutions, et rien n'en a pu depuis interrompre la pieuse pratique. Saint Jean Chrysostome, qui vivait dans le quatrième

siècle, faisait faire des processions à son peuple de Constantinople : on y portait la croix avec des flambeaux allumés, et l'on chantait des prières pour demander à Dieu la conversion des hérétiques, et les secours du ciel dans les nécessités publiques. On lit à peu près la même chose dans la vie de saint Porphyre, évêque de Gaza, en Palestine, mort vers l'an 420 : la croix précédait le clergé, qui allait deux à deux ; tout le peuple suivait, chantant des psaumes. Saint Ambroise parle des processions qu'on célébrait à Milan pour implorer la miséricorde de Dieu. Celle qui se fit sous ce saint prélat, pour transporter les reliques de saint Gervais et de saint Protais, est une des plus célèbres. Saint Ambroise et saint Augustin rapportent l'insigne miracle dont ils furent témoins : il s'opéra, pendant cette procession, en faveur d'un aveugle qui recouvra la vue aussitôt qu'il eut touché les saintes reliques. Le vénérable Bède dans la vie de saint Cuthbert, parlant de la procession des Rogations, fait mention des reliques qu'on y portait, comme d'un usage établi dans toute l'Eglise. Lanfranc fait mention des litanies, de la croix, de l'eau bénite, du livre des Evangiles et des reliques qu'on portait à ces processions, et à celles aussi qu'on faisait dans le temps des calamités publiques. Les processions les plus solennelles sont celle du très-saint Sacrement, celles des Rogations, de la Purification et des Rameaux, et celle qu'on fait en France le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, depuis le vœu du roi Louis XIII ; nous pouvons ajouter encore celles qu'on célèbre extraordinairement pour le jubilé ou pour apaiser la colère de Dieu dans les calamités publiques. Les processions sont plus fréquentes dans le temps pascal, parce qu'on a besoin de demander à Dieu sa bénédiction sur les biens de la terre, qui courent alors de plus grands risques. C'est de là qu'est venue cette religieuse pratique en certains diocèses, de faire dans cette saison des processions tous les dimanches avant la messe de paroisse.

De tout ce qu'on vient de dire au sujet des Rogations, des prières publiques, des saintes reliques qu'on porte aux processions, et de toutes les autres cérémonies de la religion presque aussi anciennes que le christianisme, l'Eglise n'a-t-elle pas raison de conclure que rien n'est plus blâmable que la conduite des hérétiques, qui osent encore condamner des usages nés, pour ainsi dire, avec l'Eglise, et autorisés par la pratique de tous les Saints et dans tous les siècles ?

Quoique les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension soient au même degré de solennité, l'Eglise cependant n'a assigné un office particulier qu'à cette seconde férie. L'Introït de la messe est tiré du psaume XVIIe. Comme c'est ici un jour de supplications solennelles, l'Eglise commence la messe par un verset bien propre à nous inspirer cette confiance en Dieu, qui doit accompagner toutes nos prières, et sans laquelle nous ne serions jamais exaucés. Ce psaume XVIIe est un cantique d'actions de grâces dans lequel David, après avoir rappelé tous les périls auxquels il a été exposé, et les victoires qu'il a remportées sur les ennemis par la protection du ciel, proteste que rien ne sera jamais capable d'ébranler sa confiance, ni d'affaiblir son amour pour Dieu. *Exaudivit de templo sancto suo vocem meam, alleluia, et clamor meus in conspectu ejus introivit in aures ejus, alleluia, alleluia :* Ma voix, dit le Prophète, a pénétré jusqu'au plus haut des cieux, son temple et sa demeure ; mes cris sont parvenus jusqu'à lui ; il les a entendus et il m'a exaucé : quelle confiance ne dois-je pas avoir en lui, et quelles actions de grâces ne dois-je pas lui rendre ? *Diligam te, Domine, virtus mea; Domine firmamentum meum et refugium meum et liberator meus :* Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force : le Seigneur est mon appui,

mon refuge, mon libérateur. Avec de tels sentiments, Dieu ne saurait manquer d'exaucer nos prières. Tout ce psaume est plein des plus nobles pensées, et le style est d'une beauté et d'une élévation admirables. Saint Jérôme dit qu'en décrivant ses combats et ses triomphes, David prédit les victoires de Jésus-Christ sur les Juifs et celles de l'Eglise sur tous ses persécuteurs.

L'Epître de la messe est tirée du cinquième chapitre de l'épître de l'apôtre saint Jacques ; c'est une instruction abrégée des dispositions avec lesquelles il faut prier, et du fruit qu'on doit tirer de la prière.

Confessez vos péchés l'un à l'autre, et priez les uns pour les autres, afin que vous vous sauviez. Il ne suffit pas de détester vos péchés dans le fond du cœur, dit le saint Apôtre, cette douleur intérieure et surnaturelle, cette véritable contrition est nécessaire ; mais elle ne suffit point pour avoir le pardon des péchés mortels, il faut les déclarer, les confesser avec humilité au prêtre, qui seul a le pouvoir de vous absoudre : c'est un juge, il faut l'instruire du procès ; c'est un médecin, il faut lui déclarer vos plaies et vos infirmités, afin qu'il y applique les appareils et les remèdes nécessaires. *Confitemini alterutrum peccata vestra :* par ces paroles, disent les interprètes et les saints Pères, l'Apôtre rappelle visiblement le précepte divin de la confession sacramentelle. *Cornelius à Lapide*, l'un des plus savants interprètes, dit que saint Jacques ne s'est servi de cette expression *alterutrum*, l'un à l'autre, que pour rendre la pratique de la confession plus aisée, et le précepte plus doux. Quoique ce ne soit qu'au seul prêtre que nous devions confesser nos péchés, le saint Apôtre emploie le terme *alterutrum*, l'un à l'autre, pour nous faire mieux comprendre que celui à qui nous déclarons en secret toutes nos misères, est lui-même sujet aux mêmes infirmités, aux mêmes tentations que nous, et capable de tomber dans les mêmes désordres : *Alterutrum.* En effet, quoique le caractère sacerdotal élève le prêtre au-dessus du laïque, et lui donne le pouvoir d'absoudre le pécheur, il ne le tire pas du rang des hommes ; et, quelque sublime que soit sa dignité, c'est toujours d'homme à homme que se fait la confession. « L'un à l'autre » exprime encore l'obligation que les prêtres ont eux-mêmes de se confesser. Si l'on a vu des pécheurs déclarer leurs péchés à de simples laïques, ce sont des actes d'humilité fort louables, et qui peuvent obtenir du Seigneur la grâce d'une parfaite contrition ; mais cet acte d'humilité, quelque louable qu'il soit, ne saurait jamais tenir lieu d'une confession sacramentelle.

Orate pro invicem, ut salvemini : Priez les uns pour les autres, afin que vous vous sauviez. L'Apôtre recommande ici la prière mutuelle auprès de Dieu, laquelle ayant pour motif la charité, lui est toujours agréable : c'est ce motif même qui la rend efficace. Le Seigneur écoute volontiers les prières que nous faisons pour nos frères ; et ce que nous n'obtiendrons pas pour nous-même, nous l'obtenons souvent pour eux quand la charité nous le fait demander. *Multum enim valet oratio justi assidua :* La prière constante du juste, ajoute-t-il, a un grand pouvoir auprès de Dieu ; il parle des justes qui vivent encore sur la terre. Quelle doit donc être la puissance des prières des Saints dans le ciel, et surtout de la Reine des Saints, en faveur de ceux pour qui ils s'intéressent !

Elias homo erat similis nobis passibilis : Elie était comme nous, un homme sujet aux infirmi tés. Saint Jacques, pour prouver la force et l'efficace de la prière, apporte l'exemple d'Elie, qui par sa prière tint le ciel fermé pendant trois ans et demi, sans qu'il tombât une goutte de pluie, et qui, par sa prière, l'ouvrit au moment où il crut qu'il le fallait, pour manifester la

gloire et la puissance de Dieu, et pour tâcher de convertir l'impie Achab, qui ne profita pas de ce double prodige. Enfin, le saint Apôtre finit cette admirable épître, par exhorter tous les fidèles à avoir une charité chrétienne pour leurs frères et un véritable zèle pour leur salut. Mes frères, leur dit-il, si quelqu'un vient à s'égarer du vrai chemin et que son frère l'y ramène, que celui-ci sache que l'homme qui fera revenir un pécheur de son égarement, sauvera son âme de la mort éternelle et couvrira le grand nombre de ses péchés : *et operiet multitudinem peccatorum ;* c'est-à-dire, qu'en ramenant la brebis égarée dans la voie du salut, il aura le mérite d'avoir sauvé une âme et obtiendra aisément de la miséricorde de Dieu le pardon de ses propres péchés. C'est ce qu'écrivait saint Paul à Timothée : Veillez sur vous-même et travaillez au salut des autres : *Hoc enim faciens et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt :* Car en vous conduisant ainsi, vous vous sauverez vous-même et vous sauverez ceux qui vous écoutent. Voilà ce qui inspire tous les jours tant de zèle à ces hommes apostoliques, qui, sans être retenus par les liens les plus forts et les plus doux de la chair et du sang, sans être ébranlés par les amis qu'il faut abandonner pour toujours, ni par les charmes de la patrie, sans être effrayés par des dangers affreux, ni rebutés par la cruauté de tant de peuples inhumains, font le sacrifice de leurs commodités, de leurs talents, de leur vie, passent les mers pour aller porter la lumière de la foi aux nations les plus barbares. L'amour de Jésus-Christ, le zèle ardent pour sa gloire, le désir de sauver les âmes peuvent seuls inspirer ces miracles de la charité chrétienne. Ce n'est qu'au sein de la vraie Eglise qu'on trouve ces héros magnanimes et désintéressés.

Comme ce jour est consacré à la prière, ce que Jésus-Christ dit à ses disciples sur son efficacité, fait le sujet de l'Evangile de la messe.

Le Sauveur, instruisant ses disciples sur plusieurs points de perfection, les assurait que pour être saint il fallait demander à Dieu, avec ferveur, la grâce de le devenir. Demandez, leur disait-il, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez à la porte, et on vous ouvrira. Je n'excepte ici personne ; je vous dis que tous ceux qui demanderont seront exaucés ; mais une des conditions essentielles, c'est de persévérer dans la prière. Voulez-vous en mieux connaître le mérite et l'efficace, considérez ce qui se passe tous les jours parmi vous. Si quelqu'un de vous avait un ami, riche et libéral, qu'il allât à minuit heurter à sa porte pour lui demander trois pains dont il a besoin, parce qu'il faut qu'il donne à souper à une personne de sa connaissance qui vient d'arriver de la campagne, et que cet ami lui répondît : Vous venez trop tard, ma porte est fermée, tous mes domestiques sont retirés, je ne puis me lever, revenez demain à toute autre heure ; je vous le dis, s'il continue à frapper et s'il ne se rebute point, son ami accordera à son importunité ce qu'il aurait difficilement accordé à l'amitié seule. Il se lèvera, il lui ouvrira la porte et lui donnera non-seulement les trois pains qu'il lui demande, mais tout ce dont il peut avoir besoin. Cet exemple nous offre une importante instruction. Dieu a plus envie de nous donner ce qui nous est nécessaire, que nous n'en avons de l'obtenir ; il veut seulement que nous le lui demandions et que nous persévérions à le prier. Jésus-Christ voulait accorder à l'aveugle de Jéricho la grâce qu'il sollicitait et à la Chananéenne la guérison de sa fille ; mais il voulait pour cela que l'un et l'autre le lui demandassent avec importunité. Dieu accorde tout à la persévérance, parce qu'elle est une preuve visible de notre foi et de la confiance que nous avons en son pouvoir et en sa bonté. Le manque de persévérance est une espèce de dépit qui marque la faiblesse de notre foi.

Le Sauveur ne nous exhorterait pas tant à lui demander, dit saint Augustin, s'il ne souhaitait lui-même d'exaucer nos prières : *Non utique nos tantum hortaretur ut peteremus, nisi dare vellet.* Ayons honte de notre inconstance et de notre lâcheté ; Dieu a plus envie de nous donner, que nous n'en avons de recevoir : *Erubescat humana pigritia : plus vult ille dare quam nos accipere.*

Le Sauveur, après avoir apporté cet exemple familier qui exprime si bien le désir qu'il a de nous accorder ce que nous lui demandons, et qui nous prouve que le moyen d'obtenir c'est de prier avec persévérance, ajoute : *Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis ; quærite, et invenietis : pulsate, et aperietur vobis :* Je vous dis de même : Demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et on vous ouvrira. *Omnis enim qui petit, accipit ; et qui quærit, invenit ; et pulsanti aperietur.* Le Sauveur ne dit pas que plusieurs seront exaucés ; *omnis,* il n'excepte personne, pourvu, comme il dit ailleurs, qu'on demande en son nom ce qui convient au salut, parce que tout ce qui y est contraire est un trop grand mal pour que Dieu nous le donne, lui qui est la source de tout bien.

Si quelqu'un de vous demande un pain à son père, ajoute le Sauveur, est-ce que son père lui donnera une pierre ? ou s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? et s'il demande un œuf, recevra-t-il un scorpion ? Si donc vous qui avez tant d'inclination à faire du mal et si peu à faire du bien vous êtes portés naturellement à donner à vos enfants ce que vous avez de meilleur, avec quelle charité, avec quelle libéralité pensez-vous que votre Père céleste répandra sur vous ses plus grandes miséricordes et surtout son Saint-Esprit, source de tous biens ? *Quanto magis Pater vester de cælo dabit Spiritum bonum petentibus se ?*

Rien n'est mieux exprimé dans l'Evangile, rien n'est plus solidement établi dans la religion, que l'infaillibilité de la prière : d'où vient donc que Dieu tous les jours se montre si peu favorable à nos vœux, dit le plus célèbre de tous les orateurs chrétiens ? d'où vient que nous le prions et qu'il ne nous écoute pas ? d'où vient que nous demandons et que nous n'obtenons rien ? C'est que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ou que nous ne demandons pas comme il faut. Nous demandons, ou des choses préjudiciables au salut, ou des biens purement temporels et inutiles au salut, ou des grâces même qui, de la manière que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviraient plutôt à nous retirer de la voie du salut. Désirons-nous que nos prières soient efficaces ? ne demandons que ce qui peut servir à notre salut, et demandons-le avec les conditions et dans les dispositions qui conviennent à la prière. Prions avec humilité, prions avec attention de l'esprit et affection du cœur, prions avec confiance et avec une vive foi, prions enfin avec persévérance. *Deus superbis resistit,* dit saint Jacques, *humilibus autem dat gratiam :* Dieu résiste aux orgueilleux et donne la grâce aux humbles. L'attention de l'esprit et l'affection du cœur, dit saint Thomas, sont comme l'âme de la prière. *Postulet autem in fide nihil hæsitans* : Demandons avec foi, dit saint Jacques, et ne chancelons point. *Exspecta,* dit Isaïe, *reexspecta :* Attendez, attendez encore ; Dieu accorde souvent à la persévérance ce qu'il semblait refuser d'abord à la ferveur de l'oraison. *Recte novit vivere,* dit saint Augustin, *qui novit orare :* On sait bien vivre quand on sait bien prier.

Le Père **Croiset.**

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION [1]

LA FÊTE DES RELIQUES

Aux regards de ceux de ses enfants qui avancent péniblement dans le chemin de l'exil, l'Eglise bien souvent montre le séjour de la gloire. Déchirant les voiles du monde invisible, elle fait voir aux chrétiens les Saints se reposant dans la joie et le bonheur, loin des tempêtes et des orages : pour nous encourager à la lutte, elle nous montre ce port où sont arrivés ceux qui nous précédèrent dans les voies du Seigneur. Aujourd'hui, ce n'est plus le ciel que l'Eglise nous invite à contempler, elle nous ramène dans les limites de l'espace et du temps. Elle a rassemblé avec un soin religieux tout ce qui lui reste de ses trésors, et elle l'expose à nos hommages et à notre vénération. Ce ne sont à la vérité que des ossements, de la poussière et de la cendre, mais ces ossements sont sous la garde de Dieu, cette poussière est une poussière féconde, cette cendre est une cendre bénie. Ces ossements, l'Eglise les place sur ses autels et les expose publiquement à la vénération de ses enfants. Elle qui ne se trompe jamais, sait que ces restes, tout muets et inanimés qu'ils sont, ont encore une vertu saintement féconde ; elle sait que rien n'est plus conforme à l'esprit du christianisme, que rien n'est mieux autorisé par la pratique de tous les siècles, que la vénération des saintes reliques. En effet, plus on remonte le cours des siècles, plus se multiplient les témoignages de cette vénération dont notre époque ne nous offre plus que de faibles réminiscences. Remontez par la pensée jusqu'au temps des persécutions, et vous verrez les chrétiens cherchant de tous côtés les corps des martyrs, et éludant par mille pieuses adresses une fureur qui poursuivait leurs restes jusqu'au-delà du tombeau. Les voyez-vous acheter à grand prix des bourreaux les corps dont le sang a rendu témoignage à Jésus-Christ ; employer les plus puissantes sollicitations pour les obtenir des tyrans, ou les moyens les plus hasardeux pour les leur dérober? Les voyez-vous arracher les ossements calcinés du milieu des brasiers ? Les voyez-vous tremper des linges dans le sang des athlètes de Jésus-Christ, emplir des vases de ce sang, les conserver avec respect, se partager, comme un riche trésor, les chaînes, les vêtements, les instruments de supplice des martyrs, et tout cela au risque de la vie ?

Les villes regardaient les reliques qu'elles possédaient comme leur plus riche trésor. Jérusalem, dit un écrivain célèbre, fière de ses souvenirs et de la possession des lieux consacrés par les mystères de l'Homme-Dieu, voyait venir à elle, dès les premiers temps, des multitudes suppliantes, jalouses de visiter une terre de prodiges, et d'honorer jusqu'à

1. Voir l'Instruction sur l'Ascension de Notre-Seigneur, tome XVI, page 68.

la poussière où s'étaient imprimées les traces du Sauveur. Antioche gardait comme un trésor les os de l'incomparable Ignace. Smyrne ne se glorifiait pas moins de posséder ceux du grand Polycarpe. Constantinople s'estimait la première ville de l'univers, moins par l'empire du monde qu'elle sentait échapper de ses mains défaillantes, que par le grand nombre de reliques insignes qu'elle avait rassemblées dans ses riches sanctuaires ; et cette reine humiliée se consolait de ses grandeurs déchues en montrant aux étrangers qu'une pieuse curiosité conduisait dans ses murs, la vraie croix, la sainte couronne et autres instruments de la passion. Rome, mal défendue par ses murailles contre les insultes des barbares, se confiait plus dans les tombeaux de ses martyrs, dans les glorieuses chaînes de Pierre et de Paul, que dans la terreur de son Capitole désarmé de son tonnerre, que dans la terreur de ses légions qui avaient oublié leurs victoires. Les Gaules ne manifestaient pas un empressement moindre pour honorer les cendres des hommes apostoliques qui leur avaient apporté le flambeau de la foi.

Les plus anciens monastères, les abbayes les plus illustres, durent une partie de leur gloire à leurs reliques et à leurs châsses merveilleuses. Attirés par la renommée de ces solitudes aimées du ciel et par le bruit des merveilles dont le Seigneur y glorifiait la mémoire de ses serviteurs, des flots d'étrangers passaient et repassaient dans les cloîtres saints, réveillant, du bruit de leurs pas et de leurs cantiques de joie, l'écho des voûtes silencieuses. De grands rois et de grandes reines y venaient, dans toute la pompe des cours, accomplir des vœux et implorer des grâces. La foi ardente et la confiance naïve de ces heureux temps multipliaient les prodiges, et les prodiges, à leur tour, augmentaient la confiance et la foi. De nombreux pèlerins, partis pour des contrées lointaines, s'ils avaient pu obtenir de la générosité de leurs hôtes quelques parcelles de reliques, s'en revenaient dans leurs foyers plus fiers et plus joyeux d'un tel trésor que les triomphateurs de l'ancienne Rome quand ils montaient les marches du Capitole, chargés des dépouilles des peuples vaincus.

On recourait de toutes parts aux reliques des Saints dans les calamités publiques, et lorsqu'elles sortaient processionnellement de leurs mystérieuses retraites, le peuple, plein de confiance, y voyait un présage infaillible de l'apaisement du ciel. Quand les hordes barbares s'abattirent comme des oiseaux de proie sur nos provinces consternées, les peuples réduits au plus affreux dénûment donnaient moins de larmes et moins de regrets à leurs maisons dévastées, à leurs champs dévorés par la flamme, à toutes les ruines que le passage des barbares avait amoncelées, qu'à la désolation des saints monuments dépouillés de leurs reliques. Quand un corps saint arrivait, son passage à travers les villes et les campagnes émues présentait l'image d'un triomphe. Tout s'ébranlait et s'animait à son approche, toutes les routes se couvraient de foules empressées et ravies; on saluait, par mille acclamations d'espérance et de joie, ce nouveau protecteur dont s'enrichissait la patrie. Voir ces reliques, les toucher, y appliquer des lèvres respectueuses était un bonheur envié. Les malades, les infirmes se traînaient sur la voie suivie par le cortége, et il n'était pas rare qu'un cri soudain, parti du sein de la multitude et bientôt répété par mille cris d'admiration et de reconnaissance, vînt attester qu'un éclatant miracle avait récompensé la confiance des serviteurs de Dieu. Pourquoi donc des transports si vifs et si ardents? Pourquoi tant d'honneurs rendus à des ossements arides, pourquoi tant de respect et de vénération de la part de l'Eglise catholique?

Mais, c'est que ces cendres, ces ossements, ces corps ont été animés et pénétrés par des âmes saintes qui ont projeté sur cette enveloppe matérielle un reflet de la divinité. Ils ont participé aux élans les plus sublimes, aux plus nobles aspirations, ils ont coopéré aux actes les plus généreux, aux dévouements les plus sublimes. Les âmes saintes dont ils ont partagé les peines et les travaux, les joies et les douleurs, ces âmes dont ils ont été les serviteurs fidèles, les compagnons assidus, les confidents intimes, les ont élevés au-dessus de la terre, les ont dégagés des étreintes de ce monde extérieur et matériel, et, les attirant dans une sphère supérieure, les ont fait monter avec elles dans les régions de la justice et de la vérité, pour les placer à côté des esprits, en face de Dieu. Sans doute, la mort, en brisant cette union intime, en privant ces corps de ce qui faisait leur grandeur et leur gloire, n'a plus laissé d'eux que quelques ossements sans nom et sans vie. Cependant il y a toujours entre ces deux grandes choses, dont l'une demeure dans le temps et dont l'autre passe à l'éternité, une double union, union du passé et union de l'avenir. Ces ossements, disait naguère une voix éloquente, ah ! ne les méprisez pas, respectez-les. Une âme a passé par là, une âme venue du ciel, une âme fille de Dieu ; ces ossements lui appartiennent encore, c'est son bien, sa propriété ; ces ossements, elle les a ennoblis par sa présence, elle y a attaché son nom, le souvenir de ses œuvres, elle y a laissé d'elle-même, de sa noblesse, de sa dignité. Ces ossements ont été les instruments, les témoins de ses luttes, ce sont les trophées de ses victoires, c'est le mémorial de sa vie. Et puis, ces ossements un jour reverdiront dans la tombe, ils reverdiront comme ces ossements arides que le Prophète vit en songe dans les champs de Babylone ; l'esprit rentrera en eux, ils reprendront la vie, ils s'uniront de nouveau à cette âme qui alors leur communiquera sa gloire et son immortalité. Est-ce assez de toutes ces choses, pour qu'à la mort de l'homme survive le respect de sa dépouille dernière ? Aussi ce respect a-t-il traversé l'humanité tout entière. Israël va quitter l'Egypte ; déjà les tribus se déploient, les familles se mettent en marche sous la conduite de Moïse. Que voyez-vous, au milieu de ce peuple qui s'achemine en silence vers la terre prédestinée ? des ossements, les ossements de Joseph que ce peuple emporte avec lui dans sa marche aventureuse à travers les déserts de l'Arabie. Transportez-vous au milieu des forêts du Nouveau Monde. Voyez-vous ces peuplades sauvages ? pressées par la civilisation qui s'avance, elles quittent leur sol natal pour s'enfoncer plus loin dans le désert. Elle s'en vont planter leur tente sur une terre étrangère, et ce qu'elles n'oublieront jamais, ce qu'elles emportent avec elles comme un précieux trésor, ce sont les ossements de leurs pères ; ces restes vénérés les suivront dans leur course nomade comme leur unique fortune et leur seul héritage. Si nous pénétrons au sein des nations fameuses dans l'histoire, nous retrouverons partout le même respect religieux pour les dépouilles mortelles de l'homme. Et plus l'âme d'un homme a été noble et grande, plus nous voyons les nations entourer d'honneurs et de vénération ses dépouilles mortelles. Jadis l'Egypte ne croyait pas que ses pyramides, ces palais de la mort qui ont défié trente siècles, fussent des demeures trop fastueuses pour renfermer dans leurs flancs de granit les ossements de ses souverains. Un jour, au commencement du XIXe siècle, dans cette île que Dieu semble avoir placée au milieu des mers pour les couvrir et les dominer, une population immense, sortie du sein de la grande cité, se pressait sur les rives de la Tamise. Roi, sujets, peuples, soldats, tout est là, un silence religieux règne dans les rangs de la multitude, tous les regards sont

tournés vers la mer, les cœurs tressaillent et palpitent. Qu'attend donc ce peuple ? il attend les restes d'un grand homme, les restes que la victoire vient d'arracher aux flots de Trafalgar. Nelson paraît, que dis-je, Nelson, quelques restes de lui que la mort a épargnés. Eh bien! ces restes, un peuple entier les salue, la sépulture des rois s'ouvre devant eux, et ce peuple qui ne vénère plus les reliques des Saints honorera jusqu'au fanatisme les restes d'un soldat. Ah ! qu'il n'est rien de plus naturel à l'homme que d'honorer la dépouille mortelle de ceux qui ont été grands par la vertu, grands par la victoire, grands par la science! Voilà pourquoi l'Eglise honore et vénère la dépouille des plus grands hommes, des plus grands héros que le monde ait jamais vus, la dépouille des Saints. Les Saints, ils ont eu plus que la grandeur de la science, plus que la grandeur du génie, ils ont eu la grandeur de Dieu lui-même ; chacune de leurs actions a été divinement grande et divinement belle, car Dieu les pénétrait, les transformait. Leur héroïsme fut un héroïsme divin, l'héroïsme de l'humilité, l'héroïsme de la charité, l'héroïsme de la chasteté; à cet héroïsme et à cette grandeur, il n'est pas d'héroïsme humain, pas de grandeur humaine qui puisse être comparés. Devant cet héroïsme et cette grandeur des Saints, il n'est pas de grandeur humaine, pas d'héroïsme humain qui ne s'efface et disparaisse. Quand le monde entoure d'honneurs et de respect les restes de ses grands hommes, il honore dans ces restes des choses grandes et belles, mais toujours des choses humaines, rien qui dépasse l'homme, rien qui franchisse la terre, le savoir humain, le génie humain, le pouvoir humain. Mais ce que l'Eglise, elle, honore dans les reliques des Saints, ce ne sont pas des œuvres humaines, mais des œuvres divines, les œuvres de la foi. Un caractère surnaturel survit aux œuvres des Saints, se transmet à leurs reliques, s'y grave et s'y imprime. De là vient que ces ossements bénis germent au sein de la mort, que le miracle s'échappe parfois de cette poussière féconde, qu'au contact de ces restes d'un corps sanctifié par la grâce, parfois nos forces se ranimment, nos infirmités disparaissent, la vigueur revient à notre corps, le calme et la paix naissent dans notre âme. Dieu garde les ossements des Saints pour la glorification de ceux qui vécurent pour lui sur la terre. L'Eglise les honore, parce que ce sont les restes de ceux qui, en ce monde, furent d'autres Jésus-Christ, et puis, parce qu'elle espère que la vue de ces nobles et précieux restes des élus ranimera notre courage, et que, témoins de leur triomphe, nous aspirerons à les partager.

Chez les anciens on croyait inspirer une noble émulation aux générations naissantes, en plaçant le tombeau des grands hommes le long des voies publiques les plus fréquentées. Ces monuments funèbres, tout en rappelant les souvenirs glorieux des ancêtres, invitaient silencieusement leurs descendants à les imiter. Mieux éclairée sur les véritables besoins de l'homme, l'Eglise expose les restes de ses grands hommes, de ses héros et de ses Saints. Elle les expose publiquement dans ses temples, où ses enfants viennent si souvent en foule pour s'y reposer des fatigues de leur pèlerinage, et, leur montrant ces restes saints, elle leur dit : *Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis. Mementote qualiter salvi facti sint.* Enfants des Saints, souvenez-vous des œuvres que vos pères ont accomplies en leur temps, souvenez-vous de quelle manière ils ont opéré leur salut. Et si un enfant qui n'a pas dégénéré ne peut voir le tombeau de son père sans être attendri et sans se rappeler les plus purs sentiments de vertu qu'il lui a laissés en héritage, est-ce que nous, les enfants des Saints, nous pourrions nous approcher de leur cendre sans verser des larmes, non sur eux,

mais sur nous-mêmes, sans ranimer notre foi, notre espérance et notre amour par le souvenir de leurs combats et de leurs victoires? En contemplant désormais les reliques, disons-nous à nous-mêmes : Voilà la dépouille mortelle de chrétiens et de chrétiennes comme nous, qui, pétris du même limon, ont glorifié et porté Dieu dans leurs corps et représenté dans leur chair la mortification de Jésus-Christ. Leurs pieds ont porté partout la bonne nouvelle, leurs mains ont répandu les aumônes et soulagé les misères, leurs fronts n'ont jamais rougi de l'Evangile, leurs oreilles ont été fermées aux promesses trompeuses du monde et ouvertes à la parole de Jésus-Christ; pourquoi donc, moi, enfant de Dieu, et héritier comme eux des promesses de Jésus-Christ, ne marcherais-je pas sur leurs traces? Oui, les reliques des Saints révèlent à tous d'une manière sensible les préceptes évangéliques et la possibilité de les accomplir. Les ossements d'une sainte vierge apprennent aux personnes de son sexe que la pureté fait le plus bel apanage de la femme, que la pudeur, la réserve et la modestie sont sa plus belle parure. Le corps d'un saint pénitent découvre au pécheur la seule voie qui lui reste dans un baptême laborieux. Le corps d'un martyr encourage le timide, et affermit le lâche qui chancelle dans la foi. Le corps d'un Apôtre anime le zèle apostolique qui va d'un pôle à l'autre porter la bonne nouvelle de l'Evangile, et arborer l'étendard de la croix. C'est ainsi que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants, fait chanter ses louanges par des ossements insensibles, et, pour notre instruction, les fait, en quelque sorte, vivre, agir et parler. Honorons donc les reliques des Saints. Vénérons la mémoire de ces hommes qui vivent par leur immortelle vertu. Honorons ces restes qui nous apprennent à aimer Dieu, à ne pas craindre la mort. Honorons dans ces cendres, le gage de la résurrection et le gage de l'immortalité. Ne craignons pas la poussière du tombeau, vivons comme les Saints, et un jour nous en sortirons glorieux et brillants. Accablés comme eux du poids de cette chair, gémissons comme eux et soupirons après la patrie céleste; et, comme eux, faisons servir cette vie pauvre et misérable à gagner un bonheur éternel.

LA DEUXIÈME FÊTE DE LA PENTECOTE[1]

L'octave de la Pentecôte se termine le samedi suivant; mais elle ne laisse pas de renfermer huit jours entiers, parce qu'on la fait commencer dans l'Eglise le samedi précédent, comme on en use à l'égard de celle de Pâques, et cela en considération des nouveaux baptisés à qui l'on faisait, pour ainsi dire, les principaux honneurs de la fête. L'abbé Rupert a fait l'application des sept offices de la Pentecôte aux sept dons du Saint-Esprit. Les six jours de cette semaine étaient autrefois presque aussi solennels dans l'Eglise que le dimanche. Il paraît, par le concile de Mayence, tenu l'an 813, que ces six jours étaient fêtes d'obligation; on les a réduits à trois vers le

1. Voir l'Instruction sur la Pentecôte, tome XVI, page 74.

milieu du dixième siècle ; aujourd'hui on ne célèbre que le lundi. Le jeûne des Quatre-Temps dans cette semaine, et le besoin qu'avait le peuple de travailler ont contribué à ce changement.

L'Introït de la messe de ce jour est tiré du psaume LXXXe, dans lequel le Prophète exhorte les Juifs à célébrer les fêtes ordonnées par le Seigneur en mémoire de ses bienfaits ; il fait aussi parler Dieu même, qui, par le souvenir de ses faveurs qu'il rappelle, engage son peuple à le servir, et se plaint en même temps de son ingratitude. Rien ne convient mieux à la solennité de ce jour.

Le verset de ce psaume, qui sert d'Introït, signifie que la loi nouvelle n'est pas donnée aux seuls Juifs, mais aux gentils et à toutes les nations de la terre. *Cibavit eos ex adipe frumenti, alleluia, et de petra, melle saturavit eos, alleluia, alleluia :* Le Seigneur les a nourris de la plus pure farine de froment, et il les a rassasiés du miel sorti de la pierre. *Exultate Deo adjutori nostro, jubilate Deo Jacob :* Peuples, chantez avec joie les louanges du Seigneur qui vous a toujours protégés, et en qui vous devez mettre plus que jamais toute votre confiance ; célébrez avec allégresse la gloire du Dieu de Jacob qui est le vôtre, et qui fait bien voir par le prodige qu'il vient d'opérer, combien il aime tous les hommes, dont il a si fort à cœur le salut. Bénissez à jamais ce Dieu des miséricordes, et ne cessez de le louer : *Alleluia, alleluia.*

Le Seigneur a nourri son peuple de la plus pure farine de froment, et il l'a rassasié du miel sorti de la pierre. Ceci doit s'entendre allégoriquement des dons et des grâces spirituelles que Dieu répand sur ses serviteurs, et de la sainte Eucharistie qui est véritablement le pain vivant et le miel de la pierre, laquelle n'est autre que Jésus-Christ : *Petra autem erat Christus*, dit saint Paul. Jésus-Christ est non-seulement le pain de vie, mais encore une source intarissable de douceur pour tous ses fidèles serviteurs. *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ*, s'écrie le Prophète, *quam abscondisti timentibus te :* Que vous réservez de douceurs, ô mon Dieu ! à ceux qui vous aiment, qui vous craignent et qui vous servent avec fidélité !

L'Epître de la messe est prise au dixième chapitre des Actes des Apôtres.

Après cette mystérieuse vision qu'eut saint Pierre à Joppé, il vint à Césarée, appelé par le centurion Corneille, chez lequel il trouva une assemblée nombreuse qui l'attendait, et qui était toute disposée à entendre de sa bouche ce que le Seigneur voulait leur apprendre pour leur salut. Le saint Apôtre leur dit d'abord qu'on pourrait s'étonner de le voir parmi eux ; qu'on savait assez combien les Juifs étaient éloignés d'entretenir quelque commerce avec les étrangers ; mais, ajoute-t-il, Dieu m'a fait connaître que maintenant il n'y a point de peuple sur la terre qui doive passer pour immonde ; c'est ce qui m'a déterminé à venir ici dès que j'ai su que vous le désiriez, et que le Seigneur le voulait. Quel service puis-je vous rendre ? Quel est le sujet pour lequel vous m'avez appelé ? Corneille, prenant la parole, lui raconta simplement ce qui lui était arrivé ; comme l'ange lui avait apparu, l'ordre qu'il lui avait donné de la part de Dieu de l'envoyer chercher à Joppé chez un corroyeur nommé Simon, pour apprendre de lui le chemin du ciel. Ainsi vous nous voyez ici assemblés, lui dit-il, et prêts à écouter de votre bouche tout ce que le Seigneur vous a commandé de nous dire. Saint Pierre, ravi d'une conduite si admirable de la Providence sur un étranger et un gentil, s'écria plein de joie et d'admiration : Jusqu'ici Dieu ne s'était montré libéral qu'envers les Juifs, et toutes ses grâces ne sem-

blaient être que pour eux ; mais je suis convaincu à présent qu'en quelque nation que ce soit, celui qui le craint et qui fait des œuvres de justice, lui est agréable. Le saint Apôtre leur fait ensuite un précis assez détaillé de la vie de Jésus-Christ, de sa prédication et de ses miracles, et leur prouve invinciblement qu'il était le Messie si longtemps attendu, vrai Fils de Dieu et le Sauveur du monde ; il leur raconte par quelle maligne jalousie les prêtres, les docteurs de la loi et les pharisiens ont conspiré sa mort ; et quoique Pilate, à qui ils l'avaient déféré, eût reconnu son innocence, comment ils sont venus à bout de le faire mourir sur la croix par la plus criante des injustices ; que le troisième jour il était ressuscité, ainsi qu'il l'avait lui-même prédit ; qu'ils en étaient tous témoins, ayant bu et mangé souvent avec lui jusqu'à son ascension dans le ciel, où est le séjour de sa gloire. Au reste, ajoute-t-il, c'est de la part de ce grand Dieu que nous avons reçu ordre d'annoncer au peuple que Jésus est le juge souverain et des vivants et des morts. Nous le déclarons hautement avec les Prophètes qui en ont parlé avant nous, et qui témoignent tous d'une voix que c'est en son nom et par ses mérites que tous ceux qui croient en lui obtiendront la rémission de leurs péchés.

Adhuc loquente Petro verba hæc : cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum : Saint Pierre n'avait pas encore cessé de parler, que le Saint-Esprit, sous la forme d'une nuée lumineuse, descendit sur tous ceux qui l'écoutaient, et à l'instant on les entendit tous bénir le Seigneur et le glorifier en toutes les langues. Cette merveille étonna grandement les fidèles que l'Apôtre avait amenés avec lui de Joppé, parce qu'étant Juifs d'origine, et comptant encore sur les observances de la loi, ils ne pouvaient concevoir comment la grâce du Saint-Esprit s'était répandue sur des gens incirconcis, jusqu'à leur donner le don des langues. Dieu voulait faire voir par là qu'il est le maître de ses faveurs, et que s'il a voulu qu'elles dépendissent ordinairement de l'action de ses ministres, il peut, quand il lui plaît, les communiquer d'une manière extraordinaire, en faisant ainsi descendre le Saint-Esprit sur les gentils avant même qu'ils eussent été baptisés, et qu'on leur eût imposé les mains ; par là il apprenait à Pierre et aux autres Juifs qu'on ne pouvait plus exclure de la grâce du baptême ceux qui, croyant en Jésus-Christ, avaient été sanctifiés par le Saint-Esprit même. C'est aussi ce que comprit parfaitement le prince des Apôtres, ce qui lui fit dire quelques jours après aux disciples de Jérusalem : « Si Dieu leur a fait la même grâce qu'il nous a accordée à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je, moi, pour m'opposer au Tout-Puissant ? »

Le saint Apôtre, qui avait un cœur de père pour tous les peuples dont il devait être le pasteur universel, s'écria à la vue de ce miracle : « Qu'est-ce qui empêche qu'on ne donne le baptême de l'eau à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? » Et à l'instant même il les baptisa tous au nom et en la vertu de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ce n'est pas assez, dit saint Cyprien, d'avoir reçu le Saint-Esprit, le baptême est encore nécessaire ; et saint Pierre voulut que ceux qui étaient déjà remplis de l'Esprit de Dieu fussent encore baptisés, afin d'observer en tout le commandement du Seigneur et la loi évangélique. Voilà la première époque et le commencement de l'Eglise chrétienne chez les gentils convertis à la foi de Jésus-Christ ; car l'opinion commune est qu'avant Corneille nul gentil n'avait reçu le Saint-Esprit ni le baptême. Toute cette histoire, comme elle est racontée dans les Actes des Apôtres, prouve assez que la porte de l'Evan-

gile ne fut ouverte aux païens qu'à la conversion de Corneille, et que cet officier a été le premier des gentils convertis à la foi de Jésus-Christ. La maison du centenier, où ce prodige était arrivé, fut changée en une église que sainte Paule visita par dévotion l'an 385.

L'Evangile de la messe contient le discours de Jésus-Christ à Nicodème.

Nicodème était un célèbre pharisien, distingué par son bon esprit et par sa sagesse ; il était un de ceux qui composaient le sanhédrin, c'est-à-dire le grand conseil des Juifs. Souvent il avait entendu prêcher le Sauveur, il approuvait fort sa doctrine et n'admirait pas moins ses miracles. Cependant, malgré la grande envie d'avoir avec Jésus-Christ une conversation particulière, il n'avait pas le courage d'aller à lui en plein jour. Il le vint donc trouver la nuit pour être éclairé sur ses doutes, pour recevoir ses instructions et se déclarer son disciple. Jésus lui dit que pour entrer dans le royaume de Dieu, c'est-à-dire pour faire profession du christianisme, il fallait être régénéré et vivre d'une vie toute nouvelle. Nicodème prit d'abord ces paroles dans un sens grossier et matériel ; mais le Sauveur, lui en expliquant le vrai sens, lui apprit que cette régénération était spirituelle et qu'elle se faisait dans le baptême par l'infusion du Saint-Esprit, qui rend l'homme spirituel de charnel qu'il était par sa première naissance ; qu'il n'y a rien qui doive paraître impossible dans ce renouvellement, le Saint-Esprit se communiquant à qui il lui plaît, et quoique ce soit d'une manière invisible, sans qu'on sache par quelle voie il entre dans un cœur ; cependant il sait bien se faire entendre et se faire sentir ; et c'est ainsi que s'opère cette régénération spirituelle, par laquelle l'homme charnel est changé en un homme spirituel. Comme Nicodème ne comprenait pas encore tout cela, le Sauveur lui observe qu'il est honteux à un docteur de la loi d'ignorer des choses qui sont assez clairement marquées dans l'Ecriture. Après tout, ajoute Jésus-Christ, vous êtes inexcusables, vous autres pharisiens, de ne pas au moins vous en rapporter à mon témoignage, puisque je ne vous dis rien dont je ne sois parfaitement instruit ; mais il n'est pas surprenant que vous refusiez de me croire quand je parle le langage du ciel, vous qui refusez de me croire sur les choses les plus palpables et qui sont à la portée de tout le monde. Jésus-Christ continue ensuite à parler de sa divinité, de son incarnation et de la nécessité de sa mort pour le salut des hommes ; et c'est ce qui fait le sujet de l'Evangile de la messe de ce jour : *Sic Deus dilexit mundum :* Dieu a aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui et qui vit selon ses maximes, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle : *sed habeat vitam æternam.* Car il ne faut pas s'imaginer que ce Père qui est infiniment bon, ait envoyé son Fils unique comme un juge rigoureux pour punir les hommes : il l'a envoyé au contraire comme un médiateur puissant pour leur obtenir leur grâce. Dieu pouvait condamner les hommes aux justes peines que méritent leurs péchés ; cependant il n'a envoyé son Fils que pour les mettre tous en état de se sauver ; en sorte que si quelques-uns se perdent, ils ne se perdent que par leur faute et contre la volonté sincère que Dieu a de procurer leur salut. C'est là proprement le motif, la fin que Dieu s'est proposée dans le mystère de l'incarnation du Verbe ; mais comme l'homme est une créature raisonnable et libre, Dieu n'a pas voulu forcer sa liberté et s'est contenté de satisfaire pleinement à la justice divine, à laquelle nul homme ne pouvait satisfaire ; et ce divin Sauveur l'ayant mis par là en état de se sauver, en répondant aux grâces que Jésus-Christ lui a méritées par sa

mort, il ne prétend faire aucune violence à sa liberté ; il se contente de donner généralement à tous les grâces nécessaires pour faire leur salut, et de ne les refuser jamais à personne. C'est la réflexion que fait saint Augustin sur cet endroit de notre Evangile : *Quantum in medico est*, dit ce Père, *sanare venit ægrotum :* Il ne tient pas à ce divin médecin que le malade ne soit guéri. *Ipse se interimit, qui præcepta medici observare non vult :* Celui-là se procure la mort lui-même, qui ne veut pas suivre les avis du médecin, ni observer ses ordonnances. *Venit Salvator ad mundum : quare Salvator dictus est mundi, nisi ut salvet mundum, non ut judicet mundum?* Le Sauveur est venu dans le monde ; et pourquoi est-il appelé le Sauveur du monde, si ce n'est pour sauver le monde et non pas pour le juger ? *Salvari non vis ab ipso, ex te ipso judicaberis :* Vous ne voulez pas que Jésus-Christ vous sauve, c'est vous alors qui vous jugez vous-même et qui vous condamnez au feu éternel.

Au reste, quand Jésus-Christ dit qu'il n'est pas venu pour condamner le monde, cela doit s'entendre de son premier avénement et du motif de son incarnation ; ce qui n'empêche pas qu'il ne doive porter un jour l'arrêt de condamnation contre ceux qui auront rendu inutiles les desseins de miséricorde qu'il avait sur eux. *Qui credit in eum non judicatur : qui autem non credit jam judicatus est, quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei :* Celui donc qui croit en lui et qui garde ses commandements, n'est point condamné ; celui, au contraire, qui ne veut ni croire en lui ni lui obéir, porte en soi sa condamnation ; il se fait lui-même son procès ; sa conscience lui tient lieu d'accusateur ; son incrédulité et son aveuglement volontaire le condamnent.

Hoc est autem judicium : quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem : Or, sa condamnation est si juste, qu'il ne peut s'en plaindre ; car cette lumière divine qui éclaire beaucoup mieux les âmes que le soleil n'éclaire les corps, cette lumière incréée a paru aux yeux des hommes ; mais les hommes, aveuglés par leurs passions, n'ont pas voulu la voir. Jésus-Christ est venu dans le monde comme une vive lumière ; sa doctrine toute divine, sa vie toute sainte, ses miracles, les plus éclatants qui se soient jamais faits, rendaient en sa faveur un témoignage indubitable. Toutefois les Juifs ont préféré les ténèbres à la lumière. Opiniâtrément attachés à leurs fausses traditions et à leurs préjugés terrestres, ils ont fermé les yeux à ce divin soleil et ils ont mieux aimé attribuer au démon les miracles du Sauveur, que de le reconnaître pour le Fils de Dieu et pour le Messie. C'est le déréglement de leurs mœurs qui les a empêchés d'ouvrir les yeux à cette éclatante lumière. *Omnis enim qui male agit, odit lucem :* Quiconque fait mal hait la lumière. Ils n'ont pas voulu voir, de peur de découvrir leur difformité et la corruption de leur cœur. Les pharisiens se sont déchaînés contre Jésus-Christ, les prêtres ont conçu contre lui une haine implacable, parce qu'il dévoilait les erreurs de leur doctrine et leurs mauvaises mœurs. Tout prêchait la sainteté et la divinité de Jésus-Christ dans Jésus-Christ même. Ils ont fermé les yeux, dit l'Evangile, et bouché leurs oreilles pour ne pas voir ni entendre la vérité, parce que leurs actions étaient corrompues : *Erant enim eorum mala opera.* Ceux au contraire, ajoute le Sauveur, qui servent Dieu, qui font leur devoir, qui ont de la probité et de la droiture, n'appréhendent point d'être éclairés, parce que leurs œuvres étant selon la justice, ne leur sont jamais des sujets de confusion. Ainsi les gens de bien seront toujours haïs des libertins et de ceux qui ne suivent que l'esprit du monde ; ainsi les imparfaits auront toujours une

secrète antipathie contre les âmes ferventes, ainsi les hérétiques seront toujours aigris contre les catholiques. La véritable religion, la solide piété, la vertu chrétienne, sont une lumière pure, brillante, qui éblouit et qui blesse les yeux malades. On éloigne de soi la lumière quand on est difforme et hideux. L'obscurité et les ténèbres seront toujours du goût des pécheurs.

Le Père Croiset.

LA TROISIÈME FÊTE DE LA PENTECOTE

Comme les trois fêtes de la Pentecôte ne sont que la même solennité, l'office de l'Eglise, dans ces trois jours, se propose la même fin, qui est de porter les fidèles à bénir le Seigneur, à le remercier de nous avoir envoyé le Saint-Esprit, et à faire éclater notre joie à la vue des merveilles qui ont accompagné sa descente sur les Apôtres.

Accipite jucunditatem gloriæ vestræ, alleluia. Telles sont les paroles consolantes de l'Introït de la messe, par lesquelles l'Eglise nous donne une idée de tout le mystère de cette grande fête. *Accipite jucunditatem gloriæ vestræ :* Recevez la joie de votre gloire, c'est-à-dire, goûtez cette joie pure, cette joie spirituelle que le Saint-Esprit est venu répandre dans votre cœur, en vous rendant les vrais disciples de Jésus-Christ et les enfants adoptifs du Père céleste. Bénissez sans cesse ce Père des miséricordes, ce Dieu de toute consolation ; ne cessez de lui rendre des actions de grâces de ce qu'il vous a donné enfin cet Esprit consolateur, source de tous les dons, cet Esprit de sagesse, de conseil, de lumière et de force qui, en glorifiant le Seigneur, vous comble d'une gloire que rien ne peut obscurcir, et qui efface toute la fausse gloire du monde. *Gratias agentes Deo qui vos ad cœlestia regna vocavit, alleluia, alleluia, alleluia :* Ne cessez de remercier Dieu qui vous a appelés au royaume du ciel : louez ce Père, qui a aimé le monde jusqu'à donner son propre Fils ; louez ce Fils unique du Très-Haut, votre divin Sauveur ; louez cet Esprit-Saint, principe du divin amour, la lumière des cœurs, le consommateur de tant de merveilles, et ne cessez de bénir ce Dieu créateur, ce Dieu sauveur, ce Dieu consolateur : *Alleluia, alleluia, alleluia.*

Attendite, populе meus, legem meam, inclinate aurem vestram in verba oris mei : Mon peuple, écoutez les enseignements que je vais vous donner, prêtez l'oreille à mes paroles. On voit assez le rapport de ce premier verset du psaume LXXVIIe, avec la fête de ce jour, et de tout cet Introït avec le mystère. Un des premiers effets de la descente du Saint-Esprit, c'est la publication de la nouvelle loi, et le fruit, c'en est l'observation. La loi est sainte, et ce n'est qu'en la gardant qu'on se fait saint. Ce psaume est comme l'abrégé de l'histoire des Juifs depuis Moïse jusqu'à David. Le Prophète y met en opposition la bonté de Dieu envers son peuple, et l'ingratitude de ce même peuple envers Dieu. Entre plusieurs choses qui sont cachées sous le sens littéral de ce psaume, le règne de Jésus-Christ y est figuré sous celui de David ; et la tribu de Juda, préférée à celle d'Ephraïm, nous représente

la fin de l'Ancien Testament et le commencement de la nouvelle alliance.

L'Epître de la messe est le récit du voyage que saint Pierre et saint Jean, envoyés par les autres Apôtres, firent à Samarie pour donner le Saint-Esprit à ceux qui avaient reçu la parole de Dieu, et qui avaient été convertis à la foi de Jésus-Christ par la prédication du diacre saint Philippe.

Après la mort de saint Etienne, le premier des martyrs, il s'éleva une furieuse persécution contre les Apôtres et les disciples de Jésus-Christ, et contre toute l'Eglise. Dieu permit cette première tempête, pour porter la lumière de la foi aux peuples voisins ; car jusqu'alors on n'avait encore prêché Jésus-Christ que dans Jérusalem, et toute l'Eglise avait été renfermée dans le lieu de sa naissance. On crut donc qu'il fallait laisser passer le premier orage, et la divine Providence, disposant toutes choses pour la gloire de Dieu, inspira aux seuls Apôtres de rester dans Jérusalem, et d'envoyer les disciples dans la Judée et en Samarie. Ce fut la première mission hors de cette capitale, et l'on apprit bientôt quelle abondante moisson avait produit cette semence de l'Evangile.

Philippe, l'un des sept diacres, étant descendu à Samarie, commença à y prêcher Jésus-Christ crucifié : il le fit avec un si grand succès, que le peuple, non moins charmé de ses discours que surpris de ses miracles, le suivait en foule et l'écoutait avec plaisir. Plusieurs démoniaques furent délivrés, et les démons, contraints de sortir des corps, témoignaient par des cris épouvantables, et la vertu divine de celui au nom de qui ils étaient chassés, et leur propre faiblesse et leur impuissance. On voyait dans toute la ville des paralytiques guéris, des boiteux redressés marcher sans appui, et des aveugles recouvrer miraculeusement la vue. C'était à qui bénirait le Seigneur, et à qui donnerait de plus grandes marques de joie. Les plus méchants se sentaient comme forcés de prendre part à la réjouissance publique. De ce nombre fut un célèbre magicien et un insigne imposteur, nommé Simon, qui, ayant demeuré longtemps à Samarie, avait fait accroire au peuple qu'il était la grande vertu de Dieu, et les Samaritains infatués par ses sortiléges, l'écoutaient comme un oracle ; mais le saint diacre l'emporta sur le ministre de Satan ; il sut si bien détromper ceux que cet enchanteur avait abusés, qu'ils crurent en Jésus-Christ, et reçurent tous le baptême. Il n'y eut pas jusqu'au magicien qui ne se convertît ; il crut, et il se fit baptiser avec les autres. Le bruit de la conversion des Samaritains étant venu à Jérusalem : *Cum audissent apostoli qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria verbum Dei,* les Apôtres qui y étaient demeurés, résolurent de leur envoyer Pierre et Jean pour les affermir dans la foi, et pour régler toutes choses dans cette nouvelle Eglise.

Le principal motif du voyage des deux Apôtres à Samarie, fut de donner le Saint-Esprit, par l'imposition des mains, à ceux qui venaient d'être baptisés, en leur administrant le sacrement de confirmation ; ce que saint Philippe, qui n'était que diacre, ne pouvait pas faire, ce privilége n'ayant été accordé qu'aux seuls Apôtres et à leurs successeurs, qui sont les évêques. Quand on dit que saint Pierre fut envoyé par les autres Apôtres, on ne doit pas s'imaginer que saint Pierre leur ait été soumis, et qu'ils aient jamais exercé sur lui une autorité quelconque. Jésus-Christ l'ayant mis à la tête de son Eglise, saint Pierre a toujours été reconnu chef du collége apostolique ; aussi l'a-t-on vu toujours, en qualité de vicaire de Jésus-Christ et de prince des Apôtres, porter partout la parole comme tel. C'est le premier qui le jour de la Pentecôte, au sortir du cénacle, annonce publiquement Jésus-Christ, et convertit plus de trois mille personnes ; c'est lui qui le premier

prêche la foi aux gentils, baptise le centurion Corneille et ceux qui étaient avec lui ; on l'envoie, c'est-à-dire, on le prie d'aller lui-même à Samarie, pour y donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains, comme dans une ville ou une communauté, on députe le chef pour une affaire importante et honorable. Nous ne lisons pas qu'aucun apôtre eût encore fait cette auguste fonction ; on veut que ce soit le chef et le prince des Apôtres qui exerce le premier ce sacré ministère. On le supplie, dit le savant Bellarmin, de vouloir bien se prêter à ceux qui le considèrent comme leur maître.

Les deux saints Apôtres étant arrivés à Samarie, se mirent en prières pour que les Samaritains convertis reçussent l'Esprit-Saint ; car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, n'ayant reçu que le baptême au nom du Seigneur Jésus. Quand on dit que les Samaritains avaient été seulement baptisés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on ne prétend pas que le baptême ne leur a été conféré qu'au seul nom du Sauveur : les Apôtres ne se servaient pas d'une formule autre que celle que Jésus-Christ leur avait enseignée, qui était au nom des trois Personnes divines. Ce n'est ici qu'une manière abrégée de parler, qui signifie que les Samaritains n'avaient point encore été confirmés et qu'ils n'avaient reçu que le baptême institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Oraverunt pro ipsis ut acciperent Spiritum Sanctum. Nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu.* Alors ils leur imposèrent les mains ; et Dieu qui voulait dans ces premiers temps faire connaître par des signes extérieurs et sensibles les mystères de la grâce, leur envoya, sous une forme visible, son Saint-Esprit. *Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum Sanctum.* On croit que le Saint-Esprit descendit en forme de langues de feu sur ceux qui venaient d'être confirmés, comme il le fit sur les Apôtres et les disciples le jour de la Pentecôte, quoique cela arriva ici avec moins de bruit et de publicité.

L'imposition des mains est une cérémonie symbolique que l'Eglise emploie en conférant le sacrement de Confirmation et en administrant celui de l'Ordre. Par le premier, on reçoit l'esprit de force, pour confesser avec confiance et avec générosité le nom de Jésus-Christ, et toutes les grâces surnaturelles qui, selon l'expression de saint Cyprien, perfectionnent et finissent le chrétien : *Signaculum Dominicum quo christiani consummantur.* Aux premiers jours de l'Eglise, Dieu communiquait avec le Saint-Esprit ces grâces miraculeuses qui en sont les fruits ; nul ne recevait visiblement l'Esprit-Saint, qu'il ne reçût le don des langues, le don de prophétie, le don des miracles. Dans la suite des temps, les miracles n'étant plus nécessaires, les dons ont été invisibles et intérieurs, et toujours proportionnés à la disposition du sujet. Au reste, quand on dit qu'aucun des Samaritains baptisés n'avait encore reçu le Saint-Esprit, cela ne doit pas s'entendre de la grâce sanctifiante que déjà le baptême leur avait conférée, mais de cette plénitude de grâces et de dons du Saint-Esprit qui se communiquaient alors visiblement dans le sacrement de Confirmation.

L'Evangile de la messe est tiré du xe chapitre de saint Jean : c'est la parabole du bon Pasteur et du pasteur mercenaire.

Le Sauveur ayant rendu la vue à l'aveugle-né, venait de démontrer aux scribes et aux pharisiens qu'ils étaient des aveugles eux-mêmes, et que leur aveuglement était d'autant plus triste et plus criminel qu'il était volontaire. C'est cet aveuglement, leur disait-il, qui vous empêche de me reconnaître pour le Messie, quoique mes paroles, mes actions, ma doctrine et mes miracles vous disent très-haut que je le suis ; mais il n'est pire aveugle que celui

qui est bien aise de l'être ; aussi vérifiez-vous tous les jours davantage ce que vous m'avez ouï dire, que j'étais venu pour rendre manifestes les desseins de la Providence, dans le discernement des bons et des méchants, des fidèles et des incrédules, afin que ceux qui sont aveugles voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles. C'est ce qui arrivera lorsque les gentils, qui ont toujours été dans les ténèbres, ouvriront les yeux et recevront la lumière, tandis que les Juifs qui sont dans la lumière, fermant les yeux à l'astre qui les éclaire, tomberont dans les ténèbres et ne verront plus le jour. Que sert d'avoir la lumière des saintes Ecritures, si l'on n'en veut pas faire l'application et si l'on refuse de les entendre ? Vous vous croyez habiles ; mais que vous sert votre prétendue habileté, que vous serviront même toutes vos lumières ? A vous rendre moins excusables et plus criminels. On a beau être dans la bergerie, il faut y être entré par la porte ; quiconque y entre par un autre endroit, ou qui en force l'entrée, est un larron déguisé ou un voleur déclaré : *Qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro.* Jésus-Christ est la lumière du monde, le bon Pasteur, la porte par où on entre dans la bergerie ; tous ceux qui étaient ennemis de Jésus-Christ, tels qu'étaient les scribes, les mauvais prêtres, les pharisiens, n'étaient que des aveugles volontaires, de mauvais guides, de faux pasteurs, des mercenaires, qui ne s'étaient introduits dans la bergerie que pour piller, pour égorger et pour s'enrichir. Le Sauveur nous représente ici l'Eglise comme une bergerie, dans laquelle on ne peut entrer que par lui, et les fidèles comme des brebis dont il est le vrai et le bon Pasteur. Il voulait faire entendre aux Juifs que la synagogue allait être réprouvée, et que l'Eglise, dont il est lui-même la porte, la lumière et le pasteur, renfermait le seul peuple choisi et bien-aimé. Qu'ainsi il n'y avait que ceux qui croyaient en lui qui entrassent par lui dans cette mystérieuse bergerie, et que par conséquent les pharisiens (car c'est à eux à qui le Fils de Dieu parlait) n'étaient que des intrus, des faux pasteurs, des voleurs et des mercenaires, puisqu'ils refusaient de croire en lui. Jésus-Christ fait ici le portrait de tous les faux docteurs qui, n'ayant point la vocation, entrent furtivement et sans mission dans la bergerie, et ne sont que des intrus qui corrompent tout et qui perdent tout.

Qui intrat per ostium, pastor est ovium : Celui qui entre par la porte, continue le Sauveur, est le véritable pasteur. Dès qu'il frappe, le portier lui ouvre ; les brebis entendent sa voix, elles s'assemblent autour de lui ; il les caresse, il les regarde avec plaisir, et quand il est temps, il les mène paître. Il les appelle par leurs noms ; il les fait sortir doucement, de peur que la confusion ou l'empressement ne les blesse. Il va devant elles, et marche lentement, de peur qu'elles ne se lassent ou ne se morfondent ; si quelqu'une s'écarte tant soit peu du troupeau, il la rappelle : elles le suivent parce qu'elles connaissent sa voix : *Quia sciunt vocem ejus.* Le vrai pasteur fait entendre sa voix aux brebis, c'est-à-dire, dans le sens moral, il les instruit en public et en particulier ; il les éclaire dans leurs doutes, il les console dans leurs peines : il les conduit avec sûreté et les empêche, par ses soins et sa vigilance, d'être dévorées par les loups. Le vrai pasteur appelle ses brebis par leurs noms, c'est-à-dire qu'il les connaît toutes, qu'il est instruit de leurs maux, de leurs faiblesses, de leurs besoins, et qu'il y pourvoit. Le vrai pasteur marche à la tête du troupeau, c'est-à-dire qu'il lui donne l'exemple et lui montre dans ses mœurs la pratique des vérités qu'il prêche. Le Sauveur fait ici le portrait de tous les véritables et saints pasteurs en faisant le sien.

Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt ab eo, quia non noverunt vocem alienorum : Mais si un étranger, poursuit-il, se présente pour les conduire, bien loin de le suivre, elles le fuient, parce que, n'étant pas accoutumées à la voix des étrangers, elles les craignent et se défient d'eux. Un pasteur qui s'éloignerait trop de son troupeau, ou qui se déchargerait sur autrui du soin qu'il en devrait prendre, en serait regardé comme un pasteur étranger. Les brebis peu accoutumées à l'entendre pourraient-elles connaître sa voix ? Le voyant sans zèle pour les secourir, elles ne s'attacheraient point, elles ne s'étudieraient point à le suivre ; elles s'éloigneraient, elles s'égareraient. Un père, une mère de famille sont les pasteurs de leurs enfants ; quel compte n'auront-ils point à rendre à Dieu, s'ils les abandonnent à des étrangers !

Hoc proverbium dixit eis Jesus ; illi autem non cognoverunt. Cette parabole devait être d'une grande instruction pour les pharisiens à qui elle était adressée, mais ils n'en comprirent pas le sens. Quand le cœur est corrompu, l'esprit a peu de pénétration et de lumière. Le Sauveur eut encore la bonté de le leur découvrir, et de leur expliquer ces paroles figurées.

Amen, amen dico vobis, ego sum ostium ovium : En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte de la bergerie où est renfermé le troupeau du Seigneur. C'est par moi que les brebis vont à leur pasteur. Je suis la voie, la vérité et la vie ; personne ne va au Père que par moi. Qu'est-ce qu'entrer par la porte, écrit saint Augustin, sinon entrer par Jésus-Christ, qui a dit : Je suis la porte ? Et qu'est-ce qu'entrer par Jésus-Christ, sinon marcher sur ses traces, imiter sa conduite, suivre ses maximes et être animé de son esprit ? Le nom de brebis, qui convient aux fidèles, dit un savant interprète, les avertit que l'innocence et la docilité doivent faire leur vrai caractère, comme le nom de pasteur apprend à ceux qui en sont honorés que la vigilance et la bonté doivent aussi faire le leur.

Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones : Tous ceux qui sont venus avant moi, qui se sont ingérés de les conduire sans mission et qui ont voulu passer pour le Messie promis de Dieu, n'ont été que des larrons et des voleurs ; aussi les véritables brebis ne les ont pas écoutés. Jésus-Christ ne veut pas dire que les Juifs n'aient point eu avant lui des hommes envoyés de Dieu, et qui ont été des pasteurs légitimes. Combien de saints patriarches et de prophètes à qui il rend témoignage lui-même en plusieurs endroits ! Il déclare seulement que ceux qui se sont attribué l'autorité et le nom de Messie, comme Théodas et Judas le Galiléen, dont Gamaliel fait mention, et comme il est dit dans les Actes des Apôtres, ne l'étaient point en effet, puisqu'ils n'avaient aucune des qualités de ce bon pasteur, de ce pasteur par excellence prédit par les Prophètes, qualités que lui-même réunit toutes en sa personne. Ne cherchez donc point, dit-il, d'autre voie ni d'autre porte que moi. Ceux qui entreront par moi, qui croiront en moi, qui marcheront sur mes pas, trouveront dans cette voie leur sûreté et leur salut : *Ego sum ostium.* L'expression est figurée, mais elle contient un grand sens ; c'est comme s'il disait : Suivez vos sectes, gardez tant qu'il vous plaira vos traditions pharisaïques, faux sentiers, voix trompeuses qui égarent et les guides et les voyageurs. La loi même de Moïse, sainte à la vérité, puisqu'elle venait de Dieu, mais passagère et impuissante, cesse aujourd'hui pour faire place à celle que je viens publier, et qui seule conduit au terme du salut éternel et de la gloire. Je suis donc la voie qui conduit à la vie ; toute autre voie égare et mène à la perdition.

Per me si quis introierit, salvabitur : Si quelqu'un entre par moi, s'il croit

en moi, s'il met sa confiance en moi, il sera sauvé. *Et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet :* Qu'il entre ou qu'il sorte, il ne manquera jamais de rien. Le Sauveur soutient toujours la même allégorie. Les brebis ne sortent de la bergerie que pour aller au pâturage, et quand le pasteur les ramène, elles trouvent pendant l'hiver, dans la bergerie, de quoi se nourrir. De même que le pasteur mène paître ses brebis et les ramène à la bergerie, de même Jésus-Christ veille à la conduite des fidèles et pourvoit à tous leurs besoins. Entrer et sortir, dans le style de l'Ecriture, marque encore toutes les actions de la vie. Quand on est au service d'un si bon Maître, on n'a rien à craindre ; le Sauveur est un tendre père, il pourvoit à tout. *Fur non venit nisi ut furetur, et mactet, et perdat :* Le larron ne vient que pour voler, pour égorger et pour faire du dégât. Jésus-Christ dépeint ici les faux prophètes, les faux pasteurs, et, en leur personne, tous les hérésiarques dont la doctrine est toujours empoisonnée, et qui ne sont jamais entrés dans la bergerie par la porte : aussi n'y sont-ils entrés que pour voler, pour égorger et pour faire du dégât. *Ego veni,* conclut le Sauveur, *ut vitam habeant, et abundantius habeant :* Mais pour moi, j'y suis venu afin que les brebis que mon Père m'a données aient la vie, et une vie abondante en toutes sortes de biens ; aussi les garderai-je jour et nuit ; je les défendrai contre les loups, je leur choisirai de bons pâturages, je les mettrai à l'abri durant la chaleur, je les mènerai à la source des eaux les plus pures, et rien ne pourra leur nuire étant continuellement sous mes yeux.

Le Père Croiset.

LA FÊTE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ

Tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année, celles qui sont consacrées à la mémoire des Saints, celles où nous célébrons les mystères de notre rédemption, ont pour fin d'honorer la très-sainte et très-adorable Trinité, et de lui rendre le culte souverain qui lui est dû ; néanmoins il était très-convenable qu'il y eût une fête particulière, uniquement consacrée à révérer les grandeurs de ce mystère et à reconnaître la grâce incomparable que Dieu nous a faite de nous le manifester et de nous en inspirer la foi ; puisque ç'a toujours été l'usage de la véritable religion d'établir des fêtes en l'honneur des plus grands mystères, et pour remercier Dieu de ses faveurs les plus signalées. Cette fête était déjà célébrée en quelques endroits dès le onzième siècle, comme il est aisé de s'en convaincre par ce que l'abbé Bernon, et l'auteur du *Micrologue*, qui vivaient en ce siècle, en ont écrit dans leurs livres sur la messe et sur les cérémonies ecclésiastiques. Elle s'étendit beaucoup dans le siècle suivant ; l'abbé Rupert, au livre des divins Offices qu'il composait l'an 1111, en parle comme d'une fête communément reçue et déjà toute publique. Néanmoins elle ne fut établie et ordonnée pour toute l'Eglise que par le pape Jean XXII, vers l'année 1320. Pour la messe de la très-sainte Trinité, elle est beaucoup plus ancienne, puisque le *Micrologue* en attribue la composition à Alcuin, précepteur de l'empereur Charlemagne, qui vivait au neuvième siècle. On en trouve aussi les orai-

sons et la préface dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Comme cette adorable Trinité est le grand mystère de notre foi, il est nécessaire de marquer ici ce que la sainte Eglise nous en apprend et ce que tous les fidèles sont obligés d'en croire.

C'est une vérité répétée souvent dans les saints livres, et reconnue même des philosophes païens, d'après les lumières naturelles, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre. Etant de lui-même et par lui-même, sans avoir de cause qui l'ait produit et qui ait pu déterminer son essence et lui donner des bornes, il est nécessairement un très-pur esprit, immuable, éternel, immense, infini, incompréhensible et ineffable, et possède toutes les perfections dans une éminence souveraine et dans une simplicité très-parfaite ; il a toute la plénitude de la puissance, de la sagesse, de la bonté, de la justice, de la miséricorde, de la sainteté, de la gloire, de la béatitude, de la vie et de l'être ; il est le principe, l'exemplaire et la fin dernière de toutes choses ; et toutes les créatures ensemble, comparées à sa majesté, ne sont que comme un peu de poussière, ou plutôt comme si elles n'étaient point du tout. Mais quoique Dieu soit un, et qu'il soit impossible qu'il y en ait plusieurs, il n'est pas néanmoins solitaire ni sans une société digne de lui ; car la foi nous enseigne que, dans son unique essence souverainement simple et incapable de toute composition et de toute division, il est trois « personnes », ou, selon les Grecs, trois « hypostases » distinguées, entre elles réellement ; à savoir : « Père, Fils et Saint-Esprit ». Il est Père, en tant qu'il engendre, dans le propre sein de sa divinité, un Fils semblable à lui, égal à lui, et de même essence et substance que lui. Il est Fils, en tant que de toute éternité il est engendré du Père dans une consubstantialité parfaite, c'est-à-dire dans une parfaite unité, indivision, et, pour ainsi parler, identité de nature avec lui. Il est Saint-Esprit, en tant qu'il procède du Père et du Fils dans leur propre cœur, comme le penchant amoureux de l'un vers l'autre, recevant par cette procession toute la plénitude de leur être. L'unité de Dieu n'empêche point cette trinité de personnes : car elles ne sont pas distinguées entre elles par des différences et des propriétés essentielles qui seraient une pluralité de substances, mais seulement par des rapports mutuels des unes aux autres, lesquels, étant subsistants, les constituent en qualité de personnes. Et de même cette trinité des personnes n'empêche point l'unité d'essence, parce qu'elles n'ont toutes trois qu'une seule nature, un seul entendement, une seule volonté, une seule opération, et ainsi de tous les autres attributs essentiels et absolus : elles ne sont toutes trois qu'un seul Dieu, un seul Seigneur, un seul être, une seule vie, une seule intelligence et un seul principe de toutes choses.

Pour une plus grande explication d'un mystère si profond, les saints Pères, appuyés sur la sainte Ecriture, nous apprennent que Dieu, se contemplant et se comprenant lui-même et tout ce qui est en lui, dans le point immuable de son éternité, produit et engendre au dedans de soi, par la fécondité infinie de cette connaissance, une pensée, un concept et un Verbe de soi-même, qui n'est point accidentel, mais substantiel ; ni passager, mais invariable et éternel ; ni hors de Dieu, mais dans le propre entendement de Dieu ; ni enfin d'une autre nature que lui, mais coessentiel et consubstantiel avec lui, vu qu'il est l'image parfaite dans laquelle il se contemple et se voit perpétuellement lui-même avec la plénitude de toutes ses perfections divines ; il faut nécessairement que ce Verbe soit une substance et une personne divine. Ainsi, nous avons déjà deux personnes en Dieu, savoir : celle qui produit et engendre ce Verbe, que nous appelons Père et

première personne, et ce Verbe même, qui est produit et engendré, que nous appelons « Fils », et seconde personne. De plus, ces deux personnes, c'est-à-dire le Père et le Fils, s'aimant mutuellement l'un l'autre, dans ce même instant de l'éternité, d'un amour unique et infini, produisent au dedans d'eux-mêmes, par la fécondité ineffable de cet amour, une affection, une inclination, et pour ainsi parler, un penchant et un poids amoureux de l'un vers l'autre, qui n'est point non plus ni accidentel, ni sujet au changement, ni extérieur à Dieu, ni d'une autre essence que lui, mais subsistant, éternel, immanent et jouissant de sa propre nature, puisqu'il est capable de l'incliner éternellement vers lui-même, ce qui serait impossible à une chose moindre que Dieu ; il faut encore, de nécessité, que cette affection réciproque du Père et du Fils soit une personne subsistante dans la divinité : nous avons donc là une troisième personne, que nous appelons l'amour personnel, le « Saint-Esprit ». Enfin, ni ces trois personnes, ni aucune d'elles en particulier, n'en produisent point une quatrième, parce que les natures intelligentes, telle qu'est la nature divine, n'ont point d'autre manière de produire et de se communiquer au dedans d'elles-mêmes, que par la connaissance et par l'amour : comme donc le Verbe divin, qui est le terme de la connaissance de Dieu, et le Saint-Esprit, qui est le terme de son amour, sont des termes infiniment parfaits, qui égalent, et, pour ainsi dire, remplissent et épuisent toute la fécondité et la vertu communicative de ces divines opérations, il suit nécessairement qu'il ne peut y avoir en Dieu d'autres productions et d'autres processions que celles du Verbe et du Saint-Esprit, et partant que ces personnes adorables, non par impuissance, mais à cause de leur excellence infinie, n'en peuvent produire une quatrième.

Ainsi, il y a en Dieu, dans l'unité d'essence, *deux productions ou processions, et trois personnes.* Il y a deux productions : l'une, par laquelle le Fils procède de son Père, comme le terme infini de sa connaissance, et comme sa sagesse et son Verbe ; et cette production est une véritable *génération*, parce qu'elle tend d'elle-même à donner à cette personne une ressemblance naturelle avec son principe. Et l'autre, par laquelle le Saint-Esprit *procède* du Père et du Fils, comme le terme infini de leur amour, et comme leur plaisir et leur don ; et cette production n'est point génération, parce qu'elle ne tend point d'elle-même à donner cette ressemblance, mais seulement une pente et une inclination d'amour ; quoiqu'en effet le Saint-Esprit ne soit pas moins semblable en nature à son principe que le Fils, parce que l'amour divin n'est qu'une même chose avec la nature divine. Il y a trois personnes aussi, savoir : le *Père*, qui n'est point fait, ni créé, ni engendré, ni produit, mais qui a la divinité de lui-même, et sans la recevoir d'aucune autre personne. Le *Fils*, qui procède du Père seul, non par formation, ni par création, mais par génération, et sans nulle subordination ni dépendance. Et le *Saint-Esprit*, qui procède du Père et du Fils, par une communication qui n'est aucune de ces actions, mais seulement production ou *procession*, et avec la même perfection et la même indépendance.

Quand, pour expliquer ce mystère, on se sert des termes de Père, de Fils, de principe, de procédant, de génération et de procession, il ne faut pas les entendre de la manière dont on les conçoit dans les créatures, où ils enferment toujours beaucoup d'imperfections, soit dans la cause, soit dans l'effet, soit dans la production même ; mais il faut élever sa pensée au-dessus de la condition de toutes les choses créées, et dans un genre ineffable de production qui ne souffre aucun défaut ; car, dans ce mystère, celui qui

produit, quoiqu'il donne toute sa substance et qu'il communique tout son être, ne perd pourtant rien de tout ce qu'il a, parce qu'en le donnant il se le conserve, ne le donnant qu'à une personne qui est un même être, une même substance, et une même chose avec lui. De plus, celui qui est produit n'est pas moins parfait que son principe, que celui dont il reçoit l'être, parce que la même perfection qui dit, par exemple, dans le Père, d'être Père et de ne procéder de personne, dit dans le Fils, d'être Fils et d'être engendré du Père. La même perfection qui dit dans le Père et dans le Fils, d'être principe et de produire un Saint-Esprit, dit dans le Saint-Esprit, d'être Saint-Esprit et de procéder du Père et du Fils. De même, celui qui est produit n'est point après celui qui le produit, ni plus jeune que lui ; mais toutes les trois personnes sont coéternelles ; il n'y a point là d'antiquité, ni de nouveauté, de vieillesse ni de jeunesse, de devant ni d'après ; mais tout l'ordre qui se trouve en ce nombre, est le seul ordre d'origine qui ne consiste pas en ce qu'une personne soit auparavant, et l'autre après, mais seulement en ce que l'une procède de l'autre ; parce que, n'ayant qu'une même nature et une même essence, elles n'ont aussi toutes nécessairement qu'une même durée, qui est la souveraine éternité, qui n'a ni commencement, ni succession, ni fin. Enfin, comme dans ce mystère les productions n'ont jamais changé de l'avenir au présent, parce qu'elles n'ont jamais été futures ; ainsi n'ont-elles jamais changé du présent au passé, parce qu'elles n'ont point passé, mais subsistent perpétuellement dans le point invariable de cette même éternité ; de sorte que le Père engendre toujours son Fils, et le Fils est toujours engendré de son Père, suivant ce qu'il lui dit dans un psaume : « Je vous ai engendré aujourd'hui » (Ps. II, 7). Et de même, le Père et le Fils produisent toujours le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit procède toujours du Père et du Fils, selon cette parole de Notre-Seigneur dans l'Evangile : « L'esprit de vérité qui procède de mon Père rendra témoignage de moi » (Jean, XV, 26).

Voilà, en substance, ce que les conciles et les saints docteurs nous apprennent du mystère ineffable de la très-sainte Trinité. Il ne faut point douter que Dieu ne l'ait révélé aux patriarches et aux Prophètes dans tous les siècles qui ont précédé le mystère de l'Incarnation. En effet, nous en trouvons d'illustres témoignages dans les saints livres qu'ils ont composés par le mouvement et l'impression du Saint-Esprit, comme dans la Genèse, dans les Psaumes, dans les Proverbes, dans l'Ecclésiastique et dans la plupart des Prophètes. Néanmoins, ils ne le prêchaient point au peuple hébreu, dont ils étaient les docteurs ; mais ils se contentaient de leur dire qu'il y avait un seul Dieu qui a créé et qui gouverne toutes choses, qui récompense magnifiquement les bons, et qui punit sévèrement les pécheurs, lequel ils devaient connaître, servir, adorer et aimer. Les Hébreux étaient trop ignorants et trop grossiers pour supporter une si grande lumière, et trop enclins à l'idolâtrie par leur propre faiblesse, par l'exemple des nations païennes dont ils étaient environnés : si on leur eût parlé de trois personnes en Dieu, ils les auraient peut-être prises pour trois divinités, et se seraient précipités dans l'infâme bourbier où tous les autres peuples étaient plongés. Quant aux païens, quelques-uns de leurs philosophes semblent avoir eu une connaissance obscure et imparfaite, sans doute, de ce mystère ; ils l'avaient probablement puisée dans leurs rapports avec le peuple de Dieu et dans la lecture de l'Ancien Testament. Voilà pourquoi ils ont quelquefois parlé d'une trinité en Dieu. Tels furent, au rapport d'Eusèbe, Platon, Plotin, Numénius et autres platoniciens, et, suivant d'autres his-

toriens, Trismégiste. Mais leur esprit n'étant pas capable d'une si grande profondeur, ils y ont toujours mêlé beaucoup d'erreurs; de sorte qu'au lieu d'une trinité de personnes consubstantielles en un seul Dieu, ils ont enseigné une trinité de personnes inégales et ensuite une trinité de Dieu.

Quant aux sibylles, elles ont aussi connu quelque chose du même mystère par une révélation particulière de Dieu, qui a voulu par là disposer l'esprit des Gentils qui lisaient les vers de ces magiciennes, et les tenaient pour des oracles, à recevoir plus facilement la doctrine de la très-sainte Trinité, lorsqu'elle leur serait prêchée par les Apôtres. Mais leur lumière sur ce sujet était fort bornée, et je ne crois pas que personne ait jamais pu découvrir, par la seule lecture de ces vers, ce que nous croyons. Dieu avait réservé à son Verbe incarné, comme au grand Docteur du monde, de nous faire cette admirable leçon. Et, en effet, elle a une extrême connexion avec celle de son Incarnation et de notre Rédemption. Car, comment connaîtrions-nous que le Père a envoyé son Fils au monde pour nous racheter, et que le Fils s'est fait notre médiateur et notre réconciliateur auprès de son Père, si nous ne savions qu'il y a en Dieu un Père et un Fils qui sont les deux premières personnes de l'adorable Trinité? Et comment connaîtrions-nous que le Fils nous a mérité le don ineffable du Saint-Esprit, pour consommer l'œuvre de notre justification par l'infusion de sa grâce et par la communication de sa sainteté, si nous ne savions qu'il y a un Saint-Esprit, qui est la troisième personne?

Aussi Notre-Seigneur fait souvent mention dans l'Evangile de ces trois divines personnes; car, 1° il y nomme souvent le Père, qu'il appelle son Père, d'une manière plus excellente qu'il n'est le Père des autres hommes. Voilà pourquoi les Juifs se plaignaient qu'il se faisait Fils de Dieu, et qu'il faisait Dieu son Père; 2° il témoigne évidemment sa consubstantialité avec lui et sa souveraine divinité; comme quand il dit que tout ce qu'il a est à son Père, et quetout ce que son Père a est à lui; que celui qui le voit voit aussi son Père; parce qu'il est son Père et que son Père est en lui; que ce que son Père lui a donné est plus grand que tout ce qu'on peut penser, et que son Père et lui sont une même chose; 3° il parle aussi en mille endroits de la personne du Saint-Esprit et en déclare la divinité; il l'appelle l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point ni ne le connaît point; il déclare qu'il est à propos qu'il s'en aille pour envoyer ce divin Esprit, et assure qu'il le demandera à son Père comme un don inestimable et un consolateur parfait, qui suppléera entièrement au défaut de sa présence; 4° il parle des trois personnes ensemble, comme en ce passage: « Le Saint-Esprit consolateur que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses ». (Jean, XIV, 26.) Et en cet autre: « Lorsque le consolateur que je vous enverrai de la part de mon Père sera venu, il rendra témoignage de moi ». (Jean, XV, 29.) Et en ce dernier mot: « Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ». (Matth., XXVIII, 19.) Il faut remarquer qu'il ne dit pas au pluriel, « aux noms », mais au singulier, « au nom », pour signifier que ces trois personnes ont un même nom, c'est-à-dire une même vertu, une même puissance, une même majesté et une même divinité. La même doctrine se trouve dans les écrits des Apôtres, particulièrement dans l'Evangile de saint Jean, composé après pour éteindre l'hérésie naissante d'Ebion et de Cérinthe, qui niaient la divinité de Jésus-Christ; dans les épîtres du même saint disciple, où il dit qu'il y en a trois qui rendent té-

moignage dans le ciel, savoir : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et que ces trois sont une même chose ; dans les épîtres de saint Paul, où souvent il enseigne la divinité du Fils et du Saint-Esprit, et la consubstantialité des trois personnes. Saint Augustin voit le mystère de la Trinité dans ce passage de l'épître aux Romains : « C'est de lui et par lui et en lui que sont toutes choses ; que la gloire lui soit rendue dans les siècles des siècles » ; il applique ces termes « de lui, par lui, en lui », aux trois personnes divines, selon leurs différentes propriétés, et les autres à l'unité de la nature.

Comme nous écrivons pour des catholiques qui croient fermement la vérité de ce mystère, nous ne nous étendrons pas davantage sur ces textes de l'Ecriture sainte. Nous dirons seulement que c'est pour la défense et le soutien de cette vérité que tant d'Apôtres et tant de martyrs ont versé leur sang et sacrifié leur vie ; que tant de saints confesseurs ont souffert la prison, l'exil, la proscription et la perte de leurs biens et de l'honneur ; que tant de conciles ont été assemblés et tant de traités admirables ont été composés. Ce qui a fait qu'elle nous a été donnée toute pure, et que nous l'avons sucée avec le lait de nos mères dans le sein de l'Eglise catholique.

Les saints Pères et les docteurs orthodoxes n'ont rien négligé pour nous expliquer cet ineffable mystère : ils savent que la raison toute seule n'y voit rien ; ils savent aussi que, sous la conduite et avec les lumières de la foi, elle fait découvrir ce qu'on ne pouvait découvrir sans elle. Cependant tous ces raisonnements, quelque ingénieux qu'ils soient, sont toujours extrêmement faibles, et souvent, au lieu de contenter et d'éclairer les personnes simples, ils font naître dans leur esprit de nouvelles difficultés et des perplexités notables ; donc nous nous dispenserons de les rapporter ici, nous contentant de renvoyer le lecteur qui souhaitera de les connaître, aux écrits du R. P. Louis de Grenade, et principalement à la quatrième partie de son catéchisme, dialogue troisième. Mais il est une remarque que nous devons faire : comme ce mystère est le plus relevé de tous ceux que l'Eglise propose à notre foi, et celui dont la connaissance nous est le plus nécessaire, ainsi n'en est-il point dont Dieu nous ait donné tant de signes ou de symboles parmi les créatures ; afin qu'éclairés d'une part par sa révélation, et d'ailleurs fortifiés de son secours, nous nous élevions plus facilement à sa connaissance, faisant comme une échelle des choses créées, pour monter à l'être incréé. Et certes, si nous considérons bien toutes les natures qui sont en ce monde, celles qui n'ont que l'être, ou la vie, ou le sentiment, celles qui sont douées d'intelligence, comme les anges et les hommes, nous trouverons qu'il n'en est pas une seule qui ne porte gravés sur soi, ou l'image, ou les vestiges de Dieu, non-seulement selon l'unité de son essence et en tant qu'il est la cause de leur être et le principe de toutes leurs perfections, mais aussi selon la trinité de ses personnes. C'est la doctrine des saints Pères de l'Eglise et des théologiens. Et saint Augustin et saint Thomas l'enseignent en termes exprès, avec cette distinction que les seules créatures intelligentes sont les images expresses de cette adorable Trinité, et que les autres créatures n'en sont que les vestiges.

Pour mieux entendre ceci, il faut savoir qu'il n'est point d'effet qui ne représente en quelque façon sa cause ; mais il y en a qui ne la représentent que confusément et imparfaitement, et selon sa qualité de cause, comme le raisin représente la vigne dont il est né, et la fumée le feu dont elle est sortie. Et ces effets s'appellent des vestiges, par une métaphore

prise des vestiges des animaux qui ne les représentent que selon la figure des plus basses parties de leurs corps, qui sont les pieds, et en tant qu'ils font connaître leur passage par quelque endroit. Il y en a d'autres qui représentent leur cause plus parfaitement et plus distinctement, c'est-à-dire ou selon sa propre nature ou selon les traits et les linéaments de son visage, qui font incontinent connaître cette nature; comme un homme représente un autre homme qui l'a engendré; et un feu représente un autre feu qui l'a produit; et le portrait du roi représente Sa Majesté, sur laquelle il a été formé. Et quant à ces effets, ils s'appellent des images, parce qu'ils sont des imitations expresses de leurs principes. Cela supposé, nous disons que, comme toutes les trois personnes de la très-sainte Trinité concourent à la production de chaque créature, il n'en est pas une qui ne représente ce divin mystère, ou comme son image, ou au moins comme son vestige.

Chaque créature, disons-nous, le représente comme son vestige, parce que encore qu'elle soit une substance ou une nature, néanmoins nous y pouvons distinguer trois choses. La première, qu'elle a l'être et la subsistance; la seconde, qu'elle est déterminée par sa forme à une espèce particulière qui la distingue des autres créatures; et la troisième, qu'elle a rapport à une fin dont elle doit recevoir sa perfection et son accomplissement. Ainsi, dans une rose, nous trouvons : 1° qu'elle est une substance créée qui existe en la nature; 2° qu'elle est d'une telle espèce et non d'une autre, savoir, une rose et non un lis, une tulipe ou un œillet, et qu'ensuite elle a les qualités et les agréments de la rose; 3° qu'elle tend à une telle fin, c'est-à-dire à réjouir la vue, à embaumer l'odorat, à contenter l'attouchement et même à élever l'esprit à Dieu, qui est la cause de toutes ses perfections et qui les possède éminemment. Or, chaque créature représente par ces trois choses les trois Personnes de la très-sainte Trinité, au moins selon les attributs qui leur sont appropriés. Car, en tant qu'elle est une substance créée, elle représente le Père éternel, parce que la toute-puissance et la création lui sont attribuées comme à celui qui est la source originelle de tout l'être et le principe sans principe. En tant qu'elle est déterminée par sa forme à une telle espèce, et qu'elle est revêtue de toutes les perfections et de toutes les beautés qui la suivent, elle représente le Verbe divin, comme le grand type que Dieu a regardé pour la former, et qui contient les idées de toutes les créatures. Enfin, en tant qu'elle a un ordre et un rapport à une fin, elle représente le Saint-Esprit; parce que cet ordre est une sorte d'inclination d'amour, qui ne peut procéder que par l'Esprit d'amour. Ainsi nous voyons, dans chaque créature, le vestige d'un seul Dieu subsistant en trois Personnes.

Le sage nous donne cette lumière lorsqu'il dit que « Dieu a fait toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids ». (Sap., XI, 21.) Car la mesure, comme dit le docteur angélique, signifie la substance de la chose, selon qu'elle est bornée par son existence, et ainsi elle a rapport au Père éternel comme à la source de tout l'être. Le nombre signifie l'espèce et les perfections spécifiques de la chose, parce que les espèces, selon le philosophe, sont comme les nombres auxquels on ne peut rien ajouter ni diminuer sans les changer et les détruire, et ainsi il a rapport au Verbe, comme à la forme et à l'exemplaire de toutes les productions. Enfin, le poids signifie la pente que la chose a pour sa propre fin, et ainsi il a rapport au Saint-Esprit comme à la première de toutes les inclinations vers le bien. Le soleil, outre ce qui lui est commun avec le reste des créatures, nous fait voir

encore d'une manière particulière la procession des personnes divines, parce que, comme cet astre produit naturellement son rayon avec beaucoup de pureté et sans être d'un seul instant plus ancien que lui [1], ainsi le Père éternel produit et engendre naturellement son Verbe avec une pureté incomparable, et l'engendre dans l'instant immuable de son éternité, où il l'a toujours engendré. Et, comme du même soleil et de son rayon naît la chaleur qui donne la vie à toutes les choses d'ici-bas; ainsi du Père et du Fils procède le Saint-Esprit, qui est une chaleur incréée qui vivifie toutes choses, et qui allume dans nos cœurs le feu de l'amour divin. Mais nous laissons tous ces vestiges pour venir à l'image de Dieu.

Nous disons donc que notre âme est l'image vivante de Dieu, et qu'elle nous représente plus parfaitement la très-sainte Trinité que ne font toutes les autres créatures. Notre âme, outre toutes les perfections que nous venons de remarquer dans les choses, même insensibles, a cela de particulier, qu'elle est « spirituelle et immortelle », et douée de l'intelligence et du libre arbitre, qui sont des perfections éminentes de la divinité ; quoique simple, elle a trois puissances distinguées les unes des autres : l'entendement, la mémoire et la volonté, entre lesquelles il y a cet ordre, que la seconde reçoit ses espèces intelligibles de la première, et la troisième reçoit son mouvement de toutes les deux, et néanmoins chacune d'elles semble avoir autant d'étendue que les trois ensemble, vu qu'elle se peut porter à tous leurs objets ; de même, proportion gardée, que la divinité a trois personnes, dont la seconde procède de la première, et la troisième de l'une et de l'autre, et qui ont une égalité si merveilleuse, qu'une seule est aussi parfaite que toutes les trois. Enfin, qu'il se fait en elle deux émanations : l'une « intelligible », par laquelle se connaissant elle-même, elle produit un Verbe et un Concept de foi, et connaissant Dieu, soit naturellement, soit surnaturellement, elle produit un Verbe et un Concept naturel ou surnaturel de Dieu ; l'autre « affective », par laquelle s'aimant elle-même, elle produit un penchant vers ce qui la touche, et aimant Dieu, elle produit une inclination et une tendresse amoureuse pour Dieu ; de même encore, proportion gardée, que nous reconnaissons deux processions divines, l'une par la connaissance, qui est la génération du Verbe, l'autre par la volonté, qui est la spiration du Saint-Esprit. Nous avons donc, dans notre âme, une copie et une expression sacrée de tout le mystère de l'adorable Trinité. Aussi lisons-nous dans la Genèse que Dieu, voulant créer l'homme, ne dit pas au singulier : « Je ferai l'homme à mon image et à ma ressemblance »; mais qu'il dit au pluriel, comme les trois Personnes parlant ensemble : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ». (Gen., I.) Ce qui montre qu'il ne l'a pas seulement créé pour représenter l'unité de son être, mais aussi pour exprimer la trinité de ses Personnes.

Cependant, ni ces vestiges, ni ces images, ni rien de ce qui paraît dans la nature, ne saurait représenter parfaitement ce très-haut mystère ; de même qu'il n'y peut avoir d'image artificielle qui imite entièrement son modèle, ni d'ombre qui représente la nature du corps dont il est l'ombre, ni de vestige qui donne une pleine connaissance de l'animal qui l'a imprimé. L'unique moyen que nous ayons pour l'entendre, est de le croire et de soumettre notre esprit à la lumière de la foi, reconnaissant humblement notre faiblesse et notre incapacité.

1. Le Père Giry se fonde ici sur l'opinion d'Aristote, qui croyait qu'il ne fallait à la lumière, non pas peu de temps, non pas un temps inappréciable, mais *aucun* temps pour passer d'un lieu à un autre.

Dieu a fait plusieurs grands miracles en divers temps et en divers lieux pour prouver la vérité de ces trois personnes coéternelles et consubstantielles, pour confirmer les fidèles qui la croyaient, et confondre les hérétiques qui la combattaient. Saint Grégoire, pape, en rapporte quelques-uns, au livre troisième de ses dialogues, chapitres XXIX et XXX. Au reste, ni ces grands miracles, ni tout ce qui a jamais été fait dans l'Eglise pour l'établissement et la confirmation de notre foi, ne serait capable d'y incliner nos cœurs si Dieu ne les touchait de son esprit et n'y répandait l'onction de sa grâce. Nous devons donc la demander avec beaucoup d'instance, afin que, persévérant jusqu'à la mort dans la croyance de la très-sainte Trinité, nous méritions de la voir à découvert en l'autre vie : ce qui sera notre bonheur éternel, suivant ces paroles de saint Bernard (*Lib.* V *de Cons.*) : « Ce mystère est grand, mais on le doit respecter et non le sonder ». Comment y a-t-il une multitude dans l'unité, et dans une telle unité, et une unité dans la multitude ? C'est témérité de le discuter, c'est piété de le croire : et c'est la vie éternelle de le connaître.

Le Père Giry.

FÊTE DU TRÈS-SAINT SACREMENT

OU LA FÊTE-DIEU

Les Evangélistes décrivent l'institution de cet auguste mystère. Notre-Seigneur Jésus-Christ, disent-ils, qui savait que son Père lui avait mis toutes choses entre les mains, et qui était sorti de Dieu, ayant fidèlement accompli tout ce qu'il avait ordonné, s'en retournait à Dieu ; comme il avait toujours aimé les siens d'un amour excellent, il voulut, sur la fin de sa vie, leur en donner des preuves encore plus sensibles et plus particulières. Etant donc arrivé à la veille de Pâques de sa trente-quatrième année, il mangea premièrement avec eux l'agneau pascal, selon la coutume des Juifs, et ayant bu quelque peu d'une coupe pleine de vin, il la leur donna pour en boire tous, les uns après les autres, comme le père de famille le faisait ordinairement en cette solennité ; il leur dit qu'il avait eu un grand désir de manger cette pâque en leur compagnie, parce que c'était la dernière qu'il mangerait sur la terre, le temps de ses souffrances et de sa mort étant venu ; que ce vin qu'il venait de boire était le dernier qu'il boirait, mais qu'il leur préparait dans le royaume de Dieu un festin merveilleux, où ils mangeraient et boiraient avec un plaisir indicible une pâque nouvelle et un vin nouveau, dont ces aliments corporels n'étaient que des figures très-imparfaites. Ensuite, il se leva de table et quitta ses habits, c'est-à-dire la robe de cérémonie qu'il avait prise pour ce banquet solennel, et peut-être encore quelque autre vêtement qui l'eût pu embarrasser dans ce qu'il voulait faire, et, ayant pris un linge qu'il lia autour de lui, il versa de l'eau dans un bassin et lava les pieds de ses Apôtres, commençant, ainsi que

le texte de l'Evangile l'insinue assez, par saint Pierre, qui était le premier, et poursuivant jusqu'au dernier, qui était apparemment le traître Judas. Après une action d'humilité si prodigieuse, il reprit ses habits et se remit à table, et, ayant fait à ces mêmes apôtres une pathétique exhortation sur l'humilité et sur la charité qu'ils devaient pratiquer les uns envers les autres, il institua ce mystère adorable de son corps et de son sang précieux dans le sacrement de l'autel.

Pour mieux entendre la manière de cette institution, il faut savoir que les Juifs avaient coutume, en ces festins de Pâques, de réserver sous la nappe un de leurs pains sans levain ; ensuite le père de famille le rompait en autant de morceaux qu'il y avait de personnes à table, avec une certaine sorte de bénédiction, pour en donner à chacun sa part.

Notre-Seigneur avait observé cette cérémonie dans la cène [1] légale qui avait précédé le lavement des pieds, mais il la recommença d'une manière bien plus auguste pour changer cette cène en la cène eucharistique. Il prit donc encore du pain sans levain, lui donna sa bénédiction, qu'il accompagna d'une action de grâces à Dieu son Père, le rompit et, le distribuant à ses disciples, il leur dit : « Prenez-le et mangez-en tous : ceci est mon corps, qui est donné et sera livré pour vous ». C'est comme s'il disait : Ceci est mon corps que je vous donne à présent pour nourriture et que j'offre aussi à mon Père comme une victime non sanglante, pour la rémission de vos péchés; mais qui sera bientôt livré à la mort et sacrifié d'une manière cruelle et sanglante pour la rédemption de tout le genre humain. De plus, les Juifs avaient aussi coutume, dans ces festins, de remplir de vin une grande coupe, dont le père de famille goûtait le premier, après l'avoir bénite, et puis chacun des assistants en buvait à son tour. Nous venons de remarquer que Notre-Seigneur avait aussi observé cet usage dans la première cène; mais il l'observa d'une manière beaucoup plus sacrée et plus mystérieuse en cette seconde : car, prenant le calice, il le bénit comme il avait béni le pain, et, le donnant à ses disciples, il leur dit : « Prenez-le, et buvez-en tous : ceci est le calice de mon sang du Testament nouveau et éternel, qui est et sera répandu pour vous, et pour plusieurs, pour la rémission des péchés ». C'est encore comme s'il disait : Ceci est mon sang, par lequel je fais une nouvelle et éternelle alliance avec les hommes, et qui me servira de legs testamentaire à leur égard, puisque je suis si près de la la mort. Je vous le verse présentement dans cette coupe sous les espèces du vin [2]; et, dans peu de temps, il sera répandu pour vous, et pour tous les hommes en sa propre espèce, lorsqu'on le fera couler de mon corps. Il ajouta aussi : « Faites ceci en mémoire de moi » ; c'est-à-dire, selon l'explication du saint concile de Trente : « Je vous donne le pouvoir, et je vous commande de faire la même chose que je viens de faire, en mémoire de cette charité immense, par laquelle je me donne présentement à vous, et en mémoire des tourments que cette même charité me fera bientôt endurer pour votre rédemption. Je vous fais les premiers prêtres de mon Eglise, et je veux que, par la prononciation des mêmes paroles, que vous m'avez ouï proférer sur le pain et sur le vin, vous changiez et vous *transsubstantiez* [3] pareillement ces fruits de la terre en mon corps et en mon

1. Le mot cène vient du latin *Cœna*, souper, formé du grec κοινός, commun, parce que les anciens prenaient leur repas en commun.

2. Espèces signifie ici *apparences*, du latin *species*, qui vient lui-même de *spectare*, regarder, voir.

3. Admirable expression, du latin *trans*, au delà, et *substantia*, substance : changer une substance en une autre.

sang. Je ne restreins pas ce pouvoir à vos personnes, mais je l'étends aussi à tous les autres prêtres qui seront consacrés par vous ou par vos successeurs, jusqu'à la fin des siècles.

Telle a été l'institution du très-saint Sacrement de l'autel, selon qu'elle est rapportée par les quatre évangélistes et par l'apôtre saint Paul. L'Eglise en a toujours fait une très-célèbre mémoire, le jeudi de la semaine sainte; et elle y représente, autant qu'il lui est possible, toutes ces saintes actions de son Sauveur. Il semble même qu'elle y oublie qu'elle est dans le temps de sa passion, temps de tristesse et de deuil; car elle y reprend ses habits de joie, et elle donne d'autres marques d'une réjouissance extraordinaire. Néanmoins, parce que les longs offices et les cérémonies lugubres de toute cette semaine ne lui permettent pas de se livrer entièrement à la reconnaissance d'un si grand bienfait, ni d'honorer cet auguste mystère, avec toute la solennité qu'elle souhaite, elle a jugé à propos d'en établir une fête particulière le jeudi d'après les octaves de la Pentecôte, ou de la descente du Saint-Esprit; parce que ce fut par les lumières du Saint-Esprit qu'elle connut parfaitement l'excellence de ce mystère, et aussi parce que ce fut aussitôt après cette descente que les fidèles commencèrent à faire la communion tous les jours, comme il est écrit dans le livre des *Actes des Apôtres*.

Il faut maintenant que nous déclarions ce que nous sommes obligés de croire de ce don incomparable; nous en rapporterons ensuite les causes et les effets; enfin, nous dirons les dispositions qu'il faut avoir pour en approcher dignement, et les miracles qu'il a plu à Dieu d'opérer pour en confirmer la vérité. La foi et la doctrine de l'Eglise catholique, touchant la sainte Eucharistie, celle que nous devons tenir inviolablement jusqu'à la mort, si nous voulons être sauvés, est celle-ci : Le prêtre, qui seul est le ministre de ce Sacrement, prononçant sur du pain fait de blé et non d'une autre sorte de grain, et sur du vin provenant du raisin de la vigne et non d'un autre fruit, ni artificiel, les divines paroles de la consécration, change et convertit la substance de ce pain au corps de Jésus-Christ et la substance de ce vin au sang de Jésus-Christ; de sorte que son corps et son sang prennent la place de la substance du pain et du vin. Mais le corps de Jésus-Christ est maintenant vivant, et, ainsi, plein de sang et animé de sa sainte âme, et pareillement son sang n'est point hors de son corps, mais renfermé dans ses veines, et enfin l'un et l'autre ont une union indissoluble avec la divinité; il arrive donc nécessairement que, sous les espèces du pain, il se trouve, par un accompagnement nécessaire, non-seulement son corps, mais aussi son sang, et sous les espèces du vin, non-seulement son sang, mais aussi son corps; et, sous les espèces du pain et du vin, il y a aussi l'âme, la personne, la nature divine de Jésus-Christ; en un mot, Jésus-Christ tout entier. Ainsi, les laïques, qui ne communient que sous les espèces du pain, ne reçoivent pas moins le sang de Jésus-Christ, et Jésus-Christ tout entier, dans toute la plénitude et la perfection de ses deux natures, que les prêtres qui communient sous les deux espèces. De plus, et c'est encore la foi de l'Eglise, par cette consécration, la substance du pain est tellement changée au corps de Jésus-Christ, et la substance du vin en son sang, qu'il ne demeure rien de ces substances, c'est-à-dire, ni leur matière, ni leur forme, ni aucune de leurs parties. Il n'en est pas ainsi dans les transmutations naturelles; dans ces dernières, quoiqu'un composé soit changé en un autre composé, néanmoins la matière du premier demeure toujours et est revêtue de la forme du second. C'est pourquoi le changement miraculeux qui

a lieu dans le très-saint Sacrement n'est pas appelé transformation comme ceux que fait la nature; mais il est appelé, par quelques auteurs grecs, *transélémentation;* et encore plus proprement par le concile de Latran, célébré sous le pape Innocent III, et par le concile de Trente, *transsubstantiation,* c'est-à-dire, changement entier et parfait d'une substance en une autre substance, sans qu'il demeure rien de la première; et l'on ne doit pas s'étonner de cette merveille, car, comme le remarque saint Ambroise, si la parole de Dieu a été assez puissante pour faire que la terre et les cieux, et toutes les créatures qui n'étaient rien, sortissent de leur néant et commençassent d'être, à plus forte raison sera-t-elle assez puissante pour faire qu'une substance qui est déjà soit changée et convertie en une autre substance.

Après cette transsubstantiation, qui est le fondement de tout le mystère, nous y devons reconnaître d'autres grands prodiges, accidents du pain et du vin, que l'on appelle les espèces sacramentelles, dans le corps et dans le sang de Jésus-Christ; car ces accidents du pain et du vin, c'est-à-dire la quantité, la figure, la couleur, l'odeur, la saveur, et quelques autres semblables, demeurent après la transsubstantiation, sans avoir de sujet qui les soutienne et auquel ils soient attachés; car leurs substances n'y sont plus. Et quant au corps et au sang de Jésus-Christ, comme ils sont d'une nature bien différente, et que, d'ailleurs, ils sont glorieux et incorruptibles, on ne peut pas dire qu'ils soient les sujets de ces accidents. De plus, ces mêmes accidents font et souffrent par eux-mêmes tout ce que leurs substances feraient et souffriraient si elles étaient présentes, sans qu'il y paraisse aucune différence, c'est-à-dire, qu'ils rafraîchissent, qu'ils fortifient, qu'ils sustentent, qu'ils nourrissent, qu'ils s'altèrent, qu'ils se corrompent, et qu'ils se changent en d'autres corps comme le pain et le vin; car, toutes ces choses, pour les mêmes raisons que nous venons de marquer, ne peuvent pas être attribuées au corps et au sang de Jésus-Christ. De plus, ce même corps de Jésus-Christ, sans rien perdre de sa grandeur et de sa perfection, ni de cette gloire et de cette majesté dont il est revêtu dans le ciel, où il paraît en sa propre espèce, se trouve renfermé dans une petite hostie, et il n'est pas moindre dans la plus petite que dans la plus grande, ni plus grand dans celle-ci que dans celle-là; ainsi, ceux qui ne communient qu'avec une petite hostie ne reçoivent pas moins Jésus-Christ tout entier et dans toute sa grandeur que ceux qui communient avec une plus grande. Et quoiqu'il ne soit pas plusieurs fois dans une seule hostie, avant qu'on la rompe et la divise, néanmoins il est dans toute cette hostie, et tout en chacune de ses parties, sans qu'on y puisse marquer un seul point où il ne soit entier; de même que l'âme raisonnable est toute en tout son corps, et toute en chaque membre de son corps, et que l'ange est tout dans tout le lieu qu'il occupe et tout en chaque partie et en chaque point de ce lieu. Et, lorsqu'on rompt et divise l'hostie, on ne rompt, on ne divise pas le corps de Jésus-Christ; mais, comme il est tout entier sous chaque partie de l'hostie avant la division, de même il se trouve tout entier après cette division sous chacun des morceaux : de telle sorte que l'on communie aussi bien avec un seul fragment de l'hostie, qu'avec l'hostie entière. Car le corps de Jésus-Christ n'est pas dans ce sacrement selon les conditions de la quantité, qui étend son sujet et lui fait occuper un certain espace de lieu, mais il y est selon les conditions de la substance, c'est-à-dire d'une manière indivisible et comme spirituelle.

Mais ce qui est encore plus admirable, c'est que ces grands prodiges se font en un instant, et seulement par cinq paroles prononcées par un homme mortel qui est le prêtre, et cela non-seulement en un temps et en un lieu, mais tous les jours, à tous moments et en tous les endroits de la terre, c'est-à-dire partout où l'on offre le très-saint sacrifice de la messe. De sorte que le corps de Jésus-Christ et Jésus-Christ tout entier se trouvent en même temps en une infinité d'autels, sous une infinité d'hosties et dans une infinité de bouches et d'estomacs qui le reçoivent, et qu'il s'y trouvera de même jusqu'à la fin des siècles. Dieu se comporte en l'opération de ce mystère comme il se comporte en la création des âmes raisonnables. Car aussitôt qu'un corps est suffisamment organisé pour recevoir une âme raisonnable, Dieu ne manque jamais d'en créer une pour lui et de la lui donner, ce qu'il fait par toute la terre un million de fois le jour; de même lorsque le prêtre prononce les divines paroles de la consécration, Dieu ne manque jamais de rendre son Fils présent sous les espèces du pain et du vin par la conversion et la transsubstantiation de leurs substances en son corps et en son sang, ce qu'il fait autant de fois que ces paroles sont prononcées, et dans autant d'hosties qu'il y en a sur lesquelles elles sont prononcées. Enfin il n'est pas sous les espèces consacrées seulement dans le temps de la consécration et dans le temps de la communion, mais il y est tant que ces espèces subsistent et demeurent sans être corrompues; nous l'avons donc véritablement et réellement dans nos tabernacles et dans nos ciboires et custodes, où on le conserve toujours pour la consolation des âmes saintes, pour le prompt secours des malades, et afin qu'il y reçoive perpétuellement les hommages et les adorations de toute l'Eglise.

Il n'y a rien de plus évident, dans l'Ecriture sainte, que cette existence véritable du corps et du sang de Notre-Seigneur en l'Eucharistie, par le moyen de la transsubstantiation. Comme nous l'avons déjà rapporté ci-dessus, Notre-Seigneur, faisant son testament et déclarant sa dernière volonté à ses Apôtres, et en leurs personnes à toute son Eglise, ne dit pas que ce qu'il leur donne est la figure de son corps et la représentation de son sang; mais il leur dit, en termes formels et sans nulle ambiguïté, que c'est son corps et son sang. « Prenez », dit-il, « et mangez, ceci est mon corps. Prenez et buvez, ceci est mon sang ». Saint Ambroise fait sur ces paroles une belle réflexion :« Puisque Notre-Seigneur lui-même assure que nous recevons son corps et son sang, devons-nous douter de ce témoignage et de cette assurance? » Et saint Jean Chrysostome : « Puisque le Verbe dit: Ceci est mon corps, n'en doutons nullement; mais croyons-le et envisageons, par des yeux intellectuels, ce corps existant au Sacrement ». Certes, ce Père infiniment bon n'aurait eu garde de flatter ses enfants bien-aimés d'un legs testamentaire si avantageux, s'il n'avait eu intention de le leur donner. Et, en vérité, avoir une autre pensée de lui, c'est le faire un fourbe et un trompeur, ce qui est un horrible blasphème; de même qu'un père tromperait ses enfants si, mettant dans son testament qu'il leur laisse un diamant d'un prix inestimable, il ne leur en laissait que l'image et la ressemblance. De plus, promettant ce Sacrement quelque temps avant son institution, il ne dit pas qu'il donnerait à manger et à boire les symboles de sa chair et de son sang; mais il dit expressément qu'il donnerait sa chair à manger et son sang à boire, et que celui qui ne mangerait pas cette chair ou ne boirait pas ce sang, n'aurait point la vie en soi. Et, quoique les Juifs

murmurassent de cette promesse, et que plusieurs de ses disciples s'en scandalisassent, jusqu'à le quitter et l'abandonner, il n'eut point recours à des sens figurés pour adoucir sa proposition ; mais il persista toujours dans l'assurance claire et formelle de cette vérité. Il serait inutile de produire ici les passages des saints Pères qui l'attestent et la confirment : on les trouve rapportés de siècle en siècle, et défendus contre les impostures des hérétiques, dans un grand nombre d'auteurs anciens et modernes. Quoique les Pères des premiers siècles fussent fort réservés dans l'explication de ce mystère, parce qu'ils ne voulaient pas le découvrir aux infidèles, ni même aux catéchumènes, néanmoins ils nous ont laissé des textes si beaux, si pressants et si formels sur ce sujet, qu'à peine pouvons-nous nous-même en parler plus clairement. Tel est celui de saint Cyrille de Jérusalem : « Ne jugez pas la chose par le goût ; mais que la foi vous donne une assurance indubitable que vous êtes participants du corps et du sang de Jésus-Christ ». Et cet autre de saint Ambroise : « Avant la consécration ce n'était point le corps de Jésus-Christ ; mais, après la consécration, je vous dis que c'est le corps de Jésus-Christ. Il a dit qu'il fût fait, et il a été fait ; il a ordonné qu'il fût créé, et il a été créé ». Et cet autre encore de saint Jean Chrysostome : « Qui est le pasteur qui nourrisse ses ouailles de son propre sang ? Et que dis-je, le pasteur ? il y a beaucoup de mères qui, après les douleurs de l'enfantement, donnent leurs enfants à nourrir à d'autres femmes. Jésus-Christ ne se comporte pas de la sorte ; mais il nous nourrit de son sang ». Et cet autre enfin de saint Augustin : « Nous recevons avec un cœur fidèle, et par la bouche, Jésus-Christ homme, qui nous donne son corps à manger et son sang à boire : quoiqu'il semble plus horrible de manger la chair d'un homme que de le tuer, et de boire son sang que de le répandre ». Les autres Pères ne parlent pas avec moins de force ni d'évidence. Nous avons aussi cinq Conciles généraux, outre plusieurs particuliers, qui définissent la même vérité : celui de Latran, sous le pape Innocent III ; celui de Vienne, sous le pape Clément V, et ceux de Constance, de Florence et de Trente, dans lesquels ce qu'il y avait alors de plus illustre et de plus savant dans toute l'Eglise était assemblé.

Enfin, il est certain que cette croyance était universelle dans tout le monde chrétien, avant la naissance des hérétiques du XVIe siècle ; et, d'ailleurs, ils n'en peuvent marquer le commencement, ni expliquer quand, où, comment tout ce monde a changé de foi et de sentiment sur cet article ; il faut donc nécessairement reconnaître que cette croyance nous est venue de main en main, et par une tradition perpétuelle de la prédication des Apôtres et de la doctrine de Jésus-Christ. Nous nous sommes peut-être trop étendu sur cette matière, et plus qu'il n'est permis à un historien ; mais il était à propos de dire quelque chose pour confirmer les fidèles contre le venin des hérésies de notre temps.

C'est encore un point de notre foi que nous devons croire, sous peine de damnation, que la très-sainte Eucharistie a deux qualités, à savoir : celle de *sacrement* et celle de *sacrifice*. Elle est sacrement, en tant qu'elle est un signe efficace, capable de produire la grâce sanctifiante, et qu'elle la communique infailliblement à tous ceux qui s'en approchent avec les dispositions nécessaires ; d'autant plus qu'elle contient l'Auteur même de la grâce, et celui qui, la possédant comme chef, la répand invisiblement dans les membres de son corps mystique, qui est l'Eglise. Elle est sacrifice, en tant qu'elle est un culte sacré, par lequel Notre-Seigneur s'immole et se sacrifie véritablement lui-même, non pas d'une manière sanglante, comme il s'est

immolé sur l'autel de la croix, mais d'une manière spirituelle et non sanglante sous les espèces du pain et du vin. Ce qu'il a fait une fois par lui-même, la veille de sa mort, après le sacrifice de l'agneau pascal, il le fait encore tous les jours des milliers de fois par le ministère des prêtres. En effet, nous apprenons du Roi-Prophète que Jésus-Christ est le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, c'est-à-dire, ce Prêtre éternel qui a été particulièrement figuré et représenté par Melchisédech. Or, ce qu'il y a eu de particulier dans le sacerdoce de Melchisédech, selon qu'il est rapporté par Moïse, au livre de la *Genèse*, c'est qu'il a offert un sacrifice, non sanglant, de pain et de vin ; il faut donc reconnaître que Notre-Seigneur a aussi offert, et qu'en qualité de Prêtre éternel, il offre encore tous les jours le sacrifice d'un pain mystérieux et d'un vin céleste, qui sont son corps et son sang, sous les espèces du pain et du vin, et qu'ainsi l'Eucharistie est un véritable sacrifice. Nous en avons une célèbre prédiction dès le commencement de la prophétie de Malachie : « Vous ne me plaisez point », dit Dieu aux Juifs par ce Prophète, « et je ne veux plus de vos présents, car depuis le soleil levant jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et l'on sacrifie et offre à mon nom une oblation pure et sans tache, dans tous les endroits de la terre ». (Malach., I.) Cette oblation pure doit être, sans difficulté, un véritable sacrifice, puisque Dieu dit absolument qu'elle est sacrifiée, et il témoigne qu'il l'accepte en la place de tous les sacrifices anciens, comme l'unique sacrifice qui lui soit agréable. Or, ce ne peut être aucun des sacrifices de la synagogue, puisque ce sont ceux-là mêmes que Dieu réprouve et qu'il proteste ne vouloir plus qu'on lui offre. Ce ne peut être non plus le sacrifice sanglant de la croix, puisque ce sacrifice n'a été offert de cette manière qu'une seule fois et en un seul endroit du monde, sur le Calvaire. Il reste donc que ce soit l'oblation eucharistique du corps et du sang de Jésus-Christ, laquelle est souverainement pure, et que l'on offre partout, suivant ces paroles de saint Augustin : « Ce sacrifice est celui du sacerdoce de Jésus-Christ, selon l'ordre de Melchisédech, que nous voyons offrir depuis le soleil levant jusqu'au couchant, au lieu qu'on ne peut nier que le sacrifice des Juifs ne soit aboli ». C'est donc une chose certaine, selon les saintes Ecritures, que l'Eucharistie est véritablement un sacrifice. La manière dont elle fut instituée, et les paroles avec lesquelles elle est consacrée le montrent aussi fort clairement ; car le sacrifice se fait en répandant le sang de la victime et en le séparant de son corps. Or, quoique dans l'Eucharistie le corps ne soit pas effectivement sans le sang, ni le sang sans le corps ; néanmoins, si l'on a égard à la force et à la signification des paroles de la consécration, qui sont comme le glaive de ce sacrifice, le corps est mis d'un côté sous les espèces du pain, et le sang de l'autre sous les espèces du vin. Effectivement, si l'on eût consacré durant les trois jours de la mort de Notre-Seigneur, lorsque son sang était hors de son corps, l'on eût produit, sous les espèces du pain, son corps séparé de son sang, et sous les espèces du vin, son sang séparé de son corps. Ainsi nous avons dans l'Eucharistie une immolation réelle et véritable de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin. Et c'est encore ce que signifient ces paroles : « Qui est donné pour vous ; qui est répandu pour vous », dont il s'est servi pour la consécration de son corps et de son sang. Car ces paroles ne s'entendent pas seulement de l'immolation sanglante qu'il devait bientôt faire sur l'autel de la croix, mais aussi de l'immolation non sanglante qu'il faisait actuellement sur la table où il avait soupé. Dans le texte grec de saint Luc, les paroles : « Qui sera répandu pour vous », ne se rapportent pas au sang,

mais au calice ou au breuvage du sang ; c'est-à-dire au même sang, comme contenu sous les espèces du vin.

Les saints Pères ne parlent pas moins clairement sur cet article que sur celui de la transsubstantiation ; saint Cyprien, saint Jean Chrysostome, saint Augustin et saint Léon, disent que Notre-Seigneur a offert à son Père éternel, sous les espèces du pain et du vin, un sacrifice figuré par Melchisédech et décrit par Salomon, au livre des *Proverbes*, sous le symbole de la sagesse qui tue ses victimes et qui invite tout le monde à son festin de pain et de vin, et que dans cet unique sacrifice, qui s'offre perpétuellement dans l'Eglise, il a renfermé et réuni tous les anciens sacrifices. Enfin, le saint concile de Trente, pour fermer la bouche aux hérétiques, prononce un anathème contre quiconque dira que l'Eucharistie n'est pas proprement et véritablement un sacrifice. C'est ce divin sacrifice, avec les cérémonies qui le précèdent, qui l'accompagnent et qui le suivent, que nous appelons la *Messe*. Ce mot n'est pas nouveau dans l'Eglise, mais y a été en usage dès le temps des premiers siècles, comme nous l'apprennent les Papes, les Conciles et les saints Pères de ce temps-là. Quelques-uns le dérivent du mot hébreu *Missah*, qui se trouve au livre du *Deutéronome*, et signifie une oblation volontaire. D'autres le font latin, comme qui dirait *Missio*, c'est-à-dire envoi, et veulent qu'il soit appliqué à toute la cérémonie de la Messe, à cause du renvoi des catéchumènes, qui se faisait autrefois à l'offertoire, et du renvoi des fidèles, qui se fait encore maintenant après la communion, en leur disant : *Ite Missa est;* c'est-à-dire : « Allez, l'Eglise vous renvoie » ; ou bien à cause que la victime nous est envoyée du ciel, et qu'ensuite nous la renvoyons nous-mêmes au ciel par l'offrande que nous en faisons.

Ce sacrifice est le même, en substance et quant à la Victime, que celui de la croix ; le même Jésus-Christ, qui est immolé et sacrifié en l'un, est aussi immolé et sacrifié en l'autre. Mais il est fort différent, quant à la manière de sacrifier ; car, dans le sacrifice de la croix, Jésus-Christ a été immolé avec effusion de sang et avec de grandes douleurs, et a été effectivement mis à mort ; mais, dans le sacrifice de l'autel, quoique l'immolation soit réelle et véritable, néanmoins elle se fait sans effusion de sang et sans lui causer de douleur, et sa mort n'est qu'une mort mystique et figurative. Dans le sacrifice de la croix, il a été immolé visiblement et en sa propre espèce, et par des instruments corporels et sensibles ; mais, dans le sacrifice de l'autel, il n'est immolé qu'invisiblement sous les accidents du pain et du vin, et par la vertu des paroles que prononce le prêtre. Dans le sacrifice de la croix, il a mérité et satisfait pour le genre humain, et ainsi il l'a racheté de la captivité du péché ; aussi saint Paul dit-il : « Qu'ayant cloué à la croix l'obligation qui nous était contraire et qui contenait le décret de notre condamnation, il l'a effacée, déchirée et anéantie ». Mais, dans le sacrifice de l'autel, comme il n'est plus en état de mériter ni de satisfaire, il ne fait qu'appliquer les mérites et les satisfactions de ce premier sacrifice. Dans le sacrifice de la croix, il a été le seul sacrificateur, car les bourreaux qui l'ont crucifié étaient seulement ses meurtriers et ses parricides, et non pas ses sacrificateurs ; mais, dans le sacrifice de l'autel, les prêtres de l'Eglise portent aussi cette qualité ; cependant il en est la cause première et principale, et les prêtres ne sont que ses ministres et ses instruments ; c'est pourquoi, lorsqu'ils arrivent à la consécration, ils ne parlent plus en leur propre nom, mais, comme l'a remarqué saint Ambroise, ils se revêtent de la personne de Jésus-Christ et parlent comme s'ils étaient Jésus-Christ même.

Enfin, le sacrifice de la croix ne s'est fait qu'une seule fois et en un seul lieu, comme nous l'avons déjà dit ; mais le sacrifice de l'Autel s'offre tous les jours, à tous moments et dans tous les endroits du monde. Celui-ci est la représentation du premier, non pas comme une simple image et comme une figure toute nue, qui ne contient rien de ce qu'elle figure, mais comme une ressemblance parfaite et pleine de la vérité qu'elle représente. Il est si accompli en qualité de sacrifice, qu'il en renferme généralement toutes les perfections et toutes les différences. C'est un holocauste qui est spécialement offert pour honorer Dieu, et pour lui faire une protestation de notre respect et de notre amour ; c'est une victime immolée pour nos crimes, nos offenses et nos négligences sans nombre, comme parle l'Eglise lorsqu'elle offre le pain à la messe ; c'est une hostie pacifique qui est dédiée à Dieu en reconnaissance des bienfaits que l'on a reçus de lui, et pour en obtenir de nouveaux ; c'est, en un mot, un sacrifice de soumission et de révérence, de louanges et d'actions de grâces, d'impétration et de propitiation.

Pour les causes qui ont porté Notre-Seigneur à instituer ce divin mystère, elles sont dignes d'une singulière admiration. Il l'a fait pour nous découvrir les trésors infinis de sa puissance par les grands miracles qu'il y opère ; les ressorts merveilleux de sa sagesse, dans cette manière si industrieuse de se donner à nous et de demeurer avec nous, et les douceurs ineffables de sa bonté, dans cette communication si pleine et si parfaite qu'il y fait à chacun de nous en particulier, de sa divinité et de son humanité. Il l'a fait pour exercer notre foi en nous proposant continuellement à croire des choses si prodigieuses et si contraires au témoignage de nos sens ; pour fortifier notre espérance, en se faisant lui-même le gage des biens éternels qu'il nous a promis ; et pour allumer de plus en plus le feu de son amour dans nos cœurs, en nous montrant de sa part une charité si excessive pour nous. Il l'a fait pour nous mettre à tous moments devant les yeux un mémorial et une vive représentation de tous ses mystères, et principalement de sa passion et de sa mort ; pour nous offrir continuellement des exemples d'obéissance, d'humilité, de patience, de charité, de religion et de beaucoup d'autres vertus qu'il exerce en cet état sacramentel ; et pour nous donner plus de liberté et de facilité de recourir à lui et de converser familièrement avec lui. Il l'a fait pour nous détacher plus suavement des biens de la terre et des plaisirs sensuels, nous faisant trouver dans sa seule jouissance un trésor inestimable et un mets d'une douceur infinie ; pour s'unir plus étroitement à nous, non pas en se changeant en notre substance, comme nos aliments corporels se changent en la substance de notre corps, mais en nous changeant et nous transformant en lui par la communication de ses sentiments, de ses inclinations et de son esprit ; et pour nous unir tous ensemble d'une union plus étroite et plus indissoluble, comme mangeant tous, non pas d'un même pain, mais absolument le même pain et le même morceau, sans nulle distinction ni partage : c'est-à-dire son corps et tout ce qu'il est. Enfin il l'a fait pour être lui seul toutes choses à son Eglise, c'est-à-dire non-seulement son chef, son sauveur, son prêtre, son pasteur, son législateur, son exemplaire, sa béatitude et son Dieu ; mais aussi son trésor, son aliment, son sacrifice, et le grand don qu'elle ferait perpétuellement à ses enfants. Il y a encore plusieurs autres raisons de cette institution, mais celles-ci sont suffisantes pour nous convaincre que c'est avec beaucoup de sagesse que Notre-Seigneur a établi dans l'Eglise cet auguste et incomparable mystère,

et pour nous obliger à lui en rendre continuellement des actions de grâces.

Pour ce qui est des effets de l'Eucharistie, il n'y a point de langue ni de plume qui les puisse dignement représenter. Car, si nous la considérons comme Sacrement, elle efface les péchés véniels, elle ôte ou diminue les peines temporelles, elle nourrit et fait croître spirituellement en augmentant la grâce et la charité, elle fortifie contre les tentations du monde, de la chair et du démon, ou les détourne entièrement; elle arrête ou réprime les mouvements de la convoitise, elle amortit le foyer du péché, elle éclaire l'entendement, elle anime et enflamme la volonté, elle remplit l'âme d'une force et d'une vigueur divine, qui fait qu'elle devient comme inséparable de Jésus-Christ; elle lui donne une telle ferveur et une si grande latitude de cœur, qu'elle se porte de toutes ses affections à ce qui est plus parfait et plus agréable à Dieu; elle l'embaume d'une odeur céleste, elle la comble de joie et de délices, elle l'enivre spirituellement, elle la transforme en Jésus-Christ, elle la défie, elle lui communique, dès cette vie, un avant-goût et une participation de la gloire qui rejaillit quelquefois jusque sur son corps, et qui opère, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, une tranquillité, une modestie et une sérénité toute divine, et qui se sent déjà de l'éternité ; en un mot, elle en fait une image vivante de Jésus-Christ, tel qu'il était conversant avec les hommes. Il est vrai qu'elle n'a pas absolument tous ces effets dans tous ceux qui la reçoivent; mais cela vient de leur peu de dispositions ; car, pour elle, elle est capable de les produire, et encore beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rapporter. Que si nous la considérons comme sacrifice, elle obtient de grandes faveurs, tant spirituelles que temporelles, à ceux pour lesquels elle est offerte, et même elle obtient aux pécheurs les plus endurcis des grâces de componction et de pénitence qui les font sortir de leurs désordres et entrer dans les voies de la piété, et, par l'application des satisfactions de Jésus-Christ, elle diminue beaucoup les peines que les justes, vivants et défunts, devraient endurer pour leurs péchés, selon l'ordre de la justice de Dieu : voilà pourquoi l'Eglise l'offre tous les jours avec une grande confiance, pour les uns et pour les autres.

Il serait inutile de parler ici des dispositions avec lesquelles tous, prêtres et laïques, doivent s'approcher de cet auguste Sacrement, puisqu'il n'y a point de livre spirituel qui ne s'étende extrêmement sur cette matière. On pourra recourir, pour cela, et pour être encore plus instruit des causes et des effets de ce sacrement, aux doctes traités du R. P. Louis de Grenade, soit dans le volume de ses œuvres spirituelles, soit dans son catéchisme. Nous revenons présentement à l'établissement de la fête que l'Eglise célèbre aujourd'hui. Le pape Urbain IV, français de nation et né dans le diocèse de Troyes, en est l'auteur [1]. Sa bulle est rapportée par Clément V, au livre III de ses *Clémentines*. Comme elle contient de très-belles choses en l'honneur de la très-sainte Eucharistie, nous avons cru qu'on la lirait avec plaisir ; en voici la teneur :

« Urbain, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos vénérables frères les patriarches, archevêques, évêques et autres prélats de l'Eglise, etc.

« Jésus-Christ, Notre-Seigneur, étant près de sortir de ce monde et de retourner à son Père, et l'heure de sa passion étant fort proche, après avoir achevé la cène légale, institua pour mémoire de sa mort, le souverain, le

1. Urbain IV (Jacques Pantaléon) né en 1185, était arrivé d'un rang obscur à la dignité de patriarche de Jérusalem, lorsque, en 1261, on le nomma successeur d'Alexandre IV ; il mourut en 1265.

magnifique Sacrement de son corps et de son sang; donnant son corps en nourriture et son sang en breuvage, selon qu'il est écrit que toutes les fois que nous mangeons ce pain et que nous buvons ce calice, nous annonçons la mort du Seigneur. Il dit aussi en même temps à ses Apôtres : « Faites « ceci en mémoire de moi » ; désirant que ce grand et vénérable sacrement fût le principal et le plus insigne mémorial de l'excellent amour qu'il nous avait toujours porté. Certes, ce mémorial est admirable, étonnant, plein de délices, de douceur et de sécurité, et d'un si haut prix qu'il n'y a rien qui lui soit comparable. C'est en lui que les miracles ont été renouvelés, et que Dieu a fait paraître de nouveaux prodiges. C'est en lui que l'on reçoit les secours nécessaires pour mériter la vie et le salut éternel. C'est, disons-nous, par un mémorial si doux, si saint et si salutaire que nous nous remettons continuellement devant les yeux le mystère de notre rédemption, que nous nous retirons du mal, que nous nous fortifions dans le bien, et que nous recevons de jour en jour de nouveaux accroissements de grâce et de vertu. Et qui peut douter que nous ne profitions beaucoup par la présence corporelle de notre Sauveur, dont nous jouissons en ce sacrement?

« En effet, dans les autres commémorations que nous faisons, nous nous rendons présentes en esprit les choses dont nous célébrons la mémoire; mais nous n'avons pas pour cela leur présence réelle et véritable. C'est un avantage qui est particulier à la commémoration sacramentelle de Jésus-Christ, en laquelle il est présent et demeure avec nous en sa propre substance, quoique sous une espèce et une forme étrangères; et il en assura lui-même ses Apôtres et ceux qui les suivaient, un peu avant de monter au ciel, leur disant : « Soyez certains que je serai toujours avec vous jusqu'à « la fin du monde » ; ce qui était leur promettre qu'il ne les priverait pas même de sa présence corporelle. O très-digne mémoire, et qui ne doit jamais être interrompue, dans laquelle nous célébrons la mort de notre propre mort, et la destruction de notre propre destruction, et comment celui qui est véritablement l'arbre de vie, étant attaché sur l'arbre de la croix, nous a fait germer le fruit du salut!

« C'est une glorieuse commémoration qui remplit les fidèles d'une allégresse salutaire, et qui, répandant la joie dans leur cœur, leur donne en même temps des larmes de dévotion. En effet, nous tressaillons de joie lorsque nous pensons à notre délivrance, et nous ne pouvons presque tenir nos larmes, lorsque nous considérons la passion de Notre-Seigneur qui nous a produit un si grand bien. En cette rencontre, la douceur de la joie se mêle avec l'effusion des larmes : car nous nous réjouissons en pleurant, et nous pleurons de tendresse et de dévotion en nous réjouissant; nos larmes sont des larmes de joie, et notre joie s'exprime et se fait paraître par des larmes. En un mot, notre cœur, tout pénétré d'allégresse, se dissout et se répand par les yeux en une douce rosée.

« O immortalité de l'amour divin! ô excès de la piété divine! ô très-abondante libéralité de Dieu! Il nous avait déjà tout donné, il avait mis toutes les créatures sous nos pieds, il nous avait établis les souverains de tout ce qui est sur la terre; et, ce qui est plus admirable, il avait même relevé notre nature par le ministère des esprits angéliques; car ils sont tous des serviteurs destinés à assister ceux qui doivent avoir part à l'héritage du salut; mais, quelque grande qu'eût été sa magnificence à notre endroit, il a voulu nous faire paraître une charité encore plus excessive en se donnant lui-même à nous, par une faveur qui n'a point d'égale. Il n'est pas même demeuré dans ces termes; mais, passant toutes les mesures de la

libéralité et de l'amour, il s'est fait lui-même notre viande et notre nourriture. O singulière et admirable profusion, où celui qui donne est lui-même le don, et où le présent n'est point différent de celui qui le fait. Quelle prodigalité plus démesurée que de se donner soi-même !

« Au reste, il s'est fait notre aliment afin que l'homme, qui en mangeant s'était précipité dans la mort, en mangeant aussi fût rétabli dans la vie. C'est le fruit mortel de l'ancien arbre qui l'avait fait tomber, c'est au contraire le fruit nouveau de vie qui l'a relevé. A ce premier arbre pendait le morceau de la mort ; de ce second est sorti l'aliment de la vie. Celui qui a goûté du premier en a été blessé, celui qui a goûté du second en a été guéri. Le manger a fermé la plaie que le manger avait ouverte. Ne voyez-vous pas que l'on a tiré le remède d'où le mal avait pris naissance ? En effet, il est écrit de cet ancien aliment : « Le jour même que vous en mangerez, vous mourrez de mort » ; mais nous lisons au contraire de nouveau : « Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ». C'est cette viande qui rassasie, qui nourrit et qui engraisse d'une manière très-parfaite, non pas le corps, mais l'âme ; non pas la chair, mais le cœur ; non pas le ventre, mais l'esprit.

« Le Sauveur donc, qui est plein de miséricorde, par une pieuse disposition de sa bonté, a pourvu l'homme, qui avait besoin, pour la réfection de son âme, d'une nourriture spirituelle, du plus noble et du plus puissant aliment qui pût être au monde. Et, sans doute, il était convenable à la grandeur de la libéralité de Dieu, et aux entrailles de sa piété, de faire que son Verbe éternel, qui est naturellement la viande et la nourriture de la créature spirituelle et intelligente, s'étant fait chair, se donnât par cette chair en aliment à la créature raisonnable composée de chair et d'os, et subsistante dans un corps ; car il est écrit : « L'homme a mangé le pain des anges » ; et le Sauveur dit pour ce sujet : « Ma chair est véritablement une nourriture ». Ce pain n'est pas de même nature que le pain commun. On le prend, mais on ne le consomme pas ; on le mange, mais il n'en reçoit point d'altération ; car il ne se transforme pas en celui qui l'a mangé ; mais, au contraire, si on l'a reçu dignement, il transforme et rend semblable à soi celui qui l'a reçu. O sacrement très-relevé ! ô mystère adorable ! digne de toute sorte de vénération et de respect, et qu'il faut souverainement glorifier, louer et préconiser ! O don divin ! que nous devons honorer de toutes nos affections, à qui nous devons rendre tous les devoirs d'une dévotion sincère, et dont nous ne devons jamais perdre le souvenir ! O très-noble mémorial qui doit être imprimé dans le plus profond de nos entrailles, fortement gravé dans notre esprit, dignement conservé dans notre cœur, et dont la méditation et la célébration nous doivent être très-familières !

« Oui, certes, nous en devons faire une commémoration continuelle, afin de n'oublier jamais celui dont nous savons qu'il est le mémorial ; car il certain qu'on met difficilement en oubli le bienfaiteur dont on a souvent le don et le bienfait devant les yeux. Or, quoique ce sacrement soit tous les jours renouvelé dans un grand nombre de messes que l'on célèbre, néanmoins, nous avons jugé qu'il était convenable et expédient, surtout pour confondre la perfidie et l'extravagance des hérétiques, qu'on en fît tous les ans, au moins une fois, une mémoire plus célèbre et plus solennelle ; vu principalement que le jour de la cène de Notre-Seigneur, qui est le jour auquel il fut institué, l'Eglise universelle étant tout occupée à réconcilier les pénitents, à faire le saint Carême, à accomplir le mande-

ment du lavement des pieds et à d'autres semblables cérémonies, elle ne peut pas pleinement vaquer à la célébration d'un si grand mystère.

« Nous voyons aussi qu'elle observe cette conduite à l'égard des Saints qu'elle honore dans le cours de l'année. Car, quoiqu'elle en fasse souvent mémoire aux litanies, à la messe et en d'autres prières et offices ecclésiastiques, elle ne laisse pas néanmoins d'en célébrer plus solennellement la naissance dans le ciel, en de certains jours qu'elle leur consacre, et de faire des fêtes particulières en leur honneur; et même, parce qu'on commet souvent des fautes dans la célébration de ces fêtes, soit par négligence, ou par l'empressement des affaires domestiques, ou enfin par la faiblesse humaine, cette bonne Mère a encore assigné un jour auquel se ferait la fête générale de tous les Saints, afin que l'on y pût réparer, par des devoirs communs, ces manquements que l'on aurait commis dans ces solennités qui leur sont propres. Si elle en use ainsi à l'égard des Saints, elle a beaucoup plus de sujet de le faire à l'égard du Sacrement vivifiant du corps et du sang de Jésus-Christ, qui est la gloire et la couronne des Saints; et c'est avec juste raison qu'elle lui dédie une fête et une solennité particulières, afin qu'on y supplée, avec une grande ferveur, à ce qu'on pourrait avoir omis dans la célébration ordinaire du saint sacrifice de la messe, et que les fidèles, aux approches de cette solennité, reconnaissant par un sérieux examen du passé les fautes qu'ils auraient commises touchant la vénération de ce mystère, soit par la distraction de leurs occupations séculières, soit par tiédeur, ou par fragilité, ils s'étudient à y remédier avec humilité d'esprit et avec pureté de cœur.

« De plus, nous avons su, dès le temps que nous étions dans un moindre degré, que quelques personnes pieuses et catholiques avaient eu révélation de Dieu, que cette fête se célébrerait un jour généralement par toute l'Eglise. Nous donc, pour l'affermissement et l'exaltation de la foi catholique, avons raisonnablement cru devoir ordonner qu'outre la mémoire qui se fait tous les jours dans l'Eglise d'un si grand Sacrement, l'on en fît encore une annuellement, qui fût plus particulière et plus solennelle, assignant pour cela un jour déterminé que nous voulons être le jeudi d'après l'octave de la Pentecôte. Qu'en ce jour donc les dévotes troupes des fidèles s'assemblent dans les temples avec un grand concours et avec une ferveur extraordinaire, et que le clergé et le peuple témoignent leur satisfaction par des cantiques de louanges. Que tous chantent des hymnes et des airs sacrés, non-seulement en esprit et dans le fond de leur cœur, mais aussi des lèvres et de la bouche. Que la foi s'épanche en bénédictions. Que l'espérance bondisse de joie. Que la charité tressaille d'allégresse. Que la dévotion jubile. Que la pureté se console, et que l'assemblée des Saints soit remplie d'une douceur spirituelle. Que chacun y vienne avec un esprit gai et une volonté pleine d'affection, et y accomplisse saintement ses bons désirs par la célébration de cette grande Fête. Et Dieu veuille que les cœurs des fidèles se portent avec une telle ardeur au service de Jésus-Christ, que, profitant de ces pratiques de piété et d'autres semblables, et amassant par ce moyen de grands trésors de mérites, ils soient si heureux, que cet aimable Sauveur, qui s'est déjà livré pour prix de leur rançon, et qui s'est fait aussi leur aliment et leur nourriture, soit encore, après cette vie, leur salaire et leur récompense.

« Cela étant, nous vous avertissons et vous exhortons en Notre-Seigneur, et même vous commandons très-étroitement, par ces lettres apostoliques, en vertu de la sainte obéissance et pour la rémission de vos péchés, que

vous célébriez tous les ans, dévotement et avec solennité, cette excellente et illustre Fête, le jeudi que nous avons assigné ci-dessus, et que vous la fassiez diligemment célébrer dans toutes les églises de vos villes et de vos diocèses; ayant soin, le dimanche d'auparavant, d'exhorter les personnes qui vous sont sujettes tant par vous-mêmes que par d'autres de votre part, de se disposer si saintement à cette solennité, par une sincère et pure confession de leurs péchés, par la pratique de l'aumône, par des prières attentives et dévotes, et par d'autres actions de piété et de religion, qu'elles puissent ce jour-là être participantes de cet auguste et très-précieux Sacrement; et, en le recevant avec révérence, obtenir, par sa vertu, l'augmentation de leurs grâces.

« Au reste, pour animer les fidèles, par des dons spirituels, au culte et à la célébration de cette grande Fête, nous confiant sur la miséricorde de Dieu et sur l'autorité de ses bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul, nous accordons à tous ceux qui, étant véritablement pénitents et s'étant confessés de leurs péchés, assisteront aux Matines du jour de cette Fête dans l'église où elle se célébrera, cent jours d'indulgence et de rémission des pénitences qui leur auraient été imposées; et à ceux qui assisteront à la Messe, cent autres jours; et à ceux qui entendront les premières ou les secondes Vêpres, encore cent jours; et à ceux qui entendront Prime, Tierce, Sexte, None, ou Complies, pour chacune de ces heures, quarante jours. Et enfin à ceux qui seront présents dans quelques-uns des jours de l'octave, à tous ces offices : c'est-à-dire à Matines, à la Messe, à Vêpres et aux moindres Heures, pour chaque jour de leur assistance, encore cent jours ».

On voit, par cette bulle, quels furent les motifs qui portèrent le pape Urbain IV à établir et à ordonner cette Fête; il voulait renouveler, dans le cœur des fidèles, la dévotion envers le très-saint Sacrement et faire qu'on réparât tous les ans, par une solennité publique et générale, les fautes qui auraient été commises dans le cours de l'année, en célébrant, en entendant la messe, ou en participant aux divins mystères; de même que l'on avait institué la fête de tous les Saints pour suppléer aux indévotions commises en leurs solennités particulières. Quant aux révélations dont le Pontife fait mention dans la même bulle, le docte Jean Chapeauville, chanoine et vicaire de l'église de Liége, en rapporte deux des plus célèbres dans son *Traité historique, touchant la première et la véritable origine de la fête du très-saint Sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur*. Ce *Traité* se trouve à la fin du second tome de son *Histoire des évêques de Liége*. La première révélation fut faite à une sainte religieuse de l'Ordre de Cîteaux, appelée Julienne, pour l'obliger à poursuivre l'établissement de cette Fête [1]. La seconde fut faite pour la même fin, à une autre sainte vierge nommée Eve, qui vivait recluse auprès de Saint-Martin de Liége. Or, ces révélations eurent un si heureux succès, selon la promesse de Notre-Seigneur, qu'après qu'elles eurent été examinées et approuvées par de très-savants théologiens, entre autres par Guyart, évêque de Cambrai; par Hugues de Saint-Cher, provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs, depuis cardinal du titre de Sainte-Sabine, et par Jacques de Troyes, archidiacre de Liége, depuis souverain Pontife sous le nom d'Urbain IV, qui étaient trois grandes lumières de l'Eglise : l'évêque de Liége y déférant institua cette Fête par tout son diocèse et la fit célébrer avec beaucoup de solennité. Ensuite,

1. Voir la vie de sainte Julienne au 5 avril (tome IV, pages 212-215).

Hugues ayant été fait cardinal et envoyé comme légat *à latere* dans la basse Allemagne par le pape Innocent IV, la confirma et l'étendit aux autres lieux de sa légation. Enfin, lorsque Urbain fut élevé sur la chaire Apostolique, se souvenant de ces révélations, dont il avait autrefois reconnu la vérité, il l'établit par toute l'Eglise, comme nous l'avons dit. Il en fit lui-même composer un office entier par le Docteur angélique saint Thomas, qui enseignait alors publiquement la théologie à Orvieto; et, ce qui est bien remarquable, il en écrivit à Eve, cette bienheureuse recluse dont nous venons de parler, et lui envoya un exemplaire de cet office, qui est celui dont l'Eglise se sert encore à présent, afin qu'elle le communiquât aux ecclésiastiques de Liége. Les chanoines de Saint-Martin l'ayant connu, le reçurent et commencèrent de le chanter, au lieu d'un autre que la bienheureuse Julienne avait fait auparavant composer par un saint personnage de son Ordre, appelé Jean, et qui commençait par ces mots : *Animarum cibus;* comme on peut le voir encore dans les manuscrits qui s'en conservent à Liége, dans l'église collégiale de Saint-Martin, et dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

Il est vrai que, comme l'Eglise romaine était alors cruellement agitée par les factions des Guelfes et des Gibelins, qui affligèrent longtemps toute l'Italie, de sorte que les souverains Pontifes étaient chassés, ou contraints de fuir de Rome, la bulle d'Urbain, pour l'institution de cette fête, ne put avoir tout son effet. Mais au concile général de Vienne, célébré l'an 1311, sous le pape Clément V, en présence des rois de France, d'Angleterre et d'Aragon, elle fut reçue, confirmée et publiée, et l'on en ordonna l'entière exécution. Puis elle fut insérée dans le corps des *Clémentines*, comme nous l'avons déjà remarqué. Depuis ce temps, la même fête a été ornée de plusieurs grâces et priviléges par les souverains Pontifes qui ont suivi. Car l'an 1316, le pape Jean XXII y ajouta, pour une plus grande solennité, une octave entière, avec ordre de porter publiquement le Saint-Sacrement en procession, et le pape Martin V, au concile de Constance, qui se tint cent ans après, confirma les indulgences portées par la bulle d'Urbain IV et en accorda encore d'autres à ceux qui jeûneraient la veille de cette fête et qui assisteraient aux processions. Et Eugène IV, son successeur, augmenta encore celles-ci. Au XIIIe siècle, des confréries du Saint-Sacrement ayant été érigées en divers endroits, comme à Saint-Nicolas des Champs et au Saint-Sépulcre, à Paris, elles ont obtenu des indulgences plénières.

Outre les révélations dont nous venons de parler, le pape Urbain IV fut encore excité à établir la fête du Saint-Sacrement par un miracle arrivé à Bolsena, ville située dans le patrimoine de saint Pierre, non loin d'Orvieto, où il faisait sa résidence. Un prêtre, qui disait la messe dans l'église de Sainte-Christine, étant entré, après la consécration, en de grands doutes sur la vérité du corps de Notre-Seigneur en la sainte hostie, à l'heure même l'hostie commença à verser du sang, comme si elle eût voulu pleurer l'infidélité de ce ministre. Elle en versa en si grande abondance, que le corporal, les nappes et l'autel même qui en était couvert, en furent teints et ensanglantés. Le Pape en étant informé, se fit apporter à Orvieto, tout sanglant, ce corporal qui y fut reçu en grande pompe et avec une procession fort nombreuse de cardinaux, d'archevêques, d'évêques et d'autres prélats qui allèrent au devant. Après quoi, il fut déposé dans l'ancienne église de cette ville, jusqu'à ce que les habitants, en ayant fait bâtir une autre d'une magnificence et d'une beauté extraordinaires, et dont le pape Nicolas IV,

posa la première pierre, cette précieuse relique y fut transportée et elle s'y montre encore aujourd'hui, principalement le jour de la Fête-Dieu, où on la porte solennellement en procession [1].

Au reste, ce miracle n'est pas le seul que Dieu ait fait pour confirmer la vérité de la présence réelle de son corps et de son sang dans l'Eucharistie ; au contraire, il n'y a point eu de siècle, depuis la naissance de l'Eglise, où il n'en ait fait paraître un grand nombre pour lui servir de preuve authentique. Saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr, dans son traité *De Lapsis*, rapporte plusieurs châtiments épouvantables dont Dieu punit ceux qui s'étaient approchés indignement de ce mystère, et dit en avoir été témoin oculaire. Saint Optat, évêque de Milève, en Numidie (aujourd'hui Milah, en Afrique), écrit que des hérétiques donatistes ayant jeté aux chiens le très-saint Sacrement, ces animaux se ruèrent furieusement sur eux et les mirent en pièces.

Nous ne raconterons ici qu'un fait de ce genre, qui arriva à Constantinople, dans le temps où le saint évêque Ménas, successeur d'Epiphane, qui avait été mis à la place de l'hérétique Anthime, en gouvernait l'Eglise. Ce fut en la personne du fils d'un certain juif qui était verrier. Cet enfant, voyant que ses compagnons d'école allaient à l'église pour y consommer les parcelles des hosties consacrées, selon la coutume des Grecs qui les donnaient aux enfants qui étaient encore dans leur innocence, y alla avec eux, et reçut comme eux ces restes qui contenaient le corps pur et sans tache de Jésus-Christ. Cette action l'ayant retardé et empêché de revenir assez tôt de l'école, son père en voulut savoir la cause, et l'ayant apprise de cet innocent, qui ne savait pas encore dissimuler, il entra dans une si grande fureur contre lui, qu'il le jeta et l'enferma dans le fourneau de sa verrerie. Sa mère, ne le voyant plus, en fut dans une inquiétude extrême ; lorsqu'elle l'eut cherché pendant trois jours sans en apprendre aucune nouvelle, elle remplit toute sa maison et le lieu où était ce fourneau de ses gémissements et de ses cris. L'enfant, l'entendant crier, lui répondit du milieu de la fournaise, et l'entrée en ayant été débouchée, il en sortit aussi sain et aussi entier qu'il était lorsqu'il y fut jeté, assurant qu'une dame vêtue de pourpre lui était souvent apparue au milieu des flammes, lui donnant de l'eau pour les éteindre et des aliments pour apaiser sa faim. Ce prodige fut su de toute la ville de Constantinople : la mère et le fils embrassèrent notre sainte foi et furent baptisés, et le père, demeurant obstiné dans ses erreurs et dans sa malice, fut mis en croix par le commandement de l'empereur Justinien. C'est ainsi que le rapporte Evagre, dans son *Histoire ecclésiastique*.

Il ne sera pas encore hors de propos de rapporter en ce lieu quelques exemples plus récents, pour montrer combien Dieu est zélé pour l'honneur de son Sacrement. L'an 1277, dans la ville de Maëstricht, aux Pays-Bas, quantité de jeunes gens et de jeunes personnes dansaient sur le pont de la Meuse, quand le curé de la paroisse vint à passer, portant cet auguste Sacrement à un malade ; ces folâtres, pour ne point interrompre leur bal, feignirent de ne point le voir ; mais à l'heure même, le pont s'écroulant sous leurs pieds, ils tombèrent tous au milieu des débris dans la rivière, et

1. On montre encore, dans une humide et vieille chapelle de l'église *Sancta-Christina*, à Bolsena, l'endroit où le sang coula et qui a été couvert d'une grille.

Ce bourg de Bolsena n'est plus aujourd'hui qu'une sorte de sépulcre où se sont englouties toutes les anciennes générations.

A Orvieto, le reliquaire qui contient le saint corporal a la forme de la façade de l'église. Les figures,

près de deux cents furent écrasés ou submergés. Un accident presque semblable arriva près de Fribourg-en-Brisgau, l'an 1348. Comme plusieurs personnes dansaient de compagnie avec beaucoup de libertinage et d'insolence, le Saint-Sacrement vint à passer. Celui qui menait la danse, entendant la clochette, avertit les autres de cesser pour rendre leurs respects au corps de Jésus-Christ ; mais une femme impudente s'en moqua, disant que son père avait bien d'autres sonnettes pendues au cou de ses bestiaux, et que cela ne devait pas les arrêter. Ainsi, tous applaudissant à cette raillerie, ils continuèrent leur jeu ; mais ce ne fut pas pour longtemps ; car aussitôt après, une nuée se crevant, un grand orage éclata qui emporta tous les hommes et tous les biens de cette vallée, sans que, depuis, on ait pu savoir ce qu'ils étaient devenus. Ces deux histoires sont écrites par De Sponde, dans ses *Annales,* où il en marque les premiers auteurs. Thomas de Walden, provincial des Carmes, en Angleterre, personnage très-docte et digne de créance, qui vivait l'an 1420, écrit, comme témoin oculaire, que l'archevêque de Londres, examinant un jour certain tailleur hérétique, qui niait la vérité du Saint-Sacrement, et lui commandant d'adorer la sainte hostie, cet impie, bien loin de le faire, prononça cet horrible blasphème, qu'une araignée était plus digne de révérence que ce qu'on lui montrait ; mais à peine eut-il achevé ces paroles qu'une vilaine araignée noire, difforme et horrible, se détacha du lambris et fila droit sur la bouche de ce blasphémateur, pour lui porter son venin jusque dans le cœur ; ce qui fut aussi vu par le duc d'Ossone, qui était présent, et par beaucoup d'autres personnes.

Nous ajouterons encore ici cet autre prodige arrivé en Pologne, l'an 1556, au village de Sachazet, du diocèse de Poznan (aujourd'hui Posen). Une servante chrétienne, nommée Dorothée Lazesque, était depuis longtemps importunée par son maître qui était juif, de lui mettre la sainte hostie entre les mains, après qu'elle l'aurait reçue à la communion ; elle se rendit enfin à ses menaces et à ses promesses. Ce juif ayant le très-saint Sacrement en sa puissance, le porta dans sa synagogue, où, avec trois de ses complices, il lui donna plusieurs coups de couteau : aussitôt il en sortit du sang en très-grande abondance : de sorte que ces parricides étaient contraints de le recueillir avec une cuiller et de le mettre dans un vase. Cette merveille ne put être cachée, et elle produisit de très-bons effets dans toute la Pologne ; elle convainquit les Juifs de lèse-majesté divine et d'attentat contre le Fils de Dieu vivant ; elle confondit les hérétiques sacramentaires qui combattaient la vérité du corps de Notre-Seigneur en l'Eucharistie, et elle ferma la bouche aux Luthériens qui se plaignaient de ce qu'on avait ôté aux laïques l'usage du calice, comme si le sang de Jésus-Christ n'était pas tout entier, et aussi véritablement sous les espèces du pain que sous celles du vin ; ainsi elle servit beaucoup à maintenir et à confirmer les Polonais dans notre sainte religion. Enfin, nous ne pouvons passer sous silence un autre événement miraculeux qui arriva l'an 1608 : Le feu ayant pris à un oratoire dressé dans l'église de l'abbaye de Notre-Dame de Faverney, dans la Franche-Comté, et les flammes ayant tout consumé, le saint Ciboire, avec le très-saint Sacrement que l'on y avait exposé ce jour-là, demeurèrent miraculeusement suspendus en l'air, sans nul appui ni soutien, et furent en cet état l'espace de trente-trois heures. L'archevêque de Besançon ayant exa-

les ornements et les peintures en émail sont un chef-d'œuvre de l'orfévre viennois Ugolin Vieri, et portent la date de 1338... La cathédrale est de style gothique, très-riche de mosaïques et de sculptures innombrables.

miné ce fait et l'ayant trouvé véritable, ordonna de le publier comme un grand miracle [1].

De ces merveilles et d'autres semblables sont venues toutes ces saintes hosties miraculeuses que l'on voit en diverses églises. A Bruxelles, dans celle de Sainte-Gudule, patronne de la ville, on en montre jusqu'à trois : elles avaient été enlevées par les Juifs avec treize autres, un jour de vendredi saint, l'an 1370, et percées avec des canifs; il en était sorti du sang; elles furent heureusement tirées de leurs mains et déposées en ce lieu. On les conserve encore aujourd'hui et on les porte en procession tous les ans au mois de Juillet.

Aux Augustins de la ville de Louvain, on en voit la moitié d'une autre qui a été rapportée de Middelbourg, capitale de la Zélande, où elle avait été convertie en chair dans la bouche d'un jeune homme appelé Jean de Cologne, qui s'était approché indignement de la sainte table.

A Dijon, capitale du duché de Bourgogne, il y avait aussi avant 1791, dans la Sainte-Chapelle, une hostie miraculeuse, qui fut envoyée de Rome l'an 1433, par le pape Eugène IV, comme on le voit par son bref apostolique, adressé à M. Robert Anclou, chanoine de cette Sainte-Chapelle. Elle avait, de même que les précédentes, été poignardée par un juif, et avait versé quantité de sang. Le roi Louis XII étant relevé d'une grande maladie par la vertu de la communion, voulut témoigner sa dévotion et sa reconnaissance envers cette sainte hostie, et pour cet effet, envoya à cette église la couronne qui avait servi à son sacre [2].

A Braine, au diocèse de Soissons, il y avait encore du temps du P. Giry une autre hostie miraculeuse qui se voyait dans l'église de l'Ordre des Prémontrés. Voici le miracle : Au commencement du douzième siècle, l'archevêque de Reims et l'évêque de Soissons étant présents, il parut dans l'hostie un très-bel enfant, ce qui fut cause de la conversion de quelques Juifs qui avaient juré à Agnès, comtesse de Dreux et de Braine, qu'ils se feraient chrétiens si elle pouvait leur faire voir son Dieu à la messe. C'est en mémoire de ce prodige que l'on conservait toujours dans cette église, non-seulement cette sainte hostie, mais aussi le calice et la chasuble dont s'était servi le prêtre qui disait la messe, et même les fers avec lesquels on avait fait le pain pour la consécration [3].

1. Voir ce que nous avons dit de ce miracle des saintes hosties de Faverney, au 30 octobre (tome XIII, pages 35-39).

2. En 1791, le chapitre de la Sainte-Chapelle fut supprimé, et, le 8 janvier, la sainte hostie fut transférée, au milieu des larmes et des gémissements des nombreux assistants, dans l'église paroissiale Saint-Michel. Elle fut placée dans la chapelle de la Sainte-Vierge, et y recevait encore les supplications et les adorations d'un grand nombre d'âmes pieuses et alarmées à la vue de la tourmente révolutionnaire qui augmentait de jour en jour. Cette foi de chrétiens prosternés devant la sainte Eucharistie et méprisant tous les sarcasmes de l'impiété, triomphante alors, fit ombrage au pouvoir. On voulut braver le ciel et détruire ce que Dijon avait de plus sacré : on fit apporter la sainte hostie dans la maison municipale et on la brûla en la jetant sur un brasier ardent, aux applaudissements de la démagogie et de l'enfer, le 10 février 1794.

La Sainte Chapelle fut entièrement détruite, et il n'en reste pas aujourd'hui le moindre vestige. Une arcade ogivale, surmontant une ouverture, se voyait encore, il y a quelques années, contre le mur oriental du palais des ducs : c'était la porte par laquelle ils se rendaient à la tribune de la Sainte-Chapelle. Ce faible reste a disparu sous des réparations récentes.

M. Guillaume Leprince, chanoine de la Sainte-Chapelle, et témoin de ce que nous venons de raconter, a fondé à perpétuité une grand'messe qui se dit chaque année le 10 février, *pro reparatione injuriæ sanctissimo Sacramento illatæ*.

La couronne royale a complétement disparu ainsi que le beau reliquaire de vermeil dans lequel on exposait la sainte hostie aux adorations des fidèles. Il reste encore, à la sacristie de l'église Saint-Michel, un *fac-simile* de ce reliquaire, en carton gaufré et recouvert de papier doré. — Note due à l'extrême obligeance de M. l'abbé Girardot, curé de Saint-Michel (Juillet 1858).

3. Ni l'hostie, ni le calice, ni la chasuble du miracle n'existent maintenant à Braine.

1° L'hostie se voyait encore en 1718, époque à laquelle Dom Martenne écrivait son *Second voyage*

Mais sans sortir de Paris, disait le P. Giry en 1685, nous y avons deux hosties très-célèbres : l'une dans l'église paroissiale de Saint-Gervais et Saint-Protais, et l'autre dans celle de Saint-Jean-en-Grève. L'an 1274, sous le règne de Philippe le Hardi, fils de saint Louis, un voleur étant entré dans cette église de Saint-Gervais, en enleva le vase sacré où était renfermé le très-saint Sacrement, et l'emporta jusqu'au champ appelé « du Landit », vers Saint-Denis en France. Etant là, et s'y croyant en liberté, il ouvrit ce vase, sans doute pour se défaire de la sainte hostie ; mais en même temps elle s'envola et commença à voltiger autour de lui. Ce prodige le fit découvrir par quelques passants, qui l'arrêtèrent et avertirent l'abbé de Saint-Denis de ce qui était arrivé. L'abbé, nommé Mathieu de Vendôme, en donna de son côté avis à l'évêque de Paris. Ils y vinrent l'un et l'autre en procession, l'évêque avec tout son clergé, et l'abbé avec tous ses religieux, chantant des psaumes et des hymnes de louanges en l'honneur du très-saint Sacrement. Enfin, comme la procession de Saint-Gervais passait à son rang dans ce champ du Landit, cette sainte hostie, qui était demeurée en l'air, se vint placer entre les mains du curé de cette paroisse, qui l'avait consacrée, et cela, en présence et à la vue d'une infinité de peuple qui était accouru pour être spectateur d'un événement si prodigieux. L'évêque et l'abbé ne voulurent pas priver de ce grand trésor le curé à qui le ciel semblait l'avoir adjugé ; mais ils ordonnèrent qu'en mémoire du miracle, on chanterait tous les vendredis de l'année, à perpétuité, dans l'église Saint-Gervais, où l'hostie serait déposée, une grand'messe du Saint-Sacrement, et que tous les ans on y en ferait l'office solennel le premier jour de septembre, qui était le jour de ce prodige. Et cela se pratique encore présentement, avec beaucoup de dévotion; seulement cet office a été transféré au premier dimanche du même mois, afin que le peuple y pût plus facilement assister [1].

littéraire de deux religieux de la Congrégation de Saint-Maur, et où il déclare avoir vu et vénéré l'hostie miraculeuse de Braine. Carlier, dans son *Histoire du duché de Valois*, déclare qu'elle a fini par tomber en poussière.

2° Le calice, ou plutôt la petite coupe en or où se conservait l'hostie, n'existe pas non plus. Mais une petite boîte en ivoire, couverte de beaux reliefs sculptés dans l'ivoire même et d'un type très-ancien, dans laquelle se déposait la petite coupe d'or contenant l'hostie miraculeuse, se conserve encore à la cure. Un des religieux qui l'avait soustraite à l'époque de la Révolution, la déposa chez un des habitants du pays, lequel l'a remise à mon prédécesseur avec un certificat qui atteste ces détails.

3° La chasuble, au moment où les religieux étaient menacés déjà d'être chassés de leur couvent, fut malheureusement vendue et échangée par le prieur de l'abbaye contre d'autres objets et ornements. Cette circonstance est attestée par un procès-verbal déposé à la mairie de Braine, qui constate qu'un des religieux fit intenter un procès à son prieur, pour avoir commis cet acte de vandalisme. Mais malheureusement elle n'en a pas moins été perdue pour Braine et pour son église.

Du reste, tous ces détails prouvent que la mémoire du miracle est encore bien vivace à Braine. Ce qui le prouve surtout, c'est la procession solennelle et anniversaire du miracle, qui s'est faite constamment depuis. Avant la Révolution, elle se faisait le mercredi de la Pentecôte, jour même où eut lieu le miracle. Maintenant nous la faisons le lundi. On y porte la châsse de saint Ived autour des murs de la ville, en mémoire des processions ordonnées par l'évêque de Soissons, pour obtenir le prodige.

L'année dernière (1857), à l'occasion du couronnement de Notre-Dame de Liesse, j'ai proposé à mes paroissiens une souscription pour l'achat d'une oriflamme représentant le miracle de Braine. Les souscriptions s'étant élevées à près de 500 francs, j'ai fait broder, sur moire blanche, une hostie rayonnante, dans laquelle on voit Jésus-Christ enfant étendu sur une croix, avec une inscription au-dessus, ainsi conçue : *En* 1153, *apparition de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à Braine.* Cette oriflamme, portée par les confrères de Saint-Ived, a précédé la paroisse de Braine dans la procession où marchaient, sous leurs bannières particulières, toutes les paroisses du diocèse, à la cérémonie du couronnement. Nous la conservons ici comme bannière du Saint-Sacrement, et nous la portons dans nos solennités.

Plus on étudie de près tous les faits miraculeux rapportés par les Pères Ribadeneira et Giry, dans leurs *Vies des Saints*, si pieuses et si touchantes, plus on se convainc qu'ils ne les avaient point acceptés à la légère, mais qu'ils s'étaient auparavant renseignés sur les lieux mêmes ; et plus on est étonné en même temps de la légèreté impardonnable et du dédain, j'ose dire, plein d'ignorance, avec lesquels des écrivains postérieurs ont traité tous ces faits de naïves légendes et de pieuses exagérations, sans prendre la peine de s'informer eux-mêmes. — Renseignements dus à M. l'abbé Lecomte, curé-doyen de Braine (juillet 1858).

1. Cette sainte hostie a disparu pendant la Révolution française; mais la mémoire en existe toujours

Pour l'autre hostie, le miracle en est plus tragique, mais il n'est pas moins célèbre ni moins authentique. Il arriva seize ans après le précédent, à savoir l'an 1290, sous le règne de Philippe le Bel, fils de Philippe le Hardi. Une pauvre femme chrétienne avait engagé ses meilleurs habits à un juif pour un peu d'argent ; la fête de Pâques arrivant, elle le supplia de les lui prêter pour ce jour, afin qu'elle pût paraître à l'église honnêtement vêtue. Le juif demeura d'accord, non-seulement de lui rendre ses gages, mais aussi de lui remettre toute sa dette, pourvu qu'elle lui voulût apporter l'hostie qu'elle recevrait à la communion. Cette misérable, possédée du même esprit que Judas, lui promit de le faire, et ce qui est plus exécrable, elle exécuta sa promesse ; car, étant allée le matin à Saint-Merry, qui était sa paroisse, et y ayant reçu la sainte hostie dans la bouche, elle l'en retira promptement et la porta au juif, enveloppée d'un mouchoir. Ce sacrilége, l'ayant en son pouvoir, la mit d'abord sur une table, et lui donna des coups de canif. Aussitôt il en sortit du sang en grande abondance : ce qui toucha sa femme et ses enfants, et les remplit d'horreur et de respect. La même chose arriva lorsqu'il la pendit avec un clou, la frappa à coups de fouet, et la perça avec une lance. L'ayant jetée dans le feu, elle parut visiblement voltiger çà et là parmi les flammes, et n'en reçut aucun dommage. Enfin, sa rage l'ayant porté à la plonger dans une chaudière d'eau bouillante, à l'heure même l'eau prit la couleur de sang, et l'hostie se fit voir en la forme de Jésus-Christ crucifié, élevé au-dessus de la chaudière. Le juif, tout effrayé, s'alla cacher dans un trou de sa maison ; mais une autre femme entra, parce qu'un des enfants du juif cria aux passants, qui allaient à l'église, qu'ils ne devaient plus y aller chercher leur Dieu et que son père l'avait fait mourir ; elle vit encore Notre-Seigneur en cet état ; et alors cette hostie reprenant sa première forme, se vint mettre saine et entière dans un petit vase qu'elle avait entre les mains. Elle reçut ce trésor avec beaucoup de révérence, et le porta aussitôt à l'église de Saint-Jean-en-Grève, où on le conservait encore très-précieusement avant la Révolution française, et d'où on le portait tous les ans en procession, le jour de l'octave du Saint-Sacrement. Le roi et l'évêque de Paris furent aussitôt avertis de ce prodige ; on en fit les informations requises ; le juif demeura obstiné, mais sa femme et ses enfants, avec beaucoup d'autres juifs, se convertirent et eurent au baptême le roi même pour parrain. La maison où cette merveille était arrivée fut changée en une église qui, possédée d'abord par des frères du Tiers Ordre de Saint-François, et puis par des religieux de la charité de Notre-Dame, appartint enfin à des religieux Carmes, de la réforme de Rennes, qui y réparaient, avant la Révolution française, par des adorations continuelles, les outrages faits au très-saint Sacrement. Aussi leur couvent portait-il ce nom auguste avec celui de Billettes, qu'il avait auparavant.

Mais il est à propos d'avertir ici, après le docteur angélique, que, lorsqu'il paraît sensiblement dans l'Eucharistie de la chair, ou du sang, ou même un petit enfant, ce qui paraît n'être pas la chair ni le sang de Jésus-Christ sous leurs propres espèces, puisqu'ils n'existent plus de cette manière que dans le ciel ; ce sont seulement leur figure et leur représentation ; en cela, néanmoins, il n'y a point de tromperie ni d'illusion, puisque cela ne se fait que pour montrer une vérité : à savoir, l'existence réelle du corps

dans l'église Saint-Gervais, comme le prouve l'office solennel qui s'en fait encore aujourd'hui, le premier dimanche de septembre.

et du sang de Jésus-Christ, sous les espèces eucharistiques ; de même qu'il n'y eut point d'illusion lorsque Notre-Seigneur se fit voir, sous l'apparence d'un pèlerin, aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, parce que ce fut pour exprimer ce qu'il était spirituellement à leur égard, ou ce qu'il était en ce monde selon l'état de sa vie nouvelle. Or, cette représentation de chair et de sang se peut faire en deux manières : premièrement, par une apparition extérieure et réelle, lorsqu'effectivement il y a changement du côté de l'objet, et que Dieu produit, au lieu des espèces, de la chair ou du sang miraculeux. Secondement, par une apparition purement imaginaire, lorsqu'il n'y a point changement du côté de l'objet, mais seulement du côté des spectateurs sur les sens desquels Dieu produit la même impression que s'ils voyaient au dehors de la chair et du sang. Au reste, de quelque façon que cela arrive, le corps et le sang de Notre-Seigneur demeurent toujours dans le Sacrement, selon leur manière d'exister indivisible et spirituelle ; car quoiqu'il y ait quelque changement dans la figure et dans la couleur des espèces, il n'y en a pas néanmoins dans les dimensions ni dans les autres accidents ; et c'est à lui, selon cet état, que se doit terminer l'adoration souveraine que l'on rend à la chair et au sang miraculeux qui paraissent en l'Eucharistie, quoiqu'on ne puisse pas nier que, lorsque cette chair ou ce sang demeurent après la consomption du Sacrement, on ne doive encore leur rendre un très-profond respect et une adoration relative.

Il n'y a point de parole qui puisse dignement exprimer la gratitude que nous devons à Notre-Seigneur pour un bienfait si magnifique ; et, en effet, comme il est infini, la reconnaissance en devrait être infinie. Nous lisons au livre de l'*Exode* que Dieu ayant donné la manne aux enfants d'Israël, il commanda à Moïse d'en remplir un vase d'or et de l'enfermer dans l'arche d'alliance, pour y être conservée à perpétuité, afin que ceux qui viendraient après eux sussent de quel pain il avait nourri leurs pères dans le désert, l'espace de quarante ans. S'il a voulu qu'on fît tant d'état de cette manne, qui n'était qu'une viande corruptible, en quelle estime veut-il que nous ayons ce pain des anges, qui donne une vie incorruptible à ceux qui le mangent ? Certes, plus cet aliment surpasse le premier en excellence, plus le doit-il surpasser dans notre estime et dans les louanges et les actions de grâces que nous en rendons à Dieu. Le premier était de la terre, mais le second est véritablement descendu du ciel. Le premier ne nourrissait que les corps, mais le second nourrit et entretient divinement les âmes. Le premier ne pouvait conserver la vie que pour un moment, mais le second la conserve pour l'éternité, suivant cette parole de Notre-Seigneur : « Celui qui mange ce pain vivra éternellement ». Enfin, il n'y a pas plus de rapport entre la manne et l'Eucharistie, qu'entre l'ombre et le corps, la figure et la vérité, la créature et le Créateur. Comment donc pouvons-nous dignement reconnaître un si grand présent ? Et que rendrons-nous au Seigneur pour une grâce si admirable ? Tout ce que nous pouvons faire est, comme dit le Prophète, de prendre en son honneur cette coupe de salut, c'est-à-dire, de communier souvent avec un grand respect, avec une humilité profonde et avec une charité très-ardente.

Il est vrai que nous avons grand sujet de nous étonner de nous voir appelés à la participation d'un tel mystère. Car si la mère de saint Jean-Baptiste, dont l'innocence et la justice étaient si parfaites, voyant la sainte Vierge entrer dans sa maison, s'écria toute surprise et ravie de joie : « D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur, et celle qui le porte

dans son sein, m'honore elle-même de sa visite? » que devons-nous dire et que pouvons-nous penser lorsqu'en ce Sacrement le Maître souverain de toutes choses daigne venir dans notre bouche et entrer dans notre estomac? N'aurions-nous pas raison de faire, chacun en particulier, cette exclamation : D'où me vient cet avantage, non pas que la Mère de Dieu, mais que Dieu même, que celui qui a le ciel pour trône et la terre pour marchepied, et dont les anges se font gloire d'être les serviteurs, ait la bonté de venir dans moi? Dans moi, dis-je, qui l'ai si indignement et si outrageusement offensé ; dans moi, qui ai si longtemps servi de retraite et d'instrument aux démons ses ennemis ; dans moi, qui lui ai si souvent fermé les avenues et la porte de mon cœur ; dans moi, qui l'en ai tant de fois chassé honteusement par le péché. Cependant, c'est par la fréquente participation de ce Sacrement qu'il veut que nous reconnaissions la grâce qu'il nous a faite en l'instituant, parce que son plaisir est d'être et de converser avec les enfants des hommes ; et qu'il ne se repose pas avec moins de délices sur le cœur du juste que sur le trône éclatant où il est assis dans le ciel. Il ne s'est incarné qu'une seule fois dans le sein de la sainte Vierge ; mais il veut entrer mille et mille fois dans nos entrailles, et il s'estime bien récompensé de son immense charité, lorsque nous lui préparons une demeure pure et un esprit embrasé de son amour.

Dans la naissance de l'Eglise, lorsque le sang de Jésus-Christ était encore, pour ainsi dire, tout bouillant, lorsque les fidèles, vendant leurs biens et renonçant parfaitement au monde, s'appliquaient tout entiers aux exercices de la piété, leur coutume était de communier tous les jours, comme on le voit par les *Actes des Apôtres* (chap. II). Cette ferveur s'étant bientôt ralentie, on dit que le pape saint Anaclet tâcha de la rétablir, ordonnant que tous ceux qui assisteraient au saint sacrifice de la messe y communiassent après la consécration. Un peu après, du temps de saint Justin, martyr, les fidèles s'assemblaient tous les dimanches en un certain lieu pour y communier, et le diacre portait même la communion aux absents. Tertullien dit qu'il était permis aux chrétiens d'emporter chez eux la sainte Eucharistie pour se communier eux-mêmes à leur dévotion, et que c'était alors la coutume que les prêtres sacrifiassent tous les jours, et que les laïques communiassent tous les mercredis et les vendredis de l'année. Mais le nombre des chrétiens croissant à l'infini, et l'Eglise recevant dans son sein des personnes de toutes sortes d'états, de conditions et d'emplois, cette observance devint presque impossible. Ainsi, nous lisons que le pape saint Fabien se contenta d'ordonner qu'on communierait trois fois l'année, savoir : à Pâques, à la Pentecôte et à Noël ; et c'est aussi un des canons du concile d'Agde et du concile d'Elvire, ainsi qu'ils se trouvent cités dans le décret. Enfin, le pape Innocent III, au concile général de Latran, fit commandement à tous les fidèles qui n'observaient plus ces anciennes lois, de confesser tous leurs péchés au moins une fois l'année, à leur propre pasteur, ou à celui qui aura pouvoir de les absoudre ; et de communier aussi au moins une fois au temps de Pâques : ce que le concile de Trente a encore confirmé. Mais, quoique l'Eglise n'oblige pas à une communion plus fréquente, sous peine de péché mortel et de la damnation éternelle, néanmoins il faut avouer que si l'on se contente de la communion annuelle, c'est peu correspondre à la charité de Notre-Seigneur et n'avoir guère soin du salut de son âme qui n'a pas moins besoin de cet aliment céleste que le corps de l'aliment matériel.

Tous les saints docteurs nous exhortent à nous approcher souvent de

cette table des anges. Saint Basile dit (dans son épître CCLXXXIX[e]) : « C'est une chose belle et fort utile de communier tous les jours, et de participer au corps sacré et au précieux sang du Fils de Dieu, puisque lui-même dit ces paroles : « Quiconque mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ». Car, qui doute que ce ne soit vivre en plusieurs manières, de participer souvent à la vie ? C'est pourquoi nous communions toutes les semaines quatre fois : le dimanche, le mercredi, le vendredi et le samedi, même tous les jours où se rencontre la fête de quelque saint ». Saint Cyrille d'Alexandrie (dans ses *Commentaires sur saint Jean*), pour aller au-devant de ceux qui cherchent de faibles excuses et de vains prétextes pour s'éloigner de la sainte communion, dit ces admirables paroles : « Si nous voulons avoir la vie éternelle, si nous désirons posséder en nous Celui qui donne l'immortalité, courons avec ferveur pour recevoir la bénédiction de l'Eucharistie. Gardons-nous bien de nous laisser tomber dans ce piége du démon qui tâche de nous en détourner par un scrupule superstitieux. Si quelqu'un me répond : Il est écrit : « Celui qui mange de ce pain et boit de ce calice indignement, mange et boit sa condamnation »; et, m'étant examiné moi-même, je me trouve indigne ; pour moi, je lui dirai : Quand est-ce donc que vous en serez digne ? Quand vous présenterez-vous à Jésus-Christ ? Car, si vos péchés vous retirent de la communion, et que vous ne cessiez de pécher, selon ces paroles du Psalmiste : « Qui est celui qui connaîtra tous ses péchés ? » vous ne vous en approcherez jamais. Prenez donc plutôt la résolution de mener une vie sainte, afin de participer à la bénédiction de l'Eucharistie qui a la puissance, non-seulement de chasser la mort, mais aussi de nous guérir de nos maladies. En effet, Jésus-Christ étant en nous, il apaise les rébellions de notre chair, rallume notre piété envers Dieu, bannit le trouble que nos passions excitent dans notre intérieur, et, sans avoir égard aux fautes que nous commettons tous les jours, il guérit nos infirmités, il rétablit ceux qui sont blessés, et, comme un bon pasteur, il nous relève lorsque nous sommes tombés ». Palladius (dans son *Histoire des saints Pères*), parlant de saint Macaire qui avait guéri une femme d'une affreuse difformité, lui fait tenir ce discours à cette femme : « Prenez bien garde de ne plus abandonner l'Eglise, ni de vous abstenir de la communion des Sacrements de Jésus-Christ, et sachez que cette infirmité vous est arrivée de ce que vous avez déjà été cinq semaines sans vous approcher des sacrements adorables de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Cassien (dans sa vingt-deuxième Conférence), combat l'orgueil caché de ceux qui, sous un prétexte d'humilité, refusent de s'approcher de la communion de peur de n'y être pas assez disposés. « Quoique nous soyons pécheurs », dit ce savant abbé, « nous ne devons pas pour cela nous priver de la communion du corps de Jésus-Christ; mais au contraire, il faut nous en approcher avec d'autant plus d'avidité que nous y devons trouver une médecine pour notre âme et de quoi purifier notre esprit. Néanmoins il faut s'en approcher avec une telle humilité de cœur que, nous estimant indignes de cette grâce, nous y allions pour obtenir des remèdes à nos plaies ; car autrement nous ne devrions pas communier, même une fois l'année. Il est donc juste qu'avec une grande humilité de cœur, croyant et confessant que nous ne pourrons jamais approcher de ces divins mystères avec les préparations qu'ils méritent, nous les recevions tous les dimanches pour en tirer le remède de nos maladies ; cela vaut mieux que de penser, avec un cœur enflé d'une vaine persuasion, que, même après un an entier, nous sommes dignes d'en être participants ».

Nous pourrions rapporter encore plusieurs beaux passages de saint Jean

Chrysostome, de saint Augustin et de saint Thomas ; mais nous laissons au lecteur le soin de les voir dans leurs ouvrages : nous exposerons seulement quel a été le sentiment du concile de Trente sur cette matière ; celui de saint Charles Borromée, cardinal et archevêque de Milan, et celui du grand saint François de Sales, évêque et prince de Genève. Le concile de Trente (dans la session vingt-deuxième, chapitre sixième), dit en termes formels : « Le saint Concile désirerait bien qu'à chaque messe les fidèles communiassent, non pas seulement d'une affection spirituelle, mais aussi en recevant sacramentellement l'Eucharistie, afin qu'ils reçussent un plus grand fruit de ce saint sacrifice, etc. » Saint Charles, qui non-seulement a vu le concile, mais qui a travaillé particulièrement à le faire terminer par l'autorité de Pie IV, son oncle, sachant très-bien le sentiment des Pères assemblés, donne cette instruction aux curés de son diocèse : « Que tout curé s'efforce d'exciter le peuple à l'usage très-salutaire de la fréquente communion, lui proposant pour cela les règles et les exemples de l'Eglise naissante et la doctrine reçue d'un commun consentement de tous les Pères ; il le pourra apprendre du Catéchisme romain et du Concile de Trente ».

Enfin, saint François de Sales, l'ornement de son siècle, parle très-clairement sur ce sujet (au chapitre vingt et unième de la seconde partie de son *Introduction à la vie dévote*) : « Si », dit-il, « les mondains vous demandent pourquoi vous communiez si souvent, répondez-leur que deux sortes de gens doivent souvent communier : les parfaits, parce qu'étant bien disposés, ils auraient grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection ; et les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection ; les forts, afin qu'ils ne deviennent pas faibles ; et les faibles, afin qu'ils deviennent forts ; les malades, afin d'être guéris ; et les sains, afin qu'ils ne tombent pas en maladie ; et que vous, comme imparfait, faible et malade, vous avez besoin de souvent communier avec votre perfection, votre force et votre médecin. Dites-leur que ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires mondaines doivent souvent communier, parce qu'ils en ont souvent la commodité, et ceux qui ont beaucoup d'affaires mondaines, parce qu'ils en ont la nécessité. Et que celui qui travaille beaucoup doit aussi manger des viandes solides et souventes fois. Dites-leur que vous recevez le saint Sacrement pour apprendre à le bien recevoir, parce qu'on ne fait guère bien une action à laquelle on ne s'exerce pas souvent ». Les Pères spirituels, c'est-à-dire ceux qui ont écrit sur la théologie mystique, nous conseillent tous de nous approcher souvent de la sainte Eucharistie, malgré nos chutes journalières et nos froideurs dans nos exercices de dévotion, parce que c'est dans ce divin Sacrement que nous trouvons des forces pour ne plus tomber et des ardeurs pour aimer Dieu. Jean Gerson, cet illustre chancelier de l'Université de Paris, si consommé dans l'expérience des choses spirituelles, assure que, dans la communion, l'on puise souvent la ferveur qu'on n'y avait point apportée ; voici ses paroles : « Vous me direz que vous êtes froid ou tiède, et moi je vous réponds qu'il arrive souvent que celui qui entre à l'autel avec un peu de dévotion et beaucoup de tiédeur, en sort tout échauffé et tout fervent ». Taulère dit, après saint Thomas : « Quoiqu'il soit bon de s'abstenir, pour un temps, de la participation de l'Eucharistie par une profonde humilité, néanmoins il est beaucoup meilleur de s'en approcher par un sentiment d'amour ». Et afin qu'on ne lui objecte point qu'on ne se sent guère de dévotion, il dit : « Qu'une grande dévotion sensible n'est nullement nécessaire pour communier ; mais qu'il suffit de n'avoir sur sa conscience aucun péché mortel et de sentir un grand désir de

plaire à Dieu. Que personne donc, conclut-il, sous prétexte de quelques petits manquements, ne se retire de l'usage de la sainte Eucharistie; mais, au contraire, que celui qui est infirme et imparfait, ayant une bonne volonté, s'en approche avec joie et avec amour». C'est aussi le sentiment du célèbre Pierre de Blois, abbé de Liessies, puisqu'il se sert des paroles de Taulère que nous venons de rapporter. Il raconte, dans un autre endroit, que, comme sainte Gertrude priait pour une religieuse de son monastère, laquelle jetait l'épouvante dans l'esprit de ses sœurs et les détournait de communier si souvent, Notre-Seigneur lui apparut et lui fit ses plaintes en ces termes : « Puisque mes délices sont d'être avec les hommes, et que l'amour que j'ai pour eux m'a fait instituer ce Sacrement, afin que les fidèles le reçussent en mémoire de moi, et que tout mon désir est de demeurer avec eux jusqu'à la consommation des siècles ; quiconque détourne ceux qui ne sont pas en péché mortel, soit par paroles ou autrement, de recevoir ce précieux gage de mon amour, il empêche en quelque façon et interrompt les délices que j'aurais d'être avec eux ». Voici la conclusion que nous tirons de toutes ces autorités, quoiqu'il y ait peu de laïques, dans la corruption du siècle où nous vivons, qui soient capables de la communion de tous les jours ; toutefois, il est à souhaiter que ceux qui vivent dans la crainte de Dieu et dans l'horreur du péché mortel, et qui font profession d'une vie pure et bien réglée, communient au moins tous les dimanches (comme il est porté au livre des *Dogmes ecclésiastiques*, attribué à saint Augustin, mais qui est plus probablement du prêtre Gennade). Pour ceux qui ne veulent jamais quitter le péché, ils ne doivent jamais communier ; puisque communier en état de péché, ce n'est pas manger son salut et sa vie, mais son jugement et sa mort, et se rendre coupable du corps et du sang du Fils de Dieu. Ou, pour mieux dire, ils doivent nécessairement quitter cette volonté si injuste et si pernicieuse qui les rend incapables de goûter la vie, et les livre à une mort éternelle, et prendre des sentiments plus chrétiens et plus religieux ; afin que, par le moyen de cet aliment céleste, ils puissent éviter ces peines qui dureront éternellement.

Nous ne finirions jamais, si nous voulions nous arrêter à tout ce qui touche cet auguste sacrement de l'Eucharistie. On trouvera dans Gennade, et dans plusieurs autres livres spirituels, les affections et les sentiments qu'il faut concevoir avant la communion, à l'instant de la communion et après la communion, et comment il se faut comporter pour recevoir ses effets dans toute leur plénitude, et pour les entretenir et les conserver après les avoir reçus. Louons éternellement Notre-Seigneur qui a été si magnifique, et, pour ainsi parler, si prodigue à notre endroit, et ne cessons jamais de lui rendre amour pour amour et de nous donner et consacrer entièrement à lui, après qu'il s'est donné tout à nous avec une libéralité et une profusion si merveilleuses.

Ce récit est du Père Giry ; nous n'avons fait que le compléter.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT

ET LE DEUXIÈME APRÈS LA PENTECOTE

Ce dimanche et toute l'octave sont la continuation de la fête solennelle du très-saint Sacrement et de la célébrité du triomphe de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

L'Introït de la messe est tirée du psaume XVIIe, qui est un cantique d'actions de grâces que David a composé pour remercier Dieu de l'avoir tiré de tant de dangers; il le bénit de l'avoir pris sous sa protection et de lui avoir donné de ne plus craindre ses ennemis et de remporter sur eux de nombreuses victoires. Comme David, toute notre force est en Jésus-Christ. Nous avons dans l'Eucharistie un rempart que tout l'enfer ne saurait jamais forcer. Quelle plus illustre, quelle plus sûre protection ! Sur nos autels, Jésus-Christ est notre appui, notre consolation, notre refuge, toute notre ressource au milieu des dangers de cette vie. C'est dans cet esprit que l'Eglise commence la messe de ce jour, par le verset de ce psaume qui exprime si bien les sentiments vifs et affectueux de reconnaissance et d'amour que doivent avoir tous les fidèles au souvenir des biens infinis que nous trouvons dans le saint Sacrement : *Factus est Dominus protector meus :* Le Seigneur s'est fait mon protecteur en se donnant à moi pour me nourrir : *Et duxit me in latitudinem :* Je ne serai plus pressé par mes ennemis, le Seigneur m'a mis au large. *Salvum me fecit, quoniam voluit me :* Je reconnais bien que c'est l'excès de son amour immense qui m'a sauvé. Le témoignage le plus éclatant de sa tendresse, est le gage de mon salut; aussi aimerai-je mon Sauveur de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces : *Diligam te, Domine.* Comment pourrai-je, ô mon Dieu, après une si prodigieuse marque de votre amour, ne pas vous aimer de tout mon cœur, ou ne vous aimer que médiocrement, ou avec réserve ? *Diligam te, Domine, virtus mea :* Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force. *Dominus firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus :* Le Seigneur est mon appui, mon refuge, mon libérateur.

L'Eucharistie est le pain des forts; c'est ce pain céleste, ce pain divin, ce pain de vie, dont celui que l'ange apporta à Elie, et qui lui donna tant de vigueur pour continuer son chemin, n'était que la figure : *Et ambulavit in fortitudine cibi illius.* Ceux que nous excitons et exhortons au combat pour la foi, disait saint Cyprien écrivant au pape Corneille, nous ne souffrons pas qu'ils entrent dans le champ de bataille sans être auparavant fortifiés et comme armés du corps et du sang de Jésus-Christ par la communion : *Quos excitamus, et hortamur ad prælium, non inermes nudosque relinquimus, sed protectione corporis et sanguinis Christi munimus.* Nous devons sortir de la sainte table, disent les saints Pères, comme des lions pleins de ce feu divin que le corps et le sang de Jésus-Christ allument dans l'âme; quel courage, quelle force ne donne-t-il pas pour supporter les misères de la vie !

L'Epître de la messe de ce jour est tirée du troisième chapitre de la première Epître canonique de saint Jean. Cet Apôtre venait de rapporter l'exemple de Caïn, qui, par la plus déplorable jalousie, tua son frère Abel, ne pouvant souffrir que Dieu lui donnât des marques de préférence. Le Seigneur acceptait les offrandes d'Abel qui étaient saintes, et il réprouvait les siennes, qui étaient mauvaises et indignes de sa majesté : rien n'était donc plus injuste que la jalousie qu'avait conçue Caïn contre son frère.

Saint Jean continue : *Nolite mirari, si odit vos mundus.* Ne soyez pas surpris, mes frères, que le monde vous haïsse. Si vous étiez aussi méchants que lui, le monde ne vous haïrait point. Les gens de bien ont toujours été l'objet de la haine et du mépris des méchants. La vie pure, innocente, religieuse de ceux-là, est une incommode censure des déréglements de ceux-ci ; voilà ce qui les irrite contre ceux dont la vertu condamne le déréglement de leurs mœurs et de leur conduite. Il y aura toujours des Caïns dans le monde, tant qu'il y aura des Abels. Ce ne sont pas les défauts qui échappent aux gens de bien, qui allument la bile des méchants ; ils se plaisent trop dans le péché, pour que le péché par lui-même choque leur prétendue délicatesse : *Totus mundus in maligno positus est*. Le monde est tout plongé dans l'iniquité et dans la malice ; et sur cet article, ses sectateurs mondains sont portés à se tout pardonner. Ce qui les irrite contre les gens vertueux, c'est la probité, c'est l'innocence de ceux qui ne sont pas d'une autre condition ni d'une autre religion. Trop de lumière blesse des yeux malades. Voilà ce qui attire aux hommes vertueux la haine et les persécutions des méchants. Vous ne devez donc point être surpris si le monde vous hait ; vous n'êtes pas du monde. Le monde regarde comme ennemi tout ce qui lui est étranger.

Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres : Nous savons que nous avons passé de la mort à la vie, en ce que nous aimons nos frères. La charité caractérise tous les disciples de Jésus-Christ, et elle ne fut jamais la marque distinctive des partisans et des esclaves du monde. Nous savons, dit le saint Apôtre, que nous avons passé de la mort à la vie ; c'est-à-dire que par la miséricorde du Seigneur, nous sommes devenus les enfants de Dieu ; et, en cette qualité, nous avons droit à la vie éternelle, nous sommes les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ. A la vérité, la prédestination de chacun en particulier, est un secret que Dieu s'est réservé, et à moins d'une révélation, personne ne peut pénétrer ce mystère. Cependant, dit l'Apôtre, je veux vous donner une marque certaine de votre prédestination : cette marque, c'est l'amour et la parfaite charité que nous avons pour nos frères : *Quoniam diligimus fratres.* C'est la marque à laquelle le Sauveur veut qu'on connaisse ses vrais disciples : *In hoc cognoscent omnes quod discipuli mei estis.* C'est son précepte favori : *Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem :* Mon commandement particulier, c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. *Qui non diligit, manet in morte.* Saint Jean venait de dire que nous avons passé de la mort à la vie par le bienfait inestimable de la rédemption ; ici il déclare que c'est en vain qu'on se flatterait de cet avantage, si l'on n'aimait son prochain comme soi-même. Sans cette charité chrétienne, on est dans un état de réprobation ; celui qui n'aime point demeure dans un état de mort. En effet, ce n'est pas aimer Dieu que de haïr ses frères. Quelle illusion, quelle erreur, ô mon Dieu ! de se flatter de vous aimer et de vous être agréable, si l'on nourrit dans le cœur une haine secrète contre son prochain !

Omnis qui odit fratrem suum homicida est : Quiconque hait son frère est un homicide ; et vous savez, ajoute-t-il, que nul homicide n'a en soi la vie éternelle. La haine est un poison qui donne la mort à l'âme dès qu'elle a saisi le cœur. Quiconque hait son frère se donne la mort à soi-même : la haine cause encore bien souvent la mort de celui qu'elle poursuit ; c'est une passion qui de sa nature tend à la destruction de son objet. Quelque cachés, quelque dissimulés que soient ses désirs, la perte d'un ennemi lui est toujours agréable, et sans la rechercher, elle la souhaite. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme, que quiconque hait ne laisse pas d'être homicide, quoiqu'il ne se serve pas de l'épée ni du poison pour donner la mort : *Quicumque odit, etiamsi necdum gladio percusserit, omnino tamen homicida est.* Et vous savez, ajoute saint Jean, que nul homicide n'a en lui la vie éternelle, c'est-à-dire, la vie de la grâce, qui est comme la semence de la bienheureuse éternité.

In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit. Voulez-vous connaître si vous aimez véritablement vos frères, si vous avez pour eux cette charité chrétienne qui nous est si fort recommandée, voyez si vous êtes dans la disposition de donner votre vie pour leur salut, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour nous sauver. *Quoniam ille animam suam pro nobis posuit ; et nos debemus pro fratribus animas ponere :* Nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères. C'est ce que font encore tous les jours ceux qui passent les mers et vont s'exposer aux plus grands dangers pour convertir les infidèles et les hérétiques, renouvelant dans ces derniers temps cette charité chrétienne des premiers siècles, qui faisait dire aux païens, parlant des premiers chrétiens : Voyez comme ils s'aiment, ils sont prêts de donner leur vie les uns pour les autres : *Vide ut invicem se diligant, et ut pro alterutro mori sint parati.* C'est aussi ce que nous avons vu bien souvent dans la personne de ces héros chrétiens que les horreurs de la mort n'ont pu empêcher d'exposer leur vie pour le salut de leurs frères que la peste et toutes sortes de maladies contagieuses mettaient en danger de mourir sans secours spirituels.

Combien sont éloignés de cette charité chrétienne ceux qui refusent jusqu'à leur superflu aux besoins extrêmes de leurs frères : *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo : quomodo charitas Dei manet in eo ?* Tout homme qui, ayant des biens de ce monde, verra son frère dans la nécessité, et aura le cœur fermé pour lui, comment a-t-il en lui l'amour de Dieu ? Riches du siècle, qui n'avez que de la dureté pour les pauvres, grands de la terre, qui consumez en luxe, en splendides repas, en chevaux et en superbes équipages ce qui suffirait pour empêcher de mourir de misère un nombre infini de malheureux, et rendre heureuse une multitude de pauvres familles, pouvez-vous vous flatter d'avoir la charité chrétienne ? et sans cette vertu espérez-vous vous sauver ? *Grandis culpa*, dit saint Ambroise, *si sciente te fidelis egeat.* C'est une bien grande faute de ne pas assister un frère qu'on sait être dans une extrême pauvreté.

Filioli, conclut le saint Apôtre, qui connaissait mieux que personne la nécessité, indispensable de cette vertu, *Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere et veritate :* Mes chers enfants, que notre charité ne soit pas en paroles, ni sur la langue, mais qu'elle soit effective et véritable. Dans le monde beaucoup de démonstrations d'amitié, beaucoup de compliments, d'offres de services, et parmi toutes ces protestations et ces sentiments de compassion, d'empressement et de tendresse, combien peu de charité chré-

tienne : *Non diligamus verbo, neque lingua.* Quand on n'aime le prochain qu'en paroles, aime-t-on Dieu de tout son cœur ? *Quomodo charitas Dei manet in eo ?* L'amour que Jésus-Christ nous témoigne dans le mystère de l'Eucharistie, où il ne nous donne pas seulement tout ce qu'il a, mais encore tout ce qu'il est, et où il renouvelle continuellement pour nous le sacrifice qu'il a fait de sa vie, est certainement un puissant modèle, et en même temps un grand motif de la charité chrétienne que nous devons avoir pour notre prochain.

L'Evangile de la messe a beaucoup de rapport au grand mystère dont on continue la fête. Il contient la parabole des conviés qui s'excusent de venir au festin, et dont la place est remplie par d'autres qui n'y avaient pas été appelés d'abord.

Jésus-Christ, dînant un jour de sabbat chez un des principaux pharisiens, à l'occasion d'une parole d'un des conviés sur le bonheur de ceux qui seront du festin dans le royaume de Dieu, leur fit la parabole suivante :

Figurez-vous un homme riche qui fait préparer un grand souper, auquel il invite beaucoup de monde. L'heure étant venue, il envoie un de ses domestiques dire aux conviés que tout est prêt, et qu'on les attend ; mais au lieu de les trouver empressés et reconnaissants de l'honneur qu'il leur fait, il n'en reçoit que des excuses vaines et frivoles. L'un dit qu'il a acheté une terre, et qu'il est obligé d'y aller ; l'autre qu'il a acquis cinq paires de bœufs, et qu'il va en faire l'essai ; le troisième donne pour motif de son refus, qu'il s'est marié, et qu'il ne saurait quitter ce jour-là sa nouvelle épouse ; tous enfin s'excusent, et lui mandent qu'il ne les attende point. Que pensez-vous que fasse le maître lorsqu'on lui rapporte ce qui s'est passé ? Il en témoigne son ressentiment, et piqué d'un tel affront, et d'une si indigne ingratitude : Allez, dit-il au valet, allez à l'instant dans les rues, dans les places publiques de la ville et dans les carrefours, et amenez-moi tout ce que vous trouverez de pauvres, de gens perclus de leurs membres, d'aveugles et de boiteux. L'ordre fut bientôt exécuté. On vit entrer dans la salle du festin une troupe de pauvres gens qui tressaillaient de joie de se voir appelés à une si bonne table. Cependant, quoique le nombre en fût grand, il se trouva bien des places vides ; ce que le maître ayant appris : Qu'on aille, dit-il, dans les grands chemins et le long des haies, qu'on ramasse tout ce qu'on trouvera de pauvres et d'étrangers ; qu'on les prie de venir, qu'on les presse, qu'on les force même en quelque façon d'entrer jusqu'à ce que ma maison se remplisse ; je ne veux point voir de places vides à ma table. Pour ceux que j'avais eu la bonté de convier d'abord à mon festin, ils s'en sont rendus indignes, et je vous déclare que pas un d'eux n'en goûtera : *Dico autem vobis quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.*

Il est évident que cette parabole, dans le sens littéral, regarde les Juifs et les gentils, et a pour but de montrer l'économie de la conduite aimable et toute miséricordieuse du Sauveur dans l'établissement de son Eglise. Les Juifs avaient été invités les premiers à ce banquet mystérieux, qui signifie le royaume de Dieu et qui est l'Eglise. Ils étaient les amis du père de famille ; mais les principaux de la nation ayant refusé de recevoir la grâce de l'Evangile, se sont exclus eux-mêmes du bonheur éternel. De pauvres pécheurs seulement, des publicains, des femmes pécheresses, quelques-uns de la lie du peuple, ont accepté l'invitation qui leur était faite : *Pauperes ac debiles, et claudos introduc huc.* Tels ont été les premiers disciples de

Jésus-Christ, et les prémices du christianisme ; et c'est pour cela que Jésus-Christ donne pour un des caractères de sa venue en qualité de Sauveur et de Messie, que l'Evangile est annoncé aux pauvres : *Pauperes evangelizantur.* Enfin la salle du festin n'étant pas remplie par les Juifs convertis à la foi, Dieu a envoyé de tous côtés des prédicateurs pour annoncer l'Evangile aux gentils, et les mettre dans la voie du salut : *Exi in vias, et compelle intrare.* Les Juifs se trouvaient dans la ville où ils avaient été rassemblés par les patriarches et les prophètes de l'Ancien Testament, et par la loi que Dieu leur avait donnée ; ils se trouvaient, à la vérité, dans les rues, dans les carrefours et les places publiques, c'est-à-dire, assez dérangés par la corruption des mœurs et par l'inobservation des commandements du Seigneur ; mais ils étaient toujours pourtant dans la ville, c'est-à-dire, dans la seule vraie religion : et c'est toujours jusqu'alors le peuple privilégié ; aussi est-ce par un effet de cette prédilection qu'ils sont les premiers invités, et que l'Evangile leur est prêché avant qu'il soit annoncé aux autres peuples. Les prêtres, les pharisiens, les docteurs n'ont pas voulu se trouver au festin ; ils en sont exclus pour toujours, et il n'y a eu qu'une poignée de gens pauvres de leur nation qui aient été introduits dans la salle. Que de réflexions à faire sur le malheur de ces hommes orgueilleux !

C'est, pour ainsi dire, au refus des Juifs que les gentils ont été invités : *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei,* dit-on aux Juifs ; c'était à vous qu'il fallait annoncer premièrement la parole de Dieu, leur disent les Apôtres : *Sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes :* Mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous allons nous tourner du côté des gentils.

Compelle, contraignez-les ; c'est-à-dire, dans le sens littéral, faites-leur une douce violence, non pas en forçant leur volonté, Dieu ne veut pas des serviteurs qui soient malgré eux à son service ; mais pressez-les par vos prières et vos instantes sollicitations. Dans le sens figuré, cette expression marque la puissance de la grâce qui ne détruit jamais la liberté et la force de la prédication de l'Evangile qui persuade. C'est ainsi que les disciples qui allaient à Emmaüs contraignirent le Sauveur de s'arrêter dans le bourg : *Et coegerunt illum :* Ils l'arrêtèrent comme par force. Ainsi Loth avait contraint les trois anges de venir loger chez lui : *Compulit illos oppido ut diverterent ad eum.* C'est ainsi que saint Paul veut que son disciple Timothée prêche l'Evangile : *Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina :* Prêchez la parole, pressez dans l'occasion, sans occasion, employez les réprimandes, les prières, les menaces, toujours avec beaucoup de douceur et de patience, et ne cessez d'instruire et de convaincre l'esprit pour gagner le cœur ; et c'est dans ce même sens qu'il faut entendre cette prière de l'Eglise : *Ad te nostras etiam rebelles compelle propitius voluntates :* Daignez, Seigneur, par la force de votre grâce, convertir nos cœurs, quelque endurcis qu'ils soient.

On va chercher ces étrangers dans les grands chemins et le long des haies : *Exi in vias et sepes.* Les gentils étaient hors de l'enceinte de la ville ; ils erraient dans la voie large qui conduit à la perdition ; et les haies à l'abri desquelles ils se mettaient, ne les pouvaient pas garantir des orages et des tempêtes. Tertullien ne demandait aux païens que de vouloir seulement écouter les vérités de l'Evangile, persuadé que quelque rebelle que fût leur volonté, elle serait obligée de se rendre à la force de la vérité : *Qui studuerit intelligere, cogetur et credere.* Voilà la douce violence à laquelle

Jésus-Christ fait allusion par ces paroles : *Compelle intrare :* Force, violence, qui ne blessent jamais la liberté.

Le sens moral de cette parabole nous apprend qu'il ne tient pas au Seigneur que nous ne soyons sauvés ; il en a fait tous les frais, il donne sa grâce à tous, mais tous ne répondent pas à la grâce. L'ambition, l'intérêt, l'amour du plaisir, rendent bien des invitations inutiles. Dieu appelle, Dieu invite ; il sollicite de venir à ce mystérieux souper : on s'en excuse. La convoitise de la chair, la convoitise des yeux, l'orgueil de la vie, règnent trop despotiquement dans le monde pour n'y mettre point d'obstacle. On sent l'obligation qu'on a au Sauveur, on est sensible à son invitation ; mais *villam emi, uxorem duxi, juga boum emi quinque ; rogo te, habe me excusatum :* Excusez-moi, je vous prie, je ne saurais y aller. Je voudrais bien m'y trouver ; mais les affaires du commerce, les embarras et les circonstances du temps, une famille, un voyage, un pré, une partie même de plaisir m'empêchent de m'acquitter de ce devoir de religion. Mon penchant, mon inclination, une longue habitude, le respect humain, le monde, l'exemple, tout entraîne, et le commandement de Dieu, le salut cèdent à tout. Que doit-on attendre d'une conduite si inconséquente ? *Nemo virorum illorum gustabit cœnam meam :* Pas un de ces hommes qui étaient invités ne sera de mon festin.

Le Père Croiset.

L'OCTAVE DE LA FÊTE DU TRÈS-SAINT SACREMENT

COMMUNÉMENT

LA PETITE FÊTE-DIEU

Les fêtes solennelles de l'Eglise ont leur octave, c'est-à-dire que leur solennité dure huit jours. Le huitième jour est aussi célèbre que le premier. C'est de l'ancien Testament que l'Eglise a pris cet usage : *Dies primus vocabitur celeberrimus atque sanctissimus* (Lev., XXIII), dit le Seigneur à Moïse, en lui ordonnant de faire célébrer la fête des Tabernacles avec beaucoup d'appareil et de solennité. Le premier jour sera très-célèbre et très-saint, et le huitième ne cédera point au premier en célébrité, en sainteté : *Dies quoque octavus erit celeberrimus, atque sanctissimus* (Num., XXIX). C'est dans cet esprit que l'Eglise passe ce dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu, et qu'elle renouvelle en quelque façon toute la pompe du premier jour de cette fête. Ce jour est appelé communément la petite Fête-Dieu, parce qu'on laisse la liberté au peuple de travailler, quoique en plusieurs endroits elle soit chômée. L'Eglise exhorte ses enfants à redoubler leur ferveur et leur piété, et elle fait encore porter en triomphe Jésus-Christ dans les processions par lesquelles elle termine cette auguste et consolante solennité.

Nulle fête certainement ne doit être célébrée par les fidèles avec plus

d'empressement et plus de zèle que celle-ci. Jésus-Christ, dans l'adorable Eucharistie, en est l'objet ; l'amour immense qu'il nous y témoigne en est le motif de reconnaissance ; les outrages sacriléges que les hérétiques lui font dans cet état humble où son amour l'a mis, et les profanations fréquentes des mauvais chrétiens en sont le motif de justice. Les biens infinis que nous trouvons dans ce trésor inépuisable des grâces et des miséricordes du Seigneur doivent exciter notre piété, ranimer notre foi, et embraser notre cœur du feu du divin amour.

Maximum miraculorum Christi, dit saint Thomas : C'est ici le plus grand de tous les miracles de Jésus-Christ. *Miraculum amoris*, dit saint Cyrille : C'est le miracle de son amour pour nous. Si quelque chose pouvait ébranler ma foi sur ce mystère, dit un grand serviteur de Dieu, ce ne serait pas de cette puissance infinie que Dieu y fait voir que je douterais, ce serait plutôt de l'amour extrême qu'il nous y témoigne. Comment ce qui est pain devient-il chair sans cesser de paraître pain? comment le corps d'un homme se trouve-t-il en même temps en plusieurs lieux? comment peut-il être renfermé dans une espèce presque indivisible ? A tout cela je n'ai qu'à répondre que Dieu peut tout ; mais si l'on me demande comment il se peut faire que Dieu aime une créature aussi faible, aussi imparfaite, aussi ingrate, aussi misérable que l'homme, et qu'il l'aime avec passion, avec transport, qu'il ait pour cet homme des empressements qu'un homme même n'aurait pas pour un autre homme, je confesse que je n'ai plus de réponse et que c'est une vérité qui passe tout esprit créé. C'est ce qui a fait dire à saint Bernard, que le sacrement de l'autel est l'amour des amours, c'est-à-dire l'effet du plus grand de tous les amours : *Sacramentum altaris est amor amorum.* Qui ne serait transporté d'admiration, s'écrie saint Cyrille, en considérant que ce pain changé non en apparence, mais réellement, non en figure, mais en sa nature, devient la propre chair de Jésus-Christ par la toute-puissance de Dieu ? *Panis iste non effigie, sed natura mutatus, omnipotentia Dei factus est caro.* Celui qui mange cette chair et qui boit ce sang, devient un même corps et un même sang avec Jésus-Christ : *Concorporeus et consanguineus Christi.* Quelle gloire pour les chrétiens et quel amour de Dieu, continue ce Père! Par la participation des divins mystères, vous n'êtes plus qu'une même chair, pour ainsi dire, et un même sang avec Jésus-Christ : *O honorem christiani, o amorem Dei! digni effecti divinis mysteriis, concorporei, ut ita dicam, et consanguinei Christi facti estis.* J'ose affirmer, dit saint Augustin, que quoique la puissance de Dieu soit infinie, il n'a rien pu nous donner de plus grand ; quoique sa sagesse soit très-éclairée, il n'a su trouver un moyen plus excellent de nous faire du bien, et quoique ses richesses soient immenses, il n'a pas eu de quoi nous faire un présent plus magnifique : *Dicere audeo quod Deus, cum sit omnipotens, plus dare non potuit; cum sit sapientissimus, plus dare nescivit ; cum sit ditissimus, plus dare non habuit.* Cela serait-il vrai si, comme l'osent le dire les Protestants, l'Eucharistie n'était que la figure du corps et du sang de Jésus-Christ, et non la réalité ?

Le saint docteur continue : Jésus-Christ, en disant : Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui, montre assez clairement ce que c'est que manger son corps et boire son sang, non en signe et en figure, mais véritablement et réellement : *Ostendit quid sit non sacramento tenus, sed revera corpus Christi manducare, et ejus sanguinem bibere.* Aussi, dit ailleurs le même saint Augustin, personne ne mange cette chair qu'il ne l'ait auparavant adorée ; et non-seulement ce n'est pas pécher de l'adorer, mais ce serait un péché de ne pas l'adorer : *Nemo illam carnem manducat,*

nisi prius adoraverit ; et non solum non peccamus adorando, sed peccamus non adorando. Car enfin, la chair que le Sauveur nous donne à manger dans l'Eucharistie, c'est la même qu'il avait en vivant visiblement parmi nous : *Quia in ipsa carne hic ambulavit, et ipsam carnem nobis manducandam ad salutem dedit.* D'où vient donc, dit toujours le même Père, d'où vient que Jésus-Christ ayant dit que sa chair est véritablement une nourriture et que si l'on ne mangeait sa chair et si l'on ne buvait son sang, on n'aurait point la vie, plusieurs de ses disciples en furent scandalisés et dirent : Ce discours est dur, et qui peut l'écouter : *Durus est sermo, et quis potest eum audire?* C'est, répond-il, qu'ils entendirent d'une manière toute charnelle et dans un mauvais sens ce que le Sauveur leur disait : *Acceperunt illud stulte.* Ils s'imaginèrent qu'il prétendait leur donner sa chair par morceaux, et qu'il voulait qu'on la mangeât comme on la mangerait dans un cadavre : *Putaverunt quod præcisurus esset Dominus particulas quasdam de corpore suo, et daturus illis, quomodo in cadavere dilaniatur.* Depuis ce temps-là plusieurs de ses disciples se retirèrent et ne le suivirent plus : *Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retro, et jam non cum illo ambulabant.* Si Jésus-Christ n'avait prétendu parler que de la figure de son corps et de son sang dans l'Eucharistie, eût-il manqué d'expliquer sa pensée à cette troupe de disciples que la manducation de sa chair avait si fort rebutés? eût-il laissé perdre tant de gens qui l'avaient suivi jusqu'alors, faute de leur dire que cette manducation de sa chair n'était qu'en figure; que ce qui les scandalisait n'était qu'une façon de parler allégorique ; que ce pain vivant n'était, selon sa pensée, que la figure de son corps vivant, et que, comme ils n'avaient point été scandalisés quand il leur disait qu'il était la véritable vigne, aussi ne devaient-ils point se choquer lorsqu'il assurait que sa chair était véritablement une nourriture qu'il leur donnait à manger? Le Sauveur, qui avait grandement à cœur le salut de ceux qui le suivaient, ne les détrompe point ; il se contente de corriger leur manière grossière et charnelle de concevoir, en leur disant : Vous croyez que je vous parle de manger ma chair comme on mange les autres viandes; c'est de vos âmes que ma chair doit être la nourriture et non pas de vos corps. Quoiqu'elle doive vous être véritablement donnée en aliment, ce sera cependant d'une manière toute miraculeuse, et elle ne profitera qu'à ceux qui auront une foi vive et un cœur pur. C'est un miracle que ma toute-puissance seule peut faire. Il faut la foi pour croire ce prodige, et il y en a parmi vous qui ne croient point : *Sunt quidam ex vobis qui non credunt.* Plusieurs de ses disciples se retirèrent : *Multi ex discipulis ejus abierunt retro.* Cette désertion, après l'éclaircissement que Jésus-Christ venait de donner, est certainement, comme on a déjà dit, une preuve évidente que ces disciples prirent toujours ses paroles pour une promesse de leur donner réellement son corps à manger et son sang à boire. Si les choses n'eussent dû se passer qu'en figure dans ce mystère, la bonté et même la justice du Sauveur, disent les Pères, demandaient qu'il les détrompât, puisque leur erreur et leur crime n'eussent été que de prendre les paroles de leur Maître dans le sens qu'elles devaient naturellement avoir. Au reste, les disciples dont il est ici parlé, n'étaient pas du nombre des soixante-douze ; Jésus-Christ ne les avait pas encore choisis.

La participation du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, dit saint Basile, est nécessaire pour obtenir la vie éternelle : *Christi corporis, et sanguinis participatio, necessaria est ad vitam æternam.* Nulle vérité de foi mieux établie, nulle plus clairement expliquée par la croyance unanime de tous les siècles.

Les hérétiques, dit saint Ignace, martyr, un des principaux disciples des Apôtres, et particulièrement de saint Jean, les hérétiques s'abstiennent de l'Eucharistie, parce qu'ils ne veulent pas confesser qu'elle soit la propre chair de notre Sauveur Jésus-Christ, le même qui a souffert pour nos péchés, et que Dieu a ressuscité : *Hæretici ab Eucharistia abstinent, eo quod non confiteantur Eucharistiam carnem esse Salvatoris nostri Jesu Christi, quæ pro peccatis nostris passa est, quam Pater sua benignitate suscitavit ;* et niant ce don de Dieu, ils ont le malheur de mourir dans leur obstination : *Contradicentes ergo huic dono Dei, altercantes moriuntur.* Exhortant ensuite les fidèles à ne s'absenter jamais de l'assemblée, c'est-à-dire de l'église, les jours de communion : Souvenez-vous, dit-il, que ce pain divin que vous mangez, est le remède de l'immortalité, et l'antidote qui, en préservant l'âme de tout ce qui peut lui donner la mort, lui conserve la vie : *Pharmacum immortalitatis est, antidotum ne moriamur, sed vivamus perpetuo.*

Saint Justin, un des plus illustres martyrs du second siècle, dans sa magnifique apologie pour les chrétiens, raconte tout ce qui se passe dans la célébration de nos mystères sacrés. Cette divine nourriture, dit-il, que nous appelons Eucharistie, ne se donne qu'à ceux qui croient véritablement que c'est ici le corps et le sang de Jésus-Christ, et qui s'y sont préparés en se lavant dans le bain de la pénitence. Car c'est à ceux qui vivent de la vie de la grâce que Jésus-Christ se donne à manger; aussi ne le recevons-nous pas comme du pain ordinaire, mais comme la chair du Fils de Dieu fait homme, et qui a pris un corps comme le nôtre pour l'amour de nous et pour devenir notre nourriture : *Incarnati illius Jesu carnem, et sanguinem esse docti sumus.* C'est des Apôtres mêmes que nous avons appris que Jésus-Christ ayant dit : Ceci est mon corps, ceci est mon sang, et le leur ayant donné à manger et à boire, leur ordonna de faire la même chose en mémoire de lui : *Nam Apostoli in commentariis a se scriptis, quæ evangelia vocantur, ita tradiderunt præcepisse sibi Jesum : eum enim pane accepto, cum gratias egisset, dixisse : Hoc facite in mei recordationem : Hoc est corpus meum, etc.*

Saint Irénée, évêque de Lyon, si célèbre dans le troisième siècle, écrivant contre les hérésies, dit : Puisque Jésus-Christ ayant pris du pain ordinaire, et l'ayant consacré, a assuré que c'était son véritable corps, ainsi que l'Eglise l'a appris des Apôtres mêmes, *Ecclesia ab apostolis accipiens, etc.,* comment les hérétiques, qui nient la divinité du Verbe, pourront-ils croire la réalité de ce changement ? *Quomodo constabit eis eum panem in quo gratiæ actæ sunt,* c'est-à-dire qui a été consacré, *corpus esse Domini sui, si non ipsum fabricatoris mundi Filium dicant, id est verbum ejus ?* Pour nous qui croyons fermement la divinité de Jésus-Christ, nous croyons aussi fermement le mystère adorable de l'Eucharistie : *Nostra autem consonans est sententia Eucharistiæ, et Eucharistia rursus confirmat sententiam nostram.* C'est comme si ce grand Saint disait : On ne peut croire la divinité de Jésus-Christ, sans croire la réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie; et nier la réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'adorable Eucharistie, c'est nier la divinité de Jésus-Christ.

Puisque le Verbe dit : « Ceci est mon corps », soyons persuadés de la vérité de ses paroles; c'est saint Chrysostome qui parle : Croyons et regardons Jésus-Christ avec les yeux de la foi dans ce sacrement. Il y est réellement, mais invisiblement sous des espèces visibles. Ce divin Sauveur s'accommode à notre nature. Si vous n'aviez point de corps, il n'y aurait rien de corporel dans les dons qu'il nous fait; mais parce que notre âme est unie à un corps, Jésus-Christ s'est donné à nous invisiblement sous des apparences visibles

et sensibles : *Si incorporeus esses, nuda et incorporea tibi dedisset ipse dona; sed quoniam anima corpori conserta est in sensibilibus intelligibilia tibi præbet.* Combien y a-t-il de gens qui disent : Je voudrais bien voir Notre-Seigneur revêtu de ce même corps dans lequel il a vécu sur la terre ? *Quot nunc dicunt : Vellem ipsius formam aspicere ?* Je serais ravi de voir son visage, ses habits et jusqu'à sa chaussure : *Figuram, vestimenta, calceamenta.* Et moi je vous dis, répond ce grand Saint, que c'est lui-même réellement que vous touchez, que vous possédez : *Ecce ipsum vides, ipsum tangis.* Vous souhaiteriez voir ses habits : vous l'avez, vous le tenez lui-même; non-seulement il vous permet de le toucher, mais encore de le recevoir au dedans de vous, et de le manger : *Et tu quidem vestimenta cupis videre : ipse vero seipsum tibi concedit : non tantum videre, verum manducare, et tangere, et intra te sumere.*

Saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, qui ont été les lumières et les oracles du monde chrétien dans le cinquième siècle, parlent du très-saint Sacrement de l'autel, comme l'Eglise catholique a toujours fait auparavant et comme elle fait encore aujourd'hui. On ne finirait pas si l'on voulait rapporter tout ce qui confond l'impiété et l'aveuglement des hérétiques de ces derniers temps. Quels sentiments de pitié et de compassion ne doit-on pas avoir pour ceux qui, imitant ces faux disciples de Jésus-Christ qui se retirèrent, disent comme eux : *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire ?* Ce discours est dur, et qui peut l'écouter ? Pour vous, vrais fidèles, dit saint Chrysostome, répondez comme saint Pierre : A qui irons-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle; croyez la parole de Jésus-Christ; considérez combien vous êtes honorés d'être ainsi admis à la table du Fils de Dieu : *Cogita quali sis insignitus honore, quali mensa fruaris.* N'éprouvons de la douleur et du chagrin en cette vie qu'autant que nous serions privés de cette divine nourriture, de ce mets délicieux : *Unus sit nobis dolor, si hac esca privamur.*

La messe de ce jour est la même que celle de la fête. *Cibavit eos ex adipe frumenti, et de petra, melle saturavit eos.* Quel pasteur, s'écrient ici les Pères, a nourri jamais ses brebis de sa propre chair ? Ici est la fleur du froment, mais du froment des élus. Quels charmes ne goûtent pas dans ce festin les âmes pures ! Jamais miel plus doux à la bouche, que Jésus-Christ l'est à un cœur innocent. Soyons donc au sortir de cette divine table, dit saint Chrysostome, forts comme des lions, brûlants d'amour comme des séraphins; rendons-nous terribles aux démons, et ne pensons plus à autre chose qu'à la charité immense que Jésus-Christ nous témoigne dans la divine Eucharistie. Que personne donc ne s'approche de cette table sacrée avec dégoût, avec négligence, avec froideur : *Igitur accedat nemo cum nausea, nemo remissus, omnes accensi, omnes ferventes, et excitati.* Loin de ce festin sacré tout faux disciple, tout profanateur, tout homme qui n'est pas revêtu de la robe nuptiale : *Nullus itaque Judas, nullus avarus, nam tales mensa non suscipit :* La sainte table n'admet point de si indignes conviés. *Si quis est discipulus, adsit :* Cette divine nourriture n'est que pour les disciples; c'est Jésus lui-même, continue le même Saint, qui l'a dit : *Ait enim, cum discipulis meis facio pascha :* Ce n'est qu'avec mes disciples que je fais la pâque. Ce sont eux qui doivent se nourrir de cette fleur du pur froment et de ce miel qu'on goûte à cette divine table. C'est ici, ajoute saint Chrysostome, c'est ici le même souper que celui que Jésus-Christ fit avec ses Apôtres la veille de sa passion; il n'y a nulle différence : même Sauveur, mêmes mets, même miracle : *Hæc est illa mensa, et nimis nihil habet.* Car il ne faut pas s'imaginer que Jésus-Christ ait fait celui-là, et que ce soit un pur homme qui

fasse celui-ci ; c'est le même Jésus-Christ qui fait les deux : *Non enim illam quidem Christus, hanc autem homo perficit : verum et hanc ipse quoque.* On a expliqué l'Epître le jour de la fête, il suffira de donner aujourd'hui l'explication de l'Evangile.

L'Evangile de la messe est une explication du grand mystère de l'Eucharistie. Jésus-Christ voulant par amour pour les hommes changer le pain et le vin en sa chair et en son sang afin de servir d'aliment et de breuvage à nos âmes, prépare l'esprit de ses disciples à comprendre cet insigne miracle. Cette préparation était bien nécessaire ; si Jésus-Christ n'avait pas eu cette extrême bonté, ces hommes, encore si grossiers, n'auraient jamais pu croire une si admirable et si importante vérité. Ce ne fut qu'après avoir opéré le miracle de la multiplication des cinq pains, qu'il commença à leur parler de ce mystère ; il semble même qu'il voulut les convaincre de sa toute-puissance avant que de dévoiler à leurs yeux le prodige où cette toute-puissance devait éclater dans tout son jour.

Jésus-Christ, voyant donc avec quel empressement on le suivait, dit à ceux qui étaient auprès de lui : Ce n'est pas tant pour avoir vu des miracles que vous me cherchez, mais à cause des pains dont vous avez mangé. Les pains que je vous ai donnés, vous ont rassasiés ; vous les avez trouvés d'un goût délicieux : voilà ce qui vous attire ; c'est tout ce que vous cherchez. Portez vos pensées et vos espérances plus haut ; désirez une nourriture beaucoup meilleure, une nourriture qui fait vivre éternellement. Celui qui la donne, et à qui vous la devez demander, est celui même qui vous parle ; il est tout ensemble et Fils de Dieu, et Fils de l'homme, et jusqu'à présent il ne vous a rien dit que son Père n'ait approuvé, et comme scellé de son sceau : *Hunc enim Pater signavit Deus.*

Ce discours leur fit comprendre que le pain dont Jésus parlait n'était pas de même espèce que le pain commun ; et il leur prit une telle envie d'en manger, qu'ils demandèrent aussitôt ce qu'il fallait faire pour s'en rendre dignes. Ce que vous devez faire, leur répondit alors le Sauveur, c'est que vous ayez une foi vive et entière, et que vous croyiez en celui que le Père a envoyé : *Ut credatis in eum quem misit ille.* Par ces paroles, le Sauveur voulait leur faire entendre qu'il fallait une foi parfaite pour profiter du grand mystère de l'Eucharistie, et leur réponse prouve que la plupart de ceux qui l'entendaient, n'avaient ni une foi assez pure, ni une idée assez grande du don qu'il voulait leur faire ; car ils répliquèrent aussitôt : Quels miracles opérez-vous donc pour montrer votre pouvoir, et nous obliger de croire à votre parole ? Si nous en voyions quelqu'un qui durât longtemps, et qui fût utile généralement à tout le peuple, tel que fut celui de la manne dans le désert, vous auriez bientôt gagné nos esprits ; mais qu'y a-t-il de si extraordinaire dans vos prodiges qui se font dans un moment et dont si peu de gens profitent : *Quid operaris ?* Il paraît bien que ceux qui parlaient ainsi ne s'étaient pas trouvés dans le désert lorsqu'avec cinq pains il rassasia cinq mille personnes ; et il est visible que ce furent encore les mêmes qui, l'ayant entendu parler ensuite plus positivement sur le mystère de l'Eucharistie, se retirèrent et ne furent plus des siens.

Cette manne, lui dirent-ils, que nos pères ont mangée, était, au rapport de nos anciennes Ecritures, un pain qui venait du ciel tous les jours, et qui fut la nourriture ordinaire du peuple durant les quarante ans qu'ils restèrent dans le désert ; c'est ce qui nous a fait connaître la sainteté et le pouvoir de notre législateur Moïse, et c'est là-dessus qu'est fondée la déférence que nous avons pour son témoignage, comme venant d'un homme

manifestement envoyé de Dieu. Ce mauvais raisonnement des Juifs donna au Sauveur plus de compassion pour leur ignorance que d'indignation pour leur incrédulité. Il leur dit avec beaucoup de douceur, mais d'un ton affirmatif et en Maître, que la manne que Moïse avait donnée à leurs pères n'était pas le pain du ciel, qu'elle n'en était que la figure; que le véritable pain céleste était celui qu'il leur apportait, et qu'il n'y avait que celui-là qui fût descendu du ciel pour donner la vie au monde. Si cela est, lui dirent-ils, si Dieu veut bien nous présenter à manger ce pain céleste, faites en sorte que nous n'en manquions jamais : *Domine, semper da nobis panem hunc.* Jésus-Christ n'attendait que cette occasion pour leur découvrir le mystère des mystères. Il leur en parla si clairement, qu'il faut s'aveugler soi-même pour ne pas le croire. Nous n'avons point de vérité de foi dans notre religion que Jésus-Christ ait expliquée d'une manière plus sensible.

Ego sum panis vitæ : Je suis, leur dit-il, le vrai et le seul pain de vie; celui qui vient à moi n'aura plus faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. Je vous l'ai dit, vous m'avez vu, et cependant vous ne croyez point. « Que ce reproche du Sauveur convient bien aux hérétiques ! » Le Fils de Dieu voyant que plusieurs murmuraient contre lui, parce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel, confirme cette vérité et l'exprime en des termes encore plus clairs : *Ego sum panis vitæ :* Oui, je suis le pain de vie et un pain tout autre que la manne qui n'a jamais pu exempter de la mort vos pères qui en mangeaient dans le désert, ni être pour eux un gage de la vie éternelle. Il n'y a que le pain vivant qui soit le pain descendu du ciel et qui donne la vie; et c'est moi qui suis ce pain vivant, et je vous assure que ceux qui se rendront dignes de le manger vivront à jamais.

Jésus-Christ commence ici à parler positivement de la manducation réelle et véritable de son corps. Les paroles dont il se sert sont si expresses, que les Juifs, quoique accoutumés à un style figuré et métaphorique, ne purent se dispenser de les prendre dans le sens propre et littéral; et le Sauveur, bien loin d'adoucir ou de modifier ce qu'il venait de dire, continue à s'expliquer en des termes plus formels : *Panis quem ego dabo, caro mea est :* Oui, le pain que je donnerai, c'est ma propre chair. Ces paroles si expresses, si claires, firent toute l'impression qu'elles devaient faire naturellement. Comment cet homme-ci peut-il nous donner sa chair à manger, se disaient-ils les uns aux autres? Certainement si ce divin Maître, dont les paroles sont autant d'oracles, n'eût voulu laisser aux fidèles qu'une figure de son corps et ne leur donner que du pain commun, aurait-il pu voir et entendre de sang-froid et sans s'expliquer, la dispute qui s'éleva parmi ses auditeurs et ses disciples? *Litigabant ergo Judæi ad invicem dicentes : Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?* N'était-il pas aisé et nécessaire, pour apaiser des esprits émus, de leur dire que ce pain mystérieux dont il parlait ne devait être que la figure de sa propre chair? Il n'en est rien. Jésus-Christ, la vérité même, confirme en des termes encore plus expressifs et plus forts ce qu'il avait avancé touchant ce divin mystère. Oui, dit le Sauveur, disputez tant qu'il vous plaira et regardez ma proposition comme un mystère incompréhensible : *Amen, amen dico vobis :* En vérité, en vérité, je vous le répète, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous; et soyez bien persuadés que celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle. Cette vérité si souvent répétée, et exprimée en des termes si clairs à des hommes qui la trouvaient si dure, est une preuve bien con-

cluante de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Le Sauveur, voulant dissiper tous les doutes, ajoute encore : *Caro enim mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus :* Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang véritablement un breuvage. En vous entendant parler ainsi, ô mon Sauveur, s'écrie le savant interprète qu'on a déjà cité, je ne crains point de m'écrier que si je suis trompé, c'est vous qui me trompez ; l'hérétique refuse de vous adorer sous les espèces du pain parce qu'il ne comprend pas comment vous pourriez y être ; et comprend-il mieux comment vous êtes un en trois personnes? vous êtes-vous plus clairement expliqué sur ce mystère de la Trinité, que vous faites ici sur celui de l'Eucharistie ?

C'était dans la synagogue de Capharnaüm que Jésus-Christ enseignait ce mystère. Plusieurs de ses disciples ne purent le croire ; ils le quittèrent. Jésus-Christ ne les rappela point, il les laissa aller ; il se contenta de dire qu'il savait bien qu'il y en avait parmi ceux qui le suivaient qui n'avaient pas la foi : *Sunt quidam ex vobis qui non credunt :* « Car », ajoute l'évangéliste, « il avait toujours eu connaissance de ceux qui ne croyaient point ». Et s'adressant aux Apôtres : « Ne voulez-vous point aussi vous retirer, vous autres? » leur dit-il. Saint Pierre répondit au nom de tous : « Eh ! Seigneur, à qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle » ; c'est-à-dire, il n'est pas possible d'être sauvé, si l'on ne croit à vos paroles. Quelque incompréhensible que soit à l'esprit humain le mystère que vous venez de nous apprendre, nous croyons que rien n'est plus vrai, puisque nous sommes persuadés que vous êtes le Messie, le Fils unique du Dieu vivant, et que rien ne vous est impossible, puisque vous êtes tout-puissant.

La fête que nous célébrons pendant cette octave a été instituée en l'honneur du corps de Jésus-Christ. Il était juste que ce corps adorable, uni substantiellement à la divinité, qui avait été si maltraité sur la terre, reçût enfin le culte qui lui était dû. C'est sans doute une des raisons qui ont porté le Fils de Dieu à instituer cet adorable mystère. L'honneur que le Fils de Dieu avait fait à cette chair, en contractant avec elle une alliance si étroite dans son incarnation, demandait que cette chair, unie au Verbe, fût honorée et adorée sur la terre ; et les humiliations extrêmes qu'elle avait subies dans sa passion et durant toute sa vie mortelle, exigeaient qu'elle fût l'objet du culte religieux le plus parfait dans le monde chrétien ; c'est pour satisfaire à ce devoir que se fait aujourd'hui cette cérémonie pendant laquelle on porte en pompe le Fils de Dieu : 1° en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses Apôtres sa chair et son sang, dans sa dernière cène, dit un des plus célèbres orateurs chrétiens ; 2° en actions de grâces de ce qu'il allait lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades ; 3° pour lui faire une réparation authentique des opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem lorsqu'il fut traîné de tribunal en tribunal ; 4° pour célébrer toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie, dans le sacrement adorable de son corps ; enfin, pour lui faire une amende honorable de tant de sacriléges profanations, de tant d'irrévérences et de manques de respect, de tant d'outrages qu'il a reçus et qu'il reçoit encore tous les jours dans l'Eucharistie.

Le Père Croiset.

LE VENDREDI

QUI SUIT L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

L'institution de cette fête n'est pas très-ancienne dans l'Eglise, mais la dévotion au Sacré-Cœur remonte aux origines du christianisme. Longtemps avant que l'Eglise ait établi en l'honneur du Sacré-Cœur des pratiques spéciales, nous entendons les saints docteurs s'exprimer sur ce sujet de la façon la plus touchante. Saint Thomas nous montre le cœur de Jésus comme le témoin de son immense charité envers les hommes, comme le sceau des grâces qui ont confirmé ses disciples dans la foi, et ressuscité tant d'âmes mortes devant Dieu par le péché. Saint Bonaventure parle du cœur de Jésus, comme étant la source de la grâce et du salut. Saint Bernardin de Sienne dit que Jésus nous montre son cœur comme une fournaise du plus ardent amour capable d'embraser l'univers; d'autres parlent de ce cœur comme d'un lieu de refuge, où les fidèles trouvent tout à la fois une source de délices ineffables, et un asile assuré contre les attaques du démon.

Toutefois l'extension de cette dévotion si chère aux cœurs fervents, était, dans les desseins de la Providence, réservée à ces derniers temps; elle devait lui être offerte comme un puissant remède contre la tiédeur universelle et contre les plaies cruelles de l'indifférence et de l'impiété!

On était au soir du XVIIe siècle; sur notre vieille terre de France, qui a toujours l'initiative des pieuses pensées et des nobles devoirs; dans le monastère de Paray-le-Monial, au diocèse d'Autun, vivait une des âmes pures et saintes, comme le cloître tout seul est digne d'en posséder. On l'avait nommée dans le monde Marguerite Alacoque; depuis qu'elle avait pris le Seigneur Jésus pour son royal et unique amant, elle s'appelait sœur Marguerite-Marie [1]. Elle vivait avec son Dieu dans une ineffable union, qui devint pour elle la source des grâces les plus abondantes et des dons les plus extraordinaires. Un jour notre divin Sauveur lui apparut, et, lui découvrant son cœur sacré, qui portait toujours la vive et large plaie de la lance du Calvaire : « Voilà », dit-il, « ce cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consumer pour témoigner son amour. Et, pour reconnaissance, je ne reçois du plus grand nombre que des ingratitudes, par leurs irrévérences et leurs sacriléges, et par les froi-

1. Voir sa vie au 17 octobre (*Petits Bollandistes*, tome XII, pages 421-437).

deurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour ». Il lui demanda ensuite qu'une fête particulière fût établie pour honorer son cœur, en lui faisant amende honorable et réparant les indignités qu'il reçoit pendant le temps qu'il est exposé sur les autels. Et il promit à sa bienheureuse servante de répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendraient cet honneur.

La sainte religieuse obéit aux ordres du Seigneur; elle mit tout son zèle et sa brûlante charité à conquérir des cœurs au cœur sacré de Jésus. Elle fut en cela puissamment secondée par un directeur d'une immense piété, et qui était l'une des plus grandes lumières de son siècle, le Père de la Colombière. Ces deux pieux personnages, pour réussir dans le dessein que la Providence de Dieu demandait d'eux, trouvèrent des difficultés sans nombre à surmonter; et la bienheureuse mère Marguerite-Marie descendit dans la tombe avant de voir ses vœux et ses prières couronnés de succès; en revanche, elle emportait avec elle la couronne d'épines dont le Sauveur favorise toujours ses épouses chéries.

Mais bientôt le ciel parla par la grande voix des miracles. L'Eglise catholique, de son côté, se déclara; et, après de longues et sévères informations, elle approuva la fête et l'office du Sacré-Cœur. Alors la dévotion nouvelle s'étendit avec une merveilleuse rapidité; il n'est pas de royaume où elle ne pénètre, pas d'obscur hameau où elle ne conquière quelques âmes. Et aujourd'hui, sur les rives lointaines des grands fleuves d'Amérique, le jeune Indien chante les mêmes louanges du divin cœur qui retentissent dans les églises de l'Europe chrétienne et civilisée [1].

Après avoir narré, dans toute sa naïve et sublime simplicité, l'origine de la fête du Sacré-Cœur, disons un mot de l'objet de cette dévotion; — de sa fin; — de ses effets.

Rien de plus légitime que l'institution de la fête du Sacré-Cœur, si nous la considérons d'abord dans son objet. Son objet, c'est le plus sacré et le plus touchant que l'on puisse offrir à nos hommages et à nos vénérations. C'est Jésus-Christ dans son humanité sainte, et son humanité dans sa partie la plus noble, la plus précieuse, dans son cœur adorable. On avait toujours eu pour l'Eucharistie la plus haute vénération. Les hymnes et les saints cantiques exaltent avec transport les pacifiques triomphes du Roi de nos tabernacles; les ornements somptueux, les dons les plus riches chargent ses autels; nous voyons de toutes parts de superbes basiliques élevées en son honneur, des marches pompeuses et triomphales, les rues ornées et jonchées de fleurs; tous se prosternent devant le Dieu caché; tous, humiliant leurs fronts dans la poussière, attendent et reçoivent à l'envi ses bénédictions. Mais, si nous osons le dire, il manquait encore quelque chose à ces magnifiques démonstrations de la piété de nos pères. Ils honoraient bien la victime, mais ils n'honoraient pas encore le sacrificateur; ils honoraient bien la nourriture que le père de famille nous avait préparée, ils ne l'ho-

1. L'autorité qui recommande le culte du Sacré-Cœur est celle du Saint-Siége lui-même. Dans un jugement dogmatique rendu en 1796, le pape Pie VI déclare téméraire et pernicieuse la doctrine de ceux qui rejettent la dévotion au Sacré-Cœur, telle qu'elle est approuvée par le Siége apostolique. (Elle l'a été par l'organe du pape Clément XIII, pour l'Église universelle.)

Rappelons encore au souvenir de nos lecteurs que, dans une circonstance solennelle, les évêques français, réunis à Paris, au nombre de quatre-vingts, demandèrent au cardinal Patrizzi, légat *a latere* du Saint-Siége, de vouloir bien obtenir du souverain Pontife que la fête du Sacré-Cœur, jusque-là facultative ou érigée seulement dans quelques diocèses, entrât comme une partie intégrante et nécessaire dans la liturgie catholique. Sa Sainteté Pie IX l'accorda par un rescrit en date du 23 août 1856.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est érigée en archiconfrérie à Rome et à Moulins. Nombre de diocèses possèdent des confréries : Pie VII les a dotées de précieuses indulgences.

noraient pas assez lui-même. L'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus devait réparer cet oubli, remplir cette lacune. C'est donc Jésus-Christ comme pontife, comme le principe de tous les biens que nous recevons; c'est Jésus-Christ dans la bonté, la tendresse même de son cœur, que nous honorons dans la solennité spéciale de ce jour. Honneur d'autant plus glorieux au divin Sauveur, qu'au jugement même des hommes rien n'est plus flatteur que de passer pour un bon cœur; on n'oserait se vanter de ses richesses, ce serait une petitesse ridicule; de son nom, on en fait si bon marché par le temps qui court; de son esprit, ce serait fatuité; mais, quant au cœur, chacun tâche, et c'est son droit, de s'en glorifier. Que sera-ce donc du cœur sacré de Jésus-Christ ? Ce cœur si grand, si noble, si dévoué, si personnellement uni à la divinité; ce cœur qui nous a tant aimés, dont chaque pulsation a battu pour notre salut, qui a tant souffert pour nous, depuis la grotte de Bethléem jusqu'aux rochers ensanglantés du Calvaire; ce cœur qui reste toujours ouvert, comme un sacré refuge et un asile tutélaire, dans nos peines, dans nos angoisses, dans nos tourments de l'esprit et de l'âme. Où trouver un objet plus digne de notre dévotion et de nos respects ?

La fin de la dévotion au Sacré-Cœur est de reconnaître l'amour infini du Sauveur et de réparer les outrages qu'il reçoit. Jugeons-en encore ici, par la manière commune d'agir des hommes. Quand sommes-nous le plus sensibles à un bienfait ? N'est-ce pas lorsque le bon cœur, la bonne grâce l'accompagne ? On le dit tous les jours, il faut faire plus d'attention à la main qui donne qu'au présent qu'on reçoit. Le zèle avec lequel un ami s'est prêté en notre faveur, nous touche encore plus, nous fait plus d'impression que le service même qu'il nous a rendu. Or, à ce titre, combien ne devons-nous pas honorer le cœur de Jésus, puisqu'il nous a fait les dons les plus précieux, poussant la sublime folie de l'amour jusqu'à mourir pour nous au haut d'un infâme gibet, jusqu'à se donner tout entier à nous sans partage, sans réserve, et tout cela avec la plus touchante bonté, avec la générosité la plus royale, la plus magnifique ? Il est là, à la porte de notre cœur, ce divin mendiant de nos âmes; il veut entrer, il nous demande l'aumône de notre amour : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* Ah ! ouvrez, ouvrez, chrétiens, c'est la fortune du ciel ! Il arrive de loin, de bien loin; ses vêtements sont tout souillés de la poussière du chemin; son corps sacré porte encore les vivantes cicatrices d'un supplice horrible. C'est qu'il arrive du Calvaire. Là, sur cette montagne du salut, pour nous il a été bafoué, moqué, après avoir été flagellé jusqu'à l'entier déchirement de ses chairs; là, pour nous, il a été attaché au vil bois de la croix, et il est mort au milieu des plus affreuses tortures et dans d'inénarrables angoisses. Comment pouvait-il nous donner des gages plus expressifs de sa bonté et de sa tendresse ?

Mais l'adorateur du cœur de Jésus ne se borne pas seulement à le remercier de ses bienfaits. S'il terminait là son culte et ses hommages, sans doute c'en serait assez pour échapper au reproche flétrissant d'ingratitude; mais il ne témoignerait pas suffisamment son zèle. Il veut, de plus, réparer la gloire de son maître et Sauveur. A la vue de tous les outrages que Jésus-Christ endure, et surtout dans le sacrement de son amour, son zèle s'enflamme, *zelus domus tuæ comedit me;* la charité de son Dieu le presse comme le grand Apôtre, *charitas Christi urget nos;* il se rend caution pour tous les crimes qui souillent chaque jour la terre, il les assume sur sa tête innocente, et tout chargé des péchés des hommes, écrasé sous ce poids d'ini-

quités, comme autrefois la victime céleste dans l'effroyable nuit de Gethsémani, il se prosterne la face contre terre, criant à Dieu miséricorde et pardon en faveur de son peuple égaré : *Parce, Domine, parce populo tuo.*

Disons encore un mot, en terminant, des effets salutaires et des inappréciables avantages de la dévotion au Sacré-Cœur. Nous distinguons deux sortes de fruits que produit cette dévotion, des fruits publics et éclatants, des fruits intérieurs et secrets.

Fruits publics et éclatants. Une fois, dans les circonstances les plus douloureuses et les plus solennelles, la dévotion au cœur sacré de Jésus est devenue le salut même temporel de tout un grand peuple. En 1722, au mois de mai, la peste éclate dans la ville de Marseille. La mort, ce roi des épouvantements, comme parle l'Ecriture, s'en va dresser son trône funèbre au milieu de cette vaste cité, naguère si brillante et si heureuse. Abandonnée de ceux qui pouvaient fuir, Marseille présenta bientôt l'image d'un vaste champ de carnage rempli de morts et de mourants. Chacun songe à se préserver aux dépens de la compassion naturelle à tous les hommes, aux dépens mêmes des liaisons les plus tendres et les plus intimes du sang et de la nature. Il ne reste au milieu des pestiférés que quelques prêtres de Jésus-Christ, héritiers de son zèle et de son dévouement. Admirablement secondés dans leurs pénibles travaux par leur saint et illustre évêque, Mgr de Belzunce, ils volent au danger comme à la victoire; ils semblent se multiplier par enchantement, jusqu'à ce qu'ils tombent eux-mêmes atteints du fléau mortel. Cependant, la peste continuait toujours ses affreux ravages et semblait menacer la ville d'une entière destruction. Tout à coup, une lumineuse inspiration sourit au saint prélat; il lui vient en pensée d'avoir recours au cœur sacré de Jésus; il promet d'établir à perpétuité une procession générale pour honorer ce digne objet de notre amour. Les magistrats en corps et le peuple entier s'unissent à un vœu dans lequel ils voient briller l'aurore de la prochaine délivrance de la ville. La procession se fait au milieu des plus grandes pompes, et le fléau disparaît aussitôt, à tel point que pendant six semaines, dans une ville aussi vaste et aussi peuplée que Marseille, on ne vit ni morts, ni malades d'aucune sorte.

Outre ces effets publics et extérieurs, la dévotion au Sacré-Cœur a d'autres effets encore qui, pour être moins sensibles et moins éclatants, n'en sont pas moins précieux. On ne peut pratiquer quelque temps la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qu'on ne s'enflamme d'amour pour cet adorable Rédempteur, puisqu'elle nous porte à méditer souvent sur ses perfections et ses bienfaits, et à reproduire envers notre prochain ses actes de dévouement et de charité. Et comment, en effet, ne pas se rendre à tout ce que cette dévotion a d'attrayant ! Le cœur sacré de Jésus ! Ces mots sont si doux, ils renferment tant de charmes, tant d'onction, ils inspirent tant de confiance ! Devant ce cœur toujours embrasé d'amour pour nous, et qu'il nous présente lui-même comme le symbole sublime de ses tendresses, tous les cœurs se prosternent respectueux et soumis, chacun sent renaître sa foi, augmenter sa charité, redoubler sa dévotion. Jésus semble combler, en quelque sorte, par son amour, l'infinie distance qu'il y a entre lui et nous; il nous appelle à son divin cœur, non pas comme des esclaves ou des serviteurs, mais comme des amis sincères et véritables : *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos.* Et c'est là sans contredit le plus précieux avantage de la dévotion au Sacré-Cœur. Devenir l'ami de Jésus, voilà le titre le plus cher de l'adorateur fidèle de son sacré cœur; c'est là, dans

ce foyer toujours brûlant de l'amour le plus vif et le plus pur, qu'il verse, qu'il confie ses joies et ses peines, ses consolations et ses douleurs [1].

Le fonds de ce discours est tiré d'une *Instruction sur le Sacré-Cœur de Jésus*, par M. Breton, missionnaire. Elle a été insérée dans le *Choix de la Prédication Contemporaine* (5 vol. in-8°, Bar-le-Duc, imprimerie des Célestins).

LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Comme le premier dimanche d'après la Pentecôte est consacré à la fête de la très-sainte Trinité, et que le second se trouve toujours dans l'octave du très-saint Sacrement, c'est par le troisième, qui suit la célébration de toutes ces fêtes, que commencent nos exercices de piété pour tous les dimanches qui restent jusqu'à l'Avent.

Les Grecs appellent ce dimanche le second de la doctrine ou prédication de Jésus-Christ, autrement du Christ enseignant; et il est appelé par les Latins, le dimanche des publicains et des pécheurs, ou plus communément, le dimanche *de la brebis égarée*, parce que l'Evangile qu'on lit à la messe raconte l'empressement des publicains et des pécheurs publics à écouter Jésus-Christ et la parabole de la brebis égarée que le pasteur va chercher avec tant de zèle. Tout l'office de ce dimanche est plein des traits de la bonté de Dieu envers le pécheur, et de la confiance que doit nous inspirer une miséricorde si prévenante.

La messe commence par ce verset du psaume XXIVe : *Respice in me, et miserere mei, Domine, quoniam unicus et pauper sum ego :* O mon Dieu ! jetez vos yeux sur moi, daignez me favoriser d'un de vos regards ; destitué de tout secours, que je devienne l'objet de votre compassion. *Vide humilitatem meam, et laborem meum* : Considérez mon abaissement et les maux que je souffre; et que je puisse au moins expier par là tous les péchés que j'ai commis : *Et dimitte omnia peccata mea, Deus meus.*

Il est vraisemblable que ce psaume fut composé pendant la révolte d'Absalon. David, chassé de Jérusalem et persécuté à outrance par ce fils rebelle, abandonné de tous ses courtisans, insulté par Séméi et contraint de se sauver à pied comme le plus vil des esclaves, reconnaît que tous ces maux sont les justes peines de ses péchés et surtout de son adultère. Il avoue que son crime est grand, mais il reconnaît que la miséricorde de Dieu est encore plus grande, et, pénétré des sentiments de confiance en cette infinie miséricorde, autant, pour le moins, que de regret de ses fautes, il prend

1. Nous ne pouvons passer sous silence les imposantes manifestations qui se sont produites cette année (1873) en France, en faveur du Sacré-Cœur de Jésus. Des milliers de pèlerins sont allés s'agenouiller et répandre leurs prières sur les dalles de la chapelle de la Visitation de Paray-le-Monial, qui lui est dédiée.

Ce réveil de la foi parmi les populations gagnant rapidement les illustres représentants de la France catholique, l'Assemblée nationale, dans une séance mémorable, a voté l'érection, au sein de la capitale, d'un monument gigantesque consacré au Sacré-Cœur de Jésus. Mgr Guibert, archevêque de Paris, a choisi pour emplacement de cette église votive les hauteurs de Montmartre. Ainsi le monument de notre régénération religieuse doit s'élever au sommet de la colline où le christianisme prit naissance parmi nous dans le sang de nos premiers apôtres. Cette belle et généreuse entreprise a été bénie et encouragée (bref du 31 juillet 1873) par Sa Sainteté le pape Pie IX, qui, malgré sa pauvreté, a voulu participer de ses propres deniers à cette œuvre réparatrice (il a bien voulu accompagner l'envoi du bref d'une souscription de 20,000 francs).

Ajoutons que la plupart de nos diocèses de France sont placés aujourd'hui sous la haute protection du Sacré-Cœur de Jésus.

même sujet de leur énormité pour se jeter avec plus d'abandon dans le sein de sa divine bonté. *Propitiaberis peccato meo ; multum est enim.* C'est comme s'il disait : Je suis persuadé, Seigneur, que cette révolte de mon fils, et tous les maux que je souffre, sont les justes effets de mon péché. Ce péché est grand, j'en connais toute l'énormité ; mais plus il est grand, plus il est propre à faire éclater votre bonté, qui prédomine dans toutes vos œuvres ; et c'est en pardonnant à un si grand pécheur que moi, que votre miséricorde paraît. Tout ce psaume est rempli d'admirables sentiments de contrition, d'humilité, de pénitence et de douce espérance. *Ad te, Domine, levavi animam meam ; Deus meus, in te confido, non erubescam :* J'élève mon cœur vers vous, Seigneur ; je mets en vous seul ma confiance, ô mon Dieu ! que je n'aie pas la honte de me voir abandonné de vous ! Elever son âme vers quelque chose, est une manière de parler assez ordinaire dans l'Ecriture, qui exprime le désir ardent de l'obtenir et la vive confiance qu'on a en Celui qui peut nous l'accorder. Ainsi Jérémie, parlant des Israélites captifs à Babylone, qui soupiraient après leur retour dans leur chère patrie, dit que ce peuple ne retournera point dans cette terre vers laquelle il élève son âme : *Et in terram ad quam ipsi levant animam suam, ut revertantur illuc, non revertentur.* Elevons nos cœurs et nos mains au ciel vers le Seigneur, dit-il ailleurs : *Levemus corda nostra cum manibus ad Dominum in cœlos.* Il est aisé de voir le rapport qu'a le commencement de la messe de ce jour, avec le reste de l'office, qui roule tout entier sur la bonté de Dieu envers le pécheur, et sur la confiance du pécheur en ce Père des miséricordes, en ce Dieu de toute consolation.

L'Epître de la messe est tirée de l'exhortation de saint Pierre aux fidèles, pour les porter à s'humilier devant Dieu, à se reposer en lui, à veiller sur eux-mêmes, afin de ne point donner prise à l'ennemi de notre salut, qui nous observe et rôde continuellement autour de nous pour profiter de toutes les occasions de nous nuire.

Humiliamini sub potenti manu Dei, dit le saint Apôtre, *ut vos exaltet in tempore visitationis* : Humiliez-vous sous la main toute-puissante de Dieu, afin qu'il vous élève dans le temps de sa visite. Saint Pierre, faisant ici un précis de la vie chrétienne, exhorte les fidèles à avoir l'humilité, qui doit en être la vertu fondamentale, puisqu'elle est la base et le solide fondement de toutes les vertus. Sans elle, on bâtit sur le sable mouvant. L'édifice de la perfection a beau être étayé par de nombreuses pratiques de piété, sans une humilité sincère et profonde, tout se dément, tout s'écroule, et l'édifice et les étançons. Humiliez-vous donc sous la main du Tout-Puissant ; adorez ses ordres, obéissez à ses volontés, soumettez-vous aux lois de sa providence. Reconnaissez en sa présence, que vous ne pouvez rien sans son secours, que votre salut est entre ses mains, que vous n'avez aucun bien que vous n'ayez reçu de sa pure libéralité ; esprit, talents, belles qualités, pénétrations, science, génie, tous ces avantages sont de purs dons, des biens dont vous lui devez et le fonds et les fruits. Dieu résiste aux orgueilleux, et il donne sa grâce aux humbles. Chose étrange ! nous sommes convaincus de notre pauvreté ; notre ignorance, nos défauts, nos faiblesses, tout nous prêche, tout nous fait sentir notre néant ; il n'y a pas jusqu'à notre orgueil qui ne nous humilie. Nous le savons et nous n'en sommes pas plus humbles ; cependant il faut être humble pour être élevé au temps de la visite, c'est-à-dire, en ce jour décisif de notre sort éternel, où, quelque vertu que nous ayons pu avoir, nous nous trouverons encore chargés de dettes. L'humilité seule peut attendrir notre souverain Juge ; elle le désarme. Un

cœur généreux et noble pardonne aisément à un criminel qu'il voit à ses pieds.

Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum. Vous avez un Dieu qui est encore votre bon Père ; déchargez sur lui tout ce qui peut vous inquiéter. Le Seigneur a eu soin de vous avant que vous fussiez, dit saint Augustin, vous oubliera-t-il à présent qu'il vous a créé ? *Dominus qui habuit curam tui antequam esses : quomodo non habebit curam, cum jam hoc es, quod voluit ut esses ?* Ayez soin de le servir avec fidélité, et n'ayez point d'inquiétude sur l'avenir. Que nous nous épargnerions de soucis, de craintes et de chagrins, si nous avions une véritable confiance en Dieu, si nous comptions sûrement sur sa Providence ! Dieu veut bien que nous songions à nos besoins ; il ne condamne point une sage prévoyance. Les vierges folles sont rejetées pour n'avoir pas eu soin de faire leur provision d'huile. Il faut agir, dit un grand Saint, comme si le succès ne dépendait que de notre industrie, et il faut cependant compter sur la divine Providence, comme si notre travail et notre industrie étaient inutiles. Servons Dieu avec ferveur, et soyons tranquilles sur tous les événements de la vie, parce qu'il a lui-même soin de nous : *Quoniam ipsi cura est de vobis.* Dieu voit tout, l'avenir comme le présent ; il est tout-puissant, il nous aime, il prend soin de nous, nous n'avons donc à craindre que notre défiance ; c'est elle qui arrête souvent le cours des bienfaits et des grâces du Seigneur.

Sobrii estote, et vigilate : Soyez sobres, vivez dans la modestie et dans la tempérance ; mais avec toutes ces vertus, ne laissez pas de veiller toujours. Ne comptez ni sur votre piété, ni sur la sûreté de l'état que vous avez embrassé, ni sur les secours que vous avez, ni sur votre bonne volonté, ni sur votre innocence ; veillez sans cesse, soyez toujours sous les armes, parce que votre ennemi, le démon, semblable à un lion rugissant, tourne de tous côtés cherchant qui dévorer. Vous êtes, il est vrai, comme dans un parc et dans la bergerie, sous les yeux de Jésus-Christ votre divin Pasteur ; mais lui-même vous exhorte de prier et de veiller, pour n'être pas surpris par votre ennemi qui ne dort point et qui rôde continuellement pour dévorer quiconque sort du bercail, ou pour y entrer s'il en trouve la moindre facilité, et dès qu'il y est entré, quel dégât n'y fait-il pas ! Tenez-vous dans la bergerie, c'est-à-dire dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; si l'on en sort ou par l'apostasie ou par le schisme, on est infailliblement dévoré. Ce n'est pas même assez d'être dans la bergerie, il faut exercer une vigilance continuelle, et jour et nuit se tenir en garde contre un ennem actif, impitoyable, qui cherche sans cesse quelque endroit faible pour entrer dans la place, ou pour faire jouer la mine, et donner ensuite l'assaut. Le démon ne se lasse point, il ne dort jamais ; fin, habile, rusé, il observe les endroits faibles, et c'est là qu'il dirige tous ses efforts. *Cui resistite fortes in fide :* Résistez-lui, mettant votre force dans la foi. Voilà les armes qui vainquent le démon et le monde : *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.* C'est en prenant en toute rencontre le bouclier de la foi, qu'on éteint tous les traits ardents du malin esprit : *Scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.* C'est la foi qui nous découvre les biens infinis et éternels que nous devons espérer, les maux que nous devons éviter et les moyens que nous devons mettre en œuvre ; c'est elle qui nous inspire la confiance en Dieu, l'esprit de prière, la vigilance et la crainte salutaire des ennemis de notre salut. Sans la foi, il n'y a que faiblesse, que ténèbres, qu'illusion et qu'erreur ; c'est pour cela que le démon laisse en repos ceux qui ont perdu la foi, ou qui ne sont plus dans l'Eglise. La foi

étant le fondement du salut, l'ennemi se met peu en peine de ruiner lui-même un édifice qui manque par le fondement. Les chrétiens persécutés, à qui cette épître est adressée, pouvaient s'imaginer qu'il n'en était pas ainsi des autres Eglises, et qu'elles jouissaient partout ailleurs de la paix dont ils étaient privés, ce qui aurait été pour eux un surcroît de désolation. L'Apôtre les désabuse, et leur apprend que la persécution que leur suscitent le monde et l'enfer, est commune à tous les fidèles répandus sur la terre. *Scientes eamdem passionem ei, quæ in mundo est, vestræ fraternitati fieri:* Sachez, leur dit-il, que vos frères répandus dans le monde ont les mêmes choses à souffrir. Ne vous découragez donc pas comme si vous étiez seuls dans le combat ; Jésus-Christ est à votre tête, et tous vos frères combattent avec vous et ont les mêmes ennemis à vaincre. Serait-il juste, seriez-vous vous-mêmes bien aises de demeurer dans l'inaction, tandis que toute l'Eglise de Jésus-Christ est aux mains avec l'ennemi ? Le christianisme ne veut point d'âmes lâches. Toute la vie sur la terre, dit Job, est une guerre continuelle. Nulle paix, nulle trêve avec des adversaires qui n'en veulent qu'à notre salut. Nous vivons au milieu des dangers, nous serons jusqu'à la mort en pays ennemi ; il faut donc sans cesse avoir les armes à la main pour combattre et pour nous défendre ; le ciel n'est la récompense que du vainqueur. La chair, les passions, les tentations qui naissent en nous sont des ennemis d'autant plus dangereux, que ce sont des ennemis domestiques que nous nourrissons. Notre propre cœur nous trahit, nos sens sont d'intelligence avec nos passions ; nous avons à combattre contre nous-mêmes (II Tim., III), « et il est certain que tous ceux qui veulent vivre dans la piété, selon Jésus-Christ, souffriront persécution ». Mais Dieu, l'auteur de toute grâce, qui nous a appelés en Jésus-Christ à son éternelle gloire, lui-même nous rendra parfaits, fermes et inébranlables après que nous aurons un peu souffert : *Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.* L'Apôtre appelle le Seigneur, « auteur de toute grâce », à cause des dons parfaits qu'il a répandus sur son Eglise en lui donnant l'Esprit-Saint ; il souhaite que ce Dieu de bonté et de miséricorde achève dans les fidèles ce que sa grâce y a commencé ; qu'il les soutienne dans leurs afflictions, qu'il les assiste dans les épreuves, qu'il les affermisse dans le bien, qu'il leur accorde enfin le don de la persévérance, afin qu'ils parviennent à la gloire et méritent les couronnes qui ne seront accordées qu'à ceux qui auront combattu jusqu'à la fin. C'est par la grâce de Jésus-Christ, semble-t-il leur dire encore, que vous avez été appelés à la foi, et que vous êtes entrés dans le sein de l'Eglise ; mais ce n'est pas assez, il faut soutenir cette heureuse vocation par la pratique de toutes les vertus. Ayez au milieu des adversités et des persécutions une généreuse patience qui, comme le feu purifie l'or, rendra votre vertu plus pure et plus éclatante. Ce n'est pas même assez d'avoir été appelé à un état si saint, d'y avoir même brillé par l'éclat de vos vertus, il faut persévérer jusqu'à la fin, puisque la gloire n'est donnée en récompense qu'à la persévérance finale. C'est ce que j'espère de la miséricorde de notre Dieu ; il achèvera son ouvrage, *perficiet ;* il l'affirmera contre les vents et les orages de la persécution, *confirmabit*, et il le rendra éternel par la grâce de la persévérance, *solidabitque.* C'est à lui qu'appartiennent la gloire et le souverain pouvoir dans les siècles des siècles : *Ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.* Dieu ayant le souverain pouvoir, et rien ne pouvant lui résister, vous ne devez point craindre la malice des hommes ; ils mettront tout en œuvre pour vous ébranler, pour vous per-

dre ; mais ayez une ferme confiance en sa bonté ; tous les hommes ensemble ne sauraient arracher sans sa permission un seul de vos cheveux, toute leur malice ne peut donc servir qu'à augmenter votre mérite et à rendre votre vertu plus éclatante et d'un plus grand prix. Mais ne cessez de rendre à Dieu toute la gloire qui lui est due, et quelque vertu que vous ayez, quelque bonne œuvre que vous puissiez faire, reconnaissez que tout bien vient de lui.

L'Evangile raconte avec quel empressement les publicains et les pécheurs venaient entendre Jésus-Christ, charmés de la douceur et de la bonté avec laquelle il les recevait, et du zèle qu'il témoignait pour leur salut, tandis que les orgueilleux et hypocrites pharisiens ne daignaient pas seulement les souffrir un moment en leur présence.

Jamais le Sauveur ne proposait des choses difficiles et d'une haute perfection, qu'il ne tâchât d'en adoucir la pratique par quelque parabole dont le sens allégorique encourageait les pécheurs et excitait leur confiance. Il savait mêler l'amour à la crainte, et si d'une part il effrayait ses auditeurs, de l'autre il les touchait, il les consolait et les gagnait tellement par sa bonté, qu'on ne se lassait jamais de l'entendre. Il n'y avait pas jusqu'aux publicains, gens décriés chez les Juifs, et qui étaient regardés comme des pécheurs publics et scandaleux, qui ne recherchassent son entretien, et qui ne l'écoutassent avec plaisir : de son côté, Jésus-Christ les recevait toujours avec bienveillance et avec tendresse. Les scribes et les pharisiens en murmuraient et disaient hautement qu'un homme comme Jésus-Christ, qui menait une vie si sainte et si parfaite, ne devait point souffrir que les pécheurs l'approchassent et ne devait avoir aucun commerce avec eux. L'indignation et les murmures des pharisiens, dit saint Grégoire, nous apprennent que comme la vraie justice est pleine de compassion, la fausse justice n'a que de la dureté et de l'aigreur. Nul hypocrite qui ne voulût exterminer tous les pécheurs et dont le zèle ne soit plein d'amertumes. Ce n'est pas, ajoute ce Père, que les justes ne soient aussi quelquefois indignés contre les pécheurs : mais il y a bien de la différence entre ce qui vient de l'orgueil, et ce qui émane d'un saint désir de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Les justes, en reprenant par zèle, conservent dans le cœur la douceur inséparable de la charité ; ils haïssent le péché, mais ils aiment le pécheur et ils estiment ceux qu'ils corrigent, tandis que l'orgueilleux, enflé de son prétendu mérite, méprise les autres hommes et n'a nulle pitié des faibles. Les pharisiens étaient de ce nombre, dit le saint docteur, et c'est pour cela que le Sauveur leur propose sans cesse, sous quelque parabole, l'exemple de son inaltérable douceur.

Hic peccatores recipit, et manducat cum illis. Cet homme, disaient-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. Voilà tout ce que reprochaient au Sauveur ces hypocrites. Jésus-Christ, pour les confondre, leur répond par une parabole à laquelle ils ne savent que répliquer : il se compare à un berger qui court après une brebis égarée, à une femme qui cherche avec empressement une drachme qu'elle a perdue, et à un père qui gémit sur les débauches d'un fils libertin. Les pécheurs comparés à cette brebis égarée après laquelle on court, à cette drachme perdue qu'on cherche avec tant de diligence, tout cela justifiait admirablement sa conduite et couvrait de confusion la fausse délicatesse des pharisiens.

Quis ex vobis homo, qui habet centum oves. Le raisonnement du Sauveur est tout à fait concluant et sans réplique : Qui d'entre vous, leur dit-il, ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf

dans le désert, et ne va pas chercher celle qu'il a perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve? Cette brebis, dit saint Augustin, s'était perdue elle-même en sortant de la bergerie ; mais elle ne pouvait se retrouver, si la miséricorde du pasteur ne l'eût recherchée. Il n'est point de pécheur qui n'entende au fond du cœur la voix de ce Dieu de bonté qui le cherche, qui l'appelle, qui l'invite et le sollicite de revenir à lui ; mais quand on se plaît dans ses égarements, on laisse crier le pasteur qui appelle et on prend plaisir de s'égarer toujours de plus en plus.

Est-on docile à cette voix? rentre-t-on dans son devoir? Quelle joie, dit le Sauveur, pour le berger lorsqu'il retrouve sa brebis égarée ! il se garde bien de la maltraiter, il ne la pousse point devant lui vers le troupeau, il veut lui épargner toute la fatigue du retour, et, comptant pour rien la peine qu'il a eue à la chercher, il la charge lui-même sur ses épaules. Le Sauveur se peint parfaitement dans cette image, et rien n'est plus touchant que son portrait ! *Et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat :* Dès qu'il est chez lui, il assemble ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis qui était perdue. Que vous en semble ? cette joie est-elle pardonnable à un berger qui chérit son troupeau ? Le mercenaire, cet homme à gages, aime trop son repos et trop peu ses brebis, pour courir après celles qui s'égarent et pour éprouver un pareil bonheur lorsqu'elles rentrent dans le bercail. Il n'y a que l'esprit de Jésus-Christ, que la charité chrétienne qui inspirent un véritable zèle et qui fassent sentir cette vive et douce joie du retour du pécheur.

Dico vobis, continue le Sauveur, *quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia :* Sachez donc que la conversion d'un pécheur est un sujet de joie à toute la cour céleste ; oui, la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes dans leur innocence, quelque agréable qu'elle soit, ne fait pas tant de plaisir dans le ciel que la conversion sincère d'un pécheur. Les esprits célestes connaissent le prix d'une âme, ils ne peuvent la voir perdre sans gémir, et sa conversion leur cause un grand bonheur. Si nous pensions que le plus vil des hommes a été racheté au prix du sang de Jésus-Christ, pourrions-nous être insensibles à sa perte ? Nous ne pouvons connaître Jésus-Christ et croire en lui, sans voir avec douleur l'abus indigne qu'on fait de son sang.

Par ces mots : *Qui non indigent pœnitentia :* « Qui n'ont point besoin de pénitence », on doit entendre, qui ne sont pas en péché mortel et qui n'ont pas besoin de changer entièrement de mœurs et de volonté pour rentrer dans l'amitié et la grâce de Dieu, puisqu'étant justes ils ne l'ont pas perdue. Cela ne veut pas dire que les justes soient exempts de toute pénitence, puisque les âmes les plus saintes n'étant jamais exemptes de tout péché, doivent tous les jours en demander pardon au Seigneur.

Rien n'était plus propre que cette parabole pour justifier la conduite de Jésus-Christ envers les pécheurs, et pour condamner les injustes murmures des pharisiens. Le Sauveur en fait une seconde qui ne pouvait pas manquer de faire impression sur les esprits les plus grossiers.

Quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et evertit domum, et quærit diligenter, donec inveniat? Quand de dix pièces d'argent on en perd une, on a bien de quoi se consoler par les neuf qui restent ; de même on peut bien, ce semble, laisser perdre

une brebis quand il s'en sauve encore quatre-vingt-dix-neuf. Cependant on pense et on fait tous les jours le contraire ; car une femme qui a dix drachmes, si elle en égare une, s'en console-t-elle aisément ? Non, sans doute, elle allume aussitôt une lampe pour la chercher, elle balaie tous les coins et recoins de sa maison, elle remue tout jusqu'à ce qu'elle la trouve. Les neuf qui restent ne lui font point tant de plaisir, que lui cause de chagrin la perte d'une seule ; aussi lorsqu'elle l'a retrouvée, quelle joie ne ressent-elle point ? Elle en parle à toutes ses amies et à ses voisines ; elle leur raconte la peine où elle était, l'inquiétude qu'elle avait, avec quel soin et quelle anxiété elle l'a cherchée, mais aussi quelle a été sa joie quand elle l'a retrouvée ; elle les invite à la féliciter et à prendre part à son bonheur : *Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.* Jésus-Christ, dit un savant et pieux interprète, Jésus-Christ pouvait-il nous marquer sous des figures plus sensibles et plus expressives l'empressement qu'il a de ramener à lui le pécheur, les démarches qu'il fait dans ce dessein et la joie qu'il ressent quand il en a triomphé par sa grâce ? Je ne sais, ô mon Dieu ! ce qui est le plus incompréhensible, ou de votre bonté envers les hommes, ou de l'insensibilité des hommes à votre égard. Vous n'avez nullement besoin de moi, et vous me recherchez infatigablement lors même que je vous ai méprisé et que je me suis déclaré votre ennemi. Tout mon bien, tout mon bonheur dépendent d'être à vous, et lors même que vous me prévenez, que vous me recherchez, que vous me sollicitez de la manière la plus vive, la plus douce, la plus aimable, à rentrer dans votre amitié, je ne puis m'y résoudre ; je vous résiste, je vous fuis. Quel avantage trouvez-vous donc, ô mon Dieu ! dans ma conversion, pour vous en faire un si grand sujet de fatigues et de joie ? comment pouvez-vous tenir si ardemment au retour d'une vile créature, pour vous en faire féliciter par les anges et par les âmes bienheureuses ?

Ita, dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente : C'est ainsi, je vous le dis, ajoute le Sauveur, que parmi les anges de Dieu, on se réjouira de la conversion d'un seul pécheur. Le Sauveur pouvait-il donner au coupable des motifs plus engageants de confiance en sa miséricorde ? et pour peu qu'on ait de raison et de religion, quel pécheur peut désespérer du pardon malgré l'énormité de ses crimes ? Ici, dit saint Grégoire, le Sauveur nous assure qu' « il y aura une grande joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence » ; et ailleurs, le Seigneur assure par son Prophète que, « du jour que le juste aura péché, il ne se souviendra plus de sa justice ». Est-ce que le Seigneur se contredit ? non, mes frères, ajoute le saint docteur, concevons la conduite admirable de sa divine bonté. Afin de retenir ceux qui sont debout, il menace de les punir s'ils viennent à tomber ; et pour porter ceux qui sont tombés à faire effort pour se relever, il leur promet, s'ils le font, de les recevoir avec miséricorde. Il épouvante les premiers, de peur que leur vertu ne leur inspire de la présomption, et il flatte les autres de peur que leurs crimes ne les jettent dans le désespoir. Si vous êtes juste, appréhendez la colère de Dieu pour ne pas tomber ; si vous êtes pécheur, ayez confiance en Dieu pour vous relever.

La drachme était une pièce d'argent qui pouvait valoir environ dix sous de notre monnaie. Cette somme, quoique petite en elle-même, est quelque chose de considérable pour une personne qui n'a que ces dix pièces d'argent pour tout bien.

Le Père Croiset.

LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Si le dimanche précédent est appelé avec raison, dans les lectionnaires anciens, le dimanche de la miséricorde et de la bonté de Dieu envers les pécheurs, parce que l'Introït, l'Epître et l'Evangile préconisent cette grande miséricorde, ce quatrième dimanche peut être nommé le dimanche de la confiance en Dieu, puisque tout l'office de ce jour nous porte et nous excite à la pratique de cette douce et consolante vertu.

La messe commence par ce verset du psaume XXVIe : *Dominus illuminatio mea, et salus mea, quem timebo?* Le Seigneur m'instruit de ses conseils, il veille à ma conservation ; le Seigneur est ma lumière, mon guide, mon appui, mon salut ; toute ma confiance est en lui, qui craindrais-je ? *Quem timebo?* Quel ennemi peut m'effrayer, et quel danger puis-je appréhender ? *Quem timebo?* Sous une telle protection, je ne saurais périr. *Inveni potentiorem,* dit ici saint Augustin, *et time :* Trouvez quelqu'un qui soit plus puissant que notre Dieu, et alors votre crainte et votre défiance seront bien fondées. *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo?* Le Seigneur est le défenseur de ma vie, et, comme dit le texte hébreu, le Seigneur est la force de ma vie : les plus grands périls ont-ils de quoi m'étonner ? Que tous mes ennemis se liguent contre moi, que je sois au milieu des flots, agité par les vents les plus furieux et menacé à tous moments d'un triste naufrage, le Seigneur étant le défenseur, la force de ma vie, rien ne peut m'effrayer. J'insulterais à la toute-puissance, à la sagesse infinie et à la bonté incompréhensible de mon divin protecteur, si je craignais. Ma crainte serait une insigne défiance, que je ne puis plus avoir maintenant, vu que tant de fois, par cette toute-puissante protection, les plus grands efforts de mes ennemis sont devenus inutiles. *Qui tribulant me inimici mei ?* Que n'ont pas tenté ces ennemis de mon salut, pour me troubler et m'effrayer ? Combien de fois, transportés du désir de me perdre, sont-ils venus fondre sur moi comme autant de bêtes féroces prêtes à me dévorer ? *Ipsi infirmati sunt, et ceciderunt.* Vains projets, inutiles efforts, frivole tentative, ils ont eu la confusion de voir échouer leurs pernicieux desseins, ils ont été contraints de reconnaître leur faiblesse et leur impuissance. Cette nuée pleine d'orages, et qui devait m'écraser, s'est subitement évanouie. Oh ! qu'heureux est celui qui met toute sa confiance en Dieu ! Oui, quand je verrais toutes les forces de la terre et de l'enfer rassemblées devant moi en corps d'armée, je serais intrépide ; car la protection du Seigneur est un rempart que toutes les puissances ensemble ne sauraient forcer : *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.* David en avait fait une trop longue expérience, pour chanceler jamais dans la confiance qu'il avait en la protection de son Dieu. Un Goliath, fier de sa taille monstrueuse et de la force énorme de son bras, vaincu, terrassé, tué, sans autres armes qu'une fronde ; une armée effroyable de Philistins, jusque-là toujours victorieuse, battue, défaite, dissipée ; la malice, la jalousie et la haine de Saül rendues inutiles ; enfin, tous ses ennemis vaincus n'osant troubler son peuple heureux de ses victoires, et le laissant, lui roi de Juda, paisiblement assis sur le trône, en

fallait-il davantage pour éterniser sa confiance en la bonté et en la protection de son Dieu ?

L'Epître de la messe est tirée de l'endroit de la lettre de saint Paul aux Romains, où le saint Apôtre dit que ceux qui ont reçu par le baptême l'esprit d'adoption qui nous fait enfants de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, ne comptent plus pour rien tout ce qu'il y a à souffrir sur la terre pour mériter la récompense qui nous est préparée dans le ciel, où doivent tendre tous nos désirs. Cette Epître nous inspire un grand fonds de confiance et de courage au milieu des plus grandes adversités.

Existimo, dit le saint Apôtre, *quod non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis :* Je suis persuadé que les afflictions du temps présent n'ont aucune proportion avec la gloire future qui éclatera en nous. Il faudrait la comprendre dès cette vie, cette gloire ; il faudrait en goûter les douceurs ineffables, pures, pleines, rassasiantes, qui surpassent tout ce que l'esprit humain peut penser ou sentir. Il faudrait être comme plongé dans ce torrent de délices dont Dieu enivre ses élus, pour voir l'infinie disproportion qu'il y a entre ce que nous souffrons dans ce lieu d'exil et la récompense qui nous est préparée dans la céleste patrie. Pour quelques humiliations, quel honneur, quelle gloire dans le ciel, où le moindre des Saints est l'objet de l'admiration, du respect, de la profonde vénération des plus grands monarques du monde ! Pour quelques douleurs, quel torrent, quelle abondance de douceurs Dieu réserve à ceux qui le servent ! *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ quam abscondisti timentibus te !* Enfin, pour quelques moments de souffrances et d'afflictions qui fuient, une félicité pure et parfaite qui ne doit jamais finir. *Id enim, quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II Cor. IV). Nos afflictions présentes, qui ne durent qu'un moment et qui sont légères, nous produisent un poids éternel de gloire dans un haut degré d'excellence et au delà de toute mesure. Et certainement la vie, comparée à l'éternité, n'est plus qu'un instant indivisible et imperceptible ; il n'y a pas plus de proportion entre les afflictions de cette vie et la gloire de l'autre, qu'il y en a entre ce temps imperceptible et toute l'incompréhensible éternité. Voilà l'heureux charme qui change en larmes de joie celles que la douleur fait couler durant cet exil. Je pèse ce que je souffre avec ce que j'espère, dit saint Augustin, et je trouve le poids de mes souffrances infiniment plus léger que le poids de gloire qu'elles produisent. Encore un moment de tribulation, le repos qui succédera à nos peines sera éternel. Ici-bas on ne boit que goutte à goutte l'eau amère de la tribulation ; dans le ciel, on est inondé d'un torrent de délices qui ne tarira jamais. Quoique la gloire de l'autre vie n'ait aucune proportion avec nos souffrances prises en elles-mêmes, Dieu cependant a voulu que cette gloire immense en fût la récompense, et pour leur donner de la valeur, il nous a fait entrer en participation des mérites de Jésus-Christ en les sanctifiant par ses propres souffrances.

Nam expectatio creaturæ, revelationem filiorum Dei expectat : Aussi ce que les créatures attendent avec le plus d'impatience, continue sant Paul, c'est que cette gloire des enfants de Dieu éclate. Saint Augustin croit que par les créatures on doit entendre ici tous les fidèles qui soupirent après la fin des misères de cette vie, et qui à la faveur des lumières de la foi, découvrant le bonheur objet de leur espérance, désirent avec empressement, attendent avec une sainte anxiété, demandent avec ferveur l'heureux moment qui doit les mettre en possession de ce céleste héritage. Selon plu-

sieurs autres saints Pères, les créatures signifient ici tous les hommes, et surtout les gentils dont l'Apôtre commence à annoncer la vocation à la foi, signe de leur prochaine délivrance. Le Messie est appelé dans l'Ecriture, le désiré des nations. Il y avait longtemps, dit le savant interprète que nous avons souvent cité, il y avait longtemps que les gentils sentaient le poids de leurs misères ; ils en gémissaient et ils en étaient d'autant plus accablés, qu'ils avaient, pour en sortir, moins de secours que les Juifs. Dieu l'avait ainsi permis pour manifester en son temps les trésors de ses miséricordes. L'heureux moment était enfin venu, où ils devaient être réconciliés à leur Dieu. Les grâces qui leur étaient communiquées, rendaient leurs misères plus pesantes et plus sensibles, et leur faisaient pousser les cris de leur enfantement spirituel à l'Evangile. *Scimus enim quod omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc :* Car nous savons que jusqu'à cette heure toutes les créatures gémissent et souffrent les douleurs de l'enfantement.

L'homme n'a été fait que pour Dieu ; voilà notre fin. Dieu n'a pu nous former pour d'autres que pour lui, il veut notre bonheur et lui seul peut nous rendre heureux. Nous n'avons qu'à consulter notre cœur, il nous dira, s'il n'écoute que la raison, que Dieu seul est le centre de notre repos, hors duquel nous sommes dans une agitation continuelle. Ce penchant naturel à tout homme, cette passion extrême d'être heureux, ne sauraient être satisfaites ici-bas : car depuis plus de six mille ans que les hommes travaillent à chercher le bonheur, aucun n'a pu trouver encore un objet capable de le contenter et de fixer tous ses désirs ; il demeure toujours dans le cœur un vide infini que toutes les choses créées ne peuvent remplir. Ce n'est point pour elles que l'homme a été fait ; il faut qu'il s'élève jusqu'à Dieu, et du moment qu'il prend ce parti, il trouve une paix, une douceur qu'il n'a point rencontrées ailleurs, marque évidente que Dieu est sa fin et le centre de son repos : *Fecisti nos ad te,* dit saint Augustin, *et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* Or, ce n'est que dans le ciel que se trouve cette félicité pleine et parfaite après laquelle tout homme soupire. Les Juifs seuls en avaient connaissance. Les autres peuples la désiraient sans savoir où et comment ils pourraient en jouir. Jésus-Christ est venu l'apprendre à toutes les nations de la terre, et le christianisme leur enseigne où se trouve cette félicité inséparable du souverain bien qu'ils ont cherché en vain ici-bas. C'est ce bonheur de l'autre vie qui faisait gémir les Apôtres et les premiers fidèles, par l'ardent désir qu'ils avaient d'être rappelés de ce lieu d'exil et d'aller jouir de cette gloire céleste dont ils avaient une si haute idée. Plus on est éclairé des lumières de la foi, plus on aime ardemment Jésus-Christ, plus on soupire après le séjour de la céleste Jérusalem : *Desiderium habeo dissolvi, et esse cum Christo* (Philip., I), disait saint Paul : Je souhaite ardemment de ne plus vivre et d'être avec Jésus-Christ. C'est dans ce même sens que le saint Apôtre dit ici, que ce ne sont pas seulement les gentils qui soupirent après leur délivrance : *Non solum autem illa, sed et nos ipsi primitias Spiritus habentes, et ipsi intra nos gemimus :* Nous-mêmes qui avons reçu les prémices de l'Evangile, qui avons été sanctifiés par le Saint-Esprit, nous attendons encore l'entier accomplissement de notre adoption, c'est-à-dire la gloire qui en est l'effet et la perfection.

La pêche miraculeuse que Jésus-Christ fit faire à saint Pierre dans la mer de Tibériade, fait le sujet de l'Evangile.

Le Sauveur ayant parcouru la Judée, la Galilée, la contrée qu'on appelait *Décapolis*, parce qu'elle comprenait dix villes, et le pays au-delà du Jourdain, faisant le bien et opérant un grand nombre de miracles, se vit

bientôt suivi d'une multitude qui ne lui laissait point de repos. Un jour étant sur le bord du lac de Génésareth, qu'on appelait aussi mer de Tibériade, la foule qui l'accablait croissant à tout moment, il vit près de lui deux barques arrêtées sur le bord; les pécheurs en étaient descendus à terre pour laver leurs filets. Etant monté dans l'une des deux, qui était celle de Simon, il le pria de s'éloigner un peu du rivage, et s'étant assis, il instruisait le peuple de dessus la barque. Ce n'est point sans mystère que Jésus-Christ choisit entre les deux barques celle qui est à Simon. « Car », dit saint Grégoire, « que signifie autre chose la barque de Pierre où Jésus-Christ monte pour instruire le peuple, sinon l'Eglise qui doit être confiée aux soins de cet Apôtre ? » C'est donc dans cette Eglise seule confiée à Pierre et à ses successeurs, disent les interprètes, que Jésus-Christ nous instruit; là est une source pure où nous puisons la vérité sans mélange : hors de cette barque, il n'y a que danger, que naufrage; hors de cette seule Eglise, point de salut.

Après que le Sauveur eut instruit ce peuple avide de la parole de Dieu, il fit un miracle dont toutes les circonstances sont autant de mystères. Il commande à Pierre de prendre le large, d'avancer en pleine mer et de jeter ses filets pour pêcher. Ce n'était point dans la Judée, signifiée par le bord du lac, que l'Evangile devait faire le plus de conquêtes; c'était en pleine mer que devait avoir lieu cette abondante et merveilleuse pêche, c'est-à-dire que c'était au milieu des nations et jusque dans le centre du paganisme que la foi de Jésus-Christ devait triompher par la conversion des gentils. « C'était à vous », disaient saint Paul et saint Barnabé, parlant aux Juifs, « c'était à vous qu'il fallait annoncer premièrement la parole de Dieu; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voilà que nous allons nous tourner du côté des gentils ».

Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus : Maître, lui répond saint Pierre, nous avons fatigué toute la nuit, qui était le temps le plus propre pour la pêche, et nous n'avons rien pris; cependant, quoique nous ne devions pas espérer pendant le jour un succès plus heureux, je vais jeter le filet sur votre parole. Il le jette aussitôt ; sa foi, quoique naissante et faible, l'emporte et sur sa raison et sur son expérience; aussi en fut-il récompensé libéralement. Le filet ne fut pas plus tôt dans la mer, qu'il fut plein de poissons; il y en eut une si grande quantité, qu'il en rompait; les pêcheurs n'avaient même pas la force de le tirer; il fallut donc qu'ils fissent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et la pêche se trouva si abondante, et les deux barques en furent tellement remplies, qu'il s'en fallut peu qu'elles n'allassent à fond. Dans cette pêche miraculeuse, tout est mystère et instruction. Pierre et ses compagnons avaient pêché de leur propre mouvement toute la nuit : ils avaient beaucoup fatigué sans rien prendre; ils ne jettent qu'une seule fois le filet par l'ordre de Jésus-Christ, et sans beaucoup travailler, ils prennent assez de poissons pour en remplir deux barques. La pêche est ici la figure du ministère évangélique; il faut, pour l'exercer avec fruit, y être appelé par Jésus-Christ, y être animé de son esprit et n'y travailler que par son ordre. On fatigue, on se donne de grands mouvements, et toujours en vain quand on n'agit pas pour Dieu. On ne gagne rien, on perd même tout, peine, étude, sueurs, quand dans son travail on ne cherche que soi-même : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Combien feront un jour ce triste aveu ! Intrus dans le sacré ministère, que de peines sans

fruit ! animés par un esprit vain et par des vues peu épurées, entraînés par une vivacité toute naturelle, que d'actions infructueuses ou du moins sans mérite ! Quand on agit humainement, quand on ne fait que sa propre volonté, quand on ne suit que son humeur et son caprice, on travaille, on fatigue beaucoup, mais c'est de nuit qu'on le fait et toujours sans fruit. On paraît devoir être riche en bonnes œuvres et en mérites, *viri divitiarum*, comme parle le Prophète, mais on n'a travaillé que la nuit, on n'est riche et puissant qu'en songe, *dormierunt somnum suum*, et en s'éveillant à la mort, on se trouve les mains vides, *et nihil invenerunt in manibus suis*. Saint Pierre et saint André appellent une autre barque pour venir partager avec eux la pêche qu'ils avaient faite. Malheur aux ministres de Jésus-Christ qui, par une criminelle jalousie, aimeraient mieux voir périr une partie du troupeau, que d'en partager le soin avec d'autres, pour s'en réserver seuls tout l'honneur !

Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, quia homo peccator sum, Domine : Simon Pierre, étonné de ce miracle, se jette aux pieds de Jésus, et s'écrie tout hors de lui-même : Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur indigne de paraître en votre présence : *Exi a me, quia homo peccator sum.* Ces paroles ne sont que la marque d'un profond respect pour le Sauveur, et d'une sainte frayeur à la vue d'un si grand prodige. C'est ainsi que le centurion ne se croit pas digne de recevoir chez lui Jésus-Christ : *Non sum dignus ut intres sub tectum meum.* Ces humbles sentiments sont toujours agréables au Seigneur. Rien ne nous rend moins indignes d'être avec Jésus-Christ, que l'aveu sincère que nous faisons de ne pas le mériter ; c'est la disposition où nous devons être quand nous recevons Jésus-Christ dans la communion. Rien ne gagne tant le cœur de Dieu, qu'une humilité profonde. Cette vertu est la base de toutes les autres et surtout de la véritable contrition. Jacques et Jean, et les disciples qui étaient avec Simon Pierre, ne furent pas moins frappés du miracle dont ils avaient été témoins, leur étonnement alla jusqu'à une espèce de frayeur pleine de respect que cause ordinairement la vue d'une chose surprenante et inattendue ; mais le Sauveur les rassura ; et s'adressant à Pierre, il lui dit : Ne craignez rien, je vous ai choisi pour une autre sorte de pêche ; ce ne sera plus des poissons que vous prendrez, mais des hommes : *Ex hoc jam homines eris capiens.* La pêche matérielle et sensible que fit ici Pierre, fut le symbole du ministère apostolique et spirituel auquel le Fils de Dieu l'élevait par son choix. La grâce accompagna cette divine vocation, et dès ce moment, saint Pierre, saint André, saint Jacques et saint Jean, ayant tout quitté pour toujours, suivirent sans cesse leur bon Maître : *Relictis omnibus secuti sunt eum.* Jusqu'ici les Apôtres, quoiqu'ils eussent embrassé la doctrine de Jésus-Christ et qu'ils se fussent déclarés ses disciples, n'avaient pas encore renoncé à tout ce qu'ils possédaient ; ils avaient encore leur maison, leur barque et leurs filets, et se livraient à leur trafic ordinaire. A cette troisième et dernière vocation, ils abandonnèrent tout pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ.

Le Père Croiset.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

On appelait anciennement ce cinquième dimanche le dimanche de la pêche, parce qu'on y lisait l'histoire de la pêche miraculeuse que fit saint Pierre sur la parole de Jésus-Christ, et qui fait depuis plusieurs siècles le sujet de l'Evangile du quatrième dimanche. On le nomme aujourd'hui le dimanche de la perfection de la loi de Jésus-Christ, parce que l'Evangile que l'Eglise a fixé à ce jour déclare que la plus grande perfection de l'ancienne loi ne suffit pas pour le salut des fidèles ; que Dieu exige d'eux une justice plus pleine, une foi plus pure, une piété plus spirituelle, une charité plus généreuse et plus universelle, enfin une sainteté plus parfaite que celle qu'il demandait des Juifs. L'Epître a rapport à cette obligation, puisqu'elle est un précis des plus essentiels devoirs de la perfection chrétienne.

L'Introït de la messe est tiré du psaume XXVIe, qui a pour titre : Psaume de David avant qu'il fût oint : *Psalmus David antequam liniretur.* David reçut trois fois l'onction royale : la première, par la main de Samuël, à Bethléem, dans la maison de son père Jessé ; la seconde, à Hébron, après la mort de Saül, et la troisième, après la mort d'Isboseth, lorsqu'il fut reconnu roi sur tout Israël. Ce psaume, où le saint roi bénit la protection visible que Dieu lui a toujours accordée contre ses ennemis, ne saurait avoir été composé lors de sa première onction : David, encore tout jeune, n'avait alors d'autres ennemis que les bêtes féroces qui en voulaient à ses troupeaux ; et ce ne fut que le jour de cette onction royale que l'esprit de Dieu se répandit sur lui, comme dit l'Ecriture : *Directus est Spiritus Domini a die illa in David.* Ce pieux prince ne peut donc avoir composé ce psaume qu'à la cérémonie de la seconde onction, ou peut-être même à la troisième, lorsque, sorti victorieux de tous les dangers qu'il avait courus tant de la part de Saül, que de la part des partisans d'Isboseth, fils de Saül, il se vit enfin paisible possesseur de tout le royaume de Juda et d'Israël, et en état d'aller rendre de très-humbles actions de grâces à Dieu dans le tabernacle. C'était par sa confiance en Dieu qu'il avait toujours été intrépide au milieu des dangers, c'est avec la même confiance qu'il implore la même protection et le même secours pour tout le reste de sa vie.

Exaudi, Domine, vocem meam, qua clamavi ad te : adjutor meus esto : ne derelinquas me, neque despicias me, Deus salutaris meus : Ecoutez, ô mon Dieu ! les cris que je pousse vers vous ; continuez de me secourir ; soyez toujours mon protecteur tout-puissant, mon appui, mon refuge : pourrez-vous, Seigneur, me rejeter, lorsque je mets en vous seul l'espérance de mon salut ? *Dominus illuminatio mea, et salus mea; quem timebo?* Le Seigneur est ma lumière et mon salut ; il m'éclaire, il me défend, il me fait éviter les piéges de mes ennemis, il veille à ma conservation, *quem timebo?* qui craindrais-je ? C'est par ces deux versets de ce psaume que commence la messe de ce jour ; plus nous devons tendre à la perfection, plus devons-nous prier avec confiance ; et plus l'édifice de la perfection chrétienne est

difficile, plus devons-nous compter sur la grâce et sur le secours de Dieu.

La leçon de la messe est tirée de la première épître de saint Pierre. Le saint Apôtre y exhorte les fidèles à faire paraître en eux une parfaite union, une bonté compatissante, une charité universelle, une affection pleine de tendresse, une douceur propre à gagner les cœurs, à ne rendre point mal pour mal, mais à souhaiter toutes sortes de biens à ceux même qui nous maudissent, sachant que c'est à cette perfection que nous avons tous été appelés, afin de recevoir de Dieu la bénédiction qui nous met en possession de l'héritage. Il les exhorte à éviter la médisance et le mensonge, à souffrir pour la justice, à ne point craindre les maux dont ils pourraient être menacés ; enfin, à ne se troubler de rien, mais à rendre gloire et témoignage à la sainteté du Seigneur en toute rencontre, par une vie innocente et par une conduite irréprochable.

Omnes unanimes in oratione estote. Le saint Apôtre, après avoir donné de salutaires avis en particulier aux personnes de certains états, vient ici aux devoirs communs à toutes les conditions, et ce qu'il dit est une courte et admirable leçon qui renferme toute la perfection chrétienne. Il commence par la prière, qu'il recommande à tous les fidèles comme un moyen sûr et efficace pour obtenir les secours du ciel dans tous leurs besoins. Ayez tous, dit-il, un même esprit, comme vous devez avoir tous la même fin et le même principe : *Compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles :* La charité est le lien de la perfection, ayez donc les uns pour les autres une bonté et un amour qui prennent part aux dispositions différentes de joie ou de tristesse où vos frères se trouvent, et puisque vous devez aimer votre prochain comme vous-même, ressentez toutes leurs afflictions comme les vôtres propres, et compatissez à tous leurs maux. *Misericordes :* Ayez de la miséricorde ; mais souvenez-vous que la miséricorde n'est pas seulement un attendrissement de l'âme sur les misères d'autrui, elle est encore un véritable désir d'y remédier ; ainsi ne vous contentez pas d'être sensible, de gémir sur leurs souffrances ; soulagez-les par vos conseils, par votre crédit, par vos aumônes ; la miséricorde dit quelque chose de plus que la simple compassion. *Modesti, humiles* : Ayez de la modestie et de l'humilité. Il n'y eut jamais de véritable humilité sans modestie ; il est très-naturel de déférer les premières places à ceux qu'on estime plus que soi. On est retenu, circonspect, discret dans ses paroles, en ses jugements, en ses actions, quand on est modeste ; on est tout cela quand on est humble : l'humilité et la modestie font en partie le caractère des vrais chrétiens : *Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto :* Ne rendez point mal pour mal, ni malédiction pour malédiction. La loi chrétienne qui ordonne d'aimer ses ennemis, et de faire du bien à ceux qui nous font du mal, est bien éloignée de permettre qu'on rende le mal pour le mal, et qu'on se venge. Au contraire, donnez des bénédictions à ceux qui vous maudissent.

Cette morale est admirable, et en la suivant, selon l'expression de saint Paul, on entasse sur la tête de son ennemi des charbons ardents ; car si vos bienfaits le gagnent, il est assez puni de sa haine par la honte et le regret qu'il en conçoit ; s'il continue de vous haïr malgré votre générosité, vous êtes assez vengé par l'aveu qu'il est contraint de faire de votre vertu et de sa faiblesse. « Vous êtes plus juste que moi », disait en pareil cas Saül à David. Et ne pensez pas que ce ne soit ici qu'un devoir de conseil et de perfection, c'est un précepte. *Quia in hoc vocati estis ut benedictionem hæreditate possideatis :* Puisque c'est à quoi vous êtes appelés pour devenir

héritiers de la bénédiction. C'est là la vocation de tous les chrétiens; c'est à cette marque qu'on connaît les disciples de Jésus-Christ, les vrais fidèles. Leur caractère est d'être humbles, modestes, charitables, bienfaisants, et de combler de biens ceux qui leur font le plus d'injures. Telle a été la vie des premiers chrétiens, tel est encore aujourd'hui l'esprit du christianisme.

Qui enim vult vitam diligere, et dies videre bonos, coerceat linguam suam a malo : Car qui souhaite jouir de la vie, et voir des jours heureux, qu'il retienne sa langue pour qu'elle ne dise rien de mauvais, et ses lèvres pour qu'elles ne disent rien de faux : *Et labia ejus ne loquantur dolum.* Ces paroles du saint Apôtre sont tirées du psaume XXXIIIe. *Quis est homo,* dit David, *qui vult vitam : diligit dies videre bonos?* Un homme veut-il vivre heureux et voir couler ses jours dans la joie? *Prohibe linguam tuam a malo : et labia tua ne loquantur dolum :* Qu'il interdise à sa langue la médisance, et que ses lèvres ne disent jamais rien que de vrai. Le même Esprit-Saint animait les Prophètes et les Apôtres, il ne faut pas être surpris s'ils ont les mêmes sentiments, et s'ils expriment souvent les mêmes pensées. La réserve, la circonspection, la modération, la charité et la sagesse dans les paroles, ont toujours été recommandées comme absolument nécessaires à la piété et au bonheur de la vie. Si quelqu'un ne pèche point par sa langue, dit l'apôtre saint Jacques, c'est un homme parfait. La langue est un frein qui rend l'homme docile; et comme le gouvernail, quelque petit qu'il soit, règle la route des plus grands navires malgré la violence des vents et des flots; de même aussi, ajoute cet Apôtre, la langue est, à la vérité, un membre fort petit, mais elle fait des choses d'un grand éclat. Voyez comme peu de feu embrase une grande forêt! La langue est encore un feu, un assemblage de toutes sortes d'iniquités : *Ecce quantus ignis quam magnam silvam incendit! Et lingua ignis est, universitas iniquitatis.* Il n'y a point de bêtes sauvages que l'homme ne réduise; mais la langue, nul homme ne la peut réduire sans la grâce : c'est un mal incapable de repos; elle est remplie d'un poison mortel. C'est toujours le même Apôtre qui parle. Rien ne trouble tant la paix, rien ne cause tant de divisions et d'inimitiés, que la langue; rien aussi ne découvre mieux l'intérieur d'un homme : on a beau dissimuler, la langue démasque tôt ou tard l'hypocrisie; elle parle le langage de toutes les passions, aussi bien que celui de la vertu.

Declinet a malo, et faciat bonum, continue saint Pierre : Que le fidèle évite le mal, et qu'il fasse le bien. Ce n'est pas assez de n'être pas méchant, il faut être vertueux. Le serviteur dont parle l'Evangile n'avait point malversé; il n'avait pas fait un mauvais usage du talent qu'il avait reçu, il l'avait conservé avec soin : il est réprouvé cependant pour ne l'avoir pas fait valoir. Quelle erreur de s'imaginer que, pourvu qu'on ne fasse point de mal, on peut être en bonne conscience! Dans le christianisme, c'est un mal de ne pas faire le bien : *Inquire pacem, et sequatur eam :* Qu'il cherche la paix, et qu'il la poursuive. Quand on ne jouit pas de la paix en soi-même, on ne saurait guère la conserver avec les autres. La paix est un si grand bien, qu'on doit sacrifier ses propres intérêts temporels, son plaisir, son ressentiment même, pour la conserver *Quia oculi Domini super justos, et aures ejus ad preces eorum* : Parce que le Seigneur a les yeux sur les justes et les oreilles ouvertes à leurs prières. Le Seigneur, qui est le Dieu de la paix, et qui est ennemi de la dissension et du trouble, regarde toujours d'un œil favorable les gens de bien, et il a toujours un visage de colère pour ceux qui font mal. Saint Pierre fait voir, par tout ce raisonnement, que l'esprit de paix et de douceur doit caractériser les vrais fidèles, et que ces esprits

turbulents, ces cœurs toujours pleins de fiel, ces âmes inquiètes qui ne sauraient ni vivre en paix, ni y laisser vivre les autres, sont l'objet de la colère de Dieu, et déshonorent l'auguste et sainte qualité de chrétiens.

Quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis? Ayez du zèle pour le bien, servez Dieu avec fidélité, faites votre devoir avec ponctualité, faites le bien dans la vue de plaire à Dieu; vivez dans l'innocence, et ne craignez rien. Toute la malice des hommes et des démons ne saurait vous nuire. Tous ceux qui veulent vivre dans la piété, selon Jésus-Christ, souffriront persécution. Mais heureux sont ceux qui souffrent pour la justice! Si vous faites bien, dit Dieu à Caïn, n'en recevrez-vous pas la récompense? Vous n'avez à craindre que le péché; c'est le seul mal qui puisse vous nuire. Ne craignez ni ce que la malice a de plus affreux, ni ce que la cruauté a de plus terrible : *Timorem eorum ne timueritis, et non conturbemini :* Conservez-vous dans la tranquillité, et que votre paix intérieure soit inaltérable au milieu des plus violentes tempêtes. *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur :* Quiconque, par sa confiance en la bonté du Très-Haut, s'est fait un asile auprès de lui, y demeurera sous la protection divine à couvert de tous les maux. *Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris :* Sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur Jésus-Christ; c'est-à-dire, vivez dans une si grande innocence, faites que votre cœur soit si pur, votre conduite si édifiante, si sainte, que non-seulement le Seigneur habite en vous comme dans son temple, mais que les infidèles mêmes reconnaissent que le Dieu des chrétiens est la sainteté même, puisque ses disciples mènent une vie si pure et si parfaite; qu'il est le seul vrai Dieu, puisque la probité, la bonne foi, l'innocence et toutes les vertus ne se trouvent que dans ses serviteurs. Vos mœurs doivent glorifier le Seigneur, et toute votre conduite doit faire l'éloge de votre religion. Vous sanctifierez Jésus-Christ dans vos cœurs, si vous êtes saint comme votre Père céleste est saint. Nous demandons à Dieu tous les jours que son nom soit sanctifié, c'est-à-dire que Dieu soit reconnu, adoré, glorifié par toute la terre. Rien ne contribue plus à le faire connaître, aimer et servir, que la véritable piété des chrétiens : *Sicut enim in conspectu eorum sanctificatus es in nobis*, dit l'Ecclésiastique, *sic in conspectu nostro magnificaberis in eis :* Comme vous avez été sanctifié dans vos serviteurs par leur vertu et leur sainteté qui a brillé aux yeux de tous les peuples, aussi admirerons-nous la force toute-puissante de votre grâce dans leur conversion.

L'Evangile de ce jour est tiré de saint Matthieu, chapitre v, qui est comme un précis de toute la perfection du saint Evangile.

Le Sauveur venait d'achever son admirable discours sur les huit béatitudes, dans lequel il avait donné à ses disciples une si haute idée de la perfection chrétienne et du ministère évangélique auquel il les appelait, lorsque les prenant en particulier, comme s'il ne se fût pas assez clairement expliqué en public, il leur répéta ce qu'il venait de leur dire, mais en des termes encore plus forts et plus expressifs. Je vous dis donc, ajouta-t-il, que si votre vertu n'est pas au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. La vertu apparente de ces hypocrites a beaucoup d'éclat et peu de fonds; elle est toute dans les dehors, et nullement dans le cœur; ils enseignent, ils prêchent, ils disent beaucoup et ne font rien.

Les *scribes*, chez les Juifs, étaient les docteurs de la loi, chargés de l'écrire, de la lire et de l'expliquer au peuple; leurs décisions étaient reçues avec le même respect que la loi de Dieu. Fort distingués, élevés

même au-dessus des sacrificateurs, ils étaient en grande vénération parmi le peuple, qui ne pouvait s'imaginer que ceux qui possédaient si bien toute la science de la loi, et qui l'expliquaient aux autres, ne la gardassent pas eux-mêmes, et ne fussent pas aussi saints qu'ils le paraissaient. Comme il n'est point parlé des *scribes* avant Esdras, on croit que ce nom ne leur a été donné que depuis le retour de la captivité de Babylone.

Le mot de *pharisien* vient du mot *pharis*, qui en langue chaldaïque signifie *séparé*. On les appelait ainsi parce qu'ils étaient séparés de tous les autres par leur genre de vie, faisant profession avec ostentation d'une plus rigide observation de la loi, et d'une sainteté affectée. On croit que cette secte prit naissance vers le temps d'Esdras, parce que ce fut alors que les Juifs commencèrent à avoir des interprètes de leurs traditions; d'autres pensent qu'elle ne s'établit qu'au temps des Machabées. Quoi qu'il en soit, le *pharisaïsme* est encore aujourd'hui, comme il l'était du temps de Jésus-Christ, la secte dominante dans la religion des Juifs; car tout ce grand nombre de traditions qui sont dans leur talmud, vient des *pharisiens*. Ils jeûnaient le second et le cinquième jour de la semaine; ils pratiquaient à l'extérieur de grandes austérités, qui en imposaient au peuple; ils ajoutaient de nouvelles charges à la loi, et soutenaient fortement l'autorité des prétendues traditions qu'ils avaient eux-mêmes forgées; ils étaient fort exacts à payer les décimes comme la loi les ordonnait, et par une surérogation affectée, ils donnaient encore la trentième et la cinquantième partie de leurs fruits. Mais l'orgueil et l'hypocrisie corrompaient toutes leurs actions, ils ne songeaient qu'à se rendre maîtres de l'esprit des peuples et à gagner l'estime et la bienveillance des grands; aussi avaient-ils tant de crédit dans la nation, qu'ils en étaient les oracles. Ils voulaient occuper les premières places dans les assemblées et dans les festins, et c'était un crime de ne pas les saluer dans les places publiques. Jésus-Christ les dépeint ainsi : Ils lient des fardeaux pesants, et qui ne peuvent se porter, et ils les mettent sur les épaules des hommes, cependant ils ne veulent pas même les pousser du doigt. Ils font toutes leurs actions pour être regardés; ils portent leurs bandeaux fort larges, et leurs franges fort longues. Ces bandeaux étaient des bandes de peaux sur lesquels les Juifs écrivaient quelques sentences ou préceptes de la loi, afin d'en mieux conserver le souvenir; ils en attachaient une au front et une autre au pliant du bras gauche. Les *pharisiens* affectaient d'avoir des bandes fort larges, et plus grandes que celles des autres Juifs. Par les franges qu'ils portaient fort longues, on entend certains cordons en forme de houppes, ou de glands de couleur violette dont il est parlé dans la loi. La robe des Juifs était à quatre pans, au bas desquels pendaient ces cordons qui servaient à distinguer le peuple juif des autres nations. Comme les *pharisiens* affectaient en toutes choses une vaine singularité, ils la recherchaient jusque dans la longueur de ces franges. Ce sont eux qui ont corrompu toute la loi par une foule de ridicules traditions. Ils reconnaissaient, à la vérité, l'immortalité de l'âme et une autre vie après celle-ci; mais ils admettaient en même temps une espèce de métempsycose, et toute leur doctrine répondait à la corruption de leurs mœurs. Voilà quels étaient ces scribes et ces pharisiens dont le Sauveur réprouve la fausse piété et les austérités orgueilleuses.

Audistis quia dictum est antiquis : Non occides : Vous avez appris qu'il a été dit à vos ancêtres : Vous ne tuerez point, et celui qui tuera méritera d'être condamné par le tribunal du jugement : *Reus erit judicio.* La loi

donc donnée à vos pères et qui défend l'homicide, condamne l'action, sans parler de la volonté qu'on a de l'exécuter, et vos docteurs, les scribes et les pharisiens, bornent ce précepte à la seule défense du meurtre : *Ego autem dico vobis :* Mais moi je vous déclare que la haine, les injures, les calomnies peuvent rendre un homme homicide devant Dieu, et digne du dernier châtiment. Moïse ne vous a parlé que du meurtre effectif, et moi qui suis votre souverain Juge et votre Législateur suprême, je vous déclare que la colère et la haine que vous concevez, ou que vous entretenez dans votre âme, est un crime grief, puisqu'il offense une personne que vous devez aimer comme vous-même, que vous êtes obligé de chérir comme votre frère, qui a le même Père que vous dans le ciel.

Ego autem dico vobis : quia omnis, qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. Qui autem dixerit fratri suo : Raca, reus erit consilio. Qui autem dixerit : Fatue, reus erit gehennæ ignis : Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le tribunal du jugement ; que celui qui dira à son frère : Homme de peu de sens, méritera d'être condamné par le tribunal du conseil ; et que celui qui lui dira : Homme insensé, méritera le supplice du feu.

Pour bien entrer dans le sens des paroles du Sauveur, il faut savoir qu'il y avait chez les Juifs trois tribunaux ou degrés de juridiction, auxquels on portait toutes les causes. Le premier était celui du plus bas siége de justice, composé de trois juges seulement, où l'on ne punissait que de peines légères les fautes peu considérables. Le second était le tribunal qu'on appelait du jugement ; établi dans toutes les villes considérables et composé de vingt-trois juges, il examinait les causes criminelles et pouvait condamner à mort. Le troisième était le tribunal du conseil, ou simplement le grand conseil, appelé sanhédrin, établi à Jérusalem, composé de soixante-douze personnes des plus distinguées de la nation ; il formait la cour souveraine, où se portaient les causes majeures et qui, jugeant en dernier ressort, condamnait les coupables aux plus rigoureuses peines. Jésus-Christ, voulant faire comprendre à ce peuple grossier combien la haine contre le prochain est un grand péché, et combien elle est sévèrement punie au tribunal de la justice divine, se sert de la triple juridiction de ces tribunaux, pour donner une juste idée de la grièveté du péché par la rigueur des différents supplices auxquels ils condamnaient les plus grands criminels. Quelque intérieure, quelque muette que soit la haine, elle n'est pas moins un péché grave devant Dieu, aussi recevra-t-elle le même châtiment, à proportion, que recevrait un criminel au tribunal du jugement où l'on condamne à la mort les homicides : *Reus erit judicio.* Que si cette haine éclate au dehors par des emportements et des paroles offensantes et injurieuses, jusqu'à traiter un homme de sot, d'homme de peu de sens, de fou, il sera puni de Dieu aussi sévèrement que l'étaient les criminels accusés au tribunal du conseil, où se portaient les crimes et les causes majeures. *Qui dixerit fratri suo : Raca, reus erit consilio.* Que si mépriser seulement un homme et le traiter d'homme de peu de sens, est, au jugement de Dieu, une si grande faute, quel péché sera-ce que de s'emporter jusqu'à l'appeler fou, insensé ? Aussi méritera-t-il aux yeux de Dieu, à proportion, ce que mérite devant les hommes un crime qui fait condamner le coupable à être brûlé vif. *Qui autem dixerit : Fatue, reus erit gehennæ ignis.* Le Sauveur fait voir par cette gradation de différents péchés, mais tous au-dessous de l'homicide, combien les scribes étaient éloignés du vrai sens de la loi, puisque la moindre de ces fautes méritait une peine égale à celle

qu'ils attachaient à l'homicide, et qu'une injure atroce était digne même du feu de l'enfer : *Reus erit gehennæ ignis.*

Saint Jérôme nous apprend la vraie origine et la signification de ce mot, *gehenna.* On avait élevé, dit-il, une idole de Baal ou de Moloch, proche de Jérusalem, dans une vallée qui s'appelait *Gehennon,* c'est-à-dire, la vallée des fils d'Ennon : là on venait sacrifier et brûler des enfants en l'honneur du diable. Cette idole faite d'airain avait une tête de veau, et sur son corps sept grandes ouvertures par où on jetait les victimes dans autant de fourneaux où l'on avait soin jour et nuit d'entretenir un grand feu ; de là le nom de géhenne donné à l'enfer, lieu des flammes éternelles ; ce mot dans la suite a servi à désigner toutes sortes de tourments, de tortures et de douleurs. Saint Jérôme dit que c'est Jésus-Christ qui l'a employé le premier, pour exprimer métaphoriquement le feu de l'enfer et le tourment des damnés, qu'il appelle la géhenne du feu : *Reus erit gehennæ ignis.*

Apprenez de ces terribles châtiments, continue le Sauveur, combien il importe d'étouffer dès leur naissance tout sentiment de haine et de vengeance. Quelque injure qu'on vous ait faite, vous devez pardonner et vous réconcilier avec vos ennemis. Rien n'est plus agréable à Dieu que ce sacrifice ; mais ce qui lui plaît davantage, c'est que si vous avez causé quelque déplaisir à un de vos frères, vous lui en fassiez promptement une juste satisfaction, car votre réconciliation lui plaît plus que vos hosties. Lors donc qu'au pied de l'autel vous serez près d'offrir votre présent au Seigneur, si vous vous ressouvenez de quelque faute commise contre la charité du prochain, ou de quelque action, même innocente, dont votre frère se soit offensé, laissez là votre offrande, *relinque ibi munus tuum ante altare,* et allez vous réconcilier avec lui ; après quoi vous pourrez venir avec confiance faire votre présent, et Dieu le recevra avec plaisir. Offrissiez-vous au Seigneur la moitié de vos biens, comme Zachée, si vous ne lui sacrifiez en même temps vos ressentiments contre vos frères, votre offrande ne saurait le toucher. La charité chrétienne donne le prix aux meilleures actions. Sans la charité, nulle vertu, nul acte même de religion qui soit méritoire, qui plaise à Dieu. Si j'avais le don de prophétie, disait saint Paul, si j'avais l'intelligence des mystères et une science universelle, si j'avais même toute la foi possible, si je distribuais tout mon bien aux pauvres, si je livrais même mon corps jusqu'à être brûlé, et que la charité me manquât, tout cela ne me servirait de rien, toute ma prétendue vertu serait réprouvée. On a vu des héros chrétiens, chargés de palmes et de lauriers, prêts à être immolés, et cependant rejetés de Dieu pour n'avoir pas voulu se réconcilier avec leurs frères. Il n'y a point de sacrifice agréable au Seigneur, si le feu de la charité ne le consume. Que doivent penser ces prétendus chrétiens qui conservent dans le cœur une aigreur opiniâtre, au milieu d'un faux brillant de bonnes œuvres ? que penser d'un ministre du Seigneur qui oserait célébrer la sainte messe avec un cœur ulcéré ?

Remarquez que Jésus-Christ ne dit pas : Si vous vous souvenez que vous avez quelque chose contre votre frère ; mais : Si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, c'est-à-dire, que quoiqu'on n'ait point eu dessein d'offenser personne, si cependant nous avons donné sujet à quelqu'un, sans le vouloir, de se choquer, consultons moins son esprit que son cœur. Il suffit qu'il ait de l'aigreur contre nous, quelque déraisonnable qu'elle soit, Dieu veut que nous n'oubliions rien pour l'adoucir et pour guérir la plaie que sa délicatesse lui a faite à notre occasion. Que ne doit-on pas faire à plus forte raison quand, de notre part, l'offense

a été malicieuse et volontaire ! O mon Dieu ! que la jalousie, les ressentiments, la haine, la colère ont perdu et perdront encore de nombreux chrétiens !

Le Père Croiset.

LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

L'office de ce dimanche contient tant de mystères, que l'histoire n'en peut être que remplie de salutaires instructions. Le second miracle de la multiplication des pains avec lesquels Jésus-Christ rassasia plus de quatre mille personnes, fait le sujet de l'Evangile de ce jour; et c'est pour cela qu'on l'appelle le dimanche de la multiplication miraculeuse des sept pains. L'Epître nous apprend quelle est la vertu du baptême, quels en sont les effets merveilleux, et combien doit être pure et édifiante la vie de ceux qui ont été baptisés. De là nous prendrons occasion d'expliquer les cérémonies de ce sacrement.

L'Introït de la messe est tiré du psaume XXVIIe, qui est une prière affectueuse du juste qui, dans l'affliction, met toute sa confiance en Dieu, sous la protection duquel il n'a rien à craindre. Ce psaume peut s'appliquer aux justes poursuivis par les impies, à Jésus-Christ maltraité par les Juifs, et à l'Eglise persécutée par les païens et par les hérétiques. David, par un esprit prophétique, semble avoir en vue ces trois objets, en manifestant ses sentiments au sein de la persécution injuste qu'il souffrait de la part de Saül ou de son fils Absalon, ou en prévoyant ce que son peuple souffrirait un jour pendant la captivité de Babylone.

Dominus fortitudo plebis suæ, et protector salvationum Christi sui est : Le Seigneur est la force de son peuple, et c'est à sa protection spéciale que la nation et le roi doivent leur salut. *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ, et rege eos usque in sæculum :* Sauvez votre peuple, Seigneur, vous l'avez choisi pour votre héritage; répandez sur lui vos bénédictions; prenez soin de le conduire, et faites-le toujours triompher de ses ennemis. *Ad te, Domine, clamabo, Deus meus ne sileas a me, nequando taceas a me et assimilabor descendentibus in lacum :* Je ne cesserai de pousser des cris vers vous, Seigneur; répondez-moi, ô mon Dieu ! car si vous demeuriez dans le silence, je me regarderais comme ceux que le tombeau renferme, et qui ne sauraient plus se faire entendre et demander du secours. L'ingénuité avec laquelle le Prophète représente à Dieu ses besoins, sa confiance en sa miséricorde et en son secours, le choix que l'Eglise fait des passages des psaumes qui expriment ces belles pensées, pour l'Introït de la messe de la plupart des dimanches de l'année, tout cela nous montre avec quelle simplicité nous devons exposer à Dieu nos besoins, et avec quelle confiance nous devons attendre sa toute-puissante protection.

L'Epître contient ce que saint Paul écrit aux Romains touchant la vie nouvelle des néophytes, qui, par le baptême, étant morts au péché, doivent avoir grand soin de ne jamais le laisser revivre dans leur cœur.

Quicumque, dit-il, *baptizati sumus in Christo, in morte ipsius baptizati sumus :* Tous tant que nous sommes, qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort; c'est-à-dire que ce n'est que par le sang de Jésus-Christ et par les mérites de sa mort que nous avons été purifiés de la tache du péché. Par le baptême, nous représentons la mort et la sépulture de Jésus-Christ, et par conséquent nous devons être véritablement morts au péché, pour ne vivre plus, à l'exemple de Jésus-Christ ressuscité, que d'une vie nouvelle : *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem, ut quomodo Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitæ ambulemus :* Comme par le baptême nous avons été ensevelis avec lui pour mourir, de même nous ressuscitons et sortons de cette espèce de tombeau, pour glorifier Dieu le reste de nos jours par la sainteté d'une nouvelle vie. Saint Paul fait ici allusion à l'immersion dans les eaux du baptême, qui est la figure de la mort et de la sépulture du Sauveur.

Le baptême qui se donne aujourd'hui par infusion, se donnait dans la primitive Eglise par immersion. On plongeait dans l'eau le corps tout entier, de sorte qu'on était enseveli dans les eaux, comme Jésus-Christ le fut, après sa mort, dans le sépulcre. Cette immersion de tout le corps représente d'une manière plus sensible la sépulture du Sauveur. Or, comme le Sauveur ne sortit glorieux du tombeau que pour ne vivre plus que d'une vie toute spirituelle, impassible, immortelle, glorieuse, de même on ne doit sortir de ce bain salutaire, de cette espèce de tombeau où l'on a été comme enseveli, que pour mener une vie pure, innocente, pleine de vertus; une vie toute contraire à l'esprit et aux maximes du monde; enfin, une vie chrétienne, animée de l'esprit de Jésus-Christ.

Si enim complantati facti sumus similitudini mortis ejus : simul et resurrectionis erimus. Saint Paul fait ici une autre comparaison, qui développe encore plus le sens de la première. Nous n'avons pas été seulement ensevelis comme Jésus-Christ, nous avons encore été, dit-il, entés sur la ressemblance de sa mort, et par conséquent nous devons être aussi comme entés sur la ressemblance de sa résurrection. Admirez la force, l'énergie et le sens merveilleux de ce terme : *Complantati*, entés. De même qu'une greffe ne vit que dépendamment de l'arbre sur lequel elle est entée, et d'où elle tire toute sa séve et son suc, ainsi Jésus-Christ nous étant uni par le baptême, qui nous rend membres de son corps, est par sa résurrection le principe et le modèle de notre résurrection spirituelle à la vie de la grâce, comme il a été par sa mort le principe et le modèle de notre mort spirituelle au péché. La greffe meurt séparée de l'arbre duquel elle était née, et elle ressuscite étant unie au tronc qui désormais lui fournira toute sa nourriture. Il faut donc que le baptême produise en nous la chose même qu'il représente, c'est-à-dire que, comme la cérémonie du baptême représente la mort, la sépulture et la résurrection glorieuse de Jésus-Christ, ce qui se trouve admirablement bien dans une ente, puisque la greffe meurt étant séparée de son tronc, elle est ensevelie étant enfermée dans le nouveau tronc, et ressuscitée lorsqu'elle pousse des feuilles, des fleurs et des fruits, de même il est indispensable que par le baptême nous participions à ces trois mystères. Que ce soit par immersion ou infusion, il faut que non-seulement nous soyons morts à la vie du péché que nous avions reçue d'Adam, vie que Jésus-Christ a détruite sur la croix par sa mort, mais encore que nous soyons ensevelis comme il le fut après sa mort, c'est-à-dire que nous soyons aussi insensibles à tous les attraits du péché, qu'un corps dans

un tombeau est insensible à tous les attraits des plaisirs de la vie. Comme par la résurrection Jésus-Christ reprit une nouvelle vie, impassible, glorieuse, immortelle, de même la nouvelle vie de la grâce que nous recevons par le baptême, doit être exempte de faiblesse, de rechute et de la mort spirituelle de l'âme que cause le péché. C'est ce que le saint Apôtre prouve allégoriquement dans tout le reste de cette Epître.

Le vieil homme, dit-il, a été crucifié avec Jésus-Christ. Ce vieil homme, c'est l'homme tel qu'il naît d'Adam avec le péché, et les habitudes vicieuses qui le portent au péché. Ce vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, c'est-à-dire que Jésus-Christ, par sa mort sur la croix, ayant pleinement satisfait à la justice de son Père, a détruit et comme donné la mort au péché; en sorte que le pécheur, par l'application qui lui est faite, dans le baptême, des mérites de cette mort toute-puissante du Sauveur, reçoit la rémission de ses péchés, et est comme changé en un homme nouveau par l'infusion de la grâce sanctifiante. Alors il cesse d'être esclave du démon, et devient enfant de Dieu; de pécheur, il devient juste; d'enfant de colère, enfant bien-aimé qui a droit à l'héritage : *Si filii, et hæredes,* héritier de Dieu, cohéritier de Jésus-Christ même. Voilà ce que saint Paul entend quand il dit que par le baptême, c'est-à-dire, par l'application qui nous est faite des mérites de la mort de Jésus-Christ dans ce sacrement, le corps du péché est détruit; ce qui doit s'entendre surtout du péché originel, tronc et racine de tous les autres qui, réunis, forment ce que le saint Apôtre appelle le corps du péché. Comme la mort naturelle nous décharge de toute servitude et de tout engagement civil, un mort n'est plus esclave : de même, dit saint Paul, la mort spirituelle doit nous affranchir de toute sujétion, de toute servitude à l'égard du péché. Vous êtes morts au péché par le baptême, vous ne devez donc plus être les esclaves du péché.

Saint Paul, continuant la même comparaison de notre mort spirituelle au péché, avec la mort et la sépulture de Jésus-Christ et de notre résurrection spirituelle à la vie de la grâce, avec la résurrection glorieuse du Sauveur, exhorte tous les fidèles à ne plus perdre cette nouvelle vie : *Scientes quod Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur :* Vous n'ignorez pas que Jésus-Christ qui est ressuscité, ne meurt plus, et que la mort n'aura plus de pouvoir sur lui. Voilà le modèle de votre résurrection et de votre persévérance dans la vie de la grâce; et comme Jésus-Christ, par sa résurrection, ne vit plus que d'une vie divine, glorieuse, immortelle, *vivit Deo,* de même ceux qui sont ressuscités, par le baptême, à la vie de la grâce, ne doivent plus la perdre; ils ne doivent plus vivre que pour Dieu, que pour aimer et servir Dieu; leur vie spirituelle doit être une vie pure, une vie chrétienne. *Mortui enim estis,* comme il écrivait aux Colossiens, *et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo :* Car vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. C'est comme s'il disait : Votre vie est cachée en Dieu. Le monde voit en vous une vie ordinaire et commune; ce n'est pas de celle-là que je parle, je parle d'une vie toute spirituelle et divine, cachée aux yeux des hommes et qui n'est connue que de Dieu seul : c'est la vie de la foi, de la charité qui anime toutes vos actions et les rend agréables au Seigneur. Enfin, Jésus-Christ ne vit plus que d'une vie glorieuse : *Ita et vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo, in Christo Jesu Domino nostro :* Ainsi pensez en vous-mêmes que vous êtes morts au péché; mais que vous vivez pour Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur. En mourant au péché par le baptême et la pénitence, nous exprimons en nous les souffrances et la

mort de Jésus-Christ; en persévérant constamment dans la vie de la grâce, nous imitons l'exemple de sa résurrection. Mes frères, conclut saint Paul, ressuscités par le baptême à la vie de la grâce, gardez-vous bien de perdre jamais par le péché cette nouvelle vie.

Saint Paul, dans toute cette épître, tâche d'inspirer à tous les fidèles un désir ardent et efficace de conserver la grâce du baptême comme le plus précieux de tous les trésors, et de leur donner une idée juste des effets merveilleux de ce sacrement, dont la plupart des chrétiens mêmes ignorent et le mérite et le prix. Cette ignorance, aujourd'hui si universelle, ne contribue pas peu au déréglement de mœurs qui règne dans le monde. Combien de gens n'en ont qu'une notion vague et imparfaite! Cependant il ne faut que bien pénétrer le sens mystérieux et moral de toutes les cérémonies qui l'accompagnent pour en avoir une haute idée. N'est-il pas honteux que des fidèles ignorent la nature et les effets d'un sacrement par lequel ils sont devenus chrétiens? C'est pour remédier à cette criminelle ignorance, qu'on a jugé à propos d'expliquer ici ces saintes cérémonies, et d'en développer le mystère et le sens.

EXPLICATION DES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME.

On porte à l'église le flambeau éteint devant l'enfant qu'on doit baptiser, pour marquer que cet enfant, esclave du démon par le péché originel dans lequel il a été conçu et il est né, est encore dans les ténèbres, que le baptême seul dissipe. C'est pour cela que ce sacrement est nommé *illumination,* et que le jour où l'on baptisait solennellement les catéchumènes, était appelé la fête des saintes lumières ; dans le même sens on définit la foi, un don et une illumination du Saint-Esprit ; et, pour la même raison, dans quelques diocèses, le flambeau porté éteint quand on va à l'église, est allumé quand on en revient après la cérémonie.

Saint Charles, dans son admirable instruction sur le baptême, dit que le prêtre arrête à la porte de l'église ceux qu'on présente au baptême, parce qu'ils sont indignes d'y entrer à cause du péché originel qui les rend enfants et esclaves du démon. Le lieu saint n'admet que les fidèles ; la maison de Dieu n'est ouverte qu'à ses enfants. On donne un parrain et une marraine à celui qui doit être baptisé, pour le présenter à l'église, pour lui imposer un nom, et, disent les Pères, pour être comme la caution qu'il s'acquittera des promesses qu'ils font pour lui ; enfin, pour prendre soin de lui au défaut de ses parents, l'instruire dans les points nécessaires de la religion, et veiller sur sa conduite. C'est pour cela que les Conciles, et surtout le premier de Milan, ordonnent que les parrains et les marraines soient gens de bien et bons catholiques, et défendent au père et à la mère de celui qu'on baptise d'être sa marraine ou son parrain, non-seulement à cause de l'alliance spirituelle que contractent les parrains et les marraines avec la personne qu'ils tiennent sur les fonts et avec son père et sa mère, mais aussi parce que le baptême étant une naissance spirituelle, l'Eglise veut que le néophyte ait une mère et un père spirituels à qui il doive du respect et de l'obéissance. Il est étonnant que les parrains et les marraines, contractant des obligations si importantes, négligent aujourd'hui leurs devoirs jusqu'à les ignorer. Quel compte n'auront-ils pas à rendre à Dieu d'une si irréligieuse négligence? En France, on prenait anciennement deux parrains et une marraine pour un garçon, et deux marraines et un parrain pour une fille; mais l'usage universel aujourd'hui dans l'Eglise, est de ne donner qu'un parrain et une marraine.

Le prêtre ayant su du parrain ou de la marraine le nom qu'on veut donner à l'enfant qu'on doit baptiser, dit : Que demandez-vous de l'Eglise? *Quid petis ab Ecclesia Dei?* La foi, répond le parrain : *Fidem.* Dieu ne veut point à son service des gens qui le servent par force ; il veut que ceux qu'il adopte pour ses enfants consentent à l'avoir pour Père ; il désire qu'on exhorte, qu'on sollicite, qu'on presse même ; mais il n'ouvre sa maison qu'à ceux qui souhaitent et qui demandent volontairement d'y entrer. C'est toujours à celui qui doit être baptisé que le prêtre s'adresse dans toute cette cérémonie ; c'est lui-même qui doit répondre quand c'est un adulte, et si c'est un enfant, c'est le parrain ou la marraine qui parlent pour lui et en son nom. *Fides quid tibi præstat,* continue le prêtre? Et à quoi doit vous servir la foi que vous demandez? A mériter la vie éternelle, répond le parrain ou la marraine. La vie éternelle, repart le prêtre, la voilà : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et votre prochain comme vous-même ; tel est le premier et le plus grand des commandements : *Hæc est vita æterna : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima tua; et proximum tuum sicut*

teipsum. Hoc est primum et maximum mandatum. C'est comme s'il leur disait : Ce n'est pas assez d'avoir simplement la foi pour mériter la vie éternelle ; dans notre religion, il faut croire, et il faut vivre conformément à ce qu'on croit. La foi d'un chrétien ne doit pas être purement spéculative, elle doit être pratique. Pour mériter la vie éternelle, il faut croire ses mystères, il faut suivre sa morale et garder ses commandements. Or, toute la morale chrétienne est renfermée dans ce précepte, qui est la base et l'abrégé de tous les autres : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, non à demi et avec réserve, Dieu ne veut point de cœur partagé ; mais vous l'aimerez de tout votre cœur, c'est-à-dire, sans partage ; de toute votre âme, c'est-à-dire, vous n'aimerez que lui d'un amour de préférence, et vous n'aimerez nulle créature comme lui et avec lui ; mais vous aimerez votre prochain comme vous-même, pour l'amour de lui. L'amour que vous avez pour vous-même doit être la mesure de celui que vous devez avoir pour vos frères ; et c'est de l'observation de ce double commandement que dépend la fidélité à tous les autres ; aussi est-il le premier et le plus grand de tous. C'est pour faire sentir l'importance de cette première leçon, que le prêtre répète trois fois ces importantes paroles : *Hæc est vita æterna : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima tua ; et proximum tuum sicut teipsum. Hoc est primum et maximum mandatum.*

Le prêtre souffle ensuite trois fois sur l'enfant, en disant chaque fois : *Exi ab eo,* ou *ab ea, immunde spiritus, et da locum Spiritui Sancto Paracleto :* Sors de cette âme, esprit immonde, et cède la place à l'Esprit-Saint, notre consolateur, notre avocat, notre maître. Cette cérémonie, de souffler trois fois sur l'enfant en l'honneur de la très-sainte Trinité, se fait, dit saint Augustin, pour chasser le démon par la vertu du Saint-Esprit, qui est appelé le souffle de Dieu ; et il souffle en forme de croix, pour faire voir que c'est par les mérites de Jésus-Christ crucifié que le démon doit être chassé.

La cérémonie qui suit n'est pas moins mystérieuse. Le prêtre fait le signe de la croix sur le front et sur la poitrine de l'enfant, et le désignant par son nom, il prononce ces paroles : Jean, ou Marie, recevez le sceau de Dieu le Père tout-puissant, et sur le front, et sur le cœur, afin que vous accomplissiez tous ses commandements, et que vous gardiez tous ses préceptes : *Accipe signaculum Dei Patris omnipotentis tam in fronte, quam in corde, ut præcepta mandatorum suorum valeas adimplere.* Puis soufflant trois fois sur le visage de l'enfant, il lui dit : Je souffle encore sur vous, catéchumène, en vertu du Saint-Esprit, afin que tout ce qu'il y a de vicieux et de corrompu par l'invasion des esprits malins, soit entièrement effacé par la vertu et la grâce de ce divin Esprit, et par le mystère de cet exorcisme : *Insufflo te catechumenum denuo in virtute Spiritus Sancti, ut quidquid in te vitii malorum est spirituum invasione, per hujus exorcismi mysterium, gratiæ sit tibi ipsa virtus purgatio.*

Daignez, Seigneur, par votre bonté, continue le prêtre, exaucer, s'il vous plaît, nos prières, et prendre sous votre protection celui que vous avez choisi pour un de vos enfants ; conservez-le par la vertu de la croix du Seigneur dont nous venons de lui imprimer le signe, afin qu'à mesure qu'il croîtra en âge, conservant toujours avec plus de soin ces premiers gages que vous lui donnez de votre félicité éternelle, il mérite de parvenir à la gloire de cette spirituelle régénération, par l'observation exacte de vos commandements : Par Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Preces nostras, quæsumus, Domine, clementer exaudi, et electum tuum, crucis dominicæ, cujus impressione eum signamus, virtute custodi, ut magnitudine gloriæ tuæ rudimenta servans, per custodiam mandatorum tuorum ad regenerationis gloriam pervenire mereatur : Per Christum Dominum nostrum.*

Le signe de la croix imprimé sur le front de celui qu'on doit baptiser, signifie qu'un chrétien, bien loin de rougir de la croix de Jésus-Christ, doit s'en glorifier, et qu'il doit se réjouir dans les humiliations et dans les souffrances, afin de ressembler davantage à ce divin modèle. « Rougir de la croix, c'est rougir d'être chrétien ». Ce signe imprimé sur le cœur rappelle qu'un chrétien doit aimer la croix ; qu'il doit mettre toute sa confiance en Jésus-Christ crucifié ; et que ce n'est pas assez de porter la croix sur le front, il faut qu'elle serve de frein à toutes les passions, qu'elle assaisonne les plaisirs, et qu'elle soit toujours le contre-poison de l'amour-propre. Tous les autres signes de croix que le prêtre fait sur la personne qu'on veut baptiser, signifient que ce sacrement tire toute sa vertu, toute sa force de la croix de Jésus-Christ et des mérites de sa passion.

On impose au catéchumène le nom d'un saint qui, par là, devient son protecteur particulier auprès de Jésus-Christ et le modèle qu'il devra suivre. On fait sur lui plusieurs exorcismes afin de chasser le démon, sous la puissance duquel il est par le péché originel, disent saint Cyprien, saint Augustin et saint Grégoire de Nazianze ; le péché originel l'avait assujéti. On pratique ces mêmes exorcismes sur ceux à qui on supplée les cérémonies du baptême, quoiqu'ils ne soient plus sous l'empire du démon, puisqu'ils ont été baptisés ; mais c'est pour empêcher cet ennemi du salut de s'en approcher et de leur nuire. Rien ne prouve mieux l'importance de ces saintes cérémonies.

Comme dans les premiers siècles de l'Eglise on ne baptisait presque que des adultes, on avait grand soin de préparer au baptême, par beaucoup d'instructions, les personnes raisonnables qui demandaient ce sacrement. On les appelait les catéchisés ou catéchumènes, à cause de ces instructions : le mot de catéchumène est un mot grec qui signifie une personne qu'on instruit et qu'on catéchise. Il y avait proprement deux sortes de catéchumènes ; savoir, ceux qui étaient seulement

auditeurs, qu'on nommait *audientes*, et ceux qui étaient suffisamment instruits, qu'on nommait *competentes*. Les catéchumènes n'étaient pas seulement distingués par le nom, ils l'étaient aussi par le lieu; ils se plaçaient avec les pénitents dans le portique, à l'extrémité opposée au chœur, ou au sanctuaire. On ne leur permettait pas non plus d'assister à la célébration de l'Eucharistie. Après les prières et le sermon, un diacre les faisait retirer en leur disant : *Ite, catechumeni, missa est.* Allez, catéchumènes, c'est fait pour vous. On ne voulait pas qu'ils fussent témoins des sacrès mystères, parce que, n'étant pas baptisés et n'ayant point reçu le Saint-Esprit, ils n'étaient pas capables de les comprendre, et qu'on voulait les y conduire par degrés. On leur donnait du pain bénit, afin qu'ils eussent une espèce de communion avec les fidèles. L'Eglise aujourd'hui applique ce mot aux enfants qui sont présentés au baptême, aussi bien qu'aux adultes qui le demandent; et à l'exception de l'instruction dont les premiers sont incapables, on pratique les mêmes cérémonies à l'égard des uns et des autres.

Après les exorcismes, le prêtre met du sel dans la bouche du catéchumène, en disant ces paroles : Jean, ou Marie, recevez le sel de la sagesse, qu'il vous serve pour arriver à la vie éternelle. Ainsi soit-il : *Accipe sal sapientiæ, quod propitietur tibi in vitam æternam. Amen.* Jésus-Christ a voulu que tous les sacrements fussent des signes sensibles de la grâce intérieure et invisible qu'ils produisent dans l'âme de celui qui les reçoit; et l'Eglise, animée de l'esprit de son divin Epoux, a eu soin que toutes les cérémonies qui les accompagnent fussent aussi des symboles sensibles. Le sel ne craint aucune corruption, il en préserve les viandes qu'on en assaisonne, et il sert merveilleusement à leur donner du goût; voilà la raison pour laquelle il est le symbole de la sagesse. Le prêtre donc met du sel dans la bouche de celui qu'on va baptiser; il exprime par cette cérémonie qu'il demande pour lui la véritable sagesse, c'est-à-dire la science du salut, le goût des choses du ciel, l'incorruptibilité des mœurs; cette sagesse doit être inséparable de la vie chrétienne. A cette fin, le prêtre récite l'oraison suivante :

Dieu de nos pères, Dieu, auteur et source de toute vérité : *Deus patrum nostrorum, Deus universæ conditor veritatis,* nous vous en supplions très-humblement, regardez d'un œil favorable votre serviteur, faites qu'ayant goûté, pour la première fois, cette mystérieuse nourriture de sel, il n'ait plus faim désormais, mais que toujours il soit rassasié avec votre céleste aliment : *Ut hoc primum pabulum salis gustantem, non diutius esurire permittas, quominus cibo expleatur cœlesti.* Faites, Seigneur, qu'il soit toute sa vie plein de ferveur; que l'espérance lui donne de la joie et qu'il ne se démente jamais dans votre service : *Quatenus sit semper, Domine, spiritu fervens, spe gaudens, et tuo nomini semper serviens :* Accordez-lui la grâce de parvenir aux fonts sacrés de la régénération : *Et perducas eum ad novæ regenerationis lavacrum :* Afin qu'avec tout le reste des fidèles, il mérite de recevoir l'éternelle récompense que vous nous avez promise : Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il : *Ut cum fidelibus tuis, promissionum tuarum æterna præmia consequi mereatur : Per Christum Dominum nostrum. Amen.*

Le prêtre récite ensuite cet endroit de l'évangile selon saint Matthieu, où il est dit que de petits enfants ayant été présentés au Sauveur, afin qu'il mît les mains sur eux et les bénît, les disciples les rebutaient; mais Jésus leur dit : Laissez ces petits enfants, et ne les empêchez point de venir à moi; car c'est à ceux qui leur ressemblent que le royaume des cieux appartient; et après avoir mis les mains sur eux, il sortit de ce lieu. Le prêtre, ayant récité ce passage de l'évangile, introduit le catéchumène dans l'église, en disant : *N... intra in conspectum Domini per manum sacerdotis, ut habeas vitam æternam. Amen.* Jean, ou Marie, entrez dans la maison du Seigneur; c'est son ministre qui vous conduit en sa présence, afin que vous ayez la vie éternelle. Ainsi soit-il. Puis le prêtre récite l'Oraison dominicale et le Symbole des Apôtres, que le parrain et la marraine répètent avec lui au nom de l'enfant; le Symbole, parce que l'Eglise ne reçoit au baptême que ceux qui font profession de croire en Jésus-Christ et de vivre dans la foi de l'Eglise; l'Oraison dominicale, parce que l'Eglise veut être assurée que ceux qu'elle admet au nombre de ses enfants, se serviront toute leur vie de cette formule de prière que Jésus-Christ nous a apprise lui-même : remarquez que c'est en récitant le Symbole qu'on introduit le catéchumène dans l'église, pour faire entendre qu'il n'y a que la profession de la vraie foi qui puisse nous mériter l'entrée de l'église, la grâce du baptême, et enfin la bienheureuse éternité. Ici le prêtre, prenant avec le pouce un peu de salive, en touche les oreilles et les narines de l'enfant, en disant ce mot syriaque ou chaldaïque dont se servit Jésus-Christ pour guérir un homme sourd et muet : *Ephphetha, quod est adaperire aures et nares in odorem suavitatis :* Que vos oreilles soient ouvertes à la doctrine de Jésus-Christ, et que vous en sentiez la bonne odeur. L'Eglise, dit saint Charles, demande que celui qui va être baptisé entende la voix de Dieu et ses commandements, afin que cette divine doctrine que le Seigneur nous a apprise, entrant par ses oreilles, passe dans son cœur et le récrée de son doux parfum : *Ut doctrina quæ de ore Altissimi fluxit, per ejus aures intret, et ei suaviter oleat.* Elle demande qu'il sache discerner la bonne odeur de la mauvaise, c'est-à-dire, la saine doctrine de celle qui est corrompue : l'une et l'autre entrent par les oreilles; il importe d'avoir ce discernement : *Ad discernendum bonum odorem a malo, sanam doctrinam a corrupta.* C'est pour signifier cette double grâce, que cette sainte cérémonie se fait sur l'organe de l'ouïe et de l'odorat.

Par la grâce du baptême Dieu nous admet à son service, nous adopte pour enfant, et nous

donne droit à son héritage; mais il ne veut nous accorder cette insigne faveur qu'à certaines conditions; il demande qu'on renonce à Satan, à son esprit, à ses pompes et à ses œuvres, et qu'on croie le mystère adorable de la Trinité, celui de l'Incarnation, de la passion de Jésus-Christ, de sa résurrection et de l'eucharistie; en un mot, tout ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine croit et enseigne. Le baptême, disent les Pères, est un contrat par lequel Dieu et l'homme s'engagent réciproquement. Le chrétien promet à Dieu de l'aimer et de le servir toujours; Dieu lui assure, s'il est fidèle à ses serments, sa grâce en ce monde et la vie éternelle en l'autre. C'est en ce moment que se passe cet engagement mutuel. Le prêtre demande : Renoncez-vous à Satan? *Abrenuntias Satanæ?* Le catéchumène répond : J'y renonce, c'est-à-dire, je déclare que j'abandonne, dès à présent et pour toujours, le parti du démon, et que je ne veux jamais être à son service : *Abrenuntio.* Renoncez-vous à ses œuvres? *et omnibus operibus ejus?* c'est-à-dire, à tous les péchés? *Abrenuntio :* J'y renonce. Renoncez-vous aux pompes du démon, c'est-à-dire, aux vanités, à l'esprit et aux maximes du monde? *Abrenuntio :* J'y renonce de tout mon cœur, et c'est à la face de l'Eglise que je prends cet engagement solennel. C'est tout comme s'il disait : Je prends à témoin le ciel et la terre, que je ne veux servir toute ma vie que Jésus-Christ; je garderai tous ses commandements, je suivrai ses exemples et ses maximes; je promets que son Evangile sera la seule règle de ma conduite; j'aurai en horreur pendant toute ma vie l'esprit et les maximes du monde. Je me soumets à croire tous les mystères que Jésus-Christ nous a révélés; je me range au nombre de ses disciples; c'est lui que je prends pour maître; je veux désormais n'aimer et ne servir que lui. Voilà ce que tous les chrétiens ont solennellement promis et juré à la face des autels et de toute l'Eglise, voilà sur quoi ils seront tous jugés. Les chrétiens tiennent-ils une si solennelle promesse? Combien meurent sans y avoir jamais pensé, sans l'avoir jamais ratifiée! C'est cependant cet engagement, ou tenu ou méprisé, qui doit décider de notre sort éternel.

Après avoir reçu ces promesses, le prêtre oint avec l'huile des catéchumènes la poitrine et les épaules de celui qu'on va baptiser, en disant : Je vous oins la poitrine et les épaules avec l'huile du salut en Jésus-Christ Notre-Seigneur, afin que vous ayez la vie éternelle : *Ego te linio oleo salutis in Christo Jesu Domino nostro, ut habeas vitam æternam.* Cette onction se fait en forme de croix, et signifie la grâce qui fortifie le chrétien dans les travaux et les combats de la vie spirituelle, et qui lui adoucit, dit saint Cyrille, le joug de Jésus-Christ auquel il se soumet. Cette onction sacrée, dit saint Ambroise, marque que par le baptême nous devenons comme les athlètes de Jésus-Christ : *Quasi Christi athletes.* Les athlètes étaient oints d'huile pour combattre dans les jeux publics, et cette onction aidait à la victoire : *Solent enim luctantes inungi.* Par là, dit saint Charles, l'Eglise nous apprend que ce n'est pas par nos mérites que nous obtenons la grâce du baptême, mais par un pur bienfait de la miséricorde de Jésus-Christ : *Sed Christi beneficio et gratuita misericordia donati, quæ oleo significatur.* On sait assez toutes les propriétés de l'huile : elle sert de remède pour les plaies, elle nourrit, elle éclaire, tout cela nous fait entendre le mystère de cette onction. Enfin, après avoir demandé à celui qu'on va baptiser, s'il croit en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre; s'il croit en Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur, qui est né et a souffert pour notre salut; s'il croit au Saint-Esprit, à la sainte Eglise catholique, la communion des Saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, et la vie éternelle; et lorsqu'il a répondu à chacun de ces articles : Je crois, *credo,* on lui demande s'il veut être baptisé, parce que l'Eglise n'accorde le baptême qu'à ceux qui le souhaitent et qui sollicitent cette grâce. Le catéchumène, ou le parrain et la marraine, au nom de l'enfant, ayant répondu : Je le veux, le prêtre le baptise selon la forme ordinaire, en disant : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Puis faisant l'onction du saint chrême, en forme de croix avec le pouce, sur sa tête, il récite cette prière : Que le Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous a régénéré par l'eau et l'Esprit-Saint et qui vous a pardonné et remis tous vos péchés, daigne vous donner l'onction du saint chrême et de l'huile du salut pour la vie éternelle. Ainsi soit-il. Cette onction se fait sur la tête du nouveau baptisé pour marquer que le baptême le rend, en quelque façon, selon l'expression de l'Apôtre, membre d'une nation choisie, d'un peuple saint et du royal sacerdoce : le prêtre semble donc lui dire par cette cérémonie : Offrez à Dieu des hosties pures et saintes; vos vœux, vos prières, vos œuvres de miséricorde, de pénitence, sont autant de sacrifices de louanges et d'actions de grâces, suivant l'expression du Prophète : *Immola Deo sacrificium laudis.* Régnez sur vos passions, car vous êtes d'une race royale, puisque vous participez à la royauté de Jésus-Christ en qualité de chrétien, et que vous devez régner avec lui dans son royaume, dans le séjour de la gloire. Saint Charles apporte encore une autre raison de cette onction qui se fait sur la tête du nouveau baptisé : c'est afin qu'il sache, dit-il, que dès ce jour-là il a été uni par le baptême à Jésus-Christ son chef, en qualité de membre de son corps mystique, et que comme le mot de Christ signifie l'oint du Seigneur et vient de celui de chrême, de même le mot de chrétien vient de celui de Christ. *Ut intelligat se ab eo die Christo capiti tanquam membrum conjunctum esse, atque ejus corpori insitum : et ea re christianum a Christo, Christum vero a chrismate appellari.*

L'antiquité de ces onctions paraît par la tradition. Tout ce que l'Eglise consacre particulièrement à Dieu, elle l'oint d'huiles saintes et du saint chrême. Les chrétiens, disent les Pères, sont

donc entièrement consacrés au Seigneur par ces onctions. Ils sont les temples de Dieu : *Templum Dei quod estis vos*, et ils doivent par conséquent répondre, par la pureté de leur vie, à la sainteté de cette consécration. On met un linge blanc sur la tête du nouveau baptisé, en disant : *Accipe vestem candidam, sanctam et immaculatam, quam perferas coram Domino nostro Jesu Christo, ut habeas vitam æternam. Amen :* Recevez cet habit blanc, cette robe sainte et sans tache, pour la porter devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que conservant jusqu'à la fin l'innocence dont elle est le symbole, vous ayez la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Autrefois on revêtait les nouveaux baptisés d'habits blancs, pour marquer l'innocence qu'ils avaient reçue au baptême, et ils les portaient durant sept jours, pour signifier qu'un chrétien doit conserver cette innocence toute sa vie, et ne jamais la perdre par le péché. Le linge blanc qu'on met aujourd'hui sur la tête de l'enfant tient lieu de ces habits blancs. Enfin on donne un cierge allumé au nouveau baptisé, pour lui apprendre qu'ayant reçu la lumière de la foi, il doit bien prendre garde qu'elle ne s'éteigne, et qu'il doit être lui-même une lumière ardente et luisante par l'éclat de ses vertus et par l'ardeur de sa charité : *Eratis enim aliquando tenebræ*, disait saint Paul aux fidèles d'Ephèse, *nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate :* Autrefois vous étiez les ténèbres mêmes, et vous êtes maintenant la lumière en Notre-Seigneur. Marchez comme des enfants de lumière.

On peut juger de l'antiquité de toutes ces cérémonies qui précèdent, qui accompagnent et qui suivent le baptême, par l'autorité de Tertullien, de saint Basile, de saint Ambroise, de saint Augustin et de tous les Pères des premiers siècles de l'Eglise, qui les rapportent tous comme un exemple des choses que nous avons reçues par tradition des Apôtres mêmes.

Les personnes véritablement chrétiennes ne manquent point de célébrer tous les ans l'anniversaire du jour de leur baptême, et d'en renouveler les vœux et les promesses avec une nouvelle dévotion.

L'Evangile de la messe raconte le second miracle de la multiplication des sept pains et de quelques petits poissons ; comme ce prodige est semblable au premier, rapporté dans l'évangile du quatrième dimanche de Carême, par lequel Jésus-Christ multiplie cinq pains d'orge, pour ne pas rendre l'histoire de ce jour trop longue, nous renvoyons à l'explication que nous avons déjà donnée.

Le Père Croiset.

LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Omnes gentes, plaudite manibus, jubilate Deo in voce exultationis : Peuples répandus dans l'univers, frappez des mains, manifestez par mille cris de joie la part que vous prenez à la gloire de votre Dieu ; car c'est le Seigneur, c'est le Très-Haut, c'est ce Roi si grand, si redoutable, dont l'empire s'étend sur toute la terre : *Quoniam Dominus excelsus, terribilis Rex magnus super omnem terram.* Ces paroles pleines d'enthousiasme, ces cris d'allégresse, ces acclamations, l'Eglise les a choisis pour l'Introït de la messe de ce jour. Ils sont tirés du psaume qu'on croit avoir été fait pour le retour de l'arche après une célèbre victoire. Il est en même temps une prophétie du triomphe de Jésus-Christ sur l'enfer, et de l'Eglise sur les gentils et sur les hérétiques. L'arche portée en triomphe sur la sainte montagne, est encore la figure de Jésus-Christ montant au ciel ; et les peuples vaincus alors par les Juifs, nous représentent les gentils et toutes les nations du monde soumises à l'Eglise. Quel triomphe plus éclatant, quelle victoire plus complète que celle de la foi ? *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra ?* Subjuguer des peuples entiers par les armes, ce n'est pas une grande merveille : un torrent impétueux inonde aisément tout un pays. Ce n'est que par la multitude et la bravoure des soldats qu'un conquérant sub-

jugue des peuples entiers : il n'a pas toujours le plus de part à la victoire. Après tout, ce ne sont que les corps qu'on met aux fers ; quel vainqueur, quel tyran a jamais pu s'assujétir et le cœur et l'esprit de ses esclaves? Aussi la victoire des héros n'est jamais entière et complète. La plus noble partie de l'homme, qui est l'âme, reste toujours révoltée, après qu'un général habile a tout subjugué; elle est libre au milieu des fers, et toujours elle demeure ennemie. Jésus-Christ seul a pu vaincre tous les peuples, les soumettre à son empire, réduire, pour ainsi dire, en servitude et l'esprit et le cœur, et faire publier et recevoir partout ses divines lois sans le secours de la multitude et des armes. Quelque sévères qu'aient été ces lois, quelque incompréhensibles qu'aient été les dogmes de la religion, quelque opposé aux passions humaines qu'ait été cet Evangile, tout s'est soumis ; Grecs et Romains, Scythes et Gaulois, peuples barbares, peuples civilisés et polis, tout a plié, tout s'est humilié, tout a reconnu volontairement l'empire de Jésus-Christ. Voilà ce qu'on peut appeler victoire insigne, victoire complète, triomphe miraculeux, qui seul démontre avec évidence la divinité du conquérant, la sainteté toute-puissante de la loi, la vérité incontestable de notre religion, l'authenticité de l'Evangile de Jésus-Christ et la suprême autorité de l'Eglise. Le Prophète, qui avait en vue ce prodige, n'avait-il pas sujet de s'écrier : *Omnes gentes, plaudite manibus, jubilate Deo in voce exultationis?* Peuples de la terre, applaudissez, tressaillez de joie au souvenir de votre bonheur, et par vos actions de grâces, par vos acclamations, célébrez une si admirable victoire. C'est ce que l'Eglise se propose en composant les offices des dimanches de l'année avec les passages choisis des Livres saints, qui rappellent à l'esprit ces miracles permanents d'amour et de miséricorde.

L'Epître de ce jour est tirée de la lettre que saint Paul écrivit aux fidèles de Rome, pour leur faire tenir dans la vie nouvelle de la grâce une conduite différente de celle qu'ils gardaient lorsqu'ils étaient sous la servitude du péché. Le saint Apôtre, après avoir fait ressortir les avantages de la loi de grâce sur la loi ancienne, après avoir expliqué à ces nouveaux fidèles leurs devoirs et leurs obligations, et montré, en comparant la servitude avec la liberté, la différence qu'il y avait entre l'état funeste du péché dans lequel ils avaient vécu et l'état heureux de la grâce où ils étaient entrés par le baptême, les exhorte à ne rien oublier pour mener une vie pure, fervente, exemplaire, qui réponde à la sainteté de l'Evangile dont ils font profession, et à être d'autant plus saints, qu'ils ont plus de moyens de le devenir. Pour les engager à la pratique des bonnes mœurs, il leur représente qu'ils trouveront dans la loi de grâce une abondance de secours que la loi de Moïse ne donnait point par elle-même. Au reste, ajoute-t-il, la liberté que ce divin Sauveur est venu vous procurer, ne consiste pas à vivre dans l'indépendance, mais seulement à changer de maître. Comme vous avez fait des œuvres de mort et de damnation, lorsque vous étiez sous l'esclavage du démon et du péché, aujourd'hui que vous êtes sous la loi de grâce, vous devez faire des œuvres de justice ; et puisque vous vous êtes soumis au joug de l'Evangile, vous vous êtes par là engagés à faire tout ce qu'il prescrit.

Humanum dico propter infirmitatem carnis vestri, dit-il : Je parle humainement à cause de la faiblesse de votre chair ; c'est-à-dire, connaissant votre faiblesse, je n'exige rien de trop relevé, ni qui puisse vous paraître trop difficile ; je vous demande seulement de faire, pour plaire à Dieu, ce que vous avez fait tant de fois pour plaire au monde, pour satisfaire vos

passions, pour venir à bout de vos frivoles et chimériques desseins. Rappelez dans votre esprit tout ce que vous avez eu à souffrir au service du monde! quel assujétissement à ces dures et bizarres lois! quelle contrainte! quelle gêne! On y trouve autant de maîtres que de concurrents, qu'il faut ménager et à qui il ne faut pas déplaire. Quelle plus écrasante servitude que celle du péché! quelle plus cruelle tyrannie que celle des passions! qu'il en coûte pour les satisfaire! Il n'y a point d'état où l'on soit plus esclave, où l'on ait plus à souffrir, plus de violence à se faire; et de tous ces travaux, de tous ces assujétissements, de toutes ces peines, quels fruits, quels avantages peut-on espérer? Troubles, craintes, inquiétude dans l'esprit, amertume, chagrins mortels, tristesse dans le cœur, supplices éternels après cette vie, voilà ce que donne le monde. Dieu vous promet une éternité bienheureuse, une vie pleine de douceurs spirituelles, une grande liberté à son service, accompagnée d'une paix pleine de charmes; il s'en faut bien qu'il exige de vous tous les travaux, toute la gêne, tous les déboires amers que l'on trouve au service du monde; et vous refuseriez de le servir, de garder ses commandements, de vivre selon les maximes de l'Evangile? *Humanum dico.* J'ai honte de vous proposer ces motifs naturels et intéressés; Dieu doit-il être aimé et servi autrement que pour l'honneur et le plaisir de lui plaire? n'est-il pas lui-même un motif suffisant pour nous engager à l'aimer? *Propter infirmitatem carnis vestræ:* mais je m'accommode à votre faiblesse, et les égards charitables et compatissants que j'ai pour vous, doivent vous porter à agir par des motifs bien plus parfaits: *Sicut enim exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem:* Car, comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice pour commettre le crime, de même faites-les servir maintenant à la justice pour devenir saints. Dieu vous a pardonné vos péchés; mais il ne vous a pas dispensés de l'obligation de faire pénitence. Vous êtes devenus par le baptême des temples de Dieu; il faut purifier ce temple qui avait été souillé par tant d'abominations et d'ordures; la grâce du baptême l'a blanchi, il faut que la pénitence l'orne: l'impureté, l'orgueil, l'intempérance, et tous les autres vices, en avaient fait un objet d'horreur aux yeux de Dieu; il faut que l'humilité, la pureté, le jeûne et la pratique de toutes les vertus chrétiennes, le rendent pour lui un objet de complaisance. *Quem ergo fructum habuistis tunc in illis, in quibus nunc erubescitis? Nam finis illorum mors est.* Le saint Apôtre fait ici une réflexion bien propre à désabuser tout homme de bon sens des plaisirs et des vains honneurs de cette vie: Vous vous êtes livrés à tous les désirs criminels de votre cœur; vous êtes devenus les victimes de vos passions; que n'avez-vous pas fait et souffert pour plaire à un monde, à un tyran dont vous vous étiez rendus les esclaves? quel avantage avez-vous donc trouvé dans ces choses dont vous rougissez maintenant? car elles aboutissent à la mort. Le déréglement des mœurs, les plaisirs criminels, coûtent beaucoup et ne laissent que des repentirs et des chagrins. Que retirent les pécheurs les plus heureux, de leurs péchés? Le plaisir qui en a été comme la fleur, a passé en un instant; les remords, le trouble, la honte, fruits amers de l'iniquité, demeurent: que reste-t-il à toutes ces malheureuses victimes de l'enfer, de toutes leurs injustices, de leur licence effrénée, de tous leurs désordres? Un désespoir éternel, beaucoup plus cuisant que les flammes qui les dévorent: voilà les fruits de leurs crimes; et quand le péché rendrait l'homme heureux sur la terre, ne perd-il pas son âme pour une éternité? *Quid prodest?*

Nunc vero liberati a peccato, servi autem facti Deo, habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem vero vitam æternam : Or, maintenant étant affranchis du péché et assujétis à Dieu, l'avantage que vous y trouvez est votre sanctification et aboutit à la vie éternelle. Voilà ce qu'on gagne au service de Dieu : une paix du cœur inaltérable, une conscience tranquille, une joie intérieure sans mélange, une vie pleine des plus pures douceurs, une grande consolation à la mort; et, pendant l'éternité, une félicité sans mesure, sans intervalle, sans bornes. *Stipendia enim peccati, mors. Gratia autem Dei, vita æterna, in Christo Jesu Domino nostro :* Car la solde du péché, continue le saint Apôtre, c'est la mort; mais la grâce qu'on reçoit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Le Seigneur est un maître libéral et magnifique, s'écrie un savant et dévot interprète ! Il récompense de la vie éternelle une fidélité de peu d'années, et quelquefois de peu de jours; et cette fidélité est encore due à sa grâce. Ce sont ses propres dons qu'il récompense, quand il récompense nos mérites. Le démon agit tout autrement. C'est un tyran qui tient à sa solde de malheureux esclaves; il leur promet les plus grands avantages, et après leur avoir ravi la liberté, et fait essuyer mille peines, la mort est la solde dont il les paye.

L'Evangile de la messe nous apprend à connaître les faux prophètes, et nous exhorte à nous tenir en garde contre leurs artifices. Le mot de prophète ne signifie pas seulement chez les Hébreux des hommes inspirés de Dieu pour prédire l'avenir, mais encore des docteurs éclairés du ciel pour enseigner le peuple; et c'est dans ce sens qu'on doit prendre ceux dont parle l'Evangile de ce jour.

Jésus-Christ, après cet admirable discours qu'il fit à ses disciples, et à un grand peuple qui était venu le joindre dans une plaine au pied de la montagne, où il avait passé en prière toute la nuit; après leur avoir enseigné les béatitudes, c'est-à-dire les sources de la véritable félicité, et leur avoir donné plusieurs préceptes et plusieurs maximes spirituelles qui renferment presque toute la morale chrétienne, voulut les prévenir contre les piéges et les artifices des hérétiques, et de tous ceux dont le démon se servirait pour les perdre. Rien n'est plus aisé que d'en imposer aux âmes simples par un extérieur dévot, étudié et édifiant. Comme la charité règne dans leur cœur, elles ne peuvent croire que ceux qui ne montrent rien que de bon, soient mauvais. Le Sauveur, connaissant combien cet artifice était dangereux, et prévoyant les grands maux que feraient dans tous les temps les hypocrites, voulut prévenir ses disciples, et leur apprendre à connaître les loups déguisés sous la peau des brebis; apprenons de là combien il importe de ne point se méprendre, et quel malheur c'est pour une âme de se laisser tromper.

Gardez-vous, dit le Sauveur, des faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui au dedans sont des loups ravissants : *Attendite a falsis prophetis.* Rien n'est plus séduisant que l'artifice dont ils se servent : un extérieur qui ne présente rien que de louable, un air de piété, de mortification, de douceur et de modestie, tous ces dehors annoncent bien la brebis; arrachons le masque, nous trouverons sous ces trompeuses apparences le loup dévorant.

Du temps de Jésus-Christ, ces faux prophètes étaient en grand nombre, et ils faisaient un mal infini parmi le peuple, affectant d'imiter en tout ceux que Dieu avait envoyés. Les anciens et vrais prophètes étaient habillés fort simplement, et ils menaient une vie très-austère; ils portaient des

habits de peau, ils jeûnaient rigoureusement, et ils se couvraient de sacs et de cilices : tels étaient Jérémie, Isaïe et Jean-Baptiste. Les faux prophètes s'habillaient de même ; ils paraissaient aux yeux du peuple abattus par le jeûne ; ils prêchaient avec emphase la pénitence : rien n'était plus aisé que de s'y méprendre. Le Sauveur nous donne ici le moyen de les connaître et de les démasquer.

A fructibus eorum, dit-il, *cognoscetis eos :* Vous les connaîtrez à leurs fruits. Cette preuve ne fut jamais équivoque ; cueille-t-on des raisins sur les épines, ou des figues sur les chardons ? C'est par les fruits qu'on juge de la nature de l'arbre : tel est le fruit, tel est l'arbre ; et tel qu'est l'arbre, tel est le fruit ; la preuve est réciproque, et comme il n'est pas possible qu'un bon fruit vienne d'un mauvais arbre, il n'est pas non plus possible qu'un mauvais arbre porte de bons fruits. Ne vous fiez pas à ces dehors éblouissants, dit saint Grégoire, parce que les loups peuvent se couvrir de la peau des brebis. Il est vrai que pour peu qu'on les observe de près, on découvre bientôt la fourberie. Une peau empruntée ne donne ni la voix, ni les inclinations de l'animal à qui elle est naturelle. Une humilité sincère, une charité universelle, une piété sans fard, une douceur inaltérable, une austérité de vie sans ostentation, un zèle qui n'a rien d'outré, rien d'amer, distinguent le vrai pasteur qu'il faut suivre, d'avec le loup qu'il faut éviter. Défiez-vous d'un zèle qui ne perd jamais de vue ses propres intérêts, d'un zèle qui impose de lourds fardeaux qu'on ne voudrait pas seulement toucher du bout des doigts, d'une piété sans charité, d'une charité accompagnée d'acception des personnes. Les chardons ne sauraient porter des figues, ni les épines des raisins. Mais que fait-on d'un arbre qui ne porte pas de bons fruits, dit le Sauveur ? On le coupe et on le jette au feu : *Excidetur, et in ignem mittetur.* Ce n'est point ici d'un arbre stérile que parle le Sauveur, c'est d'un arbre qui porte des fruits, mais de mauvais fruits : terrible leçon pour ces chrétiens qui font beaucoup de bonnes œuvres en apparence, mais qui ne portent que des fruits âpres, de mauvais goût, des fruits gâtés par le défaut de pureté d'intention, par de mauvais motifs. *Viri divitiarum :* Gens riches en apparence, mais qui ne trouvent rien dans leurs mains à l'heure de la mort, gens zélés qui peuvent dire : *Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ?* Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ? Et à qui on répondra : *Quia nunquam novi vos :* Retirez-vous de moi, je ne vous ai jamais connus ; vos prétendues bonnes œuvres ont été le fruit d'un cœur gâté par vos passions et par votre amour-propre ; un mauvais arbre porte des fruits, mais il n'en saurait porter de bons : *Discedite a me qui operamini iniquitatem.*

Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum : Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux ; c'est-à-dire ceux qui font profession du christianisme, et qui croient en Jésus-Christ, ne seront pas sauvés, s'ils ne joignent à leur croyance l'observation des commandements. Ce n'est pas assez de croire l'Evangile, il faut en suivre les maximes ; parler de Dieu avec onction, parler à Dieu avec confiance, sans faire ce qu'il commande, c'est une erreur qui damne beaucoup de chrétiens. Vous dites à Dieu : Seigneur, Seigneur, dit le nouvel auteur des Réflexions morales, vous le reconnaissez pour votre Maître, et vous ne lui obéissez pas : c'est prononcer vous-même l'arrêt de votre condamnation. Combien de personnes, ajoute-t-il, croient avoir tout fait pour leur sanctification, quand elles ont passé un temps con-

sidérable au pied des autels, ou à leur oratoire! Il faut prier, il faut prier beaucoup; il faut même, autant qu'il est possible, prier toujours; mais la prière qui ne nous rend pas plus fidèles à nos devoirs, plus soumis à la volonté de Dieu, plus doux, plus charitables, plus humbles, plus mortifiés, plus exemplaires, serait une pure illusion, et ne nous ouvrirait point le ciel. *Qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, non intrabit in regnum cœlorum :* Celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux. Voilà ce qui caractérise la valeur et le mérite des meilleures actions. Ce qui paraît le plus louable aux yeux des hommes est quelquefois réprouvé du Seigneur. Le juste vit de la foi; mais la foi sans la charité est morte; elle est inutile pour l'éternité sans les bonnes œuvres. Il faut que le cœur et la conduite répondent à la foi et aux paroles. Ce sont les mains, et non pas la voix de Jacob qui attirent la bénédiction : *Vox quidem, vox Jacob est : sed manus, manus sunt Esaü.*

Le Père Croiset.

LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

L'Eglise notre bonne mère n'a rien tant à cœur que le salut de ses enfants; elle les rassemble tous les dimanches pour leur faire des leçons importantes, pour ranimer leur foi, pour renouveler leur ferveur, les prémunir contre les dangers, les encourager contre les efforts et les ruses du tentateur, les consoler dans leurs maux et les soutenir dans tous les accidents fâcheux de la vie. Elle les nourrit du pain de la parole de Dieu, elle les fortifie par l'usage des sacrements, et en leur rappelant chaque dimanche le souvenir des grandes vérités de la religion, elle tâche toujours, par quelques traits de la bonté et de la miséricorde de Dieu, d'exciter notre amour et notre reconnaissance envers lui, et de nous porter à mettre en lui toute notre confiance. Tel est en particulier le but qu'elle se propose dans l'office de ce jour.

L'Introït nous fait souvenir des bienfaits du Seigneur; l'Epître nous dit en peu de mots ce que doit être un vrai fidèle. L'Evangile nous apprend le bon usage que nous devons faire pour le ciel des biens terrestres; et, par l'exemple d'un receveur infidèle, mais prévoyant, il nous enseigne comment nous devons faire servir à notre salut les faux biens de ce monde, avec lesquels cependant nous pouvons acquérir des amis et de puissants protecteurs dans l'autre vie. Cette sagesse, ce bon esprit, joints à une volonté droite, nous les demandons à Dieu dans l'oraison de la messe, laquelle devrait être pour tous les fidèles une prière de tous les jours.

Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui : Nous nous ressouvenons, Seigneur, de tous les bienfaits dont vous avez comblé vos serviteurs; nous avons reçu votre miséricorde au milieu de votre temple, au milieu de votre peuple, comme traduisent les Septante, saint Chrysostome, Théodoret et saint Augustin. Que de merveilles, ô mon Dieu, n'avez-

vous pas opérées en notre faveur ! quel soin, quelle bonté, quelle providence paternelle ! Pourrions-nous, Seigneur, oublier jamais un Dieu si bienfaisant, ou manquer de confiance en un tel Sauveur, en un tel Père ? *Secundum nomen tuum Deus, sic et laus tua in fines terræ :* Votre gloire a pénétré, ô mon Dieu, jusqu'aux extrémités de la terre : on vous y loue d'une manière proportionnée à la grandeur de votre nom ; on y exalte surtout ce bras équitable qui s'est armé pour notre défense : *Justitia plena est dextera tua.* Il est visible que ce psaume quarante-septième, qui dans le sens littéral s'entend de la protection de Dieu sur Jérusalem et sur le peuple juif, ne doit s'appliquer, dans le sens figuré, qu'à la sagesse de Dieu qui veille constamment sur son Eglise. Ce n'est que dans le christianisme que la gloire de Dieu a pénétré jusqu'aux extrémités de la terre, et que le Seigneur est loué chez tous les peuples d'une manière proportionnée à la grandeur de son saint nom. Avant Jésus-Christ, Dieu n'était connu que dans la Judée : *Notus in Judæa Deus.* Mais depuis ce divin Sauveur, la connaissance du vrai Dieu a été portée et prêchée à toutes les nations du monde, *docete omnes gentes,* et les prédicateurs évangéliques ont annoncé Jésus-Christ par tout l'univers : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* C'est de cette grande miséricorde que l'Introït de la messe nous rappelle le souvenir pour réveiller notre foi et notre amour envers Dieu, et nous faire rendre de continuelles actions de grâces à sa divine providence.

L'Epître est tirée du chapitre huitième de la lettre de saint Paul aux Romains. L'Apôtre ayant montré combien la vie d'un chrétien doit être différente de celle d'un homme charnel, nous fait remarquer que quoique la concupiscence et les passions ne soient pas éteintes entièrement par la grâce du baptême, elles sont bien affaiblies, et qu'elles n'ont d'empire sur notre cœur que celui que nous leur donnons volontairement. Il apporte ensuite les raisons que nous avons de les tenir dans la servitude, et démontre qu'un fidèle devant être un homme tout spirituel, ne doit pas vivre selon les penchants de la chair.

Debitores sumus non carni, dit-il, *ut secundum carnem vivamus.* Ce n'est point à la chair que nous sommes redevables, pour que nous vivions selon la chair. Ce n'est pas à elle que nous devons notre nouvelle vie. Par elle, au contraire, nous naissons enfants de colère, puisque nous venons au monde esclaves du péché. C'est à Jésus-Christ seul que nous devons notre liberté, puisque c'est par le baptême que nous sommes régénérés ; c'est donc uniquement pour Jésus-Christ et selon son esprit et ses maximes que nous devons vivre. Par cette nouvelle naissance qu'il nous a donnée, nous ne sommes plus assujétis à la chair, au péché, à la concupiscence ; elle n'a plus sur nous aucun empire, Jésus-Christ seul doit régner dans nos cœurs. Malheur à nous si, renonçant à cette heureuse liberté des enfants de Dieu, nous nous soumettons de nouveau à l'empire du péché ! Jésus-Christ, par le mérite de son sang et de sa mort, a brisé nos liens et a détruit l'empire du démon. Cet ennemi a bien encore quelque intelligence dans la place ; notre amour-propre, nos sens, notre cœur même peuvent nous trahir, et nous devons nous en défier continuellement ; mais à moins que nous ne voulions l'introduire en nous, il ne peut faire que des efforts inutiles. C'est un chien enragé, dit saint Augustin, qui est enchaîné : *Latrare potest, mordere non potest :* Il peut aboyer, il peut crier, mais il ne saurait mordre que ceux qui s'en approchent de trop près. Ce qui est né de la chair, disait le Sauveur à Nicodème, est chair ; mais ce qui est né de l'esprit, est

esprit : *Quod natum ex spiritu, spiritus est.* C'est à cet oracle que fait ici allusion le saint Apôtre. Ce n'est proprement que dans le christianisme que Dieu a des adorateurs en esprit et en vérité ; ce n'est que dans la religion chrétienne que se trouvent les hommes spirituels. C'est pour cela que le peuple juif, quoiqu'il eût seul la connaissance du vrai Dieu, quoique le Seigneur l'eût choisi pour son peuple, était encore un peuple tout charnel. Ce changement merveilleux de l'homme en homme spirituel, devait être l'ouvrage du Sauveur ; il fallait un Rédempteur qui fût homme et Dieu tout ensemble pour opérer ce prodige ; il l'a fait, et le chrétien est le chef-d'œuvre de l'Homme-Dieu.

Si enim secundum carnem vixeritis, continue l'Apôtre, *moriemini :* Car si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; c'est-à-dire, si vous suivez les désirs de la chair et les mouvements de la concupiscence, si vous faites les œuvres de la chair, qui signifient tout péché grief, vous perdrez la vie de la grâce, vous mourrez d'une mort spirituelle dès cette vie, et cette mort sera suivie, dans l'autre, de la mort éternelle, de la damnation ; mais si, au contraire, vous mortifiez les œuvres de la chair, c'est-à-dire, si vous mortifiez, si vous réprimez les mauvaises inclinations de votre cœur, si vous les faites mourir en vous, et ne commettez point le péché vers lequel la concupiscence vous porte, si vous domptez vos passions, vous vivrez d'une vie toute spirituelle, toute surnaturelle, d'une vie chrétienne sur la terre, qui sera suivie du bonheur éternel dans le ciel. On vit selon la chair, quand on en fait les œuvres, quand on suit l'esprit et les maximes du monde ; et cette vie n'a d'autre terme que l'enfer. On vit selon l'esprit de Jésus-Christ, quand on se conforme à l'esprit et aux maximes de l'Evangile. La vie de l'esprit, c'est la vie de la grâce ; et c'est par le moyen de cette grâce que nous mortifions, que nous domptons nos passions, que nous réprimons les impressions mauvaises de la concupiscence, et que nous n'opérons plus les œuvres de la chair.

Quicumque enim spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei : Tous ceux que l'esprit de Dieu fait agir, sont enfants de Dieu. Et l'on peut ajouter, qu'il n'y a proprement d'enfants de Dieu que ceux qui sont animés de cet esprit, qui agissent par sa douce impression, qui suivent ses mouvements et ses lumières. Si nos actions, quelque louables qu'elles soient, quelque bonnes qu'elles paraissent, ont un autre motif, ou viennent d'un autre principe, ce ne sont que des actions vides, défectueuses, mortes, et Dieu nous dira un jour : *Non novi vos.* Ceux que l'esprit de Dieu fait agir non par force, ni avec violence, mais par ses douces inspirations, par ses vives lumières et par le secours de sa grâce, ceux-là, tout concourt à leur avantage. S'ils ne faisaient rien, s'ils n'agissaient pas, le Saint-Esprit ne coopérerait pas en eux. L'homme coopère à sa conversion avec le Saint-Esprit ; mais il ne coopère que par le secours de la grâce.

Au reste, vous n'avez point reçu l'esprit de servitude, pour vous conduire encore par la crainte : *Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore.* Ce n'est plus cet esprit qui doit vous faire agir comme si vous étiez toujours des esclaves ; mais c'est l'esprit d'amour qui doit être le motif et l'âme de toutes vos actions, depuis que vous êtes devenus les enfants adoptifs du Père céleste. L'esprit de la loi de Moïse était un esprit de crainte, l'esprit de l'Evangile de Jésus-Christ est un esprit d'amour. C'est au milieu des tonnerres et des éclairs, qui inspirent toujours la frayeur, que l'ancienne loi avait été donnée ; c'est sur le Calvaire, à la mort du Sauveur, pur effet du plus grand amour, que la loi nouvelle a pris naissance. Il était rare

dans l'Ancien Testament qu'on servît Dieu par amour ; la crainte des châtiments était le principal motif de ce peuple charnel. Dans le Nouveau, Dieu veut être servi par affection. L'esprit propre de la loi de Moïse était un esprit de terreur et de menace, et c'est sous cette idée que l'Apôtre la représente ; la loi nouvelle, au contraire, étant une loi de grâce qui nous communique par elle-même le Saint-Esprit, et nous élève à la dignité d'enfants de Dieu, elle nous fait trouver dans la charité un motif d'obéissance plus efficace et plus relevé. Ce n'est pas que le même Esprit-Saint ne soit l'auteur de la crainte salutaire et de l'amour pur et surnaturel ; aussi l'Eglise a-t-elle défini que dans la loi nouvelle, qui est une loi d'amour, la crainte des peines et de la justice divine n'en doit pas être exclue, pourvu qu'elle renferme les dispositions exprimées par le saint concile de Trente. La crainte salutaire est un don de Dieu, aussi bien que l'amour ; mais ces dons ne sont pas égaux, quoique venus de la même main. La crainte, dit saint Augustin, ébauche, pour ainsi dire, la conversion, et la charité l'achève. Des prophètes et de saints patriarches, quelques justes de l'ancienne loi ont servi Dieu par amour : l'esprit de l'Evangile leur était dès lors communiqué par anticipation en vue des mérites de Jésus-Christ ; mais cet esprit doit régner universellement aujourd'hui dans tous les fidèles, puisque par la grâce de l'adoption en Jésus-Christ, nous ne devons pas seulement appeler notre Dieu, le Seigneur, mais notre Père : *Sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba (Pater) :* Vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants de Dieu, par lequel nous crions : Père, Père. C'est la nouvelle alliance que Dieu a faite avec nous par Jésus-Christ, qui nous a acquis ce droit. Ce n'est pas à dire que ce témoignage d'une bonne conscience doive nous donner une certitude entière et absolue de notre justice, dit le savant interprète que nous avons souvent cité, comme se l'imaginent faussement les hérétiques ; l'Apôtre veut seulement exprimer que cette confiance qu'ont les vrais fidèles d'être du nombre des enfants de Dieu, n'est ni vaine, ni présomptueuse, puisqu'elle est fondée sur l'inspiration et sur le témoignage du Saint-Esprit. Tous ceux à qui le Saint-Esprit rend intérieurement ce témoignage, sont véritablement enfants de Dieu ; mais personne ne sait avec une entière certitude que le Saint-Esprit lui rend ce témoignage : *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit* (Eccl., IX), dit le Sage : L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Aussi le saint Apôtre a-t-il raison d'exhorter les fidèles à travailler à leur salut avec crainte et tremblement : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini* (Philip., II).

Si nous sommes enfants, conclut saint Paul, nous sommes aussi héritiers : je dis héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ : *Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi.* C'est cette auguste qualité d'enfants de Dieu qui nous donne droit à l'héritage de notre Père ; mais pour cela il faut être des enfants soumis et respectueux. Un père peut légitimement déshériter des enfants rebelles. Nous ne serons reconnus pour vrais enfants de Dieu, qu'autant que nous serons conformes à l'image de Jésus-Christ souffrant : *Conformes fieri imaginis Filii sui.*

L'Evangile de la Messe contient la parabole de l'économe infidèle, à la vérité, mais industrieux à se faire des amis qui puissent lui servir dans sa disgrâce. Le but de cette parabole est de nous porter à nous faire des amis dans le ciel par le moyen des aumônes.

Un économe ayant dissipé le bien de son maître, fut accusé de malversation dans sa charge. Le maître en étant informé, le fait venir, et lui dit :

Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? On m'assure que vous avez dissipé mon bien et que vous ne prenez aucun soin de mes affaires. Je ne puis plus me servir d'un homme dont tout le monde se plaint. Préparez-vous à me rendre compte de votre administration ; je ne veux plus vous confier l'intendance de mes biens. Il est aisé de comprendre le sens moral de cette parabole. Qui ne sait que nous sommes tous comptables au Seigneur, que nous sommes ses fermiers et ses économes ? Tous les biens que nous possédons sont à lui ; nous lui appartenons nous-mêmes, et nous devons un jour lui rendre compte, non-seulement des biens extérieurs que nous avons à notre disposition, riches héritages, fonds de terre, gros revenus, mais encore de notre temps, de notre santé, de nos talents, des facultés de notre corps et de notre âme ; enfin, de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes : ce sont des biens que nous avons à faire valoir, et dont nous aurons à lui rendre compte. *Et hic diffamatus est apud illum.* Infidèles économes, peu de nous qui ne soient accusés devant lui d'avoir dissipé les biens qu'il nous avait confiés, et d'en avoir fait un mauvais usage ; notre accusateur est notre propre conscience. *Redde rationem villicationis tuæ :* Rendez compte de votre administration. C'est à l'heure de la mort et au moment de notre jugement particulier, que chacun de nous recevra cet ordre. Gens du monde, rendez compte de l'usage que vous avez fait de votre santé, de votre loisir, de vos talents ; grands de la terre, rendez compte de ces biens, de ces emplois éclatants, de cette autorité, de cette magnificence ; gens d'Eglise, rendez compte du patrimoine des pauvres dont vous n'étiez que les économes, de ces talents que vous deviez faire valoir pour le salut de vos frères religieux ; rendez compte de tous les avantages temporels et spirituels que vous avez reçus de ma bonté. Nous sommes tous des économes, nous aurons à rendre compte un jour de notre administration. O mon Dieu ! qui pourra soutenir votre présence ? L'économe de notre parabole se voyant perdu sans ressource : Que deviendrai-je maintenant, dit-il, que mon maître va m'ôter le maniement de son bien ? quel parti prendrai-je ? de me faire cultivateur ? je n'ai pas assez de force pour bêcher la terre. J'aurais honte de demander l'aumône, et je ne suis plus en âge d'apprendre un métier. Dans cette extrémité, il s'avisa d'un expédient, ingénieux à la vérité, mais injuste : il résolut de se faire des amis aux dépens même du bien de son maître, afin de trouver du moins une retraite chez eux lorsqu'il aurait perdu son emploi. Ayant donc fait venir ses débiteurs, il leur demanda à chacun en particulier quelle était sa dette. L'un répondit qu'il devait cent barils d'huile, et l'autre cent mesures de froment. Il rendit à l'un et à l'autre leurs obligations et leur en fit faire une nouvelle, dans laquelle il réduisait les cent barils d'huile à cinquante, et les cent mesures de froment, à quatre-vingts. Par ce moyen, quoique injuste, il s'assura une ressource, en cas de besoin, chez ceux qu'il venait de gratifier : le maître l'ayant appris, ne put s'empêcher d'admirer l'esprit de son économe, qui avait si bien su pourvoir à son avenir ; il le loua même de s'être montré si habile pour son intérêt particulier. Tout ceci, conclut le Sauveur, parlant à ses disciples, et à nous en leur personne, tout ceci prouve que les gens du monde, les enfants de ce siècle corrompu, sont plus adroits, plus vigilants, plus ardents, plus attentifs, pour venir à bout de leurs desseins, s'enrichir, s'élever, ou prévenir une disgrâce, que les enfants de lumière pour s'assurer une éternelle félicité. Quelle honte d'être obligés de nous servir de cette comparaison et de nous dire afin d'exciter notre zèle : Faisons pour les biens éternels ce que font les mondains pour des biens

périssables, et ce qu'ils font tous les jours pour se perdre, faisons-le du moins pour nous sauver !

Facite vobis amicos de mammona iniquitatis. Moi je vous dis, conclut le Sauveur, tâchez de vous faire des amis dans le ciel par le bon usage de vos richesses qui ne sont que de faux biens, et souvent le fruit de vos injustices, employez en bonnes œuvres ce que Dieu vous a confié, et dont vous devez lui rendre compte. L'économe ne put sans injustice employer, comme il fit, les biens de son maître à se ménager des amis pour le temps de sa disgrâce, mais Dieu nous permet, il nous ordonne même d'employer les biens dont il nous a donné l'usage, à nous faire des amis dans le ciel. Dieu, dit saint Augustin, n'autorise point ici l'injustice ; il ne conseille point d'employer en bonnes œuvres le bien mal acquis. Il ne fut jamais permis de faire des aumônes avec le bien d'autrui. Ce n'est point aux pauvres qu'il faut donner ce qu'on possède injustement, c'est à celui à qui on l'a volé qu'il faut le rendre ; mais le Sauveur nous apprend ici qu'au lieu d'employer ses richesses à se procurer la fausse amitié des grands, à acquérir des meubles précieux, à tenir une table délicate et splendide, des équipages somptueux ; au lieu de les dissiper en de folles dépenses, en jeux, en luxe, en divertissements, conduite qui obligerait tôt ou tard le souverain Maître à nous chasser de son service et à nous réprouver comme d'injustes administrateurs, nous mettions dans les mains des pauvres des biens qui ne passent dans l'autre vie que par ce commerce de la charité. C'est par le moyen de ce change que nous nous en assurons la possession dans le ciel. Si nous ne le faisons, tous ces biens terrestres périssent entre nos mains et sont de nulle valeur pour notre bonheur éternel ; ce n'est que par le commerce de l'aumône qu'ils nous deviennent utiles dans l'autre vie. Cette parabole est une leçon importante pour tous les hommes, leçon cependant dont peu veulent profiter. *Mammona* est un mot syriaque, qui signifie richesses, trésors. Le mot d'*iniquité*, qui est joint ici à celui de richesses, ne signifie pas seulement des biens mal acquis, mais principalement de faux biens, des richesses trompeuses, source ordinaire de toutes sortes d'iniquités. Le savant Maldonat croit que pour faire une application juste de cette parabole, il faut entendre ces paroles : Lorsque vous viendrez à manquer, *cum defeceritis*, non de la mort, mais de l'état de l'homme pécheur sur la terre, lorsque, dépourvu de mérite et privé de la grâce, il se trouve comme dégradé de ses anciens priviléges ; alors l'aumône et les prières des pauvres sont le moyen le plus efficace pour lui d'obtenir la grâce, et de rentrer dans la voie du salut.

Le Père Croiset.

LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

L'Eglise, dans l'office de ce neuvième dimanche, se propose de faire comprendre aux fidèles que tous les malheurs qui arrivent dans le monde, les révolutions qui causent tant de ruines, les fléaux, les afflictions publiques, sont presque toutes des punitions terribles de la corruption des

mœurs, du mépris qu'on fait de la loi de Dieu, et de l'irréligion des peuples. L'Epître nous rappelle le souvenir des châtiments rigoureux dont le Seigneur a puni l'ingratitude et l'indocilité d'un peuple privilégié, comblé de biens, nourri au milieu des plus grands miracles, mais que le nombre de tant de faveurs a rendu encore plus ingrat et plus irréligieux. Ses crimes énormes ont forcé le Tout-Puissant de lui faire sentir toute la rigueur de sa colère. Le saint Apôtre nous avertit que ce qui est arrivé à Israël, n'est qu'une figure instructive de ce qui doit survenir aux chrétiens qui imiteront les déréglements des Juifs ; il nous dit encore que plus on est favorisé du Seigneur, plus aussi on doit s'attendre à être plus sévèrement puni, même dès cette vie, si en s'abandonnant à ses mauvais désirs, on abuse des miséricordes infinies du Seigneur, et si on irrite sa justice par une vie licencieuse. L'Evangile de la messe tend au même but, et confirme la même vérité. Le Sauveur y peint d'une manière vive et touchante les malheurs effrayants de Jérusalem et de toute la nation juive, et cela en punition de l'impie opiniâtreté à ne pas vouloir reconnaître le Messie. Les larmes du Sauveur à la vue de cette ville infortunée, sont une preuve de sa tendresse, et doivent nous convaincre que ce sont nos crimes et notre infidélité qui nous attirent tous nos malheurs. L'Introït de la messe a beaucoup de rapport à l'Epître et à l'Evangile, et tend en même temps à nous inspirer beaucoup de confiance en la miséricorde de Dieu. L'Eglise a soin presque tous les dimanches de l'année de nous inspirer cette vertu, tant elle la croit nécessaire à notre sanctification et à notre bonheur.

Ecce Deus adjuvat me, et Dominus susceptor est animæ meæ : Voilà ce Dieu plein de bonté qui vient à mon secours, et qui prend ma défense contre mes ennemis. *Averte mala inimicis meis, et in veritate tua disperde illos :* Détournez, Seigneur, et faites retomber sur mes ennemis le mal qu'ils me préparent ; faites-les périr, et convainquez-les par là de votre fidélité à protéger l'innocent. *Deus in nomine tuo salvum me fac, et in virtute tua judica me :* Mon Dieu ! pour la gloire de votre nom, sauvez-moi du danger où je suis, et déployant votre puissance en ma faveur, faites connaître le jugement que vous portez de mon innocence. David trahi par les Ziphéens et pressé par l'armée de Saül, qui avait résolu de le perdre, composa ce psaume, dans lequel il implore le secours du ciel afin d'échapper à un danger si pressant; il fut exaucé, il s'échappa des mains de Saül comme par miracle. Voici comme la chose se passa.

David ayant défait l'armée des Philistins qui assiégeaient Ceïla, et qui ravageaient toute la campagne, entra dans la ville qu'il venait de délivrer; mais ayant appris que Saül venait avec toute son armée pour le surprendre, il se retira dans le désert de Ziph avec le peu de gens qui l'accompagnaient. Alors les Ziphéens avertirent Saül que son ennemi était dans leur pays, qu'il n'avait qu'à y venir avec ses troupes, qu'il s'en serait bientôt rendu maître. David se voyant trahi et poursuivi de toutes parts, se retira au pied du rocher de Maon. Saül entra dans le désert avec toute son armée, et s'étant emparé de toutes les avenues, entoura David, et allait s'en saisir, lorsqu'un exprès vint dire au roi que les Philistins, profitant de son absence, avaient fait une irruption dans le pays, et y causaient un dégât horrible. Cette nouvelle l'obligea d'abandonner David pour aller s'opposer aux Philistins ; et ce prince reconnaissant la main de la divine Providence dans cette circonstance si peu attendue, composa ce psaume en action de grâces d'un si grand bienfait.

L'Epître de la messe est tirée de la lettre de saint Paul aux Corinthiens. L'Apôtre y fait un précis des merveilles que Dieu avait faites en faveur de son peuple, et rappelle en même temps les châtiments terribles dont le Seigneur punit si rigoureusement l'abus que les Juifs avaient fait de tant de bienfaits signalés.

Le dessein de saint Paul est d'apprendre aux Corinthiens à ne pas abuser des grâces que Dieu leur a accordées, et pour cela il leur propose l'exemple des Israélites qui, n'ayant pas fait l'usage qu'ils devaient des faveurs dont Dieu les avait comblés dans le désert, y périrent tous, et n'eurent pas le bonheur d'entrer dans la terre promise. Afin que vous ne présumiez pas de vous-mêmes, leur dit l'Apôtre, et que comptant trop sur les avantages que vous donne la loi de grâce, vous ne craigniez pas assez de déplaire à Dieu, je ne veux pas que vous ignoriez que nos pères ont tous passé la mer Rouge à pied sec ; qu'ils ont eu une nuée qui durant le jour les mettait à couvert des ardeurs du soleil, et durant la nuit les éclairait et leur servait de guide ; que Dieu voulant pourvoir à leur subsistance dans ce vaste désert, faisait pleuvoir tous les jours une manne d'un goût délicieux, qui devait bien leur faire oublier les poireaux d'Egypte. Il a tiré du rocher une source d'eau vive pour les empêcher de souffrir de la soif, et il a opéré en leur faveur un grand nombre de prodiges. Tous ces bienfaits n'étaient que la figure de ceux dont Dieu nous a comblés dans la loi nouvelle. Ils étaient le peuple choisi, le peuple privilégié, le peuple bien-aimé : vous l'êtes bien plus qu'eux ; mais ne comptez pas tant sur cette bonté du Seigneur à votre égard, que vous négligiez de lui plaire. Prenez garde que comme les bienfaits dont Dieu les avait accablés étaient la figure de ceux que vous recevez dans la loi de grâce, leur infidélité et leurs châtiments ne soient aussi la figure de vos transgressions et des maux qui en seraient la suite. Pour éviter ce malheur : *Non simus concupiscentes malorum sicut et illi concupierunt* · Ne nous portons point au mal, comme ils s'y portèrent. Nous avons en nous cette funeste concupiscence, source empoisonnée de misères et de péchés ; elle rend l'homme malheureux par ses propres désirs, et plus malheureux encore par la jouissance des biens qu'elle lui fait rechercher ; mais elle ne le rend coupable que par le consentement au mal ; et si cet ennemi domestique est puissant, la grâce de Jésus-Christ, qui ne nous manque jamais, est encore plus puissante pour nous donner la victoire. *Neque idololatræ efficiamini, sicut quidam ex ipsis : quemadmodum scriptum est : Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere :* Ne soyez point idolâtres, comme le firent quelques-uns d'entre eux, selon qu'il est écrit : Le peuple s'assit pour manger et pour boire, puis ils se levèrent pour se divertir. La liberté que vous donne l'Evangile de vous trouver au repas des païens, doit vous rendre plus réservés, bien loin de vous rendre plus dissolus. Prenez garde que le commerce qu'on vous permet d'avoir avec des gens sujets à mille vices, ne vous soit une occasion de péché. Que l'exemple des extravagances impies des enfants d'Israël vous rende sages. Il est rare que les repas trop fréquents avec des gens débauchés, ne dégénèrent en excès ; la bonne chère est ennemie de l'innocence et de la vertu.

Gardons-nous aussi d'être fornicateurs comme le furent quelques-uns d'entre eux, qui périrent en un seul jour au nombre de vingt-trois mille : *Neque fornicemur.* Il n'y a pas de passion plus tyrannique que celle de l'impureté ; aucun vice n'est suivi de plus près de son châtiment et n'est puni plus promptement et avec plus de rigueur. Saint Paul parle ici des crimes que

commirent les Israélites avec les filles de Moab. Balac, roi des Moabites, voyant les Israélites campés dans une grande plaine près du Jourdain, envoya chercher Balaam, fameux magicien, pour qu'il maudît leur armée. Balaam, persuadé que les Hébreux seraient invincibles tant qu'ils garderaient la loi du Seigneur, conseilla aux Moabites d'envoyer leurs filles au camp pour engager les soldats et les officiers au crime, et quand elles verraient les Hébreux épris d'un amour impur, de les porter à offrir des sacrifices à leurs idoles. Ce conseil, inspiré par le démon, ne fut que trop exactement suivi. Les Israélites passèrent aisément de l'impureté à l'idolâtrie ; ils se dévouèrent, dit l'Ecriture, au culte de Béelphégor. Saint Augustin croit que les chefs du peuple et les officiers de l'armée autorisèrent, par leurs exemples, ces infâmes déréglements ; aussi Dieu ordonna à Moïse de les faire tous mourir sur des gibets : *Tolle cunctos principes populi, et suspende eos in patibulis.* Vingt-trois mille hommes périrent ce jour-là, et il n'y eut que le zèle de Phinées qui empêcha Dieu d'exterminer entièrement ce peuple souillé par ce double crime : *Phinees avertit iram meam..... ut non ipse delerem filios Israël in zelo meo.* L'impureté éteint presque la foi et la raison, et porte à tous les vices et à tous les excès.

Neque tentemus Christum, sicut quidam eorum tentaverunt, et a serpentibus perierunt : Gardons-nous encore de tenter Jésus-Christ comme le tentèrent quelques-uns de ceux que les serpents firent périr. Le crime des Juifs, en cette occasion, fut que le peuple ennuyé de la longueur et de la fatigue du chemin, parla contre Dieu, doutant de son pouvoir et de sa providence, et contre Moïse, en disant : « Pourquoi nous avez-vous tirés de l'Egypte? est-ce pour que nous mourions dans le désert en manquant de pain et d'eau ? nous n'avons que du dégoût de la manne, cette nourriture si légère ». Selon Moïse, les Juifs murmurèrent contre Dieu : *Locutusque contra Deum.* Selon saint Paul, c'est contre Jésus-Christ qu'ils murmurèrent : *Neque tentemus Christum, sicut quidam eorum tentaverunt.* Preuve bien positive de la divinité de Jésus-Christ, puisque, selon le saint Apôtre, Jésus-Christ est le Dieu contre lequel les Hébreux parlèrent si indignement et qu'ils tentèrent par leurs plaintes. Dieu, justement irrité, les convainquit bientôt de sa puissance, en faisant naître un nombre prodigieux de serpents dont la morsure causait la mort, et en ne permettant pas qu'aucun d'eux, excepté Caleb et Josué, entrât dans la terre promise à leurs pères : *Omnes qui viderunt signa quæ feci in Ægypto et in solitudine, et tentaverunt me jam per decem vices..... non videbunt terram, pro qua juravi patribus eorum.* On voit par là que tenter Dieu, et murmurer contre Dieu, c'est, selon le langage de l'Ecriture, la même chose.

Enfin, continue l'Apôtre, gardez-vous de murmurer comme murmurèrent quelques-uns d'entre eux que l'exterminateur fit périr. Ne critiquez point ceux que le Seigneur a établis pour gouverner, et qui tiennent sa place, parce que c'est blâmer Dieu même. Ces murmures des Juifs étaient très-fréquents ; aussi Dieu les punit-il avec rigueur et d'une manière bien éclatante, tantôt allumant des feux qui les consumaient, comme quand ils se plaignirent contre le Seigneur de la fatigue du chemin : *Ortum est murmur populi quasi dolentium pro labore contra Dominum* (Num., XI); tantôt en leur envoyant la peste, comme quand ils se révoltèrent contre Moïse et Aaron : *Feriam eos pestilentia ;* tantôt en ouvrant la terre pour les absorber, comme Coré, Dathan et Abiron, en punition de leur révolte. Saint Paul assure que ces punitions se firent par l'ange exterminateur dont il est parlé dans le livre de Judith et dans celui de la Sagesse.

Hæc autem omnia in figura contingebant illis : Or, c'étaient des figures que toutes ces choses qui leur arrivaient, continue saint Paul; et elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui sommes venus dans ces derniers temps.

Itaque qui se existimat stare, videat ne cadat : Que celui donc qui croit se tenir debout, prenne garde de tomber. La crainte et la défiance de soi-même, avec une grande confiance en Dieu, sont les gardiens de la vertu; elles lui servent de rempart et d'appui, au lieu que la présomption sape jusqu'à ses fondements, et la ruine. Croire se tenir ferme, c'est souvent être à la veille de quelque chute. C'est principalement à ceux qui passaient pour être plus éclairés parmi les Corinthiens, ou du moins qui se croyaient tels, que saint Paul donne cet avis salutaire. Les directeurs, ceux qui servent de guide aux autres, s'ils ne sont pas humbles, pieux et mortifiés, sont plus en danger que ceux qu'ils conduisent dans les voies de Dieu.

Tentatio vos non apprehendat nisi humana : Que nulle tentation ne vous arrive, qui ne soit au-dessus de la portée de l'homme. Saint Paul, voulant de plus en plus confirmer les Corinthiens dans les sentiments d'humilité et de défiance d'eux-mêmes, leur dit qu'ils ne doivent pas beaucoup compter sur leur vertu, qu'ils n'ont pas encore passé par de rudes épreuves, qui font sentir à l'homme sa faiblesse et le ridicule de sa présomption. Il souhaite même que Dieu les délivre de ces tentations violentes et extraordinaires qui mettent la vertu dans d'étranges épreuves et dans de terribles dangers. Il est vrai qu'il les porte en même temps à avoir une confiance en Dieu encore plus grande, les assurant qu'il ne permettra pas qu'ils soient jamais tentés au-dessus de leurs forces. Dieu, toujours plein de bonté, proportionne ses secours aux efforts de nos ennemis. Ce n'est jamais une force majeure qui nous fait tomber, c'est toujours par notre lâcheté que nous sommes vaincus. La grâce ne nous manque pas, elle est même toujours proportionnée à la tentation; on n'est donc vaincu que par sa faute. En effet, Dieu, toujours fidèle à ses promesses, et qui ne saurait commander rien d'impossible, fournit, dans le combat, les moyens de remporter la victoire. Pourvu qu'on ne s'expose pas soi-même à la tentation, qu'on ne se livre pas de plein gré au danger, Dieu nous fait tirer du profit des tentations; plus elles sont violentes, plus les secours qu'il donne sont abondants, plus est grand le mérite de les surmonter et de les vaincre.

L'Evangile de la messe nous prouve que c'est à nos péchés que nous devons attribuer les malheurs qui nous arrivent, et que la plupart de nos disgrâces sont les châtiments dont Dieu nous punit.

Jésus-Christ venant à Jérusalem pour y consommer son sacrifice et le mystère de notre rédemption, n'eut pas plus tôt aperçu la ville, que touché d'un sentiment de pitié sur le triste sort de ses habitants, qui, par un déicide, allaient mettre le comble à leur réprobation, ne put retenir ses larmes : *Videns civitatem, flevit super illam.* Ces larmes de Jésus-Christ au milieu de son triomphe, et la prédiction qu'il fait de sa mort dans le temps que tout le monde le comblait de bénédictions, et l'accompagnait de chants d'allégresse, sont une preuve bien certaine qu'il connaissait l'avenir, et qu'il devait mourir par son choix. Ces pleurs ne marquaient en lui aucune faiblesse indigne de sa majesté; elles étaient toutes volontaires, et des preuves sensibles de sa tendresse et de sa compassion. Jésus-Christ ne répandit aucune larme pendant tout le cours de sa passion. L'Evangile nous apprend bien qu'il sua du sang et de l'eau en se représentant tout ce qu'il devait souffrir, mais il ne dit point qu'il ait pleuré; le Sauveur ne donne des

larmes qu'à nos malheurs. La mort de Lazare, la ruine de Jérusalem, la réprobation des Juifs, voilà le sujet de ses pleurs.

Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi : Oh ! si du moins en ce jour qui est pour toi, tu avais su connaître les choses capables de te donner la paix ! C'est comme si le Sauveur disait : Ville infortunée, si, après tant d'infidélités passées, tu pouvais comprendre qu'aujourd'hui s'accomplit la prophétie qui t'a été faite par le prophète Malachie : « Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous dans un esprit de douceur », ou, selon quelques interprètes : Ville malheureuse, pourquoi as-tu depuis si longtemps fermé les yeux à la lumière ? Oh ! si du moins tu les ouvrais en ce jour, qui est pour toi un jour de grâce et de paix, en ce jour où la voix du peuple t'invite à reconnaître et à recevoir ton Sauveur, tu pourrais, par ta pénitence, prévenir les malheurs qui te menacent, et qui seront l'effet de ton endurcissement. Mais tu es aveugle, et tu veux l'être. Sache donc, ville infortunée, que puisque tu reçois si mal celui qui seul peut faire ton bonheur, Dieu te visitera bientôt dans toute la fureur de sa colère. Le temps de ta ruine n'est pas éloigné; dans peu d'années tes ennemis t'assiégeront, feront une circonvallation autour de tes murailles, et t'enfermeront; ils te presseront, te serreront de tous côtés, et t'ayant forcée à te rendre, ils passeront tes habitants au fil de l'épée, raseront tes murs, et renverseront de fond en comble tes superbes bâtiments; ton magnifique temple sera détruit, sans y laisser pierre sur pierre : *Et circumdabunt te vallo, et circumdabunt te, et coangustabunt te undique ;* et cela parce que tu n'as pas voulu connaître le temps de la visite de ton Sauveur, ce temps de bénédictions prédit par les Prophètes, et souhaité si ardemment par tous les gens de bien : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

Aucune prédiction ne fut plus précise et plus claire, aucune n'a été accomplie plus exactement et dans toutes ses circonstances et dans tous ses détails. Environ quarante ans après le discours de Jésus-Christ, Titus, fils de l'empereur Vespasien, à la tête de plus de cent mille hommes, poussé plutôt par une puissance suprême, comme il le dit lui-même, que par un motif de vengeance, et par toute autre raison, vint assiéger cette capitale. C'était au temps de la solennité de Pâques, qui y avait assemblé une infinité de peuples de tous les pays. Ce général, voyant la difficulté d'envelopper toute la ville avec son armée à cause de l'inégalité du terrain et de la vaste étendue de son enceinte, et ne pouvant d'ailleurs élever des terrasses contre les murs et les forts parce que le bois était rare, prit la résolution de l'enfermer d'une épaisse muraille, défendue d'espace en espace de hautes tours et de redoutes, afin que les Juifs ne voyant plus de moyen ni de se sauver, ni de recevoir du secours de dehors, fussent obligés, ou de se rendre volontairement, ou de périr de famine. Son armée y travailla avec tant d'ardeur, qu'en peu de jours cette vaste muraille fut achevée, avec tous ses forts. Tandis que les assiégeants tuaient tous ceux qui osaient se montrer hors de la ville, la plus horrible famine qui ait jamais été, désolait ses habitants. On vit des mères se nourrir de la chair de leurs propres enfants, qu'elles avaient elles-mêmes égorgés. Enfin, après cinq ou six mois de siége, Jérusalem, la merveille de l'univers, fut prise par les Romains le 8 septembre, un jour de sabbat; le fameux temple fut entièrement détruit, et toute la ville pillée, saccagée et brûlée. Josèphe, qui a fait le dénombrement de ceux qui périrent durant le siége de Jérusalem, dit qu'il en mourut onze cent mille, et qu'il y en eut quatre-vingt-dix-sept mille qui

furent faits prisonniers. A peine demeura-t-il quelques traces de cette superbe ville, qui avait été la reine de l'Orient, et le siége de la religion des Juifs pendant plus de onze cents ans. Titus avoua lui-même qu'une vertu supérieure, une main invisible le poussait à ruiner entièrement cette meurtrière des Prophètes, accomplissant à la lettre ce qui avait été prédit par le Fils de Dieu, « qu'on n'y laisserait pas pierre sur pierre ». Voilà quelle a été la funeste destinée de cette malheureuse ville, pour n'avoir pas voulu reconnaître le Sauveur; et depuis plus de dix-sept cents ans, elle est restée ensevelie dans ses ruines. *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi :* Oh ! si en ce jour heureux pour toi, où le Sauveur te visitait en roi plein de douceur, et en père plein de tendresse, tu avais su connaître celui qui venait t'apporter la paix, c'est-à-dire, toute sorte de bonheur, tes ennemis n'auraient point fait une circonvallation autour de tes murailles; ils ne t'eussent point enfermée et pressée de tous côtés; ils ne t'eussent point ruinée toi et tes habitants, jusqu'à ne pas laisser pierre sur pierre dans l'enceinte de tes murs. Tout cela arrivera, parce que tu n'as pas su connaître le temps où tu as été visitée : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.* Jésus-Christ prédit ici deux choses, la ruine entière de la ville et du peuple juif, et la cause de cette ruine : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.* Puisque l'événement a vérifié jusqu'à la moindre circonstance de la première, qui pourrait douter de la vérité de la seconde ? Et il est aussi vrai que tous les malheurs des Juifs sont la punition de leur obstination à méconnaître le Messie, qu'il était certain que Jérusalem serait entièrement détruite, comme Jésus-Christ le leur prédisait. Tel fut le sort funeste d'une ville et d'une nation si longtemps chéries de Dieu, comblées de ses faveurs et enrichies de ses bienfaits, pour n'avoir pas su connaître et profiter du temps de la visite du Sauveur : symbole effrayant des malheurs qui menacent tous les peuples qui abandonnent la foi; tristes présages des terribles châtiments dont Dieu punit tôt ou tard les âmes infidèles à la grâce, qui ne veulent pas recevoir la visite du Sauveur, ou qui, la recevant, en abusent.

Le Père Croiset.

LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Le dixième dimanche après la Pentecôte est appelé le dimanche de l'humilité, ou du pharisien et du publicain, parce que dans l'Evangile qu'on lit à la messe, Jésus-Christ fait le parallèle du pharisien orgueilleux et de l'humble publicain, par une parabole qu'il propose à ceux qui mettaient leur confiance en eux-mêmes, et méprisaient les autres comme imparfaits et pécheurs. On voit assez que le dessein du Sauveur est de nous apprendre que sans l'humilité il n'y a ni justice, ni vertu chrétienne, et que l'innocence doit avoir pour base cette vertu qui lui sert de défense et d'appui. L'Epître est comme le prélude raisonné de cette parabole, et confirme le besoin que nous avons de cette importante vertu, sans laquelle toutes les autres sont défectueuses.

L'Introït de la messe n'y a pas moins de rapport, et nous inspire une humble confiance en la bonté de ce Dieu, qui est en même temps notre Créateur, notre Sauveur, notre Père. Il nous donne aussi un modèle de prière assez conforme à celui que nous fournit l'Evangile dans la personne du publicain si contrit et si humilié.

Cum clamarem ad Dominum, exaudivit vocem meam, ab his qui appropinquant mihi; et humiliavit eos, qui est ante sæcula, et manet in æternum : Lorsque j'ai crié au Seigneur, il a exaucé ma voix, c'est-à-dire ma prière, en me délivrant de ceux qui ne s'approchent de moi que pour me nuire; celui qui est avant tous les siècles, et sera durant toute l'éternité, les a humiliés. *Jacta cogitatum tuum in Domino, et ipse te enutriet :* Mettez toute votre pensée en Dieu, et il vous nourrira. *Exaudi, Deus, orationem meam, et ne despexeris deprecationem meam : intende mihi, et exaudi me :* Exaucez-moi, ô mon Dieu ! et ne rejetez pas ma prière : considérez l'état où je suis, et ne me refusez pas l'assistance que j'implore. C'est du psaume LIVe que ces paroles sont tirées. David, obligé par la révolte de son fils Absalon de sortir de Jérusalem, représente à Dieu sa triste et malheureuse position et lui demande son secours. Ce psaume, dans le sens figuré, convient parfaitement à Jésus-Christ. David, détrôné et chassé de Jérusalem, représente le Sauveur rejeté et mis à mort par les Juifs. Absalon à la tête des révoltés est la figure des prêtres soulevant le peuple contre Jésus-Christ; enfin, la trahison d'Achitophel, disent les interprètes, est le type de celle de Judas. On remarque que David, dans l'une et l'autre fortune, n'a jamais été sans croix et sans tribulations, quoique toujours homme selon le cœur de Dieu, remplissant ses devoirs avec la plus grande fidélité. Que n'a-t-il pas eu à souffrir contre toute justice de la part de Saül ? Elevé sur le trône, victorieux de tous ses ennemis, que n'a-t-il pas eu à endurer de la part même de son propre fils ? Là, exilé de la cour, persécuté, errant dans les déserts ; ici, contraint de sortir de sa capitale et de s'enfuir à pied pour n'être point livré aux insultes de ses ennemis et à l'inhumanité d'un fils rebelle. C'est ainsi que Dieu tempère dans ses élus les douceurs de cette vie. Il les tient dans l'humiliation, de peur que la prospérité ne corrompe leur cœur et que l'orgueil ne les rende indignes de ses grâces. Les adversités dans cette vie sont nécessaires et pour purifier l'âme dans le creuset des tribulations, et pour la préserver de la contagion par une humilité persévérante.

L'Epître de la messe de ce jour est tirée de la première épître de saint Paul aux Corinthiens. Voici ce qui donna occasion à saint Paul de leur écrire cette lettre : Dans les premiers jours de l'Eglise, le Saint-Esprit répandait libéralement ses dons, d'une manière sensible, sur la plupart de ceux qui étaient baptisés. Le don des langues et celui des miracles étaient ordinaires aux nouveaux convertis. On voyait un grand nombre de fidèles qui parlaient toutes sortes de langues, et d'autres à qui le Saint-Esprit donnait une science infuse et la grâce de guérir les malades ; mais comme l'homme abuse souvent des plus grands bienfaits de Dieu, plusieurs n'en faisaient pas toujours un bon usage, et profanaient leur ministère. La plupart, à la vérité, s'en servaient pour la conversion des gentils, et pour l'édification et l'instruction des fidèles ; mais d'autres en faisaient parade pour nourrir leur vanité. Ceux qui parlaient diverses langues, s'interrompaient souvent dans l'assemblée, et parlaient quelquefois trois ou quatre ensemble, sans que personne interprétât ce qu'ils disaient ; et cette confusion était toujours un sujet de murmure et de scandale. Ceux qui avaient reçu des dons plus excellents, s'en élevaient quelquefois de présomption, et sem-

blaient mépriser les autres ; ceux, au contraire, qui en avaient reçu de moindres, avaient souvent de la jalousie contre ceux qui en avaient reçu de plus brillants. Il n'est que trop naturel à l'homme d'abuser des plus précieux dons de la grâce, dès qu'il cesse d'être en garde contre son propre cœur. Les Corinthiens les plus sages et les mieux intentionnés écrivirent à cette occasion, à saint Paul, pour lui demander quel usage on devait faire des dons spirituels, à quelles marques on pouvait connaître l'esprit de Dieu, et par quel moyen on pouvait corriger ces abus si contraires au véritable esprit de l'Evangile. Cette épître est sa réponse.

Scitis quoniam cum gentes essetis, ad simulacra muta prout ducebamini euntes : Vous savez, leur dit le saint Apôtre, que lorsque vous étiez dans les ténèbres du paganisme, vous vous laissiez conduire, comme des aveugles, par ceux qui vous menaient aux idoles, ces statues muettes et incapables de vous faire aucun bien. Alors vous n'aviez point l'esprit de Dieu, et vous n'étiez animés que de l'esprit du démon, qui se jouait de votre imbécillité et de votre erreur. Ceux qui disent anathème à Jésus-Christ, c'est-à-dire qui nient sa divinité, qui refusent de le reconnaître pour le Maître de l'univers, le seul vrai Dieu, le Sauveur, le Rédempteur du genre humain, et le véritable Messie, comme font les idolâtres et les Juifs, comme vous faisiez vous-même autrefois, n'ont point ce divin esprit. Ceux, au contraire, qui reconnaissent le Seigneur Jésus, qui glorifient son nom, qui l'adorent comme leur Dieu, qui l'aiment comme leur Rédempteur et leur Sauveur, qui le servent comme leur souverain Maître, ne peuvent le faire sans être inspirés de Dieu, ceux-là ont son esprit, parce que personne ne peut reconnaître Jésus-Christ pour le Messie, pour le véritable Fils de Dieu, pour le Sauveur des hommes, l'adorer et le servir en cette qualité, sans être inspirés de l'Esprit-Saint : *Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto.* La foi est un don de Dieu, et il n'y a que l'esprit de Dieu qui nous fasse croire les vérités chrétiennes, comme il n'y a que l'esprit des ténèbres qui nous fasse douter des vérités de la religion, et qui nous induise en erreur.

Divisiones gratiarum sunt, idem autem Spiritus : Quelque différents que soient ces dons spirituels, ils viennent tous du même principe. C'est le Saint-Esprit qui les communique comme il lui plaît, et à qui il lui plaît. Ils sont donc également précieux, quoique les ministères soient différents ; ainsi, nul emploi dans l'Eglise qui ne soit honorable, et qui ne doive être rapporté à l'utilité commune des fidèles et à la gloire du Seigneur. Saint Paul donne ici cette leçon aux Corinthiens, parce que ceux qui avaient des emplois supérieurs méprisaient quelquefois ceux qui étaient dans un rang subalterne. Les ministères sont différents, les uns sont élevés à l'épiscopat, les autres au sacerdoce, ceux-ci servent dans un rang inférieur, ceux-là dans des fonctions encore moins éclatantes ; tous cependant sont ministres du même Seigneur, tous concourent à la même fin, tous appartiennent au même Maître, et quoique les emplois soient différents, les talents inégaux, les fonctions sont également saintes, parce que le ministère est saint : c'est au ministre à répondre à la sainteté de son ministère et à la dignité de son emploi, par la dignité, par la régularité, par la sainteté de ses mœurs et de sa vie.

Divisiones operationum sunt, idem vero Deus : Les opérations sont différentes ; mais c'est le même Dieu qui opère toutes choses en nous. L'Apôtre semble distinguer ici ces dons spirituels en grâces, en ministères et en opérations. Les grâces sont attribuées à la bonté du Saint-Esprit, dit un savant

interprète ; les différents ministères pour le gouvernement de l'Eglise, à la sagesse du Fils ; les miracles et les opérations surnaturelles, à la puissance du Père ; mais dans ces trois adorables personnes, c'est la même bonté, la même sagesse, la même puissance et la même divinité. Comme les ministères sont partagés, les grâces pour les remplir sont différentes; mais Dieu demande de tous ceux qui les reçoivent la même reconnaissance et la même fidélité : *Unicuique autem datur manifestatio Spiritus ad utilitatem :* C'est pour un bien que le don visible de l'Esprit-Saint s'accorde à chacun. C'est un talent qu'il ne faut pas enfouir, c'est un don spirituel pour l'utilité publique ; quel abus criminel de se l'approprier, et de ne le faire servir qu'à l'ostentation ou à la cupidité !

Saint Paul descend ensuite dans le détail de ces grâces particulières. Le Saint-Esprit, dit-il, accorde à l'un de parler le langage de la sagesse, c'est proprement le don de conseil ; à l'autre, le langage de la science, c'est le don d'intelligence ; à un autre, cet Esprit-Saint donne la foi, c'est-à-dire cette vive, cette ferme confiance en Dieu, par laquelle on se tient assuré qu'il ne nous refusera point dans le besoin son assistance pour opérer les choses les plus merveilleuses, et c'est proprement le don des miracles ; à un autre, la grâce de guérir les malades, et même le don de ressusciter les morts ; à celui-ci le don de prophétie, de prédire l'avenir et d'interpréter les divines Ecritures ; à quelques-uns, le discernement des esprits, si nécessaire dans le gouvernement et dans la direction des âmes ; à d'autres, le don des langues, et celui de les entendre, quoiqu'on ne sût pas les parler. *Hæc autem omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult :* Or, c'est le même Esprit-Saint qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun comme il lui plaît.

L'Esprit-Saint divise ses dons, dit le même interprète, afin que le besoin mutuel unisse plus étroitement les fidèles et les rende plus humbles. Si vous avez reçu de ces dons éclatants, craignez l'abus que vous pouvez en faire, et le compte que vous en devez rendre; si vous n'en avez point reçu, songez qu'il vous aurait peut-être enflé d'orgueil, et que l'humilité est plus précieuse que tous ces talents, qui ne sont que pour les autres. Ces dons sont des grâces purement gratuites, différentes de la grâce justifiante qui nous rend saints et justes devant Dieu. On appelle grâce purement gratuite, celle qui ne sanctifie point celui qui la reçoit, quoiqu'elle lui soit donnée par la gratification de Dieu. Elle peut être néanmoins utile pour son salut, mais elle regarde principalement la sanctification du prochain : telles sont les grâces des miracles, du don de sagesse, de discernement des esprits, de la science, du don des langues ; on peut avoir ces dons et n'être pas saint par le mauvais usage qu'on en fait. Il est rare pourtant que le don des langues, celui de prophétie, celui des miracles, ne soient pas accompagnés d'une sainteté éminente. L'Eglise les regarde comme des preuves de la sainteté dans la canonisation des Saints ; mais, il faut l'avouer, ce n'est qu'après avoir eu des preuves certaines de l'héroïsme de leurs vertus. Ces dons visibles du Saint-Esprit étaient assez ordinaires dans les premiers siècles de l'Eglise ; il fallait des miracles éclatants pour convertir les Juifs et les païens. Ce n'est pas à dire, dit le vénérable Bède, qu'ils aient entièrement cessé dans la suite ; nul siècle de l'Eglise qui n'ait eu des thaumaturges, surtout quand il a plu à Dieu d'envoyer des hommes apostoliques pour convertir les gentils. Saint François Xavier, saint Jean-François Régis, et un grand nombre d'autres Saints qui ont opéré des miracles éclatants, en sont une preuve incontestable.

L'Evangile de la messe est tiré du chapitre XVIII de saint Luc. C'est une parabole instructive qui, par le contraste du pharisien orgueilleux et de l'humble publicain, nous donne une leçon d'humilité chrétienne, et nous inspire une salutaire horreur du vice qui lui est opposé.

Le Fils de Dieu, parlant au peuple qui s'était assemblé autour de lui, vit parmi ceux qui l'écoutaient avec attention quelques-uns des plus apparents, qui se flattaient de mener une vie plus régulière ; ce fut à ceux-ci principalement qu'il adressa cette parabole où l'on voit de quel prix est l'humilité. Un jour, leur dit-il, deux hommes montèrent ensemble au temple pour prier; l'un était pharisien et l'autre publicain. On a déjà dit ailleurs que les pharisiens étaient une secte célèbre qui s'éleva en Judée, vers le temps des Machabées, et à qui on donna le nom de pharisiens, qui signifie gens séparés de tous les autres par un genre de vie qui en imposait au public. Ces sectaires, vains et orgueilleux, faisaient parade de leur prétendue vertu ; ils affectaient devant le monde une modestie étudiée, une grande austérité, une régularité irréprochable ; et c'étaient des sépulcres blanchis pleins de corruption et de pourriture. L'orgueil était l'âme et le mobile de toutes leurs actions. Le publicain était, chez les Romains, un fermier des impôts et des revenus de l'état. Ce nom était fort odieux chez les Juifs, il désignait souvent un grand pécheur, un homme de mauvaise vie, un usurier de profession, parce que les publicains passaient ordinairement pour des hommes fort décriés, et par la corruption de leurs mœurs, et par leurs violences. Revenons à notre Evangile.

Deux hommes, disait le Seigneur, montèrent ensemble au temple pour prier; l'un était pharisien, et l'autre publicain. Le pharisien, au lieu de prier et de s'humilier devant Dieu, se mit à vanter la justice de ses œuvres; car se tenant debout : Je vous rends grâces, Seigneur, disait-il en lui-même, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, et particulièrement comme ce publicain que voilà ; lui et les autres sont des voleurs, des scélérats, des adultères. Pour moi, je suis plein de religion ; je jeûne deux fois la semaine, outre les jours de jeûne prescrits par la loi. On croit que ces deux jours dont parle le pharisien, étaient le lundi et le jeudi ; et c'est pour ne pas paraître se conformer en cela à l'usage des pharisiens, que les anciens chrétiens jeûnaient le mercredi et le vendredi, ce que pratiquent encore aujourd'hui plusieurs communautés religieuses. Je donne la dîme de tous mes biens, continuait-il, non-seulement des gros fruits de la terre, comme il est ordonné par la loi, mais encore, par surérogation, je donne la dîme de la menthe, de l'aneth, du cumin et des moindres légumes, enfin je me distingue du reste des hommes par mon exacte probité. Que trouvez-vous dans cette odieuse ostentation, dit saint Augustin, qui ait seulement une ombre de prière? *Quid rogaverit Deum, quære in verbis ejus? nihil invenies.* Il vient pour prier, et il se loue : *Noluit Deum rogare, sed se laudare.* Et voilà ce que font tous les hérétiques : vaines ostentations de régularité et de prétendue réforme, orgueilleuses déclamations contre les abus, éternelles lamentations sur le relâchement, censures impitoyables du genre humain, vanteries effrontées de leur prétendue justice et de leur secte, rien, en effet, ne ressemble plus à un pharisien : même orgueil, même haine contre Jésus-Christ et ses vrais disciples, même esprit d'erreur, même impudence, même inhumanité.

Le publicain est bien d'un autre caractère. Il se tenait à l'entrée du parvis du temple, n'osant pas même lever les yeux au ciel ; mais se frappant la poitrine, le cœur contrit et humilié, il ne cessait de répéter ces

paroles : Seigneur, soyez propice à un pécheur comme moi. Cette marque de la douleur de ses péchés et de sa pénitence en se frappant la poitrine, n'est pas seulement ordinaire dans l'Eglise, elle l'était déjà dans la synagogue. C'est un signe extérieur d'une conversion intérieure et d'un vif repentir. Voilà deux prières bien différentes; aussi eurent-elles un effet bien différent. Le publicain, dit le Sauveur, s'en alla justifié dans sa maison. Dieu, qui écoute avec d'autant plus de plaisir la prière des humbles, qu'il a plus en horreur les superbes, eut pitié de l'humble publicain. Il accepta son repentir, il écouta ses vœux, il exauça sa prière et lui pardonna tous ses péchés, au lieu qu'il réprouva l'orgueilleux pharisien, qui, par cette imprudente vanité, mit le comble à son iniquité et à sa malice. Aussi, en entrant au temple, le publicain était peut-être plus grand pécheur que le pharisien; mais au sortir du temple, le publicain se trouva justifié et le pharisien en sortit plus coupable encore. C'est ainsi, conclut le Sauveur du monde, c'est ainsi que quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humilie sera élevé : *Omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur.* Ainsi, le péché, qui sert à humilier l'homme, sert à le tirer de l'humiliation par la confusion salutaire qu'il lui inspire. Rien ne devrait tant humilier l'homme que son orgueil, et ce n'est qu'en descendant dans son néant, qu'il trouve le fondement d'une véritable grandeur et le secret de relever sa bassesse. Pour peu qu'il s'élève, il s'expose à tomber. L'opinion excessive qu'on a de soi-même, de son prétendu mérite, de sa propre excellence, ce qui fait l'orgueil, est une preuve de petitesse d'esprit et même de folie. Dieu aussi prend plaisir de confondre les âmes vaines, et d'élever ceux qui s'étudient à s'abaisser : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

Le Père Croiset.

LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

On appelle communément ce dimanche dans l'Eglise romaine le dimanche du *sourd et muet* guéri par Jésus-Christ, parce que l'Evangile de ce jour rapporte l'histoire de ce miracle. Tous les prodiges de la vie du Sauveur sont des preuves évidentes de sa toute-puissance et de sa divinité, et en même temps de la sainteté de la religion qu'il est venu établir dans le monde. L'Introït de la messe exprime les sentiments d'un cœur animé d'une foi vive, et plein d'une sainte confiance en la bonté et en la toute-puissance d'un Dieu qui s'est dévoué pour le salut des hommes.

Deus in loco sancto suo : Deus qui inhabitare facit unius moris in domo : Je vois le Seigneur dans la nouvelle Sion; il y a assemblé les hommes, et les y unit par les mêmes sentiments et les mêmes lois. *Ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ :* Le Dieu d'Israël inspire du courage et de la force à son peuple, et le rend redoutable à ses ennemis. *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus : et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus :* Que ce Dieu paraisse seulement, qu'il se lève, et que ses ennemis soient dissipés; qu'il se montre ce Dieu tout-puissant, et que ceux qui secouent le joug de ses lois prennent la fuite devant lui. Tout ce psaume, l'un des plus magnifiques et

des plus admirables que David ait composés, est une allégorie continuelle; il doit s'entendre de l'avénement de Jésus-Christ, de ses miracles, de ses victoires, des mystères accomplis en sa personne, de l'établissement de l'Eglise par les Apôtres. Le Prophète y raconte les divers prodiges de l'Ancien Testament, figures de ce qui devait arriver dans le Nouveau, et en particulier des merveilles que le Sauveur devait opérer. Le miracle dont l'Evangile de ce jour rapporte l'histoire, a déterminé l'Eglise à en faire le choix. Tous les saints Pères grecs et latins, qui l'expliquent selon l'allégorie et le sens mystique, l'appliquent à la venue, à la résurrection et à l'ascension du Sauveur, aux miracles qu'il a opérés, à la prédication des Apôtres, à la conversion des Gentils et à la destruction victorieuse du paganisme. Si le Prophète y parle de la sortie d'Egypte et de la publication de la loi, il a en vue la délivrance de la captivité du péché, qui a été le fruit principal de la mort de Jésus-Christ et de la publication de l'Evangile. Voilà pourquoi ce cantique commence par ces termes pleins d'enthousiasme : *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus : et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus :* Que Dieu se lève, et que ses ennemis soient dissipés; que tous ses adversaires prennent la fuite en sa présence. Que les impies disparaissent devant le Seigneur, comme la fumée s'évanouit dans les airs, ou comme la cire que le feu dissout en un moment ; mais que les justes au contraire fassent des fêtes et des réjouissances en voyant leur Dieu et leur libérateur : *Et justi epulentur, et exultent in conspectu Dei, et delectentur in lætitia.* Peuples fidèles, célébrez sa gloire, chantez des psaumes en son honneur : *Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus.*

L'Epître de la messe peut être regardée comme un abrégé des plus éclatantes preuves de notre religion et des vérités fondamentales du christianisme. La vérité de la résurrection de Jésus-Christ étant le fondement solide et la base de notre foi, il ne faut pas être surpris si les Apôtres s'appliquaient si fort à démontrer cette importante vérité que tout l'enfer avait tant d'intérêt à affaiblir ; aussi nul dogme mieux prouvé, nulle vérité plus souvent et plus utilement développée. Il y avait parmi les chrétiens de Corinthe certains esprits gâtés qui n'avaient pas des sentiments assez orthodoxes touchant la résurrection. Comme cet article était, pour ainsi dire, le fondement de tout le christianisme, saint Paul s'applique, dans ce chapitre quinzième de sa lettre, à en établir la vérité par toutes sortes de raisons, et en même temps il démontre la résurrection future des morts par la résurrection de Jésus-Christ, qu'il confirme par plusieurs témoignages.

Notum vobis facio Evangelium quod prædicavi vobis, quod et accepistis, in quo et statis : Je vais remettre sous vos yeux un des points capitaux et des plus importants de l'Evangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu par une grâce spéciale de Jésus-Christ, et dans lequel vous vous maintenez avec tant de fidélité, malgré les artifices séduisants des faux docteurs qui vous éblouissent par leurs sophismes. *Per quod et salvamini :* Vous savez que ce ne peut être qu'en croyant ces vérités que je vous ai annoncées, que vous serez sauvés ; point de salut à espérer hors de cette croyance. *Qua ratione prædicaverim vobis si tenetis :* A moins que vous n'ayez cru en vain, vous devez vous souvenir de quelle manière je vous ai prêché. *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis,* comme il dit ailleurs, *sed in ostensione Spiritus et virtutis :* Mes prédications n'avaient rien des discours insinuants de la sagesse humaine, mais l'Esprit-Saint et sa vertu y étaient visibles ; et cela, afin que la sagesse humaine ne soit pas le fondement de

votre foi, mais que ce soit la vertu divine : *Ut fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei.* C'est à quoi saint Paul fait allusion, quand il dit ici aux fidèles de Corinthe de se souvenir de quelle manière il leur a prêché et des merveilles qui ont accompagné sa prédication ; il leur rappelle que s'ils ont cru les grandes vérités qu'il leur a annoncées, ce n'a pas été légèrement, comme des gens qui se livrent à la nouveauté sans examen, et qui sont aussi prompts à abandonner leur foi qu'ils ont été faciles à l'embrasser. Quelque incompréhensibles que soient nos mystères, quelque sublimes que soient les vérités de notre religion, quelque austère que soit sa morale, pour vous persuader, je ne me suis point servi de termes choisis, de manières de parler séduisantes et étudiées ; je n'ai point employé les artifices d'une éloquence éblouissante, je vous ai appris tout simplement ce qui m'a été enseigné à moi-même par le Seigneur Jésus qui, étant la vérité par essence, ne peut ni être trompé, ni vous tromper. Je vous ai dit d'abord que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, conformément aux Ecritures, c'est-à-dire, comme il l'avait prédit par les Prophètes, par Daniel, qui marque avec tant de précision le temps de sa mort : *Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus* (Dan., IX) : Et après soixante-deux semaines d'années, le Christ sera mis à mort ; c'est ce qui est arrivé au temps marqué, selon les calculs de la plus exacte chronologie ; par Isaïe, qui prédit, et la fin de sa mort, c'est-à-dire, pour les péchés des hommes, *propter iniquitates nostras* (Is., LIII), et les circonstances de sa passion : *Sicut ovis ad occisionem ducetur :* Il sera mené à la mort comme une brebis, sans se plaindre ; il sera couvert de plaies et il n'ouvrira pas la bouche : *Ipse vulneratus est, et non aperuit os suum.*

Je vous ai appris, continue le saint Apôtre, que ce divin Sauveur a été enseveli, qu'il est ressuscité le troisième jour, conformément aux Ecritures. Saint Paul insiste sur cette conformité aux Ecritures, comme un témoignage des plus persuasifs et des plus concluants. Rien ne convainc mieux l'esprit touchant ces incompréhensibles vérités, que de voir qu'elles ont été prédites, parce qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse connaître et dévoiler l'avenir. La prédiction est un motif bien puissant de croire une chose, quoiqu'on ne puisse pas la comprendre. La résurrection de Jésus-Christ était une vérité trop essentielle dans notre religion, pour n'avoir pas été prédite et figurée en plusieurs endroits de l'Ecriture. David, Isaïe, Osée, et en particulier le prophète Jonas, nous l'ont annoncée en plus d'un endroit. Saint Paul ne se contente pas de cette preuve tirée de la prédiction, il apporte encore le témoignage de ceux qui en ont été les témoins, et ce témoignage est sans réplique. Je vous ai dit, ajoute-t-il, que le Sauveur ressuscité a apparu à Céphas, et après lui aux onze : *Quia visus est a Cepha, et post hoc undecim.* Le saint Apôtre ne rappelle pas ici en particulier toutes les apparitions de Jésus-Christ, mais seulement celles qu'il juge les plus propres à faire impression sur l'esprit des fidèles de Corinthe. Saint Luc, après avoir rapporté l'apparition du Sauveur aux deux disciples qui allaient au village d'Emmaüs, dit que ces deux disciples, ayant trouvé réunis les onze Apôtres et ceux qui étaient des leurs, leur racontèrent ce qui venait de leur arriver, et apprirent d'eux que le Seigneur était véritablement ressuscité et qu'il avait apparu à Simon : *Surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni* (Luc., XXIV). Je vous ai dit encore, continue le saint Apôtre, qu'il s'est montré depuis à plus de cinq cents frères en même temps, dont plusieurs sont encore au monde et quelques-uns sont morts. Saint Paul parle ici de l'apparition que fit le Sauveur à tous ses disciples qui se trouvèrent sur la montagne des

Oliviers lorsqu'il monta au ciel. Quelle foule de témoins et de preuves pour établir le miracle de la résurrection de Jésus-Christ! Après tout, dit ici un savant interprète, il n'en fallait pas moins pour convaincre le monde d'une vérité qui, par une conséquence nécessaire, l'obligeait à croire tous les mystères et à pratiquer toutes les maximes du christianisme. Saint Paul ajoute que plusieurs de ceux qui s'étaient trouvés à cette apparition vivaient encore, afin qu'on pût, si l'on voulait, s'assurer par soi-même de la vérité d'un fait si important.

Deinde visus est Jacobo, deinde Apostolis omnibus : Après cela, continue saint Paul, il s'est montré à Jacques, puis à tous les Apôtres. L'Evangile ne parle point de ces apparitions ; mais les Pères nous apprennent, suivant l'ancienne tradition, que saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, et qu'on nomme aussi le Juste, avait résolu, après la mort de son divin Maître, de ne prendre aucun aliment qu'il ne l'eût vu ressuscité, et que le Sauveur, par une bonté grande pour ce fervent Apôtre, lui apparut, et l'ayant comblé de joie par sa présence, lui donna lui-même le pain qu'il avait béni, lui disant de prendre de la nourriture puisqu'il le voyait ressuscité.

Enfin, en dernier lieu, il m'a aussi apparu, ajoute le saint Apôtre, à moi qui ne suis qu'un avorton : *Novissime autem omnium tanquam abortivo, visus est et mihi.* L'humilité fut toujours le caractère des Saints. Les plus illustres ont toujours été les plus humbles. Plus le Seigneur les a distingués par de hautes faveurs, plus ils ont eu de bas sentiments d'eux-mêmes. Les grâces les plus éclatantes découvrent toujours la profondeur de notre néant. Saint Paul s'appelle lui-même un avorton, pour marquer par là qu'il n'est né au christianisme et n'a été appelé à l'apostolat qu'après tous les autres, étant encore tout informe, comme sont d'ordinaire les enfants qui viennent au monde avec peine ou avant le terme. Les autres Apôtres avaient été nourris longtemps des instructions divines par le Sauveur lui-même ; saint Paul a été appelé à l'apostolat étant encore brut, et, pour ainsi dire, défiguré par son attachement outré au judaïsme. A la vérité, le Seigneur y a suppléé par sa grâce et par ses révélations qui, en moins de rien, en firent le docteur des nations et une des plus brillantes lumières de l'Eglise ; mais, comme tous les grands Saints, il n'envisage en lui-même que ce qu'il a de son fonds, reconnaissant humblement que tout ce qu'il possède de science, d'intelligence, et tout ce qu'il peut avoir de bon, est un pur don de Dieu. Plein de ces bas sentiments de lui-même, au milieu de toutes les merveilles qu'il opérait, ce grand Saint ne perd jamais de vue ce qu'il a été ; je suis, dit-il, le moindre des Apôtres ; je ne mérite pas même ce nom, ayant persécuté l'Eglise de Dieu. Tel a toujours été la conduite des justes ; ils n'envisagent en eux que le mal qu'ils ont fait ou qu'ils ont pu faire ; c'est toujours du fond de leur néant qu'ils regardent les plus grandes merveilles que Dieu opère par leur ministère.

Lorsque le persécuteur de Jésus-Christ, devenu son Apôtre, annonce aux hommes sa résurrection, qui pourrait lui opposer sa première incrédulité pour énerver son témoignage? Sa conduite, ses travaux, la persécution qu'il avait suscitée lui-même à l'Eglise, sont autant de preuves de la sincérité et de la vérité de sa prédication, dit un savant interprète. On ne peut pas l'accuser d'avoir cru légèrement ce qu'il prêche, puisqu'il a fallu un miracle pour faire un agneau d'un loup cruel et ravisseur. Reconnaissez donc, peuples incrédules, la force victorieuse de la grâce du Rédempteur ; car ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, qui prend plaisir de

choisir souvent ce qu'il y a de plus faible devant le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort, afin que nul homme n'ait de quoi se glorifier devant lui. Etant donc aussi indigne de l'apostolat que je viens de le dire, c'est par une faveur toute gratuite et une bonté toute particulière de Dieu que je suis Apôtre. Ce n'est pas certainement à mes mérites que le Seigneur a eu égard dans ma vocation, c'est à sa pure miséricorde ; le peu que je suis et tout le bien que je fais, je le dois à la grâce sans laquelle je ne suis rien, je ne puis même rien. C'est par la grâce de Dieu que je suis tout ce que je suis, et je ne puis me glorifier de moi-même que de mes humiliations et de mon néant : *Gratia autem Dei sum id quod sum.* Que sommes-nous, en effet, dans l'ordre surnaturel, sans la grâce? Faiblesse, ignorance, péché ; encore l'orgueil se glissera-t-il parmi tant de misères pour y mettre le comble. Rien, en effet, ne prouve tant notre misère et notre néant, que notre orgueil : mais nous pouvons tout avec la grâce. Quelle lumière, quelle sagesse, quel courage et quelle force ne donne-t-elle pas ! Je puis tout, dit ailleurs le même Apôtre, en celui qui me fortifie : *Omnia possum in eo qui me confortat ;* la grâce qu'il m'a faite n'a point été sans effet. Que n'a-t-elle pas opéré en moi ? quel changement miraculeux! D'un persécuteur de Jésus-Christ et de ses serviteurs, elle en a fait un Apôtre : son amour a succédé à la fureur avec laquelle je le haïssais, la foi la plus courageuse à la plus opiniâtre incrédulité, et le zèle le plus ardent pour étendre la foi à la plus violente passion qui fût jamais de la poursuivre et de l'éteindre. Dieu a voulu faire voir en moi ce que peut la grâce sur un cœur qui n'y met point d'obstacle. Demandons au Seigneur les dispositions de l'Apôtre, et disons avec lui : *Domine, quid me vis facere?* Seigneur, que vous plaît-il que je fasse? Rendons-nous avec docilité aux douces impressions de la grâce, et nous aurons la consolation de pouvoir bientôt aussi dire comme lui : *Et gratia ejus in me vacua non fuit :* La grâce que Dieu m'a accordée n'a point été sans effet.

L'Evangile de la messe rapporte la guérison miraculeuse d'un homme sourd et muet : tout est mystérieux dans cette histoire.

Le Sauveur, quittant pour peu de temps la Judée dont il n'était pas fort content, vint sans bruit sur les confins du pays de Tyr et de Sidon ; il semblait même qu'il voulait cacher à ces étrangers son arrivée ; mais une si grande lumière ne pouvait rester longtemps ignorée. Les peuples de ces quartiers-là étaient chananéens, et par conséquent gentils ; ils confinaient la Judée. Il y en avait parmi eux qu'on appelait Syro-Phéniciens, parce qu'ils occupaient cette contrée de la Phénicie qui faisait alors une partie de la vraie Syrie. Ce fut là qu'une femme de Syro-Phénicie, communément appelée Chananéenne, mérita, par sa persévérance, que le Sauveur fît l'éloge de sa foi, et qu'il délivrât d'un démon sa fille qui en était possédée. Jésus-Christ ne s'y arrêta pas longtemps ; il voulait seulement faire entendre qu'il était venu principalement pour convertir les Juifs à qui il avait été promis ; mais qu'il n'était pas moins venu aussi pour les gentils, quoiqu'ils ne dussent être appelés à la foi qu'après que les premiers se seraient rendus indignes de l'Evangile.

Jésus, s'en retournant donc du pays de Tyr, alla par Sidon, et prenant sa route vers la mer de Galilée, il traversa une partie de la Décapole. On appelait ainsi une contrée de la Galilée en Judée ; elle s'étendait depuis le mont Liban jusqu'auprès de la mer de Galilée, et tirait son nom des dix principales villes qu'elle renfermait, qui étaient Dan ou Césarée de Philippe, Cédès, Nephtali, Asor, Sephet, Capharnaüm, Corosaïm, Bethsaïde,

Jotapate ou Tibériade, et Bethsan ou Scythopolis. Le peuple, apprenant que Jésus était arrivé dans le pays, vint le trouver. On lui amena un homme qui était sourd et muet. Cet infortuné jetait de grands cris avec quelques mots confus et peu articulés, sans pouvoir se faire entendre. On conjura le Sauveur de le toucher de sa main et de le guérir. Il fit ce qu'on souhaitait, mais avec de certaines cérémonies dont il n'avait pas coutume de se servir lorsqu'il opérait d'autres miracles. Jésus-Christ voulait nous montrer que ses moindres actions étaient des mystères qu'on doit révérer, des instructions muettes dont on doit profiter, et des exemples qu'on doit suivre ; il voulait en même temps, par ces cérémonies, nous faire comprendre qu'il n'est point de démon plus dangereux que celui qui nous ferme la bouche et qui nous empêche de découvrir les plaies de l'âme. Nul pécheur plus difficile à convertir que celui qui est sourd à la voix de Dieu. Ces deux maladies sont presque incurables ; il faut un grand miracle pour guérir cette surdité spirituelle. C'est une marque de réprobation, lorsqu'un pécheur refuse d'entendre la voix de Dieu qui l'appelle, et qui lui offre sa miséricorde ; et il est en plus grand danger de périr quand il ne veut point découvrir les plaies de son âme au charitable médecin qui peut les guérir.

La première chose que fit le Sauveur, fut de tirer cet homme de la foule. Ces sortes de pécheurs ne se convertissent guère tant qu'ils restent au milieu du tumulte du monde ; la retraite leur est nécessaire, elle seule peut les mettre en état d'entendre la voix du Seigneur. C'est dans la solitude que Dieu parle au cœur du pécheur. Jésus-Christ ayant pris en particulier ce sourd et muet, lui met ses doigts dans les oreilles, lui touche la langue avec sa salive ; puis levant les yeux au ciel, il soupire pour lui et pour tous les pécheurs dont cet homme est la figure, et aussitôt qu'il a prononcé ce mot syriaque : *Ephphetha,* qui signifie : Ouvrez-vous, le malade se trouve guéri ; ses oreilles s'ouvrent, sa langue se délie ; le sourd entend la voix de son médecin, le muet parle avec une facilité qui étonne et réjouit tous ceux qui étaient présents. Que de mystères dans ce miracle ! Remarquez que le Sauveur se contente de dire aux oreilles : *Ephphetha* : Ouvrez-vous ; et il ne dit point à la langue : Déliez-vous, parce qu'il suffit que le pécheur entende la voix de Dieu ; il parle à l'instant, la langue n'étant plus liée dès que le cœur est touché. Un pécheur est bien difficile à convertir quand il ne veut plus entendre parler de son état, ni s'en expliquer lui-même à ceux qui pourraient l'en tirer. Le Sauveur gémit, lève les yeux au ciel ; c'est ce qu'il faisait ordinairement avant ses plus grands miracles. Le Fils de Dieu n'avait pas besoin de faire toutes ces cérémonies pour rendre la parole et l'ouïe à ce sourd et muet, il n'avait qu'à vouloir qu'il parlât et qu'il ouït ; mais il voulait nous instruire et nous apprendre en même temps qu'il faut lever les yeux au ciel, gémir, prier et faire pénitence pour obtenir la conversion de ces sortes de pécheurs. Il voulait encore apprendre à ses disciples, par ces cérémonies, celles qu'ils devaient observer dans l'administration du sacrement de baptême ; et c'est aussi ce que les Apôtres comprirent parfaitement après la descente du Saint-Esprit, et ce qu'ils ont depuis appris à l'Eglise.

Le Sauveur défendit au peuple de parler du prodige dont ils avaient été témoins. L'humilité a toujours été la vertu favorite de Jésus-Christ et de tous ses vrais disciples. Il savait bien qu'on publierait ce miracle ; mais il voulait nous apprendre que ce n'est pas l'honneur qu'on doit rechercher dans l'exercice des bonnes œuvres, surtout dans les actions d'éclat qui

accompagnent quelquefois les fonctions du divin ministère. Ayons en vue la gloire de Dieu ; c'est tout ce que nous devons nous proposer dans les services que nous rendons au prochain.

Saint Chrysostome, saint Jérôme et les autres Pères, croient que Notre-Seigneur ne prétendait pas imposer une obligation étroite de ne point parler des miracles qu'il opérait ; c'était moins un précepte rigoureux qu'une leçon d'humilité et de modestie qu'il leur donnait ; aussi, ne prirent-ils cette défense que comme un simple désir, si ordinaire aux âmes humbles, d'éviter l'éclat et la louange. Leur admiration était trop grande et trop générale, pour pouvoir se retenir et s'empêcher d'éclater ; quelque soin que prit le Sauveur, il ne put leur fermer la bouche : *Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant* : Plus il le leur défendait, plus ils en parlaient hautement, et plus ils étaient dans l'admiration. Honneur, gloire, louange, s'écriaient-ils par un saint transport d'admiration ! bénédiction, salut à cet homme extraordinaire qui a bien fait toutes choses ! *Bene omnia fecit* : Il a fait entendre les sourds, parler les muets et voir les aveugles. Ce sont nos actions qui doivent faire notre éloge ; tout autre motif de louange est vain.

Le Père Croiset.

LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Le douzième dimanche après la Pentecôte est appelé le dimanche du charitable Samaritain, à cause de la parabole qui fait le sujet de l'Evangile. L'Eglise, qui distribue à ses enfants la nourriture spirituelle toute l'année par ses instructions particulières, par la célébration de nos sacrés mystères, et par les exemples des Saints qu'elle met sous nos yeux chaque jour comme autant de modèles de perfection, a soin de donner aux fidèles, tous les dimanches, des leçons plus choisies et plus importantes. Tel est le but qu'elle s'est proposé dans le choix qu'elle a fait des Evangiles. La charité envers le prochain est une vertu trop essentielle pour avoir été oubliée. Jésus-Christ en a fait un précepte qu'on peut appeler son précepte favori, il veut qu'elle soit la marque distinctive de tous les chrétiens, et l'Eglise, toujours conduite par l'esprit de Jésus-Christ, renouvelle aujourd'hui cette importante leçon, et nous apprend dans l'office de ce jour, qui est notre prochain, et que notre charité envers lui doit être compatissante, agissante et affective. L'Evangile de la messe renferme cette instruction, et l'Epître en est comme l'exorde.

L'Introït de la messe est une prière touchante et pleine de confiance que David fait à Dieu au milieu des dangers où il se voit réduit, et par laquelle il implore sa charité et sa miséricorde. *Deus, in adjutorium meum intende : Domine, ad adjuvandum me festina :* Hâtez-vous, mon Dieu, de me secourir ; hâtez-vous, Seigneur, de m'assister. *Confundantur, et revereantur inimici mei qui quærunt animam meam :* Couvrez de confusion et de honte mes ennemis qui ne cherchent qu'à m'ôter la vie. Les saints Pères expliquent ce psaume,

de Jésus-Christ dont David est en bien des choses la figure. Ce Prophète se voyant poursuivi et harcelé sans cesse par ses ennemis qui avaient juré de le perdre, met toute sa confiance en Dieu, implore son secours, demande son assistance, et le prie de confondre ceux qui le persécutent si injustement. Saint Athanase, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin, ne l'entendent pas seulement de Jésus-Christ persécuté cruellement par les Juifs, mais encore de tous ses serviteurs dont le démon a résolu la perte. Assaillis de mille tentations, exposés à mille dangers, sur les flots d'une mer orageuse et pleine d'écueils, redoutant à tout moment un triste naufrage, l'Esprit-Saint a voulu leur apprendre une courte et efficace prière, propre à leur attirer le secours du ciel dont ils ont un si grand besoin dans de si grands périls. L'Eglise met cette même prière à la tête de toutes ses heures, instruite qu'elle est du besoin que nous avons de l'assistance du Seigneur pour faire le bien et éviter le mal : *Deus, in adjutorium meum intende : Domine, ad adjuvandum me festina :* Mon Dieu, dit-elle, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir. Entrons dans son esprit et adressons à Dieu cette prière au commencement de toutes nos entreprises.

L'Epître de la messe est tirée de la seconde lettre de saint Paul aux Corinthiens. Ayant appris que de faux apôtres, des hérétiques insidieux, profitant de son absence, dogmatisaient impunément, et que pour mieux introduire leurs erreurs, ils ne cessaient dans toutes les compagnies de parler mal de lui, de le décrier, et de condamner sa doctrine, saint Paul se vit obligé de faire son apologie, de raconter la manière miraculeuse dont il avait été converti et appelé à l'apostolat, les faveurs extraordinaires dont le Seigneur l'avait comblé, et quelle était l'excellence de son ministère. Il relève le prix de sa mission par la comparaison qu'il fait de la loi ancienne avec la loi nouvelle, et par le témoignage éclatant des conversions qu'il a faites, et dont les Corinthiens, par leur foi et leur piété, étaient eux-mêmes une preuve. Avons-nous besoin, dit-il, comme quelques-uns, de lettres de recommandation auprès de vous, ou de votre part ? Bien loin que je doive mendier des suffrages étrangers pour justifier mon apostolat, je n'ai qu'à vous montrer vous-mêmes pour faire mon apologie et mon éloge. Vous êtes pour moi une lettre de recommandation; mais une lettre vivante que je porte gravée dans le cœur, et qui fait foi à tout le monde de mes travaux et des succès de ma mission. Il suffit pour ma gloire qu'on voie l'état florissant de cette Eglise, qu'on soit témoin de votre ferveur, et qu'on sache que c'est moi qui ai été votre apôtre.

Fiduciam talem habemus per Christum ad Deum : Or, si je compte sur votre persévérance, mon attente n'est pas vaine, puisque je suis assuré de tout ce que je dis par la confiance que j'ai en Dieu par Jésus-Christ; car je reconnais véritablement que je suis indigne du ministère que j'exerce, et que les effets de votre foi et de ma prédication, aussi bien que la propagation de l'Evangile, et le progrès que vous y avez fait, sont fort au-dessus de mes forces; aussi en rapporté-je toute la gloire à Dieu, et je reconnais que si vous êtes comme le sceau de ma prédication, ma couronne et ma gloire, c'est un pur effet de la bonté de Jésus-Christ, et de Dieu son Père. *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis :* Non que de nous-mêmes nous soyons capables de concevoir quelque chose comme de nous-mêmes; mais si nous en sommes capables, cela vient de Dieu : *Sed sufficientia nostra ex Deo est.* Ce que dit ici l'Apôtre se doit entendre des choses qui regardent le salut éternel, et qui sont méritoires, comme dit le concile d'Orange. Dans ce sens, il est de foi non-seulement que nous ne

pouvons exécuter aucun bien, mais que nous ne sommes pas même capables d'en former le dessein sans la grâce divine : *Sine me nihil potestis facere*, dit Jésus-Christ : sans la foi, sans le secours surnaturel de Dieu, nous ne sommes à l'égard du bien méritoire, que ce qu'est le sarment séparé de la vigne, c'est-à-dire, bons à rien. Mais si nous ne pouvons rien de nous-mêmes pour le ciel, nous pouvons tout, dit le saint concile de Trente, avec le secours de la grâce : *Omnia possum in eo qui me confortat.* Mais de même que nous ne pouvons rien faire de bon et de méritoire, par rapport au salut, sans la grâce de Jésus-Christ, de même nous coopérons librement et véritablement à la grâce; et ce serait une erreur criminelle et grossière de vouloir inférer de ces paroles, que toutes les actions des infidèles sont des péchés. Quand on dit ici que nous ne pouvons de nous-mêmes former aucune bonne pensée, dit un savant interprète, il faut l'entendre des pensées saintes et méritoires qui nous mènent à la foi, à la conversion, au salut, et nullement des pensées louables, et d'un ordre naturel, qui n'ont pour fin qu'un bien, et une bonté de même ordre et de même nature. Telles ont été, selon saint Augustin, les bonnes pensées des anciens philosophes, et celles des peuples qui ne reconnaissent point Jésus-Christ, comme quand ils pensent qu'ils doivent aimer et honorer leurs parents, et faire du bien aux malheureux. Mais sans le secours de la grâce, nous ne pouvons rien faire pour le salut.

C'est aussi par le secours de la grâce que le Seigneur nous a rendus propres au ministère de la nouvelle alliance, continue le saint Apôtre, non par la lettre, c'est-à-dire, par la loi de Moïse écrite sur la pierre et dans les livres de l'ancienne loi, mais par l'esprit de la loi nouvelle qui nous donne le Saint-Esprit et les moyens pour faire ce qu'elle ordonne. La loi de Moïse prescrivait le bien et défendait le mal; mais elle ne donnait pas la force de pratiquer l'un et d'éviter l'autre. La loi de Jésus-Christ enseigne ce qu'on doit éviter et ce qu'on doit faire, et donne en même temps la grâce et la force pour accomplir ce qu'elle commande. *Littera enim occidit, spiritus autem vivificat :* Car la lettre tue, et l'esprit vivifie; c'est-à-dire, la loi de Moïse causait la mort, soit parce que c'était une loi de rigueur qui punissait de mort les transgressions les plus légères, soit parce que le joug qu'elle imposait étant extrêmement pesant, elle donnait occasion par là à une infinité de péchés qui causaient la mort de l'âme, et n'offrait pas les secours puissants pour les éviter. *L'esprit*, au contraire, *vivifie*, c'est-à-dire que la loi de Jésus-Christ est une loi d'amour et de douceur qui communique par elle-même la grâce du Saint-Esprit, en quoi consiste la vie de l'âme. *La lettre tue*, c'est-à-dire que la loi écrite n'était pas la cause du péché; elle n'induisait pas à pécher, elle donnait seulement occasion de faire beaucoup de péchés par ce grand nombre de cérémonies légales, toutes saintes à la vérité, mais qu'on aurait pu omettre impunément si la loi ne les eût prescrites : c'est ce qui fait dire à saint Paul, que là où il n'y a point de loi, il n'y a point de transgression. Cette loi écrite, chargée de tant d'ordonnances toutes portées sous de si grièves peines, en donnant les lumières pour connaître le mal, ne communiquait pas par elle-même les grâces pour l'éviter. L'esprit, au contraire, vivifie, c'est-à-dire que la loi nouvelle, la loi de grâce, n'assujétit point à toutes ces cérémonies légales; elle prescrit ce qu'on doit éviter, ce qu'on doit faire, et donne en même temps, par les mérites du sang de Jésus-Christ, tous les secours nécessaires pour l'accomplir. Saint Paul part de là pour relever le ministère de la nouvelle loi, sur celui de la loi ancienne : *Quod si ministratio mortis*, dit-il, *litteris deformata*

in lapidibus, fuit in gloria : Que si ce qui était écrit sur la pierre, étant un ministère de mort, a été tellement plein de gloire que les enfants d'Israël ne pouvaient arrêter les yeux sur le visage de Moïse à cause de sa clarté, laquelle néanmoins devait passer, *quæ evacuatur,* comment le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus illustre et plus sublime ? En effet, si un ministère qui condamne est quelque chose de glorieux, que ne doit donc pas être le ministère qui justifie ? Saint Paul écrivait à de nouveaux convertis, que des faux frères entêtés du judaïsme voulaient assujétir à toutes les cérémonies légales, et que pour cela ils exaltaient infiniment le ministère de Moïse dont Dieu s'était servi pour donner l'ancienne loi, tandis qu'ils avilissaient le ministère du saint Apôtre comme de beaucoup inférieur à celui de ce premier législateur. En inspirant du mépris pour le ministère de la nouvelle loi, ils en donnaient de la loi elle-même. Le saint Apôtre prouve, par l'excellence de la loi, la dignité du ministre, et donne, par la comparaison qu'il fait de la loi nouvelle avec l'ancienne, une juste idée de l'estime et du respect qu'on doit avoir pour les ministres de l'une et de l'autre loi. Si donc la loi de Jésus-Christ est si supérieure en sainteté, en dignité, en excellence à la loi ancienne, combien les ministres de Jésus-Christ sont-ils plus respectables que les ministres de l'Ancien Testament ! car un ministère qui donne le Saint-Esprit avec la vraie justice, et qui ne doit jamais finir, tel qu'est celui de Jésus-Christ, est sans doute bien plus illustre qu'un ministère de servitude, de condamnation et de mort, et dont la durée était si limitée, tel qu'a été celui de l'ancienne alliance. Si cependant la gloire de celui-ci a été jusqu'à éblouir les yeux de ceux qui regardaient Moïse dès qu'il parut au camp, quel doit être aux yeux des fidèles l'éclat du ministère tout divin de la loi nouvelle ?

L'Evangile de la messe est tiré du dixième chapitre de saint Luc. Le Sauveur y donne d'importantes leçons à tout le peuple, et en particulier à ses disciples. Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! dit-il. Croyez-moi, bien des Prophètes, bien des rois ont souhaité ardemment de me voir comme vous me voyez, de converser avec moi, et de m'entendre comme vous faites; cette grâce ne leur a pas été accordée. Quel malheur pour ceux qui ne profiteront point de l'avantage qu'ils ont de me posséder ! Sur cela, un docteur de la loi, plein de suffisance, se leva, et, croyant l'embarrasser, lui demande : Maître, que faut-il faire pour posséder la vie éternelle ? Sa question était captieuse : car, disait-il en lui-même, s'il dit qu'il faut observer la loi et les cérémonies légales, il est inutile de venir nous annoncer le royaume de Dieu comme quelque chose de nouveau; s'il répond qu'on ne doit point observer la loi, il doit être convaincu de prévarication, et regardé comme un faux prophète. Mais le Sauveur, à qui rien n'était caché, confondit par sa réponse la malice de ce prétendu docteur, en le convainquant qu'il ne manquait pas de connaissance pour savoir ce qu'il fallait faire, mais de bonne volonté pour faire ce qu'il devait. Ignorez-vous ce qu'il y a d'écrit dans la loi ? lui dit le Sauveur. Qu'y lisez-vous ? *Quomodo legis ?* Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, repartit-il, de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. *Recte respondisti :* Vous avez bien répondu, lui dit le Sauveur; *Hoc fac, et vives :* Faites ce que vous venez de dire, et vous vivrez. Gardez bien ces deux principaux commandements : aimez votre Dieu sans réserve; aimez votre prochain comme vous vous aimez vous-même, et vous aurez cette vie bienheureuse qui n'aura point de fin.

Ce docteur plein de lui-même et craignant qu'on ne le soupçonnât du motif malin qu'il avait eu en interrogeant le Seigneur sur une chose qu'il n'ignorait pas, voulut ôter tout le soupçon qu'on aurait pu avoir de sa mauvaise foi, en montrant qu'une difficulté l'avait obligé de faire sa demande. Maître, dit-il donc aussitôt, qui est mon prochain ?

Ce docteur, du nombre de ces scribes superbes peu versés dans la loi et qui prétendaient cependant l'entendre mieux que personne, n'avait jamais bien compris l'étendue du précepte de la charité. Entêté, comme tous les autres, de leurs superstitieuses et fausses traditions, il était plein de l'esprit du judaïsme, et si superstitieusement attaché aux préjugés de sa nation, qu'il ne reconnaissait pour son prochain qui que ce fût, s'il n'était Juif, et qu'il n'avait que de l'aversion pour tous les autres peuples et surtout pour les peuples de Samarie. La haine était réciproque entre ces deux nations; et ce qui montre jusqu'où allait l'aveuglement de ces prétendus docteurs, ils couvraient du prétexte de la loi l'aversion que les Juifs avaient pour tous les autres peuples, comme si Dieu, qui est le Père commun de tous les hommes, leur eût défendu de rendre aux étrangers les devoirs de la charité et de les aimer tous comme leurs frères. C'était là l'erreur de ce peuple entêté de ses fausses traditions; c'était surtout celle de cet orgueilleux docteur qui, ne cherchant pas la vérité et confondu par la réponse de Jésus-Christ, se contenta, pour cacher sa défaite, de lui demander qui était ce prochain qu'il devait aimer comme lui-même. Le Sauveur prit de là occasion de nous donner une juste idée du mot de prochain, par une parabole qui instruisit cet ignorant docteur et lui ferma la bouche. Il y fit entrer exprès un Samaritain, pour apprendre aux Juifs que, sous le nom de prochain, ils doivent comprendre tous les étrangers et même leurs ennemis, sans en excepter les Samaritains qu'ils haïssaient mortellement et avec qui depuis longtemps ils n'avaient aucun commerce.

Un homme, dit-il, qui allait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui, non contents de lui prendre son argent, le dépouillèrent et le chargèrent de tant de coups, qu'ils le laissèrent pour mort sur la place. Il arriva par hasard qu'un prêtre, passant par là, vit cet homme meurtri de coups, tout couvert de sang; mais il n'en fut pas touché et passa outre. Peu après vint un lévite qui aperçut cet infortuné qui, se mourant, demandait du secours; mais le lévite, bien loin d'en être attendri, continua son chemin et ne daigna lui rendre aucun service. Enfin vint un Samaritain qui, plus charitable que le prêtre et le lévite, ne put voir sans pitié le pitoyable état de ce Juif; et quoiqu'il fût étranger et ennemi du blessé, il en est touché; il s'en approche, il bande ses plaies, après les avoir lavées avec de l'huile et du vin; non content de lui avoir rendu ce service de charité, il le met sur son cheval, le mène à l'hôtellerie et y passe tout le jour pour le soigner. Le lendemain, ayant tiré de sa bourse deux pièces d'argent, il les donne à l'hôte, lui recommande le malade, le prie d'en prendre grand soin et lui promet de lui payer à son retour tous les frais qu'il aura faits pour sa guérison et tout ce qu'il lui demandera pour sa peine.

Jésus-Christ ne pouvait rien dire de plus à propos pour instruire ce docteur. La parabole était simple et naïve; il s'agissait d'en faire une juste application : le Sauveur voulut que ce fût lui-même qui la fît. Il lui demanda ce qu'il pensait de ces trois sortes de personnes dont il venait de lui dépeindre les dispositions et la conduite. Lequel, à votre avis, lui dit-il,

est le prochain de ce Juif si maltraité par les voleurs? Est-ce le prêtre qui l'a vu sans lui dire un mot? est-ce le lévite qui a passé sans en avoir pitié? est-ce le Samaritain qui, touché de compassion, lui a rendu avec tant de charité de si importants services? C'est, repart le docteur, celui qui l'a traité si charitablement; les deux autres ont agi en vrais barbares. Voilà, conclut Jésus-Christ, voilà le modèle que vous devez suivre. Reconnaissez que ce n'est ni la parenté, ni l'alliance, ni le pays ou la condition qui font le prochain; quelque grande que soit l'antipathie entre les deux peuples, vous trouvez dans le Samaritain la qualité de prochain à l'égard du Juif malade : ne mettez donc plus de différence entre le compatriote et l'étranger. Dieu vous ordonne d'aimer l'étranger, d'avoir de la charité pour lui, de l'assister comme un compatriote; Dieu est le Père commun, il faut s'entr'aimer tous comme frères. Apprenez que l'amour du prochain doit s'étendre indifféremment à toutes sortes de personnes. N'oubliez jamais une leçon si importante; faites cela, et vous vivrez.

Le vénérable Bède et plusieurs interprètes croient que Jésus-Christ raconte ici plutôt une histoire qu'une simple parabole. Le chemin de Jérusalem à Jéricho était fort décrié par les vols et les meurtres qui s'y commettaient. On y trouvait, selon saint Jérôme, la vallée d'Adomim, dite des Sanglants, à cause du sang qui s'y répandait, ce qui rendait ce chemin fort dangereux et presque impraticable.

Les lévites sont les descendants de Lévi, et en ce sens les prêtres mêmes, qui étaient tous de sa tribu, pouvaient être appelés lévites; mais comme le sacerdoce était affecté à la seule famille d'Aaron, le nom de lévite demeura à ceux qui composaient les autres familles. Ils étaient destinés à servir et à aider les prêtres dans leurs fonctions.

Il est évident que le Sauveur a voulu, par cette parabole, nous faire entendre que tout homme qui a besoin de notre secours, est notre prochain, et que la loi qui oblige à aimer son prochain comme soi-même, est générale et n'exclut personne.

Le Père Croiset.

LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Comme l'Evangile de la messe a toujours donné le nom aux dimanches après la Pentecôte, on a appelé communément celui-ci, le dimanche de la guérison des dix lépreux : les Grecs et les Latins s'accordent dans cette dénomination. On pourrait aussi l'appeler, ce semble, le dimanche de l'ingratitude, puisque des dix lépreux qui furent miraculeusement guéris par le Sauveur, il n'y en eut qu'un seul qui vint le remercier. *Non est inventus qui rediret et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena :* Il n'y a que cet étranger qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu. La remarque que fait ici Jésus-Christ sur la conduite de ce lépreux, seul des dix, qui vint le remercier, est une instruction mystérieuse. Nous l'avons déjà observé, l'Eglise assemble les fidèles tous les dimanches, non-seulement pour prier et pour

assister au divin sacrifice, mais encore pour les nourrir du pain de la parole divine, et les instruire des grandes vérités de la religion ; elle leur fait chaque fois une leçon sur quelque point de morale et de dogme. La leçon de morale est ordinairement contenue dans l'Evangile, et celle du dogme se trouve dans l'Epître. L'Introït de la messe est ordinairement une prière qui nous aide à demander à Dieu la grâce de croire et de pratiquer ce que l'Eglise nous enseigne.

L'Introït de la messe de ce jour est tiré du psaume LXXIIIe. Le Prophète, prévoyant les malheurs qui devaient arriver au peuple, s'adresse à Dieu avec amour et confiance ; il se plaint de la désolation de Jérusalem et de toute la nation, et il implore le secours du ciel. Ce psaume convient parfaitement à l'Eglise persécutée, non-seulement par les païens, mais plus longtemps encore par les hérétiques, qui ne cessent encore de la tourmenter. On y trouve des traits vifs et éloquents, des expressions grandes, fortes et touchantes qui conviennent admirablement au sujet, et qui peignent les excès et les sacriléges des hérétiques; en voici quelques passages : *Leva manus tuas in superbias eorum in finem :* Levez au plus tôt la main, Seigneur, sur nos ennemis, afin d'abattre pour jamais leur orgueil. *Quanta malignatus est inimicus in sancto?* Hélas ! combien d'impiétés ont-ils commises dans votre temple ? *Et gloriati sunt qui oderunt te, in medio solemnitatis tuæ :* Avec quelle insolence ont-ils profané ce saint lieu où nous célébrions des fêtes en votre honneur ? *Posuerunt signa sua : signa et non cognoverunt sicut in exitu super summum :* Ils ont arboré leurs étendards au plus haut de ce temple, ainsi que dans les carrefours, sans mettre de différence entre le sacré et le profane. *Quasi in sylva lignorum securibus exciderunt, januas ejus in idipsum :* Ils se sont animés les uns les autres à en abattre les portes à coups de hache, comme ils auraient abattu du bois dans une forêt ; ils les ont renversées, ces portes, à coups de haches et de cognées. *Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul : Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra* : Ils ont dit : Abolissons sur la terre toutes les fêtes du Seigneur. Qui ne reconnaît dans cette conduite et dans ces discours les impies de tous les temps et surtout les hérétiques de ces derniers siècles ? Tel est le psaume dont l'Eglise a tiré les paroles qui composent l'Introït de la messe de ce jour. *Respice, Domine, in testamentum tuum : et animas pauperum tuorum ne obliviscaris in finem* : Souvenez-vous, Seigneur, de l'alliance que vous fîtes autrefois avec nos pères, et n'oubliez pas pour toujours votre pauvre peuple. Souvenez-vous, Seigneur, de toutes les merveilles que vous avez faites en notre faveur, souvenez-vous que vous êtes notre créateur, notre protecteur, notre libérateur ; n'oubliez point que vous êtes notre Dieu, et que nous sommes vos enfants ; il semble que votre honneur est intéressé à nous secourir, puisque nos ennemis sont les vôtres. *Exsurge, Domine, judica causam tuam* : *et ne obliviscaris voces quærentium te* : Levez-vous, Seigneur, c'est votre cause, aussi bien que la nôtre, que nous vous conjurons de défendre, et ne rejetez pas les humbles prières de ceux qui vous recherchent de tout leur cœur. *Ut quid Deus repulisti in finem : iratus est furor tuus super oves pascuæ tuæ?* Pourquoi nous avez-vous abandonnés, ô mon Dieu ! comme si nous n'avions plus rien à espérer de vous ? pourquoi êtes-vous si irrité contre les brebis de votre troupeau ? Est-ce donc pour toujours, ô mon Dieu ! que votre colère est allumée contre nous ? Ces maux ne finiront-ils jamais ? Avez-vous rejeté pour jamais ce peuple autrefois si chéri, si privilégié, que vous avez conduit vous-même dans le désert, et, comme un bon pasteur, nourri du pain des anges ?

L'Epître de la messe est tirée de l'instruction que saint Paul fait aux Galates, pour leur apprendre que la loi ne justifie point, mais qu'on ne peut être justifié que par la foi, qui est comme la vie du juste. Pour comprendre toute cette Epître, et entrer dans le vrai sens de l'apôtre, il est à propos de savoir que saint Paul ayant prêché la foi de Jésus-Christ en Galatie, qui était une province de l'Asie Mineure, entre la Cappadoce et la Phrygie, y convertit un si grand nombre de gentils, qu'il y forma en peu de temps une Eglise considérable. La première fois qu'il y vint, il y fut reçu comme un ange de Dieu, et comme on aurait reçu Jésus-Christ même : *Sicut angelum Dei excepistis me, sicut Christum Jesum;* sans être rebutés par ses humiliations et ses infirmités : *Non sprevistis, neque respuistis.* Mais la tranquillité, la ferveur de cette Eglise naissante fut bientôt troublée par le faux zèle et la jalousie des Juifs que saint Pierre y avait déjà convertis à la foi avant que saint Paul y ait prêché aux gentils. Ces faux frères, plus Juifs que chrétiens, toujours entêtés de leur ancienne loi, ne pouvaient souffrir qu'en convertissant les gentils à la foi de Jésus-Christ, on ne les eût pas obligés de garder les cérémonies légales. Ils commencèrent à décrier le saint Apôtre, pour mieux saper sa doctrine ; ils tâchèrent de le faire passer pour un intrus dans le ministère, et ne trouvant rien de répréhensible dans sa conduite et dans ses mœurs, ils s'en prirent à ce qui paraissait défectueux et irrégulier dans son air, dans sa voix et dans toute sa personne. Après avoir tâché d'inspirer du mépris pour lui, ils commencèrent à prêcher l'obligation d'observer dans le christianisme la loi de Moïse. Les Galates, peuple simple et grossier, se laissèrent persuader aux discours séduisants de ces faux docteurs; plusieurs cependant s'opposèrent à ces nouveautés, et l'on vit bientôt se former un schisme dans cette Eglise. Saint Paul, voulant arrêter le cours d'un si grand mal, écrivit aux Galates avec toute la force et la véhémence que demandait un si grand abus. Il commence par établir invinciblement son apostolat, comme ayant été appelé de Jésus-Christ même. Il raconte sa conversion miraculeuse, et prouve l'authenticité de sa mission. Il remonte ensuite à la source du mal, et à ce qui avait donné lieu à ces contestations et à ce schisme. Il montre, par un raisonnement auquel il n'y a rien à répliquer, et par divers endroits de l'Ecriture, que ni la circoncision, ni la loi de Moïse ne servent plus de rien; que les bénédictions promises à Abraham sont pour les fidèles qui ont cru en Jésus-Christ; qu'à proprement parler, il n'y a que ce divin Sauveur et ses disciples qui soient les vrais enfants d'Abraham, et les héritiers des bénédictions et des promesses ; qu'il faut distinguer dans l'Ecriture le sens historique et charnel, et le sens allégorique et spirituel qui est celui que le Saint-Esprit a eu principalement en vue ; que les Juifs, selon la chair, sont figurés par Agar et Ismaël, et les chrétiens par Sara et Isaac ; que, par la foi, nous sommes entrés dans l'heureuse liberté des enfants de Dieu, et devenus les héritiers des bénédictions et des promesses ; que les Hébreux, sous la loi, n'ont été que des esclaves, et, selon l'Ecriture, l'esclave doit être chassée avec son fils : *Ejice ancillam, et filium ejus;* car le fils de celle qui est esclave ne sera point héritier avec le fils de celle qui est libre : *Non enim hæres erit filius ancillæ cum filio liberæ.* Pour nous, ajoute-t-il, nous ne sommes point les enfants de l'esclave, pour être assujétis aux ordonnances serviles de l'ancienne loi, mais de celle qui est libre, c'est-à-dire de la loi de grâce; et c'est cette heureuse liberté que Jésus-Christ nous a rendue, et que vos faux docteurs voudraient détruire s'ils pouvaient, ou du moins rendre inutile. Leurs mauvais desseins et leurs persécutions ont

été figurés dans l'Ecriture, et vous n'en voyez que trop aujourd'hui l'accomplissement, leur dit-il ; car, comme alors celui qui était né selon la chair, c'est-à-dire Ismaël, persécutait celui qui l'était selon l'esprit, c'est-à-dire Isaac, il en est de même maintenant : *Ita et nunc.* Sachez donc, continue le saint Apôtre, que la loi n'a été donnée à vos pères que pour arrêter leurs transgressions ; aussi tous ceux qui vivaient sous la loi étaient soumis à la malédiction fulminée tant de fois contre ceux qui n'observaient pas ces cérémonies légales. C'est Jésus-Christ seul qui nous a délivrés de cette malédiction par la mort qu'il a bien voulu souffrir sur la croix. Jésus-Christ nous a affranchis de la malédiction de la loi, étant devenu pour l'amour de nous un objet de malédiction, suivant ce qui est écrit : Maudit celui qui est attaché à la croix ! Enfin, il les fait ressouvenir que c'est par la foi, et non par la loi, qu'ils ont reçu les dons surnaturels du Saint-Esprit, ce qui était à leur égard une preuve évidente que la loi n'était nullement nécessaire pour recevoir la grâce de la justification : il parle de la loi de Moïse, remplacée par la loi de Jésus-Christ, que seule nous devons suivre à présent. Cet aperçu était nécessaire pour l'intelligence du vrai sens de notre Epître.

Abrahæ dictæ sunt promissiones et semini ejus : Des promesses ont été faites à Abraham et à celui qui naîtra de lui. Il n'est pas dit, remarque saint Paul, et à ceux qui naîtront, comme s'ils étaient plusieurs, mais comme s'il ne s'agissait que d'un : *Sed quasi in uno, et semini tuo qui est Christus;* et à celui qui naîtra de vous, c'est-à-dire au Christ. Dieu avait fait deux sortes de promesses à Abraham : les unes regardaient sa propre personne, les autres, sa race et sa postérité. Dieu accomplit ce qu'il avait promis à la personne d'Abraham, en le comblant des biens temporels, et en lui donnant, avec une nombreuse postérité, une vie aussi heureuse que longue ; mais ce ne pouvait être que dans le ciel qu'il devait récompenser sa justice, son obéissance et sa foi : *Ego ero merces tua magna nimis.* Pour ce qui est de sa postérité, on peut la considérer, disent les interprètes, et selon la chair et selon l'esprit ; Isaac est le fils d'Abraham selon la chair, et Jésus-Christ, en tant qu'homme, est son fils selon l'esprit : *Jesu Christi filii Abraham.* Et c'est à Jésus-Christ proprement que s'adressent les promesses faites à Abraham et à sa race ; c'est en Jésus-Christ seul que s'est accomplie cette promesse : Toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.* Il est évident que ce n'est point en Isaac, puisque les Hébreux n'avaient aucun commerce avec les nations étrangères qu'ils avaient en horreur. Ces bénédictions universelles et surabondantes ne se sont donc vérifiées qu'en Jésus-Christ, ce véritable Isaac immolé sur la croix pour tous les hommes, et dont ce patriarche n'était que la figure. Ce n'était pas non plus la race des Juifs qui devait être multipliée comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le bord de la mer ; rien ne fut plus limité que la Judée ; ce n'est que de la race spirituelle de Jésus-Christ, des chrétiens, que cette promesse doit s'entendre, et ce n'est que dans l'Eglise, et non dans la synagogue, qu'on en a vu l'accomplissement.

Saint Paul ne parle point ici des promesses faites à la race charnelle d'Abraham ; il se borne à la race spirituelle, qui est Jésus-Christ, dit saint Augustin, en tant qu'il renferme toute l'Eglise, c'est-à-dire les fidèles de tous les siècles, de quelque nation et de quelque pays qu'ils soient. Si les Patriarches, les Prophètes, les Saints de l'Ancien Testament ont eu part aux bénédictions de la race spirituelle, ce n'est point en qualité d'enfants d'Abraham selon la chair, mais seulement comme imitateurs de sa foi, et

comme appartenant déjà à Jésus-Christ et à la nouvelle alliance, puisque personne, dans l'une et l'autre alliance, n'a pu être sauvé qu'en vue et que par les mérites du divin Rédempteur. Voilà pourquoi saint Paul observe que l'Ecriture ne dit pas que les promesses aient été faites à Abraham et à ceux qui naîtront de lui; mais à Abraham et à celui qui devait naître de sa race, c'est-à-dire de Jésus-Christ. La promesse, remarque saint Thomas, est historique et figurative; historique et littérale dans Isaac et sa postérité selon la chair; figurative et spirituelle dans Jésus-Christ et les fidèles. Saint Paul avait toute l'autorité nécessaire, dit ce grand docteur, pour donner au texte figuratif un sens déterminé et certain, et capable de fixer notre foi.

Hoc autem dico, testamentum confirmatum a Deo, quæ post quadringentos et triginta annos facta est lex, non irritum facit ad evacuandam promissionem. Voici donc ce que je dis : Dieu ayant fait comme un contrat et une alliance avec Abraham, et ayant promis à sa race spirituelle, c'est-à-dire à celui qui devait naître de lui, qui est Jésus-Christ, toutes sortes de bénédictions, la loi, qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après, n'a pu rendre nulle et vaine cette promesse. Or, si c'est par la loi, indépendamment de la foi, que nous devenons héritiers des biens célestes, ce ne sera donc plus par la promesse qui devient vaine et nulle par la loi. Cependant c'est à Abraham et à sa race que les bénédictions ont été promises indépendamment de la loi; ce n'est donc pas la loi qui justifie et qui donne l'héritage, c'est la foi. *Quid igitur lex?* Que sert donc la loi, si sans elle on peut être justifié et devenir héritier des bénédictions promises? La loi, répond saint Paul, a été établie à cause des transgressions qui se commettaient : *Propter transgressiones posita est.* Ce peuple tout charnel et grossier commettait tous les jours mille fautes grièves sans crainte et sans remords. La loi leur a été donnée, afin qu'ils reconnussent, par elle, les crimes dont ils se rendaient coupables, et qu'ils fussent du moins retenus par la crainte du châtiment dont elle les menaçait. Ce n'était donc point pour mériter les bénédictions et l'héritage promis par l'alliance, que la loi a été promulguée, mais pour servir comme de lumière afin de reconnaître les fautes, et comme de frein pour les éviter : *Donec veniret semen cui promiserat.* Or, cette loi n'avait été donnée que jusqu'à la venue de celui qui devait naître, c'est-à-dire jusqu'à la venue de Jésus-Christ, qui, par son esprit et par sa grâce, nous fait assez connaître jusqu'aux fautes les plus légères, et nous accorde la force de les éviter; et ainsi le Messie étant venu, la loi ancienne que les anges avaient intimée par le ministère d'un médiateur, qui est Moïse, n'est plus nécessaire pour le salut quant à ses ordonnances et à ses cérémonies légales.

Mais vous me direz, continue saint Paul, la loi est donc contre les promesses de Dieu? Nullement : *Absit.* Les promesses ont été faites indépendamment de la loi, et la loi est elle-même comme un effet de ces promesses, puisqu'elle est une marque de la protection de Dieu sur les Hébreux, à qui elle a été donnée pour leur servir de lumière, de frein et de guide; mais cette loi n'avait pas la vertu de les justifier par elle-même; elle les faisait souvenir des promesses, et leur faisait entendre qu'ils ne devaient en voir les effets et l'accomplissement, selon leur véritable sens, que par la foi en Jésus-Christ. *Sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus.* Mais l'Ecriture, ajoute saint Paul, a tout assujéti au péché, afin que par la foi en Jésus-Christ la promesse s'accomplît à l'égard de ceux qui croiraient. La loi, dit saint Chrysostome, a convaincu

ceux qui ont vécu avant la foi, qu'ils étaient dans l'erreur sur un grand nombre de points de morale ; elle a prouvé aux Juifs qui vivaient sous la loi, qu'ils étaient des prévaricateurs ; enfin, elle leur a fait espérer, mais elle ne leur a pas conféré le remède efficace à leurs maux ; ils n'ont pu l'obtenir que par la foi en Jésus-Christ. L'ancienne loi n'a donc pas été donnée, conclut le saint Apôtre, pour justifier les hommes, mais pour découvrir leur faiblesse, et par là leur faire mieux sentir le besoin qu'ils avaient de la foi en Jésus-Christ, leur Rédempteur et le Messie, seul moyen d'acquérir l'héritage éternel.

L'Evangile de la messe raconte la guérison miraculeuse des dix lépreux.

Le Sauveur qui, partout où il passait, faisait du bien et opérait des miracles, allant à Jérusalem pour la fête de la Dédicace, passa par le milieu de la Samarie et de la Galilée; comme il allait entrer dans un village, il vit venir à lui dix lépreux qui, se tenant éloignés, parce que la loi leur défendait d'avoir communication avec personne, s'écrièrent d'aussi loin qu'ils le virent : Jésus, notre Maître, ayez pitié de nous. Dès que le Sauveur les eut aperçus : Allez, leur dit-il, montrez-vous aux prêtres. La loi établissait les prêtres juges de cette maladie ; c'était à eux à déclarer si ceux qu'on leur présentait en étaient atteints, ou s'ils étaient bien guéris. Ceux dont la guérison était reconnue offraient d'abord deux passereaux, et huit jours après ils offraient deux agneaux et une brebis ; s'ils étaient pauvres, un agneau et deux tourterelles. Jésus-Christ, en renvoyant aux prêtres ces lépreux, leur faisait assez entendre qu'ils seraient guéris en chemin, puisqu'ils ne devaient s'y présenter qu'afin que ceux-ci prononçassent sur leur guérison, et par là établissent la vérité de sa mission par le témoignage assuré du miracle.

Les lépreux comprirent aisément ce que le Sauveur leur disait; ils n'hésitèrent pas un moment de prendre le chemin de Jérusalem, comme s'ils eussent déjà été entièrement délivrés de leur lèpre. Aussi leur foi fut récompensée à l'instant, et à peine se furent-ils mis en chemin, qu'ils se trouvèrent tous parfaitement guéris. La joie qu'ils eurent de leur guérison leur fit oublier celui à qui ils la devaient ; de dix qu'ils étaient, il n'y en eut qu'un à qui il vint en pensée de venir remercier son insigne bienfaiteur; encore était-il Samaritain, et par conséquent regardé comme étranger; les neuf autres, qui étaient Juifs, n'eurent pas la même reconnaissance. Le premier revint donc sur ses pas, ne cessant de louer à haute voix la bonté de Jésus-Christ, et d'exalter sa toute-puissance. Dès qu'il l'eut rejoint, il se prosterne à ses pieds, le visage contre terre, et lui rend mille actions de grâces.

Jésus le reçut avec sa douceur ordinaire, et faisant remarquer la démarche de celui-ci et l'ingratitude des autres, il dit tout haut : Eh quoi ! tous les dix n'ont-ils pas été guéris ? Où sont donc les neuf autres ? Faut-il qu'il n'y ait que cet étranger qui ait de la reconnaissance, et qui ait rendu gloire et grâces à Dieu ? La surprise que le Sauveur témoigne ici n'est point l'effet d'un véritable étonnement et de l'ignorance ; Jésus ne pouvait être surpris, connaissant tout ce qui devait arriver ; il voulait seulement nous ouvrir les yeux sur notre ingratitude envers le Seigneur. Heureux, dit saint Augustin, celui qui, à l'exemple de ce Samaritain, se regardant comme un étranger à l'égard de Dieu, lui témoigne la plus grande reconnaissance pour les moindres bienfaits dont il se reconnaît indigne. Le Sauveur avait encore en vue de prédire par ces paroles combien la conduite des gentils à son égard serait différente de celle du peuple juif, qui ne

devait répondre aux grandes faveurs dont il était comblé, que par la plus insigne et la plus noire ingratitude. *Surge, vade, quia fides tua te salvum fecit* : Levez-vous, allez, votre foi vous a sauvé. Il est sûr que les autres avaient eu la foi, puisque, sans répliquer, ils avaient obéi et avaient été guéris. Mais l'ingratitude dont ils se rendent coupables les prive de nouveaux bienfaits, et la reconnaissance de celui-ci lui attire de nouvelles grâces. Il est vraisemblable que le Sauveur lui promet ici des faveurs particulières et des secours abondants par rapport au bien de son âme, à sa conversion et à son salut éternel : figure instructive de ce qui arrive tous les jours dans le christianisme.

Le Père Croiset.

LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Le quatorzième dimanche après la Pentecôte est appelé, dans l'Eglise latine, le dimanche des deux maîtres à servir, ou de la Providence, parce que l'Evangile qui se lit à la messe, et qui s'y lisait déjà du temps de saint Grégoire, est composé des paroles du Sauveur, qui déclare à ses disciples l'impossibilité de servir en même temps deux maîtres aussi opposés que le sont Dieu et le monde, et qui les exhorte à ne point se mettre tant en peine des besoins de la vie, mais à jeter toute leur confiance en Dieu qui connaît tous leurs besoins, et qui ne les laissera manquer de rien s'ils cherchent d'abord son royaume et sa justice.

L'Epître ne contient pas une moindre instruction. Saint Paul prévient les Galates de se défier des désirs et des œuvres de la chair qui combattent contre l'esprit, et les avertit de la nécessité de crucifier la chair et ses convoitises. L'Introït de la messe est une courte prière à Dieu, notre protecteur, pour lui demander, en vue des mérites de Jésus-Christ, la grâce de lui être fidèle, parce qu'il n'y a d'honneur, de gloire, d'avantage et de véritable bonheur qu'au service du meilleur de tous les pères.

Protector noster aspice Deus ; et respice in faciem Christi : O Dieu notre protecteur, regardez-moi ; jetez les yeux sur celui que vous avez oint roi de votre peuple, et rappelez-le dans votre demeure : *Quia melior est dies una in atriis tuis super millia* : Un seul des jours que je passerai dans ce saint lieu, me sera infiniment plus doux que mille autres que je passerais partout ailleurs.

David, chassé de Jérusalem par Absalon, expose en ce psaume le désir ardent qu'il a de revoir le *tabernacle*, c'est-à-dire le lieu saint où Dieu voulait être adoré avant que Salomon eût bâti le temple de Jérusalem. Ce tabernacle est appelé, dans l'Ecriture, le *tabernacle du Seigneur*, ou, par excellence, le *tabernacle*. David soupire après ce saint asile, où il allait répandre son cœur devant Dieu ; ainsi, dans notre exil durant cette vie, devons-nous soupirer après les tabernacles éternels, c'est-à-dire après le séjour des bienheureux dans le ciel, notre chère patrie. Cherchons notre repos, notre félicité, tant qu'il nous plaira, ici-bas, nous ne les trouverons

nulle part. La terre maudite par le Seigneur ne saurait donner le bonheur. Le trône même, quelque brillant, quelque riche, quelque élevé qu'il soit, ne peut rendre un homme heureux. La plus florissante fortune, la plus longue prospérité, la gloire la plus éclatante, éblouissent, mais ne peuvent nous satisfaire : *Irrequietum est cor nostrum.* Depuis plus de six mille ans que les hommes travaillent à se rendre heureux, aucun n'a pu trouver encore un repos plein et parfait qui ait fixé tous ses désirs ; il y a toujours dans son cœur un vide infini que tous les objets créés ne peuvent remplir. Ce n'est point pour eux que l'homme a été fait, il faut qu'il s'élève jusqu'à Dieu, et du moment qu'il prend ce parti, il goûte une paix, une douceur qu'il n'a point rencontrées ailleurs : marque évidente que Dieu est la fin et le centre de son repos. Fût-on le plus cher favori du plus grand monarque du monde, trouvât-on toutes les douceurs et tous les avantages à son service, tout cela n'est qu'une chimérique félicité, qu'un bonheur imaginaire : *Melior est dies una in atriis tuis super millia.* Un seul jour dans le parvis du tabernacle, passé au service de Dieu, donne plus de véritables douceurs, cause plus de biens, et fait jouir d'une tranquillité et d'une félicité plus réelles, que cent années passées au service du plus illustre prince de l'univers.

L'Epître qui se lisait déjà à la messe avant même le siècle de Charlemagne, est une règle admirable de conduite non-seulement pour les Galates à qui saint Paul écrit, mais pour tous les fidèles. Le saint Apôtre les exhorte à vivre en hommes spirituels, selon les lumières de l'Esprit-Saint, et non selon les désirs de la chair, qui ne s'accomplissent jamais sans donner la mort à l'âme.

Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis : Voulez-vous ne point accomplir les désirs de la chair? leur dit-il ; marchez selon l'esprit, c'est-à-dire, suivez les impressions et les pieux mouvements de la grâce. La concupiscence est cet appétit déréglé qui est demeuré dans l'homme depuis le péché. Nous naissons avec cet ennemi domestique. Nous pouvons bien l'affaiblir avec le secours de Dieu, mais nous ne saurions le détruire. Il faut que nous ayons sans cesse les armes à la main pour le combattre ; que nous soyons continuellement en garde contre ses artifices, et que nous veillions jour et nuit contre ses surprises : c'est un poids qui entraîne, une sirène qui enchante, une racine de péché. Le moyen d'arrêter ce penchant, de résister à ses enchantements et d'empêcher que cette racine empoisonnée ne pousse de puissants rejetons, dit l'Apôtre, c'est de marcher selon l'esprit de Jésus-Christ, de vivre selon les maximes de l'Evangile et de mortifier toutes ses passions, qu'on peut appeler les filles de la concupiscence. *Caro enim concupiscit adversus spiritum : spiritus autem adversus carnem* : La chair a des désirs qui sont contre l'esprit, et l'esprit en a qui sont contre la chair. Aussi se font-ils la guerre l'un et l'autre ; nulle paix, nulle trêve entre ces deux ennemis. La chair et l'esprit marquent ici les deux principes de toutes nos actions morales. La chair, ou la concupiscence, dit Théodoret, est le principe des mauvaises actions ; l'esprit, ou le mouvement de la grâce, est le principe de nos bonnes œuvres ; ces deux principes sont trop contraires pour être jamais d'accord. De là cette inclination naturelle au mal, que la conscience condamne ; de là cette inspiration, ce désir de faire le bien, que la concupiscence combat à outrance ; de là cette loi dans nos sens et dans nos membres, dont parle l'Apôtre, qui s'oppose sans cesse à la loi de l'esprit. La grâce éclaire, sollicite, presse pour faire le bien ; la concupiscence crie encore plus haut que la voix de

la grâce ; elle emploie les sens, les passions, l'amour-propre, et met tout en œuvre pour éteindre cette lumière, et pour rendre inefficace et inutile la volonté de faire le bien. A la vérité, notre liberté est toujours entière malgré les puissantes sollicitations de la grâce et la révolte de la cupidité ; mais faisons-nous toujours un bon usage de cette liberté ? Dans cette guerre continuelle entre l'esprit et la chair, la victoire est-elle toujours du côté de l'esprit ? et ne sommes-nous jamais d'intelligence avec l'ennemi de notre salut, en étouffant nous-mêmes les pieux mouvements de la grâce ? *Caro concupiscit contra spiritum*, dit l'Apôtre, *spiritus autem adversus carnem*. La chair a des désirs qui sont contre l'esprit, nous ne l'éprouvons que trop, et l'esprit en a qui sont contre la chair, notre conscience nous le fait assez connaître. Aussi se font-ils la guerre l'un et l'autre, en sorte que vous ne faites pas tout ce que vous voudriez, c'est-à-dire que le penchant au mal, joint à la révolte des passions, nous porte très-souvent à résister aux lumières de la raison et aux mouvements de la grâce ; ainsi, connaissant le bien, voulant même le bien, mais d'une volonté faible, nous cédons au penchant naturel que nous avons au mal ; mais c'est toujours librement, et par conséquent par notre pure faute. « Je fais le mal que je ne veux pas », dit saint Paul écrivant aux Romains. Saint Augustin entend par le mal que l'homme fait malgré lui, la révolte de la cupidité et les mauvais désirs involontaires ; et par le bien qu'il voudrait faire et qu'il ne fait pas, cette promptitude et cette perfection dans l'accomplissement de la loi de Dieu, à laquelle s'oppose le trouble des passions. Les âmes les plus saintes et les plus ferventes ne sont pas exemptes de cette contrariété de désirs. C'est ce qui fait dire au même Apôtre, qu'il est fâcheux d'être assujéti à cette guerre continuelle : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Qui me délivrera de ce corps de mort, c'est-à-dire de cet assujétissement aux convoitises de la chair ? C'est ici, dit un savant interprète, une exclamation que saint Paul met dans la bouche du pécheur accablé sous le poids de son iniquité, et qui reconnaît que ni la loi naturelle, ni la voix de sa conscience, ni la loi écrite, ne sont capables de l'en délivrer. *Quod si spiritu ducimini, non estis sub lege* : Que si c'est l'esprit qui vous conduit, vous n'êtes point sous la loi ; c'est-à-dire qu'ayant reçu par le baptême la grâce de l'Esprit-Saint, vous n'êtes plus assujétis à toutes ces cérémonies légales auxquelles les faux docteurs veulent vous soumettre, pour rendre inutiles, s'ils pouvaient, la nouvelle alliance et la loi de Jésus-Christ.

Manifesta sunt autem opera carnis : quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria, idolorum servitus, etc. Je vous ai dit, continue l'Apôtre, que la chair a ses désirs qui sont contre l'esprit, et l'esprit en a qui sont contre la chair : il est aisé de connaître les œuvres de l'une et de l'autre. Quoi de plus visible que les œuvres de la chair ? Fornication, impureté, impudicité, luxure, vices abominables qui tuent l'âme en l'abrutissant, source malheureuse de tant de crimes, tous plus énormes, tous plus affreux ; cause détestable de la damnation de tant d'âmes. Du même fonds naissent le culte des idoles, les empoisonnements, les inimitiés, les contestations, les jalousies, les emportements, les querelles, les dissensions, les cabales en fait de doctrine, c'est-à-dire, un esprit de parti que l'erreur, le schisme et l'hérésie produisent, et que le libertinage nourrit : esprit de cabale qui, obscurcissant les lumières de la raison, éteint la foi, étouffe tout sentiment de religion, et inspire une révolte opiniâtre contre l'Eglise. Les envies, les homicides, les excès de vin, les débauches, et choses semblables, viennent tous de la même source. La chair est donc la mère de tous les vices et de

tous les crimes ; aussi voit-on tous ceux qui se livrent à ses désirs, tomber dans des excès déplorables. Dès que la concupiscence domine, toutes les passions règnent avec empire, elles n'ont plus de frein, elles se répandent comme un torrent. *Quæ prædico vobis, sicut prædixi, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur.* Sur quoi je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, ajoute le saint Apôtre, que ceux qui font de telles actions ne posséderont point le royaume de Dieu. Qu'on se fasse tel système qu'on voudra, Dieu ne consulte que le sien. Les désirs de la chair ne sont jamais sans quelque motif plausible : le faux zèle, la jalousie, la colère n'en manquèrent jamais. Mais si ces vaines raisons peuvent quelquefois faire illusion à l'homme, elles ne parviendront jamais à tromper Dieu et à paralyser les décrets de son éternelle justice.

Si nous sommes animés de l'Esprit-Saint, marchons aussi selon l'esprit. Les fruits de l'esprit sont si opposés aux œuvres de la chair, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre. Ce sont la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la modération, la continence, la chasteté. Quand on est animé de l'esprit de Dieu, on a une charité sans bornes et sans mesure ; en compatissant aux faiblesses de son prochain, on excuse tout dans les autres, tandis qu'on ne se pardonne rien à soi-même. C'est de la foi que vit le juste, mais d'une foi humble, simple, agissante. La joie et la paix intérieures, fruits ordinaires de la bonne conscience, ne se trouvent que dans un cœur pur. Une douceur inaltérable supérieure à tous les événements de la vie, un fonds de bonté inépuisable, une patience à toute épreuve, une pureté de cœur et de corps, sans tache, caractérisent les hommes vraiment spirituels. *Adversus hujusmodi non est lex* : A l'égard de ceux qui ont ces qualités, dit l'Apôtre, il n'y a point de loi ; c'est-à-dire que la loi ancienne n'est point pour ceux qui ne vivent que selon les maximes de l'Evangile. L'ancienne loi n'ayant été donnée qu'à cause des prévarications, et n'ayant été établie que contre ceux qui ne gardent point les commandements de Dieu, elle devient inutile pour ceux qui remplissent avec fidélité tous les devoirs de la justice, et qui marchent sans cesse dans les sentiers de la sainteté. *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* : Pour ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, conclut saint Paul, ils ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises ; les vrais disciples de Jésus-Christ, bien loin de suivre les désirs de la chair, et d'en faire les œuvres, la crucifient par une mortification continuelle. Leur étude ordinaire est de réprimer toutes les saillies des passions, de mortifier les sens et d'étouffer tous les désirs de la concupiscence. Nulle vertu sans la mortification, qui est la nourriture de l'innocence. L'amour du plaisir est le poison de l'âme. La vie molle ne fut jamais une vie chrétienne, et tout chrétien doit dire : Je suis attaché à la croix avec Jésus : *Christo confixus sum cruci.*

L'Evangile de la messe est tiré du sixième chapitre de l'Evangile de saint Matthieu : *Nemo potest duobus dominis servire : aut enim unum odio habebit, et alterum diliget ; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.* C'est ici la suite de cette instruction admirable que le Sauveur fit à ses chers disciples, pour leur enseigner à faire l'aumône, à prier, et pour leur donner un modèle de la prière ; il les exhorte ensuite à ne se regarder sur la terre que comme des étrangers, il leur fait voir que ce n'est qu'après les biens célestes et éternels qu'ils doivent soupirer, puisqu'eux seuls peuvent donner le bonheur ; les richesses ne le donnent pas. Que sont donc les richesses d'une vaine idole à laquelle chacun fait des vœux ? la passion

d'amasser trésors sur trésors, un tyran qui fait bien des esclaves. Cependant on sert ce maître cruel ; mais peut-on servir Dieu en même temps qu'on se livre au monde, qu'on suit sa cupidité, qu'on adore le Dieu des richesses, ou, pour parler plus juste, en même temps qu'on livre son cœur à l'ambition et qu'on sacrifie son repos, sa santé, son salut même à l'avarice ? Détrompons-nous, Dieu ne souffre point de partage ; si le cœur est à quelque autre, il n'est plus à lui. Nul ne peut servir deux maîtres ; si l'on en sert un, il faut abandonner l'autre. Ils sont trop opposés entre eux, ils sont d'un trop différent caractère, pour avoir des serviteurs communs. Aimer l'un, c'est haïr l'autre, puisque les services qu'ils exigent sont si opposés. Dieu demande un cœur vide de toute affection des biens terrestres, et le monde demande un cœur livré aux désirs des biens créés. Dieu peut-il remplir un cœur que l'amour de l'or possède ? *Non potestis Deo servire et mammonæ* [1]. Dès que le démon des richesses est le maître d'un cœur, l'amour de Dieu en est banni.

Comme le besoin qu'on a de l'argent pour toutes les nécessités de la vie, sert d'ordinaire de prétexte pour justifier la passion qu'on a d'en avoir, le Sauveur déclare ici que si nous le servions avec fidélité, avec ferveur et avec confiance, nous serions délivrés de beaucoup d'inquiétudes, et que le Dieu tout-puissant qui veille si efficacement sur les plus viles créatures, pourvoirait abondamment à tous nos besoins. *Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini* : Reposez-vous sûrement sur celui de qui vous tenez, et la vie qui est préférable à la nourriture, et le corps qui vaut mieux que le vêtement ; ne craignez pas qu'après vous avoir donné l'existence, il vous refuse ce qui est nécessaire pour la conserver. Qu'on s'épargnerait de soins et de fatigues si nous nous reposions sur la Providence ! Elle pourvoit aux besoins des oiseaux, oubliera-t-elle ceux des hommes ? Le Père céleste les nourrit sans qu'ils prennent la peine de faire des provisions ; pensera-t-il moins à la subsistance de ceux qui le connaissent, qui l'aiment et qui le servent ? dit saint Chrysostome. Le Sauveur ne condamne point ici les soins justes et raisonnables qu'on doit avoir de son entretien ; ce serait tenter Dieu de négliger les moyens que la Providence nous donne pour nous procurer les choses nécessaires à la vie ; il condamne seulement l'inquiétude, la défiance et le trop grand empressement. Il faut agir comme si tout le succès dépendait de nos soins, dit un grand Saint, et il faut compter sur la divine Providence, comme si tous nos soins étaient superflus. *Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?* Quand vous avez fait avec prudence ce qui dépend de vous pour pourvoir à vos besoins, vos sollicitudes sont aussi vaines que celles d'un homme qui voudrait ajouter une coudée à sa taille naturelle. L'anxiété et la trop grande inquiétude sont blâmables comme l'indolence et l'inaction. Dès qu'on ne compte pas sur le secours du ciel, on travaille beaucoup en pure perte, et si nos soins et nos peines sont si souvent stériles, nous ne devons nous en prendre qu'à notre peu de confiance. Pensons-nous que de nous-mêmes nous puissions nous procurer tout ce qui nous est nécessaire, sans l'ordre et le secours de la Providence divine ? Dieu prend plaisir à confondre notre orgueil et notre présomptueuse industrie. Que de ressorts ne fait-on pas jouer, que ne met-on pas en œuvre pour devenir puissant, pour faire fortune ? Veilles, applications, intrigues, nouvelles inventions, systèmes, compagnies, complots, on tente

1. *Mammona* est un mot syriaque, qui signifie argent, trésor, gain. Il se prend ici comme une divinité, parce qu'en effet les hommes sacrifient tout aux biens de ce monde.

tout, on met tout en usage ; rien ne paraît plus sûr que le plan qu'on a fait, que les mesures qu'on a prises. Cependant tout l'édifice s'écroule, tous ces grands préparatifs se sont évanouis. Un rien a suffi pour renverser ce colosse immense, et après tant de soins, tant de projets, tant de peines, Dieu n'étant pas avec nous, nous nous trouvons les mains vides. Ainsi il se joue de nos orgueilleuses entreprises : on a voulu monter jusqu'aux nues par ses propres forces, et on est tombé parce que le Seigneur ne nous soutenait pas.

Considerate lilia agri quomodo crescunt : nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis. Quelle dépense ne fait-on point, quels soins ne prend-on pas pour se vêtir avec magnificence ? L'art s'épuise, on épuise même ses ressources pour briller, pour éblouir, pour se faire admirer ; et une fleur, un lis qui naît au milieu des champs sans culture, surpasse en éclat, en beauté, en proportions, en nuances, tout ce que l'art peut faire de plus éblouissant ; le talent le plus exquis ne saurait égaler la nature ; un œillet, une tulipe, la fleur même la plus simple, est plus pompeusement, plus splendidement habillée, elle brille avec plus de charme que le plus grand roi. *Si autem fœnum agri, quod hodie est, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos, modicæ fidei?* Or, si Dieu habille de la sorte une herbe qui est aujourd'hui, et qu'on jette demain dans le four, combien plus le fera-t-il pour vous, gens de peu de foi ? Que ce reproche est juste, et que notre peu de confiance en la Providence est déraisonnable ! Nous lui voyons étendre ses soins jusque sur une fleur qui naît aujourd'hui, et qui demain n'est plus qu'une herbe sèche que l'on jette au feu, et nous craignons qu'il nous oublie, nous qu'il a formés à son image, nous qu'il a choisis pour être à son service, et qu'il a destinés à une éternelle félicité ! Il est vrai que souvent nous avons été privés de ces secours que dans sa bonté il voulait nous prodiguer, mais c'est parce que nous manquions de confiance, et que par nos inquiétudes, nos sollicitudes, notre défiance, nos craintes en l'outrageant, nous le forcions de s'éloigner de nous. *Nolite ergo solliciti esse dicentes : Quid manducabimus ?* Ne vous inquiétez donc point, ajoute le Sauveur, et ne dites point : Qu'aurons-nous à manger et à boire, et de quoi nous habillerons-nous ? Ces soins empressés sont excusables chez les païens, qui ne savent ce que c'est que Dieu, ou qui ne le savent que confusément, parce que l'erreur et le péché leur en dérobant la vue, ils ne connaissent et ne désirent par conséquent que les biens visibles et périssables, et ignorent ces trésors de sa providence qui se répandent avec tant de bonté sur tout l'univers. Mais pour vous qui êtes les enfants de Dieu, les héritiers légitimes de son royaume éternel, il vous serait honteux de vous occuper de ce qui regarde le vêtement et la nourriture, comme si c'était votre principale affaire ; il doit vous suffire de savoir que votre Père céleste ne peut ignorer le besoin que vous en avez, puisque ayant pour vous autant d'amour qu'il en a, il est impossible qu'il vous voie souffrir sans vous assister. Ne vous défiez pas de sa providence, et il pourvoira à tous vos besoins. Que le premier de vos soins soit de chercher le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît : *Quærite primum regnum Dei, et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* Occupez-vous, sur toutes choses, de mériter le ciel et d'acquérir les vertus qui vous l'assurent. Dieu, de son côté, se charge de vous donner tout le reste. Dieu ne vous dispense pas pour cela de travailler et de prendre tous les moyens de pourvoir aux besoins de votre famille et de tous ceux qui dépendent de vous. Cette négligence ne serait point pardonnable ; mais il

ne faut pas regarder comme son affaire principale la recherche de ces biens passagers : on doit s'appliquer à remplir tous les devoirs de son état, donner ses soins aux affaires temporelles ; mais tout cela doit être subordonné à la grande et importante affaire, qui est celle du salut.

Le Père Croiset.

LE QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Ce dimanche est appelé, dans l'Eglise, le dimanche du fils de la veuve de Naïm, dont la résurrection fait le sujet de l'Evangile qu'on lit à la messe ; déjà il était en usage à Rome dès le septième siècle. L'Epître de ce jour est la suite de celle du dimanche précédent. Saint Paul y donne des règles de conduite à tous les fidèles ; nous n'avons rien, dans toute l'Ecriture, de plus instructif. L'Introït est une courte mais affectueuse prière que fait à Dieu l'âme animée d'une vive confiance en sa miséricorde.

Inclina, Domine, aurem tuam ad me, et exaudi me : Seigneur, écoutez ma prière et exaucez-moi. David ajoute : *Quoniam inops et pauper sum ego* : Car je suis dans le délaissement et dans l'indigence. Une des meilleures dispositions pour la prière, est de sentir sa pauvreté et son besoin. Quand tout nous rit et tout nous flatte, on est content ; quand on est dans l'abondance et la prospérité, on se passe aisément de secours étranger ; mais quand tout cet éclat s'éteint, quand la pauvreté nous saisit, quand on se voit abandonné des créatures, on a recours à Dieu avec confiance et avec ferveur. La prière est toujours vive quand elle est humble, elle est toujours efficace quand elle part d'un cœur contrit. Les honneurs, les richesses ont des charmes qui suspendent souvent la foi et qui affaiblissent toujours la dévotion ; les adversités la réveillent ; rien ne nous fait plus affectueusement recourir à Dieu que la persécution. David, poursuivi par Saül ou par Absalon, reconnaît son néant, qu'il perdait de vue dans la prospérité et sur le trône ; et c'est pendant cet abandon universel des créatures qu'il a recours à Dieu : *Inclina, Domine, aurem tuam ad me, et exaudi me, quoniam inops et pauper sum ego.* Ce roi affligé et persécuté n'aurait peut-être jamais prié le Seigneur avec tant d'ardeur et de confiance, s'il ne se fût trouvé dans une si grande affliction. *Salvum fac servum tuum, Deus meus, sperantem in te :* Conservez-moi, ô mon Dieu ! sauvez un serviteur qui met en vous seul toute son espérance. *Miserere mei, Domine, quoniam ad te clamavi tota die :* Touché de mes cris, Seigneur, ayez pitié d'un serviteur qui ne cesse nuit et jour d'implorer votre miséricorde. *Lætifica animam servi tui, quoniam ad te, Domine, animam meam levavi :* Consolez-le, puisque dans ses peines il met en vous seul toute sa confiance et implore votre secours. On a déjà dit ailleurs que lever son âme vers quelque chose, est une façon de parler assez ordinaire dans l'Ecriture, pour exprimer le désir ardent qu'on a de ce qui fait l'objet de nos vœux. Il y a peu de psaumes plus affectueux que celui-ci. Un chrétien dans la tentation et dans la souffrance ne saurait faire une prière plus belle et plus utile.

L'Epître, comme nous l'avons dit, rappelle les points les plus importants de la morale chrétienne ; c'est une leçon qui intéresse tous les fidèles, et qui regarde tous les âges et toutes les conditions.

Si spiritu vivimus, nous dit le saint Apôtre, *spiritu et ambulemus :* Si nous sommes animés de l'esprit de Dieu, si nous ne vivons point selon la chair, ni selon les pernicieux désirs de la concupiscence ; si nous sommes véritablement chrétiens, vivons d'une manière toute chrétienne ; si c'est l'esprit de Jésus-Christ qui nous anime, marchons aussi selon cet esprit. *Non efficiamur inanis gloriæ cupidi :* Ne soyons point avides de la vaine gloire, nous attaquant les uns les autres, et nous portant envie par une secrète jalousie si contraire à la charité. S'il n'y avait point d'orgueil, il n'y aurait point de division, de contestation, ni de querelle. C'est ce vice qui est la source ordinaire de la diversité des sentiments. On a beau se forger des motifs plausibles de notre opiniâtreté, on serait bientôt d'accord s'il ne plaidait point la cause ; l'envie et la jalousie sont toujours ses premiers fruits. *Fratres*, ajoute-t-il, *et si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis :* Mes frères, si quelqu'un s'est laissé surprendre jusqu'à commettre quelque faute, vous qui êtes spirituels, donnez-lui de bons avis dans un esprit de douceur. Quelques docteurs animés d'un faux zèle et d'un esprit d'orgueil, s'étant mis à dogmatiser, avaient semé le trouble et la division dans cette Eglise. Nul hérétique, nul schismatique sans partisans. Abusant donc de la simplicité de ces nouveaux fidèles, ils en avaient entraîné plusieurs dans l'erreur. Saint Paul exhorte les prêtres et tous ceux qui étaient animés de l'esprit de Jésus-Christ, à ramener ceux qui avaient donné dans ces piéges, à leur tendre la main, à les retirer de leur égarement, non pas en leur reprochant leur faute avec aigreur, mais en leur représentant leur chute avec un esprit de douceur et de charité : *In spiritu lenitatis.* Gardez-vous bien d'avoir un zèle amer qui, loin de guérir les plaies, les aigrit et les empoisonne ; pour cela, que chacun considère sa propre faiblesse, et fasse réflexion que s'il est plus fidèle, il n'est pas moins exposé à de pareils égarements. La vue de ce que nous sommes ne doit pas nous faire oublier ce que nous pouvons être. Il n'est point de péché, dit saint Augustin, dont on ne soit capable, si Dieu ne nous soutient : *Nullum est peccatum quod facit homo, quod non possit facere alter homo, si desit rector a quo factus est homo.* La connaissance de notre propre faiblesse inspire toujours pour le coupable plus de pitié que d'aigreur. C'est toujours un orgueil secret qui cause l'amertume et la dureté du zèle. Quand on pense qu'on a été pécheur, ou du moins qu'on le peut être, on n'a que de la compassion pour ceux qui le sont. Rien n'inspire tant cet esprit de douceur envers eux, que la connaissance de notre propre faiblesse. Jésus-Christ, disent les Pères, ne voulut point donner les clefs du royaume des cieux à saint Jean, parce qu'il avait toujours vécu dans l'innocence ; il les donna à saint Pierre qui, par sa chute, n'avait que trop éprouvé sa propre faiblesse en lui disant : Et vous, quand une fois vous serez revenu à vous, affermissez vos frères : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* Un ministre du Seigneur, instruit par ses propres misères, a plus de compassion des chutes des autres, et sans ménager jamais le péché, il ménage toujours le pécheur.

Considerans teipsum, ajoute le saint Apôtre, *ne et tu tenteris :* Prenez garde chacun, de peur que vous-même vous ne soyez aussi tenté. Ceux qui sont si sévères envers les autres, ne le sont pas toujours envers eux-mêmes. Plusieurs marchent par la voie large, tandis qu'ils ne montrent aux autres

que des sentiers fort étroits. C'est aussi pour confondre cette hypocrite sévérité, que Dieu permet souvent que ces impitoyables médecins spirituels soient atteints du mal pour lequel ils ordonnent des remèdes implacables, et qu'ils apprennent par le besoin qu'ils ont eux-mêmes d'indulgence, à en avoir pour les autres.

Alter alterius onera portate : Portez la charge les uns des autres, continue saint Paul; *et sic adimplebitis legem Christi;* et par là vous accomplirez la loi de Jésus-Christ. Cette loi divine est fondée sur la charité, et c'est cette charité réciproque parmi les chrétiens, qui les porte à se soulager les uns les autres. Ces secours mutuels diminuent le poids des peines de la vie : et c'est en quelque manière partager l'affliction de ses frères, que de compatir à leurs afflictions. La dureté de l'âme est une preuve d'orgueil ; c'est ce qui fait dire à saint Paul, que si quelqu'un s'imagine être quelque chose, n'étant rien, il se trompe lui-même. La bonne estime de soi-même est une espèce de folie. On rit, on a compassion d'un vil artisan qui s'imagine être un grand prince : est-on moins insensé quand on se croit quelque chose de plus que ses frères? Nous n'avons de notre propre fonds que le néant, et, à proprement parler, nous ne pouvons nous glorifier d'autre chose. Une sotte vanité, bien loin de nous élever au-dessus des autres, nous met toujours immédiatement au-dessous du rien.

Opus autem suum probet unusquisque, et sic in semetipso tantum gloriam habebit, et non in altero : Que chacun examine bien ce qu'il a fait, ce qu'il fait, et ainsi il ne se glorifiera que de ce qu'il est en lui-même, et non de ce que sont les autres ; nos infirmités, nos faiblesses disent ce que nous sommes. Nous ne découvrons avec tant de perspicacité les défauts d'autrui, que pour avoir le plaisir de nous en croire exempts, et de nous arroger, par cette bonne opinion de notre prétendue vertu, un droit de supériorité sur les autres. Détrompons-nous, nos vaines imaginations ne seront jamais des titres de noblesse. Ce n'est ni sur les vertus, ni sur les défauts des autres que se fonde notre mérite. *Gloria nostra hæc est*, dit saint Paul, *testimonium conscientiæ nostræ* (II Cor., 1) : Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience, fondée sur ce que nous nous sommes comportés dans ce monde avec un cœur simple et sincère devant Dieu, non selon la prudence de la chair, mais selon la grâce de Jésus-Christ. Ce sont nos œuvres, et non pas celles d'autrui, qui nous accompagnent et qui font notre mérite. Les bonnes ou les mauvaises qualités des autres ne nous touchent en rien. C'est selon le bien ou le mal qu'on aura fait, que chacun sera jugé. Quelle folie de se croire bon, parce que les autres sont mauvais! *Unusquisque enim onus suum portabit :* Chacun portera sa charge. On ne nous demandera pas compte des talents que les autres ont reçus, mais de ceux que Dieu nous a donnés ; les fautes d'autrui ne nous justifieront point. Cependant, que celui qui se fait instruire communique de ses biens à celui qui l'instruit : *Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat, in omnibus bonis.* Plusieurs entendent ceci de l'aumône qu'on doit faire à ceux qui nous instruisent ; mais saint Jérôme et saint Thomas l'expliquent dans un sens plus spirituel. Que celui qu'on instruit dans la foi, disent-ils, écoute son maître avec docilité, et imite ses bons exemples. Ne soyez pas tellement les disciples de ceux qui vous instruisent, que vous vous fassiez une loi d'imiter jusqu'à leurs défauts ; car, comme dit le Sauveur, les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez-les donc et faites tout ce qu'ils vous disent ; mais s'ils commettent le mal, ne faites pas ce qu'ils font.

Nolite errare : Deus non irridetur : Ne vous y trompez pas : on ne se moque point de Dieu impunément. On a beau se repaître de ses propres idées, et se faire un système de conscience : Dieu ne juge que selon le sien. On peut en imposer aux hommes ; mais prétend-on en imposer à Dieu ! L'hypocrisie se masque ; mais le masque ne saurait tenir aux yeux de Dieu. Toutes dévotions purement extérieures ne servent qu'à nous rendre plus criminels. Dieu sonde les plis et replis du cœur humain, il fait le discernement juste et précis de tous nos motifs, il pénètre le fond de la conscience : quelle impiété, quelle extravagance de prétendre lui donner le change ! Vivre autrement qu'on ne fait profession de croire, n'est-ce pas vouloir se moquer de Dieu ! *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet :* Ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il recueillera. Rien n'est plus pitoyable que la fausse conscience ; que gagne-t-on à en imposer aux autres, à s'en imposer à soi-même par une piété trompeuse ? Que servent tous ces raisonnements employés pour colorer l'erreur où l'on est, et pour justifier le relâchement où l'on vit ? Parce qu'il nous plaît d'autoriser notre conduite, quelque irrégulière qu'elle soit, en sera-t-elle moins défectueuse ? Dieu déférera-t-il à nos opinions, contraires qu'elles sont à la sainteté, à la sévérité de sa morale ? et serons-nous trouvés dignes du royaume céleste, parce que nous sommes justes à nos yeux ? *Quæ seminaverit homo, hæc et metet.* A-t-on semé du mauvais grain, on ne saurait moissonner que de l'ivraie. On ne fait que des œuvres de ténèbres, on ne peut recueillir que la corruption. Sème-t-on dans l'esprit, c'est-à-dire vit-on selon l'esprit de Dieu, on recueillera la vie éternelle. *Bonum autem facientes, non deficiamus ; tempore enim suo metemus non deficientes :* En faisant le bien, ne nous relâchons point ; car en attendant avec patience, nous ferons la récolte en son temps. Nous semons pour l'éternité pendant cette vie ; ce n'est proprement qu'à la mort qu'on moissonne, et alors on ne moissonne que ce qu'on a semé. A-t-on suivi ici-bas les désirs de la chair, a-t-on vécu selon l'esprit du monde, on recueillera la corruption, les regrets infructueux et le malheur éternel ; a-t-on mené une vie innocente, pure, mortifiée, spirituelle et chrétienne, on moissonnera l'éternelle félicité. *Iis quidem qui secundum patientiam boni operis, gloriam et honorem et incorruptionem quærunt, vitam æternam :* La vie éternelle à ceux qui, faisant le bien constamment, aspirent à la véritable gloire, à l'honneur solide et réel, et à l'immortalité. *Ergo dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes :* Donc, tandis que nous en avons le temps, faisons du bien à tout le monde, et principalement à ceux qui composent la famille des fidèles. Faisons tout le bien que nous pouvons, tandis que nous sommes en cette vie ; à la mort il n'en sera plus temps. Alors vains regrets, stériles désirs, promesses, regrets frivoles, le jour baisse, nos heures sont comptées et elles s'échappent ; opérons donc le bien tandis que nous en avons le temps. Commençons par en faire à tout le monde, et principalement à nos frères, non-seulement en les assistant de nos moyens, mais encore en les édifiant par nos bons exemples ; c'est ici une espèce d'aumône dont personne n'est exempt.

L'Evangile de la messe contient l'histoire de la résurrection du fils unique de la veuve de Naïm.

Jésus-Christ étant sorti de Capharnaüm, où il avait guéri le serviteur du centurion, passa par une ville appelée Naïm [1], située à l'extrémité de la Basse-Galilée, à deux milles du mont Thabor, entre la Galilée et la Samarie.

1. Elle est aujourd'hui entièrement ruinée ; il n'y reste que quelques cabanes, refuges d'Arabes extrêmement sauvages.

Le Sauveur approchant donc de cette ville, vit un grand nombre de gens assemblés pour les funérailles d'un jeune homme, fils unique d'une veuve. Ce n'est point le hasard qui lui fait rencontrer ce jeune homme que l'on porte en terre, c'est sa bonté qui le lui fait chercher pour lui rendre la vie. Ainsi ces accidents imprévus qui convertissent les pécheurs au fort de leurs désordres, et dans le temps qu'ils y pensent le moins, ne sont nullement imprévus par rapport à Dieu. Sa providence les a ménagés, pour notre salut, dans les desseins de sa miséricorde.

Jésus-Christ s'étant approché, vit ce convoi funèbre. Les pleurs d'une mère excessivement affligée de la perte de son fils, qui était toute sa consolation et toute son espérance, le touchèrent. Il ne put la voir fondre en larmes et entendre ses gémissements, sans en être attendri et ému de compassion, et s'adressant à cette femme désolée : Ne pleurez point, lui dit-il, le sujet de vos larmes et de votre douleur va cesser. A ces paroles, tout le convoi s'arrête ; chacun a les yeux sur le Sauveur et attend quel va être l'effet de cette promesse. Jésus s'approche du cercueil et le touche ; ceux qui le portent s'arrêtent par respect, attentifs à ce qu'il allait faire. Il s'adresse au mort, et lui dit d'un ton de maître : Jeune homme, levez-vous, je vous l'ordonne. A l'instant le mort se lève et se met sur son séant ; il regarde tout ce lugubre appareil et tous ceux qui sont autour de lui, et leur parle d'un ton rassuré ; mais son premier soin est de remercier son insigne bienfaiteur ; il descend du cercueil et se prosterne aux pieds de Jésus-Christ, qui vient en sa faveur d'opérer un si grand prodige. Alors le Sauveur, empressé de rendre parfaite la joie de cette mère, lui présente lui-même son fils, et le lui rend plein de vie. On peut s'imaginer quels furent les sentiments de la mère et du fils et l'admiration de toute l'assemblée. Chacun, par respect, vint se prosterner aux pieds du Sauveur ; tout retentit de cris de joie, de louanges et de bénédictions ; on court à la ville pour publier le miracle, et tous les témoins de cette merveille, saisis d'étonnement et d'une sainte frayeur, disaient, avec de profonds sentiments de reconnaissance pour Dieu : En vérité, nous avons un grand prophète parmi nous ; le Seigneur, plein de miséricorde, a bien voulu visiter son peuple, et faire éclater à nos yeux sa toute-puissance en la personne de cet homme divin.

Toutes les circonstances de cette résurrection démontrent visiblement l'autorité souveraine et absolue avec laquelle le Sauveur faisait les plus grands miracles. Ce n'est point en simple prophète, en homme animé de l'esprit de Dieu, qu'il ordonne à ce mort de ressusciter, de se lever ; ce n'est point comme homme qu'il parle, c'est en Dieu : *Adolescens, tibi dico, surge.* La loi défendait de se souiller en touchant un mort, mais elle ne défendait pas de toucher un mort pour lui rendre la vie ; une telle action purifiait le mort lui-même en le tirant de l'état de corruption.

Propheta magnus surrexit in nobis : Un grand prophète paraît parmi nous. Les habitants de Naïm reconnaissent ici Jésus-Christ pour le Messie, pour le grand prophète promis de Dieu par Moïse. Le Seigneur vous suscitera du milieu de vous et d'entre vos frères, c'est-à-dire, de la même nation que vous, un prophète comme moi, et encore bien plus grand que moi ; vous l'écouterez et vous lui obéirez (Deut., XVIII) : *Prophetam de gente tua, et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus, ipsum audies.* Et ils se servent des mêmes termes et de la même expression dont Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, s'était servi pour désigner le Messie : *Quia visitavit, et fecit redemptionem plebis suæ :* Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple. Saint Luc ajoute que ce que les habitants

de Naïm disaient du Sauveur, se répandit dans toute la Judée et dans tous les pays circonvoisins : *Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa regionem.* Il n'est pas surprenant que toute la contrée retentît du bruit de ce miracle et de ceux qu'il avait opérés ; mais que tous ces miracles si connus, si incontestables, n'aient pu épargner à Jésus-Christ la mort la plus ignominieuse, c'est un prodige d'aveuglement, d'ingratitude, d'impiété, qu'on ne saurait comprendre.

Le Père Croiset.

LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Le seizième dimanche après la Pentecôte est appelé, dans toute l'Eglise latine, le dimanche de l'*hydropique*. Ce nom lui est donné du sujet de l'Evangile qu'on lisait déjà en ce jour à Rome dès le temps du pape saint Grégoire, et qu'on récite dans presque toutes les églises d'Occident.

L'Introït de la messe est tiré du même psaume que celui du dimanche précédent. Rien n'est plus affectueux ni plus tendre que cette prière, et elle doit être familière à toutes les personnes affligées ou tourmentées par quelque violente tentation.

Miserere mei, Domine, quoniam ad te clamavi tota die : Laissez-vous toucher à mes cris, Seigneur, et à mes larmes ; ayez pitié d'une âme qui ne cesse tout le jour d'implorer votre secours et votre miséricorde. J'avoue que je ne mérite pas d'être exaucé, et que la voix de mes iniquités est plus forte que celle de ma contrition et de mes larmes ; mais que du moins ma persévérance et mon importunité vous portent à avoir pitié de moi. Le Seigneur veut être prié avec persévérance et avec une espèce d'importunité. Il y a une sorte de violence qui est agréable à Dieu, dit Tertullien : c'est celle qu'on lui fait dans une prière persévérante. Ainsi agissait David, lorsqu'il implorait la miséricorde et le secours du Seigneur pendant tout le jour : *Quoniam ad te clamavi tota die.* La pensée de la bonté de Dieu lui sert de puissant motif pour redoubler sa confiance. *Quoniam tu, Domine, suavis, et mitis, et multæ misericordiæ omnibus invocantibus te* : Ce qui m'oblige à vous prier, Seigneur, avec persévérance, et à croire que vous m'exaucerez, c'est que je sais que vous êtes un Dieu plein de douceur et de miséricorde envers ceux qui vous invoquent ; car qui est-ce qui, ayant mis en vous toute son espérance, n'a pas été exaucé ? J'ai la plus vive confiance, Seigneur, que je serai de ce nombre : non, vous ne m'abandonnerez pas, vous serez fidèle à vos promesses, et je serai moi-même une nouvelle preuve à toute la terre de l'excès de votre bonté envers les pécheurs. Le saint Prophète exprime ces sentiments dans tous les psaumes, et surtout dans le CXLIV^e^, quand il dit : *Miserator et misericors Dominus : patiens et multum misericors :* Le Seigneur est bon, tendre, compatissant ; il est patient et plein de miséricorde. *Suavis Dominus universis, et miserationes ejus super omnia opera ejus* : Il est bon envers toutes ses créatures, et sa miséricorde s'étend sur tous ses ouvrages ; il n'en est aucun qui ne publie en sa manière

combien le Seigneur est bon. *Prope est Dominus omnibus invocantibus eum : omnibus invocantibus eum in veritate* : Le Seigneur se trouve toujours près de ceux qui l'invoquent, afin de les soulager, mais de ceux qui l'invoquent avec une véritable confiance en sa bonté, et s'il n'accorde pas de suite ce qu'on lui demande, c'est qu'il prend plaisir à être prié. L'Introït finit par ces paroles : *Inclina, Domine, aurem tuam mihi, et exaudi me : quoniam inops et pauper sum ego* : Seigneur, écoutez ma prière, et exaucez-moi, car je suis dans le délaissement et dans l'indigence. La prière, pour être efficace, doit être humble, persévérante et pleine d'une confiance qui ne s'affaiblisse point. L'Eglise a soin de nous donner, tous les dimanches après la Pentecôte, dans l'Introït de la messe, un modèle parfait d'une courte prière : on n'aurait qu'à les réunir toutes, on y trouverait des formules excellentes pour tous les besoins de l'âme et du corps.

L'Epître de la messe est tirée de l'endroit de la lettre de saint Paul aux Ephésiens, où cet Apôtre, toujours persécuté, exhorte les fidèles à n'être point scandalisés ni découragés à la vue des maux qu'ils lui voyaient souffrir pour eux dans les fonctions de son ministère.

Obsecro vos, ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis, quæ est gloria vestra : Je vous prie de ne point vous laisser abattre dans les tribulations que je souffre pour vous ; car c'est ce qui fait votre gloire. Si saint Paul a beaucoup travaillé pour le salut des âmes, il a beaucoup souffert. Il fait lui-même le récit d'une partie de ses souffrances, en écrivant aux Corinthiens : persécutions de la part des Juifs, des gentils et des faux frères ; prisons, supplices, naufrages, dangers du côté des voleurs, dangers du côté de ma nation, dit-il, dangers du côté des gentils, dangers dans la ville, dangers dans la solitude, dangers sur la mer. J'ai reçu des Juifs trente-neuf coups de fouet ; j'ai été battu de verges ; j'ai été lapidé une fois, et j'ai fait trois fois naufrage. Que de fatigues, que de travaux, que de misères n'ai-je pas essuyés ! dans des veilles sans relâche, dans la faim et dans la soif, dans des jeûnes continuels, dans le froid et dans la nudité ; outre ces maux extérieurs, l'accablement d'affaires où je suis chaque jour, et le soin de toutes les Eglises. Ces persécutions si fréquentes, ces humiliations, ces souffrances, ces croix, pouvaient effrayer de nouveaux convertis à la foi tels qu'étaient les Ephésiens, et en les effrayant, affaiblir l'estime qu'ils avaient de saint Paul et de sa doctrine. L'Apôtre prévient la tentation, et leur fait voir que plus ils le voient dans les souffrances et dans les travaux, plus ils doivent avoir de l'estime et de la vénération pour son ministère. Les maux que nous souffrons, leur dit-il, contribuent à votre gloire ; vous avez la consolation de pouvoir vous vanter que votre apôtre ne vous a rien prêché dont il ne soit prêt de rendre témoignage aux dépens de sa vie. Ma constance dans les travaux, ma persévérance, mon zèle au milieu des souffrances, sont des preuves de la sainteté de la religion que je prêche. Quel intérêt aurais-je de tant souffrir, si je vous annonçais des fables ? Il faut être bien convaincu de la vérité d'une doctrine pour la prêcher avec tant de périls. Si je ne trouvais que de l'honneur, si je ne recevais que des applaudissements, si mon zèle était lucratif pour ce monde, si je vivais dans l'abondance et dans les plaisirs, vous auriez sujet de vous défier des maximes dures et de la morale austère que je vous enseigne ; les avantages temporels qui m'en reviendraient ne sauraient manquer d'affaiblir votre foi et de vous rendre suspecte ma parole ; mais quand on ne gagne sur la terre que des souffrances et des persécutions, il faut que le prédicateur soit bien certain de l'infaillibilité et de la vérité de sa doctrine. C'est pour

vous obtenir la force et la persévérance, malgré tous les maux que vous me voyez souffrir dans les fonctions de mon ministère, que je fléchis les genoux devant le Père de Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Dieu, afin qu'il vous éclaire, et que vous ne regardiez pas comme un mal les souffrances et les persécutions qui accompagnent la prédication de l'Evangile, mais que vous les estimiez plutôt comme un bonheur par rapport à l'éternité. Saint Jérôme, expliquant cet endroit, dit que ce que les infidèles regardent comme une disgrâce, nous le considérons comme une faveur : *Quæ enim apud incredulos pœnæ sunt, apud fideles gloria atque victoria.* On voit ici par la posture avec laquelle saint Paul prie, que c'est dès la naissance de l'Eglise, et dès le temps des Apôtres même, qu'on est dans l'usage de prier à genoux. Cet Apôtre a souvent prié à genoux ; c'est à genoux que saint Etienne prie, et saint Pierre, voulant ressusciter Thabite, se mit à genoux et pria : *Petrus ponens genua oravit.*

Saint Paul ajoute : *Ut det vobis secundum divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per spiritum ejus* (Eph., III) : Je prie le Seigneur que, selon les richesses de sa gloire, il vous donne, par son esprit, un surcroît de force pour l'homme intérieur. *Christum habitare per fidem in cordibus vestris :* Je lui demande sans cesse que Jésus-Christ habite dans vos cœurs par la foi, afin qu'étant enracinés et affermis dans la charité, vous puissiez comprendre, avec tous les Saints, quelle en est la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur : *Ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum.* Le texte n'exprime pas quelle est la chose dont il souhaite qu'on connaisse ces spirituelles dimensions. Saint Chrysostome dit que le saint Apôtre demande à Dieu qu'il donne aux Ephésiens l'intelligence des grands mystères de la foi qu'il leur a prêchés, et surtout du grand mystère de la vocation des gentils dont il leur a parlé jusqu'ici. On en comprend la longueur, lorsqu'on fait attention que c'est de toute éternité que Dieu avait résolu d'appeler les gentils à la foi de Jésus-Christ, d'en faire son peuple favori, et d'en former et remplir son Eglise. On en comprend la largeur, quand on pense que cette vocation regarde tous les peuples de l'univers, au lieu que l'ancienne alliance n'était qu'avec le seul peuple juif. Jésus-Christ, ayant donné son sang pour le salut de tous les hommes, il n'en est aucun qui soit exclu du bienfait de la rédemption ; mais le Sauveur étant mort pour tous, d'où vient que tous ne seront pas sauvés, et que les élus même sont en si petit nombre ? Pourquoi les uns restent-ils dans les ténèbres de l'erreur, et les autres ouvrent-ils les yeux à la lumière? C'est ici qu'il faut s'écrier : *O altitudo!* O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu, que vos jugements sont incompréhensibles, et que vos voies sont au-dessus de tout ce qu'on peut découvrir ! Saint Paul prie le Seigneur de faire comprendre aux Ephésiens, non pas le fond d'un mystère incompréhensible à tout esprit humain, mais l'incompréhensibilité de ce mystère, en reconnaissant que Dieu ne fait rien qu'avec une sagesse infinie ; et comme il n'appelle et ne sauve que par miséricorde, il ne rejette et ne condamne qu'avec justice, disposant tellement les choses, que tout se trouve concourir à l'accomplissement de ses desseins et à la manifestation de ses attributs. Par la hauteur ou sublimité de ce mystère, l'Apôtre peut entendre tous les avantages spirituels de la vocation à la foi, avantages infiniment supérieurs à tout ce qu'on appelle biens, honneurs et fortune sur la terre.

Scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei : Et que vous connaissiez aussi la charité de Jésus-

Christ, laquelle est bien au-dessus de nos connaissances, pour que vous soyez remplis de Dieu pleinement. Je prie le Seigneur, dit l'Apôtre, de vous faire connaître jusqu'à quel excès Jésus-Christ nous a aimés. A la vérité, cet amour immense du Sauveur est au-dessus de toutes nos connaissances et de toutes nos idées : il est incompréhensible ; mais pour peu que nous sachions combien Jésus-Christ nous a aimés, il est difficile que nous ne l'aimions pas, et ce sera par ce pur et ardent amour que nous aurons pour lui, que nous serons remplis de Dieu, non-seulement pendant cette vie, étant animés de son esprit et de sa grâce, mais surtout dans le ciel, où nous le posséderons parfaitement. Une preuve que nous connaissons peu l'amour que Jésus-Christ a pour nous, c'est le peu d'affection que nous avons pour lui. Si nous savions avec quelle tendresse il nous aime, quelle serait notre ferveur, notre assiduité à lui faire la cour dans le saint Sacrement ? quelle serait notre fidélité à garder ses préceptes et à suivre ses conseils ? quel serait notre empressement à lui plaire ? *Ei autem qui potens est omnia facere superabundanter quam petimus, aut intelligimus, secundum virtutem, quæ operatur in nobis : Ipsi gloria in Ecclesia, et in Christo Jesu :* Du reste, conclut le saint Apôtre, qu'à celui qui peut tout faire, et beaucoup au-delà de nos demandes et de nos pensées par sa vertu, c'est-à-dire, par son esprit et par sa grâce qui opère en nous, la gloire soit rendue, par l'Eglise et par Jésus-Christ, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. *Amen.* C'est de cet endroit de saint Paul que l'Eglise a pris cette conclusion par laquelle elle termine toutes ses prières. Le même esprit de Dieu qui animait saint Paul et les Apôtres, anime l'Eglise, aussi il y a peu de ses pratiques qu'elle n'ait empruntées de ces premiers docteurs de la religion.

L'Evangile de la messe est plein d'instructions et de mystères. Plus la gloire du Sauveur augmentait parmi le peuple, plus on voyait croître l'envie et la haine que les scribes et les pharisiens lui portaient. Sa vie pure, sainte et parfaite, la connaissance qu'il avait du fond des cœurs et de la malignité secrète des pharisiens, la pureté de sa doctrine, ses miracles, tout irritait cette mortelle jalousie qu'ils avaient contre lui. Aussi cherchaient-ils avec empressement des prétextes pour le calomnier. Ils l'accusèrent de ne point garder assez scrupuleusement le sabbat, parce que ce jour-là il guérissait les malades. On lui fit ce reproche dans un repas où il avait été invité par un des plus considérables de la secte. Il était environné d'autant d'adversaires et de censeurs qu'il y avait de conviés. C'était à qui épierait ses actions, observerait plus malignement toutes ses paroles et ses discours, et y trouverait plus à redire; ces hommes artificieux envenimaient tout ce qu'il disait, tout ce qu'il faisait, sans épargner les actes de charité les plus merveilleux et les plus louables : *Et ipsi observabant eum.*

A peine étaient-ils à table, qu'on apporta un hydropique qu'on mit devant lui. Il est probable que ce fut de dessein prémédité. Le Sauveur n'ignorait pas leur mauvaise intention, et ne voyait que trop le venin caché dans leur âme; mais comme il agissait toujours avec beaucoup de sagesse et de douceur, il voulut, avant que de guérir le malade, ou corriger leur iniquité, ou confondre leur malice. Il les prévint donc, et leur demanda s'il était permis, au jour du sabbat, de guérir les malades : *Si licet sabbato curare ?* Cette demande à laquelle ils ne s'attendaient point, les embarrassa; car s'ils répondaient que cela était défendu, ils prévoyaient bien qu'il les pousserait vivement, et les rendrait ridicules, comme il l'avait fait plus d'une fois; s'ils avouaient que la chose était permise, ils approuvaient publiquement ce dont ils avaient dessein de lui faire un crime. Ne sachant

donc que répondre, ils prirent le parti de se taire. Alors Jésus, qui par avance avait confondu la calomnie, et prouvé qu'il respectait la sainteté et la solennité du sabbat, prit le malade par la main, le guérit et le renvoya, au milieu de l'admiration de tous ceux qui avaient été les témoins de ce miracle. Nul des pharisiens qui osât dire un seul mot; mais parce que leur silence n'était pas l'effet d'un véritable repentir, mais d'une honte maligne, il crut qu'il fallait obvier à toutes leurs plaintes, en les convainquant, par leur propre conduite, de la justice de son procédé et de la malignité de leurs murmures.

Qui de vous, leur dit-il, s'il voit tomber son bœuf ou son âne dans une fosse le jour du sabbat, ne court pas aussitôt pour l'en retirer ? Le Sauveur leur laissa faire l'application; elle était trop aisée et trop juste pour ne pas les confondre. Ils voyaient qu'il connaissait leurs plus secrètes pensées et tout ce qu'ils avaient dans le cœur; ils n'avaient rien à répondre à une comparaison sans réplique; aussi furent-ils muets, mais ils n'en devinrent pas meilleurs. C'est ainsi que ce divin Sauveur profitait de toutes les occasions pour corriger ou pour instruire, mais toujours avec sa douceur et sa prudence ordinaires, ménageant les personnes en reprenant leurs défauts.

Ce fut le même esprit de zèle et de charité qui le porta à leur donner encore une leçon importante afin de corriger leur sotte vanité. Les pharisiens en se mettant à table s'empressaient impudemment de prendre la place la plus honorable, et cette ridicule affectation était commune à tous. Le Fils de Dieu s'en était d'abord aperçu : *Intendens quomodo primos accubitus eligerent.* Lorsque vous êtes invité à des noces, leur dit-il, ne vous mettez pas à la première place, de peur qu'un autre plus considérable que vous n'ait été invité, et que celui qui vous a invités tous deux, ne soit obligé de vous dire : Prenez la peine de descendre plus bas, et cédez à celui-ci votre place : car quelle confusion serait-ce pour vous dans l'assemblée ? Rien ne vous ferait plus de tort. Pour éviter cet affront, choisissez toujours la place la moins honorable, afin que celui qui vous a invité voyant votre humilité, et charmé de votre modestie, vous dise : Mon cher ami, ce n'est point là votre place, montez plus haut : *Amice, ascende superius.* C'est alors que vous serez honoré aux yeux de tous ceux qui seront à table avec vous. Il n'y a rien à craindre, dit saint Bernard, en s'abaissant le plus qu'on peut; mais pour peu qu'on s'élève, on risque toujours de s'élever plus qu'on ne doit. Est-ce que Jésus-Christ, dit un savant interprète, veut ici autoriser les pharisiens à s'abaisser précisément dans la vue de se faire honneur, ou d'éviter la confusion ? Non, le motif est trop imparfait et trop vicieux pour donner du mérite; ce serait s'humilier par un motif d'orgueil. Le Sauveur savait que les pharisiens n'étaient pas susceptibles d'être touchés par des raisons spirituelles; il s'accommode à leur faiblesse, et pour les corriger du honteux empressement qu'ils témoignaient pour les préséances, il profite du vain désir d'être estimé qu'il remarque en eux. C'est un homme intempérant qu'on tâche de rendre sobre par l'amour de la santé, et que l'on dispose, par un motif purement naturel, à la sobriété chrétienne. L'humilité extérieure est un pas pour arriver à l'humilité du cœur.

Cette instruction, qui est appelée ici parabole dans le sens littéral, regarde particulièrement les Juifs. Ils avaient été invités les premiers à ce banquet céleste par la prédication de l'Evangile; ils se sont exclus eux-mêmes du bonheur éternel par une orgueilleuse prévention en leur faveur, disent les Pères. Quelques pauvres seulement, des publicains, des femmes

pécheresses, les gentils même, le cœur contrit et humilié, ont accepté l'invitation qui leur était faite, et en se reconnaissant indignes d'une si insigne faveur, en se tenant au dernier rang, en n'osant lever les yeux comme le publicain, et se tenant au bas du temple, ils ont mérité qu'on leur dise : Montez plus haut, remplissez les premières places dont les Juifs se sont rendus indignes par leur orgueilleuse obstination. De tout son discours, le Fils de Dieu conclut : *Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur :* Car quiconque s'élève, sera humilié, et quiconque s'humilie, sera élevé. Il est étonnant que la vraie humilité soit si rare. Pour être humble, il ne faut que se connaître; nulle vertu qui coûte moins, et nulle cependant qui soit moins commune. Rien ne nous doit humilier davantage que notre orgueil. Quand on le veut bien, dit saint Bernard, il n'y a rien de si aisé que de s'humilier. Si j'ai envie de m'élever, je trouve aussitôt mille obstacles à mon agrandissement; mais si je veux m'abaisser, personne ne s'y oppose. L'humilité chrétienne est la source de notre repos, et l'orgueil celle de tous nos chagrins.

Le Père Croiset.

LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Ce dimanche est appelé depuis longtemps le dimanche de l'*amour de Dieu,* à cause de l'Evangile de la messe qui renferme le commandement d'aimer Dieu de tout son cœur, et de l'Epître qui est une exhortation touchante à la douceur, à la patience, à l'union et à la charité.

L'Introït de la messe est tiré du psaume cxviii^e^, dans lequel saint Augustin admire autant d'instructions que de mots, et que saint Ambroise appelle l'alphabet des chrétiens, parce qu'on y trouve les éléments et les principes de tous nos devoirs; et comme on fait apprendre l'alphabet aux enfants dès leur jeunesse, ainsi, dit saint Hilaire, il serait bon de méditer et d'étudier ce psaume de bonne heure, et d'en pénétrer tout le sens si propre à nous inspirer l'amour de la loi de Dieu et de toutes les observances religieuses. C'est sans doute ce qui a porté l'Eglise à en faire sa prière de tous les jours, puisque ce seul psaume compose les petites heures dans le rit romain.

Justus es, Domine, et rectum judicium tuum : Vous êtes juste, ô mon Dieu, et vos commandements sont pleins d'équité. *Fac cum servo tuo secundum misericordiam tuam* : Traitez votre serviteur selon votre miséricorde. Quelque attention, quelque fidélité que nous ayons à remplir nos devoirs, et à nous acquitter avec ponctualité de nos obligations, *in multis offendimus omnes,* nous péchons tous tant que nous sommes en bien des rencontres, et ainsi nous avons besoin sans cesse de la miséricorde du Seigneur; et c'est ce qui fait dire ailleurs au même Prophète : *Non intres in judicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens :* Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur; car est-il sur la terre un seul homme qui ose se flatter de paraître innocent à vos yeux? *Beati im-*

maculati in via, qui ambulant in lege Domini! Heureux ceux qui sont toujours dans les voies de l'innocence, et qui marchent fidèlement dans la loi du Seigneur! Ce psaume n'est qu'un tissu de sentiments d'estime et d'affection pour la loi de Dieu. Comme cette loi est la voie par où l'on va à la béatitude, David commence ce cantique si plein d'onction, par prédire le bonheur à ceux qui l'observent ponctuellement. Tout le monde veut être heureux; c'est la fin que se proposent les bons et les méchants, dit saint Augustin : *Ut hoc et mali velint et boni.* Il n'est pas surprenant que les bons observent la loi et vivent en gens de bien, pour parvenir à la béatitude, dit ce Père : *Nec mirum est quod boni propterea sint boni;* mais ce qui est étonnant, c'est que les méchants prétendent à la même félicité en vivant mal et ne gardant pas la loi : *Sed illud est mirum quod etiam mali propterea sint mali, ut sint boni;* et que si peu d'hommes prennent les moyens d'obtenir ce que tous souhaitent avec ardeur : *Hoc autem pauci volunt, sine quo non pervenitur ad illud quod omnes volunt.* Personne ne doit s'attendre à cette bienheureuse félicité où nous aspirons tous, qu'en vivant dans l'innocence, et il n'y a point d'innocence sans l'observation des commandements : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini!* On croit que David composa ce psaume dans les déserts où la persécution de Saül l'obligeait de se tenir caché. Ce qui est certain, c'est que rien n'était plus capable de le soutenir et d'adoucir ses peines, que les sentiments dont ce psaume est rempli, et que rien n'est plus propre à nous consoler et à nous encourager dans ce lieu d'exil, que les sentiments de tendre piété qu'il renferme. Il contient cent soixante-seize versets, et il n'y en a pas un où la loi de Dieu ne soit exprimée en différents termes qui ont tous le même sens : loi, témoignages, voie, commandements, discours, préceptes, jugements, ordonnances, vérité, parole, justice; et toutes ces diverses expressions ne signifient que la même loi de Dieu, de l'exacte observation de laquelle dépend la bienheureuse éternité qui fait l'objet des désirs de tous les hommes.

L'Epître de la messe est tirée du quatrième chapitre de l'épître de saint Paul aux Ephésiens. Le saint Apôtre les exhorte à n'avoir tous qu'un même esprit, comme ils ne font tous qu'un même corps, et qu'ils n'ont tous qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême.

Obsecro vos ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis vocatione, qua vocati estis : Je vous conjure, moi qui suis prisonnier pour le Seigneur, d'avoir une conduite digne de votre vocation. Saint Paul se qualifie le prisonnier de Jésus-Christ Notre-Seigneur, faisant gloire de ses liens, et regardant l'honneur qu'il avait de souffrir et d'être dans les fers pour l'amour de Jésus-Christ, comme le fait le plus glorieux de sa vie. En effet, rien n'est plus honorable ni plus avantageux que de souffrir pour les intérêts et la gloire de Dieu. Le saint Apôtre se présente aux Ephésiens chargé de fers pour Jésus-Christ, afin de les toucher, de leur faire recevoir avec plus de docilité ses instructions, et de les animer à la pratique de la vertu et à l'amour des souffrances. Rien n'est plus éloquent ni plus persuasif que l'exemple. Saint Paul exhorte les Ephésiens à avoir une conduite digne de l'excellence et de la sainteté de leur vocation : *Ut digne ambuletis vocatione, qua vocati estis.* Etre appelé au christianisme, c'est être appelé à une sainteté éminente. Quelle innocence, quelle régularité de conduite n'exige point de tous les fidèles l'auguste qualité de chrétien! Nous devons être Saints comme notre Père céleste est Saint. La sainteté de Dieu même, c'est le modèle qu'on nous propose. Quelle pureté plus parfaite! elle con-

damne jusqu'au moindre désir impur, jusqu'à la moindre pensée criminelle ; on ne veut pas même qu'on en sache le nom : *Nec nominetur in vobis.* Cette sainteté demande une mortification constante de tous les sens, une grande modestie, une extrême retenue, une constante réserve. Nul vice qu'elle ne proscrive, nulle imperfection qu'elle ne combatte. Elle veut un amour de Dieu plus parfait, une charité envers le prochain plus universelle et plus sincère. Fut-il jamais une perfection plus sublime et plus digne de Dieu ! C'est à cet heureux état que le chrétien, par sa vocation au christianisme, est obligé de tendre sans cesse. Voilà l'esprit de la loi, voilà l'esprit de Jésus-Christ ; accordez, s'il est possible, cet esprit avec celui du monde ; cette obligation d'une vie si sainte, avec la vie molle et dissipée de la plupart des chrétiens.

Cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in charitate : Soyez humbles, doux, patients, vous supportant les uns les autres avec charité. Saint Paul explique ici plus en détail les principales vertus auxquelles leur vocation à la foi les engage. Il met avec raison l'humilité à la tête des vertus chrétiennes, comme étant le fondement de tout l'édifice spirituel et de la perfection. Cette vertu, inconnue aux philosophes, dit saint Augustin, peu connue des Juifs, méprisée des mondains, est si nécessaire au salut, que sans elle les bonnes œuvres mêmes deviennent stériles. L'Apôtre savait bien que quand on est humble, on est doux, affable, patient ; on se supporte aisément les uns les autres avec cette charité compatissante, prévenante, qui ne saurait subsister avec l'orgueil. *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis :* Ayez soin de tenir vos esprits unis par le lien de la paix. Vivez entre vous comme si vous n'aviez tous qu'une âme et qu'un esprit : *Unus spiritus, et anima una.* Telle est l'union qui doit régner parmi les vrais fidèles. L'esprit de Dieu, qui anime tous les vrais chrétiens, est le lien de la paix. Soyons pleins de cet esprit, il n'y aura jamais parmi nous de divisions : il n'y aura ni aigreur, ni dissensions, ni procès, ni querelles. L'amour-propre, l'intérêt et l'ambition sont la source de tous les schismes. *Unum corpus, et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ :* Soyez un même corps et un même esprit, comme vous êtes appelés à une même espérance, suivant votre vocation. Trois grands motifs de cette union indissoluble et inaltérable qui doit régner parmi tous les chrétiens : ils ne composent tous qu'un seul corps dont Jésus-Christ est le chef ; ils doivent être animés, instruits, éclairés par l'Esprit-Saint que Dieu a répandu sur toute l'Eglise, et par conséquent sur tous les fidèles ; ils ont tous été appelés à la possession des mêmes biens, à être cohéritiers de Jésus-Christ, et héritiers de Dieu même. Nous vivons tous dans la même espérance de la vie éternelle ; serviteurs du même Maître et membres de la même famille, nous sommes tous nourris à la même table et des mêmes mets : quels liens peuvent être plus étroits, plus sacrés, plus indissolubles ? Il n'y a que le démon qui puisse troubler cette union admirable. *Unus Dominus, una fides, unum baptisma* : Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême. Autres motifs, autres engagements de cette union sainte et indissoluble qui doit régner parmi nous. Nous n'avons qu'un maître souverain, qui est Jésus-Christ ; nous n'avons qu'une même foi à l'égard des objets qu'elle nous propose de croire. Nous professons la même religion ; elle est une et indivisible, même foi, même doctrine, même morale, même Evangile. Nous avons tous été régénérés par les eaux du baptême, qui est à notre égard comme le sein de la même mère, puisque par le baptême nous renaissons tous en Jésus-Christ, et par

là nous devenons tous les enfants du même père, et c'est dans cet esprit que nous disons tous : Notre Père qui êtes dans le ciel. *Unus Deus, et Pater omnium, qui est super omnes, et in omnibus nobis* : Il n'y a qu'un Dieu et un Père qui est au-dessus de tous, dans toutes choses et en nous tous. Il n'y a qu'un Dieu, et ce Dieu unique est notre Père et le Père de tous, qui a pour tous une même providence, un amour égal envers tous. Etre d'une même famille, fils d'un même père, tous d'une même condition par rapport à l'auguste qualité d'enfants de Dieu, tous, pour ainsi dire, d'une fortune égale, tous tendrement aimés de notre Père céleste, auprès duquel il n'y a point acception de personnes, et qui répand ses bienfaits abondamment sur tous; enfin, tous citoyens de la même patrie, où, après le voyage de cette vie, nous devons tous nous rendre pour y vivre pleinement heureux pendant toute l'éternité, toutes ces raisons ne doivent-elles pas former entre nous une union parfaite et intime ? Telle a été celle qui régnait parmi les fidèles aux premiers jours de l'Eglise : *Cor unum et anima una.* Telle était celle que saint Paul désirait voir parmi les chrétiens d'Ephèse; telle était celle que Jésus-Christ demandait à son Père pour tous ses enfants, lorsqu'il le priait de conserver tous ceux qu'il lui avait donnés, et de former une si grande intimité entre eux, qu'ils ne fussent qu'une même chose : *Ut sint unum sicut et nos* : Faites qu'ils soient intimement unis, et que dépouillés de tout intérêt particulier, ils n'aient en vue que notre gloire : *Ut sint unum sicut et nos* : Qu'ils soient une même chose comme nous le sommes. Jésus-Christ veut que ses disciples soient tellement unis par les liens de la charité, que cette union représente en quelque sorte l'unité substantielle qu'il a avec son Père; c'est ainsi que sans exiger de nous une sainteté égale à celle de son Père, il prétend que la sainteté de son Père soit le modèle de la nôtre. Saint Paul recommande l'union aux Ephésiens; il en prouve l'indispensable nécessité par bien des raisons; il en démontre invinciblement l'excellence. L'union et la charité chrétienne ont distingué de tout temps les chrétiens, elle a fait l'admiration de tous les païens : nous faisons profession de la même religion; l'union et la charité font-elles aujourd'hui l'ornement du christianisme ? Les schismes, les divisions, les inimitiés qui règnent sur la terre, ne prouvent-ils pas au contraire que nous sommes loin de posséder l'esprit de Jésus-Christ ?

L'Evangile de la messe est tiré du chapitre XXII de saint Matthieu. L'évangéliste raconte que le Sauveur ayant fermé la bouche aux Sadducéens, il confondit les Pharisiens, qui mettaient tout en œuvre pour le surprendre.

Avant la captivité de Babylone, il n'y avait aucune secte particulière parmi les Juifs. Uniquement occupés de l'étude de la loi et des cérémonies de la religion, ils avaient tous les mêmes sentiments, et ne s'appliquaient qu'à bien vivre. Ce fut vers le temps des Machabées, que par le commerce qu'ils avaient avec les philosophes païens et les peuples plongés dans toutes sortes de vices et d'erreurs, il s'éleva trois sectes qui mirent le comble aux iniquités de la nation juive C'étaient celles des Pharisiens, des Sadducéens et des Esséniens. Les Pharisiens prirent leur nom d'un mot hébreu, qui signifie *séparation*, parce que par un orgueil odieux ils se séparaient des autres Israélites. Cette secte avait de grands rapports avec celle des Stoïciens : les Pharisiens donnaient beaucoup au destin, et étaient fort adonnés à l'astrologie; austères en apparence, hautains, fiers, l'orgueil faisait leur principal caractère. Les Esséniens étaient une espèce de philosophes qui

vivaient entre eux dans une parfaite union ; la cupidité et l'avarice étaient en horreur parmi eux ; ils possédaient tout en commun ; en sorte que nul d'entre eux n'était plus riche que l'autre. Ils vivaient comme frères dans une entière égalité et de biens et de condition ; ils ne vendaient ni n'achetaient rien ; mais tout le commerce se faisait par échange, chacun donnant ce qui lui était superflu ; ils recevaient dans leur maison ceux de leur secte, et leur faisaient part de tout ce qu'ils avaient, comme d'un bien qui leur était commun. Ils affectaient de porter des habits bien blancs, très-simples, mais toujours fort propres. Ils étaient aussi vains que les Pharisiens, ne se mariaient point et n'en étaient pas pour cela plus chastes ; enfin, ils donnaient tout aussi au destin et aux influences des astres.

Les Sadducéens étaient de tous ces sectaires les plus dissolus ; ils niaient opiniâtrément l'existence de toutes les substances spirituelles créées, l'immortalité de l'âme, et par conséquent la résurrection des corps ; pour le reste, ils s'accordaient assez avec les Samaritains dont ils adoptaient les erreurs, excepté qu'ils venaient adorer à Jérusalem et participaient à tous les sacrifices des Juifs. Ils observaient la loi pour jouir des avantages temporels qu'elle promettait, et pour éviter les supplices dont on punissait les transgresseurs ; ils rejetaient toutes sortes de traditions, en quoi ils étaient bien opposés aux Pharisiens, qui les préféraient à la loi même. Il y avait une inimitié et une guerre irréconciliable entre ces deux sectes ; et si les Sadducéens étaient plus impies dans leurs dogmes, au moins avaient-ils moins de vanité et d'hypocrisie dans leurs mœurs. Saint Jérôme dit que Hillel fut le chef du pharisaïsme. Saint Epiphane croit que les Esséniens ou Jessénieus, comme il les appelle, étaient une secte de Samaritains, et que leur nom venait de Jessé, frère de David, dont le nom, selon lui, signifie *médecin*, qualité qui convient aux Esséniens, qui voulaient passer pour les médecins des âmes. On donne pour chef aux Sadducéens, Saddoc, disciple d'un docteur nommé Antigone. Quoi qu'il en soit des auteurs et du commencement de ces sectes, il est certain que quelque différentes et opposées qu'elles fussent entre elles en dogmes, en mœurs et en superstitions, toutes prétendaient avoir pour elles les saintes Ecritures : tant il est vrai qu'il n'y a jamais eu d'hérétiques qui n'aient prétendu s'autoriser par l'abus qu'ils faisaient de l'Ecriture. Tels sont les ennemis que Jésus-Christ a eu à combattre pendant tout le temps de sa vie publique.

Le Sauveur venait de confondre et d'imposer silence aux Sadducéens qui avaient cru l'embarrasser, lorsqu'un Pharisien, qui passait pour le plus habile des docteurs de la loi, vint l'interroger à dessein de le surprendre : *Magister, quod est mandatum magnum in lege?* Maître, lui dit-il, quel est le plus grand commandement de la loi ? La question que fait ici ce docteur, était apparemment du nombre de celles qui partageaient alors les esprits dans toutes ces sectes. Les uns donnaient la préférence à la loi qui ordonnait d'observer le sabbat, les autres soutenaient que c'était la loi de la circoncision, et les autres voulaient que ce fût la loi d'offrir des sacrifices. Le Sauveur qui pénétrait tout ce qu'il y avait de plus secret dans le cœur, lui répondit par le texte même de la loi, qui dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'on doit l'aimer de tout son cœur, de toute son âme et de tout son esprit. C'est là le premier et le plus grand commandement ; mais il y en a un second, semblable au premier, qui est que vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux préceptes sont inséparables ; ils contiennent en abrégé toute la substance et toute la perfection de la loi. Quand la loi nous ordonne d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de

tout notre esprit, dit saint Augustin, elle renferme tout ce que nous sommes, et elle ne nous laisse ni le temps, ni la permission d'occuper notre cœur de l'amour d'aucune autre chose : *Nullam vitæ nostræ partem reliquit, quæ vacare debeat, vel quasi locum dare ut alia re velit frui.* Ces différents mots, de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, servent à mieux faire sentir l'obligation que tout homme a d'aimer Dieu sincèrement, ardemment, et par préférence à toutes choses. Vous aimerez votre prochain, c'est-à-dire tout homme, comme vous vous aimez vous-même, de la manière que vous vous aimez, ayant pour lui les mêmes égards que vous voulez qu'on ait pour vous, et le traitant en tout comme vous voudriez qu'on vous traitât; l'amour que vous avez pour vous-même, n'est pas un amour superficiel, mais un amour réel et efficace qui vous porte à prendre tous les moyens de vous soulager, de même l'amour que vous devez avoir pour votre prochain, doit vous rendre sensible à ses maux et vous engager à lui procurer tous les secours que vous pouvez, à l'assister, à le consoler et à prendre part à toutes ses peines. Tout ce que les livres saints nous prescrivent ou nous défendent, se réduit à ce double commandement ; c'est l'abrégé de toute la morale. *Quidquid ergo Dei lege prohibemur, et quidquid jubemur facere : ad hoc prohibemur et jubemur*, dit saint Augustin, *ut duo ista compleamus.*

Le docteur avoua ingénument qu'on ne pouvait rien dire de mieux; qu'il n'y avait effectivement qu'un seul Dieu, et qu'il était vrai que d'aimer Dieu et le prochain de la manière qu'il avait dit, c'était quelque chose de plus parfait que d'offrir des holocaustes et des sacrifices au Seigneur, et que quand on l'aime si parfaitement, on ne saurait manquer d'observer exactement toute la loi et toutes les cérémonies légales. Mais comme ce divin Maître voulait achever d'instruire ceux qui étaient présents et qui n'osaient l'interroger, il les prévint, et s'adressant aux Pharisiens qui étaient là : Que vous semble du Messie, leur dit-il ? de qui pensez-vous qu'il doive être fils ? Ils répondirent qu'il devait être de la race de David. Les Juifs ne voyaient rien de plus grand dans le Messie, que la qualité de fils de David, qui lui convient en effet sous le rapport de son humanité. C'est ce que disent tous vos docteurs, reprit le Fils de Dieu, et ils pensent vrai, mais ils ne disent pas tout : car si le Messie n'est simplement que le fils de David, comment David l'appelle-t-il son Seigneur? Pourquoi, parlant en prophète, dit-il dans ses psaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que de vos ennemis je vous fasse un marchepied ? c'est-à-dire : Asseyez-vous à ma droite, et vous y verrez tous vos ennemis sous vos pieds. Si donc David, continue le Sauveur, appelle le Messie son Seigneur, comment est-il son fils ? *Quomodo filius est?* Il est clair que Jésus-Christ voulait leur faire voir que David, en l'appelant son Seigneur, avait dévoilé sa nature divine, selon laquelle il est Fils de Dieu et Dieu lui-même, et qu'étant fils de David comme homme, il est encore fils de Dieu. Personne ne put lui répondre, et depuis ce jour-là qui que ce soit n'osa plus l'interroger.

Le Père Croiset.

LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Ce dimanche n'a rien de particulier. L'Evangile de la messe, qui rapporte l'histoire de la guérison du paralytique, lui a fait donner le nom de dimanche du *paralytique portant son lit*. Ce miracle est une des preuves les plus frappantes de la divinité de Jésus-Christ. L'Epître, en racontant les grâces singulières et éclatantes, les trésors spirituels dont Dieu a comblé les Corinthiens, fait l'éloge de cette Eglise florissante. L'Introït est une prière par laquelle on demande à Dieu la paix du cœur et de la conscience pour tous ceux qui le servent avec ferveur et avec fidélité. Il est tiré du chapitre trente-sixième de l'Ecclésiastique.

Da pacem, Domine, sustinentibus te, ut prophetæ tui fideles inveniantur : Donnez la paix, Seigneur, à ceux qui vous attendent, afin que vos prophètes soient trouvés véritables et fidèles, et qu'ils ne semblent pas avoir prédit en vain. *Exaudi preces servi tui, et plebis tuæ Israel* : Exaucez les prières de votre serviteur, et celles de tout Israël votre peuple : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus* : J'ai été comblé de joie en apprenant que nous irons dans la maison du Seigneur. C'est au psaume CXXI que ces dernières paroles sont empruntées. Ce psaume exprime les sentiments du peuple juif sur le point de sortir de la captivité de Babylone. Captif dans une terre étrangère, il ne cessait de demander à Dieu son retour, et soupirait sans cesse après la liberté. Ayant appris que Cyrus avait donné un édit pour le rétablir dans sa chère patrie, le premier motif de sa joie et de ses actions de grâces est qu'il reverra le temple du Seigneur : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus*. Rien n'est plus beau ni plus louable que ce pieux sentiment. Le Saint-Esprit nous apprend par ces figures, quels doivent être nos désirs pour le ciel, notre vraie patrie. C'est par un esprit de prophétie que David composa ce psaume, prévoyant le bonheur qu'aurait un jour le peuple de revoir le temple de Jérusalem après une longue captivité. C'est une expression de joie et d'allégresse, dit saint Chrysostome, que causa aux Juifs captifs l'heureuse nouvelle de leur délivrance et de leur retour dans Jérusalem. Saint Hilaire, saint Augustin et saint Jérôme, appliquent au bonheur d'aller dans la Jérusalem céleste ce que le Prophète dit ici de la terrestre. En effet, quelle joie ne doit pas causer à un fidèle la douce pensée de la bienheureuse éternité !

Da mercedem sustinentibus te, dit le texte, *ut prophetæ tui fideles inveniantur* : Récompensez enfin, Seigneur, la patience, l'ardeur et la confiance d'un peuple qui, malgré tant de révolutions et de disgrâces, vous a toujours été fidèle. L'auteur parle ici du peuple juif, qui depuis la captivité de Babylone ne tomba plus dans l'idolâtrie, et il semble insinuer que c'est du Messie qu'il parle ; c'est donc comme s'il disait : Le zèle et la fidélité, Seigneur, avec lesquels tout le peuple vous sert, méritent bien que pour récompense vous lui accordiez le Messie tant désiré ; envoyez-le ce Rédempteur, afin que tant de prophéties qui nous l'ont promis ne soient pas

vaines, et qu'il paraisse à tous les yeux que vous êtes vrai dans vos paroles. C'est ce qui lui fait dire : *Exaudi preces servi tui, et plebis tuæ Israel ;* ou, comme dit le texte : *Exaudi orationes servorum tuorum :* Exaucez les prières de vos serviteurs.

L'Epître est tirée du premier chapitre de la première épître de saint Paul aux Corinthiens ; le saint Apôtre y rend grâces à Dieu des dons qui leur ont été accordés.

Gratias ago Deo meo semper pro vobis in gratia Dei, quæ data est vobis in Christo Jesu : Je ne cesse point de remercier mon Dieu à votre sujet, de la grâce qu'il vous a faite par Jésus-Christ. La grâce que Dieu a donnée aux Corinthiens, et de laquelle saint Paul le remercie, est celle de leur vocation à la foi de Jésus-Christ, au christianisme. En effet, c'est de toutes les grâces la plus insigne, puisque sans la foi il n'y a point de salut. Les Corinthiens avaient été ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie, et comme leur ville capitale de l'Achaïe, et même de toute la Grèce, était une des plus opulentes de tout l'Orient, par là même l'idolâtrie, mère de tous les vices, y régnait avec plus d'empire.

Saint Paul y vint le premier prêcher l'Evangile, environ l'an 52 de Jésus-Christ, après qu'il eut été chassé de Philippes, et qu'il eut annoncé le vrai Dieu à Athènes. Il y demeura dix-huit mois, encouragé et fortifié par Jésus-Christ qui lui révélait que dans cette ville il s'était choisi un grand peuple. L'événement vérifia bientôt la prédiction. La foi fit de prodigieux progrès parmi les Corinthiens, et cette Eglise devint en peu de temps une des plus nombreuses et des plus florissantes de l'Achaïe. Saint Paul, qui y avait fait de si célèbres conversions tant parmi les Juifs que parmi les gentils, commence la lettre qu'il leur écrit, par remercier le Seigneur d'une si grande grâce. Belle leçon pour ceux qui, ayant reçu une pareille faveur, passent toute leur vie sans en témoigner à Dieu leur reconnaissance ! Ne sommes-nous point de ce nombre ? Un chrétien, un catholique ne doit jamais passer un seul jour de sa vie sans remercier Dieu de l'avoir fait naître de parents chrétiens, et de l'avoir nourri dans le sein de l'Eglise, tandis que tant d'autres vivent et meurent dans l'infidélité, dans le schisme ou l'hérésie.

Quod in omnibus divites facti estis in illo, in omni verbo, et in omni scientia : Je lui rends grâces, continue l'Apôtre, de ce que par lui vous avez été enrichis de toutes sortes de biens, de tous les dons de la parole et de la science. Ces biens et ces dons dont saint Paul dit que les fidèles avaient été enrichis, sont, outre les grâces actuelles, les dons extraordinaires du Saint-Esprit que Dieu communiquait avec tant d'abondance aux premiers fidèles, les dons des langues et de prophétie, celui de l'intelligence des saintes Ecritures et des mystères de la religion, le don de la prédication, et même des miracles. Dans ces premiers jours de l'Eglise, ces grâces singulières et éclatantes étaient moins rares, Dieu les répandait libéralement ; et comme les Corinthiens étaient plus éloignés du royaume de Dieu que les autres peuples d'Orient, par leur luxe, leur mollesse et leur orgueil, il avait fallu, pour les convertir, des grâces surnaturelles plus éclatantes ; Dieu aussi les leur avait accordées avec libéralité. Qui a passé chez vous, dit saint Clément, pape, dans la lettre qu'il leur écrit, qui a passé chez vous, et ne vous a pas félicités des belles connaissances et de la science si parfaite et si certaine que Dieu vous a communiquées ? Il paraît bien que vous avez reçu avec plénitude l'effusion de l'Esprit-Saint. Saint Paul cependant ne veut pas dire que chaque fidèle de Corinthe eût reçu tous ces dons, mais seule-

ment qu'ils avaient été communiqués abondamment à l'Eglise de Corinthe. Cette ville était la plus riche de la Grèce ; mais l'Apôtre ne félicite les Corinthiens que de leurs richesses spirituelles; aussi sont-ce les seules qu'un chrétien doive estimer.

Sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis : Le témoignage qui vous a été rendu de Jésus-Christ s'est vérifié en vos personnes, c'est-à-dire par ces dons et par ces grâces, la vérité de la doctrine de Jésus-Christ que je vous ai prêchée, a été visiblement confirmée et fortifiée parmi vous. Ces dons du ciel, ces dons des langues, de prophétie, de science, de miracles, ont rendu témoignage à la vérité de la prédication, et ce sont des preuves évidentes, et de l'excellence de votre foi, et de la vérité de la religion chrétienne. *Ita ut nihil vobis desit in ulla gratia, expectantibus revelationem Domini nostri Jesu Christi :* De sorte qu'à l'égard de ces grâces, ajoute le saint Apôtre, vous ne manquez de rien, vous qui attendez que Jésus-Christ Notre-Seigneur paraisse. C'est comme s'il leur disait : Vous avez été abondamment pourvus de tous les dons nécessaires pour vous soutenir contre toutes les épreuves et contre tous les efforts de l'ennemi de votre salut, et pour persévérer dans la foi et dans le service de Dieu jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ. Par cet avénement du Sauveur, on doit entendre non-seulement le jugement dernier et universel, mais encore le jugement particulier à la fin de la vie. Les grâces extraordinaires et éclatantes que le Seigneur vous a faites depuis votre conversion, vous répondent de celles qu'il est près de vous accorder si, jusqu'à la mort, vous êtes fidèles à son service. Soyez continuellement sur vos gardes, ne vous relâchez point ; correspondez avec une fidélité généreuse et constante à toutes ces faveurs, de peur que tous ces dons, dont le Seigneur vous a si libéralement enrichis, ne servent à votre condamnation et à votre perte si vous ne persévériez pas, et si, comptant trop sur sa bonté, vous veniez à vous démentir et à vous relâcher dans son service. *Confirmabit vos usque in finem sine crimine, in die adventus Domini nostri Jesu Christi :* C'est lui qui vous affermira par sa grâce jusqu'à la fin, sans qu'on puisse vous accuser au jour que Jésus-Christ Notre-Seigneur viendra. Il est évident que ces paroles doivent se prendre dans un sens conditionnel. Elles signifient, disent les interprètes, que Dieu ne manquera point de donner aux Corinthiens tous les secours nécessaires pour s'affermir de plus en plus dans le bien et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes jusqu'à la venue de Jésus-Christ, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la vie, pourvu que de leur côté ils ne mettent point d'obstacles à la grâce par leur ingratitude envers Dieu et par le péché. Les grâces par lesquelles le Seigneur nous affermit dans la vertu, ne doivent pas nous empêcher de craindre tout de notre faiblesse. *Cum metu et tremore vestram salutem operamini* (Philip., II), dit le même Apôtre : Travaillez sans cesse à votre salut avec crainte et tremblement. La sagesse de Dieu nous laisse la liberté d'user ou de ne pas user des secours que sa bonté nous offre : « Il invite aux couronnes et aux prix », dit saint Chrysostome, « mais il ne traîne pas ceux qui refusent d'y aller ». Les grâces les plus éclatantes doivent nous rendre humbles et reconnaissants, mais non pas lâches et présomptueux. Plus nous avons reçu de talents, dit saint Grégoire, plus est grand le compte que nous avons à rendre ; et plus on est riche, plus on a à perdre, plus on a intérêt à conserver ce qu'on a gagné. Combien a-t-on vu de brillantes lumières dans l'Eglise s'éteindre pour n'avoir pas su se mettre à l'abri par une profonde humilité ! combien de vaisseaux richement chargés ont péri contre un rocher, ou sur un banc de sable ! *Qui se existimat*

stare, videat ne cadat (I Cor., x) : Que celui donc qui croit se tenir bien ferme, dit ailleurs le même Apôtre, prenne garde de tomber. Voilà l'importante leçon que fait ici saint Paul aux Corinthiens, et généralement à tous les fidèles.

L'Evangile de la messe est pris au neuvième chapitre de saint Matthieu ; c'est l'histoire de la guérison miraculeuse du paralytique à qui Jésus-Christ ordonna d'emporter son lit.

Le Sauveur ayant quitté le territoire des Gérasséniens, où il avait permis à une légion de démons chassés du corps d'un ou de deux possédés, d'entrer dans un troupeau de porcs et de les aller noyer, passa la mer de Galilée, et vint à Capharnaüm, secrètement et sans bruit. Il ne put pourtant cacher si bien son arrivée qu'on ne le sût, et que la nouvelle s'en répandît dans toute la ville. Il se présenta un si grand nombre de personnes, que ni la maison, ni le vestibule ne les pouvaient contenir. Les disciples, qui voyaient tant d'auditeurs assemblés, et qui savaient que Jésus ne manquerait pas de leur distribuer le pain de la parole, comme il avait coutume de le faire, lui préparèrent une chaire, et en même temps offrirent des siéges à des pharisiens et à des docteurs de la loi de la Galilée, de la Judée, et même de Jérusalem, et qui, se trouvant à Capharnaüm, furent très-aises de l'entendre. Chacun s'étant assis, le Sauveur leur fit un discours sur les principaux points de la loi, et il leur parla avec tant de force et d'onction, que chacun convint qu'il possédait lui seul la plénitude de la science et de la sagesse.

A la fin du sermon, on lui présenta un grand nombre de malades : il les guérit tous, et l'assemblée en fut témoin ; de sorte que sa puissance ne parut peut-être jamais avec plus d'éclat qu'en cette rencontre. Mais ce fut principalement dans la guérison d'un paralytique que sa divinité éclata. On lui présenta un pauvre homme, perclus de tous ses membres ; il paraissait plus mort que vivant. Quatre hommes qui le portaient dans un lit, voyant qu'ils ne pouvaient fendre la presse et désespérant, après plusieurs vains efforts, de le faire entrer dans la maison, résolurent de le descendre par le toit. On a déjà remarqué ailleurs que, dans tout l'Orient, les toits des maisons étaient plats, et qu'on pouvait s'y promener. Un ancien interprète assure qu'au milieu du toit de chaque maison il y avait une trappe qu'on ouvrait quand on voulait monter sur la plate-forme, ou donner de l'air à l'appartement. Ceux donc qui portaient le paralytique, ne pouvant entrer dans la maison à cause de la foule, montèrent sur le toit par l'escalier extérieur qui y conduisait, ouvrirent la trappe, et descendirent avec des cordes le lit du malade jusque dans la chambre où était le Sauveur.

Jésus-Christ, qui voyait leur foi aussi vive dans leur cœur qu'elle se montrait ardente au dehors, et qui était charmé de leur charité et des saintes dispositions du malade, fit bientôt ce qu'ils souhaitaient ; mais pour nous apprendre qu'il faut toujours préférer la santé de l'âme à celle du corps, la première grâce qu'il accorda au paralytique, fut la rémission de ses péchés, et un vif repentir et une véritable contrition de les avoir commis : *Dixit paralytico : Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua* : Mon fils, lui dit-il, prenez courage, vos péchés vous sont remis. Que de vœux parmi les chrétiens, pour la santé, pour des faveurs temporelles ! combien peu demandent à Dieu la grâce d'une sincère pénitence ! Cependant, combien recouvreraient la santé du corps, s'ils s'empressaient de chercher la santé de l'âme !

Ces mots : « Vos péchés vous sont remis », étonnèrent les docteurs de la loi et les Pharisiens : ils s'en firent même un sujet de scandale ; ils

n'osaient pourtant découvrir leur pensée, ils se contentaient de dire en eux-mêmes : Qui est cet homme ? à quoi pense-t-il ? il blasphème : *Dixerunt intra se : Hic blasphemat.* Le blasphème prétendu consistait en ce que le Sauveur s'attribuait le pouvoir de remettre les péchés, ce qui n'appartient qu'à Dieu seul. *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ?* Qui peut remettre les péchés, que Dieu seul ? Ils disaient vrai : aussi le Sauveur prétendait-il leur donner par là même une preuve évidente de sa divinité, en confirmant sa parole par un miracle éclatant ; il commença par leur montrer qu'il connaissait le fond des cœurs, et, ce qui n'est propre qu'à Dieu, qu'il pénétrait les plus secrètes pensées.

Cum vidisset Jesus cogitationes eorum : Jésus qui, sans aucun signe, connaissait l'intérieur de l'homme, fit voir en cette occasion que rien ne lui était caché. Pourquoi, leur dit-il, faites-vous de mauvais jugements en vous-mêmes ? *Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata tua, an dicere : Surge et ambula ?* Quel est le plus aisé de dire : Vos péchés vous sont remis, ou : Levez-vous, et marchez ? C'était leur faire ce raisonnement : Vous convenez que personne ne peut remettre les péchés que Dieu seul ; or, si je vous démontre clairement que j'ai le pouvoir de remettre les péchés, me regarderez-vous comme un pur homme ? Je l'ai, ce pouvoir, et il m'est aussi aisé de remettre les péchés, qu'il m'est facile de rendre sur-le-champ la santé à cet homme perclus de tous ses membres, et de le faire marcher. Dieu ne saurait faire un miracle pour autoriser un blasphème et pour confirmer l'erreur et l'impiété. Si donc je guéris à vos yeux ce paralytique, je prouve par là que j'ai le pouvoir de remettre les péchés, et qu'il ne m'est pas plus difficile de remettre les péchés que de rendre à cet homme perclus l'usage de ses membres. Afin donc que vous soyez convaincus du pouvoir invisible que j'ai de remettre les péchés, par le pouvoir visible que j'ai de guérir toutes sortes de malades : *Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem dimittendi peccata :* Levez-vous, dit-il alors au paralytique, et pour prouver que vous êtes parfaitement guéri, emportez vous-même votre lit, et allez-vous-en chez vous. A ces mots du Sauveur, le paralytique se lève, charge lui seul son lit sur ses épaules aux yeux de toute l'assemblée, et passant à travers la foule, il s'en va tressaillant de joie dans sa maison. Jésus-Christ a donné, ce semble, dans tout le cours de sa vie mortelle, peu de preuves plus éclatantes et plus frappantes de sa divinité, et il faut être plus qu'aveugle pour n'en pas être convaincu. Remarquez que le miracle qu'il fait en guérissant cet homme perclus, il ne le fait que pour prouver le pouvoir invisible qu'il a de remettre les péchés sur la terre : *Ut sciatis.* Or, Dieu ne saurait faire un miracle pour prouver le mensonge et l'erreur ; aussi tout le peuple fut saisi d'admiration et toute l'assemblée s'écria : Gloire, louange éternelle au Dieu tout-puissant qui a donné aux hommes un tel pouvoir : *Qui dedit potestatem talem hominibus.* Il est probable que les Juifs, toujours grossiers et matériels, ne comprirent pas la plupart une vérité si frappante, et que, ne pouvant concevoir que celui qu'ils voyaient être un vrai homme pût être en même temps le vrai Dieu, ils ne regardaient encore Jésus-Christ que comme un homme extraordinaire : c'est ce qui leur faisait louer Dieu, qui avait donné aux hommes, disaient-ils, un tel pouvoir. Jésus-Christ remettait les péchés et faisait des miracles, non-seulement comme homme, mais en tant qu'Homme-Dieu, en vertu du pouvoir que la nature divine communiquait à l'humanité avec laquelle, unie substantiellement, elle ne faisait qu'une seule personne, la personne du Verbe. Ainsi le Fils de l'homme opérait ces merveilles en son propre nom et par

sa propre vertu; les autres hommes ne les opèrent qu'au nom de Jésus-Christ, et par une puissance surnaturelle et donnée de Dieu.

Le Père Croiset.

LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

L'Eglise ayant choisi pour l'Evangile de ce jour, la parabole du roi qui fit le festin des noces de son fils, dont les premiers conviés se rendirent indignes, on a appelé ce dimanche, *le dimanche des conviés à la noce*, et aussi *de la réprobation des Juifs*. L'Epître a beaucoup de rapport au sens figuré de cette parabole. C'est une exhortation pathétique aux Ephésiens, de se dépouiller du vieil homme et de se revêtir du nouveau. L'Introït de la messe a en vue le même objet, et en encourageant les fidèles à garder la loi de Dieu avec ponctualité et avec ferveur, il les fait souvenir que Dieu seul est notre salut, et en quelque affliction que nous nous trouvions, nous n'avons qu'à recourir à lui avec confiance : le Seigneur nous déclare qu'il nous exaucera, et qu'il sera à jamais notre Seigneur, notre Dieu et notre Père.

Salus populi ego sum, dicit Dominus : Je suis le salut de mon peuple, dit le Seigneur. *De quacumque tribulatione clamaverint ad me, exaudiam eos : et ero illorum Dominus in perpetuum :* En quelque affliction qu'ils se trouvent, je les exaucerai quand ils m'invoqueront, et je serai à jamais leur Seigneur. Rien n'est plus consolant que cette promesse de notre Dieu ; rien aussi ne met plus dans leur tort, et les Juifs ingrats et les chrétiens infidèles, seuls artisans de leur réprobation.

Attendite, populo meus, legem meam : inclinate aurem vestram in verba oris mei : Mon peuple, écoutez les enseignements que je vais vous donner, prêtez l'oreille à mes paroles. Ce psaume est comme l'abrégé de l'histoire des Juifs depuis Moïse jusqu'à David. Le Prophète y met en opposition la bonté de Dieu à l'égard de son peuple, avec l'ingratitude de ce même peuple envers son Dieu. Il prédit le règne de Jésus-Christ figuré par son propre règne, et par la tribu de Juda préférée à celle d'Ephraïm ; il nous représente la fin de l'ancien Testament et le commencement du nouveau, dans lequel les Gentils ont été appelés au festin des noces, au refus des Juifs qui s'en sont rendus indignes par leur impiété et par leur ingratitude. C'est sans doute cette allégorie qui a porté l'Eglise à le choisir pour l'Introït de la messe de ce jour.

L'Epître de la messe est tirée du quatrième chapitre de saint Paul aux Ephésiens. L'Apôtre avait extrêmement à cœur le salut et la perfection de cette Eglise naissante. Connaissant les besoins spirituels de ces nouveaux fidèles, il les instruit avec soin de tous les mystères de la foi, et des points les plus essentiels de la morale chrétienne.

Ephèse était une ville fort adonnée à l'idolâtrie et à toutes sortes de superstitions. Nous voyons dans les Actes des Apôtres, que saint Paul y fit brûler, en un seul jour, pour cinquante mille deniers de livres magiques.

Le libertinage, le vice, la débauche et la dissolution y régnaient avec plus d'empire que partout ailleurs Il avait fallu guérir, et l'esprit de ses erreurs, et le cœur de la corruption. Mais la grâce de Dieu avait opéré ce double prodige par le ministère de saint Paul. Les Ephésiens avaient embrassé la foi avec beaucoup de générosité ; l'innocence et la ferveur régnaient dans cette Eglise, malgré le mauvais exemple de ceux qui étaient restés païens et les artifices des faux docteurs et des faux frères. Nourrir cette piété, et renouveler cet esprit de ferveur, qui est comme l'âme de la vertu chrétienne, tel est le but que se propose l'Apôtre.

Renovamini spiritu mentis vestræ : Renouvelez-vous en esprit et revêtez-vous du nouvel homme qui a été créé à la ressemblance de Dieu dans la vraie justice et dans la vraie sainteté. Tous les commencements promettent beaucoup. Les premiers pas se font toujours avec vigueur ; mais on se ralentit, on s'arrête dans la suite ; il faut rappeler souvent les raisons et les motifs qui nous ont fait entrer dans la carrière, pour nous encourager à continuer la course. Rien n'est plus sujet à se lasser que la ferveur dans la voie de la perfection. La pesanteur du corps fatigue l'esprit ; la continuité du travail assoupit l'âme. On combat avec générosité ; mais quand il faut continuellement veiller pour n'être point surpris par un ennemi qui ne dort jamais, il y a grand danger qu'on ne se décourage ; il faut donc se renouveler sans cesse en esprit, et dire presque à tout moment comme le Prophète : Ma résolution est d'être tout à Dieu, et de le servir avec une ferveur nouvelle. Sans ce renouvellement intérieur, l'esprit de dévotion s'éteint bientôt, et c'est ce malheur que saint Paul veut éloigner des fidèles d'Ephèse. *Induite novum hominem* : Ce nouvel homme dont l'Apôtre leur dit de se revêtir, c'est cet homme spirituel et intérieur, cet homme innocent, cet homme nouveau, régénéré par les eaux du baptême, c'est Jésus-Christ que nous devons retracer en nous-mêmes par la pureté de nos mœurs et l'innocence de notre vie ; en sorte que chacun de nous puisse dire avec vérité, comme cet Apôtre : Je vis, non ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi : *Vivo ego jam non ego, vivit vero in me Christus.* Il n'est aucun prédestiné qui ne retrace en sa personne ce divin Modèle ; il n'en est aucun qui ne soit conforme à l'image de ce Fils du Père éternel ; et comme il est la justice et la sainteté même, *in justitia et sanctitate veritatis*, il faut que le nouvel homme dont nous devons nous revêtir, n'ait point une justice et une sainteté apparentes, mais une vraie justice et une vraie sainteté. Saint Paul dit que nous devons être revêtus de ces deux vertus qui renferment toutes les autres ; elles sont essentielles à Jésus-Christ, puisqu'étant Dieu il est essentiellement saint et juste ; pour nous, nous ne pouvons qu'en être revêtus.

Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra : Ainsi, quittant le mensonge, parlez tous avec votre prochain de la langue de la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autres. La dissimulation est trop enracinée dans le monde, pour y trouver la droiture, la bonne foi et la sincérité. Ce n'est que dans le christianisme que la vérité règne ; toute duplicité en est bannie. Nul homme n'est vrai, disaient les païens même, que le chrétien. C'est cette simplicité, cette droiture que l'Apôtre recommande ici aux fidèles d'Ephèse. On est vrai dans ses sentiments, dans ses démonstrations d'amitié, dans ses paroles et dans tout le commerce de la vie civile, quand on est revêtu de l'homme nouveau. La raison qu'en apporte saint Paul est frappante : parce que, dit-il, nous sommes membres les uns des autres,

Tous les fidèles ne font qu'un corps, qui est l'Eglise, et ce corps mystique a pour chef Jésus-Christ. Or, ce chef étant la vérité même, *ego sum veritas et vita*, tous ses membres doivent être vérité.

Irascimini, et nolite peccare : En vous fâchant, gardez-vous d'aller jusqu'au péché. Les Ephésiens étaient naturellement colères. La véritable piété ne détruit pas le naturel, elle le corrige ; elle n'éteint pas les passions, elle les dompte et les fait même servir à la vertu et à la perfection. D'après ce principe, saint Paul recommande aux Ephésiens, non de se mettre en colère ; mais si leur bile s'allume au milieu de tant de contradictions qu'on trouve dans le commerce du monde, d'en étouffer les premiers mouvements et d'en réprimer toutes les saillies, en sorte qu'elle n'aille jamais à offenser Dieu. *Sol non occidat super iracundiam vestram :* Que le soleil ne se couche point sur votre colère ; c'est-à-dire, dès que vous sentez naître cette passion, étouffez-la, éteignez-en la première bluette, elle serait capable de causer un grand incendie, et avant la fin du jour, réconciliez-vous avec ceux qui auraient pu vous avoir donné occasion de vous mettre en colère. On doit reprendre quand on y est obligé par état, par emploi, par charité même ; mais dès que la passion s'en mêle, la réprimande se fait sans fruit. *Nolite locum dare diabolo* : Ne donnez point accès au démon. L'ennemi du salut, toujours attentif à profiter de toutes les occasions, rôde sans cesse autour de la place ; il ne faut que la négligence d'un corps de garde, que l'assoupissement d'une sentinelle, qu'une légère brèche, qu'un souterrain, pour l'introduire jusque dans le fort. Cet ennemi redoutable, fin et rusé, n'a pas besoin qu'on lui fasse de grandes avances ; il pénètre aisément les véritables dispositions du cœur ; les plus légères fautes et le plus petit emportement lui donnent occasion d'allumer quelquefois dans l'âme une haine criminelle, et un peu trop de familiarité, un amour impur. Renouvelez-vous en esprit, c'est-à-dire, sincèrement et non en apparence. Si le renouvellement intérieur est véritable, tout l'extérieur sera bientôt réformé. Ayez la douce consolation d'en voir les heureux effets dans toute votre conduite. Que celui qui prenait le bien d'autrui, non-seulement ne le prenne plus, mais qu'il assiste désormais ses frères de son propre bien : *Qui furabatur ; jam non furetur.* Bannissez de chez vous l'oisiveté, source féconde de bien des maux. Un homme oisif, dit le Sage, livre son cœur à mille désirs injustes : *Noluerunt quidquam manus ejus operari : tota die concupiscit, et desiderat* (Prov., XXI). L'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler : *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum* (Job., V). Ainsi, que celui qui par une molle paresse vivait des charités des fidèles, ou peut-être même du bien d'autrui, travaille de ses mains à quelque chose d'honnête : *Operando manibus suis quod bonum est ;* afin que non-seulement il ait de quoi vivre lui-même du fruit de son labeur, mais qu'il ait encore de quoi soulager ceux qui manquent même du nécessaire et qui ne peuvent se le procurer : *Ut habeat unde tribuat necessitatem patienti.* Remarquez que l'Apôtre veut qu'on travaille pour vivre et même pour avoir de quoi faire l'aumône ; mais qu'on travaille à quelque chose d'honnête, proscrivant par là tout métier, tout exercice indigne d'un chrétien, telles que sont certaines professions incompatibles avec le salut et contraires à la sainteté du christianisme.

L'Evangile contient une parabole pleine d'instructions et de mystères.

Jésus-Christ avait adressé plusieurs paraboles au peuple qui l'écoutait : celle du figuier infructueux et maudit ; celle d'un homme qui commande à ses deux fils d'aller travailler à sa vigne ; enfin, celle d'un père de famille

dont les vignerons, après avoir tué plusieurs serviteurs, tuèrent aussi le fils qui devait hériter de la vigne. C'étaient des figures trop claires de la réprobation des Juifs et de la vocation des gentils à qui le royaume de Dieu devait être transféré, pour n'être pas entendues de tout le monde. Aussi n'y eut-il alors personne, parmi les princes des prêtres et parmi les pharisiens et les scribes, qui ne vît clairement que c'était d'eux que le Sauveur parlait ; nul qui ne se reconnût sous la figure du figuier infructueux, du fils désobéissant et des vignerons assassins et impies. Comme donc ils ne pouvaient souffrir ces réprimandes trop justes, ils firent dès lors tout ce qu'ils purent pour l'arrêter ; mais ne l'ayant pas osé, par la crainte du peuple qui le regardait avec vénération, ils se retirèrent pleins de rage et résolus de profiter de la première occasion pour le jeter dans les fers.

Le Sauveur voyait bien le venin qui était caché dans leur âme ; mais sans rien perdre de sa tranquillité et de sa douceur, il continua ses instructions avec son zèle ordinaire ; il adressa à ceux qui étaient restés une nouvelle parabole encore plus claire et plus frappante que les précédentes.

Simile factum est regnum cœlorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, faisant la noce de son fils, envoya ses serviteurs pour faire venir ceux qui y étaient invités. Ces noces sont celles de Jésus-Christ avec l'Eglise, qui est la société des fidèles tant de fois désignée dans l'Ecriture sous le nom d'Epouse du divin Sauveur. Ceux qui sont conviés chez les rois savent assez que leurs invitations valent des commandements ; ils n'ignorent pas que c'est un grand honneur que de manger à leur table. Ce prince donc, non content de les avoir fait inviter, leur envoie dire par ses serviteurs que tout est prêt, et qu'ils n'ont qu'à venir pour assister à la noce. Les serviteurs exécutent ponctuellement ses ordres, et, surpris de ne trouver dans ces conviés que du dégoût et de l'indifférence, ils leur représentent le tort qu'ils se font et les tristes suites de leur refus ; ils les pressent, les prient et n'oublient rien pour les obliger à venir, mais c'est en vain. Ces ingrats méprisent également, et l'obligeance du prince, et les pressantes sollicitations des serviteurs, et pour marquer encore mieux le peu de cas qu'ils font d'une invitation si honorable, l'un s'en va à sa maison de campagne, l'autre à son trafic : *Alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam* : quelques autres, plus orgueilleux et plus cruels, non contents d'avoir maltraité en paroles ceux que le prince leur avait envoyés pour les inviter, se jettent sur eux comme des furieux et les tuent : *Et contumeliis affectos occiderunt.*

Après que le Sauveur eut ainsi fait voir jusqu'où peuvent aller l'ingratitude et l'insolence des sujets qui ont oublié le respect dû à leur souverain, voulut leur montrer aussi avec quelle juste sévérité le roi punit une telle insolence. *Rex autem cum audisset, iratus est :* Le prince, averti de ce qui s'était passé, en fut tellement irrité, qu'il envoya à l'instant même ses troupes, qui, ayant passé au fil de l'épée tous ces meurtriers, réduisirent leur ville en cendres. Le crime et le châtiment des coupables ne firent pas oublier au roi les noces de son fils. Puisque le festin est préparé, et que ceux que j'avais invités s'en sont rendus indignes, dit-il à ses serviteurs, allez-vous-en dans les carrefours, et tous ceux que vous y trouverez, invitez-les à la noce. L'ordre fut exécuté sur-le-champ. Tout ce qui se trouva, bons et mauvais, fut invité, et la salle fut bientôt pleine. Tous, instruits qu'on ne doit jamais assister à un festin de noce qu'avec des habits dé-

cents, n'oublièrent pas de s'en revêtir. Un seul, malavisé, y vint avec un vêtement malpropre et tout usé. Le roi étant entré dans la salle pour voir ceux qui étaient placés, aperçut cet homme si mal vêtu. Mon ami, lui dit-il, comment êtes-vous entré ici sans avoir votre robe de noces? Celui-ci tout honteux ne sut que répondre. Aussitôt le roi commanda aux officiers de la justice de le prendre, et de le jeter pieds et mains liés dans un horrible cachot, image de ce lieu de ténèbres où l'on n'entend que pleurs, que désespoirs, que grincements de dents, et où se trouvent réunis tous les supplices. Tout cela est effrayant, conclut le Sauveur; mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que de cette multitude infinie que Dieu appelle au bonheur éternel, il n'y en a qu'un petit nombre d'élus : *Multi sunt vocati, pauci vero electi.*

Cette parabole a deux rapports : premièrement elle regarde la nation juive, ce peuple choisi et privilégié, invité le premier à reconnaître le Messie, à assister aux noces de l'Agneau, et à recevoir toutes les bénédictions promises; mais il a refusé toutes ces gracieuses invitations, il a même maltraité ceux qui avaient été envoyés de Dieu pour le faire entrer dans la salle du festin, tels qu'ont été les Prophètes, Jean-Baptiste et les Apôtres; et par son opiniâtreté, il a obligé le Seigneur à appeler les gentils à la foi et au bonheur du royaume des cieux, à le réprouver lui-même et le rendre par là l'opprobre, l'exécration de tout l'univers et l'objet de l'indignation et de la colère célestes. Les carrefours marquent assez tous ces peuples égarés de la voie du salut. C'est donc avec raison que saint Paul dit, écrivant aux Romains : « La chute des Juifs a donné occasion au salut des nations; leur faute a fait le bonheur des peuples, et leur perte a été la richesse des gentils : *Delictum illorum divitiæ sunt mundi, et diminutio eorum divitiæ gentium.* Ceux qui ont été invités, dit le Sauveur, s'en sont rendus indignes : *Qui invitati erant, non fuerunt digni.* Combien d'hommes, dans le christianisme, se rendent encore tous les jours indignes de leur vocation, et des grâces que Dieu avait dessein de leur faire, s'ils eussent correspondu à ses premiers bienfaits! Allez-vous-en dans les carrefours, et tous ceux que vous trouverez, invitez-les à la noce. Dieu ne perd jamais rien par nos indignes refus. *Potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ* : De ces pierres, disait le Sauveur aux Juifs, Dieu en peut faire naître des enfants à Abraham. Ne nous prévalons point de la sainteté de nos pères, elle ne peut servir qu'à nous condamner si nous ne les imitons pas; et le Seigneur sait bien trouver de nouveaux serviteurs plus fidèles que les premiers, lorsque ceux-ci quittent son service. Aux Juifs rejetés de Dieu pour leurs crimes, a succédé un autre peuple qui, par sa fidélité à la grâce, est devenu la race d'Abraham et l'héritier de la nouvelle alliance. Dieu ordonne aux Apôtres d'inviter à la noce tous ceux qu'ils trouveront. Il ne fait exception de personne; il veut que tous les hommes soient invités au salut et à la grâce de l'Evangile. Les Apôtres, après avoir protesté contre l'incrédulité des Juifs, se tournent vers les Gentils, et portent les lumières de la foi jusqu'aux extrémités de la terre. Lorsque l'Angleterre et les pays du Nord se rendirent indignes du royaume de Dieu en se révoltant contre l'Eglise, l'Evangile fut annoncé aux peuples de l'Orient, et l'Eglise de Jésus-Christ vit ses conquêtes s'étendre dans les Indes, au Canada, dans le Japon et à la Chine.

La seconde partie de la parabole regarde les chrétiens, qui ne doivent pas tellement compter sur la prédilection et sur les bontés du Seigneur, qu'ils négligent leurs devoirs et l'innocence. Pour être admis dans la salle

du festin, on n'en est pas plus heureux si l'on y paraît sans la robe de noces. Le châtiment terrible de l'un des conviés est une grande leçon donnée à tous les fidèles. Ce n'est ni la sainteté du lieu et de la profession, ni l'abondance des secours spirituels et des bons exemples, qui nous assureront une place dans le séjour des bienheureux. Ne nous faisons point un mérite des vertus d'autrui; la sainteté est personnelle; et si nous ne sommes vêtus de la robe de noces, si nous ne vivons et ne mourons dans l'innocence, nous serons tirés de la salle du festin, pour être précipités dans l'enfer.

Le Père Croiset.

LE VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Le vingtième dimanche après la Pentecôte peut être appelé le dimanche de *l'officier de Capharnaüm*, qui fait le sujet de l'Evangile de ce jour. Tout est instruction dans cet Evangile, aussi bien que dans l'Epître. Jésus-Christ nous apprend dans celui-là combien la foi doit être vive, et saint Paul dans celle-ci combien les mœurs doivent être pures : c'est ainsi que l'Eglise choisit pour les dimanches de l'année ce qui est le plus propre à réveiller notre foi et à nourrir la piété.

L'Introït de la messe est tiré de la prière que fit à Dieu, Azarias, l'un des trois jeunes Hébreux qui, pour avoir refusé de rendre à la statue de Nabuchodonosor les honneurs dus au seul vrai Dieu, furent jetés dans une fournaise ardente; cette fournaise devint pour eux un lieu de rafraîchissement ; là ils chantaient les louanges du Seigneur, et là, Azarias fit à Dieu la prière qui fournit les paroles de l'Introït.

Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti : Vous n'avez rien fait, Seigneur, à notre égard, qui ne soit très-juste. Nous avons mérité, par nos péchés, les châtiments que nous souffrons ; quelque pesante que soit la main qui nous frappe, quelque extrêmes que soient nos maux, ils n'égalent pas encore notre iniquité. Nous avouons, Seigneur, que nous avons péché : *Quia peccavimus tibi*, que nous avons désobéi à vos commandements, méprisé votre sainte loi et violé toutes vos ordonnances : *Et mandatis tuis non obedivimus*. Mais, Dieu plein de bonté, vous êtes encore plus miséricordieux que nous ne sommes criminels : *Da gloriam nomini tuo, et fac nobiscum secundum multitudinem misericordiæ tuæ* : Rien ne contribuera plus à la gloire de votre nom, que l'indulgence que vous aurez pour un peuple ingrat et rebelle. Nous reconnaissons que nos fautes sont énormes ; mais nous savons que votre miséricorde est infinie, et que nous ne saurions l'épuiser. Laissez-vous fléchir, Seigneur, à nos gémissements et à nos larmes, et daignez avoir pitié d'un peuple que vous avez tant aimé.

Voilà comme l'on doit penser et prier dans tous les accidents fâcheux, dans toutes les afflictions, dans toutes les calamités publiques : *Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti* : Soyez béni, Seigneur, pour

toutes les adversités qui nous arrivent ; quelque sévère que soit le châtiment, il ne répondra pas au nombre et à l'énormité de nos fautes. Oui, Seigneur, je reconnais votre justice toujours adorable, votre jugement toujours plein d'équité : ce sont nos péchés qui allument contre nous votre juste colère ; c'est nous qui excitons l'orage qui tombe sur nos têtes, et qui mettons en nos mains les fléaux qui nous font verser tant de larmes. Maladies, morts imprévues, disette, perte de biens, afflictions, pauvreté, amertumes, tous ces maux viennent sur nous, attirés par nos iniquités. Nous les recevons avec humilité parce que nous savons que dans notre humiliation vous trouvez votre gloire : *Sed da gloriam nomini tuo.* Vous ne vous souvenez jamais mieux de votre miséricorde, que lorsque vous êtes le plus en colère : *Cum iratus fueris, misericordiæ recordaberis* (Habac., III). Nous adorons, nous bénissons votre justice ; mais nous implorons votre indulgence, et nous vous supplions de n'y mettre ni mesure, ni bornes. Pour vous attendrir sur nous, il faut votre bonté tout entière, et c'est sur son étendue infinie que nous faisons reposer l'espérance de notre pardon. Oh ! qu'heureux sont ceux qui marchent continuellement dans votre loi, qui gardent avec une fidélité invariable tous vos commandements, qui s'appliquent sans cesse à connaître vos volontés, qui jour et nuit vivent dans l'innocence, et qui n'ont d'ardeur que pour vous plaire ! Nul autre moyen d'être heureux : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini.*

L'Epître est une suite de celle du dimanche précédent, et elle répond parfaitement aux sentiments qu'inspire l'Introït de ce jour.

Fratres, videte quomodo caute ambuletis : Ayez soin, mes frères, écrit saint Paul aux Ephésiens, ayez soin de marcher avec précaution. Vous êtes dans un pays ennemi, le chemin est difficile ; il y a de mauvais pas, les précipices sont fréquents, tout y est plein de piéges. Quelle vigilance, ô mon Dieu ! quelle attention, quelle précaution n'a-t-on pas à prendre ! quelle folie de marcher en étourdi par un chemin si dangereux ! et cependant avec quelle imprudence les gens du monde se livrent-ils à ces assemblées, où tout est danger pour eux ! *Non quasi insipientes, sed ut sapientes :* Pour vous, mes chers frères, continue le saint Apôtre, marchez dans la voie du salut, non pas comme des insensés, qui ne pensent ni aux dangers qui se trouvent dans le chemin, ni au terme où ils tendent, mais comme des personnes raisonnables qui, prévoyant toutes les difficultés, les mauvais pas et les obstacles, prennent avec sagesse toutes les mesures nécessaires pour arriver sûrement au but qu'ils se proposent.

Saint Paul leur en suggère le vrai moyen, en les exhortant à racheter par le bon usage du temps présent, tant de jours et tant d'années perdues : *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.* C'est comme s'il leur disait : Tout le temps que vous n'avez pas employé à l'affaire importante du salut, qui est proprement votre unique affaire, est un temps perdu ; vous devez faire tous vos efforts, donner tous vos soins, mettre tout en usage pour réparer une si grande perte. Le seul moyen qui vous reste de racheter ces jours si mal employés, et dont Dieu cependant vous demandera un compte rigoureux, c'est de doubler le pas dans la voie du salut, et de sanctifier tous les jours, toutes les heures de ces jours, par un surcroît de ferveur et par une piété toute nouvelle. Le saint Apôtre semble faire ici allusion à l'ardeur, à la cupidité de ces marchands qui mettent tout en œuvre pour réparer par un gain présent la perte qu'ils ont faite les années passées ; ou peut-être même à ces voyageurs qui, devant arriver un jour précis au terme de leur voyage, et s'étant amusés en chemin, doublent le pas,

essuyent le mauvais temps, se privent des heures de repos pour être fidèles au moment indiqué.

Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei : C'est pourquoi, continue l'Apôtre, n'agissez point imprudemment, mais comprenez bien la volonté de Dieu. Voilà en peu de mots le grand secret de la vie spirituelle. Tout notre mérite ne consiste pas à faire beaucoup, mais à faire ce que Dieu veut et de la manière qu'il le veut. Le moyen de réparer le temps perdu n'est pas de faire toutes sortes de bonnes œuvres ; les œuvres ne sont bonnes qu'autant qu'elles plaisent à Dieu ; les premiers devoirs qu'il demande sont ceux de notre état ; il faut les remplir avec fidélité. Une mère de famille qui néglige son domestique et le soin de ses enfants, pour visiter les hôpitaux, ou pour être à l'église, ne fait pas ce que Dieu demande d'elle. La volonté du Seigneur est qu'elle commence par remplir tous ses devoirs d'obligation, et s'il lui reste quelque loisir, elle peut l'employer en bonnes œuvres. Etudions-nous à faire avec ferveur et avec ponctualité ce que Dieu veut de nous en toutes choses, et bientôt nous serons Saints.

Saint Paul, après avoir donné ces avis généraux, descend dans le détail de quelques vices qui doivent être en horreur à tous les fidèles : *Nolite inebriari vino, in quo est luxuria :* Gardez-vous des excès du vin, qui mènent à l'impureté. Ce vice d'intempérance était assez ordinaire à Ephèse. Saint Paul ne pouvait pas, ce semble, en inspirer plus d'horreur aux fidèles, qu'en leur disant que le vin allume les feux impurs. La chasteté ne peut subsister avec l'ivresse. Les excès du vin causent toujours de déplorables incendies. L'impureté se nourrit dans le vin. *Sed implemini Spiritu Sancto :* Faites en sorte que vous soyez remplis du Saint-Esprit. L'Apôtre, dit saint Jérôme, oppose ici la sainte ivresse de l'Esprit-Saint à l'ivresse d'intempérance. Rien n'est plus incompatible. Le Saint-Esprit, en remplissant une âme, lui inspire la sagesse, la douceur, la modestie, la pudeur et la chasteté : *Qui enim Spiritu impletur, habet prudentiam, mansuetudinem, verecundiam, castitatem.* L'extravagance, la fureur, l'impureté, l'effronterie, sont les effets naturels des excès du vin : *Qui vino, habet insipientiam, furorem, procacitatem, libidinem.* Si vous êtes remplis de l'Esprit-Saint, continue le saint Apôtre, vous vous entretiendrez de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, adressant ces cantiques et ces psaumes au Seigneur dans le fond de vos cœurs. C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. Un homme animé de l'esprit de Dieu ne trouve point de goût dans les entretiens profanes ; c'est ce qui fait dire ailleurs au même Apôtre, qu'un chrétien ne doit s'entretenir que de Dieu : *Si quis loquitur quasi sermones Dei.* L'Eglise, remplie de cet esprit, a mis de tout temps dans la bouche des fidèles des cantiques spirituels pour nourrir leur piété et leur joie intérieure, et pour bannir de toute bouche chrétienne ces chansons profanes qu'on ne peut avoir héritées que des païens. On trouve dans les psaumes de si beaux sentiments, que rien ne paraît plus propre à entretenir la piété des fidèles ; aussi dès sa naissance l'Eglise en a fait sa prière ordinaire, et celle de tous ses ministres. Que ce peuple qui est consacré au Seigneur, disait David, que les enfants d'Israël qui ont le bonheur de l'approcher dans son temple, chantent des cantiques à sa louange : *Hymnus omnibus sanctis ejus : filiis Israël populo appropinquanti sibi.* Saint Paul veut qu'on médite, qu'on s'entretienne soi-même de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, adressant ces cantiques et ces psaumes au Seigneur ; mais que ce soit du fond de l'âme : *Psallentes in cordibus vestris Domino.* Que la prière

qu'on récite soit la plus religieuse, la plus sacrée, la plus sainte ; si elle n'émane pas du cœur, si elle n'est prononcée que du bout des lèvres, Dieu ne l'entend point, il ne l'exaucera jamais.

Gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini nostri Jesu Christi, Deo et Patri : Rendant sans cesse pour toutes choses des actions de grâces à Dieu le Père, au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Puisque rien ne se fait que par un ordre de la divine Providence, nous devons être persuadés que tout ce qui arrive est pour notre bien. Maladie et santé, prospérités et disgrâces, les biens et les maux de cette vie, tout contribue à la gloire du Seigneur et à l'avantage de ses élus : *Diligentibus Deum,* dit ailleurs saint Paul, *omnia cooperantur in bonum.* C'est le propre de la vertu des chrétiens, dit saint Jérôme, de rendre grâces à Dieu de ce qui leur arrive même de plus fâcheux : *Christianorum propria virtus est, etiam in his quæ adversa putantur, reddere gratias Creatori.* Vous tenant enfin dans une soumission mutuelle, ajoute le saint Apôtre, par la crainte de Jésus-Christ : *Subjecti invicem in timore Christi.* Saint Paul ordonne à tous les fidèles, dans la suite de ce chapitre, de s'acquitter de leurs devoirs chacun selon son état, et pour leur en rendre l'accomplissement plus facile, il leur recommande d'être soumis les uns aux autres, et cela par la crainte de Jésus-Christ ; pouvait-il donner un motif plus puissant sur le cœur des fidèles qui se glorifient d'être les disciples de ce divin Sauveur ? Quand on aime quelqu'un, on craint de lui déplaire, et pour lui être agréable on a grand soin d'aller au-devant de ses moindres volontés.

L'histoire de la guérison du fils d'un seigneur de la cour d'Hérode Antipas, tétrarque, c'est-à-dire, prince ou roi de Galilée, fait le sujet de l'Evangile de ce jour.

Le Sauveur, au sortir de Samarie, étant revenu en Galilée, alla une seconde fois à Cana, où il avait fait son premier miracle en changeant l'eau en vin. Ce fut là qu'un homme de qualité, un seigneur de la cour du roi Hérode, ayant appris que Jésus était à Cana, vint le trouver, et le pria instamment de se rendre chez lui pour guérir son fils qui était très-dangereusement malade, et qui se mourait. Le Sauveur, qui cherchait toujours plutôt à guérir l'âme que le corps, ne voulut pas rendre la santé au fils, qu'il n'eût guéri le père de son peu de foi. Ce seigneur croyait certainement que Jésus-Christ pouvait sauver son fils : s'il ne l'eût pas cru, il ne serait pas venu de si loin pour lui demander sa guérison ; mais sa foi était imparfaite, puisqu'il croyait que le Sauveur avait besoin de se transporter auprès du malade pour le rendre à la santé. Ce fut cette foi chancelante, que partageaient presque tous ceux qui admiraient et suivaient Jésus-Christ, qui obligea ce divin Sauveur de leur adresser ce reproche. Quoi ! leur dit-il, faudra-t-il toujours des choses extraordinaires pour vous faire croire, et si vous ne voyez des miracles, vous ne croyez pas ? Chose étrange ! je trouve de la docilité, de la foi même chez les étrangers, à Tyr, à Sidon, à Samarie, sans qu'il soit besoin de prodiges, et chez vous, à moins qu'on ne voie des miracles, on ne croit point. Cette plainte, ou plutôt ce reproche, quoique juste, fit peu d'impression sur l'esprit d'un père affligé qui n'était occupé que de la guérison de son fils. Au lieu d'y répondre : Hélas ! Seigneur, répondit-il en pleurant, mon fils se meurt, si vous ne vous hâtez, vous ne le trouverez plus en vie. Cette persévérance plut à Jésus-Christ. Allez, lui dit-il, allez, votre fils est guéri ; consolez-vous, votre prière est exaucée. Le père le crut, et sans répliquer davantage, il salue profondément le Sauveur et s'en retourne. A peine eut-il fait la

moitié du chemin, qu'il rencontra quelques-uns de ses serviteurs qui venaient au-devant de lui pour lui apprendre que son fils était guéri, et qu'il était sans fièvre. On peut aisément comprendre quelle fut sa joie. Il avait bien remarqué l'heure à laquelle Jésus lui avait dit que son fils se portait bien ; aussi la première chose qu'il leur demanda, c'est l'heure à laquelle il s'était trouvé mieux. La fièvre l'a quitté hier, lui dirent-ils, à la septième heure du jour, c'est-à-dire, à une heure après midi, et à l'instant il s'est trouvé en parfaite santé. Aussitôt ce seigneur se ressouvint que c'était précisément l'heure où Jésus lui avait dit : Allez, votre fils se porte bien. Dès lors il crut, lui et toute sa maison, qu'il était le Messie promis, et sa foi ne fut plus imparfaite. Saint Cyrille pense que la demande que fit d'abord ce seigneur à ses domestiques, à quelle heure son fils s'était trouvé guéri, était moins une preuve de son peu de foi, qu'une marque de son zèle à s'instruire et à se confirmer dans sa croyance.

Le père crut, et toute sa maison crut avec lui. Cela doit faire comprendre aux chefs de famille, et à toutes les personnes qui ont quelque autorité, dit un interprète, ce que peuvent leurs exemples sur ceux qui leur sont soumis, et combien ils doivent craindre de leur en donner de mauvais. On peut être peu docile aux plus pathétiques leçons, mais difficilement résiste-t-on longtemps à l'exemple.

Le Père Croiset.

LE VINGT ET UNIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE

On appelle ce jour, le dimanche des *deux débiteurs*, ou du *pardon des injures*, depuis qu'on a pris pour l'Evangile de la messe la parabole des deux débiteurs, rapportée par saint Matthieu. L'Epître est tirée du sixième et dernier chapitre de la lettre de saint Paul aux Ephésiens. L'Apôtre exhorte les fidèles à remplir tous les devoirs de leur état : les enfants à obéir à leurs parents, et les serviteurs à leurs maîtres; les pères, les mères et les maîtres, à se souvenir de leurs obligations envers leurs enfants et leurs serviteurs : il nous avertit que pour résister aux ennemis invisibles de notre salut, il faut se revêtir des armes de Dieu; il en fait le détail, et finit sa lettre par se recommander à leurs prières.

L'Introït de la messe est tiré de la prière que fit à Dieu Mardochée, pour supplier le Seigneur de se laisser fléchir aux larmes et aux gémissements d'un peuple qui lui est dévoué, et que l'orgueil d'un seul homme veut exterminer en un seul jour.

On connaît l'histoire de la reine Esther. Mardochée son oncle, ayant refusé par un motif de religion de rendre à Aman, favori du roi Assuérus, des honneurs que sa conscience ne lui permettait pas, tomba dans la disgrâce de ce ministre. Celui-ci, le plus orgueilleux des hommes, pour se

venger du prétendu manque de respect, résolut de faire périr Mardochée, et avec lui toute la nation juive. L'édit de proscription contre tous les Juifs qui se trouvaient dans l'empire des Perses, fut donné, et le jour fut fixé pour cette cruelle exécution. Cet édit portait que le quatorzième jour d'Adar, douzième mois de l'année, tous les Juifs, hommes, femmes et enfants, fussent égorgés, sans épargner personne. Ce qu'ayant appris Mardochée, il déchira ses habits, se couvrit d'un sac, se mit de la cendre sur la tête, et, se lamentant par toute la ville, il vint jusqu'à la porte du palais où il redoubla ses cris et ses plaintes. La reine Esther envoya l'eunuque Arath pour savoir de lui le sujet de son affliction. Mardochée lui manda, par cet officier, ce que portait l'édit qu'Aman avait extorqué du roi, et qu'il n'y avait point d'autre moyen de sauver les Juifs, que d'aller elle-même trouver le roi, et d'intercéder pour son peuple. La reine consternée lui répondit qu'il était défendu, sous peine de mort, d'entrer chez le roi sans y être appelé, et qu'elle ne pouvait faire ce qu'il souhaitait d'elle. Dites à la reine, repartit le saint vieillard, qu'elle ne doit pas tant considérer sa sûreté que le salut de sa nation; si elle abandonne son peuple dans cette extrémité, Dieu trouvera bien quelque autre moyen pour le délivrer; mais il la fera périr elle et sa race, pour la punir de son indifférence; Dieu ne l'a peut-être élevée sur le trône que pour la mettre en état d'agir dans cette occasion. Esther, touchée de cette remontrance, ordonna de faire assembler tous les Juifs qui étaient dans Suse, et de leur commander un jeûne de trois jours et des prières; de son côté, elle se livra aux exercices de la plus rude pénitence, avec toutes les filles qui la servaient, résolue d'aller trouver le roi sans y être appelée, dût-il lui en coûter la vie. Mardochée exécuta cet ordre de la reine, et pendant le jeûne, il fit, dans son humiliation, cette prière ardente à Dieu, de laquelle l'Eglise a tiré les paroles qui composent cet Introït :

In voluntate tua, Domine, universa sunt posita, et non est qui possit resistere voluntati tuæ : Tout est soumis, Seigneur, à votre pouvoir, et nul ne peut résister à votre volonté : *Tu enim fecisti omnia, cœlum, et terram, et universa quæ cœli ambitu continentur :* Car vous avez fait de rien tout ce qui existe; vous avez fait le ciel, la terre, et toutes les créatures qui sont sous le ciel : *Dominus universorum tu es :* Vous êtes le Seigneur de toutes choses. L'Eglise répète ici le psaume qu'elle a employé le dimanche précédent; il est rempli de si beaux sentiments d'estime et d'affection pour la loi de Dieu, qu'il devrait être familier à tous les fidèles : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini !* Heureux ceux qui sont toujours dans les voies de l'innocence et qui marchent fidèlement dans la loi du Seigneur ! La protection miraculeuse que Dieu accorda au peuple juif, et le succès de la prière de Mardochée et d'Esther, ont sans doute déterminé l'Eglise à choisir encore aujourd'hui, pour l'Introït de la messe, le premier verset de ce psaume.

L'Epître, comme nous l'avons dit, est tirée du sixième chapitre de la lettre de saint Paul aux fidèles d'Ephèse. Il les encourage au combat que nous avons à soutenir toute la vie contre les ennemis de notre salut, ennemis d'autant plus à craindre, qu'ils sont toujours d'intelligence avec notre propre cœur, avec nos sens, nos passions, et notre amour-propre.

Confortamini in Domino, leur dit-il, *et in potentia virtutis ejus :* Fortifiez-vous dans le Seigneur, et en sa vertu toute-puissante. Saint Paul, après avoir donné des instructions particulières à chaque condition, s'adresse à tous les fidèles d'Ephèse en général, et les exhorte à résister avec courage à toutes les tentations, assurés qu'ils sont de la protection toute-puissante

du Seigneur, s'ils mettent en lui toute leur confiance. *Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli :* Revêtez-vous des armes de Dieu, afin d'être toujours en garde contre les embûches du démon. Par les armes de Dieu, saint Paul entend la foi, la charité, la vigilance, la prière, la mortification, la pénitence, la ferveur, l'exercice des bonnes œuvres, le fréquent usage des sacrements; en un mot, le soin d'imiter Jésus-Christ. Saint Paul emploie volontiers cette métaphore, qui est prise de la guerre : *Nam arma militiæ nostræ*, dit-il, écrivant aux Corinthiens, *non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem :* Car les armes avec lesquelles nous combattons n'ont rien de la chair, mais elles tirent leur force de Dieu pour détruire les forteresses ennemies. L'Apôtre veut que les fidèles se considèrent dans cette vie, au sein d'une guerre continuelle, comme des soldats toujours sous les armes, parce qu'ils sont en face de leurs ennemis. Saint Paul continue cette allégorie dans toute cette Epître.

Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ, in cœlestibus : Voulez-vous savoir quels sont les ennemis que vous avez à combattre ? ce n'est pas contre la chair et le sang, c'est-à-dire, ce n'est pas contre les hommes ordinaires, contre des ennemis faibles, composés de chair et d'os, qu'on peut vaincre avec des armes matérielles; mais nous avons à combattre contre toutes les puissances de l'enfer, contre toute la violence des passions, contre l'esprit et les maximes du monde, qui règnent avec empire; ennemis d'autant plus à craindre, qu'ils sont plus spirituels, plus opiniâtres, plus rusés, plus accoutumés à vaincre. Voulez-vous n'être pas vaincus, combattez toujours bien armés. *Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, et in omnibus perfecti stare :* Prenez les armes de Dieu, afin de pouvoir résister dans le temps fâcheux, et vous soutenir avec avantage. Le jour mauvais est le jour du combat, le jour de la tentation, temps dangereux, toujours funeste pour les âmes lâches, et qui sont surprises et assaillies au dépourvu. Les chrétiens affaiblis par une vie molle, par des chutes fréquentes, dont la foi est languissante, la piété presque éteinte, les chrétiens que l'esprit du monde a déjà débauchés, et que les passions traitent en esclaves, seront-ils en état de vaincre dans le temps du combat ? Quel ravage ne feront pas ces cruels ennemis parmi ceux qu'ils auront trouvés presque sans armes ?

State ergo succincti lumbos vestros in veritate : Tenez-vous donc en état, ayant autour de vos reins la vérité pour ceinture ; *et induti loricam justitiæ ;* et la justice pour cuirasse ; *et calceati pedes in præparatione Evangelii pacis ;* ayez aussi la chaussure aux pieds pour être tout prêts à prêcher l'Evangile de la paix, et aller l'annoncer à tous les peuples de l'univers, sinon par vos paroles, du moins par vos bons exemples. L'Apôtre fait ici allusion à ce passage d'Isaïe : La justice sera la ceinture de ses reins : *Et erit justitia cingulum lumborum ejus* (Isa., XI); et la foi, l'innocence et la charité, le baudrier dont il sera toujours ceint ; *et fides cinctorium renum ejus.*

Prenez en toute rencontre, continue saint Paul, le bouclier de la foi, par le moyen duquel vous puissiez éteindre tous les traits ardents du malin esprit : *Scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere.* Les traits ardents du malin esprit sont les mauvais désirs et les aiguillons de la chair, qui n'étant pas éteints causent dans l'âme un funeste incendie. A la moindre étincelle, par le plus léger consentement, la concupiscence prend feu. Tous les traits du démon sont ardents ; ils embrasent le cœur et donnent la mort à l'âme. Une foi vive est un bouclier impénétrable ; elle émousse

tous les traits, et la grâce éteint le feu : *Galeam salutis assumite, et gladium spiritus, quod est verbum Dei :* Prenez de plus le casque du salut ; Jésus-Christ est notre salut, selon le langage de l'Ecriture ; son esprit, son amour, sa protection toute-puissante, peuvent être appelés le casque du salut. Aimons Jésus-Christ, ayons une entière confiance en Jésus-Christ, soyons animés de l'esprit de Jésus-Christ, nous serons invincibles ; mais ne nous contentons pas d'avoir des armes défensives, et d'être toujours sur nos gardes ; servons-nous du glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu. C'est avec cette divine parole que nous mettrons en fuite toutes les puissances de l'enfer. Pratiquons cette divine parole, vivons selon l'esprit et les maximes de l'Evangile, et nous serons formidables au démon.

L'Evangile est pris au chapitre XVIIIe de saint Matthieu. Le Sauveur venait d'établir et d'expliquer à ses Apôtres ce précepte important du pardon des injures, il veut leur rendre cette vérité encore plus sensible, par une parabole qui montre clairement que si l'on ne pardonne à ses frères, on ne doit point espérer de pardon de la part de Dieu.

Le royaume des cieux, leur dit-il, est semblable à un roi qui voulut se faire rendre compte par ses serviteurs ; c'est-à-dire, selon le style de l'Ecriture : Dieu en usera avec vous comme un roi qui se fait rendre compte par ses domestiques. Figurez-vous donc un prince qui ordonne à tous ses officiers de se présenter, afin qu'il examine lui-même leurs comptes. Ayant vu ce que chacun lui devait, il fut étonné d'en trouver un qui lui était comptable de dix mille talents, c'est-à-dire, d'une somme excessive. Jésus-Christ veut marquer par là de combien de fautes et de péchés ceux mêmes qui passent pour être et qui sont ses serviteurs, sont redevables quelquefois à la justice divine. Quelque excessive que soit cette somme, le prince en veut être payé sans qu'il en manque une obole, et trouvant ce serviteur insolvable, il ordonne non-seulement qu'on saisisse tout ce qu'il a, mais qu'on le vende lui-même avec sa femme et ses enfants. Ce malheureux, se voyant perdu sans ressource et réduit au désespoir, a recours à la bonté, à la clémence de son maître : il se jette à ses pieds, fondant en larmes, le supplie de lui donner du temps et lui promet de payer toute la somme. *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi* : Donnez-moi du temps, disait-il, et je vous paierai tout. Ce bon maître se sentit attendri, il fut touché de compassion, et sans l'obliger à rien, lui remit toute sa dette.

Ce serviteur, objet d'une si grande générosité, rencontra en sortant du palais un de ses compagnons qui lui devait une somme fort modique : c'était cent deniers, qui ne faisaient qu'un talent ; la différence était notable. A peine l'eut-il aperçu, qu'oubliant la manière dont il venait d'être traité, il le saisit, et le tenant à la gorge, il l'étranglait, en disant : Paie-moi ce que tu me dois, je ne te ferai point de grâce : *Redde quod debes.* Celui-ci, tout tremblant, se jette à ses pieds, et lui embrassant les genoux : Donnez-moi du temps, lui disait-il, et je vous paierai toute la somme. Mais cet homme, dur et insensible à ses prières et à ses pleurs, ne veut point l'écouter, et le fait mettre en prison jusqu'à ce qu'il lui ait payé sa dette. Une action si barbare et un traitement si inhumain pour une somme de cent deniers, de la part d'un homme à qui on venait de remettre une dette de dix mille talents, fit grand bruit. Tous les autres serviteurs, indignés d'une manière d'agir si cruelle, vont trouver le maître et lui racontent le fait. Le prince fut outré, et ayant fait venir ce méchant serviteur : Malheureux, lui dit-il en colère, je viens de vous remettre, par pure bonté, tout ce que vous me deviez, quelque excessive que fût la somme, et cela

parce que vous m'en avez prié ; ne deviez-vous pas aussi, par un pareil motif, avoir pitié de votre compagnon comme j'ai eu pitié de vous, et lui remettre sa dette ? Allez, âme dure, vous êtes indigne de toute grâce ; aussi, ne vous en fera-t-on point. Puis s'adressant aux officiers de la justice : Qu'on le jette en prison, et qu'il y demeure jusqu'à ce qu'il ait payé toute la somme qui m'est due.

Il n'est pas besoin, ajoute le Sauveur, que je vous explique cette parabole ; vous comprenez assez que ce prince, ce maître, signifie le Père céleste, qui, à l'heure de la mort, fait rendre compte à chacun de toute sa vie : nul qui ne soit comptable à la justice divine, nul qui n'ait besoin de miséricorde ; vous n'en devez attendre pour vous qu'autant que vous en aurez eue pour les autres. Ne vous y trompez pas, point de miséricorde à qui n'aura pas fait miséricorde : si vous ne pardonnez à vos frères du fond du cœur sincèrement toutes les offenses que vous en avez reçues, vous ne devez point attendre de pardon.

Dieu nous pardonne, afin que nous pardonnions, dit saint Augustin ; si nous ne pardonnons point, il fera revivre notre dette. Imitons la conduite de notre Père céleste, si nous ne voulons pas être déshérités. Il paraît clairement par l'Evangile, ajoute le même Père, que les péchés pardonnés revivent, c'est-à-dire, la peine du péché, comme l'explique saint Thomas, lorsque nous manquons de compassion et de charité à l'égard de nos frères. Les paroles de ce saint docteur sont remarquables : *Redire dimissa peccata, ubi fraterna charitas non est, apertissime Dominus in Evangelio docet in illo servo, a quo dimissum debitum Dominus repetiit.* Si nous ne pardonnons de bon cœur l'offense qui nous est faite, Dieu nous demandera compte de nouveau des péchés qui nous avaient été pardonnés, dit saint Grégoire : *Si hoc quod in nos delinquitur, ex corde non dimittimus ; et illud rursus a nobis exigitur, quod nobis jam per pœnitentiam dimissum fuisse gaudebamus.* A la vérité, les dons de Dieu sont sans repentir, et la coulpe d'un péché pardonné ne saurait revivre ; mais la peine due à ces péchés, qui est proprement la dette due à la justice divine, quoiqu'elle ait été remise, dit saint Thomas, peut revivre par notre ingratitude et notre manque de charité.

Le Père Croiset.

LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE

On a donné à ce dimanche le nom de dimanche *du tribut à César*, parce que l'Evangile qu'on dit à la messe en parle. Les Pharisiens, ayant pris entre eux la résolution de surprendre Jésus, du moins dans ses paroles, puisqu'ils ne trouvaient rien à reprendre dans ses actions, ne cessaient de lui tendre des piéges en lui faisant des questions captieuses. Celle qu'ils lui adressèrent touchant le tribut que les Juifs payaient à l'empereur, était

délicate; mais la réponse du Sauveur qui lisait dans leur cœur tous leurs perfides desseins, ne servit qu'à les couvrir de confusion. L'Epître est une preuve de la tendresse que saint Paul avait pour les fidèles de la ville de Philippes en Macédoine qui, de leur côté, lui étaient très-affectionnés; ils lui avaient donné des marques éclatantes de leur reconnaissance, en l'assistant dans ses besoins, et en s'intéressant à ses liens, à ses persécutions et à l'affermissement de l'Evangile.

L'Introït de la messe est tiré du cent vingt-neuvième psaume. C'est une prière des Juifs accablés de misères pendant leur captivité à Babylone : ils confessent leurs péchés au Seigneur, et reconnaissent avec humilité que quelque grands que soient les maux qu'ils souffrent, ils en méritent encore davantage; mais ils savent que la miséricorde de Dieu est encore plus grande que leur malice; c'est ce qui soutient leur confiance en sa miséricorde infinie.

Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit? Je sais, mon Dieu, combien je suis coupable à vos yeux; le nombre de mes péchés est infini; si vous examinez à la rigueur toutes mes iniquités, hélas! Seigneur, qui pourra soutenir vos jugements? *Quia apud te propitiatio est, Deus Israel:* Mais, ô Dieu d'Israël, ne trouvant en nous que des raisons de nous perdre, vous trouvez suffisamment en vous des raisons de nous sauver. *De profundis clamavi ad te, Domine, Domine, exaudi vocem meam:* Aussi, quelque profond que soit l'abîme de misère où je suis tombé, je pousse avec confiance des cris vers vous, Seigneur; ne soyez pas, ô mon Dieu! inexorable à ma voix.

L'Eglise a mis ce psaume au nombre de ceux qu'on appelle pénitentiaux, parce qu'ils expriment et inspirent la componction et l'esprit de pénitence. On croit que David, touché d'un vif repentir de son double péché avec Bethsabée, le composa pour supplier le Seigneur, par son infinie miséricorde, de lui pardonner. En effet, ce psaume est plein de sentiments de contrition, d'humilité, de dévotion et de confiance en Dieu. Il n'en est peut-être point de plus propre à fléchir le Seigneur et à désarmer sa colère; aussi le récite-t-on communément pour le soulagement des âmes du purgatoire, tant à cause de ces paroles : *De profundis clamavi ad te, Domine* : Du fond de l'abîme où je suis tombé, je pousse des cris vers vous, Seigneur (ce qui nous donne l'idée d'une âme enfermée dans un profond et sombre cachot), que parce qu'il y est souvent parlé de la miséricorde du Seigneur, du pardon des iniquités et de la ferme espérance des justes.

Pour entrer dans le sens de l'épître que saint Paul écrivit aux fidèles de Philippes, il faut se souvenir que les Philippiens, peuple de la Macédoine, avaient été convertis à la foi par cet Apôtre en suite d'une vision qu'il avait eue en songe à Troades. Il commença cette église par la conversion d'une marchande de pourpre, nommée Lydie, et peu de temps après ces prémices furent suivies d'une grande moisson. Cependant il y fut mis en prison avec son disciple Silas; il y fut battu de verges, et il y eut beaucoup à souffrir; mais le courage, le zèle et la fidélité des Philippiens le dédommagèrent beaucoup de ses peines. Ces nouveaux chrétiens eurent toujours pour la doctrine et pour la personne du saint Apôtre un attachement qui ne se démentit jamais. Ils refusèrent constamment d'écouter les docteurs du judaïsme qui allaient partout sur ses pas pour corrompre la doctrine de l'Evangile, et ils furent les seuls de toute la Grèce qui contribuèrent à sa subsistance. Ayant appris qu'il était prisonnier à Rome, il lui envoyèrent une somme considérable par Epaphrodite, et c'est de cette libéralité qu'il

leur rend grâces dans cette épître ; en même temps il les félicite de leur persévérance dans la pureté de la foi, de leur constance dans les persécutions, du mépris généreux qu'ils avaient fait des faux apôtres qui voulaient les séduire. Il les console ensuite et se console lui-même avec eux des maux qu'il souffrait pour Jésus-Christ, et par la vue des grandes récompenses qui leur étaient préparées.

Confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu : J'ai confiance que celui qui a commencé en vous une si bonne œuvre, la perfectionnera jusqu'au jour de Jésus-Christ ; c'est-à-dire, je suis certain que Dieu qui vous a fait la grâce de vous convertir, de recevoir l'Evangile avec docilité, et d'en suivre toutes les maximes avec une foi vive, vous accordera encore la persévérance finale, sans laquelle il n'est pas possible d'être sauvé, puisqu'il n'y a de salut que pour celui qui sera constant jusqu'à la fin : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth., x). Le jour de Jésus-Christ, c'est, selon le langage de l'Ecriture, le jour de la mort, où se fait le jugement particulier qui décide de notre éternelle destinée. *Sicut est mihi justum hoc sentire pro omnibus vobis* : Comme je dois avoir ce sentiment à l'égard de vous tous. Saint Paul regarde tous les fidèles de Philippes comme de vrais prédestinés. La ferveur qu'ils avaient témoignée dès le commencement de leur conversion, et la fidélité avec laquelle ils avaient persévéré jusqu'alors dans la foi et dans la charité, étaient les motifs qui inspiraient à l'Apôtre cette juste confiance ; la raison qu'il en donne le dit clairement : *Eo quod habeam vos in corde, et in vinculis meis, et in defensione et confirmatione Evangelii, socios gaudii mei omnes vos esse* : C'est pour cela que je vous porte dans mon cœur, et aussi à cause de la part que vous prenez tous à ma joie, tandis que je suis dans les fers, que je défends et que j'établis l'Evangile. Saint Paul ne fonde pas la confiance qu'il a de leur salut simplement sur sa tendresse pour eux, mais encore sur la part qu'ils prennent à ses travaux et à ses souffrances qu'il appelle sa joie, et à la propagation de la foi et de l'Evangile. Ils l'ont assisté dans ses besoins, et ont contribué, autant qu'il était en leur pouvoir, à l'établissement de l'Eglise par leur éclatante vertu, par la pureté de leurs mœurs, et par leur persévérance.

Testis enim mihi est Deus quomodo cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi : Car Dieu m'est témoin combien tendrement je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ. Saint Paul prend Dieu à témoin de l'amour spirituel qu'il leur porte. Dieu sait que je vous aime non pas simplement parce que vous m'avez donné des marques de votre charité dans tous mes besoins : ce serait un amour naturel de pure reconnaissance, c'est en Jésus-Christ que je vous aime ; mais parce que vous aimez tendrement Jésus-Christ qui est le seul motif de vos charités, et parce que vous êtes les vrais disciples de Jésus-Christ et qu'il vous aime comme ses véritables enfants. *Et hoc oro ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia et in omni sensu :* Et la prière que je fais, c'est que votre charité devienne de plus en plus éclairée et prudente en toute manière. L'amour de Dieu n'embrasse pas seulement le cœur, il éclaire l'esprit, et donne des connaissances que l'étude ne saurait acquérir, et qui sont au-dessus de la portée des plus grands génies. *Ut probetis potiora, ut sitis sinceri et sine offensa in diem Christi :* Afin que vous jugiez de ce qui est le meilleur, que votre conduite soit pure et innocente jusqu'au jour de Jésus-Christ, c'est-à-dire, jusqu'au dernier soupir de la vie. Plus on aime Dieu, plus on est éclairé. L'amour de Dieu donne le don de conseil, d'intelligence et de force ; on a

toujours de l'esprit quand on aime Dieu, non cet esprit superficiel qui s'exhale en vaines lueurs, mais cet esprit mûr, solide, fécond, qui en découvrant le bien nous le fait pratiquer et nous apprend à nous remplir des fruits de justice qui viennent par Jésus-Christ, et servent à la gloire et à la louange de Dieu. Voilà ce que saint Paul souhaite aux fidèles de Philippes : *Repleti fructu justitiæ per Jesum Christum, in gloriam et laudem Dei.*

L'Evangile de ce jour est tiré du chapitre XXII de saint Matthieu. En découvrant la malice des Pharisiens, l'évangéliste met dans tout son jour la sagesse infinie du Sauveur du monde.

Le Fils de Dieu venait de raconter la parabole du festin que fit un roi pour les noces de son fils. Tous ceux qui y avaient été invités refusèrent de s'y trouver, et des étrangers remplirent leurs places. Les Juifs, et surtout les Pharisiens que cette parabole regardait, en comprirent tous le sens, et ne pouvant soutenir les reproches de leur conscience, se retirèrent sans bruit, la rage dans le cœur, résolus de mettre tout en œuvre pour le perdre. La haine qu'ils avaient contre lui leur suggérait mille artifices pour le décrier dans l'esprit du peuple; ils tinrent conseil entre eux pour chercher les moyens de le surprendre dans ses paroles et de tirer de lui quelque réponse odieuse dont ils pussent lui faire un crime.

Ils lui envoyèrent de leurs disciples avec des Hérodiens. Ces disciples des Pharisiens étaient des candidats à leur secte : il les fallait tels, pour qu'il parût que la question qu'ils faisaient n'était que pour s'instruire. Pour les Hérodiens, quelques interprètes croient que c'étaient des gens de la cour d'Hérode. Mais il est plus probable cependant que c'étaient certains sectaires qui, selon Josèphe, ne différaient des Pharisiens que par leur entêtement excessif pour la liberté. Le dessein des ennemis du Sauveur était de lui faire dire quelque chose qui pût servir de prétexte pour l'accuser comme criminel d'Etat, et le faire punir du dernier supplice. Le piége était bien concerté. Toute l'intrigue consistait à l'embarrasser par une question captieuse, en lui demandant si les Juifs pouvaient en conscience payer le tribut à l'empereur. Ils s'attendaient qu'il arriverait de deux choses l'une; ils disaient : ou il déclarera les Juifs tributaires de l'empereur, et par là il offensera toute la nation et fera voir qu'il ne peut pas être le Messie, puisqu'il rend esclave la nation juive; ou il déclarera le peuple exempt de tout impôt, et par là il sera déféré aux Romains comme un séditieux, rebelle à César, et convaincu d'empêcher de payer le tribut à l'empereur.

Pour mieux déguiser leur méchanceté, ils le saluèrent d'abord avec respect, et commencèrent par le louer de sa sincérité et de sa droiture. Maître, lui dirent-ils, nous savons que vous dites toujours vrai et que vous enseignez la voie de Dieu dans l'esprit de vérité, sans respect humain, sans égard pour qui que ce soit; car vous ne faites point acception de personnes : nous nous adressons à vous pour être instruits sur un point sur lequel les esprits sont partagés et où la gloire de Dieu paraît intéressée; dites-nous sincèrement ce qu'il vous semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César, ou non ? Ce tribut était la capitation que les Romains levaient dans la Judée depuis que cette province était soumise à l'empire.

Jésus-Christ voulut leur faire voir qu'il connaissait parfaitement tout ce qu'ils avaient dans le cœur, et qu'il découvrait leur malignité et leur hypocrisie. *Quid me tentatis, hypocritæ?* Hypocrites, leur dit-il, pourquoi cherchez-vous à me surprendre ? *Ostendite mihi numisma census :* Montrez-moi de la monnaie avec quoi vous payez le tribut. Ils lui présentèrent un denier romain. C'était une monnaie marquée au coin de l'empereur, et qui por-

tait son empreinte. Comme il voulait les convaincre par eux-mêmes : *Cujus est imago hæc, et superscriptio* ? De qui est cette figure, leur dit-il, et cette inscription ? Elles sont de César, répondirent-ils. Si elles sont de César, reprit le Sauveur, rendez à César ce qui appartient à César; mais n'oubliez pas de rendre à Dieu ce que vous devez à Dieu, votre Créateur, votre souverain Seigneur, votre Père : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo ;* paroles mystérieuses qui sont une grande leçon pour les uns et pour les autres. Il leur fait entendre par l'empreinte de César que portait la pièce d'argent qu'ils lui présentaient, qu'ils avaient grand tort de se flatter de liberté, puisque la monnaie qui avait cours dans le pays déclarait assez de qui ils étaient sujets et tributaires, et que l'obligation qu'ils avaient de payer le tribut au prince, ne les dispensait pas de rendre à Dieu ce qu'ils lui devaient comme à leur Maître souverain. Vous devez à César un tribut d'argent, et à Dieu un tribut d'adoration, d'amour, de respect, de soumission et de louange. Dieu vous commande de payer au prince le tribut que vous lui devez; mais êtes-vous moins obligés de lui rendre à lui-même vos devoirs de religion, de l'aimer de tout votre cœur, de garder ses commandements avec fidélité, de le servir avec ferveur et de croire à sa parole ? Les princes ont des droits que Dieu leur a attribués; Dieu a des droits qu'il s'est réservés, et qui sont inaliénables : la vraie piété sait accorder les uns et les autres, et il est certain que les princes n'ont point de sujets plus fidèles et plus soumis que ceux qu'une piété sincère rend fidèles et soumis à Dieu. L'Evangile ajoute que les Pharisiens et les Hérodiens admirèrent cette sage réponse, et, le laissant, se retirèrent : *Et audientes mirati sunt, et relicto eo abierunt.* Vaine admiration qui ne produit rien dans le cœur ! Voilà ce qui arrive encore tous les jours parmi les chrétiens : on admire ce qu'on lit, on est charmé d'un prédicateur, on loue les Saints, on estime les maximes de l'Evangile, et voilà tout. En est-on après cela plus vertueux, plus religieux, plus dévot ? L'esprit paye, pour ainsi dire, le tribut; le cœur reste dans l'égarement et dans la révolte; l'esprit est chrétien, et le cœur est païen.

Le Père Croiset.

LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE

La guérison miraculeuse de l'hémorrhoïsse, a donné son nom à ce dimanche; on pourrait aussi l'appeler le dimanche de la *résurrection de la fille d'un chef de la synagogue*, puisque l'Evangile de la messe de ce jour rapporte encore l'histoire de ce fait miraculeux, qui fit grand honneur à Jésus-Christ, et calma pour un temps la haine et la jalousie des Pharisiens et des scribes. Dans l'Epître, l'apôtre saint Paul avertit les fidèles de Philippes de se tenir en garde contre les faux docteurs qui ne se louent que

pour tromper les âmes simples ; et après avoir démasqué leur hypocrisie et manifesté le poison qu'ils répandaient avec leurs erreurs, il les exhorte à ne pas oublier les instructions qu'il leur a données, et à avoir avec lui sur la religion les mêmes sentiments et les mêmes pratiques. L'Introït de la messe est pris au chapitre XXIX du prophète Jérémie ; le Seigneur parlant à son peuple par le Prophète, lui promet la fin de la captivité et le retour dans sa chère patrie. Rien n'est plus consolant pour les fidèles qui gémissent sur cette terre, triste lieu de captivité et d'exil.

Dicit Dominus : Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis : Ne croyez pas, dit le Seigneur, que parce que je vous laisse dans l'affliction, je vous ai oubliés, ou que je veuille vous laisser toujours dans la captivité et dans l'exil : *Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis :* Je pense à vous, non en ennemi irrité, mais en Père ; mes pensées sont des pensées de paix et non de désolation : *Invocabitis me, et ego exaudiam vos :* Ranimez votre confiance plus que jamais en ma bonté ; vous m'invoquerez, et je ne serai plus sourd à vos prières ; je vous exaucerai et je vous retirerai de la captivité en quelques lieux que vous soyez : *Et reducam captivitatem vestram de cunctis locis.* Le sens littéral de ces paroles regarde la fin de la captivité de Babylone après soixante-dix ans, et le retour des Israélites dans leur chère patrie ; et le sens moral, la fin des misères de cette vie, que les chrétiens regardent comme un exil, après la fin duquel ils soupirent, espérant jouir bientôt de leur céleste patrie. Le psaume qui termine cet Introït s'accorde parfaitement avec cette prophétie de Jérémie : *Benedixisti, Domine, terram tuam : avertisti captivitatem Jacob* : Enfin, Seigneur, dit David, vous avez eu compassion de votre peuple, vous avez rendu vos bénédictions à votre héritage, vous avez mis fin à la captivité de Jacob.

L'Epître est une suite de celle du dimanche précédent. Saint Paul exhorte les Philippiens à être toujours de plus en plus en garde contre les discours artificieux et séduisants des faux apôtres qui n'ont en vue que d'anéantir la loi chrétienne en la soumettant à celle de Moïse. Pour décrier saint Paul, ces hommes pervers disaient partout qu'il n'avait ni caractère, ni mission ; qu'il était ennemi de la loi, et qu'il enseignait une morale erronée. C'est ainsi que dans tous les siècles se sont conduits les hérétiques ; ils n'ont cessé de jeter le ridicule et le blâme sur les saints docteurs et les pasteurs légitimes, n'oubliant ni mensonge ni perfidie pour faire prévaloir leur secte et leurs erreurs.

Fratres, imitatores mei estote : Imitez-moi, mes frères, *et observate eos qui ita ambulant, sicut habetis formam nostram,* et étudiez ceux qui se conduisent de la manière dont vous avez le modèle en nous. Suivez mon exemple ; ayez sur l'observation du sabbat, de la circoncision et des autres cérémonies légales, les mêmes sentiments que moi, et n'écoutez que ceux qui parlent mon langage et qui imitent ma conduite. *Multi enim ambulant, quos sæpe dicebam vobis (nunc autem et flens dico) inimicos crucis Christi* : Car bien de gens marchent différemment ; ils pensent et parlent bien autrement que moi ; ce sont ceux dont je vous disais souvent, et je le dis encore maintenant les larmes aux yeux, ce sont ceux qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ. Saint Paul parle de ces Juifs convertis en apparence, qui, sans caractère, sans mission, s'ingéraient de dogmatiser et faisaient les apôtres ; c'étaient de vrais hypocrites qui, sous l'apparence d'un grand zèle, semaient partout l'erreur, et qui, pour éviter la persécution des païens et la haine des Juifs, mêlaient le judaïsme avec le christianisme, et faisaient passer les chrétiens pour une secte de Juifs réformés. A cet

effet, ils enseignaient la nécessité de la circoncision et de l'observation du sabbat, et recommandaient en même temps les observances légales de l'Evangile. Les Juifs se gardaient bien de persécuter les hommes qui professaient publiquement leur religion, et les païens n'avaient rien à dire contre un culte souffert dans l'empire, et autorisé par les édits des empereurs ; mais par ce mélange monstrueux, le scandale de la croix était anéanti par rapport aux Juifs, et la sainte folie de Jésus crucifié disparaissait aux yeux des Gentils ; c'est ce qui fait que le saint Apôtre appelle ces faux docteurs ennemis de la croix de Jésus-Christ et de son Evangile : *Inimicos crucis Christi.* En effet, le Sauveur n'a point de pires ennemis que ces loups travestis en agneaux, que ces faux disciples qui veulent passer pour apôtres : *Quorum finis interitus : quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum* : Séducteurs exécrables dont la fin est le dernier malheur, puisqu'ils auront le sort des païens ; aussi n'ont-ils point d'autre Dieu que leur ventre. C'est là un des motifs de leur prétendu zèle, et la fin de leurs entreprises. Ils parcourent les églises, ils séduisent les simples pour extorquer d'eux quelques avantages temporels et vivre délicieusement ; car ils n'ont d'autre Dieu que leur ventre, ni d'autres exercices de piété que la bonne chère. Ils se glorifient de ce qui devrait les couvrir de confusion, et ignorant les joies du ciel, ils n'ont du goût que pour les choses de la terre ; gens sensuels esprits terrestres et matériels, ils ne soupirent qu'après les commodités de la vie. Tout faux docteur, en fait de religion, n'est sévère que pour les autres, et réserve son indulgence pour lui seul.

Nostra autem conversatio in cœlis est : Pour nous, mes Frères, continue le saint Apôtre, tout notre commerce est au ciel, d'où aussi nous attendons le Sauveur Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui donnera à notre corps si abject de lui-même, si exténué par le jeûne, par la pénitence et par toutes sortes d'austérités, une forme nouvelle, jusqu'à le rendre semblable à son corps glorieux par la force de cette vertu avec laquelle il peut exercer son empire sur toutes choses Quoique l'amour de Dieu ait toujours été le grand mobile qui a fait agir les Saints, l'espérance si bien fondée de la céleste félicité n'a pas laissé d'exciter leurs désirs et leur zèle. *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum,* disait au plus jeune de ses enfants la mère des Machabées : Je vous conjure, mon fils, de regarder le ciel et de vous souvenir de la récompense qui est promise à votre fidélité. Saint Paul exhorte souvent les fidèles à se rappeler qu'ils ne sont sur la terre que comme des voyageurs et des étrangers, et que le ciel est leur véritable patrie : *Cives sanctorum.* Et l'Eglise fait à Dieu cette affectueuse prière : *Ibi fixa sunt corda, ubi vera sunt gaudia :* Faites, Seigneur, que parmi l'instabilité des choses de la terre, nos cœurs ne perdent jamais de vue le séjour des bienheureux, et qu'ils demeurent toujours attachés où se trouve la véritable joie. La céleste Jérusalem est notre patrie ; c'est là où règne Jésus-Christ notre Sauveur, et où nous devons régner éternellement avec lui. Notre trésor étant dans le ciel, notre cœur doit y être. Les étrangers, les voyageurs s'entretiennent volontiers de leur chère patrie ; un chrétien doit avoir toute sa vie ses pensées dans le ciel, non-seulement parce que c'est de là que nous viennent tous les secours, mais encore parce que c'est là le terme de nos travaux, le rassasiement de tous nos désirs, le doux objet de notre espérance : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (Psal. XVI).

Itaque, fratres mei charissimi et desideratissimi, gaudium meum et corona mea : sic state in Domino, charissimi : Ainsi, mes très-chers Frères, vous qui êtes l'objet de mes désirs, ma joie et ma couronne, soyez toujours, comme

vous l'êtes, constamment attachés au Seigneur, mes bien-aimés. Cet éloge fait beaucoup d'honneur aux Philippiens; il donne une haute idée de leur vertu; et saint Paul ne pouvait pas, ce semble, les louer d'une manière plus délicate et plus fine. Leur constance dans la foi, malgré tous les artifices des faux docteurs, leur avait mérité cette estime et cette tendresse du saint Apôtre, dont les Philippiens faisaient en partie la gloire par leur piété qui ne s'était jamais démentie, et par la régularité de leur conduite et la pureté de leurs mœurs. Saint Paul, en finissant, exhorte Evodie et Syntyche d'être de bonne intelligence entre elles; c'étaient deux femmes d'une grande autorité, qui rendaient d'importants services à cette Eglise, et qui avaient eu quelques différends; le saint Apôtre les exhorte à la paix et à l'union. Syntyche est au nombre des Saintes; le martyrologe romain en fait mention le 22 juillet. Saint Paul recommande au fidèle compagnon de ses travaux apostoliques de contribuer à leur parfaite réconciliation, et de pourvoir à leurs besoins : *Etiam rogo et te, germane compar.* C'était un des plus considérables et des plus aisés parmi les fidèles de Philippes, dont on ignore le nom. Peut-être même était-ce l'évêque de Philippes : à lui, en effet, il convenait de les assister dans leurs besoins, et de rétablir entre elles cette bonne intelligence qui avait été un peu altérée. L'Apôtre met sous sa protection ces deux vertueuses femmes qui l'avaient aidé dans le ministère évangélique, c'est-à-dire qui ayant été d'abord converties à la foi, avaient ensuite beaucoup contribué à la conversion des autres. Dans la Grèce et dans tout l'Orient, les femmes paraissent rarement en public, les Apôtres ne pouvaient guère travailler à la conversion des personnes du sexe que par le moyen des femmes déjà chrétiennes; Evodie et Syntyche avaient exercé ce ministère avec beaucoup de zèle et de succès, et c'est ce que saint Paul entend quand il dit : *Adjuva illas quæ mecum laboraverunt in Evangelio cum Clemente et cæteris adjutoribus meis* : Assistez-les, je vous prie, elles qui ont travaillé avec moi, qui m'ont aidé dans le ministère évangélique, avec Clément et les autres compagnons de mes travaux, de qui les noms sont dans le livre de vie : *Quorum nomina sunt in libro vitæ.* Il ne pouvait donner une plus haute idée de la sainteté de ses chers compagnons qui, apparemment, composaient le clergé de cette nouvelle Eglise. Il est très-probable que ce Clément dont parle ici le saint Apôtre, est ce saint Clément qui a été son fidèle compagnon, et qui succéda depuis à saint Pierre, après saint Clet, dans la chaire de Rome, et dont l'Eglise fait la fête le 23 novembre.

L'Evangile de la messe rappelle deux miracles de Jésus-Christ, l'un en faveur d'une femme malade d'une perte de sang, et l'autre à la sollicitation d'un des chefs de la synagogue dont il ressuscite la fille.

Le Sauveur venait de délivrer un possédé d'une légion de démons, auxquels il avait permis d'entrer dans un troupeau de deux mille pourceaux qui passaient là, et qui allèrent tous se précipiter dans la mer de Tibériade, où ils se noyèrent. Les gens du pays, plus touchés de la perte de leur troupeau, que du miracle opéré en faveur du possédé, le prièrent de se retirer de chez eux. Le Sauveur, qui ne veut demeurer qu'avec ceux qui désirent être avec lui, les quitta, et ayant traversé le lac, revint en-deçà du Jourdain dans la Galilée. A peine eut-il débarqué, que le peuple qui l'attendait sur le rivage, s'assembla autour de lui, lui témoignant sa joie et lui exprimant l'envie qu'il avait de l'entendre.

Pendant que Jésus-Christ entretenait le peuple sur le rivage, un des chefs de la synagogue de Capharnaüm, nommé Jaïre (c'était le rabbin qui présidait les assemblées), fend la presse, s'approche de lui, se jette à ses pieds,

l'adore et le supplie instamment de venir en sa maison, parce que sa fille se meurt; et à l'heure même que je parle, ajoute-t-il, je la crois morte; mais pourvu que vous vouliez bien prendre la peine de venir chez moi, et de la toucher seulement de la main, j'ai une ferme confiance que vous la rendrez à la vie. Le Sauveur, plein de bonté et de complaisance quand il s'agissait de faire du bien, ne délibère pas un moment, il part avec cet homme. Tout le peuple qui était là assemblé le suivit. Comme chacun voulait être auprès de lui, on le pressait tellement qu'il ne pouvait avancer qu'avec peine.

Il rencontra sur le chemin une femme incommodée depuis douze ans d'une perte de sang, sans qu'elle eût pu trouver aucun soulagement dans les remèdes. Cette infortunée ayant entendu parler des merveilles que le Sauveur opérait conçut une si parfaite confiance en lui, qu'elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher le bord de sa robe, je serai guérie. Dans cette pensée, elle s'insinue dans la foule, s'avance peu à peu dans la presse, et étant parvenue assez près de lui, elle touche seulement la frange dont la robe était bordée selon l'usage du pays, et au même instant elle se sent guérie.

Jésus-Christ, qui n'ignorait pas ce qui se passait, s'arrête, et s'étant retourné, s'adresse à cette femme et lui dit : Prenez courage, ma fille, votre foi vous a guérie. L'événement vérifia cette parole; car elle n'eut depuis aucun ressentiment de son mal.

Saint Marc ajoute que le Sauveur, connaissant en lui-même la vertu qui était comme sortie de lui, et qui avait guéri cette malade, se tourna vers ceux qui le suivaient, et dit : Qui a touché mes habits? *Quis tetigit vestimenta mea?* Ses disciples lui dirent : Eh quoi! Seigneur, tout ce peuple vous presse si fort qu'il vous accable, et vous dites : Qui m'a touché? Je sais bien ce que je dis, répliqua le Sauveur; il y a quelqu'un qui m'a touché avec une foi et avec des dispositions intérieures bien autres que celles de ceux qui me pressent; et en disant cela, il regardait autour de lui comme pour voir la personne qui avait fait cela, non qu'il l'ignorât, mais il voulait qu'on apprît de la bouche de la personne même en faveur de qui il venait de faire ce miracle, la différence qu'il y a d'approcher de lui avec une foi vive, ou d'en approcher sans dispositions. La foule presse Jésus-Christ, pour ainsi dire, dans nos églises, à l'autel, à la sainte table; peu cependant le touchent pour mériter d'être guéris.

Tandis que le Sauveur parlait à cette femme, on vint dire au chef de la synagogue que sa fille était morte, et qu'il ferait bien d'épargner à Jésus la peine de se rendre à son logis. Sa foi était trop vive pour suivre un si pernicieux conseil. Il arrive avec le Sauveur : ce n'était dans toute cette maison que pleurs, que sanglots, que cris pitoyables. Les joueurs de flûtes qu'on faisait venir en ce temps-là pour chanter sur leurs instruments des airs lugubres, y étaient déjà; mais Jésus fit cesser tout ce bruit : Retirez-vous, dit-il; pourquoi tant de larmes, tant de bruit? Ne pleurez point, cette fille dort, elle n'est pas morte. Le Sauveur voulait dire que, quoiqu'elle fût véritablement morte, ce n'était pas pour longtemps; l'état où elle était ne devait être regardé que comme un sommeil dont il lui était aussi facile de la faire sortir, qu'il est aisé à tout homme de réveiller une personne endormie. Mais ceux qui étaient présents ne le comprirent pas, et se moquèrent de lui. Il disait vrai cependant; car une mort que la résurrection devait suivre de si près, ne devait être regardée que comme un sommeil. Quand on eut fait retirer tout le monde, Jésus, accompagné

seulement du père et de la mère de la fille, et de ses trois chers apôtres, Pierre, Jacques et Jean, entre dans la chambre où était la morte, et la prenant par la main, lui dit d'un ton de souverain maître : Levez-vous, ma fille. Et à l'instant elle se lève pleine de vie et de santé. Tous ceux qui l'avaient vue morte, devenus les témoins oculaires de sa résurrection, parurent d'abord comme interdits, tant ils étaient frappés d'admiration; mais revenus bientôt de leur étonnement, ils éclatèrent en cris de joie, en bénédictions, en louanges; toute la maison en retentit. Le Sauveur eut beau leur défendre d'en parler, dit saint Marc, le miracle fut publié à l'instant par toute la ville, et tout le monde glorifia le pouvoir extraordinaire de cet Homme-Dieu. Le Sauveur, dit un interprète, en défendant de publier un prodige qui ne peut être secret, ne veut apparemment que montrer à ses ministres l'humble situation de cœur où ils doivent être quand il plaît à Dieu d'opérer par eux des conversions extraordinaires, ou des faits miraculeux. Telle a été la disposition intérieure où ont été tous les Saints, lors même qu'ils faisaient les plus grandes choses; la sainteté la plus éclatante est inséparable de l'humilité.

C'est une des plus anciennes traditions que la femme qui fut guérie de la perte de sang dont elle était affligée depuis douze ans, était de la ville de Pancade, autrement Césarée de Philippes, dans la Haute-Galilée, vers les sources du Jourdain. Les Grecs ont donné à cette femme le nom de Béronice ; et plusieurs ont cru que depuis ce miracle elle fut une des femmes qui suivaient le Sauveur, et qu'étant à Jérusalem au temps de sa passion, ce fut elle qui, le voyant accablé sous le poids de la croix, jeta sur son visage, pour l'essuyer, son voile ou son mouchoir, sur lequel demeura empreinte l'image du Fils de Dieu.

Eusèbe dit avoir vu à Césarée de Philippes, un monument élevé en l'honneur de cette sainte femme : c'était sa statue en bronze, posée sur une colonne de pierre devant la porte de la maison où elle demeurait. Elle était représentée à genoux, les bras étendus, en posture de suppliante. Vis-à-vis était la statue du Sauveur, de pareil métal, debout et lui tendant la main. Ce monument du miracle du Sauveur et de la reconnaissance de cette sainte femme, subsista dans cette ville jusqu'au règne de Julien l'Apostat. On s'était contenté de la transporter dans la sacristie de l'église de la ville au commencement du règne de Constance, où elle était visitée par dévotion des peuples les plus éloignés; mais l'impie Julien, qui haïssait jusqu'aux images du Sauveur, ne pouvant souffrir cet objet de la vénération des fidèles, fit transporter la statue hors de la ville, l'an 362, par les païens, qui l'ayant traînée par les rues, la brisèrent en mille pièces, en sorte qu'on ne put sauver que la tête de la statue de Jésus-Christ.

Le Père Croiset.

LE VINGT-QUATRIÈME ET DERNIER DIMANCHE

APRÈS LA PENTECOTE

Le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte est toujours le dernier de l'année ecclésiastique, lors même qu'il y en a plus de vingt-quatre après la Pentecôte, parce qu'on met alors, après le vingt-troisième, les dimanches qui sont restés après l'Epiphanie; mais ce vingt-quatrième est toujours réservé pour terminer l'année ecclésiastique, qui a commencé par le premier dimanche de l'Avent. C'est pour cela que l'Eglise a choisi pour ce jour-ci, dans saint Matthieu, l'Evangile du jugement dernier, qu'on appelle ordinairement l'Evangile de la fin du monde. L'Epître qui le précède est tirée de l'exhortation que saint Paul fait aux fidèles de Colosses, pour les exciter à mener une vie digne de Dieu, à s'appliquer à lui plaire en toutes choses, à porter des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, et à croître de plus en plus dans l'intelligence spirituelle et dans la pratique de la volonté de Dieu; c'est en cela que consiste toute la perfection chrétienne. On peut dire que cette Epître est comme le précis des instructions renfermées dans toutes les autres, dont elle est comme l'épilogue, et une courte récapitulation. L'Introït de la messe est le même que celui du dimanche précédent. Comme quelques-uns de ces dimanches qui précèdent peuvent être surnuméraires, on ne leur donne qu'un Introït commun.

Dicit Dominus : Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis : Invocabitis me, et ego exaudiam vos : et reducam captivitatem vestram de cunctis locis : Mes pensées, dit le Seigneur, sont des pensées de paix, de douceur, de miséricorde, et non de colère et de désolation. Vous m'invoquerez, et je vous exaucerai; je vous rassemblerai du milieu de tous les peuples et de tous les lieux où je vous avais dispersés : *De cunctis locis, ad quæ expuli vos,* dit le texte, pour faire connaître aux Juifs que leur captivité et tous leurs malheurs étaient le juste châtiment de leurs péchés, et qu'il n'en fallait pas chercher d'autre cause. Aussi, dès qu'ils reviennent à Dieu par une sincère pénitence, il se laisse fléchir, leur pardonne, et leur fait dire par le prophète Jérémie, qu'il va les retirer de leur captivité : *Et reducam captivitatem vestram de cunctis locis.* Les saints Pères font ici une réflexion bien capable de dessiller les yeux, et de toucher le cœur de ce peuple aveugle et endurci; il leur démontre qu'il a perdu la prérogative de peuple bien-aimé, de peuple choisi, en mettant le comble à son iniquité par le plus horrible de tous les crimes, le déicide.

Dieu avait promis à David de conserver sa race pendant tous les siècles, et de faire durer son trône autant que les cieux : *Ponam in sæculum sæculi semen ejus, et thronum ejus sicut dies cœli.* Cette promesse ne saurait s'entendre de la race de David selon la chair. Son trône est renversé dès le temps de Sédécias et de Nabuchodonosor ; il y a plus de deux mille ans

qu'il ne subsiste plus ; car quoique Zorobabel, au retour de la captivité, ait eu quelque autorité dans sa nation, personne n'osera dire qu'il ait régné, ni même qu'il ait gouverné avec une autorité absolue. Du temps même de Jésus-Christ, il n'y avait plus chez les Juifs qu'une ombre de royauté ; encore ce fantôme de pouvoir ne subsistait point dans la race de David, puisque Hérode, qui l'exerçait, était Iduméen, et descendait d'Esaü. Depuis Jésus-Christ, ou tout au plus un siècle après, on n'a plus distingué la race de David. Ou elle est absolument éteinte, ou elle est tellement confondue parmi le reste de la nation, qu'il n'est plus possible de la connaître, ni de prouver son existence. Ainsi la promesse faite à David d'un règne perpétuel ne s'est accomplie qu'en Jésus-Christ incontestablement de la race de David. Ce divin Sauveur règne et régnera éternellement, non-seulement comme Dieu, mais encore comme Homme-Dieu sur les vrais Israélites, sur le peuple choisi qui sont les chrétiens, et sur toute l'Eglise où il exerce sa domination spirituelle par ses ministres. *Si autem derelinquerint filii ejus legem meam :* Si sa postérité vient à abandonner ma loi ; *Si justitias meas profanaverint :* S'ils violent ce qu'il y a de plus saint dans ma loi, etc., je prendrai la verge pour les punir de leurs iniquités ; je les châtierai rigoureusement à cause de leurs crimes énormes ; mais pour cela je ne violerai point l'alliance que j'ai contractée avec David ; je ne retirerai point ma miséricorde de dessus leur père ; je ne rétracterai point la parole que je lui ai donnée : *Misericordiam autem meam non dispergam ab eo.* Je les affligerai, je permettrai qu'ils soient chassés de leur pays, qu'ils soient dispersés parmi les nations, qu'ils soient accablés d'adversités et de misères ; mais après un temps, je me laisserai fléchir, ma colère cessera, je les rassemblerai de tous les endroits du monde ; leurs malheurs finiront avec leur captivité : *Et reducam captivitatem vestram de cunctis locis.* L'événement vérifia la prédiction. Après soixante-dix ans de dispersion et de servitude, Dieu rassemble le peuple, et le rétablit dans son pays. Leurs crimes avaient été grands, le châtiment a été sévère ; mais enfin, après ce nombre d'années de pénitence, Dieu a eu pitié d'eux. Quel crime si horrible a pu commettre de nouveau ce malheureux peuple, pour avoir mérité d'être chassé depuis tant de siècles de son pays, pour être devenu l'horreur et l'exécration de tout l'univers ? Il n'y a certainement que le déicide commis en la personne de Jésus-Christ qu'ils n'ont pas voulu reconnaître pour le Messie, qui ait pu leur attirer un si terrible châtiment. Et si le crime d'idolâtrie, disent les Pères, qui certainement est énorme, joint à toutes leurs iniquités, n'a été puni que d'une captivité de soixante-dix ans, quel doit être le forfait pour lequel ce malheureux peuple est proscrit et captif depuis plus de dix-huit siècles ? Il ne peut point y en avoir d'autre, que de n'avoir point voulu reconnaître, et d'avoir fait mourir sur la croix le Fils de Dieu, leur roi, leur Rédempteur, leur Messie ; ils se sont attiré par là les derniers malheurs et la malédiction universelle.

L'Epître est tirée du chapitre premier de l'épître de saint Paul aux Colossiens : *Non cessamus pro vobis orantes, et postulantes ut impleamini agnitione voluntatis Dei, in omni sapientia et intellectu spirituali :* Nous ne cessons point de prier Dieu pour vous, leur dit le saint Apôtre, et de demander que vous ayez une pleine connaissance de sa volonté, avec toute la sagesse et l'intelligence des choses spirituelles. L'Eglise, dans ses premiers jours, a eu plus à souffrir des faux apôtres convertis du judaïsme, que des gentils. Ces dangereux séducteurs, qu'on peut appeler les hérétiques de ces premiers temps, parcouraient toutes les chrétientés pour y faire des prosélytes. La

ville de Colosses n'eut pas plus tôt reçu la foi, que ces hommes pervers vinrent y semer la zizanie ; ils prêchaient la nécessité de la circoncision et des observances légales, et, mêlant la philosophie platonicienne avec le judaïsme, ils tâchaient d'inspirer à ces fidèles encore simples un culte superstitieux des anges. Sous le voile d'une fausse humilité, ils leur faisaient entendre que Dieu, étant infiniment au-dessus de nous, il fallait adresser nos prières, non à Dieu ni à Jésus-Christ, mais à ces esprits, par la médiation desquels Dieu avait autrefois donné la loi à Moïse. Saint Paul, informé de ce qui se passait chez les Colossiens, leur écrivit cette lettre pour les désabuser de ces erreurs et pour les confirmer dans la foi, dans la charité, dans l'espérance et dans toutes les autres vertus que leur avaient inspirées les vrais Apôtres. Je ne cesse, leur dit-il, de prier Dieu pour vous, et de demander que vous ayez une pleine connaissance de sa volonté, avec toute la sagesse et toute l'intelligence des choses spirituelles, c'est-à-dire des vérités de la religion, pour ne pas donner dans les erreurs et dans les piéges que vous tendent ceux qui ne cherchent qu'à vous séduire. *Ut ambuletis digne Deo per omnia placentes* : Afin que vous ayez une conduite digne de Dieu, cherchant tous les moyens de lui plaire ; une conduite digne de Jésus-Christ votre Sauveur, digne de votre vocation ; une conduite véritablement chrétienne. Le moyen d'arriver à cet heureux état est de produire des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres : *In omni opere bono fructificantes* ; et de croître tous les jours en vertu, en perfection, en connaissance et en amour de Dieu, en constance et en fidélité à son service, sans vous laisser éblouir ni surprendre par les artifices de ceux qui, sous prétexte de vous porter à Dieu, vous en éloignent. *In omni virtute confortati secundum potentiam claritatis ejus, in omni patientia et longanimitate.* Fortifiez-vous par la participation à son pouvoir glorieux, et souffrez tout patiemment, avec constance et avec joie. Saint Paul, après avoir demandé à Dieu, pour les Colossiens, la sagesse et l'intelligence, c'est-à-dire la grâce de connaître le mystère de sa volonté dans la réconciliation des hommes avec lui, et les secrets adorables de sa divine providence, sollicite aussi pour eux la grâce dont ils ont besoin pour pratiquer ce qu'il exige de leur zèle, et pour porter des fruits par l'exercice de toutes sortes de bonnes œuvres. Une vie stérile en vertus ne fut jamais une vie chrétienne. Ce n'est pas même assez de porter les fruits, dit l'Apôtre, dans le printemps et dans une saison calme et paisible, il faut en porter dans la saison des frimas et des tempêtes ; il faut que la fidélité et la vertu d'un chrétien soient à l'épreuve des tentations les plus violentes ; et c'est cette générosité, cette patience, cette joie même dans les adversités, cette persévérance, que le saint Apôtre souhaite aux Colossiens : *In omni patientia et longanimitate cum gaudio : gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum.* Il veut surtout qu'ils rendent des actions de grâces à Dieu, qui, par sa lumière, c'est-à-dire par son Fils, qui est la lumière du monde et la splendeur de la gloire de son Père, nous a faits dignes de participer à l'héritage des Saints. Jésus-Christ nous a mérité la grâce de l'adoption et l'héritage de la bienheureuse immortalité. Les Colossiens étaient des gentils convertis à la foi. Saint Paul veut qu'ils aient toujours devant les yeux le prix infini de cette grande grâce, en considérant que les Juifs, qui étaient les enfants et les légitimes héritiers, ont été, par leur faute et par leur incrédulité, exclus du bonheur auquel eux-mêmes ont été appelés par une faveur spéciale de la pure miséricorde de Dieu. Quelle faveur plus insigne, quelle plus excessive miséricorde, que de nous avoir tirés de la

puissance des ténèbres, pour nous faire passer dans le royaume de son Fils bien-aimé, dans lequel nous trouvons, par son sang, la rémission des péchés et la rédemption? *In quo habemus redemptionem et remissionem peccatorum.* Autrefois vous étiez les ténèbres mêmes, et vous êtes maintenant la lumière en Notre-Seigneur : *Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino.* Vous étiez autrefois dans les ténèbres de l'idolâtrie, dans l'ignorance et dans le péché ; mais à présent vous êtes éclairés de la lumière de la foi ; c'est Jésus-Christ qui vous a délivrés de la servitude du démon, prince des ténèbres, de la nuit du paganisme, de l'erreur et du péché, c'est Dieu qui vous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé, ou, comme dit le grec, dans le royaume du Fils de son amour ; marchez donc comme des enfants de lumière : *Ut filii lucis ambulate.* C'est Jésus-Christ qui nous a rachetés de la mort : *In quo habemus redemptionem, et remissionem peccatorum.* C'est lui qui nous a délivrés de la servitude du péché, et non pas la loi de Moïse. Si la loi eût pu nous sauver, il aurait été inutile que le Fils de Dieu vînt au monde. Voyez donc s'il vous convient de vous soumettre encore à une loi si vide, si inefficace, si impuissante. *Reprobatio quidem fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus, et inutilitatem,* dit le même Apôtre dans sa lettre aux Hébreux : La loi qui a précédé a été rejetée, parce qu'elle était faible, inutile et incapable de nous sauver.

L'Evangile de ce dernier dimanche prédit la ruine entière de Jérusalem, et la fin du monde, qui doit être suivie immédiatement du jugement universel.

Le Sauveur venait d'avertir ses disciples des malheurs qui devaient tomber sur Jérusalem et sur toute la nation, et il s'était expliqué d'une manière si précise et si claire, qu'étant sorti du temple, ils l'arrêtèrent quelques moments pour lui en faire remarquer la magnificence, et ils semblaient lui dire : Serait-il possible qu'un édifice si somptueux, et qui passe pour une des merveilles du monde, dût être entièrement détruit? La réponse que Jésus leur fit acheva de les consterner. Admirez tant qu'il vous plaira, leur dit-il, la richesse, la magnificence de ce superbe édifice, tout ce que je vous ai prédit arrivera dans peu de temps ; tous ces grands bâtiments seront renversés jusqu'aux fondements, et il ne restera pas pierre sur pierre. Ces paroles excitèrent la curiosité de ses plus familiers disciples. Pierre, Jacques, Jean et André, lui firent en particulier ces trois questions : 1° En quel temps ces malheurs devaient-ils arriver ? 2° Quels en devaient être les présages et les avant-coureurs ? 3° Et quel serait le signe de son dernier avénement et de la consommation des siècles? Le Sauveur répondit à ces questions, mais d'une manière mystérieuse. Il leur fit comprendre que le temps de ces malheurs sur Jérusalem n'était point éloigné ; il leur indiqua les signes et les terribles phénomènes qui devaient précéder son avénement et la consommation des siècles, et accompagnant ses réponses de salutaires avis, il leur enseigna tout ce que devaient faire ceux qui se trouveraient dans ces critiques et affreuses circonstances. Après les avoir avertis, et, en leur personne, tous les fidèles, d'être en garde contre les artifices des séducteurs, qui seront en grand nombre dans ces derniers temps ; après leur avoir dit que les autres signes de ces derniers malheurs, seront les guerres, l'esprit de division qui régnera partout, les maladies contagieuses qui dépeupleront l'univers, la famine qui fera périr de nombreuses victimes, le dérangement des saisons, l'intempérie de l'air, les tremblements de terre, le Sauveur fait un tableau bien frappant de tout ce qui doit servir de présage et d'appareil au jour de ses vengeances.

Cum videritis abominationem desolationis, quæ dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto : Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation dont a parlé le prophète Daniel. Ce Prophète, dans le septième chapitre et dans le neuvième, décrit la ruine entière de Jérusalem. Selon lui, l'époque en est fixée au jour où l'abomination de la désolation sera dans le lieu saint ; c'est ce qui arriva, après la mort de Jésus-Christ, lorsque les Romains assiégèrent cette ville. Les meurtres et les infamies qui s'y commirent, et les enseignes chargées de figures de mille fausses divinités qui furent placées dans le temple, vérifièrent cette prophétie.

Saint Augustin, saint Jérôme, le vénérable Bède, et la plupart des interprètes, croient que dans cet endroit de l'Evangile, le Sauveur a eu en vue ces grands événements, la ruine entière de Jérusalem et le jugement universel à la fin du monde; et c'est peut-être pour cela qu'il ajoute ces paroles : *Qui legit, intelligat :* Celui qui lit cette prophétie, qu'il tâche de la bien comprendre et d'en démêler le sens. Comme la corruption universelle de toute chair avait précédé le déluge, de même l'iniquité, c'est-à-dire toutes sortes de vices, d'abominations et d'impuretés qui inonderont toute la terre, précéderont ces deux événements. Cette abomination de la désolation fut l'horrible profanation que les Juifs eux-mêmes firent du temple pendant le siége de Jérusalem, lorsqu'une troupe de brigands s'étant saisis de ce lieu saint, y commirent tous les désordres imaginables. Cette abomination de la désolation arrivera encore à la fin des siècles, par l'épouvantable profanation qu'on fera alors de nos sacrés mystères, et de tout ce qu'il y a de plus auguste dans la religion. La profanation des choses saintes est la marque de la plus grande colère de Dieu, et le signe le plus assuré de sa prochaine vengeance.

Qui in Judæa sunt, fugiant ad montes : Que ceux qui seront dans la Judée en ce temps-là, s'enfuient aux montagnes. Je conseille donc à ceux qui se trouveront alors dans la Judée, de quitter le plat pays, et de gagner les hauteurs; que celui qui sera sur le toit n'en descende point pour prendre quoi que ce soit de sa maison; que celui qui sera dans les champs ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement. Selon le sens littéral, ces paroles marquent le danger de ceux qui ne pourront pas s'enfuir dans un temps où il n'y aura de salut que dans la fuite et, dans un sens spirituel, elles font connaître le malheur de ceux qui, à la veille d'aller paraître devant Dieu, soit au moment du jugement particulier, soit aux approches du jugement universel, alors que l'ennemi du salut met tout en œuvre pour les perdre, n'auront nulle vertu, rampant encore sur la terre, et ne connaissant pas seulement la perfection chrétienne, ou qui, arrivés sur le toit, c'est-à-dire, ayant fait quelques progrès dans le bien, trompés ou vaincus par le tentateur, descendront pour reprendre leurs anciennes mœurs, et manqueront ainsi de persévérance.

Væ autem prægnantibus, et nutrientibus in illis diebus ! Malheur aux femmes qui en ce temps-là se trouveront enceintes, et à celles qui allaiteront des enfants ! A la lettre, le Sauveur plaint ici le malheur des Juifs qui pendant le siége de Jérusalem ont vu arriver tout ce qu'il leur avait prédit. La désolation passa tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux. Dans le sens spirituel, le Sauveur plaint le malheur de ces âmes tièdes, de ces âmes lâches qui à la veille d'aller paraître devant son tribunal, seront enceintes, pour ainsi dire, de bons désirs : grands projets de conversion, inutiles desseins d'une vie parfaite. *Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme, vel in sabbato :* Cependant priez que vous n'ayez point à fuir en hiver,

ou au jour du sabbat. Durant l'hiver, les jours sont courts, les chemins sont mauvais, les voyages sont incommodes : c'est un temps peu propre pour une fuite précipitée. Les Juifs croyaient qu'il ne leur était pas permis de faire plus d'une demi-lieue le jour du sabbat. Toutes ces expressions figurées faisaient entendre qu'il ne serait plus temps alors d'éviter les tristes effets de la colère divine; il fallait avoir prévenu ces malheurs par la pénitence et reconnu le Messie. A l'heure de la mort est-il possible de se convertir ?

Erit enim tunc tribulatio magna qualis non fuit ab initio : La désolation sera grande, et telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais de pareille. Cette prédiction s'est pleinement vérifiée par la guerre que les Juifs se firent entre eux, par leurs divisions domestiques, par les persécutions qu'ils souffrirent de la part de tous leurs voisins, et par les maux que leur firent éprouver les Romains pendant cette dernière guerre. Josèphe compte jusqu'à onze cent mille morts, et quatre-vingt-dix-sept mille prisonniers; il avoue aussi que les crimes des séditieux qui s'étaient emparés du temple, montèrent à un tel excès, que si les Romains n'étaient venus pour exterminer une race si corrompue et si impie, la terre se serait ouverte pour l'engloutir, ou Dieu aurait envoyé un nouveau déluge pour la noyer, ou le feu du ciel pour consumer une ville si criminelle. La désolation qui précédera la fin du monde, ne cédera en rien à celle qui a précédé la ruine entière de Jérusalem. *Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro :* Si le nombre de ces jours n'eût été diminué, il n'y aurait eu personne de sauvé; mais il sera diminué à cause des élus. En effet, si le siége de Jérusalem eût duré plus longtemps, il ne fût pas resté un seul Juif dans la ville; mais ce fut en faveur des Juifs qui avaient embrassé l'Evangile, et qui auraient tous péri dans cette malheureuse ville, que Dieu abrégea le nombre de ces jours de tribulation. Selon quelques interprètes, Dieu avait encore en vue les chrétiens des siècles à venir, en empêchant la destruction entière de toute la nation juive. Il voulait que ces malheureux restes, méprisés, dispersés, endurcis, subsistassent pour servir à tous les peuples de monument éternel de la vérité de tout ce que les Prophètes et Jésus-Christ avaient prédit. Tout ce qui est arrivé de terrible à la destruction de Jérusalem n'est qu'une figure de ce qui doit arriver de funeste et d'effrayant à la fin du monde. Là, c'étaient des hommes qui voulaient ruiner et dompter un peuple rebelle; ici, ce sera un Dieu qui déploiera toute sa colère pour exterminer tous les pécheurs, et les faire sécher de frayeur avant de les juger. La consternation et l'effroi seront si grands, qu'ils jetteraient dans le désespoir et feraient perdre la confiance aux âmes les plus innocentes, si Dieu n'abrégeait en leur faveur ces jours de désolation.

Tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere : Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici; ou bien : Il est là, n'en croyez rien. Jésus-Christ avertit ici les Apôtres, et en leur personne tous les fidèles, de ne point se laisser séduire par les faux prophètes, qui par leur extérieur trompeur, par leurs discours captieux, et par des prestiges qu'on prendra pour des miracles, seront capables d'entraîner bien des gens dans l'erreur. Il ne manqua pas de ces imposteurs pendant le siége de Jérusalem; les chefs des factieux, qui savaient le faible du peuple, en suscitaient eux-mêmes pour le tromper. Il est certain que l'antechrist paraîtra à la fin du monde, et qu'il séduira, par ses prestiges, bien des gens : *Surgent enim pseudochristi, et pseudoprophetæ, et dabunt signa magna et prodigia :*

Il paraîtra de faux christs et de faux prophètes qui feront des choses si extraordinaires et si prodigieuses, que les élus mêmes, si cela se pouvait, y seraient trompés. Le Seigneur, disent ici les interprètes, n'a pas voulu seulement désigner ici les émissaires du démon, suscités pour séduire les fidèles à la fin du monde, mais encore les hérétiques de tous les temps, qui, pour détruire la religion, ont fait tout leur possible, en se faisant passer pour envoyés de Dieu et pour prophètes. A la vérité, Dieu a toujours pris un soin particulier de son Eglise. Elle a vu naître et mourir toutes les hérésies, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Il a pourvu à sa sûreté : les efforts des impies sont impuissants; ce sont des torrents impétueux qui, en faisant du dégât, s'écoulent; ce sont des furieux qui ne respirent que meurtre, que ravage, mais dont les jours sont abrégés. Quand une fois l'Eglise a parlé, dit un savant interprète, je n'écoute plus l'homme, quelque pieux qu'il soit, fît-il même des miracles, s'il m'enseigne le contraire : car quiconque ne parle pas comme l'Eglise, malgré tout ce qu'il peut faire paraître de sainteté et de merveilleux dans ses œuvres, n'est, au fond, qu'un hypocrite et qu'un séducteur.

Sicut enim fulgur exit ab oriente, et paret usque in occidentem, ita erit adventus Filii hominis : Comme l'éclair part de l'orient, et se fait voir jusque dans l'occident, de même en sera-t-il de la venue du Fils de l'homme; c'est-à-dire, disent les Pères, il se montrera à toute la terre ainsi que le soleil qui, paraissant sur l'horizon, éclaire en un moment tout l'hémisphère. Son règne spirituel se répandra avec éclat dans tout le monde par la publication de l'Evangile, qui sera prêché chez tous les peuples, et embrassé par toutes les nations. Il fallait d'abord que la justice de Dieu punît de la manière la plus terrible cette nation ingrate et impie qui avait refusé de reconnaître le Messie, et qui avait eu la malice de le faire mourir ; le châtiment infligé, cette vraie lumière, qui éclaire quiconque vient au monde, devait éclater par toute la terre, et être reconnue et adorée par tout l'univers. La dispersion et les malheurs de ce peuple maudit sont une preuve permanente de la venue du Messie.

Le second avénement de Jésus-Christ, dit saint Augustin, ne sera ni moins étonnant, ni moins subit que le premier ; malgré tous les signes et tous les présages de la fin prochaine du monde, le Seigneur viendra juger les hommes lorsqu'ils s'y attendront le moins. Peu de gens aussi que la mort ne surprenne. *Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ :* Quelque part que soit le corps, les aigles s'y assembleront aussi. C'est un proverbe tiré de Job. Jésus-Christ s'en sert ici pour marquer que de toutes les parties du monde, les fidèles qui auront embrassé l'Evangile viendront se réunir à leur chef pour composer le corps mystique de l'Eglise ; c'est ce qui est arrivé à la publication de l'Evangile, et c'est ce qui arrivera à la fin des temps, lorsque tous les hommes étant ressuscités, on verra les justes s'assembler et s'approcher rapidement de leur Seigneur qui, par sa vertu divine, les attirera plus fortement que les corps morts n'attirent les oiseaux de proie et les aigles.

Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cœlo, et virtutes cœlorum commovebuntur : et tunc parebit signum Filii hominis in cœlo : Mais aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune n'éclairera plus, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus célestes seront ébranlées : alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Il est certain que tous ces phénomènes conviennent également aux deux événements prédits ici par

le Sauveur du monde. Ces expressions, ou manières de parler hyperboliques, sont fort fréquentes dans l'Ecriture ; elles sont ordinaires aux Prophètes pour prédire la ruine des villes et des empires. Ainsi le Sauveur, en annonçant les malheurs qui devaient arriver bientôt aux Juifs, a fait encore allusion à ce qui arrivera à la fin du monde : « Le soleil s'obscurcira, la lune n'éclairera plus, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus célestes seront en désordre ». Toutes ces expressions, tirées du style figuré des Prophètes, marquent que les Juifs seront abandonnés de Dieu et livrés à leur aveuglement ; qu'ils ne seront plus éclairés par l'Esprit-Saint, et que la lumière qui luisait sur eux sera éteinte ; que des ténèbres affreuses, une nuit obscure couvriront toute la nation ; que la synagogue ne sera plus la vraie Eglise. C'est encore en ce même sens que les Pères entendent les signes qui doivent précéder le dernier jugement. Il est visible que ce ne peut être que de cette manière qu'on interprète la chute des étoiles, puisque la moindre est de beaucoup plus grande que toute la terre. On pourrait peut-être encore entendre par cette chute des étoiles, la chute morale de ces grands hommes qui auront été regardés comme des astres, et qui succombant malheureusement alors à la tentation, s'éteindront peut-être en plus grand nombre dans ces temps de calamités. L'entière destruction de Jérusalem et de la religion des Juifs, sera le signe, comme nous avons dit, de l'avénement triomphant de Jésus-Christ, c'est-à-dire du triomphe de l'Evangile par toute la terre, et le présage aussi de son avénement à la fin des temps, avec une grande puissance et dans un grande majesté : *Cum virtute magna et majestate.* Autant Jésus-Christ a paru faible, humilié, méprisable même dans son premier avénement, autant il fera paraître de majesté, de puissance et de gloire dans le second. *Et mittet angelos suos cum tuba et voce magna ; et congregabunt electos ejus a quatuor ventis :* Au même temps il enverra ses anges avec la trompette, et une voix éclatante rassemblera ses élus des quatre côtés de la terre, d'une extrémité du ciel à l'autre. Ces anges ou envoyés, dans le sens figuré, sont les Apôtres et les ministres de l'Evangile qui ont annoncé la nouvelle loi par toute la terre : *In omnem terram exivit sonus eorum.* Alors toutes les nations du monde, c'est-à-dire toutes les tribus, tous les Juifs obstinés, feront éclater leur douleur lorsqu'ils verront avec quelle gloire, avec quel pouvoir ce Fils de l'homme paraîtra véritablement Fils de Dieu, après s'être assujéti, par le moyen de douze pauvres pêcheurs, tous les peuples de la terre.

Il est certain, disent les Pères, que le Sauveur, en nous faisant un tableau si effrayant de tous les malheurs qui devaient annoncer la ruine entière de Jérusalem et la réprobation du peuple juif en punition de son obstination et de son déicide, a voulu en même temps nous donner une idée bien terrible du dernier jugement.

Il a fallu que Jésus-Christ fût humilié, persécuté, qu'il souffrît avant que de paraître dans sa gloire. Le christianisme et l'Eglise qu'il a enfantés sur la croix, lui ont procuré une gloire qui le dédommage en quelque manière de ses humiliations ; mais ce ne sera proprement qu'au jour du dernier jugement que cette gloire paraîtra dans tout son jour, et que son pouvoir se fera sentir avec une majesté éblouissante. Il n'y aura pas jusqu'aux créatures inanimées qui, le sentant approcher, n'en témoignent de la crainte et ne l'inspirent à tous les esprits. Le soleil s'obscurcira, la lune perdra sa lumière, les étoiles s'éteindront, le ciel sera ébranlé ; les anges, à qui il appartient d'en régler le mouvement, seront eux-mêmes en quelque façon étonnés de voir toute la face de l'univers changée : *Virtutes cœlorum*

commovebuntur. Les flots de la mer agitée par des vents furieux, sembleront menacer la terre d'une inondation générale. La tristesse et la mort, peintes sur tous les visages, dessécheront jusqu'aux os, et la frayeur répandra la désolation par tout le monde : *Tunc apparebit signum Filii hominis :* Alors apparaîtra le signe du Fils de l'homme, ce signe sera l'étendard de la croix. Cette croix brillera dans les airs, et offrira un spectacle agréable à ceux qui la porteront gravée dans leur cœur, mais bien terrible à ceux qui en auront eu horreur pendant leur vie. Mais quels sentiments de crainte et de frayeur n'inspirera pas dans l'âme de tous les hommes la voix tonnante des anges qui appelleront tous les morts au tribunal du Juge souverain, pour y entendre l'arrêt foudroyant de leur éternelle destinée ?

Ab arbore fici, ajoute le Sauveur, *discite parabolam :* Comprenez bien par une parabole prise du figuier. Lorsque ses feuilles paraissent, vous connaissez que l'été est proche. Vous aussi pareillement, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est à la porte. Par cette comparaison, qui était en proverbe parmi les Juifs et les peuples de l'Orient, Jésus-Christ avertit ses Apôtres et tous les Juifs convertis à la foi, d'être attentifs afin de ne pas se trouver eux-mêmes enveloppés dans ces calamités publiques ; c'est encore un avertissement que le Sauveur donne aux chrétiens des derniers temps, afin qu'ils ne soient pas surpris par le jour terrible de sa colère. *Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant* : Je vous dis, en vérité, que cette génération ne passera point que tout cela n'arrive. Par rapport à la ruine de Jérusalem, on peut entendre par cette génération le siècle même où le Sauveur prédisait toutes ces calamités. En effet, tout ce qu'il avait annoncé se trouva accompli dans l'espace de quarante ans. Par rapport à la fin des temps, on doit entendre par cette génération, ou le dernier âge du monde et tout le genre humain, selon saint Jérôme, ou l'Eglise, selon saint Chrysostome, laquelle doit subsister, malgré toutes les persécutions, jusqu'à la fin des siècles.

Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt : Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Voici le dernier âge du monde ; et je vous dis, en vérité, qu'il ne finira point, que toutes les choses que je vous ai dites ne soient arrivées. Mes paroles sont des oracles qui ne sauraient tromper. Le ciel, quoique incorruptible, et la terre, quoique inébranlable, peuvent périr et retomber dans le néant ; mais ce que je dis ne saurait manquer, puisque tout ce qui doit arriver jusqu'à la fin des siècles m'est présent. Ce qu'il y a de plus stable dans la nature est sujet au changement, et il n'y a que les seules vérités que je vous annonce qui soient constantes et éternelles.

L'Eglise commence et finit l'année ecclésiastique par l'Evangile de la fin du monde et du dernier jugement, et chacun de ces Evangiles, l'un selon saint Matthieu, et l'autre selon saint Luc, se termine par ces paroles : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point ». La pensée du dernier jugement doit nous accompagner toute la vie. Saint Jérôme et plusieurs autres grands Saints l'avaient toujours présente, et cette terrible vérité faisait, chaque jour, le sujet ordinaire de leur méditation. L'Eglise, cette bonne mère qui veut que nous marchions sur les traces des Saints et que nous nous rendions le jugement général favorable, nous avertit, le premier et le dernier jour de l'année, que le ciel et la terre passeront, que toutes choses sont sujettes au changement, que tout est caduc, mais que l'Evangile de Jésus-Christ est éternel et inaltérable. Ainsi la vérité de sa parole ne dépend ni de l'humeur et du caprice des hommes, ni de la vicis-

situde du temps, ni des révolutions de la nature. *Veritas Domini manet in æternum* : Tout ce que Jésus-Christ nous a dit est infaillible, et le sera éternellement. Qu'on le croie ou non, qu'on le pratique ou qu'on l'oublie : *Et veritas Domini manet in æternum ;* toutes les paroles de Jésus-Christ sont des oracles. Croyons-le, ne le croyons pas, il n'y a proprement de vrai que ce Dieu nous dit.

Le Père Croiset.

LA FÊTE DU CŒUR TRÈS-PUR DE LA SAINTE VIERGE

Entre les pures créatures, il en est une tellement privilégiée, tellement élevée par la grâce au-dessus de toutes les autres, qu'elle est nommée dans les saints Livres tantôt la fille, tantôt la sœur ou l'épouse du Très-Haut : *Filia regis, soror, sponsa ;* tantôt le chef-d'œuvre unique de ses mains toutes-puissantes : *Una est perfecta mea.* Cette fille chérie du Roi des Cieux, cette auguste Reine de l'univers, c'est Marie. Cependant, si nous cherchons en elle quelque marque extérieure et apparente de cette incomparable grandeur, nous n'en trouvons point. Nous ne voyons qu'une vierge modeste et pauvre, qui a uni son sort à celui d'un humble artisan, qui travaille de ses mains et vit, loin de la vue des hommes, dans une obscurité profonde. Où est donc cette gloire tant célébrée dans les divines Ecritures et dans les cantiques de l'Eglise ? Elle est tout intérieure et cachée ; elle est toute dans son Cœur : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus.* Mais aussi dans ce Cœur, quels trésors ne découvre-t-on point ! Ce sont toutes les perfections des anges et des saints ; mais dans un tel degré d'excellence, que rien dans le ciel même n'y peut être comparé. Ce sont les perfections de Dieu même, aussi fidèlement retracées qu'elles le peuvent être dans une simple créature. Il est donc juste que nous rendions à ce Cœur sacré un culte de vénération et d'amour ; et comme nous adorons le Cœur de Jésus parce que c'est celui d'un Dieu, il convient que nous honorions le Cœur de Marie, parce que c'est après celui de son Fils le plus digne sanctuaire que la Divinité ait habité dans l'univers. Tel est le fondement d'une dévotion très-répandue et très-autorisée dans l'Eglise ; et tel est l'objet de la fête que l'Eglise célèbre en ce jour.

Sans avoir dessein de justifier directement le culte que nous rendons au Cœur de Marie, et que justifie assez le suffrage de l'Eglise, nous nous attacherons à en faire sentir de telle sorte la convenance, les avantages et le prix, que les âmes vraiment chrétiennes s'y affectionnent de plus en plus et trouvent une nouvelle consolation à la pratiquer. Ce discours sera comme un éloge simple et familier du Cœur de cette bienheureuse Vierge, et nous nous proposons de montrer combien il est digne de nos hommages : premièrement, par les perfections dont il est orné ; secondement, par les relations intimes qui l'unissent à Dieu ; troisièmement, par l'amour dont il brûle pour nous.

Lorsque Dieu créa notre premier père dans la justice et la rectitude

originelle, il regarda avec complaisance son cœur innocent et pur, il l'aima comme un des plus beaux ouvrages de ses mains ; il y imprima le sceau de sa ressemblance divine, et établit entre lui-même et sa créature une correspondance et une union intime de sentiments, d'affections et de volonté. Mais bientôt le péché rompit cet heureux accord ; l'image du Créateur fut défigurée ; le cœur de l'homme dégradé reçut l'odieuse empreinte de son ennemi, et, après avoir fait l'admiration des anges, il ne fut plus qu'un hideux objet d'aversion et d'horreur. Un si grand mal ne demeura pas, à la vérité, sans remède, grâce à la miséricorde infinie du Seigneur. Mais, toutefois, la contagion s'étendit à la postérité du coupable ; tout, selon l'expression de saint Paul, fut enveloppé sous le péché, et pendant quatre mille ans l'œil de Dieu ne découvrit pas, dans toutes les générations humaines, un seul cœur qui ne fût atteint de cette contagion fatale et de cette affreuse lèpre. De là le dégoût et l'indignation qui le firent une fois s'écrier qu'il se repentait d'avoir fait l'homme, parce que tous les penchants de son cœur étaient pour le mal. Enfin, après tant de siècles, ses divins regards se reposent sur un objet digne de les fixer. Une enfant de bénédiction paraît sur cette terre depuis si longtemps maudite. Préservée de la corruption universelle par un miracle de la grâce, une fille d'Adam est conçue dans l'innocence et naît dans la sainteté. Le Seigneur voit revivre en elle toute la beauté, toute la pureté du premier dessin sur lequel il avait formé l'homme. Oh ! avec quelle joie il contemple ce Cœur qu'aucune tache ne défigure, qu'aucun germe de passion ne souille, qu'aucune faute, même légère, ne rendra jamais moins digne de son amour ; ce Cœur, dont toutes les inclinations sont saintes et toutes les affections célestes ! ou plutôt, avec quelle satisfaction il s'y contemple lui-même comme dans un miroir fidèle, et y retrouve tous les traits de sa ressemblance effacés chez le reste des hommes ! Voici en quels termes il exprime sa tendresse pour cette créature chérie, et comme il exalte lui-même ce chef-d'œuvre de ses mains : Vous êtes belle, lui dit-il, ô ma bien-aimée, vous êtes toute belle : *Ecce tu pulchra es, amica mea, tota pulchra es.* Mes yeux, qui découvrent des taches dans les astres les plus brillants, et des imperfections dans les pures intelligences qui environnent mon trône, n'aperçoivent pas en vous un défaut : *Et macula non est in te.* Puis s'adressant à ces intelligences elles-mêmes, et se glorifiant devant elles de son ouvrage : Voyez, leur dit-il, cette chaste colombe, elle est sans égale, seule parfaite et unique dans l'univers : *Una est columba mea, perfectâ mea.* Les esprits célestes, à la vue de tant de beauté, s'écrient : Quelle est donc cette admirable créature qui réunit en elle seule les perfections de toutes les autres : *Quæ est ista?* Ils comparent l'éclat dont elle brille, tantôt à la douce et bénigne lumière de l'astre des nuits : *Pulchra ut luna ;* tantôt à la clarté plus vive de l'aurore : *Quasi aurora consurgens ;* tantôt enfin à la splendeur éblouissante du soleil : *Electa ut sol.* Mais d'où s'exhale cette bonne odeur qui les charme et les attire : *Curremus in odorem unguentorum tuorum?* N'est-ce pas de son Cœur, comme d'un vase précieux plein de toutes les essences les plus exquises qui, par leur mélange, forment le plus délicieux des parfums ? *Ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii.*

Considérons ce que ces images représentent, c'est-à-dire les qualités, les vertus du Cœur de Marie, et d'abord parlons de son innocence. Ce Cœur pur ne connaissait point les penchants déréglés de la nature, il n'avait pas à craindre de les jamais connaître ; et cependant, quelles précautions pour conserver un trésor qu'il ne pouvait perdre ! Quelle fuite du monde

et des occasions ! Quelle retraite ! Quelle solitude, dès ses plus tendres années ! Que dire d'une pudeur qui se trouble à la vue d'un ange? Que dire de la chasteté d'un cœur qui. sans balancer un instant, préfère la virginité, non à toutes les grandeurs et à toutes les joies de la terre, ce serait peu, mais à l'ineffable honneur de la maternité divine, qui surpasse infiniment toute expression et toute pensée?

A une pureté si héroïque se joint, par une admirable alliance, l'humilité la plus profonde. Voyez cette fille de David, qui compte tant de rois parmi ses aïeux, se condamner à une obscurité volontaire, devenir l'épouse d'un humble artisan et se dévouer à toutes les humiliations inséparables d'une condition abjecte aux yeux des hommes. Observez toutes ses démarches, écoutez toutes ses paroles, étudiez son silence même, et vous comprendrez à quel point elle est attentive à s'abaisser et à se confondre. Qu'un prince de la milice céleste la salue avec respect, et lui annonce qu'elle concevra dans son sein le Fils du Très-Haut : tremblante, interdite, comme si elle craignait de recevoir le titre de Reine, elle se hâte de prendre celui de servante ; appelée à être épouse et mère, elle se met au rang des esclaves : *Ecce ancilla Domini.* Qu'Elisabeth pousse des cris d'admiration à la vue des merveilles que sa seule présence opère ; que, la comblant d'éloges, elle la nomme bénie entre toutes les femmes, Marie, au milieu de tout ce qui est capable de l'éblouir, ne veut voir que son néant et sa bassesse : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* ; elle ne veut attribuer la grandeur et la sainteté qu'à Dieu seul : *Fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.* Que Joseph, ignorant la cause de sa fécondité, conçoive de tristes soupçons : elle pourrait d'un mot le désabuser ; mais elle aime mieux porter le poids de cette ignominie que de révéler à son saint époux un secret qui tourne à sa gloire. Que la loi oblige les femmes de Juda à se purifier de la souillure qu'elles contractaient en devenant mères : Marie, quoique toujours vierge, se purifie comme elles, et couvre sous le voile de cette cérémonie humiliante le privilége et la sainteté de son enfantement divin. Quand l'a-t-on vue se prévaloir ou se glorifier des faveurs du ciel ? Quand a-t-elle laissé même entrevoir les grâces et les lumières dont elle était remplie ? Quand lui est-il échappé un mot qui tendît à inspirer de l'estime pour elle ? Sa vie entière n'a-t-elle pas été presque un silence continuel ? Qu'on l'outrage ou qu'on l'honore : elle se tait ; que les pasteurs et les mages adorent son divin Fils, ou que les pharisiens, les prêtres et les soldats l'accablent des plus indignes traitements : elle se tait ; que son Fils lui-même lui adresse des paroles sévères et lui dise : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Elle se tait encore et bénit en secret les conseils d'une Providence qui seconde si bien les vœux de son humilité.

Détachée de la gloire jusqu'à la redouter et la haïr, elle méprise les richesses jusqu'à s'en dépouiller dès sa première jeunesse, pour se réduire à toutes les privations, à toutes les rigueurs de l'indigence. Quel dénûment que celui de cette Vierge qui enfante dans une étable, et ne peut donner à son Dieu naissant d'autre lit que la paille, d'autre berceau qu'une crèche ! Digne mère de celui qui n'aura pas où reposer sa tête, qui vivra du pain de l'aumône, mourra nu sur une croix, et laissera pour trésor à ses disciples cette maxime : « Heureux les pauvres ! » Si nous voulons la bien comprendre et la bien goûter, cette maxime que le monde ne comprendra jamais, entrons dans le Cœur de Marie ; nous y verrons la pauvreté évangélique briller comme une pierre précieuse entre tant d'excellentes vertus ; et nous sentirons que celui qui la possède est plus riche de son seul dépouillement, que les princes

et les monarques de la terre ne le sont de toute leur opulence. Mais, que les vrais pauvres de Jésus-Christ sont rares ! Pour en mériter le nom, il ne faut rien moins qu'être mort à toutes choses, avoir renoncé, et de cœur et d'effet, aux intérêts et aux jouissances, aux aises et aux commodités de la vie ; compter pour peu la vie même ; avoir horreur du superflu ; être sans sollicitude pour le nécessaire ; recevoir avec indifférence, comme saint Paul, la santé ou la maladie, la tribulation ou la joie, l'abondance ou la disette ! Tel est ce détachement universel, cette parfaite pauvreté d'esprit que le Sauveur a mise au premier rang des béatitudes ; et tel fut le détachement du Cœur de Marie. De là cette patience invincible dans les travaux, les contradictions et les souffrances ; cette douceur inaltérable envers les ennemis même les plus implacables et les plus injustes ; cette paix et cette sérénité constante au sein de tous les dangers ; cette générosité supérieure à tous les sacrifices ; cet esprit de mortification qui immole sans cesse à la pénitence une chair pure et innocente. De là cet anéantissement de la volonté propre ; cette obéissance aveugle et muette qui n'admet ni examen, ni délai, ni distinction, ni réserve. Qu'elle entende la voix d'un ange ou celle de Joseph ; que la loi de Moïse ou celle du prince commande ; qu'il faille quitter Nazareth sa patrie, pour se rendre à Bethléem ou fuir de Bethléem en Egypte ; s'arracher au sommeil de la nuit, ou porter le poids du jour et de la chaleur ; livrer son Fils au couteau de la circoncision, ou l'offrir dans le temple ; l'accompagner dans sa course laborieuse à travers les villes et les bourgades de la Judée, ou monter avec lui sur le Calvaire ; elle ne sait ni délibérer ni se plaindre ; elle ne connaît que le devoir d'exécuter à tout prix les volontés du ciel, en quelque manière qu'elles lui soient manifestées.

Qui pourrait, dans un seul discours, louer toutes les perfections du Cœur de Marie ? Ce Cœur sacré n'est-il pas un abîme sans fond de vertus et de merveilles ? S'il eût été donné d'offrir pour un seul instant à nos regards le Cœur de cette incomparable Vierge, tel que les anges et les bienheureux le voient éternellement, quels eussent été nos transports d'amour ! Car, puisque telle est la beauté de la vertu, que, du fond d'un cœur pur où elle réside, elle répand jusque sur les traits du visage un charme inexprimable et une sorte d'éclat céleste qui enchante les yeux, quel spectacle ravissant ne serait-ce pas, de voir tant de vertus à découvert, et comme à leur source, dans le Cœur de la plus accomplie des créatures ? Contemplons, du moins en esprit, ce digne objet de notre religieuse vénération ; mais ne nous bornons pas à lui rendre de stériles honneurs. Il est proposé à notre imitation plus encore qu'à notre culte ; ou plutôt, ce qu'il y a de plus essentiel au culte que nous lui devons, c'est l'imitation de ses vertus. Il nous semble entendre sortir de ce Cœur une voix qui nous dit : « O mes enfants chéris, vous que j'ai pris sous ma protection, vous qui portez mon nom et qui avez appris à m'aimer, je dois être votre modèle. Je n'ai plu à Dieu que parce que j'ai été humble et docile, patiente et mortifiée, chaste et modeste, laborieuse et pauvre, douce, silencieuse, recueillie, fervente dans la prière, détachée de toutes les choses périssables, appliquée uniquement à glorifier le Seigneur, charitable et indulgente envers le prochain, sévère à moi-même, fidèle à mes moindres devoirs, prête à donner mille vies plutôt que de laisser approcher de moi l'ombre même du péché. Ce que j'ai été, vous devez l'être, autant que le permet votre faiblesse. C'est à ma suite que les vierges parviennent au séjour du bonheur : *Adducentur regi virgines post eam.* Je ne présente à mon Fils que ceux qui marchent sur mes traces et qui s'efforcent de me ressembler : *Proximæ ejus afferentur tibi.*

Eux seuls goûteront les joies du ciel, et chanteront le cantique de l'Agneau : *Afferentur in lætitia et exultatione.* Je vous ouvre mon Cœur, afin que vous en imprimiez les traits dans le vôtre, et que je puisse un jour, reconnaissant en vous mon image, vous introduire en qualité de mes enfants bien-aimés dans le sanctuaire éternel où réside le Roi de gloire : *Adducentur in templum regis.*

Il est donc vrai que le Cœur de Marie mérite nos hommages par les perfections dont il est orné ; il ne les mérite pas moins par les relations intimes qui l'unissent à Dieu ; c'est ce que nous allons montrer.

Le Seigneur avait arrêté dans ses conseils éternels que le monde serait sauvé par l'incarnation de son Verbe, et que cet ineffable mystère s'accomplirait dans le sein d'une Vierge, par l'opération de l'Esprit-Saint. Dès lors, il fut de la gloire de toute l'adorable Trinité que rien ne manquât à la perfection d'une créature appelée à une destinée si sublime. Le Père adopta, d'une manière toute spéciale, pour sa Fille, celle qui devait être l'Epouse de son Esprit et la Mère de son Fils unique. Il la préserva seule du péché d'origine, sanctifia non-seulement sa naissance, mais sa conception même, et la prévint, dès le sein maternel, par une effusion de grâces sans exemple et sans mesure ; avant qu'elle vît le jour, on eût pu déjà la nommer pleine de grâce, avec autant de vérité que le fit depuis Gabriel : *Gratia plena ;* on eût pu lui dire que déjà le Seigneur était en elle, la comblant de ses faveurs, l'ornant de ses dons les plus rares, et mettant, pour ainsi dire, tous ses soins à l'embellir : *Dominus tecum.* On eût pu lui ajouter que dès lors elle était bénie entre toutes les filles d'Adam, et qu'elle les surpassait toutes en sainteté : *Benedicta tu inter mulieres.* Au premier instant de sa vie, son Dieu la reçoit dans ses bras, et bientôt il ne veut plus qu'elle connaisse d'autre père que lui. Longtemps avant l'âge où les autres enfants sont éclairés des premières lueurs de la raison, elle entend une voix tendre et puissante au fond de son cœur qui lui dit : Ecoute, ô ma fille, toi que j'ai choisie entre toutes les créatures pour te donner ce nom ; écoute et apprends quels sont mes desseins sur toi : *Audi, filia, et vide.* Oublie ta patrie et ton peuple, la maison paternelle et les auteurs de tes jours : *Obliviscere populum tuum, et domum patris tui ;* car ton Roi, ton Dieu, celui que l'univers adore, est épris de ta beauté, il demande ton cœur, il veut y régner seul, et serait blessé du moindre partage : *Et concupiscet rex decorem tuum ; quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum.* Docile à cette voix secrète, Marie rompt les liens de la nature ; à peine sortie du berceau, elle s'est déjà renfermée dans le temple, où, captive volontaire, enchaînée par l'amour au pied des autels, elle n'a plus de commerce qu'avec le ciel. Tandis qu'elle se voue, par un engagement irrévocable, à la virginité ; que dans ce lieu sacré elle donne les nuits et les jours à la prière, le Seigneur se construit en elle un autre temple bien plus saint, un autre sanctuaire bien plus auguste, où la Divinité habitera un jour corporellement. C'est là, c'est dans ce Cœur que le feu sacré ne s'éteint point, et que brûle sans cesse un encens d'agréable odeur ; là est le véritable autel des holocaustes, où une victime pure s'immole et se consume à toute heure ; le véritable Saint des saints, où l'Eternel rend en secret ses oracles ; et l'arche vivante, dont celle des Hébreux n'était que la figure. Oh ! que Dieu se plaît dans ce tabernacle invisible aux hommes, et qu'il aime à préparer une si digne demeure à son Fils !

C'est là encore, c'est dans ce Cœur virginal que se célébreront les noces ineffables de l'Esprit-Saint. Descendez, ô divin Esprit, l'Epouse est prête ;

elle est parée de chasteté, d'humilité, d'amour, de toute la variété et la magnificence des vertus qui lui forment la robe nuptiale la plus riche et la plus digne de vous : *In vestitu deaurato, circumdata varietate.* Venez accomplir en elle le prodige attendu depuis les siècles, ce mystère incompréhensible aux anges mêmes, qui doit l'unir à vous par des liens indissolubles, et lui donner un titre et des droits auxquels il ne semblait pas possible qu'une créature pût jamais prétendre. Comment donner une idée de la faveur que reçut Marie ? L'esprit de Dieu la visite. Est-ce assez dire ? N'en avait-il pas visité d'autres avant elle ? Combien d'âmes saintes avaient goûté la douceur de ses divines caresses et s'étaient enivrées de chastes délices dans une amoureuse union avec lui ! Marie, depuis sa première enfance, était familiarisée avec toutes ces grâces ; elle n'avait cessé de vivre dans le commerce le plus intime avec l'Esprit du Seigneur ; ses jours s'étaient passés dans les ravissements et les défaillances de l'amour ; le sommeil même n'interrompait pas ses entretiens avec son bien-aimé ; et pendant que ses sens étaient assoupis, son Cœur veillait pour lui : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* N'arriva-t-il rien de plus à ce moment annoncé par l'ange, où la majesté divine l'investit de toutes parts, et la vertu du Très-Haut l'environna de son ombre : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi ;* où l'Esprit-Saint, qui avait toujours résidé en elle et l'avait dès longtemps comblée de ses dons, vint d'une manière extraordinaire et nouvelle : *Spiritus sanctus superveniet in te ;* où il la remplit, pour ainsi dire, de sa propre plénitude ; où, par un prodige inouï, il féconda ses entrailles virginales et leur fit produire ce fruit de bénédiction qui est la sainteté elle-même, et qui s'appellera le Fils du Tout-Puissant ? *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.* Ah ! si ce même Esprit, descendant sur les Apôtres, les changea en de nouveaux hommes ; s'il les éleva au-dessus de la nature, au-dessus de l'humanité, leur enseigna toute science et en fit tout à coup, par la puissance dont il les revêtit, comme les dieux de la terre ; que dut-il opérer dans Marie ? De quelle lumière, de quelle onction, de quelle force surnaturelle dut-il la remplir, lorsqu'il vint, non plus comme une langue de feu, mais comme un torrent de flammes divines, pour brûler, consumer tout ce qui restait en elle d'humain, renouveler tout son être déjà si parfait, consacrer et diviniser ses entrailles en leur faisant concevoir un Dieu ! Ah ! si telles furent les faveurs accordées aux simples serviteurs, quels durent être les présents faits à l'épouse ! Quelle pureté ! Quelle beauté l'immortel Epoux dut-il communiquer, par ses divins embrassements, à un Cœur qu'il daignait s'attacher par des nœuds si étroits et si nouveaux !

Passons au troisième rapport qui unit cette glorieuse Vierge à la Divinité. Elle n'est pas seulement fille et épouse, elle est mère. C'est ici le privilége le plus singulier de Marie, son titre le plus incommunicable et le comble de sa gloire. Car, quoiqu'elle soit fille du Père par une adoption toute spéciale, et épouse de l'Esprit-Saint d'une manière ineffable qui ne convient qu'à elle seule, on peut toutefois, dans un sens moins relevé et moins rigoureux, mais véritable, donner le nom d'enfants de Dieu à tous les fidèles, et celui d'épouses à toutes les vierges ; et l'Ecriture elle-même s'exprime ainsi. Mais, quelle autre que Marie a jamais été nommée la mère de son Dieu ? Quelle autre a conçu dans son sein, a enfanté, a nourri de son lait le Fils de l'Eternel ? O dignité, qu'on ne peut comparer à aucune autre, et dont rien de connu n'approche ! Quoi ! Celui qui donne tout à ses créatures, et qui ne reçoit rien d'aucune d'elles, a pu recevoir la vie même de Marie ! Celui qui a fait d'une parole tout ce qui existe, a pu être pro-

duit, selon son être humain et selon la chair, par cette fille de Juda! Il s'est nourri, il s'est accru de sa substance, lui qui donne la nourriture et l'accroissement à tout ce qui respire! Il a été porté dans ses bras, lui qui soutient l'univers d'une de ses mains! Souverain maître de toutes choses, il a été fils soumis, obéissant, respectueux de cette vierge : *Et erat subditus*. Non, on a beau chercher sur la terre ou dans le ciel quelque grandeur au-dessous de celle de Dieu, qui puisse être mise en parallèle avec la grandeur de Marie, on n'en trouve point.

Mais, pour revenir à son Cœur, objet spécial de ce discours, quelles impressions, quelles influences de grâces n'a-t-il pas reçues pendant les neuf mois que le Verbe incarné passa dans le sein maternel? Quel feu dut y allumer ce soleil, renfermé pendant si longtemps dans un si étroit espace, et qui ne laissait encore échapper aucun rayon au dehors! Quelles émotions ce Cœur éprouva-t-il ensuite lorsque la bienheureuse Mère tenait dans ses bras le divin Enfant et le pressait contre son sein! De quelle sainteté ce Cœur se remplit-il pendant les trente années de commerce non interrompu, de communications et d'épanchements mutuels et journaliers entre le fils et la mère! Enfin, pour tout renfermer en un mot, quel dut être ce Cœur, dont les sentiments répondirent à la sublimité de ces incompréhensibles relations avec les trois personnes divines et furent dignes en tout de la fille, de l'épouse et de la mère d'un Dieu!

Disons quelque chose d'admirable et de vrai. Marie n'est pas Dieu, sans doute. Si l'on considère sa nature et sa personne, l'infini tout entier la sépare du souverain Etre; et malheur à qui voudrait confondre le Créateur avec la créature! Mais, si l'on envisage ses priviléges et ses rapports, ils sont tous divins, et l'on ne peut y toucher, pour ainsi dire, par la pensée, sans se trouver, même malgré soi, comme perdu dans les splendeurs de la Divinité. Sa fécondité est divine; sa maternité est divine; son fils, qui est l'os de ses os, et la chair de sa chair, est Dieu : on serait tenté de dire que tout en elle est divin, excepté elle-même. Comme donc nous nommons les Ecritures, divines, parce qu'elles sont inspirées par l'Esprit-Saint, et qu'en parlant des hommes qui ont été ses organes, les expressions de divins prophètes, de divin Paul, nous sont familières, sans que personne se méprenne sur le sens que nous y attachons : ainsi, et à plus forte raison, avons-nous droit de dire : la divine Mère, ou, la divine Vierge, non pas pour attribuer à Marie la divinité, ce qui serait un blasphème, mais pour marquer l'excellence et l'intimité de ses liaisons avec la Trinité adorable. Quelle inconséquence donc que celle de ces sociétés séparées de la véritable Eglise qui, en adorant le Fils, refusent tout témoignage de respect à la Mère; se font un point de religion de ne la distinguer en rien des autres filles d'Adam; et croient plaire à celui qui nous fait un précepte d'honorer les auteurs de nos jours, en outrageant celle de qui il a voulu recevoir la vie! Quel aveuglement encore que celui de ces enfants de l'Eglise qui, reconnaissant le devoir d'invoquer et de vénérer la Mère du Sauveur, retranchent tout ce qu'ils peuvent de son culte, lui disputent ses titres et ses priviléges, et mettent tout leur zèle à rabaisser sa gloire; qui ne veulent point que sa conception ait été sans tache, ni que son assomption soit autre chose que sa mort; qui voient avec chagrin les dévotions dont elle est l'objet et les fêtes instituées en son honneur; par crainte, disent-ils, que les droits du Fils ne soient diminués de tout ce qu'on accorde si libéralement à la Mère, et que le divin Roi du ciel ne conçoive de là une jalousie dont ils ne pourraient, sans outrage, soupçonner un prince de la terre envers celle qui lui aurait donné le jour! Que dire enfin

de ceux qui applaudissent aux hommages que l'on rend à Marie, qui approuvent que l'on se prosterne devant ses images et devant les autels qui lui sont dédiés, qu'on célèbre des fêtes pour honorer son nom, ses douleurs, les divers mystères de sa vie, mais qui ne peuvent souffrir que l'on vénère spécialement son Cœur ? comme s'il y avait quelque chose en sa personne qui fût plus digne de respect et de vénération que ce Cœur sacré, siége de la pureté virginale, de l'amour divin le plus ardent et du plus tendre amour pour les hommes.

Nous ne craignons pas de mériter le reproche de superstition en rendant nos hommages à une créature que le Seigneur lui-même a glorifiée, et nous aimons à les adresser surtout à son Cœur, non-seulement à raison des perfections dont il est orné, et des relations intimes qui l'unissent à Dieu, mais encore à raison de l'amour dont il brûle pour nous. L'amour que Marie a pour nous surpasse autant tout amour connu, que la dignité de cette admirable Vierge l'emporte sur tout ce que nous connaissons de grandeur. Car ce n'est pas seulement un amour tendre, ardent, généreux, héroïque ; mais, il faut le dire, c'est un amour excessif et qui semble passer toutes les bornes. Pourquoi ? Parce que Marie, par un prodige de charité envers nous, et par un renversement apparent de l'ordre, a rapporté l'existence de son divin Fils lui-même à notre salut ; et, tout Dieu qu'il était, elle l'a offert et sacrifié pour nous. Quand Jésus-Christ veut marquer le plus étonnant effet de la charité du Père, il dit qu'il a aimé le monde jusqu'à livrer son Fils unique : *Sic enim dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* C'est là ce que le grand Apôtre appelle l'excès de l'amour de Dieu pour les hommes : *Propter nimiam charitatem suam, qua dilexit nos.* Or, le Cœur de Marie a été capable de ce même excès. Elle a livré le même Fils unique, cet adorable fruit de ses entrailles, pour la rédemption du monde : *Sic dilexit... ut Filium suum unigenitum daret ;* avec cette différence, qu'un si grand sacrifice n'a pas pu coûter de douleur au Père éternel, qui est essentiellement impassible ; mais qu'il en a coûté une si amère, si profonde, à la plus tendre et à la plus sensible des mères, que nous ne trouverons jamais d'expression pour donner une juste idée du martyre qu'elle a enduré ; martyre qui ne commença pas seulement sur le Calvaire, mais au moment même où elle reçut la visite de l'ange. Dès qu'il lui eut annoncé qu'elle aurait un fils nommé Jésus, c'est-à-dire Sauveur, elle comprit tout ce que ce nom signifiait, et vit qu'elle était appelée à mettre au monde la Victime du genre humain : elle y consentit pleinement ; et, par son acceptation volontaire, elle se dévoua à toutes les douleurs et à toutes les désolations inséparables d'une telle destinée. Quelle joie put-elle dès lors goûter ? quel adoucissement sa peine put-elle recevoir ? Pendant tout le temps qu'elle porta le divin Enfant dans son sein, qu'elle le nourrit de son lait, qu'elle le vit croître sous ses yeux, elle ne cessa d'avoir la déchirante pensée qu'il croissait pour le sacrifice. Elle ne put écarter de son esprit les affreuses images du jardin des Olives, du Prétoire et du Calvaire. Tout ce qui fait la consolation des autres mères se changeait pour elle en tourment : s'il tendait vers elle ses mains innocentes, elle croyait déjà les voir chargées des chaînes dont elles devaient être un jour meurtries, ou percées des clous qui devaient les attacher à un infâme gibet ; s'il souriait à sa Mère, s'il fixait sur elle de tendres regards, ou sollicitait ses caresses, elle se représentait, par une cruelle anticipation de l'avenir, ses yeux éteints et mourants, son visage inondé de sang et de larmes, tout son corps déchiré et ne faisant

qu'une plaie. C'était un supplice de tous les instants, que tout renouvelait, et que son amour put seul lui faire supporter. Que dis-je, supporter? Voyez-la coopérer elle-même aux souffrances de ce Fils adoré, et devenir en notre faveur le ministre des desseins rigoureux de son Père sur lui.

Pendant que Jésus s'offre lui-même à son Père pour l'expiation de nos péchés, sa Mère l'offre aussi pour la même fin : elle consent à ses tourments, à ses ignominies, à sa mort, afin que nous puissions obtenir grâce; elle conjure un Dieu offensé d'assouvir sa vengeance sur cet innocent Agneau, et de nous épargner. Voilà jusqu'où le Cœur de Marie nous a aimés! Nous fûmes tellement l'unique objet des pensées du Fils et de la Mère en ce terrible moment, que Jésus, adressant du haut de la croix une dernière parole à Marie, ne lui parle ni de lui-même, ni d'elle, mais de nous. Il voit auprès de lui un seul de ses disciples qui lui représente tous les autres : *Cum vidisset Jesus matrem et discipulum stantem;* nous renfermant tous en lui par la pensée, et nous présentant à Marie dans sa personne, il lui dit : « Femme, voilà votre Fils » : *Mulier, ecce filius tuus.* Nouvelle Eve, voilà votre famille; vous êtes seule désormais la véritable Mère de tous les vivants, c'est-à-dire de mes disciples; vous les enfantez tous aujourd'hui dans l'excès de la plus inconcevable douleur, et vous accomplissez enfin dans toute son étendue la prédiction faite à la première des femmes : *In dolore paries filios.* Ils vous coûtent trop cher pour ne pas vous appartenir. Je vous les donne; chérissez-les tous comme vous m'avez chéri moi-même. Et vous, mes disciples, connaissez votre Mère; je vous substitue à tous mes droits auprès d'elle; recourez à son amour dans tous vos besoins. Si ses entrailles ne vous ont pas portés, son Cœur vous enfante en ce moment : elle vous a aimés plus que la vie de son Fils unique. Et si quelque chose pouvait égaler ma tendresse pour vous, ce serait la sienne : *Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua.*

Voilà nos titres, ô Marie! voilà notre garant pour compter sur les sentiments de votre Cœur à notre égard. Nous sommes vos enfants, les enfants de votre grande douleur; nous mettrons toujours une confiance sans bornes en votre affection maternelle pour nous. En quelque abîme que nous puissions tomber, nous ne désespérerons jamais, tant qu'il nous sera permis d'invoquer votre nom. Vous n'avez pas la toute-puissance qui commande et qui opère tout ce qu'il lui plaît; mais vous avez la toute-puissance qui supplie et qui obtient tout ce qu'elle demande : *Omnipotentia supplex.* Qui n'a pas éprouvé les effets de votre protection? Combien de fois a-t-elle éclaté par des prodiges, en faveur de l'Eglise, des Etats, de ce royaume en particulier, de tous ceux qui ont imploré votre assistance! Les hommages que nous rendons aujourd'hui à votre Cœur nous sont dictés par la reconnaissance. Nous nous jetons tous aujourd'hui à vos pieds, ou plutôt dans ce Cœur qui nous est ouvert, comme dans un sûr asile où nos ennemis ne sauraient nous poursuivre. Hélas! tout ce que nous sommes de mortels ici-bas, nous gémissons tous sous un poids immense de misères; nous portons, dans des corps fragiles et sujets à mille maux, des âmes plus faibles encore et exposées à des maladies bien plus funestes; nous vous invoquons, ô soutien des faibles, ô salut des infirmes : *Salus infirmorum!* Cette vie est féconde en revers, en disgrâces et en malheurs; il n'y a presque pas un œil qui n'ait des larmes à répandre, ni un cœur qui soit exempt de tristesse et d'amertume; nous vous invoquons, ô Consolatrice des affligés : *Consolatrix afflictorum!* Qui de nous oserait se croire innocent et sans tache devant le Seigneur? Qui n'est comptable en quelque chose à

la divine justice? Les uns sont encore asservis à leurs passions; les autres sont le jouet des plus déplorables illusions; d'autres, revenus de leurs égarements, sont épouvantés du souvenir de leurs anciens désordres; d'autres enfin se reprochent des infidélités moins graves, mais journalières, des défauts légers, mais dont ils ne se corrigent point. Nous nous avouons tous coupables, et nous vous invoquons, ô Refuge des pécheurs : *Refugium peccatorum!* Enfin, nous sommes tous embarqués sur une mer orageuse, nous naviguons sur de frêles barques, au milieu des écueils, incertains quelquefois de la route que nous devons tenir, mais trop certains, si nous manquons le port unique du salut, de faire un affreux et irréparable naufrage. Saisis de crainte, nous vous invoquons, ô Ressource des chrétiens en péril : *Auxilium christianorum!* Nous ne périrons pas, ô Mère de miséricorde; vous êtes l'étoile qui nous guidera, à travers tant de dangers, vers ce port heureux où nos cœurs, réunis au vôtre, se reposeront, dans le sein de Dieu, des fatigues et des douleurs de ce triste pèlerinage.

Extrait des *Sermons* du R. P. de Mac Carthy, de la Compagnie de Jésus.

PREMIER DIMANCHE DE JUILLET [1]

LA FÊTE DU PRÉCIEUX SANG DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Toutes les dévotions ayant leurs traits caractéristiques, leurs significations théologiques, nous allons dire quelque chose des traits distinctifs de la dévotion au Précieux Sang. Notre époque est une époque de libertinage; et une époque de libertinage, par une sorte de logique pratique, est toujours une époque d'infidélité. Tout ce qui fait ressortir le côté de Dieu dans la création, et exalte son action surnaturelle et incessante dans le monde, est une controverse à laquelle l'infidélité ne peut résister. Or, c'est ce que la dévotion au Précieux Sang fait d'une manière fort remarquable. Elle nous montre que l'on ne peut trouver la véritable signification de toutes choses que dans le plan de la rédemption, en dehors de laquelle il serait de toute inutilité de discuter les problèmes de la création. Elle nous révèle le caractère de Dieu aussi bien que celui de l'œuvre de Jésus. En faisant ressortir les merveilles de l'Eglise et la vertu des sacrements, elle fait pénétrer dans nos cœurs l'amour de la souveraineté divine, en même temps que le sentiment d'une liberté large, pleine et entière. En

1. On célèbre la première fête du Précieux Sang, le Vendredi de la quatrième semaine de Carême. Voir à ce jour, tome XVI, page 297.

répandant une brillante lumière sur les réalités humaines les plus intimes de l'incarnation, elle prévient la fausse spiritualité.

Un autre trait distinctif de la dévotion au Précieux Sang, c'est la manière dont elle fait ressortir, et dont elle conserve toujours présent à nos yeux le principe du sacrifice. Le sacrifice est tout particulièrement l'élément chrétien de la sainteté; et c'est précisément cet élément que la nature a en horreur et qu'elle repousse de toutes ses forces. Ce serait chose facile d'être un homme spirituel, si pour cela il suffisait d'avoir des vues droites, des sentiments élevés, ou des aspirations ferventes. La pierre de touche de la spiritualité, c'est la mortification. Les amusements mondains, le bien-être domestique, une nourriture choisie, l'habitude quotidienne de faire toujours notre propre volonté dans les moindres détails de la vie, sont toutes choses incompatibles avec la sainteté, lorsqu'elles sont habituelles et qu'elles forment le courant normal et ordinaire de notre existence. La peine est nécessaire pour la sainteté; la souffrance est essentielle pour la destruction de l'amour-propre; il est de toute impossibilité que les habitudes de vertu puissent se former sans la mortification volontaire, et la douleur doit féconder la grâce, pour lui faire porter des fruits. Si un homme ne s'impose pas constamment des sacrifices, il se trompe, il est dans l'illusion, et il ne fait aucun progrès dans la spiritualité. Si un homme ne renonce pas tous les jours à lui-même, il ne porte pas sa croix. Toutes les formes, toutes les images, toutes les associations, toutes les idées de la dévotion au Précieux Sang respirent le sacrifice. Elles fatiguent l'âme par un sentiment perpétuel de mécontentement et de défiance à l'égard de tout ce qui n'est pas sacrifice; et cette gêne est une sollicitation de la grâce. Avec le temps, elles nous pénètrent de l'amour du sacrifice; et gagner cet amour du sacrifice, c'est avoir gravi les premières hauteurs de la sainteté, c'est respirer l'air pur et fouler le sol plus uni du plateau supérieur des montagnes de la perfection. C'est la mission particulière du Précieux Sang, de prêcher une croisade contre la tranquillité du bien-être.

Un autre trait caractéristique de la dévotion au Précieux Sang, c'est qu'elle ne prend pas la place des autres dévotions, mais que par son extension même elle leur procure un plus large espace pour se développer. Il nous est impossible d'avoir une dévotion égale pour tous les objets, il n'y a pas assez de largeur en nous pour cela; nous sommes obligés de prendre les choses en détail. Le Calvaire finit par détourner nos pensées de Bethléem, et Bethléem finit par détourner nos pensées du Calvaire. Un mystère vient se mettre à la traverse d'un autre, et les dévotions se dérobent mutuellement la lumière. Mais ce qu'il y a de particulier dans la dévotion au Précieux Sang, c'est qu'elle n'embarrasse pas les autres, et qu'au contraire elle favorise plutôt leur développement. Elle n'est pas seulement une dévotion distincte, séparée, et douée de son esprit propre, mais elle entre aussi dans d'autres dévotions; elle est une forme particulière, et une forme que beaucoup d'entre elles peuvent revêtir. Elle se mêle de la manière la plus naturelle avec la dévotion à la sainte Vierge. Elle est une splendeur ajoutée à chacun de ses mystères; elle répand sur eux la lumière; et elle fait venir Marie dans les mystères de Jésus. Elle a, comme nous le verrons bientôt, un rapport spécial avec l'Immaculée Conception. Elle forme en elle-même une dévotion séparée envers notre tendre Mère, considérée comme la source du Précieux Sang, et une dévotion de la tendresse la plus ineffable, puisque c'est la dévotion à son Cœur immaculé et à son sang pur et sans tache.

Elle est aussi une variété de la dévotion à la Passion. Elle nous offre un point de vue sous lequel nous pouvons considérer chacun des mystères séparés de ce grand drame, en même temps qu'elle est un moule dans lequel nous pouvons les jeter tous pour ne plus en faire qu'un seul. Elle produit ainsi l'unité dans la dévotion de la Passion, et elle y produit aussi la variété, puisqu'elle vient s'y ajouter comme dévotion spéciale. Lorsque nous désirons embrasser l'ensemble de la passion d'un seul coup d'œil, nous sentons que, ne la considérer que comme le mystère unique de la Passion, c'est quelque chose de trop large pour nous, et que nous tombons dans le vague. Or, le vague est précisément ce que nous devons chercher à éviter dans la dévotion à la Passion. Sa vertu réside dans son caractère saisissant; à moins d'avoir ce caractère, elle ne sera pas vraie; et si elle n'est pas vraie, elle ne sera pas respectueuse. Aussi nous avons divers moyens à l'aide desquels nous obtenons l'unité dans le mystère de la Passion, quoique nous en considérions séparément les diverses parties. Nous prenons les cinq jugements de Notre-Seigneur, ses sept voyages, ses sept paroles ou ses cinq plaies. Toutes ces choses sont d'excellentes inventions de l'amour; mais le Précieux Sang nous donne une unité plus naturelle et aussi des détails plus frappants.

Nous pouvons dire la même chose de la dévotion à Jésus ressuscité. C'est une dévotion que nous cultivons par des méditations séparées sur les belles apparitions des quarante jours. Nous en retirons de brillantes pensées sur Dieu, les vues les plus lumineuses sur sa souveraineté adorable, des désirs célestes, une dévotion plus respectueuse et plus profonde envers Marie, un zèle plus ardent des âmes, et tout ce qui peut servir à l'allégresse de sa sainteté. L'allégresse est le trait distinctif de cette dévotion. Mais lorsque nous désirons lui donner de l'unité, nous la trouvons, cette unité, ou bien dans la dévotion à l'âme de notre tendre Sauveur, ou bien dans la dévotion à son Sang précieux.

La dévotion au Précieux Sang est aussi une autre forme de la dévotion au Saint-Sacrement. La dévotion au Précieux Sang dans le calice peut être considérée non-seulement comme une nouvelle forme de cette dévotion, mais aussi comme une dévotion particulière, en même temps que l'adoration spéciale du Précieux Sang, lorsque nous nous tenons à genoux devant le tabernacle, est une forme de dévotion qui dit beaucoup à notre intelligence, et qui nous rend plus capables de comprendre les augustes réalités de ce redoutable sacrement.

Mais il n'y a pas pour la dévotion au Précieux Sang d'alliance plus étroite que celle qui existe entre elle et la dévotion au Sacré Cœur; le Précieux Sang est la richesse du Sacré Cœur; le Sacré Cœur est le symbole du Précieux Sang, et non-seulement son symbole, mais son palais, son foyer, sa source. C'est au Sacré Cœur qu'il doit la joie de sa mobilité et la gloire de son impétuosité. C'est au Sacré Cœur qu'il retourne avec une promptitude de tous les instants, et c'est à lui qu'il s'adresse comme un enfant à sa mère, pour en recevoir de nouvelles forces, une nouvelle vigueur et la continuation des pulsations qui ne doivent jamais s'arrêter. La dévotion au Précieux Sang est la dévotion qui dévoile les réalités physiques du Sacré Cœur. La dévotion au Sacré Cœur est l'expression figurative des qualités, des dispositions, et du génie du Précieux Sang; la figure seulement est elle-même une réalité vivante et adorable. Le Sacré Cœur est le Cœur de notre Rédempteur : cependant ce n'est pas le Sacré Cœur qui nous a rachetés. C'est uniquement le Précieux Sang, et rien que le Précieux Sang,

qui a été l'instrument choisi de notre rédemption. C'est dans cette réalité spéciale, dans cet office où il n'a pas d'égal, dans ce privilége que personne ne partage avec lui, que réside la grandeur du Précieux Sang, grandeur qu'il communique aussi à la dévotion qui lui est consacrée. Sans cette distinction, la dévotion au Précieux Sang et la dévotion au Sacré Cœur n'en formeraient qu'une seule, considérée sous deux différents aspects. L'une honorerait les opérations actuelles de la nature humaine de notre tendre Sauveur, l'autre exalterait ses dispositions intérieures, ses charmes cachés, sa tendresse caractéristique, ses libéralités prodigues, et ses magnifiques affections. L'une aurait à s'occuper des opérations, l'autre de leurs significations; l'une examinerait les actes, l'autre, leurs conséquences; l'une serait l'explication et le commentaire de l'autre. Telle est l'intimité de leur union. Mais le fait mystérieux que le sang et le sang seul de Jésus a été choisi pour être le prix de la rédemption de l'homme, et que c'est le sang seulement et le sang versé dans la mort qui nous a réellement rachetés, ce fait, disons-nous, revêt le Précieux Sang d'une majesté distinctive, à laquelle ne participent que par circonstance le corps et l'âme de Notre-Seigneur. De là il suit que, si nous voyons communément que la dévotion au Précieux Sang et la dévotion au Sacré Cœur vont ensemble, nous voyons aussi de temps en temps, et c'est une exception à la règle donnée plus haut, que l'une vient se mettre à la traverse de l'autre, comme si elle n'en était qu'un aspect différent, plus en rapport avec le goût spirituel de l'âme. Mais en réalité cette apparence d'opposition n'est qu'une preuve de l'intimité de leur alliance.

En parlant de cette harmonie de la dévotion au Précieux Sang avec les autres dévotions, nous devons mentionner un autre de ses traits distinctifs, qui offre un grand intérêt au point de vue dont il enchaîne toutes les vies de Jésus, de façon à n'en faire qu'une seule. Le Précieux Sang fait dans la dévotion ce qu'il fait dans la réalité de son existence. De même qu'il pénètre le corps tout entier de Notre-Seigneur, et qu'il est sa vie, ainsi il est le moule dans lequel ne viennent plus en former qu'une seule toutes ces vies. Le Précieux Sang coule dans toutes ces vies, et il est leur seule et unique vie humaine. Cependant il n'est pas un lien purement imaginatif auquel notre dévotion se plaît à les rattacher, par convenance, comme autant de grains d'un chapelet, il est une unité vivante; en coulant dans toutes, il n'en fait qu'une seule, et il donne à chacune d'elles une signification spéciale, une lumière particulière.

Son usage comme puissance d'intercession est un autre trait caractéristique de la dévotion au Précieux Sang. C'est l'office spécial du sang de notre Sauveur d'intercéder. Son existence même est la plus puissante de toutes les prières; sa présence dans le ciel est une force qui n'est surpassée que par la toute-puissance. Le Précieux Sang a été la force par laquelle Dieu a racheté l'homme. Il est la force au moyen de laquelle l'homme obtient auprès de Dieu. Il a été l'oblation qui, dans son offrande actuelle, a réconcilié avec ses créatures coupables le Créateur offensé. Il a été l'oblation dont la prévision seule a déterminé Dieu à inonder le monde de miséricordes, et dont l'imitation, dans le sang des animaux, a été autrefois la religion véritable de la terre. Il est l'oblation qui donne aux oblations chrétiennes toute leur efficacité par leur union spirituelle avec elle-même. Il est l'oblation dont la répétition réelle sur l'autel continue à donner à la création ses droits à l'indulgence de son Créateur. Sous ce rapport aussi la dévotion au Précieux Sang offre une réalité plus vivante et plus intime

que les autres dévotions. Bien des révélations, qui nous viennent de l'autre monde, attestent la dévotion particulière des morts au Précieux Sang. Il a été permis à des âmes du purgatoire d'apparaître et de dire comment, dans leur patrie de souffrance et de désolation, il n'y a que le sang, le sang de l'adorable sacrifice de la messe qui puisse éteindre les feux qui les dévorent. Les tableaux qui représentent les anges tenant des calices auprès du côté ouvert de Jésus, pendant que Marie prie à ses pieds, et puis, versant ces calices dans les flammes du purgatoire, ne font que nous exposer simplement cette vérité catholique telle qu'elle existe dans la pensée des fidèles. Les prières pour la conversion des pécheurs cherchent naturellement leur efficacité dans l'oblation du Précieux Sang ; le Précieux Sang s'est répandu pour leur conversion. La conversion est sa principale occupation sur la terre ; c'est son ouvrage bien plus que le nôtre. Employé pour atteindre ce but, il est quelque chose de plus qu'une puissance d'intercession ; c'est lui qui accomplit l'œuvre, il est tout à la fois la prière et la réponse à la prière. La prière pour l'exaltation de l'Eglise a spontanément recours au Précieux Sang, car l'Eglise est sa création spéciale, et la dévotion à l'Eglise est sa dévotion personnelle. C'est pourquoi il n'attend que notre invitation pour se joindre à nous avec toute l'impatience de l'amour. Aussi, nous pouvons bien nommer la dévotion au Précieux Sang une dévotion apostolique.

Il y a encore un autre trait caractéristique de cette dévotion, qui nous est fourni par son histoire, mais qui est loin toutefois de ne reposer que sur les circonstances historiques ; c'est son alliance particulière avec l'Immaculée Conception. Le principal office de ces deux mystères est de faire mieux ressortir la grâce réparatrice, et tous les deux nous prêchent également la rédemption. Le Précieux Sang a été l'instrument qui a racheté le monde ; et l'Immaculée Conception a été la première et la plus grande des victoires qu'il ait remportées. Ainsi, l'Immaculée Conception a été la plus haute et la plus ancienne des œuvres du Précieux Sang. Mais il y a plus que tout cela, nous voyons dans ces deux mystères un cercle vicieux ravissant de cause et d'effet ; car tantôt c'est la cause qui est l'effet, et tantôt l'effet qui devient cause. C'est dans l'Immaculée Conception, qui est son œuvre de prédilection, que le Précieux Sang a d'abord pris naissance ; et l'Immaculée Conception n'a existé qu'à cause du Précieux Sang ; elle n'a existé que pour garantir sa pureté et protéger son honneur. Le Précieux Sang, par les mouvements souterrains de son ardent amour, a élevé les montagnes de l'Immaculée Conception, et puis, il a coulé de leur sommet comme l'onde pure d'une fontaine pour le bonheur des nations. L'Immaculée Conception rentre donc de fait dans la dévotion au Précieux Sang. Elle est l'offrande la plus riche de la création, faite par la Reine des créatures qui, dans la jubilation de son aurore sans tache, a ainsi couronné le Précieux Sang, en recevant elle-même sur son front sa couronne de prédilection.

Il n'y a donc rien d'étonnant que nous trouvions dans ces deux dévotions, la dévotion au Précieux Sang et la dévotion à l'Immaculée Conception, une similitude d'esprit, une similitude de dons, et une similitude de grâces. Mais quelle est la distinction que la dévotion au Précieux Sang ne partage avec aucune autre ? Est-ce qu'il n'est pas une grandeur qui lui soit uniquement personnelle ? Oui, il en est une, mais elle n'est pas seule pour la posséder, et elle la partage avec la dévotion au Saint-Sacrement. Le privilége distinctif de la dévotion au Précieux Sang consiste en ce

qu'elle renferme l'union particulière d'adoration et de dévotion, qui forme la spiritualité du ciel. Mais considérons plus attentivement l'esprit de cette dévotion, tel que nous le révèlent les fruits qu'il produit dans l'âme.

D'abord, il nourrit en nous un étonnement plein d'amour et toujours renaissant à la vue des choses ordinaires de la foi. Le surnaturel n'est pas nécessairement la même chose que le merveilleux ; l'amour du surnaturel est quelque chose de plus élevé que le désir du merveilleux ; c'est une grâce plus grande, une grâce féconde, une grâce qui en renferme beaucoup d'autres ; il y a peu de grâces que nous dussions désirer avec plus d'empressement, pour beaucoup de raisons, mais pour celle-ci en particulier, qu'elle donne une très-grande fécondité aux trois vertus théologales. La multitude est attirée par les miracles, les prophéties, les apparitions, les visions et les héroïsmes extraordinaires d'une sainteté inimitable. Nous devons aussi nous laisser attirer par ces objets ; Dieu les offre comme autant d'attraits, et dans son intention, ils doivent nous attirer. Mais pour l'âme qui réfléchit, pour l'âme qui aime, les choses communes de la foi sont mille fois plus attrayantes ; et pour la plupart aussi, elles sont en elles-mêmes beaucoup plus merveilleuses. Dans la religion, ce qui est commun vaut mieux que ce qui ne l'est pas ; car les choses communes sont universelles, et ce sont ses dons les plus précieux que Dieu donne à tous les hommes, et ses dons particuliers qu'il accorde au petit nombre. Cette manière d'agir est une des voies de Dieu qui mérite d'être observée et justement appréciée ; ses faveurs de choix sont les plus universelles. Or, de toutes les choses surnaturelles, le Précieux Sang est la plus répandue, la plus commune et la plus accessible. Il entre dans tout ce qu'il y a de plus ordinaire dans la religion, avec une ubiquité qui ne se fatigue jamais, et sa dévotion participe à cette universalité qui lui est personnelle. Dans la spiritualité, à mesure que les années s'écoulent, les sages apprécient de plus en plus cette estime et cet amour des choses communes de la foi.

Voici un autre fruit de l'esprit de cette dévotion au Précieux Sang. Il est plus facile d'aimer Dieu que d'avoir confiance en lui. Notre plus grand défaut, dans le culte que nous rendons à Dieu, c'est le manque de confiance en lui. La confiance est la marque de la vérité de l'adoration ; c'est la plénitude tranquille de l'amour. Quoi, mieux que l'étude du Précieux Sang, peut nous donner cette confiance en Dieu ? Qui peut douter de Jésus, quand il le voit verser son sang ? Soit que nous regardions les grandeurs de ce sang précieux, ou ses libéralités, ou sa tendresse, ou ses particularités, le résultat de notre contemplation sera une confiance ferme et filiale. De là naîtra la générosité à l'égard de Dieu, cette vertu si importante, dont nous déplorons tous les jours l'absence en nos âmes, et que nous ne prenons jamais la peine d'acquérir. Il est plus aisé d'être généreux, lorsque nous parvenons à avoir une entière confiance dans l'objet de notre amour. D'ailleurs, la prodigalité du Précieux Sang nous fera gagner la générosité, comme par une sorte de contagion. Il est difficile de vivre au milieu des flammes, et de ne pas brûler soi-même. L'excès de l'amour se trahit par l'imitation. Nous ferons de grandes choses pour Dieu, si nous nous entretenons continuellement des grandes choses que Dieu a faites pour nous.

Un autre don de cette dévotion est une haine violente et intelligente du péché. Il est inutile que la haine soit intelligente, si elle n'est pas aussi violente, et il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas violente, si elle n'était pas en même temps intelligente. Ce que réclame le plus impérieusement notre fidélité pour Dieu, c'est la sévérité à l'égard de la déloyauté. Notre vie,

qu'est-ce autre chose qu'un composé de résistances à la grâce, de mépris d'avertissements divins, de lenteur dans l'exécution de nos devoirs, et d'inspirations négligées ? Si nous haïssions le péché, comme nous devrions le haïr, purement, fermement, énergiquement, nous ferions plus de pénitences, nous nous imposerions plus de châtiments, et la douleur de nos fautes persévérerait autrement dans nos cœurs. Et puis, le couronnement de la déloyauté à l'égard de Dieu, c'est l'hérésie ; c'est le péché des péchés, le plus rebutant des objets sur lesquels puisse s'abaisser l'œil de Dieu dans ce monde de malice. Elle est la souillure de la vérité divine, la pire de toutes les impuretés. Cependant, combien nous la traitons légèrement ! Nous la regardons, et nous demeurons calmes ; nous la touchons, et nous ne frissonnons pas ; nous nous mêlons avec elle, et nous n'éprouvons pas de crainte ; nous la voyons toucher les choses sacrées, et nous n'avons pas le sentiment du sacrilége ; nous respirons son odeur, et nous ne manifestons aucun signe d'horreur ou de dégoût. Nous n'aimons pas assez Dieu pour entrer dans une sainte colère pour sa gloire. Nous n'aimons pas assez les hommes pour rendre à leurs âmes le service d'être vrais à leur égard. Nous n'avons plus l'esprit antique de l'Eglise, ni son antique génie. Notre charité n'est pas vraie, parce qu'elle n'est pas sévère, et elle n'est pas persuasive, parce qu'elle n'est pas vraie. Dans ces jours où l'hérésie est répandue si universellement, nous avons besoin que saint Michel mette un cœur nouveau en nous. Mais la dévotion au Précieux Sang, avec son attachement à l'Eglise et sa parure des sacrements, nous donnera le cœur de saint Michel, et nous revêtira de la force nécessaire pour manier son épée. Qui jamais a tiré cette épée avec une précipitation plus noble, ou qui a usé de la victoire avec plus de tendresse que ce généreux archange, dont le cri de guerre était : Tout pour Dieu ?

Le Précieux Sang est le sang de celui qui est spécialement la vérité incréée. Il est le sang de celui qui est venu avec sa vérité pour racheter les âmes. Aussi, l'amour des âmes est-il une autre grâce qui dérive de l'esprit de cette dévotion. De toutes les choses qui existent, l'amour des âmes est peut-être le plus éminemment catholique. Il semble que c'est un sentiment surnaturel, qui n'appartient qu'à l'Eglise. Il y a plusieurs classes de Saints, distinguées les unes des autres par des grâces toutes différentes, et par des dons dissemblables, presque incompatibles. Cependant, l'amour des âmes est un instinct commun aux Saints de toutes les classes. C'est une grâce qui vient accompagnée du plus grand nombre de faveurs, et qui suppose l'exercice du plus grand nombre de vertus. C'est la grâce qui déplaît le plus au public irréligieux, car le péché lui-même a ses instincts de conservation ; et c'est une grâce qui est particulièrement désagréable aux personnes mondaines. C'est un don aussi qui exige un discernement spirituel d'une délicatesse plus qu'ordinaire, car il est partout et toujours l'accord de l'enthousiasme et de la discrétion. L'activité naturelle, l'émulation vulgaire, une bienveillance bruyante, l'amour de la louange, l'habitude de se mêler à tout, la trop grande estime de nos capacités, la bouillante ardeur d'une ferveur exagérée, l'obstination des vues particulières, les folies sans fin d'une originalité indocile ; toutes ces choses préparent autant d'illusions pour l'âme, et elles les multiplient tellement par leurs combinaisons variées, que le don de conseil et la vertu de prudence, de même que la froide audace d'un apôtre sont de toute nécessité pour l'exercice de cet amour des âmes. C'est une grâce laborieuse aussi, une grâce qui ennuie l'esprit, fatigue l'intelligence et apporte des désappointements

au cœur. Voilà pourquoi, chez beaucoup de personnes, elle a une durée si courte. Elle entre dans la ferveur de presque tout le monde, mais elle se trouve dans la persévérance d'un bien petit nombre. C'est une grâce qui ne vieillit jamais, qui jamais n'éprouve les sentiments de la vieillesse, jamais ne ressent sa lenteur, ni son besoin de repos. Aussi, bon nombre d'hommes la laissent de côté, comme un objet appartenant à la jeunesse; pour eux, c'est un état par lequel il fallait passer, mais dont on ne tarde pas à sortir ensuite. L'âme d'un apôtre est toujours jeune. Elle était mûre dans sa jeune prudence, et elle est impétueuse dans son zèle orné de cheveux blancs.

Mais si c'est une grâce sans laquelle il est difficile de persévérer, c'en est une aussi qui donne une grande unité et une consistance merveilleuse à la vie d'un homme, et qui finit nécessairement par la couronner du succès le plus digne d'envie. S'il n'y a rien qui exige un travail plus pénible que l'amour des âmes, il n'y a rien non plus qui promette un succès aussi certain. L'amour des âmes est une combinaison parfaite de grandeurs spirituelles. C'est la plus large de toutes les expressions du Sacré Cœur. Mieux que toute autre chose, il unit la charité envers Dieu et la charité envers les hommes. Il semble d'un côté comprendre Dieu d'une manière intuitive, et de l'autre posséder en lui-même un attrait surnaturel, qui le fait couronner le roi des hommes. Par lui, l'homme est doué d'une fécondité surprenante et jouit d'un bonheur que rien ne peut lui ôter. Il arrache du cœur la jalousie, la rivalité, les petitesses. L'amour des âmes vit également dans l'action et dans la contemplation, et il satisfait par là pour de nombreuses omissions dans la vie spirituelle. Il donne une simplicité charmante au caractère, modérant ce qu'il y aurait de trop enjoué, égayant ce qu'il y aurait de trop sérieux. Il est une émanation de la grandeur apostolique, une part à la mission des Apôtres, dont la vocation est au-dessus de toutes les autres vocations du monde, comme leur sainteté a été supérieure à toutes les autres saintetés. Il pénètre l'âme d'un violent amour de Jésus, et il la fait participer à ce qu'il y a de communicatif dans l'adorable caractère de Dieu. Quelle grâce de posséder cet amour des âmes ! Et c'est la grâce peut-être qui ressort de la manière la plus directe, la plus naturelle et la plus infaillible de la dévotion au Précieux Sang.

Un autre fruit de la dévotion au Précieux Sang est une grande dévotion aux Sacrements. Le zèle des âmes est donné naturellement pour faire triompher les Sacrements. L'homme apostolique connaît les Sacrements par expérience. Il a vu ce qu'il y a de magique dans leurs opérations. Il a vu comment ils peuvent demeurer au sein de la corruption, semblables à des charmes divins, et détruire par leur influence mystérieuse tout ce qu'il pouvait y avoir de nuisible dans le voisinage, les restes, les associations, les racines et les attraits du péché. Il a manié leurs réalités divines, et c'est plutôt ce qu'il a vu que ce qu'il croit, qu'il adore. Mais non-seulement une grande dévotion aux Sacrements est une suite nécessaire du zèle des âmes, elle est aussi un remède efficace contre tout ce qu'il y a de mondain, de matériel et d'antisurnaturel dans les tendances de l'époque. Et cette dévotion se développera en nous, à mesure que nous ferons des progrès dans la dévotion au Précieux Sang.

L'effet de la dévotion au Précieux Sang sur notre dévotion à la sainte Vierge peut bien aussi être cité comme une de ses grâces, et l'une des révélations de son esprit. Par elle notre dévotion à Marie devient partie intégrante de notre dévotion à Jésus, et ces deux dévotions se trouvent réu-

nies en une seule. Elle fait entrer Marie d'une manière si intime dans le plan de la rédemption, et en même temps elle la considère séparément revêtue d'une telle splendeur, que le langage le plus élevé dont les Saints usaient à son égard nous devient facile, et qu'il n'est plus que l'expression naturelle de l'amour qui nous anime. Pour être enthousiaste, notre amour de Marie n'a besoin que d'être théologique. La dévotion au Précieux Sang revêt Marie d'une gloire nouvelle. Par elle, Jésus glorifie Marie, et Marie glorifie Jésus. Par elle, les mystères de Marie brillent comme des astres lumineux, et le Précieux Sang forme la clarté de la nuit de pourpre au milieu de laquelle leur éclat se montre plus visible et plus distinct. Celui qui peut trouver un point de vue différent d'où notre tendre Mère lui apparaît plus grande qu'auparavant, s'est procuré un nouveau moyen de sanctification, car il a acquis une puissance nouvelle pour aimer Dieu; or, la dévotion au Précieux Sang est remplie de pareils points de vue.

La dévotion au Précieux Sang doit aussi naturellement nous donner un amour spécial pour la sainte humanité. Elle nous fait pénétrer jusque dans les plus profondes retraites de la vie humaine de Notre-Seigneur. Comme chacune des pulsations de ce Sang divin, tous ses mystères présentent à notre foi et à notre amour les réalités redoutables de la nature créée de Jésus, en même temps qu'ils paraissent ouvrir à nos regards les merveilles de l'union hypostatique, et nous en démontrer toute la force. Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu ; et nous l'adorons tous comme tel. Mais il y a une adoration particulière de sa Divinité qui procède d'un amour spécial pour son humanité. Nous voudrions bien aimer Dieu comme il nous aime. Mais il y a dans son amour pour nous une tendresse que son infinie majesté ne nous permet pas de lui rendre. Cependant, l'adoration de la divinité de Jésus, inspirée par une dévotion spéciale à son humanité, renferme un je ne sais quoi qui insinue cet élément de tendresse dans notre adoration, sans diminuer la sainte terreur de notre anéantissement; cet élément est un des dons particuliers de la dévotion au Précieux Sang.

Où se trouve Jésus, là tout honneur, toute gloire, tout amour se réunissent autour de Dieu le Père. Qui peut douter alors que la dévotion au Précieux Sang ne soit aussi une dévotion au Père éternel ? Pensez à l'immensité de l'amour de Dieu le Père pour ce Sang rédempteur ; de toutes les créations possibles, c'est lui seul qu'il a choisi pour être le prix de notre rédemption. Sa valeur seule a pu rendre au Créateur les trésors de gloire que le péché de la créature avait cherché à lui ravir. C'est seulement à la suite de sa victoire qu'il a bien voulu condescendre à recevoir de nouveau la souveraineté dont il avait été dépouillé ; sa plénitude seule a pu satisfaire les exigences de ses perfections outragées, et il n'y a que sa mansuétude qui ait pu ramener une paix universelle entre le ciel et la terre. C'est à la personne du Père, par appropriation, que cette précieuse rançon de nos âmes a été payée. Bien plus, notre dévotion au sang du Fils n'est qu'une imitation de la complaisance que le Père y trouve. Ce sang est sa joie et sa dévotion ; nous unir à lui dans cette dévotion au sang de son Fils, c'est, en toute vérité, pratiquer une dévotion spéciale envers lui. La dévotion au Père éternel ! voilà la grâce si suave que nous devons appeler de toute l'ardeur de nos désirs.

Le Précieux Sang est une source intarissable dont les eaux fécondes coulent sur les âmes et les emportent dans leur cours vers l'abîme sans fond de l'amour. Travaillons donc à développer de plus en plus dans nos âmes cette dévotion précieuse que l'Eglise cherche aujourd'hui à raviver en nous.

Les Confréries du Précieux Sang ont été enrichies de nombreuses indulgences par les papes Grégoire XVI, Pie VII et Pie IX.

Cf. *Le Précieux Sang* ou *le Prix de notre Salut*, par le R. P. Faber.

LE DEUXIÈME DIMANCHE DE SEPTEMBRE

LA FÊTE DU SAINT NOM DE MARIE

Le grand nom de Marie, donné à la Mère de Dieu, n'a pas été trouvé sur la terre, ni inventé par l'esprit ou le caprice des hommes comme les autres noms ; mais il est descendu du ciel et a été imposé par un décret divin, ainsi que l'attestent saint Jérôme, saint Epiphane, saint Antonin, et d'autres auteurs. C'est un nom tiré du trésor de la Divinité, dit saint Pierre Damien : *De thesauro Divinitatis, Mariæ nomen evolvitur.* Oui, ô Marie ! ajoute Richard de Saint-Laurent, votre nom sublime et admirable est sorti du trésor de la Divinité ; car c'est la sainte Trinité tout entière qui vous a donné ce nom au-dessus de tous les noms après celui de votre divin Fils, et qui l'a enrichi de tant de majesté et de puissance, qu'il faut que, par respect pour ce saint nom, dès qu'il est prononcé, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre, et aux enfers : *Dedit tibi, Maria, tota Trinitas nomen quod est super omne nomen, post nomen Filii tui, ut in nomine tuo omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum.* Mais, entre les autres prérogatives que le Seigneur a voulu attacher au nom de Marie, considérons ici combien il l'a rendu doux aux serviteurs de cette céleste Reine, soit pendant la vie, soit à l'heure de la mort.

Et d'abord, pour parler du temps de la vie, le saint anachorète Honorius disait que le nom de Marie est plein de tout ce qu'il y a de douceur et de suavité en Dieu : *Hoc nomen Mariæ plenum est omni dulcedine ac suavitate divina.* Aussi le glorieux saint Antoine de Padoue reconnaissait dans le nom de Marie les mêmes charmes que saint Bernard trouvait dans celui de Jésus. Le nom de cette Vierge-Mère, comme celui de son divin Fils, est pour ses serviteurs, disait-il, une joie au cœur, un miel à la bouche, une mélodie à l'oreille : *Jubilus in corde, mel in ore, melos in aure.* Le vénérable Juvénal Ancina, évêque de Saluces, ainsi qu'on le rapporte dans sa vie, goûtait, en prononçant le nom de Marie, une douceur sensible telle, qu'il s'en léchait les lèvres. On lit également qu'une dame de Cologne dit à l'évêque Massilius que, toutes les fois qu'elle prononçait le nom de Marie, elle sentait dans sa bouche une saveur plus douce que celle du miel. Et Massilius, ayant adopté sa pratique, éprouva la même douceur.

Lorsque la sainte Vierge fut élevée au ciel, les Anges demandèrent trois fois son nom ; c'est ce qu'on peut inférer de trois passages des Cantiques :

Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi? — Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens? — Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens? Richard de Saint-Laurent demande pourquoi les Anges répètent tant de fois cette question : Quelle est cette auguste Reine? et il répond : *Forsitan quia dulce nomen sibi desiderant responderi :* C'est sans doute pour entendre résonner le nom de Marie, tant ce nom paraît doux même aux Anges.

Mais nous ne parlons pas ici de cette douceur sensible, parce qu'elle n'est pas accordée communément à tous ; nous voulons parler spécialement de la douceur salutaire de consolation, d'amour, de joie, de confiance, et de force, que le nom de Marie procure communément à ceux qui le prononcent avec dévotion.

L'abbé Francon dit à ce sujet, qu'après le saint nom de Jésus, le nom de Marie est si riche de biens en tout genre, qu'on n'entend prononcer nulle part, ni sur la terre ni dans le ciel, un nom dont les âmes dévotes reçoivent autant de grâce, d'espérance, et de consolation : *Neque enim, post Filii sui nomen, aliud nomen cœlum aut terra nominat, unde tantum gratiæ, tantum spei, tantum suavitatis, piæ mentes concipiant.* En effet, continue le même auteur, le nom de Marie renferme en soi je ne sais quoi d'admirable, de doux, et de divin, d'où il résulte que, s'il rencontre des cœurs amis, il y répand une odeur de sainte suavité : *Nomen namque Mariæ mirum quid, suave, ac divinum, in se continet, ut, cum sonuerit amicis cordibus, amicæ suavitatis odorem spiret.* Et la merveille de ce grand nom, conclut-il, c'est que, mille fois répété, il est toujours écouté comme nouveau par ceux qui aiment Marie, parce qu'ils goûtent toujours la même douceur à l'entendre prononcer : *Et mirum illud est de nomine Mariæ, ut, millies auditum, semper audiatur quasi novum.*

Le bienheureux Henri Suzo, parlant également de cette douceur, disait qu'en prononçant le nom de Marie il se sentait tellement pénétré de confiance et enflammé d'amour, que, versant des larmes de joie et transporté hors de lui-même, il aurait désiré que le cœur lui bondît de la poitrine jusque sur les lèvres ; car, assurait-il, ce nom si doux se liquéfiait comme un rayon de miel au fond de son âme. Après quoi il s'écriait : « O nom plein de suavité ! O Marie ! que devez-vous donc être vous-même, si votre nom seul est déjà si aimable et si gracieux ? »

Et l'affectueux saint Bernard adresse à sa bonne Mère ces paroles pleines de tendresse : *O magna, o pia, o multum amabilis Maria! tu nec nominari potes, quin accendas, nec cogitari, quin recrees affectus diligentium te :* Que vous êtes grande, que vous êtes miséricordieuse, que vous êtes digne de toute louange, ô sainte Vierge Marie ! votre nom est si doux et si aimable, qu'on ne peut le prononcer sans être aussitôt embrasé d'amour, et pour vous et pour Dieu ; et il suffit que ce nom se présente à la pensée de ceux qui vous aiment, pour accroître beaucoup leur amour et les consoler. — Ah ! si les richesses consolent les pauvres, en soulageant leur misère, ajoute Richard de Saint-Laurent, combien plus votre nom, ô Marie ! doit nous consoler dans les maux que nous souffrons, puisque, bien mieux que les richesses de la terre, il adoucit toutes les peines de la vie présente ! *Mariæ nomen longe melius quam divitiæ, quia melius angustiam relevat.*

En un mot, votre nom, ô Mère de Dieu ! est tout rempli de grâces et de bénédictions divines, comme le dit saint Méthode : *Tuum, Dei Genitrix, nomen divinis benedictionibus et gratiis ex omni parte refertum.* En sorte que, selon saint Bonaventure, on ne saurait le prononcer dévotement sans en

retirer quelque bien : *Nomen tuum devote nominari non potest sine nominantis utilitate.* Qu'on trouve même un pécheur aussi endurci et dépourvu de confiance qu'on voudra, ajoute le pieux Idiot ; s'il vous nomme seulement, ô Vierge pleine de bonté ! telle est la vertu de votre nom, que sa dureté s'amollira aussitôt d'une manière merveilleuse ; car c'est vous qui élevez les pécheurs à l'espérance du pardon et de la grâce : *Tanta est virtus tui sacratissimi nominis, o semper benedicta Virgo Maria ! quod mirabiliter emollit duritiam cordis humani ; peccator per te respirat in spe veniæ et gratiæ.*

Votre doux nom, dit à son tour saint Ambroise, est un baume qui respire l'odeur de la grâce ; ah ! que ce baume de salut descende au fond de nos âmes ! *Unguentum, nomen tuum ; descendat istud unguentum in animæ præcordia, sancta Maria, quod divina gratiæ spiramenta redolet.* Voici donc ce que le Saint vous demande par ces paroles, ô Marie ! et ce que nous vous demandons après lui : Faites que nous pensions souvent à invoquer votre nom avec amour et confiance ; car c'est là, ou un signe qu'on possède déjà la grâce de Dieu, ou une assurance qu'on doit bientôt la recouvrer. — Et en effet, ô douce Reine ! le souvenir de votre nom console les affligés, remet dans la voie du salut ceux qui en sont sortis, et fortifie les pécheurs contre la tentation du désespoir, ainsi que l'assure Ludolphe de Saxe : *O Maria, tui recordatio nominis mœstos lætificat, errantes ad viam salutis revocat, et peccatores, ne desperent, confortat.*

Suivant la pensée du Père Pelbart, de même que Jésus-Christ, par ses cinq plaies, a préparé au monde le remède pour tous ses maux, ainsi Marie, par la vertu de son très-saint nom, qui est composé de cinq lettres, procure chaque jour aux pécheurs leur pardon : *Sic Maria, suo sanctissimo nomine, quod quinque litteris constat, confert quotidie veniam peccatoribus.* C'est pour cela que le saint nom de Marie est comparé à l'huile : *Oleum effusum, nomen tuum.* Voici, sur ces paroles, le commentaire d'Alain de l'Isle : *Gloria nominis ejus oleo effuso comparatur ; oleum ægrotantem sanat, odorem parit, flammam nutrit :* L'huile guérit les malades, répand une odeur agréable, et nourrit la flamme ; de même, le nom de Marie guérit les pécheurs, récrée les âmes, et les embrase du divin amour. — Aussi, Richard de Saint-Laurent exhorte tous les pécheurs à invoquer ce nom puissant ; il leur dit que, seul, il suffit pour les délivrer de tous leurs maux, et qu'il n'est point de maladie, si funeste qu'elle soit, qui ne cède aussitôt à sa vertu salutaire : *Peccator es, ad Mariæ nomen confugias ; ipsum solum sufficit ad medendum ; nulla enim pestis quæ, ad nomen Mariæ, non cedat continuo.*

Thomas à Kempis assure que les démons redoutent à tel point la Reine du ciel, que, s'ils entendent seulement son nom, ils fuient à l'instant celui qui le prononce, comme pour échapper à un feu qui les brûle : *Expavescunt cœli Reginam spiritus maligni, et diffugiunt, audito nomine ejus, velut ab igne.* La bienheureuse Vierge a elle-même révélé à sainte Brigitte, qu'il n'y a point en cette vie de pécheur si froid envers Dieu, dont le démon ne s'éloigne aussitôt, s'il invoque le nom de Marie avec la résolution de se convertir : *Nullus tam frigidus ab amore Dei est, nisi sit damnatus, si invocaverit hoc nomen, hac intentione ut nunquam reverti velit ad opus solitum, quod non discedat ab eo statim diabolus.* Et c'est ce qu'elle lui confirma une autre fois, en disant que tous les démons vénèrent et craignent tellement son nom, que, dès qu'il frappe leurs oreilles, ils laissent aller d'entre leurs griffes l'âme qu'ils tenaient déjà captive : *Omnes dæmones verentur hoc nomen et timent ; qui, audientes hoc nomen, Maria, statim relinquunt animam de unguibus, quibus tenebant eam.* D'autre part, pendant que les anges rebelles s'éloi-

gnent des pécheurs qui invoquent le nom de Marie, les bons Anges se rapprochent davantage des âmes justes qui le prononcent dévotement ; c'est encore ce qu'a dit Notre-Dame à sainte Brigitte : *Angeli boni, audito hoc nomine, statim appropinquant magis justis.*

Selon saint Germain, comme la respiration est un signe de vie, ainsi la répétition fréquente du nom de Marie est un signe, ou que déjà la grâce vit en nous, ou qu'elle y revivra bientôt ; car ce nom puissant a la vertu d'obtenir, à ceux qui l'invoquent, les secours de Dieu et la vie : *Quomodo corpus vitalis signum operationis habet respirationem, ita sanctissimum nomen tuum, o Virgo ! quod in ore servorum tuorum versatur assidue, vitæ et auxilii non solum signum est, sed etiam ea procurat et conciliat.*

Enfin, Richard de Saint-Laurent dit que ce nom admirable est comme une tour inexpugnable, laquelle met à l'abri de la mort les pécheurs qui s'y réfugient ; les plus désespérés y trouvent une défense sûre et le salut : *Turris fortissima, nomen Dominæ ; ad ipsam fugiet peccator, et liberabitur ; hæc defendit quoslibet et quantumlibet peccatores.* Il ajoute que cette forte Tour, non-seulement délivre les pécheurs des châtiments qu'ils ont mérités, mais encore protége les justes contre les assauts de l'enfer ; et qu'après le nom de Jésus, aucun nom n'offre aux hommes autant de secours, autant de moyens de salut, que le grand nom de Marie : *Non est in aliquo nomine tam potens adjutorium, nec est aliquod nomen datum hominibus, post nomen Jesu, ex quo tanta salus refundatur hominibus.*

Notamment, on sait partout, et les serviteurs de Marie en font tous les jours l'expérience, que son nom puissant donne la force de vaincre les tentations contre la chasteté. Sur ces paroles de saint Luc : *Et nomen Virginis Maria,* le même auteur, Richard, observe que le nom de Marie et celui de Vierge ont été joints ensemble par l'Evangéliste, afin que nous comprenions que le nom de cette Vierge très-pure ne doit jamais se trouver séparé de la chasteté : *Nomini Mariæ virginitas et sanctitas inseparabiliter sunt adjuncta.* Aussi, saint Pierre Chrysologue dit que le nom de Marie est un indice de chasteté : *Nomen hoc, indicium castitatis.* Il faut entendre par là que, dans le doute si l'on a péché dans les tentations impures, celui qui se souvient d'avoir invoqué le nom de Marie, a un signe certain qu'il n'a pas blessé la chasteté.

Suivons donc toujours le sage conseil que nous donne saint Bernard : *In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca ; non recedat ab ore, non recedat a corde :* Toutes les fois que nous sommes en danger de perdre la grâce de Dieu, pensons à Marie, invoquons le nom de Marie conjointement avec celui de Jésus ; car ces deux noms vont toujours ensemble. Que ces deux noms si doux et si puissants ne s'éloignent jamais de notre cœur ni de nos lèvres ; ils nous donneront la force de ne pas succomber et de vaincre toutes les tentations.

Les faveurs promises par Jésus-Christ à ceux qui honorent le nom de Marie, sont bien précieuses, d'après ce qu'il a daigné révéler lui-même à sainte Brigitte. Le Seigneur lui permit un jour de l'entendre dire à sa sainte Mère, que, quiconque invoquerait le nom de Marie avec confiance, et avec le propos de s'amender, recevrait trois grâces signalées, savoir : un parfait repentir de ses péchés, les moyens de satisfaire à la Justice divine, et la force de parvenir à la perfection ; et qu'il aurait en outre la gloire du paradis : *Habitatores mundi indigent tribus : contritione pro peccatis, satisfactione, fortitudine ad faciendum bona. Quicumque invocaverit nomen tuum, et spem habet in te cum proposito emendandi commissa, ista tria dabuntur ei, insuper et*

regnum cœleste. Car, ô ma Mère ! ajouta le divin Sauveur, vos paroles me sont si douces et si agréables, que je ne puis vous refuser rien de ce que vous me demandez : *Tanta enim est mihi dulcedo in verbis tuis, ut non possim negare quæ petis.*

Saint Ephrem va jusqu'à dire que le nom de Marie est la clef du ciel pour ceux qui l'invoquent dévotement : *Nomen Mariæ est reseratorium portæ cœli.* On doit trouver après cela que saint Bonaventure a raison d'appeler Marie le Salut de tous ceux qui l'invoquent : *O Salus te invocantium!* comme si c'était la même chose d'invoquer le nom de Marie et d'obtenir le salut éternel ; car Richard de Saint-Laurent nous assure que l'invocation de ce nom si saint et si doux nous fait acquérir une grâce surabondante en cette vie et un sublime degré de gloire en l'autre : *Devota invocatio nominis hujus ducit ad virorem gratiæ in præsenti, et ad virorem gloriæ in futuro.*

Ainsi, ô mes frères ! conclut Thomas à Kempis : si vous souhaitez d'être consolés dans toutes vos peines, recourez à Marie, invoquez Marie, honorez Marie, recommandez-vous à Marie, réjouissez-vous avec Marie, pleurez avec Marie, priez avec Marie, marchez avec Marie, cherchez Jésus avec Marie, désirez enfin vivre et mourir avec Jésus et Marie : *Si consolari in omni tribulatione quæritis, accedite ad Mariam, Mariam invocate, Mariam honorate, Mariæ vos commendate; cum Maria gaudete, cum Maria dolete, cum Maria orate, cum Maria ambulate, cum Maria Jesum quærite, cum Maria et Jesu vivere et mori desiderate.* Par ce moyen, ajoute-t-il, vous avancerez toujours dans la voie du Seigneur ; car Marie priera volontiers pour vous, et le Fils exaucera certainement sa Mère : *Fratres, si ista exercetis, proficietis; Maria libenter pro vobis orabit, et Jesus libenter Matrem suam exaudiet.*

Le saint nom de Marie est donc bien doux à ses serviteurs pendant leur vie, à cause des grandes grâces qu'il leur procure, comme nous venons de le voir ; mais il leur devient encore plus doux au dernier moment, en rendant leur mort tranquille et sainte.

Le Père Sertorius Caputo, de la Compagnie de Jésus, exhortait tous ceux qui devaient assister quelque moribond, à lui répéter souvent le nom de Marie ; il disait que ce nom de vie et d'espérance, prononcé à l'heure de la mort, suffit seul pour mettre en fuite les démons et fortifier les mourants dans toutes leurs angoisses.

Pareillement, saint Camille de Lellis a beaucoup recommandé à ses religieux de rappeler souvent aux moribonds l'invocation des noms de Jésus et de Marie. C'est ce qu'il pratiqua toujours à l'égard des autres, mais il le fit avec bien plus de consolation pour lui-même à l'heure de sa mort : en ce moment suprême, ainsi qu'on le rapporte dans sa Vie, il prononçait avec tant de tendresse ses noms chéris de Jésus et de Marie, que les flammes d'amour qui le consumaient, embrasaient aussi les assistants ; enfin, les yeux fixés sur les images de Jésus et de Marie, et les bras en croix, il expira dans une paix céleste, en invoquant toujours ces doux noms, qui furent ses dernières paroles.

Cette courte prière, qui consiste à invoquer les très-saints noms de *Jésus* et de *Marie*, est tout à la fois, selon Thomas à Kempis, facile à retenir, douce à méditer, et efficace à nous protéger contre tous les ennemis de notre salut : *Hæc sancta oratio : « Jesus et Maria ! » brevis ad legendum, facilis ad tenendum, dulcis ad cogitandum, fortis ad protegendum.*

Oh ! s'écriait saint Bonaventure : heureux celui qui aime votre doux nom, ô Mère de Dieu ! *Beatus vir qui diligit nomen tuum, Maria !* Ce nom est si glorieux, si admirable ! tous ceux qui ont soin de l'invoquer à l'article

de la mort, n'ont rien à craindre des attaques de l'ennemi : *Gloriosum et admirabile est nomen tuum ! qui illud retinent, non expavescent in puncto mortis.*

Quel bonheur de mourir comme le bienheureux Henri, religieux de Cîteaux, qui, d'après les Annales de l'Ordre, sortit de ce monde en articulant le nom de Marie : *Inter ipsam dulcissimi nominis articulationem !*

Prions donc Dieu de nous accorder cette grâce, que la dernière parole qui doit sortir de nos lèvres au moment de la mort, soit le nom de Marie, comme le désirait et le demandait saint Germain : *Dei Matris nomen sit mihi ultimus linguæ loquentis motus.* O mort consolante, mort pleine de sécurité, que celle qui est accompagnée et protégée de ce nom de salut, de ce nom que Dieu n'accorde d'invoquer, à l'heure de la mort, qu'à ceux qu'il veut voir sauvés !

Ma douce Souveraine et ma Mère ! je vous aime beaucoup ; et parce que je vous aime, j'aime aussi votre nom ; je suis résolu et j'espère, avec votre secours, de l'invoquer pendant toute ma vie et à ma mort. Je vous adresse donc, en terminant, cette tendre prière de saint Bonaventure : Pour la gloire de votre nom, lorsque mon âme sortira de ce monde, venez au-devant d'elle, ô Vierge bénie ! et daignez la recevoir entre vos bras : *In exitu animæ meæ de hoc mundo, occurre illi, Domina, et suscipe eam.* Ayez la bonté de venir la consoler alors par votre douce présence ; soyez son échelle et sa voie pour monter au ciel ; procurez-lui la grâce du pardon et l'éternel repos : *Consolare eam vultu sancto tuo ; esto illi scala et iter ad paradisum Dei ; impetra ei indulgentiam pacis et sedem lucis.* O Marie, notre Avocate ! c'est à vous de défendre vos serviteurs et de plaider leur cause au tribunal de Jésus-Christ : *Sustine devotos ante tribunal Christi ; suscipe causam eorum in manibus tuis.*

Cette fête a été instituée, par Innocent XI, le 20 novembre 1683. Dans les temps précédents on célébrait déjà, dans diverses parties du monde chrétien, une fête spéciale en l'honneur du nom vénéré de Marie ; à partir d'Innocent XI elle est devenue générale dans l'Eglise catholique.

Tiré des Œuvres ascétiques de saint Alphonse de Liguori : *Les Gloires de Marie.*

LE TROISIÈME DIMANCHE DE SEPTEMBRE [1]

FÊTE DES SEPT DOULEURS DE LA SAINTE VIERGE

L'Eglise, dans le but d'honorer le martyre de Marie au pied de la croix, a établi en ce jour une seconde fête en l'honneur des douleurs de la sainte

1. Il y a deux fêtes en l'honneur des Douleurs de la sainte Vierge : nous avons donné la première au Vendredi de la semaine de la Passion. Voir tome XVI, page 226.

Vierge. Trois sujets s'offrent à notre contemplation dans cette vaste scène : le premier est l'héroïque douleur de Marie ; le second est l'objet et le fruit de cette douleur ; enfin, notre attention devra s'arrêter sur les solennelles paroles par lesquelles le Christ mourant proclame et consacre cette doctrine.

La présence de Marie au pied de la croix éclate surtout de fidélité et d'héroïsme, par opposition avec son absence de toutes les scènes de gloire et d'amour où son divin Fils s'était révélé et donné à ses disciples. Elle se tenait là, debout, et, dans la défection universelle, comme une colonne, elle portait, elle soutenait, seule, le comble de la foi. C'est ce qui a fait dire au célèbre auteur des *Essais de morale :* « Le plus grand spectacle qui fut jamais, qui a rempli d'étonnement tous les anges du ciel, et en remplira tous les Saints dans toute l'éternité ; ce mystère ineffable, par lequel les démons furent vaincus, et les hommes réconciliés à Dieu ; enfin, ce prodige étonnant d'un Dieu souffrant pour ses esclaves et ses ennemis, n'eut alors pour témoin que la sainte Vierge. Les Juifs et les païens n'y virent qu'un homme qu'ils haïssaient ou qu'ils méprisaient attaché à la croix. Les femmes de Galilée n'y virent qu'un juste qu'on faisait mourir cruellement. Marie seule, représentant toute l'Eglise, y vit un Dieu souffrant pour les hommes ». Marie seule, par conséquent, compatissait à ces divines souffrances, et en a partagé l'immensité. Comme Jésus-Christ *s'est fait péché*, il s'est fait douleur : douleur dès lors universelle comme le péché. Ses souffrances et sa mort n'ont donc pas été divines et infinies par leur vertu seulement, mais en quelque sorte aussi par leur étendue. Si elles ont charmé tant de souffrances, si elles ont rendu douces ou héroïques tant de morts, c'est parce qu'elles en ont pris toutes les amertumes et toutes les horreurs, et si elles nous ont rachetés enfin de la mort éternelle, c'est parce qu'elles ont pesé sur la victime d'un poids infini.

C'est ce poids que Marie seule a porté avec Jésus : c'est cette Passion qui a été la mesure de sa Compassion : c'est cette attrition qui a fait sa contrition. Aussi le prophète Jérémie, après avoir cherché dans toute la nature à quoi il pourrait comparer l'immensité de cette douleur qu'il appelle de son propre nom (*de contrition*), ne trouve que la mer, dont l'étendue, la profondeur et l'amertume puissent la figurer : *Cui comparabo te, Virgo filia Sion? Magna est sicut mare contritio tua.* Non que la mer en soit la juste mesure, dit Hugues de Saint-Victor, mais parce que, comme la mer surpasse incomparablement le reste des eaux en profondeur et en étendue, ainsi les douleurs de Marie surpassent toutes les douleurs. C'est ce qu'elle publie elle-même du pied de la croix, par ces pathétiques et pénétrantes paroles que le même Prophète met dans sa bouche : « O vous tous qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il est une douleur pareille à ma douleur ! » Et c'est ce que l'humanité tout entière a ratifié en appelant Marie des grands noms de *Mère des Douleurs*, de *Notre-Dame de Pitié.*

Marie était mère : c'est déjà tout dire, ce semble ; car la même cause qui rend les mères fécondes pour produire les rend tendres pour aimer. Elle était mère : mais quelle mère ! et de quel fils ! la mère la plus parfaite, la plus pure, la plus fidèle, la plus tendre, la plus Mère, du fils le plus accompli, le plus beau, le plus aimable, le plus Fils. Elle était Mère : mais mère vierge. Ici la pensée perd, pour ainsi dire, pied. Une mère vierge, une vierge mère ! d'autant plus mère qu'elle est vierge, et d'autant plus vierge qu'elle est mère ! Qui peut comprendre la richesse d'un tel cœur, en qui les contraires se multiplient pour produire un suprême amour ? Et la raison

s'en laisse voir. Rappelant ce que nous avons dit ci-dessus, que la même cause qui rend les mères fécondes les rend tendres pour aimer, nous trouverons que, la cause qui a rendu Marie féconde étant le Saint-Esprit, l'éternel amour dont le Père aime le Fils, dont le Fils aime le Père, et dont tous les deux ont aimé le monde, c'est de ce même amour qu'elle aime Jésus : sa tendresse est un rayonnement du principe de sa fécondité ; de l'Amour céleste. Elle était Mère ; mais Mère de Dieu : quel nouvel abîme ! Marie aimait son Dieu dans son Fils et elle aimait son Fils dans son Dieu. L'amour maternel et l'amour divin se pénétraient en elle réciproquement, pour composer l'amour le plus délicat, le plus fort, le plus juste, le plus sacré, le plus naturel, le plus surnaturel, le plus absolu, en un mot, et le plus merveilleux de tous les amours. Elle était Mère enfin, mais Mère du Rédempteur, de la Victime de notre salut ; et, dès lors, Mère corédemptrice et compatissante en vue du sacrifice de son Fils. Le Fils de Dieu ne pouvant souffrir et mourir dans sa nature divine, avait dû s'adapter un corps, une nature souffrante, une aptitude de victime. Et c'est dans Marie et de Marie qu'il a revêtu cette aptitude de victime, de Marie à laquelle il a pu dire comme à son Père : *Corpus aptasti mihi.* Mais Marie elle-même, prédestinée à ce divin ministère de la miséricorde, avait reçu préalablement de lui, comme Dieu, cette nature compatissante qu'il devait ensuite tirer de ses entrailles, comme homme ; de telle sorte qu'entre Marie et Jésus il y avait sous ce rapport une prodigieuse sympathie de complexion, de tempérament, de mœurs, qui faisait du cœur, des entrailles, de la chair de Jésus, le cœur, les entrailles, la chair de Marie. Mère prédestinée de Dieu à la même fin qui l'a porté à être son Fils, à une fin d'immolation et de sacrifice, ce qui l'a faite Mère de Dieu, l'a faite en même temps Mère de compassion et de douleur ; de telle sorte que tout ce qu'il y avait en elle d'amour, de gloire, de grandeur, par rapport à Jésus, ne lui avait été si largement départi que pour la rendre plus propre à souffrir avec Jésus les mêmes souffrances ; que pour l'établir au pied de la croix comme le centre de toutes les misères et de toutes les calamités qu'il puisse être donné à une créature de porter. La grandeur de sa dignité, en un mot, devait être celle de sa douleur, pour devenir celle de sa gloire. Aussi voyons-nous que cette douloureuse destinée de Marie se trouve tellement impliquée avec celle de Jésus, dans la grande prophétie de Siméon, que le même glaive de douleur qui percera le Fils transpercera la Mère : *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius.*

C'est ce qui se voit au pied de la croix. Marie y souffre toutes les douleurs de la nature comme la plus tendre des mères, voyant expirer dans les plus cruelles et les plus ignominieuses souffrances le Fils le plus digne d'être aimé. Sa douleur étant en raison de son amour, nulle douleur n'est comparable à sa douleur, parce que nul amour n'est comparable à son amour : *Nullus dolor amarior quia nulla proles charior.* Et elle était bien plus torturée par les tourments qu'elle voyait que si elle l'eût été en elle-même, parce qu'infiniment plus qu'elle-même elle aimait celui qui les ressentait. Mais, outre les douleurs de la nature, Marie ressentait des douleurs plus hautes, les douleurs de la grâce ; de la grâce qui, élevant, enrichissant la nature, lui donne plus de délicatesse, en même temps que plus d'énergie pour souffrir. Telle est la douleur des chrétiens. Toutes les puissances de leur âme, perfectionnées par la grâce, ont une trempe plus fine à la fois et plus forte. Ils ont plus de sensibilité en même temps que plus de courage. Ni cette sensibilité ne les abat, ni ce courage ne les endurcit. Ils contien-

nent plus de douleur. Aussi sont-ils inconsolables à toute autre consolation qu'à celle de Dieu. Quelle devait donc être l'immensité de douleur de Marie pleine de grâce, et, par conséquent, élevée en sensibilité et en capacité de souffrir au-dessus de toutes les créatures ! D'autant que cette même grâce lui découvrait dans ce Fils, objet de ses douleurs, la perfection infinie, la beauté éternelle, digne des adorations du ciel et de la terre, submergée dans l'océan des crimes du genre humain. Aussi peut-on dire que, par-delà les douleurs de la nature, par-delà les douleurs de la grâce, Marie portait encore le poids immense des douleurs divines. Ce qui s'est passé dans son âme, à la Passion et à la mort de Jésus, a dû être de la même nature et dans la même proportion que ce qui s'y est passé à sa conception et à sa naissance. Et de même que dans celles-ci l'amour éternel est survenu, et la vertu du Très-Haut l'a couverte de son ombre pour la rendre Bienheureuse entre toutes les femmes ; de même dans celles-là, ils ont dû l'accabler et l'abîmer dans une douleur aussi divine que sa maternité. Bénie comme son fruit d'une part, elle a dû être opprimée comme lui de l'autre, et le *Magnificat* de sa joie nous donne la mesure du *Stabat* de sa douleur.

Par cette vertu du Très-Haut, on peut dire que sa Compassion était à la hauteur de la Passion de l'Homme-Dieu, et qu'elle était montée en quelque sorte au même ton, comme deux luths dont les vibrations se confondent. Il en était comme de ces deux autels dont il est fait mention dans l'ancienne Loi : dressés vis-à-vis l'un de l'autre, sur l'un d'eux on entendait le bruit des couteaux et des autres instruments dont on égorgeait les victimes, et sur l'autre on voyait du feu et des flammes pour y brûler de l'encens. C'est là une fidèle peinture de ce qui se passe au Calvaire. Là aussi deux autels sont dressés près l'un de l'autre : l'un est la croix du Sauveur où l'on immole cette victime innocente, l'autre est le cœur de Marie où le feu et les flammes de la charité font un second sacrifice. Et comme le bruit qui se faisait sur le premier de ces autels se faisait entendre sur le second, de même, dans le cœur de la Mère, il se forme un terrible écho de tous les coups que l'on décharge sur le Fils. Tous ces coups, toutes ces souffrances endurées par le Fils dans son corps se répercutent dans l'âme de Marie ; ils la déchirent des mêmes épines, ils la percent des mêmes clous, ils l'abreuvent des mêmes amertumes, ils la crucifient et la font expirer sur la même croix. Et tel est l'effet de la sympathie entre une telle Mère et un tel Fils, que la Mère souffre dans la chair du Fils et le Fils dans l'âme de la Mère plus que dans les leurs propres, et que, loin de se tempérer par le partage, leurs douleurs ne font que se redoubler. A la différence de tous les autres martyrs, qui puisaient leur consolation en Jésus-Christ, Marie y puise ses souffrances, et Jésus-Christ puise à son tour, dans la compassion de Marie, comme une nouvelle passion. Ils se percent tous deux de coups mutuels. « Il est de ce Fils et de cette Mère », dit Bossuet, « comme de deux miroirs opposés qui, se renvoyant réciproquement tout ce qu'ils reçoivent par une espèce d'émulation, multiplient les objets jusqu'à l'infini. Ainsi leur douleur s'accroît sans mesure, pendant que les flots qu'elle élève se repoussent les uns sur les autres par un flux et reflux continuel ».

Cependant, au plus fort de cette tempête d'inéluctables douleurs, parmi le sang et les larmes du supplice, les blasphèmes des bourreaux, les insultes du peuple, la consternation des disciples, les lamentations des femmes pieuses, les dernières paroles et le grand cri de la Victime, la commotion et l'obscurcissement de la nature entière, Marie, au-dessus de son sexe, au-dessus de l'homme, au-dessus de l'humanité, seule avec la Divinité, immo-

bile, se tenait debout : *Stabat.* Ne me la représentez pas évanouie ni même en sanglots, dit saint Ambroise, je lis dans l'Evangile qu'elle était debout : je n'y lis pas qu'elle fût en larmes : *Stantem lego, flentem non lego.* « Cette mère affligée », ajoute-t-il, « regardait avec compassion les plaies de ce Fils qu'elle savait devoir être la Rédemption du monde. Elle se tenait debout, avec un courage qui ne dégénérait pas de celui qu'elle avait devant les yeux, sans craindre de perdre la vie ». Tel était le poids de cette douleur portée par Marie, qu'on peut dire, avec saint Bernardin de Sienne, que, s'il eût été réparti entre toutes les créatures, il n'en est aucune qui n'y eût succombé, étant une douleur divine et infinie, la douleur même du Fils de Dieu. Et si Marie y résistait, c'est que le même Esprit, la même Vertu, qui l'avait rendue Mère de Dieu, lui donnait la force d'en porter la charge. Cette divine Maternité, source de sa douleur, était en même temps celle de son courage. Et qu'on ne pense pas que ce courage apportât une diminution à cette douleur : loin de là, elle la rendait plus haute et plus pesante, en l'empêchant de se décharger. C'était comme une digue qui grossissait le torrent, comme un rivage escarpé contre lequel s'élevaient les flots de cet océan, avec d'autant plus de violence qu'ils ne pouvaient déborder. Cette importante remarque, s'appliquant plus particulièrement à la douleur de Marie au pied de la croix, s'étend néanmoins à sa vie entière et à tous les sentiments de sa grande âme. On se fait, en général, une très-fausse idée de la vie de la Vierge. On la regarde comme une vie paisible et peu traversée, pleine de calme et de douceur. Ç'a été au contraire la vie la plus éprouvée et la plus agitée sous l'apparence de la tranquillité ; une vie de martyre, de souffrances, d'autant plus grandes et excellentes qu'elles n'ont paru qu'à Dieu seul. Nulle âme humaine n'a jamais été aux prises avec de plus grandes joies, de plus grandes craintes, de plus grandes admirations, de plus grandes consolations, de plus grandes douleurs, sans être jamais exaltée, éperdue, enivrée ou abîmée parmi tant de sentiments surhumains : que dis-je, les contenant dans son cœur jusqu'à n'y laisser régner et paraître que le calme et l'uniformité. Elle avait des passions, mais si élevées au-dessus de toutes les faiblesses naturelles, qu'elles n'ont jamais servi en elle qu'à l'exécution des plus nobles desseins de la grâce. Il faudrait plutôt les nommer des *vertus animées* que des passions naturelles, parce qu'elles ne se ressentaient en rien de cette corruption de la nature qui est dans les autres et qui les entraîne vers la terre, étant toujours échauffées par un feu divin qui les enlevait vers le ciel, et que le Sage appelle *la vapeur de la vertu de Dieu.*

Telles doivent être les passions chrétiennes, telles étaient, au plus sublime degré, celles de la très-sainte Vierge : tel était surtout le sentiment qui a dominé tous les autres dans son âme et dans sa vie : la douleur, le martyre de l'amour. Sur le Calvaire, il nous paraît à son comble : mais le glaive de douleur, qui l'y transperça, ne fut pas un glaive passager, et qui n'ait agi sur elle que dans cette circonstance : il n'a cessé de traverser sa vie par la vue et le sentiment de ce que son Fils aurait à souffrir de la contradiction, de l'ingratitude et de la haine des hommes. Il a fait de toute cette vie le chemin de la croix, et de la croix la consommation de cette sainte vie. Là toutes les douleurs qu'elle avait ressenties, par avant-goût, se sont réveillées au contact de la suprême douleur : elles ont accouru comme des fleuves à leur océan : elles se sont dressées et concentrées comme mille glaives sur ce cœur maternel : et en le déchirant par les souffrances et la mort du Rédempteur, elles ont donné la vie au monde.

C'est ce fruit des douleurs de Marie qu'il faut maintenant considérer.

La passion et la mort du Fils de Dieu ne constituent pas un simple fait historique ou moral ordinaire, ni même extraordinaire. Il faut sortir des limites du naturel et du fini pour en trouver le sens : c'est un mystère : le grand et le divin mystère de la Rédemption du genre humain. Ce mystère lui-même ne comprend pas seulement l'auguste Victime qui y est immolée ; mais le Père céleste, qui nous l'a donnée pour que nous puissions la lui offrir, et qui était dans cette victime même se réconciliant le monde ; le monde, par conséquent, recevant dans ce grand sacrifice le bienfait de sa réconciliation : tous les élus y devenant, d'étrangers et de réprouvés, les cohéritiers du Fils et les enfants du Père, dans l'esprit d'adoption et d'amour qui est le Saint-Esprit.

La Mère, par conséquent, ne peut pas ne pas y avoir une part ; et cette part ne peut être évidemment que celle qui la constitue *Mère* : celle qui lui fut faite par Dieu dès le commencement : « Tu enfanteras des enfants dans la douleur ». Le Fils de Dieu n'est pas devenu Fils de l'homme et rançon du monde sans mère : il l'est devenu par la divine conception et l'enfantement virginal de Marie. Il ne l'est pas devenu, même, par une conception, par un enfantement passif et involontaire, mais délibéré, voulu, consenti ; par un *Fiat* de Marie. Or, cette Maternité, délibérée, consentie par Marie, ce *Fiat* qui a produit la victime de notre salut, s'applique et s'étend à toutes les conditions et à toutes les fins de cette production, de cette introduction du Fils de Dieu dans le monde : qui était d'être *Holocauste pour le péché*. Marie n'est pas Mère d'un Homme-Dieu, naissant d'abord, puis devenant victime : elle est mère d'une victime de naissance et de prédestination. Sa Maternité a le même but que l'Incarnation qu'elle opère : la Rédemption. « Vous n'avez point agréé les holocaustes et sacrifices qui vous ont été offerts jusqu'ici pour le péché », a dit à son Père le Fils de Dieu ; « mais vous m'avez adapté un corps et alors j'ai dit : Voici, je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté » : tel est le but de l'Incarnation ; et tel est, par conséquent, le but de la Maternité de Marie et la portée de ces paroles qui en ont déterminé le grand événement : « Voici, qu'il me soit fait selon votre parole ». Ces deux *Voici*, ces deux *Fiat* du Fils et de la Mère sont conjoints, et coopèrent pour la même fin, qui est le salut du monde.

Tout ce que Marie a reçu, a mérité, a souffert, comme Mère du Fils de Dieu, a été à cette unique fin, y a contribué comme faisant partie de sa Maternité même, et procédant de son principe. Cette conséquence est rigoureuse ; la courte distance qui sépare la croix de la crèche, on le conçoit, ne peut pas interrompre ni même relâcher le moins du monde ce rapport, car si elle le relâchait pour la Mère, elle le relâcherait pour le Fils. Pour le Fils, la croix n'est que la *consommation* d'un sacrifice qui commence à la crèche : d'où suit que l'enfantant à la crèche, Marie l'a produit, l'a offert à la croix. Si l' « Agneau est immolé dès l'origine du monde », il l'est à plus forte raison dès la Maternité de Marie, et l'immolation du Calvaire n'est pour elle que le terme, la crise, et, si j'ose ainsi dire, le paroxysme de son enfantement.

Chose touchante et admirable ! le véritable enfantement de Marie, je veux dire celui qui est la fin de sa Maternité divine, est ainsi celui qui a eu lieu à la croix, et par lequel nous avons été engendrés à la grâce et à la céleste vie. Le premier n'a été pour elle que ce qu'il a été pour son Fils premier-né, le moyen du second. Elle n'a pas enfanté le Fils de Dieu pour

qu'il vécût, mais pour qu'il mourût, afin de nous faire vivre. Et elle ne l'a allaité, protégé, élevé, que pour cette même fin pour laquelle elle l'a enfanté, pour le sacrifice. Tout ce qu'a fait Marie a tendu à cette grande et unique fin de sa Maternité, qui y éclate par l'enfantement des hommes. Comme une terre vierge qui ne produit d'abord un grain de choix qu'à titre de semence, et pour que, retombant bientôt dans son sein, il y meure, et, par le travail d'une plus large germination, il y devienne le principe d'une moisson immense, ainsi Celui dont le nom par excellence est *le Germe*, n'a été produit virginalement de Marie que pour la rendre, par la compassion de sa mort, la Mère commune de ses frères, de ses membres, de tous les chrétiens; que pour être *le Premier entre plusieurs*.

Autant nous sommes unis à Jésus-Christ, en cette qualité, autant nous sommes unis à Marie. Nous ne sommes les frères du Fils que parce que nous sommes les enfants de la Mère. Et comme notre union à Jésus-Christ est encore plus intime, que nous sommes ses membres, et que nous ne faisons, avec lui, qu'un seul corps dont il est le Chef; c'est d'une Maternité aussi indivisible que la Mère de Jésus est notre Mère. Seulement, l'enfantement de cette Maternité a été en deux actes, en deux mystères : le mystère de l'Incarnation et le mystère de la Rédemption; la Crèche et la Croix : à la Crèche elle a enfanté le chef à la vie des hommes; à la Croix elle a enfanté les membres à la vie de Dieu : à la Crèche elle a enfanté par l'opération du Saint-Esprit; à la Croix elle a enfanté par l'opération du Fils de Dieu. Cette dernière opération, comme la première, s'est associé la coopération de Marie, et n'a voulu être effective que par cette coopération, et c'est là proprement ce qui rend Marie notre Mère.

Dans ce grand mystère, nous avons été élevés à la dignité d'enfants de Dieu par l'opération de Jésus-Christ, par sa Passion ; mais non sans la coopération, sans la Compassion de Marie : absolument de même, ne craignons pas de le redire, que dans le mystère de l'Incarnation le Fils de Dieu a été engendré à la condition de Fils de l'homme par l'opération du Saint-Esprit, mais non sans la coopération, sans la conception de Marie. Et certes, le prodige et la gloire de cette coopération avec le Saint-Esprit, qui a rendu Marie Mère de Dieu, sont assez sublimes pour nous disposer à croire cette coopération avec le Fils de Dieu qui l'a rendue Mère des hommes : d'autant que, comme nous l'avons exposé, la première de ces maternités n'a eu pour but que la seconde. De telle sorte que, comme l'a dit le cardinal Pierre Damien, « comme rien n'a été fait sans le Christ, rien n'a été refait sans la Vierge ». *Sicut sine Christo nihil factum est, ita sine Virgine nihil refectum est.*

Marie a donc eu à la Rédemption la part qu'elle a eue à l'Incarnation, et elle l'a eue par une coopération non moins directe et non moins réelle. Si d'une part elle a enfanté Jésus-Christ, d'autre part elle enfante les fidèles : d'une part l'innocent, de l'autre les pécheurs. Mais elle a enfanté l'innocent sans peine, et elle enfante les pécheurs parmi les douleurs et les tourments. Il faut qu'il lui en coûte son Fils unique pour être Mère des chrétiens, et c'est par le sacrifice et l'offrande volontaire qu'elle en fait qu'elle coopère à notre naissance : c'est là ce qui constitue son enfantement.

Le Père éternel du Verbe, par une divine inclination de sa charité infinie, a voulu devenir le nôtre : il a voulu joindre à son propre Fils des enfants qu'il adopte par miséricorde, et, prodige d'amour, il a « tant aimé le monde qu'il a donné ce Fils unique » à la mort pour nous faire naître à

la vie. La même charité du Père qui livre le Fils, qui l'abandonne et le sacrifie, nous adopte, nous vivifie et nous régénère.

Marie n'en est pas quitte à meilleur compte. Elle est l'Eve de la nouvelle alliance et la Mère commune de tous les fidèles ; mais pour cela il faut qu'il lui en coûte la mort de son premier-né ; il faut qu'elle se joigne au Père éternel, et qu'ils livrent leur commun Fils d'un commun accord au supplice. C'est pour cela que la Providence l'a appelée au pied de la croix ; elle y vient immoler son Fils véritable : qu'il meure, afin que les hommes vivent ! Tel est le sens, la valeur et l'effet de la Compassion de Marie. Et c'est là ce qui fait et ce qui explique le merveilleux caractère de cette douleur de Marie, tout à la fois si profonde, si immense, si amère, que la mer n'en est qu'une étroite figure ; et si contenue, si généreuse, si héroïque, qu'un seul mot en résume l'attitude : *Stabat*, « Debout ». C'est que cette douleur n'était pas passive seulement, elle était active, elle coopérait : comme les douleurs d'un véritable enfantement.

C'est ce qui nous apparaît dans la Compassion de Marie. Dans son cœur, il y a deux amours, tous deux extrêmes, qui combattent ensemble : l'amour de la vie de Jésus-Christ, et l'amour de la rédemption des hommes et de la volonté de Dieu. L'un est plus tendre, l'autre est plus fort ; l'un fait le martyre, l'autre le sacrifice ; l'un agite cruellement l'âme, l'autre l'affermit ; l'un fait la tempête dans cet océan, l'autre fait le calme. Et pour apprécier l'un et l'autre, il faut en mesurer la portée. Il est dit, dans la Genèse, que Rébecca, se plaignant des douleurs de sa maternité, il lui fut dit par le Seigneur : « Deux nations sont dans votre sein et deux peuples sortiront de vos entrailles ». La gestation de Marie était bien autre : non pas deux nations et deux peuples, mais toutes les nations, tous les peuples, le genre humain s'agitait dans les entrailles de son âme, qui allait enfanter le monde. Elle souffrait, pour ainsi dire, autant de fois les douleurs de l'enfantement qu'il y avait d'hommes qui devaient en naître : de telle sorte que chaque chrétien, chacun de nous a contribué à la douleur de Marie, est sorti de son âme en la déchirant. Cela n'est pas une imagination. La raison en est sensible. S'il est vrai, en effet, que Jésus-Christ a souffert et qu'il est mort pour chacun de nous en particulier, et que dans l'universalité de son sacrifice chacun de nous peut distinguer son individualité ; s'il est vrai que, par les péchés que nous commettons, nous le sacrifions autant de fois, c'est-à-dire nous entrons rétroactivement pour une part proportionnelle dans les causes et les douleurs de sa Passion, dont les vraies épines, dont les vrais fouets, dont les vrais clous ont été ces péchés dès lors présents à sa divine prescience, et dont l'imputation sévissait sur lui : il est rigoureusement vrai que Marie, ressentant par sa Compassion toutes les douleurs de la Passion de son divin Fils, souffrant ses souffrances, souffrant sa mort, les offrant aux mêmes causes et fins que lui-même, nous a enfantés dans les tourments de son âme, comme il nous a rachetés par le sacrifice de son corps. Nous sommes les enfants de la Compassion de Marie. Elle est réellement la *Mère des vivants*, notre Mère, au même prix que nos mères, au prix de la douleur, et à un prix infini comme l'objet de cette douleur : son divin Fils. « Elle a tant aimé le monde, qu'elle a donné », elle aussi, « ce Fils unique » pour que nous ayons la vie ; et qu'elle l'a donné avec toute la douleur d'un tel sacrifice, et toute la générosité d'un tel enfantement.

Quels ne doivent donc pas être nos sentiments de filiale vénération, d'amour et de reconnaissance pour une telle Mère ! Combien tout ce que

nos cœurs peuvent renfermer de sentiments généreux, nobles, sacrés, doit s'émouvoir et se porter vers elle comme vers l'objet le plus digne de leur culte. Ce culte que nous rendons à nos mères, selon la nature, avec une si jalouse fidélité, comment ne le ressentirions-nous pas pour la Mère entre toutes, celle qui nous a donné la vie éternelle dans des douleurs ineffables, par qui Dieu lui-même a voulu se faire notre Frère, et devenir notre Père, et dont il nous a dit, à bien plus juste titre que Tobie à son fils : « Mon fils, n'oublie pas les gémissements de ta mère, souviens-toi toujours quels et combien de maux ses entrailles ont soufferts pour toi, et que sans elle tu ne verrais pas le jour ». Mais, quelque puissantes et abondantes que ces conclusions jaillissent de la Compassion de Marie, la Victime n'a pas voulu laisser le soin de les tirer : le Christ mourant a voulu pourvoir lui-même à ce culte filial des chrétiens envers Marie, il a voulu proclamer sa Maternité et notre dette, et nous donner l'un à l'autre, au moment même où nous naissons de tant de douleurs.

« Jésus ayant vu sa Mère, et, debout près d'elle, le disciple qu'il aimait, il dit à sa mère : Femme, voici votre Fils. Et ensuite au disciple : Voici votre Mère. Et depuis cette heure-là le disciple la fit sienne ». Si ces paroles ont un sens mystique, c'est-à-dire si, sous l'enveloppe d'un fait particulier, elles ont une signification générale, une application universelle à tous les hommes dans un seul, par rapport à Marie, toute la thèse catholique sur le culte dû à Marie par tout disciple de Jésus est une fois de plus justifiée, consacrée de la manière la plus expresse et la plus divine ; car c'est comme si la Vérité même avait dit : Femme, que tout chrétien soit votre fils, et vous, soyez sa mère.

Comme Jésus n'est venu que pour le salut du monde, tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il a fait n'a pas eu une moindre portée. Affranchi qu'il était par sa Divinité et par sa Providence de tout besoin, il n'a pas eu à faire quoi que ce soit qui ait eu un intérêt privé pour objet, comme le serait la conservation de sa Mère. Loin d'avoir besoin de suppléant et de curateur pour prendre soin d'elle après sa mort, lui qui allait du sein de cette mort rejeter la pierre de son sépulcre et ressusciter à jamais dans la gloire, il avait plutôt à faire effort, si j'ose ainsi dire, pour ne pas y pourvoir en Dieu, comme il avait eu à faire effort pour ne pas pourvoir à sa propre défense. Il n'aurait eu qu'à ne pas vouloir souffrir, comme il l'a dit lui-même, pour qu'aussitôt douze légions d'Anges eussent préservé son humanité de toute atteinte. Ces mêmes Anges eussent gardé sa Mère, comme ils l'ont portée à la fin dans les cieux. Mais comment se seraient accomplies les Ecritures, c'est-à-dire le dessein de notre salut ? C'est donc uniquement en vue de ce dessein que le Fils de Dieu a fait et dit tout ce qui nous est rapporté dans l'Evangile, dont le nom seul, *Evangile*, exprime l'universalité de tout ce qui y est contenu. En un mot, le caractère de Sauveur du monde étant le propre de Jésus, a imprimé son cachet et sa portée à toutes ses actions et à toutes ses paroles, et il n'en est aucune qui n'ait été l'action et la parole du Sauveur, et qui n'ait eu pour objet l'humanité tout entière. Que s'il en est ainsi de toutes les actions et de toutes les paroles du Sauveur dans tout le cours de sa vie, qu'est-ce donc de celles qu'il a fait voir et entendre sur la croix, et au moment même où il opérait le salut du monde ? L'instant de la mort est ordinairement celui où se font entendre les suprêmes paroles, celles où le mourant exprime ce qu'il y a de plus profond dans son âme, son âme même, en quelque sorte, dont il imprime le caractère dans ces *novissima verba,* que l'histoire met un

si curieux et un si religieux empressement à recueillir. Si donc le Christ n'a jamais eu dans son âme d'autre sentiment, d'autre ardeur que sa divine charité pour les hommes, comment lui en supposer un autre dans ce moment des moments, qu'il appelait *son heure*, où cette charité lui faisait donner volontairement sa vie pour nous, où il était dans sa suprême fonction de Sauveur, où il en consommait l'œuvre divine?

L'Evangile, du reste, le dit expressément. Immédiatement après ces paroles : « Voilà votre Mère », nous lisons : « Après cela, Jésus voyant que tout était consommé... » Evidemment, ce « tout était consommé » se rapporte à ce qui précède, et notamment aux dernières paroles « après lesquelles » tout est consommé. Et, par ce mot, « consommé », Jésus a exprimé ailleurs ce qu'il entendait dire : « J'ai consommé, ô Père! l'œuvre que vous m'avez donnée à faire pour que vous soyez glorifié et qu'ils aient la vie éternelle ». Telle est donc manifestement la fin et la portée de ces paroles : « Voilà votre Fils, voilà votre Mère » : la gloire de Dieu et le salut des hommes. Enfin, comme pour exclure toute autre intention des actes et des paroles de Jésus sur la croix, et pour mettre le sceau de son caractère public de Sauveur sur tout ce qui précède, par une formalité, si j'ose ainsi parler, qui n'a pas d'autre but : « Afin qu'une parole de l'Ecriture fût encore consommée, Jésus dit : J'ai soif, puis, ayant pris le vinaigre qu'on lui avait offert, il dit : Tout est consommé, et, baissant la tête, il rendit l'esprit ». Ce dernier trait est divin. Il nous fait voir la toute-puissance de la Victime dans son suprême anéantissement. Maître des temps et des événements, il ne lui arrive rien, dans tout ce qui le fait souffrir et mourir, qu'il ne dispose lui-même par sa souveraine Providence, et que, dans la diversité infinie des choses, il ne fasse surgir et aboutir à son heure, qu'il suspend, avance ou retarde à son gré, justifiant ce qu'il dit ailleurs : « De moi-même je quitte la vie et de moi-même je la reprends ». Mais nous y voyons surtout que l'unique but qu'il a en vue, dans cette direction des événements, est d'accomplir les Ecritures, et de consommer l'œuvre de notre salut. S'il a soif, ce n'est pas par nécessité, mais par dispensation. La même dispensation qui l'a fait s'incarner et naître à la vie humaine, et qui le fait souffrir et mourir, avec une égale plénitude de puissance et de volonté, et à la même fin universelle. Que si cela est vrai de cette simple circonstance de la soif du Sauveur sur la croix, et que si nous voyons par là qu'il n'y a pas un iota dans tout ce qui est rapporté de lui qui n'ait eu trait au salut du monde, combien, à plus forte raison, de ces grandes paroles : « Voilà votre Fils, voilà votre Mère! » Prononcées du haut de la croix, et à ce dernier et suprême moment du divin Sacrifice, elles en sont inséparables, et en revêtent au plus haut point l'universalité.

Ces paroles : « Jésus ayant vu sa Mère, et debout près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa Mère », ont un rapport manifeste avec celles qui précèdent immédiatement : « Debout près de la croix de Jésus était sa Mère ». Il est évident que l'Evangéliste, en mentionnant cette présence et cette attitude de Marie au pied de la croix, dispose cette première partie de son récit en vue de la seconde. Et comme c'est l'Esprit de vérité qui conduit sa plume, il faut voir dans le fait la même relation qui se trouve dans le récit; c'est-à-dire que la conduite de Marie que nous avons déjà méditée, son héroïque compassion, sa coopération maternelle au sacrifice de son divin Fils, lui attirent et nous attirent cette attention et ces paroles de Jésus et le mystère qu'elles renferment. Ce mystère est celui de notre enfantement à la vie de Dieu. Or, il est extrêmement remarquable que c'est

au moment même où, le sacrifice de Jésus se consommant, nous devenons les enfants de Dieu, que nous devenions en même temps les enfants de Marie. Dans le même moment où le Rédempteur nous introduisant à la vie de Dieu par sa mort pouvait dire au Père céleste en lui présentant l'homme racheté : « Voilà votre Fils », il le dit à Marie. Un même instant, un même mystère nous fait enfants de Dieu et de Marie. Il se passe là pour les membres ce qui s'est passé dans le mystère de l'Incarnation pour le chef. L'un et l'autre mystère donnent au Père céleste et à Marie un commun Fils : dans le mystère de l'Incarnation, c'est le Fils de Dieu fait homme ; et dans le mystère de la Rédemption, c'est l'homme fait enfant de Dieu. Et dans l'un et l'autre mystère, Marie est proclamée Mère, et le devient par sa coopération : Mère de Dieu, Mère des hommes. Que les paroles sacramentelles qui forment cette dernière relation ont de solennité et d'énergie ! « Femme », dit Jésus, « voilà votre Fils » ; et au disciple : « Voilà votre Mère ». Jésus ne dit pas : « Qu'il soit comme votre Fils », mais : « Voilà votre Fils », en réalité et à la lettre, de même que, dans l'institution de l'Eucharistie, il avait dit : « Ceci est mon corps ». Et pour que cela soit bien véritablement, Jésus dit incontinent au disciple : « Voilà votre Mère » ; réduplication qui affirme et confirme, l'une par l'autre, la qualité de Fils et la qualité de Mère, et qui donne au mystère qu'elle exprime le caractère le plus solennel et le plus absolu. Quel est ce fils donné à Marie ? Est-ce la personne privée de Jean ? Non, c'est « le Disciple » de Jésus, et « le Disciple qu'il aimait », c'est « en tant que Disciple aimé de Jésus » que saint Jean est le fils de Marie : relation qui, dans saint Jean, comprend par conséquent tout disciple de Jésus, tout chrétien, à proportion qu'il est aimé de Jésus et qu'il lui est fidèle. Mais c'est surtout la dénomination de *Femme,* donnée à Marie, qui justifie et consacre la doctrine que nous professons.

Ce mot *Femme* reflète sa généralité sur le mot *Mère* et sur le mot *Fils,* et il en étend la relation à l'humanité tout entière. Il ne paraît dépouiller Marie de sa qualité de Mère de Jésus que pour mieux la revêtir de celle de Mère des hommes, et que pour faire bien voir qu'elle ne l'est pas par le seul enfantement du chef, mais par l'enfantement des membres, par sa compassion, par sa coopération spéciale au mystère de la Rédemption, outre sa première coopération au mystère de l'Incarnation. Sa signification embrasse un dessein plus complet : elle remonte à la première parole de salut que Dieu a fait entendre avec la sentence de notre condamnation, lorsque, parlant à l'auteur de notre chute, il dit : « Je poserai des inimitiés entre toi et la *Femme*, entre sa semence et la tienne : elle t'écrasera la tête, et tu chercheras à la mordre au talon ». Le moment de l'accomplissement de cette prophétie a été celui de la mort de Jésus-Christ, ce moment vainqueur où, « effaçant la sentence de condamnation portée contre nous », dit l'Apôtre, « il l'a abolie, l'attachant à la croix ; et, dépouillant les puissances des ténèbres, il les a menées captives, triomphant d'elles hautement dans sa personne ». Et comme, d'après la prophétie, *les inimitiés* qui devaient être satisfaites par ce triomphe concernaient *la Femme,* aussi bien que sa Semence, et que l'une et l'autre devaient écraser la tête du serpent, pour que la régénération se consommât comme s'était consommée la chute, nous devions voir la *Femme* reparaître à ce grand moment, prendre part au sacrifice expiatoire de *sa Semence*, et y devenir l'Eve nouvelle, la *Mère des vivants.*

Marie est donc notre Mère en toute vérité. Et pourquoi, si ce n'est

parce qu'elle l'est comme toute femme l'est, par l'enfantement et par la douleur? Aussi est-ce au plus fort de ses douleurs, et au moment où sa Compassion nous enfante avec la Passion de Jésus-Christ à la vie de Dieu, au moment où nous sortons de son cœur déchiré, que le Rédempteur présente l'enfant à la Mère, le Chrétien à Marie, et leur dit : « Voilà votre Fils : Voilà votre Mère ». Et coïncidence admirable! ces paroles sont à la fois le coup le plus déchirant pour Marie et le plus décisif pour notre salut; ne sont-elles pas, en effet, plus déchirantes qu'un glaive qui transperce, qui pénètre jusqu'à l'intime division de l'âme et de l'esprit, ces paroles suprêmes de cruelle séparation, de dernier adieu, par lesquelles le Christ mourant rompt les liens naturels qui l'attachaient à sa Mère, et se substitue son disciple dans cette relation de Mère et de Fils qui les unissait? « O substitution navrante! ô échange déchirant pour le cœur de Marie! » dit saint Bernard : « Jean à la place de Jésus! l'esclave à la place du Seigneur! le disciple au lieu du Maître! le fils de Zébédée pour le Fils de Dieu! un simple homme pour Dieu même! ah! cruel et funeste échange! triste et malheureuse consolation! » — « Je le vois bien, ô divin Sauveur », dit aussi Bossuet, « vous n'avez pas tant dessein de la consoler que de rendre ses regrets immortels. Son amour accoutumé à un Dieu, ne rencontrant en sa place qu'un homme mortel, en sentira beaucoup mieux ce qui lui manque; et ce fils que vous lui donnez semble paraître toujours à ses yeux plutôt pour lui reprocher son malheur que pour réparer son dommage. Ainsi cette parole la tue, et cette parole la rend féconde : elle devient Mère des fidèles parmi l'effort d'une affliction sans mesure. On tire de ses entrailles ces nouveaux enfants avec le glaive et le fer, et on entr'ouvre son cœur avec une violence incroyable, pour y enter cet amour de Mère qu'elle doit avoir pour tous les chrétiens ».

Cette même douleur, qui la rend Mère des hommes, lui en insère en effet l'amour dans le cœur : nouvel amour pour les membres, qui n'est qu'une transformation de celui qu'elle avait pour le Chef, comme cet amour n'était lui-même qu'une transformation de l'amour céleste. Trois phases, pour ainsi parler, de la vie de la très-sainte Vierge, correspondent à ces trois états de l'amour divin dans son cœur : avant l'Incarnation, pendant l'Incarnation, et après la Rédemption. Avant l'Incarnation, Marie était « la Servante du Seigneur » à qui elle avait voué tout son être et qui « était avec elle », comme dit l'Ange, par la plénitude des grâces dont il avait comblé son humilité. Par l'Incarnation, cet amour divin se transforma dans son âme en amour de Mère de Dieu, de Mère de Jésus, à qui elle fut si fidèle parmi tant de contradictions et de douleurs. Par la Rédemption, enfin, une troisième transformation de cet unique sentiment s'opère dans l'âme de Marie : il devient l'amour qu'elle a pour nous, l'amour de Mère des hommes. Dans ces trois applications, c'est toujours Dieu qui est l'objet de ce merveilleux amour de Marie, soit comme Sagesse incréée, soit comme Sagesse incarnée, soit comme Sagesse communiquée; et cette Sagesse, cette Sainteté brille aussi en elle de trois façons correspondantes à ces transformations : car on peut dire qu'avant l'Incarnation Marie résumait toute la sainteté des Patriarches dont elle était la Fille; que durant les jours de l'Incarnation elle avait, au plus haut point, la sainteté des Apôtres dont elle était la Reine : et que par la Rédemption elle a acquis la sainteté de toute l'Eglise dont elle devenait la Mère. C'est dans cet état resplendissant de triple sainteté que le même disciple qui représentait l'Eglise quand il lui fut dit : « Voilà votre Mère », présente cette

Mère à notre admiration et à notre amour, lorsque, dans son Apocalypse, il nous peint « une Femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête »; car le croissant de la lune sous les pieds de Marie représente la Loi ancienne, dont la justice imparfaite ne devait trouver sa plénitude que dans l'Evangile; le soleil est Jésus-Christ, lumière du monde, qui revêt de sa grâce sa très-sainte Mère; et les douze étoiles figurent l'Église, la société des Apôtres et des fidèles qui couronnent Marie comme étant sa postérité. Et pour ne pas nous laisser ignorer à quel prix Marie est revêtue de tant de gloire et de sainteté, et tout ce qu'il y a de réel dans sa Maternité divine et humaine, le même disciple ajoute : « Elle était grosse et en travail, et elle criait, tourmentée par les douleurs de l'enfantement ».

C'est au pied de la croix que Marie a été dans ce travail d'enfantement où elle est devenue notre Mère par la mort de Jésus-Christ, qui a déchiré son âme. Cette mort, qui a été sa grande douleur, a été notre enfantement; enfantement réel de la part de Marie, puisque cette immense douleur y a concouru dans la plus intime union avec la Victime. Cette Victime lui a été un instrument de supplice, une croix, qui lui a fait souffrir dans son âme tout ce que ce cher objet souffrait dans son corps, offrant avec lui d'une même volonté un même holocauste, versant tous deux leur sang : l'un celui de ses veines, l'autre celui de son cœur; et mourant en quelque sorte tous deux pour le salut du monde, lui par une mort qui mettait un terme à ses souffrances, elle par une survie qui n'était plus qu'une mort. C'est avec une grande raison que les peintres donnent à chacun de nos martyrs l'instrument propre de leur supplice. Quand il est question de la Reine des martyrs, ils lui mettent sur les genoux et dans les bras le corps inanimé de son Fils, comme pour nous dire que c'est là son tourment et le propre instrument de son supplice. C'est là aussi le prix auquel nous avons été achetés et qu'elle présente à notre piété, comme étant son titre de Mère, pour nous porter à l'amour de son divin Fils.

Le Bienheureux Albert le Grand dit que, comme nous sommes obligés envers Jésus-Christ à cause de sa mort, de même nous sommes obligés envers Marie à cause de ce qu'elle a souffert en offrant à Dieu la mort de son Fils pour notre salut : *Sicut totus mundus obligatur Deo per suam passionem, ita et Dominæ per compassionem.* L'Ange a révélé à sainte Brigitte que la Bienheureuse Vierge, pour nous voir sauvés, sacrifia elle-même au Père éternel la vie de son Fils, sacrifice qui, comme nous l'avons dit, lui coûta une peine plus grande que les souffrances de tous les Martyrs et que la mort même. Mais cette divine Mère se plaignit un jour à la même Sainte de ce que si peu d'âmes compatissent à ses douleurs, la plupart vivant sans y penser, et elle lui recommanda de s'en souvenir : *Respicio si forte sint qui compatiantur mihi et recogitent dolorem meum, et valde paucos invenio; ideo, filia mea, licet a multis oblita sim, tu non obliviscaris me.* C'est pourquoi Marie apparut en 1239 à sept de ses fidèles, et les engagea à établir un Ordre religieux en mémoire de ses douleurs; ce qu'ils firent en fondant celui des Servites.

Jésus-Christ lui-même a daigné dire un jour à la bienheureuse Véronique de Binasco : « Ma fille, les larmes qu'on répand sur ma passion, me sont chères; mais, comme j'aime d'un amour immense ma Mère, Marie, la méditation des douleurs qu'elle souffrit à ma mort, m'est plus chère encore ». Selon le témoignage de Pelbart, il fut révélé à sainte Elisabeth, vierge, que le Seigneur a promis quatre grâces à ceux qui se montrent dé-

vots aux douleurs de Marie : La première, que ceux qui invoquent cette divine Mère par ses douleurs, mériteront de faire pénitence de leurs péchés avant de mourir ; la seconde, qu'il les protégera dans leurs tribulations, surtout à l'heure de la mort ; la troisième, qu'il imprimera dans leur cœur le souvenir de sa passion ; et la quatrième, qu'il les remettra entre les mains de Marie elle-même, avec la faculté de leur procurer toutes les grâces qu'elle voudra.

Extrait de *La Vierge Marie et le plan divin*, par Nicolas ; et des *Gloires de Marie*, par saint Alphonse de Liguori.

TROISIÈME DIMANCHE D'OCTOBRE

LA FÊTE DE LA MATERNITÉ DE MARIE

Les deux grands et admirables effets du consentement de Marie furent, d'un côté, la production de Jésus-Christ, Dieu et homme, chef-d'œuvre de la toute-puissance divine ; et, d'un autre côté, cette sublime et incomparable dignité de Mère de Dieu acquise dès lors à Marie. Jusqu'à ce moment elle n'était que Vierge ; par l'Incarnation, elle devient Vierge Mère, et Mère de Dieu. Et quelle union, quelle intimité prodigieuse cette Maternité n'établit-elle pas entre Marie et Dieu, puisque c'est l'union de la mère avec son fruit, vivant dans son sein et de son sein, partie d'elle-même ! Le même sang circulait en Marie pour elle et pour Jésus, le même cœur en faisait les pulsations, le même souffle en allumait la flamme ; la même chair, enfin, dit saint Augustin, était la chair de Marie et de Jésus : *Caro Christi, caro Mariæ*. Et ce qui est vrai de toutes les mères était porté dans Marie à un degré qui laisse encore bien loin cette union déjà si étonnante, soit parce que sa virginale substance ne partageait avec aucune autre cette union avec son Fruit, soit parce que l'opération et la vertu qui le lui avaient fait concevoir étaient aussi divines que ce Fruit lui-même.

Sans doute, cette union n'était pas aussi étroite que celle qui unissait la chair même de Jésus à sa divinité : ce n'était pas une union hypostatique ou personnelle, sans quoi Marie eût été Dieu comme son Fils, ce qui est absolument inadmissible. Mais de quelle divinité ne devait pas être imprégnée, si j'ose ainsi dire, cette chair de Marie qu'arrosait, que parfumait le sang d'un Dieu ! Ne nous étonnons pas, ne nous alarmons pas de cette relation si étroite entre Marie et Dieu, nous à qui il est donné de pouvoir nous assimiler par le sacrement de l'Eucharistie cette même chair divine, et de pouvoir dire avec l'Apôtre : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ». En Marie cette union était plus prodigieuse, puisqu'elle était naturelle autant que surnaturelle, et que Marie donnait la vie de la nature à cette chair du Verbe dont elle recevait la vie de la grâce.

Pour préciser cette merveilleuse relation, on peut dire, avec l'Ange de l'Ecole, que Marie avait une *consanguinité* avec le Christ, en tant qu'homme ; une *affinité* avec le Christ, en tant que Dieu ; et que, par l'opération de cette Maternité bienheureuse, elle *confinait* à la Divinité. *Propria operatione attigit fines Divinitatis.* Saint Bonaventure ne craint point d'avancer que la qualité de Mère de Dieu est le dernier effort de la toute-puissance divine, et par conséquent qu'elle est infinie, puisqu'elle épuise en quelque façon la puissance de Dieu. Et saint Thomas vient appuyer ce sentiment sur la parole même de l'Ange disant à Marie que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, en l'expliquant ainsi : Chaque puissance a sa sphère, qui est le terme et la plus grande étendue de son opération, et *la Vertu* est le dernier effort d'une puissance. Ainsi l'Ange, disant que ce mystère serait l'ouvrage de *la Vertu du Très-Haut,* nous fait entendre que Dieu y travaillerait de toute sa force, et, comme parle la sainte Vierge, de tout son bras.

Ce qui fait que nous ne sommes pas suffisamment pénétrés de cette vérité, c'est que, comparant Marie aux mères ordinaires, nous nous représentons cette qualité de Mère de Dieu en elle comme extérieure et accidentelle, et n'étant pas inhérente à sa personne même : tandis qu'en réalité elle a son siége dans son être moral, d'où elle a influé sur sa nature physique. Marie a conçu le Verbe dans son sein ; mais cette conception a été l'effet d'une plénitude de grâces et d'une opération du Saint-Esprit qui ont eu lieu dans son âme, et qui ont fait d'elle un tabernacle et un sanctuaire. On peut dire qu'une femme n'est pas plus recommandable en soi pour avoir mis au monde un grand personnage ; que cela ne porte en elle aucun accroissement de vertu et de vraie perfection ; que c'est un frêle honneur qui passe par sa mort et par celle du fils qu'elle a engendré ; mais la dignité de Mère de Dieu en Marie, c'est sa sanctification, c'est la grâce qui l'élève pardessus tous les Anges, la grâce dans laquelle elle a été prédestinée, créée, conçue à cette glorieuse fin : c'est sa *Personne* même.

Marie doit être considérée dans sa dignité de Mère de Dieu comme tous les justes dans la qualité d'enfants de Dieu, puisque c'est cette qualité d'enfant de Dieu qui a été élevée en elle jusqu'à la grâce, jusqu'à la dignité sublime de Mère de Dieu. Or, la qualité d'enfant de Dieu ne résulte pas seulement, pour les justes, de la volonté qu'a Dieu de leur donner son royaume, sans rien mettre en eux ; cette dignité que la grâce d'adoption leur donne est inhérente à leur âme. Par conséquent, la dignité et la grâce de Mère de Dieu est une chose personnelle et permanente en Marie ; et l'unissant à Dieu du nœud le plus intime qui se puisse concevoir, elle fait en cette rare créature une divine et éternelle impression. Lors donc que nous considérons Marie dans l'instant de sa Maternité, où, portant le Verbe dans son sein, elle est avec Dieu dans cette union prodigieuse qui va jusqu'à palpiter d'un même cœur et respirer d'un même souffle, il ne faut pas croire que cette union se soit relâchée quand elle l'a mis au monde, quand ce Dieu a vécu de sa vie propre, humaine, évangélique, glorieuse. Non : cette union est restée à jamais sur la terre et dans le ciel aussi étroite qu'elle l'avait été dans le sein de Marie ; elle a été même en se resserrant, par l'accroissement de la grâce et du mérite en Marie, jusqu'au jour de son Assomption, qui l'a consommée et couronnée pour l'éternité.

On peut comparer l'état de Marie, en tant que Mère de Dieu, à celui du Sauveur en tant qu'Homme-Dieu. Comme Jésus, source et plénitude de la grâce, et la grâce même incarnée, en a été tellement rempli, selon son hu-

manité, qu'il a toujours agi dans cet ordre sans en jamais sortir ; de même Marie a été tellement possédée de la grâce de Mère de Dieu, qu'elle a toujours agi dans cet ordre sans en être jamais sortie ; et comme toutes les actions et les affections humaines de Jésus ont été divines, étant d'une valeur égale au Dieu qui les faisait en lui, ainsi toutes celles de la Vierge ont été proportionnées à la grâce de Mère de Dieu, d'où elles prenaient leur origine et qui remplissait son âme. Cette analogie, toute proportion gardée, est rigoureuse. Elle a son principe dans le lien de prédestination qui unit Marie à Jésus pour l'accomplissement du dessein de Dieu. Cet unique dessein, « grande affaire de tous les siècles », *Negotium sæculorum omnium*, comme l'ont appelé les Pères, parce que ç'a été la pensée et le désir des siècles qui l'ont précédé et le bonheur de ceux qui le suivent, c'est l'Incarnation, c'est Jésus-Christ. Or, sans parler du Saint-Esprit qui a opéré ce mystère, on peut dire qu'il y a deux personnes qui entrent dans la formation de l'Homme-Dieu. Quoique en rigueur il n'y ait que la personne du Verbe éternel qui, seule unie avec la nature humaine, forme l'idée et le concept d'un Homme-Dieu : néanmoins, comme le dessein de Dieu était de faire son Fils, non-seulement homme, mais fils de l'homme et enfant de la Vierge, il a voulu faire encore entrer cette sainte personne de Marie dans le décret de l'Incarnation. Et, comme il élevait la nature créée au plus haut point de communication que cette nature puisse avoir avec l'Etre incréé, qui est de faire un Homme-Dieu, aussi voulait-il faire en Marie l'union la plus sublime où pût jamais monter une personne créée avec son Dieu, qui était de faire de cette personne créée une Mère de Dieu.

Nous devons donc voir en Marie, Mère de Dieu, un Objet sacré, que tous les siècles contemplent et révèrent comme le centre de bénédiction de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle ; comme Celle où tendaient les anciens Patriarches par une fécondité fondée sur le conseil de Dieu ; et comme Celle à qui tous les Chrétiens remontent et appartiennent par le privilége dont ils jouissent d'être enfants de Dieu. Et il nous faut reconnaître que, comme les anciens ne sont parvenus en leur manière en Jésus-Christ que par sa très-sainte Mère qui a seul porté ce fruit béni de leur semence, nous ne pouvons aussi y parvenir, en notre manière, que par une dépendance toute particulière de sa divine Maternité ; puisque nous n'avons été faits enfants de Dieu que comme incorporés à l'humanité qu'elle a donnée à son Fils unique. Telle est la vérité fondamentale qui doit lier d'un lien indissoluble notre culte envers Marie à celui que nous devons à Jésus, et nous dédier de tout notre pouvoir au Fils et à la Mère.

La Vierge Marie et le Plan divin, par Nicolas.

QUATRIÈME DIMANCHE D'OCTOBRE

FÊTE DE LA PURETÉ DE LA SAINTE VIERGE

Depuis la chute d'Adam, les sens s'étant révoltés contre la raison, la vertu de chasteté est pour les hommes la plus difficile à pratiquer ; c'est le combat de tous les jours, dit saint Augustin, et la victoire est rare : *Inter omnia certamina, duriora sunt prælia castitatis, ubi quotidiana est pugna, et rara victoria.* Cependant, loué soit à jamais le Seigneur, qui nous a donné en Marie un grand modèle de cette vertu ! C'est avec raison, dit le bienheureux Albert le Grand, qu'on appelle Marie Vierge des vierges, puisque, la première, sans le conseil ni l'exemple de personne, elle a consacré à Dieu sa virginité, et lui a ainsi donné toutes les vierges qui l'ont imitée : *Virgo virginum, quia, sine præcepto, consilio, exemplo, munus virginitatis Deo obtulit, et omnes virgines, per sui imitationem, in virginitate genuit.* Cela est conforme à ce que David avait prédit : *Adducentur Regi virgines post eam...; adducentur in templum Regis.* « Sans conseil et sans exemple »; car, ô Vierge bénie ! s'écrie saint Bernard : qui vous avait enseigné à vous rendre plus agréable au Très-Haut par la virginité, et à mener sur la terre une vie angélique ? *O Virgo ! quis te docuit Deo placere virginitatem, et in terris angelicam ducere vitam?* Ah ! sans doute, dit saint Sophrone, Dieu s'est choisi pour Mère cette Vierge très-pure, afin d'offrir en elle à tout le monde un modèle de chasteté : *Christus Matrem Virginem ideo elegit, ut ipsa omnibus esset exemplum castitatis.* De là, elle est appelée, par saint Ambroise, le Porte-Etendard de la virginité : *Quæ signum virginitatis extulit.*

L'Esprit-Saint avait en vue cette pureté de Marie, quand il comparait sa beauté à celle de la tourterelle : *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis.* Telle est la pensée d'Aponius. Elle fut elle-même comparée au lis entre les épines : *Sicut lilium inter spinas, sic Amica mea inter filias ;* et cela, remarque le vénérable Denis le Chartreux, parce que toutes les autres vierges ont été des épines, ou pour elles-mêmes ou pour les autres, tandis que Marie n'a jamais été une épine pour personne. Son aspect seul, ajoute-t-il, inspirait à tous des pensées et des désirs de pureté. C'est ce que confirme saint Thomas : *Pulchritudo beatæ Virginis intuentes ad castitatem excitabat.* Et saint Jérôme pensait que saint Joseph dut la conservation de sa virginité à la compagnie de la bienheureuse Vierge ; il l'assura en réfutant l'hérétique Helvidius, qui niait la virginité de Marie : *Tu dicis Mariam virginem non permansisse; ego mihi plus vindico etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam.*

Saint Grégoire de Nysse dit qu'elle était si attachée à cette vertu, que, pour la conserver, elle eût été disposée à renoncer même à la dignité de

Mère de Dieu. C'est ce qu'on infère de cette question qu'elle fit à l'Archange : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?* Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? — et de ces derniers mots qu'elle lui dit : *Fiat mihi secundum verbum tuum* : Qu'il me soit fait selon votre parole. — Elle faisait entendre par là qu'elle donnait son consentement d'après l'assurance qu'elle deviendrait Mère de Dieu uniquement par l'opération du Saint-Esprit.

Saint Ambroise a dit : *Qui castitatem servavit, angelus est; qui perdidit, diabolus* : Ceux qui sont chastes, deviennent des anges, selon la parole du Seigneur : *Erunt sicut Angeli Dei ;* les impudiques, au contraire, s'attirent la haine de Dieu comme les démons. Et saint Remi assurait que la plupart des adultes se perdent par l'impureté. La victoire sur ce vice est rare, avons-nous dit en commençant avec saint Augustin ; mais, pourquoi est-elle rare ? Parce qu'on ne prend pas les moyens nécessaires pour vaincre.

Ces moyens sont au nombre de trois, comme nous l'enseignent les maîtres de la vie spirituelle avec Bellarmin : *Jejunium, periculorum evitatio, et oratio* : Le jeûne, la fuite des occasions dangereuses, et la prière.

1° Par le jeûne, il faut entendre la mortification, surtout celle des yeux et de la bouche. Quoique la sainte Vierge fût remplie de la grâce de Dieu, elle mortifiait néanmoins tellement ses yeux, selon saint Epiphane et saint Jean Damascène, qu'elle les tenait toujours baissés et ne les fixait jamais sur personne ; dès son enfance même, elle était si modeste, que tout le monde l'admirait. Aussi saint Luc remarque-t-il que, quand elle alla visiter sainte Elisabeth, elle fit grande diligence : *Abiit... cum festinatione ;* afin d'être moins exposée à la vue du public. Quant à la nourriture, Philibert rapporte qu'il fut révélé à un ermite nommé Félix, que Marie enfant prenait le lait une fois le jour ; et saint Grégoire de Tours assure qu'elle ne cessa point de jeûner durant toute sa vie : *Nullo tempore Maria non jejunavit.* D'après saint Bonaventure, elle n'aurait pu obtenir une telle abondance de grâce sans être extrêmement sobre, attendu que la grâce et l'immortification de la bouche sont incompatibles : *Nunquam Maria tantam gratiam invenisset, nisi gratia Mariam in cibo temperatissimam invenisset ; non enim se compatiuntur gratia et gula.* En somme, la bienheureuse Vierge était mortifiée en toutes choses ; c'est pourquoi l'Esprit-Saint lui fait dire que ses mains étaient pleines de myrrhe : *Manus meæ stillaverunt myrrham.*

2° La fuite des occasions. C'est par là qu'on se tient en sûreté, comme nous l'enseigne l'Esprit-Saint : *Qui autem cavet laqueos, securus erit.* Dans la guerre des sens, disait saint Philippe de Néri, la victoire est aux poltrons, c'est-à-dire à ceux qui fuient l'occasion. — Marie évitait, autant qu'elle le pouvait, la vue des hommes, ainsi que nous l'avons inféré des paroles de saint Luc. Un auteur observe en outre qu'elle partit de chez sainte Elisabeth, avant que celle-ci fût accouchée, comme le fait entendre le même Evangéliste : *Mansit autem Maria cum illa quasi tribus mensibus, et reversa est in domum suam. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium.* Et pourquoi n'attendit-elle pas l'accouchement ? C'est pour se dérober aux conversations et aux visites qu'il devait occasionner.

3° La prière. Comme je savais, dit le Sage, que je ne pouvais avoir la continence, si Dieu ne me la donnait, je me suis adressé à lui, et je lui ai fait ma prière : *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det..., adii Dominum, et deprecatus sum illum.* La Mère du Sauveur a révélé à sainte Elisabeth, vierge, qu'elle n'eut aucune vertu sans peine et sans une prière continuelle. Saint Jean Damascène dit que Marie, qui est toute pure,

aime la pureté : *Pura est, et puritatem amans ;* conséquemment, elle ne peut souffrir les impudiques ; mais celui qui a recours à elle, ne fût-ce qu'en prononçant son nom avec confiance, sera certainement délivré du vice impur. Le vénérable Jean d'Avila disait que beaucoup de personnes, tentées contre la chasteté, ont triomphé par une simple aspiration affectueuse à la Vierge sans tache.

O Marie ! ô Colombe très-pure ! combien n'y en a-t-il pas qui sont en enfer à cause de l'impureté ! Faites, ô notre Souveraine ! que, dans les tentations, nous ayons toujours soin de recourir à vous et de vous invoquer, en disant : Marie ! Marie ! secourez-nous.

Tiré des Œuvres ascétiques de saint Alphonse de Liguori : *Les Gloires de Marie.*

CINQUIÈME DIMANCHE D'OCTOBRE

FÊTE DU PATRONAGE DE LA SAINTE VIERGE

Dans l'affaire de notre salut, nous avons besoin que des mains puissantes nous défendent contre les assauts et les embûches de l'ennemi : c'est pourquoi l'Eglise nous rappelle dans la solennité de ce jour qu'en Marie nous pouvons trouver une puissante protectrice. Que pourrions-nous comparer, en effet, à la puissance de celle que le Père appelle sa Fille bien-aimée, que le Fils appelle sa Mère, que le Saint-Esprit appelle son Epouse ? Ni la nature humaine, ni la nature angélique n'ont rien qui puisse approcher de son éminente dignité, de sa puissance et de sa gloire. Et cette gloire, cette grandeur, cette toute-puissance de Marie sont asservies à l'amour le plus ardent, le plus compatissant et le plus généreux pour chacun de nous. Assurés que nous sommes de trouver toujours en elle une avocate zélée et puissante, une mère tendre, compatissante et généreuse, nous devons l'invoquer sans cesse. Dans ce but, et aussi pour ranimer notre zèle et affermir de plus en plus notre confiance en sa protection, nous allons montrer que Marie est 1° notre espérance ; 2° notre secours ; 3° notre médiatrice ; 4° notre avocate ; 5° notre gardienne et 6° notre salut.

1° Les hérétiques modernes ne peuvent supporter l'idée de nous voir saluer et invoquer Marie comme notre Espérance : *Spes nostra ! salve.* Ils disent que Dieu seul est notre espérance, et qu'il maudit quiconque met son espérance dans la créature : *Maledictus homo qui confidit in homine.* Marie, s'écrient-ils, est une créature ; et comment une créature peut-elle être notre espérance ? Voilà ce que disent les hérétiques ; mais nonobstant cela, la sainte Eglise veut que, chaque jour, tous les ecclésiastiques et tous les religieux élèvent la voix, et qu'au nom de tous les fidèles ils invoquent et saluent Marie en lui donnant le doux nom de notre Espérance, Espérance de tous les hommes : *Spes nostra ! salve.*

Le Roi du ciel, parce qu'il est une bonté infinie, désire souverainement de nous enrichir de ses grâces ; mais, comme pour cela la confiance est nécessaire de notre part, voulant augmenter en nous cette confiance, il nous a donné pour Mère et pour Avocate sa propre Mère, en l'investissant de tout pouvoir pour nous appuyer ; aussi veut-il que nous mettions en elle l'espérance de notre salut, et de tous les biens auxquels nous pouvons aspirer. C'est donc à juste titre que nous appelons la bienheureuse Vierge notre espérance, puisque, selon le cardinal Bellarmin, nous espérons obtenir par son intercession ce que nous n'obtiendrions pas par nos prières seules. Nous la prions d'intercéder pour nous, dit Suarez, afin que sa dignité supplée à ce qui nous manque : *Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram ;* en sorte que, ajoute-t-il, prier Marie avec une telle espérance, ce n'est pas nous défier de la miséricorde de Dieu, mais craindre à cause de notre propre indignité : *Unde, Virginem interpellare, non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate timere.* Ainsi l'Eglise a raison d'appeler Marie, en lui appliquant les paroles de l'Ecclésiastique, la Mère de la sainte espérance : *Mater... sanctæ spei* ; c'est-à-dire, celle qui fait naître en nous, non la vaine espérance des biens misérables et passagers de cette vie, mais la sainte espérance des biens immenses et éternels de la vie future.

Voici comment parlait saint Ephrem, en s'adressant à la Mère de Dieu : *Ave, animæ Spes ! ave, christianorum firma Salus ! ave, peccatorum Adjutrix ! ave, Vallum fidelium et mundi Salus !* « Je vous salue, ô Espérance de mon âme, Salut assuré des chrétiens, Secours des pécheurs, Rempart des fidèles, et Salut du monde ! » Saint Bonaventure nous avertit qu'après Dieu nous n'avons pas d'autre espérance que Marie : *Post Deum, sola spes nostra.* Et considérant que, dans l'ordre présent de sa providence, Dieu a voulu, comme l'affirme saint Bernard, que tous ceux qui se sauvent soient redevables de leur salut à l'intercession de Marie, saint Ephrem dit à la bienheureuse Vierge : O grande Reine ! ne cessez point de veiller sur nous et de nous couvrir du manteau de votre protection, puisqu'après Dieu nous n'avons point d'autre espérance que vous : *Nobis non est alia quam in te fiducia, o Virgo sincerissima ! Sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos.* Saint Thomas de Villeneuve exprime le même sentiment, en appelant Marie notre Unique Refuge, Unique Secours, et Unique Asile : *Tu unicum nostrum refugium, subsidium et asylum.* Et saint Bernard semble en donner la raison, lorsqu'il dit : *Intuere, homo, consilium Dei, consilium pietatis : redempturus humanum genus, pretium universum contulit in Mariam :* Considère, ô homme ! le dessein de Dieu, dessein qui a pour but de nous dispenser sa miséricorde avec plus d'abondance : voulant racheter le genre humain, il a remis entre les mains de Marie tout le prix de la rédemption, afin qu'elle en dispose à son gré.

Dieu donna ordre à Moïse de faire le propitiatoire d'un or très-pur, disant que c'était de là qu'il voulait lui parler : *Facies et propitiatorium de auro mundissimo.... Inde præcipiam et loquar ad te.* Marie est ce *propitiatoire*, d'où le Seigneur parle aux hommes, et leur accorde le pardon de leurs fautes, ses grâces et tous ses bienfaits. Et selon saint Irénée, si le Verbe divin, avant de s'incarner dans le sein de Marie, envoya l'Archange pour demander son consentement, ce fut parce qu'il voulait que le mystère de l'Incarnation et tous les biens nous vinssent de sa Mère : *Quid est quod sine Mariæ consensu non perficitur Incarnationis mysterium? quia nempe vult illam Deus omnium bonorum esse principium.* Ainsi, conclut le savant Idiot : *Per ipsam habet mundus et habiturus est omne bonum :* Tous les biens, tous les secours, toutes

les grâces, que les hommes ont reçus et qu'ils recevront de Dieu jusqu'à la fin du monde, leur ont été et leur seront toujours accordés par l'intercession et par les mains de Marie.

Le vénérable Louis de Blois avait donc bien raison de s'écrier : *O Maria! quis te non amet? tu in dubiis es lumen, in mœroribus solatium, in periculis refugium :* O Marie ! vous qui êtes si aimable et si généreuse envers ceux qui vous aiment, quel sera l'insensé, le malheureux, qui ne vous aimera point ? Vous éclairez l'esprit de ceux qui ont recours à vous dans leurs doutes et leurs embarras ; vous consolez dans leurs afflictions ceux qui se confient en vous ; vous secourez ceux qui vous invoquent dans le péril. *Tu, post Unigenitum tuum, certa fidelium salus :* Vous êtes, après votre divin Fils, le salut assuré de vos serviteurs fidèles. *Ave, desperantium Spes ! Ave, destitutorum Adjutrix !* Je vous salue donc, ô Espérance des désespérés, Secours des abandonnés ! *Cujus honori tantum tribuit Filius, ut, quidquid volueris, mox fiat :* O Mère de Dieu ! vous êtes toute-puissante, puisque votre Fils veut vous honorer en faisant à l'instant tout ce que vous désirez. Aussi saint Germain, reconnaissant en Marie la source de tout bien et la délivrance de tout mal, la priait en ces termes : « O ma Souveraine ! je trouve en vous seule la consolation que Dieu m'envoie, l'étoile qui me dirige dans mon pèlerinage, ma force dans la faiblesse, ma richesse dans l'indigence, mon remède dans les blessures, mon soulagement dans les douleurs, ma délivrance dans les chaînes, l'espérance de mon salut ; exaucez mes prières, je vous en conjure, ayez compassion de mes soupirs, vous qui êtes ma Maîtresse, mon Refuge, ma Vie, mon Secours, mon Espérance, et ma Force ! » C'est donc avec raison que saint Antonin applique à la bienheureuse Vierge ce passage de la Sagesse : *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa.* Il assure que, Marie étant la Mère et la Dispensatrice de tous les biens, le monde, et spécialement, dans le monde, quiconque est attaché au service de cette grande Reine, peut dire qu'avec la dévotion à Marie il a obtenu tous les biens : *Omnium bonorum Mater est, et venerunt mihi omnia bona cum illa, scilicet, Virgine, potest dicere mundus.* Aussi l'abbé de Celles affirmait-il d'une manière absolue qu'en trouvant Marie on trouve tous les biens : *Inventa Maria, invenitur omne bonum.* On trouve avec elle toutes les grâces, toutes les vertus, puisque, par sa toute-puissante intercession, elle nous obtient tout ce qu'il nous faut pour être riches des dons célestes. Elle-même nous fait savoir qu'elle tient entre ses mains toutes les richesses de Dieu, c'est-à-dire les divines miséricordes, pour les distribuer à ceux dont elle est aimée : *Mecum sunt divitiæ et... opes superbæ... ut ditem diligentes me.* C'est pourquoi saint Bonaventure nous recommande d'avoir sans cesse les yeux fixés sur les mains de cette tendre Mère, afin de recevoir par son moyen les biens que nous souhaitons : *Oculi omnium nostrum ad manus Mariæ semper debent respicere, ut per manus ejus aliquid boni accipiamus.*

Le dévot Lansperge fait ainsi parler Notre-Seigneur s'adressant au monde : « Pauvres enfants d'Adam, qui vivez au milieu de tant d'ennemis et parmi tant de misères, faites en sorte d'honorer avec une affection particulière celle qui est ma mère et la vôtre ; car j'ai donné Marie au monde pour vous servir d'exemple, afin que vous appreniez d'elle à vivre comme vous le devez, et pour être votre Refuge, afin que vous recouriez à elle dans vos afflictions. Je l'ai formée moi-même, et j'ai voulu que personne ne puisse la craindre ni avoir aucune répugnance à l'invoquer ; c'est pourquoi je l'ai créée avec un naturel si plein de bonté et de compassion, qu'elle ne saurait mépriser aucun de ceux qui ont recours à elle, ni refuser

une faveur qu'on lui demande; elle tient ouvert à tous le sein de sa miséricorde, et ne permet jamais qu'après s'être jeté à ses pieds, on se retire sans être consolé». Et saint Bonaventure, cette âme si embrasée de l'amour divin, quels n'étaient pas ses sentiments de confiance envers notre très-aimant Rédempteur Jésus et notre très-aimante Avocate Marie : *Quantumcumque me Deus præsciverit, scio quod seipsum negare non potest :* Le Seigneur m'eût-il réprouvé, disait-il, je sais qu'il ne peut se refuser à quiconque l'aime et le cherche de cœur. *Eum amplexabor, et, etiamsi non mihi benedixerit, nec tunc dimittam ; et sine me recedere non valebit :* Je le serrerai dans les bras de mon amour, et, s'il ne me bénit, je ne le laisserai point aller; il ne pourra se retirer, sans m'entraîner avec lui. *In cavernis vulnerum suorum me abscondam, ibique extra se me invenire non poterit :* Si je ne puis faire autre chose, je me cacherai au moins dans ses plaies; tant que je demeurerai là, il ne pourra me trouver hors de lui. Enfin, ajoutait-il, si mon Rédempteur, à cause de mes péchés, me chasse loin de lui, j'irai me jeter aux pieds de sa Mère ; et là, prosterné, je ne partirai point qu'elle ne m'ait obtenu mon pardon : *Ad Matris suæ pedes provolutus stabo, ut mihi veniam impetret.* Car cette Mère de miséricorde ne sait et n'a jamais su être insensible aux misères, ni refuser d'exaucer les misérables qui ont recours à sa protection *: Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere nunquam scivit.* Ainsi, concluait le Saint, si ce n'est par obligation, au moins par compassion, elle ne manquera pas d'engager son divin Fils à me pardonner : *Ideoque ex compassione mihi ad indulgentiam Filium inclinabit.* Disons donc avec Euthymius : *Respice, o Mater misericordiosissima ! respice servos tuos ; in te enim omnem spem nostram collocavimus :* Laissez tomber sur nous vos regards miséricordieux, ô Mère de miséricorde ! puisque nous sommes vos serviteurs, et que nous avons mis en vous toute notre espérance.

Parmi les titres sous lesquels la sainte Eglise nous fait invoquer la Mère de Dieu, celui qui encourage le plus les pauvres pécheurs, c'est le titre de Refuge des pécheurs, que nous lui donnons. Anciennement, il y avait en Judée plusieurs villes de refuge, où les coupables, dès qu'ils s'y retiraient, étaient libérés de la peine qu'ils avaient encourue; à présent, il n'y a plus qu'une seule Cité de refuge, et c'est Marie, vraie Cité de Dieu, dont les Prophètes ont dit des choses admirables : *Gloriosa dicta sunt de te, Civitas Dei!* Marie est donc notre unique asile, mais avec cette différence : les anciennes villes n'étaient pas des lieux de refuge pour tous les coupables ni pour toutes les espèces de délits, tandis que, sous le manteau de Marie, tous les pécheurs, quelles que soient leurs fautes, sont assurés d'échapper au châtiment; il suffit qu'ils aient recours à la protection de cette puissante Reine, comme saint Jean Damascène le lui fait dire à elle-même : *Ego Civitas refugii omnium ad me confugientium.* Il suffit de se réfugier dans cette Cité; dès qu'on a le bonheur d'y entrer, on n'a pas besoin de parler pour être sauvé. Entrons dans la ville forte, dit Jérémie, et demeurons-y en silence : *Ingrediamur civitatem munitam, et sileamus ibi.* D'après le bienheureux Albert le Grand, cette Ville forte est la sainte Vierge, que la grâce et la gloire environnent comme un rempart ; et il ajoute : Puisque nous n'osons pas demander nous-mêmes au Seigneur le pardon de nos péchés, nous n'avons qu'à nous retirer dans cette citadelle en gardant le silence ; car, alors, Marie parlera et intercédera pour nous. C'est pourquoi un pieux auteur, Benoît Fernandez, exhorte en ces termes tous les pécheurs à se mettre en sûreté sous le manteau de la Reine du ciel : « Réfugiez-vous, ô Adam, ô Eve ! réfugiez-vous aussi, vous leurs enfants, qui avez irrité le Sei-

gneur ! réfugiez-vous tous dans le sein de cette bonne Mère ; sachez qu'elle est l'unique Cité de refuge, et l'unique Espérance des pécheurs ». Ainsi l'appelle également saint Augustin : *Spes unica peccatorum.* De même saint Ephrem dit à la bienheureuse Vierge : « Vous êtes l'unique Avocate des pécheurs et de ceux qui sont privés de tout secours ». Ensuite il ajoute : *Ave, peccatorum Refugium et Hospitium !* Je vous salue, ô Refuge des pécheurs ! c'est en vous seule qu'ils peuvent trouver un asile. Disons-lui donc, avec saint Thomas de Villeneuve : *Nescimus aliud refugium, nisi te ; tu es unica Spes nostra, in qua confidimus ; tu sola Patrona nostra, ad quam omnes aspicimus :* O Marie ! nous pauvres pécheurs, nous ne connaissons point d'autre refuge que vous ; vous êtes l'unique Espérance sur laquelle nous comptions dans l'affaire de notre salut ; vous êtes auprès de Jésus-Christ l'unique Avocate vers laquelle nous tournions nos regards.

Dans les révélations de sainte Brigitte, Marie est appelée un Astre qui précède le Soleil : *Sidus vadens ante Solem.* Nous devons entendre par là que, lorsqu'on voit naître dans l'âme d'un pécheur la dévotion à la Mère de Dieu, c'est un signe infaillible que le Seigneur viendra bientôt l'enrichir de sa grâce. Le glorieux saint Bonaventure, pour ranimer la confiance des pécheurs en la protection de Marie, nous représente une mer orageuse où ces malheureux, déjà tombés du navire de la grâce, déjà ballottés çà et là par les remords de leur conscience et la crainte de la Justice divine, sans lumière et sans guide, se voient au moment de perdre jusqu'au dernier souffle d'espérance qui les fait encore vivre ; mais voici que le Seigneur, leur montrant Marie, appelée communément l'Etoile de la mer, semble élever la voix pour leur dire : *Respirate ad illam, perditi peccatores, et perducet vos ad portum :* Pauvres pécheurs qui vous croyez perdus, ne vous désespérez pas ; levez les yeux vers cette belle Etoile, reprenez haleine, et rassurez-vous ; car elle vous retirera du milieu de la tempête, et vous conduira au port du salut. Saint Bernard exprime la même pensée : *Si non vis obrui procellis, respice Stellam, voca Mariam :* Si vous ne voulez pas être submergé par la tempête, regardez l'Etoile, appelez Marie à votre secours. Et en effet, Marie, dit le vénérable Louis de Blois, est l'unique refuge de ceux qui ont eu le malheur d'offenser Dieu : *Ipsa peccantium singulare refugium.* Elle est l'asile de tous ceux qui sont en butte aux tentations et aux coups de l'adversité : *Ipsa omnium, quos tentatio, calamitas, aut persecutio aliqua urget, tutissimum asylum.* Cette Mère de miséricorde est toute bonté, toute douceur, non-seulement envers les justes, mais encore envers les pécheurs et les désespérés : *Tota mitis est, tota suavis, non solum justis, verum etiam peccatoribus ac desperatis ;* en sorte que, quand elle voit ceux-ci recourir à elle, et les entend implorer de bon cœur son assistance, elle s'empresse de les secourir, les accueille, et leur obtient leur pardon de son divin Fils : *Quos ut ad se ex corde clamare conspexerit, statim adjuvat, suscipit, et Judici reconciliat.* Elle n'en sait mépriser aucun, si indigne qu'il soit ; elle ne refuse à aucun sa protection ; elle les console tous ; et à peine l'a-t-on invoquée, qu'on en est aussitôt secouru : *Nullum aspernatur, nulli se negat ; omnes consolatur, et, vel tenuiter invocata, præsto adest.* Par sa douceur, elle attire souvent à son culte les pécheurs les plus éloignés de Dieu, et elle sait rappeler à la vie ceux qui sont le plus profondément ensevelis dans la léthargie du vice ; elle fait en sorte qu'ils se disposent par ce moyen à recevoir la grâce du Seigneur, et à se rendre enfin dignes de la gloire éternelle. Dieu, en formant cette Fille de prédilection, l'a douée d'un caractère si compatissant et si prévenant, que personne ne peut jamais, par défaut de confiance,

hésiter à réclamer son intercession : *Talis a Deo facta est, ut nemo ad eam accedere trepidet.* Le pieux auteur conclut ainsi : *Fieri non potest ut pereat, qui Mariæ sedulus et humilis cultor fuerit :* Il n'est pas possible qu'on se perde, quand on cultive avec zèle et humilité la dévotion à cette divine Mère.

Marie est comparée au platane : *Quasi platanus exaltata sum.* C'est pour donner à entendre aux pécheurs que, comme le platane offre aux voyageurs son ombre pour les protéger contre les ardeurs du soleil, ainsi Marie, quand elle voit la colère divine allumée contre eux, les invite à se réfugier sous l'ombre de sa protection. Saint Bonaventure observe que le prophète Isaïe se désolait de son temps, et disait à Dieu : *Ecce tu iratus es, et peccavimus...; non est qui... consurgat, et teneat te :* Seigneur ! vous êtes justement irrité contre nous, à cause de nos péchés, et il n'est personne qui puisse vous fléchir en notre faveur. Il avait raison de se plaindre ainsi, dit saint Bonaventure, parce qu'alors Marie n'était pas encore venue au monde : *Ante Mariam, non fuit qui sic detinere Dominum auderet.* Mais maintenant, si le Seigneur est irrité contre un pécheur que Marie prend sous sa protection, elle retient le bras de son Fils, afin qu'il ne le châtie pas, et elle le sauve : *Detinet Filium, ne peccatores percutiat.* Et aucune créature, continue le Saint, ne pourrait, mieux que Marie, s'avancer jusqu'à mettre la main sur le glaive de la Justice divine, pour l'empêcher de frapper les coupables : *Nemo tam idoneus, qui gladio Domini manum objiciat.* Suivant la même pensée, Richard de Saint-Laurent dit que Dieu, avant la naissance de Marie, se plaignait qu'il n'y eût personne pour l'empêcher de punir les pécheurs ; mais que la bienheureuse Vierge, depuis qu'elle est venue au monde, apaise la colère du Seigneur : *Conquerebatur Dominus, antequam Maria nasceretur : Non est qui consurgat, et teneat me.*

Saint Basile de Séleucie encourage aussi le pécheur, en lui disant : *Ne diffidas, peccator ; sed in cunctis Mariam sequere et invoca, quam voluit Deus in cunctis subvenire :* Ne perds pas confiance, ô pécheur ! mais en toute circonstance, recours à Marie et invoque-la ; tu la trouveras toujours prête à te secourir, car c'est la volonté de Dieu qu'elle nous aide dans tous nos besoins. Cette Mère de miséricorde a un tel désir de sauver les pécheurs les plus désespérés, qu'elle va les chercher elle-même pour les secourir ; et s'ils implorent son assistance, elle sait bien trouver le moyen de les rendre agréables à Dieu. La bienheureuse Vierge a révélé elle-même à sainte Brigitte qu'il n'y a pas au monde de pécheur tellement ennemi de Dieu, qu'il ne puisse, en recourant à elle et en réclamant son assistance, revenir à Dieu, et rentrer en grâce avec lui : *Nullus ita alienatus a Deo, qui, si me invocaverit, non revertatur ad Deum.* La même Sainte entendit un jour Jésus-Christ dire à sa Mère, qu'elle serait disposée à demander la réconciliation de Lucifer même, si celui-ci pouvait s'humilier jusqu'à se recommander à elle : *Etiam diabolo exhiberes misericordiam, si humiliter peteret.* Jamais cet esprit superbe ne voudra s'abaisser au point d'implorer la protection de Marie ; mais, si cela pouvait arriver, la Mère de Dieu serait assez bonne et assez puissante par ses prières, pour obtenir du Seigneur son pardon et son salut. Mais ce qui ne peut avoir lieu pour le démon, se réalise tous les jours en faveur des pécheurs qui ont recours à cette Mère de miséricorde.

L'arche de Noé fut sans doute une figure de Marie ; car, de même que l'arche offrit un abri à tous les animaux de la terre, de même le manteau de Marie sert de refuge à tous les pécheurs, que leurs vices et leurs péchés sensuels assimilent aux brutes. Il y a cependant une différence : les ani-

maux entrés dans l'arche demeurèrent ce qu'ils étaient; le loup demeura loup, le tigre demeura tigre; au lieu que, sous le manteau de Marie, le loup devient agneau, le tigre devient colombe. Un jour, sainte Gertrude vit la bienheureuse Vierge avec son manteau ouvert, et, sous ce manteau, grand nombre de bêtes féroces de différentes espèces : des léopards, des lions, des ours; elle remarqua que Marie, loin de les chasser, les recevait avec douceur et les caressait de la main. La Sainte comprit que ces bêtes féroces sont les malheureux pécheurs, qui, dès qu'ils recourent à Marie, en sont accueillis avec bonté et amour. Saint Bernard avait donc bien raison de dire à Marie : Auguste Souveraine! vous ne repoussez aucun pécheur qui se réfugie auprès de vous, quelque souillé et abominable qu'il soit; dès qu'il implore votre secours, vous ne dédaignez pas d'étendre votre main miséricordieuse pour le retirer de l'abîme du désespoir : *Tu peccatorem, quantumlibet fœtidum, non horres; si ad te suspiraverit, tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis.* O aimable Marie! que Dieu soit à jamais béni et remercié de vous avoir faite si douce et si bonne, même envers les plus misérables pécheurs! Malheureux celui qui ne vous aime pas, et qui, pouvant recourir à vous, ne met pas en vous sa confiance! Celui qui n'a pas recours à Marie, se perd; mais, quel est celui qui, ayant eu recours à elle, s'est jamais perdu? Il n'y a pas au monde, dit le vénérable Louis de Blois, un pécheur tellement désespéré et plongé dans la fange du vice, que Marie en ait horreur et le repousse; ah! qu'il vienne seulement réclamer son assistance, et cette tendre Mère saura bien prouver qu'elle a et la volonté et le pouvoir de le réconcilier avec son divin Fils, en lui obtenant son pardon.

O Reine très-clémente! c'est donc à juste titre que saint Jean Damascène vous appelle, en vous saluant, l'Espérance des désespérés : *Salve, Spes desperatorum!* que saint Laurent Justinien vous nomme l'Espérance des malfaiteurs : *Delinquentium Spes;* saint Augustin, l'Unique Refuge des pécheurs : *Spes unica peccatorum;* saint Ephrem, le Port qui reçoit et met en sûreté ceux qui ont fait naufrage : *Naufragorum Portus tutissimus.* Le même Saint va jusqu'à vous appeler la Protectrice des damnés : *Protectrix damnatorum.* Enfin, saint Bernard exhorte avec raison les désespérés eux-mêmes à ne pas se désespérer; et plein de joie et de tendresse envers cette tendre Mère, il lui dit amoureusement : Vierge Sainte! se peut-il qu'on n'ait pas confiance en vous, si vous secourez même les désespérés? *Quis non sperabit in te, quæ etiam adjuvas desperatos?* Je ne doute nullement, ajoute-t-il, que, chaque fois que nous recourrons à vous, nous n'obtenions tout ce que nous voudrons; ainsi, quand on n'a plus d'espoir, on doit encore espérer en vous : *Non dubito quod, si ad te venerimus, habebimus quod volemus; in te ergo speret, qui desperat.*

2° Malheureux enfants de la malheureuse Eve, et, comme tels, coupables aux yeux de Dieu de la même faute et condamnés à la même peine, nous errons çà et là dans cette vallée de larmes, exilés de notre patrie, gémissant sous le poids de maux innombrables qui nous affligent dans le corps et dans l'âme! Mais, au milieu de ces peines, heureux celui qui tourne souvent ses regards vers la Consolatrice du monde, le Refuge des misérables, l'auguste Mère de Dieu, et, plein de confiance, l'invoque et la prie! *Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie :* Heureux, dit Marie, celui qui écoute mes conseils, et qui veille continuellement aux portes de ma miséricorde, pour invoquer mon intercession et mon secours. Marie demande de nous que nous l'invoquions et la priions ainsi en toute

circonstance, non pour mendier nos hommages et nos respects, qui sont fort au-dessous de son mérite, mais afin de voir croître par là notre confiance et notre dévotion, et de pouvoir mieux nous secourir et nous consoler, suivant la pensée de saint Bonaventure : *Ipsa tales quærit, qui ad eam devote et reverenter accedant ; hos enim diligit, hos nutrit, hos in filios suscipit.* Le même saint Docteur dit que Ruth fut une figure de la bienheureuse Vierge, parce que le nom de Ruth signifie : Qui voit et qui se hâte : *Videns et festinans.* Ainsi Marie, à la vue de notre misère, se hâte de nous secourir par sa miséricorde. *Videns enim nostram miseriam, est et festinans ad impendendam suam misericordiam.* A quoi Novarin ajoute que Marie, poussée par son désir de nous faire du bien, ne peut souffrir de retard ; et que, loin de retenir ses grâces d'une main avare, cette Mère de miséricorde n'a rien de plus pressé que de répandre sur ses serviteurs les trésors de sa libéralité.

En expliquant ce passage des Cantiques : *Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capreæ,* Richard de Saint-Laurent dit que les mamelles de Marie sont aussi promptes à donner le lait de la miséricorde à ceux qui le demandent, que les jeunes chevreuils sont prompts à bondir ; il assure qu'un simple *Ave Maria* suffit pour le faire jaillir abondamment : *Compressione levissima devotæ Salutationis, larga distillabit (Virgo) stillicidia.* Et selon Novarin, la bienheureuse Vierge ne se contente pas de courir, elle vole au secours de ceux qui l'invoquent. Dans l'exercice de la miséricorde, dit-il, elle ne peut manquer d'imiter le Seigneur : de même que Dieu vole incontinent au secours de quiconque implore son assistance, conformément à sa promesse infaillible : *Petite, et accipietis* ; ainsi Marie, dès que nous l'invoquons, s'empresse aussitôt de nous aider : *Alis utitur Deus ; ut suis opituletur, statim advolat ; alas sumit et Virgo, in nostri auxilium advolatura.* Par là, on comprend quelle est cette femme de l'Apocalypse, de laquelle il est dit que deux ailes d'aigle lui furent données pour voler au désert : *Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in desertum.* Le bienheureux Amédée dit que ces ailes d'aigle marquent la promptitude avec laquelle Marie, surpassant la rapidité du vol des Séraphins, vole toujours au secours de ses enfants : *Motu celerrimo Seraphim alas excedens, ubique suis ut mater occurrit.* C'est pour cela qu'on lit dans l'Evangile de saint Luc que, lorsque Marie alla visiter sainte Elisabeth et combler de grâces toute cette heureuse famille, elle ne marcha point avec lenteur, mais fit grande diligence pendant tout le trajet : *Exsurgens autem Maria.... abiit in montana cum festinatione ;* ce qui n'est pas dit de son retour. C'est encore pour cela qu'il est dit dans les Cantiques sacrés, que les mains de Marie sont faites au tour : *Manus illius tornatiles.* Et en effet, remarque Richard de Saint-Laurent, comme l'art du tour est la manière de travailler la plus facile et la plus prompte, de même Marie est plus prompte que tous les autres Saints à secourir ses serviteurs. Elle a un tel désir de consoler tout le monde, ajoute le vénérable Louis de Blois, qu'à peine invoquée, elle exauce aussitôt la prière qui lui est faite et vient au secours : *Omnes consolatur, et, vel tenuiter invocata, præsto adest.* Saint Bonaventure avait donc bien raison d'appeler Marie le salut de ceux qui l'invoquent : *O Salus te invocantium !* faisant entendre par là que, pour être sauvé, il suffit d'invoquer cette divine Mère, toujours prête, selon Richard de Saint-Laurent, à secourir quiconque la prie : *Semper paratam auxiliari.* Et Bernardin de Bustis en donne le motif : *Plus desiderat ipsa facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas :* Cette grande Reine, dit-il, est plus désireuse de nous accorder ses grâces, que nous de les recevoir.

La multitude même de nos péchés ne doit pas diminuer la confiance que nous avons d'être exaucés de Marie, quand nous allons nous jeter à ses pieds : elle est Mère de miséricorde ; or, la miséricorde ne peut s'exercer que là où se trouvent des misères à soulager ; et comme une bonne mère ne saurait refuser ses soins à son enfant, même quand il est infecté de la lèpre, quels que soient les dégoûts et les peines qu'entraînent ces soins, ainsi Marie ne saurait nous abandonner, quand nous avons recours à elle, quelle que soit l'infection des vices dont elle devra nous guérir ; c'est la pensée de Richard de Saint-Laurent. Et c'est précisément ce que la bienheureuse Vierge voulut donner à entendre, lorsqu'elle apparut à sainte Gertrude, étendant son manteau pour accueillir tous ceux qui recouraient à sa protection. La Sainte comprit en même temps que les Anges sont attentifs à défendre les pieux serviteurs de leur Reine contre les attaques de l'enfer. Et telle est la commisération de cette tendre Mère pour nous, telle est l'affection qu'elle nous porte, qu'elle n'attend pas nos prières pour nous secourir ; elle les prévient, dès que nous désirons sa protection, dit saint Anselme en lui appliquant ces paroles de la Sagesse : *Præoccupat, qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat.* Nous devons entendre par là qu'elle nous obtient de Dieu beaucoup de grâces avant que nous l'en ayons priée. C'est pourquoi, selon Richard de Saint-Victor, Marie est justement comparée à la lune : *Pulchra ut luna ;* car elle a la rapidité de la lune dans sa course : *Velocitate præstat ;* et ce n'est pas seulement quand il s'agit de venir en aide à ceux qui l'invoquent ; mais, de plus, elle est si zélée pour nos intérêts, que dans nos besoins elle prévient nos prières, et que sa miséricorde est plus prompte à nous secourir que nous ne le sommes à l'invoquer : *Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat.* Et cela vient, ajoute le même auteur, de ce que le sein de Marie est tellement rempli de commisération, que la seule connaissance de nos misères suffit pour en faire couler le lait de la miséricorde ; cette Reine bienfaisante ne peut voir le besoin d'une âme sans l'aider aussitôt.

Si quelqu'un craignait de n'être pas secouru de Marie en recourant à elle, qu'il écoute Innocent III, parlant ainsi : *Quis invocavit eam, et non est exauditus ab ipsa?* Quel est celui qui a jamais invoqué cette douce Souveraine, sans en avoir été exaucé ? Qu'il écoute le bienheureux Eutychien, qui s'écrie pareillement : *Quis, o Domina ! fideliter omnipotentem tuam rogavit opem, et fuit derelictus ? revera nullus unquam :* O glorieuse Vierge ! qui a jamais eu recours à votre patronage, assez puissant pour soulager tous les malheureux et pour sauver les pécheurs les plus désespérés, et s'est vu abandonné de vous ? non, cela n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais. Et saint Bernard qui dit : Je consens, ô Vierge sainte ! que celui-là ne parle plus de votre miséricorde, n'en fasse plus l'éloge, qui vous aurait invoquée dans ses besoins, et se souviendrait d'avoir été délaissé par vous : *Sileat misericordiam tuam, Virgo Beata, qui invocatam te in necessitatibus suis sibi meminerit defuisse.* Et le vénérable Louis de Blois, qui assure qu'on verrait plutôt le ciel et la terre crouler ensemble, que Marie manquer de secourir celui qui, avec une bonne intention, implore son assistance et met en elle son espoir : *Citius cœlum cum terra perierit, quam tu aliquem, serio te implorantem, tua ope destituas.* Saint Anselme augmente encore notre confiance en ajoutant que, lorsque nous recourons à cette divine Mère, non-seulement nous devons être assurés de sa protection, mais nous serons parfois plus vite exaucés et sauvés en invoquant le saint nom de Marie, qu'en invoquant le saint nom de Jésus, notre Sauveur : *Velocior est nonnunquam salus,*

memorato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu. Et il en donne la raison: *Filius Dominus est et Judex...; invocato autem nomine Matris, etsi merita invocantis non merentur, merita tamen Matris intercedunt, ut exaudiatur;* ce qui signifie : Si nous trouvons plus vite le salut en recourant à la Mère qu'en recourant au Fils, ce n'est pas que Marie ait plus de pouvoir que son divin Fils pour nous sauver ; car nous savons que Jésus-Christ est notre unique Sauveur, que lui seul, par ses mérites, nous a obtenu et nous obtient le salut ; mais c'est qu'en recourant à Jésus-Christ, notre Rédempteur et aussi notre Juge, à qui nous savons qu'il appartient de punir les ingrats, il peut arriver que nous manquions de la confiance nécessaire pour être exaucés, au lieu qu'en nous adressant à Marie, qui n'a d'autre office que de compatir à nos peines, comme Mère de miséricorde, et de nous défendre, comme notre Avocate, il semble que notre confiance doit être plus entière et plus ferme.

On demande beaucoup de choses à Dieu, et on ne les obtient pas ; on les demande à Marie et on les obtient ; comment cela se fait-il? Ce n'est pas que Marie soit plus puissante que Dieu, mais c'est que Dieu a voulu honorer ainsi sa Mère. Le Seigneur lui-même en a fait entendre la consolante promesse à sainte Brigitte. On lit, dans ses Révélations, qu'elle entendit un jour Jésus parler ainsi à sa Mère : *Nulla erit petitio tua ad me, quæ non exaudiatur :* Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous voudrez ; je ne vous refuserai jamais rien de ce que vous me demanderez. Sachez en outre, ajouta-t-il, que tous ceux qui me demanderont quelque grâce pour l'amour de vous, fussent-ils de grands pécheurs, pourvu qu'ils aient la volonté de se corriger, je leur promets de les exaucer : *Et per te omnes, qui petunt misericordiam cum voluntate emendandi, gratiam habebunt.* La même chose a été révélée à sainte Gertrude. Elle entendit notre divin Rédempteur dire à Marie que, dans sa toute-puissance, il lui avait accordé d'user de miséricorde envers les pécheurs qui l'invoqueraient, et de le faire en la manière qui lui plairait davantage. Ainsi, que chacun dise avec une grande confiance en invoquant cette Mère de miséricorde, comme le faisait saint Augustin : *Memorare, pïissima Maria, a sæculo non fuisse auditum quemquam, ad tua præsidia confugientem, esse derelictum :* Souvenez-vous, ô très-clémente Reine ! que, depuis que le monde existe, on n'a jamais ouï dire que vous ayez abandonné personne ; pardonnez-moi donc, si j'ose vous déclarer que je ne veux pas être le premier qui aurait le malheur d'être abandonné de vous, après avoir eu recours à votre protection.

La très-sainte Vierge n'est pas seulement Reine du ciel et des Saints, elle est encore Maîtresse de l'enfer et des démons, dont elle a triomphé par l'héroïsme de ses vertus. Dès le commencement du monde, Dieu prédit au serpent infernal la victoire et l'empire que notre Reine obtiendrait sur lui ; ce fut lorsque le Seigneur lui annonça qu'il viendrait au monde une Femme par laquelle il serait vaincu : *Inimicitias ponam inter te et Mulierem...; ipsa conteret caput tuum :* Je mettrai une inimitié entre toi et la Femme ; elle te brisera la tête. Quelle fut, en effet, cette femme ennemie du serpent, si ce n'est Marie, qui, par son admirable humilité et sa sainte vie, le vainquit toujours et anéantit ses forces ? C'est ce qu'enseigne saint Cyprien, et après lui un autre ancien auteur : *Mater Domini nostri Jesu Christi in illa Muliere promissa est.* Cet auteur fait observer que Dieu ne parle pas au présent : *Pono ;* mais au futur : *Ponam :* Je mettrai ; et cela, pourquoi ? *Ne ad Evam hoc pertinere videretur :* Pour faire entendre que cette femme victorieuse n'était pas Eve, alors vivante, mais devait être une autre Femme, qui descendrait d'elle, et apporterait à nos premiers parents, ajoute saint Vincent

Ferrier, un plus grand bien que celui qu'ils avaient perdu par leur faute : *Quod ab eis procederet una Virgo sanctissima, quæ afferret majus bonum, quam ipsi perdidissent.* Marie est donc cette femme forte qui a vaincu le démon, et lui a brisé la tête en abattant son orgueil, ainsi que le Seigneur l'avait déclaré : *Ipsa conteret caput tuum.* Dieu a remis entre ses mains le cœur de Jésus, afin qu'elle prenne soin de le faire aimer des hommes, suivant la pensée du Père Cornélius ; or, de cette manière, il ne saurait manquer de conquérir des âmes, parce que Marie l'enrichit de toutes celles que ravit à l'enfer sa puissante protection.

La palme est le signe de la victoire ; c'est pour cela que notre Reine a été placée sur un trône élevé, à la vue de tous les potentats, comme une palme, signe de la victoire qui est assurée à tous ceux qui se mettent sous son patronage. Ainsi peuvent s'entendre ces paroles dans sa bouche : *Quasi palma exaltata sum in Cades :* J'ai été élevée comme une palme en Cadès ; et cela, pour nous défendre, ajoute le bienheureux Albert le Grand : *Scilicet, ad defendendum.* Mes enfants, semble-t-elle nous dire par là : quand l'ennemi vous attaque, recourez à moi ; regardez-moi et prenez courage ; car vous verrez en moi votre défense et votre victoire. Le recours à Marie est donc un moyen très-sûr de vaincre tous les assauts de l'enfer. Et, en effet, dit saint Bernardin de Sienne, elle étend son empire jusque dans l'enfer ; elle règne en souveraine sur les démons eux-mêmes ; c'est elle qui les dompte et les terrasse : *Beata Virgo dominatur in regno inferni ; merito ergo Domina dicitur, quasi domans dæmonum manus.* Aussi est-il dit de Marie qu'elle est terrible pour les puissances de l'enfer, comme une armée en bon ordre : *Terribilis ut castrorum acies ordinata ;* parce qu'elle sait disposer admirablement son pouvoir, sa miséricorde et ses prières, pour confondre ses ennemis, et pour sauver ses serviteurs qui, dans les tentations, invoquent son secours tout-puissant.

Oh ! comme Marie, le puissant nom de Marie, fait trembler les démons ! s'écrie saint Bonaventure : *O quam tremenda est Maria dæmonibus !* Aussitôt qu'apparaissent dans une âme la grâce et la miséricorde de Marie, les ténèbres se dissipent devant cette belle Aurore, et les mauvais esprits s'enfuient comme pour éviter la mort. Oh ! heureux celui qui, dans ses luttes contre l'enfer, invoque le beau nom de Marie ! Cela est confirmé par une révélation faite à sainte Brigitte : Dieu, apprit-elle, a rendu Marie si puissante sur tous les démons, que, chaque fois qu'un de ses serviteurs est assailli par eux et réclame son secours, au moindre signe de cette auguste Reine, ils s'éloignent aussitôt, saisis d'épouvante ; ils aimeraient mieux voir redoubler leurs supplices, que d'être ainsi soumis au pouvoir de la sainte Vierge. — L'Epoux divin fait l'éloge de Marie, son Epouse de prédilection, en disant que, comme le lis est entre les épines, ainsi sa Bien-Aimée est entre toutes les autres vierges : *Sicut lilium inter spinas, sic Amica mea inter filias.* Cornélius fait sur ce passage la réflexion suivante : De même que le lis est un remède contre la morsure des serpents et contre les poisons, de même l'invocation de Marie est un remède singulier pour vaincre toutes les tentations, spécialement celles d'impureté, ainsi que l'éprouvent communément ceux qui en font usage.

Saint Jean Damascène disait à Marie, et quiconque a le bonheur d'être attaché au service de cette grande Reine, peut lui dire pareillement : O Mère de Dieu ! si j'espère en vous, il est certain que je ne succomberai point ; défendu par vous, je poursuivrai mes ennemis ; et en leur opposant comme un bouclier votre protection et votre secours tout-puissant, je suis

assuré de les vaincre. — Le moine Jacques, connu parmi les Pères grecs, s'exprime ainsi, en parlant de Marie au Seigneur : *Tu arma omni vi belli potentiora trophæumque invictum præstitisti :* Vous nous avez donné cette tendre Mère, comme l'arme la plus puissante pour vaincre tous nos ennemis. On lit dans l'Ancien Testament que le Seigneur guida son peuple, depuis l'Egypte jusqu'à la Terre Promise, durant le jour par une colonne de nuée, et durant la nuit par une colonne de feu : *Per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis.* Richard de Saint-Laurent dit que cette colonne merveilleuse, tantôt nuée et tantôt feu, était la figure de Marie et du double office de charité qu'elle exerce continuellement en notre faveur : comme nuée, elle nous protége contre les traits enflammés de la justice divine ; et comme feu, elle nous protége contre les démons. Car, ajoute saint Bonaventure, de même que la cire se fond devant le feu, ainsi les démons perdent leurs forces contre les âmes qui se rappellent fréquemment le nom de Marie et l'invoquent avec dévotion, surtout si elles s'étudient à imiter ses vertus. Les démons tremblent, nous assure saint Bernard, dès qu'ils entendent seulement prononcer le nom de Marie ! *Dæmones, non solum Virginem pertimescunt, sed, audita hac voce, Maria, omnes contremiscunt.* Ils redoutent le nom de Marie, ajoute Thomas à Kempis, comme un feu vengeur auquel ils voudraient échapper par la fuite : *Expavescunt cœli Reginam spiritus maligni, et diffugiunt, audito nomine ejus, velut ab igne.* Et de même que les hommes tombent à la renverse par la frayeur que leur cause la foudre, quand elle éclate près d'eux, de même les démons sont terrassés au nom de cette Reine du ciel : *Tanquam tonitruum de cœlo factum sit, prosternuntur ad Sanctæ Mariæ vocabulum.* Et combien de glorieuses victoires, remportées sur ces ennemis du salut par les serviteurs de Marie, n'ont été dues qu'à la vertu de ce saint nom ! C'est ainsi que les a vaincus saint Antoine de Padoue, ainsi le bienheureux Henri Suzo, ainsi tant d'autres amants de Marie !

Gloriosum et admirabile est nomen tuum, o Maria ! qui illud retinent, non expavescent in puncto mortis : Que votre nom est glorieux et admirable, ô Marie ! ceux qui n'oublient pas de le prononcer à l'article de la mort, n'ont rien à craindre, eussent-ils contre eux l'enfer tout entier ; car les démons abandonnent une âme sur-le-champ, dès qu'ils entendent prononcer le nom de Marie. Ainsi parle saint Bonaventure ; et il ajoute que, sur la terre, les peuples ennemis redoutent moins une nombreuse armée, que les puissances de l'enfer ne redoutent le nom de Marie et sa protection. O Vierge puissante ! dit saint Germain ; par la seule invocation de votre nom, vous mettez vos serviteurs en sûreté contre tous les efforts de leurs ennemis : *Tu hostis contra invasiones servos tuos, sola tui nominis invocatione, tutos servas.* Ah ! si les chrétiens, dans les tentations, avaient soin d'invoquer avec confiance le nom de Marie, il est certain qu'ils ne tomberaient jamais. Non, dit Alain de la Roche, ils ne tomberaient jamais ; car dès que le tonnerre de ce nom auguste vient à éclater, les démons fuient, et l'enfer tremble : *Satan fugit, infernus contremiscit, cum dico : Ave , Maria !* Cette grande Reine a daigné révéler à sainte Brigitte, que, même pour les pécheurs les plus désespérés, les plus éloignés de Dieu, les plus en la possession du démon, leur ennemi s'éloigne d'eux, aussitôt qu'il les entend invoquer le secours de ce nom tout-puissant, avec une volonté sincère de s'amender. Mais elle ajouta que si l'âme pécheresse ne se corrige pas, et ne se délivre pas du péché par le repentir, les démons reviennent à elle sur-le-champ et continuent de la tenir sous leur joug.

3° Invoquer et prier les Saints, et surtout la Reine des Saints, Marie, afin qu'ils nous obtiennent la grâce de Dieu, est une chose non-seulement licite, mais encore utile et sainte ; c'est là une vérité de foi, définie par les Conciles contre les hérétiques, qui condamnent l'invocation des Saints comme injurieuse à Jésus-Christ, notre unique Médiateur. Si un Jérémie, après sa mort, prie pour Jérusalem ; si les Vieillards de l'Apocalypse présentent à Dieu les prières des Saints ; si un saint Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux après sa mort ; si un saint Etienne prie pour ses persécuteurs ; si un saint Paul prie pour ses compagnons et ses amis ; en un mot, si les Saints peuvent prier pour nous, pourquoi ne pourrions-nous pas supplier les Saints d'intercéder en notre faveur ? C'est une impiété de nier que Dieu se plaise à octroyer ses grâces en ayant égard à l'intercession des Saints, et surtout de Marie, Mère du Sauveur, elle que son divin Fils désire tant de voir aimée et honorée de nous. Ainsi, dit saint Bernard, qu'on ne pense pas obscurcir la gloire du Fils en louant beaucoup la Mère ; car, plus on honore la Mère, plus on loue le Fils. Saint Ildefonse dit pareillement que tout l'honneur qu'on rend à la Mère et à la Reine, est rendu au Fils et au Roi. En effet, on ne doute nullement que ce ne soit aux mérites de Jésus-Christ que Marie doit cette sublime dignité, d'être la Médiatrice de notre salut : non pas Médiatrice de justice, mais Médiatrice de grâce et d'intercession. C'est là le titre que lui donne saint Bonaventure : *Maria, fidelissima Mediatrix nostræ salutis.* Et saint Laurent Justinien s'exprime ainsi : Comment ne serait-elle pas pleine de grâce, celle qui est devenue l'Echelle du paradis, la Porte du ciel, la véritable Médiatrice entre Dieu et les hommes ? A ce propos, Suarez observe avec raison que, lorsque nous prions la sainte Vierge de nous obtenir des grâces, ce n'est pas que nous ayons peu de confiance dans la miséricorde de Dieu, mais c'est plutôt que nous nous défions de nous-mêmes, à cause du sentiment de notre indignité ; nous nous recommandons à Marie, afin que sa dignité supplée à notre misère. Ainsi, que ce soit une chose utile et sainte de recourir à l'intercession de Marie, c'est ce qui ne peut être mis en doute que par ceux qui renoncent à la foi. Mais, le point que nous prétendons établir ici, c'est que l'intercession de Marie est même moralement nécessaire pour notre salut. Cette nécessité découle de la volonté même de Dieu, qui veut que toutes les grâces qu'il nous accorde, passent par les mains de Marie. L'Eglise nous enseigne à recourir sans cesse à la Mère de Dieu, et à l'invoquer comme la Ressource des infirmes : *Salus infirmorum* ; le Refuge des pécheurs : *Refugium peccatorum :* le Secours des chrétiens : *Auxilium christianorum ;* notre Vie, notre Espérance : *Vita, Spes nostra.* Cette même Eglise, dans l'Office qu'elle fait réciter aux fêtes de la sainte Vierge, lui appliquant les paroles de la Sagesse, nous donne à entendre que nous trouverons en Marie toute espérance : *In me omnis spes vitæ et virtutis ;* toute grâce : *In me gratia omnis viæ et veritatis ;* en un mot, la vie et le salut : *Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino ;* ailleurs encore, le moyen d'éviter le péché : *Qui operantur in me, non peccabunt ;* et enfin, la vie éternelle : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.* Toutes choses qui expriment le besoin que nous avons de l'intercession de Marie.

Selon saint Bernard, Dieu a rempli Marie de toutes les grâces, afin que les hommes reçoivent par son moyen, comme par un canal, tout ce qui leur vient de bien. Le Saint fait en outre une réflexion bien remarquable : Si, dit-il, avant la naissance de la bienheureuse Vierge, il n'y avait pas, dans le monde, ce courant de grâces qui se répand sur tous les hommes, c'est

qu'alors cet Aqueduc si désirable y manquait. Marie a été donnée au monde, dit-il encore, afin que, par ce canal des grâces, les dons célestes descendent continuellement jusqu'à nous. Le même saint Père reprend ensuite : « Considérez donc, ô âmes chrétiennes ! avec quelle affection et quelle dévotion le Seigneur veut que nous honorions notre Reine, en recourant toujours avec confiance à sa protection, puisqu'il a mis en elle la plénitude de tous les biens, afin que désormais tout ce que nous avons d'espérance, de grâce et de salut, nous reconnaissions le tenir des mains de Marie ». Saint Antonin dit pareillement : « Toutes les grâces qui ont jamais été départies aux hommes, leur sont venues par l'entremise de Marie ». C'est pour cela qu'elle est comparée à la lune : car, dit saint Bonaventure, de même que la lune se trouve placée entre le soleil et la terre, et renvoie à celle-ci ce qu'elle reçoit du soleil, ainsi Marie reçoit du Soleil divin les célestes influences de la grâce pour nous les transmettre ici-bas. C'est également pour cela qu'elle est appelée, par la sainte Eglise, Porte du ciel : *Felix cœli Porta.* En effet, suivant la réflexion de saint Bernard, de même que toute lettre de grâce émanée du roi passe par la porte de son palais, ainsi nulle grâce ne descend du ciel sur la terre, sans passer par les mains de Marie : *Nulla gratia venit de cœlo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ.* Saint Bonaventure ajoute que Marie est appelée Porte du ciel, parce que nul ne peut entrer dans le ciel, sans passer par Marie : *Nullus potest cœlum intrare, nisi per Mariam transeat, tanquam per portam.*

Saint Bernardin de Sienne dit que les fidèles, qui sont le Corps mystique de Jésus-Christ, reçoivent par l'intermédiaire de Marie toutes les grâces de la vie spirituelle, qui leur arrivent de Jésus-Christ, leur Chef : *Per Virginem, a capite Christo, vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur.* Cherchant ensuite à indiquer la raison de cette prérogative de la Mère de Dieu, il ajoute : *Cum tota natura divina intra Virginis uterum exstiterit, non timeo dicere quod in omnes gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo, de cujus utero, quasi de quodam Divinitatis oceano, flumina emanant omnium gratiarum :* Depuis qu'il a plu au Seigneur d'habiter dans le sein de la bienheureuse Vierge, elle a en quelque sorte acquis une certaine juridiction sur toutes les grâces ; car Jésus-Christ, en sortant de ses chastes entrailles, fit en même temps sortir d'elle, comme d'un céleste réservoir, tous les courants des dons divins. Le même Saint assure que, du moment où la Vierge-Mère conçut dans son sein le Verbe éternel, elle acquit, pour ainsi dire, un droit spécial sur tous les dons que nous recevons du Saint-Esprit, en sorte que nulle créature n'a obtenu depuis aucune grâce que par les mains de Marie. Il résulte de là, selon saint Bernardin, que tous les dons, toutes les vertus, et toutes les grâces, sont dispensés par les mains de Marie à qui elle veut, quand elle veut, et comme elle veut. Richard de Saint-Laurent dit pareillement que, quelque bien que Dieu accorde à ses créatures, il veut qu'il passe par les mains de Marie. Aussi, le vénérable Abbé de Celles exhorte chacun de nous à recourir à cette Trésorière des grâces, comme il l'appelle, *Thesauraria gratiarum*, puisque le monde et tous les hommes n'ont pas d'autre moyen pour obtenir les biens qu'ils peuvent espérer : *Accede ad Virginem, quia per ipsam mundus habiturus est omne bonum.*

Saint Bonaventure considère le passage où le prophète Isaïe annonçait que, de la race de Jessé, devait sortir une Tige, qui désignait Marie, et, de cette Tige, une Fleur, c'est-à-dire, le Verbe incarné, sur lequel reposerait l'Esprit de Dieu : *Egredietur Virga de radice Jesse, et Flos de radice ejus*

ascendet ; et requiescet super eum Spiritus Domini ; et voici la réflexion qu'il fait sur ce beau texte : *Quicumque Spiritus Sancti gratiam adipisci desiderat, Florem in Virga quærat ; per Virgam enim ad Florem, per Florem ad Spiritum pervenimus :* Quiconque désire obtenir la grâce du Saint-Esprit, doit chercher la Fleur dans la Tige, c'est-à-dire, Jésus dans Marie ; car la Tige nous fait trouver la Fleur, et la Fleur nous fait trouver Dieu. Ensuite il ajoute : *Si hunc Florem habere desideras, Virgam Floris precibus flectas :* Si vous voulez avoir cette Fleur, tâchez, par vos prières, d'incliner vers vous la Tige, et vous l'obtiendrez. Sur ces paroles de l'Evangile de l'Epiphanie : Ils trouvèrent l'Enfant avec Marie, sa Mère : *Invenerunt Puerum cum Maria, Matre ejus ;* le Docteur Séraphique dit encore : On ne trouve jamais Jésus qu'avec Marie, et par Marie : *Nunquam invenitur Christus, nisi cum Maria, nisi per Mariam ;* et il en conclut qu'on cherche vainement Jésus-Christ, si l'on ne cherche pas à le trouver avec Marie : *Frustra igitur quærit, qui cum Maria invenire non quærit.* C'est ce qui faisait dire à saint Ildefonse : *Ut sim servus Filii, servitutem appeto Genitricis :* Je désire être serviteur du Fils ; et comme on ne peut être serviteur du Fils sans l'être de la Mère, je veux m'attacher au service de Marie.

La bienheureuse Vierge est appelée la Coopératrice de notre justification, dit Bernardin de Bustis, parce que Dieu lui a confié toutes les grâces qu'il voulait bien nous faire : *Auxiliatrix nostræ justificationis ; Deus enim omnes gratias faciendas Mariæ commisit.* C'est pourquoi saint Bernard affirme que tous les hommes passés, présents et futurs, regardent Marie comme la Médiatrice du salut de tous les siècles : *Ad illam, sicut ad medium, sicut ad negotium sæculorum, respiciunt, et qui præcesserunt, et nos qui sumus, et qui sequentur.* Jésus-Christ a déclaré que personne ne peut venir à lui, si son Père éternel ne l'a d'abord attiré par sa grâce : *Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum.* Jésus est le Fruit des entrailles de Marie, suivant l'expression de sainte Elisabeth : *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus Fructus ventris tui.* Or, qui veut le fruit, doit aller à l'arbre ; de même, qui veut Jésus, doit aller à Marie ; et quand on trouve Marie, on trouve aussi certainement Jésus. Il est écrit de la Femme forte, qu'elle ressemble à un navire qui apporte son pain de loin. Telle est précisément Marie, qui apporta au monde Jésus-Christ, le Pain vivant descendu du ciel pour nous donner la vie éternelle, selon ce qu'il a déclaré lui-même : *Ego sum Panis vivus, qui de cœlo descendi ; si quis manducaverit ex hoc Pane, vivet in æternum.* Richard de Saint-Laurent fait de plus cette réflexion, que, sur la mer de ce monde, tous ceux-là se perdront, qui n'auront pas été admis dans ce Navire, c'est-à-dire, qui n'auront pas été protégés par Marie ; et il ajoute : Toutes les fois que nous nous voyons en danger de nous perdre, assaillis par les tentations ou les passions de la vie présente, nous devons recourir à Marie, en criant : Vite, ô Marie ! secourez-nous, sauvez-nous, si vous ne voulez pas nous voir périr.

D'après le glorieux saint Gaétan, nous pouvons bien demander les grâces, mais nous ne pourrons jamais les obtenir sans cet appui. C'est ce que confirme saint Antonin par cette belle expression : *Qui petit sine ipsa duce, sine alis tentat volare :* Demander et vouloir obtenir les grâces sans l'intercession de Marie, c'est prétendre voler sans ailes. Car, de même que Pharaon avait donné à Joseph un plein pouvoir sur la terre d'Egypte, et renvoyait vers lui tous ceux qui demandaient des secours, en leur disant : Allez à Joseph : *Ite ad Joseph ;* de même, quand nous sollicitons des grâces, Dieu nous dit : Allez à Marie : *Ite ad Mariam.* Et en effet, dit saint Bernard,

le Seigneur a décrété qu'il n'accorderait aucune grâce que par les mains de Marie : *Totum nos habere voluit per Mariam.* En sorte que, ajoute Richard de Saint-Laurent, les chrétiens peuvent dire à cette grande Protectrice, avec bien plus de raison que les Egyptiens à Joseph : Notre salut est entre vos mains. Et Cassien dit d'une manière absolue, que le salut de tous les hommes consiste dans la faveur et la protection de la sainte Vierge : *Tota salus humani generis consistit in multitudine gratiæ Mariæ et favoris.* Ainsi, celui qui est protégé de Marie, se sauve ; et celui qui n'en est pas protégé, se perd. De même encore saint Bernardin de Sienne, qui lui parle en ces termes : *Tu Dispensatrix omnium gratiarum :* Puissante Reine ! puisque vous êtes la Dispensatrice des grâces, et que la grâce du salut ne peut nous venir que de votre main, notre salut dépend de vous. Comme une pierre tombe dès qu'on ôte ce qui la soutient, ainsi une âme, privée de l'appui de Marie, tombe d'abord dans le péché, et puis dans l'enfer. Saint Bonaventure ajoute que Dieu ne nous sauvera pas sans l'intercession de Marie : *Ipse, sine ea, non salvabit te.* Il dit ensuite que, comme un enfant qui n'a pas de nourrice, ne saurait vivre, de même une âme, sans l'aide de Marie, ne saurait se sauver. Et il termine conséquemment par cette exhortation : Faites en sorte que votre âme ait soif de dévotion à Marie ; attachez-vous à cette bonne Mère, et ne la quittez point que vous n'ayez reçu sa bénédiction en paradis.

Ecoutons les paroles remarquables que saint Germain adresse à Marie : *Nemo est, o Sanctissima ! qui ad Dei notitiam venit, nisi per te :* Personne, ô Très-Sainte ! ne parvient à connaître Dieu, si ce n'est par vous. *Nemo qui salvus fiat, nisi per te, Dei Parens* : Personne ne se sauve, si ce n'est par vous, ô Mère de Dieu ! *Nemo liber a periculis, nisi per te, Virgo Mater :* Personne n'échappe aux périls de cette vie, si ce n'est par vous, ô Vierge féconde ! *Nemo donum Dei suscipit, nisi per te, gratia Plena :* Personne ne reçoit aucun don de Dieu, si ce n'est par vous, ô Pleine de grâce ! Il lui dit encore : *Nisi enim tu iter aperires, nemo spiritualis evaderet :* Si vous ne nous ouvriez la voie du salut, nul ne pourrait se soustraire aux atteintes de la chair et du péché ». Nous n'avons accès auprès du Père éternel que par Jésus-Christ ; de même, nous n'avons accès auprès de Jésus-Christ que par Marie. C'est saint Bernard qui nous l'assure ; et voici, selon lui encore, l'excellente raison pour laquelle le Seigneur a voulu que nous fussions tous sauvés par l'intercession de la bienheureuse Vierge : c'est afin que ce divin Sauveur, qui nous a été donné par l'intermédiaire de Marie, nous reçoive aussi par l'intermédiaire de Marie ; ce qui fait que le Saint appelle Marie la Mère de la grâce et de notre salut. Quel serait donc notre sort ? reprend saint Germain ; quel espoir nous resterait-il d'être sauvés, si vous nous abandonniez, ô Marie, vous qui êtes la Vie des chrétiens ! *Si nos deserueris, qui erit de nobis, o Vita christianorum !* Attachons-nous, dit saint Bernard, à honorer avec toutes les affections de nos cœurs cette divine Mère, Marie ; car telle est la volonté du Seigneur, qui a décidé que nous ne recevrions aucun bien que par ses mains. Ainsi, toutes les fois que nous désirons et demandons quelque grâce, ayons soin de nous recommander à Marie avec la confiance que nous l'obtiendrons par son entremise. Car, si nous ne méritons pas d'obtenir de Dieu la faveur que nous sollicitons, Marie en est toujours bien digne, et elle la demandera pour nous. Enfin, le même Saint nous indique le moyen à prendre pour n'être jamais repoussés, quand nous avons quelque bonne œuvre ou quelque prière à présenter au Seigneur ; c'est de remettre le tout entre les mains de Marie.

4° Saint Ambroise dit que Jésus-Christ, ayant une fois daigné choisir Marie pour sa Mère, était vraiment obligé, comme son Fils, à lui obéir. C'est pourquoi, selon Richard de Saint-Laurent, on dit des autres Saints qu'ils sont avec Dieu, tandis que Marie est la seule dont on puisse dire qu'elle a eu le bonheur, non-seulement d'être soumise à la volonté de Dieu, mais encore de voir Dieu lui-même se soumettre à la sienne. Et tandis que, des autres vierges, continue le même auteur, il est dit qu'elles suivent l'Agneau divin partout où il va ; on peut dire de la Vierge Marie que l'Agneau la suivait sur la terre, puisqu'il lui était soumis. De là, nous concluons que dans le ciel, quoique Marie ne puisse plus commander à son Fils, ses prières seront toujours les prières d'une Mère, et par conséquent bien puissantes pour obtenir tout ce qu'elle demande. Marie, dit saint Bonaventure, a ce grand privilége, qu'elle est toute-puissante auprès de son Fils ; et pourquoi ? parce que les prières de Marie sont les prières d'une Mère. C'est ce qui fait dire à saint Pierre Damien que la bienheureuse Vierge peut tout ce qu'elle veut, dans le ciel comme sur la terre, et qu'il n'est pas jusqu'aux désespérés qu'elle ne puisse consoler, en les élevant de nouveau à l'espérance du salut. Il ajoute que, lorsque Marie va solliciter pour nous quelque grâce auprès de Jésus-Christ, qu'il appelle l'Autel de miséricorde où les pécheurs reçoivent de Dieu leur pardon, cet aimable Fils a tant d'égards pour les prières de sa Mère, et désire si vivement faire ce qui lui est agréable, qu'elle semble plutôt commander que prier, et qu'elle a plus l'air d'être Reine que d'être sujette ; et cela, parce que le Sauveur veut honorer cette Mère chérie, qui l'a tant honorée sur la terre, en lui accordant sans délai tout ce qu'elle demande ou désire. C'est ce que confirme fort bien saint Germain, dans ces paroles : « O Marie ! vous êtes toute-puissante pour sauver les pécheurs ; votre recommandation seule suffit, parce que vous êtes la Mère de la véritable Vie ».

Saint Bernardin de Sienne ne craint pas de dire que tout est soumis à l'empire de Marie, et que Dieu même lui obéit ; ce qui signifie proprement que le Seigneur exauce ses prières comme s'il exécutait des ordres. Aussi, saint Anselme s'écriait-il : *Te, Domina, Deus sic exaltavit, et omnia tibi secum possibilia esse donavit :* Dieu, ô Vierge sainte ! vous a placée si haut dans sa faveur, que vous pouvez obtenir à vos dévots serviteurs toutes les grâces possibles ; car, ainsi que l'assure Cosme de Jérusalem, votre protection est toute-puissante : *Omnipotens auxilium tuum, o Maria !* Oui, Marie est toute-puissante, reprend Richard de Saint-Laurent, puisque la Reine, suivant toutes les lois, doit jouir des mêmes priviléges que le Roi. La Mère, ajoute-t-il, est devenue toute-puissante par la toute-puissance de son Fils : *Cum autem eadem sit potestas Matris et Filii, ab omnipotente Filio omnipotens Mater est effecta.* De telle sorte que, selon saint Antonin, Dieu a mis l'Eglise entière, non-seulement sous le patronage, mais même sous le domaine de Marie : *Sub protectione ejus et dominio.* Ainsi, la Mère devant avoir la même puissance que son Fils, Jésus-Christ tout-puissant a dû rendre Marie toute-puissante ; mais il reste toujours vrai que le Fils est tout-puissant par nature, et la Mère seulement par grâce. Cela se vérifie de cette manière, que, quelque chose que demande la Mère, le Fils ne lui refuse rien, comme il a été révélé à sainte Brigitte, qui entendit un jour Jésus dire à Marie : Ma Mère, vous savez combien je vous aime ; demandez-moi donc tout ce que vous voulez, aucune de vos demandes ne peut manquer d'être exaucée. Et le Seigneur en donna l'admirable raison que voici : *Quia tu mihi nihil negasti in terra, ego tibi nihil negabo in cœlo ;* c'est comme s'il eût dit : Ma

Mère, lorsque vous étiez sur la terre, vous n'avez jamais refusé de faire quoi que ce fût pour l'amour de moi ; maintenant, que je suis dans le ciel, il est juste que je ne refuse jamais de faire ce que vous me demandez. Marie est donc appelée Toute-Puissante selon que cela peut s'entendre d'une créature, laquelle ne saurait posséder un attribut divin : elle est toute-puissante en ce que, par ses prières, elle obtient tout ce qu'elle veut.

C'est donc avec raison, ô notre grande Avocate ! que saint Bernard vous dit : *Velis tu, et omnia fient :* Vous n'avez qu'à vouloir, et tout se fera ; si vous voulez élever à une haute sainteté le pécheur le plus désespéré, il ne tient qu'à vous. Saint Anselme vous dit la même chose : *Tantummodo velis salutem nostram, et vere nequaquam salvi esse non poterimus.* Et le bienheureux Albert le Grand en conclut qu'on doit vous prier de vouloir, puisque tout ce que vous voulez, se fait nécessairement : *Roganda est ut velit ; quia, si vult, necesse est fieri.* Aussi, considérant cette souveraine puissance de Marie, saint Pierre Damien la prie d'avoir pitié de nous, en ces termes : *Moveat te natura, potentia moveat ; quia, quanto potentior, tanto misericordior esse debebis :* O notre chère Avocate ! puisque vous avez un cœur si tendre que vous ne pouvez voir les malheureux sans compatir à leurs maux, et puisqu'en même temps vous avez tant de crédit auprès de Dieu que vous pouvez sauver tous ceux que vous défendez, ah ! ne dédaignez pas de prendre aussi notre défense, quelle que soit notre misère ; nous mettons en vous toutes nos espérances ; si nos prières ne vous touchent point, suivez au moins l'impulsion de votre bon cœur, suivez celle de votre puissance ; car le Seigneur vous a rendue si puissante, afin qu'étant plus à même de nous faire du bien, vous en soyez d'autant plus miséricordieuse et plus disposée à nous secourir. Mais c'est là ce que nous assure saint Bernard, en disant que Marie est immensément riche en puissance et en miséricorde, que sa charité abonde également en sentiments de compassion pour nous et en moyens de nous aider, et qu'elle nous en donne continuellement des preuves par les effets.

Saint Antonin dit que les prières de la bienheureuse Vierge, étant celles d'une Mère, ont quelque chose qui tient du commandement ; en sorte qu'il est impossible que Marie ne soit pas exaucée, quand elle prie. C'est pourquoi saint Germain lui tient ce langage, qui doit encourager les pécheurs à se recommander à cette puissante Avocate : O Marie ! comme vous avez l'autorité d'une Mère auprès de Dieu, vous obtenez le pardon aux plus grands pécheurs ; car le Seigneur, vous reconnaissant toujours pour sa véritable Mère, ne peut s'empêcher de vous accorder tout ce que vous lui demandez. Aussi, sainte Brigitte entendit un jour que les Bienheureux dans le ciel disaient à leur Reine bénie : *Domina benedicta ! quid est quod non poteris ? quod enim tu vis, hoc factum est :* Qu'y a-t-il au-dessus de votre pouvoir ? tout ce que vous voulez, se fait. Saint Georges, archevêque de Nicomédie, assure même que Jésus-Christ, en exécutant toutes les demandes de sa Mère, ne fait qu'acquitter en quelque sorte la dette de la reconnaissance envers celle qui lui a donné, par son consentement, l'être humain. Et c'est aussi dans ce sens que saint Méthode, martyr, s'écriait : Réjouissez-vous, ô Marie ! de ce que vous avez le bonheur de pouvoir regarder comme votre débiteur un tel Fils, qui donne à tout le monde et ne reçoit de personne : nous sommes tous redevables à Dieu de tout ce que nous avons, puisqu'il n'est rien que nous ne tenions de lui ; mais, pour vous, Dieu a voulu devenir lui-même votre débiteur, en prenant de vous la chair humaine. Sur quoi saint Augustin reprend : Comme Marie a mérité

de donner un corps au Verbe divin, et de préparer ainsi le prix de notre rédemption, afin que nous fussions délivrés de la mort éternelle, elle a plus de pouvoir que qui que ce soit pour nous aider à obtenir le salut. Et saint Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui vivait du temps de saint Jérôme, a écrit : « Le Fils aime à être prié par sa Mère, parce qu'il veut accorder à sa demande tout ce qu'il accorde aux hommes, et reconnaître ainsi le bienfait dont il lui est redevable pour en avoir reçu un corps ». C'est ce qui fait dire à l'Eglise grecque, s'adressant à la bienheureuse Vierge : Vous pouvez donc, ô Marie ! vous qui êtes la Mère de Dieu, vous pouvez nous sauver tous par vos prières, appuyées comme elles le sont de votre autorité maternelle.

Saint Bonaventure, considérant le grand bienfait que le Seigneur accorda aux hommes quand il leur donna Marie pour Avocate, lui parle à elle-même en ces termes : O bonté assurément immense et admirable de notre Dieu, qui a daigné vous donner pour Avocate, vous notre Souveraine, à de malheureux pécheurs comme nous, afin que, par votre puissante intercession, vous puissiez nous obtenir tout le bien que vous voudrez ! O ineffable clémence de notre Dieu, qui, ne voulant pas que nous ayons trop à redouter la sentence qu'il doit prononcer dans notre cause, nous a destiné pour Avocate sa propre Mère et la Maîtresse de la grâce !

Nous avons tant de motifs d'aimer notre affectueuse Reine, que, si dans tout l'univers on louait Marie, si tous les hommes donnaient leur vie pour Marie, ce serait encore peu de chose, eu égard au dévouement et à la reconnaissance que nous lui devons pour le tendre amour qu'elle porte à tous les hommes, même aux plus misérables pécheurs qui conservent envers elle quelque sentiment de dévotion. Le bienheureux Raymond Jourdain, qui, par humilité, prit le nom d'Idiot, disait que Marie ne peut manquer d'aimer ceux qui l'aiment, qu'elle daigne même aller jusqu'à servir ceux qui la servent, et que, s'ils sont pécheurs, elle emploie toute la puissance de son intercession pour obtenir leur pardon de son divin Fils. Telle est, continue-t-il, sa bonté, telle est sa miséricorde, que nul, quelque désespéré que paraisse son état, ne doit craindre de se jeter à ses pieds ; car elle ne repousse jamais celui qui recourt à sa protection. Marie, comme notre Avocate toute dévouée, offre elle-même à Dieu les prières de ses serviteurs, et spécialement celles qui lui sont adressées ; car, de même que le Fils intercède pour nous auprès du Père, de même elle intercède pour nous auprès du Fils ; et elle ne cesse de traiter, auprès de l'un et de l'autre, la grande affaire de notre salut, et de nous obtenir les grâces que nous sollicitons. C'est donc avec raison que Denis le Chartreux appelle Marie l'unique Refuge des âmes abandonnées, l'Espérance des malheureux, et l'Avocate de tous les pécheurs qui ont recours à elle. Et s'il se trouvait un pécheur qui, sans douter de la puissance de Marie, n'aurait cependant pas assez de confiance en sa miséricorde, craignant peut-être qu'elle ne voulût pas l'aider à cause de l'énormité de ses fautes, saint Bonaventure relèverait son courage, en lui disant : C'est un grand et singulier privilége que celui en vertu duquel Marie obtient de son Fils, par ses prières, tout ce qu'elle veut ; mais, de quoi nous servirait cette grande puissance de la sainte Vierge, si elle ne prenait aucun souci de nous ? Non, non, n'en doutons pas, conclut le saint Docteur ; soyons-en bien sûrs, et rendons-en de continuelles actions de grâces au Seigneur et à sa glorieuse Mère ; si elle est auprès de Dieu plus puissante que tous les Saints, elle est également l'Avocate la plus bienveillante et la plus zélée pour nos intérêts.

Et en effet, ô Mère de miséricorde! s'écrie avec joie saint Germain : qui, après votre Fils Jésus, a autant de zèle que vous pour nous et pour notre bien? Qui nous protége comme vous dans les maux dont nous sommes affligés? qui, comme vous, prend la défense des pécheurs, jusqu'à combattre en quelque sorte pour eux? Certes, ô Marie! votre patronage est plus puissant et plus affectueux que nous ne saurions le comprendre. Tous les autres Saints, ajoute le savant Idiot, peuvent exercer leur patronage plus spécialement sur ceux qui leur sont attachés, tandis que la Mère de Dieu, étant la Reine de tous les hommes, est également l'Avocate de tous ; et elle prend soin du salut de tous. La sainte Vierge s'intéresse à tous les fidèles, et aussi aux pécheurs ; c'est même de ceux-ci surtout qu'elle se glorifie d'être appelée l'Avocate, comme elle l'a déclaré à la vénérable sœur Marie Villani, lorsqu'elle lui dit : « Après le titre de Mère de Dieu, je me fais gloire d'être nommée l'Avocate des pécheurs ».

Le bienheureux Amédée dit que notre Reine se tient sans cesse en la présence de la divine Majesté, et qu'elle intercède continuellement pour nous par ses puissantes prières. Comme, du haut des cieux, ajoute-t-il, elle connaît parfaitement nos misères et nos besoins, elle ne peut s'empêcher d'avoir compassion de nous ; et avec son cœur de Mère, plein de bonté et de tendresse, elle cherche toujours à nous secourir et à nous sauver. C'est pourquoi Richard de Saint-Laurent engage chacun de nous, si misérable qu'il soit, à recourir avec confiance à cette douce Avocate, en tenant pour certain qu'il la trouvera toujours prête à l'assister. Car, selon l'abbé Geoffroi, Marie est toujours toute disposée à prier pour tout le monde. Et avec quel amour, avec quel succès, cette bonne Avocate ne traite-t-elle pas l'affaire de notre salut! ainsi parle saint Bernard : *Advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ, tanquam Judicis Mater et Mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit.* Et saint Augustin, considérant l'affection et l'ardeur que Marie déploie sans cesse, en priant pour nous le Seigneur, afin qu'il nous pardonne nos péchés, nous aide de sa grâce, nous délivre des dangers, et nous soulage dans nos misères, lui dit à elle-même : *Te solam, o Maria! pro sanctâ Ecclesia sollicitam præ omnibus Sanctis scimus ;* ce qui signifie : Il est vrai, ô ma Reine! que tous les Saints veulent notre salut et prient pour nous ; mais la charité et la tendresse que vous nous témoignez du haut des cieux, en nous obtenant de Dieu par vos prières tant de miséricordes, nous obligent à confesser que nous n'avons au ciel qu'une seule Avocate, laquelle n'est autre que vous-même, et que vous seule avez un vrai zèle et une vraie sollicitude pour notre bonheur.

Qui, en effet, pourrait comprendre la sollicitude avec laquelle Marie intercède continuellement pour nous auprès de Dieu? Son zèle pour notre défense est insatiable : *Non est satietas defensionis ejus.* Cette belle expression est de saint Germain. Oui, telle est la compassion qu'elle a de nos misères, tel est l'amour qu'elle nous porte, qu'elle prie toujours, et recommence toujours à prier et ne se rassasie jamais de prier, afin de nous préserver des maux qui nous menacent, et de nous obtenir des grâces dont nous avons besoin. Que nous serions à plaindre, nous pauvres pécheurs, si nous n'avions pas cette grande Avocate! Elle est si puissante, si miséricordieuse, et en même temps si prudente et si sage, dit Richard de Saint-Laurent, que le divin Juge, son Fils, ne peut condamner les coupables qu'elle entreprend de défendre : *Tam prudens et discreta est Advocata Maria, quod non potest Filius vindicare in eos pro quibus ipsa allegat.* Aussi, Jean le Géomètre

la salue comme la souveraine Justice même : *Salve, Jus dirimens lites !* puisque toutes les causes soutenues par cette Avocate pleine de sagesse sont autant de causes gagnées. C'est pour cela que Marie est appelée, par saint Bonaventure, la sage Abigaïl : *Abigail Sapiens.* On sait ce qui est rapporté d'Abigaïl au premier livre des Rois : cette femme, par ses éloquentes prières, sut si bien apaiser David irrité contre Nabal, que ce prince lui-même la bénit, comme pour la remercier de ce que, par ses bons procédés, elle l'avait empêché de se venger de sa propre main. Voilà précisément ce que la bienheureuse Vierge ne cesse de faire dans le ciel en faveur d'innombrables pécheurs : par ses sages et tendres prières, elle sait si bien apaiser la Justice divine, que le Seigneur lui-même la bénit et la remercie, en quelque sorte, de ce qu'elle l'empêche ainsi de rejeter les coupables et de les punir comme ils le méritent.

Le Père éternel, selon saint Bernard, voulant user envers nous de la plus grande miséricorde possible, outre Jésus-Christ, notre principal Avocat auprès de lui, nous a donné Marie pour Avocate auprès de Jésus-Christ. Sans doute, dit-il, Jésus-Christ est l'unique Médiateur de justice entre Dieu et les hommes ; lui seul peut, en vertu de ses propres mérites, et il le veut conformément à ses promesses, nous obtenir le pardon de nos fautes et la grâce de Dieu ; mais, parce qu'en Jésus-Christ les hommes reconnaissent et redoutent la majesté divine, laquelle réside en lui comme Dieu, il a été nécessaire de nous assigner un autre avocat, auquel nous pussions recourir avec moins de crainte et plus de confiance, et c'est à Marie que le Seigneur a confié cet office ; nous ne pourrions trouver une Avocate plus puissante auprès de la divine Majesté ni plus miséricordieuse envers nous. Ce serait faire injure à la bonté de Marie, continue le même Saint, si l'on appréhendait aussi d'aller se jeter aux pieds de cette douce Avocate, qui, loin d'avoir rien de sévère et de terrible, n'est que prévenance, amabilité, bénignité : *Quid ad Mariam accedere trepidet humana fragilitas ? nihil austerum in ea, nihil terribile ; tota suavis est.* Lisez, et relisez tant que vous voudrez, toute l'histoire écrite dans les Evangiles, et, si vous trouvez un seul acte de sévérité de la part de Marie, craignez alors de vous approcher d'elle. Mais vous n'en trouverez aucun ; ayez donc recours à elle de grand cœur, et elle vous sauvera par son intercession.

Voici le discours touchant que Guillaume de Paris met dans la bouche du pécheur recourant à Marie : « O Mère de mon Dieu ! dans l'état misérable où je me vois réduit par mes péchés, j'ai recours à vous plein de confiance ; et si vous me rejetez, je vous représenterai que vous êtes en quelque manière tenue de m'assister, puisque toute l'Eglise vous appelle et vous proclame Mère de miséricorde. O Marie ! vous êtes bien celle que Dieu chérit au point de l'exaucer toujours ; votre grande miséricorde n'a jamais manqué à personne ; votre douce affabilité n'a jamais dédaigné aucun pécheur, quelque coupable qu'il fût, dès qu'il s'est recommandé à vous. Eh quoi ! serait-ce à tort ou en vain que toute l'Eglise vous nomme son Avocate et le Refuge des malheureux ? Non, ô ma Mère ! jamais il n'arrivera que mes fautes puissent vous empêcher de remplir l'auguste ministère de bonté dont vous êtes chargée, et en vertu duquel vous êtes à la fois l'Avocate et la Médiatrice de paix entre Dieu et les hommes, et, après votre divin Fils, l'unique Espérance et le Refuge assuré des misérables. Tout ce que vous avez de grâce et de gloire, et la dignité même de Mère de Dieu, vous en êtes redevable, s'il est permis de le dire, aux pécheurs ; car c'est à cause

d'eux que le Verbe divin s'est fait votre Fils. Ah! loin de cette divine Mère, qui a donné au monde la Source de la miséricorde, loin d'elle la pensée qu'elle doive refuser sa miséricorde à quelque misérable que ce soit, quand il a recours à elle. Ainsi, ô Marie! puisque c'est votre office de réconcilier les hommes avec Dieu, n'écoutez, pour venir à mon aide, que votre douce miséricorde, qui est bien plus grande que tous mes péchés ». — Consolez-vous donc, ô âmes pusillanimes! dirons-nous enfin avec saint Thomas de Villeneuve; respirez et prenez courage, ô pauvres pécheurs! cette auguste Vierge, Mère de votre Juge et de votre Dieu, est l'Avocate du genre humain : Avocate capable, qui peut tout ce qu'elle veut auprès du Seigneur; Avocate pleine de sagesse, qui connaît tous les moyens de l'apaiser; Avocate universelle, qui accueille tout le monde et ne refuse de défendre personne : *Consolamini, pusillanimes; respirate, miserabiles; Virgo Deipara est humani generis Advocata idonea, sapientissima, universalis.*

Voici comment l'Esprit-Saint fait parler la bienheureuse Vierge dans les Cantiques : *Ego murus, et ubera mea sicut turris; ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens* : Je suis la défense de ceux qui recourent à moi, et ma miséricorde est pour eux comme une tour de refuge; c'est pourquoi le Seigneur m'a établi Médiatrice de paix entre Dieu et les pécheurs. Marie est précisément, dit le cardinal Hugues sur ce texte, la grande Avocate qui procure la paix aux ennemis de Dieu, le salut aux hommes perdus sans ressource, le pardon aux pécheurs, la miséricorde aux désespérés. Aussi est-elle comparée, pour cela même, aux pavillons de Salomon : *Formosa... sicut pelles Salomonis.* Sous les pavillons de David, on ne traitait que de guerre; mais sous ceux de Salomon, on ne traitait que des choses de la paix. L'Esprit-Saint nous fait donc entendre par là, que cette Mère de miséricorde ne traite jamais de guerre et de vengeance contre les pécheurs, mais seulement de paix et de pardon pour leurs fautes. C'est aussi pour cela que Marie a été figurée par la Colombe de Noé, laquelle, étant sortie de l'arche, y revint portant dans son bec un rameau d'olivier, signe de la paix que Dieu accordait aux hommes. A ce sujet, saint Bonaventure lui dit : *Tu enim es illa fidelissima Columba Noe, quæ inter Deum et mundum, diluvio spirituali submersum, Mediatrix fidelissima extitisti :* Vous êtes la fidèle Colombe qui, par son entremise auprès de Dieu, a procuré au monde, après sa ruine, la paix et le salut. Marie est donc la céleste Colombe qui apporta au monde, perdu par le péché, le rameau d'olivier, symbole de miséricorde; car elle nous a donné Jésus-Christ, qui est la Source de la miséricorde, et elle nous a ensuite obtenu, en vertu des mérites de ce divin Sauveur, toutes les grâces que Dieu nous accorde. Et de même que la paix du ciel a été donnée au monde par Marie, comme lui dit saint Epiphane : *Per te pax cœlestis donata est mundo;* de même, c'est par le moyen de Marie que les pécheurs continuent d'être réconciliés avec Dieu. De là ces paroles que le bienheureux Albert-le-Grand met dans la bouche de la sainte Vierge : Je suis la Colombe de Noé, qui apporte à l'Eglise la paix universelle.

Nous avons encore une figure expresse de Marie dans l'Arc-en-ciel que saint Jean vit autour du trône de Dieu : *Et iris erat in circuitu sedis;* suivant cette explication du cardinal Vitale : *Iris in circuitu sedis est Maria, quæ mitigat Dei judicium et sententiam contra peccatores :* Cet Arc-en-ciel est Marie, toujours présente au tribunal de Dieu pour adoucir les sentences et les châtiments dus aux pécheurs. C'est de cet Arc-en-ciel, d'après saint Bernardin de Sienne, que parlait le Seigneur, lorsqu'il annonça à Noé qu'il vou-

lait placer dans les nuées l'arc de la paix, à la vue duquel il se souviendrait de la paix perpétuelle qu'il venait de conclure avec les hommes. La bienheureuse Vierge est précisément cet Arc de paix éternelle ; car de même que Dieu, à la vue de l'arc-en-ciel, se souvient de la paix promise à la terre, de même, à la prière de Marie, il remet aux pécheurs les offenses qu'ils lui ont faites, et conclut la paix entre eux. Marie est en outre, toujours pour la même raison, comparée à la lune : *Pulchra ut luna.* En effet, dit saint Bonaventure, comme la lune est entre le ciel et la terre, ainsi Marie s'interpose continuellement entre Dieu et les hommes, afin d'apaiser le Seigneur irrité contre les coupables, et d'éclairer ceux-ci pour les ramener à Dieu. D'après saint Jean Chrysostome, Marie a été élevée à la dignité de Mère de Dieu, afin que les misérables qui, à cause de leur mauvaise vie, ne pourraient être sauvés selon les lois de la divine justice, obtinssent le salut par sa douce miséricorde et sa puissante intercession. C'est ce que confirme saint Anselme par la raison que la bienheureuse Vierge a reçu une telle gloire bien plus pour les pécheurs que pour les justes ; car Jésus-Christ a déclaré qu'il était venu appeler, non les justes, mais les pécheurs. Aussi la sainte Eglise ose-t-elle lui adresser ces paroles dans ses chants : « Vous n'avez pas horreur des pécheurs, sans lesquels vous n'eussiez jamais été trouvée digne d'un tel Fils ». Et Guillaume de Paris va jusqu'à lui tenir ce langage encore plus pressant : « O Marie ! vous êtes obligée à secourir les pécheurs, puisque tout ce que vous avez reçu de dons, de grâces, et de grandeurs, en un mot, tout ce que renferme votre sublime dignité de Mère de Dieu, vous en êtes, s'il est permis de le dire, redevable aux pécheurs ; car c'est à cause d'eux que vous avez été rendue digne d'avoir un Dieu pour Fils ». S'il en est ainsi, conclut saint Anselme, comment puis-je désespérer d'obtenir le pardon de mes fautes, quelle qu'en soit l'énormité ?

Marie est aussi appelée, par saint André de Crète, Caution, Garantie de notre réconciliation avec Dieu. Il nous fait entendre par là que Dieu, désirant se réconcilier avec les pécheurs en leur pardonnant, et voulant qu'ils aient une entière confiance dans le pardon qu'il leur accorde, leur en a donné comme un gage en Marie ; c'est pourquoi le Saint lui adresse cette salutation : *Salve, Divina hominibus Reconciliatio !* Je vous salue, ô Paix de Dieu avec les hommes ! Saint Bonaventure profite de cette pensée pour encourager le pécheur, auquel il tient ce langage : « Si vous craignez que le Seigneur irrité ne veuille tirer vengeance de vos fautes, voici ce que vous avez à faire : allez, recourez à l'Espérance des pécheurs, qui est Marie ; et si vous craignez aussi qu'elle ne refuse de se charger de votre cause, sachez qu'elle ne peut vous faire ce refus ; car Dieu lui-même lui a donné la charge de secourir les misérables ». Mais, quoi ! un pécheur doit-il jamais craindre de périr, quand la Mère même de son Juge s'offre à lui pour Mère et pour Avocate ? Et vous, ô Marie ! vous qui êtes la Mère de miséricorde, dédaignerez-vous de prier votre divin Fils, qui est notre Juge, pour un autre fils, qui est le pécheur ? refuserez-vous d'intercéder, en faveur d'une âme rachetée, auprès de son Rédempteur, qui est mort sur la croix pour sauver les pécheurs ? Oh ! non, vous ne le refuserez point ; vous vous emploierez avec toute l'ardeur de votre zèle à prier pour tous ceux qui ont recours à vous ; car vous savez que le Seigneur, qui a établi votre Fils Médiateur de paix entre Dieu et l'homme, vous a établie en même temps Médiatrice entre le Juge et le coupable. Ainsi, ô pécheur ! conclut saint Bernard : quel que tu sois, ou plongé dans la fange d'une multitude de

fautes, ou vieilli dans l'iniquité, ne perds pas confiance. *Age gratias ei qui talem tibi Mediatricem providit :* Rends grâces à ton Seigneur, qui, voulant se montrer miséricordieux envers toi, non-seulement t'a donné son Fils pour Avocat, mais, pour t'inspirer encore plus de courage et de confiance, t'a pourvu d'une telle Médiatrice, laquelle obtient par ses prières tout ce qu'elle veut. Va, recours à Marie, et tu seras sauvé.

5° Saint Epiphane appelle la Mère de Dieu *Multocula*, c'est-à-dire, Celle qui est tout yeux pour soulager nos misères ici-bas. Un jour, en exorcisant un possédé, on demanda au démon ce que faisait Marie; et l'ennemi répondit: « Elle descend et elle monte ». Par là, il voulait dire que cette bonne Reine ne fait autre chose que descendre sur la terre pour apporter des grâces aux hommes, et monter au ciel pour y présenter au Seigneur et lui faire agréer nos humbles suppliques. C'est donc avec raison que la bienheureuse Vierge était appelée, par saint André d'Avellino, la Femme d'affaires du paradis, parce qu'elle est continuellement occupée aux œuvres de miséricorde, obtenant des grâces pour tous, justes et pécheurs. C'est ce que Jésus-Christ lui-même a daigné manifester à sainte Brigitte, lorsqu'un jour il permit qu'elle l'entendît parler ainsi à sa glorieuse Mère : *Mater, pete quod vis :* Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous désirez. Tel est le langage que Jésus tient sans cesse à Marie dans le ciel ; car il aime à contenter cette Mère chérie en tout ce qu'elle lui demande. Mais, que lui demande Marie ? Sainte Brigitte l'entendit répondre à son divin Fils : *Misericordiam peto miseris ;* comme si elle eût dit : Mon Fils, vous m'avez établie Mère de miséricorde, Refuge des pécheurs, Avocate des malheureux, et vous me dites de vous demander ce que je veux ; mais, que puis-je désirer, sinon que vous usiez de miséricorde envers les misérables? c'est là ce que je vous demande : *Misericordiam peto miseris.* Ainsi, ô Marie ! s'écrie avec attendrissement saint Bonaventure, vous êtes si pleine de miséricorde, si attentive à secourir les malheureux, que vous semblez n'avoir aucun autre désir, aucune autre sollicitude que de les assister. Et comme, entre tous les malheureux, les pécheurs sont les plus à plaindre, le vénérable Bède assure que Marie est continuellement en prière auprès de son divin Fils pour les pécheurs.

Selon saint Bernard, Marie se fait tout à tous ; elle ouvre à tous les hommes le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude, l'esclave sa rédemption, le malade sa guérison, l'affligé sa consolation, le pécheur son pardon ; et Dieu est ainsi glorifié par elle ; en sorte qu'il n'y a personne qui ne ressente la chaleur de ce Soleil bienfaisant. Et qui, dans le monde, pourrait ne pas aimer cette aimable Reine ? s'écrie saint Bonaventure ; elle est plus belle que le soleil, plus douce que le miel ; elle est un trésor de bonté, se montrant toujours agréable et pleine d'affabilité envers tous : *Quis te non diliget, o Maria, pulchriorem sole, dulciorem melle ? omnibus es amabilis, omnibus affabilis.* Je vous salue donc, continue ce Saint si affectueux ; je vous salue, ô ma Souveraine et ma Mère, je dirai même, mon Cœur, mon Ame ! pardonnez-moi si j'ose dire que je vous aime ; car, si je ne suis pas digne de vous aimer, vous êtes assurément bien digne d'être aimée de moi : *Ave ergo, Domina mea, Mater mea, imo, Cor meum, Anima mea! mihi parce, Domina, quod me amare dicam te ; si non sum dignus te amare, tu non es indigna amari a me.*

Il fut révélé à sainte Gertrude que, lorsqu'on récite avec dévotion ces paroles adressées à Marie : *Eia ergo, Advocata nostra ! illos tuos misericordes oculos ad nos converte :* « De grâce, ô notre Avocate ! tournez vers nous vos

yeux miséricordieux » ; cette bonne Mère ne peut s'empêcher de se rendre au désir de ceux qui la prient ainsi. Oui, dit saint Bernard, l'immense miséricorde de Marie remplit tout l'univers : *Latitudo misericordiæ ejus replet orbem terrarum.* Et selon saint Bonaventure, cette Mère pleine de tendresse a un tel désir de faire du bien à tout le monde, qu'elle se tient pour offensée, non-seulement quand on lui fait une injure formelle, mais encore quand on ne lui demande aucune grâce : *In te, Domina, peccant, non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant.* Ainsi, ô Marie ! suivant la pensée de saint Hildebert, vous nous enseignez à espérer des grâces au-dessus de nos mérites, puisque vous ne cessez de nous en distribuer qui dépassent de beaucoup ce que nous méritons : *Doces nos sperare majora meritis, quæ meritis majora largiri non desistis.*

Le prophète Isaïe avait prédit que, dans la grande œuvre de notre rédemption, il serait préparé à l'homme malheureux un Trône de miséricorde : *Præparabitur in misericordia solium.* Et quel est ce trône ? Saint Bonaventure répond : *Solium divinæ misericordiæ est Maria, in quo omnes inveniunt solatia misericordiæ :* Le Trône de la miséricorde divine est Marie, en qui tous les hommes, justes et pécheurs, trouvent les consolations de la miséricorde. Ensuite, il ajoute : *Nam, sicut misericordiosissimum Dominum, ita misericordiosissimam Dominam habemus ; Dominus noster multæ misericordiæ est invocantibus se, et Domina nostra multæ misericordiæ est invocantibus se :* De même que Notre-Seigneur, Notre-Dame est pleine de miséricorde ; et la Mère, non plus que le Fils, ne sait refuser sa commisération à ceux qui l'implorent.

Un jour que sainte Gertrude adressait avec ferveur à la Mère de Dieu ces paroles citées plus haut : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte ;* la bienheureuse Vierge lui apparut, et lui montrant les yeux de son divin Fils, qu'elle tenait dans ses bras, elle lui dit : *Isti sunt misericordiosissimi oculi mei, quos ad omnes me invocantes salubriter possum inclinare :* Voici les yeux pleins de miséricorde que je puis porter à sauver tous ceux qui m'invoquent. — Comme un pécheur fondait en larmes devant une image de Marie, la priant de lui obtenir de Dieu son pardon, il entendit cette auguste Mère dire au Sauveur enfant, qu'elle portait entre ses bras : *Fili ! et istæ lacrymæ peribunt ?* Mon Fils ! ces larmes seront-elles perdues ? Et il comprit que Jésus-Christ lui pardonnait. Comment pourrait périr celui qui se recommande à cette clémente Reine, quand son Fils, comme Dieu, a promis de faire miséricorde, pour son amour et selon son gré, à tous ceux qui réclament sa protection ? C'est ce que le Seigneur a révélé à sainte Gertrude, lorsqu'il lui permit d'entendre ces paroles qu'il adressait à sa très-sainte Mère : *Ex omnipotentia mea, Mater reverenda, tibi concessi potestatem propitiandi omnium peccatis, qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, qualicumque modo placet tibi.* Aussi, considérant à la fois le haut crédit de Marie auprès de Dieu et sa grande bonté pour nous, disons-lui avec une entière confiance : O Mère de miséricorde ! votre bonté égale votre puissance : vous avez autant de charité pour nous procurer le pardon de nos fautes, que de crédit pour l'obtenir. Et quand pourriez-vous manquer de compassion envers les malheureux, vous qui êtes la Mère de la Miséricorde même ? Ou quand pourriez-vous être dans l'impuissance de les secourir, vous qui êtes la Mère de la Toute-Puissance ? Ah ! il vous est aussi facile de nous obtenir tout ce que vous voulez, que de connaître nos misères.

Si nos péchés nous effraient et nous ôtent la confiance que nous devons avoir, disons à la bienheureuse Vierge, avec Guillaume de Paris : *Ne allega-*

veris peccata mea contra me, qui misericordiam tuam allego contra ea ; absit ut stent in judicio peccata mea contra misericordiam tuam, quæ omnibus vitiis fortior est : Ma douce Souveraine ! n'alléguez pas mes péchés contre moi, car j'allègue contre eux votre miséricorde ; ah ! qu'il ne soit jamais dit que mes péchés puissent entrer en jugement avec votre miséricorde, laquelle parle bien plus haut pour obtenir ma grâce, que toutes mes fautes pour m'attirer un arrêt de condamnation !

6° Selon saint Anselme, comme il est impossible qu'on se sauve, quand on n'a pas de dévotion envers Marie, et qu'on n'est pas protégé par elle ; de même, il est impossible qu'on se damne, quand on se recommande à la bienheureuse Vierge, et qu'on est regardé par elle avec amour : *Sicut, o Beatissima! omnis a te aversus et a te despectus necesse est ut intereat, ita omnis ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat.* Saint Antonin exprime la même chose presque dans les mêmes termes, et va jusqu'à dire que les dévots serviteurs de Marie se sauvent nécessairement : *Sicut impossibile est quod illi, a quibus Maria oculos misericordiæ suæ avertit, salventur ; ita necessarium quod hi, ad quos convertit oculos suos, pro eis advocans, justificentur et glorificentur.* On remarquera d'abord la première partie de cette proposition, et ceux-là trembleront, qui font peu de cas de la dévotion à la Mère de Dieu, ou qui l'abandonnent par négligence. Les deux Saints nous assurent qu'il est impossible de se sauver quand on n'est point protégé par Marie. Et c'est ce que d'autres affirment également, comme le bienheureux Albert le Grand : *Gens quæ non servierit tibi, peribit :* Tous ceux qui ne sont pas vos serviteurs, ô Marie ! périront. Saint Bonaventure : *Qui neglexerit illam, morietur in peccatis suis :* Celui qui néglige le service de Marie, mourra dans son péché. *Qui te non invocat in hac vita, non perveniet ad regnum Dei :* Non, celui qui ne recourt point à vous en cette vie, ô Vierge sainte ! n'entrera point en paradis. Le Docteur séraphique ne dit pas seulement que ceux dont Marie détourne sa face ne se sauveront point, mais qu'il n'y aura même pas d'espérance de salut pour eux : *A quibus averteris vultum tuum, non erit spes ad salutem.* Et longtemps avant lui, saint Ignace, martyr, affirmait pareillement qu'aucun pécheur ne peut se sauver si ce n'est par le secours de cette glorieuse Vierge, dont la miséricordieuse intercession en sauve un grand nombre qui, selon les lois de la justice divine, seraient damnés : *Impossibile est aliquem salvari peccatorem, nisi per tuum, o Virgo! auxilium et favorem; quia, quos non salvat Dei justitia, salvat sua intercessione Mariæ misericordia infinita.* Et c'est dans le même sens que l'Eglise applique à Marie ces paroles des Proverbes : *Omnes qui me oderunt, diligunt mortem :* « Tous ceux qui ne m'aiment point, aiment la mort éternelle » ; car, comme l'observe Richard de Saint-Laurent sur un autre passage : *Facta est quasi navis nistitoris ;* la mer de ce monde engloutira tous ceux qui se trouveront hors de cette Arche de salut : *In mare mundi submerguntur omnes illi, quos non suscipit Navis ista.*

D'un autre côté, voici ce que la bienheureuse Vierge nous déclare : *Qui audit me, non confundetur :* Celui qui a recours à moi et qui écoute ce que je lui dis, ne se perdra point. A quoi saint Bonaventure répond : Oui, auguste Dame ! quiconque s'attache à votre service, sera loin de la damnation : *Qui præstat in obsequio tuo, procul fiet a perditione.* Et il en sera toujours ainsi, ajoute saint Hilaire, quand même on aurait, par le passé, beaucoup offensé Dieu : *Quantumcumque quis fuerit peccator, si Mariæ devotus exstiterit, nunquam in æternum peribit.* C'est pour cela que le démon fait tant d'efforts auprès des pécheurs, afin qu'après avoir perdu la grâce de

Dieu, ils perdent encore la dévotion à Marie. Il ne se contente pas de voir qu'on chasse Jésus-Christ de son cœur ; il veut qu'on en bannisse aussi sa Mère : *Ejice Ancillam hanc et Filium ejus.* Autrement, il craint que cette divine Mère n'y attire de nouveau son Fils par son intercession. Et sa crainte est bien fondée ; car si l'on est fidèle à honorer la Mère de Dieu, on ne tardera pas à recevoir, par son entremise, Dieu lui-même.

Saint Ephrem avait donc raison d'appeler la dévotion à la Mère de Dieu un Sauf-Conduit qui nous fait éviter l'enfer : *Charta libertatis*, et d'appeler Marie elle-même la Protectrice des réprouvés : *Patrocinatrix damnatorum.* En effet, il est certain, comme l'affirme saint Bernard, que la bienheureuse Vierge ne peut manquer ni de puissance ni de bonne volonté pour nous sauver : *Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas.* La puissance ne lui manque pas, puisqu'il est impossible que ses prières ne soient pas exaucées, ainsi que l'assure saint Antonin : *Impossibile est Deiparam non exaudiri.* Saint Bernard dit pareillement que ses demandes ne peuvent jamais être vaines, et qu'elle obtient tout ce qu'elle veut : *Quod quærit, invenit ; et frustrari non potest.* La volonté de nous sauver ne lui manque pas non plus, puisqu'elle est notre Mère, et qu'elle désire plus notre salut que nous ne le désirons nous-mêmes. Si donc tout cela est vrai, comment un serviteur de Marie pourrait-il se perdre ? C'est un pécheur, dira-t-on ; mais si, avec fidélité et désir de s'amender, il se recommande à cette bonne Mère, elle se chargera de lui procurer les lumières nécessaires pour sortir de son mauvais état, le repentir de ses fautes, la persévérance dans le bien, et enfin une bonne mort. Et quelle est la mère qui, ayant toute facilité d'arracher son fils à la mort, en demandant seulement sa grâce au juge, ne le ferait pas ? Comment donc penser que Marie, la Mère la plus tendre pour ceux qui s'attachent à son culte, pouvant délivrer un de ses enfants de la mort éternelle, et le pouvant si facilement, n'en ferait rien ? Ah ! remercions le Seigneur, si nous voyons qu'il nous a donné la confiance et l'affection que nous devons avoir envers la Reine du ciel, puisque Dieu, selon saint Jean Damascène, n'accorde cette grâce qu'à ceux qu'il a résolu de sauver. Voici les paroles remarquables par lesquelles ce grand Saint ranime son espérance et la nôtre : « O Mère de Dieu ! si je mets ma confiance en vous, je serai sauvé ; si je suis sous votre protection, je n'ai rien à craindre ; car, vous être dévoué, c'est avoir des armes qui assurent la victoire, armes que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver ». Erasme exprime la même pensée, en parlant ainsi à la sainte Vierge : *Salve, inferorum Formido, christianorum Spes ! quo major est tua præcellentia, hoc certior est nostra fiducia :* Je vous salue, ô Terreur de l'enfer et Espérance des chrétiens ! la confiance en vous donne l'assurance du salut.

Le Seigneur daigna révéler à sainte Catherine de Sienne, comme le rapporte le vénérable Louis de Blois, qu'il avait eu la bonté d'accorder à Marie, en considération de son Fils unique, dont elle est la Mère, qu'aucun pécheur qui se recommande à elle ne devienne la proie de l'enfer. Le prophète David lui-même, en priant, fondait l'espérance de son salut sur son zèle pour l'honneur de Marie : *Domine, dilexi decorem Domus tuæ...; ne perdas cum impiis, Deus, animam meam.* Il l'appelait la Maison du Seigneur : *Domus tuæ ;* car elle fut la demeure que Dieu s'était préparée lui-même, pour y habiter et y trouver son repos en se faisant homme, d'après ce qui est dit dans les Proverbes : *Sapientia ædificavit sibi Domum.* Non, disait saint Ignace, martyr, celui-là certainement ne se perdra pas, qui s'applique à honorer cette Vierge-Mère : *Nunquam peribit, qui Genitrici Virgini devotus*

sedulusque exstiterit. Et c'est ce que confirme saint Bonaventure en ces termes : *Pax multa diligentibus te, Domina ; anima eorum non videbit mortem in æternum :* O Marie ! ceux qui vous aiment jouissent d'une paix profonde en cette vie ; et dans l'autre, ils ne verront point la mort éternelle. Il n'est jamais arrivé, nous assure le vénérable Louis de Blois, et il n'arrivera jamais qu'un humble et zélé serviteur de Marie soit perdu dans l'éternité : *Fieri non potest ut pereat, qui Mariæ sedulus et humilis cultor fuerit.*

Combien de malheureux seraient condamnés à jamais, ou seraient restés dans l'obstination, si Marie n'avait intercédé auprès de son divin Fils, pour leur obtenir miséricorde ! c'est Thomas à Kempis qui parle de la sorte. Aussi, c'est le sentiment de beaucoup de théologiens, et notamment de saint Thomas, que la Mère de Dieu a obtenu à bien des personnes, même mortes en péché mortel, que leur sentence fût suspendue, et qu'elles revinssent à la vie pour faire pénitence.

O Marie, notre Mère ! nous vous le demandons avec saint Germain, que devons-nous donc attendre, nous qui sommes pécheurs, mais qui voulons nous amender et recourir à vous, qui êtes la Vie des chrétiens ? *Quid autem de nobis fiet, o sanctissima Virgo, o Vita christianorum !* Nous entendons saint Anselme nous assurer que celui pour qui vous aurez une fois offert vos prières, ne sera point condamné : *Æternum væ non sentiet ille pro quo semel oraverit Maria.* Ah ! priez donc pour nous, et nous serons sauvés. Nous entendons pareillement Richard de Saint-Victor s'écrier : *Si accedam ad judicium, et Matrem misericordiæ in causa habuero mecum, quis Judicem denegabit propitium ?* Qui jamais osera me dire qu'au divin tribunal je ne trouverai point mon Juge favorable, si j'ai pour défendre ma cause, la Mère de miséricorde. Le bienheureux Henri Suzo déclarait qu'il vous avait remis son âme, et que si le divin Juge voulait le condamner, il demandait que la sentence passât par vos mains : *Si Judex servum suum damnare voluerit, per manus tuas piissimas hoc faciat.* Il espérait que, cette sentence une fois entre vos mains miséricordieuses, vous en auriez certainement empêché l'exécution. Je dis et j'espère la même chose pour moi, ô ma très-sainte Reine ! C'est pourquoi je veux vous répéter sans cesse, avec saint Bonaventure : *In te Domina, speravi ; non confundar in æternum :* Ma Souveraine ! j'ai mis en vous tout mon espoir ; et j'ai la ferme confiance que je ne périrai point, mais que je me verrai un jour sauvé dans le ciel et assuré de vous y aimer et louer à jamais.

Heureux sont ceux qui se dévouent au service de cette Reine compatissante ; car elle ne se borne pas à les secourir tant qu'ils vivent sur la terre, mais sa protection s'étend sur eux jusqu'en purgatoire, où elle les assiste et les console. Et comme les âmes en purgatoire ont encore plus besoin de secours, puisqu'elles s'y trouvent dans les tourments, et qu'elles ne peuvent se soulager elles-mêmes, cette Mère de miséricorde s'applique avec d'autant plus de zèle à leur venir en aide. Or, selon saint Bernardin de Sienne, dans cette prison où gémissent des âmes épouses de Jésus-Christ, Marie a comme un haut domaine et une pleine puissance, soit pour les soulager, soit même pour les délivrer entièrement de leurs peines : *Beata Virgo in regno purgatorii dominium tenet.* Quant au soulagement qu'elle leur procure, le même Saint lui appliquant ces paroles de l'Ecclésiastique *: In fluctibus maris ambulavi :* J'ai marché sur les flots de la mer ; dit que la bienheureuse Vierge visite ces bonnes âmes, pourvoit à leurs besoins, adoucit leurs tourments ou les aide à les supporter, comme fait une mère envers ses enfants. Il ajoute que les peines du purgatoire sont comparées aux « Flots », parce

qu'elles sont passagères, à la différence des peines de l'enfer, qui ne passent jamais ; et aux « Flots de la mer », parce qu'elles sont pleines d'amertume. Les serviteurs de Marie qui ont à subir ces peines, reçoivent souvent sa visite et ses consolations. Considérons donc, observe Novarin, combien il nous importe d'honorer cette excellente Reine, puisqu'elle n'oublie pas ses serviteurs dans les flammes du purgatoire ; et quoiqu'elle secoure toutes les âmes qui y souffrent, néanmoins elle obtient toujours plus d'indulgences et d'allégements pour celles qui lui ont été plus dévouées.

La Reine du ciel a fait la révélation suivante à sainte Brigitte : « Je suis la Mère de toutes les âmes qui sont en purgatoire ; car toutes les peines qu'elles doivent endurer pour les fautes commises pendant leur vie, sont à toute heure, par mes prières, mitigées d'une manière ou d'autre ». Cette Mère compatissante ne dédaigne même pas d'entrer quelquefois dans cette sainte prison, afin de consoler par sa présence ses enfants affligés. C'est ce que nous assure saint Bonaventure, en appliquant à Marie ce texte sacré : J'ai pénétré dans les profondeurs de l'abîme : *Profundum abyssi penetravi. — Abyssi, id est, purgatorii, adjuvans illas sanctas animas.* Oh ! s'écrie saint Vincent Ferrier, combien Marie se montre prévenante et bonne envers les âmes qui souffrent dans le purgatoire ! par ses soins elles reçoivent sans cesse de nouvelles forces et des adoucissements. Et quelle autre consolation peuvent-elles avoir dans leurs peines, si ce n'est Marie, et l'assistance de cette Mère de miséricorde, selon ce que sainte Brigitte entendit un jour le Sauveur dire à sa Mère : *Tu es Mater mea, tu mater misericordiæ, tu Consolatio eorum qui sunt in purgatorio* ? La bienheureuse Vierge a dit à la même Sainte, que son nom seul suffit pour réjouir ces âmes affligées, comme une parole de consolation relève le courage d'un pauvre malade souffrant et abandonné sur son lit. Oui, reprend Novarin, le seul nom de Marie, nom d'espérance et de salut, que ces bonnes âmes invoquent souvent du fond de leur prison, est pour elles une grande consolation ; mais les prières que cette tendre Mère adresse ensuite à Dieu, dès qu'elle s'entend invoquer, sont comme une rosée céleste qui vient les rafraîchir et les fortifier dans les vives ardeurs dont elles sont consumées. La Mère du Rédempteur ne se borne pas à consoler et à soulager les âmes de ses serviteurs dans le purgatoire ; elle va jusqu'à les en retirer par son intercession.

La sainte Eglise, appliquant à cette divine Mère les paroles de l'Ecclésiastique, lui fait dire pour la consolation de ses serviteurs : *In omnibus requiem quæsivi, et in hæreditate Domini morabor :* J'ai cherché en tous mon repos, et je fixerai mon séjour dans l'héritage du Seigneur. Heureux donc, s'écrie le cardinal Hugues en commentant ce texte ; heureux celui en qui Marie aura trouvé son repos ! *Beatus, in cujus domo Beata Virgo requiem invenerit !* La sainte Vierge, par amour pour nous, s'efforce de faire régner dans tous les cœurs la dévotion envers elle-même ; mais beaucoup ne la reçoivent pas, ou ne la conservent pas ; heureux celui qui la reçoit et la conserve ! *Et in hæreditate Domini morabor :* Je demeurerai en ceux qui sont l'héritage du Seigneur. La dévotion à Marie demeure dans tous ceux qui sont l'héritage du Seigneur, c'est-à-dire, qui le loueront éternellement dans les cieux. La bienheureuse Vierge continue de parler ainsi, dans le passage cité de l'Ecclésiastique : *Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices ;* ce qui signifie : Mon Créateur a daigné venir reposer dans mon sein ; il a voulu que j'habitasse dans les cœurs de tous les élus, dont Jacob fut la figure et qui sont mon héritage ; il a décrété que la dévotion

et la confiance envers moi s'enracineraient dans le cœur de tous les prédestinés. Ah ! que de Bienheureux maintenant dans le ciel n'y seraient pas, si Marie ne les y avait introduits par sa puissante intercession ! *Multi Sancti sunt in cœlis intercessione ejus, qui nunquam ibi fuissent, nisi per eam.* Tel est encore le commentaire du cardinal Hugues sur cet autre verset de l'Ecclésiastique, qu'il met pareillement dans la bouche de la Mère de Dieu : *Ego feci in cœlis ut oriretur lumen indeficiens:* J'ai fait briller dans les cieux autant de lumières éternelles, que je compte de serviteurs.

Saint Bonaventure dit que la porte du ciel s'ouvrira devant tous ceux qui se confient en la protection de Marie : *Qui speraverit in illa, porta paradisi reserabitur ei.* Aussi, la dévotion à cette auguste Mère est appelée, par saint Ephrem, l'Ouverture des portes de la céleste Jérusalem : *Reseramentum cœlestis Jerusalem.* Et le vénérable Louis de Blois lui parle en ces termes : *Tibi regni cœlestis claves thesaurique commissi sunt :* Grande Reine ! c'est à vous que sont confiés les trésors et les clefs du royaume des cieux. Nous devons donc lui répéter continuellement cette prière de saint Ambroise : *Aperi nobis, o Virgo ! cœlum, cujus claves habes :* Ouvrez-nous, ô Marie ! les portes du paradis, puisque vous en gardez les clefs, et que, bien plus, vous êtes vous-même la Porte du ciel, comme vous appelle la sainte Eglise : *Janua cœli.* De même, l'Eglise appelle encore Marie l'Etoile de la mer : *Ave, maris Stella !* car, dit saint Thomas, comme les navigateurs se dirigent vers le port par le moyen des étoiles, ainsi les chrétiens sont guidés vers le paradis par le moyen de la bienheureuse Vierge. De même, elle est appelée, par saint Fulgence, l'Echelle du ciel, parce que c'est par elle que Dieu est descendu du ciel sur la terre, et que les hommes doivent obtenir de monter de la terre au ciel : *Scala cœlestis, quia per ipsam Deus descendit ad terras, ut per ipsam homines mereantur ascendere ad cœlos.* Et saint Anastase le Sinaïte lui dit : Vous avez été remplie de grâce, ô Marie ! afin que vous devinssiez pour nous la Voie du salut et la Montée de la céleste patrie : *Ave, gratia Plena, quod facta sis nobis salutis Via, Ascensusque ad superos !* De même, enfin, elle est appelée le noble Char qui transporte ses pieux serviteurs en paradis, par saint Bernard : *Vehiculum ad cœlum ;* et aussi par Jean le Géomètre : *Salve, charissime Currus !* Et saint Bonaventure lui tient ce langage : *Scire et cognoscere te, est radix immortalitatis ; et enarrare virtutes tuas, est via salutis :* Heureux ceux qui vous connaissent et vous louent, ô Mère de Dieu ! car, vous connaître, c'est avoir trouvé le chemin de l'immortalité ; et publier vos vertus, c'est marcher dans la voie du salut éternel.

Quel est celui qui se sauve, et qui parvient à régner dans le ciel ? Se sauvent et règnent certainement ceux pour qui la Reine de miséricorde offre à Dieu ses prières. Et c'est ce que Marie affirme elle-même, lorsqu'elle dit : *Per me reges regnant :* Par l'effet de mon intercession, les âmes règnent d'abord durant leur vie mortelle sur la terre, en dominant leurs passions, et elles viennent ensuite régner éternellement dans le ciel, dont tous les habitants, suivant l'expression de saint Augustin, sont autant de rois : *Quot cives, tot reges.* En un mot, Marie est la Maîtresse du ciel, puisqu'elle y commande comme elle veut, et qu'elle y introduit qui elle veut, selon ce que dit Richard de Saint-Laurent, en lui appliquant ces paroles de l'Ecclésiastique : Ma puissance s'exerce dans Jérusalem : « *In Jerusalem potestas mea* », *imperandi, scilicet, quod volo, et, quos volo, introducendi.* Et de fait, ajoute l'abbé Rupert, comme elle est la Mère du Souverain, dans le royaume céleste, il est juste qu'elle y soit aussi la Souveraine : *Totum jure possidens Filii regnum.*

Cette divine Mère, par la puissance de ses prières et de ses secours, si nous n'y mettons pas obstacle, nous procure infailliblement le bonheur des élus. De sorte que, poursuit l'abbé Gueric, celui qui sert Marie, et pour qui Marie intercède, est aussi sûr du paradis que s'il y était déjà : *Qui Virgini famulatur, ita securus est de paradiso, ac si esset in paradiso.* Or, Richard de Saint-Laurent nous assure qu'être attaché au service de Marie et faire partie de sa cour, c'est le plus grand honneur que nous puissions avoir ; car, servir la Reine du ciel, c'est déjà régner dans le ciel ; et vivre sous ses lois, c'est plus que régner. Le même auteur ajoute que, d'autre part, ceux qui ne servent point Marie, ne se sauveront point ; car on ne peut être privé des secours de cette auguste Mère, sans l'être aussi de ceux de son divin Fils et de toute la Cour céleste.

Il est vrai que, tant que nous vivons ici-bas, nous ne pouvons être sûrs de notre salut ; nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine : *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit ; sed omnia in futurum servantur incerta.* Mais, à cette question du Psalmiste : Seigneur, qui sera sauvé ? *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo ?* Saint Bonaventure répond : *Amplectamur Mariæ vestigia, peccatores, et ejus beatis pedibus provolvamur ; teneamus eam fortiter, nec dimittamus, donec ab ea mereamur benedici :* Pécheurs, prosternons-nous devant Marie, et embrassons ses pieds sacrés ; tenons-la fortement, et ne la laissons point aller qu'elle ne nous ait bénis ; sa bénédiction sera pour nous un gage certain du bonheur céleste. Selon saint Ildefonse, la sainte Vierge a eu raison de prédire que toutes les générations la proclameraient Bienheureuse : *Beatam me dicent omnes generationes ;* puisque c'est par elle que tous les élus reçoivent l'éternelle béatitude : *Beata jure dicitur, quia omnes ex ea beatificantur.* Et saint Méthode lui parle en ces termes : *Tu festivitatis nostræ principium, medium, et finis :* Vous êtes, ô Mère de Dieu ! le commencement, le milieu, et la fin de notre félicité. Il dit : Le *commencement,* parce que Marie nous obtient le pardon de nos péchés ; le *milieu,* parce qu'elle nous obtient la persévérance dans la grâce ; la *fin,* parce qu'à la mort elle nous obtient le paradis. Oui, ajoute saint Bernard ; car, par vous, le ciel a été rempli ; par vous, l'enfer a été dépeuplé ; par vous, le paradis a été relevé ; par vous, en un mot, la vie éternelle a été accordée à tant de misérables qui méritaient la mort éternelle : *Per te cœlum repletum, infernus evacuatus est, instauratæ ruinæ cœlestis Jerusalem, exspectantibus miseris vita perdita data.* Mais, par-dessus tout, ce qui doit nous encourager à espérer avec confiance la félicité des élus, c'est la belle promesse que fait Marie elle-même à ceux qui l'honorent, et spécialement à ceux qui, par leurs discours et leurs exemples, travaillent à la faire connaître et honorer aussi des autres : *Qui operantur in me, non peccabunt ; qui elucidant me, vitam æternam habebunt.* Heureux donc, s'écrie saint Bonaventure ; heureux ceux qui obtiennent la faveur de Marie ! ils seront reconnus, par les habitants de la céleste Jérusalem, pour leurs concitoyens ; et quiconque portera la livrée de cette clémente Souveraine, sera enregistré dans le Livre de vie. Celui qui doit vaincre et se sauver, portera écrit dans son cœur le nom de la Cité de Dieu. Quelle est cette Cité de Dieu, sinon Marie, comme l'entend saint Grégoire dans l'explication de ce passage de David : *Gloriosa dicta sunt de te, Civitas Dei* : On a dit de vous des choses glorieuses, ô Cité de Dieu ! On peut donc très-bien dire, en empruntant les expressions de saint Paul : *Habens signaculum hoc, cognovit Dominus qui sunt ejus :* Celui qui porte ce signe, la dévotion à Marie, est reconnu de Dieu comme lui appartenant. Aussi, Pelbart affirme que la dévotion à la Mère de Dieu est le

signe le plus assuré qu'on est dans la voie du salut : *Servire Mariæ, est certissimum signum salutis æternæ consequendæ.* Et Alain de la Roche dit, en parlant de l'*Ave Maria*, que celui qui honore souvent la sainte Vierge par la récitation de cette prière, porte une très-grande marque de prédestination : *Habentibus devotionem ad hanc, signum est prædestinationis permagnum ad gloriam.* Il en dit autant de ceux qui sont fidèles à réciter chaque jour le saint Rosaire : *Signum sit tibi probabilissimum æternæ salutis, si perseveranter in dies eam in suo Psalterio salutaveris.* Sainte Marie-Madeleine de Pazzi vit un jour, au milieu de la mer, une nacelle où s'étaient réfugiés tous les serviteurs de Marie ; et la bienheureuse Vierge, faisant elle-même l'office de nocher, les conduisait sûrement au port. La Sainte comprit, par cette vision, que ceux qui vivent sous la protection de Marie, au milieu des périls de ce monde, sont préservés du naufrage du péché et de la damnation, étant guidés par elle jusqu'au port du paradis. Hâtons-nous donc d'entrer dans cette heureuse nacelle de la dévotion à Marie, et là, tenons-nous assurés de parvenir au royaume céleste, comme l'Eglise nous le fait entendre dans cette antienne : *Sicut lætantium, omnium nostrum habitatio est in te, sancta Dei Genitrix :* Sainte Mère de Dieu ! tous ceux qui participeront à la joie éternelle, habitent en vous et vivent sous votre protection.

Extrait des Œuvres de saint Alphonse de Liguori : *Les Gloires de Marie.*

TROISIÈME DIMANCHE DE NOVEMBRE

FÊTE DE LA DÉDICACE DE TOUTES LES ÉGLISES

Consécration des Eglises. — Salomon, après avoir bâti un temple au Seigneur, en fit la dédicace avec une pompe et une magnificence qui annonçaient la demeure du souverain Maître de l'univers.

Aux temps qui suivirent le retour de la captivité, Judas Machabée et ses frères, après avoir rétabli l'exercice de la religion interdit par Antiochus, et purifié les choses saintes que ce roi impie avait profanées, firent, avec la plus grande solennité, une nouvelle dédicace du temple. Cette fête dura huit jours, et il fut arrêté que chaque année on en célébrerait l'anniversaire aussi pendant huit jours [1]. Mais le temple de Jérusalem, l'appareil du culte mosaïque, l'arche d'alliance, la manne conservée dans une urne d'or, n'étaient que des figures. C'est dans nos sanctuaires que réside toute la plénitude de la Majesté du Dieu trois fois saint ; c'est là que repose la manne céleste, le pain des anges, Jésus-Christ réellement présent comme

1. Cette cérémonie fut appelée par les hébreux *Hhanuchah*, expression que les Septante ont rendue par le mot ἐγκαίνια, renouvellement.

Dieu et comme homme, toujours immolé et toujours vivant pour intercéder en notre faveur.

Dès les premiers jours du christianisme, les fidèles se réunirent dans certains lieux pour y offrir en commun leurs prières, assister au saint sacrifice et pour y entendre la parole de Dieu. Du temps même de saint Jean l'Evangéliste, on appelait *Ecclesia,* Eglise [1], le lieu où les fidèles s'assemblaient avec l'évêque.

L'histoire nous apprend que, pendant les persécutions, les empereurs donnaient ordre de démolir les églises où se réunissaient les fidèles [2]. C'est ainsi que la plupart de ces édifices furent détruits sous l'empereur Dioclétien. Quelques-uns, néanmoins, échappèrent à la proscription générale, et furent rendus dans la suite aux fidèles.

Lorsque l'empereur Constantin eut embrassé le christianisme, il voulut qu'on réparât les églises qui existaient encore, et qu'on en bâtit de nouvelles [3]. La cérémonie des dédicaces commença alors à se faire avec solennité. Cette fête, à laquelle assistaient ordinairement plusieurs évêques, durait pendant quelques jours. On y célébrait avec pompe les saints mystères, et on y faisait des discours sur le but et la fin de cette cérémonie. Cette consécration ou dédicace fut depuis jugée si nécessaire, qu'il n'était pas permis de célébrer dans une église qui n'avait pas été dédiée d'après les règles établies.

On met ordinairement sous l'invocation de la sainte Vierge ou d'un Saint l'église que l'on consacre à Dieu. Mais on est bien loin, par cet acte de dévotion, de vouloir, comme l'ont prétendu quelques hérétiques, la destiner au culte de ces patrons de préférence au culte de Dieu. Ainsi, lorsqu'on dit l'église de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Saint-Paul, il ne s'ensuit pas que cette église soit consacrée à tel ou tel Saint, mais cela signifie qu'elle est dédiée à Dieu sous l'invocation particulière de sa sainte Mère ou d'un de ses Saints.

Pour conserver le souvenir de la consécration solennelle d'une église au service de Dieu, on en célèbre chaque année le jour anniversaire, et c'est ce que l'on appelle la fête de la Dédicace. Nous devons en ce jour méditer,

1. On donnait ordinairement chez les Grecs le nom d'Ἐκκλησία à l'assemblée des fidèles, et celui d'Ἐκκλησιαστήριον au lieu de l'assemblée. Ils le nommaient aussi Κυριακόν, *Dominicum,* mot qu'on semble retrouver encore dans la plupart des langues du Nord, *Kerk, Kirk, Church,* Eglise. On voit dans les écrits des saints Pères beaucoup d'autres expressions pour signifier le lieu consacré au Seigneur, telles que Basilique, Synode, Concile, etc., etc., mais ils évitaient avec soin d'employer les mots *Templa, Delubra, Fana, Altaria,* termes qui alors désignaient particulièrement les édifices destinés au culte des idoles. C'est uniquement dans ce sens que quelques Pères des premiers siècles ont dit que les chrétiens n'avaient ni temples ni autels, voulant prouver par là que le culte des chrétiens était essentiellement différent de celui des païens, qui croyaient renfermer dans leurs temples leurs divinités d'argile ou de métal, et qui entendaient par autel un lieu propre à y offrir des sacrifices sanglants. Un grand nombre d'autorités prouvent d'une manière irréfragable que, dès l'origine du christianisme, et aux temps de paix ou de persécutions, il y eut des endroits plus ou moins publics, spécialement consacrés au culte du vrai Dieu.

2. La France a vu, vers la fin du XVIIIe siècle, se renouveler les fureurs des premiers persécuteurs de l'Eglise. On a vu, dans un pays catholique, au nom de la liberté et de la tolérance, des hommes impies rivaliser de fureur pour souiller, renverser et détruire les plus magnifiques comme les plus humbles monuments, élevés à la gloire du Dieu du ciel et de la terre. Ces malheureux semblaient vouloir surpasser en audace et en impiété les ennemis les plus acharnés de Dieu et de son Eglise. Mais la main du Seigneur s'est appesantie sur les coupables. La rage des méchants est venue se briser contre ce roc inébranlable que n'ont pu renverser ni le pouvoir des empereurs, ni plusieurs siècles de persécutions, ni tous les efforts des puissances infernales.

3. Ce fut sous Constantin que l'on vit s'élever un grand nombre d'édifices, que la piété du monarque et de sa mère se plaisait à orner et à enrichir. L'architecture de ces différentes églises n'était pas toujours uniforme. Ordinairement le corps de l'église (la nef) était de forme oblongue. Quelquefois néanmoins il était en rond. La magnifique église d'Antioche était bâtie en octogone, entourée de portiques ou galeries. Charlemagne fit bâtir, dans la ville qu'il avait choisie pour le siége de son empire, une superbe chapelle, de forme octogone, soutenue par des colonnes de la plus grande richesse, et qui, par sa magnificence, a donné le nom à la ville, *Aix-la-Chapelle.*

d'une manière particulière, sur la grandeur du lieu saint et sur la majesté infinie du Dieu qui daigne y habiter par amour pour les enfants des hommes; nous devons nous exciter au respect et au recueillement, éviter avec le plus grand soin les distractions et les irrévérences, et expier, autant qu'il est en nous, par notre zèle et notre piété, les scandales et les profanations dont se rendent coupables tant d'indignes chrétiens.

Sainteté des Eglises. — « Si les cieux et leur immense étendue ne peuvent vous contenir, grand Dieu, combien moins encore cette maison que j'ai bâtie à votre gloire! » Ainsi s'exprimait Salomon, lorsque pénétré d'une vénération profonde et d'une crainte respectueuse, il célébrait avec solennité la dédicace du premier temple qui ait été élevé au vrai Dieu.

Voici comme s'exprimait saint Paul devant l'Aréopage : « Ce Dieu puissant qui a fait le monde et tout ce qui est dans le monde, n'est pas circonscrit dans des temples bâtis par les hommes : rien de ce qui est leur ouvrage n'est nécessaire à sa gloire, puisque leur vie, l'air qu'ils respirent et tout ce qu'ils possèdent, sont des dons de sa libéralité ».

« Qu'avez-vous donc prétendu faire en construisant des temples au Dieu du ciel », remarque saint Ambroise : « était-ce seulement pour chanter ses louanges, pour lui adresser vos vœux et vos prières? Partout vous pouvez remplir ce devoir ; vos maisons sont un sanctuaire où vous pouvez prier; votre cœur, un autel où vous pouvez sacrifier. Etait-ce pour nous rappeler l'idée et le souvenir d'un Etre suprême? Toute la nature, tous ses ouvrages célèbrent sa gloire et annoncent sa puissance. Si l'homme n'eût pas été ingrat et rebelle, le spectacle de tant de merveilles aurait suffi pour lui rappeler ses devoirs envers le Créateur. Mais, devenu insensible à des miracles chaque jour renaissants, plongé dans le sommeil de l'indifférence, au milieu de tant de prodiges, il a fallu que le nom de Dieu, effacé de son cœur, parût gravé sur le frontispice des temples; qu'on y entonnât publiquement des hymnes et des cantiques, pour ramener la créature insensible au culte qu'elle doit à la divinité, pour ranimer sa reconnaissance et confondre son ingratitude.

C'est donc pour s'accommoder à notre faiblesse, pour réveiller dans nos cœurs des sentiments de religion et de piété, que le Seigneur a voulu que des temples lui fussent consacrés. C'est là qu'il a promis de résider et d'habiter avec les hommes jusqu'à la consommation des siècles ; c'est dans son sanctuaire qu'il exige notre présence comme un témoignage public de notre foi. Oui, nous sommes véritablement cette nation sainte, ce peuple choisi, au milieu duquel le Très-Haut se plaît à fixer sa demeure. Celui qui renferme dans son immensité toutes les choses visibles et invisibles, est, pour ainsi dire, resserré dans les limites des temples qui lui sont consacrés. Celui qui est assis au-dessus des chérubins, daigne abaisser jusqu'à nous le trône de sa gloire. « C'est moi », nous dit-il, « qui ai choisi, qui ai sanctifié ce lieu, afin que mon nom y soit à jamais glorifié. J'ai sanctifié cette maison que vous m'avez bâtie ; et tous les jours j'y attacherai mon nom, mes regards et mon cœur ». C'est là que vous viendrez me demander et l'abondance pour vos villes, et la pluie pour vos campagnes, et le triomphe de vos ennemis, afin de reconnaître que c'est de moi que vous tenez tous ces biens.

Réunissons-nous donc autour des saints tabernacles du Dieu vivant. C'est le Dieu fort, le Dieu puissant, le Dieu terrible ; mais son amour y voile sa majesté, dont les faibles mortels ne pourraient supporter l'éclat. C'est pour nous qu'il veut y perdre toutes les apparences de la Divinité, c'est pour se

rendre plus accessible aux hommes, qu'il s'enveloppe sous les symboles du Sacrement auguste, et qu'il ne fait pas même éclater sa puissance contre les audacieux qui la provoquent. Tout le pouvoir d'un Dieu semble réduit à celui d'en éclipser la gloire. « Qui doit le plus nous étonner », s'écrie saint Bernard, « ou le prodige de bonté de la part de Dieu dans nos temples, ou le prodige d'ingratitude et de perfidie qui s'y renouvelle tous les jours de la part des hommes? »

De quelque côté en effet que nous portions nos regards dans les églises, tout nous y rappelle les bienfaits et les miséricordes du Seigneur, tout doit nous inspirer la confiance la plus entière et la plus tendre reconnaissance. C'est sur les fonts sacrés que nous avons été délivrés de la servitude du démon et de la mort éternelle; que nous sommes devenus les enfants du Père céleste, les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ. C'est dans l'enceinte de nos temples que nous avons été comblés de toutes les richesses de l'adoption divine, et marqués d'un nouveau caractère, en recevant l'Esprit-Saint. C'est dans les tribunaux de la réconciliation que les pécheurs sont lavés de leurs iniquités et rétablis dans tous les droits qu'elles leur avaient fait perdre. C'est sur nos autels qu'est renouvelé chaque jour le sacrifice offert sur le Calvaire pour le salut du monde. C'est à la table sainte qu'un Homme-Dieu se donne lui-même aux fidèles pour servir d'aliment à leurs âmes. C'est dans nos temples que Dieu nous fait annoncer par ses ministres la parole de la vie éternelle, et que lui-même daigne exaucer les vœux et les prières que nous lui adressons avec une humble confiance.

Tout y est saint, tout y est pur; et il n'est rien qui n'y tende à nous faire rentrer en nous-mêmes et à faire naître dans nos âmes quelque pensée salutaire. Ici, c'est la croix, l'instrument de notre salut, l'étendard du chrétien, qui nous rappelle les souffrances et la mort du Sauveur des hommes; là, ce sont des représentations pieuses qui nous mettent devant les yeux quelques traits de la vie de Jésus-Christ ou des actions généreuses de ses plus zélés serviteurs. Ici le marbre et la pierre nous avertissent que la mort peut nous frapper à l'instant où nous ne serions pas préparés à comparaître devant le Juge suprême, et que nos cendres ne tarderont pas à être réunies à celle de nos ancêtres, là un tronc destiné à recevoir nos aumônes, nous avertit que nous devons partager avec nos frères souffrants les biens que nous tenons de la divine Providence, et que nous pouvons, par nos pieuses largesses, attirer sur nous les miséricordes du Seigneur. La majesté des cérémonies saintes, la gravité des chants, la piété des fidèles, tout élève nos âmes, tout nous porte vers ce Dieu, source unique de grandeur et de bonté.

Respect dû aux Eglises. — Ainsi, soit que nous considérions les églises comme des monuments élevés à la gloire du Créateur de l'univers, comme des lieux qu'il a choisis pour y recevoir les hommages et les adorations des hommes; soit que nous les envisagions comme la demeure du plus aimable des maîtres, du plus tendre des pères, sans cesse disposé à accueillir nos demandes et à répandre sur nous les dons de sa grâce; toujours nous devons avoir pour le lieu saint un respect profond, plein de zèle et d'amour.

« Que ce lieu est terrible », disait Jacob après la vision miraculeuse, « c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel; le Seigneur est vraiment en ce lieu, et je ne le savais pas ». Pour nous, Chrétiens, nous ne pouvons ignorer que le Seigneur ne soit présent dans ses temples. Lui-même nous l'a déclaré de la manière la plus formelle. « C'est ici ma mai-

son, j'y habiterai jusqu'à la fin des siècles ». Pénétrés de cette vérité, quels doivent être nos sentiments de respect, de soumission, de reconnaissance lorsque nous entrons dans une église !

Si un roi de la terre nous autorisait à le visiter dans son palais, à lui exposer nous-mêmes nos infortunes, et à solliciter de lui les grâces que nous désirons obtenir, oserions-nous lui parler avec légèreté et sans attention ? oserions-nous seulement paraître devant lui avec un extérieur négligé, un air de distraction et d'irrévérence ? Ne nous attirerions-nous pas, par une conduite aussi insensée, la disgrâce du prince, et, au lieu d'obtenir les faveurs que nous sollicitons, ne provoquerions-nous pas contre nous son courroux et ses châtiments ?

Dieu est le Roi du ciel et de la terre, il est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs. Il s'est choisi des demeures ici-bas mille fois plus dignes de respect que les palais des princes et des monarques. Il veut que ses créatures, soumises à sa puissance et redevables à sa bonté, viennent y déposer le tribut d'hommages qu'elles lui doivent, y pleurer leurs fautes, y exposer leurs misères, y fléchir sa justice et attirer sur eux les dons de sa miséricorde. Et les hommes dédaigneront d'obéir à leur souverain Maître ; ou s'ils se soumettent à ses ordres, ce sera pour venir l'outrager jusque dans son sanctuaire ! Quel aveuglement ! quelle ingratitude !

Qu'ils sont loin ces hommes profondément coupables d'éprouver les sentiments du roi-prophète, qui, partageant le bonheur de ceux qui habitent dans la maison du Seigneur, s'écriait dans un transport d'amour : « Que vos tabernacles me sont chers, ô Dieu des armées ! mon âme est consumée du désir ardent de voir et d'habiter sans cesse les parvis du Seigneur ». Oui, heureux, mille fois heureux le fidèle qui trouve ses délices dans la société de son aimable Sauveur ! Tantôt il lui adresse la consolante et sublime prière et les saints cantiques que lui-même a dictés ; tantôt il médite les vérités éternelles consignées dans ses oracles divins ; tantôt il implore sa grande miséricorde ; tantôt il lui rend de vives actions de grâces ; tantôt il se console avec lui des peines et des agitations de cette vie ; tantôt il s'occupe affectueusement des mystères d'un Dieu immolé pour les péchés des hommes : toujours, avec le Psalmiste, il éprouve, il goûte, il exprime ce sentiment délicieux qui ravit son âme : « Oui », s'écrie-t-il, « mon cœur et ma chair ont tressailli d'allégresse en pensant au Dieu vivant ».

Que d'avides sectateurs des plaisirs du monde recherchent avec empressement les folles joies de la terre ; que les amis de l'or et de l'opulence s'occupent jour et nuit à augmenter leurs domaines et à entasser richesses sur richesses : « Pour moi, vos autels, ô mon Roi et mon Dieu, vos autels sont toute ma gloire, ma félicité, mon trésor ». (Ps. LXXXIII.)

Que l'injustice me poursuive, vous êtes mon refuge ; que les méchants s'arment contre moi, vous êtes mon appui ; que les hommes m'abreuvent de peines et de douleurs, vous êtes ma consolation. Dans la tribulation comme dans la prospérité, dans le calme comme dans la tempête, toujours je redirai ces admirables paroles du chantre d'Israël : « Le passereau trouve une demeure, et la tourterelle se fait un nid pour y déposer ses petits : vos autels, Dieu des armées, vos autels, ô mon Roi et mon Dieu ! c'est l'asile que je vous demande. Heureux ceux qui habitent dans votre maison ! ils vous loueront dans les siècles des siècles ». (Ps. LXXXIII.)

Partisans des félicités mondaines, venez maintenant me faire un tableau séducteur de vos fêtes, de vos pompes, de vos prétendues jouissances ; cherchez à m'entraîner dans vos cercles brillants, dans vos banquets somp-

tueux. Ah ! je n'ai que trop éprouvé le vide de vos amusements frivoles ; trop longtemps j'ai offert un encens criminel à de vaines idoles ; maintenant que j'ai eu le bonheur de goûter les délices de la maison du Seigneur, je l'ai choisie pour mon partage et j'y habiterai jusqu'aux derniers moments de ma vie ; « car un jour passé près de vos tabernacles, Seigneur, vaut mieux que mille autres passés loin de votre adorable présence : aussi ai-je préféré d'être des derniers dans la maison de mon Dieu, plutôt que de siéger sous les pavillons des pécheurs ». (Ps. LXXXIII.)

En effet, tant d'heures prodiguées au monde et à ses vanités sont-elles comparables au temps précieux qui s'écoule au pied des saints et consolants autels? Les hommes sont bizarres, médisants, pleins de défauts et de duplicité. Le Seigneur, dans son sanctuaire, est compatissant, miséricordieux, bienfaisant ; il est la vérité et la sainteté même. Que de précautions, que de difficultés pour aborder les hommes, surtout s'ils sont d'un rang qui les élève au-dessus du vulgaire ! Tandis que le Seigneur admet dans sa demeure les petits, les pauvres, les affligés, qu'il les reçoit dans tous les temps, qu'il les invite et qu'il les presse même à s'approcher de lui ! Eh ! doit-on s'en étonner, quand on sait, ô mon Dieu ! que « vous aimez la miséricorde et la vérité ? » La miséricorde vous parle en faveur des âmes affligées, et la vérité vous rend fidèle aux promesses que vous leur avez faites : de là ces consolations si touchantes que l'on puise à vos pieds. « Vous donnez la grâce et la gloire » ; la grâce en cette vie, la gloire dans la vie future. « Non, non, vous ne priverez jamais de vos biens ceux qui marchent dans l'innocence ». C'est pour les âmes qui ont conservé ou recouvré ce trésor inestimable, que sont déployées vos plus grandes miséricordes ; c'est pour elles que sont réservées vos communications les plus intimes. « Dieu des vertus, heureux l'homme qui espère en vous ! heureux celui que l'amour conduit ou ramène à vous, vous êtes ici-bas son partage ; vous serez éternellement son bonheur et sa récompense ». (Ps. LXXXIII.)

Convaincus de ces vérités, les fidèles des premiers siècles trouvaient leur bonheur à rester dans le lieu saint : ils avaient la plus haute idée de la grandeur des mystères qui s'opèrent dans nos églises, et témoignaient, par leur extérieur, le respect et la vénération dont ils étaient pénétrés. Les rois eux-mêmes, en entrant dans le temple du Seigneur, déposaient leurs couronnes, et personne ne se permettait d'y porter des armes, et moins encore d'y introduire des animaux : on en baisait humblement les portes et les colonnes, et l'on s'inclinait profondément devant l'autel. Jamais ces édifices ne servaient à aucun usage profane : les diacres étaient chargés d'empêcher qu'il ne s'y commît aucune indécence, et les clercs inférieurs veillaient à y entretenir la plus grande propreté. L'entrée de l'église était interdite à certains pécheurs scandaleux ; d'autres ne pouvaient se placer que sous le portique ; d'autres devaient s'y tenir toujours prosternés, tant ces chrétiens zélés estimaient sainte et terrible la maison du Seigneur.

Crimes des profanateurs. — Que nous sommes éloignés de cette foi vive, humble et docile, de ce respect, de ce silence profond dans le lieu saint, qui caractérisaient la piété de nos pères !..... Quelles pensées douloureuses fait naître, au contraire, la vue de nos irrévérences et de nos profanations[1] !

1. Les souverains de tous les pays ont porté les lois les plus sévères contre les profanateurs et les sacriléges. Les païens eux-mêmes punissaient, de la manière la plus terrible, ceux qui outrageaient les divinités qu'ils s'étaient faites, ou qui profanaient leurs temples.

Parmi les ordonnances portées par la sollicitude des rois de France, sur le respect dû au lieu saint, on remarque celle de l'empereur Charlemagne, en 789. Il y exhorte les pasteurs à veiller à ce que, dans

Que fait, hélas ! le chrétien profanateur et sacrilége qui porte l'indécence et l'audace jusque dans le sanctuaire ? Il ne dit pas comme l'impie : « Il n'y a point de Dieu »; mais, par une malice réfléchie et profonde, il ne reconnaît un Dieu que pour le braver. Il semble vouloir, par ses scandales, enlever à la Divinité les hommages qu'on vient lui rendre : seul il ose protester contre l'esprit de toutes les religions et contre la voix de tous les siècles. On dirait qu'il veut se mesurer avec Dieu même, défier son pouvoir, sa justice, ses vengeances, lui disputer sa gloire et ses triomphes. Et, comme si ce n'était pas assez pour lui d'insulter la Divinité jusque dans ses ouvrages, il l'attend sur son trône et l'attaque sur ses autels, afin de donner plus d'éclat à son audace et à son forfait : *Ego sum, ego vidi; furor meus succendetur et non extinguetur.*

Malheureux mortel ! ne crains-tu pas de se voir réaliser bientôt sur toi cet arrêt formidable ? Ne crains-tu pas d'allumer la colère du Tout-Puissant ? Il tient entre ses mains ta vie, ton éternelle destinée, et tu oses défier sa justice ! un seul de ses regards peut te foudroyer, te précipiter dans l'abîme, et tu cherches à attiser le feu de ses vengeances.....

Ah ! si l'homme comprenait bien toute la majesté du lieu saint, s'il méditait sur la distance infinie qui sépare Dieu de la créature, s'il entrait dans ce sentiment du plus sage des rois : « N'est-il pas incroyable que Dieu daigne habiter avec les hommes sur la terre ! » s'il réfléchissait enfin sur l'amour ineffable d'un Dieu Sauveur et sur l'excès de sa miséricorde infinie, oserait-il l'outrager de la manière la plus sacrilége, et proclamer à la face des saints autels sa perfide ingratitude ?

Dans l'ancienne loi, la plus légère irrévérence à l'égard des choses saintes était punie avec la plus grande sévérité. Nous voyons, dans les saintes Ecritures, qu'un regard curieux et indiscret, qu'un mouvement téméraire et irrespectueux, attirent un châtiment prompt et terrible. Nous voyons quelle fin épouvantable est réservée aux rois impies et profanateurs. Nous voyons de quelle manière le Sauveur du monde lui-même traite ceux qui par leur trafic souillaient le temple de Jérusalem. Ce Dieu-Homme, partout ailleurs plein de douceur et de bonté, ne peut sans indignation voir profaner la maison de son Père ; il entre dans une sainte colère ; il renverse les tables des changeurs et les siéges de ceux qui vendaient des colombes ; il chasse du temple les vendeurs et les acheteurs, et leur adresse ces paroles : « Il est écrit : Ma maison sera appelée une maison de prières, et vous en faites une caverne de voleurs ».

C'est le manque de respect pour l'arche d'alliance et pour le temple de Jérusalem, qui allume ainsi la colère du Seigneur, qui remplit d'indignation le Rédempteur des hommes. Que sera-ce donc de tant d'irrévérences et de profanations commises dans nos églises, dont le temple de Jérusalem n'était qu'une ombre et une figure ? Et que deviendrons-nous donc enfin, si le Seigneur punit avec une rigueur proportionnée les outrages que nous lui faisons dans son saint temple ?...

Si son infinie bonté arrête son bras prêt à frapper, si sa miséricorde fléchit sa justice, et s'il épargne encore les insensés qui osent l'insulter jusque dans sa demeure, nous devons lui en rendre pour eux d'humbles

toutes les paroisses, l'église et les autels soient en vénération. Il veut que l'entrée en soit fermée aux chiens, et fait défense d'y traiter d'affaires séculières, et d'y tenir des discours inutiles, parce que la maison de Dieu doit être une maison de prière, et non une caverne de voleurs. Cette coutume de régler les affaires du siècle, sous les porches des églises, s'est maintenue dans quelques endroits et surtout dans les campagnes : c'est un abus qu'on ne peut excuser, et il peut donner lieu à beaucoup d'irrévérences et de scandales.

actions de grâces, et nous regarder nous-mêmes comme très-coupables si nous avions le malheur de l'y outrager.

Mais, quoique le Seigneur ne multiplie pas toujours d'une manière aussi frappante ces châtiments exemplaires, il n'en est pas moins vrai de dire que le mépris pour le lieu saint attire bien souvent sur les nations et sur les individus les maux et les calamités les plus déplorables; qu'il est peu de crimes et qu'il n'en est peut-être aucun qui soit plus capable de nous livrer aux malédictions du ciel, que l'abandon et la profanation du lieu saint. « Lorsque vous verrez l'abomination et la désolation dans le lieu saint, alors », disent les Prophètes, « vous verrez la faim, l'ennemi, la mort, tous les malheurs fondre sur vous de toutes parts ». Quel est en effet le peuple qui ait osé attaquer le Seigneur jusque dans son sanctuaire, et qui n'ait pas expié par les plus terribles calamités son audace et son irréligion? Pourquoi faut-il, hélas! qu'un exemple mémorable et récent soit pour nous la preuve de cette vérité?... La France, dans les jours mauvais, a vu l'impie déchaîné contre le ciel, porter l'incendie et le ravage jusque dans le lieu saint, immoler au pied des autels le prêtre et le fidèle, renverser et réduire en cendres les murs de Sion. La France aussi, plus que toute autre nation, a vu tomber sur elle les calam ités effrayantes et les châtiments terribles qui sont les fruits inévitables du mépris de Dieu, de sa loi et de son Eglise.

Voulons-nous éviter ces malheurs, voulons-nous les éloigner de nous et de notre patrie, témoignons pour nos églises le respect le plus profond. Empressons-nous d'y aller offrir au Seigneur le tribut de nos adorations et de nos hommages; employons les moments dont nous pouvons disposer à louer et bénir notre aimable libérateur; à reconnaître et exalter ses prodiges qui nous rendent heureux... N'est-il pas doux à un fils de témoigner à son père sa vénération, son amour et sa reconnaissance? le bon serviteur ne s'empresse-t-il pas de prouver à son maître son zèle et sa fidélité? le frère ne trouve-t-il pas son bonheur dans la société de son frère? l'ami ne se plaît-il pas à visiter son ami et à prolonger avec lui ses entretiens? Et quel meilleur père, quel maître plus généreux, quel frère plus tendre, quel ami plus dévoué que notre Dieu, qui fait ses délices d'habiter avec les enfants des hommes! Le malade ne cherche-t-il pas un médecin, le faible un appui, l'affligé un consolateur, l'indigent un riche miséricordieux qui veuille soulager sa misère? Et quel autre que notre Dieu qui puisse disposer à son gré de la santé, de la vie et de tous les biens? Lui seul peut guérir les plaies de l'âme comme celles du corps; lui seul peut défendre l'opprimé, donner de véritables consolations aux malheureux et leur prodiguer les trésors inépuisables de sa grâce.

Comment se fait-il donc que les Chrétiens, persuadés de cette vérité, négligent les moyens de salut que Dieu leur offre dans ses temples? Comment se fait-il qu'au milieu des miracles toujours subsistants que Dieu ne cesse d'opérer parmi nous, les voies de Sion pleurent encore de ce que personne ne vient à ses solennités?

A la vue des temples du Seigneur délaissés et de ses autels abandonnés, ne peut-on pas s'écrier avec le Prophète des malheurs d'Israël : « Comment Jérusalem est-elle maintenant si solitaire et si désolée?... De tous ceux qui lui étaient chers, il n'y en a pas un qui la console. Tous ses amis l'ont méprisée et sont devenus ses ennemis... Ses prêtres ne font que gémir; ses vierges sont pâles et navrées de tristesse; elle-même est plongée dans la plus profonde amertume. Comment s'est-il fait, ô mon Dieu! que la gloire

de votre maison se soit ainsi obscurcie ? Comment l'or et les pierres du sanctuaire ont-ils pu perdre leur éclat et leur beauté ? Murs et enceinte vénérable de Sion, ne vous releverez-vous jamais ? Autels et temples augustes, devenus déserts, quand vous reverrons-nous dans votre première splendeur ? Quand verrons-nous vos enfants, zélés pour vos solennités, accourir tous à vos fêtes et inonder en foule vos portiques ? »

C'est à nous tous, Chrétiens, à réparer, par notre assiduité et par nos pieux exemples, les scandales qui désolent le lieu saint ; c'est à nous de pourvoir, par notre zèle et par notre munificence, à l'ornement et à la gloire du sanctuaire.

Décoration des Eglises. — Non contents de nous montrer ponctuels, modestes et fervents dans nos églises, nous devons aussi nous y montrer généreux envers Celui qui l'est à notre égard avec tant de libéralité. Faisons d'abord à Dieu le sacrifice de notre cœur, et nous nous sentirons bientôt portés à lui faire celui d'une partie des biens qu'il nous a confiés. En verser le superflu dans le sein de ses membres souffrants, et le faire concourir à l'embellissement de ses temples, c'est s'amasser, dans le ciel, des trésors qui ne périront jamais.

Dès que le Seigneur eut dit à Moïse : « Ordonnez aux enfants d'Israël qu'ils mettent à part les dons qu'ils doivent me faire de plein gré, qu'ils me construisent un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux », aussitôt et à l'envi, tous concoururent à l'œuvre sainte, tous firent avec empressement les diverses offrandes que le Seigneur avait déclarées lui être agréable : or, argent, pierreries, étoffes précieuses, rien ne fut épargné pour la décoration du tabernacle où Dieu daignait se communiquer à son peuple.

David, pendant son règne, amassa les matériaux, rassembla les trésors qui devaient servir à élever le temple. Salomon, le plus sage des hommes, à qui était réservée l'exécution de ce grand ouvrage, employa tout ce que la terre offre de plus riche, de plus rare, de plus somptueux, tout ce que l'art a de plus habile et de plus recherché, pour en faire l'édifice le plus auguste de l'univers. Au retour de la captivité, les Juifs se montrèrent à l'envi pleins de zèle pour le reconstruire et ne négligèrent rien pour lui rendre sa première splendeur.

Dès que les Chrétiens purent exercer librement leur religion, et surtout dès que les empereurs se furent convertis à la foi, on vit s'élever de toutes parts des églises de la plus grande magnificence. L'argent, l'or, l'ivoire, les étoffes précieuses, en rehaussaient l'éclat et la richesse. Les dons immenses que les empereurs et les grands y faisaient en embrassant le christianisme, et les présents multipliés offerts par les fidèles de toutes les classes contribuaient à orner et à enrichir les églises.

Comparons maintenant notre zèle à celui des Juifs et des premiers Chrétiens, et rougissons de nous trouver si froids et si indifférents pour la décoration du sanctuaire. Ecoutons ce que le Seigneur disait autrefois au peuple qu'il avait choisi, et appliquons-nous ces paroles que les Prophètes adressaient aux Juifs en son nom : « Hâtez-vous, ô mon peuple, de rétablir la maison que j'honore de ma présence, et elle me sera agréable, et j'y ferai de nouveau éclater ma gloire. En vain accumuleriez-vous des richesses, en négligeant de me rendre l'honneur dont vous m'êtes redevables ; bientôt, par le funeste usage que vous en feriez, elles disparaîtraient de vos mains, ou ne laisseraient à vos enfants que des vices suivis de l'indigence. Autrefois vous mîtes votre espoir dans de grands biens ; vos demeures fastueuses regorgeaient de luxe et d'abondance. En un instant, mon souffle a

tout dissipé. Et quelle fut la cause de vos malheurs? C'est que ma maison était demeurée déserte, tandis que chacun de vous n'avait d'empressement que pour la sienne. C'est pour cela que j'ai commandé aux cieux de ne plus répandre sur vous ni sur vos familles leur salutaire influence. Et maintenant, dit le Seigneur, quel est celui d'entre vous qui ait vu ce temple dans sa première splendeur? En quel état le voyez-vous aujourd'hui? et qu'est-il, à vos yeux, au prix de ce qu'il fut autrefois? Pour vous, âmes généreuses et ferventes, auxquelles j'ai confié le soin de le réparer, ne vous livrez pas au découragement; armez-vous de zèle, travaillez avec confiance à en faire disparaître les ruines, parce que je suis avec vous, dit le Seigneur des armées... Encore un peu de temps, et, fidèle à ma parole, je remplirai de gloire cette maison, et son éclat surpassera celui dont elle fut ornée : car je la bénirai, à cause de mon Christ; je répandrai sur ceux qui s'y rassembleront l'esprit de grâce et de prières, et je donnerai la paix aux âmes qui viendront m'y adorer ».

Après des exhortations aussi pressantes, des promesses aussi formelles, des menaces aussi effrayantes, pourrions-nous encore rester insensibles à l'abandon et au dénûment du lieu saint? Eh quoi! nous habiterions des demeures somptueuses dans lesquelles l'opulence et le luxe étalent toute leur magnificence, et notre Dieu serait relégué dans les lieux négligés, pauvres et déserts!

Ne nous étonnons plus si le Tout-Puissant ferme pour nous les trésors de sa grâce et nous prive des dons de sa miséricorde, puisque nous-mêmes nous refusons d'employer nos richesses à secourir ses membres souffrants et à embellir la demeure qu'il s'est choisie. « Montrez le temple au peuple d'Israël, et qu'il soit confondu », disait le Seigneur au prophète Ezéchiel. « Vous vous plaignez des malheurs qui vous accablent, des pertes que vous éprouvez, des ennemis qui vous poursuivent et vous assiégent; regardez le temple, et soyez confondus... Vous gémissez sur les calamités qui affligent vos villes et vos campagnes, vous déplorez les maux qui fondent sur votre pays, sur vos familles, sur vos amis et sur vous-mêmes; regardez le temple, et soyez confondus... Un Dieu abandonné, délaissé, outragé, ne doit-il pas se venger des créatures qui l'oublient et qui le méprisent? ne doit-il pas laisser échapper sur eux ses plus terribles fléaux, et les livrer aux châtiments épouvantables auxquels ils se sont eux-mêmes dévoués? »

Voulons-nous éloigner de nos têtes le juste courroux de notre Dieu, adorons-le en esprit et en vérité; rendons-lui, et dans ses membres indigents, et dans ses temples ravagés et ruinés, le tribut d'hommages et de sacrifices généreux que nous lui devons; et n'oublions jamais que c'est de notre zèle pour le service du Seigneur et pour celui de nos frères, autant que de notre assiduité, de notre respect et de notre piété édifiante dans ses temples, que dépendent, et notre salut, et l'honneur de notre religion sainte, et la prospérité de notre belle patrie, et celle de tous les empires.

Godescard.

FIN DU TOME SEIZIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
ASCENSION de Notre-Seigneur Jésus-Christ (l')	68
— (le Dimanche dans l'Octave de l')	431
AVENT (premier Dimanche de l')	119
— (deuxième Dimanche de l')	122
— (troisième Dimanche de l')	127
— (quatrième Dimanche de l')	132
CARÊME (le premier Samedi de)	194
— (le premier Dimanche de)	200
— (le Lundi de la première Semaine de)	206
— (le Mardi de la première Semaine de)	209
— (le Mercredi de la première Semaine de)	213
— (le Jeudi de la première Semaine de)	217
— (le Vendredi de la première Semaine de)	219
— (le Samedi de la première Semaine de)	221
— (le deuxième Dimanche de)	224
— (le Lundi de la deuxième Semaine de)	228
— (le Mardi de la deuxième Semaine de)	230
— (le Mercredi de la deuxième Semaine de)	233
— (le Jeudi de la deuxième Semaine de)	236
— (le Vendredi de la deuxième Semaine de)	240
— (le Samedi de la deuxième Semaine de)	241
— (le troisième Dimanche de)	246
— (le Lundi de la troisième Semaine de)	251
— (le Mardi de la troisième Semaine de)	256
— (le Mercredi de la troisième Semaine de)	260
— (le Jeudi de la troisième Semaine de)	265
— (le Vendredi de la troisième Semaine de)	269
— (le Samedi de la troisième Semaine de)	270
— (le quatrième Dimanche de)	275
— (le Lundi de la quatrième Semaine de)	281
— (le Mardi de la quatrième Semaine de)	284
— (le Mercredi de la quatrième Semaine de)	289
— (le Jeudi de la quatrième Semaine de)	294
— (le Vendredi de la quatrième Semaine de)	297
— (le Samedi de la quatrième Semaine de)	298
CENDRES (le Mercredi des)	181
— (le Jeudi d'après le jour des)	188
CLOUS de Notre-Seigneur (fête des)	219
CŒUR sacré de Jésus (la fête du)	491
— très-pur de la sainte Vierge (fête du)	618
COURONNE d'épines de Notre-Seigneur (fête de la très-sainte)	193
DÉDICACE de toutes les Eglises (fête de la)	690
DIMANCHE (Histoire du)	115
— d'entre Noël et l'Epiphanie (le)	136
EPIPHANIE [1] (deuxième Dimanche après l')	142
— (troisième Dimanche après l')	147

1. Voir le Sermon du jour de l'Epiphanie, t. 1er, p. 153.

	Pages.
EPIPHANIE (quatrième Dimanche après l')	152
— (cinquième Dimanche après l')	156
— (sixième Dimanche après l')	160
FÊTE-DIEU (la)	453
— (la petite)	483
LANCE de Notre-Seigneur (fête de la)	219
MATERNITÉ de Marie (la fête de la)	654
NOCES de Marie et de Joseph (la fête des)	146
NOM [1] de Marie (fête du saint)	636
NOTRE-DAME des Sept-Douleurs (première fête de)	326
— — (deuxième fête de)	641
ORAISON de Notre-Seigneur (fête de l')	169
PAQUES (la fête de)	60
— (la deuxième fête de)	393
— (la troisième fête de)	399
— (le deuxième Dimanche après)	409
— (le troisième Dimanche après)	413
— (le quatrième Dimanche après)	414
— (le cinquième Dimanche après)	420
PASSION de Notre-Seigneur Jésus-Christ (la)	36
— (fête de la Commémoration de la)	176
— (le Dimanche de la)	302
— (le Lundi de la Semaine de la)	308
— (le Mardi de la Semaine de la)	313
— (le Mercredi de la Semaine de la)	317
— (le Jeudi de la Semaine de la)	322
— (le Vendredi de la Semaine de la)	326
— (le Samedi de la Semaine de la)	335
PATRONAGE de saint Joseph (la fête du)	413
— de la sainte Vierge (fête du)	659
PENTECOTE (fête de la)	74
— (deuxième fête de la)	435
— (troisième fête de la)	440
— (le deuxième Dimanche après la)	478
— (le troisième Dimanche après la)	495
— (le quatrième Dimanche après la)	502
— (le cinquième Dimanche après la)	507
— (le sixième Dimanche après la)	514
— (le septième Dimanche après la)	521
— (le huitième Dimanche après la)	526
— (le neuvième Dimanche après la)	531
— (le dixième Dimanche après la)	537
— (le onzième Dimanche après la)	542
— (le douzième Dimanche après la)	548
— (le treizième Dimanche après la)	553
— (le quatorzième Dimanche après la)	559
— (le quinzième Dimanche après la)	565
— (le seizième Dimanche après la)	570
— (le dix-septième Dimanche après la)	575
— (le dix-huitième Dimanche après la)	581
— (le dix-neuvième Dimanche après la)	586
— (le vingtième Dimanche après la)	591
— (le vingt et unième Dimanche après la)	595
— (le vingt-deuxième Dimanche après la)	599
— (le vingt-troisième Dimanche après la)	603
— (le vingt-quatrième Dimanche après la)	609
PLAIES sacrées de Notre-Seigneur (fête des cinq)	269
PRÉCIEUX SANG de Notre-Seigneur Jésus-Christ (première fête du)	297
— — — (deuxième fête du)	627
PURETÉ de la sainte Vierge (fête de la)	657
QUASIMODO (le Dimanche de)	404
QUATRE-TEMPS (le Mercredi des)	213

1. Nous avons donné l'historique et le discours du P. Giry, sur cette fête, au 9 septembre, t. x, p. 621.

Pages.
QUATRE-TEMPS (le Samedi des)..... 221
QUINQUAGÉSIME (le Dimanche de la)..... 177
RAMEAUX (le Dimanche des)..... 343
RELIQUES (la fête des)..... 431
RÉSURRECTION de Notre-Seigneur Jésus-Christ (la)..... 60
ROGATIONS (les)..... 424
SACREMENT (fête du très-saint)..... 453
— (le Dimanche dans l'Octave du saint)..... 478
— (l'Octave de la fête du très-saint)..... 483
— (le Vendredi qui suit l'Octave du saint)..... 491
SEMAINE SAINTE (la)..... 340
— (le Lundi Saint)..... 349
— (le Mardi Saint)..... 354
— (le Mercredi Saint)..... 359
— (le Jeudi Saint)..... 368
— (le Vendredi Saint)..... 375
— (le Samedi Saint)..... 386
SEPTUAGÉSIME (le Dimanche de la)..... 163
SEXAGÉSIME (le Dimanche de la)..... 170
SUAIRE de Notre-Seigneur (fête du très-saint)..... 240
TRINITÉ (fête de la très-sainte)..... 445
VIE de Notre-Seigneur Jésus-Christ..... 1
— de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu..... 85

FIN DE LA TABLE DU TOME SEIZIÈME.

Bar-le-Duc. — Typographie des CÉLESTINS. — BERTRAND.

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

MANUEL DES CONSEILS DE FABRIQUE

Par M. l'abbé VOURIOT, *vicaire général de Langres. — Troisième édition. — 1 vol. grand in-8° jésus, sur papier vergé. — Prix :* 6 *fr.* 50 c. franco-poste : 7 fr.

Ce *Manuel des Conseils de Fabrique* est un ouvrage essentiellement *pratique*, dans lequel sont constamment mis en regard l'exposé succint des *principes* et leur application à des *formules* qui facilitent l'intelligence de la règle et sa mise en action. Cette troisième édition comprend :

1° Une INSTRUCTION PRATIQUE sur la *comptabilité* des fabriques paroissiales et sur les principaux objets de leur *administration*; elle se termine par un *Supplément* qui donne la solution des questions plus particulières, et par un *Répertoire* qui, rédigé par ordre alphabétique, forme un vaste Recueil des notions les plus usuelles de jurisprudence civile et administrative à l'usage de MM. les Fabriciens ; 2° un CODE des fabriques, contenant les dispositions du droit ecclésiastique et celles de la législation civile qui les concernent ; 3° un APPENDICE renfermant des documents historiques sur l'institution des fabriques et sur l'administration des aumônes paroissiales.

Cet ouvrage, *le plus complet, le plus clair, le plus méthodique, le plus pratique* qui existe sur cette importante matière, tient le premier rang au point de vue doctrinal : on peut dire, en restant dans les termes de la plus rigoureuse exactitude, que, sur plusieurs points capitaux, il a fixé la jurisprudence, inspiré la législation, contribué à préserver l'Eglise de France de dangers d'autant plus redoutables qu'ils étaient moins connus.

LETTRE D'APPROBATION ET DE FÉLICITATION.

Parmi les nombreuses lettres d'approbations et de félicitations dont le *Manuel des Conseils de Fabrique* a été honoré, nous reproduirons la suivante, qui fait le mieux connaître l'utilité de cet ouvrage :

Mgr l'Archevêque de Besançon : « Je connais mieux que personne le mérite de M. Vouriot, puisque c'est moi qui l'appelai au secrétariat de l'évêché de Langres, lorsque j'y étais évêque. C'était déjà un homme de réflexion et d'études très-profondes ; et depuis lors il n'a cessé de travailler avec le plus grand fruit. Je ne connais personne qui ait l'esprit plus juste et plus profond. Il examine tout avec le plus grand soin, étudie tout avec la plus grande exactitude, coordonne tout dans le meilleur ordre et tire des principes incontestables qu'il a posés des conséquences qu'on ne saurait réfuter.

« Son ouvrage sur les fabriques est tout à la fois une merveille de droit et de pratique, et je ne sais quels éloges on pourrait donner à son autre ouvrage plus récent sur la *Propriété des biens d'églises*.

« Ceux qui voudront lire sérieusement ses ouvrages s'approprieront les travaux et toute la perspicacité de l'auteur, et deviendront eux-mêmes des hommes très-habiles, sans qu'il leur en coûte autre chose que l'application ».

Bar-le-Duc. — Typographie des CÉLESTINS. — BERTRAND.